

Université Lumière Lyon II

Ecole Doctorale des Sciences Sociales (E.D. 483)  
Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et Tourisme  
Département d'Archéologie

# **Les sanctuaires romano-celtiques du Massif Central : organisation et évolution architecturale**

Magali Garcia

Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Archéologie à L'Université  
Lumière Lyon II

sous la direction de Matthieu Poux

Composition du jury :

Matthieu Poux, Professeur Université Lyon 2

William Van Andringa, Professeur Lille 3

Katherine Gruel, Directrice de Recherche CNRS

Dominique Tardy, CNRS, IRAA - Lyon2

Jeannot Metzger, Musée du Luxembourg



Université Lumière Lyon II

**E.D. Sciences Sociales 483**  
Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et Tourisme  
Département d'Archéologie

# **Les sanctuaires romano-celtiques du Massif Central : organisation et évolution architecturale**

Magali Garcia

Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Archéologie à L'Université  
Lumière Lyon II

sous la direction de Matthieu Poux



## Remerciements

Au terme de ces nombreuses années de thèse, je souhaiterais adresser mes vifs remerciements à tous ceux qui m'ont permis de réaliser ce travail.

Je tiens d'abord à remercier Jean-Claude Béal d'avoir accepté d'en diriger la première partie. Ma plus sincère gratitude à Matthieu Poux qui m'a accueilli sur son site, m'a permis d'en faire l'étude, mais qui a été également à l'initiative de ce travail et également à sa conclusion, en acceptant d'en diriger l'achèvement.

Merci à W. Van Andringa, J. Metzler et D. Tardy d'avoir accepté de faire partie du jury.

Un grand merci aux collègues qui m'ont aidée et soutenue, particulièrement Ulysse Cabezuelo (INRAP) pour son autorisation pour l'utilisation des données du chantier de Montluçon.

Je tiens également à adresser ma vive gratitude à Katherine Gruel et Vincent Guichard, sans qui le chantier de Gergovie n'aurait sans doute jamais abouti, et pour leur soutien au cours de ces années. Merci à Claudine Girardy-Caillat pour son aide. Un grand merci également aux membres de l'ARAF (Association pour l'Age du Fer en Auvergne), collègues, amis et bénévoles, John Collis, Yann Deberge, Marion Dacko et surtout Sylvain Foucras, qui a ouvert la voie.

Enfin, toutes mes pensées vont à ma famille, mes parents, soeurs et frère et cousines (et Rémi) qui m'ont soutenue et encouragée tout au long de ce travail, aussi bien pendant la rédaction que sur le terrain, ainsi qu'à mes amis, archéologues ou non, Angélique, Julie, Mary, Manue, Laurence, Alan, Sandrine, et les autres.

Un merci spécial à Julia Genechesi (et Adrien), Sylvain Foucras et Alexandre Beylier pour leurs corrections attentives, leurs remarques constructives et leur soutien.



# Table des matières

Remerciements	5
Introduction	13
Partie I. Les sites : cadre, méthodologie, acquisition des données et corpus	17
<b>Cadre Géographique et Historique</b>	<b>19</b>
Historique des recherches	23
<b>Présentation des sites arvernes</b>	<b>26</b>
Blanzat, Les Côtes de Clermont	26
Chamalières, le sanctuaire des Sources des Roches	29
Clermont-Ferrand, Le Brézet	30
Clermont-Ferrand, Temple de Jaude	36
Clermont-Ferrand, ZAC de Trémonteix	37
Le Mont Dore	37
Murol, plateau de Rajat	39
Orcines, Le Puy de Dôme, Temple de Mercure	41
La Roche Blanche, Gergovie	42
La Sauvetat	42
Veyre-Monton, Corent	42
Voingt	43
Conclusion : sites retenus	44

<b>Corpus</b>	<b>47</b>
Veyre-Monton, Coirent	49
1. Contextes géographique, géologique et historiographique	49
2. Occupations antérieures au sanctuaire	54
3. Sanctuaire d'époque gauloise	56
4. Sanctuaire d'époque romaine	81
5. Abandon	104
La Roche Blanche, Gergovie	105
1. Contexte géographique, géologique et historique	105
2. Occupations antérieures au sanctuaire	110
3. Les structures antérieures au sanctuaire d'époque impériale	111
4. Les structures d'époque impériale	122
5. Abandon	154
Montluçon, Les Hauts de Buffon (Allier)	155
1. Contexte géographique, géologique et historiographique	155
2. Occupation antérieure au sanctuaire	159
3. Occupation d'époque laténienne (état 1)	159
4. L'occupation d'époque romaine	161
5. Abandon	174
Naves, Tintignac, Les Arènes (Corrèze)	175
1. Etat 1 et 2 : occupation antérieure à notre ère	175
2. Etat 3 (Phase 1 gallo-romain) Début du I <sup>er</sup> s. de notre ère.	178
3. Etat 4 (Phase 2 gallo-romain) Entre 40 et 60/70	180
4. Etat 5 (Phase 3 gallo-romain) Deuxième moitié du I <sup>er</sup> s.	183
5. Etat 6 (Phase 4 gallo-romain) II <sup>e</sup> s. de notre ère.	184
6. Abandon	186
 Partie 2 : Analyse	 187
 <b>Chapitre 1 : évolution chronologique</b>	 <b>189</b>
1. Les premières structures cultuelles en Gaule	191
2. Horizon 1, (LTD1a-LTD1b) 140/130 à 100/80 av. J.-C.	193
3. Horizon 2, (fin LTD1b-début D2b) 90/80 à 60/50 av. J.-C.	194
4. Horizon 3, LTD2b-Augustéen (milieu I <sup>er</sup> s. av. J.-C.-30 apr. J.-C.)	199
5. Horizon 4, époque impériale	209
 <b>Chapitre 2 : Péribole</b>	 <b>227</b>
1. Problèmes de définition	228
2. Evolution architecturale	231
3. Evolution fonctionnelle	262
 <b>Chapitre 3 : Aménagements internes</b>	 <b>277</b>
1. Caractérisation fonctionnelle	277
2. Organisation spatiale	334



Partie 3 : Synthèse	353
1.    Apport de l'étude à l'identification des lieux de culte et leur identification	356
2.    Le problème de la continuité architecturale et fonctionnelle	370
3.    Organisation et dynamique de l'espace culturel	388
4.    Les sanctuaires dans leur contexte géographique et historique	399
<b>Bibliographie</b>	<b>417</b>
Annexes	443



*à mes grands-pères*

*« ... nous devons admirer ceux qui, même en établissant les règles de la construction des temples des dieux immortels, ont organisé leurs éléments d'une manière telle que, par le jeu des proportions et des relations modulaires, leurs divisions, considérées séparément ou globalement, fussent en harmonie. »*

Vitruve III, 1, 9 (Traduction Pierre Gros)



## **Introduction**

Consacrée aux sanctuaires romano-celtiques du Massif Central, cette étude s'appuie majoritairement sur le travail de terrain réalisé en Auvergne, à Corent et Gergovie. Il s'agit de deux sanctuaires, c'est-à-dire des lieux sacrés, véritable propriété d'un dieu. Cet espace est clairement délimité, soit par une structure, soit de manière plus symbolique, et à l'intérieur se déroulent les pratiques culturelles.

L'interprétation de ces sites ne sera pas discutée ici, afin de ne pas trop s'avancer sur la présentation des structures et mobiliers, mais elle sera développée de manière critique en synthèse, après une analyse comparée des diverses structures qui les composent. Ces sanctuaires arvernes présentent des particularités d'évolution architecturale qui se retrouvent sur des sites comparables dans l'ensemble de l'Europe celtique romanisée, mais ils se caractérisent également par des spécificités propres à la Gaule centrale. Comme John Scheid le rappelle, on ne peut saisir les détails du déroulement des pratiques religieuses en observant l'ensemble des vestiges archéologiques mais en se focalisant sur un espace géographique restreint (Scheid 1991, p. 42). On peut alors percevoir les caractères spécifiques régionaux et en comprendre la signification. Ainsi la région arverne a été privilégiée, mais élargie à l'ensemble du Massif Central afin d'inclure deux sites qui présentent de fortes similitudes : les sanctuaires de Montluçon et de Tintignac, le premier constituant une documentation inédite et le second ayant été partiellement publié. L'état de conservation et la durée d'occupation des sites de Corent et Gergovie permettent de centrer notre propos sur l'évolution des sanctuaires, aussi bien architecturale que fonctionnelle. Le site de Corent se prête particulièrement bien à cette exercice grâce à une occupation culturelle ininterrompue de l'époque de l'Indépendance à la fin de l'Empire, particularité rare en Gaule.

Ce travail a donc pour but premier de vérifier si, sur l'ensemble des structures qu'il est possible d'appréhender à l'intérieur d'un espace défini comme sacré, ces dernières peuvent permettre d'en comprendre le fonctionnement, notamment rituel. Il ne s'agit pas de dresser la liste de chacune des structures que l'on rencontre au sein des sanctuaires, mais bien d'en comprendre l'utilisation. Ce n'est que dans la signification et l'utilisation des aménagements que l'on pourra comprendre le déroulement et l'évolution du culte. Les modifications de structures – ou leur absence, leur organisation spatiale, ainsi que leur fonction, permettent-elles de distinguer une évolution culturelle et surtout culturelle dans le monde celte romanisé ? S'il est possible de concevoir les changements dans l'organisation interne des sanctuaires, nous pouvons donc en déduire l'évolution des rituels et ainsi mesurer l'impact de la romanisation sur la vie culturelle gauloise — en dehors des formes architecturales mêmes et des problèmes liés aux élévations.

Ce terme de romanisation peut soulever un certain nombre de critiques. Il définit ici un ensemble de mutations et leurs significations, soit un ensemble de transferts culturels. Afin

d'établir une observation objective de ces mutations, une approche chronologiquement et géographiquement large a été privilégiée. Ainsi, c'est l'ensemble de l'Europe celtique romanisée qui a été prise en compte dans cette étude, pour laquelle un certain nombre de sites sont présentés en annexes. La période chronologique choisie englobe les événements historiques majeurs liés à la romanisation de la Gaule, soit l'organisation progressive des échanges et de l'administration, ponctuée par les diverses phases de conquête militaire. Une chronologie large a ainsi été considérée, depuis la formation à proprement parler d'une civilisation celte, ou du moins l'organisation en communautés de ces populations, que l'on place le plus souvent à partir du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Brunaux et al. 1985, p.15). Cette date correspond vraisemblablement à la création des premiers sanctuaires qui témoignent d'une sédentarisation et d'une organisation collective des populations (Brunaux 1991, p.8). Le corpus étant principalement centré sur le Massif Central, ceci permet de tenter de comprendre la genèse des aménagements qui ont pu y être distingués. L'étude se poursuit jusqu'aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., période d'abandon de ces sanctuaires, la problématique de ce travail n'étant pas centrée sur ces phénomènes de destruction et de christianisation.

L'utilisation de « modèles » régulièrement mis à contribution a été volontairement évitée dans le cadre de cette étude. Opposant sanctuaires gaulois aux sanctuaires gallo-romains, ils posent principalement le problème de définition des limites chronologiques. En effet, le modèle gaulois disparaît-il à partir de l'époque augustéenne, avec la généralisation de l'emploi du mortier (« pétrification » de l'architecture) définissant ainsi un nouveau modèle qui se développe en parallèle et en adhésion avec le culte de l'empereur et la mise en place administrative sous l'Empire ? Que faire alors des aménagements datés entre la Conquête et le début de l'Empire et qui constituent, pour la plupart des sites, les premières structures culturelles relevées ? La guerre des Gaules et la présence de militaires romains ont-elles entraîné une modification de la géographie culturelle ? Devons-nous classer ces sanctuaires de LT D2b comme la plupart des auteurs, dans les modèles gaulois, ou au contraire les rattacher au modèle romain ? Dans un but d'objectivité, les structures culturelles seront donc présentées par phase chronologique, afin d'observer aussi bien leur apparition que leur évolution architecturale et fonctionnelle.

Un rituel est perceptible par les restes qu'il laisse derrière lui, soit les structures et les offrandes nécessaires à son bon déroulement. La religion antique, telle que nous sommes capables de la percevoir aujourd'hui en terme d'archéologie, consiste en un ensemble de rituels. Toutes les croyances qui étaient liées à ces modes de fonctionnement ont aujourd'hui à jamais disparu. Pour comprendre l'évolution de ces rituels, il est nécessaire d'en déchiffrer les détails : où sont placés les bâtiments au sein de l'espace sacré ? Quels types de bâtiment sont représentés ? Où circule-t-on ? Comment sont gérées les offrandes (fosse, refonte, fosse, exposition, rejet, etc.) ? Ainsi les restes de faune peuvent être le résultat de divers rituels comme des banquets, caractérisés par des traces de découpe. Ils peuvent également faire l'objet d'un traitement particulier : têtes exposées, manipulations, mutilations. Les offrandes

de parure sont-elles réservées à des divinités féminines ? Les plaques ophtalmiques sont-elles réellement plus présentes dans les sanctuaires de guérison, etc. Les types d'offrandes évoluent au cours du temps, leur lieu et leur mode de dépôt aussi, mais cela est-il significatif d'une modification des cultes et des sociétés ? A ceci peut s'ajouter la perception des lieux de culte : lieux sacrés et inviolables, lieux de commerce, lieux de représentation des élites ou simple espace juridiquement distingué ?

Afin de répondre à cette problématique, la première partie s'attache à définir le contexte géographique et historique, plus spécifiquement arverne, de ce travail. L'inventaire des sanctuaires est dressé ensuite afin de justifier la sélection des sites pour le corpus principal. La plus grande partie de cette étude a été consacrée à la fouille et à la publication des données relatives aux deux sites majeurs du territoire arverne du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., Corent et Gergovie. A ces sites ont été adjoints celui de Montluçon, Les Hauts de Buffon, et celui de Naves, Tintignac. Ces sites, largement décrits au sein de la première partie, présentent une échelle identique, des structures de forme très similaires, des évolutions architecturales et fonctionnelles parallèles. Toutefois, ils se caractérisent par décalage chronologique.

Afin de comprendre au mieux ces exemples et tenter de dresser une image représentative des modifications culturelles observées sur l'ensemble de la Gaule romanisée, d'autres sites seront mis à contribution. Le corpus a ainsi été élargi à 35 sites présentés en annexe. La rareté des sites fouillés de manière extensive, dont l'occupation large englobe la période de la Guerre des Gaules, et/ou la rareté des sites fouillés et publiés de manière équivalente pour l'occupation antérieure et postérieure à la Conquête, conduit à un corpus assez large et déséquilibré. Certains sites seront utilisés de manière ponctuelle, d'autres de manière plus régulière, comme le site du Martberg. Afin d'éviter les répétitions de renvois bibliographiques et pour ne pas alourdir le texte, les sites présentés en annexe sont inscrits en gras dans le texte. Toutes les références bibliographiques sont donc disponibles au sein des fiches de site.

A partir de ces éléments, l'analyse s'organise d'abord par une présentation chronologique des structures, afin de permettre des comparaisons des aménagements contemporains et éviter tout anachronisme. Ce chapitre est suivi de l'étude spécifique des structures de délimitation des espaces sacrés, puis de celle des aménagements internes à travers leur évolution architecturale, fonctionnelle et spatiale. L'espace se conçoit en effet d'abord par sa limite, puis par la forme architecturale que prend cette limite. Ensuite à partir de l'inventaire des différents types de bâtiments, il est nécessaire de comprendre le rôle de chacun d'entre eux, mais également de préciser les modalités de leur organisation dans l'espace et pourquoi certaines zones restent vacantes. Il est en effet important de saisir le lien fondamental qui existe entre le monument et l'espace extérieur, entre le plein, le solide, le construit et le vide, de comprendre quel est le rapport entre espace couvert et espace à ciel ouvert, entre contraintes physiques ou prescriptions religieuses. Une dernière partie vise à mettre en perspective ce travail, en insistant sur les questionnements soulevés au cours de l'analyse des sites. Nous reviendrons sur la définition

du lieu de culte, les problèmes de continuité, l'organisation spatiale et pour finir nous tenterons de replacer les sanctuaires du Massif Central dans leur contexte religieux et politique.

Plusieurs termes seront mis à contribution au cours de cette étude, qu'il convient d'explicitier. Ainsi les temples à plan centré, que l'on trouve principalement en Gaule à l'époque romaine, seront qualifiés de *fanum*. Il est bien entendu que nous n'allons pas ici reprendre la définition de ce terme latin, et qu'il est improprement utilisé par les archéologues. Il reste que son usage l'a consacré comme définissant un temple de plan centré, expression qui semble plus adéquate que celle de « temple de tradition indigène » pour désigner des structures dont ladite tradition n'est pas assurée. Il sera donc ici employé pour définir une forme architecturale précise, soit une *cella* entourée d'une galerie.



**Partie I. Les sites : cadre, méthodologie, acquisition des données et corpus**



## Cadre Géographique et Historique

---

Le cadre géographique de cette étude se place majoritairement dans les limites du territoire arverne, lesquelles ont été largement présentées dans diverses études récentes consacrées au même espace (Foucras 2008, Mitton 2007, Poux in Poux et Demierre en cours). Bien que représentant le cœur de ce travail, il n'en constitue toutefois pas l'exclusivité ; en effet, afin de compléter le corpus, l'espace a été élargi à l'ensemble de la France centrale, qui présente un nombre limité de sites entrant dans la définition des sites sélectionnés.

De manière communément admise, les limites du territoire arverne à l'époque laténienne sont considérées comme proches de celles connues à l'époque impériale, elles-mêmes calées sur les limites du diocèse médiéval de Clermont. Aucune source archéologique ne semble contredire cette hypothèse. Néanmoins, d'après une étude réalisée par P.-F. Fournier, développée depuis par de nombreux chercheurs, de nombreuses zones restent encore incertaines<sup>1</sup>.

Ce territoire est centré sur l'actuel département du Puy-de-Dôme, centralité accentuée par la présence au sommet de l'éminence principale que constitue le Puy de Dôme d'un sanctuaire à *Mercurus Dumias*.

Les limites nord du territoire, situées dans le département actuel de l'Allier, séparent les Arvernes des Bituriges et les Eduens. Elles sont assez vagues, en l'absence de marqueur naturel, souvent mis à contribution, mais devaient englober un bon quart du département<sup>2</sup>. Les sources archéologiques sont ici d'une aide minime, compte tenu de l'absence de mobilier caractéristique de l'une ou l'autre des cités et la faible représentativité des monnaies découvertes dans la zone. Il s'agit probablement d'une aire d'échanges importants qui contrebalance la centralité du territoire en créant un deuxième pôle politique au nord. A cela s'ajoute la possible présence d'un *pagus* que David Lallemand identifie comme celui des Ambluarètes sur le site de Hérisson.

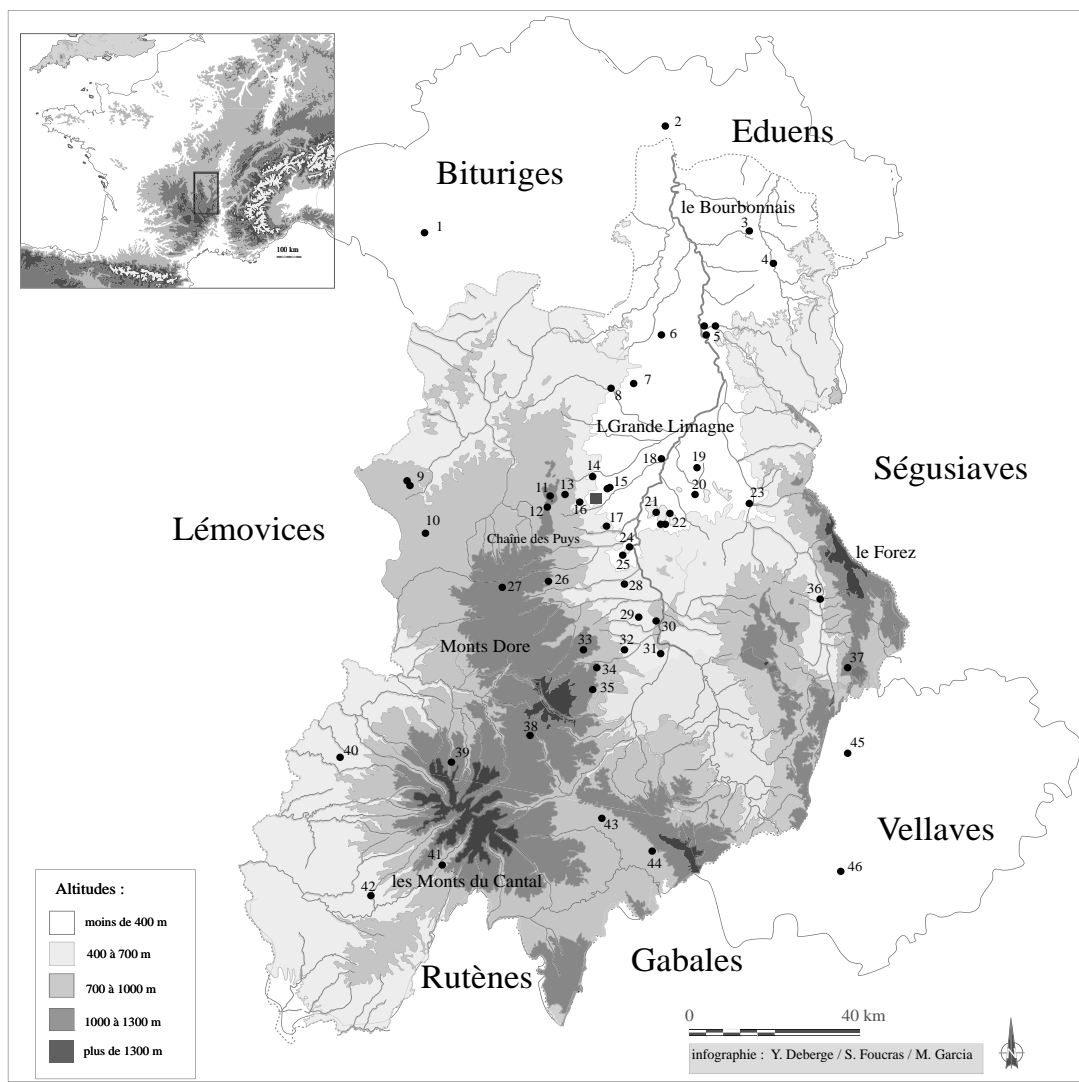
A l'est, la limite avec les Ségusiaves est marquée par la ligne de crête des Monts du Forez ; celle à l'ouest, la frontière avec les Lémovices est matérialisée par le cours de la Dordogne. Cette bordure occidentale a notamment été identifiée grâce aux études toponymiques menées par J.-P. Chambon, qui révélèrent la présence de plusieurs localités dont le nom évoque une frontière (Trément *et al.* 2008).

Au sud-est, plusieurs bornes milliaires marquent vraisemblablement la frontière avec

---

<sup>1</sup> Voir Fournier 1974, Provost et Mennessier-Jouannet CAG 63, 1994, Trément et alii 2007, Lallemand 2008. En dernier lieu, Foucras 2010, p. 24.

<sup>2</sup> Lallemand 2008.



- |                                    |                                |                             |
|------------------------------------|--------------------------------|-----------------------------|
| 1. Montluçon, les Hauts de Buffon  | 17. La Roche Blanche, Gergovie | 32. Boudes                  |
| 2. Neuvy                           | 18. Les Martres d'Artière      | 33. La Chapelle Marcousse   |
| 3. Cindré                          | 19. Lezoux                     | 34. Mazoires                |
| 4. Lapalisse                       | 20. Glaine Montaigut           | 35. Anzat le Luguet         |
| 5. Vichy                           | 21. St Georges sur Allier      | 36. Ambert                  |
| 6. Cognat-Lyonne                   | 22. St Julien de Coppel        | 37. St Jean d'Aubrigoux     |
| 7. Aigueperse                      | 23. Courpière                  | 38. Landeyrat, Les Veyrines |
| 8. Artonne                         | 24. Veyre-Monton, Corent       | 39. Collandre               |
| 9. Voingt                          | 25. La Sauvetat                | 40. Mauriac                 |
| 10. Lastic                         | 26. Murol                      | 41. Vic-sur-Cère            |
| 11. Puy de Dôme, Temple de Mercure | 27. Le Mont Dore               | 42. Aurillac                |
| 12. Col de Ceysat                  | 28. Neschers                   | 43. Coren                   |
| 13. Orcines                        | 29. Bergonne                   | 44. Ruynes en Margeride     |
| 14. Blanzat                        | 30. Le Broc                    | 45. Bellevue la montagne    |
| 15. Brézet                         | 31. Charbonnier les Mines      | 46. Le Bouchet St Nicolas   |
| 16. Chamalières                    |                                |                             |

Fig. 1 : Localisation des sanctuaires arvernes d'époque romaine. M. Garcia d'après C. Mitton 2007

les Vellaves qui occupaient une partie de la Haute-Loire. Ces bornes suivent les limites des diocèses de Clermont et du Puy, séparés par la frontière naturelle des Monts de la Margeride. La présence de toponymes-frontières, relevés par F. Trément conforte cette hypothèse.

La situation semble plus incertaine au sud. Le département du Cantal est généralement intégré au territoire arverne dans sa presque totalité. Pourtant la difficulté de définition de cette zone repose sur divers facteurs. D'abord, il s'agit d'un espace peu peuplé, ensuite il représente une zone de contact entre les Arvernes et des peuples qui sont considérés par les textes comme fonctionnant comme étant sous la mainmise arverne, que ce soit les Rutènes, les Gabales ou encore les Vellaves précédemment cités. De ce fait, les sources archéologiques, limitées en quantité, paraissent peu significatives. Plusieurs thèses s'affrontent alors sur ce point : M. Provost et P. Vallat (CAG 63/1, p. 72) proposent une limite naturelle sur les plombs du Cantal, théorie rejetée par F. Trément et J.-P. Chambon (Trément *et al.* 2008) qui s'appuient sur la présence de toponymes antiques évoquant des limites territoriales et situés le long de la frontière du diocèse médiéval.

## Les Arvernes

Alors que les données archéologiques nous permettent d'approcher l'identité culturelle et économique des Arvernes, notamment par la définition de faciès culturel, les sources écrites révèlent une véritable organisation sociale de la société arverne à la fin de l'âge du Fer.

Les textes antiques attestent l'existence d'un peuple arverne dès le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Il apparaît en effet dans le récit que fait Tite-Live (Tite Live, *Ab urbe condita*, XXVII, 38-43) de la Seconde Guerre punique, où il raconte que les troupes de Hasdrubal reçoivent le concours des *Arverni* lors de leur traversée du Languedoc en 207. Il faut néanmoins rappeler que Tite-Live n'est pas contemporain des faits. Puis à partir du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., les sources sont plus nombreuses puisque les Arvernes sont évoqués lors de confrontations militaires, principalement contre l'armée romaine. Ces sources permettent de les localiser plus précisément.

Posidonios d'Apamée<sup>3</sup>, stoïcien grec, décrit le grand prestige du chef arverne Luern, père de Bituit, jetant des pièces d'or à la foule depuis son char et organisant de grands festins où vin et nourriture sont offerts à volonté. Pour sa part, Strabon<sup>4</sup> raconte la défaite de Bituit contre les légions de Maximus Aemilianus et Domitius Ahenobarbus dans la vallée du Rhône en 121 av. J.-C. Il témoigne de la puissance d'un peuple pouvant lever une armée de 200 000 hommes. Le même auteur<sup>5</sup> décrit le rayonnement de l'influence arverne jusqu'au Mont Pyréné, l'Océan ou encore le Rhin.

3 Posidonios d'Apamée, *Frag.* 170, cité par Athénée IV 37, événement décrit également par Appien, *Gall.* IV, 12

4 Strabon, *Géographie* IV.

5 Strabon *Géographie* IV, 2, 3

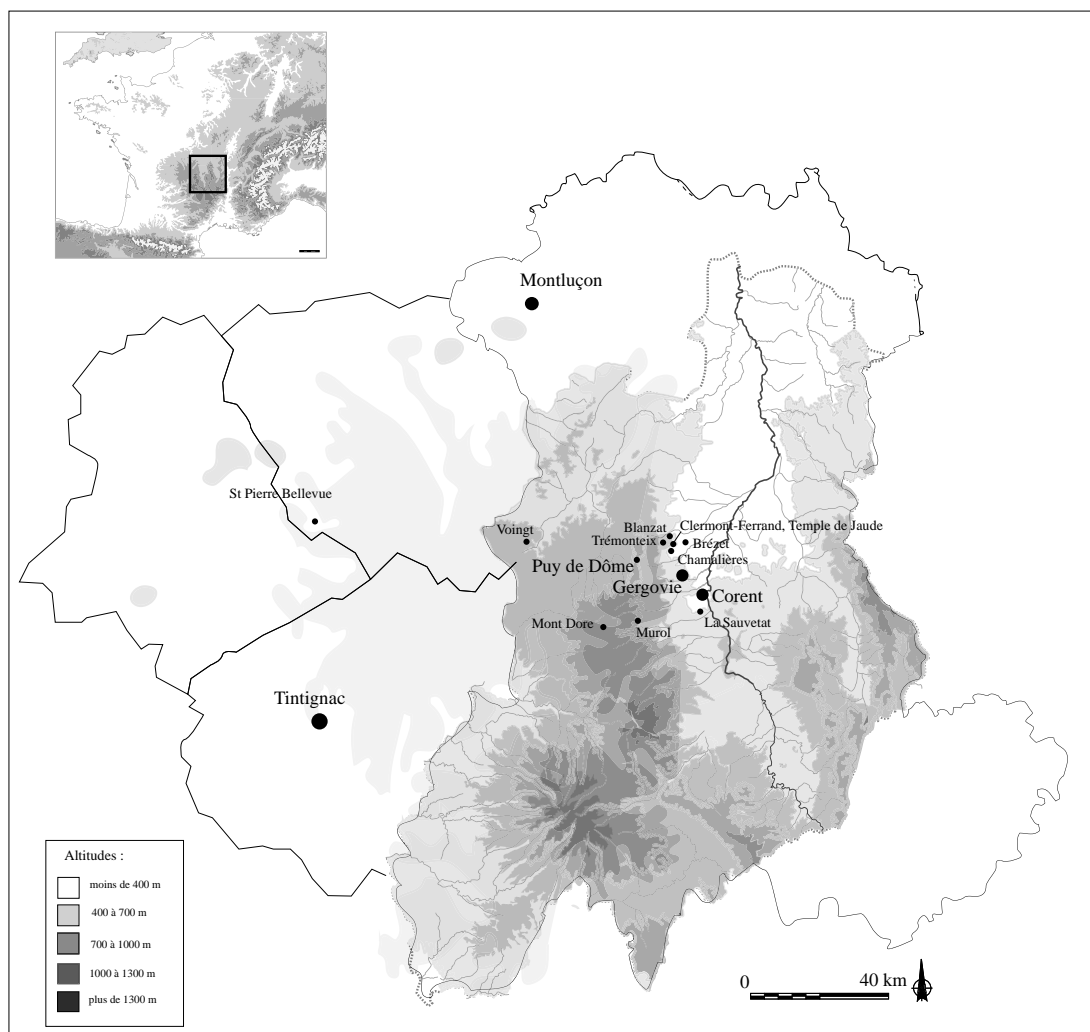


Fig. 2 : Localisation des sites discutés. Les plus gros points désignent les sites retenus dans le corpus

César<sup>6</sup> les affronte lors de la guerre des Gaules et précise qu'ils se désignaient eux-mêmes sous le nom d'*Arverni*. Cela signifie donc qu'au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., ils constituaient une « cité » selon les termes romains, c'est-à-dire une entité dotée d'une organisation politique propre ainsi qu'un territoire aux limites définies. César témoigne surtout d'une armée arverne de grande ampleur et du prestige de leur chef Vercingétorix, fils de Celtill, qui parvient à diriger une coalition des peuples gaulois. Les derniers événements de la guerre des Gaules laissent apparaître d'autres noms de personnages importants pour la cité Arverne : Vercassivelaunos (cousin de Vercingétorix), Gobannitio (frère de Vercingétorix), ou encore Epadnactos, considéré par César comme « grand ami du peuple romain ».

Pour le dernier siècle avant la Conquête, l'ensemble de ces sources est marqué par la volonté de décrire un peuple riche, puissant et influent. Cette démarche est sans doute liée à la tradition littéraire qui cherche à mettre en avant la force de l'adversaire vaincu.

6 César, B.G.

Si la partialité des sources doit appeler à la prudence, il n'en reste pas moins que les Arvernes devaient constituer un peuple influent avec une force politique importante. Leur mainmise sur certains des peuples périphériques en est un exemple marquant. Leur développement technique et artistique, mis en évidence dans le cadre du PCR chronotypologie des mobiliers, en est un autre. Un faciès culturel homogène et unifié se retrouve sur des sites<sup>7</sup> de l'Allier, du Cantal et d'une partie de la Haute-Loire alors qu'il est inconnu ou sporadique en territoire biturige, éduen ou ségusiave.

## **Historique des recherches**

L'Auvergne est caractérisée par une grande richesse archéologique et les recherches y ont débuté tôt, sous l'impulsion d'érudits locaux, avec notamment, à partir du XIX<sup>e</sup> s., les recherches liées à la bataille de Gergovie (Aucler 1961). Les deux pôles géographiques qui concentrent les travaux sont le sud de la Limagne en Basse Auvergne ainsi que les nécropoles tumulaires du Cantal. La plupart de ces recherches sont décrites dans la Carte archéologique du Puy-de-Dôme<sup>8</sup>.

Les premières descriptions de structures archéologiques débutent avec Grégoire de Tours qui dépeint Jaude (Fournier 1954 p. 69). En 1560, les premières mentions de pierres sculptées et d'inscriptions sont données par Gabriel Simeoni (Simeoni 1560). Par la suite, au cours de la Renaissance, divers dessins ont été réalisés (Chaduc 1628).

Les véritables observations archéologiques sont initiées par la Société Littéraire de Clermont au XVIII<sup>e</sup> s., qui organise des fouilles sur le plateau de Merdogne<sup>9</sup> en septembre 1755 avec F. Garmage (Garmage 1757). Puis diverses mentions de la fin du XVIII<sup>e</sup> s. et du début du XIX<sup>e</sup> évoquent des « antiquités » visibles en Auvergne (La Ruelle de Beaumesnil 1780, Dulaure 1798, Legrand d'Aussy 1795, Delarbre 1805). A partir de 1862, la création au sein de l'Académie des Inscriptions d'une commission pour la recherche des antiquités qui fonctionne jusqu'en 1824 et permet la transmission de nombreux dessins (un peu moins de 300) (Laizer 1822).

Au cours du XIX<sup>e</sup> s., les principaux fondateurs de l'archéologie du département sont J.-B. Bouillet (inspecteur divisionnaire des Monuments Historiques et fondateur du Musée Archéologique) et P.-P. Mathieu. En 1839, le préfet nomme une nouvelle commission, à laquelle prennent part ces deux érudits, qui réalise diverses observations, notamment lors de l'extension de Clermont à l'emplacement de la ville gallo-romaine (Bouillet 1841, Cohendy 1872). Ces travaux ont été accompagnés de nombreux pillages permettant l'enrichissement de collections privées. Divers catalogues, monétaires en particulier, sont alors réalisés, notamment à partir des collections provenant de Gergovie, du Puy de Dôme, et de Lezoux (Peghous 1857). P.-P.

7 Mennessier-Jouannet (C.) dir. 1999.

8 CAG 63/1, p. 67-73

9 qui sera plus tard renommé Gergovie

Mathieu réalise une synthèse des connaissances archéologiques à Gergovie et sur le Puy de Dôme (Mathieu 1855 à 1857).

En 1910, A. Audollent prépare une Carte archéologique de l'ensemble des découvertes de la région (Audollent 1910). Des fouilles sont organisées au début du XX<sup>e</sup> s., essentiellement sur le Puy de Dôme (Audollent 1902, 1906), mais on peut aussi citer les découvertes exceptionnelles de la nécropole des Martres-de-Veyre par J.-B. Bouillet puis A. Audollent (Audollent 1923).

Depuis la Seconde Guerre mondiale, plusieurs équipes se sont intéressées aux sites gaulois considérés alors d'intérêt majeur comme Gergovie (Hatt 1947 et 1947 ; Labrousse 1948 et 1950), ou encore La Grande Borne (J.-J. Hatt et G. et P.-F. Fournier en 1942, dans une zone détruite par l'installation de la base militaire d'Aulnat). En 1943, P.-F. Fournier dresse un inventaire des sites de hauteur en Basse Auvergne prospectés depuis le XX<sup>e</sup> s. qu'il publie dans la *Bulletin Historique et scientifique de l'Auvergne*. Il souligne ainsi la richesse du peuplement le long de la vallée de l'Allier et ses affluents, de l'époque néolithique finale à la fin du Premier âge du Fer.

A partir de 1950, P. Eychart réalise des fouilles sur le site des « Côtes de Clermont », apportant ainsi un point de connaissance sur les contreforts ouest de la Limagne. Il dirige plusieurs suivis de travaux dans la zone nord de Clermont-Ferrand et publie l'ensemble de ses résultats dans sa thèse en 1969 (Eychart 1969). Dans les années 1960, les diverses opérations de remembrement des parcelles ainsi que la mise en place du Plan Limagne ont permis la découverte et l'observation de nombreux sites. Celles-ci ont constitué une base pour la construction de modèles des phases d'expansion et de recul de l'habitat dans ce secteur (Daugas, Raynal, Tixier 1983). A partir de 1965, plusieurs campagnes archéologiques programmées apportent de nouvelles données. En 1966, R. Périchon commence la fouille du site d'Aulnat qu'il prolonge jusqu'en 1982 (Périchon 1992), tout en étant rejoint de 1973 à 1981 par J. Collis, qui ouvre un deuxième chantier au sud du premier (Collis 1983).

En 1967, G. Fournier publie dans la *Revue d'Auvergne* des résultats des prospections et les suivis de chantiers autour de Clermont-Ferrand (Le Brézet, le secteur d'Aulnat et terroir de « Beldes »), montrant ainsi la richesse de ce secteur à l'époque laténienne. Le reste de la Limagne demeure alors globalement inconnue, en l'absence de mécanisation poussée des mises en culture.

A partir des années 1980, N. Mills et J. Collis réalisent des campagnes de prospection au sol avec zonage kilométrique, qui couvrent toute la partie sud de la Limagne ainsi que la région des Buttes (Mills 1983). En 1986, la découverte du site de Pâtural (Gerzat) renouvelle les problématiques de cette équipe à travers l'étude d'un habitat de plaine dont l'occupation est contemporaine de la Grande Borne. Les investigations sur le site sont menées de 1986 à 1995 (Deberge, Collis, Dunkley 2007). Puis, se met en place un Programme de Recherche Collectif sur le peuplement de la Limagne d'Auvergne à l'âge du Fer, avec trois secteurs



principaux : le bassin de Clermont-Ferrand avec V. Guichard, le bassin de la Morge et le nord de la Grande Limagne avec C. Mennessier-Jouannet et la Limagne d'Issoire avec C. Watson. Plusieurs articles tentant une modélisation de l'espace autour de pôles centralisateurs avec une organisation proto-urbanistique sont publiés (Collis 1980 et 1984 ; Collis, Duval et Périchon 1983 ; Guichard *et al.* 1993).

En parallèle, F. Trément et l'université de Clermont II organisent de vastes campagnes de prospection-inventaire sur la commune de St Beauzire en Grande Limagne (Trément *et alii* 2007a). Un PCR sur la chronotypologie, dont la publication finale des travaux est en cours, a été conduit de 1999 à 2003, permettant la sériation de l'ensemble du mobilier du Second âge du Fer (Mennessier-Jouannet et Deberge (dir.) à paraître).

A partir de 2001, diverses opérations de fouilles programmées sont organisées à la fois sur la période laténienne et gallo-romaine, à Corent (M. Poux de 2001 à 2005 sur le sanctuaire puis depuis 2005 sur l'ensemble de l'oppidum), à Gergovie (T. Pertlwieser de 2001 à 2008 sur le rempart ; M. Garcia de 2006 à 2012 sur le sanctuaire ; M. Dacko en 2009 sur les voies), à Chantelle-la-Vieille (J. Besson, 2010-2012), mais aussi sur les nécropoles tumulaires de Haute Auvergne (Milcent et Delrieu 2001). Plusieurs sites fouillés et anciennement dégagés ont été repris comme le site des Côtes de Clermont (Fauduet et Cléménçon 2003) ou encore celui du Puy de Dôme (Paillet et Tardy 2001-2004).

## Présentation des sites arvernes

---

Seront présentés ici de manière synthétique et alphabétique les sanctuaires principaux de l'espace arverne (voir carte fig. 2). En conclusion sera justifiée la décision de les inclure ou non dans le corpus définitif servant de base à cette étude. Ce corpus sera développé dans le chapitre suivant. Ainsi, à partir de l'inventaire des sanctuaires dressé par Claire Mitton en 2007, n'ont été retenus dans cette présentation uniquement ceux présentant un indice de fiabilité de 2, et ayant fait l'objet d'une fouille. La nécessité de connaître la datation précise des structures pour permettre de cerner leur évolution chronologique a conduit à l'exclusion de l'ensemble des sites connus uniquement par prospection.

### Blanzat, Les Côtes de Clermont

Les premières informations archéologiques remontent au début du XIX<sup>e</sup> s. Des prospections sont ensuite organisées dans les années 1930, permettant la découverte de mobilier et structures gallo-romaines (CAG 63/2, p. 33-40). Diverses prospections demeurent cependant négatives.

A partir des années 1930, le site des Côtes de Clermont fait l'objet d'une polémique locale quant à l'implantation du site de Gergovie. Le site fut alors fouillé par un de ses partisans, Paul Eychart, dès 1952. Le sanctuaire, découvert en 1932, fut fouillé au cours de cette violente polémique par P. Eychart de 1957 à 1961 (Eychart 1969, 1974). L'interprétation est celle d'un « temple constitué d'un double *fanum* accolé à un édifice à colonnes » (Eychart 1973 p.90). En 1987-1988, de nombreux sondages (près de 200) sont réalisés par Gérard Vernet. Ils n'ont montré la présence d'aucune structure. L'étude du site a été reprise par I. Fauduet et B. Cléménçon (Fauduet et Cléménçon 2003). Ces fouilles, ayant pour but de vérifier à la fois les plans et la stratigraphie du sanctuaire, ont mis en doute la présence d'un second temple et ont montré la faiblesse de l'état de conservation des couches archéologiques. Le site est occupé du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Quelques structures datées de La Tène finale ont toutefois été observées.

#### Occupations antérieures au sanctuaire

Un « fond de cabane » a été distingué sous le mur du portique et sous le dallage. Il s'agit d'une fosse de 3 m de diamètre et de 0,30 m de profondeur, comblée de mobilier (céramique et objets métalliques) daté de LTD1 dans un sédiment cendré. Une deuxième fosse charbonneuse a été distinguée plus à l'est. Elle contenait le même type de céramique que la fosse précédente.

L'ensemble de ce mobilier, à la fois par sa datation et le type de mobilier concerné, atteste



Fig. 3 : Plan des structures de Blanzat dégagées par P. Eychart, d'après Eychart 1974.

la présence d'un habitat de type ferme sur le site, habitat qui a été abandonné par la suite. Aucun mobilier rattachable à une occupation de LTD2 n'a pu être distingué.

#### Le sanctuaire d'époque romaine

Le sanctuaire (fig.3) est constitué de trois bâtiments, soit deux *fana* et une structure annexe interprétée comme une curie (ou grande *cella*). L'ensemble est compris dans un espace estimé de 26,5 m de côté. La plupart des murs sont très fortement érodés et de ce fait restitués par l'inventeur par symétrie (un mur subsistait pour le *fanum* est, et un mur est restitué d'après les traces de mortier). Une lecture plus objective du plan, en excluant les projections par symétrie, permet de douter de l'existence du deuxième temple. Les recherches menées sur le site en 2005 par I. Fauduet confortent cette incertitude. L'ensemble apparaît davantage comme un sanctuaire composé d'une galerie monumentale entourant un temple de plan centré.

#### Le péribole

Constitué par divers murs parallèles, la structure interprétée comme une curie par les fouilleurs peut probablement être rattachée au système de clôture de l'édifice, de même que les murs associés au temple est. Le mur D, considéré comme le mur d'enceinte ne semble pas dépasser le niveau d'installation des bases de colonnes. Il pourrait donc s'agir d'un mur

de terrasse permettant la délimitation d'un trottoir autour du sanctuaire. Le véritable mur de péribole pourrait être représenté par le mur C qui comporte en façade une colonnade. Une vingtaine de fragments de colonnes en arkose a été distinguée, associée à des fragments de bases et de chapiteaux corinthiens. Le style des colonnes et des chapiteaux les placent dans le II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. L'ensemble A B C formerait alors une galerie à deux nefs, ouverte sur la cour et présentant, depuis l'extérieur, une colonnade engagée en façade. L'accès d'une nef à l'autre se faisait par l'accès au centre, mais aussi peut être par le sud, depuis un espace dallé qui pourrait constituer une entrée au sanctuaire.

Le pilier E devait être couvert, puisqu'il conservait encore son décor de stuc noir et bleu. Sa localisation dans l'axe du retour ouest du mur B, plaiderait en faveur d'une structure porteuse de type pilier ou base de colonne, qui pourrait participer au système d'entrée du sanctuaire.

#### Constructions internes

Seul le temple ouest était bien conservé, avec une entrée à l'est. A l'ouest il s'appuie directement sur le rocher alors que, sur le côté oriental, il est établi sur un podium de pierres compensant le pendage.

Sa *cella*, de 7,80 m de côté, n'est construite que sur ses trois faces, et son côté est ouverte intégralement sur la galerie, formant un bâtiment de 10 m de longueur environ. Dans l'angle nord-est du temple, un massif quadrangulaire, de près de 3 m de côté, a été accolé. Sa fonction est indéfinie, son utilisation semble plus tardive. La façade est du temple a été arrachée par l'installation d'une structure carrée en pierres sèches datée d'époque médiévale.

Le nouveau dégagement réalisé en 2005 permet d'assurer que le temple était construit en blocs de grès, tout comme les annexes, alors que le deuxième temple n'est pas avéré. Les structures rattachées à ce dernier bâtiment pourraient donc faire partie du système de fermeture du sanctuaire.

A l'est du temple ouest, un dallage se prolonge jusqu'aux structures est (« *fanum est* ») et probablement également au nord.

Dans une tranchée réalisée à l'est du mur du péribole D, on note la présence de traces d'incendie associées à une monnaie d'Antonin le Pieu qui, associée au mobilier céramique recueilli sur cette zone, permettrait de placer la destruction de cet édifice au III<sup>e</sup> s.

#### Synthèse/datation

Le premier bâtiment pourrait avoir été édifié dès l'époque augustéenne, comme en témoigne le mobilier. Une réfection de l'ensemble semble avoir lieu au II<sup>e</sup> s, avec une monumentalisation sous la forme d'une colonnade. L'ensemble pourrait avoir été détruit à la fin du III<sup>e</sup> s. par un incendie.

## Chamalières, le sanctuaire des Sources des Roches

Dans les années 1845 et 1850, divers ex-voto furent mis au jour à l'ouest de Clermont-Ferrand. Il s'agissait de statuettes en bois, de petits vases en céramique blanche ainsi que de monnaies du Bas Empire. L'ensemble de ce mobilier a disparu (Romeuf 1986 ; Romeuf et Dumontet 2000).

Des fouilles sont organisées en 1960 et 1968, puis une dernière campagne est réalisée en 1971. Ces recherches, menées jusqu'au rocher naturel situé à 5,5 m de profondeur, mettent au jour de nombreux tessons, un lot de monnaies ainsi qu'un dépôt de quelque 3000 statuettes votives en bois. L'eau a creusé de manière naturelle une cuvette d'une vingtaine de mètres de côté. A leur point d'émergence, les sources ont formé des trous plus ou moins larges qui ont permis une concentration des dépôts. Aucune trace de bâtiment n'a été distinguée, la limite du gisement correspondant aux bords de la cuvette, qui montaient en pente douce, et sont consolidés par un cailloutis irrégulier.

Au total, près de 2000 statuettes votives en bois ont été découvertes dans les années 1960, puis près de 5000 fragments en 1971. Les stèles anthropomorphes présentaient un socle pointu montrant que la plupart devaient être plantées dans le sol. Au total, 1550 sculptures ainsi que 8850 fragments révèlent que près de 3000 ex-votos ont été déposés près ou dans la source. Les séries les plus importantes sont constituées par des stèles représentant des pèlerins, des plaquettes anatomiques (dont une en bronze représentant des yeux), ainsi que des plaquettes en bois qui devaient contenir des inscriptions ou des dessins. Sur l'ensemble du site, de la céramique était associée aux ex-votos. Au fond du plus grand bassin, une concentration de vases ainsi que des noix et des noisettes ont été recueillies. Quelques objets ont également été rattachés aux dépôts, notamment des récipients et des maillets. Les céramiques, pour la plupart complètes et intactes, se regroupent en coupes, petites coupes carénées, recouvertes d'un engobe blanc et décorées d'un ou plusieurs filets rouges et en fragments de céramiques beiges précoces. Des as de Nîmes et une monnaie de VERCA ont également été mis au jour dans ce dépôt. L'ensemble du lot monétaire se caractérise par des pièces dont la datation s'étend sur un peu moins d'un siècle, entre LTD2b et Tibère. Le corpus est composé de trois monnaies des Rèmes aux trois têtes nues, REMO-REMO, d'une GERMANVS INDVTILLI L., d'un bronze CONTOVTOS, de six VERCA, de 25 as de Nîmes, d'une monnaie à la proue, quatre *quadrantes* d'Auguste, deux *semisses* d'Auguste ou Tibère à l'autel de Lyon.

Une lame de plomb gravée avec une inscription gauloise soulève encore des discussions quant à son interprétation. Il pourrait s'agir d'une incantation druidique pour lier le lieu Maponos.

La rareté de la sigillée et le faciès monétaire évoquent une occupation dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. L'abandon du site a pu se dérouler à la fin du règne d'Auguste.

Quelques analyses dendrochronologiques ont montré que certains bois utilisés étaient plus anciens. Ces données ont entraîné une réévaluation du site, fondée à la fois sur ces bois et sur l'interprétation du texte en langue gauloise d'un dieu Maponos au nom indigène. De ce fait, la source pourrait éventuellement avoir fonctionné dès l'époque gauloise. Toutefois, force est de constater qu'outre les quelques monnaies pouvant se rattacher à la phase succédant à la Conquête, aucun élément matériel ne permet de démontrer une telle hypothèse.

## Clermont-Ferrand, Le Brézet

Localisé sur la commune de Clermont-Ferrand, à l'est de l'agglomération, le site du Brézet a été rattaché à l'agglomération laténienne d'Aulnat. Située entre deux cours d'eau formant une dépression, la zone paraît peu propice à l'implantation d'un habitat (fig. 4). Le cadre chronologique principal de l'agglomération couvre les phases de LT C2 à LT D, extrême fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Néanmoins, plusieurs occupations plus anciennes sont attestées comme au



Fig. 4 : Plan d'ensembles de structures distinguées dans le quartier du Brézet (P. Combes in Vernet *et al.* 2005).

néolithique, ainsi qu'à la fin de l'âge du bronze/début du Premier âge du Fer sous la forme de nécropoles. A l'époque romaine en Gaule, un temple à plan centré s'installe à proximité (Poux et Vernet 2001, Vernet *et alii* 2005, CAG 63/1, p. 95, Desforges *et alii* 1970, p. 450-451).

Ce *fanum*, découvert lors d'un élargissement de la rue Blériot (fig. 5), n'a été que partiellement dégagé. Sa *cella* de 3,20 m de côté comporte un sol en béton qui s'implante sur un niveau composé de tuiles et céramiques issues vraisemblablement d'un bâtiment antérieur. La galerie, large de 1,20 m, est également bétonnée. Son sol conservait notamment une monnaie de Marc Aurèle, un manche de couteau en os sculpté avec une figure de chien. Divers éléments mobiliers laissent supposer une occupation antérieure du site, sans lien avec la moindre structure. Seul le temple a été étudié, aucun élément l'entourant n'a été distingué (péribole, autel, etc.).

Une fouille dirigée par l'INRAP a mis au jour une installation vaste installation d'époque laténienne. Ses différentes caractéristiques ne permettent pas de rattacher cette structure à de l'habitat. Au contraire, plusieurs éléments (nombre important d'amphores, disposition dans des puits, dépôts d'animaux complets en sépulture ou en quartiers dans des fossés) plaident en faveur d'une interprétation culturelle. A cette installation s'ajoutent des niveaux d'occupation antérieure.

#### Occupation antérieure :

L'occupation du néolithique ancien est composée d'épandages de mobilier (faune et céramique) non organisés. Ils sont associés à des dépôts volontaires comme des vases ou des amas organisés de pierres. Ces ensembles ne peuvent vraisemblablement pas être interprétés comme des structures d'habitat.

Au néolithique moyen, il s'agit d'une vaste zone funéraire dotée d'une véritable organisation. Puis le site connaît une occupation à l'âge du bronze, avec des pratiques funéraires complexes et variées sans organisation. Quelques dépôts particuliers associant crânes de caprinés et/ou bovinés à de la céramique montrent la présence de pratiques rituelles particulières.

#### Epoque laténienne (fig. 6 et 7).:

Vaste espace marécageux, l'ensemble est structuré à l'époque laténienne par des fossés espacés d'une centaine de mètres. C'est à cette période que se rattachent la plupart des structures découvertes, du milieu du II<sup>e</sup> s. au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. L'ensemble du site a été distingué en trois zones (A, B et C). Cette phase d'occupation est marquée par la présence d'épandages, de fosses, fossés et de puits.

Situé au nord-ouest de la zone C, un bâtiment de 6 x 4 m constitue la principale structure. Ouvert sur le côté nord et reposant sur un solin de pierres sèches encadré par plusieurs poteaux porteurs, il a été interprété comme un bâtiment à vocation utilitaire ou collective. Il est représenté par des murets en roche calcaire et quelques blocs de basalte et granit. Plusieurs

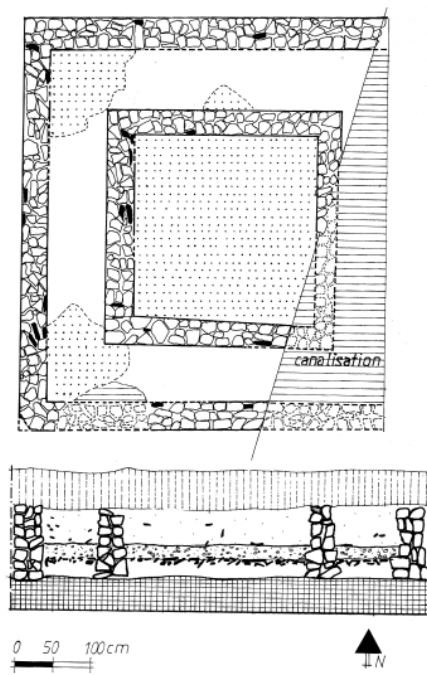


Fig. 5 : Plan du temple à plan centré dégagé au Brézet, rue Blériot, in CAG 63/1, p. 95 d'après Fournier 1970, p. 450-451.

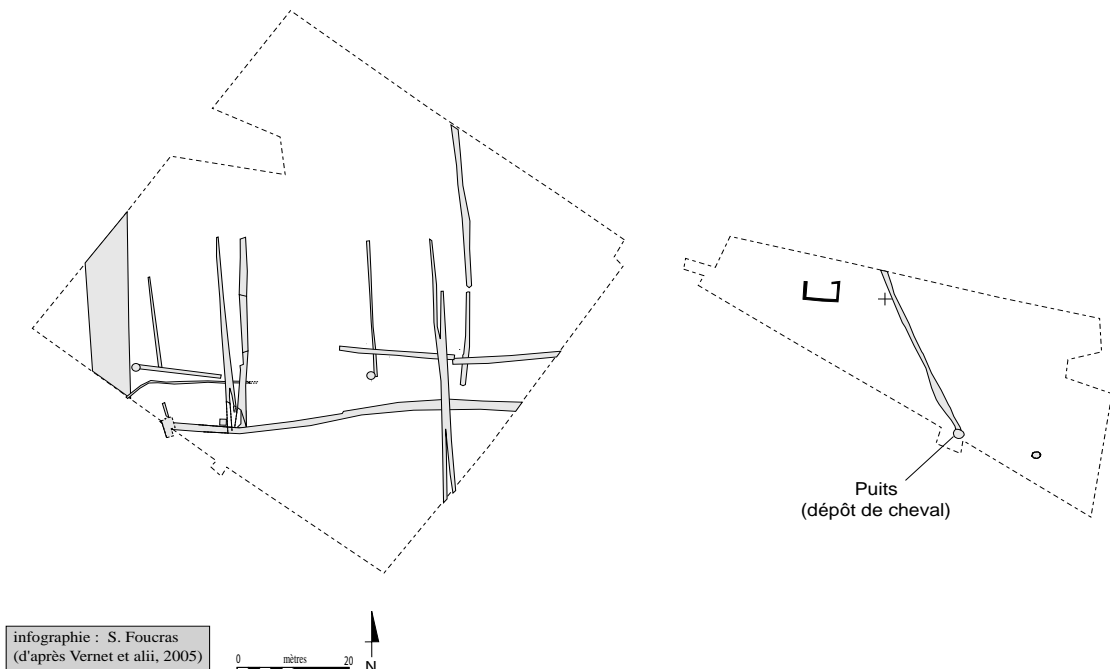


Fig. 6 : Plan des deux zones ayant livré une occupation laténienne. Zone A à l'ouest. Zone C à l'est. (In Foucras 2010, p. 46)



fragments de meule ont été utilisés en remploi. Le muret est, le mieux conservé, présente une largeur de 0,40 m. Aucune trace de calage de poteau n'a pu être observée. Au nord, une interruption des blocs de 3,25 m de long est encadrée de part et d'autre par des concentrations de pierres qui ont été interprétées comme des calages de poteaux. Le démontage des murets a permis de voir qu'ils s'implantaient sur une série de pieux en bois d'un diamètre de 0,60 m en moyenne, pour une hauteur conservée de 0,60 m. L'espace entre chaque pieu varie de 1,15 à 1,50 m. Ils constituent un premier bâtiment en bois.

A l'intérieur de celui-ci, une excavation d'une profondeur maximale de 0,50 m permet de préciser que le bâtiment était semi-enterré. A l'intérieur, au centre et sur le côté intérieur de l'ouverture nord, une fosse rectangulaire de 1,75 par 1,50 m (C/F452) pour une profondeur de 0,25 m a été comblée de blocs de calcaire et basalte, avec pour seul mobilier un fémur humain d'un sujet jeune adulte. Sur le côté sud, pratiquement au centre, un fragment de prisme basaltique longeait le mur à l'intérieur du bâtiment. Il s'agit d'un hexagone de 0,30 m de large pour une hauteur de 0,20 m.

Cet état correspond à la phase d'occupation principale du bâtiment. Les vestiges mobiliers sont pratiquement absents, l'intérieur du bâtiment a sans doute été soigneusement nettoyé avant que le remblai de sable ne soit installé (Vernet 2005, p. 160). A l'intérieur de la structure, un remplissage de sable a livré un mobilier pauvre, mais qui a pu être rattaché à LT D1. Ce remplissage, d'après l'étude micromorphologique, a été mis en place en milieux aqueux comme pour des alluvions classiques (Vernet 2005, p. 159).

Un fossé en U (largeur de 1,25 m pour une profondeur de 0,3 m), situé sous les solins, est associé à un niveau d'occupation ainsi qu'à un trou de poteau. La présence de céramiques bien conservées montre qu'il s'agit d'un bâtiment daté entre la transition entre l'âge du bronze final et le Premier âge du Fer et le Hallstatt D2/3.

L'épandage 288 est composé par des tessons de céramique de petite taille provenant vraisemblablement d'un bris intentionnel, alors que la faune est disposée à plat et sans fragmentation importante (une mâchoire de bœuf complète).

Le niveau dégagé au premier décapage semble avoir fonctionné jusqu'à l'époque augustéenne et le début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Le bâtiment rectangulaire avec son ouverture monumentale au nord présente une fosse rectangulaire juste en retrait de l'entrée. Cette structure est interprétée comme un autel creux. Un prisme basaltique contre le bord sud pourrait constituer une pierre d'autel.

PUITS : Sept puits ou fosses ont été distingués sur le site, dont un puits profond de 1,50 m. Son sommet est recoupé par une fosse dans laquelle a été déposé un cheval. Il avait dans la bouche une rondelle de céramique et un coffret contenant un ensemble d'objets métalliques liés au harnachement était placé entre ses pattes. Un élément en bronze pourrait se rapprocher

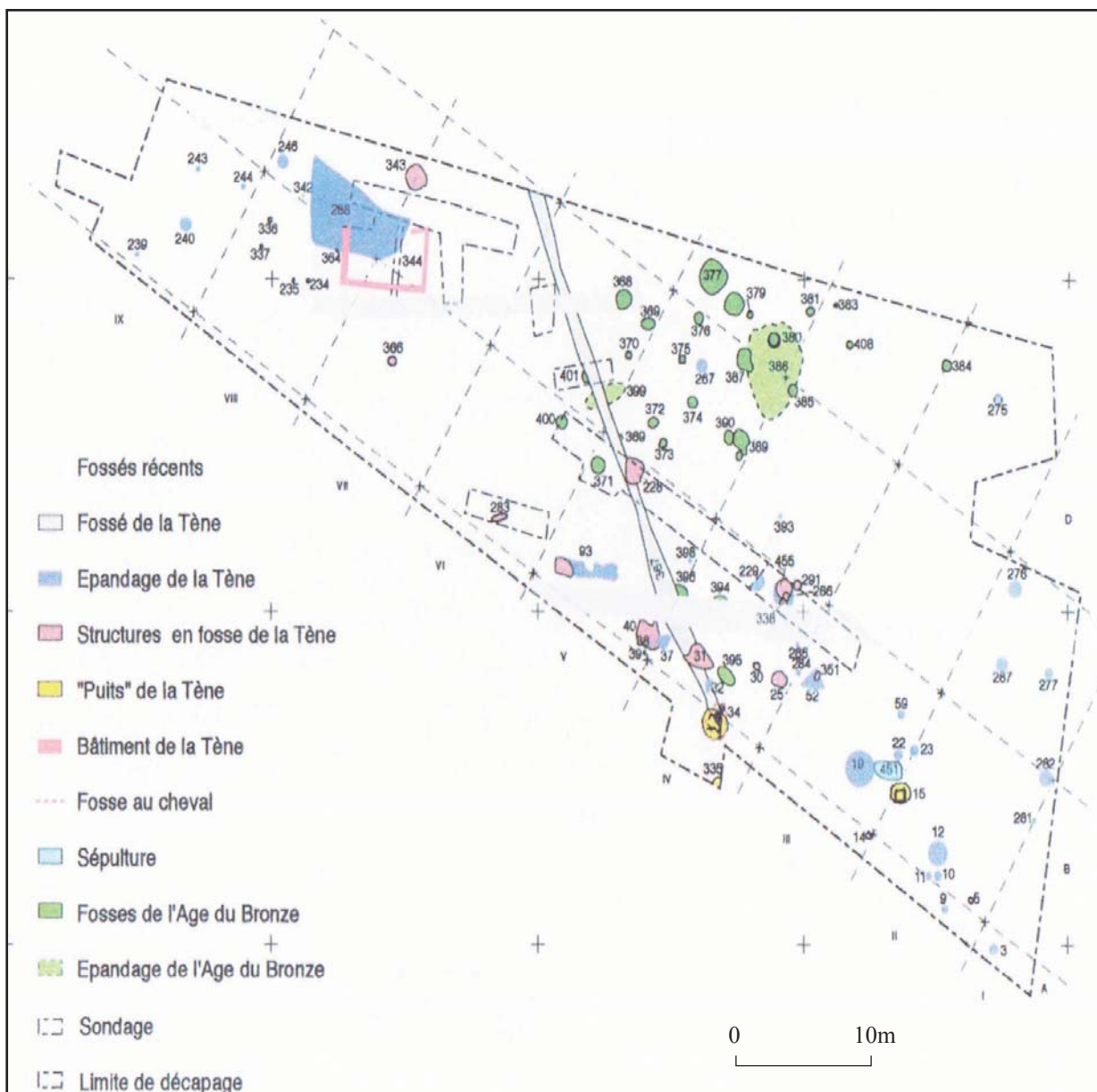


Fig. 7 : Plan des vestiges de la zone C. (In Vernet *et al.* 2005, DAO P. Combes.)

d'un torque, sans qu'il soit possible de l'affirmer.

D'autres puits étaient comblés de nombreux fragments d'amphores. L'un d'entre eux comprenait un cuvelage de bois délimitant une sorte de banquette. A sa base, trois panses complètes d'amphores étaient associées à une meule en basalte. Rapprochés des puits d'Agen ou de Toulouse, leur interprétation culturelle peut toutefois être nuancée. En effet, la découverte de nouveaux puits toulousains a permis aux archéologues de revoir leurs hypothèses en faveur d'une vision plus fonctionnelle de ces puisards. Ils permettaient vraisemblablement de drainer les zones humides. Cette fonction peut tout aussi bien être avancée dans le cas des structures du Brézet, d'autant que plusieurs puits sont en connexion directe avec les fossés qui structurent cet espace. Le mobilier déposé avant leur abandon peut correspondre à un rituel de « fermeture » de structures en creux. Une fonction culturelle seule, bien que possible, peut

également être associée ou même remplacer une fonction utilitaire.

AUTRES :

Les épandages : il s'agit de concentrations de fragments de céramiques, d'amphores et de faune, rejetés sur le sol. Certains épandages ont montré une organisation interne, assurant leur interprétation comme véritable dépôt agencé. Ils ne résultent pas d'un rejet. Ainsi la fosse C/F93 est caractérisée par une concentration de mobilier de forme ovalaire dans sa partie ouest. Celle-ci est organisée autour d'un élément central : un fragment en terre cuite architecturale découpé en forme de rondelle. Cette disposition singulière nous permet d'exclure la simple coïncidence et atteste davantage une véritable organisation de ces éléments.

Les fosses : la majorité de ces structures se présente sous la forme d'une cuvette ovalaire peu profonde, sans organisation particulière de mobilier, à l'exception de C/F93 décrite précédemment et C/F25. Là, plusieurs panses d'amphores complètes ou fragmentées, dont le pied et le col ont été découpés, ont été disposées à plat dans la structure, avec la panse la plus complète au centre.

L'ensemble des structures ou aménagements, notamment les céramiques et la quantité importante d'amphores à vin, plaident en faveur d'une vocation collective voire culturelle de cette zone. On peut plus particulièrement mentionner la présence d'un dépôt d'amphores disposées en couronne autour d'un col fiché à la verticale dans le sol, au centre duquel se trouvait un dé en os.

Une fois encore, les nouvelles découvertes de Toulouse permettent de relativiser ces données. Sur ce site où des centaines de milliers d'amphores ont transité, la plupart ont été réemployées afin de stabiliser des niveaux de sol. La vocation domestique et artisanale de ce site ne laisse que peu de doutes, permettant de remettre en perspective la vocation du site du Brézet.

Le caractère funéraire, collectif et rituel de cette zone fait peu de doute. Toutefois, l'absence de structure de délimitation qui marquerait une frontière entre espace sacré et profane, élément caractéristique de la définition du sanctuaire, de même que la spécificité des structures, ne permet pas de rattacher ce site à la série des sanctuaires à proprement parler. Le déplacement de l'espace sacré à l'époque romaine en Gaule pourrait appuyer ce raisonnement. Ce site semble correspondre davantage à un lieu de dépôt culturel ponctuel, dans un site marécageux. Son caractère culturel, s'il est assuré, ne semble pas correspondre à une activité permanente, mais davantage à un espace naturel sacré, où les structures à fonction drainantes ont permis la réalisation de divers rituels, certains vraisemblablement à caractère chtonien. La présence de structures à caractère culturel non clairement attesté et/ou dégagées partiellement, à la fois pour l'époque laténienne et l'époque romaine en Gaule, qui de plus ne se situent pas strictement au même emplacement et que la continuité temporelle ne soit pas assurée, ne permet pas de conserver ce site au sein du corpus.

## Clermont-Ferrand, Temple de Jaude

Situé au cœur de la ville de Clermont-Ferrand, le temple de Jaude, interprété comme étant celui de Vasso Galate, a été découvert dans les années 1940 et 1960 ainsi qu'en 1970 par des sondages ou divers travaux de construction d'immeuble (fig. 8). L'élément le plus caractéristique qui en subsiste est le « Mur des Sarrasins », mur gallo-romain en petit appareil et assises de briques, conservé en élévation, désormais situé entre des immeubles édifiés des années 1960 à 1980 (Fournier 1972 ; Exposition sanctuaires arvernes, p. 55-57 ; Péchoux 2010, p. 230 sq.).

Le bâtiment ainsi dégagé a été interprété comme un temple, toutefois aucun élément n'a pu être rapproché d'une structure de délimitation de type mur de péribole. De la même manière, aucune structure préromaine n'a pu être distinguée, sauf un mobilier restreint dans la couche de remblai inférieur qui ne peut démontrer la présence d'une occupation cultuelle antérieure.

Un premier état de l'édifice est marqué par la présence de blocs (en calcaire ou arkose) en grand appareil utilisés en remploi. Il s'agit de colonnes engagées, de quatre types de chapiteau, ainsi qu'un bloc de frise et cinq types de corniche.

Des murs ont été découverts noyés dans le béton du sol de la *cella*. Ils formaient une pièce de même orientation que la *cella* plus récente et de dimensions légèrement inférieures. A l'intérieur du temple se trouvait un bassin de 15 m de côté, fermé par un hémicycle côté ouest. Puis un exhaussement des sols a été réalisé.

Dans un deuxième temps, au milieu du II<sup>e</sup> s., le bâtiment est reconstruit. Il s'agit de l'état de construction le mieux connu. Le temple présente vraisemblablement un plan rectangulaire, orienté à l'est et surélevé par un podium d'environ 5 m par rapport au sol extérieur. La limite nord est marquée par la présence du mur des Sarrasins. Au sud, le niveau d'arasement n'a permis le dégagement que de deux tronçons de murs. Le mur ouest n'a pu être distingué, il s'implantait raisonnablement sur le mur antérieur.

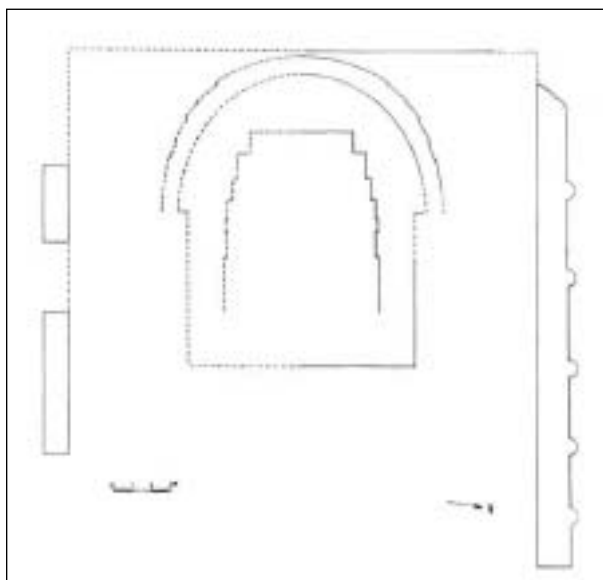


Fig. 8 : Restitution des structures du temple de Jaude. (In Fournier 1972)

La partie est du bâtiment n'a pas fait l'objet de travaux.

Les murs nord et sud se présentent sur une largeur de 1,80 m, et sont édifiés en petit appareil

volcanique avec un chaînage de briques. Le mur nord est conservé sur une longueur de 22,30 m pour une hauteur de 7 m environ. Il pourrait se poursuivre sous le château médiéval, portant sa longueur totale à au moins 35 m.

Les dimensions estimées de la *cella* sont de 24 par 30 m minimum. Elle s'installe sur un podium qui a été majoritairement reconnu dans sa partie sud. Il s'agit d'une plate-forme d'une hauteur de 3 à 3,50 m au sud et à l'ouest et 1,80 m au nord. Au sud, le podium forme plusieurs paliers successifs. Il est constitué par un épais remblai de terre rapportée maintenu par les murs de l'état antérieur. Le remblai sert d'appui à un imposant niveau de mortier, dont le niveau supérieur est formé de tuileau d'une épaisseur de 0,10 à 0,20 m contre l'humidité du sous-sol. Le sol forme un gradin en hémicycle au nord-ouest. Au fond de la pièce se distingue un bassin. La présence d'eau n'a pas permis d'en réaliser la fouille. Ses parois sont hautes de 1,30 m, pour une structure de 9 x 7 m.

Le décor du monument (colonnes, plaques de marbre polychrome, pilastres, chapiteaux, etc.), ainsi que les dimensions de l'édifice, plaident pour un vaste bâtiment public.

## Clermont-Ferrand, ZAC de Trémonteix

Fouillé en 2010 par l'INRAP dans le cadre de l'aménagement d'une ZAC, le site de Trémonteix, sur le flanc nord-ouest de Clermont-Ferrand, est caractérisé par une longue occupation couvrant à la fois l'époque antique et médiévale. Il s'agit notamment d'un vaste domaine rural associé à un sanctuaire à double temple au III<sup>e</sup>s. Ce dernier, compris sans doute dans le fonctionnement de la villa, ne saurait être considéré comme un sanctuaire indépendant ou d'une communauté étendue.

Il s'agit de deux temples assez similaires, de plan centré, dont l'état de conservation est assez exceptionnel, puisque les murs sont conservés sur une hauteur supérieure à 1 m, et comportent encore leurs enduits peints. Seules leurs moitiés est ont été dégagées. Le temple nord, de plus de 12 m de côté, est précédé d'un dallage. Le temple sud, de plus de 9 m de côté, contenait au centre de sa *cella* un bassin permettant de récolter l'eau d'une source.

Aucun mobilier rattachable à LT D n'a été distingué sur ce site. Son étude est en cours.

## Le Mont Dore

La découverte en 1817 d'un ensemble de piscines, puis de plusieurs salles sur hypocauste lors de fouilles en 1865, prouve l'existence d'un édifice à fonction thermale (CAG 63/2, p. 92-200 ; Pasumot, Grivaud 1810-1813 ; Bouillet 1874). Plusieurs fragments de statues y sont mis au jour, ainsi qu'un autel à *Dea Sianna*, laissant supposer également la présence d'un ensemble cultuel. En effet, à quelques distances du grand bassin, un temple a été dégagé (fig. 9). Découvert au XVIII<sup>e</sup> s., il ne subsistait alors que des fragments dans le mur de fondation d'une

maison. Différents dessins de Pasumot représentent une portion d'une colonne de près d'un mètre de diamètre dans laquelle une colonne de 0,3 m de diamètre est engagée.

J.-B. Bouillet précise que le soubassement de son portique, une sculpture, l'escalier, plusieurs tronçons de colonnes, ainsi que les murs de la *cella* sur presque un mètre de hauteur sont toujours conservés. Le bâtiment a une orientation est-ouest. Ses dimensions sont de 21,46 m de long pour une largeur de 14,15 m, avec une *cella* de 10 x 7,35 m, dont le vestibule, précédé d'un escalier de cinq marches, atteint les 4,12 m. Le portique de façade se présente sur 3,75 m de large et la galerie entourant la *cella* sur 2,23 m de large.

L'autel en lave avec couronnement a été mis au jour à proximité, permettant de connaître une divinité honorée dans ce sanctuaire, voire la divinité tutélaire. Il porte une dédicace<sup>10</sup> CIL XIII n° 1536 (*Iulia Seve/ra, Siann[ae]./ V(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*). « Iulia Severa, à Sianna. Elle s'est acquittée volontiers de son vœu. »

Divers fragments sculptés ont été rattachés au temple, notamment des fragments de statues (tête d'empereur, jambe de cheval, aigle), ainsi que des blocs d'architecture (fragments de base de colonnes historiées, tambours de colonne et chapiteaux...). Tout autour du temple, des fragments de fronton, d'entablement et de colonnes ont été distingués.

Le temple est relié aux thermes par une cour entourée d'un portique d'une dizaine de mètres de long.

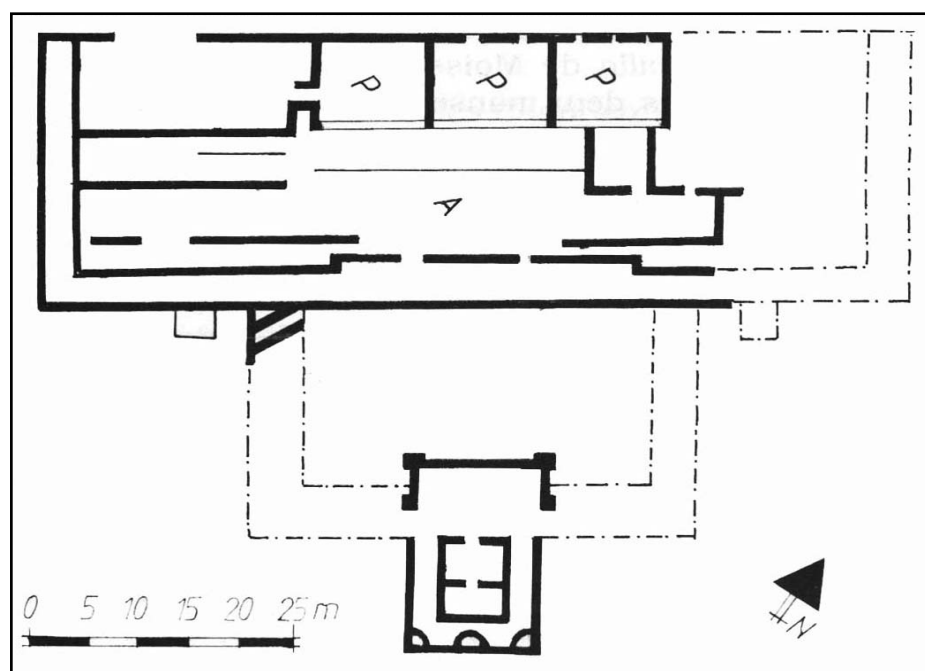


Fig. 9 : Plan du temple et des thermes. (In CAG 63/2, p.192, fig.82, d'après Ledru.)

## Murol, plateau de Rajat

A l'extrémité du plateau de Rajat, une fouille a été menée sur un sanctuaire de 1954 à 1957 (Verdier 1963). L'aire sacrée s'étend sur 20 x 20 m environ (CAG 63/2, p. 202-203) (fig. 9).

Seul a été dégagé le temple, construction de 4,40 m de côté avec un sol en mortier de tuileau, interprétée comme une *cella*. A l'est de cette pièce, un dallage de basalte formait une marche à 1,30 m du bâtiment, puis se prolongeait sur 7 à 8 m vers l'est. Le sanctuaire est entouré d'un mur à l'est et à l'ouest et par un « tertre » au nord. Entre le tertre et la *cella*, un deuxième bâtiment, de 3 x 5 m environ, où ont été retrouvées de petites statuettes en terre blanche et une statue en bronze de Harpocrate (ou Horus enfant). Une couche d'occupation à l'intérieur est datée de la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Une monnaie Epad, retrouvée hors stratigraphie, semble être un des seuls éléments à rattacher à une époque antérieure au Haut Empire et ne peut attester à elle seule l'ancienneté du sanctuaire.

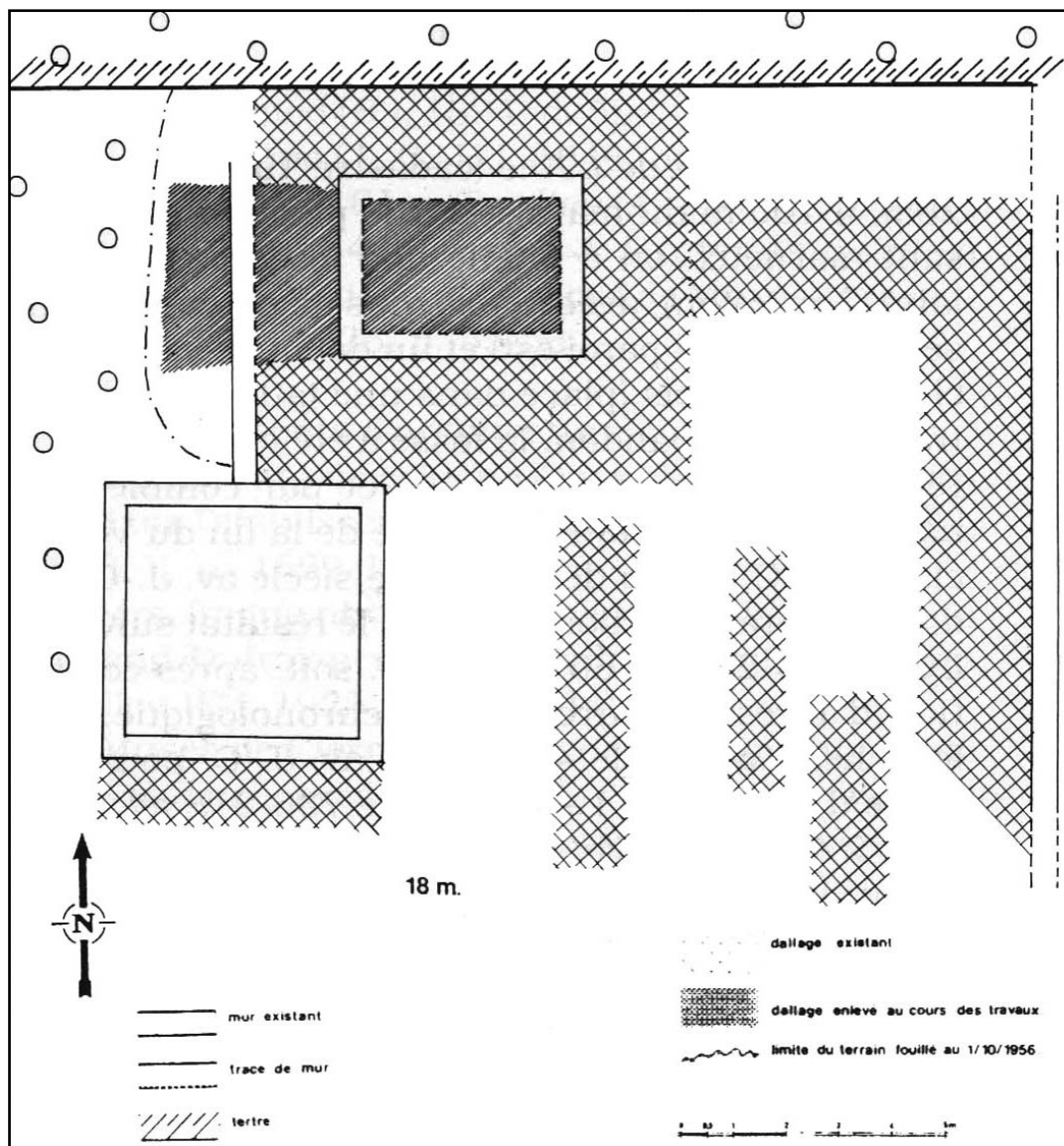


Fig. 10 : Plan du sanctuaire de Murol. (D'après Verdier in CAG 63/2, p.202).



Fig. 11 : Localisation du temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme, d'après CAG 63/2, p. 212-245



## Orcines, Le Puy de Dôme, Temple de Mercure

Dans l'attribution d'une occupation laténienne au sanctuaire du Puy de Dôme, la tradition a joué un rôle beaucoup plus fort que les faits archéologiques eux-mêmes. Si quelques objets, notamment métalliques, ont pu être distingués et rapprochés de l'époque de l'indépendance (comme des fers de lance ou des fragments d'amphores), aucune structure ne peut appuyer cette hypothèse. Quelques céramiques ont également pu être datées de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Ces dernières ne sauraient à elles seules attester le caractère cultuel de l'occupation, même si cette hypothèse est toujours envisageable (CAG 63/2, p. 212-245 ; Tardy et Paillet 2003 ; Mallay 1875 ; Audollent 1902 ; Fournier 1956).

Sur plus de 300 monnaies mises au jour en 1901, 1902 et 1906, moins de dix monnaies se rapportent à l'époque gauloise. Il s'agit de potins, deux bronzes EPAD au guerrier, un bronze à la légende DONNADV<sup>11</sup>, un bronze des Carnutes. A ces monnaies sont associées deux monnaies républicaines (un denier de M. Porcius Laeca émis en 125 av. J.-C. et un demi-as). Pour le reste, on ne compte pas moins de 80 monnaies d'Auguste, deux de Tibère, une de Claude, et neuf de Néron pour le seul I<sup>er</sup> siècle. Si aucune structure ne peut être rapprochée d'un temple du I<sup>er</sup> s., les nombreuses monnaies de l'époque ne cessent de relancer l'hypothèse d'une présence culturelle.

Le temple du II<sup>e</sup> s. est un des plus grands temples de Gaule (fig. 10). Utilisant des blocs issus d'un bâtiment érigé au milieu du I<sup>er</sup> s., il est constitué d'un vaste podium construit à flanc de colline, au sommet du Puy. Une grande *cella* de 15 m de largeur est entourée sur ses trois côtés par une galerie, et sa façade ouvre par six piliers sur une grande esplanade à laquelle on accède par une série de paliers et d'escaliers. Cet ensemble de 50 m de côté environ, délimité par un mur de terrasse servant de péribole, est entouré par quelques constructions.

Il s'agit d'un des temples principaux du territoire arverne, et, selon sa situation géographique et topographique, il représente probablement un symbole fort pour la cité. Si la présence de structures laténiennes ou même augustéennes ne peut être démontrée, la datation du mobilier plaide néanmoins en faveur d'une occupation précoce dont le caractère cultuel ne semble assuré qu'à partir du Haut Empire.

---

11 *Gallia* 1983, 43, p. 427.

## La Roche Blanche, Gergovie

Célèbre bataille opposant César à Vercingétorix, le site de Gergovie a longtemps fait débat. Dès que les structures en lien avec la guerre des Gaules furent identifiées et étudiées au XIX<sup>e</sup> s., le plateau a été considéré comme la capitale des Arvernes au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Ainsi, à l'exception des structures gallo-romaines, peu de fouilles ont été réalisées avant les années 1950. Toutefois, le mobilier des diverses collections privées est caractéristique d'une occupation datée de l'époque néolithique, de l'âge du Bronze, du Premier âge du Fer, puis de LT D2b au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., date à laquelle le site est abandonné au profit de la ville d'*Augustonemetum*.

Seules les fouilles réalisées depuis 2001 ont mis au jour des structures laténiennes, et elles ne semblent pas antérieures à la guerre des Gaules. Ainsi le sanctuaire de Gergovie, fouillé dans les années 1930, présente deux temples inscrits dans un quadriportique de 50 m de côté, vraisemblablement occupé jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> s. Les fouilles récentes ont démontré que l'installation de ce sanctuaire se faisait sur des structures nombreuses et datées de LT D2b. Leur traitement et les diverses phases de construction et d'évolution de ce sanctuaire, du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., en font un des sites majeurs de cette étude.

## La Sauvetat

Un sanctuaire a été repéré en prospection aérienne au pied du plateau de Corent, sur la commune de la Sauvetat, au lieu-dit des Gros Meuniers (catalogue sanctuaires arvernes, p. 11). Il s'agit d'un temple à plan centré entouré d'un péribole dont la façade est doublée. On note également la présence de structures annexes. Un second péribole semble apparaître sur les derniers clichés, notamment à l'est de la façade est. Des prospections au sol ont relevé une quantité importante d'éléments de construction, ainsi que de la céramique, l'ensemble serait datable des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. (CAG 63/2, p. 316-318 ; Mathieu 1835 p. 378-379 ; Jacomet 1982, p. 50).

En 2011, à l'occasion de la réalisation d'un sondage sur la voie qui passe à proximité de la structure, l'angle extérieur du mur de péribole a été dégagé. La superficie limitée de cette investigation, de même que l'état de conservation limité des structures découvertes, n'apportent que peu d'informations sur ce sanctuaire (Dacko 2011).

## Veyre-Monton, Corent

Avant les années 2000, le site de Corent a fait l'objet de très peu de fouilles, mais de nombreux ramassages qui ont enrichi les collections privées. Depuis 2001, des fouilles d'envergure sont menées, permettant une connaissance approfondie de ce site, chef-lieu majeur des Arvernes aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (M. Poux et M. Demierre (dir.), en cours).

Le mobilier issu à la fois des fouilles et des collections privées reflète une occupation qui s'étend depuis le néolithique, à l'âge du Bronze ancien, moyen et final, au Premier âge du Fer puis une riche occupation dès LT D1 jusqu'au IV<sup>e</sup> s. pour le sanctuaire.

Ce dernier se présente sous la forme d'un portique d'une cinquantaine de mètres de côté entourant un temple pour sa dernière phase d'occupation. Il succède à diverses phases d'évolution d'un espace sacré qui apparaît dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. sous la forme d'un grand fossé palissadé, remplacé par un quadriportique en bois entourant deux bâtiments culturels et diverses autres structures. L'ensemble est reconstruit sans discontinuité jusqu'au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Le site de Corent est l'un des rares sanctuaires en Auvergne, et à plus large échelle en Gaule, qui se caractérise par une continuité chronologique et fonctionnelle pendant plus de quatre siècles. En outre, il recouvre une période considérée comme charnière en Gaule : le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., soit une période de romanisation. Ceci en fait donc un site majeur du corpus.

## Voingt

Le site de Voingt, *vicus* en bordure de la voie d'Agrippa, est fouillé depuis le XVIII<sup>e</sup> s. Il s'agit vraisemblablement d'un *vicus* routier à la limite des territoires arverne et lémovice. Au sud, le site est délimité par les nécropoles. La zone la mieux connue reste celle où se situe le sanctuaire du Puy de Garde (CAG 63/2, p. 332-344 ; Boussahba 1992 ; Charbonneau 1957).

Le site a pu être occupé dès La Tène finale, mais les traces d'une véritable agglomération ne sont attestées qu'à partir de la construction de la voie d'Agrippa. Le mobilier révèle un abandon avant le III<sup>e</sup> s., sauf pour le sanctuaire occupé jusqu'au IV<sup>e</sup> s.

Le temple se trouve aux « Puys », et a pu avoir un lien avec la source située à moins de 600 m. Il s'agit d'un temple à plan centré de 12 x 11,5 m avec une *cella* de 6,6 x 6,20 m entourée d'une galerie d'une largeur de 2,20 m (fig. 12). Les murs sont recouverts d'enduits peints (panneaux rouges vermillon à décor à plantes aquatiques) et le sol est en béton avec incrustation de cailloux (*opus signinum*).

Divers sondages ont été réalisés, mettant au jour au centre de la *cella* des vestiges d'une construction en bois. Dans le sol de cette construction, des tessons de céramique façonnée sans tour<sup>12</sup>. A l'extérieur de la *cella*, une couche de cendre comportait des gobelets d'Aco. Le long du mur est, six couches de démolition et de remblai ont été relevées. Le niveau le plus ancien comprendrait du mobilier de la fin de La Tène ou du début de l'époque romaine.

Au sud, une couche d'incendie comprenait les éléments de toiture du *fanum*, des fragments d'antéfixes, quelques tessons en céramique commune dont deux avec les graffiti Tota et Totates.

---

12 Gallia 15, 1957, p. 238.

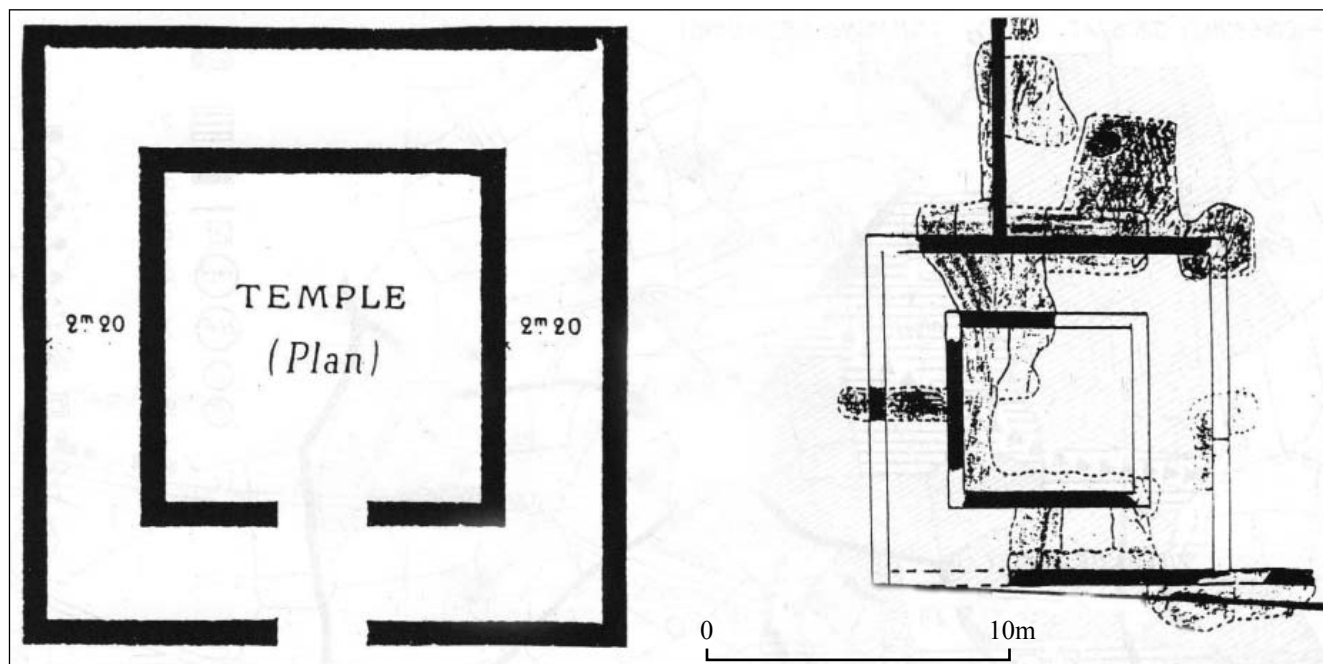


Fig. 12 : Temple du Puy-de-Garde à Voingt in CAG 63/2, p.334, d'après Charbonneau 1956.

Les monnaies comptent trois EPAD, deux Adcanaunos, un sesterce de Marc-Aurèle ou Commode, deux petits bronzes de Constantin I ou II, un petit bronze de Gratien (émis entre 367 et 383). Le long du mur de péribole, un denier de Marc Antoine (32-31) et un de Vespasien de 70-71 ont été découverts.

Quelques bâtiments ont été distingués le long du mur nord du péribole (une grande salle). Deux têtes en terre cuite de femmes, un homme sans tête, des antéfixes ainsi qu'une monnaie EPAD ont également été recueillis. Dans l'alignement du mur sud du péribole, à 26 m vers l'est, se trouvait un mur en petit appareil. A 20 m au nord de ce mur, un foyer contenait encore des cendres.

Le *fanum* semble donc avoir été construit en deux temps, d'abord un édifice en bois (époque augustéenne ?) puis le *fanum* en pierre avec ses dépendances qui pourraient dater du milieu du I<sup>er</sup> s.

## Conclusion : sites retenus

Le propos de cette étude portant sur l'évolution de l'organisation spatiale des sanctuaires entre époques laténienne et gallo-romaine, ainsi que sur les processus de romanisation, la plupart de ces sites ne peuvent qu'apporter des données modestes.

La majorité de ces sites ne présente une occupation qu'à partir de l'époque augustéenne — au plus tôt — et ils ne pourront de ce fait être considérés comme des exemples centraux pour cette étude. Ils peuvent néanmoins intervenir ponctuellement pour des études de détails d'un bâtiment particulier par exemple. C'est le cas des sites comme Trémonteix, Jaude, Murol,

Voingt ou encore la Sauvetat.

Pour d'autres, cette occupation, parfois remontant à LT D2 voire LT D1, est mal documentée. Ainsi au Puy de Dôme comme à Montluçon, si une quantité non négligeable de mobilier peut permettre d'assurer une occupation ancienne du site, aucune structure ou plan cohérent ne permet de les identifier clairement, et encore moins d'assurer leur caractère cultuel. Toutefois, la similarité des plans entre les sites de Corent, Gergovie et Montluçon invite à conserver ce dernier dans le corpus principal alors que le temple du Puy de Dôme sera développé en annexes et intégré comme un parallèle à l'analyse.

Un autre facteur important dans cette étude est la nécessité d'un plan clair et de bâtiments suffisamment dégagés afin d'en comprendre à la fois l'organisation spatiale et l'évolution chronologique. Or, sur le site de Blanzat, avec un état de conservation limité, nous ne pouvons distinguer quelles sont les structures liées à la première phase de construction. De plus, moins du quart du péribole, tel qu'il pourrait être restitué, a été mis au jour. Le même cas de figure se retrouve à Voingt et à Murol, où il manque à la fois un plan complet et l'évolution chronologique du site.

Afin de réaliser des comparaisons entre les sites, il est nécessaire que ceux-ci soient d'échelle comparable mais surtout de statut similaire. Ils doivent appartenir à la catégorie des sites possédant un caractère public, édifiés pour le déroulement d'un culte public. Ils se situent majoritairement au sein d'une agglomération ou en lien avec celle-ci, leur caractère public peut être assuré par la présence à proximité d'édifices comme des théâtres, comme à Corent et Tintignac, ou encore par l'échelle de leurs structures. Concernant le site de Tremonteix, on se trouve dans le cadre d'un sanctuaire en lien avec une villa, qui correspond de ce fait vraisemblablement à un culte privé. Le sanctuaire du Mont-Dore quant à lui est construit au sein même de thermes, et devait donc avoir un statut particulier.

Il est également nécessaire de distinguer les lieux sacrés des sanctuaires. Seuls ces derniers sont inclus dans cette étude. Ils sont marqués par la présence d'une structure de délimitation qui marque la limite entre le monde profane et le monde sacré, le péribole. Il peut s'agir d'un mur ou d'un fossé, avec palissade ou non. Dans les cas des sites comme Le Brézet ou encore Chamalières, on ne trouve aucune délimitation stricte de ces espaces. A Chamalières, le site n'a reçu aucun aménagement architectural. Si le caractère cultuel de ce site au Haut-Empire ne fait pas de doute, l'absence d'aménagements architecturaux limite de manière conséquente son intérêt dans le cadre de cette étude.

Le cas du Brézet est plus complexe. Aucune continuité culturelle entre époque laténienne et romaine n'est avérée (décalage entre les deux sites de près d'une centaine de mètres). Aucune structure de délimitation n'entoure ces espaces. La vocation et l'interprétation de ce site sont encore discutables. Si des pratiques rituelles sont avérées, elles pourraient être en lien avec le caractère sacré de cette zone marécageuse, et il pourrait avant tout s'agir d'un lieu sacré plus

qu'un sanctuaire.

Après ce bref examen des divers sites, il semble possible de conserver dans le corpus principal deux sites majeurs de l'espace arverne : le site de Corent, qui connaît une occupation dès le début de La Tène finale, ainsi que le sanctuaire de Gergovie, qui, si la fonction culturelle ne peut être assurée avant l'époque augustéenne, permet de soulever un certain nombre de points de questionnement quant à son origine. La similarité des échelles de ces sites et de leur sanctuaire montre une cohérence intéressante. A ces deux sites sont confrontés deux sanctuaires géographiquement proches que sont les sanctuaires des Hauts de Buffon à Montluçon et des arènes de Tintignac à Naves (fig. 2). Ces sites, situés hors du territoire arverne, mais dans le Massif Central, présentent eux aussi des similarités de plan, d'échelle et de chronologie qui reflète l'homogénéité du corpus. Ces sites seront présentés ici de manière détaillée afin de débattre à la fois de leur forme architecturale, de leur chronologie, et de leur fonction.

## Corpus

---

Seront présentés ici les quelques sites arvernes qui ont été retenus comme éléments essentiels pour cette étude, à savoir les sites de Corent, de Gergovie, des Hauts de Buffon à Montluçon et le site des Arènes de Tintignac à Naves. Ces sites sont ici présentés de manière plus développée que lors du chapitre précédent, afin de permettre de discuter à la fois de l'évolution chronologique de leurs structures, mais aussi de leur évolution fonctionnelle.

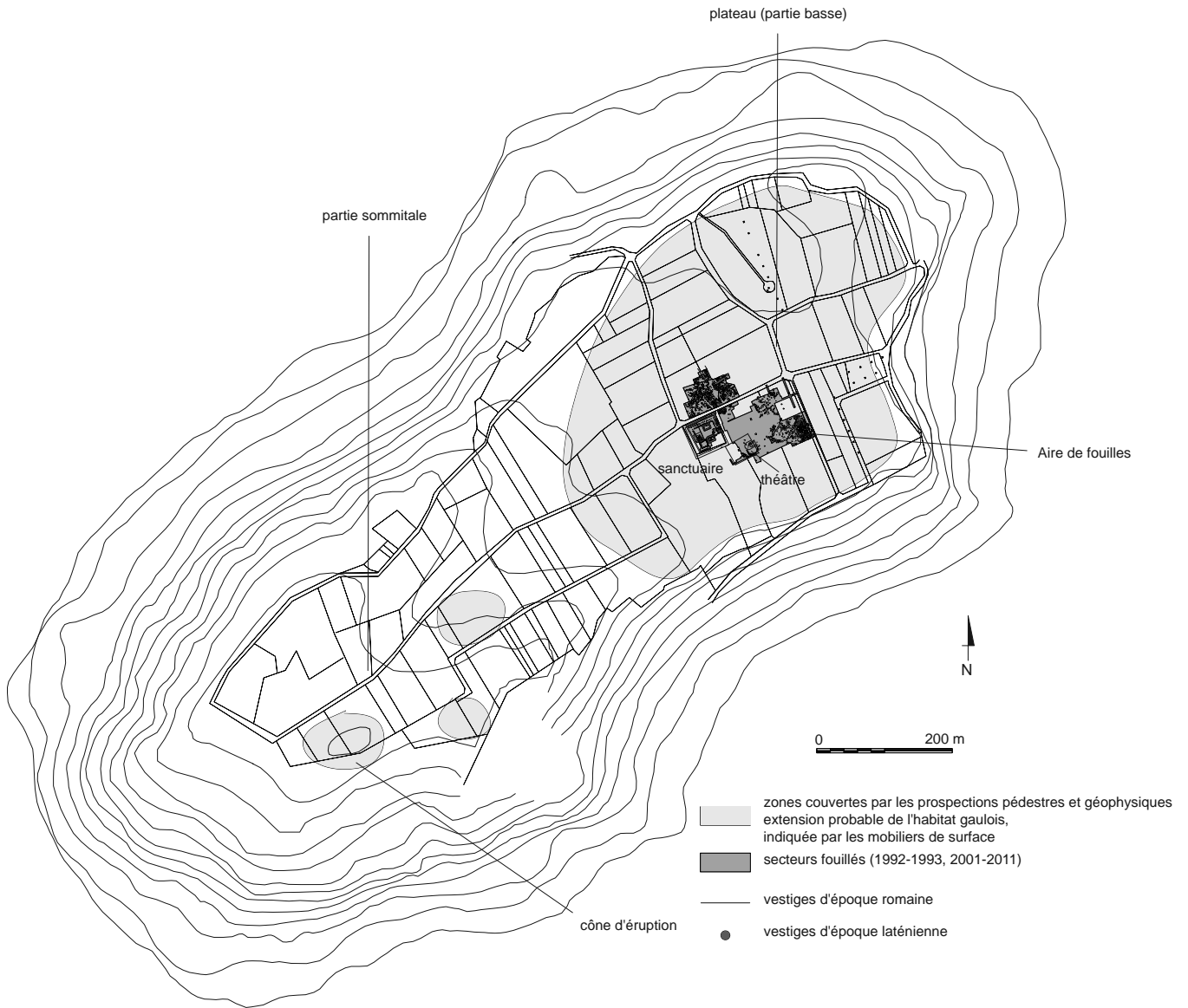


Fig. 13 : Plan de localisation des fouilles 1992-1993 et 2001-2010, d'après Poux 2010.



## Veyre-Monton, Corent<sup>13</sup>

### 1. Contextes géographique, géologique et historiographique

#### 1.1. Contextes géographique et géologique

Le plateau de Corent, ou « Puy de Corent », est situé à une quinzaine de kilomètres de la ville actuelle de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) et se partage entre les communes de Corent et de Veyre-Monton.

Le plateau correspond à une formation volcanique (fig. 13), vaste promontoire de direction sud-ouest/nord-est, se détachant nettement de la plaine de la Limagne et du cours de l'Allier qui serpente en contrebas, le long de son versant est. Situé à une altitude comprise entre 570 et 590 m NGF, il surplombe d'environ 270 m la plaine environnante. Il s'étend sur environ 1400 m de longueur pour une largeur moyenne de 500 m, couvrant ainsi une superficie voisine de 70 ha. Son substrat basaltique est entièrement recouvert d'une couche de terre végétale dont l'épaisseur varie entre 20 cm et 80 cm. Il s'interrompt à l'est et au sud, formant des falaises abruptes ; l'accès se réalisant par son versant nord.

Perpendiculaire au cours de l'Allier, le plateau de Corent verrouille l'accès à la plaine de Limagne, réduite à un étroit défilé fermé à l'est par le Puy Saint-Romain. Cette situation assurait le contrôle des voies de communication fluviales et terrestres reliant la Basse Auvergne à la Gaule méridionale. Il est protégé au sud et à l'est par de hautes falaises engendrées par l'érosion de ses pentes, qui en font une position naturellement fortifiée.

#### 1.2. Historique des recherches

La présence de vestiges préhistoriques, protohistoriques et antiques sur le Puy de Corent est connue depuis longtemps, bien avant la réalisation des premières fouilles. Les mobiliers qui remontent à la surface des terres labourées ou des pierriers témoignent d'une très longue séquence d'occupation, échelonnée du Néolithique final à la fin de l'époque romaine, en passant par l'âge du Bronze et la période hallstattienne.

---

<sup>13</sup> L'ensemble des données est issu à la fois des rapports de fouilles et de la publication mnographique (Poux et Demierre (dir.) en cours.). Avec l'aimable autorisation de Matthieu Poux.

### 1.2.1. Découvertes anciennes

Le site est connu depuis le XIX<sup>e</sup> siècle lorsqu'érudits et prospecteurs ramassent intensivement sur le plateau divers artefacts témoignant des diverses phases d'occupation du site, enrichissant ainsi collections privées et publiques des musées régionaux et nationaux. Cette pratique s'est intensifiée dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> s. avec le développement de l'agriculture et des techniques de détection, aboutissant parfois à un pillage systématique.

Les premières « fouilles » ont été effectuées dès la fin du XIX<sup>e</sup> s. Puis diverses prospections sont réalisées dans le courant du XX<sup>e</sup>, permettant la collecte d'un mobilier varié. Des fouilles ont mis au jour une cave maçonnée, comblée de mobilier de La Tène finale ou du début de l'époque romaine. D'autres fouilles ont découvert entre autres des « tessons hallstattiens », des structures maçonnées, un sol de béton de tuileau et de la céramique. D'autres prospections permettent de signaler la présence d'une nécropole. En 1969, une fouille de sauvetage motivée par l'extension de la carrière conduit à la découverte d'une sépulture collective datée de l'époque chasséenne.

Ces découvertes anciennes ont conduit à identifier l'existence, sur le plateau, d'une importante occupation d'époque néolithique, de l'âge du Bronze, du Premier et du Second âge du Fer. La présence d'un mobilier riche et varié daté de la fin de l'époque laténienne permet assez rapidement d'avancer l'hypothèse d'un *oppidum* important de la cité arverne. Dès les années 1960, le statut central de cette agglomération est établi. Cette dernière est considérée comme le chef-lieu du peuple arverne succédant à l'habitat ouvert d'Aulnat.

### 1.2.2. Prospections et sondages (1989-1993)

Dans les années 1980, des prospections systématiques, à la fois pédestres et géophysiques, sont réalisées. Elles sont associées à des survols aériens. Elles permettent de distinguer des zones à fort potentiel archéologique où sont implantés des sondages. La zone la mieux conservée, en ZI 59, fait l'objet de recherches plus extensives par la suite ; cette parcelle correspond à l'emplacement du sanctuaire.

Située au centre du plateau, en bordure du chemin principal qui le traverse longitudinalement, elle est matérialisée par des murets de pierre érigés suite à l'épierrement des champs alentour. Ses limites correspondent approximativement à celles du sanctuaire antique, la construction des murets ayant en partie protégé les maçonneries romaines de l'érosion.

Deux campagnes de fouille successives, organisées en 1992 et 1993, se sont surtout concentrées en limite nord de la parcelle, où les vestiges apparaissaient les mieux préservés. Deux tranchées d'une trentaine de mètres de long sur quatre mètres de large, disposées perpendiculairement de l'angle nord-est de la parcelle jusqu'à son centre ont été réalisées en 1993 (Collis *et al.*, 1993).

Ces premières fouilles permettent l'identification d'un grand sanctuaire d'époque romaine,

dont les limites semblent correspondre à celles de la parcelle explorée. Les vestiges d'une longue galerie maçonnée d'environ 60 m de côté sont reconnus sur une trentaine de mètres, le long du chemin marquant la limite septentrionale du champ. Un sondage restreint en limite sud du champ y révèle la présence de tracés de maçonnerie d'orientation cohérente avec le reste des vestiges, qui confortent la restitution d'une galerie périphérique.

### 1.2.3. Fouilles récentes (2001-2012)

Au début des années 2000, divers travaux portant sur les pratiques d'alimentation et de boisson collectives en Gaule préromaine, et notamment par Matthieu Poux qui voit dans ce site un potentiel insuffisamment exploité. Les campagnes de fouille réalisées de 2001 à 2005 ont entraîné le dégagement de la quasi-intégralité du sanctuaire, et la documentation de la grande majorité des vestiges conservés. Une fouille de surveillance des travaux liés à la mise en valeur du sanctuaire en 2009 a permis de compléter les données. Toutes les phases d'occupation attestées dans l'emprise de la parcelle, depuis le Néolithique jusqu'à l'époque romaine ont été

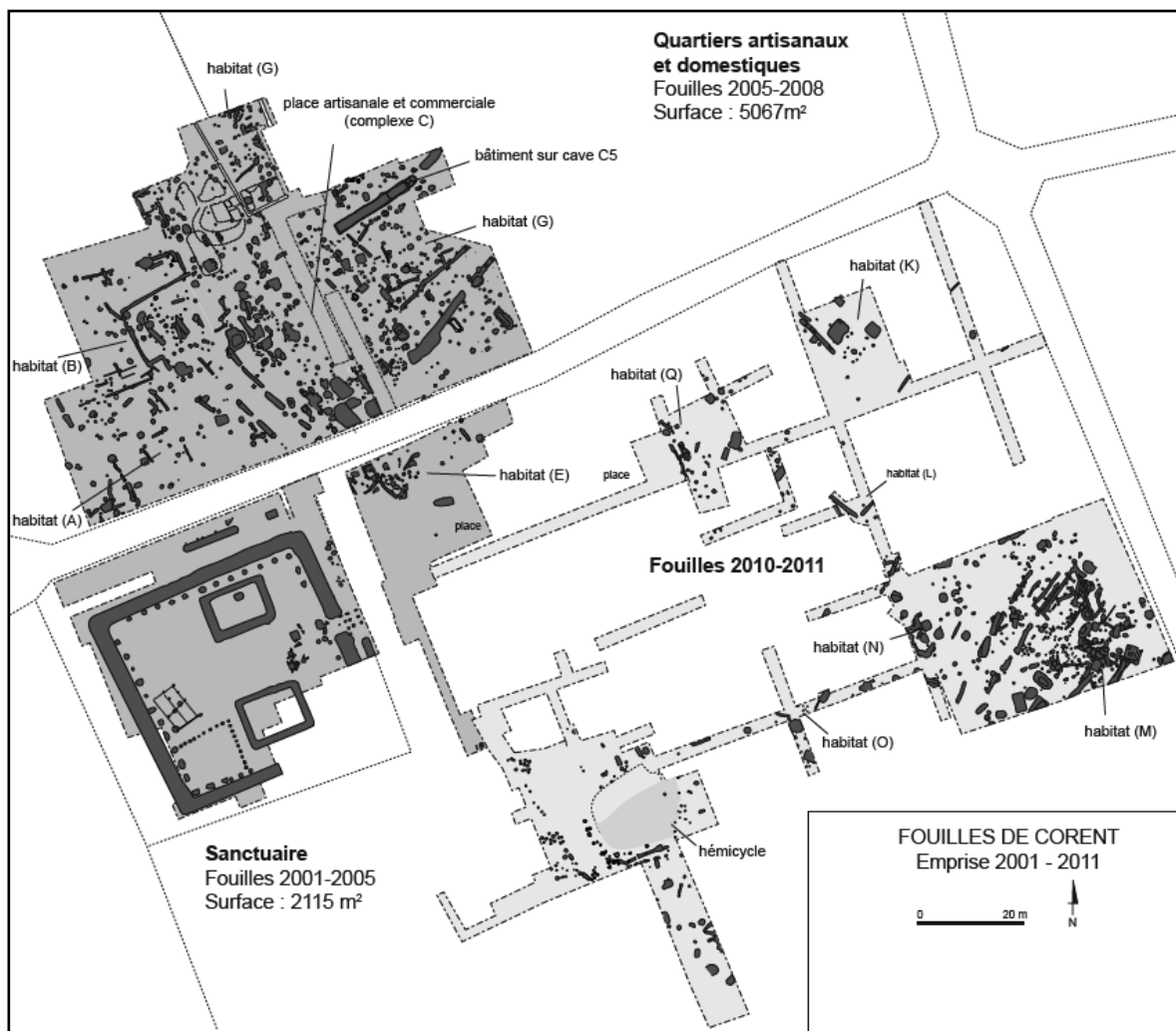


Fig. 14 : Localisation des fouilles du sanctuaire (2001-2005) par rapport aux fouilles des quartiers artisanaux et domestiques l'environnant (2005-2011), in Poux 2011.

caractérisées avec précision. Le vaste mobilier recueilli a été étudié dans le cadre de plusieurs mémoires universitaires. La reprise de l'ensemble de ces données a fait l'objet d'une synthèse monographique à la fois des structures et du mobilier (Poux et Demierre (dir.) en cours).

Depuis 2005, les fouilles portent sur les quartiers qui s'étendent dans la périphérie du sanctuaire. Reconnus sur une très large surface, les vestiges mis au jour sont ceux d'un quartier central de l'*oppidum* (fig. 14), organisé en plusieurs pôles d'activité et occupé de manière continue entre le troisième quart du II<sup>e</sup> et le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Poux *et al.* 2006, 2007, 2008, 2010 et 2011).

### 1.3. Conditions et méthodes de fouille

#### 1.3.1. État de conservation des vestiges

L'état de conservation des vestiges varie fortement en fonction de leur profondeur, de l'altitude du substrat rocheux sous-jacent, ainsi que de la présence ou non de perturbations postérieures à l'époque gauloise.

##### 1.3.1.1. Érosion différenciée des sols

La parcelle est recouverte d'une couche de terre végétale dont l'épaisseur varie entre 20 cm et 60 cm au maximum et qui repose directement sur le substrat basaltique. Du fait de la proximité du socle rocheux, le recours à des charrues de faibles dimensions n'a que légèrement entamé les niveaux archéologiques (fig. 15).

Le rocher naturel présente un fort pendage en direction du nord-est, qui induit une différence de niveau de plus de 1,60 m entre l'angle sud-ouest et l'angle nord-est de la parcelle. De plus, le mode de formation du substrat, par coulées de lave successives, alternant des bandes de basalte dur avec des bandes de cailloutis en pouzzolane rougeâtre, de texture plus meuble, conditionne l'état de conservation des vestiges.

Le tiers sud-ouest du chantier se distingue par un arasement total des sols : le socle volcanique y affleure directement, sous une mince couche de terre arable d'une vingtaine de centimètres. De ce fait, il ne subsiste aucun vestige de l'occupation d'époque gauloise ou romaine, à l'exception des structures en creux les plus profondément excavées. Dans le tiers nord-est du chantier, les vestiges et niveaux d'occupation antiques sont conservés sur plusieurs dizaines de centimètres, des premiers niveaux d'occupation pré- et protohistorique au sommet des sols en *terrazzo* d'époque romaine. Les murs maçonnés et les couches de démolition de la galerie monumentale gallo-romaine ont également contribué à les préserver de l'action des labours.

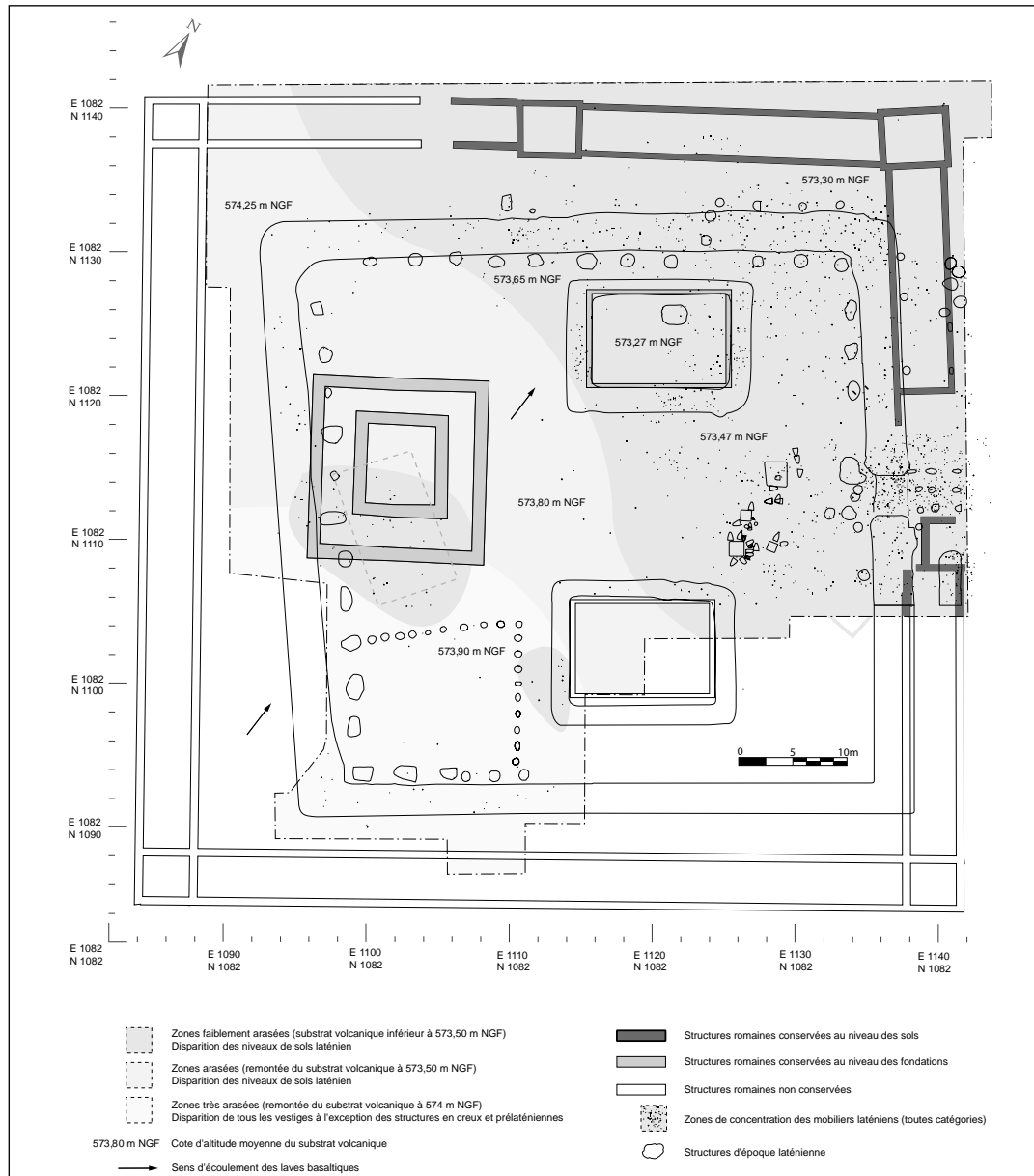


Fig. 15 : Erosion des sols et état de conservation des structures (In : Poux et Demierre (dir.) en cours)

### 1.3.1.2. Perturbations antiques et modernes

De nombreuses structures d'époque moderne ont profondément perturbé les vestiges du sanctuaire. Principalement rencontrées dans la moitié nord du chantier, les plus importantes de ces perturbations se présentent sous la forme de tranchées longilignes de longueur variable, excavées à plus de deux mètres de profondeur dans le substrat rocheux. Leur remplissage est formé, de bas en haut, d'un conglomérat de pierres et débris divers. Elles sont particulièrement concentrées à l'emplacement de la branche nord de la galerie romaine.

Dans l'angle nord-ouest du sanctuaire, les niveaux archéologiques sont recoupés par une vaste dépression formée de fosses qui recoupe toutes les structures environnantes jusqu'au substrat. La présence de tessons de faïence ou vaisselle émaillée permet d'attribuer leur creusement à l'époque moderne ou contemporaine. Ces structures sont sans doute en partie

issues d'une pratique de récupération des matériaux dans les murs. Elles sont également liées à la nécessité de drainer la parcelle dont la nature inondable du substrat peut être une gêne à la mise en culture.

Une dernière structure, localisée dans l'angle nord-ouest du fossé de péribole laténien, pourrait être rattachée à cette période. Elle se présente sous la forme d'une vaste cavité qui s'approfondit brutalement en son centre. Implanté dans le substrat basaltique, ce creusement central est caractérisé par une forme carrée. Il pourrait s'agir d'un aménagement de puits postérieur à l'Antiquité.

## **2. Occupations antérieures au sanctuaire**

Plusieurs vestiges antérieurs au sanctuaire laténien ont été mis au jour. Associés aux nombreux mobiliers recueillis à la surface du plateau, ils attestent une occupation pré- et protohistorique. Les plus anciennes se signalent, en règle générale, sous la forme d'épandages mobiliers plus ou moins denses et étendus, parfois associés à des traces très fugaces de constructions bâties (pierres de calage de poteau, effets de paroi). Le contexte et l'organisation de ces épandages sont souvent difficiles à déterminer, le matériel étant rarement en place.

### **2.1. Néolithique**

Malgré leur plan lacunaire et discontinu, les vestiges d'enclos palissadés sont associés en différents secteurs à des niveaux d'occupation en place et dans un cas au moins, à des structures d'habitat (fond de cabane dotée d'un probable foyer). Ils témoignent d'une occupation de hauteur structurée et relativement étendue. Sa datation semble principalement centrée sur la période du Néolithique moyen II (début du IV<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.), mais reste à confirmer.

### **2.2. Âge du Bronze**

La fouille fine des premiers niveaux qui se superposent au substrat basaltique et aux occupations néolithiques a livré un abondant mobilier, correspondant à plusieurs phases d'occupation de l'âge du Bronze final.

La présence sur le sanctuaire de mobilier s'échelonnant sur toute la seconde moitié du Bronze final (Ha B1, B2 et B3) confirme que le plateau de Corent a été fréquenté durablement entre la seconde moitié du XI<sup>e</sup> s. av. J.-C. et la fin du IX<sup>e</sup> s. av. J.-C. L'abondance des vestiges du HaB1-B2 et l'identification d'une possible incinération posent la question de la vocation du site au cours de cette période. L'étendue de cette occupation a été précisée par les fouilles menées au nord du sanctuaire par P.-Y. Milcent (Poux *et al.*, 2006, 2008). Elles ont mis au

jour les vestiges en place d'une occupation structurée, datée de la fin du Bronze moyen (Ha A2-B1) à la fin du Bronze final (Ha B3). Au vu de la distribution et de la densité des vestiges attribuables au Bronze final sur une grande partie du plateau, ces derniers semblent s'intégrer à un établissement étendu, reconnu sur plusieurs hectares (Faye 1996 ; Milcent 1998 ; Gasc 2003).

### **2.3. Premier âge du Fer**

Les occupations du Premier âge du Fer sont particulièrement bien caractérisées dans l'enceinte du sanctuaire (Gasc 2003 ; 2008). La fouille et l'étude de niveaux « fossilisés » par l'implantation de l'enclos (A), ont précisé l'existence d'un habitat associé à des foyers, à des aires dédiées au stockage des victuailles ainsi que probablement aux activités textiles. Ces vestiges effondrés *in situ* semblent avoir subi un feu violent, imputé à un incendie responsable de leur abandon. Leur datation s'inscrit entre la fin du Hallstatt C récent et le Hallstatt D1-D2, dans le courant du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Cette occupation se prolonge sur une large portion de la parcelle. D'autres bâtiments ont été mis en évidence sous les quartiers laténiens situés au-delà du chemin qui borde le sanctuaire. Leurs vestiges ont été reconnus sur une surface totale de plus de 500 m<sup>2</sup>, et ne laissent planer aucun doute quant à la vocation domestique et/ou artisanale du site.

### 3. Sanctuaire d'époque gauloise

Les horizons d'époque laténienne se superposent directement à ceux du Premier âge du Fer. Ils correspondent aux vestiges d'un grand sanctuaire occupé de La Tène finale à la fin de l'époque romaine. Son plan présente un dispositif d'enceinte quadrangulaire. Plusieurs constructions, qui occupent son espace interne, connaissent une longue évolution qui s'échelonne sur plus de quatre siècles, entre le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le début du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Le sanctuaire d'époque laténienne se développe en deux phases principales d'aménagement (fig. 16).

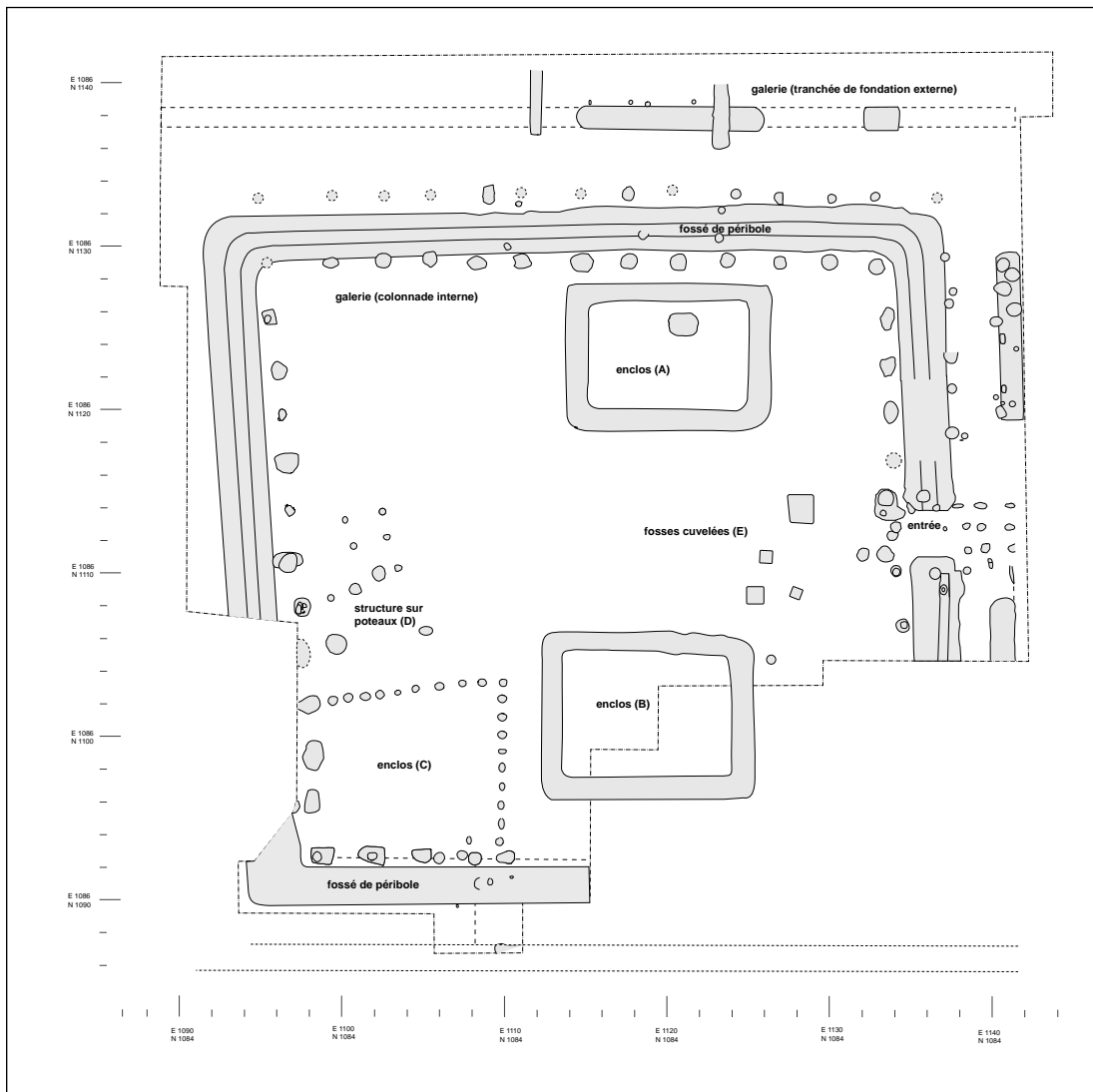


Fig. 16 : Sanctuaire à l'époque laténienne : dénomination des espaces



### **3.1. Péribole**

Un sanctuaire est défini avant tout par son péribole, qui établit une séparation fonctionnelle et symbolique entre les activités religieuses et profanes. Il marque une limite qui peut aussi bien prendre la forme de structures en négatif (fossé creusé dans le sol) que de constructions en positif (palissade, mur d'enclos ou portique). À Corent, les deux formes d'aménagement sont attestées successivement. Elles correspondent à une seule et même réalité, mais répondent à des besoins fonctionnels qui évoluent dans le temps.

#### **3.1.1. Plan et phasage**

##### **3.1.1.1. Données planimétriques**

Le sanctuaire laténien de Corent a connu diverses phases de construction et reconstruction. Lors de la première, la limite entre espace sacré et espace profane est marquée par un profond fossé formant un enclos palissadé quadrangulaire d'environ 45 m de côté. L'espace sacré est agrandi lorsque la palissade est remplacée par une galerie en terre et bois sur poteaux et cloison extérieure.

L'accès à l'espace ainsi délimité se fait par l'est, où une structure sur poteaux est édifiée. Au début de l'époque romaine, un portique maçonné remplace les structures en bois. Cette forme et ces dimensions perdurent jusqu'à l'abandon du sanctuaire, tout en subissant divers aménagements et reconstruction.

##### **3.1.1.2. Synthèse et phasage**

Les comblements du fossé périphérique permettent de comprendre à la fois son fonctionnement et son évolution. Le mobilier conservé est représentatif de l'ensemble des activités du site, alors que le niveau d'arasement ne nous permet pas systématiquement d'accéder à ces informations. L'étude des comblements dans chacune des branches, en associant les divers types de mobilier et son traitement, permet de cerner l'évolution architecturale, mais aussi fonctionnelle de la structure ainsi que des structures environnantes. Cette étude se fait à la fois dans une optique de datation, mais également en prenant en compte la taphonomie du mobilier.

Le fossé présente un ensemble de comblements cohérents sur la totalité de ses branches. Ces comblements correspondent à trois niveaux distincts : les phases liées à la construction et la démolition de la palissade, puis les phases de construction et d'occupation de la galerie qui est remplacée par le portique gallo-romain. Il s'agit donc de trois états de construction principaux, subdivisés en plusieurs phases (construction, occupation et démolition).

### 3.1.2. Enceinte palissadée (état 1) (fig. 18)

#### 3.1.2.1. Creusement et dispositif de calage (phase 1.1)

Cet état est attesté sur l'ensemble du fossé, avec un à deux niveaux de sédiment. Ces terres sont issues du creusement et de ce fait ne conservent que du mobilier résiduel provenant des phases d'occupation antérieures au sanctuaire. Ces remblais sont associés à de gros blocs de basalte et de pouzzolane présents en grand nombre dans les branches ouest et nord. Ils ont pu servir de calage pour une structure en bois.

Le fossé périphérique se développe sur 43 m par 45 m. Bien que l'ensemble du sanctuaire n'a pu être exploré, son tracé a été très largement dégagé, sur l'ensemble de l'espace fouillé.

Le creusement présente un profil en Y, grâce à une rigole aux bords rectilignes. Seule la branche sud présente un profil en V. L'ouverture du fossé varie en fonction du niveau de conservation de la structure de 1,50 m à 3,50 m. Cette rigole n'est pas identique dans chaque branche. A l'est elle se présente sur 70 cm de large pour une hauteur de 30 cm alors qu'elle est

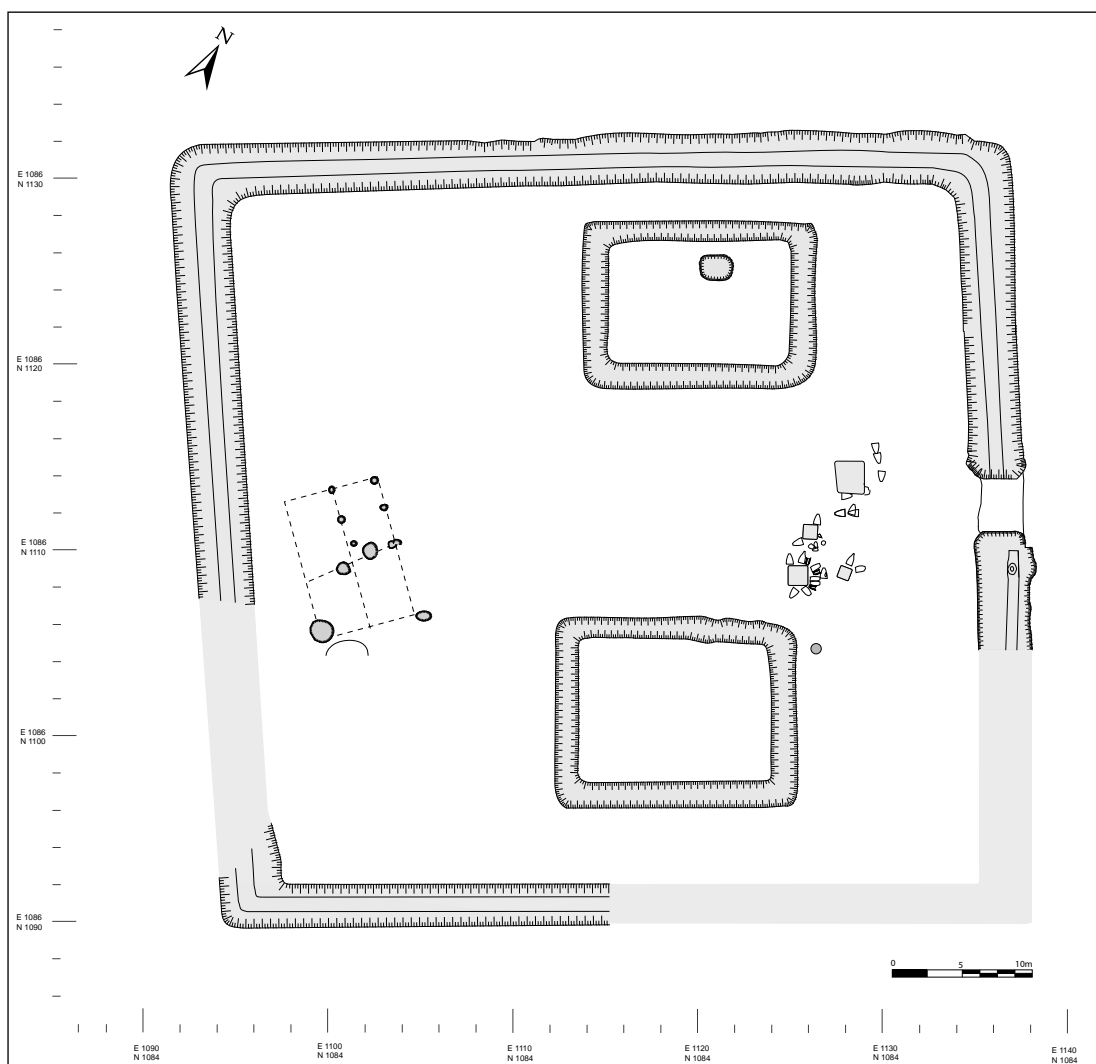


Fig. 17 : Structures de l'état 1, d'après Poux et Demierre (dir.) en cours.

de 0,25 m au nord pour une largeur variant entre 30 et 40 cm.

Au centre de la branche est, le creusement est moins profond, semblant ménager un accès vers l'intérieur de l'enclos. De plus, les bords du fossé s'élargissent de chaque côté. Ce phénomène est accentué par l'apport d'un remblai de pouzzolane dans ce secteur, potentiellement pour créer un sol. Au sud de cette entrée, le fond de la rigole présente une terminaison quadrangulaire associée à un trou de poteau. Cet élément peut être mis en relation avec un dispositif d'entrée (montant latéral ?).

L'ensemble du fossé est caractérisé par un pendage. A l'est, il se présente depuis le centre (depuis l'entrée) en direction de chaque angle, soit du centre vers le nord et du centre vers le sud. Dans la branche nord, ce pendage est assez marqué (3 %) de l'ouest à l'est, suivant le pendage naturel du terrain<sup>14</sup>. Ce fossé ne semble pas être resté ouvert après sa création. Au contraire, il accueille une palissade en bois, attestée par la forme du creusement ainsi que par la présence de ces remblais qui lui servent de calage.

### 3.1.2.2. Occupation et démolition (phase 1.2)

Un mobilier nombreux (mêlant faune, céramique et amphore) recouvre les sédiments du calage de la palissade. La localisation et la forme de ces divers amas révèlent qu'ils proviennent de l'intérieur du sanctuaire. Situés au centre du fossé, ils sont considérés comme des dépôts secondaires issus probablement du nettoyage des sols et aménagements intérieurs du sanctuaire. Cette concentration au centre, sur la totalité du fossé<sup>15</sup>, est vraisemblablement la conséquence du démantèlement de la palissade. Le mobilier issu de cette concentration, de ce fait, est représentatif de toute la première période de fonctionnement du péribole.

Le mobilier de l'ensemble des branches associe faune, céramique et amphore à divers objets métalliques. Dans la branche est la faune présente un faciès particulier avec la présence de faune sauvage (lièvre, hibou en connexion anatomique sauf la tête) et principalement de crânes de carnivores (loup, renard, chien).

Dans la branche nord, on distingue des éléments de plaque de foyer, une patte de cheval en connexion, ainsi que des restes humains. Plusieurs zones ont conservé une couche riche en cendres, charbons de bois mêlés à de la faune et de la céramique. Ces éléments sont interprétés comme des vidanges de foyers ou les vestiges de structures en bois brûlées.

---

14 Ce pendage justifie le niveau d'arasement du fossé et des structures environnantes. De fait, sa largeur à l'ouverture varie fortement.

15 Ce niveau comptant parmi les plus profonds du site, il a de ce fait été conservé de manière homogène sur l'ensemble du sanctuaire.

### 3.1.2.3. Restitution et interprétation

La régularité des parois montre que le fossé n'a pu rester ouvert pendant une longue durée. La base du profil, assurée par une rigole aux parois verticales et une assise horizontale, associée à la présence de gros blocs de calage, permet de restituer une palissade ou une rangée de poteaux implantés dans le fossé. D'après l'étude des divers facteurs et mesures de construction<sup>16</sup>, la hauteur de la palissade hors-sol a été estimée entre 4,50 m et 5,50 m. Son aspect est difficile à restituer, mais la présence de clous et la nécessaire adaptation au pendage permettent d'envisager une construction menuisée complexe.

A l'est, l'interruption du fossé sur une longueur d'environ 3 m au centre indique la présence d'une entrée. Cette rupture a été compensée par l'installation d'un remblai, sans doute pour en faciliter le franchissement. Il est difficile de restituer un dispositif d'entrée fondé sur la présence d'un seul trou de poteau, néanmoins celui-ci atteste la présence d'un tel dispositif.

La présence et la nature des dépôts qui scellent les sédiments liés au fonctionnement de la palissade indiquent que le fossé a fonctionné comme une structure ouverte pendant une courte séquence. Leur aspect fortement fragmentaire, associé à leur caractère désorganisé, justifient leur interprétation comme dépôt secondaire, ce mobilier détritique étant issu des nettoyages du site précédant l'installation de la galerie.

### 3.1.3. Galerie monumentale (état 2) (fig. 18)

Une grande galerie couverte en terre et bois succède sur ses quatre branches à la palissade, après son abandon et le nettoyage des sols et structures environnantes. Elle est matérialisée par un alignement de trous de poteaux de part et d'autre du fossé, voire à l'intérieur de ce dernier, associés à une cloison extérieurs. Ce dernier se présente sous la forme d'une tranchée large ou d'une série de trous de poteaux en quinconce.

Son plan reprend celui de l'enceinte précédente tout en l'agrandissant. Ses dimensions sont désormais d'environ 54 m (est-ouest) par plus de 50 m (nord-sud). Cette galerie permettait le déroulement d'activités culinaires au sein d'espaces cloisonnés, activités attestées par la présence de foyers construits à l'aide de tessons d'amphores.

Ce plan est conservé de manière plus lacunaire que les structures de l'état précédent. Seuls les trous de poteaux internes ont été très clairement distingués. Les aménagements à l'intérieur du sanctuaire se trouvent principalement dans la branche nord et l'angle nord-est.

#### 3.1.3.1. Structure et construction (phase 2.1)

Cette phase de construction voit la mise en place à la fois des structures (trous de poteaux et cloison), mais aussi des niveaux de sol et autres aménagements internes, qui seront décrits plus loin.

---

16 Blondel 2007

### 3.1.3.1.1. Ligne de poteaux interne

Le bord interne du fossé de la palissade de l'état 1 est longé par une ligne de trous de poteau. Trente-deux creusements plus ou moins circulaires, profondément taillés dans le substrat ont été distingués. A ceux-ci s'ajoutent des trous de poteaux liés à un dispositif d'entrée, sur lesquels nous reviendrons.

Leurs dimensions varient en fonction de l'état de conservation du site, ainsi à l'ouverture le diamètre varie entre 0,80 et 1,30 m et leur profondeur entre 0,40 et 0,90 m. Ils présentent tous un calage conséquent de gros blocs de basalte associé à de gros fragments d'amphores. Les négatifs de poteaux observés indiquent un diamètre compris entre 0,35 et 0,45 m.

L'écart entre les axes de ces trous de poteaux est équivalent, s'élève à 3,20 m. L'ensemble présente théoriquement<sup>17</sup> treize poteaux par branche, soit 48 poteaux au total.

### 3.1.3.1.2. Poteaux de soutènement

Une ligne de poteaux parallèle a pu être distinguée à environ 3 m de la première rangée. Il s'agit de structures plus petites, moins profondes, et ce de fait plus difficiles à distinguer. Elles sont plus largement tributaires de l'état de conservation du site. Ainsi, la ligne ouest n'a pas pu être observée.

Une quinzaine de ces structures ont été relevées dans les branches nord et est. Leur diamètre à l'ouverture est d'environ 0,60 m pour une profondeur comprise entre 0,20 et 0,30 m. Le calage est assez réduit, il se présente sous la forme de quelques amphores et céramiques situées contre les parois. Cette ligne se situe également à 3 m de la cloison extérieure, soit à équidistance des deux alignements constitutifs de la galerie. Il pourrait ainsi s'agir d'un dispositif de soutènement de la charpente de la galerie.

On peut noter la présence dans la branche nord de trous de poteaux (ou piquets) plus petits qui se situent entre les deux lignes de poteaux, formant un axe perpendiculaire. Ces éléments peuvent correspondre à des cloisons intérieures ou autres aménagements en bois.

### 3.1.3.1.3. Cloison extérieure

Recouverte par les structures postérieures d'un côté et intégralement arrachée par les labours de l'autre, la façade extérieure du portique laténien n'est visible que ponctuellement. On la retrouve, au nord et au sud de l'entrée est, sous deux formes architecturales distinctes. Elle s'étend sur sa plus grande partie dans la branche nord, alors qu'elle n'a été observée qu'en un seul point au niveau de la branche sud.

Au sud de l'entrée est, un fossé (13 061) large de 1,40 m a été distingué. Il présente un profil en cuvette peu profonde, de 0,20 à 0,30 m. Son comblement est abondant, mêlant faune, céramiques et amphores dans un niveau riche en cendre et nodules d'argile verte brûlée.

---

17 Théorie validée par le dégagement intégral des branches nord et ouest.

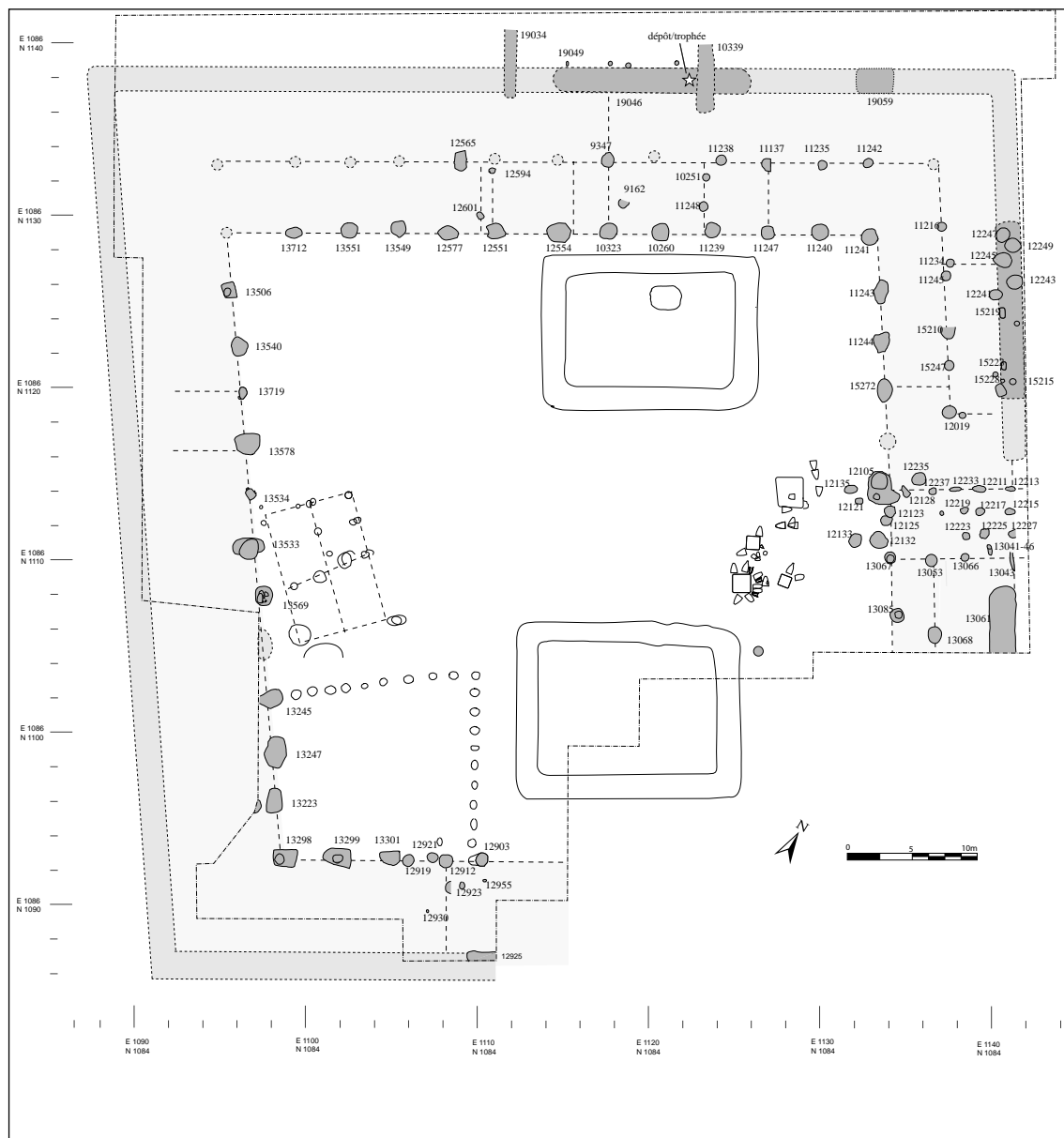


Fig. 18 : Structures de l'état 2. D'après Poux et Demierre (dir.) en cours

Parmi le mobilier, on comptabilise un nombre considérable de rondelles, ainsi que des fibules, monnaies et une pierre gravée de motifs géométriques. La datation de ce mobilier est centrée sur le deuxième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

La forme de cette structure, sa localisation, ainsi que la datation de son comblement permet à la fois de la considérer comme une tranchée de fondation pour une cloison en matériaux périssables sur sablière basse, et de la rattacher aux alignements de trous de poteaux formant une galerie.

Son pendant nord est assuré, puisqu'une série de cinq trous de poteaux disposés en quinconce a été mise au jour. Peu profond, leur creusement n'est conservé que sur 0,50 m de haut, recoupé par l'installation des murs gallo-romains. Ils se situent dans le même axe que le fossé (13 061). Leur diamètre varie entre 0,60 et 1 m. Les poteaux devaient délimiter une

cloison massive, potentiellement implantée dans une structure identique au fossé sud. Dans leur alignement, plus au sud, deux trous de poteaux rectangulaires semblent témoigner d'un dispositif menuisé complexe pour maintenir une cloison.

Dans la branche nord, à 6 m de la ligne de poteaux longeant le bord sud du grand fossé, un fossé a pu être distingué sur près de 8 m de long pour une largeur d'environ 1 m et 0,5 m de profondeur maximum. Implanté au-dessus d'un sol de cailloutis lié à l'état 1, cette situation assure la postérité de cette structure. En effet, un foyer lié à des activités culinaires ou artisanales profanes recouvre ce sol et s'appuie contre la cloison.

Le comblement de ce fossé (19 046) est similaire au premier (13061), soit essentiellement de la faune dans un sédiment charbonneux. D'autres similarités peuvent être relevées entre ces deux fossés : ils présentent le même profil, mais aussi le même écartement par rapport aux lignes de trous de poteaux de la galerie. Il semble donc qu'ils appartiennent au même ensemble architectural, bien qu'aucun lien physique n'ait pu être relevé entre eux.

Ce fossé, peu profond et difficilement lisible, s'estompe aussi bien à l'est qu'à l'ouest, et il n'est pas aisé d'en distinguer clairement l'interruption. A l'est, un alignement de cols d'amphore (10 330), identique à un calage de cloison, a été implanté en perpendiculaire de ce fossé. Il semble recouper le tracé, mais ce secteur a été arraché par des fouilles clandestines, interdisant toute observation.

A l'ouest, un profond fossé (19 034) a été distingué. Son lien avec la cloison (19 046) a été intégralement recoupé par les structures gallo-romaines. De près de 0,80 m de profondeur, ses parois sont assez verticales et il mesure 0,70 m à l'ouverture et 0,50 m à sa base. Encadré de part et d'autre par des sols d'amphores disposées à plat, son comblement comprend une grande quantité de faune (notamment un nombre important de mandibules de caprinés) associée à des fragments d'amphores. Au sommet, trois bagues en or ont été mises au jour. Au centre de ce comblement, on relève un alignement de panses d'amphore similaire à un calage de palissade. En outre, un trou de poteau a été clairement distingué au fond du creusement. Le fossé se prolonge au nord du sanctuaire, hors de l'emprise de fouille. Il semble s'agir d'une paroi de refend potentiellement liée à un système d'entrée. Il est possible qu'elles correspondent à des structures antérieures à l'aménagement de la galerie de l'état 2, comme en témoigne la datation ancienne du mobilier recueilli dans la tranchée de palissade (19 034). Cette attribution est moins évidente pour le fossé est. Si l'on admet, à l'inverse, qu'elles sont contemporaines du mur extérieur de la galerie, ces cloisons de refend pourraient matérialiser un ou plusieurs accès secondaires au *temenos*, aménagés dans sa façade nord. Cette hypothèse est renforcée par l'existence, à l'époque romaine, de deux piles de maçonnerie formant une sorte de porche d'entrée à l'emplacement de la tranchée ouest.

Entre le fossé est et la cloison extérieure de la galerie, un dépôt exceptionnel a été mis au jour. Repartis sur environ 1 m<sup>2</sup>, il comprend quatre *umbones* de bouclier, une plaque de

fourreau, deux ferrures et surtout une cotte de mailles complète ou conservée en grande partie, auxquels s'ajoute une crête de sanglier porte-enseigne en bronze. Ce dépôt est associé au mobilier courant du fossé, soit faune, céramiques et amphores. Il semble s'agir d'un enfouissement intentionnel du type trophée (*tropaion*) exposé contre le mur d'enceinte. Cette découverte pourrait appuyer l'hypothèse d'une cloison en lien avec un dispositif d'entrée, les trophées se situant traditionnellement plutôt dans les lieux de passage. La datation ancienne du mobilier plaide en faveur d'un dépôt secondaire intervenant dans le cadre du démantèlement de la galerie laténienne et/ou de la reconstruction du sanctuaire du début de l'époque romaine.

Dans la branche sud, le pendant de cette structure a été distingué dans un sondage. Là, un abondant dépôt de faune (12 925) de forme quadrangulaire a été observé dans un espace restreint. Distant d'environ 6 m de la ligne de poteaux, il peut être considéré comme faisant partie intégrante du fossé de la cloison extérieure.

#### 3.1.3.1.4. Système d'entrée

Au centre de la branche est, le sol de la galerie et son mobilier associé laissent place à un épais remblai de pouzzolane relativement stérile. Plusieurs structures en creux dégagées dans ce secteur attestent la présence d'un système d'entrée sur poteaux. Les trous de poteau sont caractérisés par la même forme que ceux de la galerie, soit avec le même type d'éléments de calage. A l'est, neuf trous de poteau sont groupés trois par trois en rangées parallèles. Ils sont associés à d'autres trous de poteau à l'ouest, outrepassant l'alignement de la galerie, formant ainsi une avancée à l'intérieur du sanctuaire. Ces aménagements se concentrent sur un espace en forme de quadrilatère dans l'axe de l'entrée. Il s'agit vraisemblablement d'un dispositif d'accès en bois.

Les niveaux liés à cette structure sont riches et comprennent de nombreux éléments de faune, céramiques et amphores. On note particulièrement la présence d'un lot monétaire important associé à des centaines de rondelles en céramique. Cette zone a livré également divers éléments liés à la fabrication de monnaies<sup>18</sup>.

#### 3.1.3.2. Aménagements internes de la galerie (phase 2.1)

Les niveaux de sol et d'occupation viennent se superposer aux couches de l'état précédent. (fig. 19) Ils présentent un état de conservation différent selon les secteurs et leur exposition à l'érosion.

Une importante couche de pouzzolane rapportée et quasiment stérile sépare les dépôts de l'état 1 et ceux de l'état 2. Particulièrement bien visible au sud de l'entrée, cette couche se retrouve également au nord de celle-ci ainsi que dans la branche septentrionale. Dans cette

---

<sup>18</sup> Parmi ces éléments, on note la présence de flancs non frappés ou présentant encore leur canal de coulée et une balance d'orfèvre. Ils peuvent être rattachés à la découverte d'outils pour le travail des métaux et de pastilles de plomb susceptibles d'avoir servi de poids ou de matière première pour la réalisation d'alliage.



dernière, divers sols sont aménagés à l'aide de tessons d'amphores, principalement de panse, formant un niveau plat. Ils créent ainsi ponctuellement des soles destinées à un foyer. Les limites de ces sols sont marquées par la présence de solins ou des calages pour des cloisons en matériaux périssables. Ces dernières découpent l'espace de la galerie en zones fermées de taille réduite (8 à 12 m<sup>2</sup>). Chaque espace ainsi délimité contient un foyer installé sur sole d'amphore et argile. Plusieurs de ces ensembles ont été distingués dans la branche nord, l'élément le mieux conservé, et mis à contribution pour l'étude des autres, se situant au centre de cette branche. Sur un sol pavé d'amphores parfaitement agencées, une épaisse couche associant faune, céramiques de stockage et amphores a été relevée. Ces éléments sont interprétés comme des reliefs culinaires. A l'ouest et au nord, des alignements de gros fragments d'amphores marquent la limite de cet aménagement. Contre la paroi nord, un foyer sur sole d'argile a été dégagé. On note la présence d'installations identiques à l'est et à l'ouest de cette structure. Au total, quatre espaces sont ainsi assurés au sein de la branche nord. D'autres aménagements similaires sont conservés, mais uniquement sous forme de traces discontinues, sols pavés associés ou non à des restes de foyers plus ou moins en place.

Dans la branche est, les sols ont été recoupés par les structures gallo-romaines. Il n'en subsiste que la chape de pouzzolane qui supporte ponctuellement des fragments d'amphores posés à plat en relation avec des zones de terre rubéfiée.

Dans la branche ouest, le niveau d'érosion n'a permis de distinguer qu'un seul de ces aménagements. Il s'agit de gros fragments d'amphores à plat et posés de champ attestant la présence d'une cloison.

Dans la branche sud, une structure composée de fragments d'amphores a été dégagée. Sa forme circulaire permet de l'interpréter comme une sole de foyer, mais l'absence d'argile rubéfiée ne permet pas de corroborer cette hypothèse.

Au total, sept aménagements identiques ont été distingués, principalement au centre de chacune des branches de la galerie. Ce portique semble donc avoir permis la préparation et la consommation d'aliments.

### 3.1.3.3. Niveaux d'occupation et d'abandon (phases 2.2 et 2.3)

Les niveaux d'occupation et de démolition reposent sur les sols aménagés et les sédiments de comblement du fossé. Il s'agit de niveaux riches, comprenant de nombreux ossements, céramiques et amphores, ainsi que la majorité de l'*instrumentum*. Il ne présente aucune organisation particulière. Une partie de ce mobilier se trouve en position primaire, il a été abandonné lors des activités de préparation. Ces niveaux de dépôts ne sont pratiquement pas conservés dans la branche ouest, où ne subsiste qu'un pavement d'amphore très dégradé.

Dans les secteurs où ces couches sont conservées, elles associent une faune abondante à de la céramique culinaire en lien direct avec les foyers adjacents. Ceci permet de les considérer

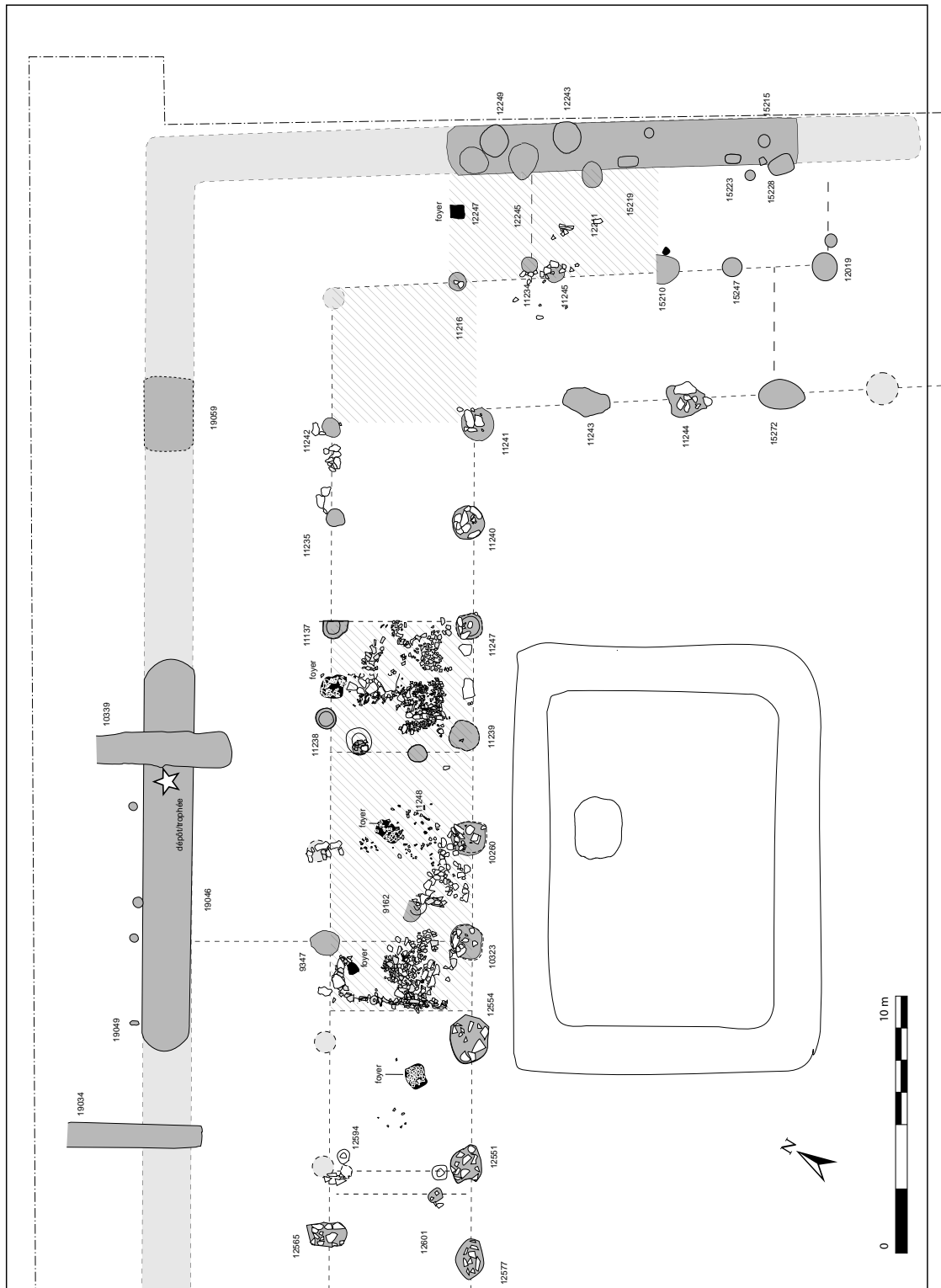


Fig. 19 : Aménagements internes de la galerie, d'après Poux et Demierre (dir.) en cours

comme les restes d'une activité culinaire, et de fait comme des dépôts primaires.

Ces dépôts constituent les derniers témoins de l'utilisation de la galerie. Ils sont ponctuellement associés à d'importantes concentrations de charbons et d'argile rubéfiée jaune-verdâtre qui semblent issues de la destruction d'une structure en terre et bois.

Ils se distinguent dans la branche est, de part et d'autre de l'entrée, par la présence d'une faune particulière avec, notamment, des crânes de carnivores (chien, loup, renard).

Les rares dépôts subsistant dans la branche ouest sont très similaires<sup>19</sup> au mobilier dégagé sous le temple romain. A l'époque laténienne, ce dernier se présente sous la forme d'une structure sur poteaux (D) qui a pu avoir un fonctionnement parallèle à celui du portique.

#### 3.1.3.4. Sols empierrés (phases 2.2 et 2.3)

En divers points du tracé de la galerie, des zones empierrées recouvrent les sols et les niveaux d'occupation de la phase 2.2. Elles sont uniquement visibles dans les branches est et nord<sup>20</sup>.

Au nord de l'entrée, l'empierrement (12 037) a été reconnu sur une vingtaine de mètres. Il s'agit d'une sorte de radier formé de blocs de basalte et de pouzzolane, recouvert localement par une couche de graviers créant une surface plane. La présence de trous de poteau au cœur même de l'ensemble permet de le rattacher aux aménagements préromains.

Une structure identique a été identifiée au centre de la branche nord, sur une quinzaine de mètres. Elle s'interrompt à l'est pour buter contre la cloison 10138 en tessons d'amphores de la structure adjacente. Ces deux espaces ont sans doute coexisté lors du fonctionnement de la galerie.

Absent de la branche ouest, un empierrement subsiste néanmoins au sud sous forme de traces et s'étend à l'est du foyer décrit précédemment. Il forme une limite nette qui coupe la galerie. Les liens qui l'unissent aux autres structures de la galerie permettent de le rattacher à cette phase d'utilisation du sanctuaire. Ces aménagements peuvent être interprétés comme des éléments de réfection ou de recharge de sol peu avant la destruction de la galerie.

#### 3.1.3.5. Restitution et interprétation

Une grande prudence s'impose pour tenter de restituer l'aspect de cet ensemble architectural qui comprend des alignements de trous de poteau, une tranchée de fondation, mais aussi des niveaux de sol construits et des cloisons intermédiaires.

L'analyse de cet ensemble, menée dans le cadre de la publication monographique du sanctuaire de Corent (Poux et Demierre (dir.) en cours) ne sera pas reprise ici, et seules les

<sup>19</sup> Similarité reposant essentiellement sur les représentations des espèces, les parties anatomiques figurant dans chacune des structures étant plutôt complémentaires.

<sup>20</sup> L'érosion n'a laissé aucune trace de la branche ouest et seule une trace réduite subsiste au niveau de la branche sud.

conclusions et points de réflexion contradictoires seront évoqués.

Deux lignes, situées à 6 m de distance, servent de structures porteuses : une ligne interne d'une cinquantaine de poteaux et une ligne externe sous la forme d'une cloison en terre et bois. Une rangée de poteaux médiane à équidistance permet d'assurer un soutènement interne. Cette ligne centrale présentant une faible emprise au sol, l'option de restituer une cloison extérieure, portant le sommet du toit, a été privilégiée (Poux et Demierre (dir.) en cours).

Cette restitution pose elle aussi tout autant un problème de stabilité dû à la faible profondeur de cette cloison. Le fait qu'elle n'ait été documentée qu'à l'état de tronçons, dont la continuité n'est pas totalement assurée, fragilise également cette théorie. En outre, cette structure ne présente pas un mode de construction homogène. Elle est constituée par une tranchée continue évoquant une fondation de cloison en terre et bois au sud de l'entrée, et sous la branche nord de la galerie romaine, par des trous de poteaux en quinconce, associés à des empreintes de madriers quadrangulaires au nord de l'entrée. Quelles que soient la structure porteuse et la forme du toit, il convient de restituer une ligne de poteaux, puis une ligne plus faible au centre. La limite entre le monde sacré et le monde profane est marquée par une cloison fermée. L'ensemble forme un quadriportique ouvert sur la cour et permet le déroulement d'activités liées à la vie du sanctuaire, comme notamment la préparation de viandes (ou autres aliments, non attestés par les restes archéologiques).

Les travaux réalisés par François Blondel restituent une élévation entre 2,5 et 3 m de haut, qui, associée à la présence de clous, devait probablement atteindre une hauteur encore supérieure. Le dispositif d'accès est composé d'au moins neuf trous de fondation pour poteaux plantés. Leurs creusements assez conséquents témoignent d'une construction massive. Ils dessinent un plan assez rigoureux, formé d'alignements. La présence de poteaux inscrits dans la continuité de la colonnade interne du portique indique que cette structure était intégrée à la galerie de péribole.

Sans développer ici les diverses possibilités de restitution de cet ensemble, il convient de la considérer dans tous les cas comme un ensemble monumental pouvant s'élever jusqu'à 10 m de haut (Poux et Demierre (dir.) en cours).

Un second système d'accès, mentionné dans l'analyse de la cloison extérieure, doit également être évoqué. Au niveau de la branche nord, deux cloisons perpendiculaires se développent. Bien qu'aucune structure parallèle (sablère et/ou trous de poteaux) n'ait été dégagée à proximité, il semble nécessaire d'y voir des structures de type cloison. Ces structures latérales semblent avoir interrompu le tracé de la cloison principale, essentiellement au centre de la branche, sans doute pour créer une entrée adventice, sans que celle-ci soit monumentalisée.

L'amas de mobilier très dense qui remplit la tranchée de fondation externe 13061 semble sans rapport avec sa fonction première. La soudaineté du dépôt, directement consécutif à l'arrachage des structures, évoque dans les deux cas un rituel de fermeture lié au démantèlement

de la galerie. La présence du trophée à la jonction entre les deux cloisons perpendiculaires au nord pourrait appuyer l'hypothèse d'un passage à proximité de ce dépôt.

### 3.2. Constructions internes

Plusieurs structures, probablement non contemporaines, ont été relevées dans l'enceinte circonscrite par le fossé puis la galerie de péribole. Désignés à l'aide de lettres (A à E), on dénombre cinq ensembles, dont deux enclos quadrangulaires, un enclos sur piquets, une structure sur poteaux porteurs et des cuves aménagées (fig. 20).

Ces ensembles sont reliés par des lambeaux de niveaux de sol constitués de fragments de mobilier, de ce fait, leur datation repose presque intégralement sur l'étude de celui-ci. Chaque structure sera décrite individuellement.



Fig. 20 : Structures internes du sanctuaire, in Poux et Demierre (dir.) en cours

### 3.2.1. Enclos (A)

Il s'agit d'un enclos de 13 x 9 m remplacé ensuite par un bâtiment romain de plan identique. Orienté sur l'axe du péribole, il se situe dans la partie nord de la cour (fig. 21).

#### 3.2.1.1. Description

Cet enclos quadrangulaire est composé de quatre fossés rectilignes à profil en cuvette, dont la largeur à l'ouverture varie de 1 à 1,80 m pour une profondeur de 0,60 m maximum. Le long des branches nord et sud, des alignements de blocs de basalte ont pu contreforter une palissade ou des cloisons de bois implantées dans les fossés adjacents. Leur association à des alignements et concentrations de clous en fer conforte cette hypothèse et permet d'envisager la présence d'une construction complexe.

Le comblement du fossé est assez similaire dans chacune des branches. Il comprend une grande quantité de faune (majoritairement des restes de caprinés) associée à de la céramique et des amphores, auxquelles s'ajoutent des objets de parure et des monnaies.

Trois séquences de dépôts ont été distinguées. La première phase, représentée par la présence de sédiments presque stériles, témoigne d'une utilisation de fossé ouvert, avec des traces de curage.

La deuxième phase ou phase principale de remplissage des fossés est vraisemblablement réalisée en deux épandages successifs. Elle représente la majorité des dépôts, avec, notamment, des éléments de faune et céramique, mais également blocs de basalte, charbons de bois, nombreux clous de construction et autres matériaux issus de la démolition de l'enclos.

Le dernier niveau, directement recouvert par les niveaux romains, est semble-t-il lié à l'abandon de l'enclos. Son comblement présente les mêmes dépôts que ceux de la phase précédente, auxquels s'ajoutent davantage d'éléments de démolition.

Les fossés ne présentent pas un comblement homogène sur l'ensemble des secteurs. La faune est plus concentrée dans les branches sud et ouest, avec, plus spécifiquement au centre de la branche sud, le dépôt d'une quinzaine de crânes de caprinés<sup>21</sup>. En outre, un crâne et les premières vertèbres d'un chien ont été mis au jour dans la branche ouest. Les monnaies se concentrent au sud et à l'est, alors que les amphores se retrouvent principalement dans la branche nord, là où la faune est la moins représentée.

Ce mobilier, en position secondaire, a clairement fait l'objet d'une sélection, puis a été disposé dans les fossés, comme le prouvent les crânes dont l'état de conservation exclut toute exposition aux intempéries, après le démantèlement des structures en bois. Il semble s'agir d'un dépôt volontaire en lien avec l'abandon de l'enclos.

---

21 Certains d'entre eux témoignent de manipulations particulières, consistant en un découpage de la partie occipitale visant à prélever la cervelle pour la consommer, tout en préservant le crâne pour permettre son exposition, sans doute posé sur le sol (Foucras in Demierre et Poux, chap. 5. 12).

L'espace ceint par les fossés est vide de tout vestige sauf une fosse (10 058) aménagée à proximité de la branche nord. Large de 1,30 m pour 0,80 m de profondeur, elle est entièrement comblée de blocs de basalte qui ne peuvent être considérés comme des éléments de calage, associés à une côte animale et une fibule. Cette fosse perfore les niveaux de terre battue rapportée au sein de l'enclos et recouvrant les niveaux du Premier âge du Fer.

Faisant pratiquement office de pendant sud à cette fosse au sud, on remarque la présence d'un bloc monolithe comportant des traces d'incisions sur sa face supérieure plane. Elles ont été associées au passage répété d'une lame et ce bloc a été interprété comme un support de découpe (Poux et Demierre chap. 3.2.1.1.).

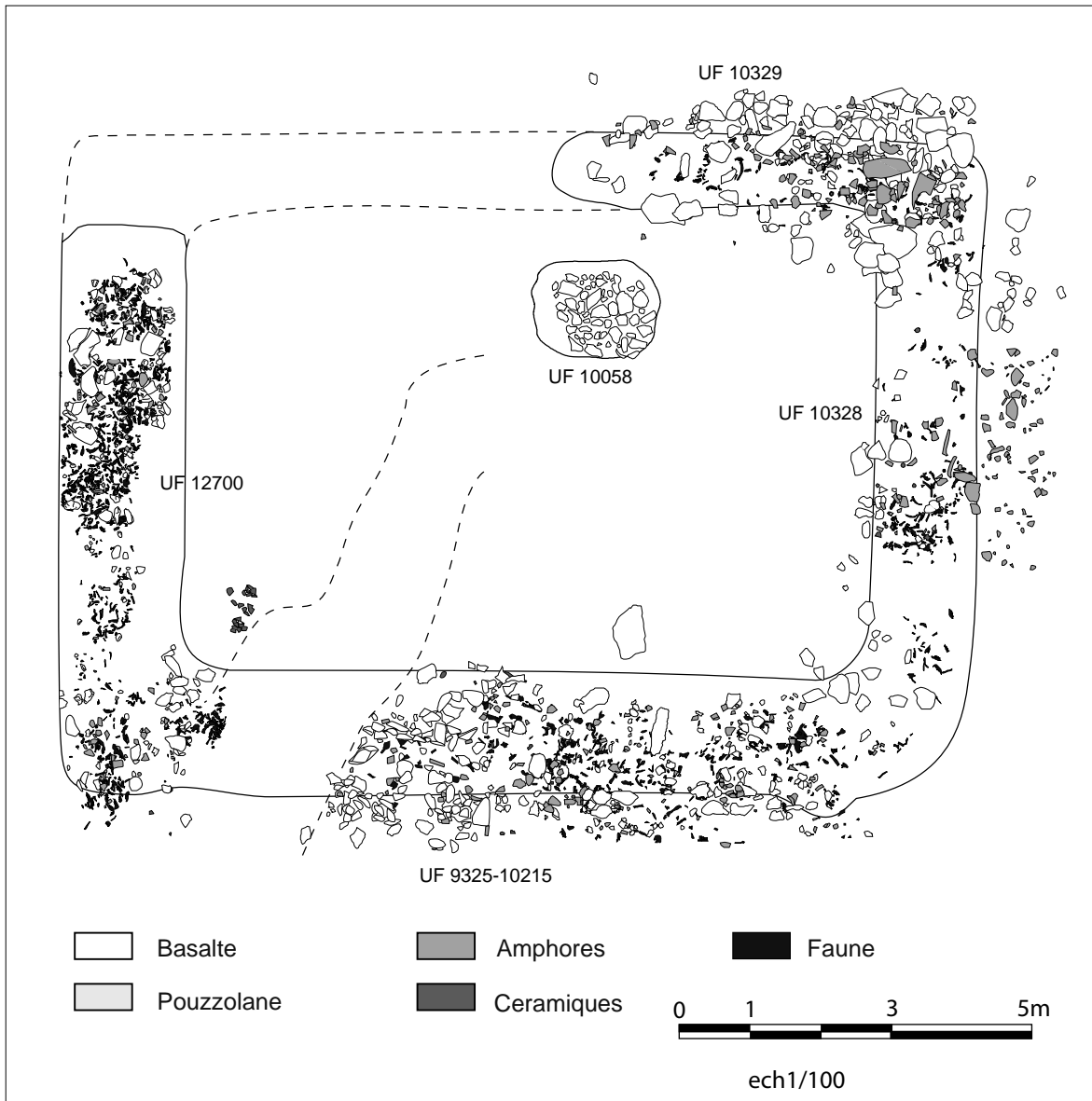


Fig. 21 : Plan de détail des dépôts de l'enclos (A), d'après Poux et Demierre (dir.) en cours

### 3.2.1.2. Restitution

Diverses hypothèses peuvent être avancées pour la restitution de ces structures. Elles sont brièvement rappelées ici et ne sont exposées que les hypothèses contradictoires.

Les tranchées de fondation ont pu accueillir aussi bien une palissade qu'une paroi en bois, formant un bâtiment couvert. L'arasement des structures suite à l'installation du bâtiment maçonné ne permet de privilégier ni l'une ni l'autre des propositions.

La première hypothèse repose sur l'absence de structure porteuse découverte au sein de l'enclos, et permet d'envisager un espace à ciel ouvert, ceint d'une palissade s'implantant dans les fossés et contrebutée par les blocs de basalte. Cette hypothèse est confortée par la présence de gros clous ainsi que par le profil du fossé, bien que sa profondeur reste un problème. La présence de crânes exposés au sol est tout à fait plausible contre une palissade ayant conservé une légère dépression. L'absence de clous au centre de l'enclos s'oppose à la présence d'une charpente qui aurait eu, en l'absence de structure porteuse intermédiaire, une portée de près de 8 m.

La seconde hypothèse privilégie une construction couverte d'une toiture en matériaux périssables supportée par des cloisons en bois. Cette proposition s'appuie sur la découverte de quelques clous de bardage, associé à la concentration de clous le long des branches ouest et sud. Elle repose également sur la largeur du fossé qui permettrait l'installation de larges sablières basses contrefortées par les amas de pierres.

Le bon état de conservation des dépôts de faune plaide pour une couverture de la structure. Cependant, on ne peut exclure un enfouissement rapide de ces éléments ou au moins un dépôt au sol, le découpage de la partie occipitale ne permettant pas une exposition de type accrochage à une paroi. Le dépôt au sol contre une paroi permet une certaine protection.

La localisation de l'entrée reste un problème. Par analogie avec le bâtiment et les rituels romains, elle peut être envisagée à l'est, conformément à la présence de blocs dans ce secteur. La concentration de mobilier au centre de la branche sud pourrait signaler un passage, à moins qu'au contraire cela ne traduise une zone préférentiellement protégée. La similitude entre ce mobilier et celui découvert dans l'entrée du péribole témoigne davantage en faveur d'une localisation au sud, justifiant ainsi le décalage du monolithe.

### **3.2.2. Enclos (B)**

Dans la moitié sud de la cour, orienté dans l'axe de l'entrée, un second bâtiment a été dégagé. Pratiquement identique à l'enclos (A), il s'en distingue par son niveau de conservation très médiocre.



### 3.2.2.1. Description

Les fossés qui forment cet enclos sont très érodés. Ils conservent néanmoins leur profil en cuvette et la bordure de gros blocs dans l'angle nord-est. L'érosion n'a conservé qu'une partie du comblement qui permet de suivre son tracé, sous la forme d'alignement et concentrations de mandibules de caprinés.

La branche nord reste la mieux préservée. Son tracé est rectiligne, large de 1,50 m maximum, profond de 0,20 m au maximum. La galerie est bordée au nord par un alignement de blocs, mais aucun clou n'a pu être mis en évidence à proximité.

Son remplissage est similaire au comblement principal de l'enclos (A) : blocs de basalte, dépôt de faune, amphores et éléments de parure associés à des clous. La majorité du comblement est composé de restes de caprinés<sup>22</sup>. Les mandibules sont alignées et régulièrement associées par deux, bien que ces paires ne correspondent pas aux mêmes individus. Cela témoigne d'une organisation volontaire de ces dépôts.

### 3.2.2.2. Restitution

Le plan et la forme de cette structure, de même que sa situation dans le sanctuaire, montrent une certaine similitude avec l'enclos (A), néanmoins l'enclos (B) est décalé d'un mètre plus à l'ouest.

Ici aussi, deux hypothèses de restitution peuvent être avancées, enclos ouvert avec palissade ou construction couverte. L'arasement des niveaux ne permet d'apporter aucun élément nouveau à cette réflexion, ni sur son élévation, ni sur l'emplacement de son entrée.

### 3.2.3. Enclos (C)

Dans l'angle sud-ouest de la cour du sanctuaire, deux rangées de poteaux formant un angle fermé clôturent un espace d'environ 100 m<sup>2</sup>.

#### 3.2.3.1. Description

Cet ensemble est formé de deux branches de dix trous de poteaux placés à intervalles réguliers d'un mètre, de 0,30 m de profondeur maximum, avec un diamètre qui varie entre 0,20 m et 0,40 m. L'enclos délimite ainsi un espace de 15 x 16 m.

Le trou de poteau situé le plus au sud de la branche est se confond avec celui de la galerie de péribole de l'état 2, assurant son antériorité. A l'intérieur de cet espace, aucune structure n'a été distinguée.

---

22 Au moins 200 individus.

### 3.2.3.2. Restitution

Rien ne permet d'envisager une couverture pour cette structure (intervalle trop rapproché entre les trous de poteaux, absence de support interne, éloignement des deux branches et angle non droit), mais plutôt un grand enclos à ciel ouvert délimité par des poteaux. Ceux-ci peuvent prendre la forme d'une palissade de faible hauteur ou encore d'une barrière.

Le fait qu'aucune structure n'ait été distinguée pose un problème pour son interprétation. Une comparaison avec le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde permet de le considérer à titre d'hypothèse comme une clôture pour le parcage du bétail à sacrifier.

### 3.2.4. Structure sur poteaux (D)

Sous le temple d'époque romaine situé dans l'axe de l'entrée, dans la partie ouest du sanctuaire, un épandage de mobilier a été dégagé, ainsi que quelques structures en creux (fig. 22).

#### 3.2.4.1. Description

Sous le temple à plan centré, soit à proximité immédiate de la branche ouest de la galerie de péribole et du fossé de péribole, un épais épandage de mobilier a été relevé. Fortement recoupé par les fondations du bâtiment romain, ce dernier atteint jusqu'à 30 cm d'épaisseur.

Il s'agit d'une forte concentration de faune, associant des fragments de céramique et d'amphores. L'absence de tout mobilier romain au sein de cet ensemble permet de le rattacher aux phases de fonctionnement laténiennes.

Les dépôts ne sont pas répartis de manière homogène sur cette zone. D'une part, les murs les ont protégés des labours, d'autre part leur niveau d'implantation n'était pas plat. Ainsi, le mobilier déposé plus profondément a été mieux conservé. Le mobilier est mêlé ponctuellement à de la cendre et de rares nodules d'argile rubéfiée de couleur ocre.

Aucune structure claire ne peut être observée en lien avec cet ensemble. Cependant, la juxtaposition des relevés systématiques des différentes passes successives permet de distinguer les limites d'une structure. Les dépôts s'interrompent à l'est pour laisser place aux niveaux protohistoriques. Il s'agit probablement d'une structure en creux ou du comblement d'une dépression du substrat<sup>23</sup>.

Au niveau de la couche inférieure, on distingue quelques amas de mobilier qui peuvent constituer le comblement de structures en creux. La première se situe dans l'angle sud-ouest de l'épandage, où un certain nombre de crânes de caprinés ont été empilés<sup>24</sup>. La deuxième se trouve dans l'angle sud-est et conservait encore le facial d'un crâne de bœuf qui a sans doute été exposé.

<sup>23</sup> Il est toutefois intéressant de noter qu'aucun niveau protohistorique n'a été distingué sous cet espace, ce qui plaiderait davantage en faveur de l'hypothèse d'une structure en creux.

<sup>24</sup> Parmi ces crânes, deux présentent les traces de découpe de la partie occipitale.

Les nombreux restes de microfaune (muriidés et mustélidés) distingués au sein de cet épandage semblent provenir de pelote de rejection témoignant de la présence d'oiseaux carnivores.

L'état de conservation de la faune confirme la présence d'une protection contre le mauvais temps, néanmoins certains éléments comportent des traces nettes d'intempéries. Il pourrait s'agir sinon d'un enfouissement rapide, mais cette fois c'est la densité de l'épandage qui s'oppose à cette éventualité. On note la présence d'un foyer (15 080) à proximité du centre théorique de l'ensemble. Cette structure plaide également en faveur d'une protection.

#### 3.2.4.2. Restitution

La succession des relevés des épandages dessine des effets de paroi. Ils témoignent de la présence d'une structure d'assez grande taille, longue d'une dizaine de mètre pour environ 6 m de large, et d'orientation nord-ouest/sud-est. Elles s'implantent donc en diagonale par rapport à la branche ouest du fossé de péribole.

Les effets de paroi dessinés par les dépôts présentent un tracé discontinu qui ne permet pas de restituer une construction fermée, délimitée par un bâti important, comparable à celui des deux enclos (A) et (B). La rareté et la faible profondeur des structures en creux repérées en bordure ne peuvent être uniquement imputées à des phénomènes d'érosion ou d'arasement par les labours, si l'on en juge par la bonne conservation des épandages dispersés au sommet de la structure. Les structures en creux invitent à restituer un bâtiment ouvert de construction légère, délimité par quelques poteaux de bois non jointifs ou encore une structure en creux encadrée par une structure légère.

Se fondant sur les résultats archéozoologiques, et donc l'exposition des crânes, leur cartographie doit permettre théoriquement de localiser l'emplacement des poteaux où ils étaient accrochés. Ainsi les angles sud-est et sud-ouest sont signalés par un amas de crânes de caprinés pour le premier, et par un bucrane complet pour le second. Ils sont concentrés dans une dépression bien marquée. Son angle nord-est est plus difficile à situer, en raison des diverses perturbations gallo-romaines qui ont affecté cette zone.

L'ensemble des éléments pris en compte pour une restitution montre des contradictions. Plusieurs restes de faune sont caractérisés par des traces d'intempéries. Pourtant l'état général des ossements plaide en faveur d'une protection des éléments exposés. Il pourrait s'agir sinon d'un remblaiement assez rapide, constitué peut-être d'un simple niveau de terre.

Aucun trou de poteau n'a pu être clairement distingué, mais la faune a été exposée et des effets de parois sont visibles. En outre, des alignements clairs de clous dans ces zones périphériques du dépôt. Aucun creusement n'a été observé, mais les niveaux de sol ne sont pas conservés dans cette zone, sauf ceux des niveaux protohistoriques anciens.

Ainsi différentes hypothèses peuvent être proposées : cette structure pouvait se présenter

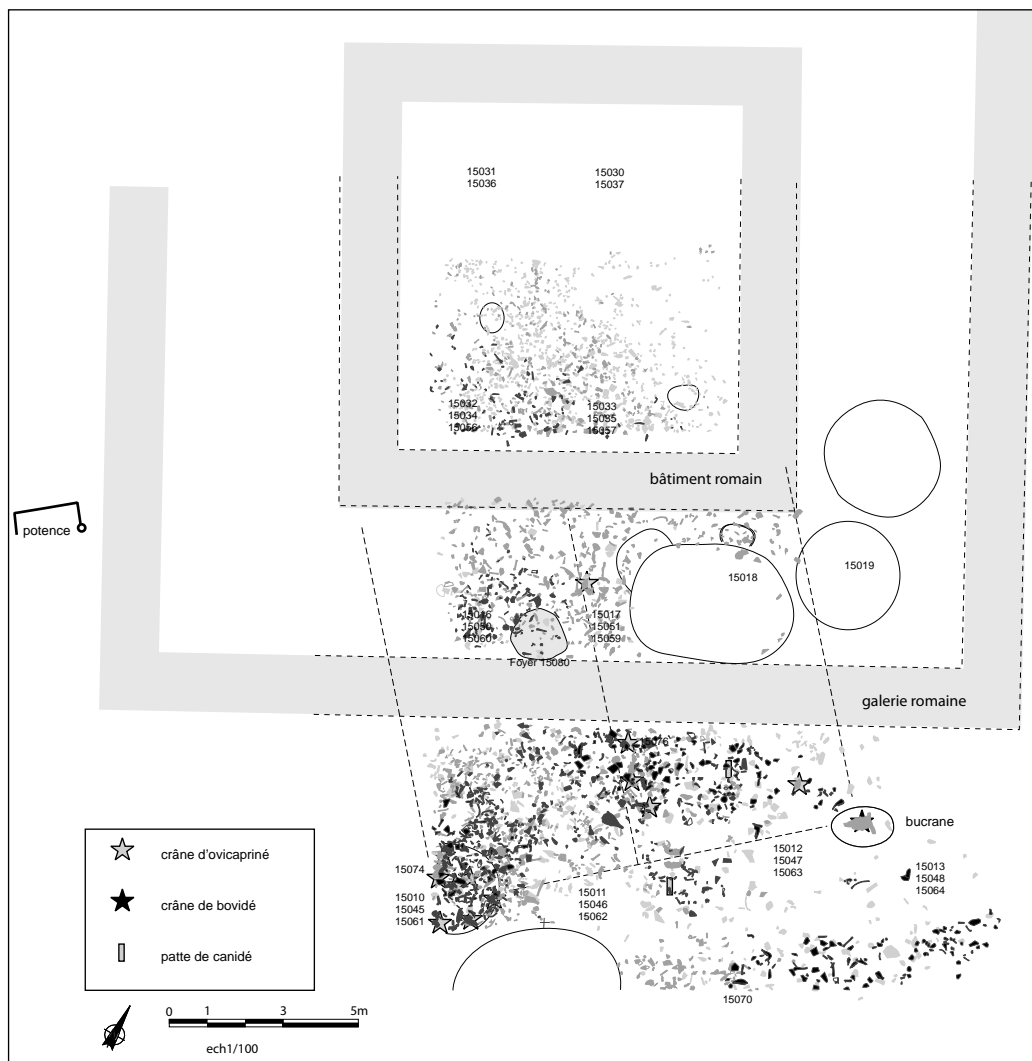


Fig. 22 : Détail des épandages du bâtiment (D). In Poux et Demierre (dir.) en cours.

sous la forme d'une simple « pergola » constituée de poteaux verticaux reliés par des sablières hautes. Ceci justifierait la présence d'une toiture légère autorisant la conservation de la faune et du foyer, autorisant simultanément l'exposition des crânes. Les oiseaux carnivores pouvaient également s'y poser, ce qui expliquerait la présence de pelotes de rejection. Les restes osseux révèlent une grande complémentarité avec les activités de boucherie documentées dans les enclos (A) et (B). Ils sont associés à des rejets cendreux qui peuvent être mis en relation avec les épandages de mobilier relevés dans les niveaux supérieurs de la branche ouest du fossé de péribole. L'élément en fer, interprété comme une potence de boucher ou de suspension de chaudron, pourrait appuyer l'hypothèse de lieu pour la découpe des carcasses et d'activité de boucherie.

La position de ce bâtiment dans l'axe de l'entrée du péribole souligne vraisemblablement son rôle essentiel dans le fonctionnement du sanctuaire. Les reliefs qui en jonchent le sol nous laissent supposer qu'elle était dédiée à l'exposition des carcasses et des restes issus de la découpe des victimes animales, voire à leur cuisson au-dessus de foyers.

### 3.2.5. Fosses cuvelées et structure sur poteaux (E)

L'espace situé entre l'entrée et les deux enclos (A) et (B) présente divers aménagements édifiés à l'aide de gros tessons d'amphores, sur près de 50 m<sup>2</sup> (fig. 23).

Le sol adjacent (et sous-jacent) se caractérise par un cailloutis damé, comprenant du mobilier varié et fragmentaire (faune, amphore, céramique, monnaies, fibules, clous). A l'est, un alignement de tessons et blocs de pierre, orienté sud-ouest/nord-est, marque la limite de ces structures. Il est associé à deux trous de poteau avec des calages de pierres et d'amphores. L'ensemble forme une paroi en lien avec les structures d'amphores.

#### 3.2.5.1. Description

Quatre amas, dont certains jusqu'à 30 cm de hauteur environ, sont formés à l'aide de moitiés de panses et de cols, rigoureusement agencés pour former quatre structures.

**C1** – Le mieux conservé d'entre eux (11 342) dessine un cercle irrégulier d'environ 2,50 m de diamètre, dont la moitié ouest a été partiellement arasée. L'agencement des éléments est composé par trois cols complets, encore pourvus de leurs deux anses, disposés en alternance avec trois panses intactes, décollées et découpées dans le sens longitudinal. Tous ces éléments sont orientés dans le même sens, embouchure des récipients tournée vers l'intérieur du cercle. Cette disposition radiale est complétée, à l'est et au sud, par de gros tessons de panse, de cols et d'anses disposés en feuilleté de sorte à combler tout l'espace restant.

Au centre du cercle, on distingue une légère dépression creusée dans le substrat. Ses bords sont délimités par les dépôts d'amphores et ils adoptent une forme approximativement quadrangulaire, d'environ 1 m de côté. Parfaitement plat, son fond est atteint à environ 30 cm de profondeur. Le remplissage est constitué d'éléments en fer, liés à une construction en bois entièrement disparue, et ses bords sont marqués par une vingtaine de clous en fer associés à quelques éléments de tiges en fer coudées, concentrées contre les parois de la cavité. Ils attestent l'existence d'un coffrage de bois, assurant la stabilisation et l'étanchéité des parois. Le centre de la fosse présente un léger surcreusement d'environ 20 cm de côté, pour une profondeur à peu près équivalente.

**C2** – Aménagé à une cinquantaine de centimètres au nord du premier, le second amas (11 385) reproduit le même schéma : gros éléments de panse disposés à l'horizontale, complétés de plusieurs cols et disques d'épaulement soigneusement découpés, fichés verticalement dans le sol, formant un cercle parfait d'un diamètre extérieur de 1,60 m. L'espace compris au centre de la structure n'a pas été fouillé complètement. Son décapage superficiel confirme l'existence d'une cavité identique à celle du premier amas, exempte de tout mobilier.

**C3** – Le troisième amas (11 344) a été très perturbé par une série d'aménagements postérieurs. Il n'en subsiste que quatre demi-panses d'amphores découpées dans le sens longitudinal. Trois d'entre elles étaient disposées en rayon autour d'une petite cavité délimitée, à l'ouest, par une

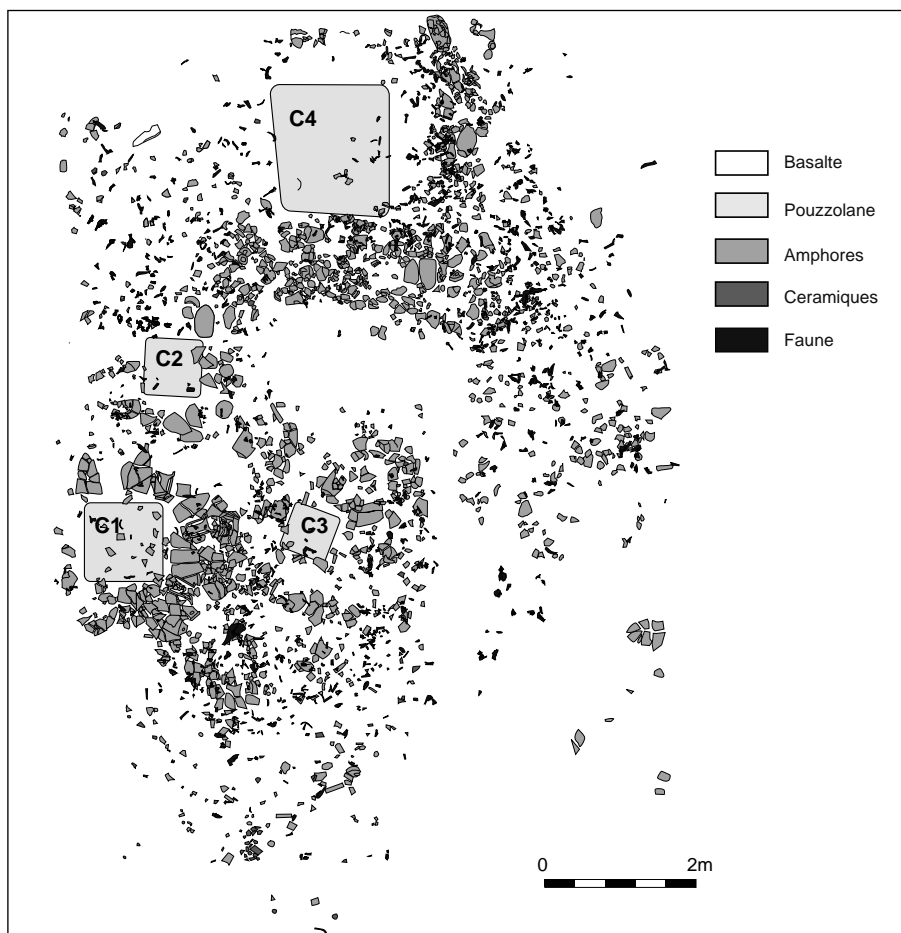


Fig. 23 : Détail des cuves en amphores (E). In Poux et Demierre (dir.) en cours.

quatrième amphore placée à la perpendiculaire. Cet aménagement radial, identique et contigu à celui fouillé plus à l'ouest, s'en distingue par ses dimensions plus restreintes (environ 1,50 m de diamètre). De forme et de profondeur équivalentes, la cavité centrale semble elle aussi avoir été revêtue de bois : outre une dizaine de clous concentrés contre ses parois, elle a livré une petite fibule de Nauheim et deux monnaies en bronze frappé. Entre deux panses d'amphore a été découvert un fragment de crâne humain.

Ce troisième amas est remplacé, dans une phase ultérieure, par de nouveaux aménagements construits en pierre sèche. Les dépôts d'amphores sont recouverts d'un sol formé de grandes plaques calcaires, conservé sur quelques mètres carrés. Ses dalles très délitées, épaisses de 7 cm à 10 cm, reposent sur un radier grossier de blocs de basalte destiné à combler les interstices entre les dépôts d'amphores. La cavité centrale qu'ils délimitaient à l'origine est également conservée. Ses bords sont soulignés par une sorte de margelle en petits blocs de basalte calibrés. Ses parois sont très exactement orientées sur les points cardinaux, contrairement aux fosses précédentes et aux autres vestiges rencontrés sur le site, qui accusent un léger décalage d'environ 20° en direction du nord-ouest.

**C4** – Une dernière fosse (12 113) a été mise au jour au nord des trois précédentes, sous un

gros empierrement de forme quadrangulaire. Elle se présente, comme les autres, sous la forme d'un dépôt d'amphores encadrant une cavité quadrangulaire de faible profondeur. Pourtant elle diffère par sa taille plus importante et sa forme carrée, soulignée par les panses d'amphores alignées le long de ses parois. Implanté précisément dans l'axe de l'entrée, l'ensemble mesure environ 4 m de côté. Il est majoritairement constitué de panses d'amphores, préalablement découpées dans le sens de la longueur et soigneusement disposées autour de la fosse centrale. Leurs surfaces gélifracées prouvent qu'elles ont été exposées à l'air libre et aux intempéries.

La cavité centrale forme une sorte de bassin carré de 2 m de côté. Son fond se situe à moins de 40 cm de profondeur à partir du sommet des dépôts d'amphores et il comporte en son centre un léger surcreusement, identique à celui repéré au fond de la cavité E1. Son comblement livre quelques éléments de faune et d'amphore épars, une grosse monnaie en bronze de type ibérique et un fragment de bracelet en verre transparent à profil côtelé, datable de La Tène moyenne. Il comporte également deux petits fragments de crânes humains, soumis à des manipulations particulières : le premier semble avoir été retaillé en forme de jeton, le second comporte une nette trace de perforation. Les rares clous en fer recueillis dans son comblement ne suffisent pas à restituer un cuvelage en bois.

#### 3.2.5.2. Restitution

La restitution de ces aménagements s'appuie à la fois sur la morphologie des creusements, la présence d'éléments de fixation métallique témoignant de boisages et le mode d'organisation des amas d'amphores.

Un habillage des fosses en bois semble bien attesté par la présence des éléments métalliques le long des parois des cavités. Ceci permettait probablement d'assurer la stabilité et l'étanchéité des fosses. Cela indique une fonction liée au stockage et/ou à la manipulation de liquides, dont la nature est suggérée par les panses et les cols d'amphores qui entourent le dispositif.

Des effets de paroi ont pu être mis en évidence. Délimité au sud par un vestige de cloison formée d'une ligne de trous de poteau, l'espace ainsi dessiné forme un rectangle dont l'orientation sud-sud-ouest/nord-nord-est diverge fortement de celle du péribole et des enclos A et B. Le nombre réduit de poteaux identifiés et leur fragilité ne permettent pas de restituer un véritable bâtiment fermé.

L'état de conservation des dépôts situés dans cet espace, avec un délitement caractéristique de la surface des amphores et des dalles calcaires sous l'effet des intempéries et du gel, plaide pour une structure ouverte. Elle était vraisemblablement délimitée par de simples poteaux ou piquets supportant un dispositif de couverture dont la nature ne peut être précisée – simple auvent textile ou toiture plus durable.

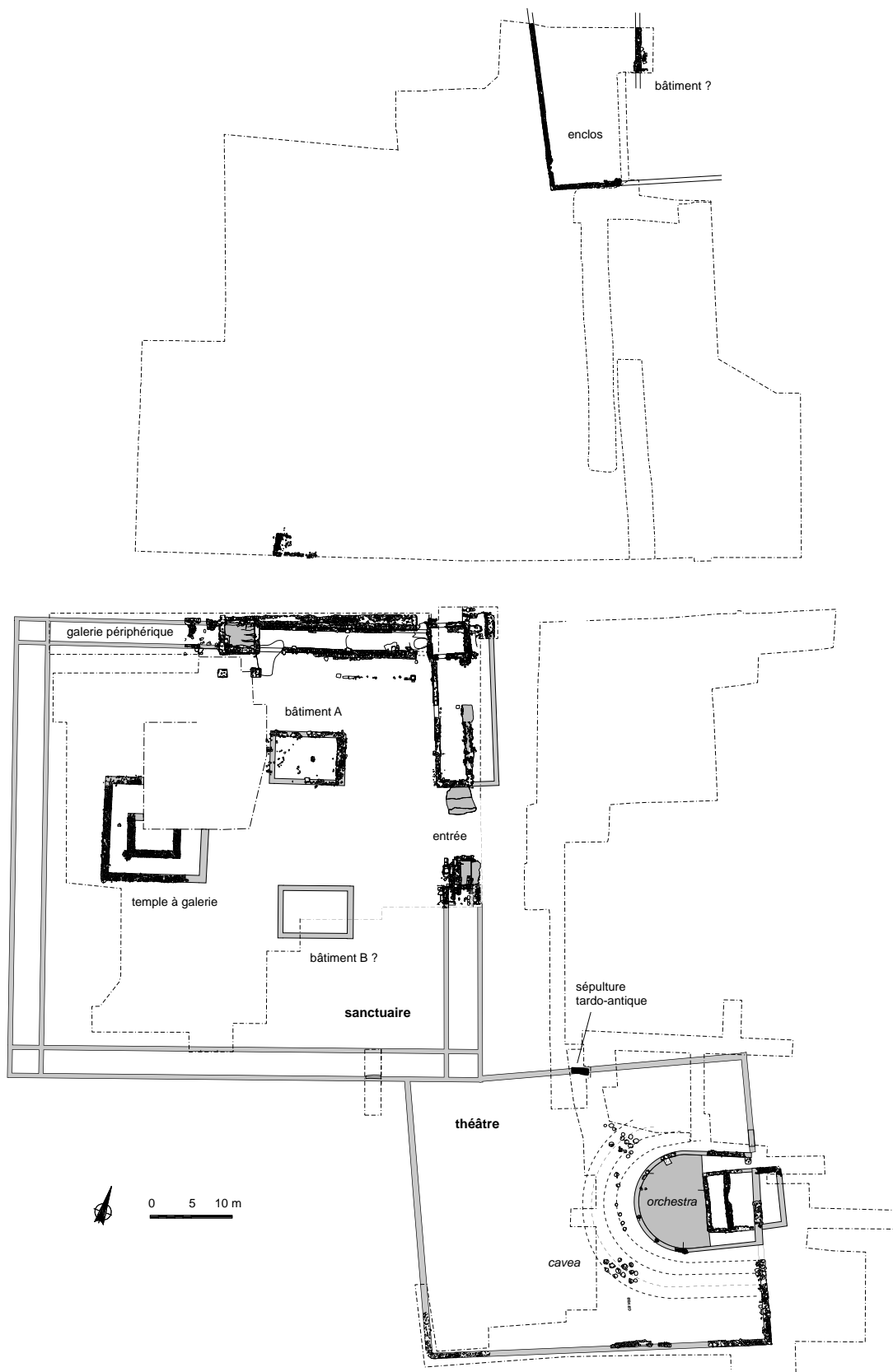


Fig. 24 : Plan général et dénomination des structures gallo-romaines. In Poux en cours



## 4. Sanctuaire d'époque romaine

Les niveaux gallo-romains du sanctuaire de Corent présentent un état de conservation assez limité, loin de celui des niveaux laténiens.

La localisation de certaines tranchées d'épierrement coïncide avec celle de murs gallo-romains, elles correspondent probablement à des tranchées de récupération des murs.

Ce mauvais état de conservation, ajouté à la longue évolution des structures qui s'échelonnent entre la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le début du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., rend ces dernières phases difficiles à comprendre (fig. 24).

Le péribole n'a pu être observé dans son intégralité, et son étude repose essentiellement sur la moitié nord-est, ainsi qu'un tronçon à l'ouest et au sud. Il se présente sous la forme d'une enceinte quadrangulaire entourant plusieurs constructions. Les niveaux de sol n'ont pu être que ponctuellement distingués ; les bâtiments internes ne sont conservés qu'en fondations.

Ainsi lorsque le texte fait référence à la branche est, il ne s'agit pas de l'ensemble de cette branche, mais ses deux tiers nord. La branche nord ne correspond en réalité qu'à un peu plus de la moitié est de cette branche, l'ensemble de la partie ouest ayant été arrachée.

### 4.1. Péribole

Le dispositif d'enceinte du sanctuaire d'époque romaine revêt la même fonction et le même statut que celui d'époque gauloise, dont il reprend le tracé. Au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., il est caractérisé par un mur d'enceinte maçonné qui succède directement à une cloison en terre. Cette enceinte est doublée à l'intérieur par un second mur parallèle, formant ainsi une galerie précédée, au moins dans une dernière phase, par une ligne de colonnes. Ce portique de clôture délimite une zone nettement plus grande que l'espace sacré laténien de l'état 2. Il connaît plusieurs phases de construction et de reconstruction, observées principalement au niveau de ses branches est et nord. À l'ouest ne subsistent que quelques constructions situées en retrait du fossé laténien, au-delà du muret de terrasse qui délimite la parcelle voisine et qui a assuré leur conservation.

#### 4.1.1. Mur de péribole en matériaux périssables (état 3)

Cette première phase suit le plan de la phase précédente. Seules deux structures peuvent lui être rattachées, au sud de l'entrée est et dans la galerie nord, dans un état de conservation très limité (fig. 25).

##### 4.1.1.1. Description

À l'est, le solin (12 066) s'implante dans la tranchée de fondation de la cloison externe de la galerie de l'état 2. Ce solin en pierres sèches sert d'appui à une cloison en terre crue. Situé à

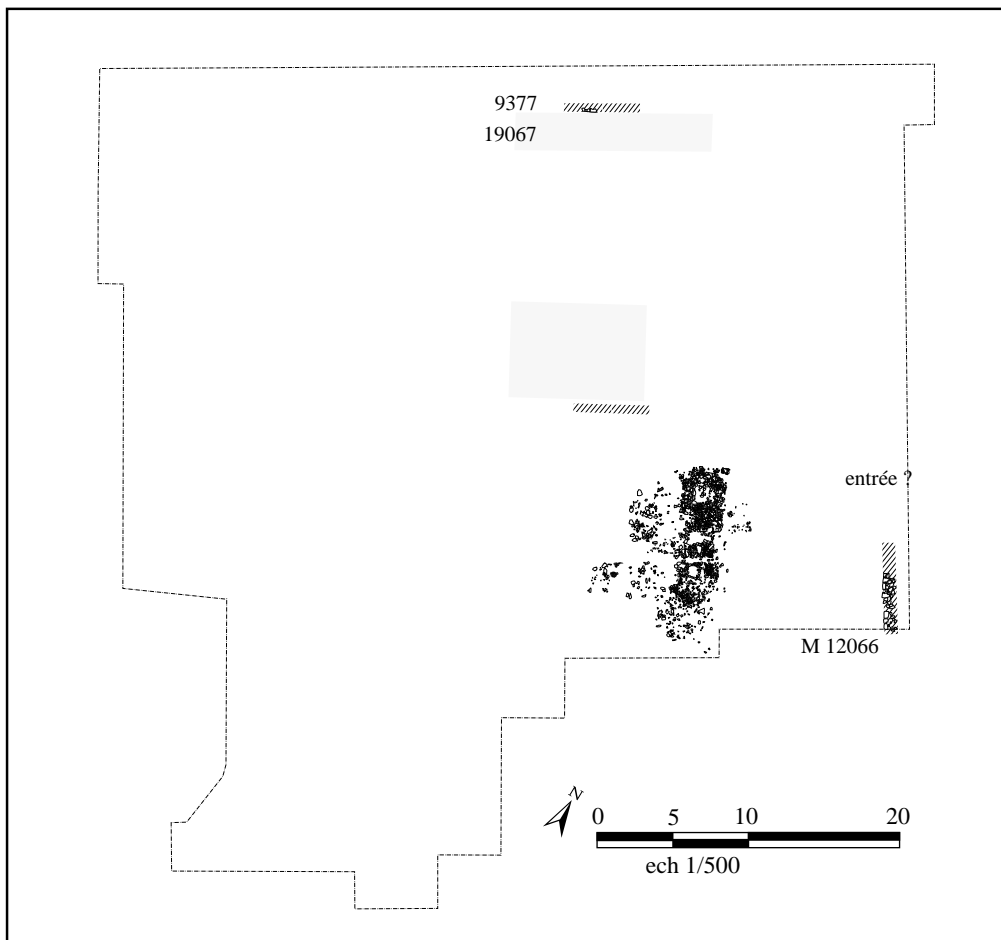


Fig. 1 : Structures de l'état 3. In Poux et Demierre (dir.) en cours.

moins d'un mètre de M12038 (état 4.1), il lui est antérieur. Ce mur est composé notamment de blocs en remploi, qui proviennent vraisemblablement de cette première phase de construction.

Aucune structure ou ligne de poteaux parallèle n'a été distinguée. Cependant, parmi les blocs en remploi de 12 038, on distingue un élément de colonne. Il est peut-être révélateur d'une galerie adossée à ce mur. Ces éléments peuvent également provenir d'une structure interne au sanctuaire.

A proximité du mur (12 066), une couche d'argile verdâtre a été scellée par les niveaux de sols postérieurs. Au sein de cette couche fine et discontinue, quelques petits fragments d'enduits blancs ont été recueillis. Ils permettent d'envisager l'effondrement d'un mur de terre à cet endroit.

Une couche identique a été distinguée sous la branche nord du portique. Elle repose sur un sol plus ancien et se poursuit sous le mur maçonné de l'état 4.1. Ce niveau semble couvrir l'ensemble de l'emprise de la galerie maçonnée. Il est ponctuellement associé à une pellicule d'enduit de chaux blanc non lissé et effondré en place. Cette couche pourrait être rattachée à un pan de mur ou solin (9377) très dégradé.

#### 4.1.1.2. Restitution et interprétation

La limite extérieure du sanctuaire est reconstruite sous la forme d'une cloison en terre, comme précédemment, mais sa base est désormais en pierre. Elle se situe au même emplacement à l'est et est légèrement décalée plus au nord pour la branche nord.

L'élévation en terre est enduite de mortier blanc. S'agit-il d'un simple mur, d'un mur complexe comportant quelques éléments architectoniques ou encore d'un véritable portique dont la ligne interne n'a pu être distinguée, l'état de conservation ne permet pas de le déterminer.

#### 4.1.2. Première galerie maçonnée (état 4.1)

La galerie en terre est rapidement remplacée par une galerie maçonnée de bonne qualité dont les structures sont dans un état de conservation variable. Elles sont cependant reconnues sur les quatre branches, sans qu'aucun niveau d'occupation ne puisse leur être rattaché (fig. 26).

##### 4.1.2.1. Description

Mieux attestée que la phase précédente, celle-ci n'est toutefois clairement observable qu'à l'est et au nord du sanctuaire.

La galerie est subdivisée en deux branches, la branche sud et la branche nord, situées de part et d'autre de l'entrée. Trois structures ont été conservées pour cette phase dans la branche sud, alors qu'une seule ne subsiste dans la nord. La galerie nord, fortement perturbée et fouillée en plusieurs campagnes, a conservé deux ou trois structures à rattacher à cette phase.

##### 4.1.2.1.1. Mur de péribole et galerie

La branche sud de la galerie est marquée par la présence du mur (12 038). De construction soignée, il associe des blocs régulièrement taillés formant deux parements réguliers, avec un mortier de bonne qualité, à des blocs en remploi (12 038/46-47). Il est constitué d'un placage de mortier de tuileau en façade et sa fondation est peu profonde. Il sert d'appui à un niveau de sol de la cour constitué d'un radier de petits blocs.

Le mur (12 039) s'appuie contre lui et lui est perpendiculaire. Bien construit, en assises régulières sur lit de mortier, ce dernier est chaîné au mur (13 015) qui lui est perpendiculaire, et de fait parallèle à (12 038), et forme la limite est de cette galerie. (13 015), de construction similaire à (12 039), se prolonge à l'est, et constitue un niveau plat de mortier, formant un niveau de sol. Sa limite est n'a pas été distinguée, recoupée par le mur de parcelle.

Dans la branche nord de la galerie est, le mur (15 206) est relativement parallèle à (12 038), mais se situe davantage à l'est. Il présente également une largeur supérieure. Il se compose de deux parements et un blocage de tout venant, lié de mortier, semblable à celui mis en œuvre pour la construction de (12 038).

Entre ces deux branches, la zone a été recoupée par la tranchée d'épierrement (12 010).

Cependant, les murs devaient s'interrompre sur près de 4 m de long pour ménager un accès au sanctuaire. De part et d'autre, l'orientation des structures diverge de quelques degrés. Les murs présentent également un décalage de 2 m vers l'est pour la branche sud, ce qui rend difficile la compréhension de cet ensemble.

Au nord, le mur de péribole fouillé en différentes campagnes comporte plusieurs numéros (8129, 8137, 9049, 9356, 10 063). Il est construit sur des fondations larges identiques au mur sud (10 031) et est donc probablement à mettre en relation avec celui-ci, bien que le mortier utilisé diverge.

A l'ouest, il décrit un retour vers le nord, sous la forme du mur (9355). Il pourrait s'agir éventuellement d'une entrée de 3,60 m de large. A son extrémité est, il semble décrire un retour vers le sud, mais les perturbations post-antiques ne permettent pas de l'affirmer.

A l'ouest, le mur (19 009) est vraisemblablement rattachable à cette phase, vu la similarité de son mode de construction et son type de mortier. Aucun élément de datation ne permet cependant de le démontrer.

Au sud de la parcelle, un mur maçonné (8079) a pu être relevé. De construction identique à ceux déjà mentionnés, il semble constituer le pendant sud du péribole.

#### *4.1.2.1.2. Mur de stylobate*

Un alignement est-ouest de petites dalles de calcaire au nord de la cour constitue un solin parallèle aux murs du portique. De part et d'autre, les niveaux de sol se situent à plus de 20 cm de différence. Ce solin constituait donc un mur de terrasse, de taille limitée, permettant de contrebalancer la pente naturelle. Il est recoupé par le mur de l'état 4.2 à son extrémité est.

Il est ponctué régulièrement par des blocs quadrangulaires en arkose, vestiges vraisemblables de bases de piliers ou colonnes. L'absence d'éléments de colonnes en pierre à proximité nous permet d'envisager des structures porteuses en bois. Toutefois, la présence d'un nombre important de fragments de colonnes utilisés en remploi à la phase suivante pour l'élaboration des parements de la citerne (13 031) plaide en faveur d'une série importante de colonnes construites à l'aide de quarts ou demi-colonne de calcaire, lors de cette phase 4.1.

#### *4.1.2.1.3. Niveaux d'occupation et d'abandon*

Aucun sol construit n'a pu être clairement rattaché à cette phase à l'intérieur de la galerie. Au niveau de l'assise de M(10 063), des dalles de calcaire disposées à plat à 573,9 m NGF illustrent un aménagement de sol (9320). A l'extérieur de la galerie, contre le M(12 038), un niveau de petits blocs de basalte forme un radier qui a dû servir de support à un sol. Ce sol peut avoir fonctionné avec les dalles de calcaire (12 064) situées en limite sud de cette zone de fouille et se situe à 573,67 m NGF. A la même altitude se trouve le niveau supérieur d'une canalisation (13 023) qui suit parallèlement la partie sud du mur (12 038). Recoupés

par les structures postérieures, les liens stratigraphiques entre ces structures ne peuvent être démontrés. La canalisation pourrait tout aussi bien avoir fonctionné avec la citerne (13 031) installée au cours de la phase suivante et qui recoupe les niveaux de blocs de basalte.

#### 4.1.2.2. Restitution et interprétation

Les quatre branches d'un mur de péribole semblent assurées pour cette phase. Il reste toutefois difficile de confirmer l'organisation globale de cette structure. Si la branche nord se développait très probablement sous la forme d'une galerie couverte (attestée par la présence d'enduits peints), avec une colonnade parallèle ouverte sur la cour, rien de tel ne peut être avancé pour la galerie est. En effet, au sud de l'entrée, deux murs parallèles nous laissent envisager une structure comparable à celle relevée au nord. Le mur (12 038), couvert à sa base par de l'enduit, peut aussi bien être restitué comme un mur plein que d'un mur stylobate ayant supporté une colonnade, son élévation n'étant assurée que pour une assise. La présence de niveaux de sol et d'une canalisation contre ce dernier démontre probablement l'absence d'une ligne de poteaux en parallèle côté cour.

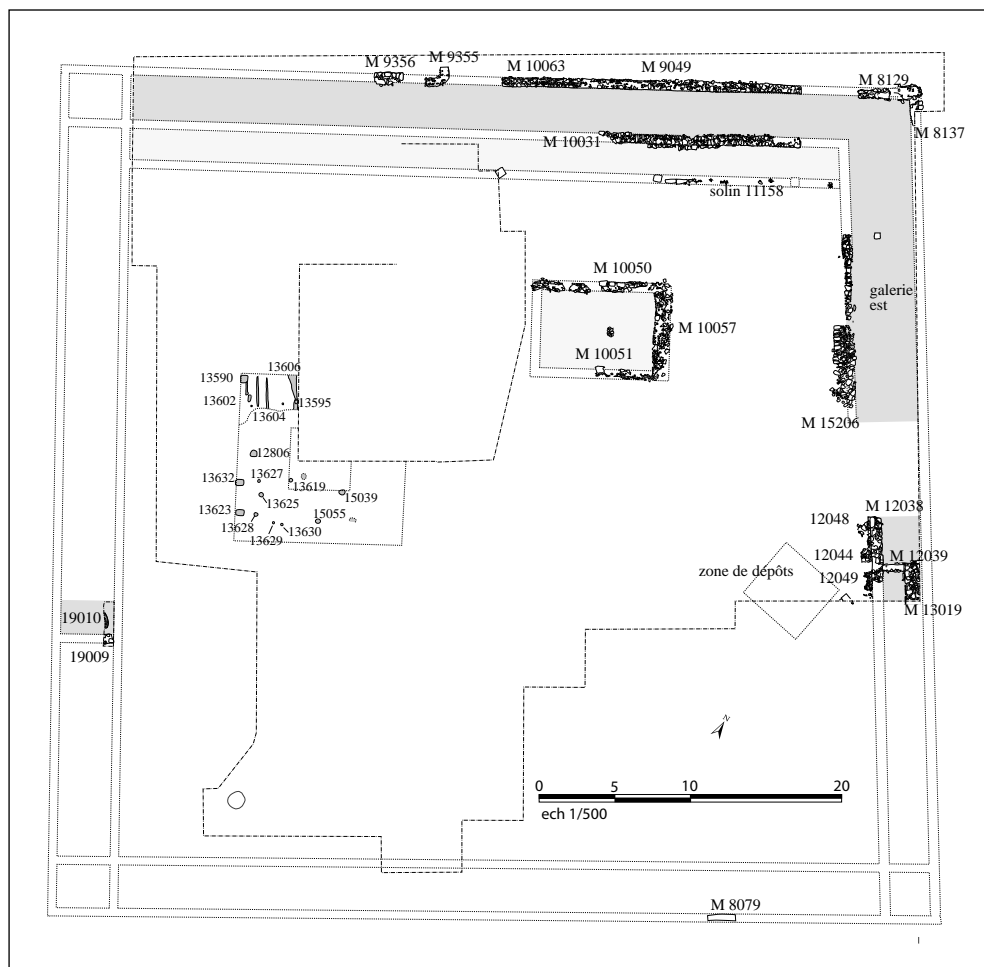


Fig. 25 : Structures de l'état 3. In Poux et Demierre (dir.) en cours.

Au nord de l'entrée, la situation semble plus complexe, puisqu'un seul mur a pu être clairement distingué. Toutefois, dans l'angle nord-est du sanctuaire le mur en question décrit un retour vers le sud qui pourrait constituer le seul vestige du mur externe de cette galerie. Celle-ci qui pourrait avoir été ouverte puisque le mur (15 206) ne comporte aucune trace d'élévation, et pourrait avoir fonctionné comme un mur bas supportant une colonnade, peut-être en matériaux périssables. Cette dernière pourrait également être construite à partir des éléments de colonnes récupérés pour la construction de la citerne à la phase suivante.

#### 4.1.3. Reconstruction de la galerie (état 4.2)

Lors de cette phase, la galerie connaît un grand nombre de modifications, comme la construction de nouvelles structures ou la reprise d'anciennes (fig. 27). Une partie des niveaux de sol liés à cette phase ont été conservés. Le mode de construction évolue clairement avec un appauvrissement du mortier caractérisé désormais par une masse plus importante d'inclusions. Ce mortier, utilisé en grande quantité, sert à lier des blocs probablement issus des constructions précédentes et retaillés. Ils présentent donc un module plus réduit.

Les branches nord et est comportent les seuls vestiges de ces modifications. Cette phase n'ayant pu être distinguée ni au sud et à l'ouest, bien que la réutilisation des structures précédentes ne puisse être exclue.

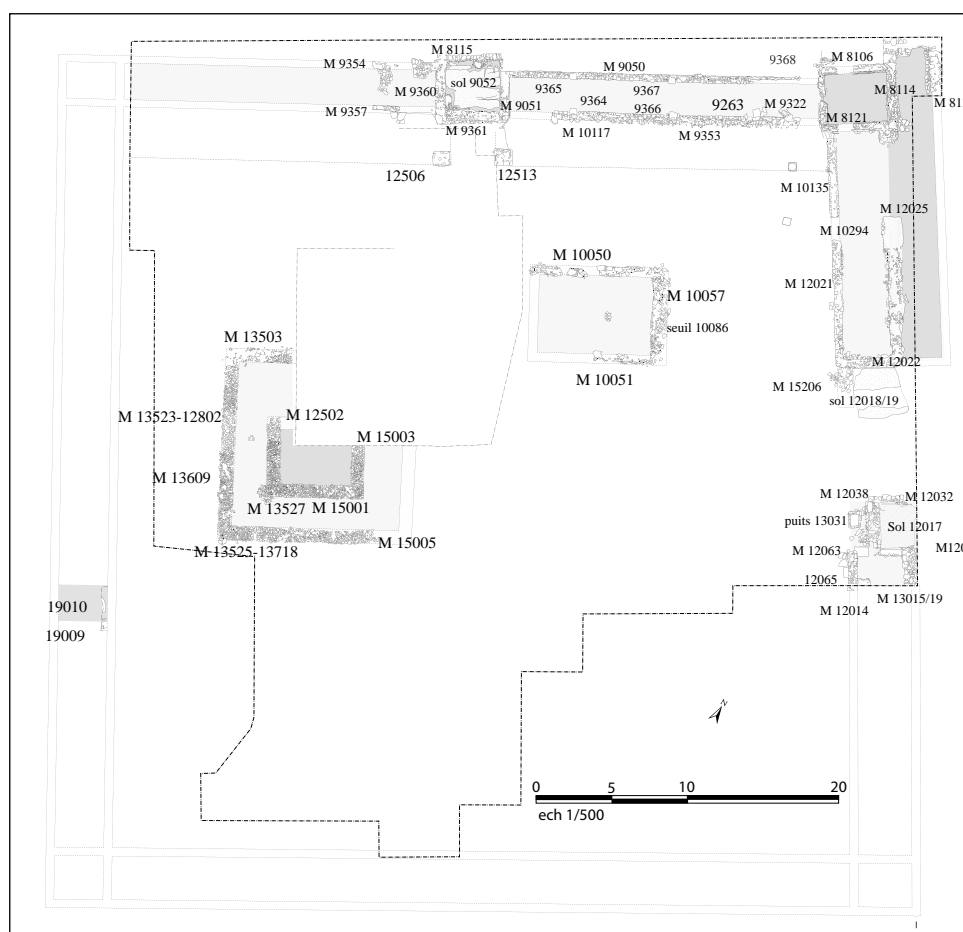


Fig. 27 : Plan général des structures de l'état 4.2. In Poux et Demierre en cours.

#### 4.1.3.1. Description

##### 4.1.3.1.1. Galerie est

Au sud, la galerie est agrandie, réduisant le décalage côté cour entre les façades au nord et sud de l'entrée. Le mur (12 038) est conservé dans la zone nord, mais à partir de son intersection avec M(12 039), il est démonté et ses blocs sans doute récupérés pour la construction du mur (12 014). Ce dernier est décalé vers l'ouest de près d'un mètre par rapport au tracé de (12 038). Son lien avec (12 039) est réalisé à l'aide d'une grande dalle de calcaire dur (12 063) qui se situe dans le prolongement de (12 039). Elle prend appui sur le niveau de petits blocs de basalte servant à l'installation du sol de la cour de la phase précédente. Elle sert elle-même de base au mur (12 014) qui est parallèle à (13 019). Le premier est construit avec des blocs de basalte retaillés ainsi que de blocs de pouzzolane, liés avec du mortier riche en inclusions et utilisé largement. Au-delà de la dalle, (12 014) s'implante sur les niveaux supérieurs du fossé. C'est sans doute pour assurer sa stabilité qu'une tranchée de fondation assez profonde a été creusée pour l'installer, contrairement aux autres structures qui ne présentent que des tranchées de fondation peu profondes ou sont installées directement sur le substrat.

La galerie est ainsi fermée au nord par (12 063) et par M(12 039) qui est conservé. A l'est, elle est délimitée par M(13 019) qui sert d'appui à un petit mur (12 016) et à l'ouest par (M12014) et M(12 038).

Au nord, le mur (15 206) est réutilisé, au même titre que (12 038) pour sa partie concomitante à l'entrée, c'est-à-dire sa partie sud, conservée en élévation. Pour sa partie nord, il fait office de fondation pour l'édification d'un nouveau mur (12 021, 10 135). De fait, le décalage des façades de part et d'autre de l'entrée n'est plus que d'un mètre. Aucune ouverture ni aménagement de seuil n'ont pu être distingué au sein de M(12 021). A une altitude de 573,76 m NGF, ce dernier présente une arase de mortier parfaitement plane sur laquelle se sont effondrées les tuiles du toit. Quelques éléments de colonnes situés dans la couche de démolition adjacente révèlent l'existence de supports et laissent imaginer la présence d'une structure ouverte.

Le mur (12 021) est lié au sud au mur (12 022) qui prend appui sur (15 206) et est orienté est-ouest. Il est lié à l'est au mur (12 025, 10 294). Contrairement à (12 021), qui possède une largeur bien définie, (12 025) présente au sommet une arase de mortier rosâtre qui déborde largement à l'est, sur plus d'un mètre de large. Cette arase, située à 573,85 m NGF, forme un sol recoupé par le mur de parcelle, assez similaire à la construction de (13 019) au sud. Il semble donc que les niveaux à l'intérieur du sanctuaire soient situés à une altitude inférieure de celle des sols extérieurs.

L'entrée principale, toujours au centre de la façade est, est encore matérialisée par l'interruption des murs de part et d'autre, soit la limite nord de (12 038) et la limite sud de (15 206). Ils correspondent à la limite des *terrazzo* installés lors de cette phase ou de la

Nord

Sud

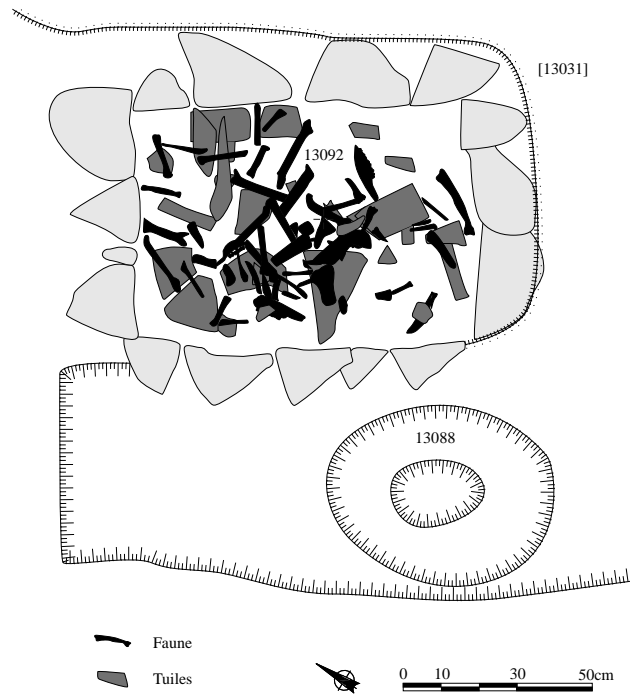
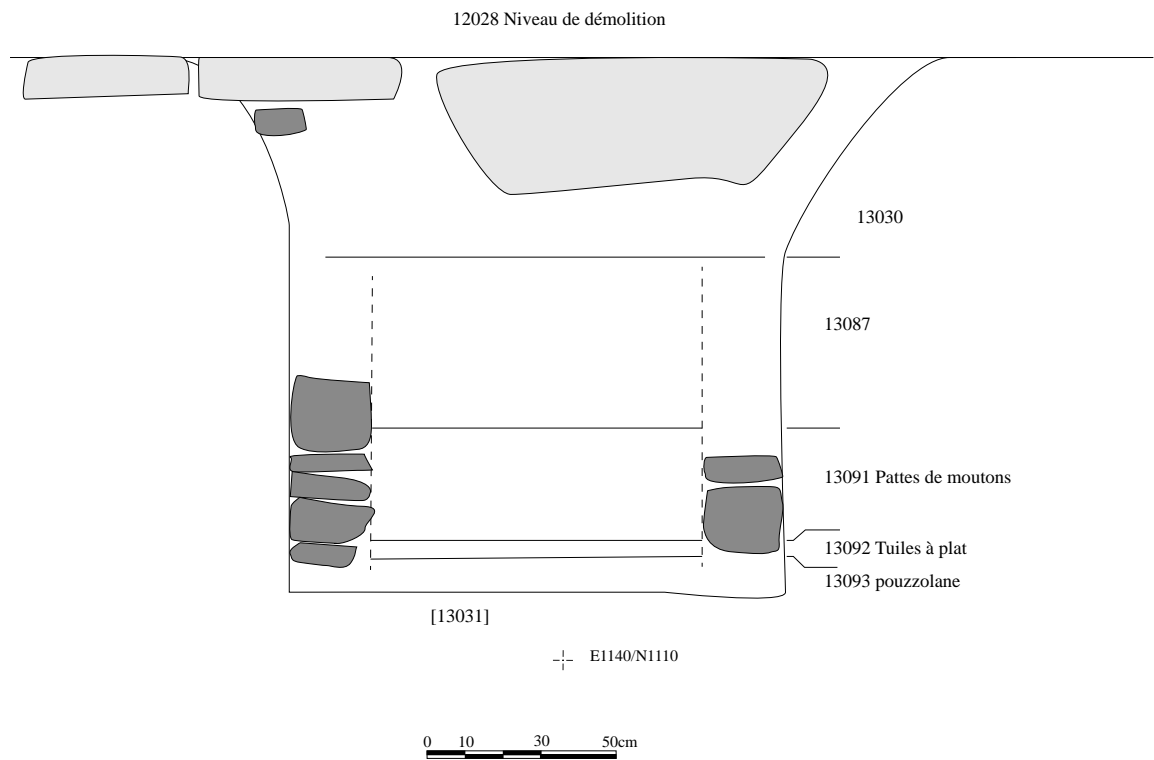


Fig. 28 : Coupe et plan de la citerne 13031. In Poux et Demierre (dir.) en cours.



suivante.

En dehors de ces *terrazzo*, aucun sol construit n'a été conservé. Les niveaux de circulation sont installés sur les couches de démolition de la phase précédente. Au sud, la base de M(12 016) reçoit un enduit peint rouge dont la base place un niveau de circulation dans la galerie à 573,92 m NGF.

#### 4.1.3.1.2. Galerie nord

Contrairement à la galerie est, la galerie nord devient plus étroite, ne faisant plus que 2,80 m dans l'œuvre. Les murs sont caractérisés par un mode de construction identique à celui du mur (12 014), à savoir un mur étroit, sur fondation profonde. Ici, la semelle est plus large. Le même type de mortier est utilisé, comprenant des inclusions de pouzzolane.

Le mur nord (9050) présente des restes d'enduits peints lissés rehaussés de peinture violacée. Il s'agissait donc d'une structure en élévation. Son pendant sud, fouillé en diverses campagnes, comporte plusieurs numéros d'UF (9357, 9353, 10 117). Il est de construction identique au mur nord. Le long des deux murs, sur leur face interne, sont implantés de gros blocs mortaisés (9364, 9365, 9366, 9367) qui devaient soutenir des piliers en bois implantés contre le mur. Parallèle à cette galerie, le solin 11158 de la phase antérieure est conservé, mais sert d'appui à l'implantation d'une base de colonne retrouvée en place. Il était également constitué de quarts de colonne en pépérite effondrés au sommet et dans la couche de démolition adjacente.

#### 4.1.3.1.3. Citerne

Cette structure pourrait être intégrée aux bâtiments internes au sanctuaire, cependant son lien étroit avec l'architecture du portique justifie de la présenter dans ce cadre architectural.

Au sud de l'entrée, une citerne ou petit puits (13 031) est installé dans l'ancien fossé gaulois. De forme quadrangulaire, de 1,30 m de côté, elle est soigneusement appareillée à l'aide de blocs de calcaire et de basalte formant quatre parements réguliers (fig. 28). Les blocs de calcaire sont issus de la récupération, lors de la démolition des structures de la phase précédente, de fragments de colonnes. Il s'agit essentiellement de quarts de colonne, mais quelques éléments sont plus grands. Ils présentent en moyenne une quarantaine de centimètres de diamètre (variant entre moins de 30 et 55 cm), pour une hauteur de 8 à 15 cm. L'irrégularité des formes semble vouloir plaider en faveur de disques ou de demi-disques de colonne, qui auraient été coupés par la suite lors de leur récupération.

Le creusement de cette citerne recoupe l'ensemble des niveaux de comblement du fossé, et ce, jusqu'au niveau du socle rocheux en pouzzolane, à 573,27 m NGF.

Il ne s'agit pas ici d'un puits visant le captage d'une source ou de la nappe phréatique, mais bien d'une citerne destinée à la récupération et au stockage d'eaux pluviales. Cette structure est d'ailleurs située à un des points les plus bas du sanctuaire, permettant la récupération à la

fois des eaux provenant des toitures, mais également des sols de la cour. On peut également noter la présence d'une canalisation 13023 qui est orientée dans sa direction.

Le premier niveau de comblement de la citerne est fait d'un substrat remanié de pouzzolane vierge et argileuse (13 093). Il peut s'agir d'un niveau lié à l'utilisation de la structure. Il est peu épais et semble rapidement recouvert par la couche (13 092) composée d'éléments de démolition : fragments de mortier et terres cuites architecturales à plat.

Puis un important dépôt de faune a été relevé. Il s'agit de 126 métapodes de caprinés, regroupant 64 métacarpes, 62 métatarses et 476 phalanges<sup>25</sup>. Ce dépôt particulier comprend uniquement des pattes de caprinés, à l'exception de quelques fragments des crânes. On note un certain équilibre entre membres antérieurs et postérieurs, ainsi qu'entre parties droites et gauches. En outre, de fines incisions sur certaines extrémités indiquent une découpe bouchère. Ces restes proviennent d'environ 25 à 30 animaux.

Ce dépôt semble contemporain de l'abandon de cette structure (dépôt de comblement ?). Il est recouvert d'une couche de matériaux de tout-venant associée au sommet de la structure à une très grande dalle au cours de la phase suivante. Il est donc possible que cette structure ait fonctionné pendant une période assez courte.

#### 4.1.3.2. Restitution et interprétation

L'ancien portique nord, probablement en bois, est définitivement repris en pierre, avec une colonnade d'ordre toscan. Les colonnes sont édifiées à l'aide de mortier et couvertes d'enduit peint rouge dont un élément incurvé a été trouvé en association avec les fragments de colonne. Cet ensemble permet d'y voir une galerie ouverte avec des pilastres adossés contre les murs.

D'autres éléments architecturaux ont été distingués au sud de l'entrée, permettant de compléter cette élévation, notamment deux fragments d'une demi-base de colonne. La galerie devait comporter des enduits rouges, comme en témoignent les fragments recueillis dans les niveaux de démolition. Au nord, ces enduits sont davantage violacés.

A l'est, le mur extérieur ou mur de péribole forme une terrasse. Il sert de base à un sol en mortier de tuileau, possible départ d'une galerie précédée d'un portique. Cette structure devait être fermée, puisqu'au nord un mur (8136) a été reconnu, orienté vers le sud en parallèle à ce mur de terrasse. L'ensemble pourrait définir une galerie couverte de façade.

---

<sup>25</sup> Foucras à paraître, les phalanges se répartissent en 193 phalanges proximales, 162 médianes et 121 distales.

#### 4.1.4. Modifications et destruction de la galerie (état 4.3)

Cette dernière phase d'utilisation du sanctuaire n'est marquée que par quelques modifications de la structure (fig. 29).

Quelques murs sont modifiés, mais la plupart des structures liées à la phase précédente sont conservées. La citerne est scellée, les sols de *terrazzo* sont installés de part et d'autre de l'entrée, ainsi qu'au centre de la galerie nord, dans une pièce adventice. Ces modifications, difficiles à dater avec précision, semblent avoir été réalisées au cours du temps, sans qu'il s'agisse véritablement d'un programme de réfection.

Ces structures sont directement recouvertes par les niveaux de démolition.

##### 4.1.4.1. Description

###### 4.1.4.1.1. Sols en *terrazzo*

De part et d'autre de l'entrée deux sols en *terrazzo* sont installés, (12 018-19) et (12 017). Leur limite est n'a pu être distinguée, car elle est recoupée par la limite de parcelle est.

Au nord, (12 018, 12 019) est un sol en mortier hydraulique comprenant des éclats de tuiles et d'amphores. Il a été recoupé par l'implantation de la tranchée d'épierrement et présente de ce fait deux numéros d'enregistrement. Il apparaît à une altitude de 573,90 m NGF et s'appuie au nord contre le mur (12 022) et à l'ouest contre (15 206), récupéré pour sa partie supérieure. Au sud, la limite rectiligne démontre la présence d'une structure qui a disparu. La présence récurrente de (15 206) permet d'envisager qu'au cours de la phase précédente un premier niveau de sol se trouvait au même emplacement.

Au sud, le même type de sol (12 017) a été observé à la cote 573,83 m NGF. Il s'appuie contre le mur (12 038) à l'est, contre un alignement de blocs (12 032) non liés au mortier au nord, et contre le mur (12 039-41) au sud. Son hérisson de construction comprenait un nombre important d'éléments en emploi, notamment une tête de statue en calcaire. Le sol 12017 apparaît au même niveau que l'arase supérieure de (12 039).

Au sud, seule une nouvelle structure a été édifée au cours de cette phase, le mur (12 040, 12 041). (12040) s'appuie sur la dalle (12 063) de la phase précédente alors que 12041 recouvre le mur (12 039). Cet aménagement ferme définitivement l'accès à la galerie depuis l'entrée, mais il peut également être lié à la reconstruction d'une structure précédente, disparue depuis.

Ce muret de refend présente une orientation et un mode de construction légèrement différents. Construit à l'aide de petits moellons de tout-venant, sans blocage et très étroit, il est lié avec un mortier très pauvre.



Au centre de la galerie nord, une autre pièce a recoupé les murs. Définie elle aussi par quatre murs (9051, 9360, 9361, 8115), elle a conservé son sol en *terrazzo*. Constitué d'une chape de mortier riche en inclusions de pouzzolane, il repose sur un hérisson de blocs de basalte et fragments de tuiles, et apparaît à une altitude de 574,32 m NGF.

Dans la cour, au sud de cette pièce et dans l'alignement de ses murs est et ouest, deux massifs maçonnés quadrangulaires (12 506 et 12 513) laissent penser à un système d'accès depuis la pièce jusqu'à la cour.

Ces massifs identiques sont construits en plusieurs assises régulières associant blocs de basalte et mortier blanc avec des inclusions de pouzzolane. Apparaissant 50 cm plus bas que le niveau de sol, ces blocs pourraient constituer des massifs d'échiffres encadrant un système d'escalier ou rampe. Ils se situent à la fois dans l'alignement de cette pièce et dans celui du solin servant d'appui à la colonnade interne de la galerie. Au vu de la localisation et la forme de la structure, il est possible que ces massifs aient été construits lors de la phase précédente. A proximité, de nombreux enduits peints polychromes, notamment des éléments de décor, illustrent l'importance de cette zone. Ils renforcent ainsi l'hypothèse d'un lieu de passage.

#### 4.1.4.1.3. Citernes

La citerne (13 031) située au sud de l'entrée a peut-être reçu son dépôt de faune juste avant sa fermeture au cours de cette phase (4.3). La structure est scellée par une grosse dalle de près d'un mètre de côté, disposée à l'aplomb du bord sud de la structure, et non au centre, ce qui plaiderait pour un effondrement précoce des parements. Au sommet, cette dernière est située dans l'alignement des dalles de calcaire au nord et du mur (12 014) au sud. Elle recoupe ainsi les niveaux de sol antérieurs. Elle est recouverte par la couche de démolition de la dernière phase de la galerie. Cette disposition, avec notamment une dalle de calcaire à l'emplacement du parement nord de la citerne, permet d'envisager l'existence d'un support pour des éléments porteurs de type colonne, dans l'alignement de la galerie (fig. 28).

Une autre citerne (11 192) semble remplacer celle-ci. Installée dans l'angle nord-est de la cour, sous la galerie et derrière la base de colonne restée en place, son creusement (11 193), de 2,5 par 2 m, recoupe le solin de calcaire (11 158). De profondeur limitée et d'une durée d'utilisation certainement courte, il s'agit d'une structure circulaire de 1,20 m de diamètre, parementée à l'aide de blocs de basalte. Son comblement n'a livré aucun mobilier particulier et confirme le calage chronologique dans cette phase d'occupation.

#### 4.1.4.2. Restitution et interprétation

Ces quelques modifications ne changent pas fortement l'aspect du sanctuaire. Son péribole correspond toujours à une galerie fermée vers l'extérieur et ouverte vers la cour. L'accès principal se trouve au centre de cette galerie à l'est même si un passage depuis le nord semble très probable, car ce dernier se caractérise par un décor pariétal important.

L'installation des diverses pièces, ainsi que la fermeture accentuée de la galerie à proximité de l'entrée, montre un cloisonnement plus important de cette galerie et sans doute une limitation de la circulation à l'intérieur de celle-ci.

## 4.2. Constructions internes

Diverses structures occupent l'espace interne du sanctuaire. Un bâtiment quadrangulaire maçonné reprend le plan et l'emplacement de l'enclos (A), un temple est construit là où se trouvait à l'époque laténienne la structure sur poteau (D), et les cuves à amphores (E) font l'objet d'un léger réaménagement (fig. 30).

Entre ces structures, l'état de conservation variable du site et les perturbations modernes n'ont permis de relever les niveaux d'occupation que de manière ponctuelle. Les liens stratigraphiques entre les diverses structures ne peuvent pas, de ce fait, être établis.

La datation s'appuie essentiellement sur une chronologie relative, que complète ponctuellement un rare mobilier piégé dans les fondations ou encore dans les couches de démolition.

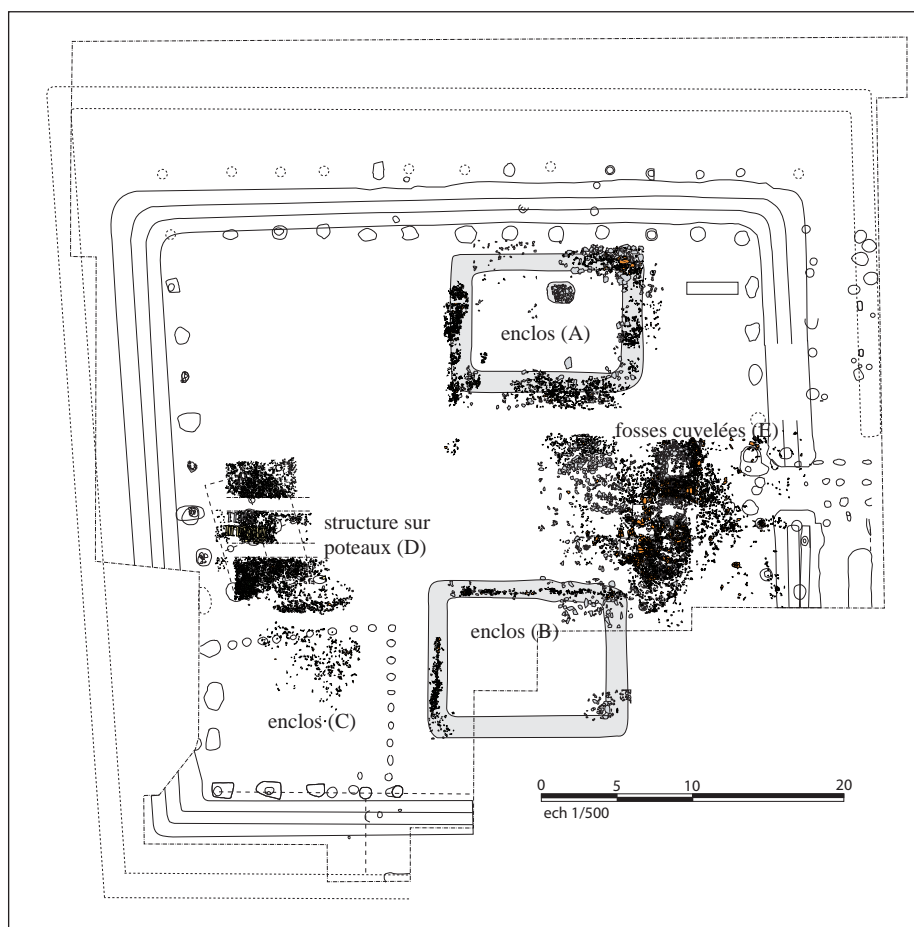


Fig. 30 : Aménagements internes, d'après Poux et Demierre (dir.) en cours.

#### 4.2.1. Bâtiment (A)

A l'emplacement de l'enclos laténien (A) a été construit un bâtiment quadrangulaire de 10 m par 6,50 m de côté (fig. 31). Il est défini par quatre solins maçonnés et est aligné sur l'axe du péribole. Seule la face ouest semble moins assurée que les autres. Mise au jour en 1993, seuls quelques pans de maçonnerie peuvent en effet lui être rattachés.

##### 4.2.1.1. Description

Il s'agit d'un bâtiment sur maçonneries légères, dont l'état de conservation est très limité. Les murs (9184-9185, 9186-10050, 10 057 et 10 051), d'une largeur d'environ 0,60 m, sont constitués de dalles de calcaire délitées ainsi que de blocs de pouzzolane et de basalte, posés sur un solin de mortier de chaux, sans fondation profonde. Le bâtiment est conservé jusqu'au niveau de marche, puisqu'un aménagement de seuil (10 086) est conservé. Il s'agit sans doute de l'entrée principale du bâtiment, située au centre de la façade est et formée d'un radier de blocs encadré de part et d'autre par deux gros blocs de grès. Ce sont des blocs d'architecture moulurés. Ils sont constitués de demi-base de colonnes engagées, d'un diamètre supérieur à 40 cm, qui ne se trouvaient pas en position fonctionnelle. Il s'agit certainement de blocs issus de la phase de construction précédente et utilisés ici comme crapaudine. Ils devaient provenir d'un ensemble monumental localisé à ce même emplacement ou ailleurs dans l'enceinte du sanctuaire.

Aucune cloison interne n'a pu être déterminée, pas plus qu'un aménagement intérieur. Quelques blocs regroupés dans l'axe médian du bâtiment forment un niveau plat et pourraient constituer la base d'un poteau. Une fosse longiligne (10 168) ainsi que deux fosses ou trous de poteau peu profonds (10 182, 10 184) ont été également distingués. Ces structures recoupent un sol en terre battue vierge de tout mobilier apparaissant à 573,70 m. Ces vestiges appartiennent à la dernière phase de fonctionnement de ce bâtiment, recouvert par les couches de démolition.

##### 4.2.1.2. Vestiges de constructions antérieures en matériaux périssables

Les maçonneries s'implantent sur une première construction en terre et bois, dont quelques traces ont été ponctuellement observées à hauteur de la façade méridionale (10 051). Il s'agit d'un trou de poteau (10 218) bordé de tessons d'amphores et de céramiques laténiennes, inscrit dans le prolongement de deux lignes d'argile rubéfiée parallèles, larges d'une quinzaine de centimètres et conservées de manière discontinue sur moins d'un mètre. On peut interpréter ces traces comme l'ultime vestige d'un état antérieur du bâtiment, délimité par des cloisons en torchis sur ossature de bois. Ses parois est, nord et ouest ont été oblitérées par la construction des solins d'époques postérieures.

La datation de ce premier état, qui établit la jonction entre l'abandon de l'enclos (A) d'époque gauloise et l'état maçonné qui lui succède, ne peut être calée plus précisément en chronologie absolue. Un col de cruche recueilli sous le solin de mortier du mur de façade oriental

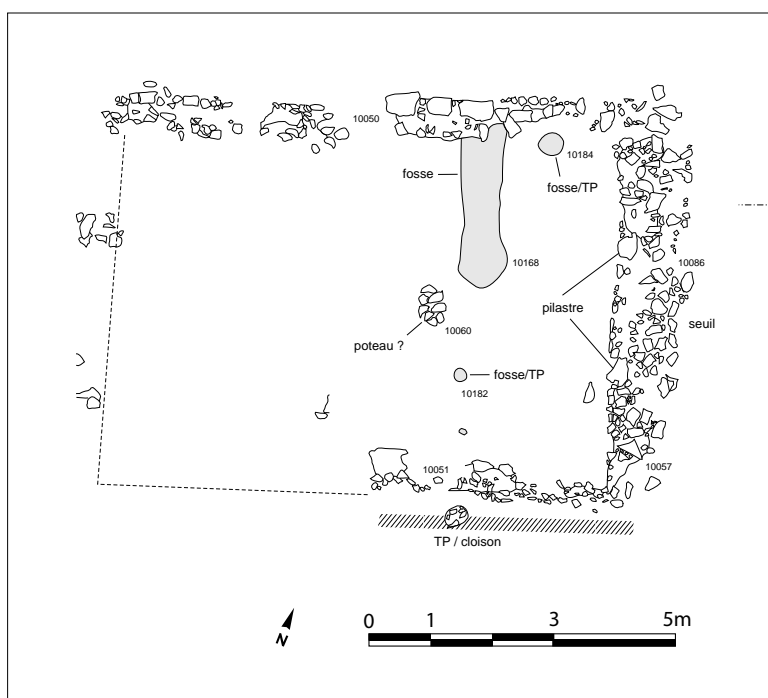


Fig. 31 : Plan détaillé du bâtiment (A). In Poux et Demierre (dir.) en cours.

(10 057) situe sa construction au plus tôt au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. La réutilisation d'éléments d'architecture monumentale pour l'aménagement de son seuil correspond vraisemblablement à une réfection tardive de l'entrée, qui n'est pas forcément contemporaine de la construction du bâtiment. Ce sentiment est conforté par le faciès des monnaies retrouvées dans la couche de démolition. En effet, deux bronzes attribués respectivement à Tetricus et à Claude Tacite témoignent de sa longévité.

#### 4.2.1.3. Restitution

Comme pour l'enclos (A) d'époque gauloise, la question est de savoir si ces vestiges de solin matérialisent l'emplacement d'un bâtiment couvert ou d'un espace ouvert, délimité par une simple clôture. Sa forme quadrangulaire n'est pas incompatible avec la première hypothèse. L'existence d'un aménagement de seuil au centre du muret oriental ne permet pas non plus de trancher. Sa présence ne s'oppose pas, en effet, à la restitution d'un jardin clos ou d'un enclos maçonné de type *sacellum* ou édifice secondaire.

Il est peu probable, en tout état de cause, que ces fondations aient été surmontées d'une élévation importante. En témoigne le faible nombre de pierres retrouvées dans la couche de démolition et les niveaux de cour environnants, qui contraste avec les accumulations de gravats issues de la destruction de la galerie de péribole. Cette zone présente, il est vrai, un degré d'érosion supérieur à ce que l'on peut observer dans l'angle nord-est du sanctuaire. La fragilité des murs et la faiblesse des fondations invitent plutôt à restituer un bâtiment en construction légère, en bois et/ou torchis, voire un simple muret ou parapet délimitant un espace ouvert.



La modestie apparente du bâtiment et sa position décalée par rapport au grand temple à galerie périphérique édifié dans l'axe de l'entrée du sanctuaire, interprété comme son principal édifice de culte, plaident a priori pour une construction secondaire, liée au fonctionnement de l'activité cultuelle (stockage des offrandes ou des accessoires du culte, hébergement des prêtres ou des pèlerins). Ce jugement doit néanmoins être nuancé, car son entrée est orientée plein est et qu'il pérennise l'emplacement d'un enclos antérieur jouant assurément un rôle central dans l'activité liturgique d'époque gauloise. L'absence d'offrandes sur son sol ne s'oppose pas à l'hypothèse d'une continuité fonctionnelle ; elle constitue, *a contrario*, une caractéristique commune à nombre de temples de cette période, nettoyés scrupuleusement dans le cadre de l'activité cultuelle (Fauduet 1993).

Aucune construction symétrique d'époque romaine n'a été mise en évidence dans la moitié sud de la parcelle ; en particulier, à l'emplacement de l'enclos (B) qui constitue, à l'époque laténienne, le pendant du précédent. Par symétrie, on peut postuler l'existence d'un bâtiment identique à celui qui succède à l'enclos (A), dont les solins très peu fondés ont pu être entièrement effacés par les labours. Il faut néanmoins reconnaître qu'aucun élément matériel ne vient étayer cette hypothèse.

#### **4.2.2. Temple à *cella* centrée et galerie périphérique**

Formé de deux ensembles de maçonnerie quadrangulaires emboîtés, ce bâtiment présente un plan caractéristique. Il intègre la catégorie des temples à *cella* centrée et galerie périphérique.

L'édifice se situe dans l'axe de l'entrée principale du sanctuaire, à proximité de la branche occidentale du grand fossé gaulois. Il est très fortement arasé et ses façades, tant orientale que septentrionale, ont été largement récupérées. L'ensemble est construit sur tranchées de fondation étroites, comblées d'un hérisson de blocs et de tout-venant (fig. 32).

##### **4.2.2.1. Description**

Le mur oriental de la galerie ayant été récupéré, il est difficile d'estimer la largeur exacte de ce bâtiment, situé entre les coordonnées E1097,8-E1106 et N1108,4- N1121,4I, et aligné sur les coordonnées du site (et non sur le Nord réel). La galerie extérieure, formée des tronçons de mur (13 503, 12 802, 12 808, 13 525, 13 718, 15 005), mesure 12,80 m du sud au nord et plus de 12,60 m dans le sens est-ouest.

Ses maçonneries sont construites sur un système de tranchées de fondation qui recourent les niveaux laténiens sous-jacents jusqu'au substrat rocheux. Les murs sont épais de 0,90 m à 1 m, pour une profondeur conservée variant entre 20 cm au nord à 60 cm pour les fondations du mur méridional. La partie conservée des murs présente de nombreuses lacunes alternant avec des poches de mortier. Plusieurs négatifs de poteau, repérés dans les murs sud et ouest, permettent de supposer une élévation mixte utilisant la terre et le bois.

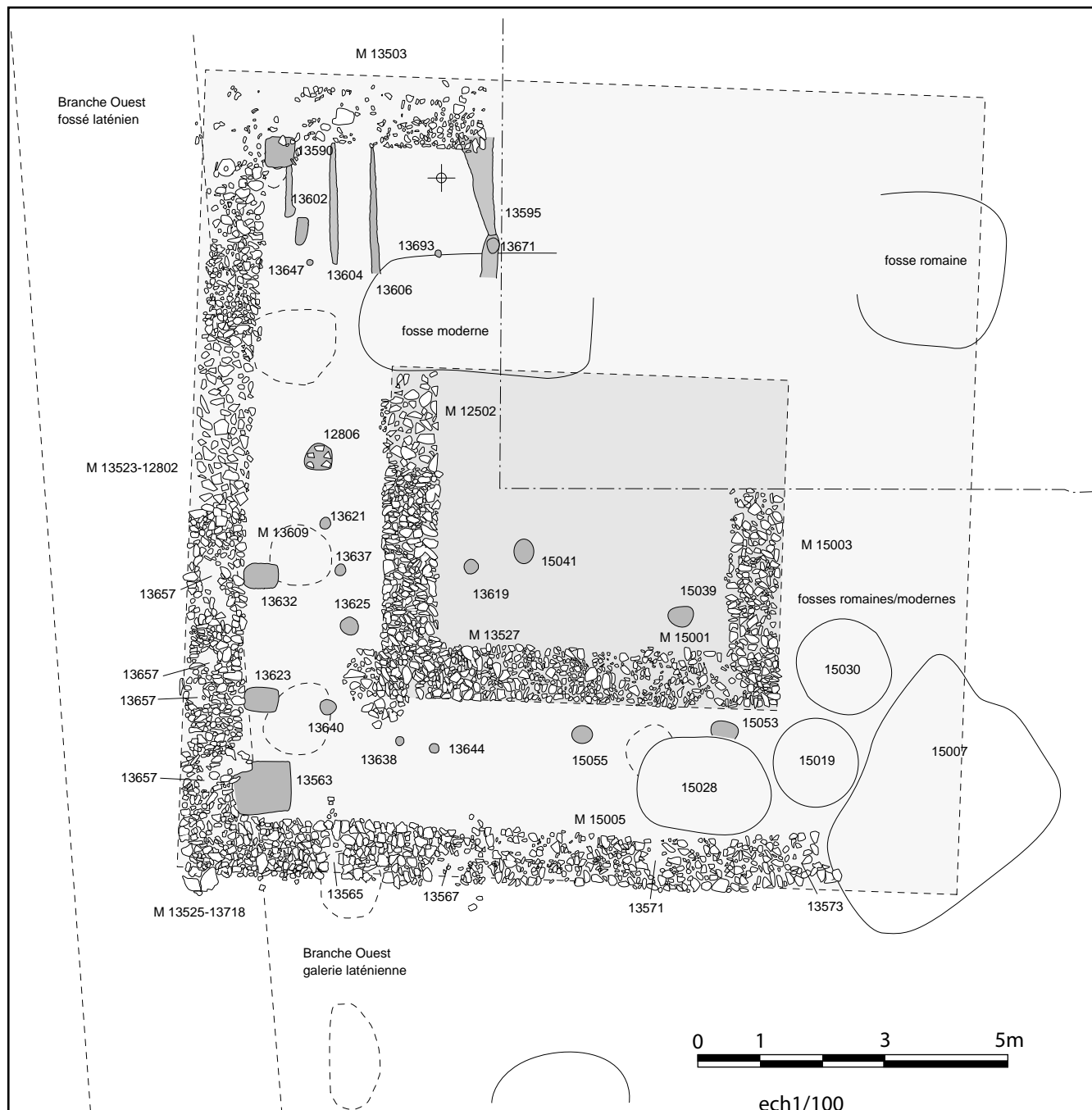


Fig. 32 : Structures du temple à plan centré et structures en creux antérieures. In Poux et Demierre en cours.

Le mur occidental (13 523, 12 802) s'implante le long du fossé gaulois, dont il perfore les niveaux supérieurs. Ses fondations sont en pierres sèches, sur tranchée profonde de 0,50 m au sud et à l'ouest, et reposent directement sur le socle de pouzzolane dans l'angle nord-ouest. Elles sont composées de blocs de remploi (calcaire taillé) mêlés à des blocs de pouzzolane et de basalte de taille réduite (0,12 cm de moyenne), non liés au mortier. Nettement mieux conservées dans la partie sud de l'édifice, elles ne constituent que la semelle de fondation des murs de la galerie. Aucun parement n'a pu être distingué à ce niveau, visiblement inférieur à celui des sols de l'édifice, qui ont été entièrement détruits. La tranchée de fondation du mur méridional (13 526) présente un remplissage supérieur identique à celui du mur occidental.

Son comblement inférieur, en revanche, se compose de blocs de basalte plus conséquents, d'un module pouvant atteindre jusqu'à 60 cm, mêlés à de nombreux fragments d'amphores et d'ossements animaux. Cette différence s'explique sans doute par la profondeur de la tranchée, creusée jusqu'à la cote d'altitude 573,55 m NGF en raison de l'épaisseur du sédiment sous-jacent, qui a nécessité une fondation plus importante.

Dans les autres tranchées d'implantation du bâtiment, à l'ouest et au nord, la stabilité de la construction est assurée par le substrat rocheux, qui affleure à la cote d'altitude 573,90 m NGF. La présence d'amphores et de faune au fond de la tranchée peut être mise en relation avec les niveaux transpercés par son creusement, vraisemblablement inclus aux terres de remblai. Des trois murs de la galerie, le mur nord (13 504) est le plus altéré, puisqu'il ne mesure pas plus de 20 cm de profondeur sur le côté est. Son remplissage est constitué de quelques blocs de basalte et de pouzzolane non agencés et peu nombreux : il trahit une récupération presque totale des maçonneries, qui ont également souffert de l'arasement des charrues.

Le bâtiment central est délimité par la tranchée de récupération de son mur nord (13 655), les tranchées de fondation de ses murs ouest (13 610), sud (15 002) et est (15 004). Larges d'un mètre environ, ces vestiges de maçonneries sont conservés sur 30 cm à 40 cm de profondeur. Ils permettent de restituer un bâtiment carré de 7,10 m dans le sens nord-sud et 6,40 m dans le sens est-ouest.

Les tranchées de fondation des murs ouest et sud (13 610, 13 528) sont identiques à celles de la galerie périphérique, mais s'en distinguent par une facture plus soignée de la construction des murs. Leurs tranchées de fondation, creusées sur 40 cm de profondeur en moyenne, sont comblées successivement par des blocs de calcaire et de basalte de taille moyenne, non liés au mortier. Ils supportent un radier composé presque exclusivement de blocs de basalte rectangulaires agencés de champ, qui constituent l'assise de réglage des murs du bâtiment. Les murs constitutifs de son angle nord-ouest ont disparu, arrachés par une tranchée de récupération. Aucune trace de soutènement n'a pu être distinguée, à l'exception d'un trou de poteau (13 559) implanté dans le mur sud. Dans l'angle sud-ouest du bâtiment, la tranchée de fondation présente une excroissance (13 642) chaînée aux murs de la *cella*, qui permet d'imaginer l'existence d'un système de contrefort, d'une colonne ou d'un pilastre d'angle. Le négatif de la tranchée de récupération du mur nord suggère, en effet, l'existence d'un renfort similaire, aménagé à sa jonction avec le mur ouest.

Dans l'angle sud-ouest de la galerie, un niveau de mortier de forme à peu près rectangulaire a conservé un lambeau de sol construit en *terrazzo*, orné d'un semis de tesselles de mosaïque blanches ou noires. Il constitue peut-être l'ultime vestige des sols de la galerie, piégé dans la dépression formée par le tassement des sédiments qui comblent le trou de poteau (13 533) de la galerie laténienne de l'état 2. Les fosses tardives (13 563, 13 590, 13 595, 13 597, 13 623) qui recourent les maçonneries du bâtiment ont livré d'autres fragments de sols maçonnés de

même facture, qui renforcent cette hypothèse. L'absence de toute trace de radier ou de hérisson incite à la prudence, même si elle peut s'expliquer par le fort degré d'arasement des vestiges.

Le secteur est perforé par diverses fosses d'époque romaine et moderne. Situées à l'intérieur de la galerie, trois d'entre elles présentent une forme circulaire et sont comblées par des matériaux de construction (mortier, blocs de basalte et fragments de *terrazzo*). Il semble que ces fosses soient liées à la construction du temple à plan centré ou à une phase de restructuration du bâtiment, plutôt qu'à sa destruction.

#### 4.2.2.2. Vestiges de constructions antérieures en matériaux périssables

Plusieurs structures d'époque romaine ont été mises en évidence à l'intérieur de la galerie. Sa moitié septentrionale située au nord du sondage de 2003 a notamment permis de reconnaître un ensemble de trous de poteau, quelques fosses et quatre solives parallèles, préservées des labours (fig. 32).

Les trous de poteau (13 593, 13 619, 13 637, 13 638, 13 640, 13 647, 13 671, 12 806) constituent un ensemble homogène. Ils sont tous disposés autour de la *cella*, de façon apparemment aléatoire. De même facture que les autres, le (13 619) se situe à l'intérieur même de la *cella*. De forme circulaire, ces trous de poteau mesurent 20 cm de diamètre en moyenne, pour une profondeur variant entre 5 cm et 26 cm. La plupart d'entre eux sont exempts de calage à l'exception du (13 636), calé à l'aide d'un fragment de tuile et d'un petit bloc de calcaire. La relation qui unit cet ensemble de structures est clairement illustrée par leur remplissage. Toutes contiennent des éclats de mortier de calcaire jaune qui facilitent leur identification sur le terrain. Ces composants évoquent un piégeage de matériaux issus d'un niveau de travail (taille de la pierre et gâchage de mortier) ou de destruction de l'édifice.

Les trous de poteau (13 590, 13 632, 13 623), caractérisés par leur forme rectangulaire large, semblent avoir accueilli des poutres relativement massives. Alignés en bordure est du mur occidental (15 523-12 802) de la galerie maçonnée, ils ont pu soutenir une cloison porteuse d'orientation nord-sud. Cette hypothèse est renforcée par les structures linéaires (13 602, 13 604, 13 606) reconnues dans l'angle nord-ouest de la galerie, ainsi que, peut-être, par la tranchée (13 595) à l'est. Orientées sur le même axe nord-sud, elles correspondent à des tranchées de 10 cm maximum de large pour une longueur comprise entre 50 cm et 2 m. Elles se différencient du substrat environnant par leur remplissage graveleux, contenant quelques nodules de mortier et éclats de tuiles. Ces structures peuvent être interprétées comme des solives, négatifs marquant l'emplacement de poutres de soutènement d'un plancher en bois. Leur présence ne peut être assurée au sud de la cote N1118. Ces vestiges en creux inspirent deux interprétations divergentes : celle d'un échafaudage lié à la construction de la *cella* du sanctuaire, d'une part ; d'un bâtiment en bois matérialisant une phase précoce du temple, d'autre part.

L'hypothèse de perches d'échafaudage ne bénéficie d'aucun argument, hormis l'apparente légèreté des structures. Elle ne permet pas d'expliquer la présence de solives, qui participent généralement d'un aménagement durable des sols. Les fragments de sol en *terrazzo* retrouvés dans la galerie s'opposent, par ailleurs, à la restitution d'un plancher contemporain de l'édifice maçonné. Alignés le long du mur occidental de la galerie maçonnée, seuls trois trous de poteau sont susceptibles d'être rattachés à la cloison occidentale d'un premier bâtiment en matériaux périssables, doté d'un plancher en bois supporté par trois solives de même orientation. La légèreté de ses structures internes, de faible diamètre et pour la plupart exemptes de calage, ainsi que le fort degré d'arasement qui caractérise ce secteur du site ne permettent pas de trancher. En outre, la reconstruction de l'édifice a sans doute été précédée d'opérations de terrassement qui ont pu faire disparaître toute trace des constructions antérieures.

Ce premier bâtiment et les constructions maçonnées qui le recouvrent peuvent être respectivement attribués aux états 4.1 et 4.2 de la chronologie relative du sanctuaire romain. On notera d'emblée que la fondation du mur maçonné (15 323) de la galerie a livré un fragment de bol en sigillée à relief de Gaule du Centre type Drag. 37, qui situe sa construction au plus tôt dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

#### 4.2.2.3. Restitution

Bien qu'incomplets, les vestiges de maçonnerie mis au jour suffisent à assurer le plan d'un bâtiment combinant *cella* centrale et galerie périphérique de forme carrée. Ce type d'édifice est traditionnellement restitué avec une *cella* plus haute que sa galerie environnante. Sans entrer dans une discussion approfondie des diverses hypothèses de restitution envisageables, on se bornera à constater que les modes de constructions pour la *cella* sont identiques à ceux de la galerie et que les murs sont de largeur équivalente. Sur la partie conservée des murs de la galerie, plusieurs indices plaident pour une élévation mixte utilisant la terre et le bois. Leur maçonnerie présente, à intervalles réguliers, plusieurs lacunes liées à des concentrations de mortier, qui permettent de reconnaître une série de trous de poteau implantés dans le mur sud (13 565, 13 567, 13 571, 13 573) et ouest (13 657). La faible profondeur de ces cavités (au maximum 15 cm), l'absence d'éléments de calage et la profondeur des fondations du mur sud (60 cm) ne permettent pas de trancher avec certitude en faveur d'une construction mixte. Les quelques éléments de *terrazzo* découverts *in situ* ou dans les fosses romaines fouillées à proximité du bâtiment, invitent à restituer des sols maçonnés, décorés de semis de tesselles. La présence de rares fragments d'enduits peints permet également de supposer que les murs étaient décorés.

Dans l'hypothèse où les structures mises au jour dans la galerie matérialisent bien l'existence d'un édifice plus ancien, il ne fait aucun doute qu'il correspondait à une construction mixte, combinant murs en torchis ou en adobe montés sur ossature de poteaux et sablières en bois, plancher sur solive et charpente en bois.

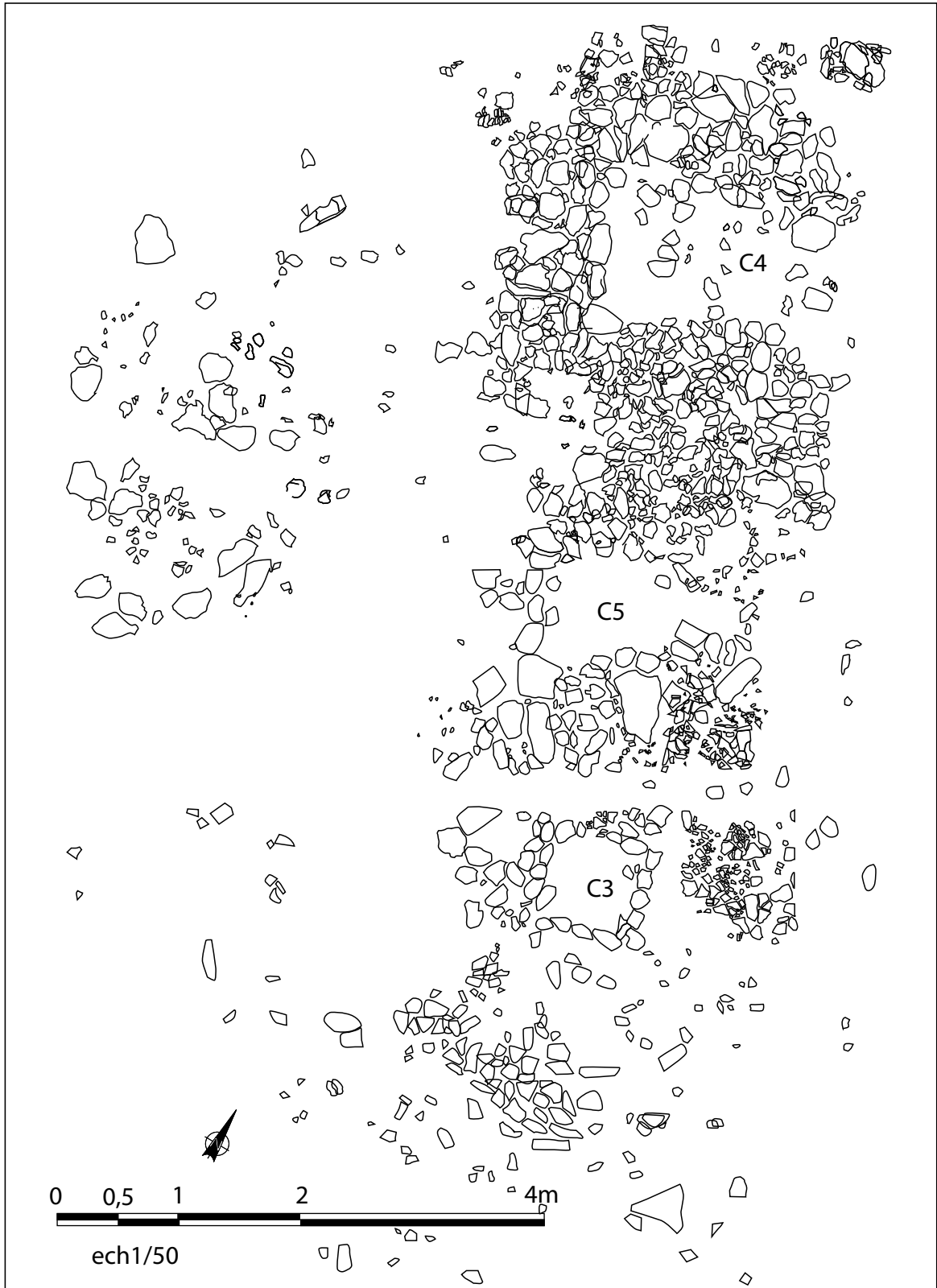


Fig. 33 : Plan des empièvements recouvrant les cuves à amphores (E).

### 4.2.3. Fosses cuvelées et structure sur poteaux (E)

Les fosses cuvelées mises en évidence devant l'entrée du sanctuaire laténien comptent parmi les aménagements conservés au cours de l'époque romaine. Certaines d'entre elles font même l'objet d'un réaménagement, utilisant de nouveaux matériaux (blocs de basalte et dalles calcaires).

#### 4.2.3.1. Description

Des quatre fosses attestées pour l'époque gauloise, seules les fosses (C3, C4) ont connu un nouvel habillage à l'époque romaine. La cavité (C5) semble avoir été créée *ex nihilo* au cours de cette période, puisqu'elle ne s'appuie sur aucune structure antérieure (fig. 33).

**C3** – Les amas d'amphores qui entouraient la cuve de l'état précédent (11 344) font place, au début de l'époque romaine, à de nouveaux aménagements construits en pierre sèche. Conservés en place, ils sont recouverts d'un sol formé de grandes plaques calcaires, conservé sur quelques mètres carrés. Ses dalles, très délitées, épaisses de 7 cm à 10 cm, reposent sur un radier grossier de blocs de basalte destiné à combler les interstices entre les dépôts d'amphores. La cavité centrale qu'ils délimitaient à l'origine est également conservée. Enchâssés entre les dalles calcaires, ses bords sont soulignés par une sorte de margelle en petits blocs de basalte calibrés qui lui confère l'aspect d'un petit puits parementé (11 356). Ils ont sans doute servi de coffrage pour un cuvelage en bois, également remplacé à cette occasion. Les parois de la cavité sont très exactement orientées sur les points cardinaux, contrairement aux fosses précédentes et aux autres vestiges rencontrés sur le site (enclos, péribole), qui accusent un décalage d'environ 20° en direction du nord-ouest.

**C4** – La cuve (12 073), implantée précisément dans l'axe de l'entrée, se présente à l'époque romaine sous la forme d'un gros empierrement quadrangulaire, qui signale son existence en surface. Cet empierrement est formé de blocs de basalte recouverts par des blocs de calcaire, qui dessinent une couronne d'environ 4 m de côté autour de la structure et en marquent les limites.

**C5** – Située en limite de fouilles, cette structure est plus difficile à distinguer. Elle correspond plus à une lacune de forme quadrangulaire, repérée dans un ensemble homogène de blocs, qu'à une véritable structure construite. Contrairement aux fosses précédentes, elle ne s'implante pas sur une cuve préexistante, mais vient s'insérer entre C3 et C4.

#### 4.2.3.2. Restitution

Les cuves en bois aménagées à l'époque laténienne font sans doute l'objet, dès le début de la période romaine, d'une réfection de leur boisage. Ce dernier est maintenu, dans un cas au moins, par un coffrage et/ou une margelle de blocs de basalte, insérée dans un nouvel aménagement de sol formé de grandes dalles de calcaire posées sur un radier de blocs. Ces travaux de consolidation et d'assainissement des cuves, comme des sols qui les environnent,

s'accompagnent sans doute d'une réfection de la structure légère sur poteaux qui les abritait à l'époque gauloise. Ils témoignent d'une certaine continuité architecturale et fonctionnelle, surprenante pour des structures aussi modestes. L'absence de liaison au mortier entre les blocs plaide pour une datation à l'interface entre les périodes gauloise et romaine, confortée par la découverte d'un demi dupondius de Nîmes « au crocodile » incrusté à la surface des dalles.

#### 4.2.4. Zone de dépôts/édicule ?

Dans la cour, au sud de l'entrée, un niveau de sol se caractérise par des fragments d'arkose disposés à plat sur une surface assez étendue, au même niveau qu'une grosse dalle de calcaire découverte à l'altitude de 573,60 m NGF.

Cet espace est occupé, entre les cotes E1130-E1136 et N1108-N1110, par une légère dépression (12 035), profonde de quelques centimètres seulement, renfermant de nombreux clous de construction en fer. Elle est délimitée par des petits blocs en arkose alignés de chant, qui matérialisent peut-être des parois en construction légère. Leur orientation est différente de celle des murs de la galerie. Elle s'aligne, en revanche, sur le nord magnétique et est dans l'axe de la structure en construction légère qui abrite, à l'époque laténienne, l'ensemble de fosses cuvelées (E) décrites précédemment.

La présence, dans son remplissage, d'une quantité relativement significative de fibules en situation de dépôt, confirme une fonction votive. Ces fibules, retrouvées au nombre d'une douzaine, sont pour la plupart entières, voire intactes, et comportent encore, pour certaines, l'ardillon enclenché dans le porte-ardillon. Leur datation s'échelonne de La Tène D2 au Haut-Empire (fibule filiforme en fer à arc externe, fibule de Nauheim, « pseudo-la Tène II », à ressort protégé, miniature de fibule à charnière de type Aucissa...). Leur situation très localisée dans cette partie sud du secteur, à l'ouest du fossé laténien, trahit un dépôt volontaire dans une fosse (*favissa*) ou dans un bâtiment de type *aedicula*, totalement arasé.

## 5. Abandon

La destruction définitive du péribole romain semble intervenir à l'extrême fin du Haut-Empire, vraisemblablement avant la fin du règne de Dioclétien. En effet, aucun marquer du IV<sup>e</sup> s. n'a pu être distingué. En quelques points, des indices d'occupation plus tardive ont pu être relevés, témoignant d'une fréquentation ponctuelle du sanctuaire durant l'Antiquité tardive.



## La Roche Blanche, Gergovie<sup>26</sup>

### 1. Contexte géographique, géologique et historique

Le plateau de Gergovie est situé à 6 km au sud de la ville actuelle de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), sur la commune de La Roche Blanche. Il se présente sous la forme d'une table basaltique d'orientation ouest-est, de 1500 m de long environ pour 500 m de large, soit une superficie de près de 70 hectares hors pentes (fig. 34). Situé entre 710 et 745 m d'altitude NGF, il surplombe de plus de 300 m la plaine environnante. Le substrat basaltique est recouvert d'une couche de terre végétale dont l'épaisseur varie grâce à des systèmes de terrasses implantés à une époque mal définie, située entre la fin de l'antiquité et l'époque moderne, vraisemblablement en partie en lien avec l'allotissement des années 1790. Il s'interrompt sur ses quatre faces par des pentes abruptes, et plus spécialement au nord. Son accès se fait par son versant est.

Ses propriétés géologiques permettent un dégagement impressionnant de la vue depuis le plateau sur le bassin clermontois et la Limagne, jusqu'aux Monts du Forez ainsi qu'à l'est, sur la chaîne des Puys jusqu'au Sancy.

#### 1.1. Historique des recherches

Le site de Gergovie est connu depuis le XVIII<sup>e</sup> s. et, bien qu'il soit à l'heure actuelle l'objet de divers projets de recherche, sa connaissance reste encore limitée. Reconnu par Napoléon III comme le lieu de la bataille ayant opposé Vercingétorix à César, il a, de ce fait, toujours suscité l'attention des érudits.

##### 1.1.1. Découvertes anciennes

Les recherches instaurées par Napoléon III dans les années 1860, ont été menées en partie sur le plateau même, par Claude Aucler, agent-voyer, qui travailla en six points du plateau, et en partie au niveau de l'emplacement supposé des camps de César, sur deux collines en contrebas. Ces fouilles, dirigées par l'aide de camp Stoffel, mirent au jour les fossés de contour des camps.

Sur le plateau, les découvertes se limitent à des angles de murs ou petits bâtiments maçonnés (fig. 34, n° 11, 21, 26). Une villa (« villa Aucler ») a été dégagée en partie (fig. 34, n° 28). Il faut d'emblée préciser que ces recherches ne sont connues que par l'intermédiaire d'un article de quelques pages et que, si des murs ont été dégagés, aucun mobilier associé ne nous est

---

26 Ces données sont issues des divers rapports de fouilles depuis 2006.

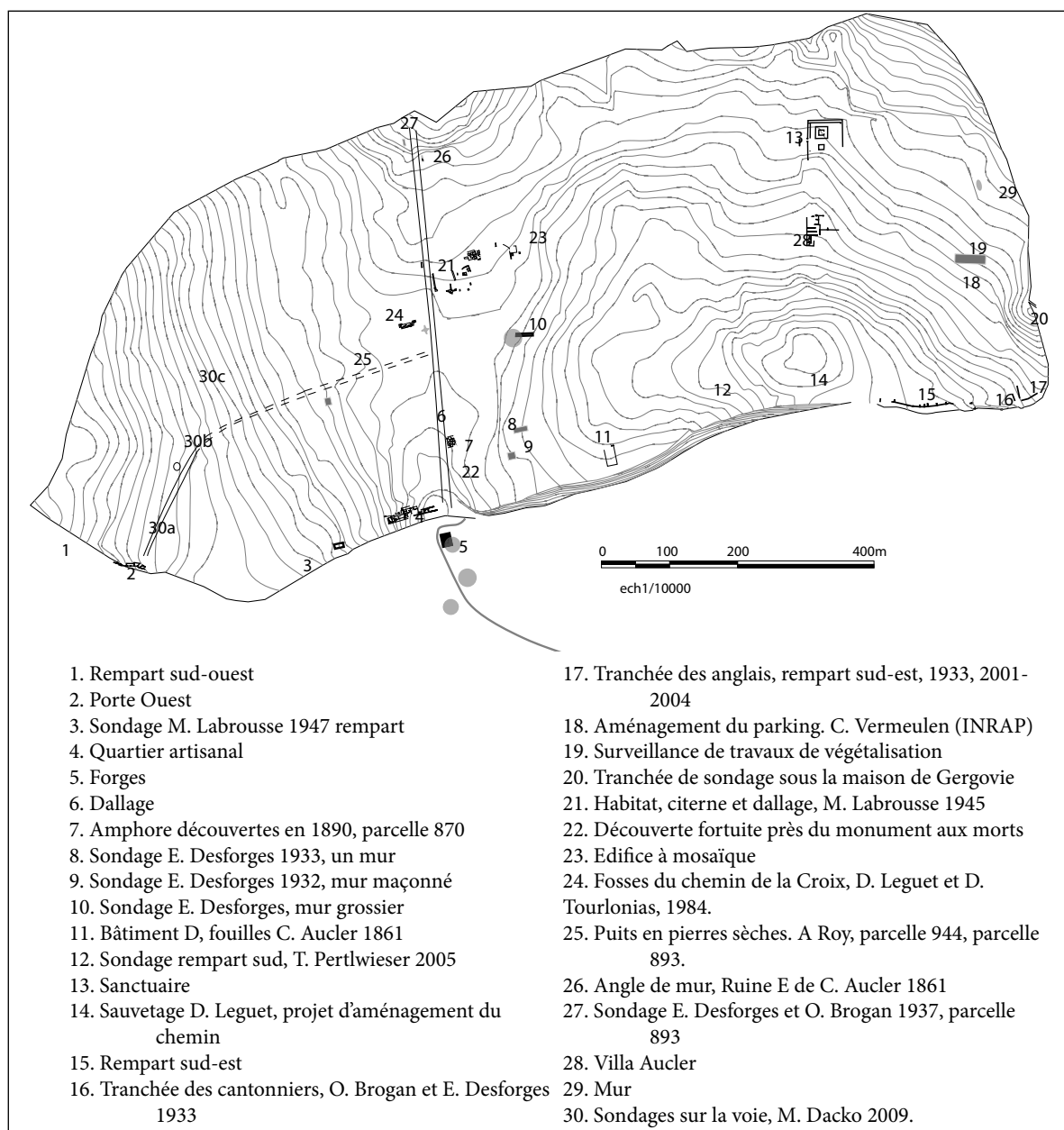


Fig. 34 : Plan général du plateau de Gergovie et localisation des divers points de découvertes depuis 1860.

parvenu, jeté ou distribué aux fouilleurs et autres visiteurs.

Ces données ont constitué la seule base de connaissances jusqu'à la formation du Comité Pro Gergovia dans les années 1930, avec Emile Desforges et Olwen Brogan. Une étude importante des remparts est alors lancée, avec la réalisation de divers sondages le long du flanc sud où un terre permettait d'en supposer la présence (1933-1937) (fig. 34, n° 15, 16 et 17). A ceci s'ajoute la vérification des données antérieures sur la villa Aucler (1934-1935), ainsi que la découverte d'un sanctuaire (1934-1937) (fig. 34, n° 13) Les résultats ont été publiés dans une revue anglaise en 1940<sup>27</sup>. La documentation des chantiers dirigés par O. Brogan se trouve

27 O. Brogan et E. Desforges, «Gergovia», *Archaeological Journal*, London, 1941, p. 1-37. et J. B. Ward-Perkins, «The pottery of Gergovia in relation to that of other sites in central and south-western France.», *Archaeological Journal*, London, 1941, p. 37-87.

aujourd'hui au sein des Libyan Studies à l'Université de Newcastle. Le mobilier a été déposé auprès de l'Association de Site de Gergovie (ASG).

En 1935, le Révérend Père Gorce organise une campagne de sondages de vérification des travaux de Stoffel et en confirme la véracité. En 1941, l'ensemble du plateau devient propriété de l'État.

Dans les années 1940, les chantiers reprennent sur une zone artisanale (fig. 34, n° 4 et 5). Ils sont dirigés par des universitaires, notamment Jean Lassus et Jean-Jacques Hatt. Un ensemble de structures en pierre sèche associées à des déchets du travail du bronze et du fer, datés de l'époque augustéenne, sont découverts. Sur la zone centrale du plateau, Michel Labrousse met au jour de grandes citernes avec des bâtiments compris dans un large espace pavé en dalles de basalte (fig. 34, n°21). Un bâtiment à proximité montre un grand nombre de similarités avec le temple nord du sanctuaire découvert précédemment (fig. 34, n° 23). Des comptes-rendus assez précis, avec inventaire du mobilier, ont été publiés régulièrement dans la revue *Gallia*<sup>28</sup>.

Les recherches s'interrompent jusqu'en 1984 où une fouille de sauvetage est organisée par l'ASG sur le centre du plateau (fig. 34, n° 24). Plusieurs fosses sont distinguées, avec du mobilier<sup>29</sup> permettant d'alléguer la présence proche d'un atelier métallurgique. Elles sont caractérisées par deux phases de fonctionnement (ou comblement), à savoir LTD2b (50/30 av. J.-C.) et l'époque augustéenne.

En 1990, un long sondage est réalisé sur le sanctuaire par Jean-Michel Sauget (SRA). Les fouilles, programmées sur une courte durée, sont interrompues en 1991.

#### 1.1.1.1. Les recherches sur le sanctuaire

En 1934, alors que l'équipe du Comité Pro Gergovia vérifie les fouilles de la villa Aucler en y réalisant un sondage de taille importante, une tranchée de sondage est ouverte au nord, à proximité d'un pierrier où des quarts de colonnes en terres cuites architecturales ont été observés. Cette tranchée, réalisée dans le sens est-ouest, a permis la découverte, à son extrémité est, d'un dallage qui se poursuit de part et d'autre du sondage. Dégagé lors de la réalisation d'une tranchée perpendiculaire à la précédente, ce dallage est observé sur près de 60 m. Il est régulièrement interrompu par des bases de colonnes.

Les campagnes suivantes sont organisées à l'est de ce dallage et mettent en évidence un édifice composé de deux temples à plan centré entourés d'un quadriportique avec une entrée à l'ouest. La technique de fouille employée alors consiste en la réalisation de diverses tranchées à largeur humaine. Chaque structure distinguée à l'intérieur d'une tranchée est dégagée et

28 Lassus Jean. La campagne de 1941 (et note complémentaire de J.-J. Hatt sur la céramique). In : *Gallia*. Tome 1 fascicule 2, 1943. p. 83-96 ; Hatt Jean-Jacques. La campagne de 1942. In : *Gallia*. Tome 1 fascicule 2, 1943. p. 97-124. ; Labrousse Michel. Les fouilles de Gergovie. Campagnes de 1945 et 1946. In : *Gallia*. Tome 6 fascicule 1, 1948. p. 31-95 ; Labrousse Michel. Les fouilles de Gergovie. Campagnes de 1947 et de 1949. In : *Gallia*. Tome 8, 1950. p. 14-53

29 Comme ils constituent les rares ensembles clos homogènes fouillés sur le plateau, ils ont été intégrés au PCR de chronotypologie des mobiliers in Mennessier-Jouannet et Deberge, en cours de publication.

suivie pour en définir les contours. Pour les murs d'une portée importante, divers sondages sont menés afin d'en vérifier la continuité, un dégagement intégral des pierriers n'étant pas réalisable manuellement. Aucune structure n'est recoupée, seules certaines d'entre elles sont démontées afin d'en comprendre l'implantation, puis remises en place. Les blocs architecturaux taillés sont prélevés. Chaque structure est ensuite sommairement relevée, certains détails ont été toutefois dessinés précisément. Tout a été triangulé et les points reportés sur des plans, les croquis sur des carnets de fouille très complets.

L'ensemble est interprété dès 1935 comme un sanctuaire de 51 par 45 m de côté. Le temple nord de 16 m de côté comprend un sol en mortier dans la galerie et un sol d'*opus signinum* dans la *cella*, formant des décors de rosace dans les angles. Les murs, conservés jusqu'à 80 cm d'élévation, comportaient encore des enduits peints en place. Ces structures étaient néanmoins fortement perturbées dans certaines zones par l'implantation des pierriers.

Le temple sud, de 14,3 m de côté, identifié seulement au cours de la dernière campagne, montre un état de conservation très limité. Il a été recoupé par la fouille et une coupe stratigraphique a été réalisée. Elle suggère la présence d'au moins deux phases de construction, auxquelles s'ajoute le mobilier daté de LT D2b découvert dans les couches les plus profondes.

En 1990, J.-M. Sauget entreprend la réalisation d'une tranchée au centre des deux temples pour en comprendre l'évolution chronologique. Ces études, restées inachevées, ont prouvé le bon état de conservation des vestiges et l'importance de la stratigraphie.

### **1.1.2. Fouilles récentes (2001-2009)**

En 2001, un programme triennal (2001-2004), dirigé par Thomas Pertlwieser, est lancé sur l'étude de la fortification. Une première tranche de travaux est effectuée dans la zone sud-est, au niveau des fouilles réalisées en 1930 (fig. 34, n° 17). Une deuxième tranche est organisée au niveau de la Porte ouest (2005-2008), déjà fouillée en 1860, 1930 et 1942 (fig. 34, n° 2). Des fouilles d'ampleur plus vaste permettent de dégager la fortification sur une large surface, ainsi que les structures adjacentes (fig. 34, n° 1). Des structures d'époque préaugustéenne et une portion de voie ont été mises au jour. En 2009, cette dernière a été plus largement dégagée par Marion Dacko et deux autres sondages ont été réalisés dans son axe pour en confirmer à la fois le tracé et la datation (fig. 34, n° 30).

En 2006, un nouveau programme débute sur le sanctuaire sous la direction de Magali Garcia, suite à la reprise de la documentation en 2005-2006 par Sandrine Oesterlé dans le cadre de l'obtention de sa Licence à l'Université de Lausanne. La fouille, réalisée dans l'optique d'une mise en valeur du site, a montré la grande complexité des vestiges. A l'issue de cinq campagnes de fouilles, seule la moitié est a été intégralement dégagée, cependant, les niveaux les plus anciens n'ont pu être systématiquement atteints. Elles ont permis de caractériser toutes les phases d'occupation attestées au sein de la parcelle, depuis le Néolithique jusqu'à l'époque

romaine. L'abondant mobilier a été étudié dans le cadre de divers travaux universitaires. Leur reprise ainsi que la synthèse de l'ensemble des rapports de fouille devraient faire l'objet d'une publication monographique à la fois des structures et du mobilier en 2013-2014.

## **1.2. Conditions et méthodes de fouille**

L'état de conservation des vestiges varie fortement, en fonction de leur profondeur, de l'altitude du substrat rocheux sous-jacent, ainsi que de la présence ou non de perturbations postérieures à l'époque romaine en Gaule.

### **1.2.1. Érosion différenciée des sols**

La parcelle est recouverte d'une couche de terre végétale à peu près plane, dont l'épaisseur varie entre 20 cm et 60 cm au maximum et qui repose directement sur le substrat basaltique. Le rocher naturel présente une forte déclivité en direction du nord-est, qui induit une différence de niveau de plus d'un mètre entre les angles sud-ouest et nord-est.

Diverses variations géologiques sont perceptibles entre un basalte dur et un substrat très tendre sur d'autres zones. La moitié sud du sanctuaire se distingue par un arasement très fort des sols : le socle volcanique y affleurerait directement à l'époque antique et a sans doute servi de niveau de circulation. Dans la moitié nord, les vestiges et niveaux d'occupation antiques sont conservés sur plusieurs dizaines de centimètres.

Ces fluctuations du substrat rocheux sont à l'origine d'un mode de conservation différencié des niveaux et vestiges archéologiques et doivent être pris en compte dans le cadre de leur étude architecturale, typo-chronologique et fonctionnelle. Elles induisent un net déséquilibre dans l'analyse spatiale des aménagements les plus anciens qui ne subsistent qu'à l'état de structures en creux et qui n'ont pu être dégagés intégralement au nord, la fouille des niveaux supérieurs nécessitant davantage de temps.

### **1.2.2. Perturbations antiques et modernes**

L'ensemble est très fortement perturbé par le système parcellaire, qui se présente sous la forme de murs de terrasse sur la moitié est des temples. Ceux-ci ont en effet arraché l'intégralité des constructions, servant par la même occasion de lieu de stockage privilégié pour les blocs de pierre issus des terrains mis en culture dès la fin de l'occupation du site. On retrouve ces pierriers sur une grande partie des portiques notamment est et ouest, ainsi qu'au centre sur les temples. Implantés sur les structures antiques ou sur un mur de terrasse qui recoupe ces structures jusqu'au rocher, ils gênent très fortement la lecture à la fois des plans, mais également de la stratigraphie.

Au début du XX<sup>e</sup> s., ces pierriers sont décrits parmi les plus imposants du plateau. Comme

leur forme ne suit pas la disposition générale de l'allotissement de 1795 et qu'ils sont associés à des fragments de terres cuites architecturales et autres enduits peints parmi les blocs, les fouilleurs de 1934, travaillant alors sur la vérification de la villa Aucler, ont choisi de réaliser une tranchée de sondage dans la parcelle située à l'ouest. Ces travaux ont permis de mettre au jour une colonnade de 56 m de long, constituant la façade ouest d'un édifice d'importance. Un sanctuaire de 47 x 56 m environ a alors été distingué entre 1935 et 1937, complété par les fouilles des années 1990 et 2000.

## **2. Occupations antérieures au sanctuaire**

### **2.1. Néolithique**

Une importante occupation néolithique a pu être observée sur le site. Les structures étant creusées dans le substrat basaltique, des fosses et des trous de poteaux ont pu être observés, mais aucun niveau d'occupation n'a pu être conservé. Le comblement présente un sédiment grisâtre compact et fin, avec du mobilier lithique (datation provisoire : chasséen) et de la céramique de bonne qualité. Les niveaux supérieurs de ces structures ont été fortement remaniés aux époques successive,s et en dernier lieu par les constructeurs d'époque impériale qui ont profondément remanié le site. Ces structures semblent suivre un alignement et une orientation nord-est/sud-ouest.

### **2.2. Âge du Bronze/Premier âge du Fer**

De nombreux tessons de l'âge du Bronze ou du Premier âge du Fer ont également été distingués, cependant, aucune structure ne peut être rattachée à cette période d'occupation du site. Ce mobilier a toujours été trouvé en position résiduelle dans des contextes plus récents.

### **3. Les structures antérieures au sanctuaire d'époque impériale**

#### **3.1. Les structures de LT D2b (Etat 1)**

Divers aménagements servent d'appui aux constructions d'époque impériale. Il s'agit de structures creusées dans le substrat basaltique. Pour la majorité, leur niveau supérieur présentait un mobilier hétérogène issu des couches de remaniement et terrassement de l'époque impériale. Seuls quelques éléments ont pu être distingués en plan. De formes variables, tous n'ont pu être intégralement fouillés, et, l'ensemble de la zone n'ayant pu être dégagé jusqu'au rocher, une grande partie de ces aménagements reste sans doute encore à distinguer. Parmi les structures fouillées, deux types peuvent être différenciés, non par rapport à leur forme, mais d'après leur mode de comblement. En effet, une série d'entre elles présente un comblement homogène, depuis le fond jusqu'à son ouverture, associant mobilier céramique et amphorique à de la faune. L'autre type de structure, plus complexe à interpréter, présente un à plusieurs comblements plus ou moins vierges et un remplissage supérieur associant des blocs de pierre à du mobilier céramique, amphorique et faunique. Ces divers comblements représentatifs, de fait, d'écarts chronologiques, pourraient tout autant être symptomatiques d'un changement d'utilisation de cet aménagement. Pour en comprendre la dynamique, une approche chronologique et fonctionnelle est ici privilégiée.

##### **3.1.1. Creusements et fonctionnement (état 1.1 et 1.2)**

Il est rare sur le site de Gergovie de pouvoir préciser les liens stratigraphiques entre les structures en creux, celles-ci ayant été creusées dans le substrat et leur niveau d'ouverture ayant été recoupé par l'installation des aménagements postérieurs. De ce fait, il n'est pas toujours possible d'assurer la datation, même en chronologie relative de ces structures. Seuls leurs premiers niveaux de comblement nous apportent quelques indices, lorsqu'ils contiennent du mobilier (fig. 35).

###### **3.1.1.1. La structure 152**

Elle est située sous le temple sud en limite de fouille, et est recoupée par des murs au nord et à l'est. Dégagée partiellement, il semble s'agir d'une fosse aux bords obliques et au fond en cuvette.

Fosse ou fossé, son comblement est cendreau, riche en mobilier daté de LT D2b, notamment céramique, faune et quelques amphores (Lamboglia 2, Dressel 1 et Dr 7/11). La faune se caractérise par la présence de bœuf, porc et mouton, qui constituent les reliefs de consommation, associés à une dent humaine et une patte de lièvre. Certains restes présentent

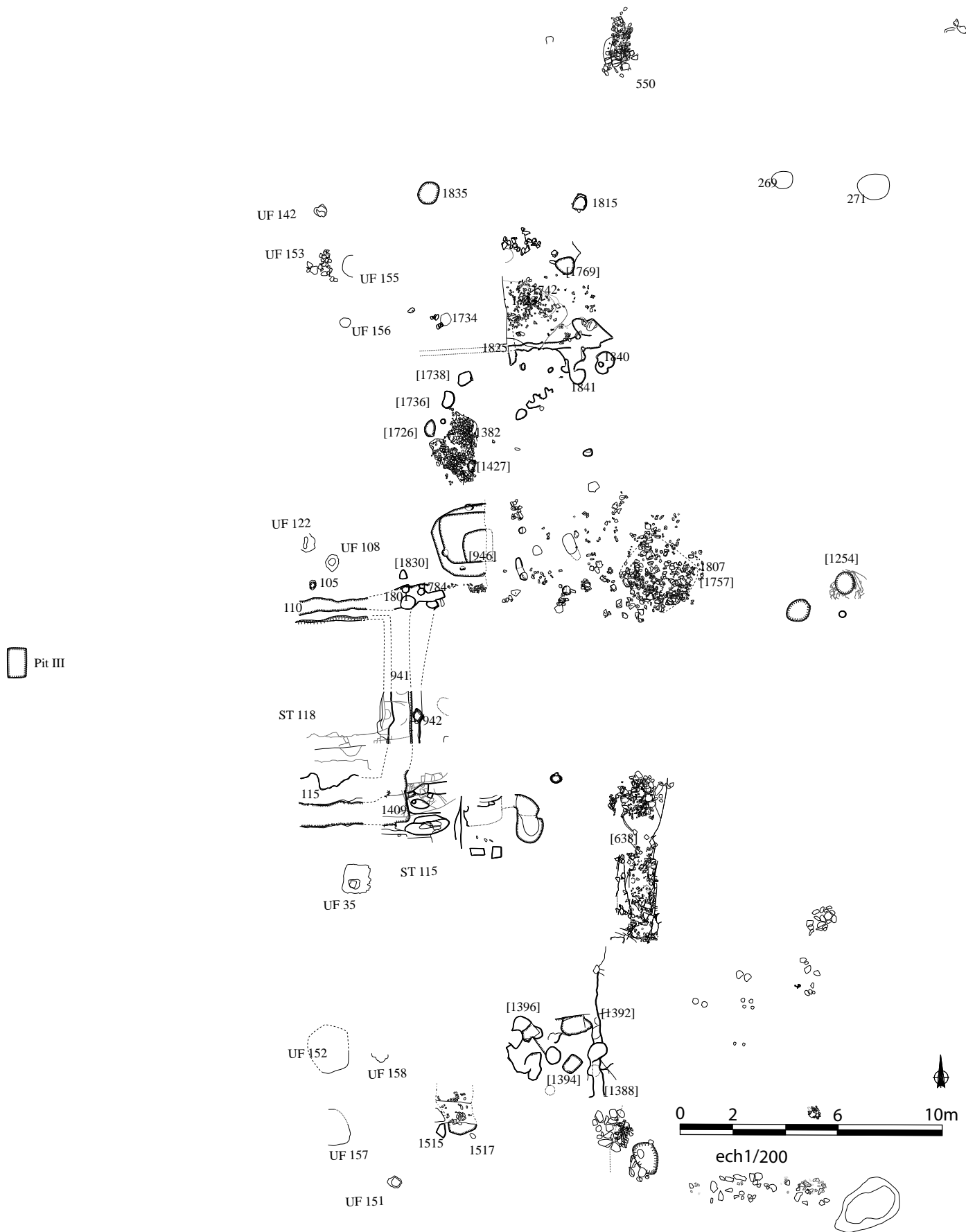


Fig. 35 : Plan des structures de l'état 1.1 et 1.2.



les schémas de découpe déjà établis dans la boucherie du Second âge du Fer et du début de l'époque romaine (Foucras 2011). Le faciès montre une faible représentation des caprinés au profit du porc et du bœuf qui ne surprendrait pas vraiment en contexte d'habitat, dans le cadre d'une consommation de qualité.

Aucune couche autour de cette structure ne semble en lien avec le fonctionnement d'un poteau ou d'une fosse, aucun négatif ni calage n'a pu y être distingué dans son comblement. Il semble davantage s'agir d'une fosse à vocation détritique.

### 3.1.1.2. La *Fosse 118*

Large de 3,5 m, elle se localise entre les deux temples. Son bord nord se situe sous le mur de la galerie sud du temple nord et le bord sud sous la **St 11**, galerie nord du temple sud. Le bord est, de forme identique, est perpendiculaire aux deux autres et permet d'envisager une forme quadrangulaire à cette fosse, d'une largeur minimum de 3 m. Le creusement des parois est relativement vertical, de 0,80 m de haut, le fond est plat. A l'ouverture de la structure, il prend la forme d'une sorte d'emmarchement, suivant plus ou moins les failles naturelles du rocher. Au fond de la fosse, une couche oxydée vierge de tout mobilier pourrait être liée à la première phase d'utilisation de la structure<sup>30</sup>, puis divers remblais et/ou dépôts ont comblé l'espace central.

Le comblement le plus ancien daté, Uf 159, est constitué d'un sédiment très humide gris argileux avec de nombreux blocs de basalte. Il comprenait un nombre réduit de mobiliers, quelques amphores, et de la faune. L'étude des céramiques et des amphores révèle un comblement daté de LT D2b, bien que la présence de mobiliers résiduels de LT D2a soit attestée. La céramique est homogène et montre un faciès légèrement antérieur aux comblements supérieurs. Le nombre d'amphores est très limité (n=3). L'Uf 159 ne conservait que 49 restes osseux qui donnent un faciès assez semblable à l'Uf 150, sauf que les caprinés sont plus présents que le bœuf. Ce comblement, d'ampleur stratigraphique importante, apparaît au sommet du creusement vertical. Au niveau des « emmarchements », de nouvelles couches ont été mises en place. La quasi-absence de crânes et le fait qu'il s'agisse surtout de rejets alimentaires (traces de découpe, de cuisson ou de consommation, ainsi que sélection anatomique privilégiant les quartiers consommables) ne permettent pas d'assurer le caractère culturel du dépôt. En revanche, on note la présence d'un reste de grue cendrée (potentiellement consommée).

#### 3.1.1.2.1. *Les structures adjacentes : trou de poteau et sablières.*

Au sud et au nord de la fosse, deux tranchées parallèles ont été creusées dans la roche. La **structure 115**, au sud, est un creusement aux parois verticales de 0,80 m de largeur pour 0,33 m de profondeur, qui a livré un petit ensemble céramique laténien. D'après le soin apporté

<sup>30</sup> Il est possible également que seuls les bords de la structure se soient comblés naturellement ou encore que la présence d'eau ait modifié la texture du sédiment.

à la coupe verticale de la roche et au fond plat, il pourrait s'agir d'une tranchée de palissade ou d'un petit fossé lié au fonctionnement de la fosse 118, qui est comblé par la suite à la même période que les derniers comblements de la fosse. Sa limite est décrite un angle vers le nord et disparaît pour se confondre avec les systèmes d'« emmarchement » entourant la fosse.

Au nord, **ST 110** est une tranchée aux parois irrégulières de 0,40 m de largeur pour 0,20 m de profondeur. Sans remplissage particulier, la présence à proximité de deux trous de poteaux (**UF 108** et **122**) laisse supposer l'existence d'une structure en élévation en bois. Il pourrait s'agir d'une palissade au nord de la fosse, bien que son mode de construction diffère fortement de la moitié sud, et que le lien avec la partie est n'ait pu être dégagé.

#### 3.1.1.2.2. *Interprétation et restitution.*

Ces deux sablières définissent un bâtiment de 7,80 m de large hors tout. Lors du fonctionnement de ces éléments, si la fosse centrale est encore en activité<sup>31</sup>, et qu'un plancher est restitué entre les deux, alors il recouvre une structure en creux de 1,70 m de hauteur minimum. La forme générale de l'ensemble se rapproche fortement des caves ou celliers découverts à Gondole, avec une structure en matériaux périssables sur sablières au-dessus.

#### 3.1.1.3. La structure **946**

Située sous le temple nord, il s'agit d'une structure quadrangulaire taillée dans le substrat, de 2 m de largeur minimum par 3 m dans l'axe nord-sud. Son niveau d'apparition est à 712,22 m alors que son fond plat se situe à 711,22 m. Les bords sont relativement rectilignes et verticaux. Fouillée sur sa moitié nord, sa limite est n'a pu être dégagée, puisqu'elle est recoupée par la tranchée d'installation du mur **746**. Les couches supérieures ont été en grande partie arrachées par l'installation du pierrier.

Le premier niveau de comblement est **1416**, niveau très humide et gris, avec une quantité importante de gros blocs de basalte. Outre un tesson de panse qui pourrait être à rattacher à l'occupation protohistorique ancienne, il ne comporte aucun mobilier permettant sa datation et est sans doute en relation avec la phase de fonctionnement de 946. Il sert d'appui à **1415**, comblement médian de la structure. Ce dernier est un sédiment fin, compact et ocre. Il comprend des restes de faune et très peu de céramique, permettant néanmoins d'attribuer un *terminus post quem* à LT D2b à ce comblement.

#### *Interprétation*

La forme de cette structure est très similaire à celles mises au jour à Corent dans l'espace domestique et interprétées comme des celliers. Comme les premiers niveaux ne présentent aucun mobilier permettant de lui attribuer une fonction culturelle, la prudence semble justifiée quant à l'interprétation de cette structure.

---

<sup>31</sup> Les liens stratigraphiques ne permettent pas de définir si les sablières sont contemporaines ou postérieures au creusement de la fosse 118.

A proximité, seul un trou de poteau a pu être distingué plus au nord, l'espace alentour n'ayant pas fait l'objet d'une fouille intégrale. Toutefois, un autre trou de poteau a été creusé sur le bord nord de la structure, après le comblement de celle-ci.

#### 3.1.1.4. Structure 1313/1382 : empierrement

La structure 1382 est un empierrement dont les limites ont été perturbées par l'implantation des aménagements postérieurs. Blocs de basalte regroupés en un niveau plat de plus de deux mètres de côté, ils semblent former un angle déterminant une orientation sud-ouest/nord-est à la structure ainsi constituée.

#### 3.1.1.5. St [550]

Sous la galerie adossée au péribole nord a été repérée une structure antérieure aux éléments maçonnés. Situé à un des points les plus bas du sanctuaire, cet aménagement s'implante dans un substrat assez meuble. En forme de cuvette très évasée, elle est d'une profondeur réduite, inférieure à 0,20 m. Son fond, taillé dans le rocher, se présente sur une largeur de 1,50 m environ, alors qu'à l'ouverture, du mobilier se présente sur une largeur supérieure à 2,50 m. Une structure identique ayant été repérée dans l'angle nord-est, il est possible qu'il s'agisse d'un fossé.

Cette structure en creux est comblée par un sédiment argileux avec du mobilier rattachable à LTD2b. Le comblement inférieur, l'Uf **942**, comprend des ossements animaux, de la céramique, des fragments d'amphores et des traces de charbon dans un sédiment brun argileux.

De gros blocs de basalte marquent la limite sud de cet ensemble de mobilier. Ce niveau repose sur un substrat remanié au nord, et sur le rocher à l'ouest. Il se distingue par la présence marquée d'un niveau d'amphores à plat au fond de la fosse, dont la limite sud ne dépasse pas la ligne de gros blocs de basalte. Ce niveau pourrait constituer un foyer construit, hypothèse confortée par la présence de nombreuses traces de charbon associées à une couche de terre rubéfiée. Cette couche se compose essentiellement de Dressel 1, ainsi que d'amphores de Tarraconaise et d'Adriatique. Ces éléments sont associés à de la faune dont quelques restes de chevaux constitués uniquement d'éléments de têtes et de pieds, soit des parties non consommables. Le mobilier céramique est caractérisé par l'absence de marqueur augustéen. Cette structure est donc datable de LT D2b.

#### *Interprétation*

La présence d'un alignement de blocs de taille importante au fond et sur le bord sud de la structure plaide pour la restitution d'une construction de type palissade dont ST 942 constituerait la limite ouest. D'autres éléments identiques ont pu être ponctuellement observés plus à l'est, mais pas de manière aussi détaillée. En outre, ils n'étaient pas aussi riches en mobilier. L'étude des restes animaux renvoie à un faciès antérieur à la conquête. Hormis l'absence du chien, aucune pratique de consommation établie après la période augustéenne n'a été relevée (les

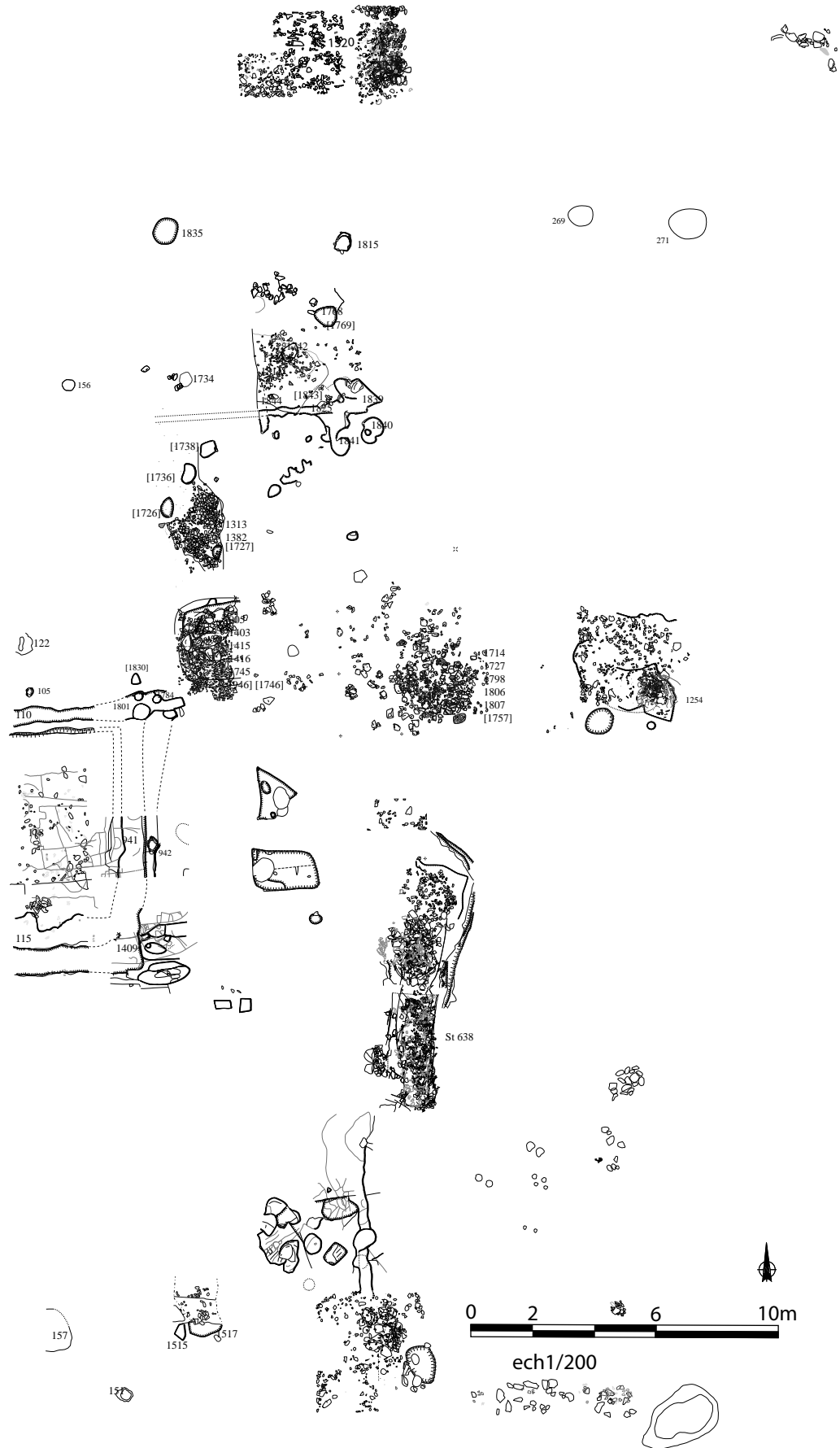


Fig. 36 : Plan des structures à l'état 1.3.

oiseaux sont absents, le porc est minoritaire), et la stature des animaux étudiés est conforme à celle des sujets du changement d'ère, aucun animal de grande taille n'a été reconnu.

#### 3.1.1.6. Le fossé 638

Il s'agit d'un fossé aux bords relativement droits, au fond légèrement incurvé. Il se développe sur 6 m de long pour 1 m de large. Sa partie sud est creusée dans le socle basaltique alors que sa partie nord est implantée dans un substrat plus meuble. Pour cette raison, cette dernière a été renforcée par l'apport de blocs de basalte formant une sorte de parement irrégulier.

Le premier comblement 1206 est essentiellement composé d'un substrat argileux brun-sombre et comporte une quantité réduite de mobilier. Au centre de la structure, d'importants blocs de basalte bleu non issus du site correspondent à un possible calage de palissade.

#### 3.1.1.7. Fosse 1340

Sous le sol de la cour **621**, face à l'entrée est, la structure **1194** est comblée par une quantité non négligeable de mobilier (**1197**). Il s'agit d'une fosse peu profonde aux limites peu définies. Celle-ci est recoupée ou recouvre une fosse [**1340**] (les complements sont identiques), située juste au nord de la grande dalle centrale du dallage **604**, face à l'entrée.

Cette fosse circulaire et de profil en cuvette (1 x 0,8 m pour 0,5 m de profondeur) contenait un mobilier très particulier, possible dépôt volontaire (UF **1254**). En effet, on compte un nombre important de fragments d'un pot de stockage pratiquement complet écrasés sur la paroi. Ces éléments sont associés à des restes de faune ayant sans doute fait l'objet d'une sélection particulière, notamment des fragments de corne et un bois de cerf, ainsi que quelques individus céramiques. Parmi la faune, on peut noter que la distribution anatomique des restes de caprinés met en évidence la présence exclusive des parties nobles, de pièces de viande. La céramique témoigne de l'homogénéité d'un ensemble daté de LT D2b, de même que 1197 et la partie inférieure du sol **621**.

Cette fosse a pu être creusée dans le but d'implanter le pot de stockage, toutefois lors de son abandon ce dernier y a été déposé perpendiculairement à sa position fonctionnelle. Les restes de faune révèlent une consommation carnée et la présence d'un bois de cerf pourrait illustrer un acte en lien avec la fondation du sanctuaire, sans qu'il soit possible de le démontrer.

### 3.1.2. Comblement et abandon (état 1.3)

Divers éléments décrits dans cet état 1 peuvent être distingués. En lien avec l'occupation et l'abandon de cet état, plusieurs remaniements sont à noter. Ils peuvent être à rattacher avec les structures de l'état 1 ou ceux de l'état 2, sans que rien ne permette d'en juger (fig. 36).

Bien que la fosse centrale **118** soit entourée de tranchées (de sablière) d'un mode de construction dissemblable, ces dernières semblent définir un bâtiment de 7,80 m de côté entourant la fosse. Leur remplissage est identique au comblement supérieur de la fosse. Il

semble donc que dans une dernière phase la fosse ait fonctionné avec un bâtiment, bien que la contemporanéité des creusements reste envisageable.

L'utilisation de la structure en lien avec l'empierrement **1313**, mal calée en chronologie, pourrait être à rattacher à cette phase.

De la même façon, le niveau supérieur de la structure **550** au nord, possible élément de délimitation de l'espace, peut être à rattacher à cette phase. En effet, le mobilier compris dans ce comblement est riche, notamment en faune, et daté de LT D2b. Il associe toutefois un peu de mobilier augustéen. On peut également noter que la probable extrémité est de cette structure (Uf **699**) est recoupée à la fois par le mur **226** (état 3.1), et par la tranchée de fondation de **211**, assurant son antériorité vis-à-vis des structures maçonnées.

### 3.1.2.1. Fosse **118**

Prenant appui sur l'Uf **159**, la couche **150** est un épais comblement. Il comprend la plus grande quantité de mobilier de l'ensemble de cette structure, associant faune, céramiques et amphores. Les amphores sont des Dressel 1, Dressel 7/11, de Tarraconaise et Haltern 70. Elles témoignent d'une datation à LTD2/augustéen, datation confirmée par la céramique.

Pour la faune et plus spécifiquement les moutons, la part importante des restes de têtes doit être soulignée : si plusieurs fragments portent les stigmates d'une découpe (plusieurs crânes sont fendus en long) la majorité d'entre eux a été préservée intégralement. On dénombre ainsi douze crânes complets dont la découpe singulière, qui consiste à enlever l'arrière de la boîte crânienne, a pu être observée sur nombre d'entre eux. Cette découpe permet d'obtenir un élargissement du trou occipital. Cela pourrait témoigner d'une volonté de prélever la cervelle tout en préservant la boîte crânienne, et ainsi faciliter un accrochage lors d'une exposition.

Ce type de découpe se retrouve sur le sanctuaire de Corent, cependant, on observe des variantes à Gergovie. Sur deux crânes, une ouverture plus large a été pratiquée ; à l'inverse, sur au moins deux autres, l'occipital a été préservé et la découpe semble avoir consisté en un simple élargissement du foramen<sup>32</sup>. On note par ailleurs que l'un de ces crânes a également fait l'objet d'un passage à la flamme. Enfin, un autre montre de profondes entailles : ces marques provoquées par un instrument lourd pourraient éventuellement résulter d'un égorgement, ou plus vraisemblablement d'un acte de décapitation inachevé. Dans ce même contexte, des restes de chien ont pu être observés, associés à des ossements de chevaux. Le premier a été consommé, après avoir eu accès aux pièces de viande rejetées (traces de croc), les vestiges issus de la tête sont nombreux et des crânes sont associés à ceux de caprinés. La majorité des restes de cheval provient des pieds et de la tête. Le faible nombre de restes (n = 14) relativise ces données. Aucun ne livre de trace de consommation.

---

<sup>32</sup> Cette action ne permet pas de prélever la cervelle et il paraît plus vraisemblable que cette découpe résulte d'une simple décollation.

Ce mobilier, loin des quantités des dépôts de Corent, révèle malgré tout une pratique rituelle au sein d'une structure dont le comblement inférieur semble montrer un faciès différent. Situé au sommet de la structure, il en constitue probablement le comblement définitif.

Les derniers comblements regroupent les **UF 101 et 104, 929 et 932**. Ces remblais recouvrent le comblement du trou de poteau adjacent et des sablières situées de part et d'autre. Il s'agit d'un niveau brun foncé argileux, comprenant de nombreux blocs de basalte, de la faune, de la céramique et des amphores associées à une monnaie biturige, une plaque rivetée en bronze, et des objets indéterminés en bronze et en fer. Ils placent ces remblais dans l'horizon de transition entre La Tène D2b et la période augustéenne.

Les couches stratigraphiques qui comblent l'espace entre les temples sont des séries de niveaux de travail et de sol dont le dernier état est recouvert par la démolition des temples. Sans lien avec la fosse même, ces couches sont davantage en relation avec le fonctionnement des temples. Toutefois, la présence de céramiques particulières notée en 1990<sup>33</sup> laisse penser que le souvenir d'une structure spécifique était encore vivace au I<sup>er</sup> s. On peut également noter la présence de céramiques singulières (étude R. Lauranson) qui illustrent une consommation importante.

### 3.1.2.2. Structure 946

**1403** est la couche supérieure de la structure. Il s'agit d'un ensemble de blocs de basalte relativement bien agencés. Ce niveau de gros blocs est recouvert par un cailloutis qui se poursuit plus au sud, sous la forme du sol de cailloutis Uf **903**. Cette couche est recouverte au centre par la couche de charbon **905**, très fortement perturbée.

Associés au comblement **1403**, les restes de faune sont assez bien conservés, notamment des mandibules, mais aussi une connexion d'un membre de cheval, déposé alors que les liaisons ligamentaires étaient encore présentes. Dans cette même couche, un métapode de canidé présente deux entailles parallèles peu profondes, sans doute réalisées lors du dépouillement de l'animal, peut-être dans le cadre d'une activité de pelleterie. Aucun élément ne permet de démontrer que cet animal a été consommé. Ces restes fauniques sont associés à quelques fragments de céramiques et d'amphores permettant un calage chronologique à LT D2b. Cette couche est formée de plusieurs niveaux de blocs qui se superposent sur une hauteur de plus de 0,50 m, sans que la moindre cohérence ne puisse être distinguée.

Il s'agit probablement du scellement de la structure. Elle stabilise ainsi cet espace et permet l'installation d'autres aménagements. Le traitement particulier de la faune, avec à la fois une sélection des parties, des espèces et des dépôts de membre en connexion, nous autorise à y voir la réalisation de pratiques cultuelles.

33 Avec « la présence d'une forme miniature et d'un pot/cruche perforé au niveau de la panse avant cuisson », auxquels sont associés « des feuilles de plomb, un objet décoratif en os et des petits objets en bronze. » (Oesterlé 2005, p. 33).

### 3.1.2.3. Structure **550**

Au nord du sanctuaire, l'Uf**921** est le comblement principal de cette structure. Il s'agit d'une couche argileuse brune-noire renfermant le même type de mobilier que l'uf précédente **942**. La présence d'un crâne complet de bœuf et de nombreux fragments de crânes témoignent vraisemblablement d'une pratique culturelle. Cet ensemble est clairement représentatif de vestiges liés à la consommation carnée, avec, notamment, de nombreuses traces de découpes caractéristiques et quelques signes d'un passage à la flamme.

Les deux Uf immédiatement supérieures, situées sous le radier d'implantation du mur interne de la galerie romaine, sont datées par la céramique de LT D2b et présentent notamment un reste de cheval, des éléments de pieds non consommables qui reflètent des dépôts d'offrandes.

Le mobilier céramique se caractérise par l'absence de marqueur augustéen dans la couche 921 qui est datée de LT D2b. Le lot amphorique se compose de Dressel 1 et un fragment de Dressel 7/11.

La couche 1320 est un niveau de remblai situé au-dessus et à l'ouest de **921**. Il est peu fourni et montre un mélange de céramiques de LT D2b et augustéennes.

La couche supérieure qui semble sceller la structure est un radier de petits blocs de basalte daté de l'époque augustéenne.

Si cette structure a dans un premier temps servi à l'implantation d'une palissade, ses dernières phases de comblement révèlent une association de mobilier en lien avec des pratiques culturelles d'exposition et de consommation. La palissade a vraisemblablement été démontée et le fossé utilisé à des fins de dépotoir. S'il n'est pas possible de démontrer un quelconque rôle cultuel dès la première phase, rien ne l'exclut toutefois, sinon la forme de son tracé : fosse ou simple fossé rectiligne qui ne décrit aucun enclos.

### 3.1.2.4. Le fossé **638**

Le comblement médian **1146** contenait une quantité non négligeable de mobilier, notamment de la faune, de la céramique et des fragments d'amphores. Certains éléments de faune semblent écrasés sur les blocs mentionnés précédemment, témoignant de la postériorité de ce mobilier, peut-être installé lors d'une phase de fermeture. Il se répartit de manière continue sur la largeur du fossé et ne forme aucun effet de paroi particulier. Les niveaux supérieurs correspondent sans doute aux phases de scellement définitif de la structure. Leur mobilier semble moins homogène, plus fragmentaire et le sédiment est davantage sableux. Ils comportent également des inclusions de mortier.

Une fosse, potentiellement liée à l'implantation et/ou l'arrachage d'un poteau **1085**, recoupe l'ensemble des niveaux de comblement de cette structure. Un crâne de chèvre prélevé dans ce comblement pourrait avoir subi un traitement similaire aux crânes découverts dans la fosse **118**, à savoir l'ablation de la partie occipitale afin de récupérer la cervelle tout en préservant la boîte



crânienne pour une éventuelle exposition. L'étude de la distribution anatomique des restes de caprinés met en évidence une plus grande proportion des éléments de tête<sup>34</sup>.

Parmi les restes de bœufs, porcs, moutons témoignant d'une consommation carnée, on distingue des restes d'équidés et un humérus droit humain. Si l'association de restes humains et équins dans les sanctuaires laténiens de Gaule Belgique renvoie à une symbolique guerrière, à Gergovie aucune arme n'est associée à ces contextes. En outre, la datation basse de cet ensemble, de même que la similitude des associations et traitement du mobilier avec le sanctuaire de Corent, autorise à entrevoir un lien avec des pratiques culturelles aristocratiques. La présence de nombreux crânes en bon état de conservation plaide davantage pour un dépôt et un enfouissement rapide de ces éléments plutôt que pour une pratique d'exposition qui les aurait altérés.

#### 3.1.2.5. Structure 1313/1382 : empiérement

Dans la phase 1.2 ou 1.3, l'ensemble est recouvert par une couche liée à son fonctionnement ou sa démolition, associant un nombre important de clous (plus de 100) à des restes de faune et de céramiques dans un sédiment charbonneux, assurant une datation préaugustéenne. Au sud, un niveau d'argile semble témoigner de la présence de cloisons en matériaux périssables. L'absence de trous de poteau à proximité pouvant être mise en lien avec ce bâtiment permet d'envisager un édifice sur sablières basses.

---

<sup>34</sup> Cette donnée doit toutefois être relativisée, les chiffres prenant en compte également les dents isolées qui constituent près de 50 % du corpus.

## 4. Les structures d'époque impériale

### Présentation générale

Un quadriportique encercle deux temples gallo-romains, auxquels on accède par une entrée monumentale à l'est et par une entrée secondaire à l'ouest, qui conduisent à une large cour dallée. Cet ensemble, mis en place dès le début de l'époque augustéenne, a subi diverses modifications architecturales et fonctionne jusqu'au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Dès l'époque augustéenne, le site se voit attribuer une fonction cultuelle dont les premières structures témoignent : délimitation stricte de l'espace, bâtiments centraux pouvant être interprétés, d'après leur situation et leur forme, comme étant des temples.

### 4.1. Péribole

Le principal élément constitutif du sanctuaire est son mur d'enceinte, qui établit une séparation fonctionnelle et symbolique entre les activités religieuses et celles qui avaient cours dans le monde profane. Désigné couramment sous le terme péribole, il marque une limite intangible qui peut aussi bien prendre la forme de structures en négatif – fossé creusé dans le sol – que positives – palissade, mur d'enclos ou portique. À Gergovie, seules les dernières formes sont attestées.

#### 4.1.1. Mur de péribole en matériaux périssables (état 2)

##### 4.1.1.1. Description

La partie nord du sanctuaire est également la zone la plus basse en altitude. De ce fait, les autres espaces ont été fortement remaniés alors qu'elle a conservé les seules traces d'une première phase maçonnée. Pour autant, si aucune structure ne subsiste, l'occupation de l'ensemble de la cour et la présence de mobilier augustéen sur l'ensemble de la zone confirment la présence d'un élément de ceinture (fig. 37).

La structure **902** est un alignement de gros blocs en pierre sèche de 0,70 m de large, visible uniquement sous le portique nord. Installé sur le substrat basaltique, d'orientation est-ouest, cet alignement suit le pendage naturel et forme deux parements assez irréguliers. Recouvert à la phase suivante par un radier fonctionnant avec le niveau de sol, il se présente comme une association de blocs de basalte de taille variable (0,2 à 0,6 m).

Cet aménagement s'installe à proximité de la structure en creux antérieure (**550**) dont la base présente également un ensemble de gros blocs (voir infra). Il peut s'agir de la reprise d'une palissade, structure dont la fonction cultuelle n'est pas assurée, mais dont le comblement du fossé d'implantation – qui pourrait également constituer le remplissage de fermeture – présentait des restes fauniques intéressants avec, notamment, la présence de crânes.

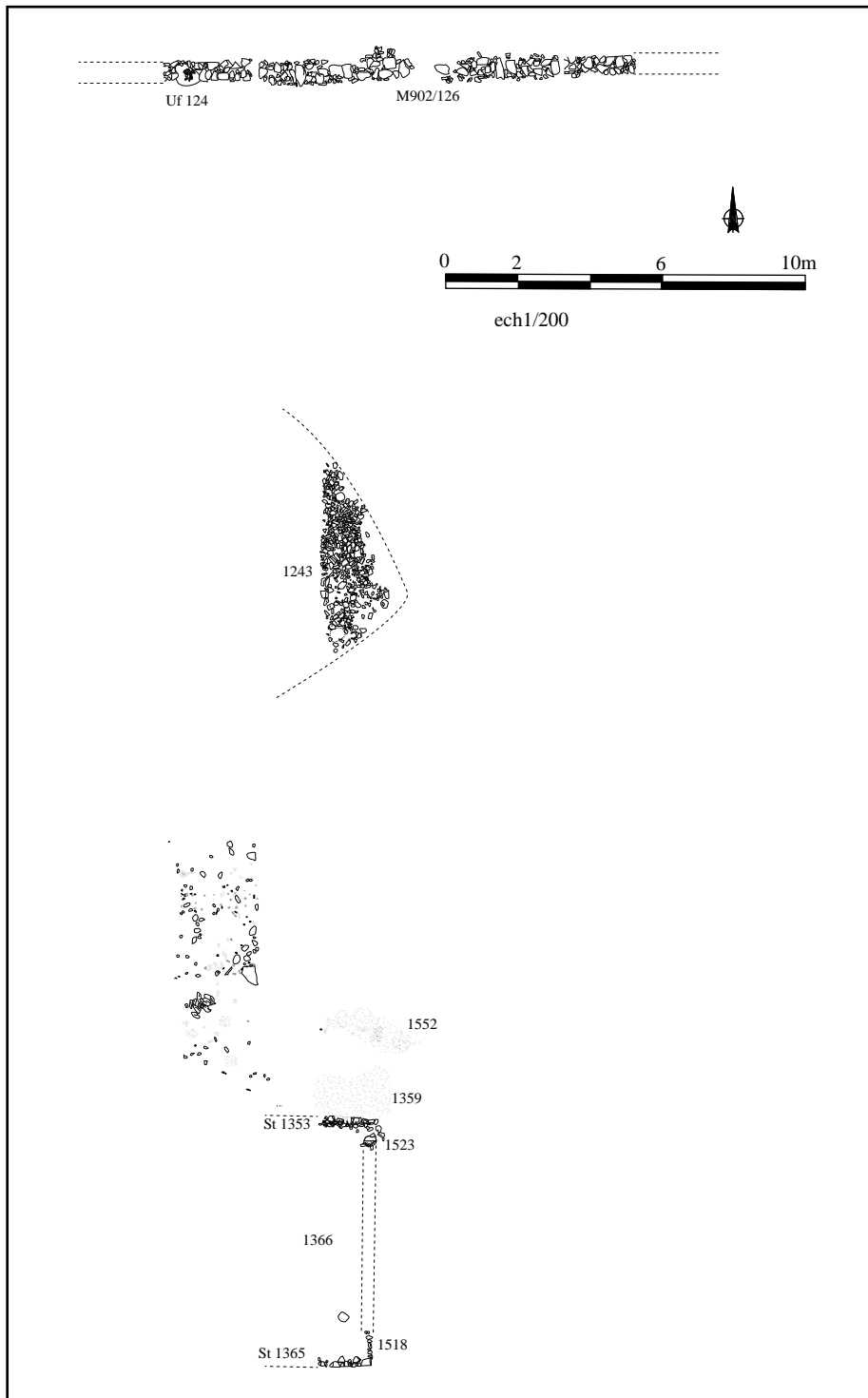


Fig. 37 : Structures de l'état 2.

Lors de la construction du sanctuaire au début de l'époque augustéenne, une vingtaine de restes d'un jeune mouton (Uf **124**) a été intégrée à la construction du mur **M902/126**, entre deux assises du mur. Ce dépôt est composé de différentes parties anatomiques appartenant vraisemblablement à un même individu, une femelle d'après la cheville osseuse conservée, d'environ deux ans. Si l'animal n'est pas complet, certaines parties ont été retrouvées en connexion anatomique, ce qui témoigne d'une position primaire du dépôt. Malgré cela, divers

éléments prouvent que l'animal a été consommé, au moins partiellement. Par ailleurs, le frontal fendu en deux incite à y voir un prélèvement de la cervelle.

#### 4.1.1.2. Restitution et interprétation

Il semble difficile, étant donné la quantité limitée de renseignements disponibles pour cette phase, d'en donner une restitution. On se bornera à constater que le mur **902** s'implante déjà selon l'orientation globale que vont suivre les structures du sanctuaire par la suite, et que sa fondation conservait un dépôt. Il semble bien s'agir du mur de péribole. Son élévation suivant la pente naturelle du terrain, il ne devait pas présenter un caractère très monumental. Un muret en matériaux périssables semble la seule hypothèse recevable pour une fondation large, mais irrégulière.



Fig. 38 : Structures de l'état 3.1.

#### 4.1.2. Première galerie maçonnée (état 3.1) (fig. 38)

##### 4.1.2.1. Description

###### 4.1.2.1.1. Galerie de péribole

La limite du sanctuaire est marquée au nord par le mur maçonné 217-120. Il décrit un angle droit à l'est avec le mur 211 auquel il est lié. Ils fonctionnent avec le mur de refend 226 qui assure la présence d'une structure parallèle au nord (M226 est parallèle à 217 et est chaîné au niveau de sa fondation au mur 211).

Les structures 211 et 217 présentent le même type de construction : ce sont des murs de 0,50 m de largeur, construits sur tranchées de fondation assez étroites, comblées de mortier. Les parements sont réguliers, formés de blocs de basalte dont une seule face est taillée. Entre les parements, un blocage de tout-venant est noyé dans un mortier jaune. Les murs s'appuient sur le rocher et ne présentent aucun ressaut de fondation.

On constate le même mode de construction dans l'angle nord-ouest où les fouilles de 1935 mentionnent là aussi un mur transversal « *m* » dont la fouille de la fondation a assuré le lien stratigraphique. Ce mur n'était conservé, tout comme 226, qu'en l'état de fondation.

Le lien entre le mur 211 et le mur 503, mur nord de l'entrée monumentale est, n'est pas clairement assuré, bien qu'ils se situent dans le prolongement l'un de l'autre. Il semble que l'extrémité sud de 211 a été fortement modifiée lors de la monumentalisation de l'entrée, avec la construction de 503. De même, au sud de l'entrée, le pendant sud de 503, M504, semble avoir recoupé le mur 506 qui forme le mur de péribole est au sud de l'entrée.

On peut également noter que si la construction de 506 semble identique à celle de 211, sa partie sud (M420) comprend un nombre important de remplois de terres cuites architecturales, ce qui n'est pas le cas de la partie nord. Or, le lien entre ces deux structures est recoupé à la fois par les fouilles de 1935 et par l'installation d'un muret de pierrier qui ne permet pas de plus amples observations. Il semble toutefois que le mur 420 soit antérieur et peut être rattaché à la première phase de construction de cet ensemble.

L'entrée a été intégralement modifiée lors de la phase suivante, et n'a pu être démontée lors de la fouille. Néanmoins, la présence d'un niveau de sol à l'ouest de l'entrée, sous-jacent au niveau de dallage, assure la présence d'un système d'entrée dès la phase précédente, soit aux états 2 et 3.1. Une entrée monumentale a pu être construite au même emplacement, d'autant que des restes d'enduits peints rouge cinabre confirment cette hypothèse, ainsi que la présence d'un niveau de sol de cailloutis dès l'époque augustéenne dans la cour face à cette entrée.

###### 4.1.2.1.2. Mur de stylobate

Le mur 902 semble perdre rapidement sa fonction et est recouvert par un radier 629/276/229 sur une largeur de 2 m. Ce dernier se retrouve essentiellement dans la moitié est du péribole

nord. La proximité du substrat n'a probablement pas nécessité la présence d'un tel aménagement sur la partie occidentale. L'espace est trop étroit pour définir une zone de circulation ou une galerie, délimité au nord par de gros blocs et au sud par la présence de M902 sous-jacent. Le radier peut avoir dès cette phase servi à l'implantation de la colonnade de la galerie.

A l'ouest, O. Brogan assure l'existence d'un lien entre le mur qu'elle nomme *m* et le mur interne. Ceci confirme la présence d'un mur de stylobate à cet emplacement. Cependant, il est possible qu'une confusion entre le mur extérieur et intérieur ait été réalisée dans le carnet de fouille.

Au sud de 226, le niveau 230 constitue un sol de mortier qui devait vraisemblablement s'appuyer contre un muret interne dont il ne subsiste rien, l'ensemble ayant été repris intégralement à la phase suivante.

#### *4.1.2.1.3. Niveaux d'occupation et d'abandon*

Le radier 629 est prolongé au nord par un radier plus lâche 228-1070 qui sert d'appui au deuxième niveau de radier. Les niveaux inférieurs, 629-276-229, ainsi que 228, fonctionnent avec le mur 217. Leur irrégularité permet d'envisager qu'ils devaient soutenir un niveau de sol en terre battue, aucune trace de mortier n'ayant été distinguée.

A l'est, dans la partie nord, le sol 230 prend appui contre le mur transversal 226. Il recouvre la tranchée de fondation du mur 211 contre lequel il repose. Ce niveau n'a pu être distingué qu'au nord, le sol postérieur ayant été conservé sur l'ensemble de la galerie est. Il s'agit d'un niveau de mortier mêlé d'éclat de tuiles, installé sur un niveau de sédiment, et non un hérisson de blocs, contrairement aux sols des phases suivantes.

Au sud de l'entrée, le faible niveau de sédiment et les divers remaniements ont fortement altéré les traces des premières structures. Aucun niveau de sol ne peut, de ce fait, être rattaché à cette phase.

#### *4.1.2.2. Restitution et interprétation*

L'état de conservation des structures ne permet pas d'envisager la restitution d'un plan complet. Tout au plus peut-on envisager que le mur qui marquait la limite nord de l'espace sacré était en matériaux périssables sur une base de gros blocs.

### 4.1.3. Reconstruction de la galerie état 3.2 (fig. 39)

Lors de cette phase, la galerie prend sa forme définitive. Le péribole se présente désormais sous la forme d'un quadrilatère régulier, dont une colonnade définit la limite interne de la galerie couverte. Un certain nombre des structures précédentes est conservé, notamment le mur de péribole. Le mur interne présente une facture et un mode de construction différent. Il est possible que le mur péribole ait reçu de nouveaux enduits et que les élévations aient été modifiées, mais ces éléments ne sont pas perceptibles dans l'état de conservation des structures.

#### 4.1.3.1. Description

##### 4.1.3.1.1. Branche septentrionale

Alors que le mur nord 217 est conservé, le radier 226 est coupé en deux : la partie sud se situe au niveau de circulation de la cour, alors que la moitié nord fait toujours partie de l'ensemble architectural en lien avec le péribole. Au centre du radier sont implantées de grosses dalles de basalte dont la surface plane, plus haute que les niveaux de radier, sert d'appui à l'installation de bases de colonnes. Deux d'entre elles ont été retrouvées en place lors des fouilles de 1935. Ces dalles, de forme irrégulière, transpercent le radier précédent. Elles sont reliées, lors de cette phase ou à la suivante, par un mur d'entrecolonnement assez étroit (0,30 m) et maçonné M222, dont ne subsiste qu'une seule assise, qui repose sur une planie de mortier étalée à même le radier précédent.

Le sol situé entre ces structures, qui a sans doute été conservé jusqu'à la démolition de l'ensemble, est installé sur divers niveaux de recharge de radier. Il s'agit d'un niveau de terre battue UF261 présentant une surface assez plane, bien que suivant un léger pendage vers l'est.

Dans l'angle nord-est, le sol 261 laisse la place à un radier servant au sud de base à l'installation d'un sol de mortier. Ce niveau se poursuit au sud et recouvre le mur 226 de l'état précédent qui a été démonté et conservé en fondation.

##### 4.1.3.1.2. Branche orientale

###### 4.1.3.1.2.1. Murs

###### *Au nord de l'entrée*

Le mur de péribole est 211, tout comme le mur nord 217, est conservé lors de cette phase. Repris dans son extrémité sud pour assurer son lien avec le système d'entrée, il pourrait avoir reçu lors de cette phase de monumentalisation une demi-colonnade engagée en façade est. Une base de ce type d'élément architectural a été retrouvée à quelques mètres de l'entrée contre le mur, dans son niveau d'effondrement.

Contrairement au nord, ce n'est pas un radier qui marque la limite de cette branche, mais un petit muret M219 qui est conservé à l'ouest de 211. D'une largeur de 0,30 à 0,40 m, il est assez

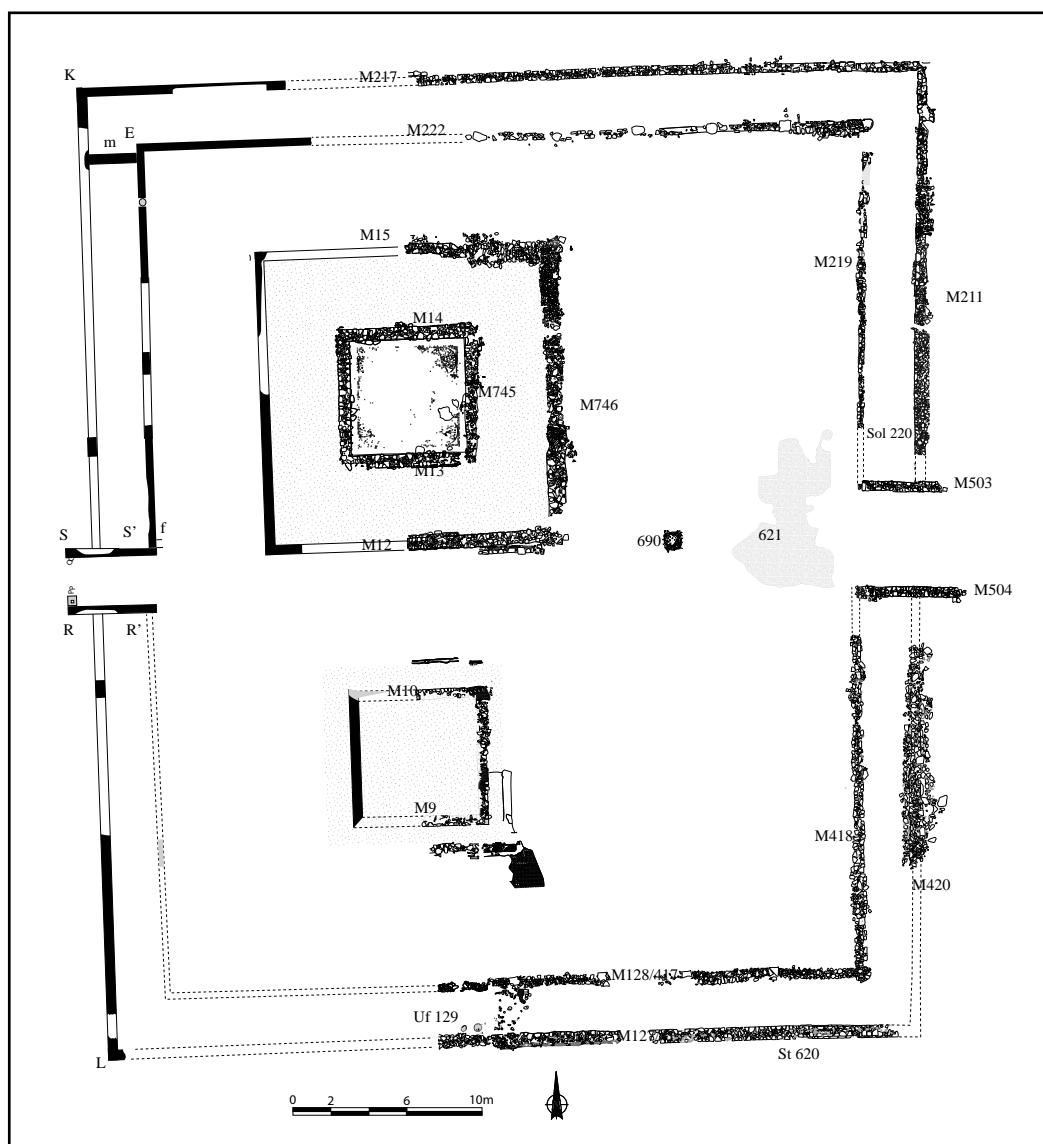


Fig. 39 : Structures de l'état 3.2.

mal conservé. Aucune base de colonne ne subsiste sur son tracé, cependant plusieurs lacunes ou autres arrachages dans le mur permettent d'y restituer la présence de bases de colonnes telles que celles observées dans le portique ouest en 1935. On peut également noter le nombre important d'éléments de colonnes en brique découverts dans le niveau de démolition fouillé dans la cour.

Le mur s'appuie au nord sur la colonne d'angle et son mortier est identique à celui utilisé pour la construction du mur 222. Il est recoupé au sud par l'installation du dallage 604. Lors de sa construction pendant cette phase, il a pu se prolonger jusqu'au mur 503.

#### *Au sud de l'entrée*

Le mur 420 est le mur de péribole est dans la moitié sud de cette aile du quadriportique dès la phase 3.1. Il présente un mode de construction légèrement différent de 211, bien qu'il se situe dans son strict alignement. Il est composé de deux parements de blocs de basalte, cependant la base de sa fondation repose sur des arases de tuiles, sans doute issues de la récupération lors de



la phase de modification des structures de la phase précédente. Ces *tegulae* sont noyées dans du mortier et reposent directement sur le substrat. Il est également possible d'envisager que la divergence de construction corresponde à la différence de proximité du substrat, plus haut au sud qu'au nord. Au sein de ce mur, quelques blocs débordants, des dalles plus conséquentes, laissent supposer la présence de demi-colonnes engagées, comme attestées au nord de l'entrée contre 211. Sa partie nord a semble-t-il été reprise lors de cette phase comme son pendant nord.

La limite sud de cette structure a été arrachée par le pierrier, sa liaison avec le mur 415/127 au sud n'est donc pas assurée. Ils présentent toutefois des modes de construction et des mortiers identiques.

Dans l'alignement de 219 et en parallèle à 420, le mur 418 ne présente aucun parement clair, mais il s'agit vraisemblablement d'un muret de soutien d'une colonnade, identique à son pendant nord 219. Son élévation a donc soit été intégralement récupérée, soit il s'agissait uniquement d'une structure en fondation. Quelques blocs de pépérite ou de calcaire, attribuables à des fragments de base de colonne ou de chapiteaux, ont été retrouvés en place ou à proximité de lacunes dans l'alignement de blocs de basalte qui constituent 418.

Au nord, 418 est recoupé par le dallage 604 à la phase suivante. Il semble toutefois qu'il se prolongeait lors de cette phase jusqu'à l'entrée. Au sud, cette structure est liée au mur interne d'orientation est-ouest 128/417 qui comporte des dalles de basalte, permettant l'installation de bases de colonne.

#### 4.1.3.1.2.2. Sols

##### *Au nord de l'entrée*

Dans la branche nord de la galerie de péribole est, le sol 220 est installé sur un radier de blocs 221. Protégé à la fois par les murs de l'entrée et le pierrier, il est très bien préservé au sud, contrairement à sa moitié nord où n'en subsiste que son radier de fondation, sauf à proximité de la citerne, zone où il recouvre le mur 219. Il est impossible de savoir si le sol recouvrait le mur sur tout son tracé, la moitié ouest du sol ayant été arrachée par l'installation du pierrier.

Le sol 220 se présente sous la forme d'un niveau plat de mortier dans lequel ont été insérés de manière aléatoire des éclats de calcaire. Sans former un décor géométrique, ces éléments montrent une volonté d'animer la surface du sol, à la manière d'un *opus signinum*. La surface de ce sol suit un pendage régulier vers le nord.

##### *Au sud de l'entrée*

Aucun niveau de sol construit n'a pu être distingué au sud de l'entrée, sauf le fragment de sol 520 qui semble être en lien avec la phase suivante. Le reste de la galerie est constitué d'un niveau de sédiment homogène ayant servi de niveau de circulation et sur lequel, à cette phase ou la suivante, diverses structures de cuisson ont été installées.

Un niveau de blocs de basalte, interprété comme un radier, ST 653, devait servir à l'implantation et/ou stabilisation d'un sol en terre battue à proximité de l'entrée, dans une zone où le substrat semble plus irrégulier. Ce radier ne se retrouve pas sur l'ensemble de la galerie, mais uniquement à proximité de l'entrée.

#### 4.1.3.1.2.3. Entrée est

Deux murs interrompent cette galerie est. Il s'agit des murs 503 et 504 qui forment, avec les murs 668 et 622, une structure quadrangulaire dont les limites est et ouest ont été fortement perturbées par l'implantation du pierrier, mais qui constituent malgré cela une des zones les mieux conservées du sanctuaire dégagé depuis les années 1930<sup>35</sup>.

Les murs 503 et 504 sont de construction identique et sont assez bien conservés, du moins dans leur partie centrale, leurs extrémités ayant été arrachées. A l'ouest, ils sont liés en fondation aux murs 668 et 622. Ils comportent encore leur revêtement d'enduit peint<sup>36</sup>, dont ne subsistent que la partie basse et une portion de la partie haute.

La partie basse est composée d'un fond uniforme rose/beige rehaussé de vermicelles de couleurs (rouge, bleue et jaune). Ce style de peinture, tendant à imiter l'aspect du marbre rose, est attesté dès la période claudio-néronienne. Il s'agit d'une projection sur un fond uniforme de mouchetis de couleurs reproduisant du marbre coloré.

La partie haute était peinte en noir. Des zones de décor ont été par la suite délimitées par des filets et des bandes de peinture blanche. La zone centrale semble la plus large, décorée de touffes herbacées. De chaque côté, séparé par un filet, le même motif végétal se répète, dans un panneau plus étroit.

Enfin, aux extrémités, les derniers panneaux se composent d'un mouchetis de peinture verdâtre appliqué sur le fond noir (seulement conservé à l'extrémité ouest). Cette trame mouchetée est connue dans les cas d'imitation de porphyre vert.

Les bandes horizontales et les filets verticaux blancs de ce type sont connus à la période flavienne et sous le règne de Trajan. La jonction des filets retombant directement sur les bandes est une particularité que l'on rencontre plutôt sous les Flaviens.

Entre ces murs, un sol de *terrazzo* peint en rouge a été dégagé. Il s'appuie à l'ouest contre les fondations des murs 668 et 622. Au centre, le dallage semble plus tardif, il semble lui avoir été accolé dans un deuxième temps, bien que situé au même niveau.

Les murs 662 et 668 ne sont conservés qu'à l'état de fondation, recoupés et récupérés intégralement lors de l'érection du pierrier. D'une largeur de 0,50 m, de construction identique aux murs auxquels ils sont liés (503 et 504), 622, au nord, est conservé sur une longueur

35 Il était fait mention alors de près de 0,80 m d'élévation pour les murs dans la *cella* du temple nord ; laissée sans protection depuis, il n'en subsiste aujourd'hui que 0,50 m au maximum.

36 Etude réalisée par M. Fuchs, dans le complément au rapport 2007.

d'un mètre. Le mur sud 668 est conservé sur 1,20 m de longueur environ et est prolongé par l'installation d'une structure en tuile, 669.

L'ensemble de la partie est a été arraché par le pierrier.

#### *4.1.3.1.3. Branche méridionale*

La galerie sud, tout comme la branche sud de la galerie est, ne semble conserver qu'un seul état de construction, sa proximité avec le substrat ayant engendré la destruction des structures précédentes afin d'ériger celles-ci. Deux murs sont conservés, reliés par un sol en terre, sans hérisson de construction.

##### *Les murs*

Le mur de péribole, M415-127, est édifié sur une fondation débordante de 0,70 m de large, pour une élévation de 0,50 m de large. De nombreux fragments de terres cuites architecturales ont été observés dans la fondation, comme pour le mur est 420. Ces éléments architecturaux se retrouvent également dans le blocage de l'élévation du mur. Très érodé au centre du portique, à proximité du temple, où ses parements ne sont plus lisibles, il repose directement sur le substrat.

Le mur interne 128/417 forme un angle droit avec le mur est 418. L'angle est élargi et a pu recevoir un dispositif de colonne non conservé. Le mur lui-même est ponctué de dalles de basalte de taille conséquente, identiques à celles observées dans le mur 222 au nord. Ces dalles sont reliées par un alignement de blocs à un niveau inférieur. Sans parement défini, il ne semble avoir été conservé qu'en fondation. Comme au nord, ces dalles ne présentent pas un écartement régulier. La première se trouve à 4,70 m de l'angle, la seconde est située à 4,50 m à l'ouest de la première, la troisième à 4,30 m, la quatrième à 4,60 m. Ces mesures sont prises par rapport au centre de chaque dalle, soit en moyenne à 4,52 m, contre une moyenne de 4,28 m au nord.

La proximité de quarts de colonne découverts dans la cour permet d'assurer à la fois que ces dalles soutenaient un système de colonnes maçonnées, mais aussi que le niveau de sol de la cour se situait à un niveau inférieur à celui de la galerie.

La différence de niveau entre le sommet des bases situées au sud et celles situées au nord est assez identique au pendage relevé pour le niveau de sol de mortier dans la branche nord de la galerie est. Cela nous permet d'estimer un pendage des structures du sanctuaire de 4 %.

En deux points, les murs s'installent sur des fosses comblées de mobilier détritique composé d'éléments issus de la démolition des structures précédentes. Les fosses 617 et 667 servent d'appui à l'érection des murs 415 et 417 et assurent leur rattachement à une phase tardive de l'évolution du portique. Ces fosses sont recouvertes par le niveau de sol en terre.

### *Les sols*

Aucun sol construit n'a été distingué dans cette aile. Au centre de la branche, le niveau de sédiment 733 est associé à plusieurs céramiques complètes fichées dans le sol, Uf 129. Ces céramiques ne contenaient aucun mobilier révélant leur destination, stockage ou offrande. Néanmoins, leur présence à proximité de foyers liés à la cuisson (voir plus loin), de même que leur forme (jarre), plaiderait davantage pour une fonction de stockage de denrées.

#### *4.1.3.1.4. Branche occidentale*

### *Murs*

Les murs qui définissent cette galerie ont été dégagés en divers points dans les années 1930. Ils n'ont été suivis que sur une courte distance, sans être mis en lien avec un quelconque niveau de sol. Seule la dernière phase d'utilisation des structures a été distinguée. Leur fonctionnement, assuré pour la phase suivante, semble cependant pouvoir être mis en relation avec cette phase.

Aucune description précise n'a été établie pour ces éléments, il ne sera donc pas possible d'en donner des détails. Cependant, la liaison entre le mur de péribole ouest et le mur nord, est établie par la fouille de l'angle (*k*). Un sondage plus au sud semble démontrer que ce mur était continu jusqu'à l'entrée ouest. De même, l'angle sud-ouest a été dégagé. Ici, un problème subsiste, car une base quadrangulaire pouvant servir de fondation à l'installation d'une colonne y a été observée, alors que, sur le reste de son tracé, le péribole apparaît sous la forme d'un mur plein. Il est aussi possible qu'il s'agisse d'un bloc en remploi. L'angle nord-ouest a montré en 1935 l'utilisation de blocs en grès pour le chaînage de l'angle ; il est probable que l'angle sud-ouest ait mis en œuvre des blocs taillés pour son renforcement. Dégagé de manière plus importante – près de 10 m de long – ce mur semble identique à ceux précédemment décrits.

Le mur interne est moins bien conservé et est décrit comme plus étroit que le mur de péribole. Il conservait en place une base de colonne installée sur une dalle de basalte identique à celles qui ont été dégagées le long du portique nord. Sa liaison au nord avec le mur 222 est assurée, tout comme son lien avec le dallage de l'entrée ouest.

La branche sud n'a été distinguée qu'en fondation.

### *Entrée*

Une entrée a été mise au jour lors des fouilles des années 1930 au centre de la branche ouest. Il s'agit d'une structure plus modeste que l'entrée est, elle mesure près de 3,50 m de large. Elle se présente sous la même forme architecturale qu'à l'est, c'est-à-dire deux murs transversaux reliés par un sol en mortier. Aucun enduit peint n'a été noté en place. Depuis cet espace, un dallage conduit jusqu'aux temples. Ici, la partie située à l'extérieur du sanctuaire est conservée sous la forme d'un dallage en lien avec une colonnade de façade. Aucun élément chronologique n'a pu être distingué à proximité pour permettre une datation, puisque la fouille

se cantonnait à un dégagement des structures, sans démontage, sous la forme de tranchées. Aucun sol, outre les niveaux de dallage, dont seules les limites ont été distinguées, n'a été exploré et ne peut être mis en relation avec les murs dégagés. De même, les liens entre les murs ne sont pas toujours clairement établis, ceci étant dû à la présence des imposants pierriers. Cependant, par analogie avec les structures dégagées ailleurs sur le sanctuaire, ce dallage peut être rattaché à la dernière phase du site.

#### 4.1.3.2. Restitution

Lors de cette phase, le quadriportique a la forme d'un mur plein auquel était adossée une colonnade ouverte sur la cour. A l'ouest, ce portique était double, avec une colonnade en façade reliée par un dallage, probablement le long d'une voie. Cette colonnade était interrompue au centre pour permettre l'accès vers l'intérieur du sanctuaire par une entrée. A l'est, la colonnade de façade était simulée par la présence de colonnes engagées dans le mur, avec au centre une entrée plus conséquente que l'accès ouest qui lui fait face.

#### 4.1.4. Modification, état 3.3.

##### 4.1.4.1. Description

Lors de cette phase, seules quelques modifications sont apportées au portique, notamment l'accès depuis la cour (fig. 40).

Cet accès, qui pourrait avoir existé dès la phase précédente, est assuré par un système de dallage créant un lien direct depuis le sol de l'entrée est en direction des temples (dallage 604). L'installation des dalles de part et d'autre de l'entrée a entraîné l'arrachage d'une partie des sols en mortier. Ceci est particulièrement visible au nord, où le sol 210, en très bon état de conservation, est entaillé pour permettre l'installation des dalles. Au sud, la zone est trop perturbée pour permettre de telles observations.

Au niveau de l'entrée ouest, le mur *F*, au point *s'*, a pu également être recoupé par l'installation du dallage. En effet, si à l'est le passage vers l'intérieur de la galerie s'effectue depuis l'intérieur de la cour par le dallage, à l'ouest, le passage a été aménagé dans le mur transversal de l'entrée ouest. En 1935, O. Brogan notait que la base de demi-colonne qui marque l'extrémité est du mur *s-s'* est recouverte en partie par le niveau de sol de mortier. On peut également noter qu'au sud, au niveau de *R'* un niveau de sol de mortier se prolonge à l'intérieur de la galerie et s'interrompt à l'emplacement supposé du mur intérieur de la galerie où il semble avoir été intégralement récupéré. Ce sol, qui semble de ce fait tardif, est donc aménagé à une phase récente pour accéder à la galerie depuis l'intérieur de l'entrée. Cette phase correspond vraisemblablement à la dernière reconstruction du portique. Contrairement aux structures situées à l'est, ce sont les murs de l'entrée qui ont été ici modifiés, et non les murs internes de la galerie. A noter également la présence dans cette zone d'éléments de terres

cuites architecturales qui comportent des rainures et qui pourraient être mis en relation avec la présence d'un arc dont la voûte serait élaborée en brique. Cet arc, ou plutôt ces arcs, puisque ces éléments ont été retrouvés de part et d'autre du dallage, seraient en lien avec le fragment de chapiteau découvert à proximité. L'accès aux galeries se ferait donc par un passage en forme d'arc. Il est également possible qu'un espace couvert projeté à l'intérieur de la cour, parallèle à la galerie adossée au péribole, protège la zone non dallée entre la galerie et le temple.

### Les structures foyères

Dans la partie sud-est de ce quadriportique, aucun niveau de sol construit n'a pu être distingué. Toutefois, il est assuré que le niveau de sédiment dégagé et situé sous les niveaux de démolition en place constituait bien le niveau de circulation au moment de la destruction du bâtiment, divers foyers construits y ont été mis au jour.

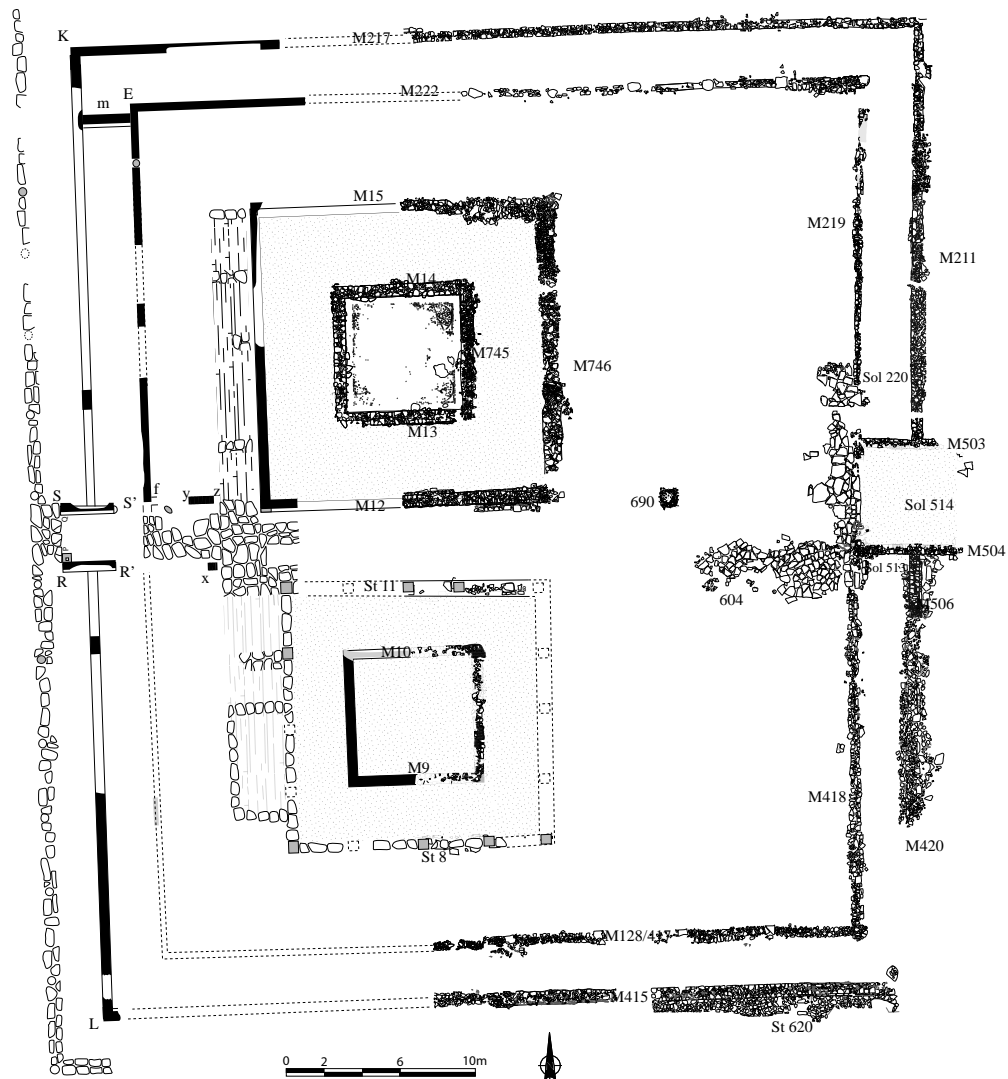


Fig. 40 : Structures de l'état 3.3.

Les structures 414, 656 et 641 se situent principalement sous la galerie est. Il s'agit de tuiles posées à plat et portant de fortes marques de rubéfaction associées à la présence de cendres. La structure la plus au nord, St 641, semble avoir été utilisée dans le cadre d'une activité ponctuelle de métallurgie, assurée par la présence de billes de bronze et d'un creuset en céramique. Les deux autres structures n'ont livré aucun élément de ce type et peuvent avoir servi à des fins culinaires, comme l'atteste la présence de marmites tripodes dans le comblement de la citerne. Ces tuiles, issues probablement des niveaux de démolition des phases précédentes, ne sont d'aucune aide pour caler chronologiquement ces structures. Aucun mobilier n'y étant associé, il est possible qu'elles aient été aménagées dès la phase précédente. Toutefois, situées directement sous les niveaux d'effondrement de la toiture des galeries, il est assuré qu'elles fonctionnaient encore à la dernière phase du site.

#### 4.1.4.2. Restitution et interprétation

Le quadriportique lors de cette phase ne semble avoir été que ponctuellement modifié. Son plan et son élévation restent tels qu'ils ont été mis en place à la phase précédente. Un grand dallage est implanté au centre de la cour. Installées aussi bien à l'est qu'à l'ouest, ces dalles permettent d'accéder directement depuis l'entrée jusqu'aux temples. Elles offraient également la possibilité de rentrer dans les galeries adossées au péribole depuis la cour à l'est. A l'ouest, les murs d'entrée sont diminués afin d'aménager un passage directement depuis l'entrée aux galeries latérales. Il est tout aussi possible que le dallage de façade n'ait été installé que lors de cette phase.

#### 4.1.4.3. Démolition et calage chronologique

L'ensemble du portique conservait encore en place sur la plupart des zones, sauf celles perturbées par les pierriers, des niveaux de démolition homogènes, sous la forme de niveaux de tuiles écrasées à plat et servant d'appui à l'effondrement des murs.

Ces couches ont directement scellé les derniers niveaux d'occupation du sanctuaire. Les niveaux de sol ne semblent présenter aucun mobilier tardif. Les éléments les plus récents se trouvent majoritairement dans la citerne, assurant un fonctionnement du sanctuaire durant tout le II<sup>e</sup> siècle, mais potentiellement pas au-delà.

## 4.2. Constructions internes

Diverses structures ont pu être distinguées et dégagées au sein de ce périmètre (fig. 41). La stratigraphie complexe du site ne permet pas de les caler avec certitude en chronologie relative par rapport à l'évolution générale du périmètre. Pour cela, ils seront présentés ici par ensemble de structures, et non par phase d'évolution du site. Toutefois, une synthèse chronologique sera présentée au chapitre 1, partie 2.

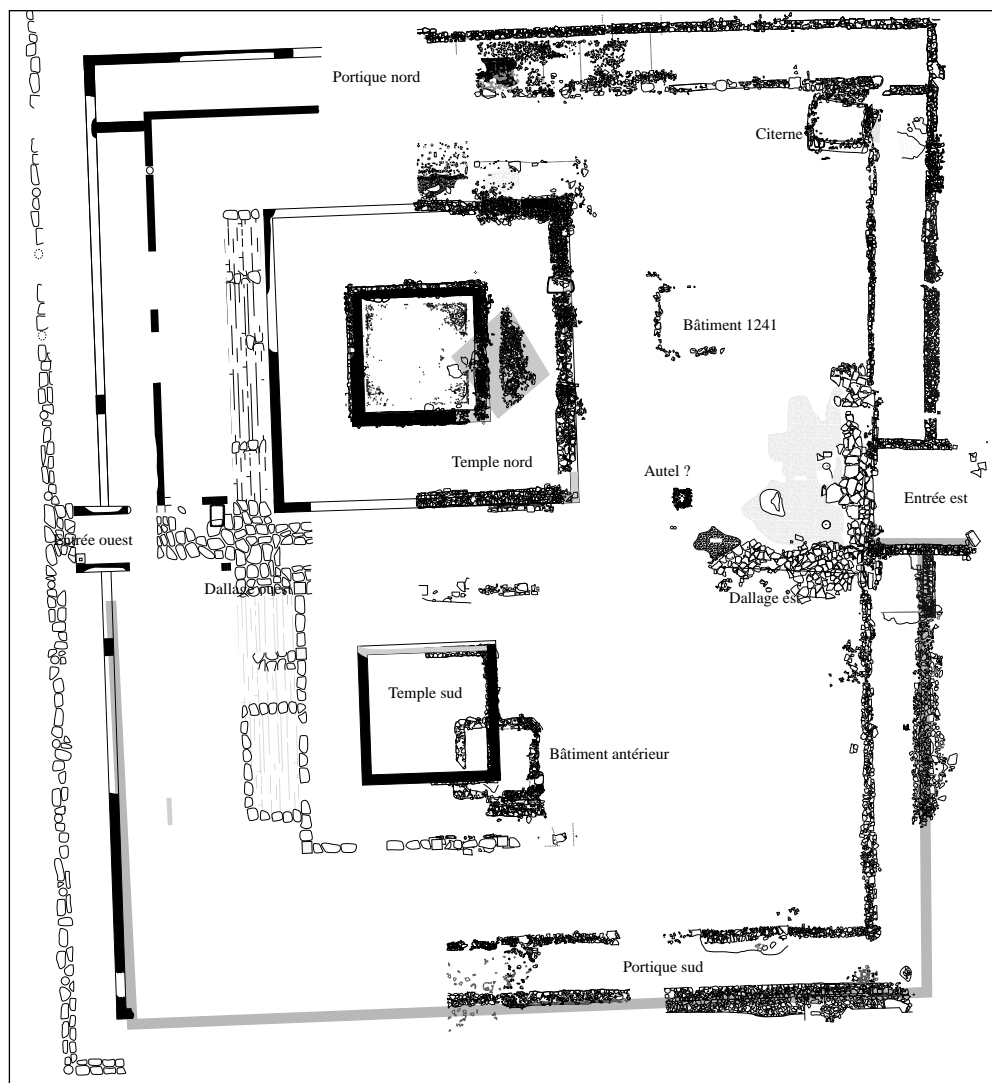


Fig. 41 : Plan des structures internes : dénomination des espaces



#### 4.2.1. Temple à *cella* centrée et galerie périphérique nord (temple nord)

##### 4.2.1.1. Description

Dans la moitié nord du sanctuaire, un bâtiment à *cella* centrale et galerie périphérique a été distingué dès 1935. En bon état de conservation, ses murs étaient conservés jusqu'à 0,80 m d'élévation. Large de 16 m, il est composé d'une *cella* carrée de 7,5 m de côté, entourée d'une galerie d'une largeur de 3,70 m.

##### 4.2.1.2. Vestiges de constructions antérieures en matériaux périssables

Un premier bâtiment a été distingué sous le temple. Situé à proximité de la fosse 946 (voir supra), son lien stratigraphique n'a pu être clairement établi. Il s'agit d'un niveau d'empierrement 1382, déjà décrit précédemment. Cette structure repose directement sur le substrat remanié, attestant son ancienneté, et sert d'appui aux premières structures maçonnées. Il semble que cette structure ait fonctionné lors des premières phases d'utilisation du sanctuaire (fig 42).

Elle est remplacée par un nouveau niveau d'empierrement 1243. Il s'agit d'un ensemble de blocs de basalte suivant approximativement la même orientation que l'empierrement précédent, à savoir nord-est/sud-ouest (fig. 43). Fouillée partiellement, cette structure se développe sur 5,1 m par 1,50 m. Aucun alignement particulier ne permet d'y distinguer de mur. Il semble donc s'agir d'un bâtiment en matériaux périssables. Appuyé directement sur le niveau de démolition 1313 du bâtiment précédent, il pourrait avoir fonctionné dès l'état 3 du site. Au sud, une association est possible avec le niveau de sol 903 qui se développe jusqu'au bâtiment sud.

L'absence de plan définitif ou de mobiliers particuliers empêche toute interprétation fonctionnelle de ce bâtiment.

##### 4.2.1.3. Niveau de construction

Ces niveaux d'empierrement sont recouverts par diverses couches de travail ou autres recharges, qui, bien que très similaires à des niveaux de sol, et comprenant régulièrement des clous de chaussure, ne peuvent être mis en lien avec aucun bâtiment. On peut noter la présence d'une couche 1330 qui comprend un nombre important de *mamatae*, élément de terre cuite présent sur les *tegulae mamatae*. Des briques sans *mamata* ont été mises au jour dans le niveau de démolition du temple nord, dans sa dernière phase. Ces éléments architecturaux, qui se trouvent plus fréquemment dans des thermes, confirment l'existence d'une phase de récupération pour l'édification du temple tel qu'il apparaît dans sa dernière phase.

On peut également noter que de nombreux trous de piquet ont été mis au jour. Ces éléments, obliques ou verticaux, sont plantés dans une large fosse d'implantation qui apparaît au niveau de l'empierrement 1243. Les perches, sciées sans doute à la fin de la construction, ont pourri



Fig. 42 :Plan des structures antérieures à l'époque augustéenne situées sous le temple nord

sur place, et de ce fait apparaissent sous le niveau de radier du dernier état. Ceci permet de conforter l'hypothèse selon laquelle, suite à la destruction du bâtiment 1243, des perches sont installées pour permettre l'élévation d'échafaudages. Autour d'eux, divers remblais ont été successivement apportés au cours de la construction. Utilisés certainement comme niveau de sol de chantier, ils ont ainsi conservé les clous de chaussure, mais aussi les restes de gâchage de mortier et autre fosse de travail.

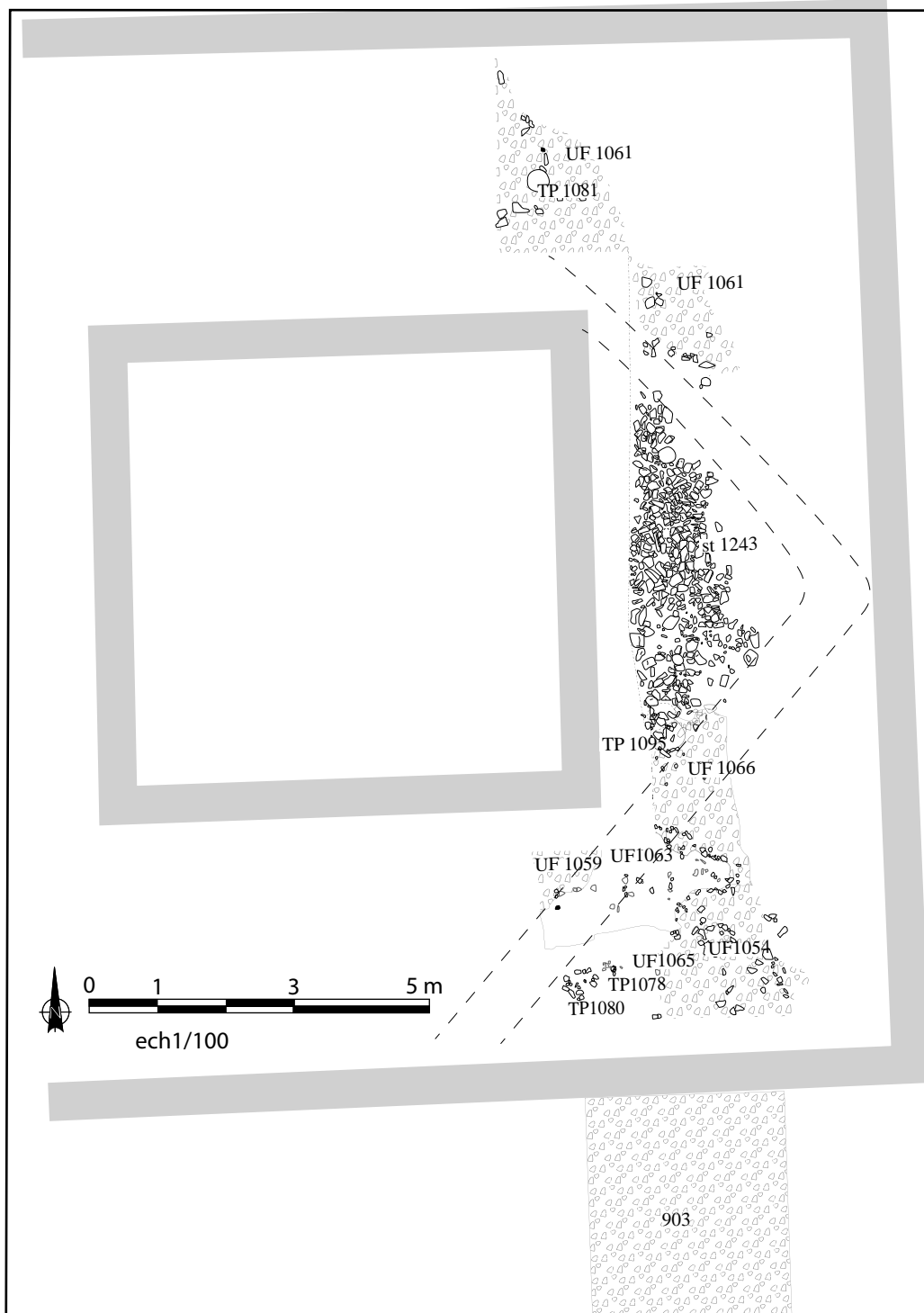


Fig. 43 : Empierrement 1243 et structures adjacentes (époque augustéenne)

#### 4.2.1.4. Bâtiment définitif

La dernière phase de construction du temple nord, sous la forme d'une *cella* entourée d'une galerie, semble intervenir dès l'état 3.2. (fig. 44).

L'ensemble paraît assez homogène. Les assises débordantes sont situées à la même hauteur pour la galerie et la *cella*, les techniques et matériaux mis en œuvre sont identiques pour l'ensemble des murs. Si les murs de la galerie sont plus étroits, permettant d'estimer une

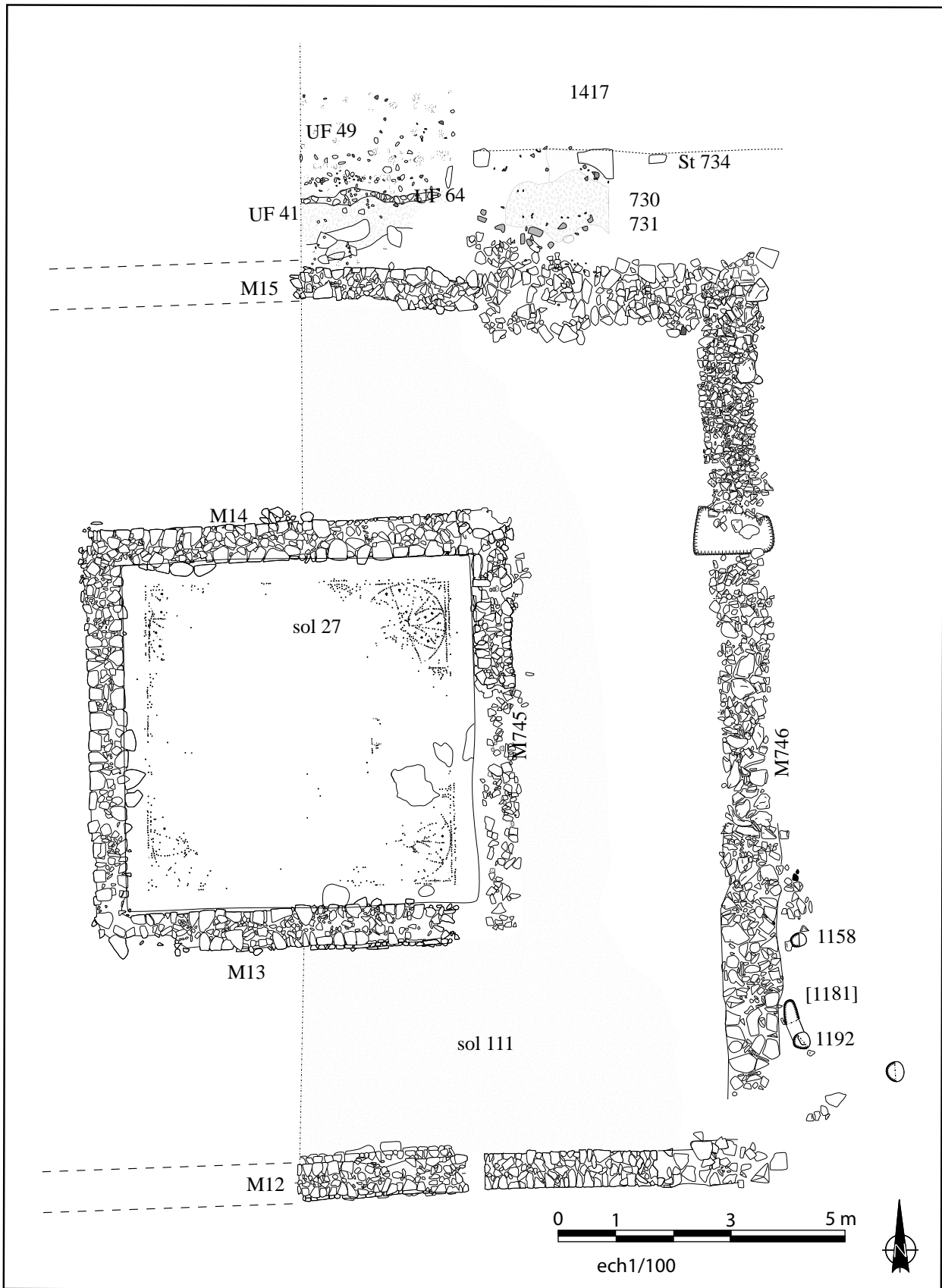


Fig. 44 : Temple nord dans son état définitif, dès l'état 3.2

élévation plus importante pour la *cella*, on peut cependant remarquer qu'une différence de mortier est visible au sud entre la fondation et les assises en élévation. Il peut s'agir d'une simple reprise dans la construction qui n'aurait pas altéré le plan général du bâtiment.

La fondation des murs est profonde (jusqu'à 1 m) et creusée en tranchée étroite dans le basalte. Cette tranchée est comblée de blocs de basalte sans liant, permettant une évacuation de l'eau par les fondations drainantes. Le niveau supérieur des fondations est maçonné, plus large que le mur en élévation. L'ensemble de la façade est a été arraché par le pierrier post-antique. Des blocs de calcaire subsistaient toutefois dans l'angle nord-est, et pourraient expliquer une récupération des blocs architectoniques utilisés pour la façade.

Au sommet de la fondation est installé un hérisson composé de blocs disposés de champ, issus des niveaux de démolition des structures des états précédents. Ces blocs sont mêlés à des fragments de tuiles. Ce hérisson sert de base pour l'installation d'un sol de mortier. Les murs de la galerie comportaient ponctuellement des enduits rouges, alors que ceux de la *cella* présentaient divers coloris, à la fois sur les murs extérieurs et intérieurs, mais aucun décor n'a pu être restitué. La galerie était couverte d'enduit de tuileau dans sa partie inférieure et d'enduit de chaux blanc dans la partie supérieure. Le sol de la *cella* présente un décor de rosace composé à l'aide de tesselles noires et blanches insérées dans un sol de mortier de tuileau.

A l'extérieur du temple, contre son mur de galerie sud, un alignement de blocs 1051 pourrait laisser penser à un mur plus ancien recoupé par la construction. Cependant, sa forme et sa position stratigraphique plaideraient davantage pour un système d'évacuation des eaux entre les temples, peut-être une canalisation en lien avec le dallage.

#### 4.2.1.5. Restitution

Le niveau de démolition fouillé entre les deux temples a permis d'observer que le mur sud de la galerie s'est intégralement couché au sud. L'ensemble des assises reconstituées témoigne de l'existence d'un mur plein d'une hauteur de plus de 2 m. Il est toutefois possible que diverses ouvertures aient scandé la façade, puisque, lors du démontage du pierrier en 1935, mais également dans les années 1990, des claveaux ont été distingués, qui s'apparentent à des systèmes d'ouverture. Attribuables en partie à l'élévation de la *cella*, certains de ces aménagements pourraient tout aussi bien provenir de la galerie.

La présence de divers fragments sculptés de type volute permet de restituer un décor de façade sous la forme de pilastres engagés ou encore d'une frise moulurée.

Les nombreux enduits peints peuvent être mis en relation avec le réaménagement de la porte monumentale Est.

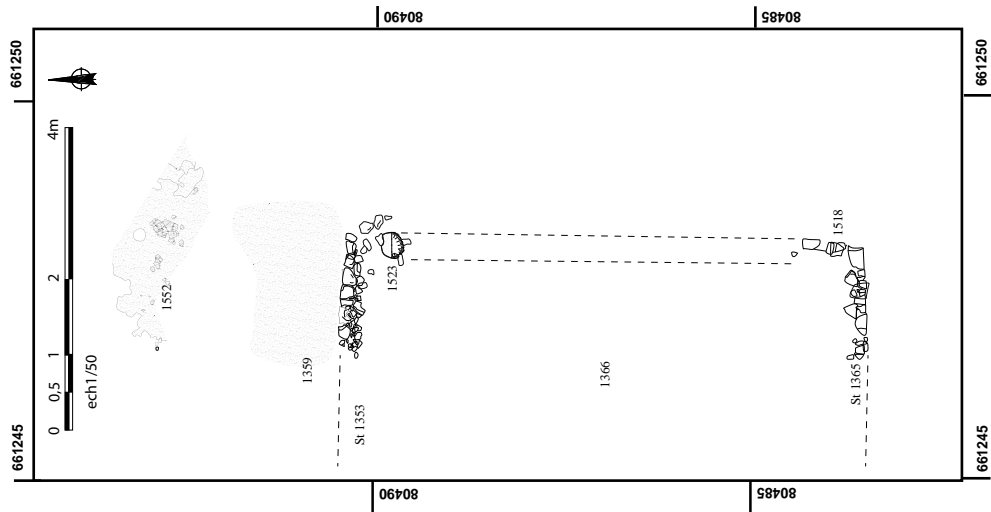


Fig. 45 : Vestiges de l'état en matériaux périssables, sous le temple sud état 2.

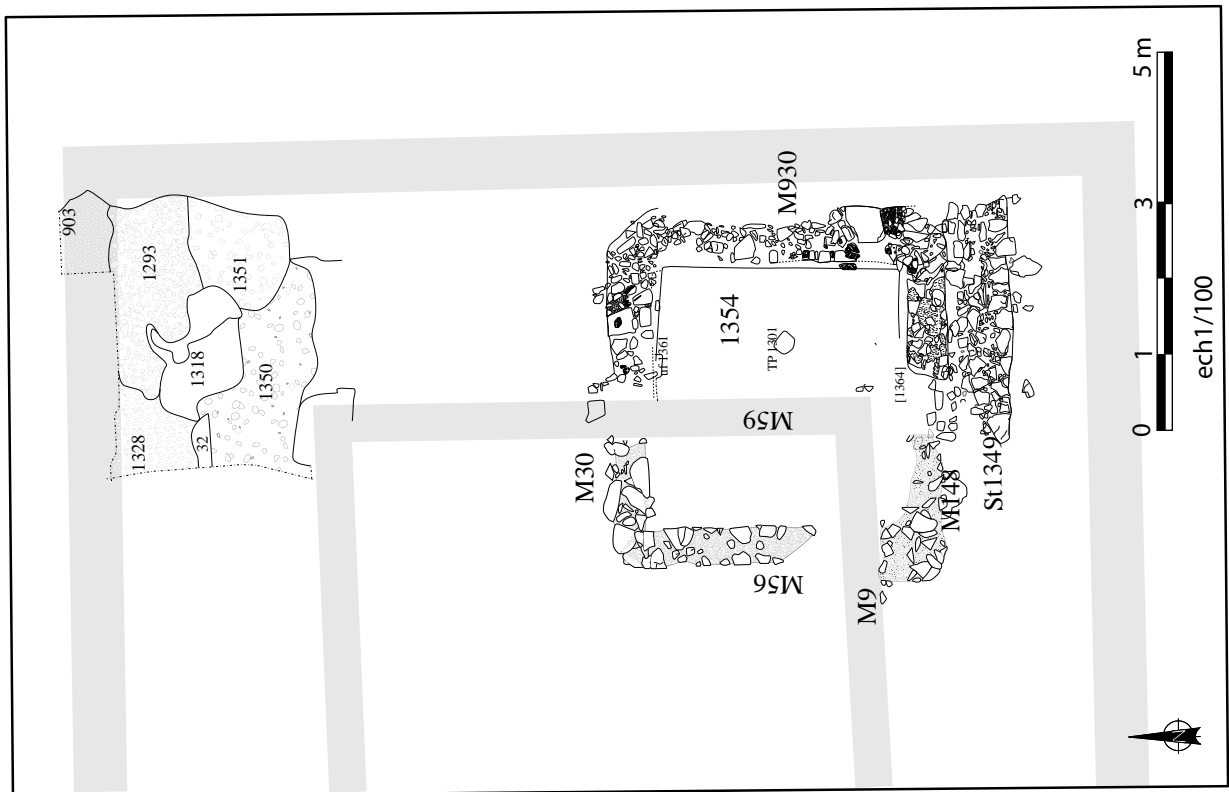


Fig. 46 : Plan du premier temple maçonné, état 3.1.

#### 4.2.2. Temple à *cella* centrée et galerie périphérique (temple sud)

##### 4.2.2.1. Description

Dans la moitié sud du sanctuaire, un deuxième bâtiment à *cella* centrale et galerie périphérique a été distingué dès 1935. En assez mauvais état de conservation, ses murs ne sont visibles que sur trois assises au maximum. Sa partie centrale, recoupée par l'installation des pierriers, a permis en 1937 la réalisation d'une coupe jusqu'au rocher. La partie située au nord de cette tranchée est très fortement perturbée par le pierrier, contrairement à la partie sud. Les liens stratigraphiques entre le sud et le nord de cette tranchée ne sont pas vérifiables. A ceci s'ajoute, comme pour le temple nord, la présence du pierrier sur l'ensemble de la façade est, ayant arraché toute structure antique. Il ne subsiste, de ce fait, aucun élément de cette façade.

Large de 14 m, le temple est composé d'une *cella* carrée de 7,2 m de côté, entourée d'une galerie d'une largeur intérieure constante de 2,50 m. Cette galerie ouverte est délimitée par un dallage ponctué de dés en arkose permettant l'installation de colonnes.

##### 4.2.2.2. Vestiges de constructions antérieures en matériaux périssables (état 2)

Deux alignements de blocs de basalte ont été distingués sous le temple sud (fig. 45). Seul un parement est préservé pour chacune de ces structures, et il n'est pas possible d'assurer leur contemporanéité. Conservés sur une longueur de 1,60 m et 0,35 m de large pour 1353 au sud, et 1,50 m de long pour 0,20 m de large pour 1365 au nord, ils présentent un niveau supérieur plat, permettant de les interpréter comme des solins. Le solin sud est riche en mortier, alors que le solin nord, bien que comprenant également du mortier, est moins clairement maçonné. Ces deux structures ne suivent pas strictement la même orientation et le solin sud semble décrire un retour vers le nord. Un niveau de remblai a clairement pu être mis en relation avec le solin sud, alors qu'au nord, un niveau de travail de taille du calcaire semble pouvoir lui être rattaché.

##### 4.2.2.3. Premier temple maçonné état 3.1.

Le solin 1353, situé le plus au sud, est recoupé par l'installation de murs maçonnés bien construits, avec une tranchée de fondation étroite comblée de mortier et recoupant le niveau de remblai antérieur (fig. 46). Ce bâtiment de moins de 5 m de côté est composé de quatre murs dont ceux situés à l'ouest et aux nord sont très mal conservés. Le mur sud est suivi sur toute sa façade sud par un niveau d'empierrement dont les blocs, bien agencés, forment une sorte de trottoir de près d'un mètre de large. Il est possible qu'une structure identique se trouve tout autour du bâtiment, mais l'état de conservation du site ne permet pas de l'affirmer. A l'intérieur de cet édifice, un niveau de remblai forme en surface un cailloutis dense pouvant être interprété comme un niveau de sol. Au nord, divers remblais conduisent jusqu'au niveau de cailloutis 903, fonctionnant avec le bâtiment de l'état 3.1. du temple nord.

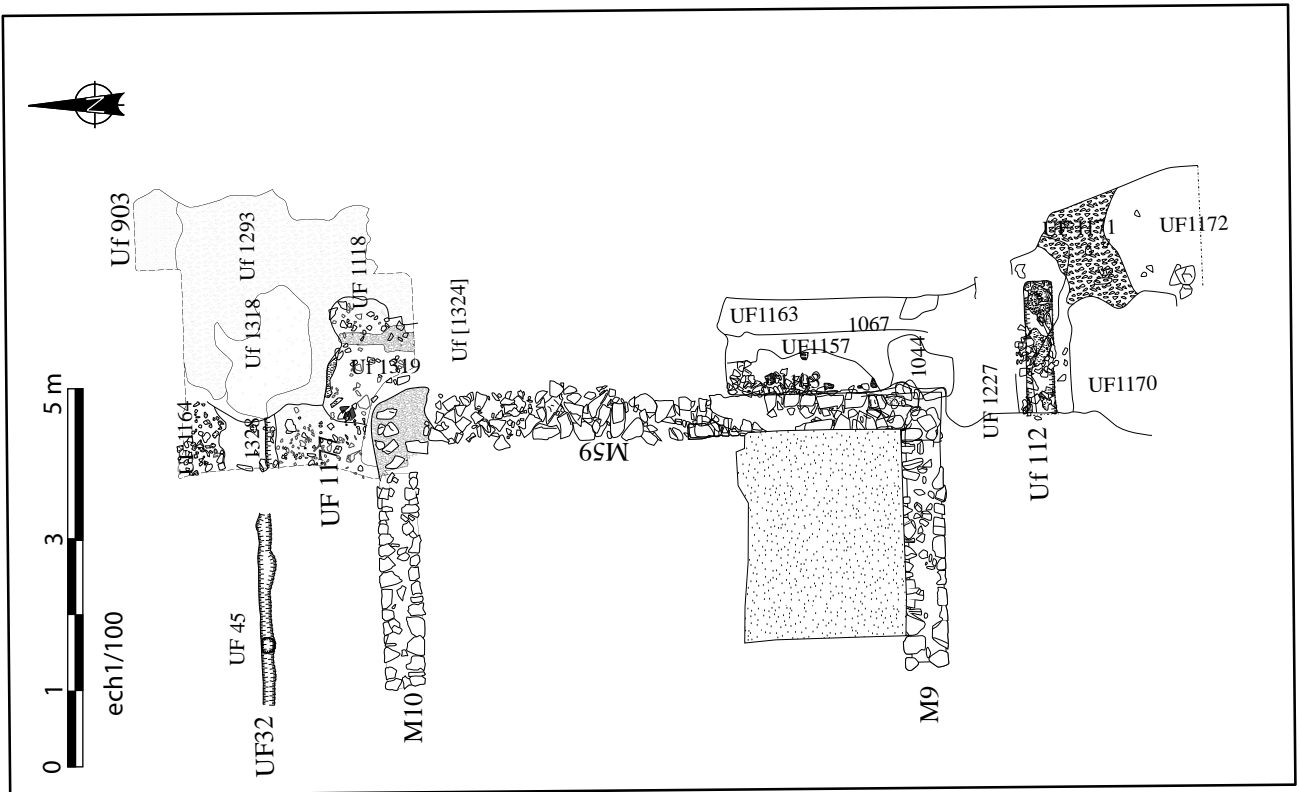


Fig. 47 : Plan de la première phase du temple avec *cella* et galerie. (état 3.2)



Fig. 48 : Réaménagement du temple sud à l'état 3.3.



#### 4.2.2.4. Temple à *cella* et galerie état 3.2. (fig. 47)

Lorsque le temple nord est construit sous sa forme définitive, une *cella* assez similaire est édifiée au sud. Les deux *cellae* suivent la même orientation et sont symétriques par rapport à l'axe traversant l'entrée ouest.

Si ces deux structures semblent contemporaines, elles présentent néanmoins des divergences dans leur mode de construction, le temple nord présentant par exemple des assises de fondation débordantes, ce qui n'est pas le cas des murs du temple sud. Les murs présentent des techniques de construction identiques (blocs de basalte formant deux parements, blocage de tout-venant noyé dans du mortier) et les angles de la *cella* du temple sud sont chaînés à l'aide de gros blocs taillés en pépérite, matériau absent du temple nord.

La galerie entourant la *cella* dans sa première phase de construction semble reposer sur de petites sablières étroites, 112 et 32, qui ressemblent davantage à des structures temporaires permettant la construction de la *cella*. Cependant, l'existence d'un niveau de sol de mortier, très mal conservé, mais présent sur l'ensemble de la zone, témoigne d'une structure durable. Ce niveau de sol est identique à un premier niveau de mortier dans la *cella* observé lors des fouilles de 1937. La galerie ainsi constituée aménage un espace de circulation d'une largeur supérieure à un mètre autour de la *cella*.

#### 4.2.2.5. Réaménagement du temple état 3.3

Dans une dernière phase, le temple sud semble reconstruit en grande partie (fig. 48). Le mortier des murs de la *cella* en élévation diverge de ceux des fondations. La petite galerie, limitée par des sablières, est remplacée par un ensemble de dés de colonne (cinq par côté) qui sont reliés par un dallage de grands blocs de basalte, identique à ceux présents dans la cour et sans doute faisant partie du même ensemble.

Dans la *cella*, un sol de mortier avec des inclusions de fragments de terres cuites architecturales est installé sur un hérisson de blocs et de fragments de tuiles, tout comme dans la galerie qui se développe désormais sur une largeur de 2,5 m. Ce niveau de sol est identique à celui dégagé au sud de l'entrée monumentale est, dans la galerie adossée au péribole (sol 520).

#### 4.2.2.6. Restitution.

La galerie du temple sud est aisément restituable dans sa dernière phase sous la forme d'une colonnade. La présence de cinq colonnes en façade signifierait qu'une colonne s'implante en face de la porte, sauf à y restituer six colonnes, ce qui ne peut être étayé par les données archéologiques. La *cella*, dont les murs sont légèrement moins épais que ceux du temple nord, devait comporter une élévation plus réduite. Le bâtiment, plus petit et du fait de sa taille légèrement décalé au sud par rapport à l'entrée, devait également être moins haut, moins imposant et peut-être d'importance moindre. La présence d'enduits peints est attestée

par les fouilles de 1935, avec un nombre important découvert dans le démontage du pierrier, cependant des traces d'enduit en place n'ont été distinguées que sur le mur extérieur de la *cella*. L'état de conservation des structures n'a sans doute pas permis leur préservation.

### **4.2.3. La cour**

La cour du sanctuaire a été dégagée sur toute sa moitié est. Un pavement de grandes dalles de basalte y a été mis au jour. Ce dallage, installé vraisemblablement dans la dernière phase d'utilisation du sanctuaire, s'appuie sur un sol de cailloutis plus ancien, qui a fait office de niveau de circulation pour l'ensemble de la cour.

Il faut noter que l'ensemble du sanctuaire se situe sur un secteur caractérisé par un pendage certain vers le sud et vers l'est. Afin de rectifier ce pendage, une grande partie des couches situées au sud a été recreusée, alors que la zone nord était constamment remblayée. Ainsi, on peut trouver au sud du mobilier reposant sur le substrat basaltique, sous la couche de substrat remanié sans doute issue des divers remaniements de la zone, alors qu'au nord, les divers remblais sont peu lisibles en stratigraphie et les niveaux antérieurs sont davantage conservés. Au nord, les couches prennent la forme de véritables niveaux de sols en cailloutis, alors qu'au sud aucune structure de ce type n'a pu être distinguée et le mobilier est très mélangé.

#### 4.2.3.1. Sols

##### *4.2.3.1.1. Cailloutis*

Un niveau de cailloutis a pu être distingué sur pratiquement l'ensemble de la cour, mais plus particulièrement dans sa moitié nord.

Une première zone se situe devant l'entrée. Le sol 621, protégé par le dallage, contient divers aménagements pour l'évacuation de l'eau. Ce sol recouvre également des structures de l'époque antérieure, qu'il scelle. Il semble avoir subi diverses recharges, mais reste globalement daté du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

À l'est du temple nord, un autre niveau de sol, assez similaire au précédent et potentiellement contemporain, a été identifié. Il s'agit ici aussi d'un niveau plat composé de petits éclats de basalte qui lui donnent une tonalité gris-bleue. Ils sont mêlés à des éléments de faune, de céramique, ainsi que quelques amphores. On peut noter la présence assez marquée de monnaies (Dupondius de Nîmes).

Ce sol, dont le mobilier couvre un spectre assez large, soit l'ensemble du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., a probablement subi diverses recharges jusqu'à la fin de l'occupation du site. Il recouvre plusieurs structures antérieures, notamment des alignements de blocs de basalte (voir infra, 2.3.3), mais également des aménagements qui pourraient être en lien avec la construction du temple, à savoir des petits trous de poteau comblés de mortier situés à distance égale du mur de façade du temple. Il pourrait s'agir de perches de construction.

#### 4.2.3.1.2. Dallages

Deux pavements ont été dégagés dans l'enceinte du sanctuaire. Ils permettent d'assurer le passage depuis les entrées — est aussi bien que ouest — jusqu'aux temples. Il s'agit dans les deux cas d'un ensemble de dalles de basalte issues de carrières, de forme irrégulière leur assurant ainsi une plus grande stabilité. Ces dalles n'ont pas toutes la même épaisseur et certaines ont été visiblement récupérées lors de l'élaboration des pierriers.

Le dallage ouest a été distingué en 1935 et 1937, en intégralité à proximité de l'entrée puis en diverses tranchées près des temples. Assurant l'accès aux temples depuis l'entrée ouest, il se présente sous la forme d'un passage rectiligne de la largeur de l'entrée, soit 2,10 m, sur une longueur de 4,10 m. Le niveau de l'entrée étant plus bas que celui des temples, dans cette zone le dallage décrit une pente.

Puis il forme une branche perpendiculaire en direction du nord, qui longe le temple nord, d'une largeur de 2,5 m. Un espace est préservé entre le mur et le dallage, peut-être afin d'évacuer les eaux pluviales.

On trouve le même dispositif au sud, le long du temple sud, où le dallage se poursuit sur une largeur de 3 m, en lien direct avec le dallage situé entre les dés de colonne du temple. Au total, la branche d'orientation sud-nord fait au minimum 32 m de long.

Entre les temples, le dallage se prolonge dans l'axe est-ouest le long des murs des temples, avec, semble-t-il, un espace vacant au centre.

On peut noter qu'une structure peut être mise en parallèle avec ce dallage qui fait le tour du temple nord. En effet, la structure 734, qui est parallèle au mur nord du temple nord, crée une sorte de trottoir de circulation de 2 m de large, contemporaine du fonctionnement du temple dans sa dernière forme architecturale, soit dès la phase 3.2. Il s'agit d'un alignement plus ou moins continu de blocs de basalte et pépérite, non d'un dallage, mais qui sert d'appui à un niveau de circulation sous la forme d'un cailloutis, plus élevé que le niveau de circulation dans la cour.

Le dallage est (fig. 49), récupéré sans doute lors de la construction des murs de soutènement des pierriers, devait se présenter sous la même forme que celui situé à l'ouest et monter vers les temples, notamment le temple sud et ainsi se lier au dallage de la galerie du temple. La partie centrale de ce dallage a pu être récupérée dès l'époque antique, mais il est aussi possible que cette zone ait fonctionné sans dallage.

#### 4.2.3.2. Citerne

Au début du I<sup>er</sup> siècle, une fosse est creusée dans l'angle nord-est de l'espace sacré, contre les murs internes de la galerie. Probablement utilisée comme citerne dans son état primitif, la fosse joue ensuite le rôle de dépotoir durant tout le II<sup>e</sup> siècle, elle reçoit alors les déchets générés par le fonctionnement du lieu de culte, jusqu'à en être partiellement comblée sur



Fig. 49 : Le dallage reliant l'entrée est au temple sud.

une hauteur de 2,5 m. Une fois le site abandonné, l'effondrement de la galerie achève son comblement de tuiles et d'éléments maçonnés.

#### *4.2.3.2.1. Description*

Située dans l'angle nord-est de la cour, une fosse quadrangulaire de 3,5 x 3 m reçoit un parement en blocs de basalte sur ses quatre côtés. Le parement est sert directement d'appui au mur de la galerie. Taillé dans le substrat basaltique, son fond n'est pas plat, mais oblique, suivant les failles naturelles du basalte. La partie sud est rectiligne ; la moitié nord, en oblique inverse, est simplement équerrie . Le centre crée ainsi une zone plus profonde pouvant servir de puisard (fig. 50). Les parements ont subi diverses reconstructions.

#### *4.2.3.2.2. Mobiliers et chronologie*

Trois phases de comblement ont pu être différenciées dans cette structure ; elles correspondent aux différents réaménagements du sanctuaire et semblent représentatives des activités mises en œuvre sur le lieu de culte. Cet aménagement constitue ainsi la zone la plus riche en mobiliers gallo-romains. Il comprend de nombreux vases en céramique, ainsi que

plusieurs lampes à huile, un fragment de statue en terre cuite, et un nombre considérable d'éléments de faune. Par ailleurs, on note la présence de divers objets métalliques, d'éléments de parure, de miroirs et de plusieurs épingles en os.

La première phase de comblement est caractéristique du fonctionnement de la structure : il s'agit d'un sédiment argileux, avec peu de mobilier, outre les quelques éléments de démolition (fig. 52). Le mobilier céramique se définit par une prépondérance des cruches, permettant de puiser de l'eau. La présence de ces dernières confirme les interprétations de la structure et de cette première couche.

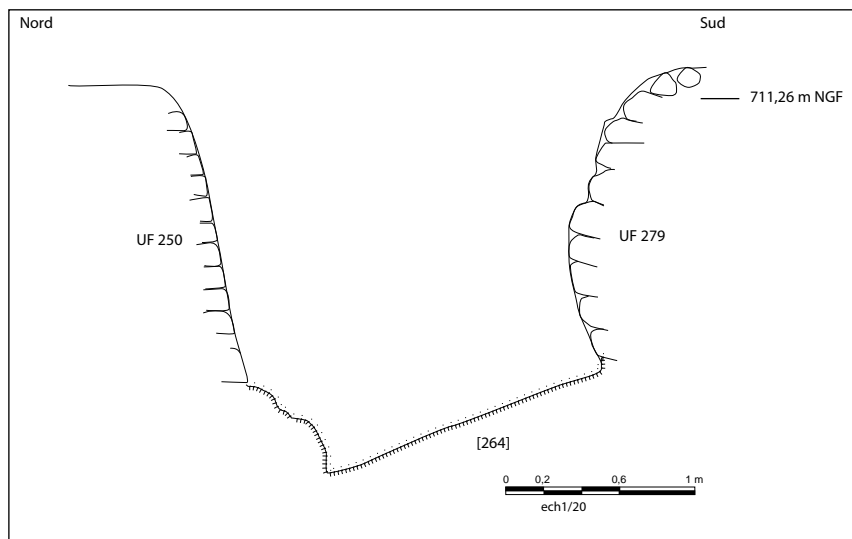


Fig. 50 : Profil de la citerne

Cette couche est recouverte d'un premier niveau riche en mortier. D'une ampleur stratigraphique limitée, il peut correspondre à la première phase d'effondrement des parements. Après leur réparation, le mobilier est resté au fond de la structure, qui fonctionne encore en tant que citerne et reçoit un comblement argileux et quelques cruches. Puis un nouvel effondrement des parements entraîne l'abandon définitif de cette structure, qui devient alors le réceptacle du matériel issu vraisemblablement d'un nettoyage du sanctuaire et qui comprend du mobilier issu d'une phase d'effondrement du sanctuaire (démolition de l'état 3.1 ou 3.2.) auquel sont associés divers éléments liés au fonctionnement du culte. On remarque notamment la présence d'une faune importante, d'un mobilier céramique associant à la fois pots à cuire (marmites tripodes) et vaisselle de table, auquel s'ajoute encore du petit mobilier de type fragment de miroir, épingle à cheveux en os, boucle d'oreille, stylet, lampes à huile, tête de statue, petite tête de matrone, éléments de récipient en bronze, fibule, monnaie.

Cet ensemble, qui présente un mobilier daté majoritairement du II<sup>e</sup> s., pourrait être mis en lien avec la construction des temples à l'état 3.2 ou encore à la phase 3.3, lors de l'installation des dallages et modification du temple sud.

Pour cette phase récente, le faciès général des restes animaux est conforme à celui de



Fig. 51 : Mobilier conservé au fond de la citerne ; cruches et éléments de démolition,



Fig. 52 : Citerne en cours de fouille.

l'ensemble du site<sup>37</sup> : les caprinés dominent encore davantage avec plus de 50 % des restes alors que le porc chute à moins de 30 %, c'est-à-dire à un niveau inférieur aux phases laténiennes du sanctuaire. La part du bœuf est à souligner, car elle devient anecdotique, ce qui va à l'encontre des observations faites dans le reste de la Gaule, où la consommation des bovins est généralement favorisée dès la romanisation. Enfin, le chien disparaît complètement au profit des oiseaux qui représentent 8 % des vestiges. Cette évolution du spectre faunique, déjà amorcée au siècle précédent, se voit ainsi confirmée. La part des oiseaux parmi les vestiges animaux des I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles est nouvelle, puisque ces derniers étaient *quasi* inexistants dans les ensembles laténiens, et encore rares à la période augustéenne. Dans la citerne on dénombre 80 restes aviaires, il s'agit de restes alimentaires. Aucun indice ne l'atteste en revanche pour la grue et les passereaux, même si cela demeure très probable. Toutes les parties anatomiques, ou presque, sont représentées et l'avifaune semble avoir subi des traitements analogues à ceux des mammifères. Le choix préférentiel des oiseaux dans la consommation se fait au détriment du chien.

L'analyse des vestiges témoigne de reliefs de consommation et les parties anatomiques représentées sont strictement conformes à celles observées depuis la période augustéenne — une nette majorité des parties charnues, membres et tronc. La présence de crânes de mouton est anecdotique et l'on ne trouve plus de parties en connexion anatomique. L'ensemble apparaît finalement en tout point semblable à celui de la fosse détritique d'un habitat qui favoriserait le mouton dans son alimentation. Si cela est vrai du point de vue de la composition des restes, ça l'est aussi du point de vue de leur quantité : force est de constater que ce millier d'ossements ne correspond qu'à de petites quantités de nourritures. Il s'agit en effet d'une consommation plus « intimiste », n'engageant qu'un faible nombre de personnes.

On peut aussi étendre ce raisonnement aux autres étapes de la préparation culinaire comme la découpe bouchère : la présence des parties non consommables évacuées lors de la découpe, comme les bas de pattes, constitue dans la citerne 24 % des restes, aussi bien chez les caprinés que chez les porcs.

### *Céramique*

L'étude typologique de cet ensemble a permis d'assurer une occupation importante du site dans le II<sup>e</sup> s. Or, ces éléments sont absents des niveaux de sol et construction du sanctuaire, qui témoignent d'occupation importante au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. L'étude céramologique a également révélé que cette structure fonctionnait dès le début du I<sup>er</sup> s.

L'étude fonctionnelle du mobilier découvert au fond de cette structure montre qu'elle a fonctionné en tant que citerne au I<sup>er</sup> s. (présence de cruches et autres éléments permettant de puiser de l'eau), puis a servi de poubelle. L'analyse du mobilier rejeté dans la citerne illustre son utilisation pour la réalisation des sacrifices et à la consommation des banquets sur le site,

---

37 Foucras 2010, p. 211-212.

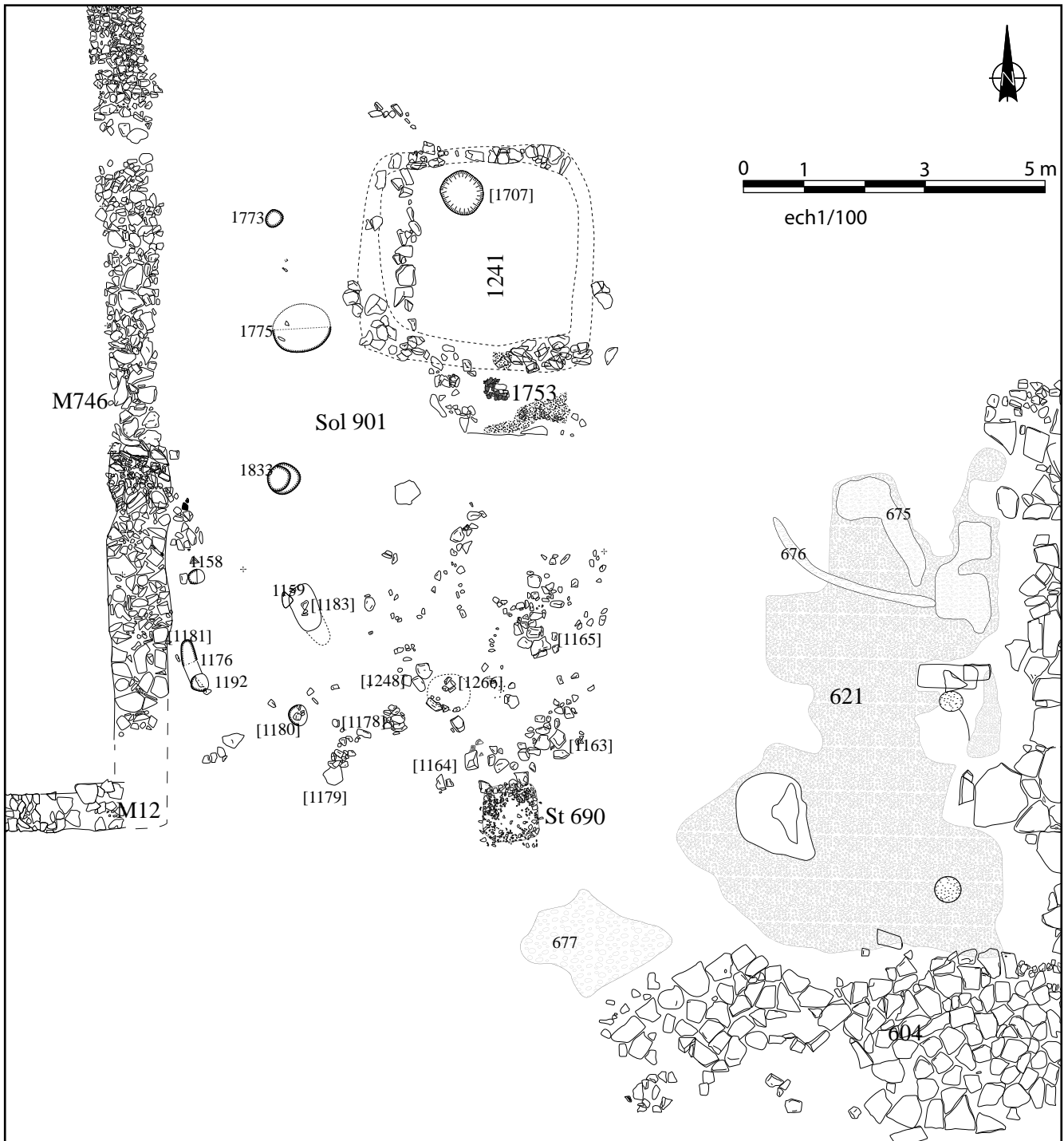


Fig. 53 : Plan général des structures dégagées dans la cour,



justifiant la présence de marmites, de gobelets à boire, de plats pour le service à table.

#### *4.2.3.2.3. Restitution*

Les éléments de demi-colonne en terre cuite architecturale dans les angles, notamment au sud-ouest de la citerne, témoignent de la présence d'une couverture au-dessus de cette structure dont la fonction principale devait être la récupération des eaux de pluie depuis les toitures, mais aussi l'eau de ruissellement issue de la cour. Il est possible qu'une margelle en ait fait le tour, au niveau supérieur des parements, mais aucun élément ne permet de l'affirmer. Même lorsque la structure n'était plus utilisée comme citerne, elle devait toujours être visible, jusqu'à la fin de l'utilisation du sanctuaire puisqu'elle reçoit les tuiles et blocs liés à la dernière phase de destruction du site, à une profondeur de près de 0,5 m par rapport au niveau de circulation de la cour. Il est toutefois possible que la structure ait été scellée par un couvercle en bois. Cette couverture a pu exister dès sa phase de fonctionnement.

#### *4.2.3.3. Autel*

En face de l'entrée, pratiquement dans l'alignement du mur sud du temple nord, une base quadrangulaire Uf 690 a été distinguée (fig. 53). Très fortement arasée, il n'en subsiste qu'un niveau de cailloutis dense et épais de forme quadrangulaire, de 0,8 m de côté.

Étant donné à la fois la forme et l'emplacement de cette structure au centre de la cour, près des temples, au débouché du dallage, l'hypothèse de l'emplacement d'une base d'autel a été avancée. Il pourrait également s'agir de la base d'un pilier, d'une base de statue, etc.

#### *4.2.3.4. Zone de dépôt/édicule ?*

Diverses zones ont montré la présence d'alignements de blocs de basalte, essentiellement dans le quart nord-est de la cour. La majorité de ces structures sont recouvertes ou en lien avec le sol 901 qui se trouve devant le temple nord (fig. 53).

##### *4.2.3.4.1. La structure 1241*

Il s'agit d'un ensemble de trois sablières, à l'est du temple nord, avec peut-être des trous de poteau aux angles. L'organisation des blocs ne permet pas d'y restituer un bâtiment maçonné, mais bien une structure en matériaux légers. Aucun mobilier particulier n'a été découvert à proximité, permettant de lui attribuer une fonction quelconque. Près du centre de l'édifice, une fosse a livré une fibule en bronze, décorée et complète, qui semble avoir été déposée au fond.

Le bâtiment ainsi formé est orienté dans l'axe du péribole et serait inférieur à cinq mètres de côté, soit environ l'échelle du premier temple maçonné au sud. Le sol 901 ne semble pas recouvrir cette structure, et semble au contraire s'appuyer contre elle.

#### 4.2.3.4.2. Les structures obliques

Divers alignements de blocs de basalte, en lien avec des trous de poteau, ont été distingués au sud de la structure 1241.

Ces éléments peuvent former un ou plusieurs bâtiments, dont la datation n'a pu être encore établie. L'orientation des structures peut être mise en parallèle avec le premier bâtiment sous le temple nord, c'est-à-dire nord-est/sud-ouest. Une fois démontés, ils ont servi d'appui à l'installation du sol 901 ainsi qu'à la base d'autel 690. La fouille de ces structures n'ayant pu être achevée et aucun mobilier particulier n'ayant été découvert à proximité, leur attribuer une fonction reste aventureux.

#### 4.2.3.4.3. La structure 606

Un amas de blocs est également à noter dans l'angle nord-est de la cour, à proximité de la citerne. Aucune forme particulière n'a pu être distinguée, cependant un nombre important de mobiliers y a été découvert (fibule, lampe à huile, élément d'architecture...). La présence de fragments architecturaux laisserait y voir l'effondrement du mur de façade du temple nord, dont la continuité aurait été arrachée par le pierrier. Le mobilier pourrait toutefois être mis en lien avec la citerne.

Les fragments d'architecture identifiés au sein du mobilier sont identiques à ceux découverts en 1935 dans le pierrier surmontant la *cella* du temple nord.

## 5. Abandon

Le mobilier issu de la citerne comprend une grande partie des éléments les plus récents découverts sur le sanctuaire, et semble contemporains de ceux issus des niveaux de sol et de démolition. Au sein de ce mobilier, rien ne semble témoigner d'une fréquentation du sanctuaire au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les niveaux de démolition, assez homogènes, montrent que les portiques se sont effondrés sur eux-mêmes et leur couverture a partiellement glissé dans la cour.

Le mur sud du temple nord s'est entièrement couché au sud, permettant une estimation de sa hauteur initiale, alors qu'une partie de sa façade est sur les niveaux de sol de la cour à l'est. Les perturbations liées à l'implantation des pierriers ne permettent pas toujours de telles observations, notamment pour le temple sud et le portique adossé au péribole sud, tous deux fortement touchés. Les niveaux de démolition sont recouverts par des blocs de basalte provenant de l'épierrement des parcelles adjacentes et constituent ainsi la base des pierriers qui jalonnent le plateau

## Montluçon, Les Hauts de Buffon (Allier)<sup>38</sup>

### 1. Contexte géographique, géologique et historiographique

#### 1.1. Contexte géographique et géologique

Le site se trouve au nord-ouest de l'agglomération de Montluçon, à l'intersection entre la rue Buffon et la départementale 993, sur la colline des « Guineberts ». Il est limité au sud-est par la faille du ruisseau des Serpents et le bois de la Brosse. Il s'agit d'un plateau granitique du Bocage bourbonnais (altitude : 280 m NGF) qui présente une faible déclivité nord-est/sud-ouest de 2,5 % environ.

Le sous-sol est un sable grossier, résultant de l'altération sur place de la roche. On trouve le rocher, bien que déjà très altéré, à environ 0,85 m de profondeur.

Il faut aussi signaler à proximité la présence d'une source qui a donné son nom au quartier de Fontbouillant.

#### 1.2. Historique des recherches

##### 1.2.1. Découvertes anciennes

Le bassin de Montluçon, autrefois sous influence biturige, est situé aux confins des territoires lemovice et arverne. Nous ne savons que très peu de choses concernant ce secteur pendant la protohistoire et l'antiquité, contrairement à la ville voisine, Nérès. Les quelques indices de vestiges dont nous disposons sont des découvertes anciennes mal documentées et mal localisées qui ne suffisent pas à nous renseigner sur l'occupation de la zone.

Vers 1780, deux nécropoles à incinération et inhumation ont été dégagées sur un « territoire qui porte le nom d'Argenty ». Cette découverte est située « à peu de distance du faubourg de la Lombardie, où l'on connaissait l'existence d'un tronçon de voie antique de 57 m de longueur se dirigeant vers Nérès, la voie des Lombards (Piboule 2005, p. 26) ». Déjà en 1774, Pierre de Beaumesnil signale à cet endroit la découverte entre autres de deux fragments de statues en marbre de « grandeur nature », représentant Hermaphrodite. Monsieur Piboule situe ces découvertes vers la rue du Champs du Paradis. Cette zone a été bouleversée au XIX<sup>e</sup> siècle par

---

38      Données issues du rapport de fouilles préventives dirigées par U. Cabézuelo. Avec son aimable autorisation.

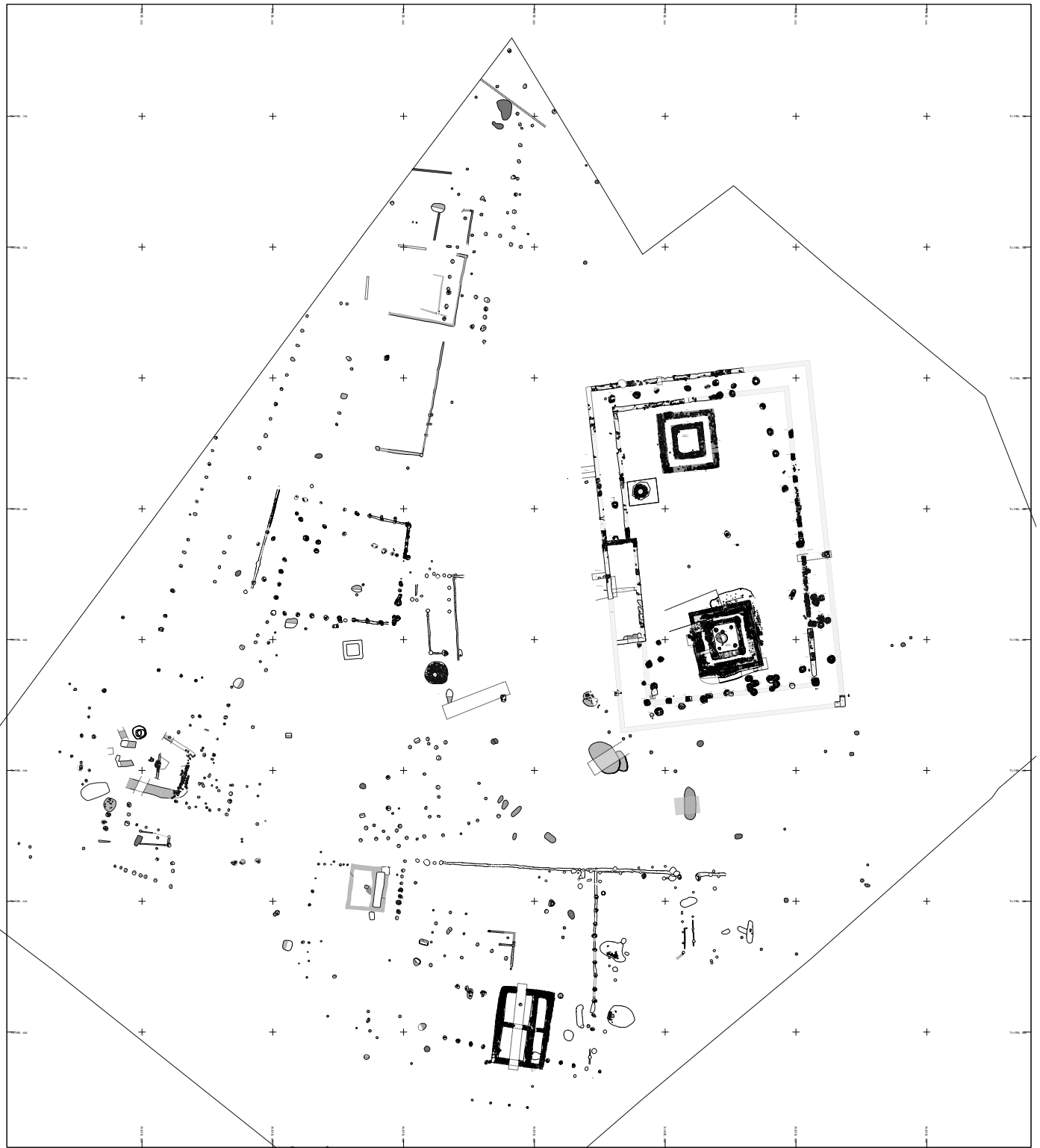


Fig. 54 : Plan général des structures dégagées lors de la fouilles. In : Cabezuelo et al. DAO M. Brizard.

la construction du chemin de fer, mais aucune observation n'a été effectuée.

Les substructions d'une villa ont été repérées le long de la rue Romaine, et au lieu-dit Humes. A une vingtaine de mètres du sommet de la colline des Guineberts, M. Piboule avait déjà remarqué la présence de tuiles à rebord.

En 1910, les travaux pour la construction d'un immeuble à l'angle du boulevard de Courtais et de la rue des Rémouleurs, ont permis de trouver un dupondius de Nîmes, une clé gallo-romaine et de nombreuses cornes, ainsi que des murs liés à la chaux. Des murs d'apparence gallo-romaine ont également été signalés sous l'église Saint-Pierre.

Une « médaille consacrée à *Septime Sévère* », une statuette en terre cuite et tout un réseau de drains en terre cuite ont été découverts lors de travaux dans le quartier du Cluzeau, entre la rue Charles Péguy et le ruisseau de la Belette.

#### *Montluçon næud routier*

Le contexte gallo-romain est très mal connu dans ce secteur. On se situe sur la voie d'*Augustoritum*/Limoges à *Augustodunum*/Autun, repérée à la fois en prospection aérienne et sur différents points d'opérations archéologiques. Une voie reliant Evaux à Nérès-les-Bains semble passer à proximité du sanctuaire des Hauts de Buffon, elle a été vue par prospection aérienne dans la parcelle bordant au nord la zone fouillée. Cette voie pourrait traverser le Cher dans ce secteur.

### **1.2.2. Fouilles récentes**

Le site des Hauts de Buffon à Montluçon a été fouillé par l'INRAP au printemps 2010. L'ensemble du sanctuaire a été dégagé ainsi qu'une large zone au sud et à l'ouest de celui-ci.

## **1.3. Conditions et méthodes de fouille, état de conservation des vestiges**

Le site de Fontbouillant est caractérisé par un fort pendage qui entraîne un état de conservation différencié des niveaux entre le haut et le bas de la pente.

Les structures gallo-romaines elles-mêmes ne sont conservées qu'en l'état de fondations, la partie située à l'est apparaissant au même niveau que les couches paléolithiques. Une grande partie de ces fondations a été récupérée en tranchées plus ou moins larges (fig. 54).

La fouille du site de Montluçon a été précédée par une phase de diagnostic au cours de laquelle la plupart des structures ont été dégagées et recoupées, afin de dresser un plan quasi complet de l'ensemble. De ce fait, la fouille a été compliquée par la présence des tranchées de sondage.

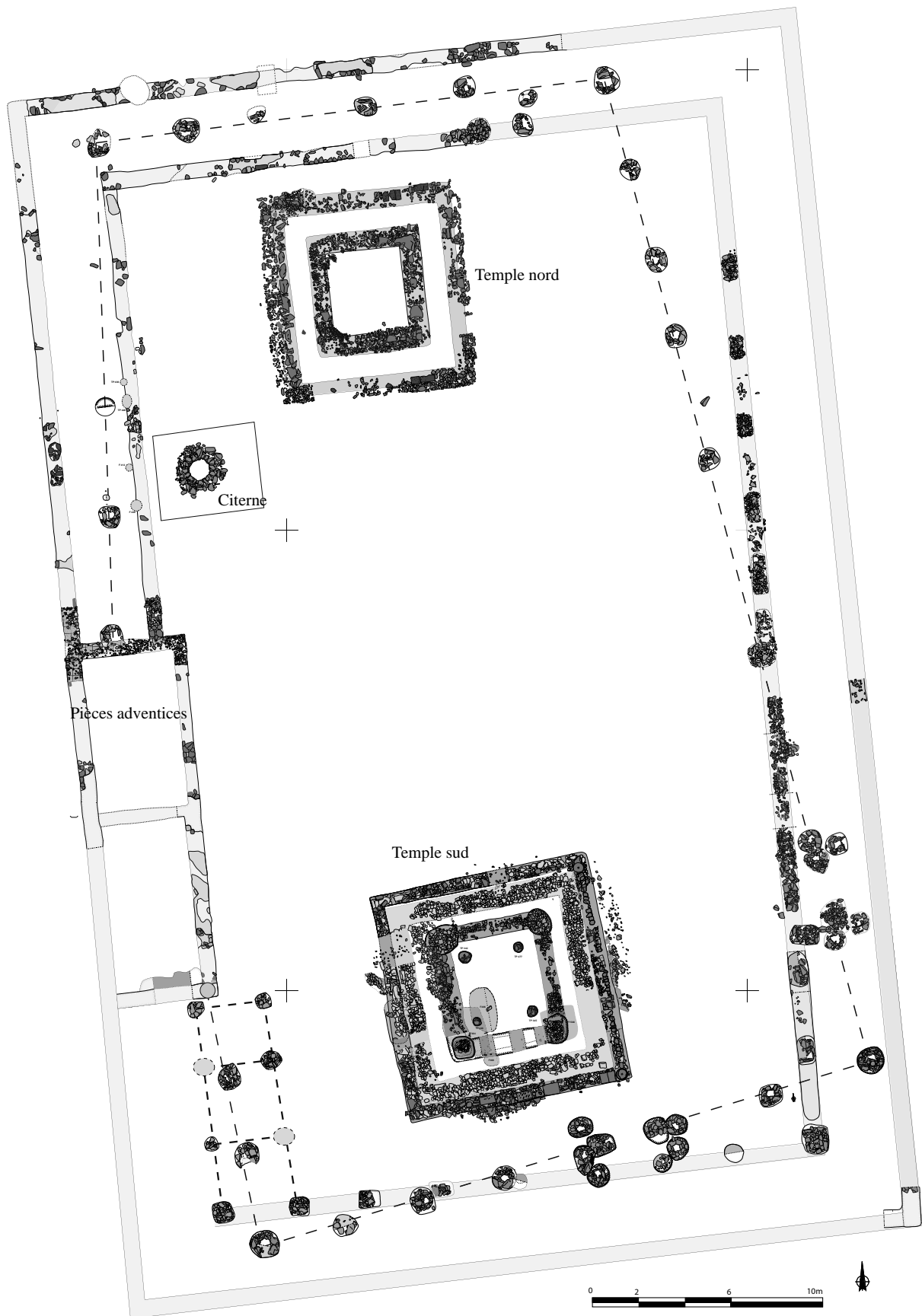


Fig. 55 : Plan général des structures du sanctuaire et dénomination des espaces. In Cabezuelo et al. DAO M. Brizard.

## 2. Occupation antérieure au sanctuaire

Une importante occupation magdalénienne a été observée sur le site. Dégagée sur le quart nord-est de l'emprise, elle a été partiellement recoupée par le périmètre du sanctuaire romain. L'occupation se répartissant de part et d'autre de celui-ci

## 3. Occupation d'époque laténienne (état 1)

### 3.1. Périmètre

L'ensemble des structures se situe dans un espace quadrangulaire de 53 x 34 m. Trois phases de construction ont pu être distinguées (fig. 55), bien que seuls quelques éléments puissent être rattachés à la première. Il s'agit de seulement cinq structures, pour lesquelles le rattachement

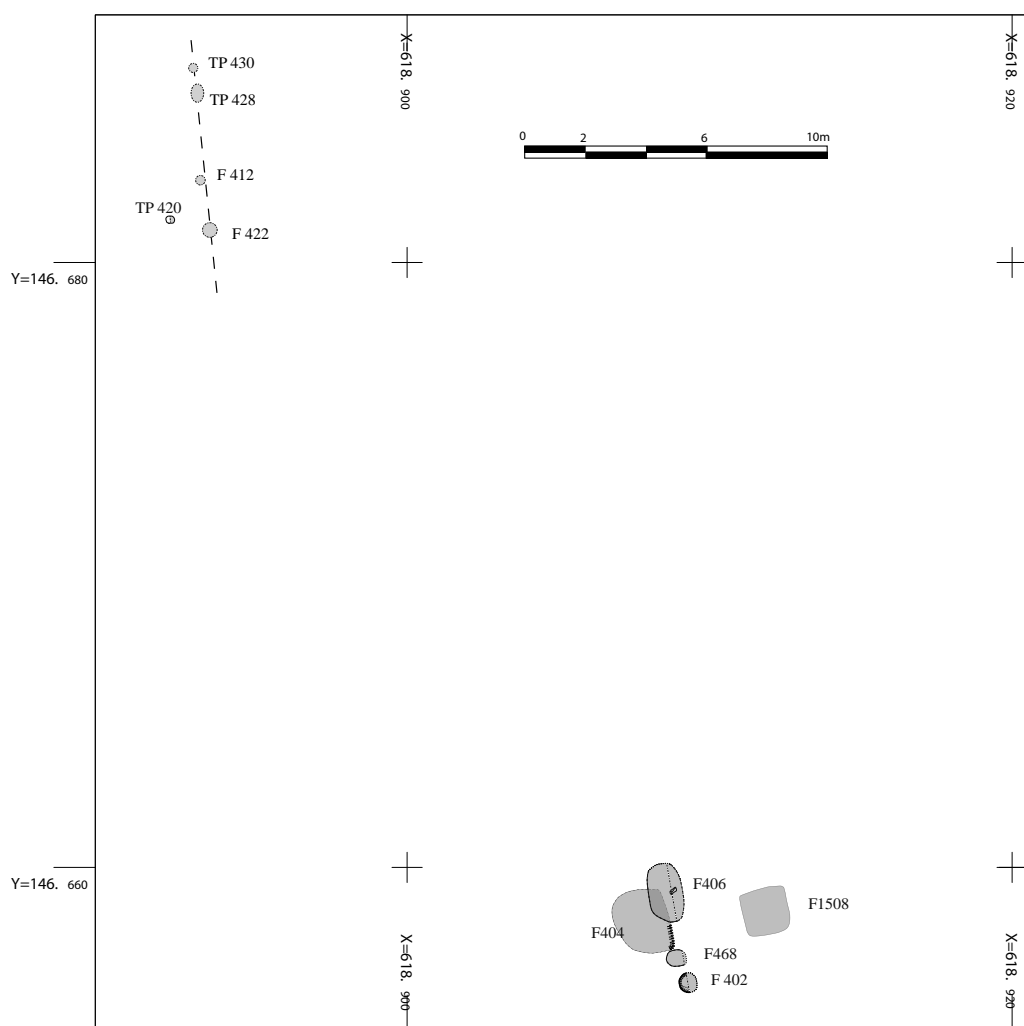


Fig. 56 : Structures de l'état 1. In Cabezuelo et al. DAO M. Brizard.

à une première phase de fonctionnement est clairement attesté par la stratigraphie. Cependant, le fait que ces éléments n'aient été distingués que dans l'emprise de sondages ne permet pas d'en dessiner le plan, ni même d'en assurer la forme (sablères ou trou de poteau). Un trou de poteau peut être interprété comme tel de manière assurée, trou de poteau 420. Les autres structures n'ont pu être distinguées en plan, puisque situées sous le mur de la phase 3 qui semble en suivre l'alignement (ce qui semble surprenant, puisque l'état 2 du péribole présente une orientation très différente).

Ces poteaux pourraient avoir formé une première limite, sans qu'il ne soit possible de l'assurer. Ils sont probablement à mettre en relation avec les premières structures découvertes sous le temple sud.

### **3.2. Constructions internes**

Plusieurs fosses (fig. 56) ont été distinguées sous le temple sud : fosses 402, 404, 406, 468 et 1508. De forme circulaire ou ovale, à fond plat, ces fosses ne semblent pas toutes contemporaines (406 recoupe 404). Leur comblement paraît similaire, avec la présence de monnaies gauloises. Comme la plupart ont été distinguées sous les structures romaines lors du démontage et/ou recoupage de ces dernières, il est possible qu'un certain nombre d'entre elles n'ait pu être observé. L'ensemble ne forme aucun plan cohérent et il n'est pas possible d'affirmer la fonction rituelle de ces structures, outre la présence de quelques monnaies et leur localisation sous le temple. Elles ont sans doute été perturbées par l'installation des aménagements suivants, le comblement supérieur de la fosse 1508 ayant livré une fibule de la fin du I<sup>er</sup> s. ou du début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.



## 4. L'occupation d'époque romaine

### 4.1. Péribole

#### 4.1.1. Etat 2

Sans doute au début de l'époque augustéenne, un grand ensemble est implanté. Il comprend une palissade sur poteaux massifs et deux temples (fig. 57).

##### 4.1.1.1. Le mur de péribole

Une trentaine de trous de poteau a été distinguée. Ils délimitent un espace de 48 x 28 m dans un enclos pentagonal. Aucune structure parallèle n'a pu être observée. Il semble donc bien s'agir d'une palissade sur poteaux massifs et implantés profondément, permettant la restitution d'un édifice massif et potentiellement élevé.

La moitié sud-est caractérisée par deux angles droits. La moitié nord présente deux angles ouverts. Divers aménagements laissent envisager la présence de plusieurs systèmes d'entrée.

Les poteaux sont implantés dans des creusements circulaires à fond plat d'un mètre de côté environ. Ils sont calés par une couronne de blocs de quartz. L'empreinte qui subsiste permet de restituer des poteaux de 0,40 m de largeur environ. Cette marque subsistante, sans que la couronne n'ait été altérée, permet d'avancer l'hypothèse d'une section des poteaux à leur base, avec le pourrissement de la partie restante en place. Un arrachage aurait sans doute laissé davantage de traces. Il est difficile d'envisager que l'ensemble du sanctuaire ait été abandonné, permettant une dégradation intégrale des poteaux *in situ*, puis que l'ensemble ait été intégralement reconstruit.

La branche ouest est composée de deux lignes tangentes de quatre trous de poteau chacune, plus un restitué au nord. Au sud, les trous de poteau 271, 111, 292 et 127, ce dernier forme l'angle avec la branche sud. Cette dernière comporte d'ouest en l'est : 127, 134, 138, 145, 147, 103, 331. 1419 forme l'angle sud-est.

Du sud au nord, la branche est comprend les trous de poteau 1419, 391, 488, 1763, 382, 384, 441, 443, 445 et 1515, ce dernier constituant l'angle nord-est. Au centre, entre les trous de poteau 382 et 384, l'entrecolonnement est plus important. Il est possible qu'une structure intermédiaire y soit restituée, recoupée et confondue lors de la fouille avec le mur 406. Il est aussi envisageable que cet espace ait été conservé vide pour l'installation d'un système d'entrée.

La branche nord comprend d'est en ouest les trous de poteau 1517, 1514, 371, 369, 367, 365 et 361, ce dernier constitue l'angle nord-ouest.

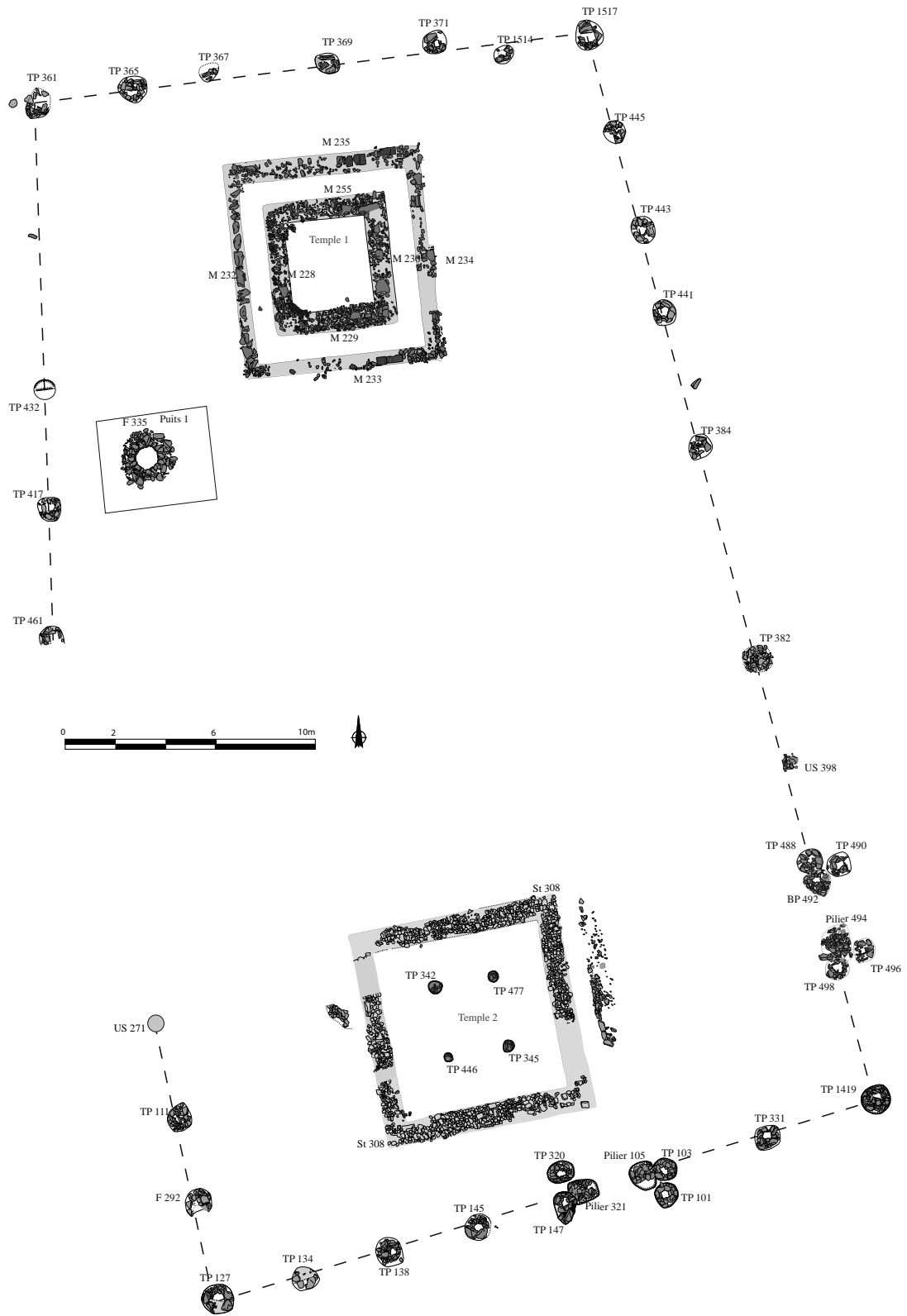


Fig. 57 : Structures de l'état 2. In Cabezuelo et al. DAO M. Brizard.

La moitié nord de la branche ouest comprend le trou de poteau 361, un trou de poteau restitué, 432, 420 et 461, ce dernier est recoupé par le mur nord des pièces arrières. A l'intérieur des pièces, aucune structure n'a pu être repérée qui puisse être mise en relation avec cet ensemble.

#### 4.1.1.2. Entrées

Divers groupes de trous de poteau sur les branches sud, est et nord, laissent penser à des systèmes d'accès.

**Au sud**, à 8 m de l'angle sud-est, deux bases de piliers sont entourées d'autres structures. Elles sont recoupées par les trous de poteau 103 et 105, aménageant un espace de cinq mètres pour permettre la circulation.

Cet ensemble est associé à deux autres trous de poteau, 320 et 101, dont la chronologie ne peut être assurée. 320 se situe au nord de 147, et 101 au sud de 103. Ces deux structures ont pu fonctionner de manière contemporaine, créant un système d'entrée de type porche. L'ensemble paraît alors désaxé par rapport à la palissade, ce qui pourrait se justifier par la proximité de l'angle sud-est du temple sud. Leur contemporanéité n'étant pas assurée, il s'agit peut-être de remaniements des premières structures.

Dans la partie **sud de la branche est**, à 5 m au nord de l'angle sud-est, le même dispositif est établi. Sa chronologie ne peut être précisée.

Dans l'axe du péribole, deux bases de piliers (492 et 494) et deux trous de poteaux (488 et 498) présentent le même agencement que les structures situées au sud. A un mètre de cet axe, deux autres trous de poteau, 490 et 496, définissent un porche situé face au temple sud.

Les liens stratigraphiques n'étant pas clairement définis, l'analogie avec l'ensemble des aménagements précédemment décrits permet d'y voir une structure d'entrée au sein de la palissade. Il reste cependant impossible de définir si ces deux entrées correspondent à deux phases de construction contemporaines ou si elles se sont succédé dans le temps.

Dans la partie **nord**

Aucun aménagement d'accès similaire n'a pu être identifié. Toutefois, si l'on rattache le trou de poteau 1512 à une structure identique, tous deux situés dans l'alignement et à l'extrémité conservée du mur de la phase suivante, cela forme un système d'entrée équivalent, avec deux poteaux dans l'axe de la palissade et deux poteaux projetés. Il est cependant impossible de démontrer cette hypothèse.

**Branche est**

Au centre de la branche est, la fouille n'a pas permis d'observer la présence de structure entre les trous de poteaux 382 et 384. Il est donc envisageable qu'à cet emplacement un espace libre ait été conservé afin d'accéder à l'intérieur du sanctuaire. Cependant, étant donnée la difficulté du terrain, il est tout aussi possible que d'autres structures en creux n'aient pas été

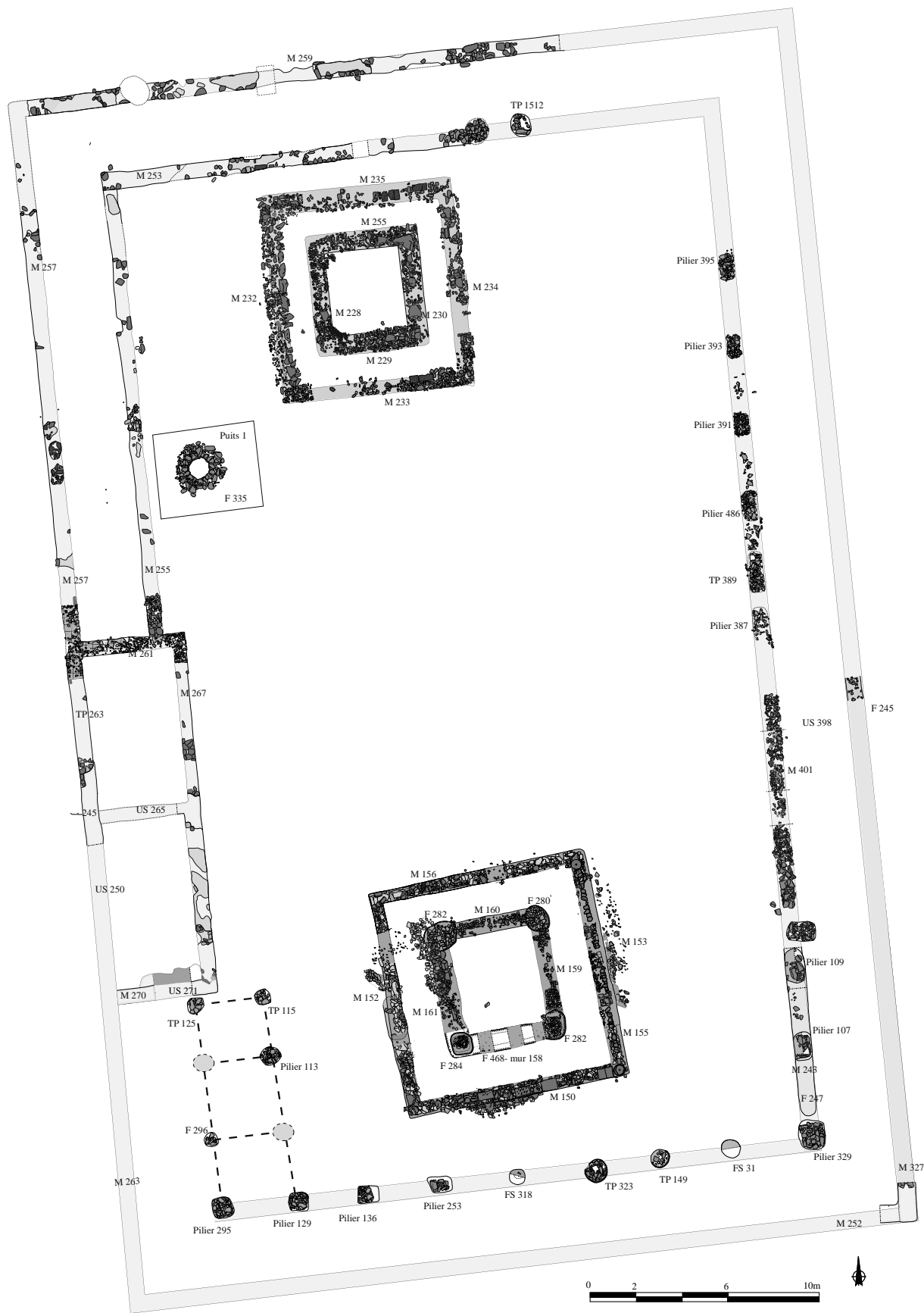


Fig. 58 : Structures de l'état 3. In Cabezuelo et al. DAO M. Brizard.

décelées à la fouille.

#### 4.1.2. Etat 3

A la phase suivante, la palissade est démontée, ses poteaux probablement sciés. Une véritable galerie est édifiée, s'appuyant contre un mur de péribole maçonné de 53 x 34 m (fig. 56).

L'ensemble définit un quadriportique associant structures maçonnées et structures porteuses de type bases de pilier et trous de poteau. L'orientation est différente de celle de la phase précédente et s'aligne désormais davantage sur les points cardinaux (fig. 58).

Cet ensemble présente diverses méthodes de construction qui peuvent correspondre à autant de phases d'aménagement ou d'équipes de constructeurs. La chronologie de ces structures n'est pas assurée.

##### 4.1.2.1. Le mur de péribole

Un mur maçonné délimite l'ensemble du sanctuaire. Largement récupéré, il n'en subsiste au mieux que la fondation, mais pour la majorité de son tracé, on ne conserve que la tranchée de récupération. Dans les zones conservées (quart nord-ouest), il se présente sous la forme de différentes assises en pierre sèche servant d'appui à des assises maçonnées. Ce mur, sans doute à restituer sous la forme d'un mur plein, est suivi en parallèle, à 3 m de distance, par un autre mur dans l'angle nord-ouest et par des piliers et des poteaux sur le reste de son tracé.

Le **péribole sud**, mur 252 a été intégralement récupéré. La tranchée de récupération semble cependant correspondre à la tranchée d'implantation du mur.

Dans la partie centrale de sa tranchée de récupération ne demeurent que quelques blocs qui peuvent être rattachés à la fondation du mur. Sa longueur extérieure est de 34,40 m et sa largeur 0,70 m. La structure n'est conservée que pour une profondeur maximale de 0,40 m.

Le **péribole est**, M244 présente une longueur extérieure de 53 m et est très mal conservé. Sa partie nord a été pratiquement intégralement récupérée et dans sa partie sud, seuls quelques blocs de quartz subsistent. La tranchée présente un profil en cuvette sans doute issu de sa phase de récupération. Sa profondeur varie de 0,30 au sud à 0,10 m au nord, pour une largeur de 0,8 à 0,7 m. Dans l'angle sud-est, des fragments d'enduits peints rouges et noirs ont été mis au jour dans son comblement.

La partie centrale de ce mur est était très fortement perturbée par la présence d'une couche sombre chargée en éléments de démolition. Elle suggère la présence d'une voie à l'est du sanctuaire, et donc à l'existence d'une entrée au centre de ce portique, bien que l'état de conservation ne permette pas de l'affirmer.

Le **péribole nord**, M259 a été suivi sur une longueur de 34,40 m pour une largeur de 0,70 m. Sa partie ouest est conservée sur une longueur de 22,40 m et sa partie est, où sa

profondeur n'est que de 0,10 m, a été intégralement récupérée.

Le mur, construit en tranchée aveugle avec un fond plat et des parois verticales, s'appuie sur une fondation en assises régulières de blocs de quartz. Afin de pallier au problème de stabilité lié au terrain (sable et pendage important), les premières assises de la fondation sont élaborées en pierre sèche et permettent de récupérer une partie du pendage par un système de construction d'escaliers, en paliers successifs. L'angle nord-ouest, sans doute constitué à l'origine de blocs taillés importants, a été intégralement récupéré.

Le **péribole ouest**, d'une longueur de 53 m, est constitué de deux portions de murs, de part et d'autre de deux pièces dont le mur arrière fait également office de péribole.

Au nord le mur 257, de 23,6 m de longueur, a été récupéré dans l'angle nord-ouest. Il est construit de la même manière que le mur nord 259. Ne présentant pas un fort pendage, ses fondations sont réalisées à l'aide d'assises horizontales en blocs de quartz sans mortier servant d'appui à des assises associant des blocs de granit et de grès rouge liés au mortier.

Aucun niveau de sol n'a pu être distingué en tant que tel sur le sanctuaire. La présence toutefois de couches de démolition permet d'estimer parfois où se situaient ces niveaux et suggère que le sol à l'intérieur du sanctuaire était plus haut que celui à l'ouest. Etant donnée la différence de niveau entre l'intérieur et l'extérieur du sanctuaire, ce mur forme un mur de terrasse. Son parement ouest est donc en élévation, alors que son parement est enterré. Ce mur ne présente pas une verticalité parfaite, mais est légèrement penché vers l'ouest.

L'extrémité sud de 257 n'est pas chaînée avec le mur ouest des pièces adventices, M263 qui se situe dans son strict alignement. Ce dernier se poursuit sur une longueur de 29,40 m. En réalité, il n'est pas possible de savoir si ce mur ne définit que les pièces et si un autre mur constitue la partie sud du péribole, ou s'il s'agit d'un seul ensemble, la moitié sud du portique ayant été intégralement récupérée et le tracé de la tranchée de récupération ne présentant pas de différence. Le mur 263 n'est conservé que sur une longueur de 6,30 m pour une largeur de 0,67 m, soit légèrement plus étroite que celle du mur 257. Son mode de construction est cependant identique.

#### 4.1.2.2. La galerie adossée au péribole

Cette galerie est édifiée selon diverses techniques de construction. On retrouve à la fois dans l'angle nord-ouest un mur de fondation, au nord-est des trous de poteau, à l'est une association de bases de pilier et de mur de soubassement, et au sud une série de trous de poteau qui forment deux nefs dans l'angle sud-ouest. Il est impossible de savoir si ces éléments correspondent à des adaptations au terrain, à un approvisionnement en matériaux, à un financement, ou encore à des phases de construction différenciées. L'ensemble forme une galerie couverte de 2,8 à 3 m de large, pouvant associer espace ouvert et fermé, sans qu'une restitution ne puisse être envisageable. Il est décrit du sud-ouest au sud-est.

La **galerie sud-ouest** est composée de deux lignes de poteaux parallèles légèrement en oblique par rapport au tracé du mur de péribole. Cette série de 2 x 4 bases de poteau n'a pu être intégralement observée sur le terrain et deux éléments ont été restitués.

Cette structure se situe au sud de la pièce adventice sud. La ligne de bases est composée du nord au sud de St 125, un élément restitué, BP 296, et Bp 295 qui constitue l'angle sud-ouest de la galerie. La ligne parallèle est constituée du nord au sud de F115, Bp 113, un élément restitué et Bp 129. Il s'agit de fosses quadrangulaires ou circulaires présentant un comblement homogène formant une surface plane de blocs de quartz sans négatif de poteau. Ces structures ont sans doute servi à l'installation d'éléments porteurs en bois ou en pierre. L'ensemble ainsi créé couvre un espace de 6,5 m de côté pour 12,5 m de long. Les deux bases les plus au sud sont clairement quadrangulaires et devaient soutenir des structures de forme identique de type piliers.

Autour de l'angle sud-ouest, des traces d'argile jaune semblent pouvoir être rattachées à une phase de démolition d'une structure en matériaux périssables, mur de péribole ou autre élément de la galerie.

**La galerie sud** est composée de neuf structures, associant bases de pilier à l'ouest et trous de poteau à l'est (sauf angle) : Bp 295, Bp 129, Bp 136, Bp 353, Tp 318, Tp 323, Tp 149, Fs 31 et Bp 329. Les piliers des angles sont de taille plus conséquente que les autres, sans doute pour porter un poids plus important. La modification du type de structure peut souligner une adaptation au terrain, avec les trous de poteau sur la partie la plus haute, et les piliers dans la partie inférieure, ou encore correspondre à un changement d'approvisionnement avec un usage du bois préféré à celui de la pierre.

**La galerie est** associe des bases de piliers à ce qui semble être un mur 243 dont ne subsiste qu'une partie de la fondation, très largement récupérée. Cette structure, composée de blocs de quart sans mortier, se confond avec le comblement des bases de piliers qui constitue la colonnade de la branche est de ce quadriportique. L'ensemble comprend diverses bases de piliers, avec du sud au nord : Bp 329, 107, 109, puis la tranchée de fondation du mur 243 apparaît sur près de 13 m et masque la présence de toute structure équivalente. Le mur est prolongé au nord par la Bp 387, puis 389, 486, 391, 395, 449, et 447 qui constitue l'angle nord-est de la galerie. Toutes ces bases de piliers sont des structures quadrangulaires allongées, de 1,2 x 0,70 m en moyenne.

L'ensemble décrit une structure de 46 m de long environ.

**La galerie nord** est composée à la fois d'un mur et de structures porteuses de type poteau ou pilier. A l'ouest le mur 253 présente le même mode de construction que le mur 259 de péribole. N'étant conservé qu'en fondation, il n'est pas possible de définir s'il s'agissait d'un mur bahut, de stylobate ou d'un mur plein. La fondation est chaînée à l'ouest avec le mur ouest 255.

Une structure mal conservée constitue son extrémité est, Bp 1703. Dans le même alignement, à l'est de 1703, se trouve le Tp 1512. Il pourrait s'agir de l'aménagement d'un passage depuis la galerie vers l'intérieur du sanctuaire. Plus à l'est, entre 1512 et le poteau d'angle 447, aucune structure n'a pu être relevée.

### **La galerie nord-ouest**

Le mur 255 constitue le retour vers le sud du mur 253. Son mode de construction est identique aux autres murs. Au sud, il est recoupé par le mur 261, mur nord de la pièce adventice, mais il a été repris afin d'appuyer cette partie contre 261.

### **Les pièces adventices**

Deux pièces, correspondant potentiellement à deux phases de construction distinctes, ont été relevées contre le péribole est. La première est centrée sur ce portique, la deuxième est accolée au sud de la première.

La **pièce nord** est de plan rectangulaire, de 4 x 6,60 m à l'intérieur. Le mode de construction des murs est identique à celui des murs du péribole. Son mur ouest 263, situé dans le prolongement du mur de péribole 257, présente des parois légèrement inclinées vers l'ouest.

Le mur est 267 est assez mal conservé, sur une profondeur de moins de 0,30 m. Son axe est décalé de 1 m par rapport à l'axe de M255. Il présente une largeur assez réduite par rapport aux autres de murs, soit de 0,50 m. Le mur sud de cette pièce, qui la sépare de la pièce sud, a été intégralement récupéré.

La **pièce sud**, de 7,40 x 3,80 m *intra-muros*, est adossée contre la pièce nord. Son mur ouest a été intégralement récupéré. Situé dans le prolongement de M263, il est possible qu'il s'agisse de la même structure, aucune différence n'ayant pu être observée à l'intersection des fossés de récupération, qui correspondent vraisemblablement aux tranchées de fondation.

Son mur est 269 se situe dans le prolongement de 267. Très majoritairement récupéré, notamment au niveau des angles et donc de points de liaison avec les autres murs, il montre quelques dissemblances avec 267. Sa largeur est équivalente à celle des autres murs, soit 0,70 m et sa profondeur de fondation n'est que de 0,20 m. Ces deux structures semblent donc avoir connu deux phases de construction.

Le mur sud 270 a été intégralement récupéré. Une fosse 298 semble avoir recoupé la tranchée de fondation, sans doute dans un but de récupération. Comme il s'agit du seul point où la tranchée de récupération est plus large que la tranchée de fondation, il est possible d'envisager la présence d'une structure adossée contre le mur 270, peut-être une banquette. La tranchée de fondation semble recouper un trou de poteau rattaché à la phase précédente dont les blocs ont dû être récupérés au même moment, puisque le comblement de ces deux structures est identique.

Au vu de l'état de conservation des structures, il reste périlleux d'affirmer que les diverses



méthodes de construction reflètent une chronologie différente, ou si ceci est en lien avec l'élévation de ces structures.

#### 4.1.2.3. Entrée

Au sud de la galerie est, la base de pilier 1500 se présente de manière perpendiculaire à l'axe de la colonnade, à la limite sud du mur 243, au nord du pilier 109. Sa forme et sa position, là où à la phase précédente se situait un système d'accès, permettent d'y voir un mur de refend ou de cloison lié à l'accès au sanctuaire ou plus simplement un passage depuis la galerie à l'intérieur du sanctuaire.

La présence d'une entrée à cet emplacement pourrait se justifier par l'importance du temple sud, importance conférée par son ancienneté par rapport au temple nord.

Au nord, le mur est remplacé par un ensemble de trous de poteau qui pourrait constituer une entrée secondaire, voire un passage au nord, depuis la galerie adossée au péribole vers le temple nord.

Ces deux éléments semblent former deux entrées secondaires. L'état de conservation des structures à l'est ne permet pas de démontrer la présence d'un accès. Cependant, les deux temples sont orientés à l'est et un niveau de sol a pu être distingué à l'extérieur du sanctuaire, confirmant l'hypothèse d'une entrée principale au centre de la branche est.

## 4.2. Constructions internes

### 4.2.1. Temples

#### 4.2.1.1. Temple sud

**Etat 2** : les premières traces d'un véritable bâtiment construit apparaissent sous la forme d'une petite pièce sur quatre poteaux, entourée d'une galerie sur sablière basse.

La *cella*, de taille réduite de 2,80 x 2,50 m, est délimitée par quatre trous de poteaux circulaires situés dans les angles de ce qui sera la *cella* de la phase suivante. Leur diamètre varie de 0,36 à 0,52 m, pour une profondeur variant de 0,22 à 0,50 m.

La galerie est définie par la structure 308. Il s'agit d'un solin de pierre de 6,60 m de côté, d'une largeur variant entre 0,8 et 0,9 m, sur une hauteur conservée de 0,20 m, et présentant un profil en cuvette. Les blocs de quartz s'appuient sur un sable argileux rosâtre 309.

L'ensemble définit une galerie de 1,80 m de large à l'est et l'ouest pour 2,20 m au nord et au sud.

#### **Etat 3** :

Dans une deuxième phase de construction, les structures précédentes sont abandonnées et

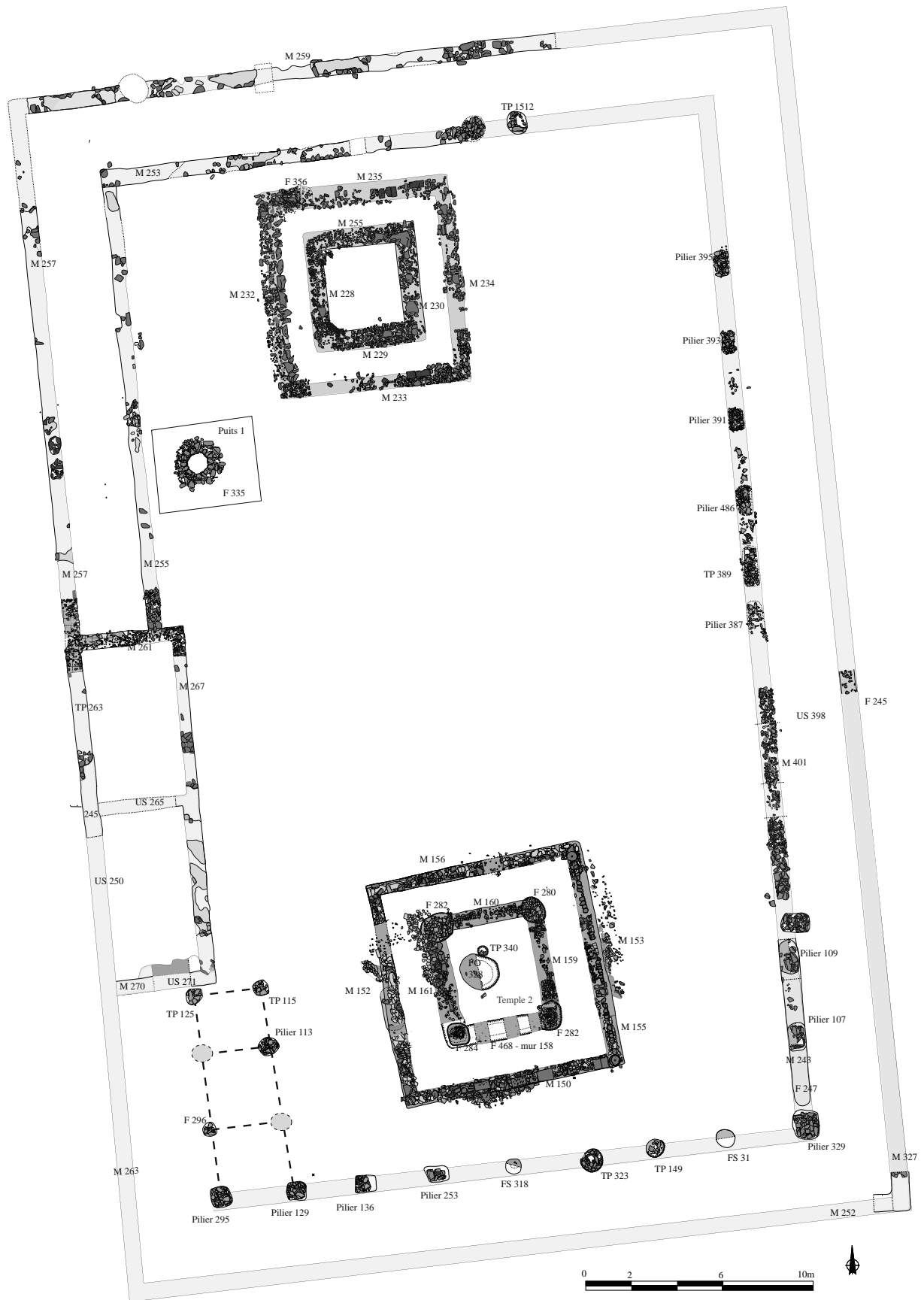


Fig. 59 : Structures de l'état 4. In Cabezuelo et al. DAO M. Brizard.

l'ensemble est agrandi. Dans le sens est-ouest, la longueur varie entre 9,50 et 9,80 m, et dans le sens nord-sud, de 9,80 à 10 m.

La *cella*, de 5,20 m par 5,50, est installée sur des tranchées de fondation irrégulières. Dans les angles prennent place de grandes fosses reliées par des solins de blocs de quartz. Ces fosses sont de plan ovalaire ou rectangulaire aux angles arrondis, notamment dans le cas de 284 dans l'angle sud-ouest. Elles sont de taille considérable, de 0,70 à 1,20 m de diamètre pour une profondeur moyenne de 0,70 m. Le comblement est un ensemble de blocs de quartz permettant l'installation de piliers avec fondations enterrées. Aucun élément ne permet de distinguer la présence de négatif de poteaux ou d'organisation des blocs comme élément de calage. La partie sud de la *cella* a été largement récupérée, aussi n'y subsiste que le comblement inférieur des structures.

Ces fosses sont reliées par des solins dont le comblement est identique à celui des fosses. La largeur de la tranchée d'implantation, en profil en cuvette, est de 0,70 m à 0,90 m pour la tranchée est. La profondeur, réduite, varie de 0,15 m à 0,25 m. Toute la partie sud a été récupérée et n'en subsiste que la tranchée de récupération.

La galerie est installée dans un solin M156 au nord, M155 à l'est, M150 au sud et M152 à l'ouest de 0,60 m de largeur et de profondeur variant de 0,50 à 0,70 m. La tranchée est comblée de blocs de quartz ainsi que de quelques éléments taillés utilisés en remploi comme des blocs parallélépipédiques en grès et des bases de colonnes toscanes.

La branche est est plus large que les autres et plus profonde (0,7 par 0,70 m). Elle associe les deux bases de colonne utilisées en remploi dans chaque angle, associées à une ligne de blocs de grès taillés. Le négatif d'une sablière basse d'une vingtaine de centimètres de large subsiste entre les blocs. Au centre de cet alignement, deux massifs maçonnés espacés de 2,50 m semblent marquer la présence d'une entrée. Si c'est le cas, elle serait légèrement décalée vers le sud par rapport à la *cella*.

**Fosses postérieures :** diverses autres fosses ont été identifiées dans cette zone (fig. 59). Ces éléments recoupent les structures précédemment décrites et ne peuvent être rattachés à aucune phase de construction en tant que telle, mais plutôt à une utilisation, récupération ou modification des structures précédentes.

Le trou de poteau 340 se situe dans la *cella*. Sa chronologie pose problème. Il ne recoupe aucune structure et ne peut, de ce fait, être rattaché à une quelconque phase de construction. Cependant, la forme de la fosse 328 semble s'être adaptée à la présence de cet élément. Cette dernière semblant relativement tardive, le tp 340 est donc, par défaut, à rattacher à une phase tardive du temple.

La fosse 328 présente un plan pseudo-circulaire d'un diamètre maximum de 1,70 m pour une profondeur de 0,50 m. D'un profil en cuvette, elle possède plusieurs couches de

comblement. Le niveau supérieur conservait des fragments de clayonnage associés à dix monnaies datées entre 336 et 378. Il est toutefois possible que la première phase d'utilisation de cette structure soit à rattacher au fonctionnement du temple, et que le comblement tardif soit en lien avec la démolition de l'ensemble. Dans ce cas, il est probable que le trou de poteau 340 soit contemporain de la dernière phase de construction du temple.

La fosse 312 recoupe le mur ouest de la *cella* et la fosse 222 celui de la galerie ouest (M152) et conservait des fragments de *tegulae*. La fosse 315 a perturbé le mur nord. Son comblement a livré une imitation de monnaie de Victorin ou de Tétricus (271-273).

#### 4.2.1.2. Temple nord

Le temple nord est assez mal conservé. Il se présente sous la forme de tranchées de fondation qui, selon l'observation de la coupe, correspondent à deux phases de construction.

**Etat 2 :** dans la première phase de construction de cette zone, le temple de 7,60 m de côté présente une *cella* de 3,58 x 3,2 m hors murs, entourée d'une galerie de 0,90 m de large. Situé à 3,70 m de la palissade nord, son mur nord s'aligne sur cette dernière et est relativement centré par rapport à celle-ci.

La *cella* est de plan rectangulaire, de 4,90 dans le sens est-ouest par 5,30 dans le sens nord-sud. Les murs sont implantés dans une tranchée dont le sommet est plus large que le fond (de 0,30 au fond à 0,60 m de large au sommet). En surface, les blocs sont liés avec un mélange d'éclats de grès et de chaux. Les murs nord et sud montrent un élargissement de la fondation en direction de l'est, où elle devient plus profonde. Le comblement de la fondation a livré un as à l'autel de Lyon daté de l'époque augustéenne.

La galerie est formée par des murs d'une largeur variant de 0,40 à 0,50 m. Le mur ouest M232 est le mieux conservé et présente des blocs de quartz à surface plane qui forment le parement extérieur. Le reste de la tranchée de fondation, à profil en cuvette, est comblé d'un sable argileux rosâtre. Le même mode de construction se retrouve, moins bien conservé, pour les autres murs.

**Etat 3 :** Le temple nord subit des modifications qu'il est tentant de rattacher à la phase de monumentalisation du sanctuaire, bien qu'aucun élément ne permette de l'affirmer. Ces modifications se seraient déroulées vers la fin du II<sup>e</sup> s.

Le temple nord n'occupe plus alors une position centrée par rapport au portique, dont l'orientation a été modifiée. Il est davantage décalé vers l'ouest, ce qui dégage un espace supplémentaire à l'avant du temple, qui se trouve désormais à 11 m du portique est et à 5,80 m de la galerie ouest. Seul un mètre d'espace subsiste entre le temple et la galerie nord.

Lors de cette phase, les fondations des murs extérieurs sont consolidées, elles sont élargies vers l'extérieur. Le temple se développe désormais sur 8,80 par 9,90 m. Les murs, de 0,40 m

de largeur dans la phase précédente, mesurent désormais près d'un mètre.

Chaque fondation est ainsi doublée d'une nouvelle tranchée de fondation comblée de blocs de quartz. Divers blocs de grès rouges sont réemployés dans la fondation.

Les murs de la *cella* ne montrent pas de modifications importantes, sauf l'angle nord-est qui est remanié. Il voit l'installation d'un très gros bloc de quartz qui est posé au sommet de la fondation et est calé avec des déchets de taille de blocs de grès rouge.

#### 4.2.2. Citerne

Une citerne a été mise au jour dans la moitié nord du sanctuaire, à proximité de la galerie de péribole ouest. Située à l'un des points les plus bas du sanctuaire, elle devait permettre la récupération des eaux pluviales ainsi que la captation des eaux issues du drainage de certains murs. Il s'agit d'une structure quadrangulaire, Fs 333, de 3,60 x 4,45 m, implantée à quelques dizaines de centimètres du mur 255. Les parois sont verticales et elle est comblée de blocs de quartz, parmi lesquels un dupondius de Nîmes a été découvert. La profondeur de la partie quadrangulaire n'est pas connue. Sa surface est recouverte d'un cailloutis identique à un niveau de sol permettant la circulation jusqu'au centre où se trouve le captage de l'eau.

Une couronne de blocs de quartz F335 formant un puisard est aménagée près du centre, le creusement quadrangulaire permettant la récupération et le stockage de l'eau de ruissellement. Le puits central est creusé dans le granit pour la partie inférieure. Le parement interne du puits forme un anneau régulier dont le diamètre intérieur est de 0,90 m pour un diamètre externe de 2,25 m. Le puits est profond de 12 m.

Divers niveaux de comblement ont été distingués au sein de cette structure. La couche recouvrant le fond présente des tuiles à plat. Elle est recouverte par une couche contenant du bois et des blocs dont un élément de colonne. A noter, la présence d'une monnaie d'Antonin le Pieux posée sur le fond associée à deux autres monnaies du même empereur, un denier et un as, ainsi qu'un sesterce de Marc Aurèle.

Les couches qui se succèdent sont identiques. Elles sont constituées d'association d'éléments en bois et blocs, sculptés ou non. Les niveaux supérieurs ne conservaient pas de bois, mais uniquement des blocs et des fragments d'éléments architecturaux (grès, granit et terre cuite).

Le niveau de comblement supérieur est caractérisé par un pendage pour les fragments de tuiles. Il est également composé de gros blocs dont la forme permet de les interpréter comme des éléments d'une margelle.

Des éléments en bois, des noyaux de cerise, de noisettes et des graines ainsi que quelques fragments de céramique ont été recueillis. On peut également remarquer que plusieurs blocs rejetés dans le puits sont des moellons de grès ou de granit taillés. Plusieurs éléments en terre cuite avec appliques en forme de feuille d'eau forment un épi de faitage.

Quelques monnaies sont issues de cette structure. Outre les trois monnaies d'Antonin le Pieux, deux *asses* de Néron et Vespasien sont issus de la couche 379. Une monnaie non déterminée se trouvait sur un des blocs du parement.

Le puits a été remblayé par des blocs et des tuiles qui semblent provenir de la démolition d'un des temples. Ces éléments sont en contact direct avec la roche granitique qui constitue le fond de la structure. Si plusieurs niveaux ont été distingués, il semble qu'ils appartiennent tous à la même séquence chronologique.

Un curage du puits a probablement été effectué, puis le puits a été remblayé avec les éléments de démolition, jetés ici ou tombés dans un espace laissé vacant. La valeur de la monnaie trouvée au fond de puits souligne vraisemblablement sa valeur culturelle.

La présence de bois à 6,90 m de profondeur démontre que cet espace contenait en permanence de l'eau, environ 32 m<sup>3</sup> de réserve.

## **5. Abandon**

Le sanctuaire des Hauts de Buffon est occupé dès l'époque augustéenne. La monumentalisation se place au II<sup>e</sup> s. Il semble perduré jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s. ou le milieu du IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Quelques indices supposent une fréquentation ponctuelle à la période carolingienne.

## Naves, Tintignac, Les Arènes (Corrèze)

Le site de Tintignac a d'abord été dégagé au XIX<sup>e</sup> siècle, puis dans les années 2000 par C. Maniquet<sup>39</sup>. La surface du site est estimée entre 1634 m<sup>2</sup> et 2107 m<sup>2</sup>, selon les phases d'occupation.

Occupé du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. à la fin du III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., il a connu jusqu'à six phases de construction (fig. 60). Il se trouve en bordure sud-ouest du Massif central, à mi-coteau d'une colline. L'ensemble est implanté sur un pendage léger au niveau des temples qui s'accroît à l'est.

### 1. Etat 1 et 2 : occupation antérieure à notre ère

Les premières structures distinguées se situent dans la cour du sanctuaire gallo-romain (fig. 61).

#### 1.1. Délimitation

L'espace est délimité par un enclos quadrangulaire de 24 m de côté environ, constitué par trois fossés successifs. Lors des deux premières phases de fonctionnement, les dimensions de ces structures sont plus restreintes que dans la dernière phase, où l'enclos atteint une largeur de 0,90 m pour une profondeur de 0,80 m. Ces fossés, aux parois verticales et au fond plat, ont pu servir à l'implantation d'une palissade, bien qu'aucune trace de poteau n'ait été observée. Les fossés semblent avoir été rebouchés rapidement et sont remplacés par des palissades.

Les fossés les plus anciens présentent un comblement de sédiment remanié, stérile en mobilier archéologique, alors que le plus récent contenait des restes organiques. Il est également plus riche en mobilier — ossements animaux très abîmés et céramiques — notamment dans l'angle nord-est, daté de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou du début de l'époque augustéenne (entre 50 et 20 av. J.-C.).

Les fossés étaient ponctués d'une série de trous de poteaux postérieurs. Ils sont tous caractérisés par un diamètre de 1 à 1,3 m et une profondeur autour de 0,80 m. Leur calage de sédiment est différent et conserve l'empreinte du poteau de 0,5 à 0,6 m de diamètre. Certains poteaux étaient calés à la base par des blocs de pierre. L'ensemble du tracé de la palissade n'a pu être observé, toutefois, l'alignement nord montre un entrecolonnement de 2,50 m environ, ce qui pourrait également être le cas à l'ouest et au sud, alors qu'à l'est la distance entre les poteaux serait de 3,50 m. Le changement architectural est vraisemblablement en lien avec

---

39 Maniquet 2004 ; Maniquet 2008.

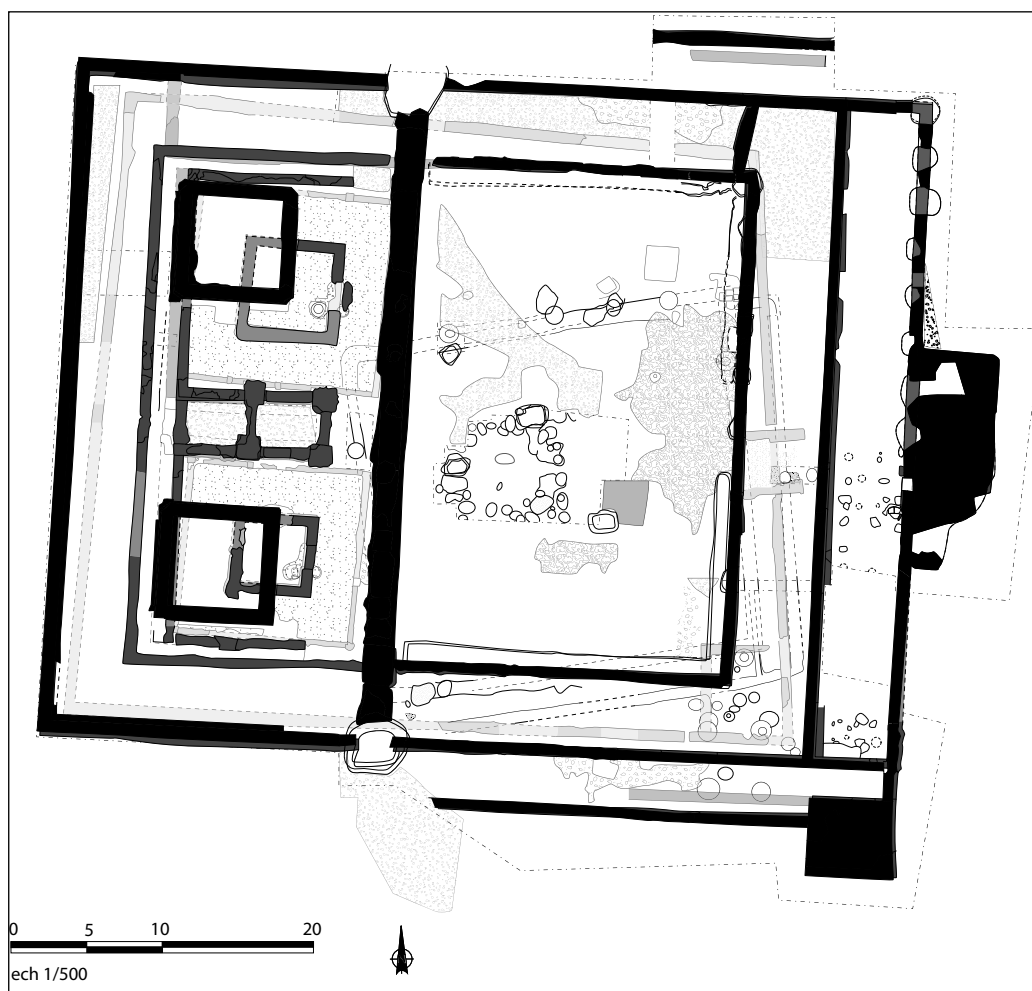


Fig. 60 : Plan général des structures. D'après Maniquet et alii 2004.

l'aménagement d'un système d'accès dont aucun élément ne subsiste, suite à l'aménagement des structures postérieures. L'implantation de cette palissade se situe avant l'époque augustéenne.

A l'extérieur de ce fossé, et à près de 3 m de distance de celui-ci, une aire de circulation empierrée a pu être suivie sur trois côtés du fossé. Il s'agit d'une bande de cailloutis de près de 8 m de large.

## 1.2. Structures internes au sanctuaire

Dans le quart nord-est de l'espace défini par les fossés, une série de structures en creux a été distinguée. Il s'agit d'un ensemble dense de fosses dont la contemporanéité et le plan semblent bien assurés.

Les fosses forment un cercle de près de 9 m de diamètre, dont le centre est occupé par un foyer. Elles pouvaient servir à l'implantation de poteaux définissant un bâtiment circulaire qui a probablement connu plusieurs phases de reprises ou reconstruction et pourrait avoir été de plan quadrangulaire dans sa dernière phase. La datation se fonde sur les découvertes



monétaires datées des alentours de la Conquête, bien qu'aucune monnaie n'ait été déposée au fond des structures ; elles ont surtout été recueillies sur les niveaux de sol. La plupart semblent avoir été mutilées. Elles se concentrent à l'est, de part et d'autre de ce qui pouvait constituer une entrée.

Aucune fosse n'a été découverte au sein de cet édifice, il ne servait donc pas à protéger un autel creux tel qu'on peut l'observer à Gournay-sur-Aronde. Néanmoins, un foyer a été mis au jour, attesté par la présence de terre rubéfiée.

Diverses autres fosses ont été observées à l'extérieur de l'enclos, dans l'angle sud-est, définissant un bâtiment de 4,70 x 3,70 m. D'autres ont été relevées dans la *cella* nord. Ces fosses, contiennent régulièrement du mobilier qui peut être interprété comme votif, sans que cela ne puisse être prouvé.

Quatre fosses, situées sous les sols des *cellae* et galeries des *fana* postérieurs, semblent indiquer la présence de bâtiments sur poteaux fortement ancrés dans le sol. Il pourrait s'agir de deux édifices en terre et bois avec un sol en béton. Dans les quatre trous de poteaux ont été déposées 129 monnaies dont 38 en argent. Mutilées pour la plupart, elles témoignent d'un

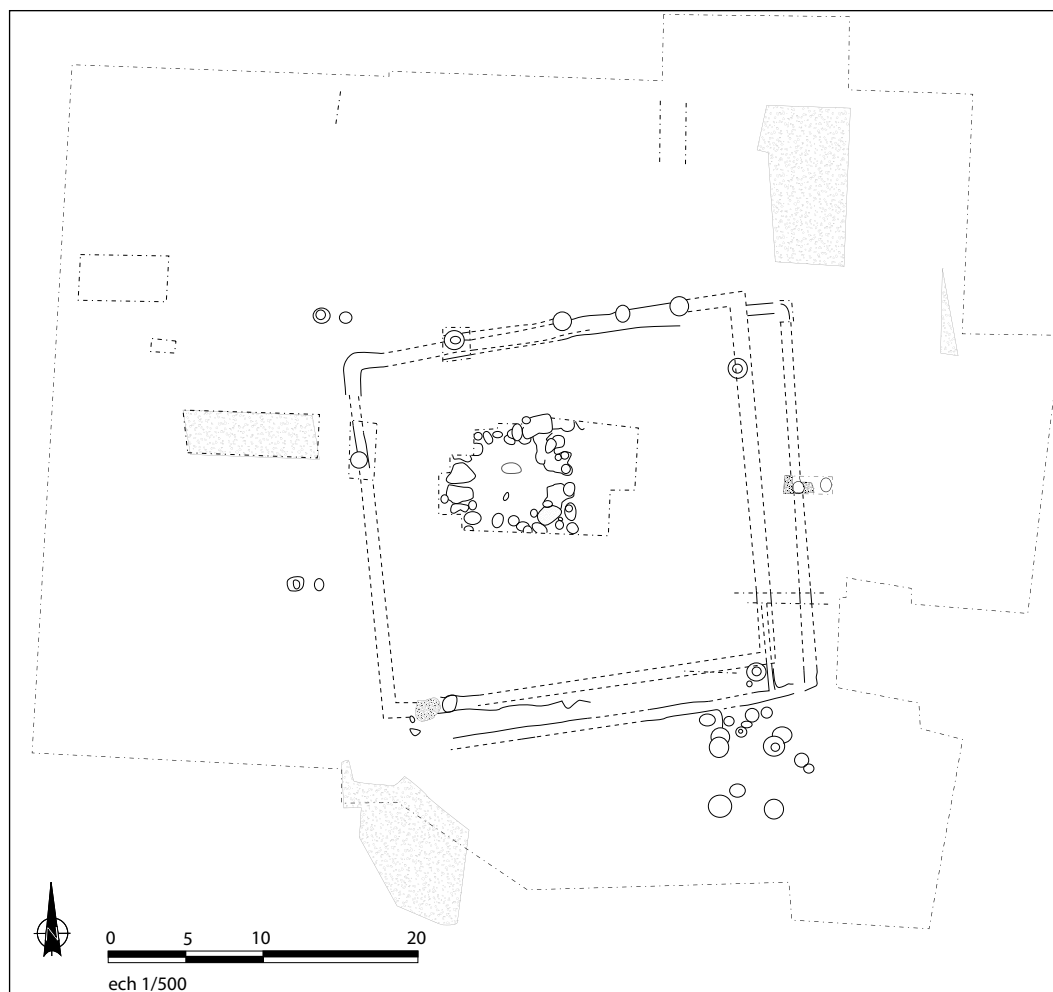


Fig. 61 : Structures de l'état 1 et 2. D'après Maniquet et alii 2004.

comblement de ces structures entre 10 et 2 avant notre ère.

Dans l'angle nord-est de l'espace enclos, une petite fosse se trouvait près de la palissade. Elle a livré une quantité importante d'objets remarquables. Il s'agit d'une fosse de 0,30 m de profondeur, de forme relativement carrée avec ses angles arrondis, de près de 1,10 m de côté, à laquelle s'ajoute une excroissance circulaire de 0,35 m de diamètre. Ses parois étaient verticales et son fond plat. Au total, elle conservait près de 500 objets métalliques.

La fosse et le dépôt étaient scellés par un niveau charbonneux qui recouvrait également l'angle des fossés et le paléosol. Il contenait des tessons d'amphores et de céramique, des ossements animaux et quelques objets métalliques, dont deux monnaies. Ce niveau est daté entre 40 et 10 av. J.-C., attestant la constitution de ce dépôt avant la destruction de l'enclos palissadé.

Le dépôt lui-même comprend neuf épées brisées et autant de fourreaux, huit fers de lance, un *umbo* de bouclier, dix ou onze casques mutilés par des coups de lame ou de lance, un mors de cheval, sept disques d'ornement de harnachement, deux têtes, deux corps et six pattes d'animaux en tôles de bronze, sept *carnyx* incomplets, ainsi qu'un nombre considérables de pièces en cours d'identification ou non identifiables. A ceci auxquels s'ajoutent deux fragments de panse d'amphore et trois tessons de céramique commune grossière, qui n'apportent aucun indice chronologique.

## **2. Etat 3 (Phase 1 gallo-romain) Début du I<sup>er</sup> s. de notre ère.**

Lorsque la palissade de l'état 2 est abandonnée, le site semble complètement arasé. Une reconstruction complète a lieu et donne naissance à un ensemble cultuel de plan différent. Un mur de péribole est édifié, encerclant deux temples décalés dans la partie occidentale (fig. 62).

### **2.1. Délimitation**

Un mur péribole formant un trapèze cernait un espace de 1634 m<sup>2</sup>. L'orientation du mur dans sa partie orientale ne se calquait pas sur le parcellaire — contrairement aux structures postérieures —, mais reprend presque parfaitement l'alignement et l'emplacement du tronçon oriental du fossé protohistorique.

Entrée : dans l'aile est du mur a été ouvert un porche d'accès. Sa datation reste incertaine. Le mur initial semble avoir été arasé sur une longueur de 4,10 m. Au nord et au sud de cet arasement, ont été bâtis deux murets délimitant un sol de calcaire damé.

## 2.2. Structures internes au sanctuaire

### 2.2.1. Temple (s)

Deux temples de type *fanum*, décalés dans la moitié ouest de l'aire sacrée. Le temple nord mesure 13,20 m de côté, pour une *cella* de 5,35 m ; le temple sud comporte une *cella* de 4 m de côté, pour une largeur totale de 11,90 m. Les sols des *cellae* et des galeries étaient constitués de béton de chaux. Des réparations ponctuelles en béton de tuileau ont été réalisées lors des affaissements dus à la présence de structures en creux sous-jacentes. Ces sols ne se présentaient pas au même niveau, induisant la présence d'une marche à l'entrée de chaque *cella*. Etant donnée la largeur des murs, les *cellae* devaient être entièrement maçonnées. Leurs fondations sont différentes. Au sud, elles se présentent sur 0,50 m de profondeur, alors qu'au nord, elles peuvent atteindre près de 2,50 m. Ceci peut s'expliquer soit par la présence de fosses antérieures ou d'une élévation plus importante. L'entrée des *cellae* se situait en face de celles des galeries. L'entrée de la *cella* sud était deux fois moins large que l'entrée de la galerie. Au nord, l'ouverture de la *cella* est de 1,8 m, celle de la galerie n'est pas conservée.

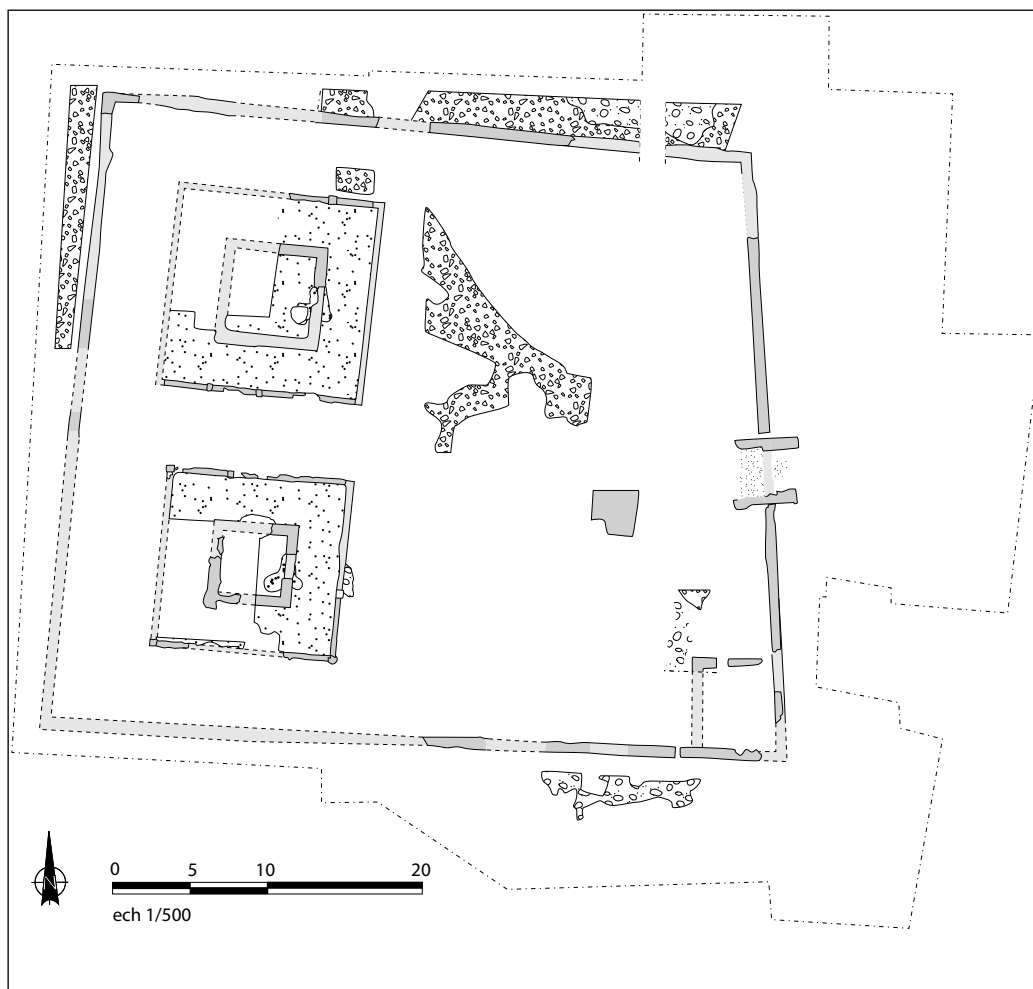


Fig. 62 : Structures de l'état 3. D'après Maniquet et alii 2004.

Les murs de galerie comportaient des enduits peints, ce qui exclut leur restitution comme simple solin. Ces murets étaient régulièrement interrompus par des blocs de calcaire servant à l'implantation de colonnes sans doute en bois.

Les murs des *cellae* comportaient des enduits peints aussi bien sur leurs parements internes qu'externes.

### 2.2.2. Structures intérieures autres

Un massif de maçonnerie a été dégagé à proximité de l'empièchement à l'est des temples. Peu fondé dans le substrat, il devait porter une charge peu importante. Il semble avoir été couvert d'enduits peints. Ce massif pourrait constituer la base d'un autel ou d'un socle maçonné servant de base pour une statue.

L'angle sud-est de l'aire sacrée était occupé par une petite salle trapézoïdale de 4,50 m par 5,50 m, interprétée comme une chapelle. L'intérieur de cette salle a été détruit par une fosse postérieure.

A l'est des temples, un niveau de sol est en partie couvert de cailloux.

## 2.3. Mobilier

Plusieurs monnaies ont été trouvées sur le sol de la *cella* du temple nord, accompagnées de quelques fibules et de quelques objets en bronze. La présence de trois dupondius de Nîmes au niveau de l'entrée confirme la construction précoce de ce mur au tout début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

## 3. Etat 4 (Phase 2 gallo-romain) Entre 40 et 60/70

### 3.1. Délimitation

Cette phase voit l'édification d'un nouveau mur péribole. Son emprise est agrandie en détruisant et récupérant le mur antérieur. Cette nouvelle structure forme un rectangle englobant intégralement l'aire sacrée antérieure, fermant un espace de 49 x 43 m (soit 2107 m<sup>2</sup>). A l'intérieur a été construite une galerie couverte qui s'adosse contre ce mur de péribole. Ses murs ont servi de murs stylobates en soutenant une colonnade (fig. 63).

En façade orientale se développe une autre galerie large de 4,85 m sur 43 m de long, formant une entrée monumentale. L'ensemble des niveaux associés à cet état a été détruit par des aménagements postérieurs.

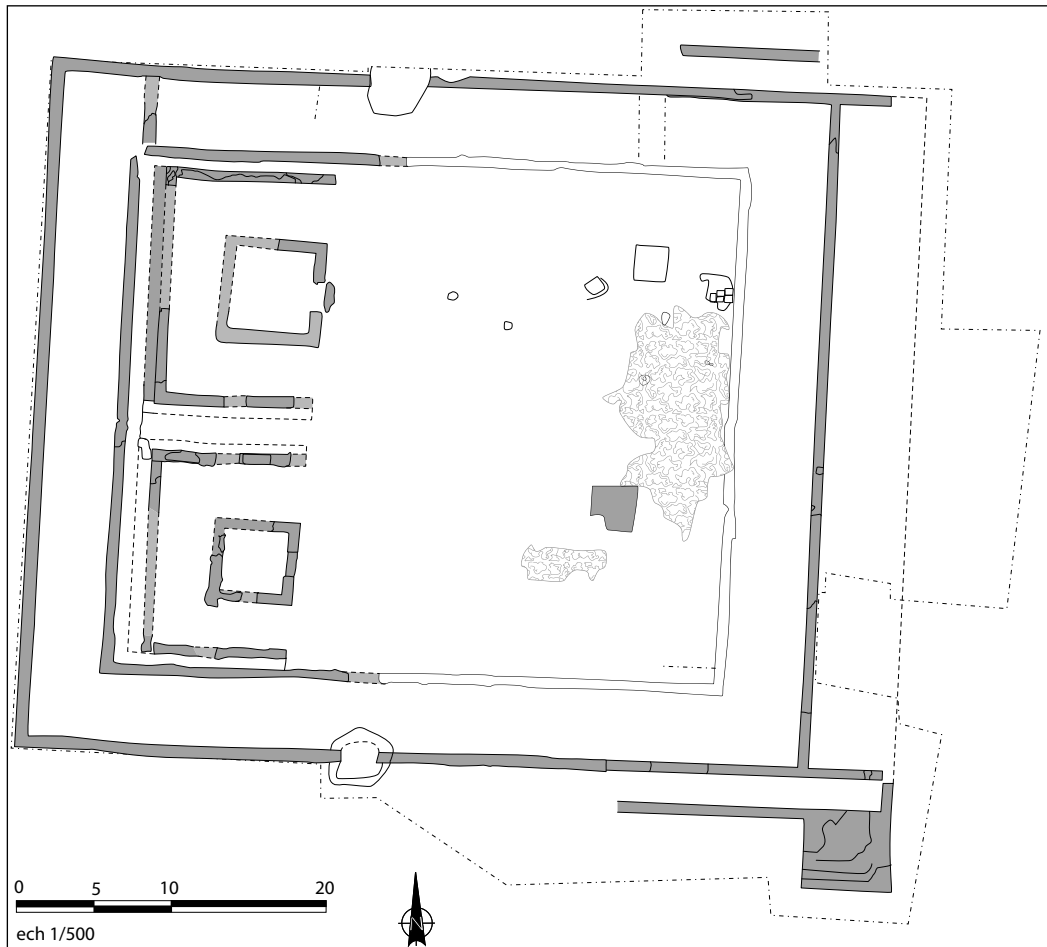


Fig. 63 : Structures de l'état 4. D'après Maniquet et alii 2004.

## 3.2. Structures internes au sanctuaire

### 3.2.1. Temples

Les galeries sont reconstruites. Les murets périphériques des galeries sont remplacés par de véritables maçonneries qui reprennent, avec un certain décalage et une orientation différente, l'emplacement des murets. Dans leur partie est, aucun mur ne semblait cloisonner l'espace. Les galeries semblaient donc ouvertes sur l'est. Néanmoins, la présence d'un mur postérieur perturbe fortement la compréhension de cette zone.

Les *cellae* antérieures continuent d'être utilisées. Leurs niveaux de sol internes ont été rehaussés par un apport de remblai. Un remblai du même type a été épandu autour des *cellae* sur tous les niveaux de circulation antérieurs. Les murs sont toujours couverts d'enduits peints.

### 3.2.2. Structures intérieures autres

Il semble que l'autel ou base de statue implantée à la phase 3 soit conservé lors de cette phase de fonctionnement.

A l'angle externe de la galerie du temple sud, deux éléments de caniveau en grès taillés

étaient disposés en perpendiculaire l'un de l'autre. Le caniveau aménagé en périphérie des galeries des temples (sauf à l'est) était destiné à recevoir les eaux de pluie provenant des toitures.

Un puits (ou citerne ?), peut-être cultuel, a été en grande partie détruit au XIX<sup>e</sup> ou XX<sup>e</sup> s. De forme carrée pour une profondeur de près de 2 m, il ne conservait au fond qu'un mobilier peu abondant et fragmenté.

Une fosse à offrandes coffrée de bois à l'origine a également été distinguée. De 2,50 x 2,30 m de large, pour une profondeur de 1,90 m, cette fosse quadrangulaire semblait s'ouvrir dans le deuxième niveau de sol de la cour. Ses parois sont verticales et son fond très plat. Son remplissage était constitué d'une couche de chaux éteinte pure, sur laquelle une couche d'argile conservait les fragments de deux vases en verre écrasés sur place, associés à une écuelle céramique commune entière, une assiette et une coupelle sigillée non complètes. Ce dépôt était scellé par l'apport de remblai. A mi-hauteur, une couche comportait les fragments de deux amphores écrasées en place contre la paroi orientale, associées à six petites bouteilles à engobe blanc ou rouge ou couverte plombifère, écrasées également sur place, et une bouteille plus grande comportant trois perforations.

Un foyer a été aménagé à l'aide de tuiles contre le mur fermant la cour à l'est. Cette structure est installée à même le second niveau de sol de calcaire. Ce foyer est constitué de quatre *tegulae* retournées et d'une cinquième à l'endroit, recouvertes ainsi que les sols environnants par une couche de charbon et cendres. Cette couche renfermait de nombreuses petites scories ainsi que quelques tessons de céramique datables du I<sup>er</sup> s. de notre ère, et que des fragments de verre, de la faune et des clous.

L'espace de la cour était doté de deux sols successifs constitués de blocs de calcaire installés sur des remblais. Cette couche de calcaire semblait se densifier à proximité de l'entrée orientale dans l'édifice.

### **3.3. Mobilier**

Un dépôt particulier de céramique a été découvert dans la fosse de la cour, composée d'éléments datables autour du milieu du I<sup>er</sup> s. La couche de charbon recouvrant le foyer à l'est contenait plutôt de la faune et de la céramique.

#### 4. Etat 5 (Phase 3 gallo-romain) Deuxième moitié du I<sup>er</sup> s.

De cette phase subsistent seules les maçonneries, les niveaux de circulation ayant disparu (fig. 64).

##### 4.1. Délimitation

La structure de délimitation de l'espace sacré reste quasiment identique à celle de la phase précédente, puisqu'à la fois le mur de péribole et la colonnade adossée contre celui-ci sont conservés. Toutefois, un niveau souterrain a été ajouté à la galerie orientale. Conservé sur une profondeur de 1,60 m, la pièce ainsi créée ouvre un espace de 43 x 4,5 m. Ses murs sont recouverts d'enduit de tuileau blanchi. Au fond, divers creusements ainsi qu'un foyer ont été relevés. Parmi ceux-ci, certains peuvent être interprétés comme des structures de stockage. Dans la partie sud de cet espace se trouve un silo à grains. L'ensemble est comblé vers le milieu du II<sup>e</sup> s.

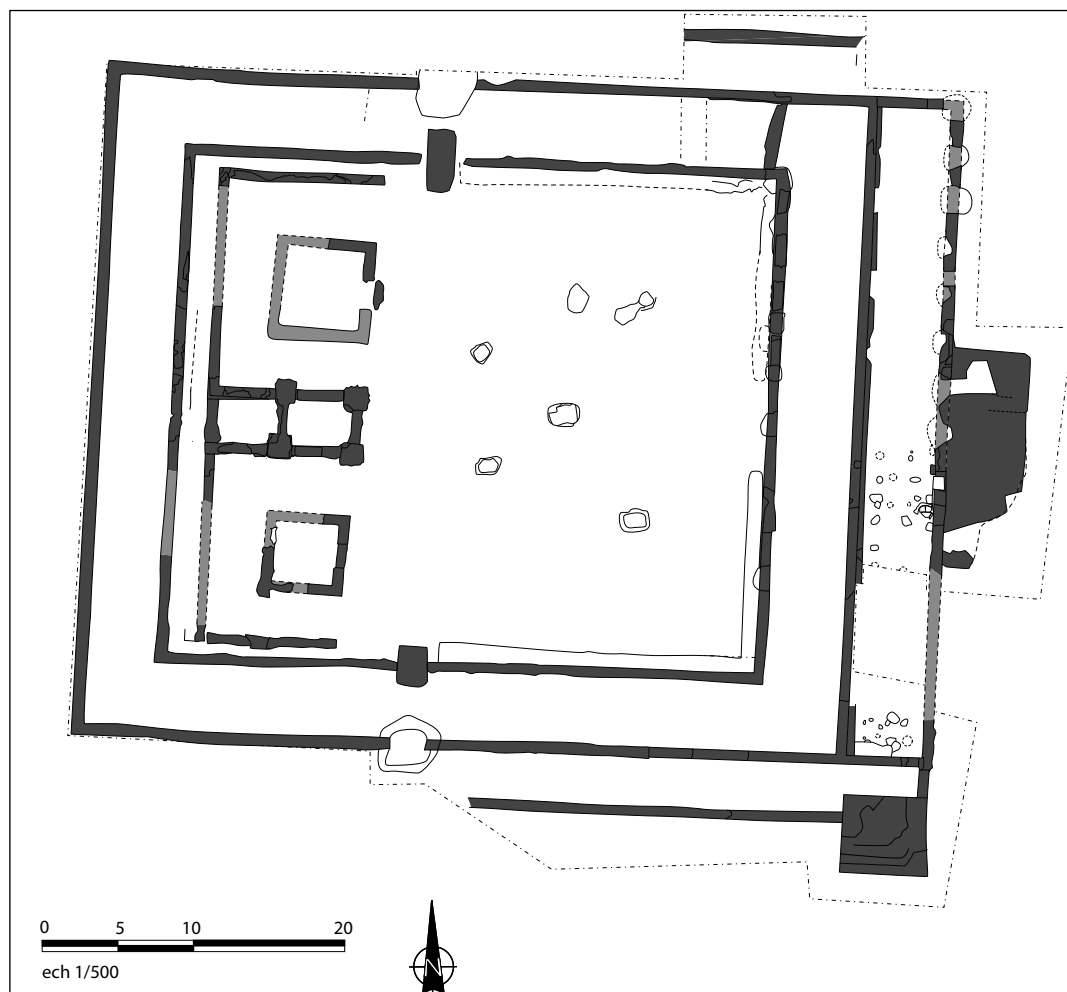


Fig. 64 : Structures de l'état 5. D'après Maniquet et alii 2004.

Lors de cette phase ou de la précédente un escalier monumental a été installé dans l'angle sud-est, en parallèle à l'édification d'une petite galerie externe, large de près de deux mètres, au nord-est et au sud-est. Un nouveau mur est édifié par la suite, formant une nouvelle galerie sur les côtés sud, ouest et nord, d'une largeur de 3,20 m. Cet ensemble apparaît sur les plans de 1884.

L'escalier est un imposant massif de maçonnerie de plus de cinq mètres de côté. Une structure identique a pu être distinguée à l'est, mais son état de conservation ne permet pas d'assurer qu'il s'agit bien d'un escalier ; son échelle est considérable (14,5 x 5 m) et il se trouve légèrement décentré par rapport à l'axe de symétrie du bâtiment.

## **4.2. Structures internes au sanctuaire**

### **4.2.1. Temple(s)**

Les deux murs délimitant respectivement les temples ont été reliés par des massifs de maçonnerie. Ils ont par la suite été détruits au centre et aux extrémités pour permettre l'installation de plots de maçonnerie carrés de 1,5 m de côté environ. Ces massifs sont reliés par des murs est-ouest.

### **4.2.2. Structures intérieures autres**

Dans la partie est, le long du mur de péribole, un caniveau ou un drain a été installé, alors que diverses structures en creux ont été mises au jour dans la cour. Sans répartition ni mobilier particuliers, il semble difficile de leur attribuer une fonction quelconque. Il s'agit de structures quadrangulaires aux angles arrondis, avec des parois verticales et un fond plat. Leur comblement présente des fragments de tuiles et parfois un mobilier divers comme de la céramique flavienne ou tibérienne. Elles pourraient avoir été creusées dans le dernier quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Rien n'atteste leur contemporanéité.

## **5. Etat 6 (Phase 4 gallo-romain) II<sup>e</sup> s. de notre ère.**

Cette dernière phase de fonctionnement du sanctuaire est caractérisée par la construction à la fois du bâtiment semi-circulaire à absides et du bâtiment nord. Très peu de mobilier toutefois permet de dater plus précisément les structures du sanctuaire. Aucun niveau n'a pu être mis en relation avec cette phase de remaniements (fig. 65).



## 5.1. Délimitation :

Les structures antérieures sont conservées, sauf dans la moitié ouest où le mur du péribole devient également le mur de délimitation du temple. La « cave » à l'est est comblée vers le milieu du II<sup>e</sup> s.

## 5.2. Structures internes au sanctuaire

### 5.2.1. Temple(s)

Toute la partie ouest du sanctuaire a été détruite avant la construction de nouvelles structures. Les matériaux de construction ont été récupérés et les sols détruits, les débris épandus sur l'ensemble de la zone.

De nouvelles *cellae* sont alors construites, de près de six mètres de côté, avec leur seuil occupant pratiquement l'intégralité du mur est.

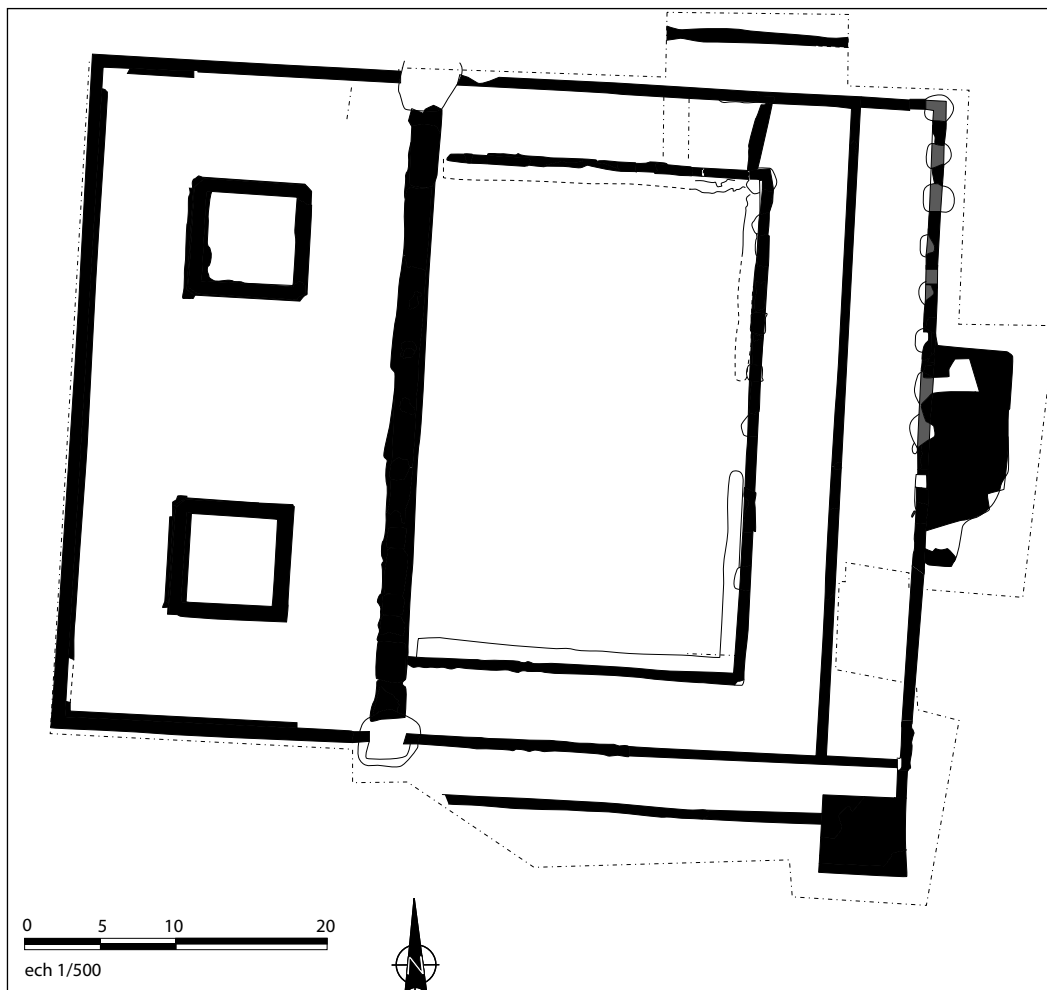


Fig. 65 : Structures de l'état 6. D'après Maniquet et alii 2004.

A six mètres à l'est des *cellae*, un énorme mur, large de 1,90 m, séparait l'espace occidental, là où se trouvent les *cellae*, de la cour. En face de l'entrée de la *cella* sud, un seuil de 3 m de large a été implanté. Ce mur constituait ainsi la façade du temple, qui était désormais composé de deux *cellae*. Les murs qui délimitaient la galerie, d'après les fouilles de la fin du XIX<sup>e</sup> s., comportaient un décor de placage de marbre et d'enduits peints.

### **5.2.2. Structures intérieures autres**

Dans la cour, un puits a été fouillé en 1846. Il comprenait un mobilier abondant parmi lequel des fragments de sculptures en calcaire et des monnaies de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s.

L'ensemble est détruit par un incendie, vers la fin du III<sup>e</sup> s., puis les blocs sont récupérés.

## **6. Abandon**

Le sanctuaire comme le bâtiment circulaire adjacent semblent avoir été détruits par un incendie, sans doute vers la fin du III<sup>e</sup> s., d'après les monnaies issues des niveaux de démolition. Le théâtre quant à lui semble avoir perduré jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> s..

## **Partie 2 : Analyse**

Les sites présentés ici sont pour la grande majorité développés en annexes. Ainsi, afin de ne pas surcharger le texte de références répétitives, les sites indiqués en gras renvoient soit aux sites présentés dans la partie 1, soit aux sites en annexes, où se trouvent leur références bibliographiques. Pour les autres sites, la référence bibliographique est signalée en note de bas de page.

Partie 2 : Analyse

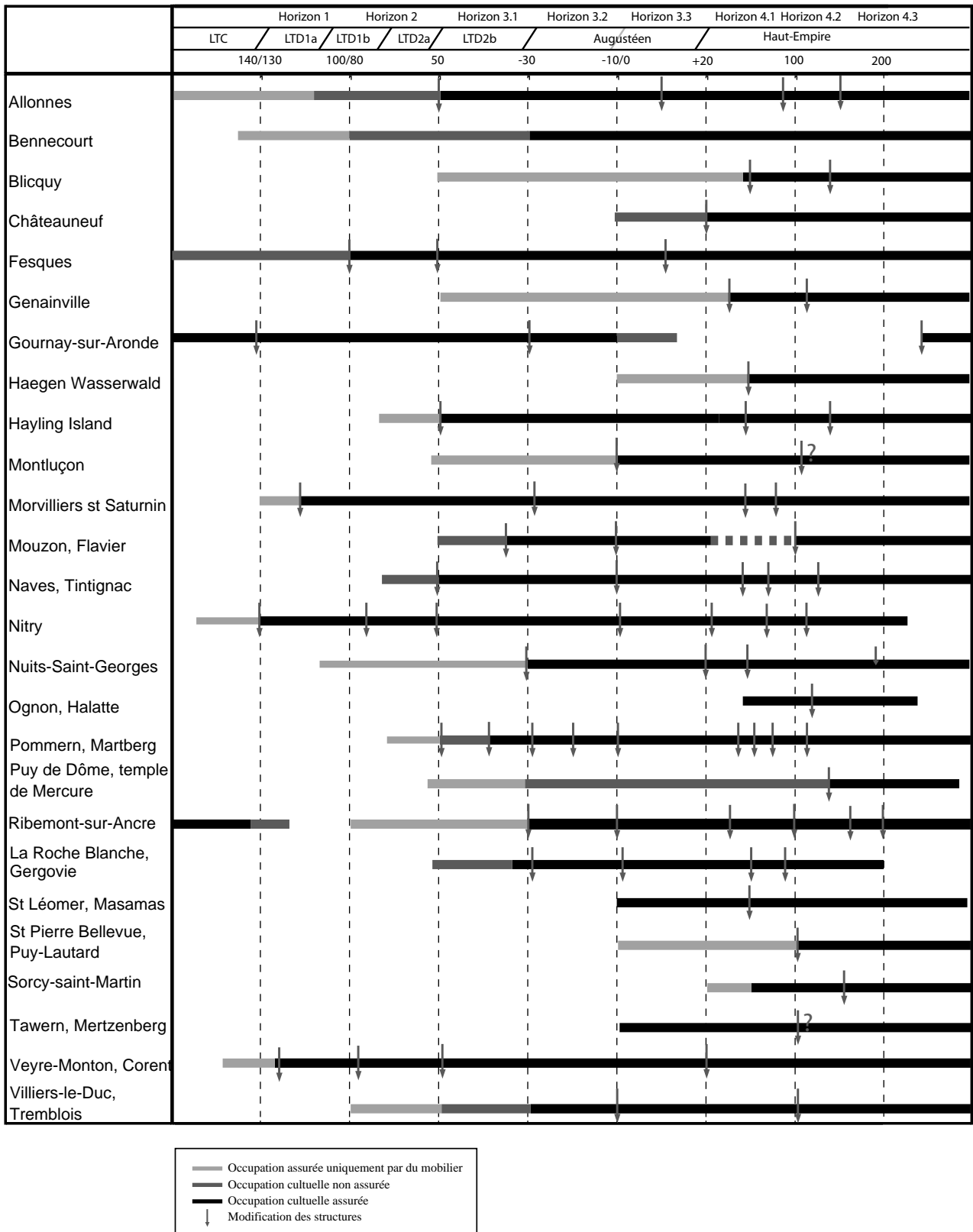


Fig. 66 : Tableau synthétique des phases d'occupation des sites

## Chapitre 1 : évolution chronologique

---

Il ne s'agit pas ici de dresser un inventaire exhaustif des sanctuaires de Gaule, mais de tenter, à l'aide d'une sélection de sites, d'éclairer leurs évolutions chronologiques et architecturales dans les limites géographiques du Massif Central. Les structures qui composent les lieux de culte sélectionnés dans le corpus principal seront présentées par phase et comparées avec les aménagements des sites contemporains (fig. 64).

Bien que les premiers sites laténiens identifiés à des sanctuaires apparaissent dès le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. dans le *Belgium* – avec des sites comme **Gournay-sur-Aronde** ou **Ribemont-sur-Ancre** – aucun n'est reconnu en Gaule centrale avant le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (soit LTD1a) à **Corent**. Si le site du Brézet montre des indices d'activités rituelles, il ne semble pas pour autant s'agir d'un sanctuaire proprement dit, et l'interprétation reste à considérer avec prudence. Il en va de même pour les premiers niveaux de **Corent**, avec une fréquentation du le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. ne livrant aucun témoin d'activités rituelles.

La compréhension l'évolution architecturale et chronologique des sanctuaires de notre corpus nécessite leur confrontation à leurs homologues contemporains en fonction de leurs phases d'occupation. Pour ce faire, le découpage chronologique par horizons de Corent sera pris comme point de référence. Le cas échéant, ce découpage pourra lui-même être divisé en « sous-horizons » afin de mieux détailler des évolutions chronologiques particulières, comme à Gergovie.

Par ailleurs, il nous a semblé intéressant, au préalable à l'analyse comparative de notre corpus, de présenter la genèse de ces sanctuaires en Gaule septentrionale, quand bien même elle sort du cadre géographique de notre étude.

Le propos de cette étude étant de comprendre l'évolution des sites, les phases d'abandon ne seront pas abordées ici. On se contentera d'évoquer les aspects liés aux changements et modifications architecturales ainsi que les questions propres à l'organisation générale des sanctuaires. La fonction spécifique des bâtiments, quant à elle, sera discutée plus loin.

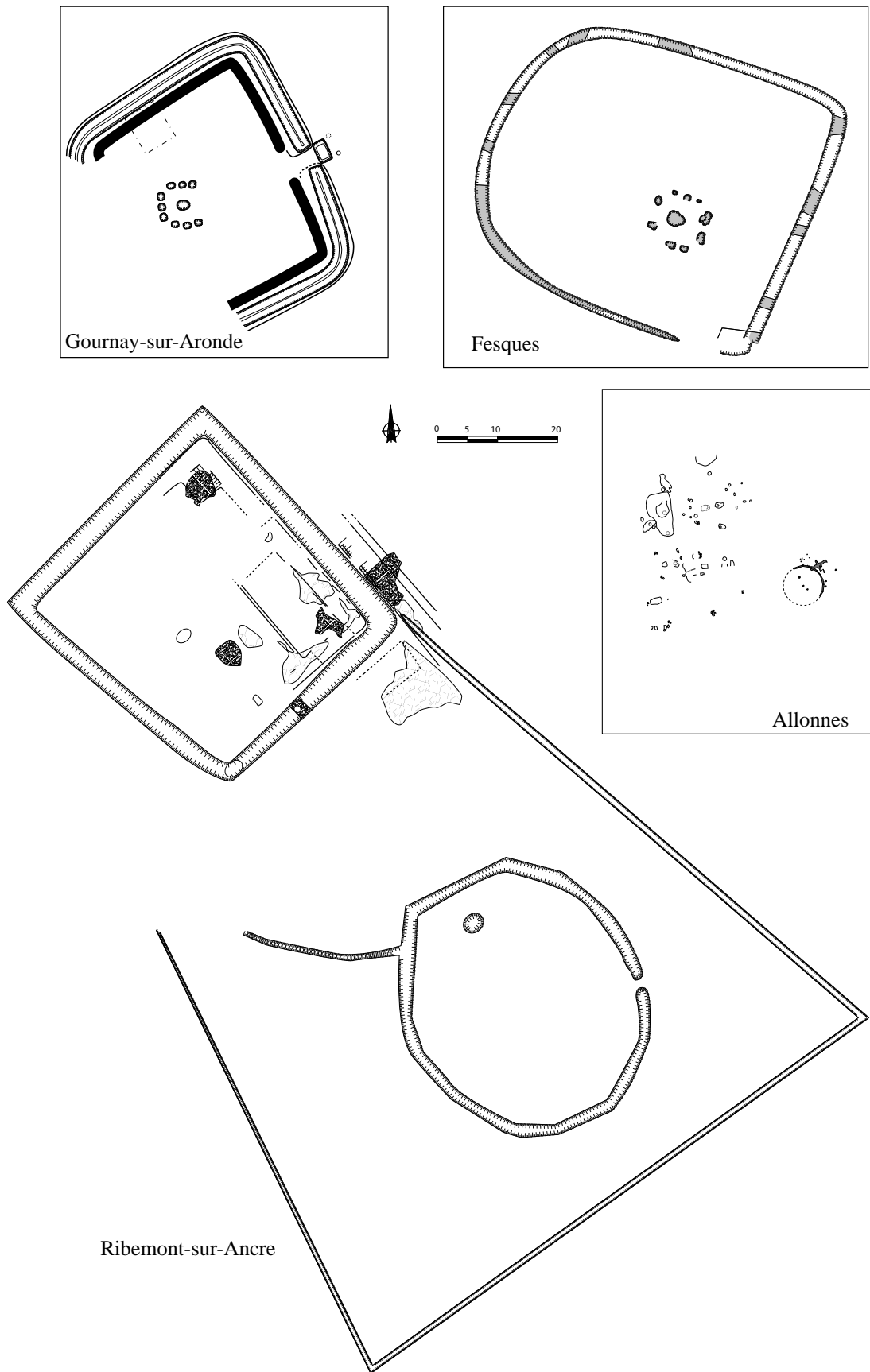


Fig. 67 : Plans à échelle et orientation identiques des sites les plus anciens

## 1. Les premières structures cultuelles en Gaule (fig. 67)

Aucune structure – ou ensemble de structures – antérieure au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et répondant à la définition de « sanctuaire » n'a pu être identifiée dans le Massif Central. Pourtant dans d'autres régions de Gaule, différents sites témoignent d'une fonction cultuelle dès le V<sup>e</sup> s. Les premières structures considérées comme cultuelles s'illustrent dans la moitié nord du territoire à travers des traitements particuliers de certains mobiliers, et plus spécifiquement des armes. Par la suite, le cadre cultuel semble s'établir à partir des premières définitions d'espace sacré, comme à **Gournay-sur-Aronde** et **Ribemont-sur-Ancre** ; ces premiers aménagements spécifiquement cultuels prennent alors la forme d'enclos fossoyés.

Si aucune structure n'a pu être clairement datée à **Allonnes**, un certain nombre d'éléments mobiliers, notamment des armes, montre la tenue de pratiques rituelles dès la fin du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. A cela s'ajoutent diverses structures circulaires qui peuvent être mises en lien avec ce mobilier. L'ensemble atteste la mise en œuvre d'activités cultuelles aux IV<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. avant notre ère.

A **Gournay-sur-Aronde**, c'est un enclos fossoyé d'une quarantaine de mètres de côtés, doublé par un talus, qui est implanté dès la fin du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les aménagements internes se résument d'abord à des alignements de poteaux au sein de l'enclos. Une fosse centrale est ensuite implantée au début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. A partir de la deuxième moitié du siècle, cette dernière est entourée de neuf autres fosses servant à implanter un bâtiment qui vient désormais protéger la structure centrale.

Sur le site de **Ribemont-sur-Ancre**, le premier niveau d'occupation est marqué par la présence de plusieurs milliers d'ossements humains datables du début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au sein de grands aménagements architecturaux. Il s'agit de deux grands enclos quadrangulaires, l'un de plan carré et l'autre trapézoïdale. Ce dernier est accolé au premier par son sommet, dont la base mesure plus de 100 m de longueur. A l'intérieur de cet enclos, un enclos curviligne a été ménagé. L'enclos trapézoïdal est matérialisé par des fossés de fondation destinés à accueillir une palissade. Le fossé de l'enclos carré, quant à lui, a fonctionné comme un fossé ouvert. Il fut vraisemblablement doublé de constructions en élévation permettant de le fermer. Enfin, le cœur de l'enclos curviligne contenait une grande fosse à laquelle était accolé un foyer et un ensemble de structures en creux, fosses et trous de poteaux.

A **Fesques**, l'enceinte fossoyée est mise en place au début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., peut-être dès la fin du siècle précédent. Il s'agit d'une structure en forme de « fer à cheval », ayant vocation à délimiter l'espace sacré. Au centre, une série de petites fosses entourent une structure centrale plus conséquente (St 318).

A partir de ces quelques exemples, on peut distinguer un ensemble de caractères communs définissant les aménagements cultuels du début de La Tène et de La Tène moyenne :

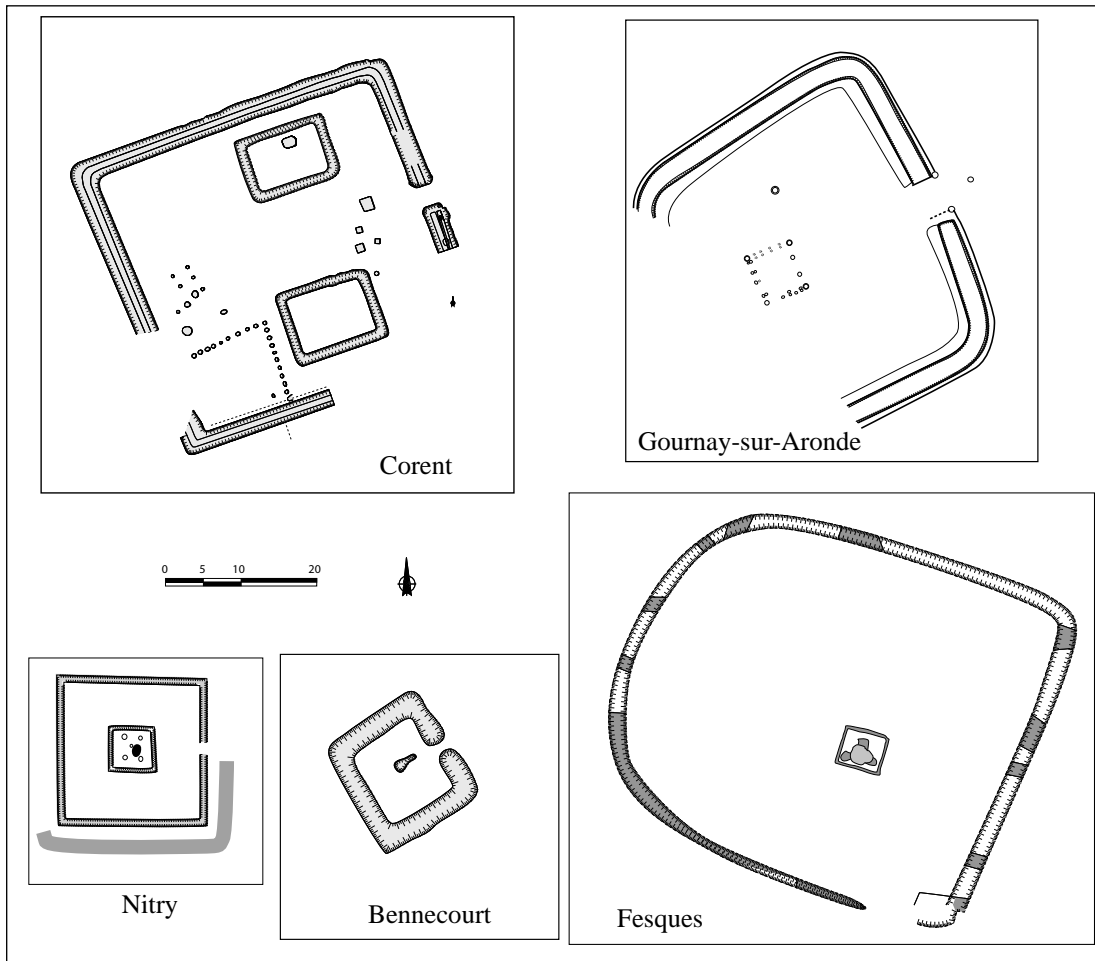


Fig. 68 : Plans à échelle et orientation identiques des sites de l'horizon I

- Un ou plusieurs enclos fossoyés, dans la majorité des cas de forme quadrangulaire. Ils permettent la réalisation de pratiques sacrificielles ou le rassemblement d'un nombre important de personnes.

- Au sein de ces enclos, une fosse centrale prend la fonction de « fosse-autel » ou « autel-croix ». Elle peut fonctionner seule ou avec d'autres structures du même type l'entourant, utilisées pour les dépôts d'offrandes et constitue le centre de l'activité sacrificielle.

Ce sont les éléments que l'on retrouve aussi bien à **Gournay-sur-Aronde**, Fesques, St-Maur-en-Chaussée<sup>40</sup> ou encore Vendeuil-Caply<sup>41</sup>.

Dans le cas où l'activité religieuse est centrée sur un trophée guerrier, on retrouve toujours un enclos fossoyé et des zones d'exposition. Ceci est visible sur le site d'Allonnes où la présence de nombreuses armes permet d'y voir un caractère guerrier. En revanche, on ne voit pas d'autel central sur ce type de sanctuaire, celui-ci étant remplacé par un autre élément de même fonction, comme on l'observe par exemple à **Ribemont-sur-Ancre** : une fosse avec un édifice construit à l'aide d'ossements.

40 Brunaux et Lambot 1991 ; Arcelin et Brunaux 2003, p.69-71.

41 Piton et Dilly 1985.



## 2. Horizon 1, (LTD1a-LTD1b) 140/130 à 100/80 av. J.-C. (fig. 68)

A **Corent**, le début de l'occupation du site est marqué par l'implantation d'une enceinte dès le troisième quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Il s'agit d'un enclos quadrangulaire de près de 45 m de côté, dont le profil en Y témoigne de l'implantation d'une palissade. Aucun talus externe n'a pu être mis en évidence. Cet enclos marque la première délimitation de l'espace sacré. L'occupation liée à cette structure a pour seuls témoins les dépôts piégés dans le creusement de la palissade lors de son démontage. Ils attestent une occupation jusqu'à LT D1b, soit jusqu'au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

A cette même période, dans le reste de la Gaule d'autres sanctuaires présentent des installations du même type. A **Gournay-sur-Aronde**, la phase 4, datée dans le courant du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., montre que l'enclos fossoyé et sa palissade extérieure – qui sont présents depuis la première phase d'occupation du site – sont maintenus. Cependant un bâtiment central, avec cloisons en torchis et poteaux occupe désormais l'espace où se situait l'autel creux. De la même manière à **Fesques**, au centre du sanctuaire, la fosse centrale est modifiée à LT D1-D2 ; elle est entourée par une structure de quadrangulaire (St 300) de moins de 6 m de côté, simple palissade ou véritable bâtiment en matériaux périssables<sup>42</sup>. Le péribole fossoyé reste visible et fonctionnel, mais se voit partiellement comblé.

A **Nitry**, les structures mises en place dès le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. adoptent leur forme définitive jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère : une enceinte quadrangulaire de 19,3 m de côté avec une entrée à l'est. Il s'agit d'un enclos marqué par un fossé doublé d'un talus avec palissade. Celui-ci comporte un système d'ouverture à l'est. Au centre de cet enclos, un second enclos fossoyé, de plus de 6 m de côté, encercle un bâtiment sur quatre poteaux avec un foyer.

A **Bennecourt**, la première phase d'occupation est marquée par l'implantation d'un enclos quadrangulaire de 17 x 15 m, d'une largeur de trois mètres pour une profondeur de un mètre. Au centre, une fosse d'un mètre de diamètre pour une profondeur de 0,40 m a été creusée. Un aménagement permettait d'accéder à l'intérieur de cette structure.

Quelques décennies après l'installation des premiers sanctuaires laténiens dans le nord de la Gaule, on voit apparaître les mêmes éléments dans le reste de la Gaule. Cela se manifeste par deux éléments principaux : la matérialisation d'une délimitation claire qui réserve, en son centre, un espace que l'on considère sacré ; ce dernier constituant le lieu dévolu à l'accomplissement des pratiques culturelles.

Ces structures commencent toutefois à être comblées (exception faite à Bennecourt), alors qu'un bâtiment est installé autour de la fosse centrale. Le fossé d'enclos est toujours en usage, mais sa forme commence à évoluer avec l'ajout quasi systématique d'une palissade. Cela

---

42 Le problème de restitution pour ce bâtiment se pose également à Corent pour l'enclos (A), présenté dans l'horizon 2.

suppose un changement certain dans la perception visuelle de ces ensembles monumentaux, comme le souligne W. Van Andringa<sup>43</sup>. Cette phase voit également l'apparition des premiers foyers dans le bâtiment, qui se substitue à la fosse-autel. Cela dénote, de toute évidence, un changement certain dans les pratiques liturgiques, comme on le verra plus loin (infra p. ) dans le chapitre 3.

### **3. Horizon 2, (fin LTD1b-début D2b) 90/80 à 60/50 av. J.-C. (fig. 69)**

A **Corent**, le deuxième horizon d'occupation du site est marqué par le comblement du fossé antérieur et la construction d'une galerie monumentale sur ses quatre branches. Cette galerie, constituée par un mur extérieur en matériaux périssables et une colonnade interne composée par une série de poteaux, forme un quadrilatère irrégulier de 41 m de côté en moyenne. Cette phase d'occupation est marquée par l'aménagement de niveaux de sols à l'aide de tessons d'amphores, dont certains sont employés pour former des foyers. Les enclos (A) et (B), de même que le bâtiment sur poteaux (D) fonctionnent dès cette phase, peut être même dès la précédente. Il s'agit pour les deux premiers d'enclos de 13 m par 9 m, représentés par un fossé qui sert à l'implantation d'une palissade. Dans l'enclos (A), un gros bloc de basalte a pu servir de support pour l'abattage des animaux. Disposée sur le bord méridional de l'enclos, une certaine concentration de crânes de caprinés a pu être distinguée dans sa proximité. Lors de leur démantèlement, le mobilier qui y était exposé (notamment des crânes de caprinés et les mandibules qui leur étaient associés) est rejeté dans les fossés, ainsi que celui en lien avec l'utilisation des bâtiments, à savoir de la céramique, des amphores ainsi que des parures et quelques éléments d'armement. L'ensemble du mobilier peut provenir d'une cérémonie particulière précédant le démantèlement du bâtiment, voire d'autres zones du sanctuaire. Ces deux bâtiments font raisonnablement office de lieu d'abattage sacrificiel et exposition de crânes, et en ce sens ils se rapprochent davantage de la dénomination d'autel que du temple selon la tradition gréco-romaine.

Lors de la même phase, le bâtiment (D) est implanté. Zone de concentration de mobilier sur une surface d'une dizaine de mètres de longueur et six mètres de large, ses limites forment des effets de parois permettant de restituer un bâtiment. Les angles sont marqués par la présence de crânes (caprinés au sud-ouest, bucrane au sud-est), témoignant de la présence de structures porteuses sur lesquelles ils étaient sans doute exposés. Vers le centre de la structure, un foyer ; l'ensemble du mobilier (faune, quincaillerie, parure, éléments de chaudron, etc.) permet d'y voir à la fois un espace de boucherie et d'exposition, en lien direct avec les pratiques de consommation collective.

---

43 Van Andringa 2002, p.95.

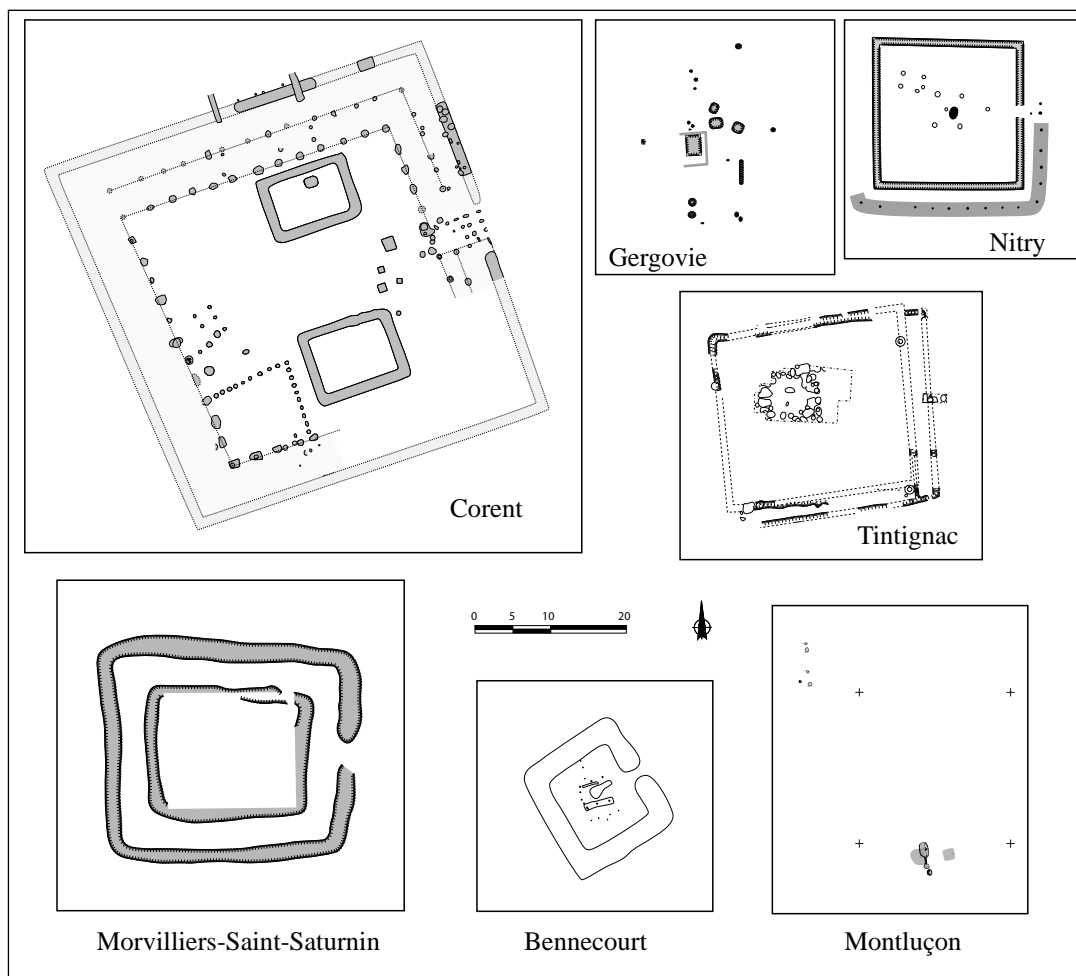


Fig. 69 : Plans à échelle et orientation identiques des sites de l'horizon 2

Les dernières structures mises en place dans le sanctuaire de **Corent** lors de cette phase sont les cuves à amphores. Il s'agit de fosses quadrangulaires creusées en face et à proximité de l'entrée Est, sans doute cuvelées, et entourées par des panses d'amphores. Cinq structures ont ainsi pu être relevées. Elles ont pu servir à la réalisation de pratiques de libation et de consommation de vin. A ce titre, la relative absence de mobilier métallique est assez parlante.

A **Gergovie**, la fin de cette période chronologique est marquée par le début de l'occupation de la zone du sanctuaire au moins dès le milieu du I<sup>er</sup> s. avant notre ère (état 1 du site). Les premières structures, dont ne subsistent que les négatifs, se trouvent sous la forme de fosses de forme quadrangulaire, de trous de poteaux et de tranchées. Leur comblement semble contemporain de l'abandon de la galerie de Corent. Le plan général des structures ne montre la présence d'aucune structure de délimitation telle qu'on peut l'observer sur les autres sanctuaires. La forme des fosses trouve également peu de parallèles au sein des lieux sacrés. Malheureusement l'absence de mobilier ni permet ni d'appuyer ni d'infirmer le déroulement ou non de pratiques cultuelles.

L'occupation du site de **Montluçon** n'est marquée que par la présence de quelques fosses

et d'une possible palissade dont le tracé n'a pu être distingué que sur une courte distance. Les fosses situées sous le temple sud de la phase suivante contenaient des potins gaulois qui ne suffisent pas à eux seuls à démontrer le caractère culturel de la zone.

A **Tintignac**, un fossé d'enclos est attesté dès LT D2b, toutefois il constitue la dernière phase d'évolution d'un ensemble d'enclos implantés plus ou moins au même emplacement et qui pourraient avoir fonctionné dès la phase précédente, soit à LT D2a, ou au début de LT D2b. Ces structures ne conservant pas de mobilier, il est difficile de l'assurer. De la même manière, au centre de ces enclos un ensemble de trous de poteaux marque la limite d'un bâtiment circulaire qui, si là non plus les premières phases ne peuvent être datées, semble fonctionner de manière contemporaine aux enclos de délimitation. Ces derniers, de près de 24 m de côté, sont de taille plus réduite dans les deux premières phases.

A **Bennecourt**, la fosse centrale est recouverte par un bâtiment. Il s'agit d'un petit bâtiment de 3,5 m de côté, constitué d'un ensemble de poteaux avec des cloisons en bois ou torchis. Une palissade est associée à cet ensemble, alors que le fossé, comblé à la fin de la phase précédente par le mobilier qui se trouvait vraisemblablement sur le sol de l'enclos, est curé et comblé une nouvelle fois par du mobilier attestant une consommation collective.

A **Nitry**, le fossé de contour de la phase précédente est conservé, bien qu'il soit comblé régulièrement de mobilier issu du nettoyage des niveaux de sol de l'enclos. Ce fossé est doublé par une palissade, et il enferme toujours un bâtiment sur quatre poteaux. L'enclos fossoyé central ne semble plus fonctionner lors de cette phase.

A **Morvilliers-saint-Saturnin**, le centre de la zone sacrée est marqué par la présence de deux enclos fossoyés imbriqués.

A **Blicquy**, l'occupation de la fin de l'âge du Fer est représentée par des restes de rituels d'enfouissement composés de pièces de harnachement ainsi que de nombreuses pièces d'armement, certaines épées portent des traces de torsion. L'ensemble est organisé sous la forme de dépôts ponctuels, constitués par de petits lots d'objets soigneusement disposés sans que la moindre structure ne puisse être distinguée. L'ensemble du mobilier métallique est daté dans le courant du I<sup>er</sup> s. avant notre ère.

Au **Martberg**, l'état O, daté à La Tène finale, est marqué par la présence de fosses avec peu de mobilier, sauf deux fosses comprenant un squelette de porc. La fonction culturelle de ces structures est mal assurée, d'autant qu'une de ces fosses se situe à l'extérieur de l'emprise de l'enceinte sacrée de la phase suivante. Dans la deuxième fosse située dans l'angle nord de l'enclos, le squelette est associé à un ensemble de céramiques miniatures. Il semble que cette phase corresponde à la première phase culturelle de la zone, il ne s'agit alors pas à proprement parler d'un sanctuaire, mais d'un lieu privilégié de dépôts qui peuvent avoir conditionné ou précédé la définition d'un espace sacré. Ces fosses pourraient être interprétées comme des dépôts de fondation.

A **Gournay-sur-Aronde**, une fermeture volontaire des structures semble être organisée vers 60 av. notre ère. Les éléments mis en place dans le courant du II<sup>e</sup> s. sont détruits : le bâtiment avec parois en torchis est incendié, les fossés sont rebouchés volontairement, les sols sont nettoyés.

Ici, trois cas de figure sont reconnus : les sanctuaires qui se placent dans une continuité d'occupation ; les sites avec des dépôts culturels qui sont les prémices d'une activité rituelle sans que l'on puisse véritablement parler de sanctuaire ; les sites où la fonction culturelle n'est pas établie pour cette phase, mais le sera par la suite.

Dans le premier cas, les structures antérieures sont conservées, toujours visibles à **Tintignac**, à **Nitry** ou à **Fesques**, mais partiellement comblées. Dans ce cas, le fossé peut avoir fait l'objet de curages et le mobilier, provenant du nettoyage de la zone central, aura pu y être déversé, comme c'est le cas à **Bennecourt**. Si sa fonction de délimitation est fortement altérée, le fossé conserve malgré tout son rôle de réceptacle pour les restes culturels. A **Corent**, le tracé du fossé antérieur est repris par des structures qui les recouvrent, comme des portiques. Au centre, les structures centrales sont elles aussi conservées, mais, là encore, elles subissent de nombreuses modifications architecturales correspondant à un véritable changement liturgique (voir *infra*). La fosse centrale est comblée ou modifiée, on la voit même parfois remplacée à **Bennecourt** ou **Tintignac** par un foyer. Le cœur du sanctuaire est occupé par un édifice quadrangulaire, simple palissade ou véritable bâtiment couvert édifié en matériaux périssables, qui peut entourer la fosse centrale. Ce type de bâtiment se retrouve aussi bien à **Corent** et **Bennecourt** qu'à **Fesques**, mais également sur le site du **Brézet**<sup>44</sup>, où la vocation culturelle peut être discutée. Toutefois, il s'agit là aussi d'une structure qui semble avoir vu dès LT D1 de grands rassemblements à l'occasion de banquets. On peut cependant préciser que certains sites conservent les attributs propriétés des sanctuaires plus anciens, comme à **Morvilliers-Saint-Saturnin**, où les fossés d'enclos sont maintenus.

D'autres sites présentent des traces d'activités culturelles sans que l'on puisse les relier à un espace bien défini comme un sanctuaire. Ainsi, à l'exemple du **Brézet**, les sites du **Martberg**, de **Blicquy** ou encore de <sup>Montluçon</sup> font l'objet de dépôts de mobiliers particuliers (squelette de porcs en fosse dans le premier, rejets de mobiliers métalliques pour le second et fosse avec potins pour le dernier). Si ces sites ne présentent aucune structure de délimitation ou d'organisation de l'espace, ces manifestations témoignent de pratiques culturelles qui peuvent renvoyer à l'origine de la fondation du sanctuaire.

Le site de **Gergovie** quant à lui se distingue de ces derniers exemples par l'absence de traces claires d'activité culturelle. Si les structures ont reçu des dépôts particuliers lors de leur comblement (voir horizon 3.1), leur fonctionnement au cours de cette phase ne se distingue en rien de celui des structures des sites d'habitats contemporains.

---

44 Voir Poux et Vernet 2001 et Vernet et alii 2005.

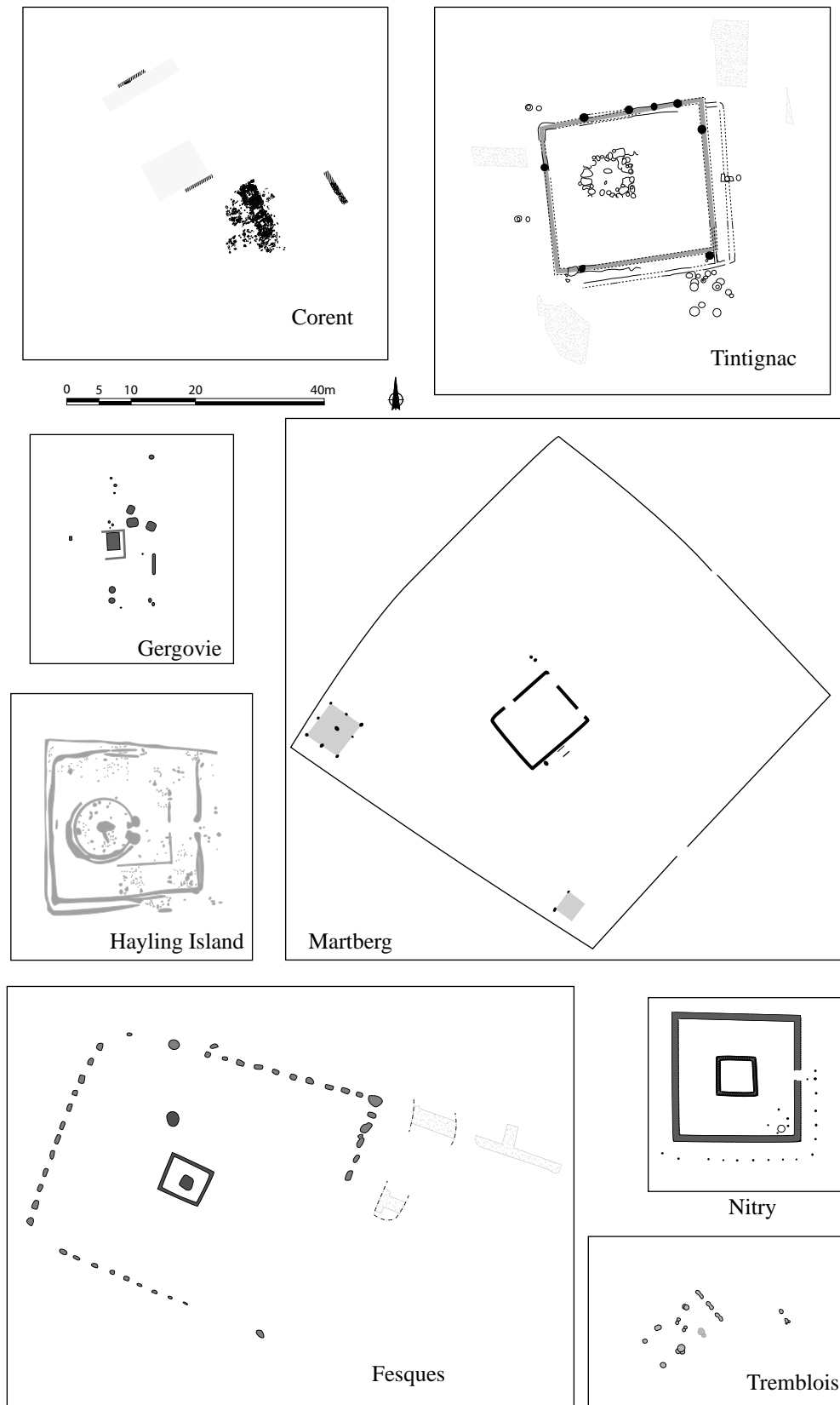


Fig. 70 : Plans à échelle et orientation identiques des sites de l'horizon 3.1

#### 4. **Horizon 3, LTD2b-Augustéen (milieu I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-30 apr. J.-C.)** (fig. 70 à 72)

Cet horizon ne voit à Corent se réaliser qu'une seule phase de modification, or sur une grande partie des sites, cette période qui suit la Conquête est marquée par un grand nombre d'étapes de construction, modifications ou réfection dans les sanctuaires. Il s'agit pour la plupart des sanctuaires d'une étape importante dans le processus de romanisation, une grande partie des lieux de culte n'étant fondés qu'à partir de LT D2b. A ce titre, un grand nombre de sites, par manque de lisibilité, sont datés d'une période définie comme « LT D2b-augustéen », ce qui pose ici certains problèmes quant à la répartition chronologique de l'apparition de ces sanctuaires. Ceci peut être dû à des problèmes de conservation sur le terrain, mais il faut aussi reconnaître que les structures les plus anciennes, parfois oblitérées par les structures postérieures, n'ont pas toujours fait l'objet de recherche scrupuleuse, et la datation du site est souvent basée sur la présence d'un mobilier résiduel qui ne certifie pas toujours à lui seul la présence d'une vocation cultuelle.

##### 4.1. **Phase 3.1 LTD2b, de 50 à 30/20 avant notre ère (fig. 70)**

A **Corent**, cette phase voit les modifications se porter à la fois sur la galerie, l'enclos (A) et les fosses cuvelées. Les structures, s'appuyant sur les plans et les tracés des structures précédentes, sont reconstruites en matériaux périssables, mettant à contribution la terre et le bois, sur des solins en pierre sèche, notamment pour la galerie. Au niveau des fosses cuvelées, les panses d'amphores sont recouvertes de blocs de basalte et de calcaire, affirmant ainsi un continuum dans leur utilisation, mais sous une forme architecturale légèrement modifiée.

A **Gergovie**, les structures précédentes sont comblées avec du mobilier (phase 1.3) témoignant de diverses sélections et de modalités de dépositions particulières. Ainsi dans le fossé 630, une quantité importante de céramiques, d'amphores et de faunes a été rejetée, on note notamment la présence d'un reste humain, vraisemblablement associé à des os de chevaux. Dans le comblement supérieur de la fosse centrale quadrangulaire 118, des éléments de crânes d'animaux – caprinés et chien particulièrement – montrent des traitements de déposition et de découpes particulières, témoins de pratiques rituelles. La fosse 946, quant à elle, est entièrement comblée de sédiment vierge à l'exception de la dernière phase de comblement où au sein des blocs de basalte ont été mêlés des restes animaux. Parmi eux, on trouve des ossements de chien, mais aussi un membre de cheval en connexion anatomique et des crânes de caprinés présentant une découpe analogue à celle pratiquée sur les crânes de la fosse 118. A ces éléments s'ajoute une fosse située à l'est, dans laquelle se trouvait un élément de bois de cervidé joint à un pot de stockage complet, mais écrasé dans la fosse où il aura pu avoir été installé en position fonctionnelle.

A **Tintignac**, les fossés de l'enceinte quadrangulaire subissent des modifications. Dans sa dernière phase, le fossé a reçu des restes organiques et, dans l'angle nord-est particulièrement, de nombreux mobiliers (ossements d'animaux et céramique), datés de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou du début de l'époque augustéenne (entre 50 et 20 av. J.-C.). Une fois comblé, ce fossé disparaît au profit d'une palissade implantée avant l'époque augustéenne, suivant son tracé. Le bâtiment central, de neuf mètres de diamètre, aura pu être de forme quadrangulaire dans sa dernière phase, avec un foyer au centre.

A **Fesques**, un nouveau péribole est implanté dans l'enceinte antérieure. Il se matérialise sous la forme d'une soixantaine de poteaux formant un trapèze de 42 x 34 m. Ces alignements de poteaux ont pu constituer la ligne interne d'une galerie dont la limite extérieure n'a pu être distinguée. Dans la zone centrale est implanté un nouvel autel creux de forme plus ou moins carrée et au fond plat. Décalé vers l'ouest par rapport aux structures antérieures, cet autel a été entouré d'un bâtiment carré, à pans de bois, large de sept mètres de côté et construit sur sablières basses. Lors de cette phase, un puits est également implanté au nord de cet édifice.

A **Nitry** à LTD2b, l'enclos de délimitation est conservé et entouré d'une palissade. Au centre, le bâtiment est démonté alors que l'enclos fossoyé central est remis en fonctionnement.

Cet horizon chronologique couvre la première phase d'occupation du site de **Flavier-Mouzon**. Comprise entre 54 et 49 avant notre ère par la présence d'une monnaie<sup>45</sup>, cette phase est marquée par la présence de trous de poteaux grossièrement alignés qui signalent un bâtiment protégeant un foyer.

Sur le site du **Martberg**, trois états sont supposément datés de LTD2b (cette datation ne semble assurée que pour l'état 2). La première phase est marquée par l'implantation d'une structure de délimitation, d'abord matérialisée par un fossé permettant l'installation d'une palissade étroite, mais qui est rapidement remplacée par une palissade plus imposante. Des bâtiments sur poteaux sont édifiés aux angles sud et ouest. Au centre, un enclos fossoyé fonctionne dans sa première phase comme un fossé ouvert. L'accès à l'intérieur de cet enclos se faisait par un système de passerelle implanté sur sa branche sud-est. Il est possible que dès LT D2b les fossés aient vu l'édification d'une paroi en matériaux périssables, mais cette hypothèse n'a nullement été vérifiée.

A **Allonnes**, un premier bâtiment sur poteaux de bois est érigé lors de cette phase ou de la suivante (état 3 b du site). Il s'agit d'un édifice de trois mètres de côté environ, établi entre la période de la Conquête et la fin de l'époque augustéenne. C'est également à cet horizon que renvoie la construction de l'état I du sanctuaire de **Hayling Island**, avec un temple circulaire de dix mètres de diamètre, entouré par un enclos fossoyé – peut-être palissadé – de plan trapézoïdal de 24,7 x 23,3 et 27,10 m pour sa base. Des aires de crémation se trouvent aussi bien dans la cour qu'à l'intérieur du bâtiment circulaire. En outre, un second enclos marque

---

45 Cet élément semble le seul permettant une datation, qui ne peut bien entendu être envisagée qu'à titre d'hypothèse.



une division de l'espace interne ; à cet endroit sont déposées de nombreuses offrandes, jusqu'à la reconstruction du site qui s'opère en 43 apr. J.-C., près de deux décennies après la Conquête de l'île britannique.

A **Blicquy**, un dépôt d'ossements humains et un autre de potins ont été découverts au sud-ouest du temple appartenant à la phase suivante. Les restes humains ont clairement été sélectionnés après manipulations *post-mortem*. Si la datation du dépôt d'ossements établie par radiocarbone propose une séquence comprise entre 200 et 50 avant notre ère, le dépôt monétaire semble lui bien daté entre 50 et 30 avant notre ère. Dans le même secteur, quelques armes miniatures postérieures au milieu du I<sup>er</sup> s. avant notre ère peuvent être reliées à ces dépôts. Ces ensembles pourraient participer d'un rituel de fondation et/ou de consécration de l'espace, ou d'un bâtiment, même si rien ne les associe directement à l'implantation du temple.

Si une occupation culturelle semble assurée, dès cette phase, par une quantité non négligeable de mobiliers au sommet du **Puy de Dôme**, aucune structure ne peut attester l'existence d'un sanctuaire *stricto sensu*. Toutefois, ceci pourrait témoigner d'une sacralisation de la zone, bien que le mobilier suggère que ces pratiques de déposition ont été relativement étendues dans le temps.

Au Tremblois, la deuxième phase d'occupation semble calée après le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Elle correspond à la modification des structures de la première phase, qui demeure mal datée. Un bâtiment sur poteaux est érigé en lieu et place de son prédécesseur mais accuse une échelle légèrement supérieure. Pour cette phase, comme pour la phase précédente, aucune structure de délimitation n'a pu être distinguée ; le mobilier atteste toutefois une occupation du site dès l'époque laténienne.

Les sites qui font preuve d'une continuité d'occupation témoignent d'un changement des structures dans leur forme, mais également dans l'usage des matériaux utilisés. Malgré tout, certains cas illustrent une pérennisation des structures antérieures. On le voit notamment à **Corent**, **Fesques**, **Nitry**, au **Martberg** ou encore au **Tremblois**, où le bâtiment central et la structure de délimitation sont reconstruits, moyennant une technique plus évoluée mettant en œuvre des nouveaux matériaux comme le mortier.

Dans les cas des sites de **Gergovie**, **Blicquy** et peut être également du **Puy de Dôme**, cette phase livre des dépôts particuliers pouvant être liés à des cérémonies de sacralisation de l'espace ou de fondation des sanctuaires.

Les édifices nouvellement fondés voient l'implantation de bâtiments pourvus d'un foyer central. Ce dernier est parfois installé dans la cour, comme on le voit à Hayling Island. C'est également le cas à Flavier où plusieurs foyers prennent place dans la cour, suivant un modèle déjà perpétré et maintenu dans des sites plus anciens comme Tintignac. Dans le même temps apparaissent les premières structures de captage ou de stockage des eaux. Elles sont liées aux diverses activités commensales ou de nettoyage, comme on le voit à Fesques par exemple.

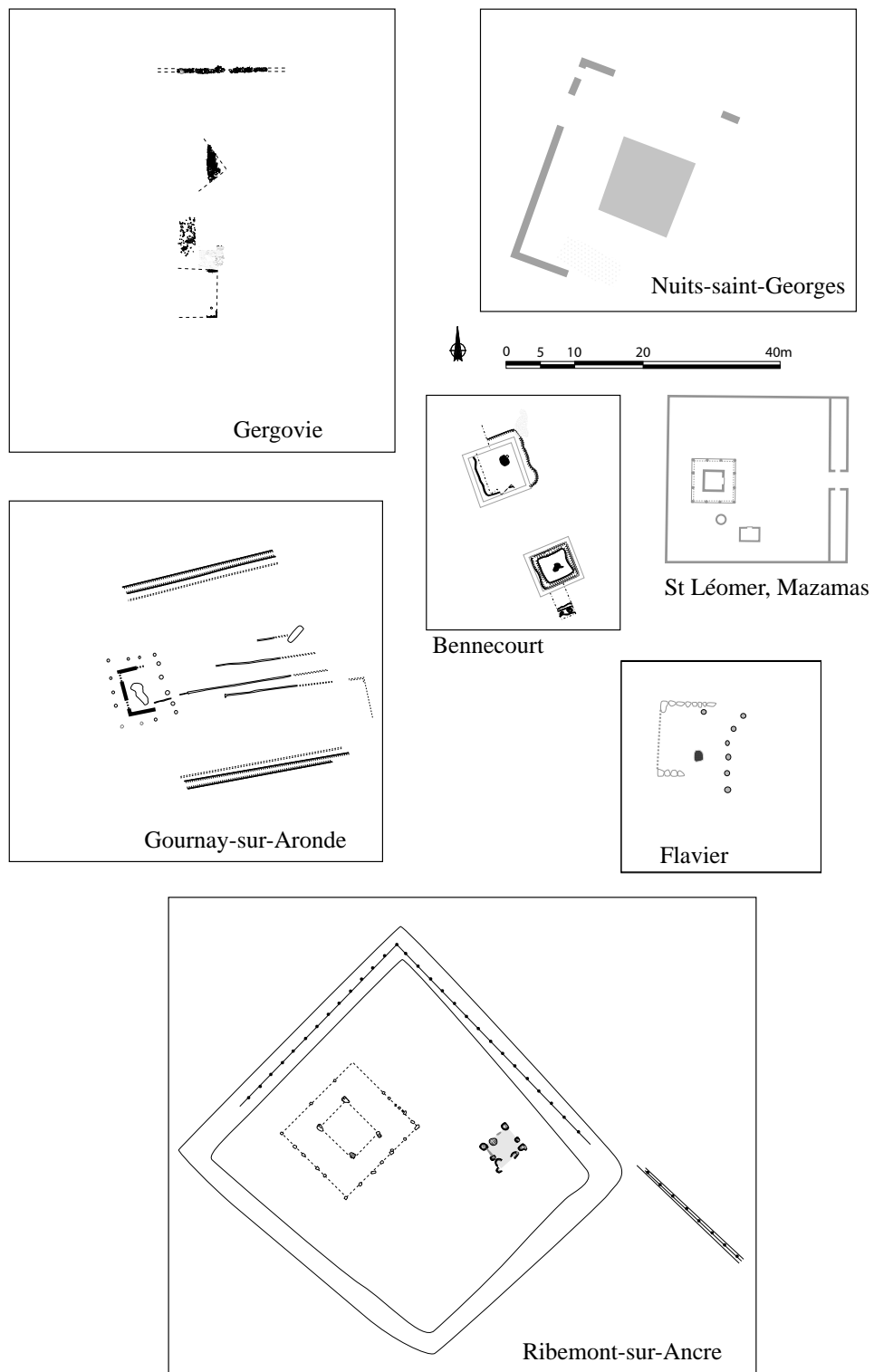


Fig. 71 : Plans à échelle et orientation identiques des sites de l'horizon 3.2

#### 4.2. Phase 3.2 Augustéen précoce, de 30/20 avant notre ère à 10 avant notre ère/changement d'ère. (fig. 71)

A **Gergovie** sont implantées les premières structures sur solins de pierres, vraisemblablement à fonction cultuelle (phase 2.1). Ces deux solins, d'orientation est-ouest, ne sont conservés que partiellement sous le temple sud et peuvent définir un bâtiment de près de 7 m de long. Il est également possible qu'ils appartiennent à deux bâtiments distincts, l'état de conservation de cette zone ne permettant pas de confirmer l'une ou l'autre de ces hypothèses. Le solin nord semble fonctionner avec un dallage de calcaire au nord et le solin sud sert à la mise en place d'un sol de terre battue. L'ensemble pourrait ainsi définir un bâtiment délimité par des solins, au sol de terre battue, avec un sol extérieur soigné.

A **Nuits-Saint-Georges**, il s'agit de la première phase qui permet d'attester véritablement la présence d'un sanctuaire. La zone est délimitée par un mur de péribole, puis elle est nivelée. Consécutivement, un premier temple est construit en terre avec un sol de terre battue et dans la cour, des foyers se superposent. A **Bennecourt**, des foyers sont implantés vers 40 à 15 avant notre ère, puis sont ensuite protégés par des bâtiments en bois.

Le site de **Gournay-sur-Aronde**, dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (vers 30 avant notre ère), voit la construction d'un bâtiment sur solins, entouré peut-être d'une colonnade en matériaux périssables. Le péribole est reconstruit, mais sous une forme légèrement différente.

La deuxième phase de fonctionnement du sanctuaire de **Flavier-Mouzon**, datée entre 40 avant notre ère et l'époque augustéenne, marque le remplacement du bâtiment sur poteaux protégeant le foyer par un nouvel édifice défini par deux alignements de pierres formant un seul parement. Ces solins qui ne subsistent qu'au nord et au sud délimitent un bâtiment de cinq mètres de longueur.

Le premier état du sanctuaire de **Châteauneuf** est représenté davantage par la présence de mobiliers et d'inscriptions que par des structures proprement dites ; toutefois l'existence de la *cella* nord est probable dès la fin du I<sup>er</sup> s. av. notre ère. En revanche, il est avéré que la seconde *cella* n'est mise en place que tardivement, dans une deuxième phase.

A **Ribemont-sur-Ancre**, l'activité ne reprend que dans le dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. n. è. Un premier nivellement permet l'aménagement d'une vaste zone plane, corrigeant la déclivité apparente de l'époque laténienne. Les vestiges antérieurs sont ainsi recouverts par une couche de remblais datée des années 40/30 avant notre ère. Le complexe est organisé en deux enclos. L'espace sacré est délimité par une palissade reprenant le tracé de l'enclos précédent, et à l'intérieur deux temples sont édifiés. Le début des travaux voit l'installation d'une aire autel à l'est puis la construction d'un premier temple de 14 x 15 m dans les années 30 avant notre ère. Il est vraisemblablement construit sur des sablières basses calées par des blocs de grès. Au centre, la *cella* est constituée d'un massif de craie découpé en lanières pour permettre

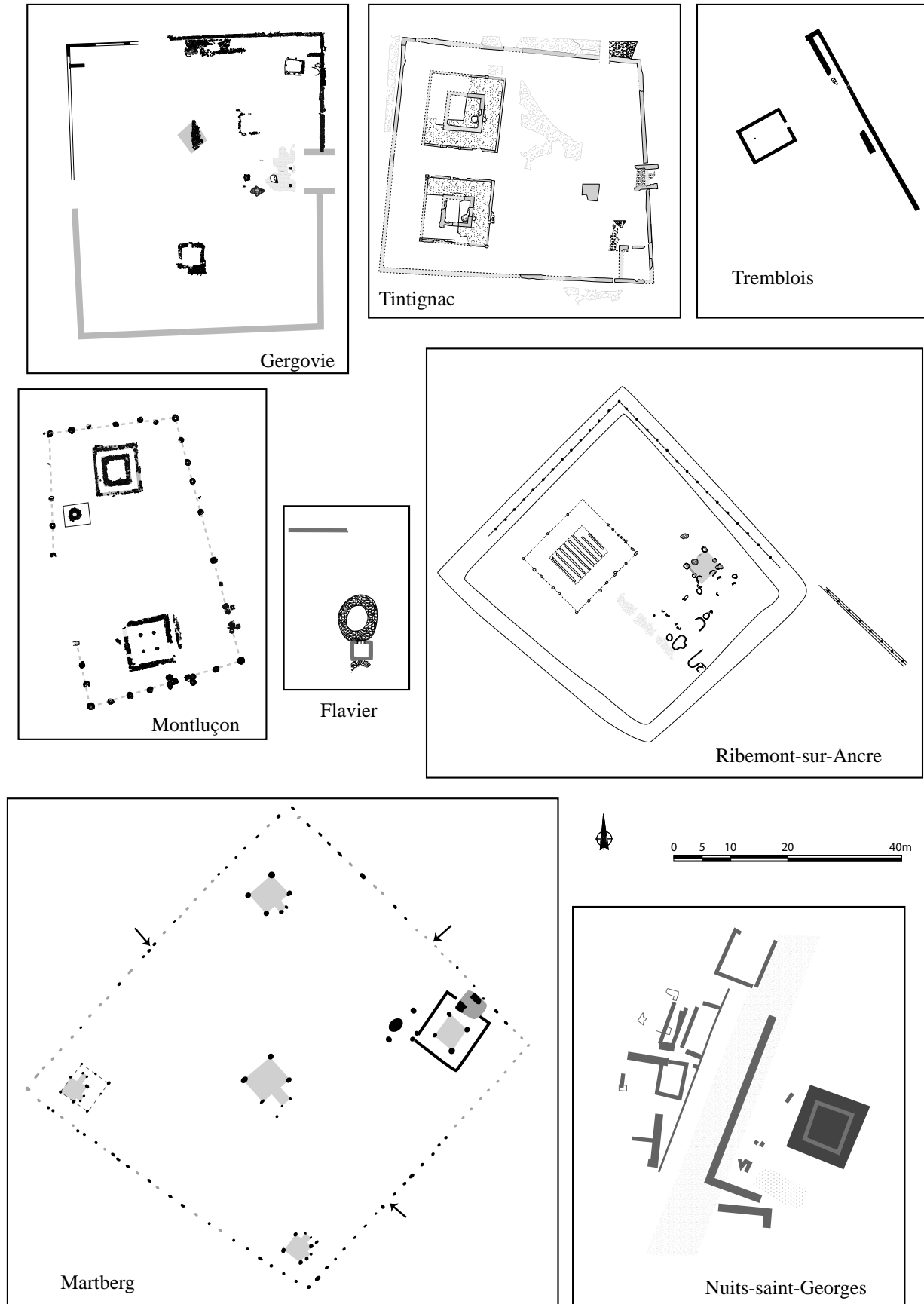


Fig. 72 : Plans à échelle et orientation identiques des sites de l'horizon 3.3

l'implantation de sablières. Un autre temple est édifié à l'est, entièrement en bois et sans galerie.

A **St Léomer, Mazamas**, dans le troisième tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., un mur d'enceinte de forme rectangulaire, de 34 x 31 m, entoure un temple à plan centré de huit mètres de côtés. Avec Gournay-sur-Aronde et Ribemont-sur-Ancre, il constitue l'un des exemples les plus précoces pour ce type de bâtiment.

La phase augustéenne marque l'utilisation de la pierre dans la fondation, voire même dans l'élévation des bâtiments, comme cela est le cas à **Gergovie, Flavier** et **Gournay-sur-Aronde**. On observe aussi la perdurance des foyers à **Bennecourt, Hayling Island** ou **Nuits-Saint-Georges** ainsi que l'apparition des premières aires-autel, à **Ribemont-sur-Ancre**.

Cet horizon voit également l'apparition des premières galeries autour des *cellae* à **Gournay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre** ou **Mazamas**.

Les murs de péribole se présentent aussi bien sous la forme d'une palissade (**Ribemont-sur-Ancre**) que d'un simple mur maçonné (**Nuits-Saint-Georges, Mazamas**).

#### **4.3. Phase 3.3. Augustéen récent du changement d'ère à 20/30 apr. J.-C. (fig. 72)**

Cette phase correspond à la phase 3.1 de **Gergovie**, lorsque apparaissent les premières structures maçonnées, comme le temple sud. C'est aussi à ce moment là que le péribole acquiert sa forme définitive. Le temple nord ne correspond alors qu'à un ensemble de blocs de basalte limité par des parois en matériaux périssables. Enfin, la citerne est vraisemblablement installée durant de cette phase, alors que la cour est dotée d'un sol de cailloutis.

A **Tintignac**, lorsque la palissade de l'état 2 est abandonnée au début du I<sup>er</sup> s., le site semble être complètement arasé pour laisser la place à la reconstruction complète d'un ensemble cultuel d'un plan nouveau. Le mur de péribole est maçonné et garde une forme trapézoïdale, mais son échelle est bien supérieure à celle de l'enclos laténien. Ce dernier se retrouve au centre de la nouvelle cour ainsi définie, les deux temples à plan centré étant dès l'origine rejetés dans la partie occidentale de cet espace. Il s'agit dès cette phase d'un sanctuaire à doubles temples ; le plus septentrional étant légèrement plus grand que le temple sud. A l'est, à proximité de l'empiérement, une base de maçonnerie a pu servir aussi bien à l'installation d'un autel que d'une statue. Enfin, dans l'angle sud-est du péribole, une petite salle semble avoir été utilisée comme chapelle ou bâtiment annexe.

A **Nuits-Saint-Georges**, les structures de la phase précédente sont volontairement détruites au début de notre ère. Elles sont remplacées par des constructions plus structurées qui se développent sur une plus grande surface. Le mur de péribole est reconstruit en moellons alors qu'un second temple vient se superposer au premier. Lui aussi est en bois et en terre, ses murs

sont couverts d'enduits peints et le sol en mortier de la *cella*, est surélevé par rapport à celui de la galerie. Une voie est installée à l'ouest, séparant le sanctuaire d'une zone artisanale.

Au **Martberg**, l'ensemble des bâtiments est reconstruit. Ainsi l'enclos de délimitation est réédifié prenant la forme d'une palissade pourvue de poteaux de taille considérable, reliés horizontalement par des planches ou un mur en torchis. Les bâtiments internes sont remplacés par des constructions aux dimensions plus élevées. Les édifices présentent désormais un porche-entrée formé de deux poteaux projetés à l'avant du bâtiment. Le bâtiment X, situé à l'est, se voit entouré d'une tranchée, et un foyer bordé de deux poteaux est installé à l'ouest. Le bâtiment central K2 est reconstruit sur quatre poteaux et dispose lui aussi d'un porche-entrée.

La fin du règne d'Auguste ou le début de celui de Tibère marque à **Châteauneuf** la construction de la *cella* sud avec la mise en place du dépôt de fondation dans celle-ci. Cette phase comprend également la construction d'une galerie entourant les deux *cellae* et la mise en place du sol de béton, comme en témoigne la dédicace qui y est implantée. L'occupation du site est assurée par diverses inscriptions réalisées sur les enduits peints qui sont installés sur les murs extérieurs des *cellae* ; ils s'échelonnent de la fin du règne d'Auguste et la fin de l'époque flavienne.

Au **Tremblois**, cet horizon correspond à la première phase maçonnée du site. Si la structure de délimitation n'a pu être que partiellement appréhendée, elle est supposée suivre celle de la phase postérieure. Sa façade est fermée par un double mur ouvrant au moyen de larges portes situées en face du temple. Ce dernier, édifié en pierre, remplace le bâtiment précédant qui était en bois. Il est possible qu'il ne soit constitué que d'une simple *cella*. Le sol du temple, formé d'une épaisse couche de sable, contenait un mobilier assez riche ; il permet de dater cette phase d'occupation vers le début de notre ère.

A **Flavier-Mouzon** est édifiée une *cella* à soubassement de pierres et superstructure de bois, associée à un mur de péribole ; un dallage elliptique est installé à l'avant et à l'arrière de la *cella*, alors que le reste de la cour est recouvert de dalles. L'ensemble subsiste jusqu'en 70/80 apr. J.-C.

Le sanctuaire de **Ribemont-sur-Ancre**, aux environs du début de notre ère, est conçu comme un vaste espace réoccupant l'emprise de l'enceinte de l'époque gauloise. Les palissades antérieures sont modifiées pour être alignées. Au centre, le premier temple en bois est intégralement démonté, il est reconstruit dans les premières décennies du I<sup>er</sup> s. sur le même plan, mais en pierre. Des fondations circulaires dans les angles remplacent la construction en pans de bois et les murs sont renforcés par des poteaux. La galerie est formée par une colonnade s'appuyant sur des fûts de colonnes en craie. Le deuxième édifice, situé à l'est, est lui aussi modifié et reconstruit sur des sablières. Devant le temple central, l'épandage de craie signale la perdurance de l'aire-autel et comporte au centre des traces de feu.

Cet horizon marque une augmentation généralisée des dimensions des périboles. Cela

s'observe aussi bien à **Gergovie**, à **Tintignac** ou encore au **Martberg**. Il est intéressant de noter que cette augmentation de la superficie s'accompagne d'un accroissement d'échelle des bâtiments internes. A l'image des structures internes qui se présentent désormais sous des formes de plus en plus complexes – temple à plan centré avec galerie autour de la *cella*, à **Châteauneuf** ou **Tintignac** – les structures de délimitation adoptent régulièrement une galerie adossée au mur de péribole (à **Gergovie**, **Nuits-Saint-Georges**, et sur la façade du **Tremblois**).

Cette phase marque principalement l'essor de l'emploi du mortier dans la construction, même si les matériaux périssables continuent d'être utilisés ponctuellement. Ceci va de pair avec le développement de l'enduit peint, parfois même sur des structures en terre.

On remarque à **Ribemont-sur-Ancre**, comme à **Flavier**, le développement d'une aire-autel qui remplace le foyer à l'intérieur du bâtiment. Le sacrifice se déroule de manière indiscutable à l'extérieur de l'édifice, qui devient alors un véritable temple, c'est-à-dire, un abri pour la statue d'une divinité<sup>46</sup>.

On peut également noter que cette phase marque la naissance des premiers sanctuaires à temples jumeaux en Gaule. Ce type de plan apparaît effectivement avec l'époque augustéenne, aussi bien sur le site de **Tintignac** que sur celui de **Montluçon** ou de **Châteauneuf**. Ce modèle se développe largement dans le reste de la Gaule dès la phase suivante.

---

46 Van Andringa 2002, p. 94 sq.

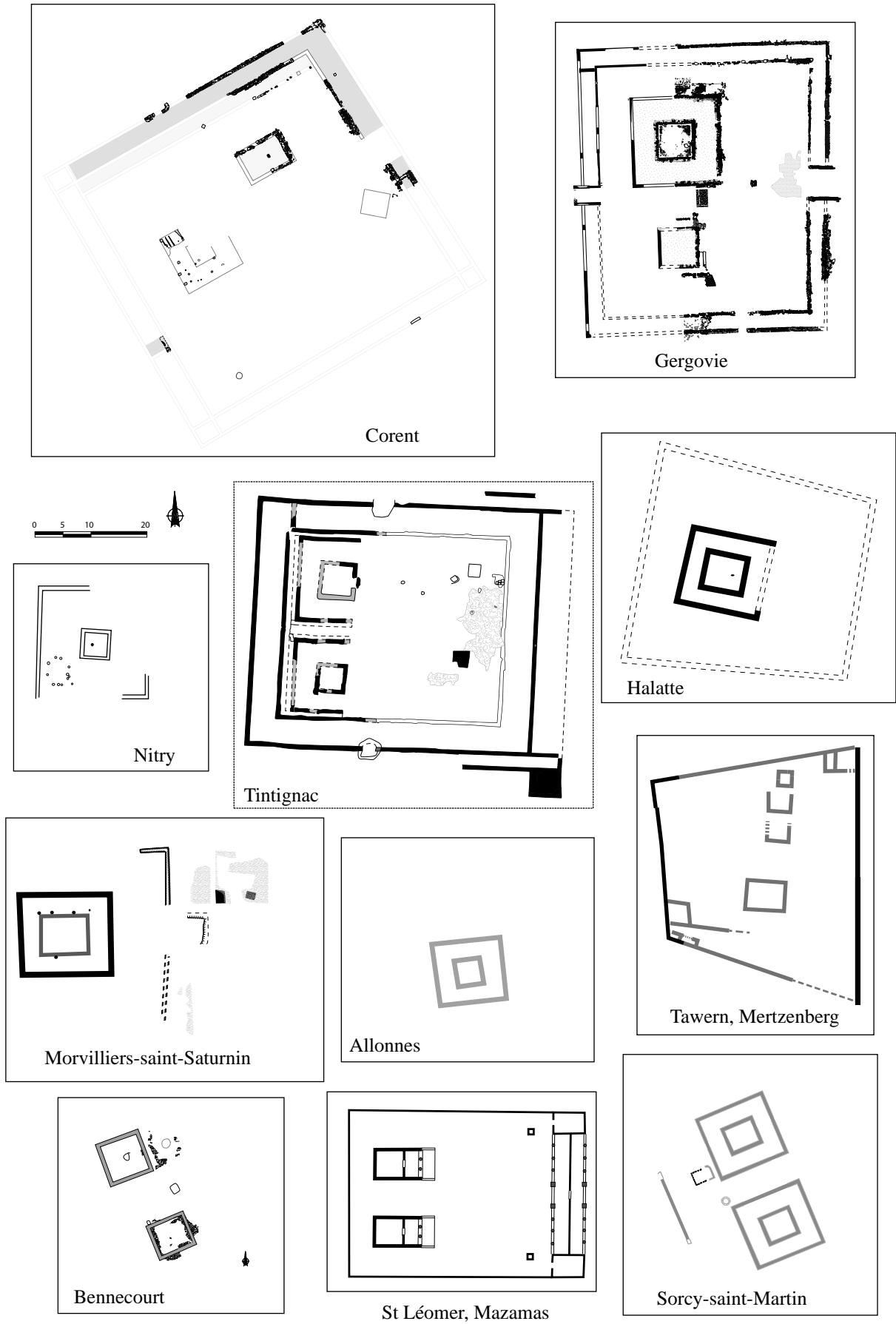


Fig. 73 : Plans à échelle et orientation identiques des sites de l'horizon 4.1



## 5. Horizon 4, époque impériale

### 5.1. Phase 4.1 (fig. 73 et 74)

Cette période correspond à la première phase maçonnée des structures du sanctuaire de Corent, que l'on cale durant le deuxième et le troisième quart du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Les quatre branches du mur de péribole semblent assurées pour cette phase. La branche nord se développait vraisemblablement sous la forme d'une galerie couverte avec une colonnade parallèle ouverte sur la cour. Il n'est en revanche pas possible de le certifier pour les branches sud et ouest, étant donné leur mauvais état de conservation. Une galerie interrompue au centre pour laisser place à une entrée devait également clore l'espace sacré à l'est. A l'emplacement du bâtiment sur poteaux (D) est bâti un édifice en matériaux périssables, constitué d'une pièce centrale quadrangulaire. Il est entouré d'une galerie sur poteaux qui permet de l'interpréter, malgré les lacunes du plan, comme un temple à galerie. A l'emplacement de l'enclos (A), un autre bâtiment en matériaux périssables a pu être édifié, comme semblent le montrer quelques trous de poteaux et les restes d'une paroi en argile, mais cela reste sujet à caution.

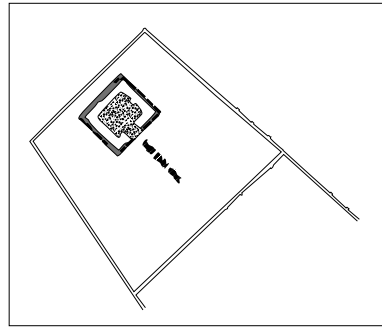
Le I<sup>er</sup> siècle marque aussi à **Gergovie** un grand réaménagement du sanctuaire (phase 3.2). On y observe la construction des temples à plan centré au nord et au sud, et l'adossement d'une galerie contre le mur de péribole. Cette phase témoigne d'un plan à double temple, à l'image du sanctuaire de **Tintignac** dès la phase précédente, bien qu'ici les temples se situent au centre de la cour et non dans sa moitié ouest.

A **Bennecourt**, le bâtiment de la phase précédente est reconstruit en pierre dans le deuxième quart du I<sup>er</sup> s., avec l'aménagement de plusieurs fosses et du péribole.

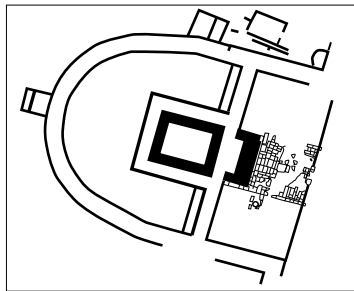
Dans le courant du siècle ou sa deuxième moitié, le péribole de **Fesques** devient un véritable portique maçonné, suivant le tracé des structures précédentes. Dans la partie centrale, le devenir des structures utilisées jusque-là demeure difficile à établir. Un temple à plan centré serait édifié dans l'angle sud, sans certitude toutefois.

A **Allonnes**, l'époque de Tibère ou Claude est marquée par un premier nivellement et par la construction d'un temple à plan centré de 11,70 m de côté. Aucun péribole ne peut être rattaché à cette phase.

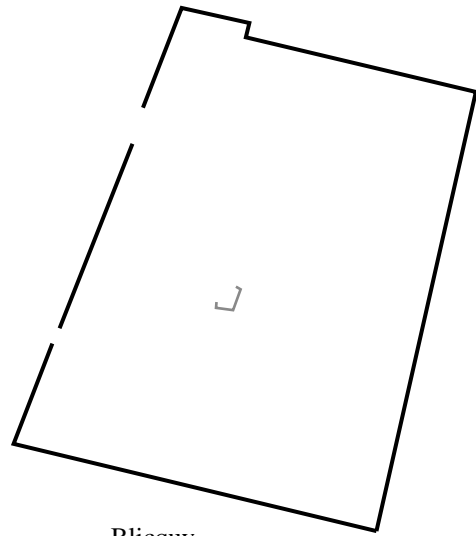
A **Tintignac** un nouveau mur de péribole est édifié entre 40 et 60/70 de notre ère, auquel est adossée une galerie. L'ensemble suit un plan rectangulaire de 49 m par 43 m de côté. Les galeries des temples sont reconstruites en maçonnerie, avec une nouvelle orientation. Elles ne s'étendent que sur trois côtés des *cellae*, la face est restant vide. Les *cellae* antérieures sont conservées mais leurs sols sont rehaussés. Enfin, un puits et des fosses à offrandes (vases céramique) avec coffrage de bois apparaissent, ainsi qu'un foyer construit en tuiles contre la



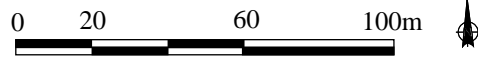
Ribemont-sur-Ancre



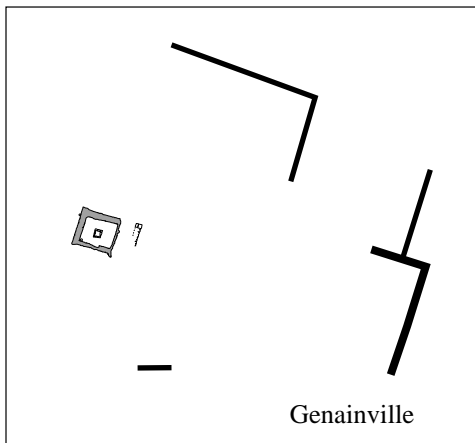
Nuits-saint-Georges



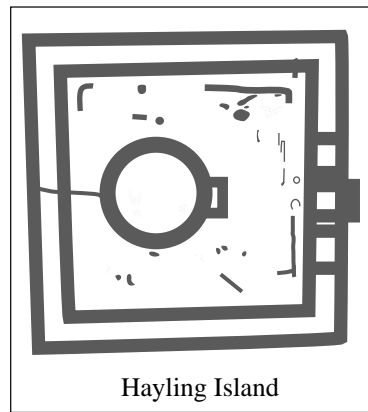
Blicquy



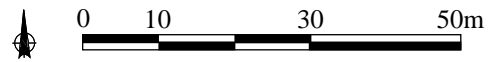
ech1/2000



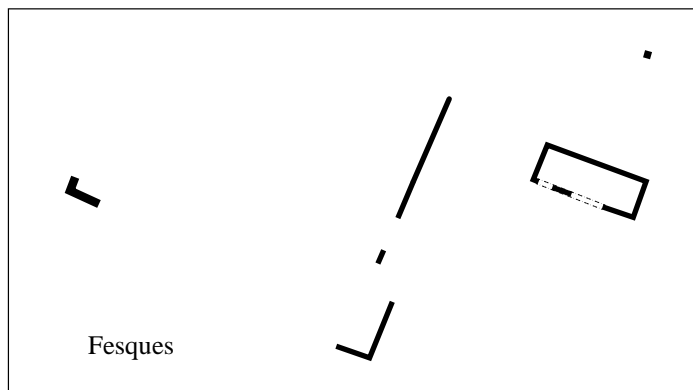
Genainville



Hayling Island



ech1/1000



Fesques

Fig. 74 : Plans à échelle et orientation identiques des sites de l'horizon 4.1. Echelle 1/2000 en haut et 1/1000 en bas.

galerie, à l'est dans la cour. Un sol de blocs de calcaire est également mis en place dans cette cour.

A **Morvilliers-Saint-Saturnin**, entre 40 et 70 de notre ère, on construit un temple ainsi que l'entrée est du péribole avant de reconstruire le temple à partir de 70 sur fondations de craie. A **Nitry**, à partir du règne de Tibère ou de Claude (phase 6 du site), le fossé de péribole prend désormais la forme d'un mur de pierres.

A **Nuits-Saint-Georges**, à partir de l'époque de Néron, un grand sanctuaire est implanté. De taille supérieure aux structures de l'époque précédente, sa construction a nécessité un nivellement général du site, y compris des structures artisanales environnantes et d'une voie. L'ensemble est clos par un mur qui forme une galerie, de forme quadrangulaire à l'est et hémisphérique à l'ouest. Au centre, le temple est formé d'une *cella* de 17 x 14 m environ. Elle est entourée par une galerie qui se prolonge perpendiculairement en direction des branches nord et sud du péribole, cette dernière étant précédée par un pronaos et des escaliers. A l'est, se développe une vaste esplanade divisée en trois cours, avec au centre une fondation vraisemblablement aménagée pour permettre l'implantation d'un autel.

Les états 6, 7 et 8 du **Martberg** appartiennent tous au I<sup>er</sup> s. (état 8, dans la deuxième moitié du siècle). Alors que les structures de l'état 6 respectent l'emplacement de la phase précédente, l'état 7 est marqué par un accroissement général de la taille des structures ; une nouvelle palissade enclos ainsi un espace de superficie plus importante. Cette délimitation sera conservée à l'état 8 en dépit de quelques réfections. Le bâtiment X subit davantage de modifications avec le comblement de la tranchée qui en marquait le contour, et l'arrachage des poteaux centraux. Le bâtiment est également reconstruit, sur quatre poteaux avec l'installation d'un foyer central ovale qui sera transformé en four dans la phase suivante. La même configuration se retrouve pour le bâtiment Y. Dans la deuxième moitié du siècle, les porches-entrée des bâtiments internes sont démontés.

Le site de **Puy-Lautard** semble adopter une vocation cultuelle dès le I<sup>er</sup> s., comme le suggère la richesse du mobilier. Toutefois, aucune structure spécifique n'ayant pu être mise en lien avec cette fréquentation, il est possible que l'on se soit d'abord contenté d'un enclos quadrangulaire. Celui-ci étant repris ensuite par le tracé du portique<sup>47</sup>.

A **Sorcy-Saint-Martin**, la création du sanctuaire est postérieure au milieu du I<sup>er</sup> s. Il s'agit d'un sanctuaire à double temple, dont le mur de péribole n'a été reconnu que très partiellement. Les deux temples sont strictement identiques.

L'occupation cultuelle du site de **Tawern, Metzenberg** est contemporaine à celle de Sorcy-Saint-Martin. Sa construction voit la mise en place d'un péribole de forme trapézoïdale, formé d'un mur faisant office de structure de soutènement ; aménagement nécessaire à l'implantation

---

<sup>47</sup> On peut cependant préciser que les structures du II<sup>e</sup> s. n'ont pas été démontées. Cette lacune pourrait expliquer l'absence d'éléments architecturaux pouvant être mis en relation avec cette première phase du site.

de structures sur ce site à forte déclivité. L'intérieur du sanctuaire est divisé en deux terrasses, la limite inférieure de la terrasse principale voit l'implantation des quatre bâtiments dont les façades sont alignées en direction de la vallée sous-jacente. Seulement deux de ces bâtiments peuvent être identifiés à des temples du fait de leur plan centré lors de la phase suivante.

A **St Léomer, Mazamas**, le site est nivelé au milieu du I<sup>er</sup> s et les structures précédentes sont détruites. Un nouveau péribole, de taille plus importante, est alors construit et des temples géminés sont édifiés.

A **Hayling Island**, après 70 de notre ère, le sanctuaire en bois est démonté et reconstruit en pierre à plus grande échelle. Sa limite est marquée par un portique pratiquement carré, de 40,9 x 42 m. Au centre, le bâtiment circulaire est remplacé par une *cella* en pierre également circulaire, de 13,5 m de diamètre.

La première phase d'occupation du site de **Haegen, Wasserwald** demeure mal connue, mais il semble qu'un édifice quadrangulaire ait pu être implanté sur des structures légères au centre de la cour. Le mobilier montre une fréquentation de cet espace dès le début du I<sup>er</sup> s., mais l'existence d'une structure de délimitation de type péribole n'est toutefois pas assurée pour cette phase chronologique.

Le site de **Halatte** est fondé au I<sup>er</sup> s. de notre ère comme en témoigne un dépôt de fondation dans la *cella*. Il s'agit de la tête complète d'un homme, pourvue de ces deux premières cervicales, qui auront vraisemblablement été prélevées avant la décomposition complète des chaires. Le dépôt qui se trouve sous les niveaux de circulation du temple était associé à une céramique datée de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Le temple pourrait donc logiquement dater de cette période bien qu'aucune structure de délimitation ne puisse être avérée pour cette phase, une clôture en matériaux périssables serait tout de même envisagée.

A **Ribemont-sur-Ancre**, la palissade est remplacée par un mur plein. Le temple principal est modifié au niveau de sa galerie qui compte désormais six colonnes. Le deuxième édifice est conservé à l'identique de la phase précédente, tout comme l'aire-autel.

A **Genainville**, vers le milieu du I<sup>er</sup> s. est édifée une première *cella* entourée d'un mur de péribole de 40 m de côté. La *cella* était peut-être entourée par une galerie<sup>48</sup>.

A **Blicquy** dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. un mur de péribole quadrangulaire long de 81 à 124 m de côté est édifié. Près du centre, une fondation quadrangulaire est interprétée comme une simple *cella*. Dans la moitié sud de la cour un bois sacré est implanté dans le courant du I<sup>er</sup> s.

Le I<sup>er</sup> s. voit le développement progressif des structures « à la romaine ». On observe en effet un usage plus systématique de la maçonnerie, aussi bien à **Corent, Gergovie, Bennecourt**,

---

48 Il est possible qu'un deuxième temple ait coexisté au nord. Le seul indice de sa présence serait le décalage de la *cella* au sud par rapport au tracé supposé du péribole.

**Hayling Island**, ou **Avenches**, mais aussi pour le péribole de **Ribemont-sur-Ancre**. Pour autant, si le mortier se substitue fréquemment aux matériaux périssables, l'emploi de ces derniers n'est pas complètement abandonné pour autant. Un certain nombre de structures mettent encore à profit ce type de matériaux, comme on le voit à **Corent** par exemple.

Les formes architecturales s'inspirent plus largement de modèles issus du monde gréco-romain, avec une généralisation de l'usage du portique pour la délimitation de l'espace. C'est notamment le cas à **Gergovie**, **Corent**, **Fesques**, **Tintignac**, **Montluçon** ou encore **Hayling Island**. Ce phénomène se perçoit aussi autour de la *cella*, avec la diffusion du modèle de temple gallo-romain ou *fanum*, mais aussi avec la construction de temples sur podium ou avec pronaos inspirés du modèle romain (à **St Léomer**, **Nuits-Saint-Georges**, **Blicquy**).

Concernant plus spécifiquement le péribole, une galerie est régulièrement adossée contre le mur de délimitation. Là encore largement inspiré de l'architecture méditerranéenne, cet élément est toutefois présent en Gaule dès le I<sup>er</sup> s. avant notre ère à **Corent**. Davantage encore, c'est la forme plus rigoureusement géométrique que prennent désormais ces ensembles qui affirme un caractère spécifiquement romain. Il s'agit désormais de quadrilatères réguliers à angles droits qui s'opposent à leurs homologues irréguliers de l'époque laténienne. Cette correction des angles est particulièrement visible à **Corent** et à **Tintignac**.

Quelques éléments « traditionnels » perdurent néanmoins comme on le voit à **Corent** où l'usage de la terre et du bois persiste dans la construction du premier temple. De la même manière, lors de l'édification d'un nouveau sanctuaire, les premiers bâtiments internes suivent le modèle le plus simple et si le temple à plan centré est bien développé par ailleurs, des sites comme **Haegen**, **Blicquy**, **Tawern** ou encore **Genainville** ne présentent qu'une simple *cella* pour leur première phase de construction. D'autres sites ont privilégié une monumentalisation de leur structure centrale au détriment de leur structure de pourtour, à **Nitry** ou **Genainville**, où le mur de péribole est édifié en matériaux périssables.

Cet horizon marque surtout le début des grands programmes de construction. Ainsi bien que certains sanctuaires semblent bâtis sans organisation particulière et sans nécessiter de grands travaux, d'autres sont le fruit d'une véritable programmation et d'un fort financement. Cela s'exprime par la réalisation d'ensembles monumentaux s'appuyant sur des modèles construits à Rome, comme c'est le cas pour le sanctuaire de **Nuits-Saint-Georges**. Cela dit, des programmes de construction singuliers peuvent aussi se faire jour lorsque leur mise en œuvre demande un lourd travail de terrassement nécessitant une planification préalable. C'est ce que l'on peut supposer à **Tawern** où le sanctuaire est installé sur un terrain dont le fort dénivelé a imposé la réalisation de terrasses imposantes, ou encore à **Mazamas** où un nivellement général de la zone a été nécessaire à la construction des temples.

Cet horizon voit aussi apparaître clairement des édifices ou aménagements secondaires pourvus d'un four ou d'une plaque foyenne, éléments utilisés à des fins culinaires, comme on

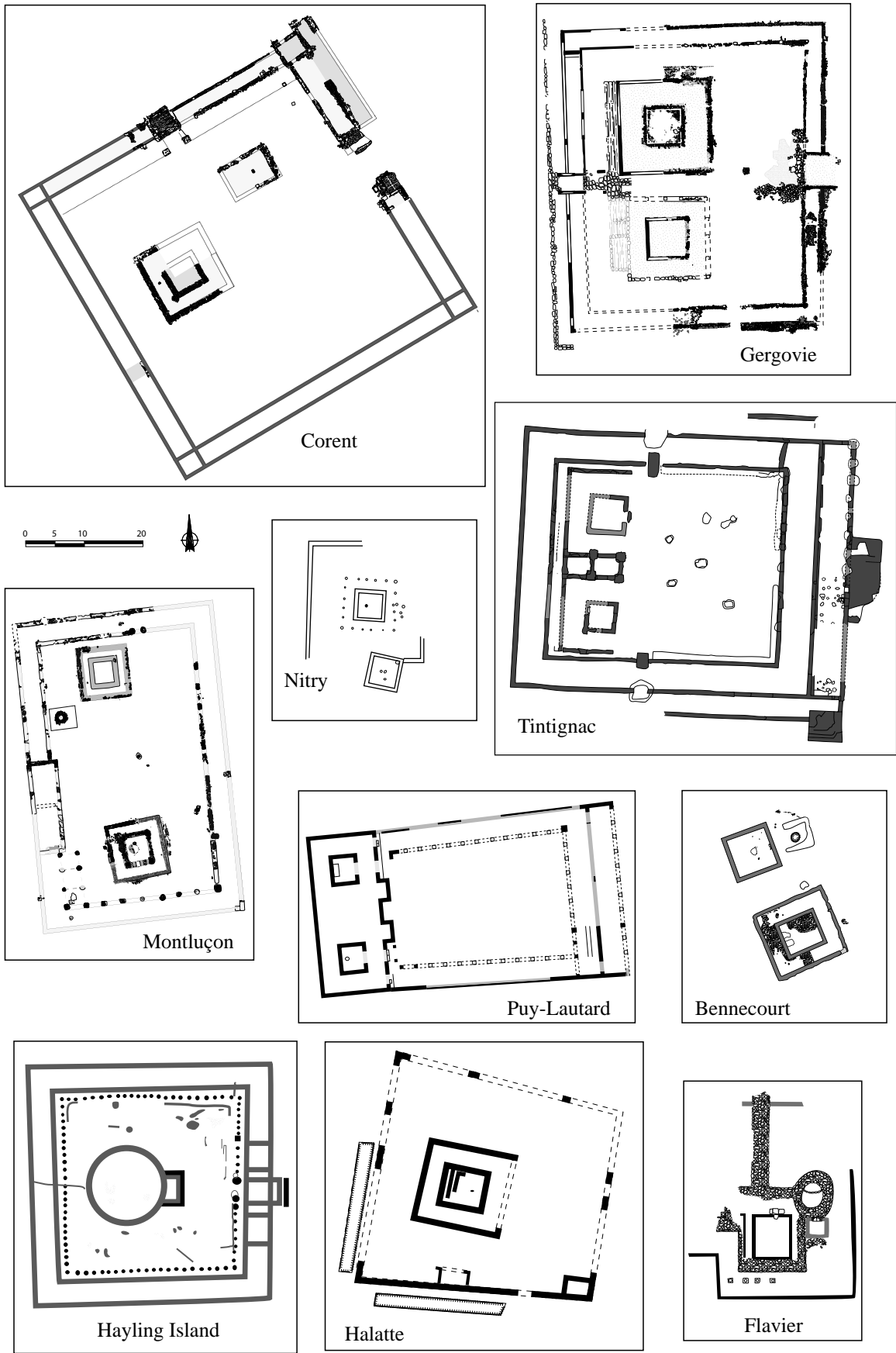


Fig. 75 : Plans à échelle et orientation identiques des sites de l'horizon 4.2

peut l'observer à **Tintignac** et au **Martberg**.

## 5.2. Phase 4.2 (fin I<sup>er</sup> s.- début II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) (fig. 75 et 76)

A **Corent**, il s'agit du deuxième état de construction des structures maçonnées. Il est marqué par la réfection et la monumentalisation de l'ensemble, avec une reprise des murs et la (re)construction d'un temple à galerie périphérique. La galerie de péribole est élargie, alors que la galerie Nord devient plus étroite, mais se voit doublée d'une colonnade à l'intérieur de la cour. Une citerne est également installée à proximité de l'entrée Est. Dans la partie ouest du sanctuaire, un temple de plan centré de près de 13 m de côté remplace le bâtiment analogue, mais bâti en matériaux périssables de la phase précédente.

La phase 3.3 de **Gergovie** montre une reconstruction de l'entrée, avec la pose de nouveaux enduits peints. Un dallage est aménagé, permettant de circuler dans la cour, reliant les entrées aux temples. Ce dallage est associé à la nouvelle galerie édifiée autour de la *cella* sud ; il est régulièrement interrompu par les bases permettant d'y installer les colonnes. Ce même dallage permet l'accès à la galerie adossée au péribole Est depuis l'intérieur de la cour, alors qu'à l'Ouest cet accès se fait depuis l'entrée qui a été elle aussi modifiée. La citerne est vraisemblablement déjà abandonnée et sert désormais de dépotoir.

A **Tintignac**, dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle, un niveau souterrain est ajouté à la galerie de péribole est. Les murs des galeries des temples sont reliés par des massifs de maçonnerie. En outre, diverses structures quadrangulaires aux angles arrondis avec des parois verticales et un fond plat sont creusées dans la cour, mais l'absence de mobilier ne permet guère de leur attribuer une fonction particulière.

A **Bennecourt**, au milieu du I<sup>er</sup> s., le temple reçoit une galerie et un podium. Le péribole est également reconstruit en pierre. A **Mouzon** au début du II<sup>e</sup> s. une longue esplanade est édifiée. Dans son axe, un nouveau temple entouré d'une galerie est construit, avec un péribole, notamment au sud et à l'est. A **Nitry**, un déambulatoire en matériaux périssables est ajouté à la *cella* centrale.

Le II<sup>e</sup> s. est marqué au **Martberg** par la reconstruction en pierre de l'ensemble du sanctuaire. Si une partie de la structure de délimitation reste identique à la phase précédente, la branche nord-est est également édifiée en pierre. Au nord-est et au sud-est, des bases de pierre marquent l'emplacement des entrées de la phase précédente. D'autres bases laisseraient penser à l'existence d'une galerie interne. Concernant les édifices internes, le bâtiment central prend la forme d'un temple à plan centré, alors que les autres conservent un plan quadrangulaire et dépourvu de galerie. Le bâtiment Z quant à lui est construit sur six bases de pierre pouvant prendre la forme d'un édifice ouvert et couvert. On note enfin, dans le bâtiment BB4, la découverte de vases miniatures datés du II<sup>e</sup> s.

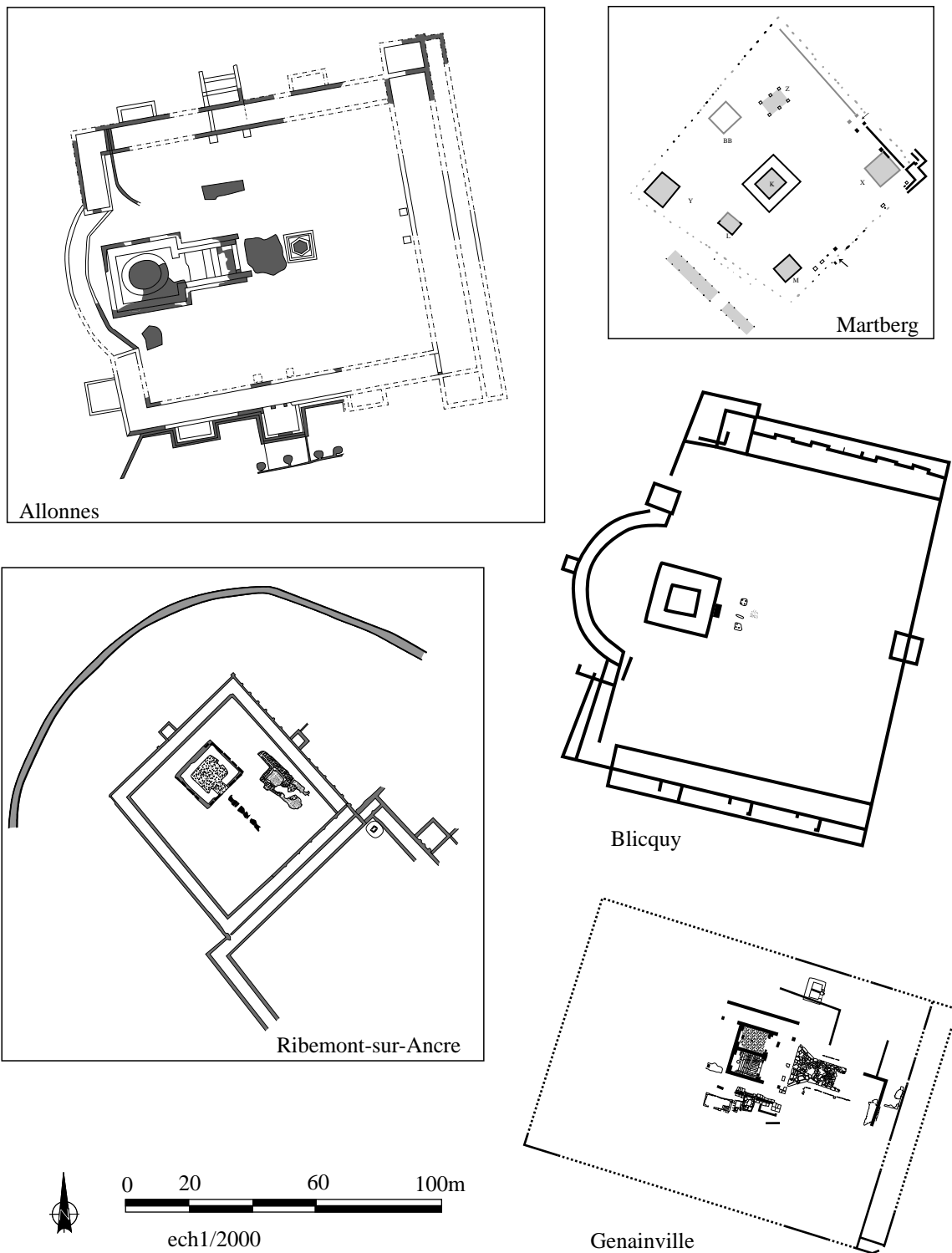


Fig. 76 : Plans à échelle et orientation identiques des sites de l'horizon 4.2.



A partir de 80/90 apr. J.-C. à **Allonnes**, un grand programme de construction est initié. Il s'agit d'un vaste projet de monumentalisation qui prévoit la construction d'un temple à podium au centre d'un quadriportique à exèdres. La construction débute dès 90 de notre ère avec l'édification d'un temple à *cella* circulaire et galerie carrée sur podium, précédée d'un pronaos. Lorsque le temple est achevé au début du II<sup>e</sup> s., l'ensemble de la cour est remblayé pour pallier à la déclivité du site. Le mur de péribole nord sert alors de soutènement à l'installation d'un important niveau de remblai. Le péribole, de 112 m x 94 m, suit un plan rectangulaire et hémisphérique derrière le temple. Il est rythmé par la présence d'exèdres au centre des portiques, inspiré des réalisations flaviennes comme le temple de la Paix à Rome. Un mur stylobate assure l'existence de portiques fermant une cour de plus de 80 m de côté. Au centre de la cour un bassin est installé alors que le temple est décalé vers l'ouest, encadré par le portique ouest.

Au cours de cette phase est ajoutée une colonnade en bois à la structure de délimitation à de **Hayling Island**. Ce portique érigé à la fin du I<sup>er</sup> s., est adossé au mur de péribole et comprend, dès cette période, une nef supplémentaire. Le système d'entrée est également développé, de même que le porche du temple.

A **Halatte**, dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. le mur de péribole de forme trapézoïdale de 42,20 m pour les grands côtés est construit en maçonnerie. Sa datation est assurée par un dépôt de fondation constitué de deux vases dont l'un contient un os de gallinacé ainsi qu'une monnaie très usée.

A **Ribemont-sur-Ancre**, le début du II<sup>e</sup> s. marque un essor monumental. Le mur de péribole est remplacé par deux quadriportiques qui reprennent le tracé de la palissade précédente et s'étendent sur plus de 500 m de longueur. Des exèdres sont accolées aux portiques, alors que dans un premier temps le temple principal n'est pas modifié. Dans l'angle de la cour de l'esplanade, un puits de 40 m de profondeur est creusé.

A **Genainville**, au début du II<sup>e</sup> s. et au III<sup>e</sup> s., un grand ensemble architectural est édifié, avec un péribole quadrangulaire de 75 à 77 m de côté et au centre un temple à doubles *cellae* et galerie commune. Contre le mur sud de la galerie est adossé un nymphée pourvu de plusieurs bassins. Une grande voie dallée conduit depuis le portique de péribole est à vers la façade du temple.

A **Blicquy** la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s., et plus raisonnablement le début du II<sup>e</sup> s., voient le mur de péribole doublé par une colonnade du côté cour, au nord et au sud. A l'ouest et au sud, des portiques en arc de cercle sont installés, permettant, pour celui du sud, de rectifier l'angle obtus du mur de péribole ouest. Le portique hémisphérique encadre un nouveau temple de près de 10 m de côté qui remplace la petite *cella* antérieure. Au nord, une culina est également implantée à l'extérieur du sanctuaire, avec lequel elle semble fonctionner. Cette phase de construction coïncide avec l'édification du théâtre et des thermes voisins.

A **Puy-Lautard**, un grand ensemble est édifié. Le temple, décalé à l'ouest du sanctuaire, est composé de deux *cellae*, entourées par une galerie qui se confond avec le mur de péribole sur ses trois côtés. A l'est, une grande cour est entourée par un triportique.

La fin du I<sup>er</sup> siècle et le début du II<sup>e</sup> siècle marquent la mise en place de nombreux programmes de monumentalisation des sanctuaires, tel qu'on peut les observer à **Corent** ou à **Gergovie**. Il s'agit de reconstructions en maçonnerie d'ensemble, de reprises de certains modules architecturaux (entrées ou galeries notamment) avec l'installation ou la réfection d'enduits peints, comme on le constate à **Gergovie**. Dans ce dernier cas, la modification de l'entrée a donné lieu à l'installation d'un dallage monumental dans la cour, à l'occasion de modifications apportées à la galerie du temple sud.

Les transformations réalisées concernent parfois l'ensemble du complexe religieux comme à **Hayling Island** ou se limitent parfois à quelques éléments particuliers. C'est le cas à **Bennecourt** où le temple a été reconstruit sur un podium, à **Tintignac** où des massifs de maçonnerie relient les deux temples, mais aussi à **Nitry** où un déambulatoire est ajouté, ou enfin à **Halatte** où seul un péribole a été construit. A **Blicquy**, des travaux importants s'appuient sur les structures précédentes ; leur modification est une tentative de rapprochement des modèles romains, en corrigeant par des effets d'optiques certaines irrégularités de la construction des portiques. Il s'agit de « maquiller » les structures antérieures pour leur donner une apparence plus méditerranéenne, en rectifiant artificiellement les angles et en multipliant l'utilisation de la colonnade/le nombre de colonnes.

En parallèle à ces reconstructions ponctuelles qui requièrent des apports financiers limités et délivrés à titre exceptionnel, de véritables programmes architecturaux sont parfois mis en place. Il s'agit de travaux de grande envergure qui se sont déroulés sur une période longue, et dont les sites **d'Allonnes** (temple circulaire monumental au sein d'un quadriportique), **Genainville** (grand péribole, temple à doubles *cellae* et nymphée monumental) ou **Ribemont-sur-Ancre** (édification de deux quadriportiques) constituent de parfaits exemples. Ces sites ont bénéficié d'un soutien majeur et d'une volonté incontestablement plus importante que celle relevant du simple évergétisme. Ces grands complexes architecturaux, dont les modèles sont directement inspirés de l'Italie, ont pu être reconstruits et financés par la cité elle-même. En revanche, les aménagements plus modestes sur des sanctuaires comme **Corent** et **Gergovie** ont pu bénéficier d'apports financiers venant de particuliers

### 5.3. Phase 4.3 (II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) (fig. 77 et 78)

A **Corent**, cette période témoigne d'une occupation active et de quelques réaménagements dans l'enceinte du sanctuaire et sur les structures de délimitation. Ces modifications restent ponctuelles et n'altèrent en rien le plan général. Les évolutions les plus notables semblent se traduire par l'installation de sols en *terrazzo*, de part et d'autre de l'entrée qui pourrait être monumentalisée, ainsi que dans la pièce au centre de la branche nord, qui peut faire également office d'entrée secondaire. Il est toutefois possible que ces éléments soient apparus à la phase précédente. La citerne située à l'entrée est abandonnée et scellée par le dépôt particulier de 120 pieds de moutons et une grosse dalle calcaire.

A **Tintignac** au milieu du II<sup>e</sup> s., l'ensemble architectural est détruit avant d'être entièrement reconstruit. Deux nouvelles *cellae* sont édifiées, avec une galerie en commun dont les parements ouest, nord et sud sont constitués par le mur de péribole, alors qu'un mur massif est édifié pour couper le lien avec la cour. Ce dernier est percé de deux portes situées dans l'axe de celles des *cellae*.

A **Bennecourt** le réaménagement de l'ensemble au II<sup>e</sup> s. voit l'installation d'une terrasse. A la fin du III<sup>e</sup> s, un bâtiment est ajouté à l'ensemble cultuel au nord des temples, sur la terrasse.

Le milieu du II<sup>e</sup> s. est surtout marqué en Gaule du centre par la reconstruction du temple de Mercure au sommet du Puy-de-Dôme<sup>49</sup>, dont la datation est assurée par la présence d'un dépôt en fosse au niveau des remblais de construction. Cet édifice de plus de 30 m de côté est construit au cœur d'un espace sacré délimité par un péribole de près de 50 m de côté et organisé sur un système de terrasses. L'importante *cella* de 15 m de côté est entourée par une galerie ; elle prend place au sommet d'une série de terrasses et de paliers menant de l'entrée du sanctuaire à l'esplanade supérieure. Au sud, la galerie sud s'implante sur un cryptoportique alors qu'à l'est, elle prend la forme d'un pronaos flanqué de deux salles. La salle sud semble être dévolue au dépôt et au stockage d'offrandes. L'ensemble ainsi défini forme un temple mixte associant des formes architecturales gallo-romaines et d'autres typiquement romaines. Les dédicaces et les diverses offrandes évoquent un culte rendu à une divinité dénommée Mercure Dumias.

Dans le sanctuaire du **Tremblois**, le temple est reconstruit sous Trajan ou au milieu du II<sup>e</sup> s. Le péribole est doublé par une structure de façade à l'est, dans l'axe du temple, et une galerie est ajoutée autour de ce dernier.

A **Blanzat**, le sanctuaire semble remanié à la fin du II<sup>e</sup> s., comme en témoignent les colonnes du portique à l'est. On note qu'une occupation du site s'est toutefois développée dès le I<sup>er</sup> s., mais sans rapport avec les structures cultuelles. Dans une dernière phase, vers la fin du II<sup>e</sup> s., les colonnes à l'est sont installées, sans doute lors d'un réaménagement de la façade du

---

49 Il ne subsiste que très peu d'éléments de la phase précédente.

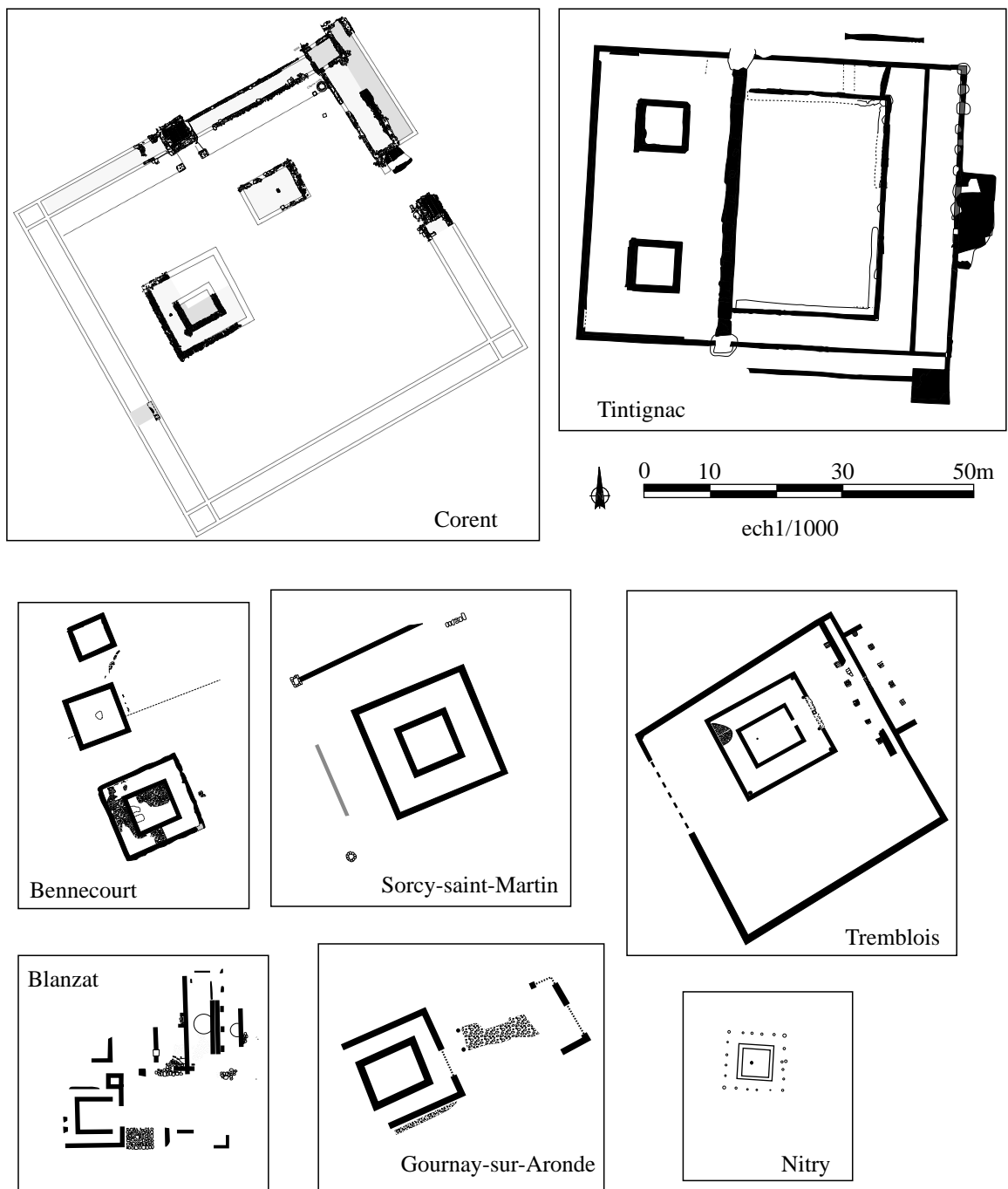


Fig. 77 : Plans à échelle et orientation identiques des sites de l'horizon 4.3

portique de façade est, qui a également pu voir la mise en place du dallage central.

A **Sorcy-Saint-Martin**, il semble que l'espace enclos soit agrandi, bien qu'aucune structure de délimitation n'ait été clairement distinguée. Les temples jumeaux de la phase précédente sont détruits et remplacés par un temple unique de près de 10 m de côté. Contrairement à des sites comme **Tintignac** ou Mazamas qui ont vu se développer une structure centrale à deux temples, impliquant deux divinités, le sanctuaire de **Sorcy-Saint-Martin** montre une « réduction » du culte à une divinité unique. Peut-être s'agit-il dans ce cas de la disparition d'un culte ou de la « fusion » des deux divinités<sup>50</sup>. Le manque d'inscription ne permet guère de trancher sur ce point.

Le III<sup>e</sup> s. marque au **Martberg** le remplacement des dernières structures en bois par des structures en pierre. Ainsi l'alignement de poteaux qui marque la limite du sanctuaire est remplacé par un mur. Au sud-ouest, ce mur est doublé, formant désormais un portique, alors que le péribole est agrandi pour atteindre ses dimensions maximales. Dans une dernière phase, l'angle nord-ouest de la galerie est transformé en grande salle, dans laquelle des céramiques miniatures sont déposées. A l'intérieur du sanctuaire, le bâtiment central est reconstruit, mais sans que cela entraîne des modifications importantes. Le péribole est finalement abandonné au III<sup>e</sup> s. et le temple central est détruit au IV<sup>e</sup> s.

A **Ribemont-sur-Ancre**, dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s., le quadriportique de la cour sacrée devient un triportique, qui ouvre sur un second, et qui encadre un nouveau temple. Ce temple d'allure pseudo-périptère prostyle, est installé sur un podium élargi et une citerne est installée au pied de son l'escalier. L'ancien temple est quant à lui transformé en plate-forme pour un nouvel autel. Ce programme architectural est achevé à la fin du II<sup>e</sup> s. L'ensemble est détruit vers 280 apr. J.-C.

A **Nitry**, la structure de délimitation est abandonnée alors que le bâtiment central continue de fonctionner. A **Gournay-sur-Aronde**, il faut attendre la fin du IV<sup>e</sup> s. pour voir l'édification d'un véritable temple à plan centré. Le sanctuaire de **Gergovie** quant à lui est abandonné entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s., comme en attestent les niveaux supérieurs du comblement de la citerne, ainsi que le mobilier issu des niveaux de démolition.

Cet horizon chronologique marque la suite des grands programmes de construction engagés au II<sup>e</sup> s. de notre ère. Le grand sanctuaire édifié au sommet du Puy-de-Dôme sur un système de terrasses en est une parfaite illustration. Il est toutefois difficile de savoir si le temple est le seul édifice à avoir été modifié au II<sup>e</sup> s. au sein d'une composition architecturale déjà complexe, ou bien si c'est l'ensemble du sanctuaire qui a été édifié durant de cette phase. Il n'en demeure pas moins que cet ensemble monumental permet une mise en scène de la célébration d'un culte, ayant recours à des pratiques processionnelles exercées depuis l'entrée du sanctuaire et à des sacrifices accomplis sur l'esplanade supérieure.

---

50 Voir, à l'encontre de ce type d'hypothèse Raepsaet-Charlier 2012, p. 46.

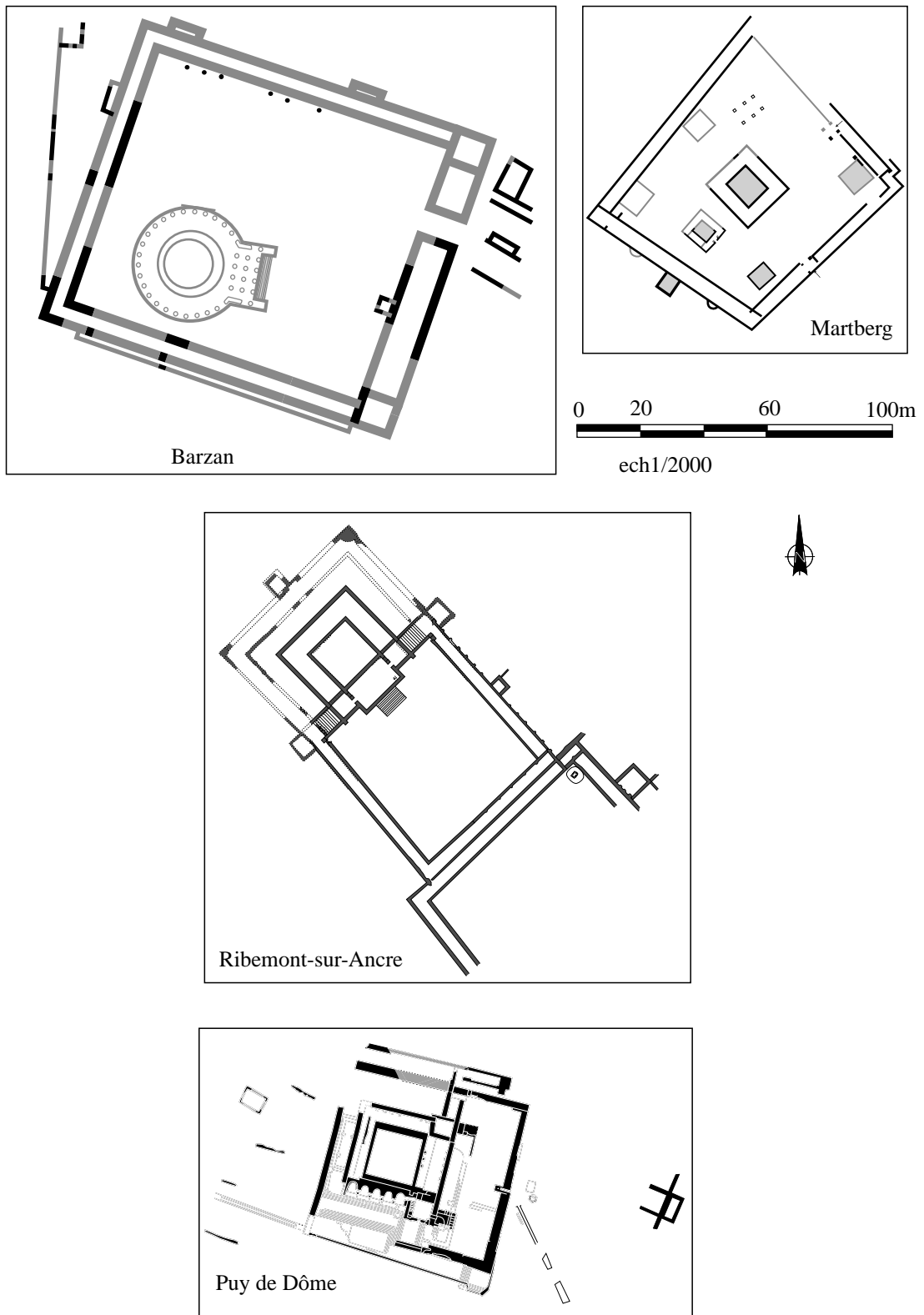


Fig. 78 : Plans à échelle et orientation identiques des sites de l'horizon 4.3.

De même, à **Ribemont-sur-Ancre**, le quadriportique est transformé en triportique avec l'édification d'un grand temple qui aboutie à la construction d'une nouvelle terrasse et à un accroissement conséquent de l'espace sacré.

Un certain nombre d'autres sites sont monumentalisés ou modifiés. Sans pour autant faire l'objet de travaux aussi importants que dans les exemples cités précédemment, ces réfections peuvent tout de même toucher l'ensemble du sanctuaire, comme cela semble être le cas à Blanzat. Ainsi à **Bennecourt** c'est une terrasse qui a été édifée pour implanter le troisième temple ; au **Tremblois** les remaniements ne concernent que le temple et à **Tintignac**, les deux temples n'en forment plus qu'un seul, à double *cella* et à galerie unique. D'autres sites reçoivent des aménagements plus discrets, comme le sanctuaire de **Corent** qui est désormais muni de sols en *terrazzo* autour de l'entrée.

A l'inverse, certains sanctuaires comme celui de **Gergovie** sont désertés dès la fin du II<sup>e</sup> s. D'autres sont amoindris comme on le voit à **Sorcy** où les deux temples sont transformés en un temple unique, mais également à **Nitry** où le péribole du sanctuaire est abandonné alors que son temple central est toujours utilisé.

## Conclusion

Alors que l'apparition des premiers sanctuaires est assurée en Gaule dès La Tène moyenne, aucun n'a encore été identifié en Auvergne avant le II<sup>e</sup> s. avant notre ère.

Les sanctuaires sont des édifices en constante évolution et font l'objet de transformations régulières durant toute leur période de fonctionnement. On observe des modifications analogues dans différents sanctuaires, mais aussi des différences. De façon schématique, ces modifications concernent préférentiellement les éléments architecturaux les plus significatifs au déroulement du culte.

L'évolution du péribole ne se fait pas toujours de manière régulière. Le schéma global montre une évolution constante depuis le simple fossé des lieux de cultes laténiens, jusqu'à la galerie adossée au mur de clôture qui aboutie parfois jusqu'à la mise en place d'un quadriportique, au III<sup>e</sup> s. Pour autant, ces évolutions ne se font pas nécessairement de façon simultanée sur les différents sanctuaires de Gaule. En témoigne la transition entre le fossé de péribole et le muret, qui ne se fait clairement pas de manière contemporaine sur l'ensemble des sites.

Par ailleurs, la galerie qui définit le péribole, ne peut manifestement pas être considérée comme un simple apport méditerranéen puisqu'elle se retrouve incontestablement à Corent au I<sup>er</sup> s. avant notre ère, comme aussi peut-être à Fesques ou sur d'autres sites dont le mauvais état de conservation ne permet guère de s'en assurer.

Enfin, il est remarquable que les sanctuaires construits plus tardivement ne comprennent pas forcément une galerie de délimitation. Un simple mur, parfois même en matériaux périssables, peut être mis en place au cœur de l'époque impériale. Plus que sa forme architecturale, c'est la fonction de cette structure qui est significative et constitue un élément indispensable à ces constructions.

La structure centrale connaît une évolution plus régulière et conforme entre les sites, mais les différentes phases d'évolution ne se retrouvent cependant pas systématiquement sur l'intégralité des sanctuaires étudiés. Les aménagements les plus anciens sont constitués de fosses, disposées relativement au centre de l'espace sacré. Elles sont d'abord entourées par un ensemble d'autres fosses puis couvertes par un bâtiment qui vient s'implanter par-dessus. La fosse centrale est alors comblée et remplacée par un foyer, qui sera ensuite déplacé à l'extérieur du bâtiment pour se muer en autel en plein air. Cette aire-autel évoluera enfin vers un autel construit, ou monolithe.

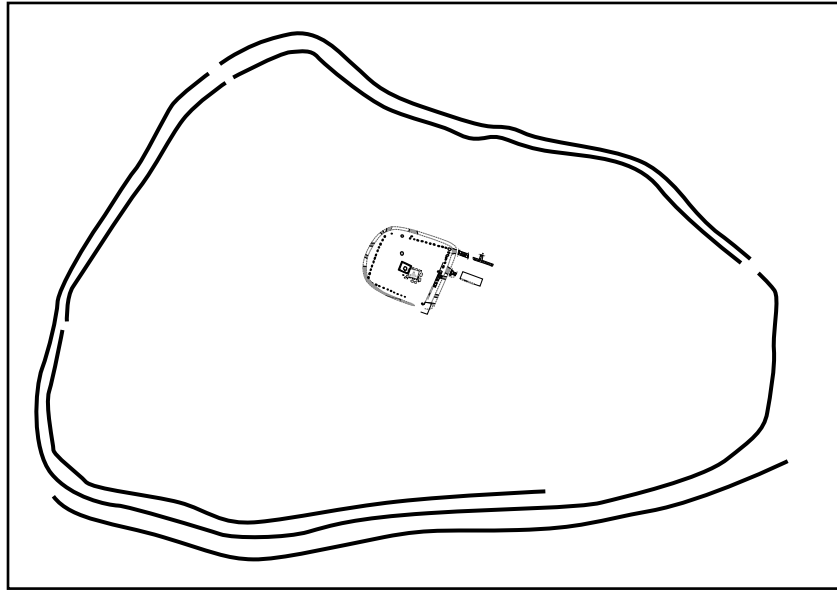
Du point de vue de la chronologie, les fosses-autels ne semblent plus devoir exister à partir du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et les foyers n'apparaissent qu'à partir de LT D2 pour disparaître dès la fin de l'époque augustéenne, lorsque les premiers autels se manifestent. Enfin, le bâtiment central qui entoure la fosse-autel se transforme tantôt en simple *cella* – maçonnerie puis entourée d'une galerie – tantôt en temple sur podium avec pronaos.



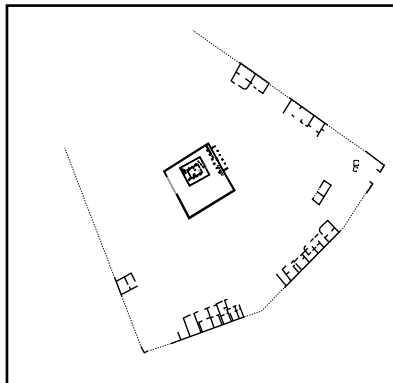
Chacune de ces étapes ne se retrouve pas toujours dans les phases d'évolution des différents sanctuaires du fait de lacunes consécutives au mauvais état de conservation des vestiges. L'aspect partiel de la documentation archéologique ne permet effectivement pas toujours d'attester la succession de l'ensemble de ces aménagements.

Il apparaît que certaines modifications architecturales sont révélatrices d'évolutions liturgiques que l'on évoquera plus loin (infra, p. § ). Il n'en faudrait pas moins se garder pour autant de mésestimer l'importance des réfections architecturales initiées par des changements de politiques financières (donc évergétisme ?) plutôt que par des évolutions simplement liturgiques.

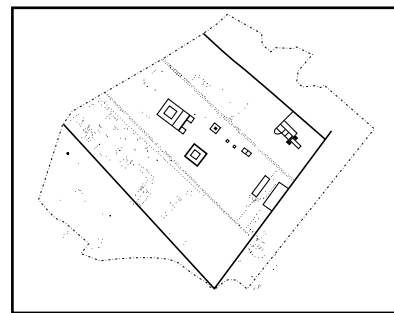
Il serait fort souhaitable, selon nous, de resituer chacune de ces évolutions architecturales dans son contexte politico-économique afin de mieux cerner les enjeux qui se rapportent à de telles entreprises. Malheureusement, cela relève trop souvent d'une gageure face à la minceur des données disponibles sur ces sites.



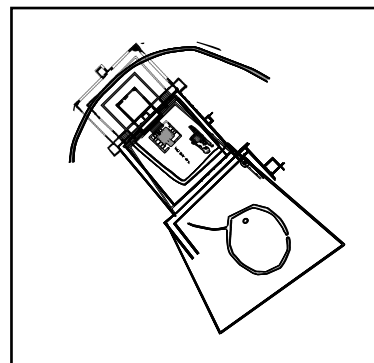
Fesques



Tremblois



Pannes



Ribemont-sur-Ancre

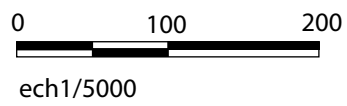


Fig. 79 : Plan à échelle identique des sites présentant une hiérarchie d'enclos

## Chapitre 2 : Péribole

---

Le sanctuaire se définit avant tout par une limite sacrée. Cette notion de sacralité et d'inviolabilité se retrouve dans une mention de Diodore<sup>51</sup> « Dans les temples et les enceintes sacrées de ce pays se trouve entassé beaucoup d'or offert aux dieux ; et, quoique tous les Celtes aiment l'argent, pas un d'eux n'ose y toucher, tant la crainte des dieux les retient. »

Cette limite, couramment dénommée péribole, se caractérise par une évolution constante de sa forme, alors que son échelle semble davantage liée au statut du sanctuaire. Cette structure peut remplir plusieurs fonctions, observées aussi bien en Auvergne, que sur l'ensemble de la Gaule, voire en Italie.

Un sanctuaire laténien, gallo-romain, romain ou même grec se caractérise par différents éléments : son enceinte, son entrée, son temple, son autel, auxquels s'ajoutent parfois des bassins, des bases de statues, des voies dallées, des citernes... Or il convient de rappeler que les recherches anciennes, dont la base de données réalisée par I. Fauduet et P. Arcelin en 1993 peut faire en partie l'écho, se sont avant tout portées sur le temple lui-même<sup>52</sup>. Ceci se justifie par le contexte historique et religieux d'alors, où, sous l'influence (pas toujours consciente) de la culture chrétienne, de nombreux chercheurs se sont penchés sur ce qui leur paraissait être le lieu le plus important de la liturgie : le temple, soit l'église.

Il est intéressant de constater qu'un phénomène identique se retrouve en Orient. Depuis les années 1980, J.-C. Margueron<sup>53</sup> considère que « [...] la compréhension du phénomène religieux passe par la définition du territoire consacré et pas seulement du temple bâti. » Cet axe d'étude important est à développer en Gaule romaine, mais aussi laténienne. Certains chercheurs se sont déjà consacrés à ce travail et une partie de ces études seront reprises et discutées ici. Elles seront alors confrontées aux données issues des fouilles des sanctuaires arvernes (sites présentés dans la partie I). A cette fin, nous prendrons en compte aussi bien les sites laténiens que gallo-romains localisés dans un espace géographique romanisé, et dégagés de manière extensive. Nous aurons ainsi la possibilité de discuter de l'ensemble de l'espace consacré (et non uniquement du temple), en se concentrant sur l'évolution architecturale puis fonctionnelle des sanctuaires qui marquent la limite de ces espaces.

---

51 Diodore V, 27.

52 Sur les 653 sanctuaires enregistrés, le péribole n'a été reconnu que sur le tiers de l'ensemble, soit 223 sites.

53 Margueron 1984, p. 25.

# 1. Problèmes de définition

## 1.1. Un ou des espaces sacrés ?

Si une distinction a pu être effectuée entre les lieux sacrés dédiés aux cultes, à des festins ou à des assemblées civiques<sup>54</sup>, une telle classification des sanctuaires nous paraît hasardeuse à grande échelle, tant les pratiques culturelles peuvent varier selon les époques et les espaces géographiques concernés. Force est de constater que ces activités ont pu se succéder au sein d'un même espace. Si le sanctuaire de **Corent** semble avant tout réservé à des activités de banquet, son rôle économique et civique ne peut être nié, et la présence limitée, mais réelle de pièces d'armement témoigne d'une activité culturelle liée à la sphère aristocratique ou guerrière. Concernant le cas de **Fesques**<sup>55</sup>, le sanctuaire en lui-même n'étant composé que par les structures situées sur la partie sommitale, le reste de l'espace semble dédié à des rassemblements publics, à la fois pour des banquets et/ou des assemblées (fig. 79).

Un autre problème se pose, il s'agit de la délimitation de l'espace. En effet, sur le sommet du **Puy de Dôme**, le temple de Mercure est encéint d'un mur de terrasse permettant la construction et la délimitation d'un ensemble architectural exceptionnel, de près de 50 m de côté sur un site à la topographie complexe. Toutefois, un nombre remarquable de structures a été distingué autour de cet ensemble, parmi lesquelles un petit bâtiment interprété comme un temple secondaire. Il a été identifié sur la base d'un mobilier important, assez similaire à celui du grand temple comme les statuettes de Mercure notamment. Ces bâtiments, mal identifiés lors de fouilles anciennes, posent ainsi la question de la limite de l'espace sacré et sacralisé.

A **Ribemont-sur-Ancre**, le sanctuaire se compose de plusieurs enclos, qui définissent chacun des espaces sacrés. L'ensemble est entouré d'une enceinte curviligne dont le comblement semble récent (époque flavienne), mais sa création pourrait remonter à l'époque laténienne. Ainsi cette structure avait-elle pour fonction de délimiter une zone au sein de laquelle s'organisent et se hiérarchisent divers espaces sacrés. Lequel d'entre eux doit être considéré comme un sanctuaire, s'il y en a effectivement un ?

Le point est tout aussi pertinent au **Tremblois**<sup>56</sup>, où un péribole de 36 x 35 m de côté entoure un temple. Autour de cet ensemble a été mise au jour une enceinte beaucoup plus vaste (200 x 140 m) contre laquelle s'appuient diverses constructions, interprétées comme des logements de pèlerins lors de fêtes ponctuelles organisées dans le sanctuaire proprement

54 Brunaux 2000.

55 A notre sens, même s'il possède une forme d'autonomie, le fossé périphérique fonctionne en lien avec la partie sommitale, demeure du dieu, qui s'affiche comme caution religieuse pour tout acte ou décision politique. Chaque lieu de culte, bien qu'il soit interdépendant des activités périphériques, présente le même type de règles, de structuration que les autres et doit être considéré aussi pour sa valeur intrinsèque de sanctuaire, soit un élément indépendant et autonome. Même s'il n'est qu'un élément d'un ensemble plus vaste, son fonctionnement démontre un certain nombre de similitudes avec les sanctuaires contemporains.

56 Gallia 1972, 30-2, p. 445 sqq.

dit. Selon les fouilleurs, cette enceinte est liée directement au sanctuaire, mais l'espace ainsi délimité n'est pas sacré.

A **Champlieu**, le temple est entouré d'un quadriportique de 60 x 45 m, lui-même compris dans une enceinte trapézoïdale de 100 à 150 m de côté, qui constitue le mur de fond du théâtre. Aucune structure n'a été dégagée dans cet espace.

A **St-Maur-en-Chaussée**, le plan dressé en 1890 par M. Liebbe<sup>57</sup> illustre la présence d'un quadriportique de 40 à 47 m de côté autour d'un temple. L'ensemble est entouré par des fondations formant une double enceinte légèrement ellipsoïdale de 73 m de diamètre extérieur et une galerie de 3,2 m de large. Toutefois, ce plan pourrait être issu d'« extrapolation » (Brunaux et Lambot 1991, p. 178).

Le sanctuaire du **Clos du Détour**<sup>58</sup> présente encore une organisation différente. L'aire sacrée, délimitée par un mur maçonné quadrangulaire de 150 à 200 m de côté, s'étend sur plus de 3 ha. L'enclos est divisé par deux fortes palissades en trois espaces de surface plus ou moins égale. L'espace central est occupé par trois *fana* et un portique d'entrée accolé à un côté du péribole. A l'est, un *balneum* a été identifié, et à l'ouest des bâtiments annexes ont été construits en bois. Les espaces situés de part et d'autre sont donc vraisemblablement des constructions secondaires de même nature que celles observées au **Tremblois**. La zone liée au culte proprement dite est vraisemblablement à situer au centre de l'enclos. Elle est encadrée par les palissades et son entrée est monumentalisée.

## 1.2. Terminologie

### 1.2.1. « Enclos sacré »

La limite sacrée d'un sanctuaire se caractérise par une multitude de divergences dans les méthodes et matériaux de construction employés alors que sa signification symbolique demeure la même. Le sanctuaire est un espace sacré, découpé par les hommes et considéré comme extérieur au monde profane (voir en dernier lieu : Van Andringa 2009, p. 25-26). Il comporte une délimitation concrète qui représente cette frontière. Cette notion se retrouve dans le terme grec qui désigne couramment les sanctuaires : le *temenos* (Brunaux 2000, p. 273). Les auteurs d'époque républicaine et impériale utilisent divers termes, parmi lesquels *templum*, *aedes*, *fana*, *delubrum*, *sacrarium* et *sacellum*<sup>59</sup>. Le droit romain définit les lieux de culte comme des biens affectés aux dieux au détriment de la propriété des humains<sup>60</sup>.

Sans réaliser un comparatisme total entre la Gaule romaine et Rome, il est toutefois

57 Liebbe 1898.

58 Mille 1998.

59 Dubourdieu et Scheid 2000, p. 63-64.

60 Voir à ce propos l'étude de W. Van Andringa sur Pompéi, qui reprend notamment les textes de Gaius (Van Andringa 2009, p.25).

intéressant d'observer ce phénomène à Rome,<sup>61</sup> où est *sacer* « tout ce qui est considéré comme la propriété des dieux<sup>62</sup> ». Le sacré est une qualité définie par la volonté des hommes.

Nous ne souhaitons pas revenir sur les espaces inaugurés et consacrés, ils ont été maintes fois commentés<sup>63</sup> et n'intéressent pas notre questionnement.

#### 1.2.1.1. « Temenos »

D'après l'étude lexicologique menée par M. Casevitz<sup>64</sup>, le « temenos », avant d'être un lieu sacré, fut un lot prélevé à la propriété collective pour en faire cadeau à un personnage particulièrement méritant afin de l'honorer. « Dès l'origine, τέμενος apparaît comme un terme caractéristique aussi bien du régime foncier que de l'ordre social et politique » (Casevitz 1984, p.85).

Dans les textes homériques, le lien entre τέμενος et le verbe τέμνω, « découper », est sensible. Temenos y conserve le sens de domaine prélevé, réservé hors de l'ensemble des terres. On notera encore qu'un temenos est borné, mais non nécessairement clos d'une enceinte (περίβολος). Ce terme est également employé par Poséidonios<sup>65</sup>.

D'après l'étude de B. Bergquist<sup>66</sup>, le terme temenos fait référence à une aire définie et ses structures. Il est considéré comme un lieu de culte et un ensemble architectural. Le temenos archaïque, à l'instar des autres ensembles d'architecture publique et monumentale, est d'abord organisé suivant des critères pratiques, mais il doit également répondre à des critères d'ordre esthétique.

#### 1.2.1.2. Autres termes

Formellement, on peut rapprocher le sens de sanctuaire du mot du latin *templum* espace défini d'où dérive l'idée d'enclos divin.

Dans la Gaule romaine, W. Van Andringa<sup>67</sup> relève que « les inscriptions mentionnent : *murus, maceria, saeptum, circumsaeptum*. » I. Fauduet<sup>68</sup> insiste également sur l'emploi des termes « *circumsaepum* » autour du temple ou « *circumductum ex macerie* ».

Ainsi, le terme temenos décrit le sanctuaire dans son intégralité, l'ensemble de l'espace sacré, propriété de la divinité, alors que la structure qui le borne est le péribole. Ces termes seront les termes principaux employés dans le cadre de cette étude.

61 Dubourdiou et Scheid 2000, p. 60 : « Le principe fondamental qui régit l'espace à Rome est celui du partage entre mortels et immortels. L'espace de la cité et du monde est partagé entre les dieux et les humains [...]. Le terme sacré se réfère, en effet, à la sphère de la propriété.

62 Macrobe, *Saturn.*, 3, 3, 2, d'après le juriste Trébatius : « *Sacrum est, ut Trebatius primo libro de religionibus refert, quicquid est, quod deorum habetur* »

63 Dubourdiou et Scheid 2000, p. 62-63, Van Andringa 2002, p. 104-105, Fauduet 2010.

64 Casevitz 1984.

65 Brunaux 2000, p. 173.

66 Bergquist 1967.

67 Van Andringa 2002, p. 108-109.

68 Fauduet 2010, p. 73.

## 2. Evolution architecturale

Les sanctuaires laténiens identifiés comme les plus anciens ont été reconnus dans le nord de la Gaule, dès les années 1970. En Auvergne, il s'agit de celui de **Corent**. Ce dernier présente un certain nombre de points de comparaison avec les sanctuaires dits belges, notamment dans son évolution architecturale. Une première délimitation sous la forme d'un fossé se voit dotée d'une palissade puis être remplacée par un portique en bois, préfigurant les structures gallo-romaines édifiées par la suite.

L'acte de fondation du sanctuaire réside, ici comme ailleurs, dans l'aménagement de son enceinte sacrée. Elle établit d'emblée une frontière intangible entre les espaces situés respectivement à l'extérieur et à l'intérieur de l'enceinte, entre le monde profane et sacré (Brunaux, 2000). Cette limite peut prendre diverses formes entre l'époque laténienne et l'époque gallo-romaine. Il s'agit soit d'un fossé, servant ou non à l'implantation d'une palissade, soit d'un mur de péribole, en terre ou maçonné. Ce dernier peut également se développer sous la forme d'un portique<sup>69</sup>.

Cette mutation a pu intervenir par phases successives, mais plus généralement on constate qu'une structure fossoyée est d'abord remplacée par un mur en terre puis maçonné, auquel est ajoutée par la suite une galerie (comme par exemple à **Ribemont-sur-Ancre**<sup>70</sup>).

### 2.1. Enclos palissadé

L'enclos est la représentation la plus simple et la plus durable du lieu de culte. Ainsi la première forme architecturale observée sur les sanctuaires laténiens du nord de la Gaule (comme **Gournay-sur-Aronde** ou encore **Ribemont-sur-Ancre**) est un enclos quadrangulaire marqué par un fossé (fig. 80). Ce dernier a pu servir ensuite à l'installation d'une palissade.

Le sanctuaire de **Corent** est le seul sanctuaire laténien, attesté comme tel, qui a été mis au jour en Auvergne jusqu'ici, celui de **Gergovie** ne fonctionnant qu'à partir du troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Le sanctuaire de **Corent** présente dès sa première phase un fossé en V permettant l'implantation d'une palissade.

Pour J.-L. Brunaux<sup>71</sup>, « enclore un espace, c'est avant tout en modifier le statut, c'est l'extraire du paysage ouvert et commun aux hommes et aux animaux, image même d'une nature imparfaitement maîtrisée, pour le situer dans un univers divin, c'est-à-dire quasiment cosmique. »

69 Van Andringa 2002, p. 108.

70 Brunaux 2009.

71 Brunaux 2000, p. 272.

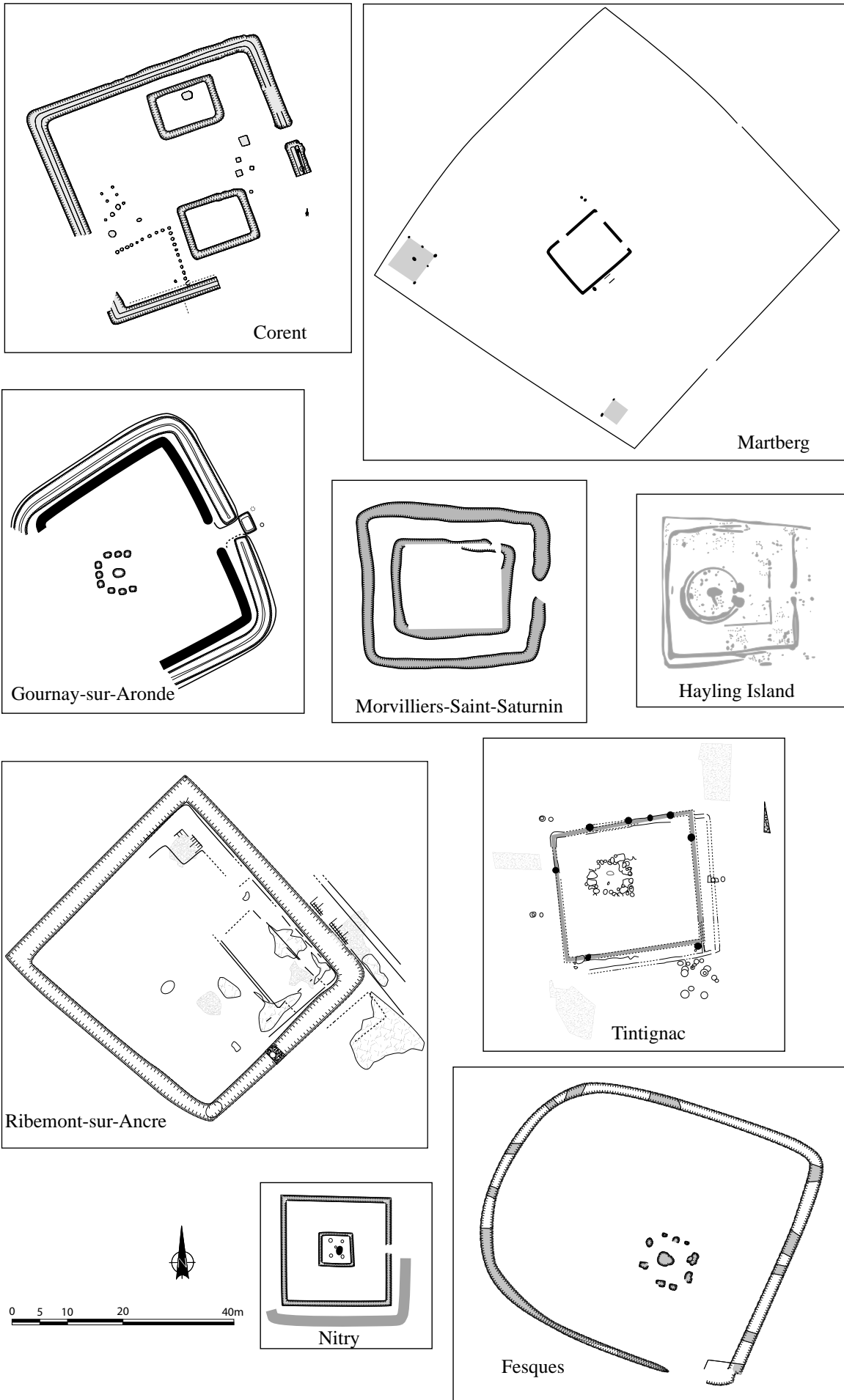


Fig. 80 : Plans comparatifs à échelle et orientation identiques des sites avec un péribole fossoyé (ces plans ne sont pas contemporains)



### 2.1.1. Echelle, Tracé

A **Corent**, pour tracer un enclos quadrangulaire au II<sup>e</sup> s. av. notre ère, le substrat rocheux a été creusé sur 1,50 m de profondeur par 3 m de largeur maximum, sur une longueur totale de 190 m environ pour sa partie centrale<sup>72</sup>. La forme en Y du fossé atteste l'implantation d'une palissade dès son fonctionnement, contrairement aux modèles plus anciens de **Gournay-sur-Aronde** en Picardie ou encore **Ribemont-sur-Ancre** qui sont restés ouverts. Une palissade a néanmoins été implantée à proximité, sur un talus, ou dans un deuxième temps au sein même du fossé.

Sur le site de **Gournay-sur-Aronde**<sup>73</sup>, un enclos est aménagé dans les années 280-260 av. J.-C. L'enceinte sacrée s'étend sur environ 1500 m, son plan est un rectangle aux angles arrondis. L'enclos est de forme quadrangulaire (45 x 38 m) et il n'en reste que trois côtés. Le côté est est entièrement conservé et mesure 45 m, avec au milieu une entrée de 3 m. A la fin de La Tène B2, les parois du fossé sont boisées et une palissade est installée le long de celui-ci, à l'extérieur. Devant elle, un nouveau fossé est creusé, le « fossé périphérique ». La palissade est reconstruite dans le courant du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., avec un porche d'entrée constitué par un bâtiment à étage ou balustrade. L'ensemble est détruit vers 60 av. J.-C. par un incendie.

A **Ribemont-sur-Ancre**<sup>74</sup>, un enclos quadrangulaire d'une quarantaine de mètres de côté est associé à une esplanade située à l'est dans laquelle se trouve un enclos circulaire.

Le premier enclos est établi à partir de 260 av. J.-C., probablement à la même époque que l'implantation de l'esplanade. Dans les quatre angles de l'enclos, des autels creux ou « puits » d'un mètre de profondeur pour 0,30 m de diamètre ont été observés. Le lieu est ensuite abandonné et préservé en l'état jusqu'à l'époque augustéenne.

De forme presque carré, avec les angles orientés selon les points cardinaux, la longueur des côtés de l'enclos (bords externes) varie de 45 m à 49 m pour une superficie enclose de 1850 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'un fossé en V au fond plat ou en légère cuvette, de 0,3 à 0,45 m de large, aux pentes abruptes. Sa largeur est d'environ 2,50 m.

Dans sa première phase, il s'agit d'un tracé rectiligne aux angles vifs et au fond plat. Les branches nord-ouest et sud-est sont perpendiculaires à la pente, présentant ainsi jusqu'à 2 m de dénivelé. Au départ, l'enclos ne semble avoir été fermé que par trois fossés, s'appuyant au sud-ouest sur un léger relief naturel. Le premier fossé semble avoir connu des modalités de comblement identique sur l'ensemble de son tracé, il présente partout le même profil et une stratigraphie continue. Son comblement, d'origine naturelle, assure qu'il s'agissait d'un fossé ouvert. La branche sud-est semble plus récente et présente un profil différent. Son fond plat est large de 1,30 m, ses parois sont escarpées, sa profondeur est variable. Cette interruption pourrait

72 Pour la partie centrale du fossé, les dimensions restituées d'après l'axe des tracés montrent une palissade de 41 x 39 x 38 x 38,5 m environ.

73 Brunaux, Méniel, Poplin 1985.

74 Brunaux et alii 2000.

correspondre à une première entrée de l'enclos, qui serait réaménagée du côté sud-est par la suite. Cette modification, datée du troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., coïncide probablement avec la création d'un nouvel enclos au sud-est et l'apparition de mobilier en lien avec la tenue de banquets.

En l'absence de céramique, la datation de la phase ancienne est fondée sur l'analyse typologique des armes (près de 2000 individus) qui sont majoritairement calées à LT C1b. Un horizon plus ancien avec des objets de LT B et d'autres de LT C1a est néanmoins attesté grâce à la présence de parures notamment.

Le sanctuaire de **Fesques**<sup>75</sup>, comme celui de **Ribemont-sur-Ancre**, se présente sous la forme de deux enclos imbriqués. Si le plus grand des enclos ne présente pas de forme régulière, s'adaptant au terrain, l'enclos central, en fer à cheval, mesure 50 x 44 m de côté (soit une superficie de 2000 m<sup>2</sup>). Son fossé a un profil en V à fond variable qui présente une ouverture de 2,20 m, pour une profondeur de 0,60 m. Cette structure, qui fonctionne comme un fossé ouvert à partir de La Tène C2-D1, semble avoir perduré jusqu'à la conquête sous cette forme. Elle est comblée en plusieurs phases. Les premiers niveaux témoignent de son aménagement à ciel ouvert, puis elle reçoit les restes des premières pratiques cultuelles.

Sur le site du **Martberg**, près de Pommern, une occupation cultuelle est supposée dès LTD2. La délimitation du quadrilatère irrégulier de 56,5 x 54 x 58 x 64,5 m, se présente sous la forme d'un fossé étroit servant sans doute à l'installation d'une palissade. Cette tranchée est remplacée vers le changement d'ère par des alignements de trous de poteaux.

A **Hayling Island**, à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., un enclos est délimité par un étroit fossé, sans doute destiné à l'implantation d'une palissade, entouré lui-même par un second fossé, sauf à l'est. Ce dernier a été interprété par les fouilleurs comme une structure de drainage. Le fossé de palissade a la forme d'un quadrilatère régulier, dont les côtés mesurent 24,3 m au sud et à l'est et 22,6 m au nord et à l'ouest. Il enferme ainsi un espace de 550 m<sup>2</sup>. Quant au fossé extérieur, il a été suivi au sud sur 24,7 m, au nord sur 23,4 m et à l'ouest sur 27,1 m, ce qui porte la superficie totale du sanctuaire (si le fossé est considéré comme marquant la limite de l'espace sacré) à 620 m<sup>2</sup>. Ses angles et l'orientation des branches nord et sud lui confèrent davantage une forme trapézoïdale.

A **Tintignac**<sup>76</sup> au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., un fossé quadrangulaire de 25 m de côté en moyenne ferme un espace avec une palissade implantée dans un second fossé.

A **Saint-Maur**<sup>77</sup>, un enclos quadrangulaire de dimensions modestes est d'abord établi, avec un fossé d'une trentaine de mètres de longueur pour deux mètres de largeur et un mètre de profondeur. L'enclos est donc matérialisé par ce fossé ininterrompu, de section triangulaire,

75 Mantel et alii 1997.

76 Maniquet 2004, p. 28 sqq.

77 Brunaux et Lambot 1991.

qui est doublé et renforcé par une palissade. L'accès est fortement ritualisé puisqu'un pont ou passerelle est nécessaire pour entrer. A deux mètres en retrait du fossé, vers l'intérieur, une palissade formait un carré accentué à l'est. On y a retrouvé une centaine de monnaies et quelques armes. Une véritable entrée marquée par une interruption de plus de cinq mètres est probablement plus récente, mais elle a pu être contemporaine de la dernière phase d'utilisation. Cet enclos est un peu plus étroit que le précédent, mais il est plus profond.

A **Digeon**<sup>78</sup>, pendant la phase gauloise, le sanctuaire se développe sous la forme de deux fossés concentriques auxquels s'ajoute une palissade. Le fossé intérieur forme un rectangle de 18 x 15 m, son fond est boisé. Le fossé extérieur ouvert à l'est formait un rectangle d'environ 28 x 31 m. Dans l'axe de l'entrée, entre les deux fossés, ont été creusées trois petites fosses. L'ensemble a été largement perturbé, quelques armes étaient encore en place, datées entre le milieu du II<sup>e</sup> siècle et le milieu du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère, mais l'ensemble du matériel montre une fréquentation jusqu'en plein I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

A **La Villeneuve-au-Châtelot**, au lieu dit « Les Grèves », se trouve une aire cultuelle fréquentée de La Tène finale à la période mérovingienne. Le sanctuaire se compose de deux enclos rectangulaires, avec un enclos extérieur de 19 x 26 m formé d'un fossé en U qui se dédouble au sud. Son bord interne présente des fosses subcylindriques assez régulièrement espacées. L'enclos intérieur, de 14 x 20 m, est plus régulièrement creusé, sa largeur est inférieure à un mètre. Sur la face est des deux structures, les enclos s'interrompent. Un troisième fossé étroit et irrégulier est attesté. De plan rectangulaire, il est recoupé par les deux précédents.

De manière générale pour les sanctuaires tels qu'ils ont pu être définis dans le nord de la Gaule, il s'agit de formes quadrangulaires entre 40 et 50 m de côté. La répétition des échelles et des formes plaident pour une communauté élargie identique et potentiellement pour une (les) même(s) fonctionnalité(s).

### 2.1.2. Construction par la diagonale

Bien que certaines théories ont été avancées quant à l'utilisation de données d'ordre astronomique pour le tracé des enclos (notamment lors de la présence d'un angle droit), il semble difficile de les étayer même si un certain nombre d'éléments soulève des questionnements (voir par exemple l'exemple de Gournay-sur-Aronde par J.-L. Brunaux<sup>79</sup> et l'étude de David Romeuf pour l'implantation du sanctuaire de **Corent** par rapport au sommet du Puy St Romain<sup>80</sup>).

La forme particulière des enclos laténiens (et non uniquement ceux ayant une fonction religieuse) s'explique par le mode de construction de ces structures. A partir d'un certain nombre d'exemples répertoriés en Gaule septentrionale, C. Toupet<sup>81</sup> a montré que leur conception

78 Delplace 1991.

79 Brunaux 2000.

80 <http://www.david-romeuf.fr/Archeologie/CorentAstronomie/SanctuaireCorentEtAstronomie.html>

81 Toupet dans le bulletin de l'AFEAF 2005, p. 49 : « A partir de ce constat, il semble bien que les enclos funéraires d'Europe, ceux de certains sanctuaires comme aussi les enclos à banquets, soient construits selon des lois géométriques

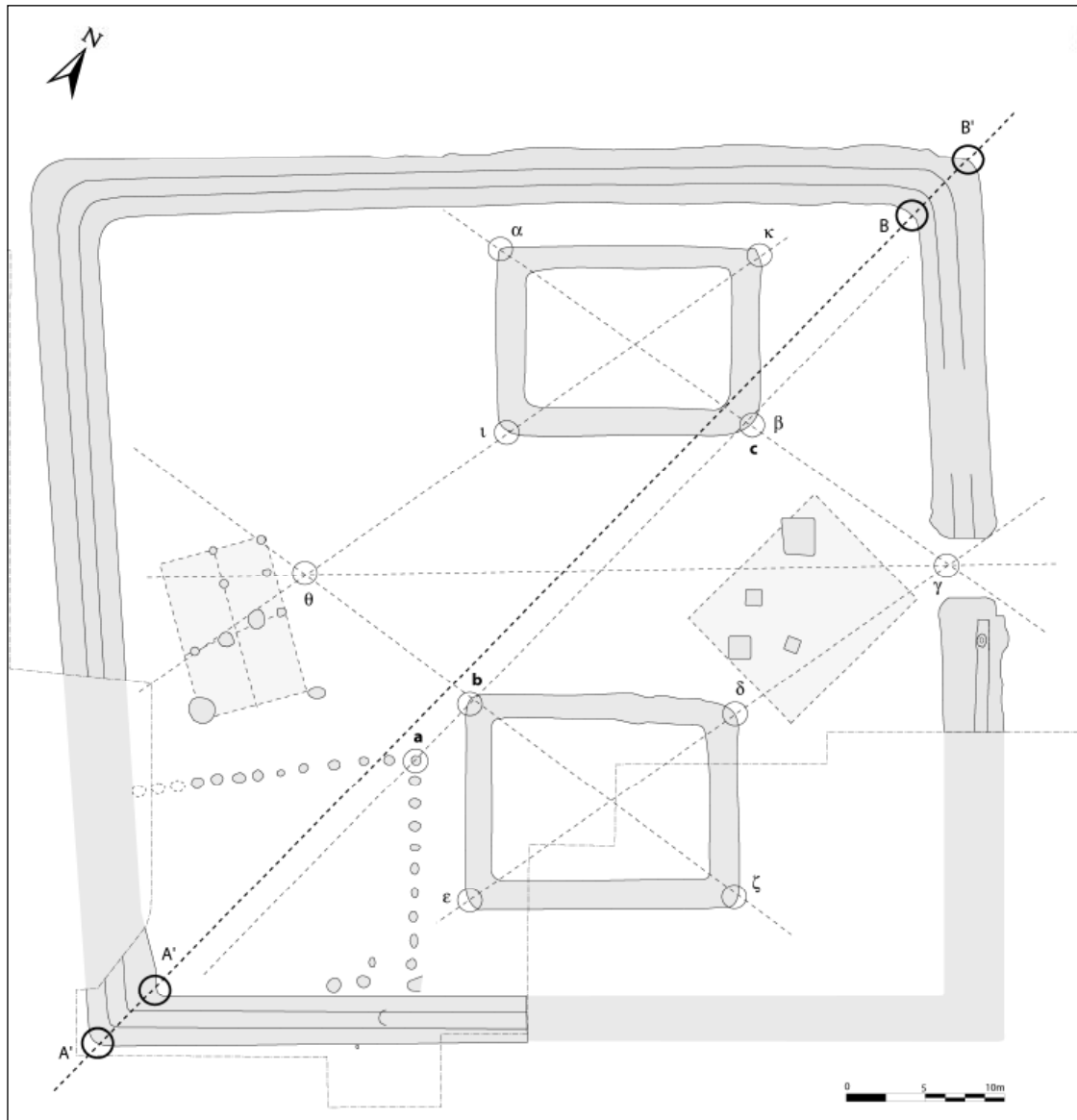


Fig. 81 : Schéma de construction restitué de l'enclos de Corent, In Poux et Demierre (dir.) en cours.

obéit à un même principe directeur qui ne repose pas sur un réseau de lignes perpendiculaires, mais sur un tracé effectué à l'aide d'un cordeau tendu entre deux poteaux qui en dessine la diagonale. L'excédent de cordeau, dont la longueur est supérieure à l'intervalle des poteaux, est utilisé pour tracer une moitié de l'enclos, de forme triangulaire. Le côté opposé est obtenu par symétrie, axiale ou inversée (fig. 81).

La forme particulière du fossé d'enceinte du sanctuaire de **Corent** semble effectivement déterminée par une diagonale qui relie ses angles nord-est et sud-ouest et la scinde en deux moitiés, dessinées en symétrie inversée<sup>82</sup>. Cette diagonale traverse de manière précise l'angle de l'enclos C, ainsi que les deux angles des enclos A et B.

Cette diagonale a pu être implantée selon des orientations particulières, par rapport aux

précises. »

82 Poux et Demierre (dir.) à paraître, chap. 7.1.3.

éléments géographiques environnants (sommet du Puy, Puy St Romain, Puy de Dôme, etc.) ou encore s'appuyer sur des données astronomiques. Aucun autre sanctuaire d'Auvergne n'ayant été dégagé pour cette époque, toutes ces hypothèses sont envisageables, mais non vérifiables. On se contentera de préciser que l'orientation du sanctuaire se fait vers l'est, comme c'est le cas pour les sanctuaires du Belgium ou encore pour la majorité des sanctuaires gréco-romains. Le sanctuaire de **Corent** présente néanmoins un léger décalage de 20°.

Le sanctuaire de **Gournay-sur-Aronde** n'ayant pas été intégralement mis au jour, il n'est pas possible de vérifier cette hypothèse, d'autant que les deux angles dégagés semblent relativement droits. Si l'on applique la construction par la diagonale de ces structures de délimitation aux sanctuaires de **Tintignac**, **Ribemont-sur-Ancre**, ou encore **Fesques**, elle paraît tout à fait justifiée.

Ce point sur l'orientation des sanctuaires et leur forme géométrique nécessite un travail plus approfondi, portant sur un corpus élargi que cette étude ne permet pas. En effet, le seul exemple de Corent ne peut être considéré comme un modèle représentatif de l'ensemble des sanctuaires en Gaule. Par conséquent, il nous est impossible d'établir un schéma global ou encore de confronter les données entre les sanctuaires et les systèmes astronomiques, ou autres, dans le cadre de cette étude.

## 2.2. Portique en bois

L'enclos avec un fossé ouvert offre souvent une trop mauvaise résistance aux intempéries. C'est sans doute pourquoi sont mis en place des aménagements architecturaux, comme un couvage en bois parfois, mais aussi une palissade, remplacée par la suite par un muret. Plus rarement attesté, le fossé peut être remplacé à l'époque laténienne par un portique en bois (fig. 82).

### 2.2.1. Echelle, Tracé

Un seul exemple en Gaule montre clairement la présence d'un portique dès l'époque laténienne, il s'agit du sanctuaire de **Corent**. Alors que la première phase de fonctionnement du sanctuaire est marquée par la présence d'un fossé, définissant un espace de 41 x 39 m environ (voir infra), au II<sup>e</sup> s. av. J.-C., cette première structure, établie sur une surface de 1800 m<sup>2</sup>, est remplacée par un portique en bois qui englobe le fossé<sup>83</sup>. L'espace ainsi défini est porté désormais à près de 2700 m<sup>2</sup>. Le portique recouvre intégralement la structure précédente en la monumentalisant.

---

83 Les limites externes de ce fossé définissent un quadrilatère irrégulier de 53 x 52 x 49 x 52,6 m pour une limite interne de 36,9 x 35,8 x 34 x 36 m.

### 2.2.2. Construction

Au début du siècle suivant, le sanctuaire de **Corent** subit une importante phase de reconstruction. Bien que ces édifices internes restent inchangés, le péribole est modifié. La palissade est démontée, le fossé est comblé par le mobilier provenant vraisemblablement de l'ensemble des sols du sanctuaire. Une galerie recouvre alors les quatre branches de ce fossé. Sa limite extérieure est marquée par la présence d'un mur en terre<sup>84</sup> fondé dans un petit fossé, qui circonscrit un espace légèrement plus vaste qu'à la phase précédente, soit de 60 x 60 m environ (les angles n'étant pas conservés, aucune mesure précise ne peut être rapportée).

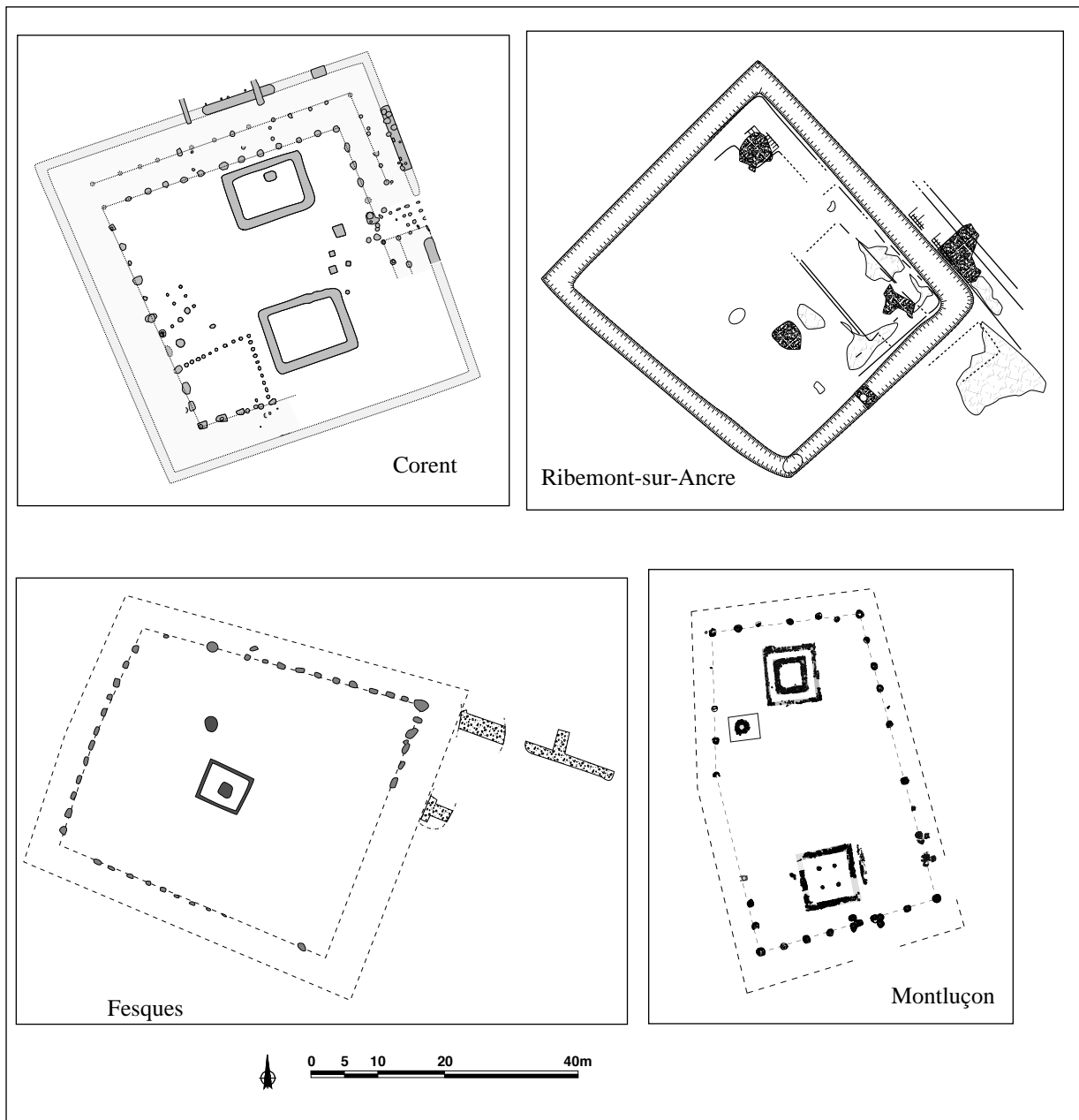


Fig. 82 : Portiques laténiens attestés et possibles reconstructions

84 Ce fossé n'a pu être observé qu'au nord et à l'est.

Contre ce mur est adossé un portique dont la couverture repose, côté interne, sur un alignement de poteaux aux dimensions conséquentes (d'un diamètre maximum de 1,30 m à l'ouverture pour une profondeur maximale conservée de 0,90 m). Au nord comme à l'est, ce portique de 6 m de largeur se présente en deux nefs séparées par une ligne de poteaux moins imposants (diamètre de 0,6 pour une profondeur de 0,30 m). A l'ouest et au sud, l'état de conservation ne permet pas de le définir.

Le site de **Ribemont-sur-Ancre**<sup>85</sup> est caractérisé par un portique à trois nefs, dont la partie centrale se situe au-dessus du fossé. A l'emplacement de la nef extérieure, sur près de 5 m de longueur, soit environ 20 m<sup>2</sup>, un enchevêtrement de 10 000 ossements humains environ, correspondants à plus de 70 individus sans tête et plusieurs centaines d'armes ont été dégagés. Cet ensemble a pu être exposé en guise de trophée sur une position haute, d'où les restes ont chuté. La nef située sur le bord intérieur avait pour rôle de protéger également les corps. Les restes y sont moins nombreux, et les corps ont pu y être exposés debout, les pieds au sol. Une partie des os a ensuite été récupérée, afin, semble-t-il, de constituer les ossuaires à l'intérieur de l'enclos.

A **Fesques**<sup>86</sup>, à LT D2, le fossé des phases antérieures est abandonné, comblé par le mobilier issu des pratiques cultuelles. Il est remplacé par une série de poteaux, interprétée comme un portique, même si seule la ligne interne formant une enceinte trapézoïdale de 42 x 34 m est conservée. La logique de construction des sanctuaires montre un agrandissement régulier des limites de l'aire sacrée<sup>87</sup>. Or à **Fesques** comme à **Corent**, la ligne interne de poteaux délimite une surface plus restreinte, alors que la limite extérieure agrandit cet espace. Quelques éléments à **Fesques** ont été dégagés à l'est. Toutefois, l'absence d'un décapage exhaustif de cette zone et de celles entourant le fossé 250 marquant la limite précédente, associée à un état de conservation très limité des structures, plaiderait pour l'hypothèse d'un portique, tel que les fouilleurs l'ont avancée<sup>88</sup>.

### 2.2.3. Construction par la diagonale

La première phase de construction semble fondée sur des données géométriques, établies à partir de poteaux installés dans les angles. Il est intéressant de confronter l'axe primitif aux systèmes de réaménagements de l'espace des phases suivantes.

Dans le cas de **Corent**, les mêmes lignes sont conservées. La diagonale qui semble avoir été utilisée pour le tracé du fossé traverse les angles du portique, en recoupant le centre des deux poteaux d'angle de l'alignement interne. Ainsi l'extension du sanctuaire ne fait pas ou peu varier l'emplacement du centre géographique de l'ensemble.

85 Brunaux 2000, p. 196.

86 Mantel et alii 1997, p. 17-18.

87 A Corent, la superficie passe respectivement de 1800 à 2700 m<sup>2</sup> puis à 3200 et 3400 m<sup>2</sup>. Ces mesures sont des estimations fondées sur les restitutions des structures.

88 Mantel et alii 1997, p. 48.

#### 2.2.4. Corent et l'origine du quadriportique

La forme du sanctuaire de **Corent** à LT D2a, avec ses alignements de trous de poteaux de profondeur et largeur conséquentes, associés à un muret de délimitation (reliés par une toiture, formant un portique), ne trouve pas de parallèle dans le reste de la Gaule. Ce portique se développe sur les quatre faces du sanctuaire (si le muret n'a pu être distingué à l'ouest et au sud, les alignements de trous de poteau ont été dégagés sur les quatre côtés) et décrit donc un quadriportique.

Ce type de construction, considéré comme typiquement méditerranéenne<sup>89</sup>, semble faire office d'*unicum* dans la Gaule au II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Force est de constater qu'aucun des sanctuaires dégagés en Gaule ne présente ces caractéristiques avant le courant du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

A **Ribemont-sur-Ancre**, un portique a été distingué au-dessus du fossé. Son installation est plus ancienne que celle du portique de Corent (La Tène moyenne). Cependant, cette structure a été observée sur une surface limitée et il n'est pas possible de prouver qu'il s'agit d'un quadriportique tel qu'on peut le restituer à Corent. De plus, le fond du fossé ne présente pas de trace d'éléments porteurs et aucun trou de poteau ne marque ses limites. Celles-ci sont attestées par des effets de parois et traces de sablières, que seul le très bon état de conservation du site a permis de distinguer. Ainsi, il est donc tout à fait possible que des structures identiques aient été édifiées ailleurs en Gaule, mais elles n'ont probablement pas laissé de traces. Il peut également s'agir d'un cas particulier, en lien avec la fonction de trophée propre au site à La Tène moyenne. La nécessité d'exposer et protéger les dépouilles issues du champ de bataille a vraisemblablement conditionné la construction d'un bâtiment, interprété comme une vaste construction de type halle<sup>90</sup>. Seule la branche est, la mieux conservée, témoigne clairement de la présence de cette structure, toutefois il est possible qu'elle se soit également prolongée sur les côtés nord et sud.

Le bâtiment, tel qu'il est restitué, s'étend sur 45 m de long au moins. Il comporte trois nefs, coïncidant avec les trois terrasses individualisées au cours de la fouille. La nef centrale correspond au tracé du fossé, soit 5 m de largeur, et de part et d'autre 3 m de chaque côté, pour une largeur totale de 11 m. Sa hauteur est estimée à près de 9 m pour le faîte de la toiture, celle des parois sur le côté à 4,5 m. Notons qu'il ne s'agit pas d'un portique tel qu'il peut être supposé à **Corent**, remplaçant le fossé, mais bien d'une structure qui protège les dépôts. A l'opposé du rôle joué par le portique de type méditerranéen, celui-ci cherche à proscrire tout piétinement et toute circulation humaine. Cependant, c'est cette « halle » qui constitue la délimitation entre le monde profane et le monde sacré, et non le fossé, les dépôts se trouvant de part et d'autre de celui-ci. En effet, une paroi pleine est supposée s'appuyer contre le sol de

89 Van Andringa 2002, p. 77 « Le portique, généralement ouvert sur la cour, est l'un des éléments les plus caractéristiques du sanctuaire, adopté pour la plupart des régions et qui reflète l'influence de l'architecture classique ».

90 Brunaux 2000, p. 196.



cette halle, qui se situerait à près de 2 m du niveau de circulation de l'enclos sacré.

De nombreux sanctuaires présentent des alignements de trous de poteaux qui, interprétés comme des éléments de palissade, peuvent tout aussi bien participer à une forme architecturale plus complexe de type portique. Si le niveau de conservation du site de **Corent** permet de distinguer un fossé, très arasé, qui n'a été vu que de manière ponctuelle, les limites de la plupart des sanctuaires sont régulièrement reprises par des structures maçonnées qui ont pu détruire les traces d'une structure parallèle. Il faut également préciser que ces alignements de trous de poteaux ne présentent pas de creusement entre eux, permettant de restituer une structure basse. Ainsi dans le sanctuaire de **Montluçon**, l'écart entre les poteaux (3,50 m d'entrecolonnement) plaiderait davantage pour des poteaux isolés. L'état de conservation des vestiges ne permet pas d'affirmer ou d'infirmer si une structure de type sablière pouvait se trouver en parallèle, néanmoins l'ensemble du site a été dégagé et, malgré un état de conservation divergent selon les zones, aucune structure n'a été aperçue. De plus, les structures d'habitat environnantes étaient cloisonnées par des systèmes identiques de palissade. Si les entrecolonnements y sont de taille inférieure, aucune structure basse ni structure parallèle n'y ont été distinguées. La palissade du sanctuaire est remplacée par un quadriportique à la phase suivante, dont les bases de piliers présentent un entrecolonnement similaire.

Sur le site du **Martberg**, un type de structure identique a été distingué. L'entrecolonnement est de 2,5 m. Là non plus aucune structure parallèle n'a été conservée, ni aucune structure basse. Cette palissade est également remplacée par un quadriportique.

### 2.3. Palissade sans fossé d'implantation

La construction d'une palissade a été observée sur des sanctuaires fondés avant l'époque augustéenne, à **Nitry** ou sous Auguste, comme au **Tremblois**. Des trous de poteaux à **Antigny**<sup>91</sup> suggèrent la présence d'une palissade à l'époque augustéenne et au début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. à **St Marcel**<sup>92</sup>, avant la construction de l'enceinte (fig. 83).

#### 2.3.1. Echelle, Tracé : simple palissade ou portique avec mur arrière non conservé ?

A **Morvilliers-Saint-Saturnin/Digeon**, une palissade d'une vingtaine de mètres de côté, de plan quadrangulaire, marque la première phase d'utilisation du sanctuaire. Recoupée par l'installation des enclos fossoyés, cette structure semble avoir fonctionné dès le milieu du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

A **Fesques**, un alignement de trous de poteaux, clôturant un espace quadrangulaire, a été

91 C. Richard, « Ensembles clos tibéro-claudiens d'un sanctuaire (Le Gué-de-Sciaux, Antigny, Vienne). », In : Goudineau, Fauduet, Coulon (dir.) 1994, p. 115-120.

92 Allain, Fauduet, Dupoux 1987 ; Fauduet 1994.

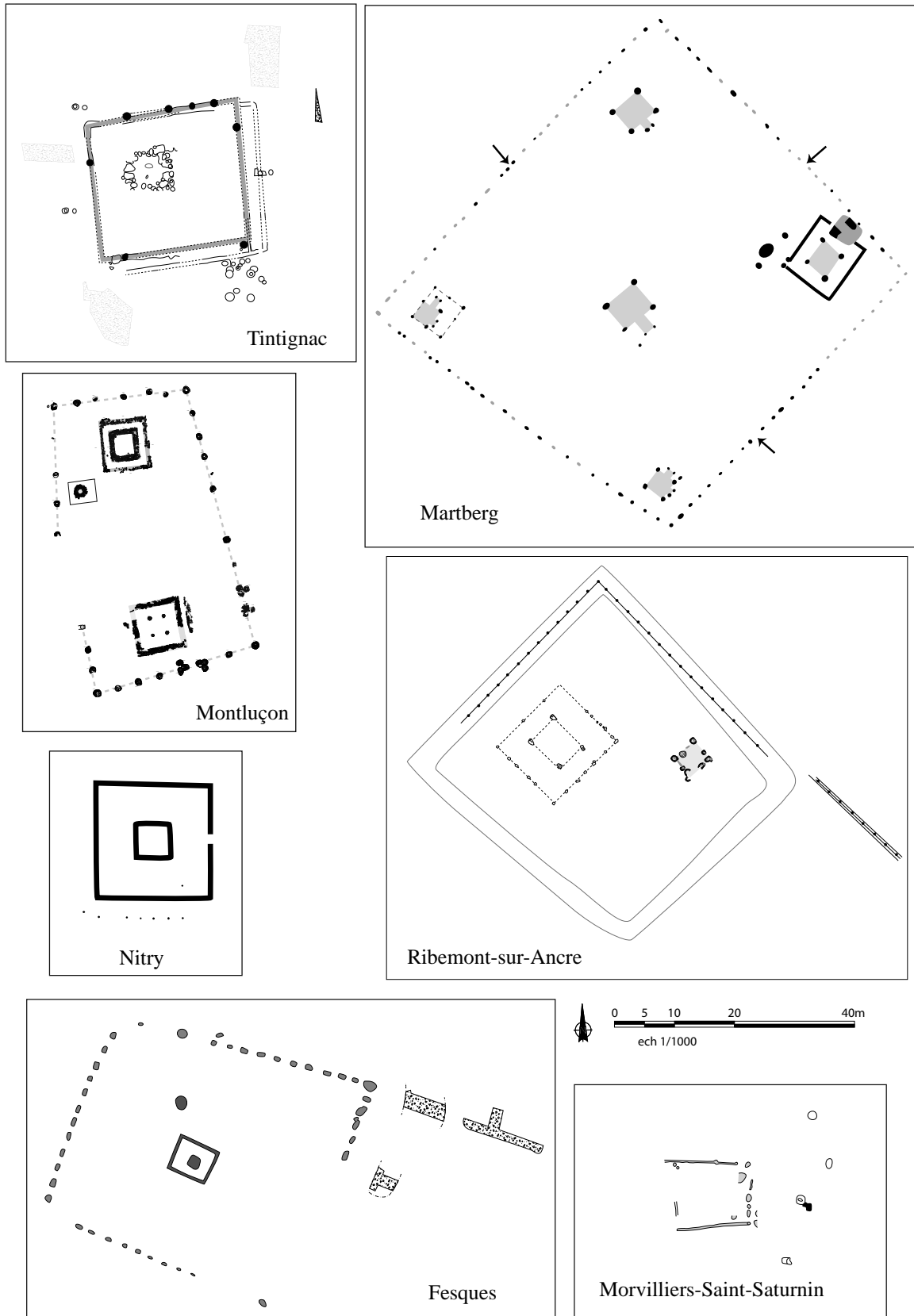


Fig. 83 : Sanctuaires avec une palissade comme structure de délimitation

présenté plus haut. Il est interprété comme un portique, mais pourrait n'avoir constitué qu'une simple palissade.

A **Montluçon**, le sanctuaire semble délimité dans sa deuxième phase par cinq alignements de trous de poteaux de taille importante. Ils forment un pentagone irrégulier de 28 x 44 x 22,5 x 22,5 x 27 m, définissant ainsi un espace de 1300 m<sup>2</sup>. L'état de conservation des structures ne permet pas d'affirmer qu'elles n'ont jamais fonctionné avec un muret extérieur ; la largeur et la profondeur des poteaux au contraire laissent penser à la présence d'une construction imposante. L'espace entre les poteaux, supérieur à trois mètres, plaide davantage en faveur d'un entrecolonnement de type portique que pour une simple palissade. De plus, aucune tranchée d'implantation de palissade n'a été relevée. Toutefois, les bâtiments observés à l'extérieur du sanctuaire, destinés à de l'habitat vraisemblablement, sont caractérisés par des cours délimitées par des alignements de trous de poteaux identiques. Si le diamètre et l'entrecolonnement sont inférieurs à ceux des structures dégagées dans le sanctuaire, ces bâtiments extérieurs assurent qu'un simple alignement de poteaux peut avoir fonctionné sur ce site de manière indépendante, sans tranchée d'implantation, avec probablement des traverses horizontales hautes.

Sur le site du **Martberg**, près de Pommern (Allemagne), une occupation cultuelle est supposée dès LTD2. La délimitation de l'espace, définissant un quadrilatère irrégulier de 56,5 x 54 x 58 x 64,5 m, se présente sous la forme d'un fossé étroit servant sans doute à l'installation d'une palissade. Cette tranchée est remplacée vers le changement d'ère par des alignements de trous de poteaux. La forme de cette nouvelle clôture est identique, mais son échelle est plus importante, avec des côtés de 61 x 58 x 60 x 68,5 m. Ceci permet d'augmenter la superficie précédente, qui passe de 3400 m<sup>2</sup> environ à plus de 3800 m<sup>2</sup>. Au début du II<sup>e</sup> s. de notre ère, la palissade est conservée, les dimensions s'élèvent alors à 61,5 x 59 x 69 x 73 m, pour une superficie qui atteint les 4300 m<sup>2</sup> environ. La forme quadrangulaire irrégulière est maintenue, l'angle nord devient même plus aigu.

A **Nitry**, une palissade est implantée dès LTD2a. Dégagée uniquement au sud et sur la moitié sud de la branche est, elle semble mesurer 24 m de côté. Implantée sur un talus, il demeure peu probable qu'elle soit un élément de portique. En outre, elle est remplacée par un muret dès le premier tiers du I<sup>er</sup> s. de notre ère, ce qui renforce l'hypothèse de la conservation d'une limite marquée par une structure « simple ».

A **Tintignac**, un alignement de trous de poteau s'est implanté, à la phase 2, à l'emplacement d'un fossé antérieur. Cette palissade conserve le tracé strict de la structure fossoyée (soit 24 m de côté). Il est donc possible que cette dernière ait servi à l'implantation d'une palissade dès l'origine, bien qu'aucun négatif de poteau n'y ait été mis au jour.

A **Ribemont-sur-Ancre**, le comblement supérieur du fossé est caractérisé par de nombreuses zones de concentration de mobilier assurant la présence d'une palissade implantée dans l'axe du fossé. Celle-ci est certifiée sur son tracé nord-ouest et nord-est, mais n'est pas clairement

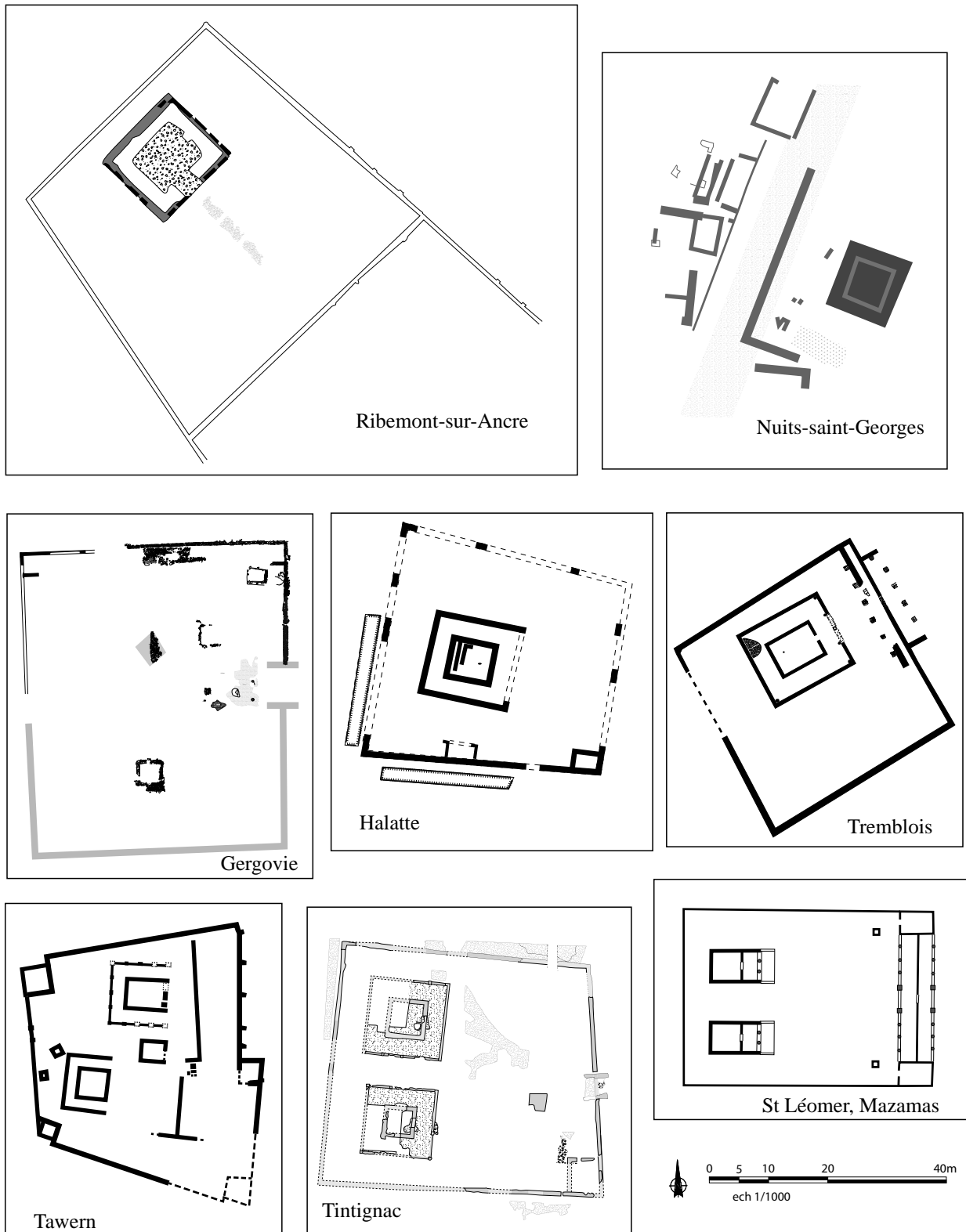


Fig. 84 : Sanctuaires avec un mur maçonné comme structure de délimitation

établie dans la moitié sud. Deux phases de comblement, correspondant vraisemblablement à deux phases de construction de cette palissade, ont été observées. Pour la première, un écart de 1 à 1,20 m a été noté entre les poteaux, et ceux de la phase suivante s'intercalent entre ces poteaux plus anciens. Les alignements de clous montrent qu'il faut restituer un support de planches reliant ces poteaux.

On peut noter que la palissade ne suit pas strictement le tracé du fossé précédent et certains trous de poteaux ont recoupé les niveaux de sol adjacents antérieurs. La première palissade est construite vers la fin de LT D2, et la deuxième est détruite à l'époque de Claude-Néron. Le comblement en lien avec la mise en place des palissades marque la fin de l'utilisation du fossé en tant que tel. La modification du plan de la palissade lors de sa réfection permet de l'aligner avec la palissade qui clôt l'esplanade, créant un ensemble plus homogène.

Le cas de **Ribemont-sur-Ancre** est le seul en Gaule où les diverses phases sont attestées. Un fossé est d'abord mis en place, puis une sorte de portique (ou « halle »), ensuite des palissades remplacées par un mur maçonné, auquel succèdent des quadriportiques.

## 2.4. Mur maçonné

La plupart des aires sacrées explorées sont closes par un mur maçonné (fig. 84 et 85), plus rarement par un quadriportique. Sur la base de données réalisée en 1993 par I. Fauduet et P. Arcelin, 653 sanctuaires ont été enregistrés (nombre de fiches sanctuaire). Le péribole n'a été reconnu que sur le tiers de cet ensemble (soit 223 sites), parmi lesquels seuls 69 portiques sont attestés sur les 148 sanctuaires avec un péribole maçonné reconnu (et 69 indéterminés).

### 2.4.1. Echelle, Tracé

Il est difficile d'établir avec certitude quelles étaient la forme et l'échelle de la première délimitation de l'espace sur le sanctuaire de **Gergovie** à l'époque augustéenne, seule une portion de mur en pierre sèche ayant pu être distinguée. Toutefois, il semble s'agir d'une structure rectiligne qui servait d'appui à une construction en élévation, constituée de matériaux périssables.

Au **Puy de Dôme**, un mur de 52 x 60 m a été édifié. Ce mur de clôture, édifié comme un mur de terrasse permettant la construction sur ce site en pente d'un temple de plus de 15 m de côté, est décoré de pilastres sur sa façade est. Les quatre murs définissent un rectangle, sauf au sud où le mur n'est pas strictement parallèle à son pendant au nord.

A **Ribemont-sur-Ancre**<sup>93</sup>, les palissades sont remplacées à la phase 3 par un mur de délimitation de forme quadrangulaire, sans angle droit (57 x 51 x 44 x 50 m, pour une superficie de 2500 m<sup>2</sup>). D'une largeur de 0,60 m, il est régulièrement ponctué par la présence

---

93 Brunaux (dir.) 2009, p. 64-72.

de contreforts. Dans l'angle nord-est, un niveau de sol permet de dater cet ensemble à partir de Claude-Néron, alors qu'il est rapidement remplacé au début du dernier quart du même siècle. L'édification de cette structure marque une rupture avec les principes de construction des phases précédentes, qui s'appuyaient sur la forme de l'enclos laténien. Ici, les deux enclos de forme trapézoïdale, celui de l'espace sacré et celui de l'esplanade, sont alignés.

A **Tintignac**<sup>94</sup>, le fossé et la palissade du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. sont remplacés par un simple mur quadrangulaire de 48,4 x 37 x 43 x 41,2 m, clôturant une superficie de 1800 m<sup>2</sup> environ. Il est intéressant de voir que l'espace ainsi défini n'est pas un rectangle, mais un quadrilatère irrégulier dont le bord est demeure fortement décalé. Ce mur est ensuite reconstruit sous la forme d'un portique rectangulaire de 51 x 44 m, pour un espace de 2300 m<sup>2</sup> environ.

Au **Metzenberg** près de **Tawern**, un enclos trapézoïdal de 35,8 x 46 x 37,5 x 27 m encercle plusieurs temples. Il ne s'agit pas d'un trapèze régulier, les quatre côtés présentent des longueurs différentes. Le tracé est globalement conservé au cours des diverses phases d'évolution. Toutefois, au nord-ouest comme au sud, le mur de péribole a été reconstruit à l'arrière du mur précédent (au sud à moins d'un mètre de distance, au nord-ouest à environ 1,4 m), augmentant légèrement la superficie du sanctuaire (de 1300 m<sup>2</sup> à 1600 m<sup>2</sup>). L'espace intérieur est divisé en plusieurs terrasses, dont les murs conditionnent l'orientation des temples et autres bâtiments internes.

A **Nuits-Saint-Georges**, le sanctuaire des **Bolards** montre la présence de plusieurs phases de construction. Les deux premières phases maçonnées sont ceinturées par de simples murs d'une longueur de 30 m de côté environ (les quatre côtés n'ayant pas été distingués, il est impossible d'avancer des mesures précises). Le mur édifié à l'époque augustéenne sera remplacé par un portique monumental à la fin du I<sup>er</sup> s.

A **Saint-Germain-le-Rocheux/Le Tremblois**, la dernière phase de construction, datée de l'époque de Tibère présente sur la façade est un mur percé d'une large porte dans l'axe du temple. Contre ce mur, à l'extérieur comme à l'intérieur, était adossée une galerie constituée de poteaux en bois reposant sur des bases maçonnées. La galerie extérieure est fermée au nord comme au sud par deux murs d'antes. La galerie intérieure remplace un premier mur (B) daté de l'époque augustéenne, qui lui-même semble succéder à un alignement de trous de poteaux, interprétés comme constitutifs d'une palissade. Il faut toutefois préciser que seuls deux trous de poteaux ont été identifiés et qu'aucune structure contemporaine de clôture ne peut leur être rattachée.

Ce site présente néanmoins une configuration particulière. En effet, si la clôture qui entoure le temple se classe dans la moyenne des sanctuaires dégagés en Gaule (35 x 36 m), rappelons qu'une deuxième limite ceinture à la fois le sanctuaire et un ensemble de bâtiments qui s'adosent contre cette seconde enceinte. Cette dernière circonscrit un espace d'une superficie

94 Maniquet 2004, p. 40 sqq.

importante (hauteur de 140 m, pour des bases de 200 et 120 m) dont le sanctuaire constitue le point central. Les bâtiments, avec cour et cave (ou puisards), comportaient un mobilier riche constitué par des monnaies, des fibules, mais aussi des bagues. Les structures ont ainsi été identifiées comme des locaux utilisés lors des fêtes religieuses<sup>95</sup>.

Dans le cas de **Morvilliers-Saint-Saturnin/Digeon**, la structure de contour n'a pas été intégralement distinguée. Ainsi, seule la façade est, d'une longueur supérieure à 40 m, illustre la présence d'un édifice monumentalisé avec des niveaux de sol. Les murs nord et sud en direction de l'ouest n'ont été suivis que sur 4,5 m maximum, sans que l'état de conservation des structures ne permette d'assurer leur tracé complet.

Dans la **forêt de Halatte**, le sanctuaire est délimité par une enceinte trapézoïdale de 34,50 m à l'est et 42,5 m pour les autres côtés. Ces murs de pierre édifiés dans le premier tiers du II<sup>e</sup> s. de notre ère sont bordés par des fossés au moins au sud et à l'ouest.

A **Blicquy**<sup>96</sup>, **Ville d'Anderlecht**, une première phase est définie par la construction d'un grand péribole représenté par un simple mur formant un trapèze de 124 x 81 x 119 x 99 m (soit près de 1,1 ha). Bien que cette structure s'implante sur un site vraisemblablement à vocation culturelle de La Tène finale, aucune structure de délimitation plus ancienne n'a pu être distinguée. Le plan ne s'aligne donc pas sur des structures laténiennes.

A **Saint-Léomer**, dès sa première phase de construction le sanctuaire est circonscrit par un mur de 34 x 31 m (soit 1000 m<sup>2</sup> environ). Dès lors, sa façade se présente sous la forme d'une galerie. Au moment de la reconstruction et monumentalisation de l'ensemble, le péribole garde la même configuration architecturale et sa façade orientale est ornée d'un double portique, avec une colonnade vers l'intérieur du sanctuaire et une colonnade vers l'extérieur. La taille de l'ensemble est cependant multipliée par deux, le mur de la seconde phase enferme désormais un espace de 54 x 39 m, pour une superficie de 2100 m<sup>2</sup> environ.

#### Système d'entrée monumentalisée

De nombreux sites sont caractérisés par la présence d'un simple mur de contour. Toutefois, leur façade est, là où se situe le système d'accès, est fortement monumentalisée, à l'exemple des sanctuaires de **Saint-Léomer/Mazamas**, **Morvilliers-Saint-Saturnin/Digeon** ou encore Le **Tremblois/Villiers-le-Duc**. Nous pouvons de ce fait également supposer la présence d'un simple mur de clôture pour le site de **Blanzat/Côtes de Clermont**, où seule la partie nord du péribole est a été dégagée. Il semble se poursuivre au nord sous la forme d'un simple mur, mais ses limites sud et ouest ne sont pas connues.

95 *Gallia* 1960, 18-2, p. 339 sq, *Gallia* 1972, 30-2, p. 445.

96 Gillet, Demarez et Paridaens 2006.

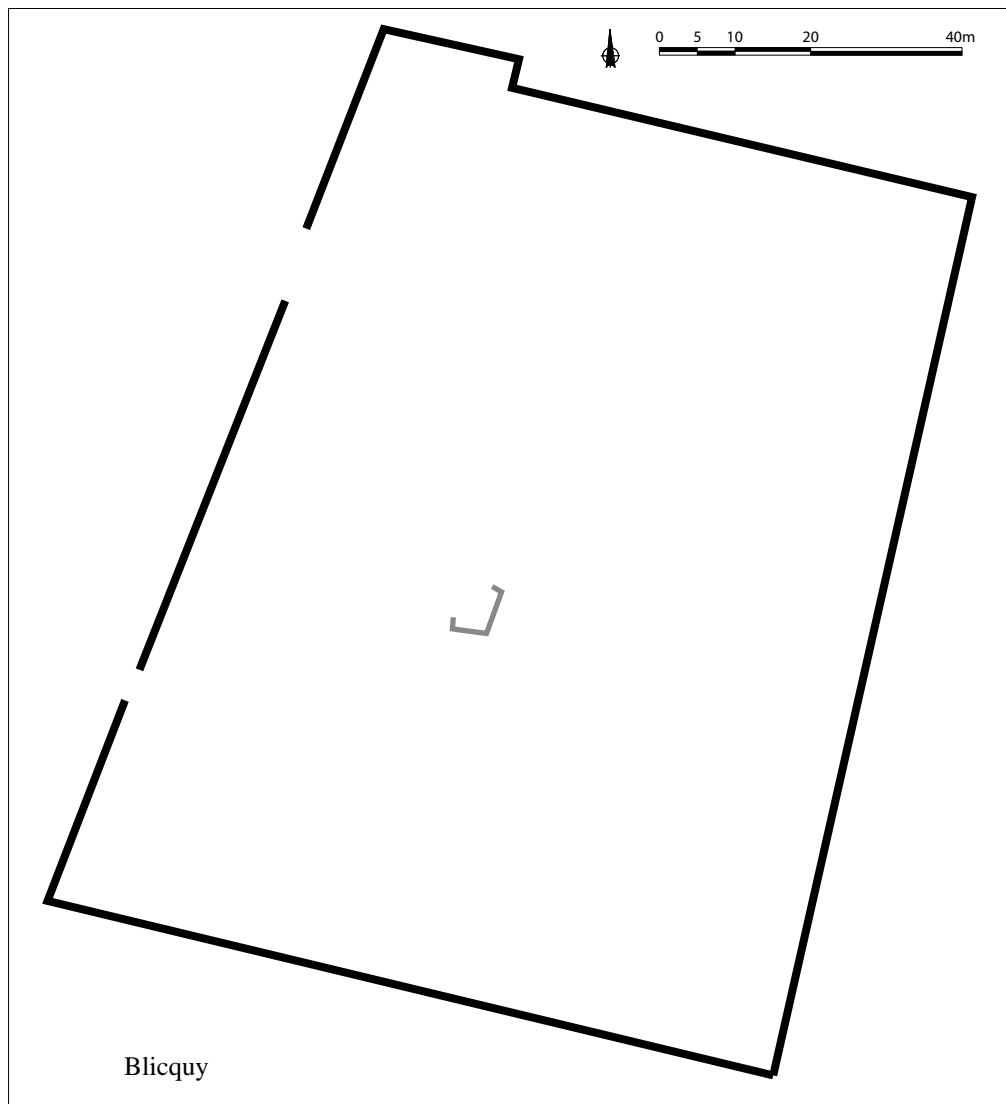
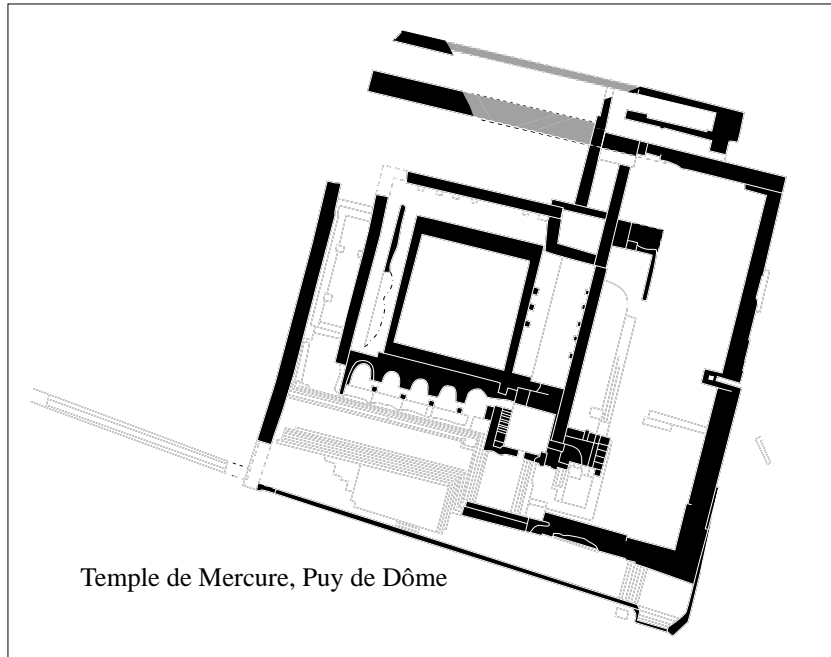


Fig. 85 : Sanctuaires avec un mur maçonné comme structure de délimitation



## 2.4.2. Technique de construction

### 2.4.2.1. Murs de terrasse

Afin de construire le temple monumental au sommet du **Puy de Dôme**, il a été nécessaire d'édifier une terrasse imposante. Les murs de cette dernière font office de péribole. Celui-ci affiche une largeur de 3,5 à 3,75 m sur le côté est et 3,4 m au nord. A l'est, le mur était scandé par la présence de pilastres. La forme générale est d'une géométrie assez régulière. L'ensemble paraît organisé selon un principe de symétrie axiale et de frontalité, communs aux sanctuaires romains. Ces critères sont associés à une prise en compte des phénomènes de terrasse.

Le même système d'organisation a été appliqué au sanctuaire du **Metzenberg**. Le mur est, dans le sens de la pente, est un mur de terrasse renforcé par des contreforts. Sa forme irrégulière ne provient pas d'un plan laténien, le sanctuaire ne fonctionnant qu'à partir du début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Il est plus vraisemblablement le résultat d'une adaptation à la déclivité du terrain. En effet, le sanctuaire, organisé en deux terrasses, présente le côté de l'enclos le plus long dans la partie inférieure de la pente.

Dans ce cas précis, le tracé des diagonales ne constitue aucun axe de construction, les bâtiments sont au contraire organisés par rapport aux terrasses et à la pente.

### 2.4.2.2. Lignes de construction

A **Tintignac**, il est intéressant de voir que l'espace défini n'est pas un rectangle, mais un quadrilatère dont le bord est demeure fortement décalé. Ainsi, si les murs nord et ouest sont alignés par rapport aux murs de délimitation des temples, le mur sud est légèrement décalé et le mur est très divergent. Cette forme ne se justifie pas par celle des structures antérieures, étant de taille plus importante.

A Ognon, dans la **forêt de Halatte**, le sanctuaire présente une enceinte trapézoïdale, toutefois le temple n'est pas orienté par rapport à elle. Aucun tracé ne peut être distingué pour comprendre cette construction qui ne semble pas s'appuyer sur la moindre structure préromaine. Néanmoins, des pratiques plus anciennes ont probablement été conservées au sein de ce sanctuaire, comme le dépôt, considéré comme de fondation, au sein de la *cella*, associant une tête humaine à un vase. On peut également noter la présence de restes de cheval et de chien dans un fossé périphérique, qui pourrait constituer une des premières structures de ce sanctuaire.

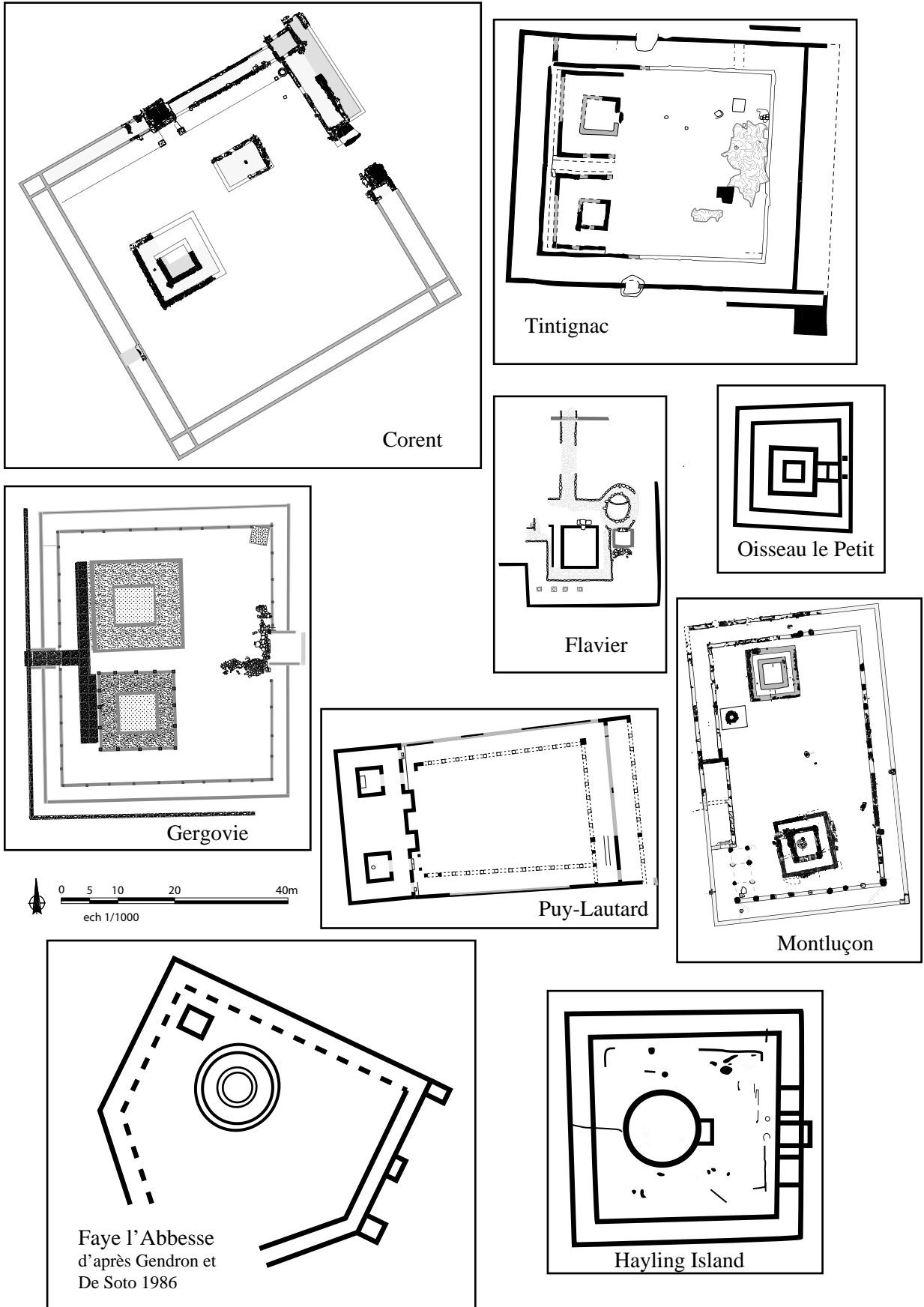


Fig. 86 : Sanctuaires avec un portique comme structure de délimitation

## 2.5. Portiques maçonnés

Il semblerait logique que le portique, considéré comme structure de type méditerranéen, apparaisse systématiquement associé à des temples de forme classique, comme c'est le cas à **Andance**<sup>97</sup> ou encore **Barzan**<sup>98</sup>. Or si les exemples suivants démontrent que l'on retrouve couramment des quadriportiques autour d'un simple *fanum* (comme à **Gergovie** et **Corent**), on peut aussi remarquer que les temples dits classiques ne sont pas systématiquement entourés d'un portique. Ainsi à **Saint-Léomer/Mazamas**, le péribole dans sa première phase entoure un *fanum* par un mur. Au milieu du I<sup>er</sup> s. de notre ère, le *fanum* est détruit et remplacé par deux temples à pronaos sur podium. L'espace sacré est agrandi, mais est cependant toujours délimité par un simple mur (fig. 86 et 87).

### 2.5.1. Echelle/implantation par rapport aux structures antérieures, Tracé

En moyenne, le péribole s'étend sur 50 m de long environ. L'ensemble le plus modeste se situe à **Martélange** (Belgique) et se caractérise par un péribole de moins de 15 m de long. Dans près de 21 sites répertoriés dans la base de données d'I Fauduet, il atteint plus de 100 m. Au **Vieil-Evreux**, il a pu être suivi sur 236 m de long. Ceci n'est pas proportionnel au nombre de temples à l'intérieur, puisqu'à **Saint-Pierre-Bellevue**, Puy-Lautard (Creuse), les deux *cellae*, situées dans la partie occidentale de l'aire sacrée, ne sont encloses que par un mur de 35 m de long, alors qu'à **Genainville**, le temple à doubles *cellae* est entouré d'une enceinte de 111 m.

A **Corent** comme à **Gergovie**, les phases qui suivent la mise en place de l'empire sont marquées par une reconstruction en pierre maçonnée du péribole auquel est adjointe une galerie, forme nouvelle à Gergovie, mais dans la continuité des formes précédentes pour Corent. Pour ces deux sites, ces constructions témoignent d'un léger décalage des structures qui permet un accroissement de la surface du sanctuaire<sup>99</sup>. Ainsi alors que la superficie de l'horizon 2 de Corent était de 2700 m<sup>2</sup> environ, elle est désormais de 3200 puis 3400 m<sup>2</sup>.

A **Corent**, l'espace recouvert au nord par la galerie maçonnée a révélé la présence de structures situées contre le fossé d'implantation de la galerie de l'horizon 2. Ces structures se caractérisent par des niveaux construits en amphores ou plaques de foyers, avec des traces de rubéfaction sur les couches environnantes et ponctuellement des restes de charbon. Elles devaient vraisemblablement fonctionner avec les structures d'habitat situées plus au nord, toutefois la présence du chemin actuel ne permet pas de le démontrer. Leur forme et leur situation suggèrent malgré cela une fonction profane. On peut noter qu'elles n'ont pas été arrachées ni démontées, mais, afin de pallier aux différences d'altitude du substrat, ont été conservées en l'état, utilisées comme remblai pour l'élévation des niveaux.

97 Béal in Van Andringa 2000a.

98 Robin in Fauduet 2010.

99 Toutefois il n'est pas possible d'assurer le tracé du premier péribole pour Gergovie, la partie sud n'en ayant pas été conservée.

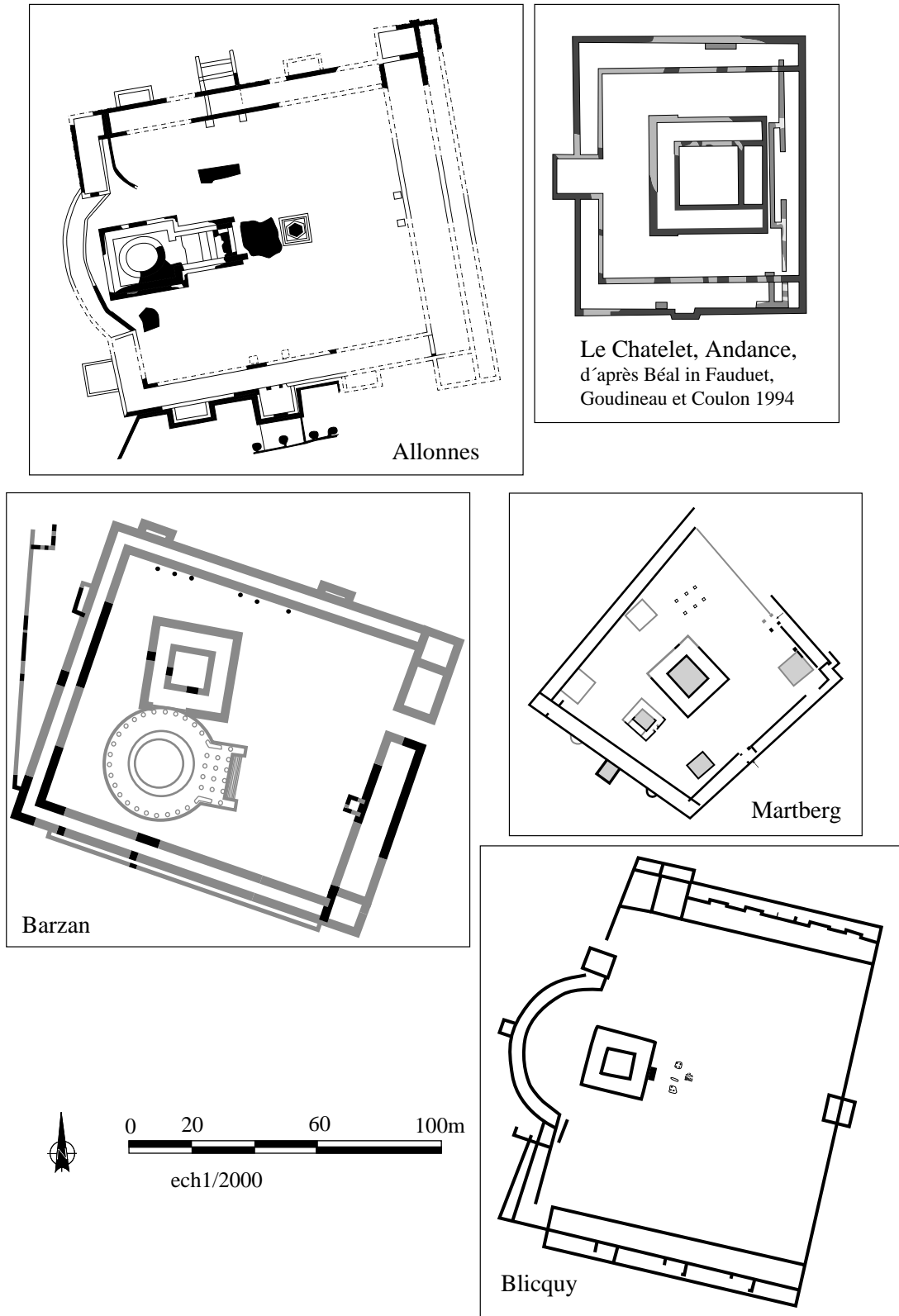


Fig. 87 : Sanctuaires avec un portique comme structure de délimitation

A **Gergovie**, le portique a connu deux phases d'élaboration. La première voit la simple construction du portique en récupérant les structures précédentes et en édifiant un mur de péribole de 50 x 45 m de côté, auquel est adossée une colonnade. Puis l'entrée est réaménagée avec l'adjonction d'un dallage à l'intérieur de la cour. Les murs au sud-est sont reconstruits, vraisemblablement sur le même tracé que les structures antérieures. Il est difficile de savoir si la colonnade à l'ouest, créant une façade monumentale, est installée lors de cette phase ou de la précédente. Elle fait écho à une colonnade engagée sur la façade est qui semble être en place dès la première phase.

A **Montluçon**, la phase 3 de construction s'est appuyée sur le tracé précédent et ailleurs l'a en partie rectifié. Dans la phase précédente, le péribole était marqué par la présence de trous de poteaux, formant une palissade monumentale pentagonale, qui est intégralement détruite par la suite. Ses poteaux ont vraisemblablement été sciés sur place, puisque leur calage en conserve le négatif. Cette forme irrégulière est régularisée par la construction d'un péribole rectangulaire, de 34,4 x 53 m, dont l'orientation de la branche nord suit celle des structures de la phase précédente et s'aligne sur le temple nord conservé en place. Une structure parallèle est adossée à ce péribole. Elle est caractérisée par des bases de piliers au sud et un mur de stylobate au nord-ouest et à l'ouest. Deux pièces sont insérées dans ce tracé, au centre de la branche ouest.

Les nouvelles structures s'implantent à l'arrière tracé de la palissade précédente, sans en suivre l'orientation, augmentant la superficie de l'ensemble (de 1300 à plus de 1800 m<sup>2</sup>). Leur implantation montre une plus grande prise en compte du facteur topographique, avec des profondeurs de structures plus importantes à l'ouest dans la partie inférieure de la pente, alors que la profondeur des trous de poteau semblait suivre le sens de la pente.

A **Mouzon/Flavier**, seul le péribole du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. a été distingué autour du temple. Observé sur 29 x 33,5 m environ, essentiellement au sud et à l'est, il s'agit d'un simple mur qui au sud, à l'arrière du temple, est doublé par une colonnade. La forme du dallage dégagé dans la cour laisse supposer la présence de colonnade également à l'est et l'ouest. Cette implantation correspond à une réorganisation globale du sanctuaire, associée à la construction d'un nouveau temple et de l'édification d'une esplanade sur l'ensemble du sanctuaire.

Sur le site du **Martberg**, à partir du début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., l'alignement de trous de poteaux nord-est est doublé par un muret interne, puis à partir du III<sup>e</sup> s, l'ensemble est reconstruit sous la forme de deux murs parallèles. Cette configuration peut surprendre, étant donné que l'alignement de trous de poteaux conserve la même forme que précédemment, mais celui-ci est désormais doublé (uniquement au nord-est) par un mur. Ce mur ne se poursuivant pas sur les ailes sud-est et nord-ouest, seule la partie nord-est a dû fonctionner comme un portique de façade.

Il est intéressant de noter que d'une part ces installations ont systématiquement vu

l'accroissement de la surface interne (désormais de plus de 5100 m<sup>2</sup>, pour une surface de 4300 m<sup>2</sup> à la phase 9), d'autre part elles ont conservé la forme géométrique choisie lors de la fondation du sanctuaire. L'angle nord semble particulièrement important puisqu'il forme un angle aigu maintenu et même accentué jusqu'au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Si la forme quadrangulaire est la plus courante pour ces structures, il faut rappeler qu'elle n'est pas la seule. Ainsi on peut remarquer que certains sites présentent des portiques à cinq côtés ou plus, voire des ailes semi-hémisphériques.

A **Faye-l'Abbesse**<sup>100</sup>, un portique à cinq branches (ou six ?) avec une ouverture monumentale à l'est a été distingué. Une face mesure plus de 50 m, alors que les autres côtés sont plus réduits. La partie sud-ouest n'a pas été dégagée et les fouilles sont anciennes. Toutefois, des pièces d'armement, datées du II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C., ont été mises au jour à proximité de restes d'humains et de chevaux, qui supposent la présence d'un sanctuaire laténien sous-jacent. Cette hypothèse pourrait justifier la forme irrégulière du péribole.

### 2.5.2. Angles aigus des structures quadrangulaires

Le système d'accès est un élément monumentalisé. Néanmoins, cette mise en valeur n'est pas toujours nécessaire. Ainsi au Temple de Mercure au sommet du **Puy de Dôme**, la hauteur des murs de clôture interdisait tout accès autre que depuis les petits escaliers sud-est, qui débouchent sur la série de paliers conduisant au temple. Il est possible que cette entrée ait reçu une parure monumentale, mais sans que cela ne constitue une nécessité. Par extension, si la monumentalisation des entrées est un fait reconnu, elle n'est probablement pas indispensable.

A **Allonnes** comme à **Jublains**, **Mazamas** ou encore **Périgueux**, on observe la présence d'un portique de façade. Le portique externe est vraisemblablement fermé sur les côtés. La galerie interne, plus large à **Allonnes** (10,20 m), pourrait avoir porté un étage et est flanquée de pavillons. Sur ce même site, des accès secondaires sont à mentionner, notamment au nord, par des escaliers monumentaux implantés au centre du péribole.

Il est intéressant de souligner qu'à **Oisseau-le-Petit**, la façade constitue la galerie la plus étroite. En effet, le temple est entouré par un quadriportique d'une largeur de 2,2 m, alors que la façade est ne mesure que 1,5 m. Il faut toutefois préciser que le portique n'a été que partiellement dégagé et a pu faire l'objet de diverses phases de construction et/ou réaménagements.

A **Jublains**, deux entrées principales ont été observées, à l'est et à l'ouest, et une entrée secondaire s'ajoute au sud. A l'est, un portique extérieur laisse supposer qu'il s'agissait là de l'accès principal. Son entrée se situe au centre, alors que l'entrée ouest est décalée au sud pour s'aligner avec la galerie nord du temple.

De même à **Puy-Lautard**, le portique de façade est doublé par une colonnade extérieure.

---

100 Gendron et Gomez de Soto 1986.

L'accès se fait sur les parties latérales de cette façade, au nord et au sud, conduisant directement aux galeries adossées au péribole et permettant de diriger les personnes soit vers la cour, soit vers le temple (axes de circulation attestés par les traces d'usure sur le sol).

### 2.5.3. Angles droits : modification des plans à partir du I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. de notre ère

A **Ribemont-sur-Ancre**<sup>101</sup>, le mur d'enceinte maçonné du I<sup>er</sup> s. est remplacé, à la fin du siècle ou au début du II<sup>e</sup> s., par un quadriportique. La construction de cette structure est réalisée alors que le temple continue de fonctionner sans modification architecturale jusqu'au II<sup>e</sup> s. L'ensemble du péribole prend désormais la forme d'un losange de 56 m de côté environ, doublé par une colonnade interne et soutenu à l'extérieur par des contreforts. Ainsi, si sa forme se régularise, les angles est et ouest restent supérieurs à 90° (respectivement 94 et 95°). Il conserve ainsi, bien que très atténuée, l'irrégularité du plan héritée de l'époque gauloise. Le fossé laténien, semble-t-il toujours visible lors de cette phase de construction, a nécessité l'implantation des fondations des murs sur son bord externe, afin d'assurer la stabilité des élévations.

A **Barzan**, lors du réaménagement du sanctuaire qui voit l'édification d'un temple circulaire monumental, le péribole est modifié. Le plan précédent possède un angle aigu, alors que le portique de 99 x 117 m édifié ensuite présente quatre angles droits. Ainsi une partie de la zone appartenant au sanctuaire se trouve désormais à l'extérieur de l'espace sacré. Ici, comme à **Nuits-Saint-Georges**, se pose le problème de la propriété de cet espace. Appartient-il encore au sanctuaire, est-il toujours sacré ou est-il « rendu » à l'espace civique ?

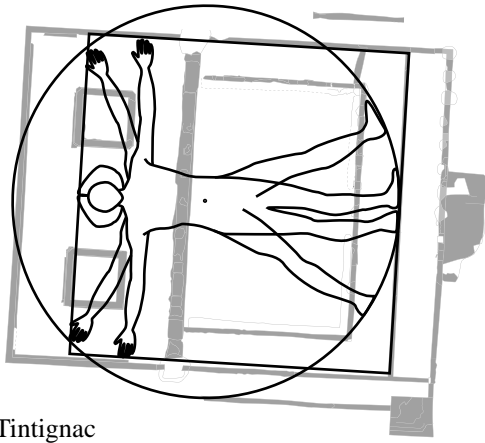
A l'inverse, à **Corent** comme à **Ribemont-sur-Ancre**, la monumentalisation du sanctuaire s'est effectuée en englobant les structures précédentes sans en reprendre le plan, puisque désormais les murs forment des angles droits. On retrouve le même phénomène à **Tintignac**<sup>102</sup> à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., lorsque le mur de péribole maçonné quadrangulaire irrégulier est remplacé par un quadriportique rectangulaire.

A **Allonnes**, l'ensemble cultuel est reconstruit à la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère. Un vaste quadriportique de 94 x 115 m est édifié, associé à des exèdres et des pavillons d'angle, ainsi qu'un portique de façade de 4,40 m de large. Encadrée de deux galeries rectilignes, sa branche Ouest est incurvée, formant une abside autour du temple. Les branches nord et sud, de 6,60 m de largeur, présentent un tracé rectiligne ; il s'agit d'un mur maçonné plein associé à un mur stylobate supportant une colonnade de 26 colonnes au sud, à l'ouest et au nord, et 25 à l'est. Il est interrompu par 6 exèdres qui ouvrent sur la cour par trois baies formées par deux colonnes

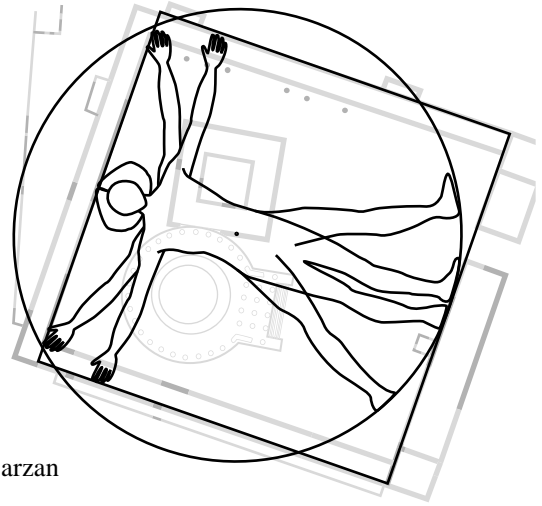
Les structures associées à la phase précédente du péribole n'ayant pu être observées, il n'est pas possible d'en comparer l'implantation. Toutefois, le portique s'installe à l'emplacement du temple à plan centré précédent, l'espace cultuel devait donc être décalé. Rappelons que le

101 Brunaux (dir.) 2009, p.72-87.

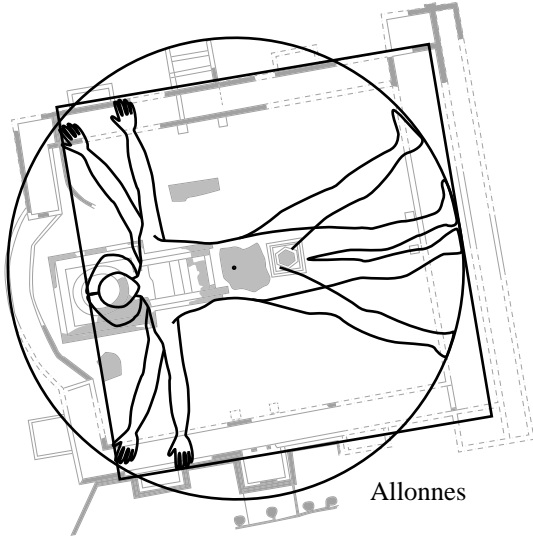
102 Maniquet 2004, p. 51.



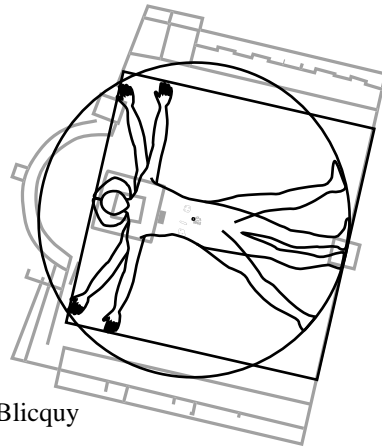
Tintignac



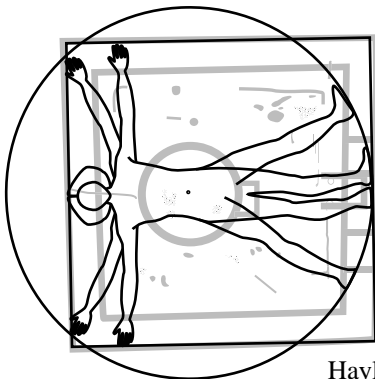
Barzan



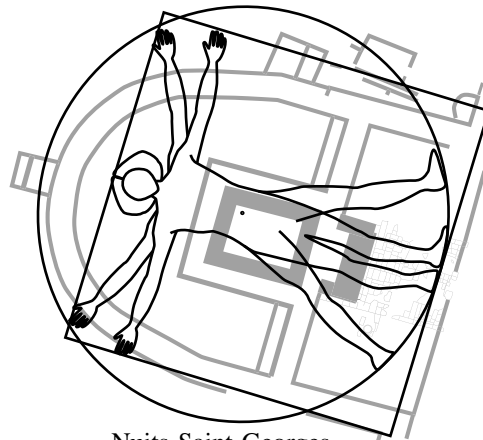
Allonnes



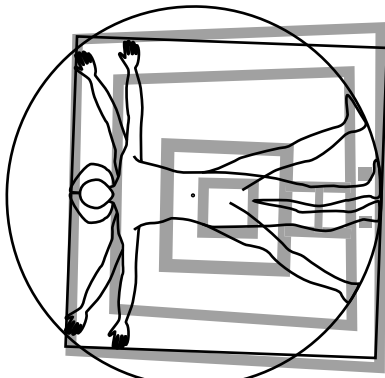
Blicquy



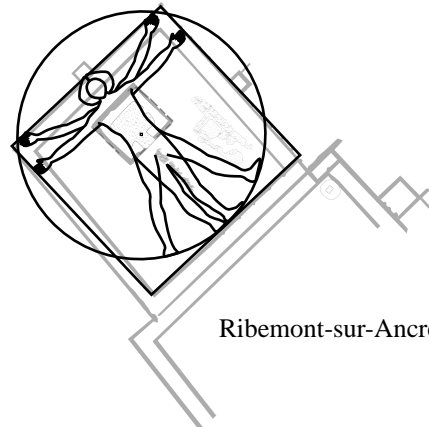
Hayling Island



Nuits-Saint-Georges



Oiseau-le-Petit



Ribemont-sur-Ancre

Fig. 88 : Application de l'« homme de Vitruve » sur des plans de sanctuaires



portique a été édifié après le temple. Ceci devait permettre de maintenir une activité culturelle malgré le déroulement des travaux. L'espace a pu être défini symboliquement ou à l'aide de structures en matériaux périssables, l'autel installé de manière temporaire, mais il était vraisemblablement nécessaire d'abriter rapidement la statue de culte et le mobilier cultuel<sup>103</sup>.

A **Jublains**<sup>104</sup>, le sanctuaire suburbain est constitué par un quadriportique de 73 et 74 m x 78 m de côté, pour une élévation restituée (présence d'un mur couché) de 3,60 m côté ouest. Une colonnade sur un mur continu, englobant des bases de colonnes, se retrouve à 6,20 m du mur du péribole, sur ses quatre ailes. Au sud, le mur compense la pente du terrain, de l'angle nord-ouest vers l'angle sud-est, pour un dénivelé de plus de 2 %, et y constitue un mur de terrasse.

A **Blicquy, Ville d'Anderlecht**, les réaménagements<sup>105</sup> qui ont lieu à l'époque flavienne ou au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. voient le sanctuaire de forme trapézoïdale fortement modifié avec l'adjonction d'une galerie au mur de péribole antérieur. Sa superficie est augmentée de 1,1 à 1,3 ha. Ces éléments permettent d'insister sur le parallélisme entre les galeries nord et sud, impression renforcée par l'interruption de la galerie sud au même niveau que la branche nord, à près de 15 m de l'angle sud-ouest. La destruction d'une partie de la branche ouest, construite en oblique par rapport aux autres, et la construction de sa partie centrale sur un plan hémisphérique permet de masquer cette irrégularité, qui est partiellement récupérée par l'adossement d'une galerie uniquement au sud. Ainsi la façade de la partie sud et celle de la partie nord de cette branche paraissent alignées perpendiculairement aux branches nord et sud, alors que le mur ouest est en réalité décalé de près de 15 m à l'ouest.

A **Hayling Island**, la deuxième phase de construction, probablement sous Néron ou au début de l'époque flavienne, se caractérise par la destruction de la palissade précédente ainsi que par un nivellement de l'espace pour permettre l'installation d'un nouveau temple, maçonné et entouré par un quadriportique. Au II<sup>e</sup> s. après. J.-C., ce portique est doublé par une colonnade à l'intérieur de la cour. La nouvelle structure rompt avec la forme irrégulière du fossé quadrangulaire précédent et voit l'installation d'un quadrilatère aux angles relativement droits, de 40,9 x 40,5 x 42 x 41,3 m. La superficie ainsi enclose est désormais de 1700 m<sup>2</sup> environ pour 550 à 620 m<sup>2</sup> précédemment.

Ces divers exemples montrent une régularisation du plan de la structure de délimitation. Ces modifications peuvent être mises en relation avec un principe de construction défini par l'architecte Vitruve<sup>106</sup> : « Il en est de même des parties d'un édifice sacré : toutes doivent avoir dans leur étendue particulière des proportions qui soient en harmonie avec la grandeur générale du temple. Le centre du corps est naturellement au nombril. Qu'un homme, en effet,

103 Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 336.

104 Naveau 1997, p. 118 et 122.

105 Gillet, Parideans et Demarez 2006, l'interprétation de l'évolution architecturale du sanctuaire ne peut être confirmée par les observations de terrain, l'ensemble des structures n'étant conservé qu'à l'état de tranchées de récupération.

106 Vitruve, *De Architectura*, livre 3, 1, 3.

soit couché sur le dos, les mains et les pieds étendus, si l'une des branches d'un compas est appuyée sur le nombril, l'autre, en décrivant une ligne circulaire, touchera les doigts des pieds et des mains. Et de même qu'un cercle peut être figuré avec le corps ainsi étendu, de même on peut y trouver un carré : car si l'on prend la mesure qui se trouve entre l'extrémité des pieds et le sommet de la tête, et qu'on la rapporte à celle des bras ouverts, on verra que la largeur répond à la hauteur, comme dans un carré fait à l'équerre. » Ce précepte de construction suivant la proportion du corps humain semble avoir été mis en application de manière assez systématique sur certains sites, associant régulièrement la forme carrée ou rectangulaire à la construction (fig. 88), mais également l'usage de l'arc de cercle.

A **Nuits-Saint-Georges**<sup>107</sup>, le sanctuaire des Bolards présente un des rares exemples de péribole semi-circulaire. En effet, si la façade est demeure rectiligne, toute la moitié ouest du portique est arrondie, avec deux murs parallèles; à 3,80 m de distance, formant une galerie. L'ensemble s'étend sur une longueur maximum de plus de 70 m pour une largeur de 58 m environ. Ces éléments participent à un réaménagement global du sanctuaire qui a lieu dans le courant du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., à partir de Néron, voire sous Vespasien. Les structures précédentes, suivies sur près de 30 m de longueur, sont détruites pour être remplacées par un péribole de taille et de forme plus imposantes. L'édification d'un large péribole va de pair avec la construction d'un temple monumental précédé d'une cour dallée avec un grand autel. Ce péribole multiplie par cinq la superficie du sanctuaire (de 900 m<sup>2</sup> à 4900 m<sup>2</sup> environ). Il s'installe sur des structures qui, situées à l'ouest du péribole précédent, étaient clairement à vocation profane (présence d'une boutique (?), d'un bâtiment avec enduits peints, de foyers, de citernes) et artisanale (citerne, fours de refonte du métal).

Cet exemple est l'occasion d'ouvrir brièvement ici une discussion qui ne pourra être développée dans le cadre de ce travail, sortant du propos ; il s'agit de la propriété même du sanctuaire et du terrain l'entourant. En effet, il est admis que le sanctuaire appartient à la divinité. Cet espace est découpé et placé juridiquement en la possession de la divinité. Or, qu'en est-il du terrain autour ? La propriété de la divinité s'arrête-t-elle strictement à l'aire délimitée par le péribole ou les terrains adjacents peuvent-ils appartenir également au sanctuaire et être mis à la disposition de particuliers ? Les activités mises en évidence à Nuits-Saint-Georges sous le sanctuaire monumental peuvent-elles avoir été associées à celui-ci ? A Blicquy, à l'extérieur du péribole, une cuisine a été interprétée comme étant en lien avec les activités du sanctuaire. Le terrain où elle se situe appartient-il au sanctuaire ou est-il complètement indépendant ?

Le cas des **Bolards** est d'autant plus intéressant que le sanctuaire a succédé à une voie, qu'on peut supposer appartenir à la communauté. Le même problème se pose à **Corent**, car les nouvelles structures maçonnées détruisent les foyers antérieurs. A qui appartenaient-

---

107 Pommeret 2001.

ils ? Il est intéressant à ce propos de mentionner Cicéron<sup>108</sup>. Il proteste devant les pontifes que Claudius lui ait volé sa maison, sans base légale, pour la transformer en sanctuaire (consécration de l'espace, construction d'un temple et dédicace d'une statue). Le transfert de propriété du domaine public vers le pouvoir d'un dieu (*sacra*) existe dans le droit romain. Chaque magistrat dispose de cette possibilité. De fait, si cette coutume se rencontre à Rome, il est permis de supposer l'existence d'une pratique équivalente en Gaule à l'époque gallo-romaine, et probablement dès l'époque laténienne. Ce transfert est réalisé par la volonté de hauts dignitaires, mais aussi peut être au nom de la communauté concernée.

Cette question se pose sur la plupart des sites, car chaque modification voit la superficie du sanctuaire s'accroître. Au détriment de quoi ou de quoi ou alors s'agrandit-il dans un espace dont il est déjà propriétaire ?

#### 2.5.4. Technique de construction

##### 2.5.4.1. Mur de terrasse

Afin d'assurer une plus grande stabilité des structures, de nombreux sanctuaires s'appuient sur de fortes fondations. La plupart d'entre elles s'insèrent dans un programme architectural plus global, prenant en compte l'aplanissement d'une zone importante, mettant en place des systèmes de terrassement avec creusement d'un côté, et les déblais ainsi créés servent à l'édification de terrasse de l'autre. Ceci permet de garantir la cohésion des structures, notamment celles situées en périphérie qui courent sur de plus grandes distances.

A **Allonnes** au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. la construction du portique sur un terrain non plat a entraîné l'installation de volées de marches pour compenser le dénivelé de 1,40 m entre les sols des portiques nord et sud. Les portiques sont édifiés grâce à l'aménagement d'une terrasse artificielle de 120 m de côté, dont le mur nord constitue le mur de soutènement<sup>109</sup>. La différence entre le bas de l'escalier nord et le niveau de circulation dans la galerie nord-est de 4 m.

A **Jublains**<sup>110</sup>, dans l'angle nord-ouest, un aplanissement du terrain a été obtenu par un écrêtement qui s'élève jusqu'à 0,75 m alors que l'angle sud-est est construit sur des remblais qui atteignent jusqu'à 1,35 m d'épaisseur. La partie sud est installée sur des remblais contenus par le mur de péribole, soutenu par des contreforts.

A **Ribemont-sur-Ancre**, la partie ouest de l'enclos sacré a été intégralement arrachée par l'installation du sanctuaire gallo-romain. En effet, celui-ci a nécessité la réalisation d'une terrasse qui a entaillé les niveaux laténiens pour les transférer sur la moitié est, en créant un mur de terrasse soutenu par des contreforts.

108 Cicero, *De Domo sua*, 108-109.

109 Plus de 5 m de différence sont à noter entre le sol de circulation de la galerie sud et le niveau antique au pied du péribole nord, Brouquier-Reddé et Gruel 2003, p. 336.

110 Naveau et alii 1997, p. 115.

#### 2.5.4.2. Lignes de construction

Ces phases de réaménagements se placent majoritairement dans le courant du I<sup>er</sup> s. et plus généralement au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., à l'exemple du site **d'Allonnes**. Elles attestent d'une volonté de régularisation des plans, secondée par un axe passant par la porte d'entrée, axe parfois conditionné par une mise en scène des bâtiments et du déroulement du culte. Pour cela, les systèmes de terrasse sont régulièrement mis à contribution.

A **Tintignac**, l'axe de construction antérieur a pu être utilisé, bien que l'axe passant par la porte principale soit probablement privilégié.

La réorganisation globale du sanctuaire, telle que l'on peut l'observer aussi bien à **Allonnes** qu'à **Ribemont-sur-Ancre**, est symptomatique d'une évolution profonde dans l'organisation architecturale à la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère, avec une modification des axes de construction. En effet si à l'époque laténienne la diagonale est une ligne directrice prioritaire, conservée sur certains sites comme **Corent** ou encore **Tintignac**, les reconstructions de la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. s'appuient sur un axe géométrique frontal, coupant le temple au centre. Il est désormais lié à l'axe de l'entrée principale, tel qu'on peut le voir à **Allonnes**, **Blicquy** et **Ribemont-sur-Ancre**.

La modification, et régularisation, des plans des sanctuaires est observée dès la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Elle suit le modèle des vastes sanctuaires à quadriportique mis en place à Rome. Des caractéristiques architecturales de l'époque flavienne, avec l'aménagement d'exèdres le long des portiques selon le plan du temple de la Paix à Rome, sont adoptées et reprises dans plusieurs provinces de l'Empire romain<sup>111</sup>. Ce programme est marqué par le décalage des temples dans la moitié ouest des sanctuaires, voire contre le mur de péribole, à l'exemple des sites comme **Ribemont-sur-Ancre**<sup>112</sup>, Corseul, Le Cigognier à Avenches<sup>113</sup> ou encore Les Bagnols à Alba<sup>114</sup>. Sans forcément être modifiées en profondeur, de nombreuses structures font l'objet de réfection sur les sanctuaires arvernes de **Corent** et **Gergovie**. Sur le premier, le II<sup>e</sup> s. de notre ère voit la reconstruction du quadriportique et l'édification d'un temple à plan centré. Sur le second, l'ensemble du sanctuaire est fortement remanié dès la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère avec une reprise de l'entrée principale, probablement contemporaine de l'érection des deux temples à plan centré.

#### 2.5.4.3. Péribole/galerie du temple

Quelques sanctuaires présentent une configuration particulière. Construit comme des quadriportiques, le temple est décalé à tel point à l'ouest que sa galerie fusionne avec la galerie adossée au péribole. Ce type de structure apparaît clairement à **Tintignac** comme à

111 Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 310 ; Martin 1987c ; Gros 1996, p. 165

112 Brunaux (dir.) 2009.

113 Bridel 1982

114 Dupraz 2000.

**Puy-Lautard.** Le premier exemple est d'autant plus intéressant que les diverses phases de construction permettant d'aboutir à cette configuration ont été individualisées. Le sanctuaire évolue depuis la palissade augustéenne au temple à double *cella* avec cour entourée d'un triportique, en passant par un double temple avec cour fermée d'un péribole maçonné.

Ainsi à **Tintignac**, alors qu'au début de notre ère le sanctuaire se compose de deux *fana* ceinturés d'un péribole maçonné trapézoïdal irrégulier, il est reconstruit au milieu du I<sup>er</sup> s. Les deux nouveaux temples sont alors entourés d'un quadriportique. A partir du milieu du II<sup>e</sup> s., toute la partie occidentale du sanctuaire est démontée, et récupérée, et deux nouvelles *cellae* sont édifiées. Leur galerie reprend le tracé du péribole précédent. Seul un mur de près de 2 m de large coupe l'espace entre la cour et les temples, formant ainsi la façade des temples.

Le même phénomène pourrait s'être produit à **Saint-Pierre-Bellevue/Puy-Lautard** où seules deux phases de construction du sanctuaire ont été identifiées. Une première phase est attestée dès la première moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère, avec la construction d'une enceinte quadrangulaire. Puis au début du II<sup>e</sup> s. de notre ère, l'adossement des portiques est achevé. A ce moment-là, la partie ouest du sanctuaire est occupée par le temple à doubles *cellae*, dont les murs sud-ouest et nord de galerie forment également le mur de péribole. Il faut toutefois préciser que ce site n'a pas été intégralement dégagé et que le temple n'a pas été démonté<sup>115</sup>. Cela ne nous permet donc pas d'assurer la présence ni l'absence d'un temple antérieur. Dans la cour, seul un sondage a été réalisé au centre. Quelques sondages ont également été effectués ailleurs afin de distinguer le tracé des portiques. La quantité de mobilier présent dans la cour, daté du I<sup>er</sup> s. de notre ère, assure son fonctionnement dès cette époque. Il semble vraisemblable d'envisager l'existence d'un temple dès cette date.

W. Van Andringa<sup>116</sup> souligne en s'appuyant sur les exemples de Lardiers et Entrains que lorsque le temple ne possède pas de galerie, le portique adossé au péribole peut faire « office de déambulatoire ».

---

115 Ce qui est particulièrement flagrant sur la publication de la stratigraphie du site (Marquaire 1994) où les couches les plus profondes dégagées au niveau du temple sont constituées par le niveau de circulation.

116 Van Andringa 2001, p. 80.

### 3. Evolution fonctionnelle

L'évolution architecturale entraîne, mais aussi découle, d'une évolution fonctionnelle de la matérialisation de la limite entre espace sacré et espace profane<sup>117</sup>.

L'enceinte sacrée, quelle que soit sa forme architecturale, remplit diverses fonctions :

En Orient, d'après l'étude de J.-C. Margueron<sup>118</sup>, cette enceinte « ne vise qu'à matérialiser les frontières du monde sacré, à le protéger, mais aussi à préserver tout individu du risque du sacrilège. »

Il semble que cette notion soit trop restrictive pour la Gaule et la Gaule romaine. En effet, la multiplicité des formes architecturales que peut prendre la matérialisation de cette frontière sacrée confère à la structure diverses autres fonctionnalités qui sont en lien avec la vie du sanctuaire (cuisine, mais aussi exposition des offrandes, d'abord trophées puis des ex-votos...).

#### 3.1. Enclos palissadé

L'implantation d'un fossé est mentionnée dans la réalisation d'un rite étrusque décrit par Varron<sup>119</sup> : « On était nombreux à fonder dans le Latium des villes fortifiées en suivant le rite étrusque : il consistait à tracer un sillon circulaire en utilisant un attelage de bovins, un taureau et une vache – celle-ci à la corde – dans le but d'être défendus par un fossé et un mur. Par scrupule religieux, on faisait cela après avoir pris les auspices. On appelait *fossa* l'endroit d'où l'on avait pris la terre, et *murus* la terre rejetée vers l'intérieur. [...] et c'est la raison pour laquelle toutes nos colonies s'appellent *urbes* dans les textes anciens : elles ont été fondées de la même manière que Rome. »

A **Fesques**, le comblement de l'enclos est caractéristique des fossés ouverts. Le comblement inférieur contenait quelques fragments d'épées, un fer, un talon de lance et des restes humains. Ceci rappelle les dépôts du fossé de **Gournay-sur-Aronde**. Le fossé de pourtour semble-ainsi avoir également une fonction cultuelle, même si celle-ci est exclue du déroulement *stricto sensu* du culte à la divinité. Il peut s'agir d'autres types de rituels, liés au fonctionnement global de la communauté : grands banquets, dénombrement de l'armée, rituel communautaire, élections...

Le côté sacré et protégé est souligné par une mention de Diodore<sup>120</sup> « Dans les temples et les enceintes sacrées de ce pays se trouve entassé beaucoup d'or offert aux dieux ; et [...] pas

117 R. Martin, 1987c, p. 165.

118 Margueron 1984, p. 24.

119 *Lingua Latina*, V, 143 : *Oppida condebant in Latio Etrusco ritu multi, id est iunctis bobus, tauro et vacca interiore, aratro circumagebant suleum (hoc faciebant religionis causa die auspicato), ut fossa et muro essent muniti. Terram unde exculperant, fossam vocabant et intro sum iactam murum. [...] et ideo coloniae nostrae omnes in litteris antiquis scribuntur urbes, quod item conditae ut Roma.*

120 Diodore, V, 27.

un d'eux n'ose y toucher, tant la crainte des dieux les retient. »

Le rôle principal et originel de la structure de délimitation s'affirme clairement : borner le territoire sacré, marquer physiquement la frontière entre la propriété de la divinité et le reste du territoire. Néanmoins, d'autres utilisations peuvent lui avoir été greffées dès l'origine ou parce que sa forme architecturale s'y prêtait. Ainsi, si la plupart des sanctuaires sont marqués par la présence d'un fossé, il semble évident que la palissade associée, qu'elle soit implantée au sein de ce fossé ou en parallèle, marque une perception différente de la structure.

### 3.1.1. Marqueurs du paysage/de statut

Une des fonctions principales de l'enclos fossoyé est de constituer un marqueur<sup>121</sup>. Les fossés sont les marqueurs principaux des sanctuaires de La Tène moyenne. Chaque sanctuaire d'importance est signalé par la présence d'un fossé, de taille variable selon les états de conservation, mais généralement importante, parfois doublé d'un second fossé comme à **Gournay-sur-Aronde** et à Saint-Maur.

J.-L. Brunaux affirme que c'est l'absence d'inscription qui implique une frontière plus visible dans le monde celte contrairement au monde gréco-romain. Pourtant la présence de fossés pour la délimitation d'espaces sacrés existe dans le monde antique et la limite visible reste une des caractéristiques des sanctuaires romains comme grecs. Toutefois, pour J.-L. Brunaux toujours « la clôture exerçait une action qui allait bien au-delà de son seul aspect fonctionnel. Elle effectuait une partition de la société : d'un côté ceux qui avaient le droit d'entrer dans l'espace sacré, de l'autre ceux qui en étaient exclus. »

### 3.1.2. Contrôle d'accès

Cette séparation est confortée/complétée par la présence fréquente d'un système d'accès monumentalisé, à fonction apotropaïque en partie, mais qui semble essentiellement avoir pour but de contrôler les accès au sanctuaire<sup>122</sup>. Ainsi, dans le bois sacré des frères Arvales près de Rome (Scheid 1990), tout acte n'ayant pas un lien direct avec le déroulement du culte nécessite un sacrifice ou une demande spécifique qui illustrent la stricte réglementation de l'accès.

A **Corent**, l'entrée principale se situe à l'est. Dès la première phase de construction de la palissade, elle est déjà vraisemblablement constituée d'une structure monumentale sur poteaux de taille importante. Cette entrée est reprise lors de la phase de galerie monumentale. Son implantation au centre de la branche est n'est pas modifiée, sinon monumentalisée. Notons la présence au nord de deux fossés perpendiculaires à la cloison de péribole. Ces fossés, remplacés par la suite par un accès, pourraient déjà définir une entrée latérale peut-être en lien

121 Brunaux 2000, p. 271 : « Il s'agit bien de marquer un territoire dans le paysage, de la façon à la fois la plus terre à terre et la plus symbolique. »

122 Brunaux 2000, p.272 : « Tout acte humain concernant cette parcelle de terre au statut particulier est soumis à une stricte réglementation : l'accès des prêtres, de l'assistance, des victimes, des offrandes, les rites, les réparations des constructions, l'entretien de la végétation sont codifiés. [...] C'est pourquoi le lieu de culte ne peut être que fermé, contrôlé. »

avec un système de voies.

A **Gournay**, un système de passerelle est mis en place, la même chose est possible à **Digeon**.

Si ces fossés sont sur certains sites interrompus pour permettre l'accès vers l'intérieur de l'enclos, ceux de **Corent** et Saint-Maur ne présentent aucune structure de ce genre dans leur première phase. Dans un deuxième temps, un remblai est rapporté à **Corent**, alors qu'au contraire à **Gournay-sur-Aronde** une fosse est ajoutée afin de barrer tout passage.

Associés à la nécessité de franchir les fossés, ces dispositifs semblent également témoigner de la volonté de contrôler l'accès à l'intérieur de l'enclos. Ces ponts sont complétés ou remplacés (à **Corent**) par la présence de porches monumentaux, tels que les Grecs définissent les propylées. Cette monumentalisation va de pair avec l'affichage du caractère sacré de ces structures. Celui-ci est matérialisé par la suspension et l'accrochage de trophées, de crânes d'animaux et autres éléments considérés comme ayant une valeur apotropaïque<sup>123</sup> à **Gournay-sur-Aronde**, ainsi que par la présence de nombreux dépôts, et notamment des monnaies, à **Corent**.

### 3.1.3. Masquer la vue

Les fossés ancrent le sanctuaire dans le sol, marquent le territoire des mortels de l'empreinte des dieux. Ainsi la présence d'une palissade, si elle est souvent attestée (**Gournay-sur-Aronde**, **Digeon**, **Hayling Island**, et **Corent**), n'est pas pour autant systématique (**Fesques**). Le fossé marque la propriété, la palissade masque la particularité des activités qui s'y déroulent.

La principale fonction de ces palissades est donc de masquer la vue, d'empêcher les personnes extérieures de voir le déroulement des sacrifices ou autres pratiques cultuelles. Toutefois, il faut convenir que dans le cas de **Fesques**, si aucune palissade n'est attestée, l'enceinte périphérique distinguée est contemporaine du péribole 250. Ainsi, peut-être que seules les personnes autorisées à pénétrer dans cette enceinte périphérique pouvaient s'approcher de l'enclos central. La présence d'une palissade ne paraît alors plus nécessaire.

### 3.1.4. Réceptacle et exposition

Si la fonction principale du fossé lors de son tracé est de découper et marquer l'espace sacré, il tient également un rôle secondaire important, celui de réceptacle d'offrandes ou de poubelle sacrée.

En effet, un nombre important de mobiliers a été mis au jour dans ces fossés. Il a été déposé soit lors de la phase de fonctionnement, alors en fossé ouvert, soit lors de phase de nettoyage précédant le réaménagement du sanctuaire. Devant la fonction primordiale de limite entre monde profane et monde sacré, il semble difficile d'imaginer que ce fossé ait été utilisé comme n'importe quelle autre structure en creux, alors disponible pour y rejeter le mobilier.

---

123 Brunaux 2000, p. 271.



Ainsi, on peut distinguer deux types d'offrandes, celles en position primaire et celles en position secondaire, voire tertiaire. Ainsi, on retrouve à la fois de véritables dépôts dans le fossé, et d'autres éléments qui y ont été rejetés.

A **Gournay-sur-Aronde**, au cours du temps, le fossé change de fonction : de clôture, il devient réceptacle des restes sacrificiels<sup>124</sup>.

Dans la première phase d'utilisation du fossé, il fonctionne en tant que fossé ouvert, puis un porche est réaménagé au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Richement orné, on y dépose des panoplies complètes, prises à l'ennemi ou offertes par le vainqueur, ainsi que des crânes de bovidés et une douzaine de crânes humains. Ces armes, essentiellement des épées, des fourreaux, des umbones et des lances, ont été retrouvées de part et d'autre du porche, dans le fossé de clôture. Il ne s'agit pas d'armes neuves, elles comportent diverses traces de combat et/ou de réparations. Ces armes, qui semblent issues d'un ramassage de champ de bataille, ont vraisemblablement été exposées sur le porche et laissées aux intempéries jusqu'à leur chute, au même titre que les crânes humains dont les dents se sont détachées. Les armes semblent avoir été regroupées selon les mêmes modalités que celles observées dans les sanctuaires grecs ou romains archaïques et que l'on décrit comme étant des trophées. Parmi les éléments désolidarisés, certains étaient prélevés et soumis à un bris rituel, les épées et fourreaux pliés, cassés, crantés, découpés. D'autres éléments étaient martelés, dans le but d'en empêcher la récupération, puis l'ensemble était enfoui définitivement dans le fossé. Au total, près de 500 panoplies ont été apportées dans le sanctuaire sur une période d'environ un siècle.

Les restes de banquets ont été rejetés dans le fossé, mêlés aux reliquats des sacrifices de bœufs laissés en putréfaction dans la fosse centrale, puis évacués dans le fossé, ce à l'exception de crânes qui sont exposés.

A **Ribemont-sur-Ancre**, la première phase de comblement du fossé est caractérisée par l'absence de mobilier. La réorganisation de l'enclos marque l'apparition de mobilier en lien avec la tenue de banquets en rupture avec les corps de guerriers, leurs montures et leurs armes, attestant la célébration du combat et de la victoire. Tout comme **Gournay-sur-Aronde**, le fossé semble changer de fonction au cours du temps. D'abord ouvert, il est ensuite comblé par les restes de l'activité cultuelle. Ceux-ci soulignent les changements des pratiques, évoluant d'une sphère guerrière à des rejets de banquets.

Le mobilier est assez abondant à la surface de la couche stérile issue du comblement naturel du fossé. Composé d'armes déformées et mutilées, associées à des os humains dont l'état de conservation atteste un enfouissement rapide après leur rejet au fond du fossé, ce niveau est scellé par un remblai qui comprend de nombreux ossements de porcs et de la céramique, parmi laquelle des vases complets. Ces derniers éléments sont rares dans les couches anciennes, mais très présents dans celles du milieu du I<sup>er</sup> s. de notre ère. Ces divers niveaux de rejets

---

124 Brunaux 1984, p. 128.

témoignent d'une phase de nettoyage du site, qui a pu précéder une phase de réaménagement du sanctuaire dans les années 40/30 av. notre ère. Cette hypothèse est confortée par la présence d'une couche de charbon de bois sur tout le tracé de l'enclos.

A **Fesques**, le fossé reçoit les restes des premières pratiques culturelles sous la forme de quelques armes fragmentées. Les niveaux supérieurs sont constitués de rejets de consommation par blocs associant éléments de faune, de céramique et quelques éléments d'armement et de parure qui semblent issus d'une phase de nettoyage des sols environnants. L'évolution des pratiques culturelles est donc bien ressentie, alors que le fossé semble garder la même fonction de réceptacle.

Certaines armes comportent de légers pliages ou crantage, mais le bris, très fréquent, peut être fortuit. Il peut résulter de piétinements sur une aire de dépôts ou de manipulations brutales après leur oxydation suite à leur exposition aux intempéries. Ensuite, deux niveaux composés essentiellement de rejets alimentaires se superposent. Ils semblent provenir de l'intérieur de l'enceinte. Ils se présentent sous la forme de zones d'ossements épandus, principalement de porcs et dans une moindre mesure de bœufs et de caprinés, mêlés à une série de gobelets ovoïdes ou cylindriques en céramique. Ce niveau comporte des amas plus groupés, témoignant de rejets par blocs. Ossements et céramiques sont associés à des pièces d'armement brisées et à des éléments de parure. Le comblement supérieur a livré quelques petits objets et des monnaies gauloises attestant d'un colmatage final dans les décennies qui suivent la Conquête. A **Fesques**, l'hypothèse d'une palissade ne peut être avancée. Les éléments datant issus des dépôts confirment l'existence d'une forte activité culturelle couvrant La Tène C2 et La Tène D1<sup>125</sup>.

A Saint-Maur, dans deux fosses situées de part et d'autre du chemin, ont été découverts des monnaies et des fragments d'armes qui étaient vraisemblablement suspendues sur les parois.

### 3.1.5. Rôle politique

Toutefois, comme déjà précisé précédemment, pour J.-L. Brunaux « la clôture exerçait une action qui allait bien au-delà de son seul aspect fonctionnel. Elle effectuait une partition de la société : d'un côté ceux qui avaient le droit d'entrer dans l'espace sacré, de l'autre ceux qui en étaient exclus. »

J.-L. Brunaux compare les sanctuaires définis comme des lieux de banquet aux enceintes destinées au vote dans la Rome républicaine. Celles-ci permettaient de canaliser les foules pour en identifier les votants. En s'appuyant sur la description des banquets de Luern par Poséidonios, l'auteur propose de voir dans l'entrée des personnes dans l'enclos leur engagement moral, soit leur vote. L'enclos est alors considéré comme « la préfiguration politique auquel Luern s'engageait<sup>126</sup>. » Cependant, selon J.-L. Brunaux, l'utilisation par Poséidonios du terme

125 Mantel (dir.) 1997, p. 22.

126 Brunaux 2000, p. 273.

*phragma*, et non *temenos*, pour définir ces enclos leur confère un caractère temporaire. Le site de **Corent** pourrait être rapproché de ces sites à banquets. La quantité d'amphores, monnaies et autre mobiliers trouvés dans son enceinte illustrent aussi bien son importance, sans doute dès sa fondation, que son côté permanent.

J.-L. Brunaux attribue également une vocation judiciaire à certains types d'enclos. L'exemple le plus caractéristique est bien entendu le site de **Fesques**, déjà évoqué précédemment. L'organisation globale du site, son échelle, son évolution architecturale ainsi que la présence de milliers de restes de jeunes bovidés permettent à cet auteur d'y voir là le lieu de rassemblement d'une population importante. Elle se réunit dans le but de participer à des conseils politiques ou à de grands banquets, lors de fêtes ou assemblées dont la fonction religieuse ne serait pas assurée. Ainsi les dépôts de pieds humains découverts à proximité du fossé de clôture sont considérés comme le résultat de mises à mort judiciaire. Leur exposition autour de l'espace public tiendrait d'une fonction apotropaïque. Le questionnement lié à la définition d'un espace sacré a déjà été évoqué au début de ce chapitre. Se repose alors le problème de l'enclos sacré/péribole et de la présence d'un enclos plus important qui l'entoure. Si la fonction judiciaire peut être retenue ici, quand les structures de délimitation d'un espace sacré appartiennent à une divinité, cette pratique ne peut être certifiée.

## Conclusions

La clôture remplit en définitive plusieurs fonctions. Elle limite et contrôle l'accès et la vue, à la fois des hommes et des animaux, mais elle conserve aussi son rôle symbolique, définissant un espace sacré qui ne s'adresse qu'à des personnes privilégiées<sup>127</sup>.

Pour clôturer l'espace, le fossé et le mur demeurent des formes antagonistes : on creuse un fossé entre le monde profane et sacré, ou on dresse un mur entre les deux. Toutefois, elles participent à la même action, celle d'isoler un espace par rapport à l'espace qui l'entoure. L'acte principal est celui du tracé des fondations, et, que ce soit pour un mur ou un fossé, il s'agit de creuser un fossé, puis d'ériger entre les deux espaces une cloison, en bois, en terre ou en pierre. Dans tous les modèles architecturaux mis en place en Gaule entre le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., une structure coupe la visibilité entre l'extérieur et l'intérieur. L'espace sacré, de l'intérieur, ne permet pas d'observer le monde profane et inversement ; il s'agit de deux mondes complètement indépendants.

---

127 Brunaux 2000, p. 272.

### 3.2. Portique en bois

La fonction du quadriportique, et du portique en général, semble identique, que le portique soit édifié en bois ou en pierre (voir *supra*, paragraphe 2.5.).

A **Corent**, diverses structures ont été relevées à l'intérieur du portique dès l'époque laténienne. Il s'agit de plusieurs foyers disposés à même le sol de circulation de la galerie du portique, sur lesquels ont été retrouvées des traces d'activité culinaire (voir partie 1).

Cette fonction est bien attestée pour les portiques de l'époque romaine (voir *supra*, paragraphe 2.5.5). Dans l'état actuel des connaissances, et devant l'originalité de ce type architectural à date aussi ancienne en Gaule, il semble prématuré de réaliser des parallèles de fonction entre la colonnade laténienne et les colonnades grecques bien étudiées<sup>128</sup>, même si leur similarité est indéniable. Il est donc intéressant de constater que si la forme architecturale est identique, la fonction semble également fortement inspirée des pratiques méditerranéennes.

### 3.3. Palissade sans fossé d'implantation

Les palissades, qu'elles soient implantées dans un fossé ou non, conservent les mêmes fonctions que les palissades implantées dans un fossé. Elles permettent malgré tout d'ancrer le sanctuaire dans le sol. En effet, les poteaux s'installent dans des trous pouvant être profonds. A ceci s'ajoute leur élévation qui permet à la fois de matérialiser en hauteur cette limite, masquant les diverses activités qui se déroulent à l'intérieur de l'espace ainsi fermé. Leur rôle de contrôle de l'entrée est assuré par la présence de système d'accès parfois monumentalisé. Ces porches pouvaient servir à la suspension d'offrandes ayant un rôle apotropaïque.

A **Montluçon**, plusieurs systèmes de porche sont attestés. Près du temple sud, deux porches implantés sur quatre poteaux ont été observés. Une des entrées est décalée par rapport à l'axe de l'alignement de poteaux, afin, sans doute, de le tourner davantage vers le temple. Aucun mobilier n'a été distingué à proximité.

Au **Martberg**, les entrées ne comportent aucun aménagement architectural particulier avant le II<sup>e</sup> s. de notre ère.

La clôture par une palissade ne diffère guère du système associant fossé et palissade. Toutefois, il est intéressant de souligner que ces sanctuaires à palissade comportent rarement un fossé ayant servi de réceptacle auparavant, ces structures étant rares à partir de LT D1 et pratiquement absentes à LT D2. Ainsi la présence d'un fossé de clôture apparaît davantage comme un critère d'ancienneté pour ces sanctuaires, la matérialisation en élévation étant privilégiée à partir du début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

---

128 Coulton 1976 ; voir aussi Gros 1976 et Martin 1987.

### 3.4. Mur maçonné

Pausanias<sup>129</sup> mentionne plusieurs temples inaccessibles aux visiteurs. Cette interdiction est décrite par diverses lois sacrées, notamment celle de Kallion en Etolie<sup>130</sup>, où un règlement daté du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., portant sur l'entrée dans un sanctuaire, précise qu'il est défendu d'y pénétrer.

Certains lieux de culte appelés  $\alpha\ldots\alpha\tau\omicron\nu$  sont également interdits. Il est possible que ces sanctuaires ne soient ouverts que les jours de fête.

A **Gergovie**, un simple mur semble avoir délimité la première phase du sanctuaire, au début de l'époque augustéenne. Cette délimitation, comme préciser précédemment, permet à la fois de séparer l'espace et masquer la vue. Au **Puy de Dôme**, le mur de péribole a servi essentiellement à la stabilisation du terrain. Toutefois, la hauteur des murs empêchait quiconque d'accéder au temple autrement que par l'entrée sud et par la série de paliers, obligeant ainsi les pèlerins à suivre un cheminement, participant à une véritable mise en scène de l'ensemble architectural.

Au **Metzenberg**, le mur de façade est également un mur de terrasse. Ici comme au Puy de Dôme, le péribole participe à une mise en scène du sanctuaire. Sa forme trapézoïdale renforce l'effet de perspective depuis la porte principale à l'est vers la seconde porte à l'ouest. Pour augmenter cette perspective, les façades des temples sont alignées à l'arrière du mur de la terrasse supérieure.

Bien qu'il semble hasardeux d'effectuer des comparaisons à la géographie et à la chronologie lointaine, il est toutefois nécessaire de mentionner la présence en Lucanie d'un sanctuaire dont le mur de péribole montre des spécificités qui pourraient se retrouver en Gaule romaine. En effet, à Civita di Tricarico<sup>131</sup> un temple daté de la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., mais dont le fonctionnement et une partie des structures sont potentiellement à remonter à la deuxième moitié du IV<sup>e</sup> s., est caractérisé par un mur de péribole définissant l'espace sacré au nord. Au pied de celui-ci ont été mises au jour, en position de chute, plusieurs pièces d'armement, « cuirasses, ceinturons, pointes de lance » qui devaient être accrochées au mur<sup>132</sup>. On peut également noter que d'autres armes et des terres cuites ont été trouvées à l'extérieur, dans la rue longeant le sanctuaire au nord du mur péribole, et que ces éléments auraient pu être disposés contre le mur.

Les lois sacrées nous livrent plusieurs mentions et descriptions des portiques et de ce qui y était autorisé. Ainsi à Milet<sup>133</sup>, un règlement portant sur l'emploi d'un portique, daté du III<sup>e</sup> s. av. J.-C., précise que les murailles sont polies pour servir à la gravure des inscriptions et au

129 Pausanias VII, 26, 7 ; VII, 5, 5 ; 30,2 ; 38,6.

130 Sokolowski 1962, Loi sacrée n° 128.

131 Cazanove 2004.

132 Cazanove 2004, p. 285. Ces armes sont même supposées être « clouées à la paroi » p. 260

133 Sokolowski, Lois sacrées des cités grecques, 1963, n°123, il s'agit d'un bloc de marbre qui provient d'une architrave. Il parle de placer les ex-votos et les tableaux votifs sur la toiture boisée et les colonnes dans la stoa appelée  $\dots\alpha\upsilon\eta$  mais permet de les afficher sous la boiserie.

placement des ex-votos. De même, à Oropos<sup>134</sup>, un décret sur les ex-votos, daté du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. rappelle qu'une refonte de certains ex-votos est permise, comme la réparation d'autres dons votifs. Il mentionne des ex-votos inutiles, ainsi que des objets pendus à la muraille.

### Conclusion

Le mur de délimitation du *temenos* semble allier les mêmes fonctions que les palissades décrites précédemment. Ainsi il délimite l'espace, masque la vue, contrôle l'accès. En outre, un mur de terrasse crée aussi artificiellement un espace plat, auquel s'ajoute une possible fonction apotropaïque de suspension des offrandes, qui n'est actuellement pas démontrable. Lorsque le portique de façade est monumentalisé, il peut abriter les activités qui nécessitent une couverture, comme la cuisine ou la réparation d'objets métalliques.

Force est de constater que peu de sites avec des murs de clôture ont permis d'observer la présence de vestiges de rituels à proximité. Ceci est dû en partie à l'état de conservation des vestiges, mais aussi aux méthodes d'investigation (tranchées exploratoires). En l'état actuel des recherches, il est donc impossible d'affirmer que les murets des portiques permettaient réellement une suspension de dépôts.

### 3.5. Portiques maçonnés

Pour J. Scheid, « Les lieux de culte les plus riches ou ceux qui sont isolés dans la campagne sont souvent flanqués ou entourés de portiques. Ceux-ci sont destinés à l'usage des hommes, qui s'y abritent contre le soleil et les intempéries. [...] De nombreux offrandes ou ex-votos sont exposés sous les portiques, et il n'est pas rare de trouver des graffitis votifs jusque sur l'enduit des parois et des colonnes du portique<sup>135</sup>. » Ce schéma s'appuie aussi sur les textes, puisque Pline écrit<sup>136</sup> « Aux alentours nul abri contre la pluie et le soleil. Il me semble donc que ce sera à la fois générosité et piété que de bâtir un temple aussi beau que possible, d'adjoindre des portiques à ce temple, le premier pour la déesse, les seconds pour les visiteurs. »

Selon P. Gros<sup>137</sup>, « L'usage qui est fait ici du quadriportique s'avère donc tout à fait original, et les distingue nettement de leurs homologues grecs ou hellénistiques : loin de clore une zone sacrée, rigoureusement séparée de son contexte profane, comme le sont à l'ordinaire les *téménoi*, ils joignent à la souple fonction de définition spatiale un rôle non moins essentiel de transition et de passage [...]. Dans cette permanence du culte s'exprime sans doute la volonté de maintenir une zone sacralisante de transition sur le vecteur qui conduit à la *cella* elle-même. »

Le rôle du portique de pourtour, comme énoncé clairement dans le texte de Pline, est à

---

134 Sokolowski 1969, n°70.  
135 Scheid 2002b, p. 64.  
136 Pline, *Lettres*, 9, 39, 1-3.  
137 Gros 1976, p. 83.

l'usage des visiteurs, afin de les abriter. Cette structure n'a donc pas de fonction liturgique spécifique. Les portiques des sanctuaires ne semblent correspondre qu'au prolongement couvert de l'espace de la cour, défini par P. Gros comme un espace de transition. Ainsi l'espace est hiérarchiquement divisé entre : l'espace profane, l'espace transitoire à l'intérieur du sanctuaire, compris par la cour et les portiques, et la *cella* qui est l'espace sacré par excellence.

Il est intéressant de constater que les fonctions des galeries adossées au péribole sont identiques en partie à celles des galeries des temples (voir infra, chapitre 3).

### 3.5.1. Limite

Le sanctuaire est toujours un ensemble architectural fermé par une palissade ou par un mur. Quelle que soit la forme adoptée, le péribole constitue invariablement une limite visible empêchant de voir ce qu'il se passe à l'intérieur. En effet, les portiques sont systématiquement ouverts vers l'intérieur. A l'exception de la façade d'entrée, aucune galerie extérieure n'a été distinguée.

### 3.5.2. Protection

#### 3.5.2.1. Des personnes

Le rôle premier de ces portiques est avant tout de protéger les personnes. Cette fonction, difficilement démontrable par des traces archéologiques, est toutefois pressentie grâce à la présence de graffiti que l'on trouve aussi bien sous les portiques de pourtour que parfois dans les portiques entourant la *cella*. Ainsi sur un site comme **Jublains**, des graffiti ont été réalisés sur les enduits peints. Toutefois sur le même site, des traces d'usure n'ont été observées que dans les entrées, comme des couches de piétinement et réfections des sols<sup>138</sup>, et non dans les portiques.

A **Puy-Lautard**, la présence de traces d'usure sur les sols a permis de restituer des zones de passage, notamment dans les portiques. A cette fin, la façade principale était percée de deux entrées en face de ces galeries, qui s'ouvraient à l'autre extrémité dans la galerie du temple. Une deuxième entrée dans la galerie débouchait face aux portes des *cellae*, permettant sans doute l'accès depuis la cour, ainsi que la vision de l'autel ou des autels. Une circulation depuis l'entrée sud de la façade en direction du centre de la cour est aussi attestée, confirmant l'existence d'un deuxième axe de circulation là où devaient se dérouler les pratiques cultuelles les plus importantes, à l'exemple des sacrifices.

Le rôle de support n'est qu'une fonction secondaire du portique qui découle de son rôle de lieu de protection. Ainsi s'il protège les personnes, il peut aussi de ce fait protéger des enduits peints, sur lesquels il est possible de réaliser des graffiti. C'est donc l'occasion qui fait la fonction. On retrouve le même principe aussi bien pour les offrandes que les activités.

---

138 Naveau 1997, p. 126.

### 3.5.2.2. Des activités

#### *Les structures de chauffe*

A **Corent**, ce type de structures est attesté à l'intérieur du portique dès l'époque laténienne (voir supra). Malheureusement, l'état de conservation du site ne permet pas d'attribuer la même fonction aux portiques maçonnés qui l'ont remplacé, bien que cette hypothèse semble recevable.

A **Gergovie**, trois structures ont été découvertes dans la moitié sud du portique, sous les niveaux de démolition. Elles ont donc été utilisées au moins dans la dernière phase de fonctionnement du site. Ce portique ne comporte aucune trace de niveau de sol construit, contrairement à la moitié nord où un sol en mortier a été dégagé sur toute la branche est. Dans cette moitié sud, le sol, composé de terre, présentait à une altitude similaire trois ensembles de *tegulae*, plus ou moins soigneusement agencées, et comportant des traces de rubéfaction. Dans la structure trouvée à proximité de l'entrée, des éléments de creusets, des scories, ainsi que des petites billes de bronze laissent penser à une réparation d'objets. Cette fonction est attestée dans les sanctuaires grecs, puisqu'un règlement daté de 221-20 av. J.-C. à Athènes<sup>139</sup> mentionne la refonte d'anciens ex-votos et de l'argent du sanctuaire du Héros Médecin.

Les deux autres foyers ne comportaient aucun mobilier associé permettant de leur attribuer une fonction particulière. Il peut tout aussi bien s'agir de structures permettant la confection de plats. De plus, si aucune structure de ce type n'a été dégagée au nord, on peut noter la présence importante de pots à fonction culinaire dans la citerne située dans l'angle nord-est de la cour. La quantité de ce mobilier plaide pour la présence d'une forte activité de cuisine à proximité, qui aurait vraisemblablement dû se situer sous les portiques. Certains textes et représentations iconographiques mentionnent en effet l'offrande de denrées périssables qui nécessitaient une cuisson préalable, notamment la fressure lors du sacrifice<sup>140</sup>. Il semble que cette fonction ait été dès le départ prévue pour être installée dans cette galerie. En effet, l'absence de sol construit dans cette zone aurait permis l'installation de structures destinées à de fortes températures, sans altérer les éléments d'architecture. Aucun foyer n'a été relevé dans la moitié nord<sup>141</sup>.

A **Tintignac**<sup>142</sup>, entre 40 et 60/70 de notre ère, le même type de structure de tuiles a été dégagé devant la galerie adossée au péribole, avec des restes de charbon et des traces de travail du fer. Il s'agit d'un foyer aménagé à l'aide de tuiles contre le mur fermant la cour à l'est. Elles sont installées à même le second niveau de sol de calcaire. Ce foyer est constitué de quatre *tegulae* retournées et d'une cinquième à l'endroit, recouvertes, à l'instar des sols environnants, par une couche de charbon et cendres. Cette dernière renfermait de nombreuses petites scories

139 Sokolowski 1969, n°41 et 42 (ce dernier daté du II<sup>e</sup> s.).

140 Voir à ce propos Scheid 1990.

141 Une autre structure de type foyer a été relevée dans la moitié sud de la cour, associée à des blocs de calcaire, mais il est possible que cet élément soit davantage en lien avec la phase de destruction du site.

142 Maniquet 2004, p. 57.



ainsi que quelques tessons de céramique datables du I<sup>er</sup> s. de notre ère, des fragments de verre, de la faune et des clous.

A **Jublains**<sup>143</sup>, des « foyers » ont été mis au jour dans l'angle sud-est du portique, alors qu'au **Tremblois**<sup>144</sup>, le mur est formé par une galerie de façade dans laquelle a été découvert un foyer de dalles de pierres. A proximité, et dans les angles des murs, de la cendre, une crémaillère de chaudron en fer ainsi que des pierres à briquet ont été découvertes, confirmant l'existence d'une zone de cuisine. Cette dernière reste potentiellement en lien avec le fonctionnement du sanctuaire, bien que sa situation à l'extérieur laisse subsister un doute.

A **Blicquy**<sup>145</sup>, le portique est remplacé par deux pièces dans sa zone nord-est. Dans l'angle d'une d'entre elles, une structure de stockage et une grande fosse qui comprenait des rejets de consommation associés à un dépôt ont été dégagées. Leur présence reflète peut-être l'existence d'un secteur destiné à la préparation de mets pour les sacrifices.

### 3.5.2.3. Des offrandes

A **Montluçon**, deux pièces sont inscrites dans le portique. Ce type de structure se retrouve plus régulièrement lorsque le sanctuaire ne possède pas de portique, mais un simple mur d'enceinte, à l'instar du site de Rottenburg (gras). De même à **Halatte**, deux salles ont été adossées au mur sud, une au centre ; l'autre dans l'angle sud-est. Au sein de ces structures ont été découvertes un nombre considérable de monnaies, mais aussi des ex-votos anatomiques en bronze notamment. Ces pièces ont été interprétées comme des salles de stockage « des offrandes et ex-votos en surnombre<sup>146</sup> ».

Sur plusieurs sites, des monnaies ont été découvertes sur le sol de la galerie adossée au mur de péribole, comme dans l'angle de la galerie à **Camp-Ferrus**, **Loubers** ou encore à **Puy-Lautard**. Ces éléments, trop nombreux pour y avoir été perdus involontairement, révèlent vraisemblablement une véritable tradition du don monétaire sous le portique. Une pratique identique a pu également être réalisée sur le sol de la cour, comme on peut le voir à **Gergovie** où un nombre considérable de monnaies ont été conservées dans les niveaux de sol face au temple nord. Toutefois rares sont les sites où ces niveaux sont conservés et ont été précisément fouillés, documentés et publiés. A **Puy-Lautard**, les niveaux de cour dégagés ont également livré de nombreuses monnaies, sans qu'il soit possible d'assurer s'il s'agit d'un dépôt volontaire ou non. A **Wasserwald**<sup>147</sup>, de nombreux dépôts votifs ont été recueillis à l'intérieur de la cour.

Diverses offrandes ont probablement été déposées à l'abri des portiques, cependant l'état de conservation des sanctuaires ne permet que rarement de l'attester. La récupération du matériel architectural a été sans doute accompagnée du pillage de l'ensemble des éléments se trouvant

143 Naveau et alii 1997, p. 118.

144 Gallia information 1962, 20-2, p. 449.

145 Gillet, Parideans et Demarez 2006, p. 203.

146 Durand 2000, p. 122

147 Cf. Gallia 32, 1974, p. 396-399.

sous les portiques après l'abandon des sanctuaires, s'ils n'ont pas été enfouis dans des fosses lors de phases de nettoyage du site<sup>148</sup>.

### 3.5.3. Mise en scène architecturale<sup>149</sup>

Il est clair que le portique permet de mettre en scène l'espace du sanctuaire. Ce point rejoint bien entendu les études qui portent sur le rôle d'une colonnade<sup>150</sup>, rôle qui dépasse celui de simple support architectonique. La colonne est un élément qui est fortement utilisé dans l'architecture publique (mais aussi privée) grecque et romaine. Il s'agit d'un élément architectonique qui permet de masquer des structures, mais aussi de créer divers axes optiques. Elle est donc régulièrement employée en urbanisme. Ainsi sur les diverses agoras, notamment celle d'Athènes au II<sup>e</sup> s. av. notre ère, des portiques à colonnade sont implantés afin de régulariser un tracé et homogénéiser la place<sup>151</sup>. En Asie Mineure, l'utilisation de portiques à colonnade est à la base de grandes réalisations architecturales à l'échelle de sites complets, comme on peut le voir à Pergame où les murs de terrasses inférieurs sont cachés par des colonnes disposées contre les contreforts.

Dans le cas des sanctuaires en Gaule, les portiques semblent correspondre eux aussi au prolongement de l'espace central, mais ils permettent également une réorientation des structures. Ainsi, à **Blicquy**, l'exèdre semi-circulaire est prolongée au sud par un portique afin de masquer l'angle sud-ouest oblique.

On peut également rappeler que l'utilisation fréquente des portiques joue un rôle dans le phénomène de monumentalisation des sanctuaires. On voit alors régulièrement l'axe de construction devenir un axe de symétrie frontal, passant par l'entrée du sanctuaire jusqu'au temple principal. Ceci crée une certaine perspective depuis l'entrée, où la zone du temple et de l'autel domine. Cette perspective est appuyée par la forme des portiques, dont le niveau supérieur des colonnes décrit une horizontale forte et un axe optique important.

## Conclusion générale

La plupart des sanctuaires datés de l'époque laténienne présentent un plan irrégulier quadrangulaire, les plans d'époque romaine montrent une utilisation et un développement de l'angle droit avec une multiplication de l'usage de la colonnade. La forme architecturale du portique existe en Gaule dès le II<sup>e</sup> s. avant notre ère, mais sa forme générale reste « irrégulière », ou plutôt soumise à des impératifs liturgiques différents. Cependant, il ne faut pas voir dans les quelques exemples de portiques laténiens l'apparition précoce du portique qui se développera par la suite. On observe en effet tout d'abord un hiatus important à l'époque augustéenne où aucun sanctuaire ne conserve de portique. Les grands portiques de l'époque impériale

148 Ginouvès 1998, Note 33 p. 10 « [...] un portique est ressenti comme un prolongement de l'espace extérieur. »

149 Ce point a déjà été souligné dans le cas où le mur de péribole fait également office de mur de terrasse (comme au **pu y de Dôme**),

150 Martin 1987a.

151 Martin 1942 ; Martin 1987c.

suivent un modèle méditerranéen qui comporte une fonction particulière liée à des pratiques liturgiques romaines comme celle qui inclut la réalisation de graffiti, la circulation humaine importante, et la protection d'offrandes que le rituel gaulois laissait volontairement à l'air libre. Le portique de Corent joue le rôle à la fois de limite, mais permet également de protéger des activités de cuisine, activité indiscutablement en lien avec la pratique de banquets. En ce sens, il se rapproche davantage des *stoai* grecques implantées dans les sanctuaires qui se prêtent régulièrement aux activités de consommation collective.

Avec la mise en place de plus en plus prononcée des pratiques romaines, les structures se régularisent et adoptent une forme « à la romaine » qui correspond vraisemblablement plus à un développement de certaines pratiques comme les processions et le don d'offrandes, à titre collectif ou individuel. Il est raisonnable de penser que ce changement de plan correspond à un changement dans les règles liturgiques. En effet si les règles qui sont à la base de l'implantation d'un sanctuaire laténien ne nous sont pas encore connues, le tracé d'un *templum* par les augures à l'époque romaine est basé sur la forme géométrique régulière, le carré. Cette forme se retrouve par la suite dans les préceptes de construction tels qu'ils sont énoncés par Vitruve (voir supra). Ce point de discussion sera développé dans le prochain chapitre.

Alors que la plupart des sanctuaires laténiens présentent un plan irrégulier quadrangulaire, le sanctuaire de **Gergovie** semble dès le départ adopter un plan régulier<sup>152</sup>. Il est bien entendu que ce site n'a pas été occupé au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., mais il est troublant de tomber face à cette régularité d'un plan qui ne semble pas avoir à respecter la moindre organisation antérieure. Ceci tendrait à confirmer la vocation profane du site avant l'implantation des premières structures augustéennes.

---

152 On le répète, le plan augustéen du péribole n'est que ponctuellement conservé.

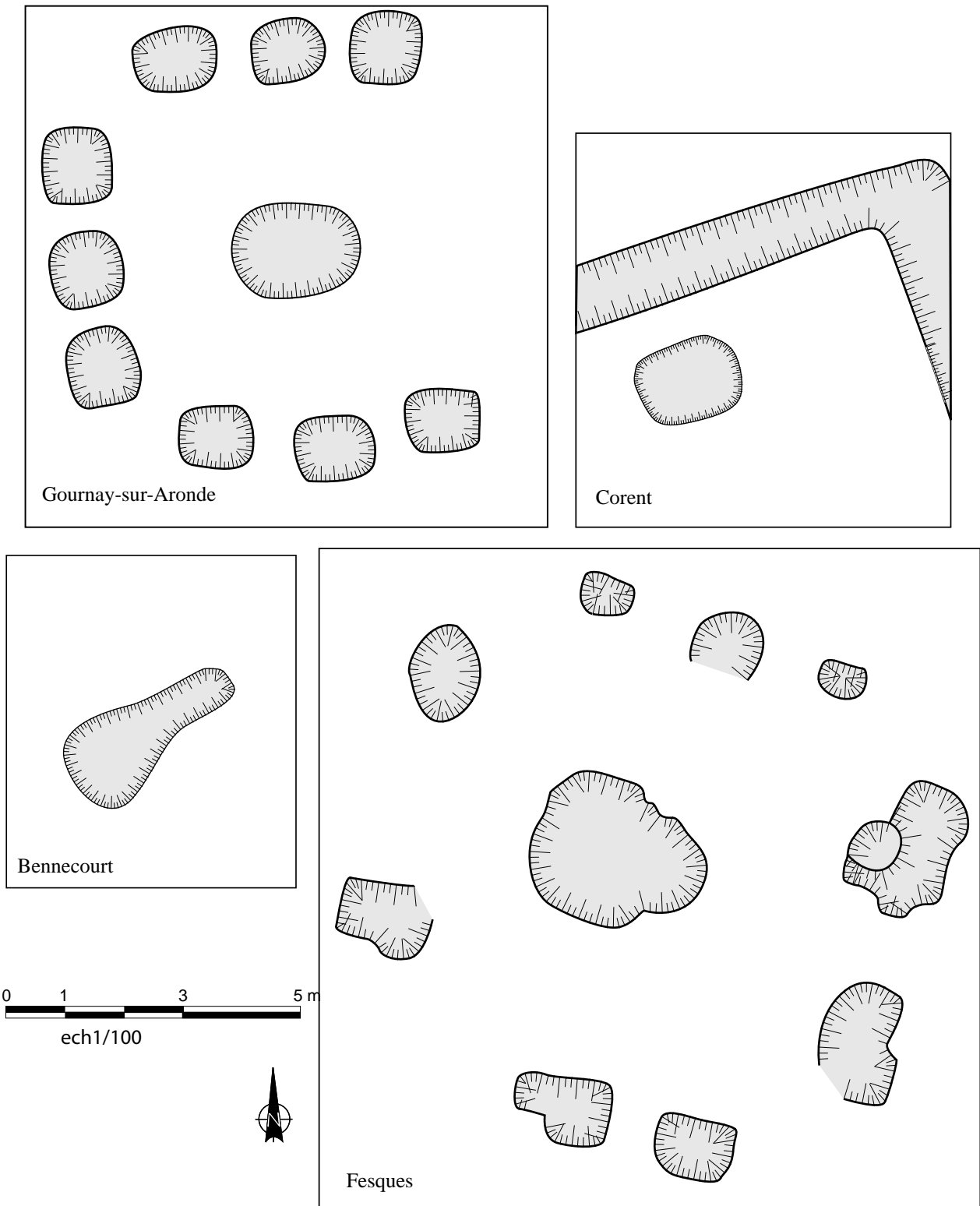


Fig. 89 : Plans d'auteks creux et confrontation avec la fosse de l'enclos (A) de Corent.

## Chapitre 3 : Aménagements internes

---

Un sanctuaire, nous l'avons déjà dit, se caractérise avant tout par sa limite entre le monde profane et le monde sacré. A l'intérieur de l'espace ainsi défini, de nombreuses structures témoignent des activités variées qui s'y sont déroulées. Il peut s'agir aussi bien de véritables bâtiments – maçonnes ou en matériaux périssables – d'éléments plus légers comme des autels, des bases de colonne, des structures en creux comme des fosses, des puits ou encore des sols, qui participent tous de manière plus ou moins directe au bon fonctionnement des cultes.

Avant de tenter d'en comprendre l'organisation, il est nécessaire de définir quels types de structures sont rencontrés, quelles sont leurs formes et leurs fonctions, afin d'en comprendre l'évolution chronologique.

### 1. Caractérisation fonctionnelle

Les premières structures cultuelles à apparaître sont des structures en creux, fosses et fossés.

#### 1.1. Fosses et fossés

##### 1.1.1. Les « autels creux »

A **Corent**, au sein de l'enclos A daté de LTD1, seul un niveau de marche en terre battue a pu être reconnu. Dans la moitié nord et décalée vers l'est, une grande fosse circulaire a été aménagée. D'un diamètre de 1,30 m au sommet pour une profondeur de 0,80 m, son fond est plus étroit et ne présente plus que 0,60 m de diamètre. Elle est comblée par un ensemble de blocs de basalte. Au fond de la fosse, une fibule de **Nauheim**, complète et fermée, ainsi qu'une côte animale ont été mises au jour. Une dalle plate sur laquelle ont pu être découpés et peut-être mis à mort les animaux sacrifiés dont les crânes sont exposés à proximité, forme son pendant au sud. Cette fosse, à l'exemple des sanctuaires du nord de la Gaule plus précoces, a été interprétée comme un autel creux, c'est-à-dire une structure plus ou moins grande qui permet la réalisation de sacrifice (fig. 89).

Au centre du sanctuaire de **Gournay-sur-Aronde** une telle structure en creux, dont le comblement a montré la présence d'ossements caractéristiques de la décomposition de cadavres, a permis d'avancer l'hypothèse d'une fosse cultuelle servant pour le stockage

des grands mammifères. Il s'agirait d'un rituel destiné d'après les auteurs à une divinité chthonienne<sup>153</sup>. Cette fosse constitue le lieu de culte du IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C., alors que le sanctuaire n'est encore constitué que d'un simple enclos fossoyé. Au centre, un complexe de neuf fosses, géométriquement ordonnées, entoure la dixième plus grande, ovale, de 3,4 m par 2 m de profondeur. La fosse centrale est creusée en deux fois et est boisée. A partir de l'exemple de Gournay, ce type de structure creusée dans le sol a été interprété comme un autel creux, « bouche de communication » entre les hommes et les dieux<sup>154</sup>.

Deux types de sacrifice ont été distingués, d'après les restes de faune. Ainsi le sacrifice de bovidés est privilégié pour le déroulement d'un culte chthonien. En effet l'animal sacrifié est déposé dans la fosse jusqu'à sa décomposition, alors que ce sont de jeunes porcs et de jeunes moutons qui sont privilégiés pour les pratiques de commensalité. Leurs restes sont rejetés dans le fossé périphérique.

La nécessité d'un abri protégeant l'autel n'apparaît qu'à la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Des poteaux sont alors installés dans les neuf fosses périphériques qui se trouvent à proximité de la fosse centrale et subissent les mêmes opérations de nettoyage que la fosse centrale. Une de leurs fonctions est de marquer au sol les contours de l'autel.

Lors de la construction du sanctuaire de **Corent**, dans le courant du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., la fosse centrale de **Gournay-sur-Aronde** est déjà protégée par un bâtiment, dont la fonction est probablement identique à celle de l'enclos (A). Il s'agit ici du deuxième état de l'édifice protégeant l'autel dont l'orientation et la forme ont été sensiblement modifiées. Il est désormais quadrangulaire et est limité par trois murs en torchis au sud, ouest et nord, alors qu'une paroi de bois ouvre le bâtiment à l'est. Ces modifications s'accompagnent de profonds réaménagements au sein du sanctuaire, comme la reconstruction de la palissade et du porche d'entrée. L'exemple de **Gournay-sur-Aronde** trouve d'autres parallèles qui confirment l'interprétation de la fosse centrale. A St-Maur<sup>155</sup>, au centre, trois ensembles de fosses encadrent une plus grande. Un certain nombre d'entre elles ont été réutilisées comme trou de poteau pour une structure de protection lors d'une phase plus récente.

On remarque le même type d'aménagements sur le sanctuaire de Vendeuil-Caply<sup>156</sup> où est implantée une fosse de 2,80 m de diamètre pour une profondeur de 1,60 m. Elle est entourée de fosses plus petites de 1,50 m de côté, de plan grossièrement quadrangulaire et groupées trois par trois. Le mobilier découvert témoigne d'une occupation qui remonte au moins au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Cette fosse a pu servir pour la décomposition de carcasse comme à **Gournay-sur-Aronde**, mais par la suite elle est également utilisée comme fosse à offrande puisqu'elle contenait quatorze perles en ambre, tout comme la fosse de **Corent** dans laquelle se trouvait

---

153 Voir Brunaux et Méniel 1980.

154 Brunaux 1997, p. 573.

155 Voir Brunaux et Lambot 1991.

156 Piton, Dilly, 1985.

une fibule complète et fermée.

A **Fesques**<sup>157</sup>, à La Tène C2-D1, le péribole encadre un ensemble de petites fosses organisées autour d'une structure centrale plus conséquente. Cette dernière est interprétée comme un « autel creux » alors que les structures périphériques seraient plutôt des fosses à offrandes ou les trous de poteau d'un bâtiment. Dans une deuxième phase, il est réaménagé et est alors entouré par un enclos rectangulaire qui semble correspondre aux tranchées de fondations d'un bâtiment en matériaux périssables. Cet autel est excentré par rapport au péribole fossoyé. Il est remplacé, semble-t-il après la Conquête, ce qui fait de lui l'un des exemples les plus tardifs, par une deuxième structure en creux centrale. De forme carrée, ses dimensions sont de 1,80 x 2 m pour une profondeur conservée de 0,80 m environ, avec un fond plat et des parois abruptes. Tout comme le premier autel creux, cette deuxième fosse est entourée d'un bâtiment, celui-ci construit sur sablières basses.

A **Bennecourt** dans un premier temps, l'espace enclos se compose uniquement d'une fosse circulaire avec son accès ; sa profondeur est inférieure à 40 cm pour un diamètre de deux mètres. Un creusement ovalaire long d'un mètre permet par la suite d'accéder à la fosse centrale par quatre degrés sommairement aménagés dans le substrat calcaire. Enfin, un petit bâtiment couvrant le dispositif central est mis en place. Il est de forme trapézoïdale, de 3,52 x 3,54 m, bordé au nord et au sud par trois trous de poteau. Une cloison est disposée entre eux. Le remplissage de la fosse a disparu au cours d'un curage au Haut-Empire.

Les structures cultuelles les plus anciennes, et ce jusqu'à la fin de La Tène, présentent un aménagement central en creux. Cette structure, de taille variable, semble avoir été utilisée pour l'abattage, ou du moins le pourrissement, d'animaux sacrifiés. Protégée par la suite par un bâtiment en bois, elle est comblée et remplacée par un foyer à La Tène finale ou au début de l'époque augustéenne. Son interprétation est fondée sur le vocabulaire grec du culte et pourrait correspondre à un autel chtonien soit « un petit morceau de la peau de la terre où une bouche impressionnante s'ouvre vers ses entrailles »<sup>158</sup>.

A **Corent**, la seule fosse qui peut avoir tenu cette fonction ne se trouve pas au centre du sanctuaire, ni même au centre d'un bâtiment. Elle ne contient aucune trace d'un phénomène de pourrissement de carcasse, bien qu'un nettoyage ait pu en faire disparaître toute trace, et son échelle est bien plus réduite. Toutefois sa situation au sein de l'enclos (A), qui lui-même présente des caractéristiques particulières, plaide pour un rôle central dans le déroulement de la pratique cultuelle.

---

157 Mantel *et alii* 1997.

158 Brunaux 1997, p. 574.

### 1.1.2. Cuves à amphores

A **Corent**, un ensemble de structures assez unique a été mis au jour. Situé entre les enclos (A) et (B) et l'entrée, il s'agit d'une série de fosses installées sur un sol de cailloutis damé. Quatre structures sont formées à l'aide de moitiés de panses et de cols d'amphores rigoureusement agencés.

La mieux conservée d'entre elles est représentative de la forme que devait avoir chaque structure. Les éléments qui la constituent dessinent un cercle irrégulier d'environ 2,50 m de diamètre ; des cols complets sont associés à des panses intactes, décollées et découpées dans le sens longitudinal. L'embouchure des récipients est tournée vers l'intérieur du cercle, qui est marqué par une légère dépression creusée dans le substrat, approximativement quadrangulaire, d'environ un mètre de côté pour 30 cm de profondeur ; le fond est plat. Les éléments en fer présents témoignent de l'existence d'un coffrage de bois, assurant la stabilisation et l'étanchéité des parois. Au centre de la fosse, un léger surcreusement d'environ 20 cm de côté, pour une profondeur à peu près équivalente, a été relevé. On retrouve le même mode de construction pour les trois structures. La quatrième fosse présente une cavité centrale qui forme une sorte de bassin carré de deux mètres de côté. Son fond comporte lui-aussi en son centre un léger surcreusement.

Ces cuves étaient abritées par une structure sur poteaux, qui est sans doute démontée lorsque elles sont réaménagées à la fin de l'époque gauloise ou au début de l'époque romaine. Interprétées comme des fosses à amphores, elles ont pu être utilisées pour y déverser du vin dans les bassins centraux en bois. Dans ce sens, elles peuvent être rapprochées des autels en creux décrits précédemment, si on considère le vin comme une offrande en sacrifice.

Sur les quatre fosses, seules deux d'entre elles ont connu un nouvel habillage à l'époque romaine, alors qu'une cavité semble avoir été créée *ex-nihilo* au cours de cette période. Cette dernière correspond plus à une lacune de forme quadrangulaire, repérée dans un ensemble homogène de blocs, qu'à une véritable structure construite. Contrairement aux fosses précédentes, elle ne s'implante pas sur une cuve préexistante. Le troisième amas est remplacé par de nouveaux aménagements construits en pierre sèche. Les dépôts d'amphores sont recouverts d'un sol formé de grandes plaques calcaire. Ces dalles très délitées, épaisses de 7 à 10 cm, reposent sur un radier grossier de blocs de basalte. La cavité centrale qu'ils délimitaient à l'origine est également conservée ; ses bords sont soulignés par une sorte de margelle en petits blocs de basalte calibrés. La quatrième fosse est recouverte par un empierrement formé de blocs de basalte recouverts par des blocs de calcaire, qui dessinent une couronne d'environ quatre mètres de côté autour de la structure et en marquent les limites.

Les structures de ce type, mises en place à l'époque laténienne et conservées dans les premiers temps de l'empire, devaient correspondre à un rituel particulier au sanctuaire de **Corent**, où les pratiques de banquet constituaient vraisemblablement une des activités



principales. Aucune structure identique n'a été distinguée en Gaule. Cette pratique a pu se poursuivre jusqu'au changement d'ère, la structure n'a sans doute plus été utilisée suite aux mutations des pratiques cultuelles dont les changements architecturaux en sont les premiers témoins.

### 1.1.3. Foyers

Ce qui distingue davantage le fonctionnement des sanctuaires laténiens de celui des sanctuaires gallo-romains est, d'après W. Van Andringa<sup>159</sup>, l'absence de structure de combustion. Or il est intéressant de noter que, dans le cas de **Corent**, le bâtiment sur poteaux a probablement protégé un foyer, s'il contenait effectivement une toiture. Cette structure, datée dès La Tène D1b-D2a, serait une des plus précoces de ce type.

La structure sur poteaux (D) n'a pu être clairement distinguée. Néanmoins le mobilier, associant faune, amphore et céramique jusqu'à 0,30 m d'épaisseur d'épandage, forme des effets de parois nets marquant ses limites. A cela s'ajoutent des concentrations de mobilier particulier, notamment des crânes de caprinés et un bucrane, laissant supposer la présence de structures en creux dans les angles. Près du centre de cet épandage, on a relevé la présence d'un foyer (15080), avec cendres et traces de charbon systématiquement associés au mobilier réparti sur l'ensemble de la structure. Cette dernière, d'après le mobilier qu'elle conservait, était un lieu lié à la réalisation de découpes bouchères, à la consommation de viandes et de boissons, ainsi qu'à l'exposition de restes fauniques (crânes de caprinés et bœuf).

Cette pratique de combustion peut être interprétée de deux manières : la première correspond aux structures de cuisson qui ont été dégagées sous le portique laténien adossé au péribole. De nombreux foyers, de taille réduite, ont servi à la préparation de plats, et on trouve à proximité des éléments métalliques à rattacher à cette activité. L'autre utilisation probable est similaire à celle que l'on retrouve au sein des temples précoces, et qui marque la transformation de l'autel. Au départ, le culte est adressé à une divinité souterraine (culte chthonien, comme explicité précédemment), puis un grand changement s'opère avec la réalisation du sacrifice par le feu. L'interaction avec la divinité ne se fait plus à travers des structures en creux mais par le feu et donc l'air (Svenbro 2005, p. 218-219). Il s'agit ici d'un véritable changement culturel, puisque l'animal sacrifié n'est pas abandonné à la décomposition, ce qui inclut une certaine latence dans la réalisation de cette partie du sacrifice. Les restes de l'animal sont désormais brûlés. Ils constituent une offrande par le feu et la fumée s'élève vers une divinité qui ne se trouve plus dans le sol mais dans le ciel<sup>160</sup>. Le temps de « transfert » de l'offrande vers la divinité révèle une vision temporelle différente.

---

159 Van Andringa 2002, p. 95-97.

160 Pour J. Svenbro, ce type de sacrifice par le feu, dans le monde grec, est davantage une manière de transférer l'objet du sacrifice dans le monde invisible, afin qu'il puisse être consommé par les immortels (Svenbro 2005, p. 220).

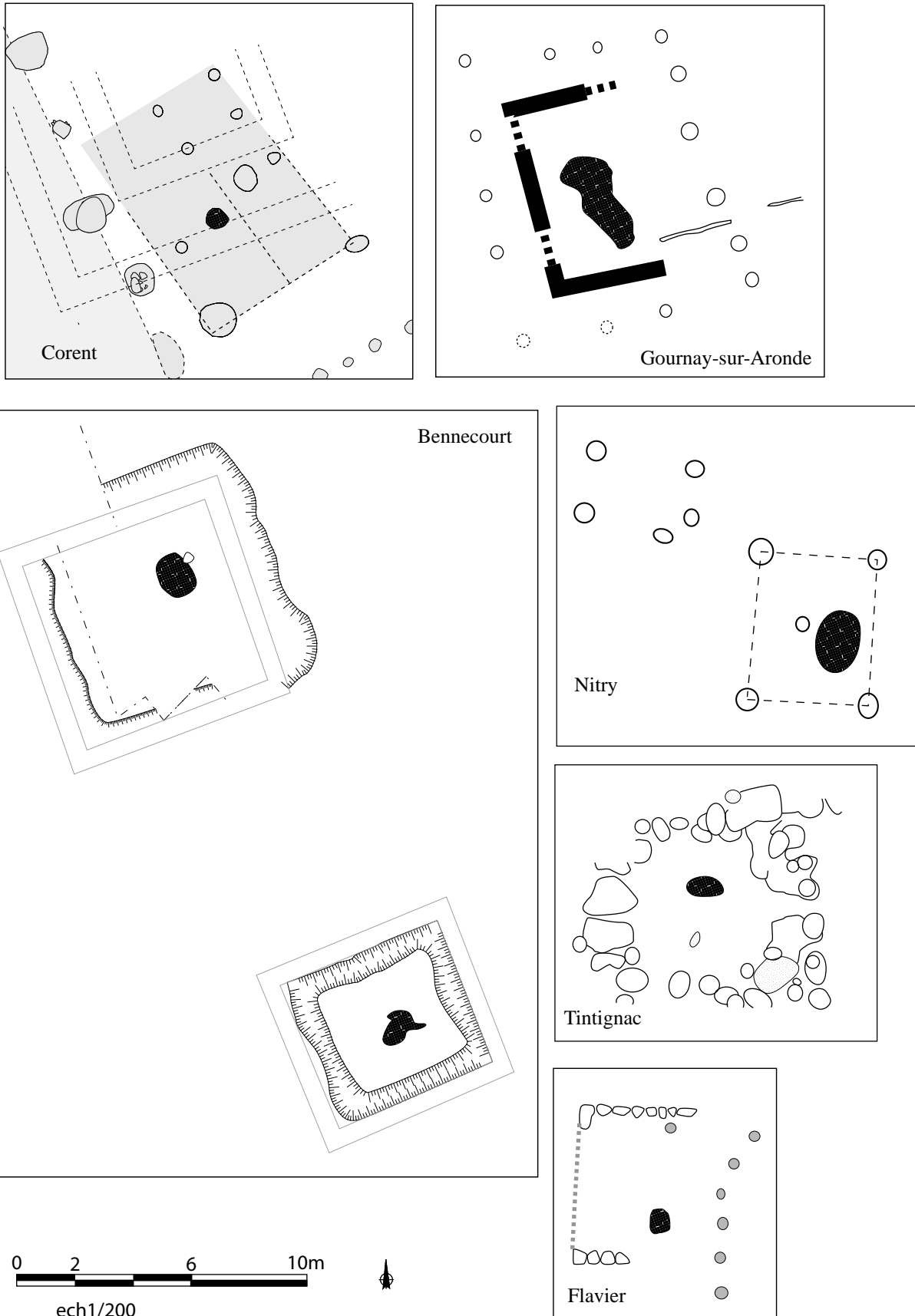


Fig. 90 : Exemples de foyers au sein d'édifices culturels.

A **Corent**, la présence à proximité du foyer (15080) d'éléments de faune ne permet d'assurer aucune de ces hypothèses. Le mobilier métallique n'apporte aucune information, d'autant que si un crochet en fer a été distingué dans cette zone, il peut être aussi bien rattaché aux systèmes d'accroche de carcasse pour la découpe bouchère que ceux d'une marmite. Il est toutefois intéressant de noter que sur la plupart des temples les plus précoces, un foyer au sein du bâtiment est par la suite remplacé par un temple avec autel déplacé à l'avant dans la cour. Si le foyer du bâtiment (D) a été utilisé de la même manière que les foyers des premiers temples, ceci entraîne un certain questionnement quant à la perception des rituels laténiens et l'apparition des premières pratiques de forme méditerranéenne en Gaule.

A **Gergovie**, le bâtiment implanté avant le temple nord à LT D2b se présente sous la forme d'un empierrement. A proximité, mêlé au mobilier dans un sédiment riche en charbon, on trouve des rejets de foyer dans le comblement supérieur de la structure en creux adjacente. L'empierrement montre des limites assez nettes qui plaident pour la présence de sablières permettant d'y restituer un bâtiment couvert.

Des structures identiques, qui semblent liées au fonctionnement du culte, ont été observées lors des premières phases de certains sanctuaires gallo-romains comme à **Bennecourt**, **Gournay-sur-Aronde**, **Tintignac**, Naix-aux-Forges ou encore Estrées-Saint-Denis<sup>161</sup> (fig. 90).

Un des exemples les plus précoces de la présence d'un foyer dans un bâtiment central se trouve à **Nitry**, *Champagne*. Entre le milieu du II<sup>e</sup> s. et la première moitié I<sup>er</sup> s. av. J.-C., un sanctuaire est organisé avec un fossé périphérique. Au centre, un enclos de forme identique mais de taille plus réduite enferme un bâtiment sur quatre poteaux avec structure de combustion centrale. Les restes déposés lors d'une phase de nettoyage des sols dans les fossés d'enclos témoignent d'une activité cultuelle avec offrande de parure (fibule et bracelets) et consommation (présence de céramiques, amphores et faune).

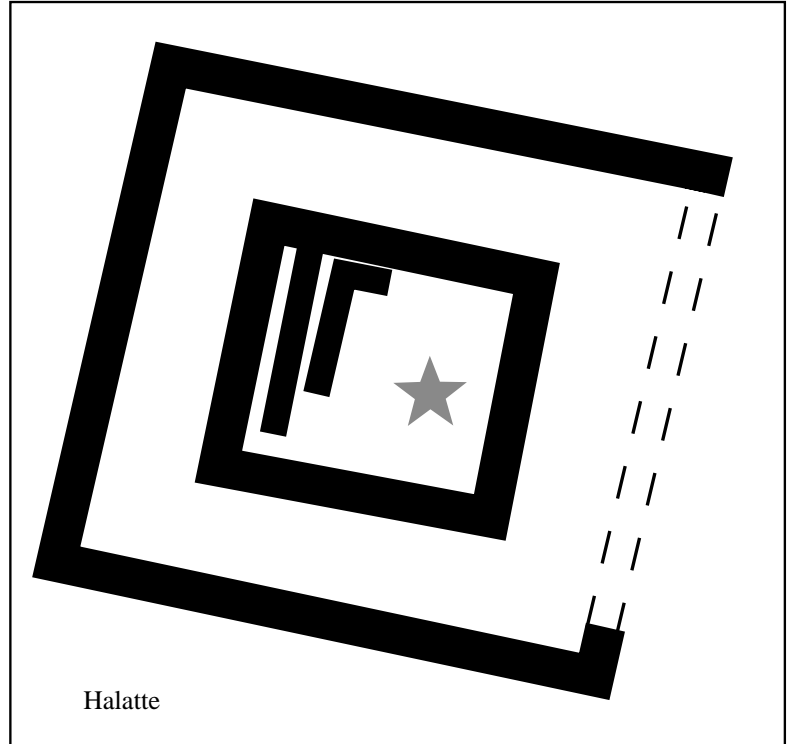
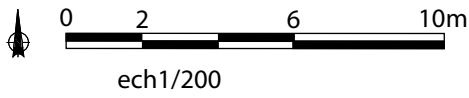
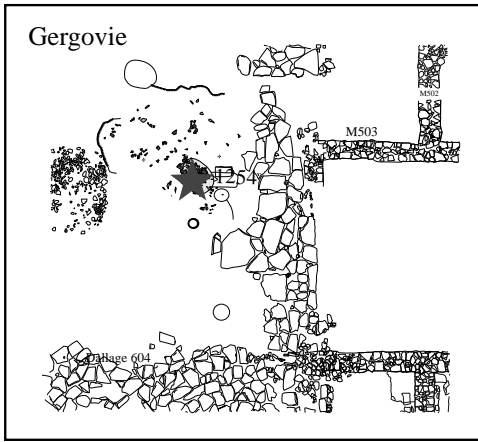
A **Gournay-sur-Aronde** dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., soit vers 30 av. J.-C., un nouveau bâtiment est édifié, entouré d'une galerie étroite, avec des murs en torchis sur solins de pierre. Au centre, un foyer remplace la fosse centrale précédente. Cet ensemble est détruit au début de notre ère. Ici le transfert d'une pratique souterraine vers une activité aérienne est particulièrement remarquable.

A **Flavier**, à partir de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., le premier bâtiment édifié sur poteaux porteurs abrite un foyer ; on observe la même évolution à Saint-Martin-de-Boscherville et Vendeuil-Caply, où auraient été découverts des restes de céréales.

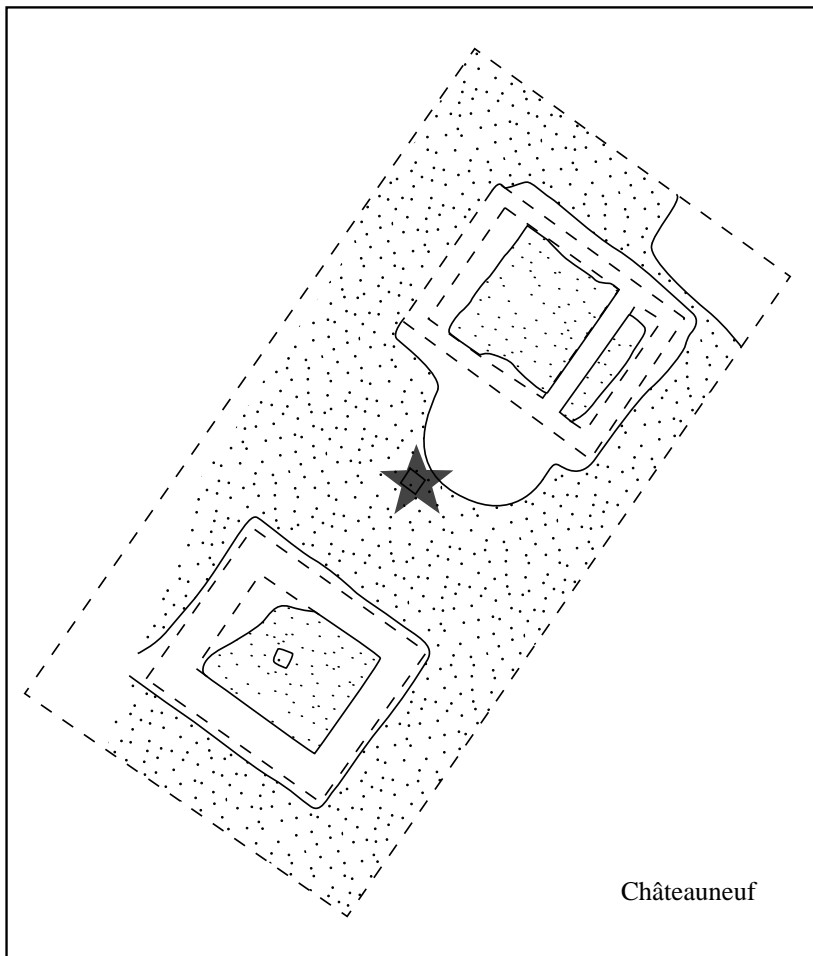
A **Nuits-Saint-Georges**, lors des premières phases de fonctionnement du sanctuaire, les sols des *fana* ont été nettoyés par le feu, alors que dans la partie sud de la cour des traces de foyers témoignent d'activités de combustion, sans aucun bâtiment pour les protéger. Le même

---

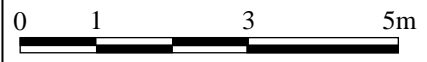
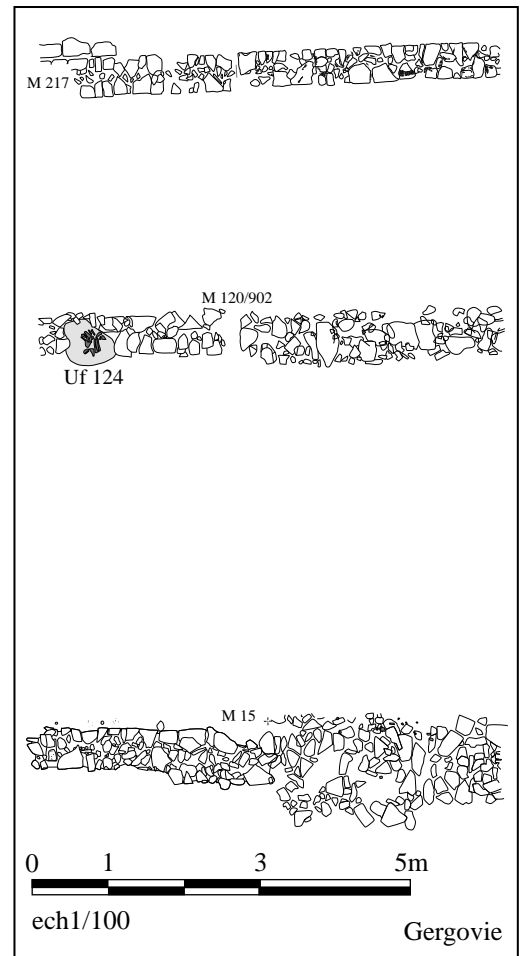
161 Pour ces trois derniers sites, voir Bourgeois 1999.



Halatte



Châteauneuf



Gergovie

Fig. 91 : Localisation des dépôts de fondation (plans au 1/200° sauf dépôt 124 de Gergovie au 1/100°)

type de structures se trouve sur d'autres sites comme **Tintignac** ou **Sorcy-Saint-Martin** mais il ne s'agit pas ici d'autels à proprement parler, ils ne se trouvent pas en situation centrale par rapport à l'ensemble du sanctuaire et ne semblent en lien avec aucun bâtiment comme un temple.

A **Bennecourt**, deux foyers sont implantés entre 40 et 15 av. J.-C. et sont protégés par des édifices en bois dès la fin du siècle. Ces derniers sont remplacés par des *cellae* construites en dur à l'époque tibéro-claudienne qui pouvaient accueillir des bases de statue alors que l'activité est déplacée à l'extérieur. Ce site, à l'instar de **Gournay-sur-Aronde**, constitue un bon exemple de l'évolution du cœur du sanctuaire avec lors de la création de l'espace sacré un autel creux, puis un foyer protégé par un bâtiment. Il marque par la suite l'emplacement de la statue au sein d'un nouveau type de bâtiment qu'est le temple, associé à un autel situé à l'extérieur de celui-ci.

A **Tintignac**, près du centre de l'enclos de La Tène finale, un bâtiment a protégé un foyer central dans sa dernière phase, vraisemblablement à la même époque que sa reconstruction sur plan quadrangulaire. L'ensemble est détruit au début du I<sup>er</sup> s. de notre ère, avant que les temples ne soient construits sur plan centré.

Ces deux derniers exemples illustrent le déplacement de l'activité cultuelle, avec ces variations d'espace ouvert à espace couvert, et la signification rituelle de ces changements. L'implantation et l'utilisation de foyers marquent une étape dans l'évolution depuis les autels creux gaulois vers les autels construits romains, depuis le sacrifice sanglant, l'exposition et les manipulations des restes des victimes sacrificielles vers l'offrande et la combustion des restes sur un autel construit situé devant le temple. Les bâtiments sur poteaux subissent des modifications, mettant à profit des techniques de construction diverses comme des sablières, ou encore des parois en torchis sur solins de pierres. Il ne s'agit alors pas d'un temple tel qu'on le conçoit dans la religion gréco-romaine, soit un abri pour la statue, mais d'une protection pour une structure en lien avec le déroulement du culte.

#### 1.1.4. Dépôts de fondation

Outre les bâtiments et autres structures en creux, plusieurs aménagements issus d'une association spécifique de mobilier, se signalent par leur situation ou leur localisation particulière (fig. 91). Ils témoignent de gestes réalisés lors de la construction d'un bâtiment ou plus généralement de la modification d'une structure dans l'enceinte du sanctuaire. On peut considérer comme dépôt tout mobilier qui se situe à l'intérieur de structures identifiées comme appartenant à l'espace consacré d'un sanctuaire. Il se caractérise par des catégories spécifiques d'objets (amphores, parure, faune, etc.), ces derniers étant variés et en bon état de conservation.

Ces dépôts résultent d'une série de gestes qu'il nous est impossible d'appréhender et il est

très difficile de faire la part entre simple dépôt et véritable offrande. On peut en retrouver aussi bien dans un mur, sous un mur qu'à proximité de l'entrée, sous le sol de la cour.

#### 1.1.4.1. Dans ou sous un mur

A **Gergovie**, une vingtaine de restes de jeune mouton<sup>162</sup> (uf 124), composés de différentes parties anatomiques appartenant vraisemblablement à un même individu, une femelle d'environ deux ans, ont été découverts entre les deux assises du mur 902. L'animal n'est pas complet et des incisions relevées sur l'humérus gauche ainsi que des traces de passage à la flamme prouvent qu'il a été consommé, au moins partiellement. Le frontal fendu en deux incite à y voir un prélèvement de la cervelle. Certaines parties toutefois ont été retrouvées en connexion anatomique, témoignant d'une position primaire.

Le mur 902, structure en pierre sèche, semble constituer le premier état du péribole, dès l'époque augustéenne. Le dépôt qui lui est associé constitue donc un des premiers dépôts volontaires réalisés dans cet espace. Il pourrait ainsi participer à la sacralisation de ce dernier.

Au **temple de Mercure**, au sommet du Puy de Dôme, un dépôt a été mis en place dans un coffrage de bois clouté, au cours des premières étapes de construction du mur sud du *pronaos*. Il est constitué de restes de consommation et de vaisselle cassée. Son lien avec la fondation du mur de la *cella* est assuré. La faune<sup>163</sup> comprise dans ce dépôt se compose de plus de 20 000 restes osseux, majoritairement des os de jambons en connexions anatomiques. Le faciès même de l'ensemble et la volonté de le conserver dans l'espace sacré lui confère un caractère particulier. Il s'agit d'un dépôt alimentaire de qualité, illustré par une sélection d'animaux jeunes et des quartiers de choix, associés à la présence de restes de poissons. Cet ensemble se cale chronologiquement lors de la reconstruction au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. du temple et pourrait témoigner d'un dépôt de re-fondation.

A **Flavier**<sup>164</sup>, certains ex-voto (armes miniatures) ont été déposés dans les fondations. Trouvés dans les angles avant des murs des temples augustéens et du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., il semble s'agir de dépôts liés à la construction des *cellae*.

A **Halatte**, un crâne d'homme ainsi qu'une céramique ont été déposés sous la *cella* et interprétés comme un dépôt de fondation, le crâne humain créant, selon l'auteur<sup>165</sup>, une filiation avec des pratiques préromaines. Cet ensemble est daté par la céramique de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère. Un autre dépôt a permis la datation de l'enceinte maçonnée. Il s'agit de deux céramiques déposées au niveau des fondations du mur, dans son angle sud-est. Ces éléments datent du II<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Il est toutefois possible que cet ensemble n'ait été mis en place que lors d'une phase de reprise du mur, il serait alors plus récent et vraisemblablement

162 Foucras 2011, p. 185-186.

163 Foucras 2010, p. 214-215 d'après l'étude de P. Méniel.

164 Tisserand, 1980, p. 62.

165 Durand 1998.

contemporain du temple.

A **Pouillé**<sup>166</sup>, un squelette de chien a été déposé devant l'entrée de la première *cella*, vraisemblablement augustéenne. L'animal a été installé tête à plat, avec l'échine et plusieurs côtes ; le reste de la colonne vertébrale et des pattes se trouvaient à côté. L'ensemble suggère donc qu'il a été posé en deux morceaux côte à côte. Lors de la reconstruction du temple, une fosse est creusée près de ce dépôt. Elle contenait une meule, une molette et une pierre plate disposée verticalement.

Chaque dépôt souligne une phase particulière de construction. Comme on peut l'observer par ailleurs, notamment dans les comptes rendus des Frères Arvales<sup>167</sup>, tout acte qui se déroule dans l'emprise du sanctuaire est règlementé et tous les travaux réalisés dans cet espace appellent à la réalisation d'un sacrifice. Bien que ceci ne puisse strictement s'appliquer que dans le sanctuaire de Dea Dia où ont été découverts ces comptes rendus, il est fortement probable d'une célébration particulière accompagnait chaque phase de construction et/ou reconstruction de tout sanctuaire, dont ces dépôts particuliers sont les témoins privilégiés.

#### 1.1.4.2. Dépôts situés vers l'entrée

A **Gergovie**, à proximité de l'entrée monumentale gallo-romaine, sous le sol de cailloutis de la phase 3.1, une fosse est caractérisée par une association particulière d'éléments de faune et d'un pot de stockage pratiquement complet, déposé perpendiculairement au fond de la fosse. Parmi la faune, on note la présence de caprinés, de porcs, ainsi que du bœuf et un fragment de bois de cerf<sup>168</sup>. La distribution anatomique des restes de caprinés met quant à elle exclusivement en évidence les parties nobles, c'est-à-dire les pièces de viande. La fragmentation des os suggère une activité de consommation. Cet ensemble, daté de La Tène D2b, pourrait constituer un dépôt en lien avec la sacralisation de l'espace vers 30 av. J.-C.

L'interprétation de cette structure en tant que dépôt de fondation est en partie fondée sur la présence assez exceptionnelle de ce fragment de bois de cerf, qui d'après une étude de S. Martin-Kilcher<sup>169</sup> serait à rapprocher d'un culte chthonien. Cette hypothèse repose sur l'analyse des bois de cervidés découverts dans le bâtiment 6 de Thun-Allmendingen.

La situation de la fosse de **Gergovie** devant l'entrée illustre une situation particulière par rapport à l'ensemble architectural que forme le sanctuaire. Elle peut participer à la sacralisation de l'espace lors de la phase 2, lorsque les structures de LT D2 sont abandonnées et que le sanctuaire est défini.

A **Avenches**<sup>170</sup>, dans le sanctuaire du temple rond, une fosse d'époque augustéenne a été

166 Bourgeois C. 1981.

167 Scheid 1990 ; Scheid Tassini et Rüpke 1998.

168 La section nette de l'andouiller basilaire pourrait témoigner de son utilisation en tant qu'outil rudimentaire ou à des fins d'exposition.

169 Martin-Kilcher 2009 et 2007.

170 Meylan-Krause 2008 p. 62-63.

mise au jour dans l'axe d'un premier bâtiment rectangulaire en terre et bois, à l'emplacement de l'escalier du futur temple rond maçonné. Cette fosse de près de quatre mètres de diamètre pour une profondeur d'un mètre contenait un mobilier important, notamment des clous, de la faune, du petit mobilier et de la vaisselle de consommation. Ces restes semblent issus d'un repas rituel qui a pu se dérouler pendant la phase de fonctionnement du premier bâtiment ou lors de la fondation du temple maçonné.

De même dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes, une fosse d'1,5 m de diamètre, à l'emplacement du futur tétrastyle, comprenait un mobilier daté de l'époque augustéenne, parmi lequel une clé en fer, de la faune, de la céramique et quelques fragments d'amphores. Ces diverses fosses pourraient être en relation avec des rites ou sacrifices réalisés lors de l'inauguration d'un temple ou de tout autre bâtiment à vocation culturelle<sup>171</sup>.

A **Yvonand**<sup>172</sup>, à l'avant du temple de plan centré, un niveau de circulation en cailloutis forme une aire ouverte sans aménagement de chemin. Au centre, dans l'axe précis de l'entrée, à environ 10 m à l'est du temple, un dépôt d'objets est caractérisé par une forme aux trois côtés rectilignes et une partie nord arrondie. Il semble avoir reçu sur le côté méridional un aménagement de bordure. Son remplissage a vraisemblablement été progressif et ses objets ont été déposés avec un certain soin. Le mobilier est composé de nombreuses céramiques<sup>173</sup> et récipients en verre, ainsi que d'objets en terre cuite, clochettes en bronze et monnaies. L'ensemble est daté de la première moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

À l'ouest du temple<sup>174</sup>, un dépôt de récipients, disposé au pied du mur ouest, était contenu dans une fosse de 2 x 3 m environ. Contre ses parois avaient été déposées entre 70 et 80 bouteilles en terre cuite et cruches en verre datant du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. On y a trouvé également deux fibules en sandale ainsi qu'une statuette de cheval ; son cavalier avait été déposé dans une fosse secondaire située à proximité.

Le lien avec les structures environnantes reste parfois plus difficile à établir pour ces dépôts. Leur datation et leur particularité témoignent cependant d'une pratique spécifique déjà attestée à l'époque laténienne<sup>175</sup>.

### 1.1.5. Les citernes

Il s'agit d'après le dictionnaire d'architecture d'un « dispositif permettant d'emmagasiner et de conserver de l'eau provenant d'une origine plus ou moins éloignée, et en particulier les eaux pluviales<sup>176</sup> ». Cette structure peut être couverte ou à découvert. La couverture peut être faite de poutres qui reçoivent une maçonnerie, de tuiles ou encore de dalles. Elle peut

171 Meylan-Krause 2008 p. 75.

172 *Annuaire de la Société Suisse*, 2002, p. 335.

173 Ces céramiques sont des coupes, gobelets, bouteilles peintes, cruches, bols, et assiettes.

174 *Annuaire de la Société Suisse*, 2001, p. 254 et 2003, p. 249-250.

175 Gransar *et alii* 2005, p. 561.

176 Ginouvès 1992, p. 207 sqq.



également être réalisée à l'aide de colonnes qui portent elles-mêmes les dalles ou les poutres<sup>177</sup>. La fonction de ces éléments, utilisés couramment en contexte domestique, n'est pas culturelle en soi mais ils tiennent toutefois un véritable rôle dans le déroulement du culte.

Il s'agit ici uniquement d'aménagements ayant pour fonction de récupérer et stocker de l'eau. Si de nombreuses structures de formes identiques à des citernes ou des puits ont pu être implantées en tant qu'autel creux profond ou « bothros », il n'en sera pas question ici. Ces structures que l'on retrouve régulièrement au Proche-Orient et en Grande Grèce sont à notre connaissance absentes en Gaule et dédiées à des divinités infernales.

De nombreuses citernes ont été mises au jour dans l'espace méditerranéen antique. Ainsi on en retrouve aussi bien en Egypte qu'en Mésopotamie à l'âge du Bronze, en contexte domestique et cultuel. Toutefois, le fonctionnement des pratiques culturelles est très différent d'un espace géographique à un autre, et il ne conviendrait pas de tenter de les rapprocher. On se contentera de noter que la présence de l'eau est nécessaire dans les lieux de culte du monde méditerranéen. En Grèce comme à Rome, l'eau est utilisée pour nettoyer la zone où les sacrifices sanglants ont été réalisés mais elle intervient aussi dans la « purification » des fidèles qui entrent dans l'espace sacré. A cette fin, on observe régulièrement la présence d'une fontaine à l'entrée des sanctuaires ou encore à proximité des autels. On peut aussi rappeler qu'un certain nombre de plats étant préparés au sein du sanctuaire, l'eau pouvait également être utilisée pour leur confection. Lorsque les citernes perdent leur fonction, suite à l'effondrement de leurs parois par exemple, la cavité est utilisée comme dépotoir. Ainsi elles servent de réceptacle destiné aux restes à la fois lors des sacrifices, des banquets, ou encore lors de phase de nettoyage du sanctuaire. Elles peuvent alors recevoir un nombre important d'offrandes, parmi lesquelles des statues, des récipients en bronze, des lampes à huiles, etc. Cette fonction a permis à certains auteurs de leur conférer le nom de *favissa*. Ce terme provient d'un texte de Varron<sup>178</sup> qui décrit des citernes à Rome situées sous le Capitole. Elles auraient apparemment servi au stockage d'offrandes qui encombraient le sanctuaire. Dès lors, cette expression a été utilisée systématiquement par les auteurs, et de façons diverses. Elle caractérise toute citerne ayant une fonction de dépotoir, mais aussi de manière plus générale, toute structure ou cavité ayant servi de poubelle au sein ou à proximité d'un sanctuaire. De ce point de vue, l'utilisation du terme ne semble plus pertinente et il ne sera donc pas employé ici<sup>179</sup>. De plus, la plupart de ces structures ont été étudiées avant tout pour les dépôts exceptionnels qu'elles contenaient, parfois pour les informations qu'elles étaient susceptibles de livrer sur les pratiques culturelles,

---

177 Le puits quant à lui est un « dispositif creusé dans le sol et permettant d'atteindre une nappe d'eau souterraine » (Ginouès 1992, p. 209 sqq.)

178 Varron d'après Aulu-Gelle., *N.A.* 2.10.3 : *Id esse cellas quasdam et cisternas quae in area sub terra essent, ubi reponi solerent signa vetera quae ex eo tempore collapsa essent, et alia quaedam religiosa e donis consecratis.*

179 Voir par exemple l'emploi du terme *favissa* pour les citernes de l'âge du Bronze d'Ebla, N. Marchetti et L. Nigro, « Favissa F.5238 in the sacred area of Ishtar and the transition from the middle bronze age I to the middle bronze age II at Ebla » In : K. Van Lerberghe et G. Voet (ed.), *Languages and cultures in contact : at the crossroads of civilizations in the syro-mesopotamian realm*. Proceedings of the 42th RAI. Louvain : Peeters, 1999. (*Orientalia Lovaniensia Analecta* ; 96 ), p. 245-288.

mais rarement en tenant compte de la première phase d'utilisation de la structure et son rôle de citerne. Or pour comprendre le fonctionnement et l'évolution des pratiques religieuses, il est important de considérer l'ensemble des éléments qu'elles mettent à contribution.

A **Gergovie** comme à **Corent**, les structures sont implantées sur des sites en pente mais également sur un substrat imperméable assez proche des niveaux de circulation. Ainsi le système de dénivellation est volontairement mis à profit afin d'évacuer et récupérer l'eau à l'intérieur de la cour.

A **Corent**, deux citernes ont été distinguées. Si celle présente dans l'angle nord-est, peu profonde, ne comportait aucun mobilier, la seconde (fig. 92), située à proximité de l'entrée, apporte davantage d'informations sur les activités du sanctuaire. Cette citerne est installée dans l'ancien fossé gaulois alors définitivement comblé. Son creusement recoupe l'ensemble des niveaux de comblement du fossé jusqu'au niveau du socle rocheux. De forme quadrangulaire, d'1,30 m de côté, il est soigneusement appareillé à l'aide de blocs de calcaire et de basalte formant quatre parements réguliers. Il ne s'agit pas ici d'un puits visant le captage d'une source ou de la nappe phréatique, mais bien d'une citerne destinée à la récupération et au stockage d'eaux pluviales. Dans ce but, cette structure est située à l'un des points les plus bas du sanctuaire, permettant la récupération à la fois des eaux provenant des toitures, mais également des sols de la cour ; la présence d'une canalisation orientée dans sa direction appuie cette hypothèse.

Le premier niveau de comblement de la citerne est lié à son utilisation. Il est rapidement recouvert par des éléments de démolition, fragments de mortier et tuiles à plat, puis par un important dépôt de faune. Il s'agit de 126 métapodes de caprinés, regroupant 64 métacarpes, 62 métatarses et 476 phalanges<sup>180</sup>. Ces restes proviennent d'environ 30 animaux et témoignent d'un véritable dépôt, comprenant uniquement des pattes de caprinés, à l'exception de quelques restes de crânes. L'équilibre entre membres antérieurs et postérieurs, ainsi qu'entre parties droites et gauches, associé à la présence de fines incisions sur certaines extrémités, indiquent une découpe bouchère.

Ce dépôt semble contemporain de l'abandon de la structure et pourrait en constituer le dépôt de fermeture. Il est recouvert d'une couche de matériaux de tout venant associée au sommet à une très grande dalle. Bien que n'ayant fonctionné que de manière courte, cette structure a pu jouer un rôle conséquent dans le déroulement des rituels. En effet sa proximité avec l'entrée illustre clairement la nécessité de l'eau pour les ablutions des fidèles qui cherchent à se purifier avant d'entrer dans l'espace sacré. Cette eau, située à proximité de la zone centrale du sanctuaire et donc de l'espace sacrificiel, a pu permettre le nettoyage de l'autel (non retrouvé), voire des cuves à amphores si elles étaient encore en usage.

---

<sup>180</sup> Foucras à paraître, les phalanges se répartissent en 193 phalanges proximales, 162 médianes et 121 distales.

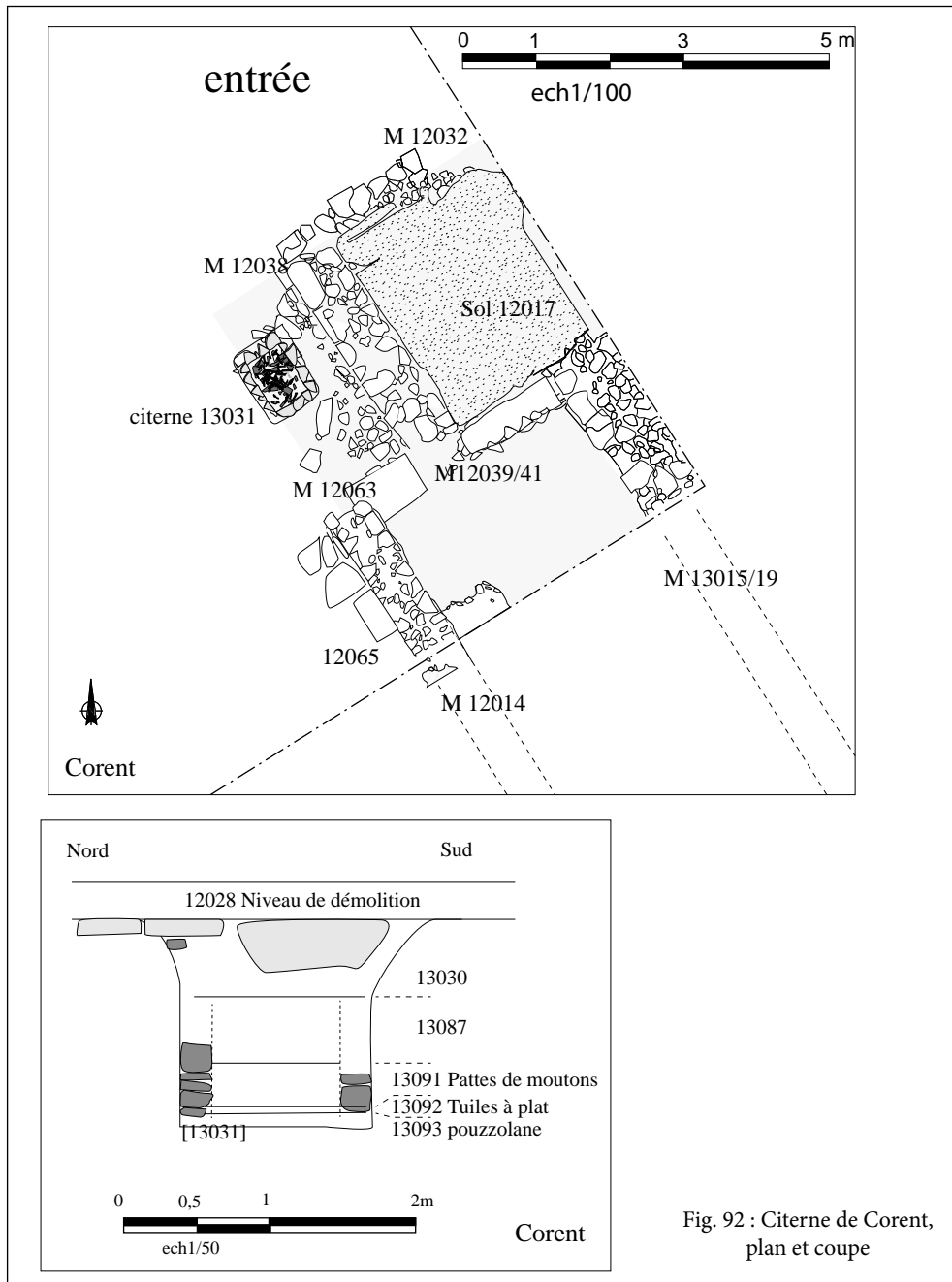


Fig. 92 : Citerne de Corent, plan et coupe

A **Gergovie** (fig. 93), la citerne observée dans l'angle nord-est de la cour est de taille plus conséquente que celle de Corent. Dégagée au point le plus bas du sanctuaire, elle permet de récupérer l'eau provenant de la cour et des toitures du portique. Elle se caractérise par un creusement de 3,5 x 3 m de côté pour une profondeur supérieure à 2 m. Les parements sont en blocs de basalte. Alors que les premières couches de comblement témoignent d'une utilisation de cette structure pour le stockage de l'eau (sédiment argileux et fin comprenant des cruches pour puiser des liquides), il semble qu'assez rapidement elle ait perdu sa fonction suite à l'effondrement de ses parements. Dès lors, elle devient un lieu privilégié pour le rejet du mobilier lié aux activités du sanctuaire. On y retrouve un nombre important de céramiques, à la fois liées à la cuisine (pots à cuire et marmites tripodes), et à la présentation des mets

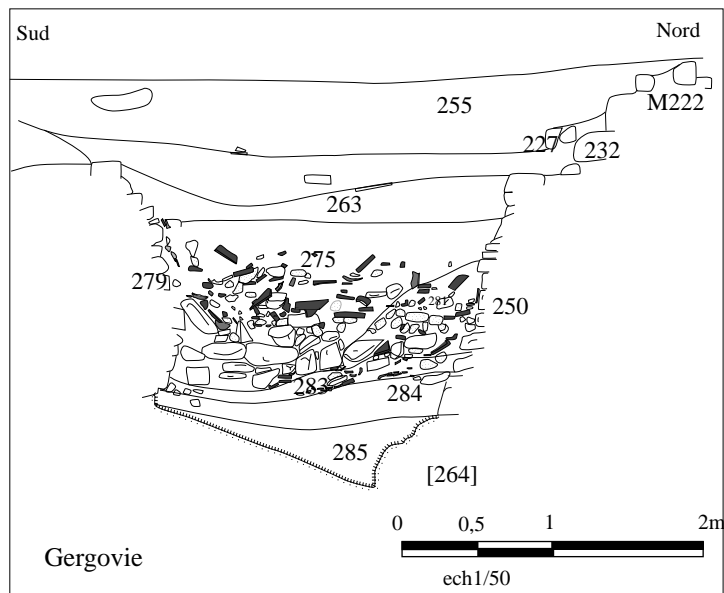
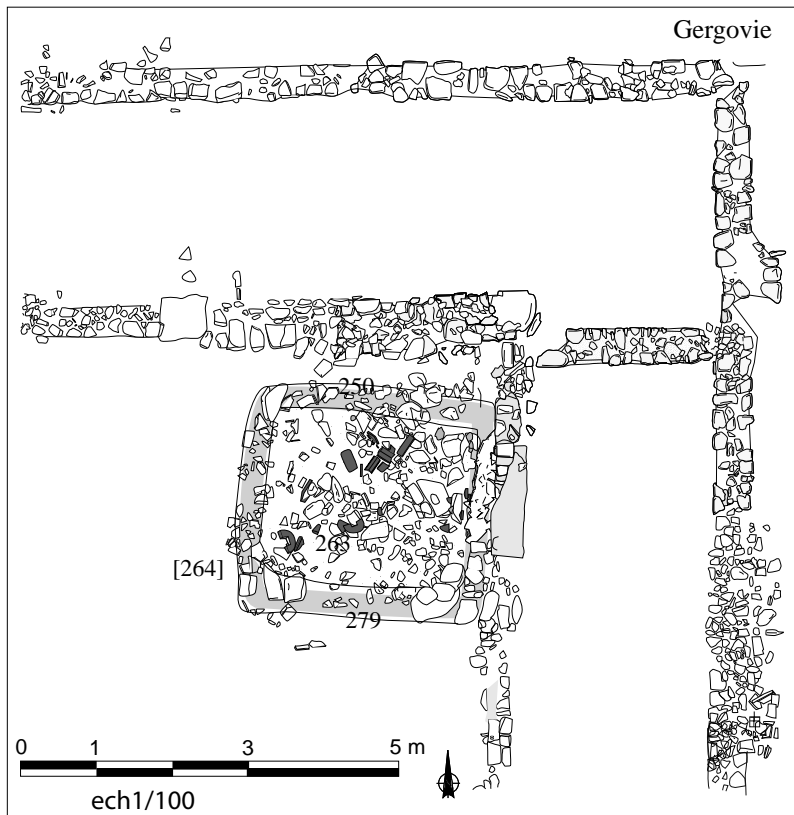


Fig. 93 : Citerne de Gergovie : plan et coupe.

(vaisselle de table, gobelets). A ceci s'ajoute une quantité importante de faune issue de reliefs de consommation, bien qu'il ne s'agisse pas ici de grands banquets impliquant une communauté élargie car la quantité de nourriture reste trop réduite. De nombreux objets sont associés à cet ensemble. Ils permettent de l'interpréter davantage comme le fruit d'un nettoyage des sols du sanctuaire. Il s'agit à la fois de lampes à huile, complètes ou fragmentaires, de monnaies, fibule, épingles à cheveux, têtes de statue, fragments de miroir, etc. Tous ces objets sont mêlés à des éléments issus de la démolition des structures du sanctuaire comme des tuiles et une quantité importante de mortier et d'enduits peints. L'ensemble du mobilier semble couvrir toutes les phases de fréquentation du sanctuaire, du milieu du I<sup>er</sup> s. pour le fonctionnement de la citerne, à la fin du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. pour les couches dépotoirs qui sont scellées par les derniers niveaux d'effondrement de la galerie adjacente. Il semble qu'ici la quantité d'eau ait été privilégiée lors du choix de son emplacement ; la citerne se trouvant de cette manière au point le plus bas, dans l'angle du portique, peut ainsi récupérer l'eau provenant de la cour mais aussi de l'ensemble des toitures des portiques.

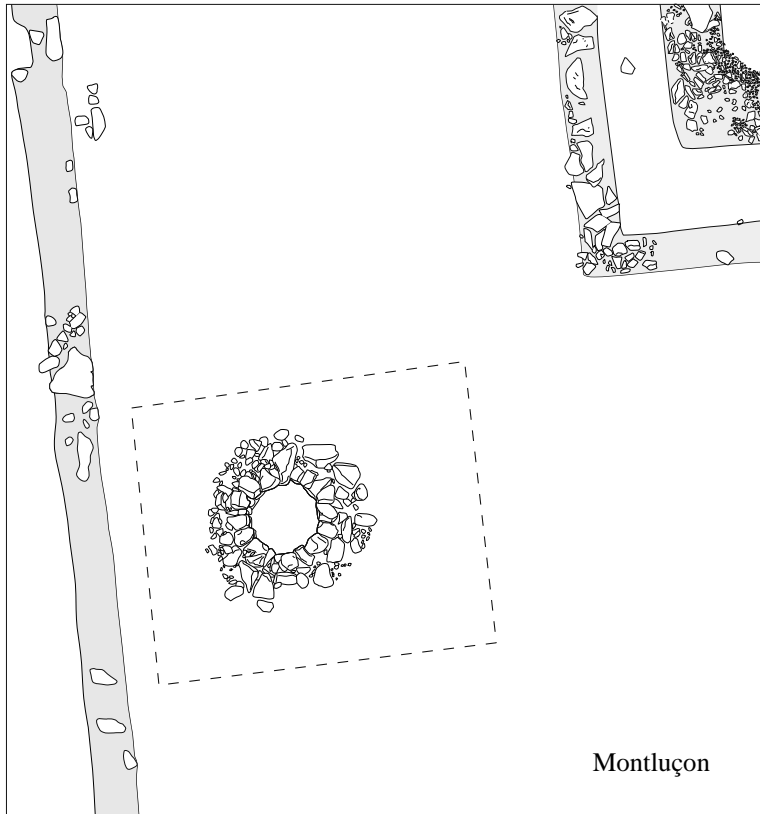
A **Montluçon**, une citerne a été mise au jour dans la partie ouest, à proximité de la galerie de péribole. Située à l'un des points les plus bas du sanctuaire, qui présente un pendage d'est en ouest, elle devait permettre la récupération des eaux pluviales ainsi que la captation des eaux issues du drainage de certains murs. Ces derniers sont installés sur des fondations en pierre sèche qui permettent une évacuation importante de l'eau, nécessaire à la stabilité des murs (fig. 94).

Il s'agit d'une structure quadrangulaire de 3,60 x 4,45 m, implantée à quelques dizaines de centimètres du mur interne du quadriportique. Les parois sont verticales et elle est comblée de blocs de quartz, parmi lesquels un dupondius de Nîmes a été découvert. La profondeur de la partie quadrangulaire n'est pas connue. Sa surface est recouverte d'un cailloutis identique à un niveau de sol permettant la circulation jusqu'au centre où se trouve le captage de l'eau. Une couronne de blocs de quartz formant un puisard est aménagée près du centre, le creusement quadrangulaire permettant la récupération et le stockage de l'eau de ruissèlement. La partie inférieure du puits central est creusée dans le granite ; son parement interne forme un anneau régulier dont le diamètre intérieur est inférieur à un mètre pour une profondeur de 12 m.

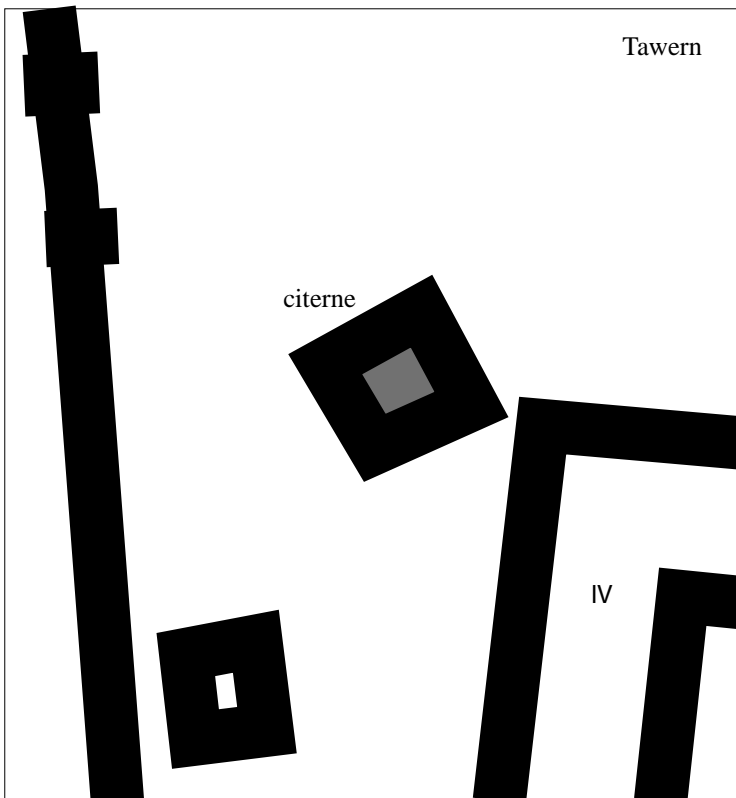
Divers niveaux de comblement ont été distingués. Au fond, la présence d'une pièce d'Antonin le Pieux a été déposée sur le rocher, associée à deux autres monnaies du même empereur<sup>181</sup>, ainsi qu'à un sesterce de Marc Aurèle. La couche recouvrant le fond présentait des tuiles à plat sur lesquelles s'installe un niveau contenant du bois et des blocs dont un élément de colonne. La succession des couches est caractérisée par un type de comblement identique avec association d'éléments en bois et blocs, sculptés ou non. Les niveaux supérieurs ne conservaient pas de bois mais uniquement des blocs et des fragments d'éléments

---

181 Il s'agit d'un denier et d'un as.



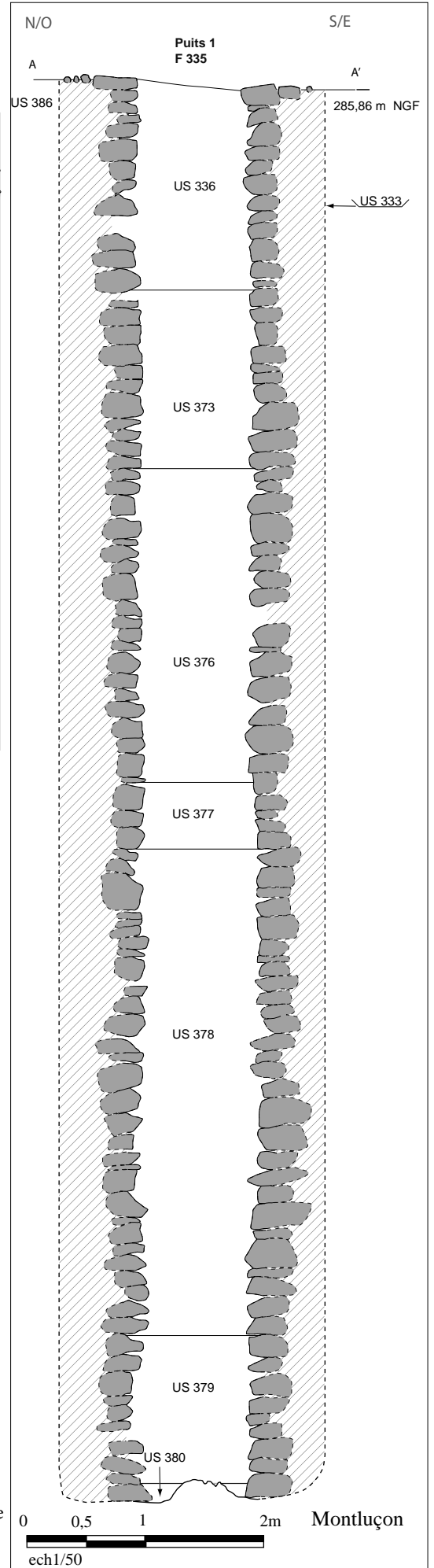
0 1 3 5 m  
ech1/100



Tawern

citerne

IV



0 0,5 1 2m  
ech1/50  
Montluçon

Fig. 94 : Plan et coupe de la citerne de Montluçon. Plan de la citerne de Tawern

architecturaux<sup>182</sup>. Diverses couches ont montré la conservation d'éléments en bois, de noyaux de cerise, de noisettes et de graines ainsi que quelques fragments de céramique. Plusieurs monnaies sont issues de cette structure, outre les trois exemplaires d'Antonin le Pieux. Il s'agit notamment de deux *asses* de Néron et Vespasien et d'une monnaie non déterminée qui se trouvait sur un des blocs du parement.

Si plusieurs niveaux ont été observés, il semble qu'ils appartiennent tous à la même séquence chronologique. Un curage du puits a pu être réalisé, précédant son comblement avec les éléments de démolition, jetés volontairement ou tombés dans un espace laissé vacant. La présence de la monnaie trouvée sur le fond semble marquer cependant sa valeur culturelle. Une autre citerne a été découverte dans l'habitat situé à proximité. Elle contenait une masse de mobilier importante, associant céramique de cuisson comme de table en céramique et en bois, ce qui tendrait à confirmer le curage de la citerne du sanctuaire.

La présence de bois à 6,90 m de profondeur montre que cet espace contenait en permanence de l'eau, soit environ 32 m<sup>3</sup> de réserve.

Ici, la citerne est disposée à proximité des salles arrière, qui pourraient constituer un système d'entrée secondaire ou encore avoir abrité une activité utilisant l'emploi du feu. L'état de conservation ne permet de soutenir aucune de ces hypothèses. Il est plus vraisemblable que le critère topographique a été l'élément le plus déterminant pour l'implantation de cette structure.

A **Tawern**<sup>183</sup>, une citerne se trouve à proximité de l'entrée ouest du sanctuaire (fig. 94). D'une profondeur supérieure de 15 m, elle a été comblée lors de la destruction de sanctuaire. Elle conservait un mobilier lié à la fois au déroulement des pratiques rituelles (céramique, monnaies, etc.) mais aussi des fragments d'une statue de culte polychrome de Mercure ainsi que plusieurs fragments d'autres statues. Cette citerne est située à un des emplacements les plus élevés du sanctuaire, soit à proximité de la porte secondaire. Il est possible que son rôle dans un rituel de purification des fidèles ait prévalu sur les critères topographique et pratique, lors du choix de son implantation.

Les phases de nettoyage des sanctuaires sont attestées dans « les Lois sacrées » des cités grecques. Un décret<sup>184</sup> est affiché après le nettoyage des abords du sanctuaire de Léo et de l'autel de Dionysos à Délos, à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Le rôle de l'eau se conçoit donc également par la présence de citerne ou autre structure de stockage d'eau à proximité des entrées, comme à **Corent** ou encore **Tawern**. Un phénomène identique est relevé à Jublains, où un système complexe d'évacuation des eaux pluviales, y compris sous le temple, conduit à l'extérieur du sanctuaire, vers l'entrée sud. Il permettait vraisemblablement aux dévots d'y pratiquer leurs ablutions avant de pénétrer dans l'enceinte sacrée.

182 Parmi lesquels on note la présence de grès, granite et terre cuite.

183 S. Faust, *Steindenkmäler aus dem Brunnen des gallorömischen Tempelbezirks von Tawern, Kreis Trier-Saarburg*, *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier*, 34, 2002, p. 39-46.

184 Sokolowski 1962, décret n°53.

La présence de thermes à proximité, ou comme dans le cas du sanctuaire du **Clos du Détour**, de puits dont le comblement ne montre aucune trace d'activité rituelle particulière, participait vraisemblablement au même phénomène. Cela conforte l'hypothèse du rôle secondaire joué par ces structures dans les activités culturelles du sanctuaire.

Ainsi, les citernes implantées dans l'enceinte des sanctuaires mettent en évidence plusieurs pratiques. Leur première fonction est de récupérer l'eau, qui sert à nettoyer les lieux après un sacrifice sanglant et qui permet aux fidèles de se purifier lorsqu'ils pénètrent dans le sanctuaire. Elle est également utile aux préparations culinaires. Lorsque ces structures de stockage d'eau perdent cette capacité, elles peuvent devenir alors un dépotoir. Certaines le restent jusqu'à la fin de l'existence du sanctuaire, d'autres sont curées, peut-être afin d'éviter les pillages lors de l'abandon du site. Leurs derniers niveaux de comblement montrent cependant régulièrement des éléments témoignant de la démolition des structures alentour. Ils s'entassent suite à une simple chute lors de leur effondrement ou bien révèlent une véritable volonté d'y enfouir des objets de culte comme à **Tawern**. Leur dernière fonction, en tant que dépotoir, permet par exemple à **Gergovie** comme à **Tawern** de dévoiler certaines pratiques religieuses. A **Gergovie**, c'est le mobilier en lien avec le fonctionnement du culte qui est conservé<sup>185</sup>. A **Tawern**, il s'agit davantage des traces de destruction volontaire du sanctuaire, marquée par le rejet des éléments indispensables au déroulement du culte, à savoir les statues et l'autel. L'étude de l'emplacement des citernes permet de distinguer des priorités dans leur utilisation : accès à l'eau pour les personnes qui entrent ou encore drainage des structures.

La présence de citerne au sein des sanctuaires de Gaule romaine semble constituer un élément important dans leur fonctionnement. Ces structures vont de pair avec les fontaines et autres bassins que l'on peut distinguer dans d'autres sites comme Genainville, Jublains ou encore Allonnes. Ceci a déjà été souligné par W. Van Andringa, prenant exemple sur les sanctuaires de Pompéi<sup>186</sup>. Ces éléments étant absents du monde gaulois, on ne peut que rattacher leur fonctionnement à une règle romaine, celle qui oblige les visiteurs à pratiquer des ablutions avant de pénétrer dans le sanctuaire, comme cela est suggéré par diverses lois sacrées. C'est sans doute à cette fin qu'est installée à l'extérieur de l'enceinte la fontaine de Jublains. Les structures d'eau internes quant à elles devaient permettre davantage à la fois la réalisation du sacrifice *puris manibus*, comme déjà souligné<sup>187</sup>, que pour permettre la cuisine ou encore nettoyer les autels après le sacrifice. Les citernes de Gergovie comme de Montluçon montrent une contenance importante, qui peut être imputée à un besoin limité d'eau régulièrement ou encore une quantité importante mais lors d'occasions ponctuelles. L'échelle limitée des structures de Corent plaiderait davantage pour une activité limitée, ou un usage limité de l'eau, il n'est toutefois pas exclu toutefois que des structures à fonction identique puissent se trouver

185 On remarque notamment des pots à cuire ainsi que des ex-votos, etc.

186 Van Andringa 2009, p. 144 sq.

187 Voir en dernier lieu Van Andringa 2009, p. 144 et note 68.



à l'extérieur de l'enceinte, ce qui pourrait également être le cas à Tintignac.

### 1.1.6. Autres structures en creux

#### 1.1.6.1. Structure centrale de Gergovie

A **Gergovie**, la fosse 118 se situe entre les deux temples (fig. 95). Large de 3,5 m, son bord nord se trouve sous le mur de la galerie sud du temple nord et le bord sud sous la St 11 marquant la limite de la galerie nord du temple sud. Le bord est, de forme identique, se développe perpendiculairement aux deux autres et permet d'envisager une forme quadrangulaire à cette fosse, d'une longueur minimum de trois mètres. Sa partie ouest n'a pas été dégagée. Le creusement des parois est relativement vertical, de 0,80 m de haut, et le fond est plat. A l'ouverture de la structure, il prend la forme d'une sorte d'emmarchement, suivant plus ou moins les failles naturelles du rocher.

Au fond de la fosse, une couche vierge de tout mobilier semble liée à la première phase d'utilisation de la structure. Le comblement suivant comprend un nombre réduit de mobilier, quelques amphores et de la faune, daté de LTD2b, bien que la présence de mobilier résiduel de LTD2a soit attestée. La céramique est homogène, le nombre d'amphores est très limité, tout comme la faune. Ce comblement, d'ampleur stratigraphique importante, apparaît au sommet du creusement vertical. La quasi-absence de crânes, et le fait qu'il s'agisse surtout de rejets alimentaires, avec traces de découpe, de cuisson ou de consommation, ainsi qu'une sélection anatomique privilégiant les quartiers consommables, ne permettent pas d'assurer le caractère cultuel de l'ensemble.

Au sud et au nord de la fosse deux tranchées parallèles ont été creusées dans la roche. La structure au sud est un creusement aux parois verticales de 0,8 m de largeur pour 0,3 m de profondeur. D'après le soin apporté à la coupe verticale de la roche et au fond plat, il pourrait s'agir d'une tranchée de palissade ou plus vraisemblablement d'une sablière basse liée au fonctionnement de la fosse 118. Cette structure est d'ailleurs remblayée à la même période que les derniers comblements de la fosse. Sa limite est décrite un angle vers le nord et disparaît pour se confondre avec les systèmes d'emmarchement entourant la fosse. Au nord, une tranchée aux parois irrégulières (0,40 m de largeur pour 0,20 m de profondeur) forme son pendant. Il pourrait s'agir d'une sablière au nord de la fosse mais son mode de construction diffère fortement de la moitié sud. En outre, le lien avec la partie est n'est pas assuré, bien que fortement postulé.

La forme générale de l'ensemble se rapproche clairement des caves ou celliers relevés à **Gondole**<sup>188</sup> et couverts par une structure en matériaux périssables sur sablières (fig. 93). Le même type d'aménagements a été observé sur le site de **Corent**<sup>189</sup>, notamment dans le bâtiment

---

188 Deberge *et alii* 2009.

189 Pranyies 2011.

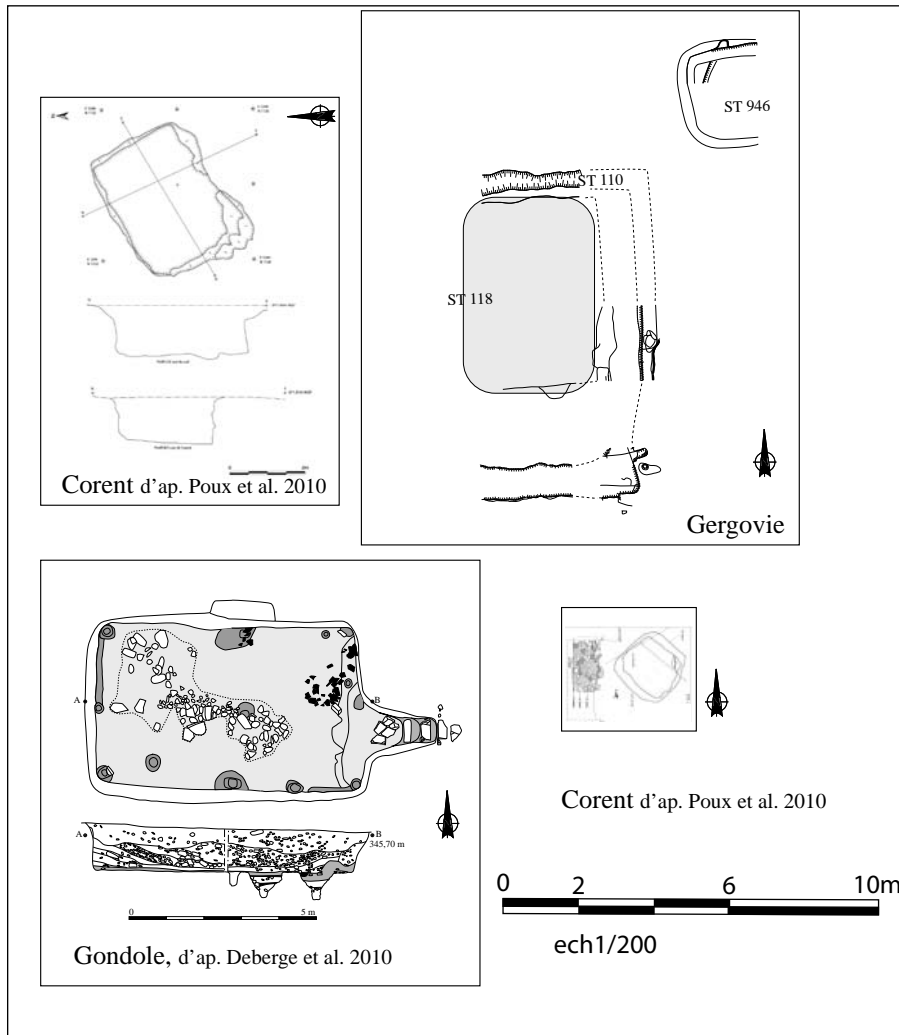


Fig. 95 : Plans de structures quadrangulaires interprétées comme des caves

K où une fosse rectangulaire à fond plat de 3 m par 4, pour une profondeur de 1,5 m, a été dégagée. Elle était recouverte par un plancher en bois et surmontée par le bâtiment K édifié sur sablières et trous de poteaux. Des structures identiques ont été implantées à La Grande Borne/Gandaillat au siècle précédent<sup>190</sup>. Aucune d'entre elle n'a pu être distinguée dans l'emprise de sites interprétés comme des sanctuaires. Si l'échelle de la structure peut correspondre aux autels creux, sa datation tardive et sa forme quadrangulaire ne trouvent de parallèle que parmi les structures d'habitat.

Le comblement supérieur est le plus riche en mobilier. Il se compose de faune, céramiques et amphores, pour une datation entre la Conquête et le changement d'ère. Pour la faune, et plus spécifiquement les moutons, la part importante des restes de têtes doit être relevée. Si plusieurs fragments portent les stigmates d'une découpe, plusieurs crânes sont fendus en long,

190 Deberge et Vermeulen 2003.

la majorité d'entre eux ont été préservés intégralement. On dénombre ainsi douze crânes complets dont la découpe singulière a pu être observée. Elle consiste à enlever l'arrière de la boîte crânienne. Ceci permet d'obtenir un élargissement du trou occipital et pourrait témoigner d'une volonté de prélever la cervelle tout en préservant la boîte crânienne dans un but probablement d'exposition. Dans ce même contexte, des restes de chien sont associés à des restes de chevaux. Le premier a été consommé, mais il a également eu accès aux pièces de viande rejetées<sup>191</sup>. Les vestiges issus de la tête sont nombreux et des crânes sont associés à ceux de caprinés. La majorité des restes de cheval<sup>192</sup> provient des pieds et de la tête et aucun ne livre de traces de consommation.

Cet ensemble de mobilier permet de confirmer l'existence d'une pratique culturelle lors de la fermeture de la structure. Le comblement inférieur illustre quant à lui un faciès différent, qui, s'il ne l'exclut pas, ne permet pas non plus de démontrer le caractère culturel de cette structure.

#### 1.1.6.2. Structure de taille plus réduite

A **Gergovie**, sous le temple nord a été distinguée une structure quadrangulaire taillée dans le substrat, de 2 m de largeur minimum par 3 m dans l'axe nord-sud. Les bords sont relativement rectilignes et verticaux, son fond est plat (fig. 96).

Le premier niveau de comblement comporte une quantité importante de gros blocs de basalte. Il ne conserve aucun mobilier permettant sa datation et est sans doute en relation avec le fonctionnement de la structure. Il sert d'appui à un sédiment fin, compact et ocre qui comprend des restes de faune et très peu de céramique, permettant néanmoins d'attribuer un *terminus post quem* à LT D2b à ce comblement.

La forme de cette fosse rappelle celles des structures mises au jour à **Corent**<sup>193</sup> dans l'espace domestique et interprétées comme des celliers (fig. 94). Il s'agit de petites fosses de forme carrée ou rectangulaire aux angles arrondis, large d'1 à 2 m pour une profondeur inférieure à 1 m. Ces creusements sont encadrés par des empreintes de poutres, témoignant d'un revêtement en bois. Ces structures se situent dans l'angle du bâtiment duquel elles dépendent. Lors de leur abandon, elles sont utilisées en tant que dépotoir. A **La Grande-Borne**, Gandaillat<sup>194</sup>, alors que la structure 881, interprétée comme une cave, s'étend sur 3 x 3,2 m de côté, les fosses 903, 1094 et 1046 se caractérisent par une échelle plus réduite. De 2 m de côté en moyenne, elles présentent une profondeur plus limitée (0,7 m maximum) qui permet de les classer, à l'exemple des structures de **Gergovie** et **Corent**, dans la catégorie des celliers.

Les premiers niveaux de ces fosses à **Gergovie** n'ont livré aucun mobilier permettant de leur

---

191 On remarque particulièrement les traces de crocs laissées sur les os.

192 Il faut nuancer ce propos cependant, puisque le nombre de restes est faible.

193 Pranyies 2011, p. 84-85.

194 Deberge et Vermeulen 2003.

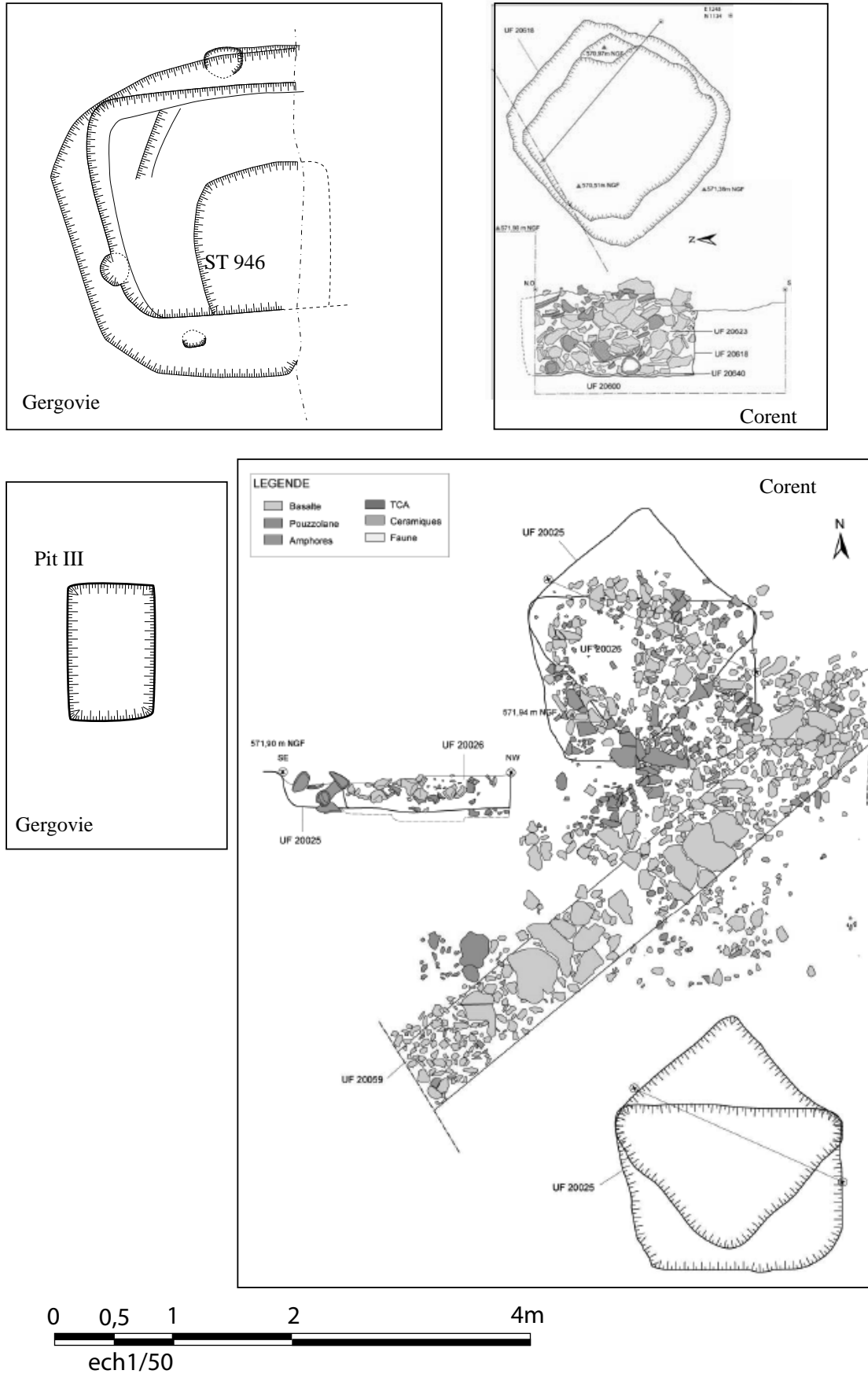


Fig. 96 : Exemples de structures interprétées comme des celliers (Corent d'ap. Poux et al. 2010).

attribuer une fonction culturelle. La prudence semble donc s'imposer quant à l'interprétation de ces structures. La couche supérieure est constituée d'un ensemble de blocs de basalte relativement bien agencés, recouvert par un cailloutis qui se poursuit plus au sud sous la forme d'un sol de cailloutis. Cette couche est recouverte au centre par une couche de charbon.

Associés à la couche de blocs, les restes de faune sont assez bien conservés, notamment des mandibules mais aussi un membre de cheval en connexion, déposé alors que les liaisons ligamentaires étaient encore présentes. Dans cette même couche, on dénombre un reste de canidé. Il s'agit d'un métapode qui présente deux entailles parallèles peu profondes, sans doute réalisées lors du dépouillement de l'animal, peut-être dans le cadre d'une activité de pelleterie. Aucun élément ne permet de démontrer que cet animal a été consommé. Ces restes fauniques sont associés à quelques fragments de céramiques et d'amphores justifiant un calage chronologique à LT D2b. Le traitement particulier de la faune, avec à la fois une sélection des parties, des espèces et des dépôts de membre en connexion, nous autorise à y voir la réalisation de pratiques culturelles lors de la fermeture définitive de la structure. Encore une fois, cette pratique ne peut en aucune manière être étendue à la phase de fonctionnement de la structure.

Sur le même site, une fosse rectangulaire (pit III) creusée dans le basalte sous le dallage ouest, a été distinguée en 1937. Au fond elle mesure 1,45 x 0,70 m. Sa profondeur dans le basalte est de 1,00 m et son fond se situe à 1,8 m sous les dalles avec lesquelles elle n'entretient aucun lien fonctionnel ni stratigraphique. Elle était comblée avec des fragments de céramiques permettant de dater son comblement de LT D2, avec sans doute au sommet quelques éléments plus récents du début de l'époque augustéenne.

Ces aménagements, dont le caractère culturel ne peut être assuré, semblent davantage pouvoir être rapprochés des structures de stockage domestique ou celliers, à la fois par leur forme mais aussi par leur dynamique de comblement.

#### 1.1.6.3. Fossé

A **Gergovie**, le fossé 638 présente des bords relativement droits et un fond légèrement incurvé. Il se développe sur 6 m de longueur pour 1 m de largeur. Sa partie sud est creusée dans le socle basaltique alors que sa partie nord est implantée dans un substrat plus meuble. Pour cette raison, cette zone a été renforcée par l'apport de blocs de basalte formant un parement irrégulier.

Le premier comblement comporte une quantité réduite de mobilier, avec au centre de la structure d'importants blocs de basalte, correspondant à un possible calage de palissade.

Le comblement médian contenait une quantité non négligeable de mobilier, notamment de la céramique, des fragments d'amphores et de la faune, dont certains éléments semblaient écrasés sur les blocs. Le mobilier se répartissait de manière continue et homogène sur la largeur du fossé et ne formait aucun effet de paroi particulier. Les niveaux supérieurs correspondent,

quant à eux, aux phases de fermeture définitive de la structure ; leur mobilier semble moins homogène et plus fragmentaire.

Un crâne de chèvre prélevé dans le comblement médian, s'appuyant sur les blocs de calage, pourrait avoir subi un traitement similaire aux crânes découverts dans la fosse 118, à savoir l'ablation de la partie occipitale afin de récupérer la cervelle tout en préservant la boîte crânienne pour une éventuelle exposition. L'étude de la distribution anatomique des restes de caprinés met en évidence une plus grande proportion des éléments de têtes<sup>195</sup>. La présence de nombreux crânes en bon état de conservation plaide davantage pour un dépôt et un enfouissement rapide de ces éléments, plutôt que pour une pratique d'exposition qui les aurait altérés, à moins que cette exposition ait été organisée en les disposant au sol.

Parmi les restes de bœufs, porcs et moutons témoignant d'une consommation carnée, ont été distingués des restes d'équidés et un humérus droit humain. Si l'association de restes humains et équins dans les sanctuaires laténiens de Gaule Belgique renvoie à une symbolique guerrière, à **Gergovie** aucune arme n'est associée à ces contextes. La datation basse de cet ensemble, de même que la similitude des associations et traitement du mobilier avec le sanctuaire de **Corent**, autorise à y voir un lien avec des pratiques culturelles aristocratiques.

## 1.2. Bâtiment

Divers types de bâtiments sont implantés dans l'enceinte du sanctuaire. Ils sont différemment interprétés selon les auteurs. Afin d'éviter toute surinterprétation, ils seront présentés ici selon leur technique de construction, qui correspond souvent, mais non systématiquement, à une évolution chronologique. Les bâtiments d'époque laténienne – rares – sont soit installés dans des fossés, qui ont pu dans une première phase fonctionner comme des fossés ouverts, soit sur des poteaux. Quant aux bâtiments d'époque romaine, s'ils sont majoritairement maçonnés, cela ne constitue pas une règle absolue.

### 1.2.1. Edifices sur fossés (fig. 97)

#### 1.2.1.1. Les enclos (A) et (B) de Corent

Les structures principales au centre du sanctuaire de **Corent** pour sa première phase de fonctionnement sont deux enclos fossoyés identiques. Ces enclos (A) et (B), de 13 x 9 m, sont composés de quatre fossés rectilignes ininterrompus au profil en cuvette, orientés dans l'axe du périmètre. Des alignements de blocs ont pu soutenir une palissade ou des cloisons en bois implantées dans les fossés. Dans une première phase, ils ont pu fonctionner comme fossés ouverts, ensuite être curés, puis la structure en bois est installée. Lors de son démantèlement,

---

<sup>195</sup> Cette donnée doit toutefois être relativisée, les chiffres prenant en compte également les dents isolées qui constituent près de 50 % du corpus.

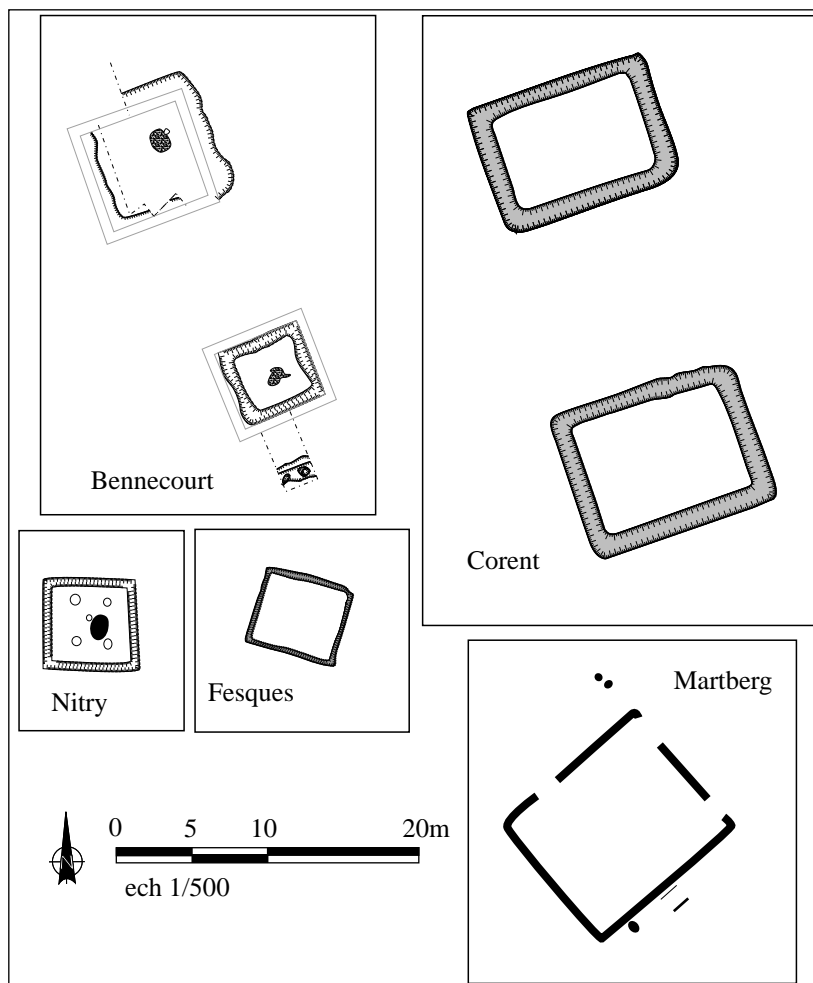


Fig. 97 : Plans des édifices avec fossés.

un nombre important de mobilier est associé aux éléments de construction du bâtiment rejetés dans les fossés. Ce mobilier, comprenant faune, céramiques et amphores, provient vraisemblablement de l'utilisation du bâtiment. Il associe les restes de pratiques culturelles, c'est-à-dire à la fois des offrandes (monnaies et parure), des restes de faune exposés (nombre important de crânes de caprinés), et des pièces non consommables rejetées.

A l'intérieur du bâtiment nord, un niveau de terre battue rapportée est perforée, à proximité de la branche nord, par une fosse large de 1,30 m pour 0,80 m de profondeur comblée de blocs de basalte associés à une côte animale et une fibule. A proximité de sa branche sud, un bloc monolithe, comportant des traces d'incisions sur sa face supérieure plane associées aux passages répétés d'une lame, a été interprété comme un support de découpe, sans doute en lien avec les restes de faune mis au jour dans le fossé adjacent.

L'état de conservation de l'enclos (B) ne permet pas de telles observations à l'intérieur de la structure, et aucune fosse n'y a été distinguée.

Le bâtiment ainsi défini ne constitue pas un « temple » au sens gréco-romain, c'est-à-dire un abri pour la statue de culte. Il semble plus proche de la définition de l'autel. En effet,

ces structures ont probablement été utilisées pour la découpe et peut-être même la mise à mort de nombreux caprinés, dont les crânes sont conservés pour être exposés sur, ou plus probablement au pied, des parois implantées dans le fossé<sup>196</sup>.

De telles structures apparaissent ailleurs en Gaule, mais si leur forme architecturale est identique, le plan double de Corent est unique.

A **Bennecourt**, l'état initial du sanctuaire correspond à un quadrilatère aux angles arrondis orienté nord-est/sud-ouest, de 16,6 x 14,8 m, soit moins de 110 m<sup>2</sup>. Au milieu de la face est, une interruption du fossé est probable. Les niveaux de circulation sont composés d'un conglomérat de petits silex émoussés. Le fossé présente un profil en V très ouvert et presque symétrique, en moyenne de 2,65 à 0,9 m de profondeur. Les branches nord et ouest de l'enclos regroupent la totalité des matériaux qui y ont été rejetées depuis l'extérieur de la structure. Puis un curage du fossé lui confère un profil en U. Toutefois, il conserve pratiquement toute son ampleur sur les faces nord et est, alors qu'il se réduit ailleurs en tranchée étroite. Le comblement du fossé a été volontaire et rapide, réalisé par plusieurs couches de remblais. Les dépôts sont à l'origine disposés à l'extérieur des talus, en particulier au nord et au sud-ouest. Ils soulignent un réel effort pour occulter plus soigneusement les vestiges du sanctuaire. Le lieu est entretenu, l'espace sacré n'est pas laissé à l'abandon. Plusieurs segments de palissade semblent isoler le bâtiment par rapport à son environnement. Au sud, un alignement de piquets fait un coude à angle droit pour rejoindre l'angle sud-ouest. Au nord, trois piquets forment un autre alignement qui gagne le bord du fossé.

---

196 Ceci permet à la fois leur exposition et justifie leur bon état de conservation.



## 1.2.1.2. Bâtiment sur poteaux (D) (fig. 98)

A **Corent**, un épandage de mobilier, avec des limites assez bien définies, marque l'emprise d'un bâtiment situé dans la partie ouest du sanctuaire, à proximité immédiate de la galerie du portique. Ce mobilier est mêlé ponctuellement à de la cendre et de rares nodules d'argile rubéfié de couleur ocre. Quelques structures en creux ont pu être distinguées ou déduites des zones de concentration de mobilier. L'ensemble forme un bâtiment sur poteaux d'environ six mètres de large pour une dizaine de mètres de longueur, dont l'orientation nord-ouest/sud-est diffère légèrement de celle du portique. Un foyer se trouve à proximité du centre théorique. La présence de crânes de caprinés, ayant subi une ablation de la partie occipitale, les fœtus porcins et caprins, la forte représentation des mandibules et des bas de pattes de caprinés, de porcs, mais également de canidés, révèlent une activité de boucherie<sup>197</sup>. Le mobilier métallique, quant à lui<sup>198</sup>, confirme cette activité, à laquelle s'ajoute celle de consommation massive de viande et boisson ainsi que la pratique de dépôt d'offrande (monétaire ou de fibules). Si les structures sur poteaux ne sont pas absentes des sanctuaires de Gaule, il est rare qu'elles apparaissent à une date aussi haute (LTD1) et présentent un mobilier aussi abondant.

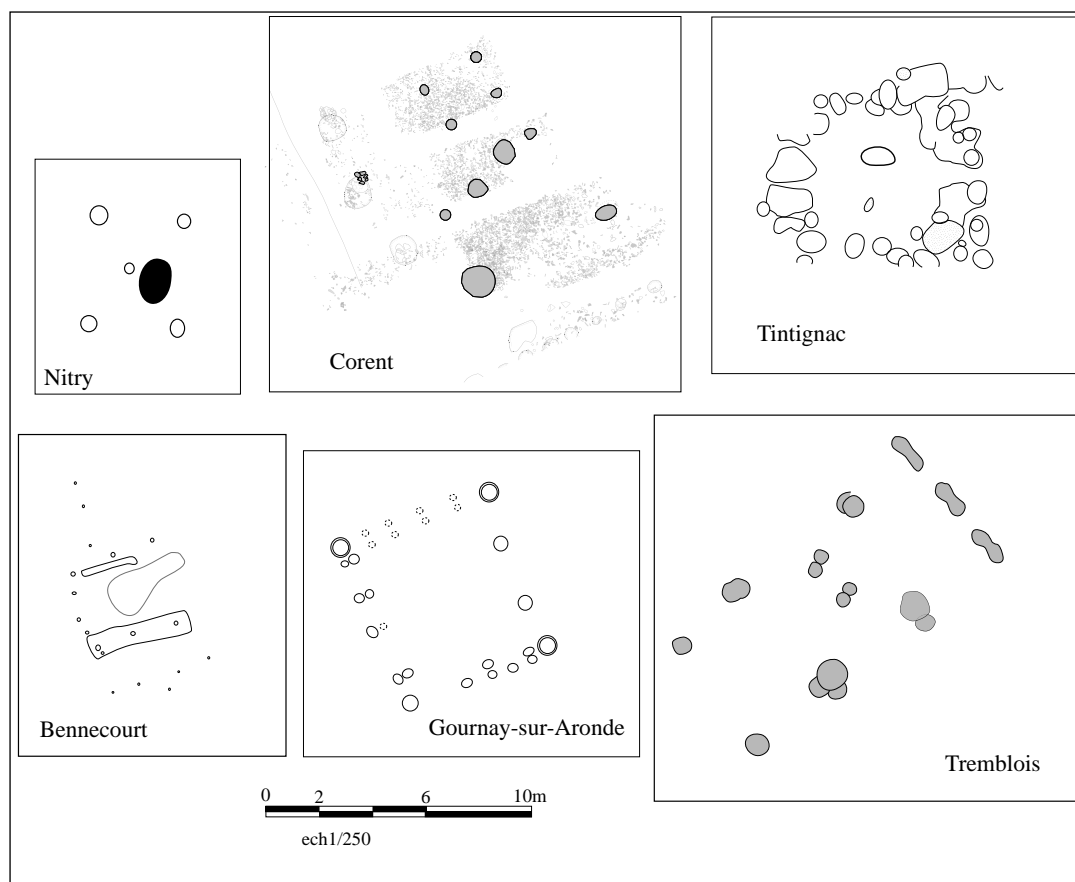


Fig. 98 : Bâtiments sur poteaux

197 Poux et Foucras 2008, p. 173-174.

198 Demierre et Poux en cours.

A **Gournay-sur-Aronde**, le sanctuaire fonctionne avec des structures sans protection jusqu'à la deuxième moitié du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., époque à laquelle des poteaux sont installés dans les fosses situées en périphérie de la fosse centrale qui tient lieu d'autel creux. Dans le courant du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C., on modifie l'orientation et la forme de cet édifice protégeant l'autel, il devient quadrangulaire. Ses parois sont désormais en torchis et il ouvre à l'est par une colonnade de bois. A **Nitry**, un bâtiment sur quatre poteaux protège un foyer central dès le II<sup>e</sup> s. avant n.è.

A **Flavier**<sup>199</sup>, un premier édifice a été découvert dans la *cella* du I<sup>er</sup> s. Il se caractérise par une série de trous de poteau grossièrement alignés et un foyer contenant des fragments d'huître, d'os de volaille, de coquille d'œuf. Il semble s'agir de poteaux intermédiaires. La datation de ce niveau n'est basée que sur une monnaie qui daterait entre 54 et 49 av. J.-C.

Au **Titelberg**<sup>200</sup>, une première phase datée du début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. est marquée par la présence de grands couloirs de quatre mètres de large pour une soixantaine de mètres de long. Délimités par des palissades, ils sont disposés à la perpendiculaire de la voie principale. Ces éléments sont interprétés comme des aménagements communautaires, il s'agirait de structures de vote.

Au milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ces couloirs sont remplacés par une grande halle ouverte à trois nefs, de 15 x 14 m, construite sur d'énormes poteaux en bois. Au début de notre ère, des sols et des foyers apparaissent. Pour l'époque laténienne, les restes de faune résultent de pratiques de découpe bouchère de grande ampleur. Ils sont associés à des restes de déchets culinaires, ainsi que des vestiges d'activités artisanales. De fait, cette zone est alors considérée comme un « espace public à fonctions diverses, associant la tenue d'assemblées politiques, la célébration de cérémonies religieuses ainsi que l'organisation de foire<sup>201</sup>. » Aux I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> s. après J.-C., plusieurs bâtiments sur pierre sont édifiés, dont un temple à l'architecture classique.

Ainsi le bâtiment (D) de **Corent**, de forme particulière et dont la restitution reste incertaine, trouve quelques parallèles ailleurs en Gaule, à **Nitry** ou encore au **Titelberg**. Toutefois, on peut noter pour le premier l'absence de pratiques claires de boucherie, alors que pour le second, c'est le caractère cultuel du lieu qui, s'il est attesté, ne semble pas constituer sa fonction principale.

### 1.2.1.3. Les sablières (fig. 99)

A **Gergovie**, une grande structure en creux quadrangulaire, de 3,5 m de large et entourée de sablières, est située au centre de ce qui deviendra le sanctuaire gallo-romain. Cette structure a pu, dans un premier temps, fonctionner seule, mais par la suite elle est encadrée par des sablières et des trous de poteau qui définissent un bâtiment. Bien que les profils des sablières

199 Tisserand 1981, p. 378-379.

200 Metzler 2008 et Méniel 2008.

201 Metzler 2008, p. 158.

sud et nord divergent, le retour est de la sablière sud confirme qu'il s'agit d'un ensemble de 7,80 m de côté. Si cet édifice encadre la fosse alors que celle-ci n'est plus en usage, cette dernière était toutefois toujours visible, le comblement supérieur correspondant au niveau de remblaiement des sablières. Il est possible que dès l'origine ces structures aient fonctionné ensemble, définissant un bâtiment sur cave. Des structures en creux identiques ont été mises au jour sur le site de Gondole<sup>202</sup>, à moins de 10 km de **Gergovie**, pour un fonctionnement contemporain à LTD2b. De surface et profondeur équivalentes, elles sont interprétées comme des celliers alors que les caves du site présentent une profondeur et des dimensions supérieures. Ces celliers étaient sans doute habillés de bois, surmontés de constructions<sup>203</sup>, et ils tiennent un rôle de stockage des denrées. A **Gergovie**, si un plancher est restitué au niveau supérieur des creusements des sablières, ceci permet d'estimer un cellier ou cave d'1,70 m de profondeur

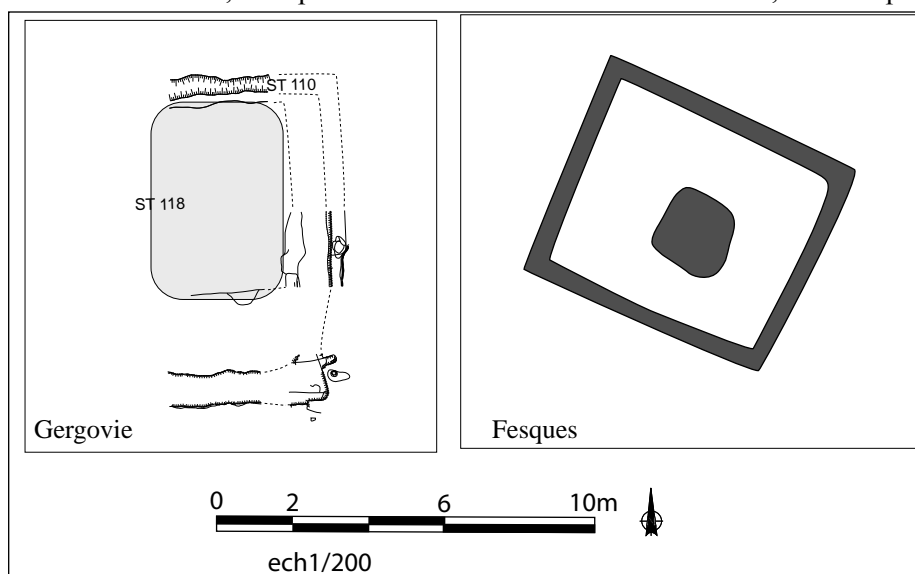


Fig. 99 : Bâtiments sur sablières

minimum. Il faut noter la présence dans les caves<sup>204</sup> à Gondole de trous de poteau contre les parois, qui signalent l'existence d'une superstructure en matériaux périssables.

Dans l'habitat de **Corent**, des structures équivalentes ont été distinguées<sup>205</sup>, notamment une cave de 4 x 2 m et de près d'1 m de profondeur. Ici le mobilier semble en lien avec le fonctionnement de la structure et se retrouve principalement au fond et au centre de celle-ci. Il comprend une amphore complète et un vase complet écrasé en place, associés à un petit mobilier conséquent<sup>206</sup>. Ces objets témoignent de l'usage domestique de cet ensemble

202 Deberge *et alii* 2009.

203 L'état de conservation du site ne permet toutefois pas de démontrer l'existence de structures en creux environnantes.

204 Ces caves avaient une fonction particulière, en lien avec l'artisanat potier (présence de possibles bases de tours de potiers).

205 Poux *et alii* 2012, *Corent, Rapport de fouille 2011*, p. 134 sqq.

206 Parmi ce mobilier, on note la présence de cinq jetons en céramique, une fusaïole, une monnaie en bronze, un fragment de mors de cheval, un fragment de lame de couteau ou de force en fer, un fragment de bracelet tubulaire et un possible ressort de fibule en bronze. Poux *et alii* 2012, p. 134.

(absence d'outils, présence d'éléments d'armement, de parure et d'une fusaïole). Cette structure, de taille plus conséquente que les celliers semi-enterrés dégagés sur le même site, reste de proportions modestes par rapport aux caves que l'on trouve sur d'autres sites comme par exemple à Gondole.

A Vendeuil-Caply<sup>207</sup>, un bâtiment rectangulaire de 9 à 10 m de côté remplace l'autel creux gaulois dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. avant notre ère. Ce bâtiment est matérialisé par un fossé de 45 cm de large, palissadé ou sur sablières enterrées. Son élévation est en torchis.

A **Fesques**<sup>208</sup>, un premier bâtiment sur tranchées de fondation est remplacé par un deuxième édifice construit sur sablières basses, sans doute dans les décennies qui suivent la Conquête. La présence de tuiles suggère une toiture en *tegulae* et *imbrices* pour ce temple qui est légèrement plus grand (7 x 6,10 m) que l'édifice précédent. Au centre, est implantée une fosse plus ou moins rectangulaire, de près de deux mètres de côté pour une profondeur conservée de 0,8 m. **Fesques** constitue le site culturel présentant le plus de similarités avec **Gergovie**<sup>209</sup>.

Qu'ils soient délimités par des poteaux ou des sablières, les bâtiments en matériaux périssables des sanctuaires de la fin de La Tène ont pour fonction de protéger un autel en creux puis un foyer. Le problème à **Gergovie** concerne la taille et la forme de la structure centrale et surtout l'absence d'espace autour de celle-ci permettant une circulation dans ce qui devrait constituer l'espace sacrificiel. *A contrario*, ses similitudes avec les structures domestiques des sites contemporains environnants sont significatives.

### 1.2.2. Structures maçonnées

Diverses structures maçonnées peuvent être relevées. Construites à partir de l'époque augustéenne, elles prennent différentes formes. Interprétées comme des temples ou des chapelles, leur fonction et interprétation ne sont pas toujours aisées à définir.

#### 1.2.2.1. Temple

Parmi les édifices maçonnés, la structure la plus caractéristique des sanctuaires demeure le temple. Il a fait l'objet d'une attention particulière des archéologues au cours du siècle dernier. Ceci a entraîné un certain déséquilibre dans la connaissance des composantes du sanctuaire car certains éléments semblent indispensables à la constitution de l'espace sacré, comme le péribole et surtout l'autel. Ainsi dans la base de données établie par I. Fauduet et P. Arcelin parue en 1993, sur 653 sanctuaires inventoriés, près de 840 temples ont été distingués, pour seulement 230 structures de délimitation et 11 autels.

Il existe en Gaule romaine divers types de temples : le temple à podium classique, parfois

207 Piton et Dilly 1985.

208 Mantel dir. 1997, p. 48.

209 Toutefois, on peut noter que son interprétation culturelle repose à la fois sur une occupation plus ancienne, également à vocation culturelle, ainsi que sur le plan général du site qui présente de manière indéniable une structure de délimitation.

périptère, le temple gallo-romain avec sa galerie et le temple à simple *cella*<sup>210</sup>. Dans une seconde phase, une galerie peut être ajoutée, modifiant ainsi la typologie. Il ne s'agira pas ici de dresser l'inventaire de ces structures, mais simplement d'évoquer les formes existantes dans l'espace géographique étudié.

Dans le cas des temples sur podium, ou gallo-romains, la structure intérieure est considérée comme une *cella* (pièce où se trouve la statue de culte) aux murs maçonnés alors que la structure extérieure, en générale de fondations plus légères, est interprétée comme une colonnade d'une galerie couverte. Elle peut également être délimitée par un mur plein, comme c'est le cas à **Gergovie**. Certains temples comportent deux *cellae* avec une seule galerie entourant les deux, comme on peut le voir à **Genainville** ou **Puy-Lautard**. Les temples sous-jacents sont de manière générale des édifices en matériaux légers à simple *cella* qui sont reconstruits en pierre, auxquels on adjoint une galerie dans un deuxième temps.

Les édifices qui font référence aux temples dits « classiques » diffèrent par une influence relativement forte de l'architecture du temple monumental méditerranéenne. Celle-ci s'exprime dans l'incorporation d'un *pronaos* classique sans galerie de façade ou par la présence d'un podium. Le temple du **Puy de Dôme** est caractérisé par une association de divers éléments. Il s'agit d'un des temples les plus grands de Gaule (plus de 15 m de côté) et il présente à la fois un podium, un cryptoportique et une colonnade hexastyle en façade, éléments typiquement méditerranéens. A cela s'ajoute une *cella* carrée entourée sur ses quatre faces par une galerie de même forme, caractéristique que l'on retrouve, sinon exclusivement, du moins principalement en espace celte romanisé.

#### 1.2.2.1.1. *Forme et évolution architecturale.*

Ces bâtiments, que l'on retrouve sur l'ensemble de la Gaule romaine, sont marqués une évolution assez similaire sur l'ensemble des régions, depuis parfois l'époque laténienne, et jusqu'au III<sup>e</sup> s. de notre ère (fig. 100).

A **Corent**, les enclos (A) et (B), qui ont pu voir l'installation de parois et d'une toiture ou d'une simple palissade à LT D1 et LT D2, sont remplacés sans doute dès l'époque augustéenne par un bâtiment en matériaux périssables. Délimité par des cloisons en torchis sur ossature de bois, cet édifice est attesté uniquement et partiellement à l'emplacement de l'enclos (A) où il est remplacé par un bâtiment rectangulaire (bâtiment (A)) de 10 x 6,50 m, établi sur des fondations de dalles de calcaire. Ce dernier a conservé son seuil au centre de la branche est. Il n'est pas possible de savoir si ce bâtiment comportait une couverture ou s'il s'agit d'un espace ouvert délimité par une simple clôture, mais il est peu probable que ces fondations aient été surmontées d'une élévation importante. Aucun mobilier particulier n'a été découvert à l'intérieur ; ce bâtiment n'a sans doute à partir de cette époque qu'un rôle secondaire dans le

---

210 Derks 1998, p. 145.

Horizon		3.3	4.1	4.2	4.3
Corent					
Gergovie					
Tintignac					
Montluçon					
Benneclerc					
Ribemont-sur-Ancre					
St Léomer, Mazamas					
Gournay-sur-Aronde					
Flavier					
Martberg					
Nuits-saint-Georges					
Tremblois					
Barzan					
Allonnes					
Blicquy					

Fig. 100 : Tableau comparatif des phases d'évolution des temples



déroulement du culte.

Aucune construction symétrique d'époque romaine n'a été mise en évidence dans la moitié sud de la parcelle, en particulier à l'emplacement de l'enclos (B). Par symétrie, on peut postuler l'existence d'un bâtiment identique à celui qui succède à l'enclos (A). Il faut néanmoins reconnaître qu'aucun élément matériel ne vient étayer cette hypothèse.

Dans la partie ouest du sanctuaire, à l'emplacement de la structure sur poteaux (D), une première phase de construction (état 4.1) est représentée par trois trous de poteau qui sont susceptibles d'être rattachés à la cloison occidentale d'un premier bâtiment en matériaux périssables, doté d'un plancher en bois supporté par trois solives de même orientation. Puis est érigé un temple à galerie à l'état 4.2, de 12,60 x 12,80 m de côté, pour une *cella* de 7,10 x 6,40 m, dont ne subsistent que les fondations. Aucun élément n'a été conservé à proximité permettant d'en restituer l'élévation. Cette construction fonctionne au plus tôt dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Cet édifice se caractérise par une évolution architecturale depuis la structure sur poteaux couverts avec foyer central vers le bâtiment en élévation légère avec sol sur solives, pour enfin aboutir à la création d'un temple à *cella* et galerie.

A **Gergovie**, le premier bâtiment mettant à contribution le mortier dans son élaboration, est un édifice composé de deux solins plus ou moins parallèles très mal conservés, distingués sous la première *cella* du temple sud. Il s'agit de deux alignements de blocs de basalte formant un seul parement, à une distance importante (7 m) l'un de l'autre. Le solin sud décrivant un angle vers le nord, non aligné avec l'extrémité est du solin nord, il est possible d'envisager que ces structures définissent deux édifices de petites dimensions, toutefois ce retour est très lacunaire. L'intérieur de l'édifice est un sol en terre battue dont le mobilier qui en est issu montre que ce bâtiment a fonctionné dès le début de l'époque augustéenne<sup>211</sup>. Puis l'ensemble est démonté et une simple *cella* de moins de cinq mètres de côté est construite, en maçonnerie soignée. Sa face sud, la mieux conservée, comporte une sorte de trottoir de près d'un mètre de large qui longe le mur sous la forme d'un dallage de blocs de basalte soigneusement agencés. Il est possible qu'une structure similaire se trouve à l'ouest ; les faces nord et est sont quant à elles trop perturbées pour permettre la moindre observation.

Lors de la phase de reconstruction du sanctuaire dans le courant du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., deux temples à galerie sont édifiés. Le temple sud présente une *cella* de 7,20 m de côté entourée d'une galerie légère, remplacée par la suite par une colonnade, alors que les murs de galerie du temple nord définissent une petite terrasse. La galerie est fermée par un mur plein, sans doute percé de baies. Les *cellae* des deux temples sont de taille quasiment identique mais présentent quelques différences dans la construction, notamment l'utilisation de blocs taillés au sud pour

---

211 Le même type de structure se retrouve, à échelle plus réduite, dans la deuxième phase de **Flavier**, où deux parements définissent un bâtiment de 5 m de côté.

les chaînages d'angle et un ressaut de fondation très limité contrairement au nord. Le temple sud est plus petit (14,5 m de côté) que le temple nord (16 m de côté).

Le modèle architectural de ces temples évolue depuis les bâtiments sur solins vers une simple *cella*, à laquelle s'ajoute une galerie en matériaux périssables remplacée par une galerie maçonnée ou à colonnade.

A Vendeuil-Caply<sup>212</sup>, l'autel creux gaulois est remplacé dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. avant notre ère par un bâtiment rectangulaire de 9 à 10 m de côté, matérialisé par un fossé de 45 cm de large, palissadé ou sur sablières enterrées. Puis un temple à plan centré est construit au plus tôt sous le règne de Néron ou sous Vespasien. Ce dernier est un double rectangle de 12,2 x 10,5 m. La galerie est régulière, de 4 m de large, avec des fondations légèrement plus étroites que celles de la *cella*. Au total, le bâtiment fait 20,2 x 28,5 m. Le sol de la galerie est réalisé avec du mortier.

A **Flavier**<sup>213</sup>, le premier édifice, constitué d'une série de trous de poteau et abritant un foyer, est remplacé par un bâtiment en pierre sèche. Cette construction forme un rectangle de 5 x 4 m, déterminé par de grosses dalles parementées sur leur face extérieure. Elle est très similaire au bâtiment sur solins de **Gergovie** et est datée entre 40 et 0. Puis lui succède à l'époque augustéenne une *cella*<sup>214</sup> de 4,10 x 4,35 m sous la forme d'un soubassement de pierres et superstructures de bois, entourée d'un mur. Le temple est occupé jusqu'à 70-80. Au II<sup>e</sup> s. la *cella* fonctionne avec un mur de galerie et une colonnade ionique, cette dernière étant remplacée par l'ordre toscan au III<sup>e</sup> s. Au IV<sup>e</sup> s., quelques modifications portent sur le dallage et les enduits peints du temple.

A **Saint-Léomer**<sup>215</sup>, le sanctuaire de Mazamas est érigé dès le troisième quart du I<sup>er</sup> s. avant notre ère. Il s'agit d'un temple à plan centré entouré d'un mur d'enceinte. Les fondations de la *cella* sont en blocs de pierres dures où ont été relevés des trous de poteau d'un diamètre de 0,30 m. Son espace interne mesure 3,10 m de côté. Tout autour de la *cella*, un hérisson de cailloux forme un trottoir de 1,66 m de large, légèrement surélevé par rapport au sol extérieur. Cet empierrement s'interrompt parallèlement aux murs de la *cella* contre des fondations identiques à celles de la pièce centrale, mais plus étroites. L'ensemble mesure 8 m hors d'œuvre. Les divers trous de poteau alignés dans les fondations semblent attester la construction d'un mur bas (mur d'entrecolonnement ou balustrade entre les poteaux). Les murs pouvaient être construits en pisé. Lors d'une phase de reconstruction, le sanctuaire est agrandi et le temple est détruit pour laisser place à des édifices d'allure classique munis d'un *pronaos* de 4 m de profondeur, précédé d'*antes* dans le prolongement des murs latéraux.

---

212 Piton Dilly 1985.

213 Tisserand 1981, p. 378-379.

214 Tisserand 1980.

215 De Vézeaux de Lavergne 1999.



A Yvonand<sup>216</sup> (Suisse), les vestiges d'un temple datant de la première moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère ont été relevés. Il s'agit d'une *cella* en bois, de 4,5 x 5 m, entourée d'une galerie de 1,5 m de large. Elle est remplacée par une *cella* maçonnée de 9 x 10,5 m entourée d'une galerie de 16,8 m. Le mobilier<sup>217</sup> témoigne d'une occupation du temple jusqu'au IV<sup>e</sup> s. A **Wasserwald**<sup>218</sup>, une *cella* est reconnue dans l'angle nord-est du sanctuaire. A Bouvellemont<sup>219</sup>, les trois bâtiments de culte suivent ce même schéma de construction.

A **Corent** comme à **Gergovie**, les bâtiments sur sablières, poteaux ou palissade sont remplacés par de simples *cellae*, qui elles-mêmes sont transformées avec l'adjonction d'une galerie. Cette dernière modification n'est pas réalisée avant le milieu du I<sup>er</sup> s. de notre ère sur les deux sites.

Les questions importantes concernant le temple à plan centré ou *fanum* demeurent celles liées la galerie. Quelle est sa date d'apparition ? quel est son prototype ? sous quelle forme pouvons-nous la restituer ? quelle est sa fonction ? Elle devait vraisemblablement être liée au culte.

#### 1.1.1.1.1 La galerie du *fanum*

Une des caractéristiques du temple de Gaule romaine reste la galerie qui entoure les quatre côtés de la *cella*, que les archéologues nomment *fanum*. Cet élément a été considéré par de nombreux auteurs comme issu de la tradition gauloise<sup>220</sup>, thèse réfutée par d'autres. Le problème se pose d'autant plus que dans les exemples précédemment cités, la galerie n'est pas clairement attestée dans les sanctuaires laténiens.

L'exemple de **Gournay-sur-Aronde** a permis d'étayer la théorie de cette origine laténienne, bien qu'elle soit controversée. En effet T. Derks<sup>221</sup> considère que la restitution à la phase IV d'un bâtiment avec galerie n'est pas convaincante. Les trous de poteau sur le côté est du bâtiment ne sont pas strictement alignés, alors que la rangée du côté nord diverge du mur de la *cella* et qu'une partie des structures formant l'angle sud-ouest reste lacunaire. De ce fait, T. Derks conclut qu'il n'y a aucune preuve de l'existence d'un prototype pro-césarien du temple à *porticus*. De plus, les premières structures maçonnées apparaissant en Gaule, et faisant office de temple donc d'abri pour une statue de culte, sont construites sans portique les entourant, les temples à galerie n'apparaissant que dans le courant du I<sup>er</sup> s. de notre ère. Le plus souvent, cet aménagement prend la forme d'une reconstruction totale, même si dans certains cas, une galerie est rajoutée au bâtiment construit préexistant. La conclusion est claire : le temple gallo-

216 *Annuaire de la Société Suisse*, 2003, p. 249-250, 2002, p. 335 et 2001, p. 254.

217 On dénombre une trentaine de monnaies, une tête de statue féminine en calcaire ainsi que de nombreux fragments de calcaire sculptés.

218 Cf. *Gallia* 32, 1974, p. 396-399.

219 Cf. *Gallia* 41, 1983, p. 355-356 et Squévin 1984, « Notes sur deux bâtiments en moellons du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Fouilles dans le vicus de Baâlons-Bouvellemont », *BSAC*, 79-4, p. 51-52.

220 Brunaux 1997, p. 578 contra Van Andringa 2002 et Derks 1998.

221 Cf. Derks 1998, p. 170.

romain (ou *fanum*) ne peut apparaître avant la période romaine<sup>222</sup>.

Plusieurs auteurs ont considéré que la galerie autour de la *cella* est même absente du monde romain. Or dès le VIII<sup>e</sup> s. les premières colonnades autour de la *cella* apparaissent dans les sanctuaires de Grèce, d'abord sous la forme de poteaux en bois pour aboutir ensuite au plan péripptère classique. Son évolution à Rome transforme ces structures à galerie sur quatre côtés en édifice pseudo-péripptères qui connaissent un grand développement dès l'époque de Vitruve. Cette dernière phase montre que leur utilisation périclité dans l'espace romain, alors même qu'elle se développe en Gaule romaine. Pour pouvoir comparer les différentes structures, il est nécessaire de comprendre leur rôle dans l'architecture, aussi bien à Rome qu'en Grèce. Diverses mentions dans le *De Architectura*<sup>223</sup> soulignent que la colonnade n'a qu'un rôle fictif, pourtant la galerie est utilisée aussi bien pour abriter les gens que pour faciliter leur circulation au sein du sanctuaire.

Plusieurs fonctions ont été assignées à cette galerie par les différents chercheurs qui souhaitent en expliquer la forme et l'évolution. La première est sa fonction architectonique. La seconde est celle d'un portique permettant une circulation sacrée effectuée autour de la *cella* selon une tradition gauloise. La troisième est celle de lieu d'exposition pour les bustes d'empereurs ou de hauts dignitaires. La dernière est celle de protection pour les graffiti et les offrandes.

#### Rôle architectonique

Pour appréhender le rôle de cette structure, il est important d'en comprendre la construction, l'évolution chronologique et la fonction dès sa mise en place en Grèce.

Dans le monde grec, la colonnade ne semble pas avoir de véritable fonction culturelle, ni même architecturale. Elle fait davantage office de décor fictif. Il s'agit avant tout d'un procédé qui permet de développer l'aspect esthétique du temple. Ainsi pour M.-C. Hellmann<sup>224</sup>, « le péristyle [...] a réapparu, cette fois pour magnifier le temple en l'isolant, puisqu'il n'est techniquement pas nécessaire pour soutenir une lourde toiture. » Cette idée est très largement développée par J. J. Coulton<sup>225</sup> : « L'utilisation de colonnades était le motif décoratif préféré des Grecs, et il est présent dans tous leurs plus importants types de bâtiments. Le temple péripptère en est un flagrant exemple, la colonnade tenant plus de l'effet visuel que d'une réelle structure et d'une fonction (comme le *pteron* qui n'a pas de rôle particulier en tant qu'espace

222 Derks 1998, p. 183 et Van Andringa 2000b, p. 100.

223 *De Architectura*, livre III, 2, 5 ; 3, 3, 3 ; 3, 3, 6 ; 3, 3, 8 et 3, 3, 9.

224 Cf. Hellmann 1998, p. 70.

225 Cf. Coulton 1976, p. 25, «The use of colonnades was the favourite decorative of the Greek, and is a feature of all their most important types of building. The peripteral temple is an obvious example of this, the colonnade having more relevance to visual effect than to structure and function (for the *pteron* had no particular purpose as an enclosed space). The colonnade was closed to break the monotony of a blank *cella* wall by creating contrasting areas of light and shade, and to emphasise the vertical and horizontal lines of the buildings.» Traduit par nos soins.

clos). La colonnade était fermée pour rompre la monotonie du mur aveugle de la *cella* en créant un espace de contraste de lumière et d'ombre, et amplifier les lignes verticales et horizontales des bâtiments. »

Dans le monde romain, la colonnade péripète se transforme en pseudo-péripète et ne représente plus qu'un simple décor architectural au caractère fictif. La notion même de circulation, découlant du principe de portique, devient ainsi caduque avec cette nouvelle forme architecturale<sup>226</sup>.

Paradoxalement, le livre III du *De Architectura* de Vitruve apporte plusieurs exemples contraires<sup>227</sup> qui expliquent la fonction de cette galerie autour de la *cella*. Vitruve y décrit comment doivent être disposées les colonnes. Les diverses mentions insistent sur la nécessité d'un espace suffisant entre les murs de la *cella* et les colonnes pour « qu'on puisse se promener autour de la *cella*<sup>228</sup> ». Une des critiques des temples pycnostyle et systyle est assez précise quant à l'utilisation qui va être faite de la galerie : « Ces deux espèces sont défectueuses en ce que les femmes qui montent au temple pour faire leur prière, ne peuvent passer en se donnant le bras, par les entrecolonnements, il faut qu'elles se mettent à la file les unes des autres. [...] Outre cela, il y a si peu d'espace autour du temple, qu'il est impossible de s'y promener.<sup>229</sup> ». Ce point est également développé au passage 3, 3, 9, où il explique que la galerie peut permettre à la foule de s'abriter en cas de pluie violente, puisqu'il s'agit d'un espace large et spacieux. Il est intéressant de rappeler à ce sujet une des mentions de Pline qui dans une lettre explique qu'il fait construire des portiques dans un sanctuaire dont il a la charge afin de permettre aux pèlerins de s'abriter de la pluie et du vent (voir chapitre 2). S'agit-il dans cette lettre des portiques accolés aux temples ou au péribole ? Ou les deux portiques ont-ils les mêmes fonctions ?

Le rôle de la colonnade peut également avoir un jeu visuel important. Toutefois ceci ne peut être généralisé à l'ensemble des temples, puisque certains sont délimités par des murs pleins (comme **Gergovie** temple nord et Champlieu) et d'autres ne comportent pas de galerie. Cet élément n'est vraisemblablement pas indispensable au bon déroulement du culte. Certains chercheurs comme Y. Cabuy<sup>230</sup> considèrent que comme la colonnade n'apparaît que dans un deuxième temps, elle joue un rôle secondaire voire inutile au bon fonctionnement du culte.

### Circumambulation

Pour certains auteurs du XX<sup>e</sup> siècle<sup>231</sup>, la galerie du *fanum* est un espace architectural propre à la Gaule. Il est mis en place pour permettre la réalisation d'un rituel gaulois de circulation

226 Gros 1976, p. 121.

227 *De Architectura*, livre III, 2, 5 ; 3, 3, 3 ; 3, 3, 6 ; 3, 3, 8 et 3, 3, 9.

228 Livre III, 2, 5.

229 Vitruve, *D.A.*, 3, 3, 3.

230 Cabuy 1991, p. 78.

231 Voir par exemple Brunaux 1997, p. 578

autour de la *cella*. Ces hypothèses ne reposent sur l'absence d'exemple de sanctuaire gaulois dégagé<sup>232</sup>. Elles s'appuient sur l'absence de la forme architecturale avec *cella* et galerie carrée dans l'espace italique, ainsi que sur la présence de traces d'usure sur les seuils et de passage dans la galerie, comme à **Puy-Lautard** et **Châteauneuf**. De fait, ces auteurs ont rapproché la galerie d'une tradition qui se devait d'être laténienne, puisque considérée comme absente des sites méditerranéens. Cependant de nombreux éléments contredisent cette théorie. Ils sont notamment cités par W. Van Andringa et T. Derks<sup>233</sup>.

La circumambulation est une pratique attestée avant tout sur les témoignages écrits et iconographiques provenant de Grèce. D'après V. Mehl<sup>234</sup>, il s'agit ici d'une marche circulaire effectuée autour de l'autel par un officiant portant le *kanoîn* et les grains, la *khernips* et l'eau lustrale, avant la mise à mort de la victime, geste de purification réalisé en approchant l'eau et les grains du feu de l'autel.

Cette pratique a été étendue à la Gaule pour justifier la présence d'une galerie. Les chercheurs se sont alors appuyés sur le texte de Pline<sup>235</sup> : « Pour saluer les dieux, nous portons la main droite à la bouche, et nous tournons tout le corps (à droite), ce que les gaulois croient plus religieux de faire à gauche. » où il n'est question que du sens dans lequel une personne se tourne, sans induire que cette personne tourne autour d'un temple. Un autre texte a servi à conforter cette hypothèse, il s'agit de Posidonios : « les Gaulois honoraient les dieux en tournant ». Or si on le rapproche des mentions de Plutarque<sup>236</sup> qui affirme que les romains tournent sur eux-mêmes lors de prières, parfois en décrivant des cercles<sup>237</sup>. De ce fait, rien ne s'oppose à ce que les gaulois tournent sur eux-mêmes et non autour d'un temple. Cette pratique n'est pas attestée à l'époque laténienne<sup>238</sup>.

Présumant l'existence de pratiques de circulations sacrées grâce aux textes, certains auteurs comme J. Marquaire<sup>239</sup> et G.-P. Woimant<sup>240</sup> ont considéré que les traces relevées dans les temples de **Puy-Lautard** et Champlieu témoignent d'une déambulation rituelle. On peut néanmoins rappeler que les marques d'usure sur un sol témoignent d'une circulation. Celle-ci peut être uniquement liée au dépôt d'offrandes qui ont été découvertes sur le sol de la galerie, en dehors du couloir usé de circulation. De même, une usure importante peut s'expliquer par une utilisation longue de l'espace par un nombre restreint de personnes, et non nécessairement

---

232 Le premier sanctuaire laténien identifié comme tel étant, nous le rappelons, Gournay-sur-Aronde, distingué à la fin des années 1970.

233 Van Andringa 2002 p. 99-100 et Derks 1998.

234 Mehl 2000, p. 26-39.

235 Pline, *Histoire Naturelle*, 28-25.

236 Plutarque *Numa*, 14,8 ; *Marcellus*, 6, 12.

237 Plutarque justifie ce mouvement plus loin : « Le précepte de tourner en adorant les dieux avait, dit-on, pour objet d'imiter le mouvement de l'univers : mais je croirais plutôt que, comme les temples regardaient l'orient, et que ceux qui y entraient avaient le dos tourné au soleil, ils étaient obligés de se tourner pour saluer cet astre ; et ils se remettaient ensuite en présence du dieu ».

238 Van Andringa 2002, note 30, p. 125.

239 Marquaire 1994, p. 60.

240 Woimant 1993, p. 102.

d'une masse de pèlerins décrivant un rituel précis.

Le site de **Flavier** à ce propos semble très pertinent. Dans la première phase maçonnée, un dallage circulaire est mis en place devant la *cella*. Cet exemple, considéré parfois comme un modèle de cette circumambulation inspirée de la tradition laténienne, semble au contraire constituer une bonne démonstration de cette circulation sacrée telle qu'elle est décrite à la fois par les grecs et les romains. En effet, ce dallage est peut-être lié à une circulation autour d'un autel dont rien ne subsiste mais qui pourrait se placer au centre de ce cercle, face à la porte de la *cella*. Selon le rite romain, il peut également servir aux fidèles qui souhaitent effectuer un tour complet sur eux-mêmes avant de pénétrer dans le temple.

Un déplacement dans un espace sacré n'est pas pour autant une circulation sacrée. Quelles que soient la piété, l'état d'esprit ou les modalités de circulation observées autour des *cellae*, il n'est pas possible d'affirmer que ceci participait d'une activité culturelle. L'acte d'écrire sur le mur, de déposer un objet peut être un geste rituel. Le fait de porter cet objet ou de se déplacer dans le temple n'en est pas un. Attribuer une quelconque pensée religieuse à un geste quelconque à une telle distance culturelle, culturelle et chronologique, sans l'appui de textes, paraît peu approprié.

Pour W. Van Andringa le seul constat possible est que la galerie est un lieu de circulation et qu'il s'agit là d'indices de fréquentation, n'attestant aucune circumambulation<sup>241</sup>. De ce point de vue, le rôle de la galerie des temples gallo-romains rejoint la définition de Vitruve pour l'emploi des portiques, ce que semblent appuyer les découvertes archéologiques.

#### Exposition des *imagines*

L'étude du vase de Sains du Nord<sup>242</sup>, mis au jour au sud de Bavay a montré que sa décoration illustre le culte de Mercure. On y voit un temple gallo-romain avec un autel ardent. Il s'agit là de deux représentations d'un temple en coupe, qui livrent des informations précises sur l'organisation liturgique du sanctuaire. Deux colonnes superposées délimitent la *cella* où se trouve la statue monumentale du dieu qui porte une tunique ainsi que ses attributs habituels. Sous le portique couvert, de chaque côté de la *cella*, prend place un buste. On ignore s'ils correspondent à des divinités ; il semble davantage s'agir d'une *imago*, portrait qui marquait la présence de l'empereur dans le sanctuaire. La galerie serait un espace intermédiaire, ouvert aux dévots et destiné à recevoir les images impériales ou celles des généreux donateurs du temple.

A **Avenches**, dans le sanctuaire du Cigognier, le buste de Marc Aurèle en or, retrouvé dans l'égout qui traverse la cour, est supposé avoir été exposé sous le *pronaos* ou dans l'une des exèdres du triportique du sanctuaire<sup>243</sup>.

---

241 Van Andringa 2000b, p. 42.

242 Van Andringa 2000b.

243 Meylan-Krause 2008, p. 71.

Ainsi le temple à galerie, dont l'élévation, et parfois le niveau de sol, se trouve à un niveau inférieur par rapport à celui de la *cella*, permet d'exposer les représentations hiérarchiques de la société, avec au point central le plus haut et le plus imposant la divinité, dans la zone intermédiaire, les portraits des empereurs, et au point le plus bas le commun des mortels.

#### Protection des graffiti et dépôts

D'autres fonctions peuvent être attribuées à ces portiques. Ils peuvent abriter des graffiti et constituer une zone destinée au dépôt d'offrandes. Ces activités découlent vraisemblablement du rôle de lieu de circulation protégée.

Au **temple de Mercure** au sommet du Puy de Dôme, une salle a été aménagée dans la galerie, au sud du *pronaos*. Dans cette pièce, communément appelée « salle à la dédicace », ont été découverts plusieurs objets dont des statuettes, des fragments de bas-relief, des dédicaces comme celle offerte à Mercure Dumias, ainsi que diverses offrandes (fers de lance, etc.). Depuis cette espace, on accède par un escalier au niveau inférieur de la galerie sud, dans le cryptoportique. Cette salle a été interprétée comme un lieu de stockage des trésors.

A **Chateaufort**, des graffiti sur enduits peints ont été retrouvés sur les murs extérieurs de la *cella*<sup>244</sup>. Parmi eux, on distingue des dédicaces pour remercier les dieux et s'acquitter d'un vœu. On y mentionne également le don d'offrandes en nature, des réparations du sanctuaire, ainsi que les dons en espèces. Toutes ces offrandes étaient peut-être déposées dans la galerie.

A **Bennecourt**, sur les murs de la *cella* du bâtiment G, des traces de graffiti ont pu être relevées. Ils ont été réalisés au noir de fumée sur les enduits peints.

A **Puy-Lautard**<sup>245</sup>, à l'intérieur de la galerie du temple, des traces d'usure du sol attestent d'une fréquentation du lieu, tout comme le soulignent les dépôts réalisés à-même le sol. Ces dépôts sont tous situés hors de la zone de circulation, dans la galerie. Il s'agit de vases en céramique intacts ou brisés volontairement, de monnaies, d'outils et d'esquilles d'os brûlés.

Au Montmartre d'Avallon<sup>246</sup>, un nombre important d'offrandes, et plus spécifiquement des éléments des statues, étaient déposés dans la galerie entourant la *cella* (fig. 101).

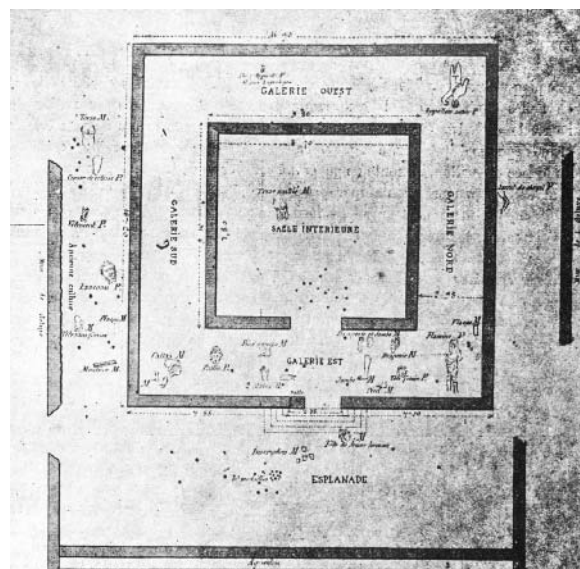


Fig. 101 : Plan du temple du Montmartre d'Avallon, in René 1943, p. 59.

244 Mermet 1993, p. 105.

245 Marquaire 1994, p. 62.

246 René 1943, p. 55-60.

Ainsi la galerie était visiblement accessible à un nombre important de fidèles qui y réalisaient un vœu ou y déposaient le résultat de ce vœu. Nous sommes confrontés alors au cas que l'on retrouve régulièrement en contexte romain : l'offrande d'ex-voto. Cette coutume ne paraît pas attestée dans les pratiques religieuses laténiennes mais elle apparaît en Gaule romaine, essentiellement à partir du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., comme on peut le voir clairement dans les sanctuaires liés à un culte des eaux.

L'état de conservation des sites de **Gergovie** et **Corent** ne permet pas de valider ces hypothèses<sup>247</sup>. Il est intéressant de constater que ce rôle de protection peut découler tout simplement de la présence d'un espace couvert (ou la nécessité a-t-elle justifié la construction ?). Cette fonction se retrouve pour le portique qui est adossé au mur de péribole. D'ailleurs à ce propos, concernant les temples romains, J. Scheid écrit : « Les lieux de culte les plus riches ou ceux qui sont isolés dans la campagne sont souvent flanqués ou entourés de portiques. [...] De nombreuses offrandes ou ex-votos sont exposés sous les portiques, et il n'est pas rare de trouver des graffitis votifs jusque sur l'enduit des parois et des colonnes du portique<sup>248</sup> ».

### Conclusion galerie

Quelle est la véritable fonction, destination de cette galerie ? S'agit-il d'un espace couvert permettant la circulation et le dépôt d'offrandes pour le fidèle ? D'une protection pour des inscriptions ? D'un espace permettant le rite de la « circumambulation » dont parleraient les auteurs anciens ? ou encore d'un lieu qui permet, tout comme la colonnade grecque et le podium romain, d'isoler plus visiblement cet espace qu'est la *cella*, afin d'amplifier et rendre plus visible la distance entre le monde des mortels et celui des dieux ? On peut estimer que toutes ces fonctions sont attestées, mais ne se retrouvent pas obligatoirement sur l'ensemble des sanctuaires.

De nombreux auteurs, comme P. Gros<sup>249</sup> ou I. Fauduet<sup>250</sup> insistent sur le fait que la galerie n'apparaît qu'à partir du I<sup>er</sup> s. de notre ère. Le problème de son rôle ne peut donc se détacher de sa date d'apparition, et ne permet pas de ce fait de la rattacher à une tradition laténienne.

La fonction même des structures dépend du rituel qui y est exercé. Donc, lorsqu'on évoque un changement architectural, il faut envisager aussi un changement religieux, et lorsqu'on souligne une continuité d'utilisation des structures, on parle aussi de continuité dans les rituels exercés<sup>251</sup>. Or la logique rituelle est différente chez les gaulois et chez les romains. Après la

247 On peut préciser que seul un quart de la galerie du temple nord de Gergovie a conservé son niveau de démolition et qu'aucun élément n'y a été conservé.

248 Scheid 2002b, p. 64.

249 Gros 1996, p. 200.

250 Gros 1996, s'appuyant sur *l'Atlas* d'I. Fauduet, 1993b.

251 W. Van Andringa, « La question de continuité d'un lieu sacré, souvent évoquée, n'a de sens que si l'on s'interroge d'abord sur les mutations nécessaires de cet espace, sur le développement du rituel, son enrichissement ou son amoindrissement, enfin sur la signification de cette évolution pour la communauté impliquée dans l'exercice du culte. En somme, point de continuité qui soit mécanique, mais une continuité chargée de sens. » 2002, p. 87.

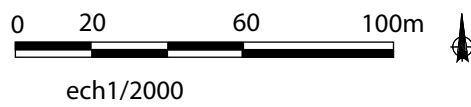
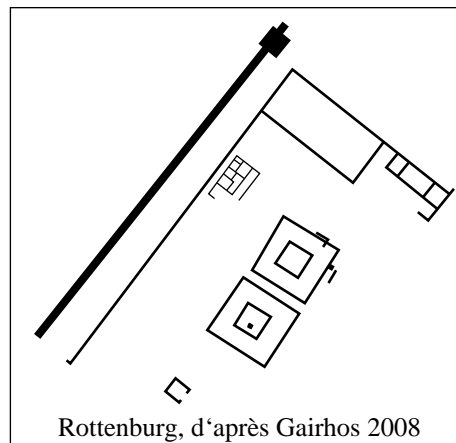
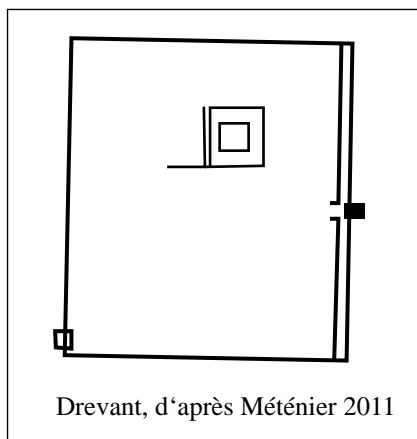
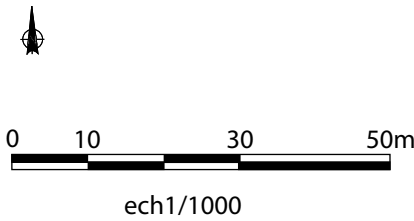
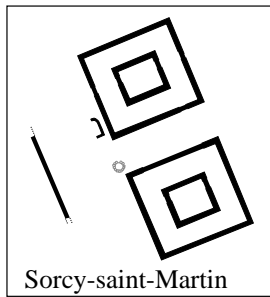
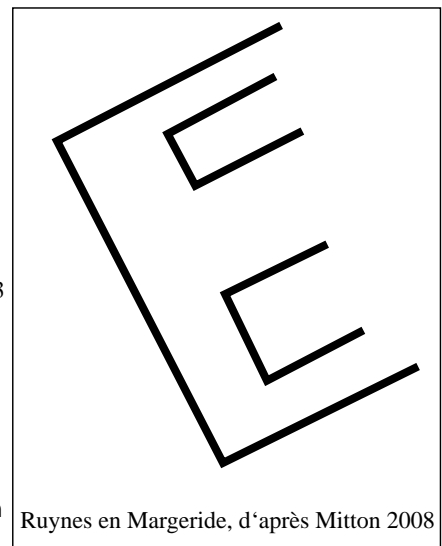
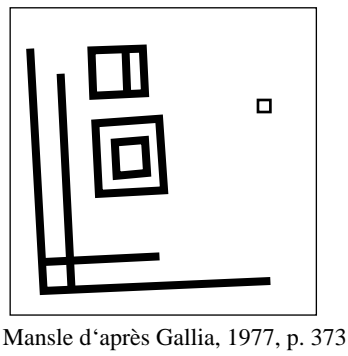
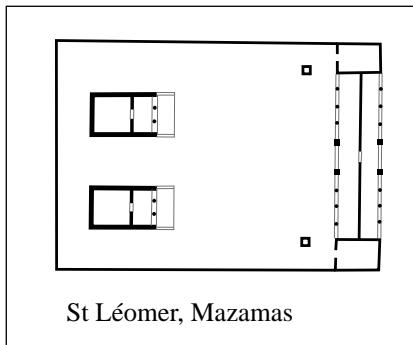
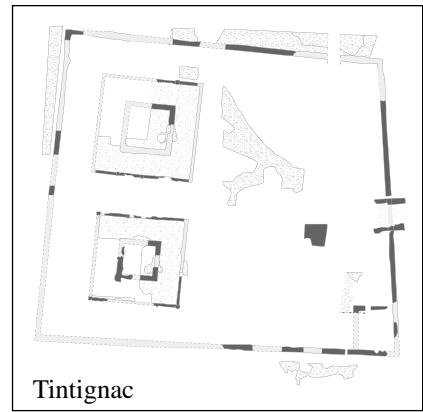
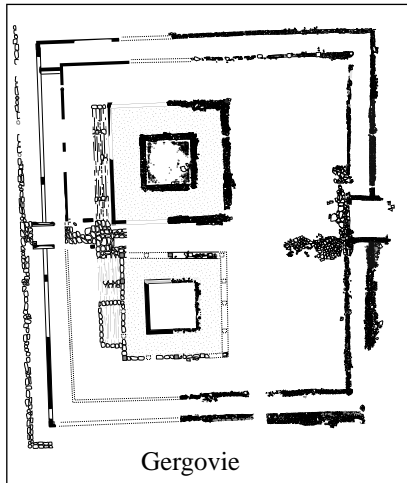
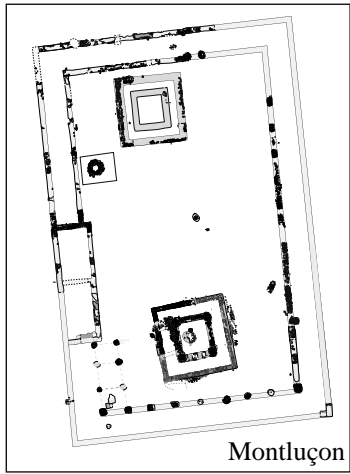


Fig. 102 : Plans de sanctuaires à doubles temples



Conquête, à **Gournay-sur-Aronde** et **Bennecourt**, alors que sont comblés les fossés, la fosse centrale devient une zone de crémation où se déroulent des sacrifices par le feu, souvent en liaison avec une fosse qui recueille les vestiges du sacrifice. On passe d'un culte à caractère chthonien à un culte dirigé vers des divinités aériennes.

Si les espaces connaissent un remaniement, cela sous-tend aussi une réorganisation de la pensée religieuse, l'une ne fonctionnant pas sans l'autre et n'ayant pas de raison de se réaliser sans l'autre<sup>252</sup>. Ceci est particulièrement visible avec la mise en place de l'ensemble temple-statue de culte-autel, comme définit par W. Van Andringa<sup>253</sup>, qui n'apparaît que dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s.

La galerie qui découlerait d'une pratique gauloise n'apparaît que lors des phases de réorganisation monumentale des sanctuaires, phases qui les adaptent aux nouvelles pratiques romaines. Ces portiques sont mis à contribution en tant que lieu de passage protégé, comme tout autre portique distingué dans l'emprise du sanctuaire. Ils constituent donc à la fois des lieux d'exposition et de protection des offrandes.

#### 1.2.2.1.2. *Les doubles temples et temples à doubles cellae*

Une autre originalité de l'architecture gallo-romaine, outre la forme du *fanum*, est le temple double. Il s'agit de deux temples présentant la même forme architecturale et disposés symétriquement par rapport à l'axe (ou un des axes) du sanctuaire. (fig. 102).

Lorsque deux temples sont édifiés dans un sanctuaire, même quand ils sont disposés de manière symétrique souvent par rapport à l'axe de l'entrée et que leur plan est similaire, leur élévation peut être différente. Ainsi à **Gergovie**, le temple nord, légèrement plus grand, est ceint d'une galerie fermée par un mur plein, alors que le temple sud est entouré d'une colonnade. A **Châteauneuf**, les deux *cellae* sont encerclées d'une même galerie, alors que la *cella* nord est légèrement plus grande et précédée d'un vestibule. Elle est vraisemblablement installée sur une *cella* antérieure en matériaux périssables. A **Tintignac**, à la phase 2, les deux temples, situés comme dans le cas de **Gergovie** dans la moitié ouest du sanctuaire, présentent une légère différence d'échelle. Les dimensions du temple nord s'élèvent à 13,20 m de côté alors que celles du temple sud à 11,85 m. Leur fondation sont également de profondeur différentes et pourraient attester une élévation plus importante pour le temple nord. Pour autant, à la phase suivante les *cellae* sont entourées par une seule et même galerie. A **Montluçon**, temple sud et nord ne présentent pas le même mode de construction dans la première phase. En effet, le temple sud présente une *cella* définie par des poteaux. Le remaniement du sanctuaire a entraîné la reconstruction du temple sud sur le même modèle que le temple nord.

A Alba, dans la cour à l'avant du grand temple, deux autres temples sont répartis

252 Van Andringa 2002, p. 97.

253 Van Andringa 2002, p. 103-108.

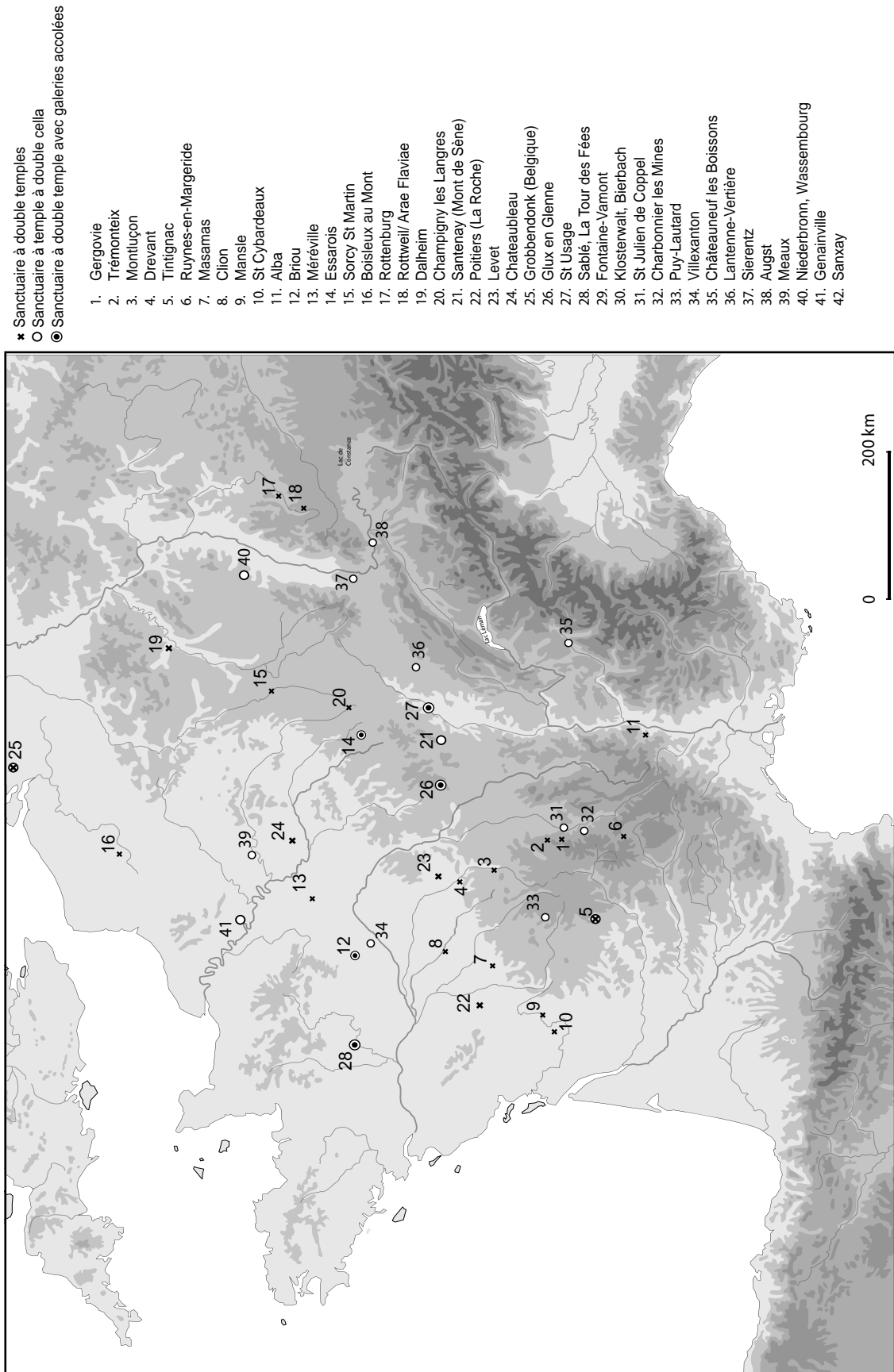


Fig. 103 : Carte de localisation des sanctuaires à temples doubles et à doubles cellae

symétriquement par rapport à l'axe de l'entrée. Le temple nord est de facture classique alors que le temple sud présente un plan centré.

La présence de deux *cellae* signifie l'existence de deux divinités au sein d'un même sanctuaire, deux divinités traitées au même niveau, associée, fonctionnant en couple. La proposition la plus répandue est celle d'une divinité masculine liée à sa parèdre. Dans le cas d'Alba ou encore aux Bouchauds à Saint-Cybardeaux<sup>254</sup>, il pourrait s'agir d'une divinité indigène dont la statue serait disposée dans le temple à plan centré ; alors que la statue d'une divinité plus « romaine » serait abritée dans le temple de plan classique. Cette hypothèse a été notamment avancée à **Puy-Lautard**<sup>255</sup> où, dans la *cella* sud, l'autel octogonal présente des représentations d'Apollon et de divinités issues du panthéon gréco-romain (Neptune et Fortuna), ce qui ne semble pas être le cas de la divinité présente dans l'autre *cella*. De plus le mobilier autour de la *cella* sud, plus restreint, est aussi plus riche avec du mobilier céramique en sigillée et des statuettes en terre cuite, alors qu'il est de facture commune et en nombre plus conséquent autour de la *cella* nord.

Ce type d'architecture est malheureusement rarement associé à des inscriptions, sauf à **Châteauneuf**. Pourtant là encore, elles ne nous éclairent aucunement et confortent les deux hypothèses possibles, puisque les textes y mentionnent un culte à Rome et l'empereur mais aussi à Mercure et Maia. Toutefois, aucune inscription ne peut clairement aider à la résolution de ce problème, puisque des sanctuaires avec un seul temple peuvent tout aussi bien comprendre des inscriptions destinées à deux divinités (comme aux **Bolards** avec des dédicaces à Mercure et Minerve). Dans le sanctuaire de **Gergovie**, le mobilier plaide pour la présence d'au moins une divinité féminine, notamment grâce aux fragments de statues mais aussi grâce au mobilier découvert dans la citerne. Il fait en effet référence à la sphère féminine, avec notamment des miroirs, épingles à cheveux, bague avec représentation d'un bébé emmailloté et une tête de déesse-mère en terre blanche.

A **Corent**, si le temple gallo-romain est isolé à l'ouest, les structures laténiennes se répartissent à l'identique des temples doubles de **Gergovie**, soit de manière symétrique de part et d'autre de l'axe traversant l'entrée. Ces structures constituent le modèle le plus précoce de structure double en Gaule, bien qu'elles ne soient pas transformées en temple à proprement parler lors de leur reconstruction en maçonnerie. Il est troublant de noter que lorsque ces bâtiments perdent leur rôle primordial dans la réalisation du culte à l'époque augustéenne, lors de la construction du temple à plan centré, le système de doubles structures apparaît à **Gergovie** dès le début de l'époque augustéenne, et à **Tintignac**. Ce dernier représente un des exemples les plus précoces de double temple en Gaule au début de notre ère. Toutefois il ne conviendra pas de faire de **Corent** un prototype de ces temples doubles, comme cela a pu être fait à **Gournay-sur-Aronde** pour la galerie du temple à plan centré. La continuité de forme

254 Marion, Tassaux, Thierry 1992.

255 Marquaire 1994, p. 63.

et d'utilisation des bâtiments n'étant pas acquise, rien ne permet de voir dans cet exemple l'origine de ce plan. Entre les enclos du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. et l'apparition des premiers temples doubles subsiste un véritable hiatus. En outre ces doubles structures ne sont pas remplacées par un sanctuaire à double temple mais à temple unique. D'autant qu'existe à Glanum dès le II<sup>e</sup> s. un temple à double *cella*<sup>256</sup>. Ce modèle existe déjà en Grèce dès le IV<sup>e</sup> s., comme en témoignent les sites de Delphes, Olonte et Thasos Aliki<sup>257</sup>. Après la destruction de ce temple à double *cella*, un sanctuaire à double temple est érigé à proximité, à partir du début de l'époque augustéenne. Il faut d'emblée préciser qu'il ne s'agit pas d'un modèle ayant inspiré l'ensemble de la Gaule par la suite. En effet, les deux temples ne présentent pas une échelle identique et surtout ils conservent un certain décalage dans le temps, le grand temple étant une copie du premier temple. De plus, leur péribole n'est construit que dans une dernière phase les transformant en « sanctuaire à temples géminés », alors qu'au départ les deux divinités n'étaient vraisemblablement pas associées.

Cette forme architecturale qui se développe essentiellement en Gaule (fig. 103) n'en est pas moins présente à Rome<sup>258</sup> dès le IV<sup>e</sup> s., avec le sanctuaire de *Matris Matutae* et *Fortune* (fig. 104). Dès le II<sup>e</sup> s. avant notre ère un temple double dédié à *Juno Regina* et *Jupiter Stator* s'implante dans le portique de *Metellus*<sup>259</sup>.

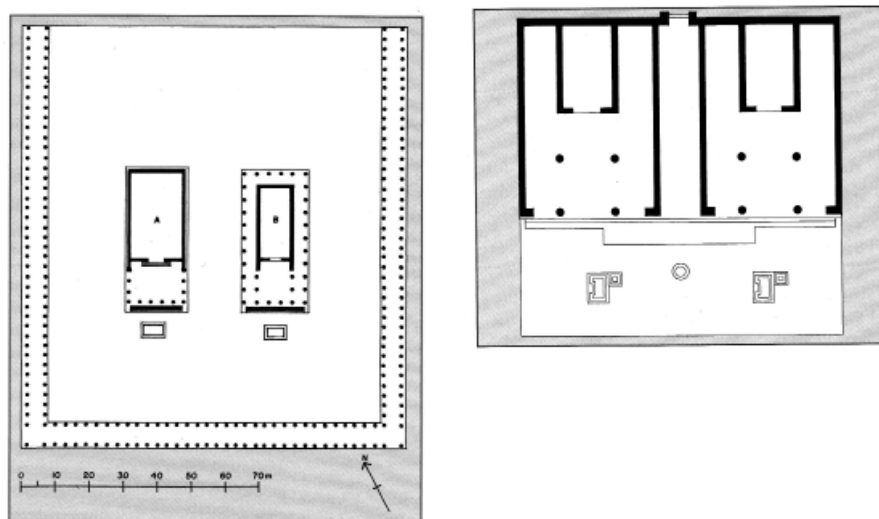


Fig. 104 : Plans des sanctuaires à doubles temples de Rome, In Schollmeyer 2008 (d'après J.W. Stamper, *The Architecture of Roman temples* (2005)). A gauche, le portique de Metellus. A droite, le sanctuaire de Mater Matuta et Fortune..

Le premier exemple<sup>260</sup> est caractérisée par une activité culturelle dès la fin du VII<sup>e</sup> ou le début du VI<sup>e</sup> s. avant notre ère, mais le temple archaïque initial n'est édifié qu'au milieu du VI<sup>e</sup>

256 Rolland 1968, il s'agit d'un temple à deux *cellae* accolées.

257 Roux 1965 et en dernier lieu Rolland 1968, p. 93.

258 Schollmeyer 2008, p.80 et 94 ; Coarelli 1994 p. 92 et p. 218-219.

259 Gros 1973.

260 Coarelli 1994, p. 218-219.

s. Après 396 avant notre ère, Camille fait réaliser une énorme terrasse surmontée d'un dallage où s'implantent les deux temples. Ils connaissent divers remaniements jusqu'à l'époque impériale.

Le deuxième sanctuaire<sup>261</sup> est composé d'un premier temple dédié à Juno Regina en 179 avant notre ère, auquel on a ajouté le temple de Jupiter Stator en 131 avant notre ère, date de la construction du portique de Metellus qui englobe désormais les deux temples. Lors de sa réfection à l'époque augustéenne, datée entre 33 et 23 av. J.-C., le portique est dédié à Octavie. Les deux temples présentent alors des plans différents, l'un est prostyle hexastyle alors que celui de Jupiter est un périptère *sine postico*. D'après une mention de Vitruve, il semble s'agir là d'une réfection augustéenne d'un temple périptère de type grec<sup>262</sup>.

Le cas des doubles *cellae* à galerie mérite d'être mentionné dans cette discussion sur la galerie d'autant que son évolution ne peut être appréhendée sans prendre en compte la fonction de cette dernière.

En effet, l'exemple de **Tintignac** montre de manière détaillée l'évolution depuis un sanctuaire à double temple construit dès le I<sup>er</sup> s., tel qu'on peut le voir à **Gergovie**, vers des structures architecturales plus complexes, qui sont mises en places dans les dernières phases du site. Le sanctuaire se présente désormais sous la forme de deux *cellae* entourées par un même portique.

Ce modèle architectural apparaît dès le milieu du I<sup>er</sup> s. de notre ère par exemple à **Châteauneuf**, qui fonctionne sanctuaire dès le règne de Néron. On trouve également ce type d'architecture à **Puy-Lautard** dès le début du II<sup>e</sup> s. Dans ces deux exemples, on assiste à une certaine lacune dans la documentation, aucune donnée n'étant fournie quant aux structures antérieures. En effet, si à **Châteauneuf** la *cella* nord est supposée avoir fonctionné avec une première phase en matériaux périssables, rien ne confirme cette hypothèse, ce qui est en partie dû à l'état de conservation du site. A **Puy-Lautard**, le site est occupé dès la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., mais aucune structure ne peut être rattachée à cette phase, les aménagements plus récents n'ayant pas été démontés. A **Genainville**, les deux *cellae* sont accolées et sous la *cella* sud un premier édifice a été distingué.

Néanmoins, ces sites nous livrent une importante quantité d'informations quant à l'utilisation de cette forme de temple. Si la *cella* est réservée à la statue de culte, il n'en est pas de même pour la galerie décrite par Vitruve comme un lieu de passage. A **Châteauneuf**, ce rôle est démontré par la présence de nombreux graffiti réalisés par les fidèles sur les murs de la *cella*, alors qu'à **Puy-Lautard**, ce sont les nombreux dépôts qui justifient les traces d'usure occasionnées par un piétinement répété. Or, il est intéressant de noter sur ce même site le lien direct entre la galerie de péribole et la galerie du temple. Ainsi ces portiques servaient sans

261 Coarelli 1994, p. 192.

262 Pour les problèmes de restitution, hors de notre propos, voir Gros 1973.

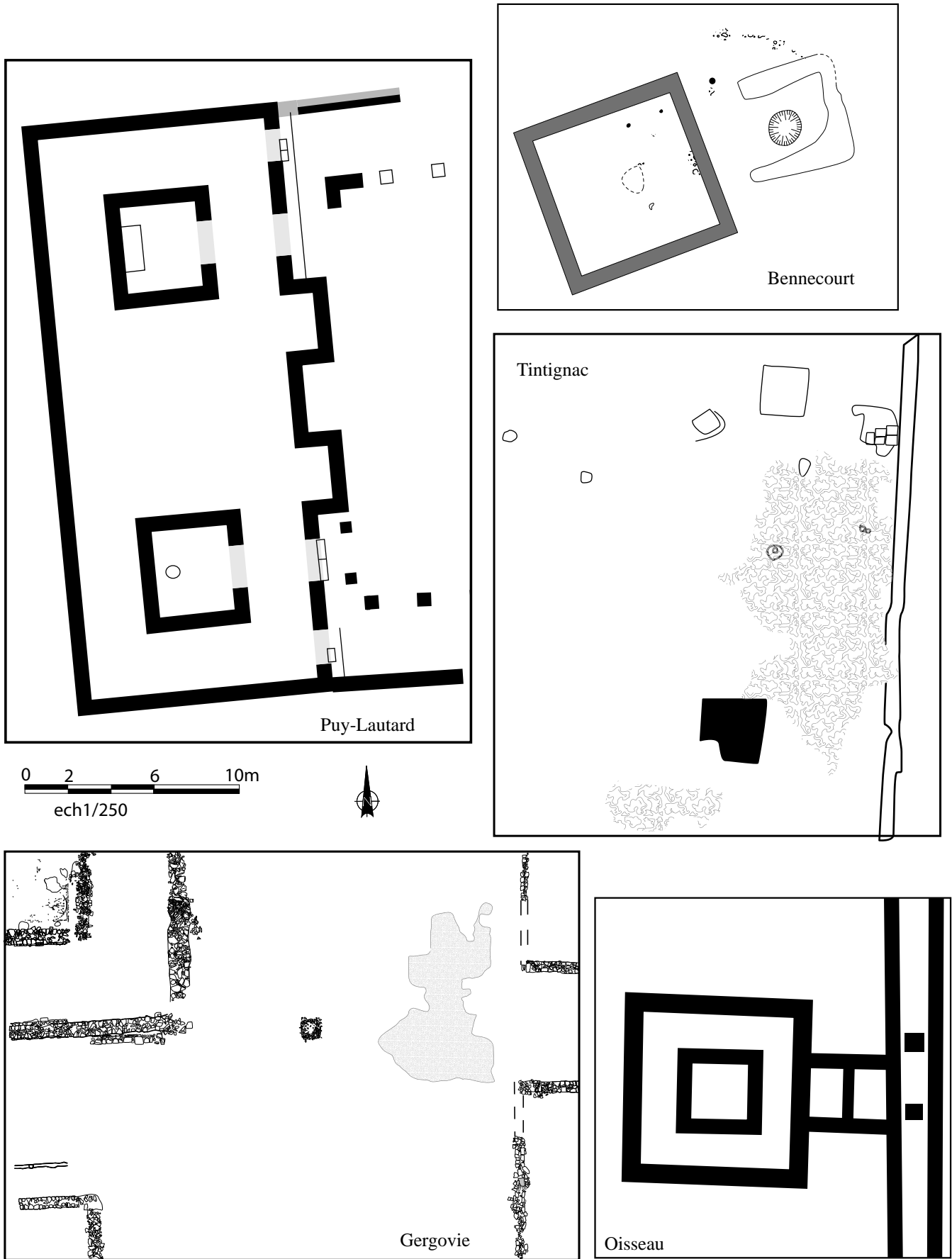


Fig. 105 : Exemples d'autels construits.

doute de lieu de dépôt privilégié au plus près de la divinité mais étaient avant tout un lieu de passage et un abri pour les fidèles à l'exemple des portiques adossés contre le mur de péribole.

Le développement des doubles temples à galerie, seulement présents dans un espace celtique romanisé, semble plaider en faveur de l'hypothèse de deux types de divinités, une romaine et une indigène. Elles permettaient peut-être une plus grande assimilation des panthéons. Toutefois, pour confirmer cette théorie, il est nécessaire de découvrir davantage de témoignages écrits.

Le site de **Sorcy-Saint-Martin** illustre un cas particulier où deux temples sont transformés en un seul. Dans le cas où ces deux temples correspondaient à deux divinités, la disparition d'un des temples signifie-t-il l'abandon d'un des cultes ou des deux pour une transformation totale de la divinité tutélaire du sanctuaire ? Ou s'agit-il d'une fusion de deux divinités ? Aucun élément ne permet de répondre. La situation inverse se retrouve à **Mazamas** où le premier sanctuaire ne présente qu'un seul temple, à plan centré. Il est ensuite transformé lors de la monumentalisation du site en un sanctuaire à double temple de plan classique. S'agissait-il dans un premier temps d'une tentative de fusion qui aurait échoué ou alors dans un second temps d'un sanctuaire qui fonctionne désormais pour une communauté plus élargie qui nécessite l'invitation d'une nouvelle divinité ?

#### 1.2.2.2. Autel construit

A partir de l'époque augustéenne, l'activité rituelle est rejetée à l'extérieur du bâtiment qui protégeait le foyer. Cet édifice devient dès lors un abri pour la statue, ou temple, alors que l'activité se déroule sur l'autel en plein air (fig. 105 et 106). L'espace sacrificiel se trouve désormais à ciel ouvert.

A **Corent**, aucune trace d'un autel n'a pu être relevée, mais un temple maçonné remplace la structure sur poteaux (D), mettant fin aux activités réalisées à l'aide d'un foyer.

Dans l'enclos (A), en face de la fosse interprétée comme un autel creux, un bloc de basalte monolithe quadrangulaire (0,8 x 0,5 m de côté environ), constituant son pendant sud, a été disposé contre le bord nord du fossé sud. Sa surface est plane mais légèrement inclinée vers le fossé. Elle comporte des traces d'usure, réalisées peut-être avec une lame, et qui témoigneraient de sa fonction en quelque sorte de pierre d'autel, en tout cas de support pour l'abattage des animaux. Cette interprétation est confortée par la présence nombreuse de restes fauniques, notamment des crânes de moutons et chèvres, à proximité de cet élément, dans le fossé adjacent. Ce bloc peut donc être assimilé aux autels gallo-romains, pourtant ces derniers demeurent des objets sacrés. A **Corent**, il pourrait s'agir d'un simple besoin pratique en lien avec la nécessité d'un support pour l'abattage en masse des animaux, toutefois sa conservation dans la construction romaine postérieure s'explique mal.

La présence d'un autel est difficile à démontrer, notamment parce qu'ils ne sont

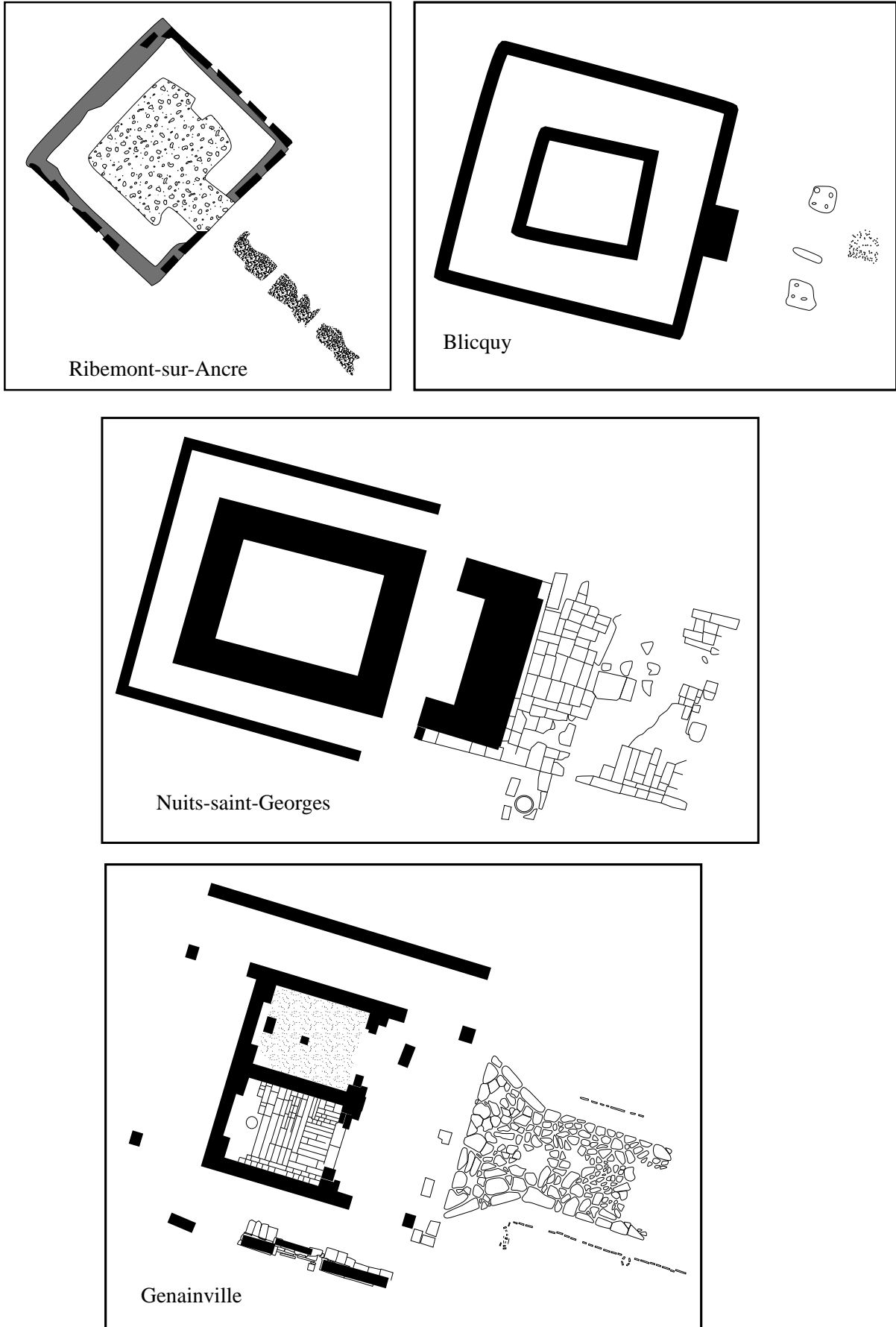


Fig. 106 : Exemples d'autels construits



qu'exceptionnellement maçonnés et implantés dans le sol. Ils sont de ce fait facilement déplaçables, récupérables ou encore rejetés dans des structures en creux. Lorsqu'ils sont retrouvés en contexte archéologique, il s'agit peu souvent d'éléments en place, et leur attribuer une datation en lien avec le fonctionnement du sanctuaire est rarement possible. Ainsi dans la base de données de P. Arcelin et I. Fauduet<sup>263</sup>, seuls dix sites témoignent de la présence assurée d'un autel : **Oisseau-le-Petit/Les Busses**, Millau/La Graufesenque, Lardiers/Le Châtelard, Briou/Moncelon, **Nuits-Saint-Georges/Les Bolards**, **Haegen/Wasserwald**, Fontaine-Valmont, où plusieurs autels sont disposés devant l'escalier du temple 1, Augst/Flur Sichelen, Trèves/Altbachtal et Trèves/Heidenborn.

Quand toutefois ils sont installés sur des bases maçonnées, la prudence s'impose, puisqu'il pourrait tout aussi bien s'agir de bases de statues ou de piliers. La majorité des autels sont néanmoins implantés dans l'axe de la porte du temple, ce qui donne une indication pour leur interprétation.

Depuis la réalisation de cette base de données, plusieurs autres sites comportant un autel ont été mis au jour, mais cela demeure assez exceptionnel.

A **Gergovie**, une base quadrangulaire a été installée entre les temples et l'entrée principale, parmi les branches des dallages. Cet élément de 0,80 m de côté, composé d'un ensemble de petits blocs soigneusement agencés, s'installe sur un sol qui scelle les structures datées de LTD2b et se situe à un niveau légèrement inférieur par rapport au dallage. Sa situation stratigraphique permet d'assurer son fonctionnement dès l'époque augustéenne.

A **Blanzat**, un bloc quadrangulaire comportant des enduits peints a été interprété comme la base d'un pilier ou d'une statue. Cependant, sa situation dans l'axe de l'entrée du sanctuaire nous permet peut-être d'y voir une base d'autel.

A **Tintignac**, parmi les éléments datés du début de notre ère, une structure a été interprétée comme une possible base d'autel<sup>264</sup>. Massif de maçonnerie peu fondé, couvert d'enduits peints, il ne présente aucun indice qui nous permette de trancher entre autel ou base de statue. Sa situation dans l'axe entre l'entrée du péribole et le temple sud plaide pour la première hypothèse. L'axe entre cette même entrée et le temple nord est marqué par la présence d'un sol de cailloutis, assurant un passage répété de l'un à l'autre.

A Meaux<sup>265</sup>, un massif élargi dans le mur devant le double temple, entre les deux *cellae*, est interprété comme un autel. De même, à Yvonand<sup>266</sup>, les chercheurs ont proposé une identification similaire pour une base maçonnée de 2 m de longueur. Elle se situe dans l'axe de l'entrée du temple et en connexion stratigraphique avec le mur de galerie oriental du temple et

---

263 Fauduet et Arcelin 1993.

264 Maniquet 2004, p. 48-49.

265 Magnan 1998 et Marion 1998b.

266 *Annuaire de la Société Suisse*, 2002, p. 334-335.

le niveau de circulation à l'est de celui-ci.

A **Puy-Lautard**, à trois mètres face au temple nord, une base maçonnée pourrait être interprétée comme un autel. Située face à la porte de la *cella*, cette base est aussi accessible depuis le portique nord. Suivant le même principe, à **Blicquy** une base située face au temple a été interprétée comme un socle de statue par analogie avec les autres bases situées le long de la voie menant de l'entrée au sanctuaire. Toutefois sa situation en face du temple plaiderait davantage en faveur d'un autel, sans que cela ne puisse être assuré.

Par analogie avec les découvertes réalisées dans les autres sanctuaires, on peut supposer que la base de maçonnerie de **Gergovie** correspond bien à l'implantation d'un autel, alors qu'à **Corent**, la présence d'un foyer sous le temple témoigne probablement d'un déplacement de l'espace sacrificiel au centre de la cour.

### 1.2.2.3. Edicules (fig. 107)

Dans l'enceinte des sanctuaires, divers édifices ont pu être observés. Aucune règle ne semble être appliquée quant à leur emplacement. Ils peuvent se trouver aussi bien adossés contre le mur de péribole que dans la cour. Dans le cas des sanctuaires de guérison, comme aux sources de la Seine, les bâtiments ont vraisemblablement hébergé des pèlerins, et peuvent donc être interprétés comme des *hospitalia*<sup>267</sup>. Selon chaque auteur qui se fonde sur la localisation, le plan ou encore le mobilier provenant de ces structures, ces bâtiments peuvent être tour à tour identifiés comme des chapelles, qui fonctionnent comme des petits temples secondaires dénommés régulièrement *aedicula*, des espaces de stockage, des cuisines, des boutiques ou encore des maisons de gardien. Un mobilier particulier peut permettre de déterminer des structures à vocation artisanale, notamment lors de la présence de moules ou de déchets métallurgiques. Toutefois, ces interprétations doivent être avancées avec prudence, un unique élément ne constitue pas à lui seul la preuve d'une activité particulière et peut être le fait d'un dépôt d'un artisan. Il n'atteste pas en soit la présence d'une activité complète. Il faut reconnaître que dans le cas de fouilles anciennes, ces détails ont rarement été enregistrés et les bâtiments secondaires ont alors fréquemment été interprétés comme des maisons de gardien, à l'exemple du site de Halatte.

A **Corent**, dès le début de l'empire, le bâtiment (A) perd son rôle dans le déroulement du culte suite à la construction d'un véritable temple à l'emplacement du bâtiment sur poteaux (D), dans l'axe de l'entrée<sup>268</sup>. Il est possible dès lors que sa fonction, secondaire, soit celle d'une chapelle ou d'un espace de stockage, bien qu'aucun mobilier ne permette d'étayer cette hypothèse. A proximité de l'entrée, un deuxième édicule a été relevé. Il se présente sous la forme d'alignements de fragments d'arkose sur une surface assez étendue. L'espace est occupé

<sup>267</sup> Fauduet 2010, p. 89.

<sup>268</sup> Bien que l'état de conservation des structures dans cette zone est particulièrement mauvais, ceci pourrait aussi justifier l'absence de bâtiment à l'emplacement de l'enclos (B).

par une légère dépression renfermant de nombreux clous de construction en fer, délimitée par des petits blocs en arkose alignés de champ, qui pourraient matérialiser des parois en construction légère. L'orientation de ces parois est différente de celle des murs de la galerie de péribole proche et s'aligne, en revanche, sur le nord magnétique. La présence, dans son remplissage, d'une quantité relativement significative de fibules en situation de dépôt plaide pour une fonction votive. Ces fibules, retrouvées au nombre d'une douzaine, sont pour la plupart entières, voire intactes, et certaines comportent encore l'ardillon enclenché dans le porte-ardillon. Leur datation s'échelonne de La Tène D2 au Haut-Empire. Leur situation très

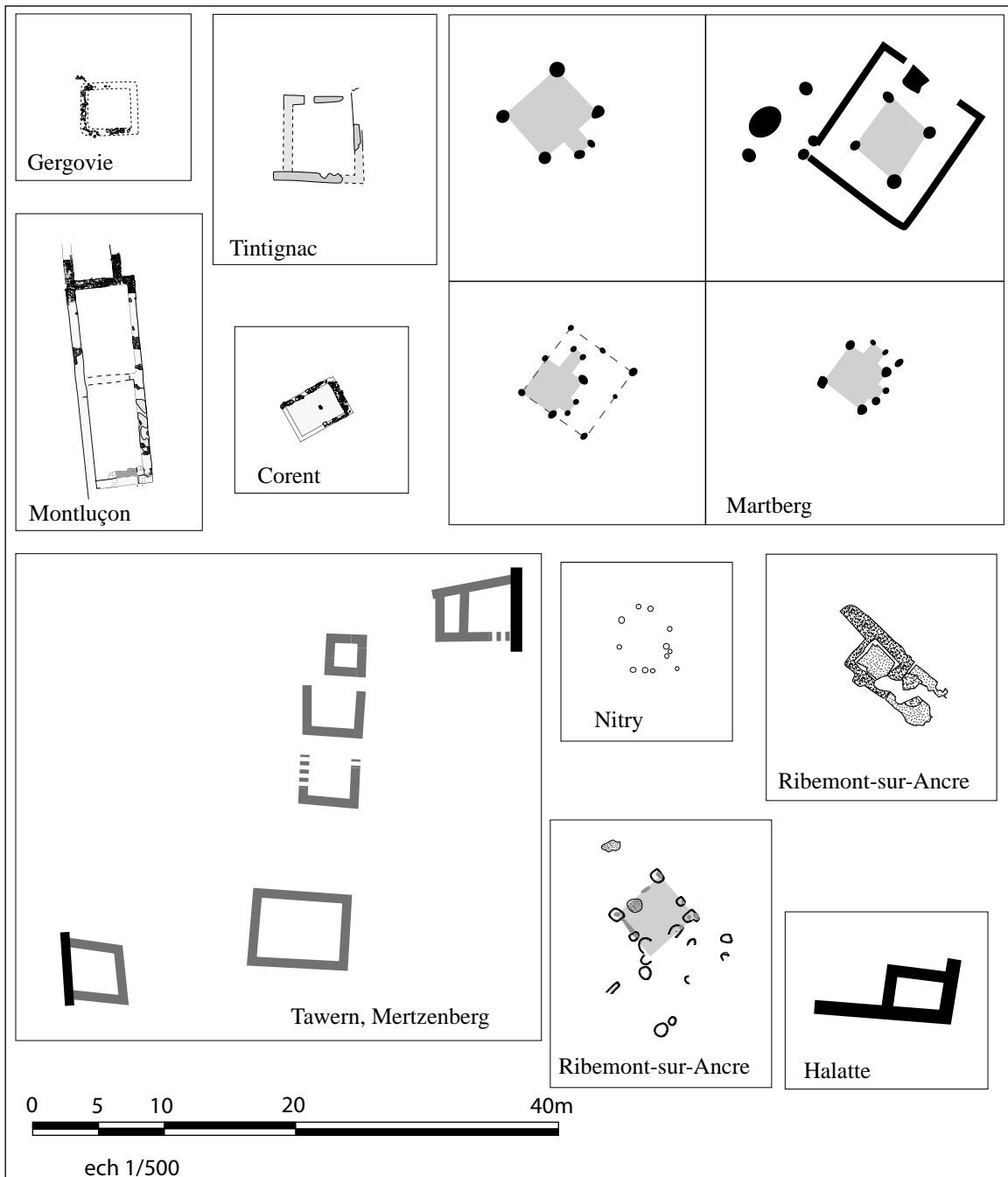


Fig. 107 : Exemples de bâtiments secondaires ou édicules

localisée trahit un dépôt volontaire dans une fosse peu profonde ou plus vraisemblablement dans un bâtiment de type *aedicula*, totalement arasé.

A **Gergovie**, à la phase 3.1, un bâtiment quadrangulaire en pierre sèche a été implanté dans la zone nord-est de la cour. Sans mobilier associé, il s'agit d'un édifice de taille réduite qui a été démonté lors de la monumentalisation du sanctuaire.

A Yvonand<sup>269</sup>, au nord du temple de type *fanum*, a été dégagé une petite chapelle qui présente deux phases d'édification. La première est une construction légère orientée nord-ouest/sud-est, dont ne subsistent que les fondations des solins de pierre ainsi que l'empreinte le long du mur sud d'une structure enterrée quadrangulaire. Il peut s'agir d'une base d'une statue ou bien d'un coffre enterré. Le comblement de cette chapelle est daté de la fin de l'époque républicaine ou début de l'empire. Il comprend des céramiques de tradition laténienne ainsi qu'un lot monétaire constitué de quinaire républicain, de dupondius de Nîmes et de monnaies du début de l'Empire. Ce bâtiment est remplacé par un nouvel édifice de dimensions identiques mais d'une orientation légèrement décalée vers le nord. Ses maçonneries sont plus massives. Il n'est pas possible d'apporter de datations plus précises.

A Thun-Allmendingen<sup>270</sup>, de nombreux dépôts ont été mis au jour dans le bâtiment 6 qui est interprété comme une chapelle ou un temple. Dans ce petit bâtiment de quelques mètres de côté, autour de l'autel des *Alpes*, ont été retrouvés de nombreux fragments d'une statue de déesse, à proximité les traces d'un meuble avec autour plus de 300 monnaies et des bois de cerf. La quantité ainsi que la particularité du mobilier, dont le caractère chtonien a été démontré par S. Martin-Kilcher<sup>271</sup>, lui assure le statut d'offrande.

### 1.3. Autres

Plusieurs structures peuvent encore être distinguées au sein des sanctuaires. Ces éléments sont rarement conservés à leur emplacement initial lors du fonctionnement du sanctuaire, et certains n'ont laissé aucune trace.

Les niveaux de sol sont les seuls marqueurs que l'on retrouve de l'époque laténienne à la fin de l'époque romaine. Les sols du sanctuaire de **Ribemont-sur-Ancre** ou encore de **Corent** montrent quelle peut être la densité de matériel votif occupant l'espace intérieur de l'enceinte<sup>272</sup>, mais de nombreux sanctuaires ont été fort arasés.

Des bases de statue ou de colonne sont également supposées être présentes dans les sanctuaires, cependant elles n'apparaissent pas avant le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. en Gaule. D'un état de conservation toujours limité, elles peuvent être interprétées comme des bases d'autel, de

---

269 *Annuaire de la Société Suisse*, 2002, p. 334-335.

270 Martin Kilcher 2008.

271 Martin-Kilcher 2007 et 2009.

272 Lejars 1996, p. 612.

statue ou de monument autre. A **Blicquy**, une base en face du temple a été interprétée comme celle d'un monument, à l'instar de plusieurs bases qui suivent la voie menant de l'entrée vers le temple et du temple vers la galerie adossée au péribole.

Les inscriptions et notamment « les Lois sacrées grecques » révèlent la présence d'autres éléments comme des tables d'offrande, telles qu'on peut les voir dans un règlement de Thasos<sup>273</sup> portant sur le culte d'Héraklès vers 440 av. J.-C. Il y est précisé que la première portion de viande est découpée en morceaux déposés sur des tables *τραπεζώματα* (trapezomata).

Un décret<sup>274</sup> de Rhodes portant sur des ex-voto du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. donne des précisions sur leur placement dans le sanctuaire d'Asclépios. En effet, en échange du dépôt, on demande au sujet l'installation de statues ou autres objets dans une partie du sanctuaire où ils ne pourront pas gêner le paysage.

D'autres descriptions et règles illustrent des sanctuaires encombrés d'ex-votos, avec des murs enduits de couleurs. On se trouve alors loin de la vision épurée que certaines restitutions, notamment informatives, peuvent fournir de ces lieux de culte, même si les pratiques de nettoyage sont assurées. On mentionne aussi de dépôts de mèches de cheveux, de panneaux de bois avec des inscriptions, etc.<sup>275</sup>

---

273 Sokolowski 1962 n°63

274 Sokolowski 1962 n°107.

275 Veyne 1983.

## 2. Organisation spatiale

Les sanctuaires sont organisés selon plusieurs facteurs, certains extérieurs à leur fonctionnement, comme la topographie, qui va influencer sur un certain nombre de choix techniques, les autres dépendant directement des modalités d'utilisation et des règles liturgiques. Les bâtiments sont agencés par rapport aux structures de délimitation, qui inscrivent le lieu sacré dans l'espace. Ils s'ordonnent aussi les uns par rapport aux autres, afin de permettre le déroulement des activités cultuelles. Cette organisation est donc conditionnée par des règles strictes. La distinction claire des impératifs techniques devrait mettre en avant les éléments constitutifs et nécessaires au déroulement du culte.

### 2.1. La topographie

Les sites de **Corent** et **Gergovie** sont installés sur des zones qui présentent un certain pendage en direction du nord pour **Corent** et du nord-est pour **Gergovie**. Les structures ont été implantées en prenant en compte cette dénivellation, soit en s'y adaptant (pendage des structures constitutives du péribole), soit en tirant parti (implantation de citerne au point le plus bas) ou alors en modifiant cette topographie (création de terrasses). Ces diverses options sont bien entendu variables en fonction du degré de pendage du site. Si les structures de **Gergovie** et **Corent** s'implantent sur une zone qui présente une pente d'environ 2%, ce n'est pas le cas du **Puy de Dôme** qui approche les 30 %.

#### 2.1.1. Adaptation

Lorsque le terrain est plat ou la pente est faible, comme c'est le cas à **Corent**, **Gergovie**, **Blicquy** mais aussi **Jublains**, le terrain est peu ou pas modifié. Les structures s'adaptent à la pente ou elles servent elles-mêmes de mur de terrasse. Dans ces cas-là, les aménagements internes s'implantent suivant la pente comme si le terrain était plat. A **Gergovie** comme à **Corent**, les structures du péribole suivent la pente et présentent un pendage identique à celui du substrat.

A **Corent**, le fond du fossé de péribole creusé au II<sup>e</sup> s. av. J.-C. est caractérisé par une différence de niveaux qui correspond au pendage naturel du site. Ceci a pu permettre une évacuation plus efficace des eaux vers l'angle du fossé. Lors des reconstructions de la structure de délimitation, ces différences de niveaux sont maintenues, ce dont témoignent aussi bien les foyers en amphores du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. que les niveaux de sol construits au II<sup>e</sup> s. de notre ère à l'ouest, au nord et à l'est du portique, avec une pente régulière des structures.

A **Gergovie**, entre les bases des colonnes situées au sud et celles au nord de la cour, une différence de 0,80 m a été relevée. Les sols des portiques révèlent le même pendage, comme les sols des temples. On peut noter toutefois que pour faciliter la construction du temple nord et

sans doute le mettre en valeur, la partie nord de ce dernier a été construite en fondation enterrée, créant une différence notable de niveau entre le sol du temple et celui de la cour de près d'un mètre. Le temple semble ainsi construit sur podium. Son accès se faisait vraisemblablement par un système de marches non conservé.

A **Jublains**, la pente du site a nécessité le terrassement d'un angle du péribole et le déplacement du remblai obtenu dans l'angle opposé où le mur de péribole fait office de soutènement. L'espace interne du sanctuaire est de ce fait relativement plat. Une solution identique a été mise en place à **Ribemont-sur-Ancre**<sup>276</sup> où la moitié est a été remblayée par les sédiments provenant de la moitié ouest où le sol a été creusé jusqu'à près d'un mètre de profondeur. L'ensemble ainsi obtenu à partir de 30 av. J.-C. est relativement horizontal, contrairement aux structures laténiennes qui étaient implantées sur ce pendage régulier et pour lesquelles aucun travail de terrassement n'avait été organisé.

Dans ces cas, on peut observer que les sites occupés à l'époque laténienne ont suivi la topographie naturelle du site. Aucun site ne semble implanté sur des sites à forte pente, ou ils sont seulement constitués par des structures de dimensions modestes. Dès le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., les phases de monumentalisation peuvent être marquées par des travaux considérables d'aplanissement des terrains comme à **Ribemont-sur-Ancre**, dans un souci d'en faciliter la construction ou d'en assurer la pérennité.

Si les structures se sont adaptées à la topographie, elles en ont également tiré parti. Ainsi à **Gergovie** comme à **Corent**, les citernes s'implantent au point le plus bas du sanctuaire, ou à proximité des entrées. Le même schéma d'implantation se retrouve à **Montluçon**. La citerne visant à récupérer les eaux de ruissellement et se trouvant à proximité de murs dont les fondations sont drainantes, devait récupérer une grande quantité des eaux de la cour. A **Gergovie**, elle se trouve à près de 20 m de l'entrée mais est située au point le plus bas, permettant ainsi de drainer l'ensemble de la cour. Aucune structure identique n'a été distinguée près des entrées.

Il est intéressant de noter que dans le sanctuaire de **Tawern**, la citerne est installée au point le plus haut. Ici, il semble que ce soit la proximité de l'entrée ouest qui ait conditionné cette implantation, l'eau semble avoir été utilisée pour les ablutions des fidèles. Il est tout de même étonnant que la terrasse inférieure, sur laquelle se trouvent à la fois l'entrée principale et les autels, ne possède pas d'accès direct à l'eau. L'entrée monumentale n'a peut-être eu qu'un rôle d'orientation globale au sein du sanctuaire. Elle est en quelque sorte décorative, alors que l'entrée ouest devait être plus couramment utilisée, notamment puisqu'elle permet l'accès vers le bâtiment qui se trouve à quelques centaines de mètres au nord-ouest du sanctuaire.

Lorsque le terrain est plat ou aplani, on peut voir un certain nombre de points communs dans la disposition des sanctuaires. En effet, on relève un péribole quadrangulaire à l'époque

---

276 Brunaux *et alii* 2009, p. 21.

laténienne puis carré ou rectangulaire (forme réelle ou simulée) dès le I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. avec une entrée unique et centrée, majoritairement située sur le côté est. Le centre de l'enclos est marqué par la présence d'une structure en creux, ou dans le cas de **Corent**, par les deux enclos répartis symétriquement par rapport à l'axe de l'entrée. On retrouve d'ailleurs dans ce même axe, les cuves à amphores et le bâtiment (D). A l'époque gallo-romaine, en face de l'entrée (mais il peut y en avoir plusieurs) se trouve le temple, décalé dans le tiers ouest, avec à l'avant l'autel. Dans le cas des doubles temples, l'axe de l'entrée marque plus ou moins l'axe de symétrie fixant leur implantation. Ils s'implantent eux aussi dans le tiers ouest du sanctuaire.

Les structures secondaires comme les citernes, mêmes si elles se trouvent régulièrement dans les sanctuaires, ne montrent pas d'emplacement privilégié et répété. Ainsi c'est avant tout l'eau qui est nécessaire et l'emplacement de la citerne ne semble pas dépendre d'une prescription rituelle mais plutôt de configuration technique.

### 2.1.2. Modifications

Les édifices sont également organisés les uns par rapport aux autres, afin d'assurer le bon déroulement des rituels. Ces liens entre bâtiments doivent être conservés quels que soient les impératifs techniques. Ainsi sur des sites à fortes contraintes topographiques, de grands travaux de modification peuvent être réalisés pour adapter le terrain aux obligations religieuses. Contrairement à des sites comme Jublains, Allonnes ou encore **Ribemont-sur-Ancre** où le terrain a été décaissé d'un côté et remblayé de l'autre pour créer une esplanade où se développe le sanctuaire, les sites à forte pente nécessitent la division de l'espace interne du sanctuaire en terrasses. Sur des sites comme le **Puy de Dôme** ou encore **Tavern**, plusieurs éléments présents sur les sites où le terrain est relativement plat sont maintenus. Constituants indispensables du sanctuaire, puisque conservés malgré les contraintes, ils sont importants à distinguer pour comprendre le fonctionnement du culte.

Le sanctuaire de Mercure au sommet du **Puy de Dôme** s'implante sur une zone où la pente environne les 30 %. Si le mur de péribole suit globalement la pente du sud au nord, il constitue toutefois un mur de soutènement à l'ouest et surtout à l'est où il devait atteindre plusieurs mètres de haut, pour une largeur supérieure à trois mètres. Là, il est soutenu par des pilastres.

L'espace interne est organisé selon un système de terrasses dont deux principales. La terrasse supérieure permet l'installation du temple avec une esplanade à l'avant. La terrasse inférieure comprend une sorte de *cavea* qui devait permettre le regroupement des fidèles, à des fins de spectacles en lien avec le déroulement du culte, ou plus simplement l'exposition d'ex-votos qui pouvaient être déposées sur les marches. Le passage d'une terrasse à l'autre se faisait par un système de paliers reliés par des escaliers. L'entrée du sanctuaire se trouve à l'un des points les plus bas, dans l'angle sud-est. Le dispositif d'entrée pouvait comporter une arche dont aucun élément ne subsiste. A l'échelle du site cette entrée de 4 m de large est peu monumentale.



Au final on distingue deux zones principales, voire trois. La première est celle constituée par l'entrée, la « cavea », qui est une large zone dégagée permettant le regroupement d'un grand nombre de fidèles, et le palier qui les réunit. La deuxième comprend une partie du temple, la salle de la dédicace notamment, et le système de cheminement constitué du palier F2, en contrebas de cette salle, partie intégrante du chemin permettant d'accéder à l'esplanade. Ces deux espaces sont visuellement reliés par une fenêtre. Ainsi la vue des offrandes et autres ex-voto déposés dans cette pièce pour être exposées et stockées, était ouverte aux fidèles qui empruntent les escaliers pour se diriger vers l'autel.

La dernière zone est l'esplanade supérieure de 52 x 24 m, où devait se situer l'autel principal, associée au temple de plus de 30 m de côté, qui à lui seul constitue près de 40% de la superficie du sanctuaire. Sa construction a nécessité l'emploi de techniques de soutènement particulier comme des exèdres circulaires en cryptoportique afin de contrebuter les poussées des remblais formant la terrasse du temple.

La construction en système de terrasses permet un certain jeu optique mettant en scène des perspectives visuelles qui seront discutées plus loin.

A **Tawern** comme au **Puy de Dôme**, le mur de péribole tient lieu de mur de soutènement ; il comporte pour cela dans le sens de la pente, soit à l'est, des contreforts en façade. La forme générale particulière du péribole se justifie sans doute également par le fait que le site se trouve sur une zone à fortes contraintes topographiques. Ainsi le mur ouest est plus court que le mur est, l'ensemble formant un trapèze irrégulier. L'espace intérieur est scindé en deux terrasses, la terrasse inférieure divisée en deux bandes, une à l'est et une au sud. La terrasse principale, au niveau supérieur, est occupée par les temples. L'organisation physique du sanctuaire est représentative de la hiérarchie entre dieux – en haut sur la terrasse supérieure – et humains – en bas pour réaliser les sacrifices. Le mur de soutènement interne est un simple mur rectiligne assez épais mais ne contient pas d'élément particulier. Il permet de conserver un lien visuel direct entre les statues de culte à l'intérieur des temples et les autels situés vraisemblablement sur la terrasse inférieure, la zone entre le temple et le mur de terrasse étant trop limitée pour y implanter un espace sacrificiel. Un seul accès est ménagé dans le mur de soutènement interne, face à l'entrée, dans l'axe du site.

Contrairement à ce qui a pu être noté dans l'organisation des sanctuaires implantés sur les terrains plats, c'est l'absence de connexion directe entre le système d'entrée et la zone sacrificielle qui est particulièrement marquée pour le temple de Mercure du **Puy de Dôme**. A **Tawern**, on peut imaginer que l'emplacement privilégié de l'autel se situe en face du temple principal (temple 1), soit dans la partie nord de la terrasse inférieure. Il apparaît donc sans connexion directe avec l'entrée située au centre de la façade est, et qui constitue la limite de cette terrasse.

Ainsi, alors que la présence d'une entrée monumentale est nécessaire, afin de réaliser un

rituel de passage, comme des ablutions – qui de plus à **Tawern** se réalisent vraisemblablement davantage à l'ouest par l'entrée « secondaire » ; son lien, même visuel, avec l'aire sacrificielle, n'est pas une nécessité pour le déroulement du rite. Il demeure néanmoins important pour la proportion de l'ensemble tel que l'entend Vitruve<sup>277</sup>.

L'exemple du **Puy de Dôme** souligne toutefois que le cheminement physique depuis l'entrée vers l'espace sacrificiel ou vers le temple est une constituante importante. L'accès au temple de Mercure est réalisé par un ensemble architectural complexe associant volées d'escaliers et paliers qui rythment le passage progressif d'un espace profane, puis un espace réservé aux mortels autorisés à entrer dans le sanctuaire, vers le point le plus élevé face à la statue de la divinité. Le même étagement de niveau se retrouve à **Tawern** même si le travail de cheminement y est moins travaillé qu'au cœur du territoire arverne.

## 2.2. Organisation générale : les lignes de construction

L'étude de M. Poux sur l'organisation de l'espace de **Corent** selon une diagonale principale a montré que cet axe détermine le tracé de l'enclos quadrangulaire mais il joue aussi un rôle dans la disposition des structures à l'intérieur de l'espace ainsi délimité<sup>278</sup>.

La forme du fossé d'enceinte est définie par une diagonale d'orientation sud-sud-ouest/nord-nord-est. Cet axe, constituant pour l'enceinte un véritable ligne de symétrie, détermine l'organisation interne du sanctuaire. On peut toutefois préciser qu'il ne correspond pas à axe strictement précis. M. Poux suggère qu'il s'agit d'un axe double, mais il peut tout aussi bien s'agir d'un axe large, ou bien une marge d'erreur a pu être tolérée. Ainsi à **Corent**, ce tracé recoupe l'angle de l'enclos (C), l'angle nord-ouest de l'enclos (B) et l'angle sud-est de l'enclos (A). Si M. Poux a développé davantage les tracés secondaires explicatifs de l'organisation du sanctuaire laténien, il nous semble ici peu pertinent de reprendre ces éléments qui ne peuvent s'appliquer qu'au site de **Corent**, et qu'il ne conviendrait pas d'apposer à d'autres sites du Massif central dont la contemporanéité n'est pas avérée. Il conviendrait dans un travail plus détaillé d'étendre cette approche à d'autres sanctuaires laténiens de Gaule, mais ceci ne rentre pas dans le cadre de cette étude qui se limitera à retenir l'axe principal de cette construction que constitue la diagonale. On se contentera de remarquer que le point de symétrie de ces enclos se situe sur l'axe de l'entrée du site et que les angles sud-ouest de (A), nord-est de (B) et l'angle sud-est du péribole s'alignent sur ce point, de même que les angles nord-ouest de (B), sud-est de (A) et nord-est du péribole.

Si les structures culturelles de La Tène s'inscrivent dans des fossés quadrangulaires de forme irrégulière, ce n'est plus le cas lors des phases des monumentalisation des sanctuaires

<sup>277</sup> Vitruve, *D.A.*, 3, 1, 9.

<sup>278</sup> Poux in Poux et Demierre à paraître chap. 7.1.3.

où désormais des règles géométriques assez strictes s'appliquent. Selon les possibilités, on assiste à la création d'angles droits pour les périboles (chap.2), mais aussi pour les structures internes. Cette modification des structures pourrait être une application directe du principe de Vitruve qui préconise que les proportions des sanctuaires soient identiques à celles observées pour le corps humain : « Car il n'est point d'édifice qui, sans proportion ni rapport, puisse être bien ordonné; il doit avoir la plus grande analogie avec un corps humain bien formé<sup>279</sup>. ». Plus loin, il poursuit : « Il en est de même des parties d'un édifice sacré : toutes doivent avoir dans leur étendue particulière des proportions qui soient en harmonie avec la grandeur générale du temple. Le centre du corps est naturellement au nombril. Qu'un homme, en effet, soit couché sur le dos, les mains et les pieds étendus, si l'une des branches d'un compas est appuyée sur le nombril, l'autre, en décrivant une ligne circulaire, touchera les doigts des pieds et des mains. Et de même qu'un cercle peut être figuré avec le corps ainsi étendu, de même on peut y trouver un carré.<sup>280</sup> » Le corps humain s'inscrit dans un carré et donc un cercle, avec au centre, le nombril. Or la plupart des sanctuaires étudiés en Gaule peuvent également s'inscrire dans un cercle, avec à proximité du centre l'autel et pour certains cas le temple, ou une exèdre, se trouvant à l'emplacement de la tête. Cette théorie a été rendue célèbre par la représentation graphique de « L'Homme de Vitruve » par Léonard de Vinci. Appliquée au plan des structures antiques, elle permet de saisir le nouveau mode d'organisation de ces ensembles architecturaux tels qu'ils sont mis en place à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. de notre ère (fig. 108).

Ainsi si le sanctuaire laténien de **Corent** est organisé par une diagonale, il est intéressant de confronter les préceptes de Vitruve au développement architectural postérieur des sanctuaires. Dès lors si nous appliquons le tracé des proportions humaines sur les plans des sanctuaires dans leur phase monumentalisée, nous devons être en mesure théoriquement de relever l'emplacement du « nombril » qui constitue le centre du sanctuaire, centre du cercle qui détermine les limites du lieu sacré.

Deux types de sanctuaires, que l'on peut définir par rapport à l'organisation générale de leur plan, se retrouvent dans le Massif central. Il s'agit d'abord des sanctuaires à temple unique, modèle le plus répandu dans l'espace romain, ensuite les sanctuaires à doubles temples qui sont les mieux représentés dans notre *corpus*.

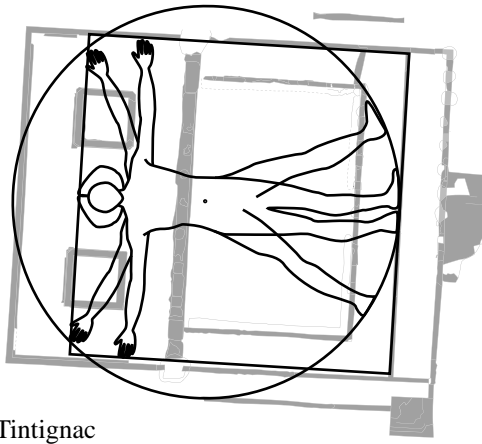
#### Les sanctuaires à temple unique

Ainsi à **Corent**, à l'époque gallo-romaine, lors de la monumentalisation du site qui voit l'érection d'un temple à plan centré, la galerie de péribole a déjà acquis sa forme carrée. Le tracé des diagonales, qu'il conviendra de considérer avec prudence, un seul angle maçonné étant assuré, les autres postulés par prolongement virtuel des structures, définit l'emplacement du nombril devant le temple. Ici, pouvait se trouver l'autel, sans que l'on puisse le démontrer<sup>281</sup>.

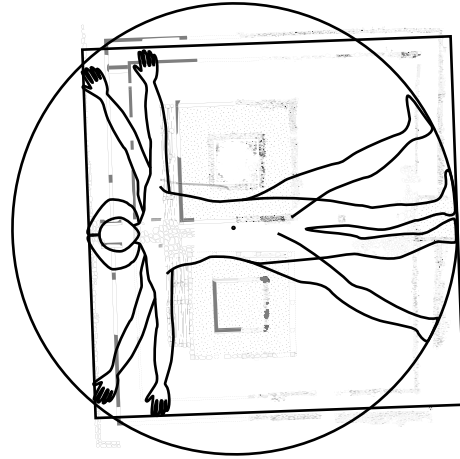
279 Vitruve *D.A.*, 3, 1, 1.

280 Vitruve, *D.A.*, 3, 1, 3.

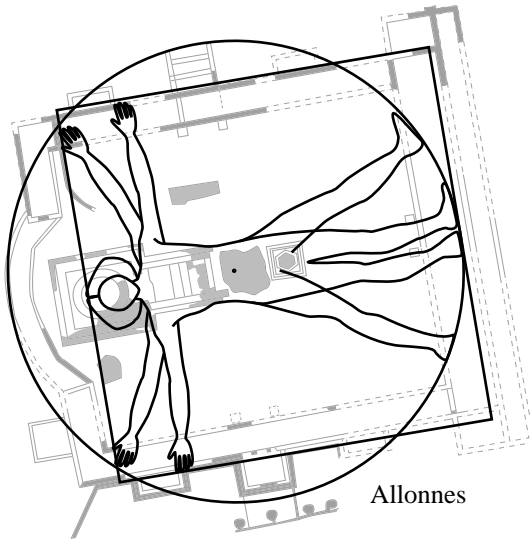
281 Cette zone est en effet pauvre en vestiges archéologiques, puisque n'y subsistait que le fond d'une



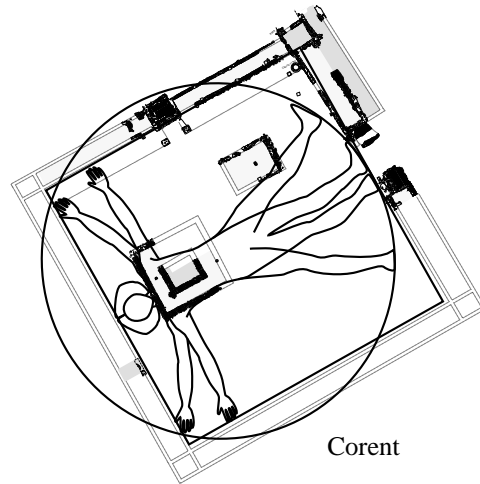
Tintignac



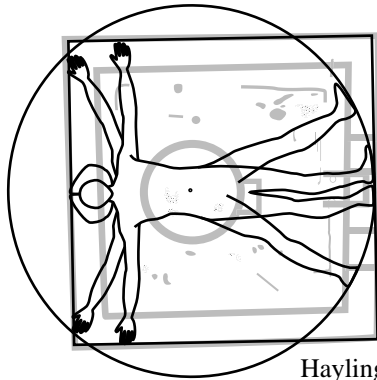
Gergovie



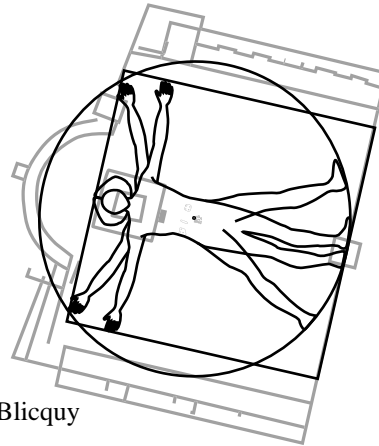
Allonnes



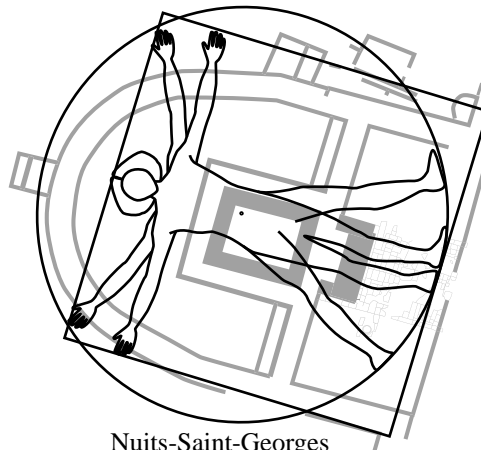
Corent



Hayling Island



Blicquy



Nuits-Saint-Georges

Fig. 108 : Application du schéma de Vitruve sur les plans des sanctuaires

Depuis ce point central, plusieurs lignes secondaires peuvent être tracées. Elles permettent de définir les limites du temple, alignant les angles de la *cella* avec les angles de la galerie. On notera que ce point de convergence des diagonales se trouve strictement dans l'axe de l'entrée nord.

A **Blicquy**, cette théorie « vitruvienne » semble appliquée, puisque la monumentalisation du site voit la transformation du péribole par un truchement architectural. Le mur de péribole ouest n'est doublé d'une galerie que dans sa moitié sud, afin de compenser l'orientation oblique du mur érigé à la phase antérieure. Sa partie centrale est transformée en hémicycle<sup>282</sup> afin de masquer cette différence architecturale entre moitié nord et moitié sud. La forme générale à l'intérieur du sanctuaire ressemble désormais à un carré. Le temple quant à lui est fortement agrandi et décalé vers le nord et l'ouest par rapport au premier bâtiment de culte.

Si on trace les limites de ce carré, ainsi que les axes que devraient former théoriquement à la fois les bras et les jambes de « l'homme de Vitruve », alors le nombril se trouve dans l'axe de l'entrée à l'autel. Le temple se situe à l'emplacement de la tête ; l'axe du corps correspond globalement à l'axe du site.

A **Allonnes**, lors de la reconstruction du sanctuaire qui a entraîné une redéfinition de l'espace sacré, le temple est implanté dans la partie ouest du sanctuaire. Si on applique ici aussi la théorie de Vitruve, on observe alors que le temple se situe à la place de la tête, et l'axe du corps est marqué par la présence de l'escalier monumental du temple, du bassin et de l'entrée est. On peut surtout noter que depuis le centre théorique ainsi défini, partent plusieurs de lignes de construction. Il s'agit notamment des limites de hémicycle à l'arrière du temple qui sont alignées avec les angles de la galerie de ce dernier, alors que les diagonales du site traversent les angles des escaliers du temple mais aussi les angles de la fontaine.

Ces exemples constituent en eux-mêmes des cas assez exceptionnels. Si on applique cette théorie à d'autres sites, le sanctuaire de **Hayling Island** s'inscrit également dans un cercle, avec un axe central depuis l'entrée assuré. Mais le temple n'est pas particulièrement décalé vers l'ouest.

Cette théorie architecturale ne semble pouvoir s'appliquer qu'aux sites à forte volonté de monumentalisation, où les travaux correspondent à un véritable programme. A **Nuits-Saint-Georges**, les Bolards, seule une partie du sanctuaire peut s'aligner suivant ce tracé, le centre se situant à l'entrée dans la *cella* et la voie dallée constituant l'axe du corps. On retrouve cet axe et cette centralité dans le sanctuaire d'Oisseau, alors que le temple constitue le cœur du sanctuaire.

---

palissade néolithique, les niveaux postérieurs n'ayant pas été conservés.

282 Une abside dans un sanctuaire peut avoir un rôle de pièce d'exposition de statues ou autre, elle peut également se placer dans l'évolution de l'architecture romaine (Gros 1967) mais seul son rôle dans le rendu optique de la construction sera pris en considération ici.

Sur un site comme le **Martberg**, bien que de nombreuses phases de construction et réaménagements s'y soient déroulées, on remarque que globalement le tracé demeure identique. La forme du portique reste irrégulière, les temples s'implantent les uns à la place des précédents, sans réorganisation globale de l'ensemble. De ce fait, aucun axe de construction ne peut être distingué, sauf en comparaison avec les tracés d'origine d'implantation du site. On constate la même chose à **Villiers-le-Duc/le Tremblois**.

Ce qui s'éloigne le plus de cette théorie de Vitruve est le principe du carré. Si les sites comme **Gergovie**, **Corent** et **Tintignac** s'inscrivent dans un carré, ce n'est pas le cas du sanctuaire de **Montluçon**, ni plus loin de **Puy-Lautard** ou encore **Saint-Léomer**.

On peut aussi constater que cette théorie ne peut s'appliquer de manière stricte qu'à des sanctuaires implantés sur des terrains plats. A **Tawern** comme au **Puy de Dôme**, la logique d'implantation est différente. Si le sanctuaire de Mercure est bien inscrit dans une forme proche du carré, son centre se situe à l'entrée de la *cella*. Toutefois l'axe du corps définit le lien entre le temple et l'autel mais la voie d'accès n'est pas comprise dans cette construction.

A **Tawern**, le site ne s'inscrit pas dans un carré. Toutefois le tracé des diagonales permet de définir un centre qui semble avoir servi de point de symétrie pour l'implantation des temples, justifiant le décalage du temple IV à l'ouest. La logique semble identique à **Montluçon** où l'axe central semble indiquer un point de symétrie pour l'implantation des temples et des structures.

De manière générale, les sanctuaires à temple double semblent respecter davantage un principe de symétrie centrale qu'une organisation « vitruvienne ». L'axe de l'entrée constitue alors le tracé majeur, pouvant définir ponctuellement un centre de symétrie.

#### Les sanctuaires à temple double

A **Gergovie**, cette théorie ne permet de distinguer aucun axe de construction. Tout au plus les diagonales du portique définissent un centre théorique par lequel passe l'axe de la porte ouest, qui pourrait témoigner de l'importance de cette dernière. Les lignes qui semblent prévaloir dans ce sanctuaire double s'appuient probablement davantage sur l'implantation des temples. Ils semblent être établis symétriquement par rapport à un point. Celui-ci permet également de définir les angles ouest du portique. On se contentera alors de relever que ce point se situe à l'emplacement de la fosse centrale. Ce schéma pourrait, ici encore, résulter de la présence des deux temples qui privilégient de ce fait une architecture symétrique plutôt que frontale.

Il est déroutant de constater que le même principe de symétrie se retrouve à **Corent** pour les enclos (A) et (B) et le péribole, mais côté est, alors qu'à **Gergovie** les bâtiments sont organisés à l'ouest. Si ceci permet de reposer la question des liens entre **Corent** et **Gergovie**, il permet aussi de s'interroger une nouvelle fois sur l'origine des structures doubles.

Suivant le même principe, on ne peut que constater à **Montluçon** le même problème.

Aucune ligne de construction n'apporte la moindre justification de la disposition des édifices. Il faut alors chercher l'axe de symétrie entre les temples. C'est lui qui permet de comprendre leur décalage au sud et au nord du sanctuaire. En effet, les temples sont implantés suivant un axe qui crée une symétrie projetée, expliquant l'orientation des bâtiments, disposés « en miroir ». Lors de la modification du plan, le portique ne semble suivre aucune ligne de construction particulière. Les structures semblent davantage modifiées suivant le plan antérieur qu'en respectant les nouveaux principes directeurs. De ce fait, l'axe précédent semble abandonné.

A **Tintignac**, les premières phases de construction soulignent une organisation selon un axe de symétrie traversant l'entrée, mais le point de symétrie des temples ne se situe pas sur cet axe. Dans la dernière phase de construction, les deux axes se rejoignent, les *cellae* sont désormais de tailles identiques et symétriquement disposées dans l'enceinte du sanctuaire. Antérieurement, la *cella* nord était de taille plus importante, ce qui décale le centre de symétrie vers le sud. On observe le même phénomène à **Gergovie**, à l'exclusion d'une dernière phase où les structures se régularisent. Ici l'application des proportions selon Vitruve pourrait fonctionner pour les dernières phases de construction du site. Le temple correspond alors aux bras et à la tête.

A **Puy-Lautard**, l'axe est central et révèle une symétrie stricte et identique, à l'instar du site de **Saint-Léomer**. Là, la reconstruction a permis de re-disposer l'ensemble des structures selon un axe central et les diagonales. Ainsi ces dernières définissent les angles des pièces marquant les extrémités du dispositif d'entrée, par exemple.

Contrairement à **Gergovie**, ces deux sites sont caractérisés par un point central du sanctuaire qui se situe devant les temples, permettant d'y supposer la présence d'un autel. A **Gergovie**, le point central se trouve entre les temples.

L'organisation générale des sanctuaires participe à une véritable scénographie qu'il n'est possible de distinguer que dans certains cas, exclusivement sur les sites gallo-romains. Au cours du I<sup>er</sup> siècle et surtout au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., le mode de construction évolue, les axes de symétrie et la frontalité sont mis en scène de manière très visible avec les constructions des temples monumentaux, à l'exemple des sites **d'Allonnes** ou encore de **Mazamas**. A une échelle plus restreinte, le temple de **Corent** est reconstruit sous la forme d'un temple à plan centré au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., alors que le péribole a déjà acquis une forme régulière à la phase précédente. Le temple se trouve alors dans l'axe de l'entrée, témoignant d'une centralisation des axes d'organisation de l'espace. A **Blicquy**, le temple se situe également dans l'axe de l'entrée.

## 2.3. Organisation des bâtiments les uns par rapport aux autres

### 2.3.1. Disposition des structures

Les exemples de **Gergovie**, **Corent** et **Tintignac** sont représentatifs d'un déplacement dans l'espace de la zone sacrificielle et du cœur de l'activité rituelle. Le même type de modification est réalisé à **Ribemont-sur-Ancre** où, à l'époque flavienne, le temple est rejeté à l'arrière de la cour principale où se trouvaient les structures culturelles à la phase précédente.

Le décalage des temples à l'ouest peut s'expliquer par les théories des proportions explicitées par Vitruve, mais il semble avoir également une explication pratique en lien avec le déroulement des cultes.

En effet, ce véritable décalage entre les structures centrées laténiennes et un temple rejeté à l'ouest peut se justifier par deux phénomènes, fondés sur un principe identique : la centralité de l'espace sacrificiel. Si les sanctuaires laténiens sont organisés dans le nord de la Gaule autour d'une fosse centrale, le cas de **Corent** constituant avec ses structures multiples un cas à part, c'est parce qu'elle permet le déroulement du sacrifice. Lors de la construction des temples plus tardifs, ceux-ci n'ont qu'une fonction d'abri et c'est donc l'autel ou une table d'offrande qui prend la place de la fosse centrale laténienne. De fait, le temple, bâtiment qui n'a aucune raison d'être à l'époque précédente, est généralement rejeté dans une zone périphérique (sauf à **Gournay-sur-Aronde** où il s'implante directement à l'emplacement de l'autel creux, c'est alors l'espace sacrificiel qui est déplacé, ce qui tend à montrer une véritable modification dans la perception du sanctuaire). Or la statue de culte est un élément important de la pratique de la religion romaine et gallo-romaine, puisqu'il s'agit de la représentation de la divinité. Elle tient lieu de témoin du déroulement correct du sacrifice, entre autres. Le temple doit donc avoir une vue directe sur l'autel.

Le temple constitue un des bâtiments principaux, il est le destinataire privilégié des pratiques d'évergétisme. Il est donc nécessaire qu'il soit visible de tous. Considérant les règles de dispositions de Vitruve, il semble qu'une orientation des temples vers l'ouest soit préconisée. Pourtant en Gaule, cette règle n'est qu'occasionnellement appliquée. Les constructions suivent davantage les habitudes observées à l'époque laténienne, pour l'orientation globale des sanctuaires avec entrée du péribole à l'est, ou encore en Grèce. Ainsi, le temple est rejeté dans une zone secondaire par rapport à l'espace sacrificiel central où se trouvera l'autel. Toutefois, il doit rester malgré tout en contact direct avec cette zone. D'autre part, le temple doit être orienté vers l'autel, alors que l'entrée principale est conservée sur la façade est du péribole. De manière logique, les temples sont alors rejetés dans la partie ouest du sanctuaire.

On note ce type de déplacement des structures aussi bien à **Corent** qu'à **Tintignac**. A **Gergovie**, la présence d'une entrée secondaire à l'ouest, si elle n'a modifié en rien l'orientation



des temples qui conservent leur ouverture à l'est, a vraisemblablement limité ce décalage qui est toutefois établi.

A **Montluçon**, si l'orientation du temple sud est assurée à l'est, il n'est pas possible d'être aussi catégorique sur l'emplacement de l'entrée du temple nord. Le décalage au nord et au sud de ces bâtiments devait avoir pour but de libérer l'espace central qui a pu constituer la seule zone approximativement plane, où des personnes pouvaient se regrouper afin d'assister au déroulement du culte. La forme rectangulaire du sanctuaire et les contraintes topographiques n'ont vraisemblablement pas permis un décalage autre qu'au sud et au nord pour les temples.

Les autres structures semblent avoir une fonction secondaire dans le déroulement du culte. Ainsi les citernes peuvent se trouver à proximité des entrées, comme à **Corent** ou encore **Tawern**, dans le but sans doute de fournir l'eau nécessaire pour les ablutions des fidèles avant qu'ils ne pénètrent dans l'espace sacré. A **Gergovie**, la localisation de la citerne correspond davantage aux impératifs topographiques. Cependant, elle doit également être mise en lien avec les activités de cuisine qui devaient se trouver à proximité sous les portiques, comme en témoignent les rejets de céramique dans la citerne lorsque celle-ci n'est plus utilisée.

### 2.3.2. Axe temple/entrée

Bien que la ligne entre le temple et l'entrée ne soit pas toujours un axe rectiligne et visuel direct, il s'agit néanmoins d'un élément déterminant, qui conditionne la localisation de certaines structures.

A **Flavier** l'entrée de la phase 4 est décalée, alignée avec le niveau de dallage dont l'axe se trouve plus à l'ouest que celui du temple. Il est toutefois impossible de savoir si cette entrée se trouvait à cet emplacement à l'époque précédente ou si elle était davantage en face du temple est.

Lors de la réorganisation du sanctuaire de **Blicquy**, l'entrée est monumentalisée, elle est alors implantée dans l'axe du temple. Etant donné l'état de conservation limité des vestiges, une première entrée, qui n'aurait pas été vue lors de la fouille, aurait pu être déjà établie à cet endroit.

Au **Tremblois**, avec la monumentalisation du sanctuaire, l'entrée, qui est supposée se trouver plus au sud lors de la phase précédente, est décentrée afin de s'aligner sur l'axe du temple qui est décalé dans la moitié nord du sanctuaire. Ainsi l'entrée se situe désormais dans la moitié nord de la branche est du péribole.

A **Gergovie**, si l'entrée peut paraître décalée par rapport à l'axe des temples, elle est néanmoins centrée par rapport à la branche du péribole dont elle dépend. Le péribole en question ne forme pas strictement un rectangle, puisque ses angles ne sont pas droits, il tient davantage du parallélépipède. L'axe de l'entrée, non parallèle à celui des temples, ne crée donc pas un axe de symétrie pour la disposition de ces derniers. En effet, les *cellae* des deux

temples sont légèrement décalées au sud par rapport à l'axe de l'entrée. Ce déséquilibre est amplifié par le fait que la galerie du temple sud est plus étroite que celle du temple nord. De ce fait, le mur sud du temple nord se situe dans l'axe de l'entrée, qui semble défini par rapport à l'emplacement supposé de la base d'autel, sur le massif quadrangulaire. L'axe de l'entrée ouest quant à lui n'est pas strictement identique à celui de l'entrée est, et passe davantage entre les temples. Là aussi, il est possible que l'axe depuis l'ouest soit plus important que celui depuis la porte est. Cette théorie est étayée par la présence d'une voie à l'ouest, entre le sanctuaire et le bâtiment dégagé en 1934.

A **Tawern**, l'entrée principale se situe au point le plus bas du sanctuaire, et ouvre près du centre de la branche est du péribole. Si l'entrée est monumentale, elle donne accès au palier inférieur et non face au temple principal qui se trouve dans la partie nord de l'espace sacré. Toutefois, le palier inférieur, à l'instar des différents paliers du temple du Puy de Dôme, était écrasé par la masse des temples et autres édifices qui dans la première phase s'alignait au bord de la limite de la terrasse supérieure. Ainsi, si le temple n'était pas visible dans l'axe de l'entrée, une fois ce passage franchi, la vue est largement dominée par la masse des bâtiments.

A **Puy-Lautard**, l'entrée du site ne se fait pas au centre de la façade mais plutôt en face de chaque *cella*. Les portes sont en effet rejetées au sud et au nord dans le portique de façade, menant directement dans le portique délimitant la cour.

En conclusion, l'axe entre le temple et l'entrée est toujours conservé même s'il n'est que secondaire comme à **Tawern** et **Gergovie**. L'entrée elle-même est un édifice important qui marque un rituel particulier. En outre, elle participe vraisemblablement à une véritable mise en scène avec le temple, destinée à renforcer l'impression d'espace sacré auprès des fidèles.

### 2.3.3. Cheminements et perspectives

Afin de gérer la circulation des participants au culte à l'intérieur de l'espace sacré, divers cheminements et autres niveaux de sol sont élaborés. Ces cheminements peuvent permettre de se déplacer d'une terrasse à une autre lorsque le sanctuaire est construit sur une topographie difficile. Ils canalisent également le flux des fidèles à l'intérieur du sanctuaire. Ce dernier est un espace particulier où le comportement des personnes acceptées en son sein est fortement codifié aussi bien à l'époque laténienne que gallo-romaine, comme l'entrée monumentale le reflète. Les voies de circulation répondent vraisemblablement à des lois qui n'apparaissent pas dans les règlements mais qui sont d'ordre visuel puisqu'il s'agit de sols construits et de portiques.

### 2.3.3.1. Niveaux de sol

A **Gergovie**, deux niveaux de sol imposants ont été dégagés, permettant d'accéder depuis l'entrée monumentale est et l'entrée secondaire ouest jusqu'aux temples. Ce sol composé de grandes dalles de basalte, installé lors de la dernière phase d'aménagement du sanctuaire, se substitue à un sol de cailloutis qui couvre l'ensemble de l'espace de la cour.

Les systèmes d'accès vers les temples sont régulièrement retrouvés. Pour certains, il s'agit comme à **Gergovie** d'une voie dallée, telle qu'on peut le voir à Avenches, à la Granges des Dîmes, mais aussi à **Genainville** ou encore **Flavier** ou **les Bolards**. Dans ces derniers cas, l'allée est organisée comme un axe de symétrie des sites, puisqu'elle mène depuis l'entrée centrale au temple qui se trouve centré. Les phases de réorganisation des sanctuaires dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. et au II<sup>e</sup> s. de notre ère, voient la mise en place de nouveaux niveaux de sol et axes en fonction des derniers plans des structures, comme c'est le cas par exemple à **Flavier**.

Si les systèmes de circulation ne sont pas toujours monumentalisés de la sorte, ils peuvent toutefois exister sous la forme de cailloutis. Ils illustrent alors la volonté de gérer et canaliser la circulation des personnes. Ainsi à **Blicquy**, une voie centrale conduit vers l'autel situé devant le temple, puis permet de se diriger au nord vers le portique nord et la cuisine, ou au sud en direction du portique.

Il est intéressant de constater que lorsque le temple est double, le système de circulation est plus complexe. Ainsi à **Gergovie** le dallage se divise en deux branches, système que l'on retrouve aussi appliqué au sanctuaire très proche de Trémonteix. A **Puy-Lautard**, la circulation est davantage dirigée sous les portiques, à l'aide de portes qui s'ouvrent au sud et au nord de galerie de façade est, et non en position axiale, et débouchent directement sur les portiques latéraux. Chacun des portiques conduit directement dans la galerie entourant les *cellae*. Bien entendu, des portes sont implantées face aux entrées des *cellae* dans la galerie pour accéder à la cour, sans doute pour permettre un accès aux autels qui devaient se situer en face des statues de culte.

A **Tintignac**, à la phase 1, un système de sol de cailloutis a été implanté en face du temple nord, menant en oblique vers l'entrée située au centre du portique est. Il est possible qu'une structure équivalente, dont rien ne subsiste, ait existé au sud. Lors du réaménagement de la phase 2, un sol de cailloutis est implanté à l'est, à proximité d'un massif de maçonnerie et d'un foyer en tuiles qui ont tous les deux pu avoir un rôle dans le culte.

A **Flavier**, le sol dallé de la troisième phase décrit un cercle devant le temple. Aucune structure en creux n'a été distinguée à l'intérieur de ce cercle. A la phase suivante, le temple, de taille plus importante, est relié au mur de péribole est par un dallage qui permet de circuler autour du temple, peut-être pour accéder au portique situé à l'ouest de celui-ci.

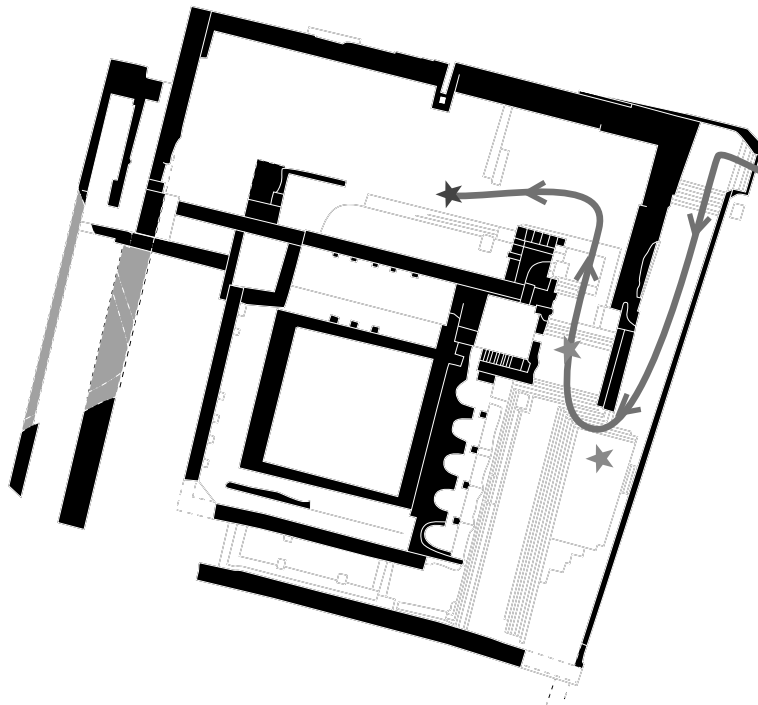
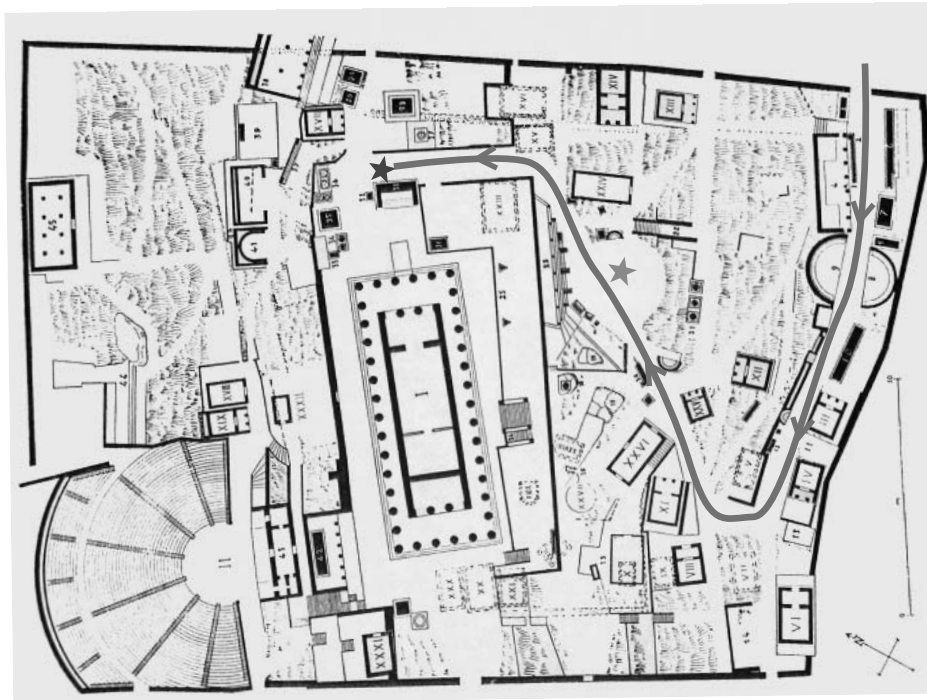


Fig. 109 : Plans comparés des sacntuaires de Delphes et du Puy de Dôme et similarité des cheminements internes.

Le but des niveaux de sol construits et/ou couverts est de gérer la circulation des personnes mais aussi de participer à l'organisation générale du site en créant des axes de perspectives depuis l'entrée en direction des temples. A **Gergovie**, deux axes différents sont définis. Le premier à l'est se caractérise par des axes obliques depuis l'entrée vers les temples. A l'ouest l'axe se divise en deux branches perpendiculaires, la première constitue l'axe de symétrie du site et passe au centre de l'entrée ouest. Les sols permettent également d'accéder depuis la cour aux portiques adossés au péribole.

### 2.3.3.2. Système de paliers et terrasses, mise en scène architecturale

A la fin du I<sup>er</sup> s. et au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., comme nous l'avons vu, divers programmes de reconstruction des sanctuaires ont entraîné une réorganisation complète des ensembles culturels. Ces éléments participent à une mise en scène du rite, mise en scène qui s'appuie sur l'organisation des bâtiments et leur disposition dans l'espace, aussi bien en plan qu'en volume. En effet l'implantation et la topographie de certains sites permettent un jeu visuel important, par la construction de terrasses qui mettent en valeur les bâtiments principaux et hiérarchisent les éléments.

A **Gergovie**, le site se présente selon un pendage régulier du sud au nord. Le portique adossé au mur de péribole est construit avec ce même pendage, ce qui entraîne une différence de niveaux importante, de près d'un mètre du sud au nord. A contrario, le temple nord a été édifié sur une sorte de terrasse, constituée par ses propres murs, notamment ceux de la galerie. Ainsi le mur nord se trouve pour son parement nord en élévation alors que son parement sud est en fondation. Ceci permet de rétablir une certaine horizontalité dans les niveaux des temples. Dès lors, le sol de la galerie du temple nord se trouve à près d'un mètre du niveau de sol de la cour, alors que celui du temple sud n'est qu'à quelques dizaines de centimètres. Cela amplifie davantage le déséquilibre entre temple nord et temple sud, déséquilibre déjà signalé par leur emplacement sur le site (décalage au sud) et par leur différence d'échelle (14,5 m au sud pour 16 au nord).

Cette mise en scène des bâtiments est beaucoup plus flagrante dans le cas du sanctuaire de Mercure sur le **Puy de Dôme**. Là, c'est une véritable « voie sacrée » qui a été édifiée à l'aide de divers paliers. Les personnes qui entrent dans le sanctuaire sont dirigées vers plusieurs escaliers et paliers, d'abord sur un espace de rassemblement (petite cavea au sud-ouest) puis devant la salle à la dédicace, salle où se trouvent les offrandes. Elles accèdent ensuite à l'esplanade où se trouve l'autel, sans doute écrasé par la masse dominante du temple dont la façade n'apparaît qu'à partir de l'esplanade, cachée lors du cheminement par les divers murs de terrasses. Ce cheminement peut être interprété de manière symbolique comme une élévation physique (et spirituelle ?) des participants vers l'espace le plus sacré. Cette mise en scène est très similaire à ce qui peut être observé sur le sanctuaire d'Apollon à Delphes (fig. 109). Les fidèles entrent depuis une porte au sud-est, suivant une voie processionnelle longée par les trésors où sont

stockés les offrandes. Elles décrivent là aussi un virage à 180° pour accéder à « l'aire » aux fosses où ont été rejetées des offrandes, avant d'arriver sur la terrasse supérieure devant le temple d'Apollon et son autel.

A **Tawern**, l'ensemble du sanctuaire est organisé sur un système de terrasses. La terrasse inférieure est occupée par l'entrée, on y trouve également des bases de statues et les autels. La terrasse supérieure voit l'implantation des temples et de la citerne. Les bâtiments de la première phase s'alignent derrière le mur de terrasse et ainsi dominent complètement la terrasse inférieure. Lors de la reconstruction, le temple IV est rejeté à l'ouest mais le temple principal (temple I) aligne sa façade sur les fondations des façades des bâtiments précédents. Il est intéressant de noter que dans ces temples la *cella* n'est entourée que sur ses trois côtés par une galerie. Sa façade ne comporte pas de colonnade. Le mur de la *cella* est de ce fait très proche du mur de terrasse et confère ainsi une bonne visibilité depuis la *cella* sur les autels situés sur la terrasse inférieure, et inversement.

Ce type de mise en scène se retrouve de manière très développée en Italie, notamment sur le site de Préneste<sup>283</sup>. Avant cela, il est également observé en Grèce et Asie Mineure, avec des exemples aussi imposants que Pergame ou encore Priène<sup>284</sup>, où les systèmes de terrasses permettent une mise en avant des espaces civiques dans lesquels les temples se situent toujours en situation dominante. Ces modèles d'urbanisme vont de pair avec une idéologie politique qu'il ne conviendra pas de développer ici. Toutefois, il semble important de conserver l'idée que l'organisation architecturale n'est ni vaine ni hasardeuse, d'autant moins dans le cadre de constructions en terrasses qui correspondent à de véritables programmes architecturaux.

Les sanctuaires sont des lieux publics qui regroupent une quantité importante de personnes. A l'époque gallo-romaine, dans leur enceinte, celles-ci doivent respecter des règles strictes de comportement, dictées par des lois sacrées. Ces règles incluent des systèmes de circulation. Conditionnés par celles-ci ou au contraire les ayant influencées, ces cheminements mettent en scène le déroulement du culte tout en permettant de gérer au mieux la circulation et l'évacuation des personnes. Ces pratiques sont beaucoup plus claires dans les sanctuaires grecques où les processions sont d'ordre théâtral et représentées sur les éléments mythologiques sculptés que l'on peut observer sur les métopes, les tympans ou encore les blocs sculptés disposés le long des voies sacrées.

## CONCLUSION

L'organisation des bâtiments souligne une hiérarchisation des éléments constituant le sanctuaire. La confrontation des divers plans permet de distinguer à la fois le rôle et la nécessité de chaque structure. Ainsi l'entrée n'est nécessaire que pour le déroulement du rituel d'accès, c'est-à-dire le passage d'un espace profane à un espace cultuel, ceci étant valable aussi bien

---

283 Coarelli 1983.

284 Martin 1987.

à l'époque laténienne que gallo-romaine, ce qui permet une certaine liberté par rapport à son emplacement et sa forme architecturale. De même, les systèmes de voies sont indispensables pour permettre de canaliser et gérer les déplacements des fidèles, afin de les conduire selon un cheminement particulier dans cet espace sacré – sans pour autant parler de déambulation rituelle – pour une procession par exemple. Il est intéressant de noter que dans ces deux cas les pratiques sont assez identiques du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. au III<sup>e</sup> s. de notre ère.

Les citernes, qui n'apparaissent dans les sanctuaires qu'à l'époque romaine alors qu'elles sont attestées dans l'habitat laténien de Corent, ne sont que secondaires pour le déroulement du culte. Leur situation dans le sanctuaire n'est de ce fait pas systématique, puisque ce n'est pas la structure qui a son importance mais uniquement l'eau qu'elle contient. De ce fait on peut privilégier soit sa proximité avec l'entrée, soit sa fonctionnalité lorsqu'elle a un rôle drainant.

Le cas du temple demeure beaucoup plus complexe. Son rôle n'est que celui d'abri de la statue de culte. Ainsi le temple en lui-même n'est pas indispensable mais c'est bien la statue de culte qui semble primordiale. Par extension, cette dernière nécessite une protection, le temple est donc toujours présent dans les sanctuaires. Il en va différemment pour sa galerie. Elle peut tout aussi bien disparaître au profit d'un temple d'allure classique pseudo-périptère et d'un portique adossé au péribole, sa fonction étant avant tout celle de lieu de stockage et d'abri pour les fidèles et les offrandes. Son rôle secondaire explique sans doute qu'on ne retrouve pas systématiquement de portique adossé aux périboles et encore de temple de type *fanum*. Certains sanctuaires, souvent alors considérés comme ruraux, peuvent présenter un unique mur de péribole entourant un temple sous la forme d'une simple *cella*.

Ces distinctions sont plus aisées à observer dans des ensembles architecturaux riches en bâtiments. Or, les premiers sanctuaires laténiens se contentent d'un espace délimité par un enclos avec au centre des fosses marquant les limites d'un espace sacrificiel, disposé autour d'une fosse principale tenant lieu d'autel. A partir de la diversification des pratiques, avec la multiplication des structures liées aux banquets<sup>285</sup> notamment, de nombreux éléments occupent désormais l'espace sacré.

---

285 Bien que ces derniers soient attestés auparavant, ce sont des structures en lien avec le déroulement de ces festins dont il est question ici.





## **Partie 3 : Synthèse**



Les analyses menées dans les chapitres précédents ont permis d'émettre un certain nombre d'observations et de pointer quelques problèmes en lien avec les interprétations avancées sur les sanctuaires laténiens et gallo-romains dégagés en Gaule.

Le premier point concerne la caractérisation et le statut du lieu de culte. Il est souvent considéré que les sanctuaires sont implantés uniquement dans des lieux déjà consacrés ou chargés d'une forte connotation rituelle, sanctuaire antérieur ou nécropole ancienne (Brunaux 1997, p. 572). Si l'on trouve régulièrement des *tumuli* à proximité des sanctuaires, la continuité culturelle n'est pour autant pas toujours attestée (Scheid 2008, p. 714) et des hiatus chronologiques importants sont à considérer. Dans le même ordre d'idées, la présence de mobilier laténien dans un sanctuaire gallo-romain a souvent été interprétée comme les vestiges d'un lieu de culte sous-jacent ou du moins d'un lieu considéré comme sacré à l'époque laténienne<sup>286</sup>. Or rien ne s'oppose à ce qu'un sanctuaire à Rome s'implante sur une zone d'habitat (Van Andringa 2009, p. 88), et il semble pouvoir en être de même en Gaule à l'époque impériale.

Une fois le caractère cultuel du site établi, se pose le problème de la continuité fonctionnelle de ces espaces. En effet, dès les III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C., et jusqu'au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C., les sanctuaires ont connu des évolutions architecturales qui peuvent correspondre aussi bien à des améliorations techniques et technologiques<sup>287</sup> qu'à de véritables mutations des pratiques culturelles (Van Andringa 2002, p. 94-103). Tout autant que les ruptures, les pérennités architecturales observées sont porteuses de sens. L'évolution des plans, souvent justifiée par l'instauration d'un nouveau système institutionnel à partir de l'époque impériale, porte à la fois sur la forme générale de l'espace, mais aussi sur les dispositifs architecturaux structurant cet espace : l'aspect du temple, son utilisation, ou encore l'apparition des autels construits sont autant d'éléments qui donnent des indications sur la nature des pratiques religieuses.

Le dernier point porte sur l'organisation et la dynamique de l'espace cultuel. Ce type de lieu est-il voué à rester figé dans le temps et l'espace (Brunaux 1997, p. 572), ou bien ses limites sont-elles fluctuantes ? Cette question amène à s'interroger sur le statut juridique du sanctuaire, sur la division administrative établie entre espace sacré et profane, mais aussi sur la signification que recouvre le lieu de culte au cours du temps pour ses utilisateurs. Autant de points qu'il est nécessaire de soulever pour appréhender le rôle des sanctuaires dans la romanisation du territoire. En ce sens, étudier les sanctuaires uniquement d'un point de vue factuel ne suffit pas : il est indispensable en effet de les replacer dans leur contexte géographique et historique. Les sanctuaires, que ce soit à l'époque laténienne ou romaine, fonctionnent pour une communauté donnée dans un espace géographique plus ou moins défini. Leur changement de statut observé au cours du temps est la conséquence immédiate de mutations politiques et sociales .

286 Comme cela peut être le cas par exemple à Wallendorf (Krause 2006, p. 203-219) ou encore à Blanzat (Eychart 1973).

287 Notamment avec l'emploi en Gaule à l'époque impériale du mortier, mis en oeuvre en Italie dès le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Adam 2008, p. 84).

## 1. Apport de l'étude à l'identification des lieux de culte et leur identification

Cette question, abordée succinctement en introduction de cette étude, n'a pu être traitée complètement alors, pour ne pas présenter prématurément l'ensemble des éléments constitutifs des sites étudiés. Partant des exemples auvergnats, il semblait de fait plus intéressant d'aborder le problème d'interprétation des lieux de culte en partant des éléments des corpus puis en étendant cette réflexion à l'ensemble des sites de la Gaule, afin de pointer quelques problèmes méthodologiques.

Quels sont les méthodes et les marqueurs susceptibles d'aider à la caractérisation de l'activité cultuelle sur un site ? Divers colloques ont été consacrés à cette question<sup>288</sup>, mais force est de constater que d'importantes divergences subsistent entre les auteurs selon les espaces géographiques et chronologiques concernés, que ce soit au sujet des formes architecturales, des associations de mobilier, de la présence d'armes mutilées, de celle d'amphores en nombre considérable et ayant subi un traitement particulier, ou encore les aspects taphonomiques. Pour certains, la présence d'un sanctuaire plus récent peut également être considérée comme un indice, toutefois, on peut garder à l'esprit cette réflexion de J. Scheid : « On doit toujours se demander si la permanence d'un site est effectivement attestée par les sources, et non pas la postuler à priori. [...] Faire comme si tous les lieux de culte et tous les cultes existaient depuis toujours induit en erreur. Trop souvent, on considère que la raison ou la justification d'un culte résident dans son ancienneté, ce qui encourage d'ailleurs à pousser les datations vers le passé. Parfois avec raison, mais parfois aussi sans autre argument que la présomption que la piété est éternelle. » (Scheid 1997, p. 55).

Nous présentons ici une synthèse des divers critères retenus par les auteurs et les spécialistes permettant de définir les sanctuaires laténiens comme romaine, puis nous appliquerons ces arguments aux sanctuaires arvernes.

### 1.1. Critères définissant un sanctuaire laténien

L'identification d'un lieu de culte laténien, fondée sur les découvertes réalisées dans les sanctuaires de Gaule septentrionale (notamment celui de Gournay-sur-Aronde<sup>289</sup>), doit s'appuyer sur un faisceau d'indices tels que la nature des structures, les dépôts d'armes et d'ossements, la présence de dépôts plus particuliers, ou encore, dans certains cas, l'implantation d'un *fanum* à la période romaine.

L'approche de la religion gauloise jusqu'à la fin des années 1970 s'appuyait sur les

---

288 Et notamment en 2009, paru en 2012, sous la direction d'O. de Cazanove et P. Méniel, *Etudier les lieux de culte en Gaule romaine*.

289 Brunaux 1985.

témoignages des auteurs grecs et latins, associés à une rétrospective de la religion gallo-romaine, c'est-à-dire qu'à partir d'éléments plus récents étaient déduits des caractéristiques antérieures. Le site de Gournay-sur-Aronde constitue la première découverte d'un lieu de culte nettement antérieur à la conquête romaine (Brunaux et al.1985). Il a livré un mobilier riche témoignant d'activités rituelles intenses, attestées par la présence de nombreux restes osseux associés à un mobilier métallique exceptionnel, notamment de nombreuses pièces d'armement. Cette découverte a été à l'origine d'un nouveau modèle interprétatif, qui a été appliqué depuis à la plupart des sites culturels nouvellement mis au jour (Arcelin et Brunaux 2003).

### 1.1.1. Forme architecturale

Le modèle défini à partir de l'exemple de Gournay-sur-Aronde a été renforcé par les découvertes de Ribemont-sur-Ancre et Vendeuil-Caply<sup>290</sup>. Il s'agit d'un enclos quadrangulaire ouvert à l'est, délimité par un fossé large et profond d'une quarantaine de mètres de côtés, abrité derrière une forte palissade. Au centre, une série de fosses puis de poteaux entoure une fosse centrale circulaire ou ovale, de 2 à 4 m de diamètre pour une profondeur allant jusqu'à 2 m. Cette fosse constitue le cœur du sanctuaire : c'est là que sont déposés les animaux sacrifiés jusqu'à leur pourrissement. Dans sa dernière phase de fonctionnement, la fosse est protégée par un bâtiment en matériaux périssables, puis elle est remplacée à la fin de La Tène ou au début de l'époque romaine par un foyer. L'entrée de l'enclos constitue un autre point important de cet ensemble, avec sa passerelle et son porche monumentalisé.

Si l'exemple de Gournay-sur-Aronde peut permettre architecturalement de définir un sanctuaire, il convient avant tout de ne pas le considérer comme un modèle unique, depuis La Tène moyenne à La Tène finale. Il renvoie en réalité à plusieurs modèles : au sanctuaire guerrier de La Tène moyenne, défini par un fossé et une fosse centrale, succède à LT D1 un sanctuaire fermé par une palissade avec, au centre, un bâtiment en bois enfermant une fosse, puis à LT D2 un bâtiment avec foyer central. Ceci montre qu'il convient de ne pas tenter d'apposer des formes caractéristiques de LT C à des sanctuaires créés un siècle plus tard.

Cette évolution de plans, que l'on retrouve sur d'autres sites, peut comporter quelques variantes, mais les éléments essentiels forment une constante puisqu'ils sont attestés aussi bien à La Tène moyenne qu'au début de La Tène finale. A ceci s'ajoutent d'importants restes sacrificiels fauniques et céramiques ainsi que des armes qui sont rassemblés en ce lieu, et qui eux aussi montrent une certaine évolution dans le temps.

---

290 Brunaux 1991, 1995 et 2000a.

### 1.1.2. Mobiliers, association de mobiliers et taphonomie

En termes de mobiliers, les sanctuaires se distinguent par une prépondérance de céramiques, de faune, mais aussi de mobiliers métalliques et autres objets.

Si à Gournay-sur-Aronde les restes des activités ne sont conservés que dans les structures en creux, d'autres sites comme Ribemont-sur-Ancre (Brunaux et al. 1999) ou La Villeneuve-au-Châtelot (Piette 1995) en conservent la trace sur une partie importante de leur espace interne. A Ribemont-sur-Ancre, des milliers d'objets, armes et ossements encombraient d'espace central et les abords du fossé.

Les exemples des sanctuaires du nord de la France doivent toutefois être considérés avec prudence. Dans une société gauloise où l'unité politique n'est pas établie, considérer qu'une unité religieuse existait ne peut être réaliste (Scheid 1991). A ceci peut être ajouté le fait que dans le reste de la Gaule, et notamment en Auvergne, les sanctuaires ne sont attestés qu'à partir du II<sup>e</sup> s., or cette période est marquée dans les sanctuaires de la Gaule du Nord par une évolution dans les pratiques religieuses, particulièrement visible à travers l'abandon progressif de l'autel creux et des dépôts d'armes, l'augmentation des pratiques de consommation collective, et l'apparition de nouvelles pratiques comme les dépôts d'offrandes personnelles telles les parures et les monnaies. Le caractère « guerrier » de ces sanctuaires du nord s'estompe pour n'être que partiellement documenté plus au sud.

#### 1.1.2.1. Armes

L'armement, dans le cas de Gournay-sur-Aronde (Lejars 1994), révèle que ne sont conservées que les pièces rejetées ou déposées dans les fosses et fossés, mais un grand nombre devait également se trouver sur les niveaux de sol adjacents, comme cela a été démontré par exemple à Ribemont-sur-Ancre (Lejars 1996). Les armes, sur chacun des sites se trouvent en quantité exceptionnelle<sup>291</sup> et témoignent d'un traitement spécial. A l'image de certains animaux sacrifiés, elles ont été exposées à l'air libre jusqu'à la décomposition des parties organiques (cuir, bois). Les pièces sont ensuite récupérées, certaines sont mises en morceaux tandis que d'autres sont déposées intactes dans le fossé. Ce bris volontaire concerne les pièces les plus grosses ; les fourreaux et épées sont démontés et pliés ; les coques des *umbones* sont martelées et les ailettes cisailées.

A Gournay-sur-Aronde, ont été récupérés de manière privilégiée sur les boucliers les éléments les plus volumineux, qui sont déposés dans le fossé. Le matériel y est clairement sélectionné au préalable et se répartit de manière homogène entre -280 et 180/160, ce qui signifie qu'il est introduit régulièrement dans l'espace sacré. Le passage de La Tène moyenne à La Tène finale s'accompagne d'une réorganisation complète de l'espace sacré. Désormais,

---

291 Ainsi à Ribemont-sur-Ancre, c'est plus de 220 *umbos* de boucliers, 200 épées et 180 fourreaux, une centaine de pièces liées à la suspension de l'arme et une soixantaine de lances, tous datés de La Tène moyenne, pour plus de 2000 objets métalliques à Ribemont-sur-Ancre sur 1/5<sup>e</sup> de sa superficie.

plus aucune arme n'est rejetée ou abandonnée dans les limites du sanctuaire. L'offrande d'armes reste pourtant pratiquée à Ribemont-sur-Ancre, Nanteuil et Montmartin, témoignant de modifications ponctuelles et non généralisées dans les pratiques des sanctuaires. Les armes y restent en nombre limité, ce qui témoigne vraisemblablement d'un rôle différent.

La pratique de l'offrande d'armes, notamment sous forme de trophée, est très présente dans le domaine méditerranéen, notamment en Grèce, où Polybe<sup>292</sup> nous rapporte que lorsque Philippe V de Macédoine pille le sanctuaire de Thermos en 218, il saccage plus de 15 000 armes qui étaient consacrées et exposées sous les portiques. Dans les sanctuaires laténiens, en l'absence de portique, les armes étaient préférentiellement exposées au niveau de l'entrée, à proximité de laquelle elles ont par la suite été enfouies dans le fossé.

#### 1.1.2.2. Faune

L'étude de la faune (Méniel 1997 et 2006) issue des sanctuaires du nord de la Gaule, confrontée à celle des sites d'habitat ou funéraire, a permis de distinguer quelques critères permettant d'identifier des lieux de culte. Ainsi on peut réaliser divers observations, selon si l'animal a été consommé, inhumé, abandonné à la décomposition ou exposé.

La première partie de toute analyse de la faune consiste à voir si les animaux ont été consommés ou non. Dans le cadre d'une consommation, les ossements comportent des traces de désarticulation, de désossage voire même de fragmentation. Ils se présentent alors comme des déchets domestiques, la découpe bouchère domestique ne différant en rien des coupes bouchères pratiquées dans le cadre des sanctuaires. Si l'animal n'a pas fait l'objet d'une consommation, il s'agit alors d'animaux décomposés et d'inhumations où les ossements sont découverts intacts ou en connexion anatomique.

La très grande majorité des animaux sacrifiés proviennent du cheptel domestique. Pour l'essentiel, il s'agit de mammifères domestiques. Les grands animaux comme le bœuf et le cheval ne sont pas ou peu consommés, à la différence du porc, du mouton, de la chèvre et du chien, qui sont découpés à des fins bouchères.

Pour le mouton et la chèvre, une part plus ou moins importante de la viande a été consommée sur place. Une partie de la dépouille a pu alors être évacuée hors du sanctuaire ou au contraire conservée dans l'enceinte, vraisemblablement à des fins commémoratives. Ceci révèle que le sanctuaire n'est pas un lieu fermé, puisque le sacrifice donne lieu à un partage et qu'une partie de la viande est consommée ailleurs. La viande de porc est particulièrement appréciée, comme en témoignent les amoncellements de restes marqués de traces de cuisson et de découpe. Dans la majorité des cas, il s'agit de sujets en fin de croissance, à l'image de ce que l'on observe en contexte d'habitat. Pour la plupart, le crâne a été fendu en deux, masquant les traces de mises à mort pour laquelle le saignement paraît privilégié. Les porcs sont régulièrement cuits à la

---

292 Polybe, *Histoires*, V-8-4, 9-3.

broche. Comme pour les caprinés, ils font l'objet d'une sélection.

Le chien semble avoir un statut assez proche du porc. Consommé après une cuisson à la broche, les crânes sont également fendus en deux. Sa fréquence est bien inférieure et il disparaît à partir de l'époque romaine.

Le bœuf quant à lui est utilisé pour diverses productions. On peut distinguer deux catégories : les animaux de boucherie abattus en cours de croissance et les bêtes réformées d'âge plus avancé. A Gournay-sur-Aronde, une quarantaine de bœufs d'un âge avancé (bêtes de somme réformées) ont fait l'objet d'une mise à mort sacrificielle ainsi qu'en atteste le coup de hache porté derrière les cornes. Ils ont été dans un second temps abandonnés un temps à la décomposition, phase au cours de laquelle le crâne est prélevé sans doute en vue d'une exposition. Les carcasses sont ensuite déposées dans le fossé de part et d'autre de l'entrée, où sont plus tard déposés également les crânes. Sur les autres sanctuaires comme Ribemont-sur-Ancre, Fesques et Bennecourt, les bovins ont été découpés et consommés.

Enfin, les restes de cheval dans les sanctuaires sont peu abondants et ont bénéficié d'un traitement particulier, mais difficile à mettre en évidence. Le traitement des crânes est à rapprocher de celui des crânes humains<sup>293</sup>. Ces animaux n'ont pas été découpés mais ont été déposés après leur décomposition dans le fossé. Chaque sujet a été isolé et se situe hors de la zone d'entrée. Sur d'autres sanctuaires, on observe un même traitement particulier : le cheval n'est pas consommé et les carcasses n'ont pas été non plus livrées aux charognards.

Outre le choix des espèces, l'âge d'abattage<sup>294</sup>, une prédominance de mâles parmi les bêtes abattues<sup>295</sup> ou encore la sélection des parties anatomiques<sup>296</sup> sont autant de critères qui s'opposent à ce qui peut être observé en contexte d'habitat. Ces derniers ont pu être établis sur les observations réalisées sur les sites de Ribemont-sur-Ancre, Fesques ou encore Bennecourt. On distingue alors deux grandes familles de pratiques, selon qu'elles s'accompagnent ou non de consommation de viande. Ces deux catégories impliquent des animaux différents : porc et mouton pour la boucherie et animaux réformés (bœuf ou chevaux) lorsqu'il n'y a pas consommation. Concrètement, elles se matérialisent par des dépôts différents : des os découpés et fragmentés pour les animaux consommés, et des ensembles d'os entiers et en connexion pour les autres.

Un des éléments les plus caractéristiques de pratiques particulières — c'est-à-dire des pratiques qui ne sont pas en lien avec une simple consommation — est le crâne qui semble utilisé, exposé puis déposé dans les fossés, comme un témoignage de sacrifice ou encore de capture. Cela concerne avant tout les animaux non consommés comme le bœuf ou le cheval,

293 Comme cela a été démontré sur un crâne à Gournay-sur-Aronde.

294 La pratique de boucherie privilégie les animaux en fin de croissance, alors que le sacrifice porte davantage sur des bêtes réformées après une période de production, de travail ou de reproduction.

295 Ceci constituerait une aberration en termes de gestion de troupeau et témoigne d'une sélection particulière à des fins religieuses.

296 Les animaux consommés sont représentés par des quartiers de viande alors que les restes de pieds sont absents.



mais les animaux consommés peuvent également être concernés. P. Méniel précise cependant que ces critères doivent être considérés avec prudence, et que dans chaque région les critères ne peuvent être validés qu'après avoir été confrontés aux données issues à la fois des contextes domestiques et funéraires.

#### 1.1.2.3. Monnaies

La plupart des sanctuaires ont livré une quantité importante de monnaies<sup>297</sup>, déposées à l'entrée de l'enclos, dans le fossé, voire dans des fosses à offrandes. Certaines d'entre elles ont été « sacrifiées », martelées ou cisailées, afin, vraisemblablement, de leur faire perdre leur valeur numérique. K. Gruel précise que « La diversité des ensembles monétaires recensés sur les sites cultuels, qui présentent une masse et une composition extrêmement variables, semble indiquer que l'usage monétaire n'était pas le même partout et que certains rituels pouvaient être spécifiques à certains sanctuaires, à certaines régions ou à certaines périodes. » (Gruel, à paraître).

#### 1.1.2.4. Vin

Tout comme les monnaies, l'introduction du vin importé dans la sphère religieuse relève d'un phénomène tardif lié au processus d'ouverture économique<sup>298</sup>. L'ancienneté des rites de libation semble établie indépendamment du vin dès l'âge du Bronze. Les centaines d'amphores accumulées dans les fossés et les sols des sanctuaires ont été l'objet d'un traitement particulier, comme le décolletage ou encore le bris volontaire, le tri et le dépôt organisé de tessons. Ces éléments sont constitutifs d'un type de sanctuaire où la pratique libatoire associée à la consommation de viandes animales en font de véritables enclos à banquets (Poux 2004). La consommation collective peut être mise en évidence grâce à trois principaux critères : la présence d'ustensiles métalliques ou de céramiques réservés à une consommation collective (dimensions et/ou capacité importantes) tels que les chaudrons, la vaisselle importée, etc. ; l'accumulation de reliefs alimentaires (fauniques et vinaïres), ainsi que la composition du répertoire céramique, avec notamment des formes se rapportant au service de la boisson. A ceci s'ajoute la rapidité de l'enfouissement, voire sa mise en scène comme sous la forme d'amas dans les fossés ou le long des structures de délimitation. Dans ces cas, le repas communautaire comptait parmi les activités centrales. Les manipulations rituelles dont les fragments d'amphores font l'objet assurent leur intégration au sein de l'activité sacrificielle.

L'ensemble de ces mobiliers, trouvé en quantité importante sur la plupart des sanctuaires, assure leur caractère cultuel. Toutefois des manifestations rituelles sont également attestées en contexte domestique. La fouille de nombreux habitats a permis d'observer des phénomènes récurrents qui se distinguent des rejets détritiques courants. L'inventaire typologique complet

297 Gruel 2005 ; Brunaux et Gruel 1987.

298 Poux 2008, p. 181.

réalisé par F. Gransar *et al.*<sup>299</sup> montre la présence dans les fosses ou fossés d'enclos des habitats du nord de la France du I<sup>er</sup> millénaire, d'objets entiers isolés, encore fonctionnels. Il peut s'agir de parure, d'outils de vases entiers, de monnaies, d'os isolés (crânes de bœufs et de chevaux), parties de squelette ou squelettes complets en connexion, squelettes humains complets ou partiels. On trouve également des associations d'objets de même nature (outillage, éléments du banquet, céramiques entières, parties de squelettes d'une même espèce, ou plusieurs parties d'animaux différents) ; des associations d'objets de différentes natures (outils et faune, parure et faune, faune et restes humains, etc.), d'objets entiers encore fonctionnels au sein des rejets détritiques (outils, céramiques, éléments de parure...), ainsi que des rejets détritiques spécifiques, sous la forme d'ossements abondants associés ou non à d'autres objets (notamment des amphores italiques). Ces ensembles témoignent d'une consommation communautaire unique dans le temps, s'apparentant aux banquets et festins. Les dépôts intentionnels correspondent à des gestes où se mêlent les dimensions politiques, socio-économiques, idéologiques, symboliques et religieuses.

Ainsi, la définition d'un sanctuaire repose à la fois sur des critères architecturaux et matériels, tout en prenant en compte la dimension chronologique de chaque ensemble.

## 1.2. Critères définissant un sanctuaire gallo-romain

John Scheid, lors du colloque organisé sur l'archéologie des sanctuaires en Gaule Romaine, a eu l'occasion de proposer une lecture critique des critères permettant de définir un lieu de culte dans le monde romain (Cazanove 1997) et d'en dresser la liste complète (Scheid 2000a)<sup>300</sup>. Ces critères sont les sources littéraires, la documentation épigraphique, les structures, les restes organiques et le mobilier. Il ne conviendra pas ici de discuter une nouvelle fois tous ces points, mais simplement de citer la conclusion de cette discussion, à savoir que « Seule l'association de plusieurs de ces indices permet généralement d'identifier de façon incontestable un lieu de culte. » (Scheid 2000a, p. 21). Appliquer cette grille de réflexion à l'espace correspondant à la Gaule romaine implique de garder à l'esprit que les cités gauloises fonctionnaient alors selon le droit public romain, tel qu'il s'appliquait dans les municipes et les colonies d'Italie, bien que ce soit l'élite gauloise qui les administrât. De ce fait, l'implantation et le fonctionnement des lieux de culte obéissent à un ensemble de règles et de coutumes romaines. La plupart des lieux de culte importants des cités des Gaules ont en conséquence des traits romains.

299 Gransar *et al.* 2007.

300 Cette discussion a d'ailleurs été fortement développée lors de la table ronde *Etudier les lieux de culte de Gaule romaine*, organisée à Dijon en 2009 et publiée sous la direction d'O. de Cazanove et P. Méniel (Cazanove et Méniel 2012).

### 1.2.1. Forme architecturale

Plus que la forme architecturale, il s'agit davantage de l'équipement du lieu de culte dont il sera question ici. L'ensemble de l'espace du sanctuaire est divisé entre ce qui appartient à la divinité (ce qui est sacré) et ce qui dépend du monde des hommes, mais est mis à la disposition du culte (Scheid 2002b, p.57). La limite juridique entre le sacré et le profane est matérialisée par la présence de murs (Van Andringa 2002, p. 108). Les lieux de culte constituent une propriété patrimoniale divine, régie par des règles strictes<sup>301</sup> dont il convient de signaler la séparation avec la propriété des mortels. Aucun humain ne peut y pénétrer, sauf pour le culte et l'entretien, personne ne peut y demeurer de manière permanente (Scheid 2002b, p.64). Ainsi, en Gaule romaine, les limites sont marquées par un mur maçonné à partir du I<sup>er</sup> s. L'entrée est monumentalisée dans la plupart des cas (Fauduet 2010, p. 76).

Les espaces humains mis à la disposition du culte comprennent des aires ouvertes devant le temple pour la célébration du rite, où se situe l'autel. Ils comprennent également des portiques, des puits, des nymphées ou autres structures fournissant de l'eau pour se laver avant le déroulement du culte ou avant les repas rituels, des cuisines, des salles à manger et des lieux de spectacle à proximité.

Les temples en Gaule romaine peuvent prendre dans certains cas, comme dans les capitales de cité, des formes architecturales identiques à celles des temples classiques dont on retrouve les modèles à Rome. C'est le cas par exemple des édifices tels que la maison carrée à Nîmes, ou encore le temple d'Auguste et Livie à Vienne. Dans la majorité des sanctuaires cependant, un modèle de temple à plan centré, couramment nommé *fanum* dans la littérature archéologique, est édifié. Bien que cette forme n'apparaisse que dans l'espace celte romanisé et qu'il est parfois désigné comme un « temple de tradition indigène<sup>302</sup> », cette dernière ne peut être démontrée et il semble davantage s'agir d'une innovation architecturale<sup>303</sup>.

Divers bâtiments annexes peuvent être distingués dans l'emprise du sanctuaire, mais ils ne constituent pas des éléments indispensables au déroulement du culte et ne peuvent de ce fait aider à l'identification des lieux de culte. Certaines constructions peuvent être aisément identifiables, comme les temples qui présentent une forme architecturale particulière, mais cela exige que le site soit suffisamment dégagé ; au contraire, un simple édicule quadrangulaire n'est pas aisément interprétable.

Si la forme des structures ne permet pas toujours de définir un sanctuaire, le mobilier découvert peut être en revanche être un indice conséquent.

---

301 Degrassi, *ILLRP* 556 (Luceria, Beneventum) ; 508, L. 14-16 (Furfo, Sabine) ; P. Panciera, La lex luci Spoletina e la legislazione sui boschi sacri in età romana. In : *Monteluco e i Monti sacri*, (Spoleto : Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo, 1994), p. 28 sq.

302 Goudineau, Fauduet, Coulon 1994.

303 Van Andringa 2002 p. 100.

### 1.2.2. Mobiliers, association de mobiliers et taphonomie

Divers types de mobilier sont couramment considérés comme des critères de reconnaissance d'un sanctuaire, telles les statues, les restes organiques, des objets portant des inscriptions, de la parure, etc. Cependant, les statues n'identifient pas toujours un lieu de culte<sup>304</sup>. Certaines d'entre elles, notamment celles représentant les empereurs, ne sont pas liées à un culte et ne sont pas obligatoirement installées dans un sanctuaire. Les restes organiques quant à eux peuvent fournir une masse d'informations conséquente<sup>305</sup> sur le déroulement des rites, à condition d'être issus de fouilles récentes pour lesquelles un protocole d'enregistrement complexe a été suivi, ce dont la majorité des sanctuaires, dégagés anciennement, n'ont pu bénéficier. À l'image des sanctuaires laténiens, un sanctuaire gallo-romain présente un mobilier varié avec notamment une sélection des espèces pour la faune qui reçoit régulièrement un traitement particulier. Parmi les offrandes de petit mobilier, des ex-votos assurent la plupart du temps le caractère cultuel de leur lieu de dépôt. La mention d'une divinité particulière peut témoigner de leur destination. Toutefois, ces objets ont pu être déplacés et ils ne se trouvent pas obligatoirement en position primaire, ce qui invite à une certaine prudence. Les céramiques<sup>306</sup> montrent souvent un faciès identique à celui observé dans l'habitat (présence de pots à cuire, etc.), avec parfois cependant une proportion marquée de service de table, ou encore celle d'encensoirs. La présence de graffiti sur la vaisselle constitue également un solide indice. À noter l'existence de céramiques dites miniatures, dont la production, non utilitaire, semble directement en lien avec les pratiques d'offrande et que l'on retrouve aussi bien dans les sanctuaires qu'en contexte funéraire, voire domestique.

À l'exemple des sanctuaires laténiens et romains, les lieux de culte de Gaule romaine sont identifiables sur la base d'un faisceau d'indices qui associent à la fois des formes architecturales caractéristiques et du mobilier ayant reçu un traitement particulier. La distinction et l'identification d'un lieu de culte gallo-romain peuvent être aisées. La forme caractéristique du temple dit romano-celtique, ou *fanum*, permet en effet une reconnaissance rapide en prospection aérienne. Ainsi, de nombreux temples ont été fouillés, alors que les structures environnantes étaient largement ignorées. De ce point de vue, la base de données éditée par Isabelle Fauduet (Fauduet et Arcelin 1993) est assez représentative de cet état de fait, puisque 839 temples y sont répertoriés pour 653 sites, pour lesquels seulement 233 aires sacrées sont distinguées.

---

304 S. Estienne, Statues de dieux 'isolées' et lieux de culte : l'exemple de Rome, *CGLotz* 8, 1997, p. 81-96.

305 Méniel 1997.

306 Tuffreau-Libre 1994.

### 1.3. Confrontation des modèles avec les sites du Massif Central

Les sanctuaires du nord de la Gaule montrent une telle cohérence à la fois dans les formes des structures, leurs phases d'occupation et d'évolution, et le mobilier qui y a été découvert, qu'ils ont autorisé la mise en place d'un certain nombre de modèles. Ces derniers permettent aujourd'hui de définir ce qu'est un sanctuaire gaulois. Sans remettre en cause sa pertinence, il s'agit surtout de déterminer dans quelle mesure le modèle qui fonctionne dans le nord de la Gaule est applicable à d'autres lieux de culte extérieur au *Belgium*, et plus particulièrement en territoire arverne.

Force est de constater que le sanctuaire de Corent montre un certain nombre de divergences par rapport à ces éléments, que ce soit dans la forme des structures internes ou le type de mobiliers qu'il conserve. Il conviendra donc de spécifier ces différences qui peuvent constituer des spécificités locales, mais peuvent également être symptomatiques de pratiques cultuelles distinctes. Le cas de Gergovie est plus complexe. Si la forme architecturale ainsi que le mobilier du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. laissent peu de doute sur le caractère cultuel du site, l'occupation du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. reste encore d'interprétation incertaine. Or il convient de poser ce problème d'un point de vue méthodologique, mais aussi chronologique.

#### 1.3.1. Corent est-il un sanctuaire à l'époque laténienne ?

Il est possible de confronter la forme des structures ainsi que le faciès du mobilier aux modèles de sanctuaire précédemment définis. La fouille extensive de la partie centrale du site de Corent permet de comparer les vestiges architecturaux et les assemblages d'objets issus d'un espace à vocation communautaire à ceux provenant d'une zone d'habitat et d'artisanat<sup>307</sup>. Plusieurs points portent à questionnement : quels sont les mobiliers ou les associations de mobilier qui permettent de caractériser un sanctuaire à la fin de l'âge du Fer, comment aborder ce matériel du point de vue statistique, spatial et fonctionnel et comment interpréter la présence ou l'absence de certaines catégories de mobilier ? La confrontation de données sur la base de critères statistiques objectifs a pour but de définir les critères matériels les plus discriminants pour caractériser l'activité culturelle du site. Durant la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., le quadriportique est le cadre d'activités culinaires, artisanales voire commerciales, assez similaires à celles observées dans les quartiers environnants. Le sanctuaire présente un faciès mobilier particulier, qui se distingue par sa variété. La pratique religieuse y est mise en évidence par l'analyse croisée des données qualitatives, quantitatives ou encore taphonomiques.

---

307 Demierre, Poux 2012.

### 1.3.1.1. Forme architecturale

Le sanctuaire de Corent, à l'instar des sanctuaires du nord de la France, se caractérise dans sa première phase par un enclos quadrangulaire ouvert à l'est, d'une quarantaine de mètres de côtés, ceinturé par un fossé large et profond. Sa palissade n'est pas disposée en bordure, mais à l'intérieur même du fossé. La particularité du site de Corent est son quadriportique qui remplace ce fossé dans une deuxième phase de construction. Si la limite entre l'espace profane et sacré est toujours clairement signifiée, le portique permet l'installation de cuisines nécessaires au bon déroulement des pratiques de consommation.

Le centre n'est pas occupé ici par une fosse, mais par un ensemble de bâtiments : une structure de boucherie sur poteaux, des doubles enclos internes permettant le sacrifice, la découpe et l'exposition des animaux. Autre originalité du site, la présence de structures excavées pour la réalisation de libation grâce aux centaines d'amphores importées. Ces éléments sont directement dérivés de la fonction même du sanctuaire : lieu de réalisation de banquets, il nécessite la présence d'un espace large pour y traiter les carcasses et les masses de viandes, depuis leur découpe jusqu'à leur consommation, en passant par leur préparation. On ne trouve ici aucun autel creux, sauf une fosse à offrande située dans l'enclos (A) qui ne peut être qualifiée d'« autel creux », au vu de ses dimensions et de l'absence d'indice quant à son utilisation. On se contentera de préciser qu'au II<sup>e</sup> s. av. J.-C., lors de la création du sanctuaire de Corent, l'utilisation des autels creux dans le nord tend à s'estomper et laisse place progressivement à des foyers, structures que l'on retrouve au sein du bâtiment sur poteaux (D) de Corent.

L'apparition précoce du quadriportique à Corent a permis d'envisager une interprétation alternative qui est celle d'un palais pour les familles dirigeantes, dont le modèle renverrait aux palais de Murlo ou Verghina, point largement discuté par M. Poux (in Poux et Demierre (dir.) en cours, chap. 7.1.6). Outre l'absence de similitudes de plan avec les habitats aristocratiques environnants (Pâtural, Deberge et al. 2007), le lien chronologique et culturel avec ces possibles modèles reste difficile à établir. De plus, la limite entre ces lieux de résidence et les lieux d'exercice du pouvoir à la fois économique, politique et religieux étant mince, la filiation entre ces sites ne peut être établie. Ici, l'étude du mobilier prend toute son importance et montre des caractères particuliers qui permettent d'établir la destination culturelle du site.

### 1.3.1.2. Mobiliers et assemblages de mobiliers

Conformément au modèle des sanctuaires laténiens, le sanctuaire de Corent a montré la présence massive de mobiliers céramiques, fauniques, amphoriques et métalliques.

Ainsi la faune est représentative d'une consommation carnée. La sélection des restes de crânes retrouvés dans les fossés des enclos (A) et (B) est considérée comme un phénomène

caractéristique des lieux de culte<sup>308</sup>. Ceci est conforté par la présence de crânes de prédateurs (loup, renard, chat sauvage, hibou) à l'entrée du sanctuaire. La forte représentation de monnaies, jetons et autres objets circulaires comme les perles ou les anneaux témoigne du caractère particulier du site. Les autres petits mobiliers renvoient à différents domaines d'activité, associant parure, armement à des activités culinaires et artisanales.

Quelques pièces d'armement, et plus spécialement les lames et fourreaux d'épée sont volontairement détruites. Les orles de boucliers ont été systématiquement arrachés et les pointes de lance découpées. Le trophée déposé dans la tranchée de fondation du mur arrière de la galerie monumentale est constitué d'une cotte de mailles et d'*umbones* de bouclier qui portent des traces nettes de destruction volontaire. Le nombre des pièces de parure (NR 769) montre à lui seul une véritable volonté de dépôt. Leur mode de disposition conforte cette idée, puisque quelques bracelets et fibules ont été retrouvés intacts ou au contraire volontairement détruits. A ceci s'ajoutent plus de cinq tonnes d'amphores à vin témoignant d'une consommation de leur contenu dans un cadre religieux. La présence de cuves à vin, ainsi que leur disposition et leur mise en scène évoquent des pratiques de libations<sup>309</sup>.

L'ensemble de ces éléments permet de rattacher le site de Corent aux grands sanctuaires laténiens du nord de la France. De plus, la confrontation réalisée par M. Demierre et M. Poux<sup>310</sup> entre mobilier issu de l'espace sacré et celui issu de l'espace profane a permis de mettre en avant deux faciès opposés qui permettent d'assurer le caractère particulier du sanctuaire :

**Dans le sanctuaire**, on observe des dépôts d'armement soumis à un bris inhumatoire, pratique qui vise à détériorer les objets (exposition aux intempéries, coups d'épée, marteau ou encore burin, arrachage des parties, découpage ou crantage, etc.) tel que cela a pu être mis en évidence en particulier sur les sanctuaires du Nord de la Gaule notamment à Gournay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre ou encore Villeneuve-au-Châtelot. On note également le dépôt d'ustensiles métalliques liés aux banquets. Ces dépôts sont essentiellement situés sous le quadriportique, à proximité des foyers qui ont pu de ce fait être interprétés comme des cuisines. La présence de nombreuses parures entières n'est vraisemblablement pas le fruit de perte non intentionnelle, mais témoigne de véritables dépôts de biens personnels, comme l'atteste à la fois leur état de conservation, mais aussi les zones où ces éléments ont pu être retrouvés. Pour la faune, une préférence a été accordée aux porcs et aux caprinés pour les sacrifices, tandis que le bœuf est minoritaire. Si une sélection des espèces est réalisée, on peut aussi remarquer une sélection des parties. Les crânes subissent un traitement particulier avec des zones de dépôts privilégiés, dans les fossés des enclos (A) et (B) ou à proximité de l'entrée où la présence d'animaux sauvages est remarquable (loup, chien, hibou, renard et chat). Le traitement identique dont ont fait l'objet ces très nombreux animaux témoigne d'un véritable

308 Méniel 2001, Foucras et Poux 2008.

309 Poux 2004.

310 Demierre et Poux 2012.

rituel d'abattage. Les vestiges artisanaux sont, quant à eux, en nombre limité. A l'exemple des ustensiles de cuisine, ils semblent davantage faire office d'objets liturgiques (entretien, gestion des bâtiments). Ils seraient de ce fait en situation détritique plutôt que la conséquence d'un véritable dépôt volontaire.

L'importante quantité de monnaies et de jetons découverts dans l'enceinte du sanctuaire est à relativiser au vu du nombre tout aussi important de ces objets découverts en dehors du sanctuaire. Leur répartition spatiale montre leur association systématique à des objets de forme circulaire comme des perles ou des anneaux, attestant leur caractère singulier. Leur concentration au niveau de l'entrée de l'espace sacré ainsi que dans les fossés des enclos révèle leur statut particulier.

**Dans l'habitat et la zone à vocation artisanale et commerciale**, le taux de parures et d'armement est plus faible tandis que les éléments entiers sont rares. Les objets en lien avec l'activité culinaire et artisanale, notamment la vaisselle importée, métallique ou céramique sont abondants. Les restes de boucherie correspondent à une boucherie urbaine c'est-à-dire une prédominance des restes de bœuf et la présence de rachis et bas de membres. Les petits objets sont moins nombreux et fragmentaires. Ils sont issus d'une perte quotidienne, et non de véritables dépôts. Le nombre important de monnaies et de jetons découverts hors du sanctuaire est à mettre en lien avec le complexe (C), qui correspond à une zone commerciale et artisanale. Toutefois, les types monétaires rencontrés dans le sanctuaire ne sont pas différents de ceux trouvés dans l'habitat. Le sanctuaire, notamment lorsqu'il s'agit d'un sanctuaire de capitale de cité, a pu être le lieu d'émission de monnaies de la cité.

Les différences observées dans le corpus de mobilier permettent d'assurer le caractère non profane de la zone centrale de l'oppidum de Corent. Son interprétation comme sanctuaire laisse peu de doute. Le faciès guerrier qui est attribué aux sanctuaires du *Belgium* ne se retrouve pas aussi ici de manière aussi exclusive. Cela s'explique par son décalage chronologique et géographique et ne saurait exclure ce site des lieux de culte laténiens. Au contraire, son mobilier montre une activité centrée sur les pratiques de consommation de viande et de vin, assurant le caractère cultuel, communautaire, mais aussi économique, et subséquent politique, de ce site.

Cette analyse comparative entre les faciès que présente le mobilier en contexte d'habitat et en contexte cultuel a confirmé des observations déjà réalisées en Gaule septentrionale (Brunaux 2000 ; Bataille 2008), soit une évolution des pratiques, mais aussi de véritables particularités dans les types de mobilier ou plutôt dans les associations de ces mobiliers, leur quantité, et leur mode de déposition.

L'association d'un mobilier spécifique, ainsi qu'une forme architecturale particulière atteste le caractère cultuel de ce site. Si des discussions peuvent être ouvertes quant à l'apparition du quadriportique, il n'en est pas de même pour la phase précédente, pour laquelle les formes



architecturales offrent de fortes similitudes avec celles des sanctuaires du *Belgium*. La présence d'armes témoigne du caractère aristocratique du site, mais leur mutilation et la pratique du trophée se rapprochent davantage de pratiques culturelles. Une autre particularité que l'on ne retrouve que dans des lieux de culte est le dépôt de parure. Si la présence de cette catégorie d'objet est bien attestée dans la sphère domestique, les éléments issus de l'enclos montrent un état de conservation et un traitement – mutilation ou au contraire fibule entière et fermée – qui illustre leur caractère d'offrande. Quant à la faune, la répétition d'une même pratique de découpe, d'un tri des déchets et d'une sélection particulière des parties, associées à une volonté d'exposition sous forme de trophée, qu'il s'agisse d'animaux sacrifiés ou d'animaux sauvages, ne se retrouvent sur aucun habitat aristocratique. Un autre argument qui est souvent avancé grâce à la faune est le principe de consommation sur place dans le cadre de pratiques qui paraissent collectives. Or on ne note pas de déséquilibre particulier dans la représentation des parties anatomiques. Dans le cadre d'une distribution des ressources, les viandes consommables seraient emportées à l'extérieur pour une consommation ultérieure, créant des lacunes dans la faune représentée. Au contraire, la sacralité que les Gaulois confèrent à leurs lieux de culte<sup>311</sup> impose une consommation sur place des animaux abattus.

### 1.3.2. Application de ces critères aux structures de LT D2 de Gergovie

Dans le cas de Gergovie, il faut bien entendu pondérer l'application d'une grille d'analyse aussi précise. En effet, si à Corent l'état de conservation exceptionnel du site permet une interprétation assurée des structures, il faut reconnaître que ce n'est pas le cas de Gergovie, où aucun sol antérieur à l'époque augustéenne n'est conservé, et où ne subsistent que les comblements des structures en creux. A ceci s'ajoute le fait qu'aucune structure d'habitat antérieure au règne de Claude n'a été distinguée sur le plateau, ce qui ne permet pas d'avoir un référentiel des structures et du mobilier pour ce site. Il est pourtant possible de confronter la forme des bâtiments ainsi que le faciès du mobilier aux modèles précédemment définis.

#### 1.3.2.1. Forme architecturale

En ce qui concerne les aménagements, un des éléments les plus caractéristiques et nécessaires à la définition du sanctuaire est la présence d'une structure de délimitation. Or à Gergovie, aucun élément en creux n'a pu être distinguée sous les portiques de péribole, à l'exception d'un possible fossé au nord. Un autre fossé, orienté sud-nord, n'a été creusé que sur une longueur de six mètres et ne peut donc définir un enclos quadrangulaire tel qu'ils ont pu être distingués sur d'autres sanctuaires.

Les sanctuaires du *Belgium* montrent la présence d'un autel en creux, permettant de faire le lien avec une divinité située sous le sol. Il s'agit d'une fosse de forme circulaire ou ovale, autour de laquelle des fosses périphériques délimitent un espace sacrificiel. La fosse centrale

---

311 César (*BG*, 6, 17) et Strabon (4, 1, 13).

principale de Gergovie est de forme carrée, avec une profondeur de près de deux mètres pour une largeur minimum de trois mètres. A ceci s'ajoute que ces autels en creux périclitent à partir du II<sup>e</sup> s. avant notre ère, à l'exception du site de Fesques où la structure centrale perdure. Cette dernière, de forme quadrangulaire, montre toutefois une échelle plus réduite, avec une largeur de deux mètres pour une longueur de 1,7 m. A Corent, la fosse qui a pu avoir cette fonction est de taille réduite. Au contraire, des structures de forme similaire ont été dégagées aussi bien à Corent et Gondole pour des phases d'occupation contemporaines dans des contextes domestiques et artisanaux. La structure centrale de Gergovie ne semble de ce fait pouvoir être rapprochée des aménagements culturels du nord de la Gaule et semble constituer au contraire un argument pour une interprétation profane du site lors de cette phase d'occupation.

### 1.3.2.2. Mobilier et assemblage mobilier

Dans un deuxième temps, il est nécessaire d'analyser le mobilier. Il convient de distinguer le comblement en lien avec le possible fonctionnement de la structure et celui correspondant à son abandon.

Concernant la faune, un certain nombre de pratiques particulières peuvent être relevées, notamment, à l'exemple de Corent, l'élargissement de l'occipital des crânes de caprinés. On note également la présence des restes de cheval et de chien, non consommés. Dans une des structures, le cheval est également associé à des restes humains. Autre trait particulier, la présence importante de crânes dans la structure quadrangulaire centrale. L'ensemble de ces pratiques témoigne d'une exposition de certains éléments fauniques, accompagnée d'une sélection des espèces et des parties. Toutefois, en terme de taphonomie, aucun de ces restes caractéristiques ne peut être mis en lien avec la phase de fonctionnement des structures. Ils se rapportent uniquement à leur comblement définitif. La faune située dans les niveaux de comblement inférieurs, en nombre limité, ne permet, quant à elle, aucune interprétation des structures.

Si la présence de fragments d'amphores est également assurée, leur nombre est peu significatif et aucune trace de décolletage ni bris volontaire n'a pu être observée. Les céramiques quant à elles présentent un faciès identique à celles issues de contextes domestiques.

Le petit mobilier, tout comme les monnaies, n'est attesté que par un petit nombre d'objets. Ainsi seules 50 monnaies ont été mises au jour pour l'ensemble de l'occupation du sanctuaire, soit moins de 20 monnaies pré-augustéennes. Quelques pièces d'armement ont pu être mises au jour, mais aucune ne porte de trace de mutilation volontaire.

### 1.3.3. Les sanctuaires gallo-romains

Si les phases d'occupation laténienne des sanctuaires de Corent et Gergovie, mais aussi de Montluçon, peuvent prêter à interrogation, il n'en est pas de même de leurs phases d'occupation gallo-romaine qui sont d'interprétation plus aisée.

En effet, bien que la faune des sites ne montre pas de pratique particulière, les formes architecturales associées au petit mobilier permettent d'attester le caractère cultuel des sites. Les temples de plan centré relèvent d'une configuration que l'on retrouve rarement dans les contextes autres que cultuels. A ceci s'ajoute la présence d'un quadriportique entourant le temple. A Corent, parmi le mobilier, une intaille avec un décor illustrant la réalisation d'un sacrifice, une bague avec une inscription permettant de la classer comme un ex-voto, ainsi qu'un fragment de tête de statue, permettent de confirmer qu'il s'agit bien d'un lieu sacré. A Gergovie, l'ensemble des objets découverts dans la citerne montre une quantité non négligeable d'éléments de parure (épingles à cheveux, fibules, éléments de miroir, etc.), qui, associés à un fragment de tête de statue ainsi qu'à un fragment de déesse-mère en argile blanche, laissent ici également peu de doutes. A Montluçon, le mobilier est relativement pauvre, mis à part les quelques éléments sculptés découverts dans la citerne. Malgré tout, la forme caractéristique des temples, entourés d'un portique, confirme cette interprétation. Ceci est confirmé par l'échelle de l'ensemble qui témoigne d'un espace communautaire. La même forme architecturale permet également d'assurer l'interprétation culturelle du site de Tintignac, ce qui est confirmé par la présence d'un mobilier caractéristique.

## 2. Le problème de la continuité architecturale et fonctionnelle

L'étude de sites dont l'occupation couvre une période longue entraîne souvent leurs inventeurs à supposer une continuité architecturale. Or si continuité il y a, cela signifierait également continuité de fonction, ce qui n'est pas sans importance pour l'étude des phénomènes de romanisation (Van Andringa 2008, p. 122). Or la perdurance d'une forme architecturale – par exemple un bâtiment sur poteau – ne signifie pas pour autant continuité fonctionnelle, même si l'on se place toujours dans un espace sacré.

Cette continuité doit être appréhendée à différentes échelles. Ainsi à l'échelle du site, il conviendra d'observer les dimensions et la forme des structures de délimitation ; à l'intérieur du sanctuaire, la forme et l'évolution des structures et leur organisation dans l'espace ; à l'intérieur de chaque bâtiment, l'évolution du mobilier et de la fonction de chaque structure. A terme, cette continuité ou les différences relevées révèlent une évolution dans l'utilisation du sanctuaire et donc des pratiques culturelles. Ceci témoigne de la mise en place de nouveaux systèmes religieux qui s'adaptent aux pratiques antérieures, dans le cadre d'une société en pleine mutation politique et de manière générale institutionnelle.

### 2.1. Cadre et aménagements architecturaux

#### 2.1.1. Le péribole

Comme nous l'avons vu précédemment, les structures de délimitation des sanctuaires en Gaule ont connu une évolution architecturale visible entre le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Les premiers sanctuaires apparaissent dans le *Belgium* sous la forme de fossés ouverts, parfois complétés par une palissade, alors qu'ailleurs, au II<sup>e</sup> s., d'autres sanctuaires sont édifiés avec une palissade dès leur première phase de fonctionnement comme c'est le cas à Corent. Ces palissades ont pour fonction de bloquer à la fois l'accès et la vue, alors que le fossé ancre physiquement le lieu sacré dans le sol et l'espace.

Par la suite, ces palissades sont remplacées par des murs qui dans un deuxième temps ou dès l'origine sont complétées par une colonnade formant un portique de contour.

Quelle que soit la forme adoptée, la délimitation de l'espace a pour but de l'ancrer physiquement, avec l'implantation sans doute au départ d'une limite symbolique, rapidement remplacée par une frontière visible et physique. Si les fossés des sanctuaires anciens en Gaule Belgique fonctionnent un temps comme des structures ouvertes, ils sont rapidement complétés ou remplacés par des palissades. Cette délimitation physique et cette marque dans le sol sont très présentes dans le monde romain comme on l'observe dans le cas de la fondation de Rome,

mais aussi de manière plus générale dans le cadre de la fondation de ville. Le texte de Varron<sup>312</sup> explique à ce propos qu'après la prise d'auspices, un sillon de terre était tracé pour fonder des villes dans le Latium, selon le rite étrusque. Il précise que les colonies sont fondées selon la même tradition.

Cette marque dans le sol est toujours présente lors de l'implantation d'un mur. En effet, si la partie visible subsistant n'est que l'élévation, tout mur est implanté avant tout dans une tranchée de fondation, qui constitue le premier geste dans la construction de cette structure. On en marque le tracé, on creuse le sol puis on élève les murs. Dans une première phase, le sanctuaire romain est donc d'abord délimité par un fossé, qui ne fonctionnera certes pas comme un fossé ouvert, mais qui associe deux fonctions : celle de support du mur, mais aussi celle de délimitation sacrée et profonde de l'espace. La limite est désormais concrètement implantée dans le sol.

On gardera toutefois à l'esprit que visuellement et conceptuellement, la présence d'un fossé ouvert est antinomique de celle d'un mur.

### 2.1.2. Les structures internes : Enclos A/bâtiment A.

La fonction du temple dans la tradition romaine apparaît dans l'ouvrage de Vitruve. Il s'agit des « demeures sacrées des dieux immortels [...], la statue du dieu qui aura été placée dans la *cella*, regarde l'occident, afin que ceux qui viennent déposer des victimes sur l'autel ou faire des sacrifices, aient en même temps le visage tourné vers l'orient et vers l'image qui est dans le temple<sup>313</sup>. »

La discussion sur les temples est l'occasion de pointer une autre spécificité de l'espace arverne élargi, à savoir le problème des temples doubles. En effet, le site de Corent a montré dès la phase LTD1b l'existence d'une double structure, deux enclos quadrangulaires édifiés de part et d'autre de l'axe de l'entrée qui forme un axe de symétrie (Voir supra, p.70 sq.). Or il est intéressant de constater que la répartition des temples doubles à l'époque romaine en Gaule, soit deux temples identiques disposés de part et d'autre de l'axe de l'entrée principal, semble se développer depuis le centre de la France (fig 103, p. 322). On retrouve en effet ce modèle à Gergovie, à Montluçon ainsi qu'à Tintignac. Plus original est le fait qu'à Corent, ces éléments sont décalés dans la moitié est, alors qu'au cours du temps les temples doubles sont décalés vers l'ouest. Il a déjà été démontré que le modèle de double temple n'est pas inventé à Corent, puisqu'il est attesté déjà à Rome dès le IV<sup>e</sup> s<sup>314</sup>. Néanmoins, cette disposition nous renseigne sur les contraintes d'implantation des structures. En effet si à Corent les enclos peuvent être disposés à l'ouest, c'est parce qu'il n'est pas nécessaire de leur aménager un espace particulier

312 *Lingua Latina*, livre 4, V, 143 : Oppida condebant in Latio Etrusco ritu multi, id est iunctis bobus, tauro et vacca interiore, aratro circumagebant suleum (hoc faciebant religionis causa die auspicato), ut fossa et muro essent muniti. Terram unde exculperant, fossam vocabant et intro sum iactam murum. [...] et ideo coloniae nostrae omnes in litteris antiquis scribuntur urbes, quod item conditae ut Roma.

313 Livre 4, V.

314 Coarelli 1994, Schollmeyer 2008, p. 80, notamment dans le sanctuaire des Mater Matuta et Fortuna

à l'est. Au contraire, les temples de Gaule romaine doivent ouvrir sur l'aire sacrificielle (Van Andringa 2002, p. 84). Si Vitruve prescrit une ouverture vers le soleil levant (Vitruve, *DA*, IV, 5, voir Bouchared 2011), on constate qu'en Gaule la règle grecque semble privilégiée et c'est très majoritairement vers l'est que ces temples sont orientés. Dès le II<sup>e</sup> s., voire le début du I<sup>er</sup> s., le décalage des temples peut aller jusqu'à l'insertion du bâtiment cultuel dans le portique de délimitation, comme on peut l'observer à Alba, Les Bagnols<sup>315</sup>, mais également à Avenches avec le temple du Cigognier (Bridel, Matter 2008) ou encore au Haut-Bécherel. Ce cas de figure se rencontre également avec les temples doubles, leur galerie étant formée dès lors par le mur de péribole, comme c'est le cas pour les dernières phases de Tintignac, mais également à Puy-Lautard, et dans une moindre mesure à Mazamas, où le parallèle avec les structures romaines est manifeste.

Parmi les structures internes, les cuisines font partie des éléments fréquemment présents, mais rarement conservés, ou de manière lacunaire, d'où leur mention assez rare. Si ces installations ont été clairement observées à Corent dès l'époque laténienne, elles disparaissent sur ce même site dès l'époque impériale, alors qu'elles se retrouvent couramment sur d'autres sites comme à Gergovie ou encore à Tintignac. Constructions légères, leur état de conservation ne permet pas toujours de savoir s'il s'agit d'éléments temporaires. On en retrouve toutefois au sein d'ensembles architecturaux plus complexes comme les grands sanctuaires de Blicquy (Paridaens et al. 2008) ou encore de Pompéi (Van Andringa 2009, p.139-144).

Concernant les autres structures disposées à l'intérieur du sanctuaire, on peut noter l'existence de cuves à amphores à Corent, élément exceptionnel qui fait de ce site un véritable hapax. Cet élément permet de le considérer comme le meilleur exemple des sanctuaires à banquets, témoignant à eux seuls de la spécificité de ce sanctuaire et de la spécialisation de son activité. Ces structures ne semblent plus en utilisation dès la fin de l'époque augustéenne.

Alors que le site présente des structures typiquement laténiennes comme les cuves à amphores, les sanctuaires gallo-romains voient l'apparition des structures de captage ou de stockage d'eau. Implantés sous la forme de citerne, de puits ou encore de fontaine, ces ensembles semblent participer du déroulement de pratiques nouvelles (Van Andringa 2010, p.144 sq.). En effet, la grande différence qui semble s'observer entre ces deux périodes est le fait que les sanctuaires les plus récents étaient l'objet de nettoyages réguliers, permettant l'évacuation des objets encombrants, alors qu'une partie des restes sacrificiels étaient vraisemblablement transportés hors du sanctuaire le jour même du sacrifice ou peu après (Van Andringa 2008c ; Méniel 2012).

---

315 Béal, Dupraz et Boucharlat 1989.

## 2.2. Fonction des structures

L'évolution des bâtiments est le reflet de l'évolution des pratiques. Chaque bâtiment a sa fonction propre, à laquelle correspond une forme architecturale spécifique.

### 2.2.1. Portiques

Un portique, d'après le dictionnaire d'architecture<sup>316</sup> est « un bâtiment couvert, normalement fermé à l'arrière (et souvent sur les petits côtés) par un mur plein, ouvert en façade par une colonnade ; mais il faut admettre que le portique peut être aussi une partie de bâtiment [...] la langue archéologique emploie aussi souvent le terme grec *stoa* pour ce bâtiment, qui constituait un lieu de rencontres, à la fois ouvert au grand air et à la vue, et protégeant de la pluie comme du soleil ou du vent, avec d'ailleurs parfois aussi des fonctions spécifiques. »

Outre leur rôle qui est de marquer une division de l'espace (qui est d'ailleurs davantage celui du mur de ce portique que la partie couverte même, voir infra chap. 2), les portiques des sanctuaires ne sont que des prolongements couverts de la cour<sup>317</sup>, permettant aux usagers des sanctuaires de s'y abriter<sup>318</sup>, de cuisiner<sup>319</sup>, d'exposer des offrandes, ou encore de réaliser des graffiti<sup>320</sup>. Il s'agit d'espaces ouverts sur la cour, et non de bâtiments fermés. Ils ne fonctionnent pas de manière autonome, mais font partie de l'ensemble de la cour. Les activités qui s'y déroulent sont vraisemblablement identiques de part et d'autre des colonnes. Ce type de structure, considéré comme typiquement méditerranéen (Van Andringa 2002, p.77), apparaît en Grèce (Coulton 1976) puis se développe de manière importante dans le monde romain (Ginouvs 1998, p. 10). Il semble utilisé à Corent pour une même fonction dès le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. S'il est vrai que ces portiques se distinguent par la présence de cloisons intermédiaires (voir partie I, p 65), ceci semble contraire à l'usage de ces ensembles qui consiste à servir d'abri aux visiteurs (Scheid 1996, p. 254, suivi par W. Van Andringa 2002, p. 110).

On observe ici une véritable rupture entre les fossés d'enclos laténiens et les portiques d'époque romaine qui les remplacent (Van Andringa 2008a, p. 133). Les portiques sont à l'usage des visiteurs, contrairement au reste du sanctuaire qui est le domaine de la divinité. Ils témoignent de la disparition des fossés, larges structures en creux permettant le rejet des restes sacrificiels. Cette fonction, assurée pour un temps par des fosses situées dans la cour (Argenton-sur-Creuse, Fauduet 1994, p. 179 et fig. 5) pallie l'absence des fossés. Par la suite, les sanctuaires sont régulièrement nettoyés, en témoignent les lois sacrées des sanctuaires grecs d'époque impériale.

316 Ginouvs 1998, p. 74. Des détails quant aux diverses formes architecturales que peut prendre cet élément se trouvent p. 75 à 81.

317 Comme cela a déjà été avancé par R. Ginouvs (1998, p.10, note 33) : « un portique est ressenti comme un prolongement de l'espace extérieur. »

318 Voir à ce propos Scheid 1996, p. 254 sq., citant Pline, *Lettres*. IX, 39,2.

319 Comme le montrent particulièrement les exemples de Gergovie et Tintignac. Voir également Van Andringa 2008 c.

320 Scheid 1996, p. 250-251, renvoyant notamment à M. Guarducci – Graffiti parietali nel santuario di Ercole presso Sulmona. In : *Studi F. Grasso*, 1981, p.225-240.

Se pose alors le problème du portique de Corent. Il est entendu que ce terme de « portique » correspond à une définition architecturale – précédemment citée – et non à une fonction particulière. Si le texte de Pline nous informe sur la fonction que peut prendre cette structure dans le sanctuaire auquel il réfère, ce n'est que dans le cadre de ce sanctuaire, à un moment donné, qu'un certain nombre de visiteurs pourrait profiter de la présence de bâtiments couverts pour se protéger. De là à en conclure que le rôle de l'ensemble des portiques situés dans les sanctuaires est uniquement de protéger les visiteurs peut paraître abusif. En premier lieu, parce qu'il est établi que ces portiques sont utilisés à la fois comme lieu d'exposition des offrandes (Brouquier-Reddé, Gruel 2006), des statues honorifiques ou encore comme emplacement privilégié pour y inscrire des vœux (Jublains, Naveau 1997, p. 192 sq.). Ensuite parce que la distinction entre le rôle des portiques « de pourtour », qui sont rejetés en bordure de l'espace sacré et de fait en marquent souvent les limites, et le portique qui entoure le temple, n'est pas toujours très claire. En effet, si l'on se fie aux mentions de Vitruve, ces éléments semblent assez proches en terme de fonctionnalité. Ainsi lorsqu'il définit le principe de *ptéroma*, il précise que la colonnade disposée autour de l'édifice permet « [...] en outre, au cas où les trombes d'eau d'une averse surprendraient la foule et l'empêcheraient de sortir, celle-ci ait toute commodité pour se répartir sur l'aire du temple, autour de la *cella*, grâce à l'ampleur du dégagement<sup>321</sup>. ».

Cette définition est développée plus loin dans le texte de Pline (Scheid 1996, p. 255), en ajoutant un caractère spécifique à ces éléments, à savoir le fait qu'ils marquent physiquement l'espace qui appartient aux mortels, contrairement au reste de l'espace sacré qui appartient à la divinité. Ces structures participent intégralement à l'organisation hiérarchique de l'espace cultuel, et en ce point la similitude avec le portique de Corent semble plus claire. L'édification du portique de Corent marque en effet une certaine rupture avec le fossé d'enclos de la phase précédente qu'il remplace. Une structure de réception de déchet – en plus de délimitation et ancrage de l'espace – devient un espace de circulation, même si la circulation n'est pas d'un seul tenant sur l'ensemble de la galerie. L'évacuation des déchets ne se fait désormais plus à cet endroit, qui est réservé à l'abri, sinon des hommes, du moins de leurs activités de cuisine.

A ceci s'ajoute le fait que les portiques sont également utilisés pour y stocker des offrandes, comme cela est clairement démontré dans un certain nombre de décrets issus des Lois sacrées (Sokolowski 1962). La circulation ainsi occasionnée crée la possibilité de réaliser des graffiti, pratique que l'on observe en divers sanctuaires en Gaule à l'époque romaine (Châteauneuf, mais aussi Jublains), usage issu d'une tradition romaine, telle qu'on l'observe sur le sanctuaire d'Hercule Curinus, situé près de Sulmo. Là, des graffiti datés du I<sup>er</sup> s. av. au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. ont été découverts<sup>322</sup>. Il semble évident que cette pratique, sans doute dérivant directement de la

321 « [...], *ut habeat in aede circaque cellam cum laxamento liberam moram*." Vitruve, *D.A.*, III, 3, 9. Ceci est confirmé par un passage précédent alors qu'il décrit les divers types de temples, critiquant la disposition des temples *pycnostyle* et *systyle*, dont la proportion des colonnes ne permet pas une organisation optimale du culte, il précise alors que ces dispositifs ne permettent pas de circuler autour de l'*aedes*, terme traduit par P. Gros par le terme temple, qui justifie mal le problème de circulation autour (*item circa aedem propter angustias inperdiuntur ambulationes*, Vitruve *DA* III, 3, 3).

322 M. Guarducci, Graffiti parietali nel santuario Ercole Curino presso Sulmona. *Studi F. Grosso*, 1981, p.225-240, voir en



pratique de l'ex-voto, ne se trouve nullement dans la pratique gauloise.

Un autre élément qui nous permet de montrer le lien fonctionnel entre les portiques de pourtour et les galeries entourant les temples, est illustré par les temples à doubles *cellae*, et notamment l'évolution architecturale de ces derniers, à l'exemple du sanctuaire de Tintignac. Dans ce lieu de culte, dans sa première phase maçonnée, dès l'époque augustéenne, le sanctuaire est défini par un mur, qui encercle deux temples à plan centré délimités par des colonnades formant une galerie. Au cours du temps, ces galeries fusionnent entre elles puis avec le portique de pourtour. La galerie ouest des temples fait désormais également office de mur de péribole. On retrouve la même configuration à Puy-Lautard. Ces exemples permettent de supposer le rôle équivalent des portiques de pourtour et des galeries entourant les temples, à savoir des abris pour les visiteurs, mais également des lieux de dépôt d'offrandes (Marquaire 1994, p.63).

### 2.2.2. Temple et autel

Les bâtiments que l'on retrouve à l'intérieur des sanctuaires laténiens servent à protéger une activité (partie 2, chapitre 3). Ainsi les enclos (A) et (B) de Corent sont utilisés afin de sacrifier les victimes et les exposer, le bâtiment (D) à découper les pièces plus importantes de boucherie et les exposer. Les portiques permettent d'abriter les diverses cuisines et probablement également les convives en cas d'intempéries<sup>323</sup>. Les bâtiments dans les sanctuaires du nord de la France, qui se situent à l'emplacement des autels en creux antérieurs, permettent là aussi d'abriter une activité particulière, centrée sur un foyer, ce que l'on retrouve également aussi bien à Tintignac qu'à Corent (infra, p.281-283).

La grande mutation qui s'observe à partir du changement d'ère est l'apparition d'une nouvelle forme architecturale avec un bâtiment qui n'abrite plus une activité, mais une statue. Dans une société où la représentation d'une divinité ne se conçoit pas, cette démarche devait être lourde de sens. La construction des premiers temples « à la romaine » implantés à l'emplacement d'un bâtiment antérieur où se déroulait un rituel de combustion, et la mise en place des premières statues de culte, ont sans aucun doute marqué une étape importante dans l'évolution des pratiques religieuses et des mentalités. Le transfert de l'activité rituelle depuis l'intérieur du bâtiment vers l'extérieur en a indubitablement constitué une portion non négligeable.

### 2.2.3. Autres structures : cuves, citernes et édicules

Concernant les autres structures disposées à l'intérieur du sanctuaire, on peut noter l'existence de cuves à amphores à Corent, éléments exceptionnels qui font de ce site un véritable hapax. Ces aménagements permettent de le considérer comme le meilleur exemple des sanctuaires à banquets, témoignant de la spécificité de ce lieu de culte et de la spécialisation de son activité.

---

dernier lieu Scheid 1996, p.251, note 39.

323 Poux et Foucras 2008, surtout fig. 21 p. 179.

Bien qu'il ne soit pas possible d'assurer que du vin ait été versé à l'intérieur de ces cavités, cette hypothèse est suggérée par la présence d'amphores disposées en direction des cuves. Toutefois, si l'on imagine que ces cuves étaient remplies d'eau, on retrouve là une pratique qui apparaîtrait là encore pour une des premières fois en Gaule, puisque la nécessité de la présence de l'eau au sein des sanctuaires ne semble pas apparaître avant l'époque augustéenne (par exemple à Gergovie, où la citerne installée dans l'angle fonctionne jusqu'au milieu du I<sup>er</sup> s., ou encore à Montluçon, voir supra, p.288 sq.). Il est d'autant plus intéressant à ce propos que ces cuves reçoivent un habillage romain – les amphores sont recouvertes de dalles de calcaire et de basalte – et fonctionnent jusqu'au I<sup>er</sup> s. de notre ère. Leur abandon est suivi de quelques décennies par l'implantation d'une véritable citerne maçonnée près de l'entrée, soit à proximité des dites cuves.

La mise en place de nouvelles règles liturgiques dans lesquelles l'eau paraît jouer un rôle important favorise l'apparition de structures de captage et/ou de stockage d'eau (Van Andringa 2010, p.144-149). Ainsi à Corent, Gergovie et Montluçon (supra, p. 288 à 295), des citernes sont implantées dans la cour ou à proximité de l'entrée. Une petite citerne<sup>324</sup> est aménagée devant le temple de Ribemont-sur-Ancre (Brunaux et al. 2009, p. 109) peut-être pour ponctuellement remplacer le puits<sup>325</sup> situé à la phase précédente dans la cour de l'esplanade (Brunaux et al. 2009 p. 84-85). Associant un rôle technique (drainage de l'eau de la cour) à leur fonction, certains sites y ont également ajouté un rôle esthétique, avec l'implantation de véritables fontaines monumentales comme on peut le voir par exemple à Genainville (Vermeersch 2012), Allonnes (Brouquier-Reddé et al. 2004, p. 111-114), ou encore Alba, Bagnols (Dupraz 2000, p. 59). Ce type de structures apparaît dès l'époque augustéenne. Associé à l'installation de caniveaux et autres structures de drainage et récupération de l'eau<sup>326</sup>, il témoigne d'une modification des pratiques. Ceci pourrait davantage être en lien avec les habitudes de nettoyages des sanctuaires attestées dans les sanctuaires romains, que par l'usage de l'eau dans le cadre de banquets. Cette dernière pratique étant courant dans les sanctuaires gaulois où l'absence de structure de stockage d'eau est remarquable, sauf à considérer les cuves à amphores comme l'apparition la plus précoce en Gaule de ce type d'élément.

Dans les sanctuaires romains, et notamment à Pompéi (Van Andringa 2010, p. 144) on note la présence de thermes à proximité, afin de permettre aux participants de prendre un bain purificateur avant de participer aux sacrifices, ce qui est bien entendu aisé dans un contexte urbain où les structures thermales font partie intégrante de l'équipement monumental. Plus généralement, des vasques situées dans l'enceinte des sanctuaires, à l'image du sanctuaire d'Isis, ou la proximité d'une fontaine, permettent de se laver les mains pour la réalisation

324 Il s'agit d'une fosse cubique d'1,5 m de côté pour une profondeur d'1 m, vraisemblablement cuvelée, située sur le bord oriental du podium.

325 Implanté vraisemblablement au milieu du I<sup>er</sup> s., de 1,90 par 1,50 m de dimensions pour une margelle de 5 m de diamètre en surface, il descend à près de 40 m de profondeur (Brunaux 2009, p. 84-85, voir également Fercoq du Leslay, Lepetz 2008).

326 Comme par exemple à Jublains (Naveau 2006, p. 201) ou encore à Blicquy (Gillet, Demarez, Paridaens 2006b, p. 170).

du sacrifice. Cette pratique est mentionnée dans diverses inscriptions. En Gaule romaine, la présence de thermes n'est pas toujours systématiquement attestée, notamment pour les sanctuaires extra-urbains. Ainsi jusqu'à présent aucune structure de ce type n'a été distinguée à Corent. A Gergovie, la présence de thermes pourrait être supposée par la récupération de briques *tegulae mammatae* lors de la reconstruction du sanctuaire à la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Ces éléments, qu'on retrouve plus souvent en contexte thermal, pourraient également provenir d'installations privées au sein d'une *domus* environnante.

Si les citernes semblent la formule architecturale la plus répandue, les sanctuaires peuvent également être alimentés en eau par des aqueducs comme le sanctuaire de Blicquy<sup>327</sup>, à l'instar des sanctuaires romains (Van Andringa 2010, p.148). La quantité d'eau nécessaire ne peut être estimée que comparativement aux structures d'habitat environnantes. Ainsi à Montluçon la citerne du sanctuaire est identique à celle découverte dans la zone d'habitat (ou d'annexes) sous-jacente. Diverses structures de stockage d'eau ont été dégagées à Corent (Pranyies 2011b), mais leur utilisation ne correspond qu'à l'époque laténienne, contrairement aux citernes du sanctuaire. A Gergovie, la citerne du sanctuaire pouvait contenir jusqu'à près de 10m<sup>3</sup> d'eau. Comblée vraisemblablement dès la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s., son fonctionnement est donc contemporain du reste des structures du plateau, qui ne conservait pas moins de treize citernes<sup>328</sup>. Au centre, la citerne principale pouvait contenir jusqu'à 35 m<sup>3</sup> d'eau, alors que la plus petite en retenait au maximum un peu plus de 7 m<sup>3</sup>. Au total, sur l'ensemble des citernes dégagées dans cet espace, c'est près de 55 m<sup>3</sup> d'eau qui étaient disponibles, et près de 40 m<sup>3</sup> pour la zone artisanale. Les autres citernes localisées en divers points du plateau montrent une contenance roche de 3 m<sup>3</sup>. On peut donc en conclure que la citerne du sanctuaire devait correspondre à un usage important, mais ponctuel, supérieur à celui d'un habitat, mais inférieur à un usage collectif quotidien. Il pourrait s'agir soit d'un usage restreint, mais quotidien, soit d'un usage important, mais ponctuel.

La présence de citernes dans les sanctuaires soulève le problème de l'emploi du terme de *favissa* (Hackens 1969). Ce terme est utilisé assez largement, avec une acception assez large selon les auteurs, allant du dépôt dans une citerne. Ceci est illustré par le texte de Varron<sup>329</sup> qui décrit des citernes à Rome, situées sous le Capitole et ayant servi au stockage d'offrandes qui encombraient le sanctuaire, jusqu'à un simple dépôt de rebut ou de fermeture dans des niveaux de terrassement d'un sanctuaire, voire dans une carrière à proximité. Au final, ce terme est largement utilisé en égyptologie comme en archéologie du Proche-Orient ou de la Gaule romaine pour désigner toute structure de dépôt. Il est ainsi employé comme

327 Gillet, Demarez, Paridaens 2006b, p. 170-171.

328 Ainsi hors du sanctuaire, sept citernes ont été dégagées dans la zone artisanale (Labrousse 1950) et trois dans la zone centrale du plateau (Labrousse 1948), une citerne provient de la fouille de la Villa Aucler en 1934 (Brogan et Desforgues 1941), une citerne a été découverte à proximité de la Porte Ouest (Deberge et al. in Mennessier-Jouannet et Deberge (dir.) en cours), et une également dans les sondages réalisés le long de la voie (voir en dernier lieu Dacko et Garcia 2012).

329 Varron d'après Aulu-Gelle, *N.A.* 2, 10, 3 : *Id esse cellas quasdam et cisternas quae in area sub terra essent, ubi reponi solerent signa vetera quae ex eo tempio collapsa essent, et alia quaedam religiosa e donis consecratis.*

synonyme de fosse cultuelle, expression vague qui peut s'appliquer à la plupart des structures en creux découvertes dans un sanctuaire, malgré tout préférable à l'usage d'un terme latin dont la définition ne semble pas faire d'acception de la part de la communauté scientifique (Cazanove 1991, p.208).

Un certain nombre de bâtiments, parfois de la même taille que le temple, peuvent également se trouver dans l'enceinte des sanctuaires. Il s'agit souvent d'édicules quadrangulaires, à l'image du bâtiment situé à l'est du temple nord à Gergovie. Sans localisation particulière dans l'enceinte du sanctuaire, ces édifices peuvent se situer dans les angles ou au centre de la cour (Fauduet 2010, p.89 à 91). Ils sont tour à tour interprétés comme lieux d'accueil, de stockage ou encore comme maison de gardien. Le mobilier y est rare et lui seul peut permettre d'y voir un espace de stockage pour le matériel ou encore un lieu de dépôt d'offrandes. Ce dernier cas peut se trouver par exemple dans le petit bâtiment mis au jour au sud de l'entrée de Corent, dans la cour, dans lequel plusieurs fibules complètes ont été découvertes. A Montluçon, ce sont deux pièces qui ont été accolées contre le mur de péribole ouest. Comme dans le cas de Gergovie, l'absence de mobilier ne permet aucune interprétation. Si le terme de *sacellum* peut se trouver parfois pour identifier ces éléments, à l'instar de celui de *favissa* pour les citernes cette expression ne devrait être employé que dans de rares situations, notamment lorsqu'une inscription en témoigne. En effet, il désigne dans le vocabulaire antique une petite chapelle. Festus le définit comme un « lieu non couvert consacré aux dieux<sup>330</sup> » (Dubourdiou et Scheid 2000, p.64-65), et, d'après Aulu-Gelle citant Trébatius, il s'agit d'un « lieu petit où des choses sacrées sont déposées<sup>331</sup> ». On peut toutefois ajouter que le terme *sacellum* dans la littérature romaine peut s'appliquer à une chapelle publique dont la divinité dédicataire n'est pas nommée (Dubourdiou et Scheid 2000, p.77).

### 2.3. Mobiliers et pratiques

Cette discontinuité se marque également dans le changement de pratiques : les autels creux sont remplacés par des autels construits ; un bâtiment protégeant un autel puis un foyer devient un véritable temple en abritant par la suite la statue de culte. D'une aire sacrée à ciel ouvert du III<sup>e</sup> s., le système cultuel évolue vers une zone sacrificielle protégée puis lorsque la statue s'installe dans son temple, l'aire sacrificielle est une nouvelle fois à ciel ouvert.

Les traces des pratiques qui se sont déroulées nous apparaissent de manière différente selon les pratiques rituelles, l'état de conservation des sites, mais également en fonction des modes de gestion qui ont été employés à l'évacuation de ceux-ci.

---

330 Fest. p.422 L : « Sacella di<cuntus loc>a sacrata sine tecto » ; Paul. p.423 L : « Sacella dicuntur loca dis sacrata sine tecto. »

331 Trébatius cité par Gell., NA 7, 12 : « Locus parvus deo sacratus cum ara ».

### 2.3.1. Mobiliers

Les restes de banquet à Corent sont rejetés dans les fossés de contour, témoignant du nombre important des convives et des quantités conséquentes de viande et de boissons consommées. Au contraire, la seule structure à Gergovie qui sert de dépotoir aux pratiques de commensalité est la citerne où un nombre limité de restes ont été découverts. On peut alors se demander s'il ne s'agit pas que d'une infime partie des déchets et si une part plus importante n'a pas été rejetée à l'extérieur du sanctuaire. Le mobilier découvert dans la citerne montre que les activités qui s'y déroulaient à la fin du I<sup>er</sup> s. et surtout au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. ne regroupaient qu'une quantité limitée de convives. Si les pots à cuire, services à boire et restes de faune sont présents, leur quantité est bien moindre que les quantités de mobilier découverts à Corent, témoignant d'un rituel réservé à une communauté plus réduite. Toutefois, retenons que le contexte de chacun de ces sites est fort différent. La majorité du mobilier issu du sanctuaire de Corent correspond aux restes des grands banquets de Corent organisés lorsque la ville constitue la capitale de la cité. La majorité de celui issu du sanctuaire de Gergovie est daté de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. et du II<sup>e</sup> s. de notre ère, alors qu'au milieu du I<sup>er</sup> s., le site est progressivement abandonné et il n'en subsiste que son sanctuaire. Ainsi la quantité des convives marque-t-elle une différence rituelle ou une simple différence de statut des sites ? Précisons tout de même que les quantités de mobilier mises au jour dans les niveaux laténiens de Corent ne correspondent en rien aux faibles quantités de mobilier en lien avec l'activité de l'époque impériale observée sur le même site, à l'exemple d'autres sanctuaires gallo-romains de la région comme Montluçon.

La présence sur le site de Corent d'une quantité exceptionnelle de mobilier – plus d'un millier d'amphores et près de 150 000 restes osseux – doit être pondérée à la fois par la durée d'occupation du site et par la richesse de l'occupation du reste de l'oppidum qui montre une quantité de restes assez similaire (Poux, Demierre et al., en cours, chap.7.3.1.1). Le faciès particulier de ce mobilier lui confère son caractère spécifique, entre traces de découpes et d'exposition pour la faune<sup>332</sup> et traces de sabrage et mise en scène des restes amphoriques, le tout associé à la masse considérable d'objets métallique (armement, parure, etc.).

Les vestiges fauniques quant à eux témoignent d'une consommation carnée de grande ampleur, de type festin ou repas cultuel, interprétation fondée sur la représentation des espèces et des parties (Foucras 2010, p. 172). La répartition inégale de ces restes en fonction des structures permet de supposer une volonté d'exposition dans les enclos (A) et (B) – accumulation de dépôts de crânes – alors que dans le fossé d'enclos, ce sont des restes de consommation qui complètent ce faciès. Véritables témoins de pratiques sacrificielles et alimentaires, ces restes ont permis la caractérisation du site de Corent comme « sanctuaire à festin<sup>333</sup> » (Poux 2002, 2004).

332 Les restes fauniques montrent une prédominance des caprinés et des suidés, associé à des manipulations spécifiques (découpe des têtes, élargissement de l'occipital, exposition, sélection des espèces et des parties, et enfouissement), Foucras 2010.

333 Ce critère s'applique à des pratiques collectives, pour une communauté nombreuse réunie dans un espace public, s'opposant à la consommation individuelle ou familiale issue de la sphère quotidienne (Méniel, 2001 ; Poux,

Ces pratiques de festins sont bien attestées par ailleurs dans d'autres sanctuaires contemporains comme à Fesques ou encore Ribemont-sur-Ancre (Méniel 1997a, p. 176). Elles sont associées sur ce dernier site à côté d'autres pratiques, comme celle du sacrifice sanglant dans lequel l'animal – un bœuf – n'est pas consommé, mais est abandonné à la décomposition naturelle puis ses restes sont rejetés dans les fossés d'enclos, comme cela a été démontré à Gournay-sur-Aronde (Méniel 1997a, p. 177). Ces usages, attestés à La Tène moyenne, semblent décliner à partir de La Tène finale et ne se retrouvent pas sur le sanctuaire de Corent. Ils ne semblent pas non plus attestés dans le sanctuaire de Fesques ou encore à Bennecourt, où une consommation semble privilégiée. La quantité de restes qui y ont été découverts tend à prouver que cette consommation était à valeur collective.

Les niveaux de Corent postérieurs à la Conquête ont livré une quantité de mobilier bien moins importante que les niveaux sous-jacents, ce qui semble beaucoup plus proche des quantités de mobilier découvert dans les niveaux contemporains à Gergovie. Si ceci a été attribué à une baisse de la fréquentation du sanctuaire qui pourtant va de pair avec une monumentalisation du site, elle semble davantage correspondre à la mise en place de pratiques collectives différentes. Celles-ci sont illustrées à Corent avec une diminution des restes de caprinés au profit du porc et du bœuf, avec l'apparition de la volaille alors que le chien et le cheval disparaissent (Foucras 2010, p. 181). Les restes issus des niveaux augustéens de Gergovie montrent une croissance du porc, et une disparition progressive du cheval et du chien, alors qu'apparaît la volaille. Au cours du temps, ce faciès ne semble subir que peu d'évolution, sauf une diminution du bœuf (Foucras 2010, p. 185), contrairement à ce que l'on peut observer sur les sanctuaires du reste de la Gaule (Lepetz et Van Andringa (dir.) 2008). Sur le sanctuaire du Puy de Dôme, c'est au contraire le porc qui domine.

Le même constat peut être fait à la fois pour la céramique. Si les amphores sont toujours présentes dans les contextes d'époque romaine, force est de constater que leur nombre limité en fait un mobilier rarement étudié et publié dans les études de sanctuaires. Quant à la vaisselle, outre les quelques éléments exceptionnels comme les vases miniatures ou les graffiti qu'elles peuvent comporter, leur faciès, identique à ce que l'on retrouve dans la sphère domestique, ne permet que rarement d'assurer leur fonction culturelle. De ce fait, elles ne sont qu'exceptionnellement incluses dans des études générales sur les pratiques culturelles, sauf pour leur aspect chronologique.

Alors qu'à l'époque romaine, tout comme à Rome, les banquets sont attestés par des mentions épigraphiques<sup>334</sup>, on ne peut que s'étonner devant la pauvreté des restes de consommation découverts de manière générale dans les sanctuaires. Pour cela, deux facteurs ont dû jouer un rôle déterminant. En premier lieu, un changement important de pratiques de gestion des

---

2002. Poux, Demierre et al. en cours).

334 Par exemple dans les inscriptions de La Magliana (Scheid, Tassini et Rüpke 1998), où il est souvent fait mention des banquets pris avant et après les sacrifices.

restes sacrificiels, dont la majorité a dû être évacuée à partir du milieu du I<sup>er</sup> s.<sup>335</sup>. Ensuite, une modification profonde de l'organisation même des fêtes religieuses qui ne comptent plus l'ensemble de la communauté, mais une partie peut être de ses représentants, comme le montre les rejets de la citerne de Gergovie, où, si l'on retrouve les mêmes espèces que précédemment, la quantité en est fortement diminuée.

Si les restes sacrificiels ou en lien avec des pratiques de consommation constituent la grande masse du mobilier mis au jour dans les sanctuaires, d'autres types de découvertes permettent de mettre en évidence une évolution des pratiques rituelles. Il s'agit d'offrandes à caractère plus personnel, comme le don d'objets de parure tels que les fibules, les anneaux ou les bagues. Quant aux armes, que l'on retrouve dans les sanctuaires laténiens dès La Tène moyenne, elles sont régulièrement associées à des fibules. Il est difficile de connaître les principes d'offrande de ces éléments : s'agit-il de dons de la part de chaque soldat en tant que défenseur de la communauté, effectués au nom de cette communauté ou bien est-ce là une offrande personnelle ? Les fibules associées doivent-elles être conçues comme une partie de l'équipement militaire (Bataille 2011, p. 656) ou bien comme une offrande personnelle, peut-être féminine ? La difficulté pour les mobiliers, notamment métallique, est de faire la part entre mobiliers utilitaires, en lien avec la réalisation des pratiques rituelles, et les offrandes à proprement parler, comme par exemple dans le cas des outils, agricoles ou d'artisans, que l'on retrouve dès La Tène finale. A ceux-ci s'ajoute l'ensemble des éléments culinaires (couteaux, chaudrons ou encore broches) qui peuvent avoir été utilisés dans les pratiques de consommation.

Dès le début du I<sup>er</sup> s. av. notre ère se développe l'offrande de monnaies dans les sanctuaires, alors que les offrandes à caractère militaire se réduisent. Bien que cette pratique apparaisse plus tôt, cette phase voit la multiplication de ces offrandes, particulièrement sur le site de Corent (Gruel in Poux et Demierre (dir) en cours). Sur ce dernier site, ces éléments sont associés à des objets monétiformes or de manière plus générale circulaire, tels que des jetons, des anneaux ou encore des perles.

La pratique romaine d'offrande d'ordre monétaire ou *stipes* (Hackens 1963, p.84) est très présente en Gaule (sans que le principe du jet dans un lac, une fontaine, ou un bâtiment ne soit attesté), et tient davantage peut-être de l'offrande personnelle, au même titre que les objets de parure. Or la *iactatio stipis* appartient à « un rite d'accompagnement de la formulation d'un vœu, non un moyen de s'en libérer » (Cazanove 1991, p.209). La pratique de l'ex-voto, dans le sens de contrat, échange et contre-échange avec la divinité n'inclut donc pas cette pratique de l'offrande de monnaie, ce qui peut justifier son existence précoce en Gaule.

Ces éléments constituent une des premières attestations d'offrande à titre personnel que

---

335 Dans une première phase de transition, à l'époque augustéenne, des fosses sont encore creusées au sein des aires sacrées afin d'y enfouir les restes, comme le montre le site d'Argentomagus (Fauduet 1994).

L'on puisse supposer, bien qu'il soit difficile de faire la part entre le rôle d'offrande et le rôle économique des monnaies. L'interprétation de ces objets est de fait complexe. Le même problème peut être soulevé à propos des fibules. En effet, ces objets peuvent faire partie d'équipements militaires, comme cela a été avancé par G. Bataille, mais force est de constater que, dans le sanctuaire de Corent, les offrandes d'armement sont présentes, mais limitées. Au contraire, on observe qu'une grande partie des fibules du type de Nauheim sont largement majoritaires dans le sanctuaire et qu'elles présentent un module réduit et très similaire sur l'ensemble des exemplaires. Une production dans un but d'offrande a été avancée (Garcia 2002 ; Poux et al. 2002), mais les fouilles des zones périphériques au sanctuaire ont montré la répartition sur l'ensemble des zones d'habitat de ces modèles. Toutefois, une production sur le site est toujours envisagée. En outre, l'offrande de parure et plus particulièrement de fibule – peut être pour la symbolique du lien créé entre la divinité et le dédicant, telle la fibule qui unie deux pans de tissu – est une pratique largement démontrée dans les sanctuaires de Gaule à l'époque romaine comme à Martigny<sup>336</sup>, Fesques<sup>337</sup>, Nuits-Saint-Georges, Les Bolards<sup>338</sup>, Halatte<sup>339</sup> ou encore Bennecourt<sup>340</sup>.

Un autre type d'offrande que l'on ne retrouve qu'à l'époque romaine est celui de figurations anthropomorphes. Alors que les offrandes d'armes semblent disparaître – ou être remplacées sur certains sites par des armes miniatures – de nouveaux types d'offrandes apparaissent dès l'époque romaine en Gaule. Les offrandes dénommées *ex-voto* sont offertes dans le cadre d'une sorte de contrat avec la divinité. Si les *ex-voto* de forme anatomique sont les plus facilement identifiables, les objets peuvent également comporter des inscriptions, dont la plus récurrente semble être *VSLM, v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)* (Rey-Vodoz 2006, p.222). Ce type de pratique n'apparaît qu'à l'époque romaine, la pratique du don/contre-don, en parallèle de l'usage de l'inscription. Parmi les offrandes, la catégorie des *ex-voto* anatomiques ne semble reconnue que dans le courant du I<sup>er</sup> s. de notre ère, alors que ce sont des éléments que l'on retrouve régulièrement en Italie républicaine (Cazanove 1991, p.205). Les exemplaires grandeur nature semblent diffusés depuis Rome même, inspirés des *anathemata* de la tradition grecque (Cazanove 1991, p.207). On en trouve de nombreux exemplaires dans les sanctuaires dits de source, dont le plus précoce semble être celui de Chamalières, qui fonctionne à l'époque augustéenne (Romeuf 1986), puis sur l'ensemble de la Gaule, en bois comme aux sources de la Seine, ou encore en pierre comme à Halatte (Deyts 1994).

Il s'agit des statues de culte bien entendu, absente du monde celte, que l'on ne retrouve

336 Rey-Vodoz (V.) – Les fibules gallo-romaines de Martigny VS. *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 69, 1986, p. 149-198

337 D. Canny et G. Dilly – Les fibules de Fesques. In : Mantel (dir.) 1997 – *Le sanctuaire de Fesques, « Le Mont du Val aux Moines », Seine-Maritime*. Berck-sur-Mer, 1997, p.185-199. (Nord-Ouest archéologie No thématique ; 8).

338 Fauduet et Pommeret 1985: Fauduet (I.) et Pommeret (C.) – Les fibules du sanctuaire des Bolards à Nuits-saint-Georges (Côte d'Or). *RAE XXXVI*, 1985, p 61-116.

339 S. Devilliers – Les fibules du sanctuaire de la Forêt d'Halatte (Commune d'Ognon, Oise). *RAP n°spécial 18*, 2000, p. 267-274.

340 L. Bourgeois, S. Pain, P. Pallier, N. Vanpeene, M.-A. Charier – Les fibules. In Bourgeois (L.) (dir.) – *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*. Paris : Maison des Sciences de l'Homme, 1999, p. (DAF ; 77).



qu'exceptionnellement comme à Tawern (Faust 2002), mais également de petites statuettes en terre cuite, telles les nombreuses déesses mères ou autres figurines en terre blanche de l'Allier, dont un fragment a pu être découvert dans la citerne de Gergovie. Ce type d'offrande marque une véritable évolution dans les pratiques cultuelles, les représentations des divinités sous forme anthropomorphe n'étant pas attestées, même si les représentations héroïques sont nombreuses.

D'autres types d'offrandes apparaissent à l'époque romaine et dérivent directement du principe d'ex-voto, les tableaux, ou *titulus*, panneau consistant en une sorte de quittance pour le fidèle d'un vœu accompli (Veyne 1983, p. 283). Dans le cas de l'offrande du coq dans le mime d'Hérodas, les deux dames associent le dépôt d'une pancarte au sacrifice du coq, comme témoignage de leur reconnaissance. L'offrande de ces supports en matériaux périssables va de pair avec celle d'autel votif, support là aussi d'une inscription commémorant le sacrifice réalisé (Veyne 1983, p. 287). La même pratique peut également se retrouver sur les graffiti retrouvés dans les portiques des sanctuaires (Pline, Lettres, VIII, 8, 7). Il faut donc considérer que les espaces sacrés étaient encombrés par ces pancartes, ce dont se font l'écho un certain nombre de lois sacrées (Sokolowski 1962, n° 107, p. 175 ; n°1, p. 176 et n° 123 p. 207) qui tentent de les déplacer et d'en limiter le nombre. On peut ajouter à cela la pratique également difficile à démontrer aujourd'hui, mais relayée par la littérature, de la consécration de cheveux (Veyne 1983 p. 290 et p. 293).

Autre élément qui apparaît à l'époque romaine, la présence de lampes à huile. Si ces éléments sont rares à l'époque laténienne de manière générale, leur présence dans les sanctuaires peut entrer, comme la céramique, dans deux types de catégorie. Il peut en premier lieu s'agir de matériel en lien avec le fonctionnement normal du culte, soit pour un éclairage du sanctuaire. Il peut également s'agir ponctuellement de véritable offrande, comme par exemple à Alba, Les Basaltes où un minimum de 58 lampes à huile a été regroupé dans une fosse, certaines cassées et d'autres intactes (Béal 1994, p.161). Dans le sanctuaire du Chastelards de Lardiers, ce sont près de 3 000 lampes qui ont été déposées. Certaines peuvent même comporter une inscription spécifique, comme la lampe provenant de Carthage mentionnée par P. Veyne, avec la figuration d'un taureau portant une *dorsuale*, et d'une pancarte à hampe sur laquelle est inscrit un nom, vraisemblablement celui du dédicant. Cette lampe semble donc offerte pour garder le souvenir à la fois du sacrifice du taureau, mais également d'un panneau commémorant celui-ci (Veyne 1983, p.286-287 et fig.3).

### **2.3.2. Lieux de rejet des restes sacrificiels**

Il va de soi qu'un des éléments primordiaux pour comparer les restes sacrificiels entre deux périodes est leur mode de gestion. Ainsi, si les sanctuaires laténiens mettent volontiers à profit les fosses et les fossés (surtout le fossé d'enclos périphérique) pour y rejeter les restes de consommation, ce n'est pas le cas des sanctuaires d'époque romaine où un nettoyage des

sols était préconisé ainsi qu'une évacuation définitive des restes. La transition d'une pratique à l'autre semble avoir connu une phase intermédiaire au I<sup>er</sup> s. et il n'est pas exclu qu'alors, ponctuellement, certains mobiliers aient été enfouis au sein du sanctuaire, lorsqu'une occasion le permettait.

Les sanctuaires laténiens comme Ribemont-sur-Ancre ou encore Corent sont de parfaits exemples quant à l'absence de gestion des restes. Si les structures en creux sont majoritairement utilisées pour leur évacuation, la constitution de leurs niveaux de sols, associant notamment à Corent des fragments de céramiques, d'amphores, des restes de faune, mais également localement quelques monnaies et des objets métalliques, laissent penser que si le plus gros des déchets était poussé dans les fossés, une partie était abandonnée à même le sol. Ceci pourrait provenir d'une conception différente de la sacralité des objets, comme en témoignent César (*BG*, 6, 17) et Strabon (4, 1, 13), selon lesquels les Gaulois considéraient que tout objet qui est entré dans le sanctuaire est considéré comme sacré et ne peut perdre ce statut. Or cela ne semble plus être le cas dès l'époque romaine, bien que la période augustéenne semble constituer une étape intermédiaire. Ainsi à Argentomagus, plusieurs fosses sont implantées dans la cour à proximité des temples<sup>341</sup>. A Gergovie, le niveau de sol dégagé devant le temple nord était constitué d'un cailloutis irrégulier associé à des fragments de céramique ainsi qu'à des monnaies. Dès la phase de monumentalisation à la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. un grand dallage est mis en place, qui n'autorise plus la présence de tout mobilier errant. On ne peut donc exclure que la mise en place de ces règles ait pris un certain temps et que certains sanctuaires ne les aient appliquées que plus tard. Ainsi W. Van Andringa constate que dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes à Avenches on continuait de rejeter les offrandes et les restes des sacrifices dans des structures en creux, alors que dans le même temps des sacrifices à la mode romaine étaient organisés sur le forum de la ville (Van Andringa 2008a, p. 127).

Dans l'Italie républicaine, la mise au rebut des offrandes pouvait se faire en fondant les objets en matériaux précieux, comme en témoignent certaines lois sacrées grecques d'époque impériale. Les offrandes en terre cuite, quant à elles, peuvent régulièrement être utilisées dans la construction et on les retrouve régulièrement parmi les matériaux de remblai (Cazanove 1991, p. 208). On mentionnera, à ce propos, que dans le cas de Corent une tête de statue en calcaire, de taille relativement modeste et cassée horizontalement au niveau du nez, a été intégrée aux blocs formant le hérisson d'installation du sol de terrazzo de l'entrée (Poux, Demierre (dir.) en cours, Chap. 4.3.4). Un autre procédé pour se débarrasser de mobilier encombrant consiste à les jeter dans toutes sortes de structure-réceptacle — puits, bassins ou encore citerne (Cazanove 1991, p. 209). Ce cas est particulièrement bien illustré à Gergovie, où la citerne a servi de dépotoir pour l'ensemble du mobilier qui encombrait vraisemblablement les niveaux de sol de la cour ou plus probablement ceux des portiques adjacents. L'évacuation

---

341 Fauduet 1994 et 2010, p. 94.

des offrandes dans les citernes, parfois dénommées *fauissae*, est notamment mentionnée au Capitole par Varron, mais cela peut être également le cas des citernes de Veies où le mobilier a pu être rejeté lors de la destruction du temple<sup>342</sup> (voir en dernier lieu Hackens 1963 p. 80).

Diverses mentions littéraires peuvent nous confirmer cette coutume de la « désacralisation » de certains objets et leur mise au rebut, dans l'enceinte du sanctuaire, voire à l'extérieur de celui-ci (Hackens 1963, p.83). Ainsi Ovide décrit des réduits obscurs près des temples où les prêtres entreposaient le matériel sacré hors d'usage<sup>343</sup>. On peut noter également une mention de Tite-Live à propos du rejet des décombres du temple capitolin détruit par l'incendie de 69 apr. J.-C. dans un marais<sup>344</sup>. Ce cas illustre le transfert de ces éléments depuis leur statut sacré vers un statut profane, puisqu'ils sont évacués hors du sanctuaire, et sont rejetés au même endroit que l'ont été auparavant des édifices profanes, dans le marais d'Ostie où avaient été déversées les ruines des bâtiments détruits par l'incendie de 64 apr. J.-C. (Cazanove 1991, p.210).

Le transfert des biens des temples est clairement codifié dans la *lex aedis Furfensis* (CIL IX, 3513). Ainsi les autorités publiques dont dépendent les sanctuaires se réservent toute latitude pour traiter les ex-votos à leur guise<sup>345</sup>. En ce qui concerne les petits objets en matériaux non nobles, le problème se posait du fait de leur nombre, notamment lors d'une restauration ou de la reconstruction du temple. Ainsi, on note quelques mentions pour lesquels les haruspices pour la ruine du temple capitolin ont proposé de jeter les éléments encombrants dans une zone marécageuse (Tacite, *Histoire*, IV, 53, 1). La même chose a pu se produire dans le sanctuaire de *dea Marica*, à l'embouchure du Garigliano. Dans le cas de l'île du Tibre, les ex-votos ont été jetés dans le fleuve (Hackens 1963, p. 93). Dans certains cas de reconstruction, les objets sont enterrés dans les remblais de nivellement, comme cela est par exemple le cas à Norba. On peut noter cette pratique d'enfouissement dans les grands sanctuaires grecs, et notamment à Delphes, où l'aurige a été découvert dans les remblais de la terrasse<sup>346</sup>. Sur des sites comme l'enceinte sacrée de Nortia à Bolsena, à Gela, à Medma, etc. ont été distinguées dans des structures les rejets de vestiges de sacrifices, ensembles de faune et/ou céramiques brûlés (Hackens 1963, p. 88 et 89). Ces éléments sont enfouis dans l'espace sacré. Les objets dont le

342 Sur ce dernier site, il pourrait également s'agir d'un véritable dépôt votif.

343 Ovide, *Métamorphoses* X, 691-694 : *Luminis exigui fuerat prope templa recessus,*

*Speluncae similis, natiuo pumice tectus,*

*Religione sacer prisca, quo multa sacerdos*

*Lignea contulerat ueterum simulacra deorum.*

344 Tite live *Ad Urbe Condita* XL, 51, 3 « Il fit blanchir le théâtre voisin du temple d'Apollon et son avant-scène, le temple de Jupiter au Capitole, et le péristyle qui l'entourait. Il fit disparaître de ce péristyle les statues qui le masquaient d'une manière désagréable, et enlever les boucliers et les étendards de toute sorte qui y étaient suspendus » (... *theatrum et proscaenium ad Apollinis, aedem Iouis in Capitolio, columnasque circa poliendas albo locauit; et ab his columnis, quae incommode opposita uidebantur, signa amouit clipeaque de columnis et signa militaria adfixa omnis generis dempsit*).

345 Ceci est également attesté par les lois sacrées du monde grec, voir Sokolowski 1962, p. 175-176, n°107 : «Rhodes.

Règlement relatif aux ex-voto. IIIème siècle av. J.-C.» mais aussi Robert 1948, p.183, n°172. Décret réglementant la consécration de statues et d'offrandes dans le sanctuaire d'Asclépios. Si l'on place un ex-voto contre l'ordonnance, dans une partie du sanctuaire gênant la promenade par exemple, les prêtres le transporteront ailleurs

346 F. Chamoux – *Les Fouilles de Delphes* IV, 5, Paris, 1955, p.7-8.

matériau est noble peuvent être refondus<sup>347</sup>.

Une autre pratique peut être attestée quant à la gestion de ces éléments. Il s'agit de la sortie autorisée d'une quantité de la viande issue du sacrifice. Si la préparation et la consommation de nourriture sont bien attestées dans les sanctuaires<sup>348</sup>, les restes des sacrifices ne paraissent pas entièrement consommés sur place. Ainsi dans un mime d'Hérodas (*Mimes*, IV, 88-90), cité par P. Veyne (Veyne 1983, p. 283), deux dames offrent un coq en sacrifice dans le temple d'Asclépios suite à des guérisons, mais rapportent les morceaux chez elles. Ceci semble archéologiquement démontré par les différences de faciès des sanctuaires, avec notamment à Corent pour l'époque gauloise une complémentarité des restes entre les diverses structures, où l'animal sacrifié subit un véritable « parcours<sup>349</sup> ». Même si ses restes sont dispersés, ils restent dans l'enceinte culturelle. Les vestiges osseux de l'époque romaine sur ce même site et celui de Gergovie témoignent d'un faciès différent, où la faune est plus rare. Si une sortie des restes à l'extérieur du sanctuaire ne peut être démontrée sur ces sites, le changement de quantité de mobilier peut se justifier soit par une baisse de l'activité – dont ne semblent pas rendre compte les quantités de céramique – ou une évacuation de ces vestiges osseux.

### 2.3.3. Durée des pratiques

Il est important de prendre en compte la durée du sacrifice et celle de la pratique rituelle en général entre époque gauloise et romaine, dont la disparité est significative d'une perception très différente entre les deux cultures. Sur les sites de Gournay-sur-Aronde, Ribemont-sur-Ancre, etc., les armes sont exposées à l'air ; les bœufs sont laissés dans une fosse pour qu'ils se décomposent. Ici, le facteur temps est essentiel. Combien de jours, semaines ou mois plus tard les prêtres ou officiants sont-ils revenus pour achever ce sacrifice ? Car celui-ci ne voit son terme que lorsque les restes sont déposés dans les fossés, comme le précise T. Lejars « le dépôt n'est pas l'acte essentiel, mais l'aboutissement d'un long parcours rituel » (Lejars 1996 p. 621). Cet acte se fait-il en présence des mêmes personnes qui ont assisté au sacrifice au départ, ? Il n'est pas possible de répondre. A Corent, la pratique de grands banquets s'accompagne d'une offrande des restes non comestibles qui sont laissés en décomposition dans les fossés (Foucras 2010 p.167). Si l'acte même de sacrifice, suivi du banquet, peut se dérouler sur une durée équivalente à celle des sacrifices et des banquets à Rome<sup>350</sup>, l'exposition sur une plus ou moins longue durée des crânes semble participer des mêmes pratiques relevées dans les sanctuaires du nord de la Gaule.

347 Sokolowski 1969, p. 76-77, n°41 : «Athènes. Règlement relatif à la refonte d'anciens ex-voto et de l'argent du sanctuaire du Héros *Médecin* 221-20 av. J.-C.» mais aussi, p. 78-79, n°42 : «Athènes. Règlement relatif à la refonte des ex-voto. IIème siècle av. J.-C.» Il existait même dans le sanctuaire du *Héros Iatros*, une commission pour la refonte, qui comprenait cinq membres.

348 Voir Van Andringa 2009, p.138-144 pour le cas de Pompéi, mais cela semble également bien établi à Gergovie, avec la présence de foyers sous les portiques auxquels peuvent être associés les plats à cuire découverts dans la citerne. Voir également les activités de boucherie et cuisines reconnues dans les sanctuaires de Ribemont-sur-Ancre, Blicquy, La Bauve à Meaux ou encore Pontchartrain (Fercoq du Leslay et Lepetz ; Paridaens *et al.* ; Lepetz et Magnan ; Blin et Lepetz In : Lepetz et Van Andringa 2008, p.201 à 236).

349 Foucras 2010, p.174 Voir également Poux et Foucras 2008, p.179.

350 Comme en témoignent les inscriptions découvertes à la Magliana, voir Scheid, Tassinari et Rüpke 1998.

Le sacrifice romain, quant à lui, montre une relative rapidité d'exécution. Si le sacrifice sanglant est vraisemblablement plus ou moins identique à ce que l'on observe en Guale, et la réalisation de banquet probable — mais ceci n'est attesté que dans le cadre de sanctuaire public — il est tout aussi possible que ce banquet se réalise au domicile de la personne ayant organisé le sacrifice. Il semble que la viande restante soit par la suite partagée<sup>351</sup>, ce dont le nombre limité de restes de faune découvert dans les sanctuaires pourrait témoigner. Alors que les animaux en Gaule sont laissés à pourrir dans une fosse, la pratique romaine favorise une crémation rapide sur l'autel. Cette notion de temps est très dissemblable. Toutefois, la pratique de l'exposition des armes peut se retrouver sur les sanctuaires lucaniens<sup>352</sup>. Il s'agit d'éléments qui, comme dans les sanctuaires guerriers du Belgium, sont vraisemblablement enfouis ou évacués lorsqu'ils se désagrègent. On est loin d'un abandon d'une carcasse sanglante.

---

351 Van Andringa 2008b.

352 Cazanove 2004.

### 3. Organisation et dynamique de l'espace culturel

#### 3.1. Echelle et délimitation des espaces, pérennité des limites

La forme des structures que l'on retrouve dans les sanctuaires est couramment à rapprocher des formes observées dans l'habitat. Sur le site du Martberg par exemple, la fouille des espaces entourant le sanctuaire (Nickel 2012) a permis de voir que la forme des bâtiments sur quatre poteaux dans l'enceinte sacrée est similaire à celle des bâtiments que l'on retrouve dans les quartiers environnants, à vocation domestique et artisanale.

L'analyse précise de l'occupation du site des Temples à Gergovie réalisée dans le cadre de ce travail n'a pu démontrer sa vocation culturelle pour sa première phase de fréquentation à partir du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Or cette identification paraît assurée pour la plupart des auteurs. Elle est basée sur l'idée qu'un sanctuaire gallo-romain s'implante systématiquement, lorsqu'une occupation antérieure est supposée, sur un sanctuaire laténien. La continuité de fonction semble induite, et la religiosité d'un site, permanente. Ce mode de pensée était déjà relevé par J. Scheid qui mettait en garde contre ce type de raisonnement<sup>353</sup>.

Avant la découverte de Gournay-sur-Aronde et son identification, la plupart des sanctuaires ont été considérés comme implantés sur un lieu de culte antérieur sans que la moindre structure ne soit véritablement distinguée. Là encore, la base de données de I. Fauduet est assez significative, avec sur 653 sites répertoriés, la présence sur seulement seize d'entre eux d'une implantation antérieure à l'époque augustéenne, dont cinq seulement antérieurs à la Guerre des Gaules<sup>354</sup>.

Un des meilleurs exemples de cette pratique de remontée des datations est le site des Sources à Chamalières<sup>355</sup>. Il s'agit clairement d'un site utilisé à partir du I<sup>er</sup> s. de notre ère. Aucun mobilier ne laisse supposer une occupation plus précoce de cette zone, sauf quelques monnaies gauloises qui ne constituent que des indices et ont très bien pu circuler à cette période. Aucune structure n'a été distinguée, sauf un aménagement de la berge avec un cailloutis mis en place au I<sup>er</sup> s. de notre ère. Pour autant, l'analyse des bois a montré qu'au moins un des ex-voto a été taillé dans un bois plus ancien. Ceci pourrait permettre selon certains (Exposition Chamalières 1980) de démontrer que cette source était utilisée de manière plus ancienne, et l'on ne manque pas à cette occasion de citer le texte de Lucain<sup>356</sup> : « Non loin de la ville était un bois sacré, dès longtemps inviolé, dont les branches entrelacées écartant les rayons du jour, enfermaient sous leur épaisse voûte un air ténébreux et de froides ombres. Ce lieu [...] cachait

353 Scheid 1997, p. 55 : « Trop souvent on considère que la raison ou la justification d'un culte résident dans son ancienneté, ce qui encourage d'ailleurs à pousser les datations vers le passé. »

354 Ces sites sont notamment Digeon, Montmartin, Nages, Le Tremblois et Mouzon, bois de Flavier où des bâtiments sur poteaux de bois sont mentionnés, alors que l'occupation du site de Gournay-sur-Aronde n'est pas mentionnée avant 20 av. J.-C.

355 Romeuf 1986, Romeuf et Dumontet 2000 et exposition Chamalières 1980.

356 Lucain, *La Pharsale*, III.

un culte barbare et d'affreux sacrifices. Les autels, les arbres y dégouttaient de sang humain. »

Dans le même ordre de pensées, à Trèves, alors qu'aucune structure préromaine n'a été dégagée, E. Gose et R. Schindler<sup>357</sup> avaient supposé une occupation préromaine puisque le culte est en lien avec le cours d'eau de l'Altbachtal, ce qui assurait l'existence au départ d'un culte indigène. Cet exemple illustre les problèmes méthodologiques posés par une analyse chronologique inversée, lorsqu'à partir de structures plus récentes est déterminée la vocation d'un site plus ancien. Or la présence de structures cultuelles sur un site doit être considérée comme un indice, et non un argument, pour l'interprétation de structures sous-jacentes. Ainsi si cette présence cultuelle à Gergovie constitue une indication, elle ne permet pas à elle seule d'assurer la fonction cultuelle des structures préaugustéennes.

Les sanctuaires de Corent, Tintignac et Montluçon ont tous montré une évolution de leur surface. Leurs superficies évoluent de 2150 à 3600 m<sup>2</sup> à Corent, de 625 à 3000 m<sup>2</sup> à Tintignac, de 1200 à 1900 m<sup>2</sup> à Montluçon. Ceci peut aussi se remarquer sur un certain nombre de structures en Gaule romaine. Les exemples de Nuits-Saint-Georges (de 900 à 4900 m<sup>2</sup>) et Allonnes sont ici tout à fait remarquables par l'accroissement de leur superficie<sup>358</sup>. Toutefois, sur la plupart des sanctuaires, comme à Gournay-sur-Aronde, les limites des sanctuaires sont globalement restées les mêmes. Ainsi si l'échelle s'est accrue à Corent, globalement le tracé et la zone centrale n'ont pas été modifiés.

Les limites des sanctuaires ne sont pas des frontières intangibles délimitant un espace dont le caractère sacré remonterait à la nuit des temps. Le sanctuaire est un véritable espace délimité par la volonté des hommes et auquel on confère volontairement un caractère sacré.

Le problème juridique de l'espace du sanctuaire a déjà été traité par ailleurs lorsque des textes peuvent être mis à contribution. Ainsi Y. Thomas<sup>359</sup> a démontré que le sanctuaire comporte un ensemble de biens en dehors des limites consacrées, sous forme de personnes, mobilier mais aussi de terrain, en périphérie le plus souvent du lieu sacré. Ceci peut éclairer le cas de sanctuaire où l'espace sacré s'est agrandi au détriment d'un espace artisanal ou autre, par exemple de Nuits-Saint-Georges. Or cet espace a pu dépendre, dès l'origine, du sanctuaire. L'ensemble aurait été alors entièrement géré par la cité. Puis lors de la reconstruction du monument, l'espace a été consacré et incorporé à l'espace sacré proprement dit. Rien ne s'oppose toutefois à ce que ces terrains aient été rachetés, ou offerts au sanctuaire pour en permettre l'accroissement, voire à ce que ses utilisateurs aient été expropriés.

357 R. Schindler dans E. Gose 1972, p. 261, voir en dernier lieu Scheid 1995b.

358 Ainsi à Tawern, la superficie de 1300 m<sup>2</sup> est agrandie à 1600 m<sup>2</sup> ; à Hayling Island, de 620 à 1700 m<sup>2</sup> ; à Blicquy de 10 700 à 13 200 m<sup>2</sup> ; à St Léomer de 1050 à 2100 m<sup>2</sup> ; au Martberg de 3400 à 5150 m<sup>2</sup>.

359 Thomas 2002, plus particulièrement p. 1442 : « Les biens affectés au service des dieux ne devenaient sacrés et indisponibles qu'à l'intérieur de lignes (*regiones*) — généralement celles d'un templum — précisément marquées sur le sol en même temps que formulées. ...]. C'est dans ce lieu même (*hic*) que valait la loi (*lex*) par laquelle le magistrat consacrait verbalement la chose — templum orthogonal, aire, bois, édifice, autel — et la dotait de son statut. La prescription des lignes institue le lieu dans lequel l'acte opère. Or, rien de cela n'est attesté pour les terres affectées aux temples, pour leurs biens distingués d'eux comme tout autre bien distingué d'une personne. Certes, les domaines attribués aux sanctuaires étaient fort rigoureusement définis eux aussi. »

Plus intéressant est le fait qu'une fois consacré, l'espace reste « perpétuellement indisponible<sup>360</sup> ». Ainsi le cas de Limoges où un sanctuaire est transformé en villa (Van Andringa 2008, p. 126-127) ne peut se comprendre que si le sanctuaire a existé sans avoir été implanté selon la pratique romaine de la définition de l'espace, et n'a sans doute pas été consacré. De ce fait, il n'est pas « reconnu » comme sacré par la cité et peut retomber dans l'espace profane. Ceci signifierait donc que lors de chaque reconstruction ou réutilisation d'un sanctuaire laténien à époque l'impériale, une consécration selon la règle romaine a été réalisée, ou alors que le passage d'un espace sacré à profane est une décision de la cité. On peut citer le cas de Cicéron<sup>361</sup> qui se présente devant le Sénat car sa maison a été détruite par Clodius, qui y a fait installer un autel et un temple. « Ta belle Liberté a-t-elle pu chasser mes dieux Pénates et mes Lares domestiques pour prendre place elle-même comme en terrain conquis ? Qu'y a-t-il de plus sacré, de mieux protégé par toute religion que la maison de chaque citoyen ? C'est là que se trouvent ses autels, ses foyers et ses dieux Pénates ; c'est là qu'ont lieu ses sacrifices, ses pratiques et ses cérémonies ; c'est un asile si sacré pour tous qu'on n'a le droit d'en arracher personne. D'autant plus devez-vous écarter de vos oreilles [=les pontifes] les fureurs de cet individu, par lequel ce que nos ancêtres ont placé pour nous sous la protection inviolable de la religion a été non seulement profané au mépris de la religion, mais encore renversé au nom même de la religion ». Il est intéressant de constater à travers ce texte que les règles religieuses s'appliquent également aux espaces privés, et que cette consécration est supposée être une protection contre les attaques humaines. Toutefois, Clodius s'était approprié le terrain, après l'incendie de la maison, puis l'avait vraisemblablement offert à la cité, à l'exemple de Marcus Tullius pour le temple de la Fortune à Pompéi (Van Andringa 2010, p. 56).

Si le régime de propriété des sanctuaires semble clairement défini à l'époque romaine en Gaule, comme en attestent les diverses lois sacrées ou autres cadastres, la situation est plus complexe pour l'époque gauloise. Si des règles strictes s'appliquaient aux structures des sanctuaires, c'était également le cas des dons et autres dépôts votifs, qui étaient considérés comme sacrés jusqu'à leur vente par le sanctuaire. Ceci peut expliquer le nombre parfois limité de mobiliers découverts dans les sanctuaires gallo-romains.

---

360 Thomas 2002, p. 1444.

361 Cicéron, *De Domo sua*, 108-109.



### 3.2. Sacralisation de l'espace : les dépôts de fondation et refondation.

Le sanctuaire de Gergovie n'est pas le seul dont les structures antérieures ne sont pas clairement à vocation culturelle. D'autres sites comme celui des Bolards à Nuits-Saint-Georges, par exemple, montrent un accroissement de sa superficie à l'emplacement d'une zone artisanale, autrement dit profane. Ici, seule une partie du sanctuaire n'est pas entièrement implantée sur un espace déjà sacralisé, puisque la zone centrale et la zone est conservent les restes des sanctuaires antérieurs.

On constate le même principe à Alésia<sup>362</sup>, où des dépôts ont été relevés dans la partie nord-ouest de l'aire culturelle entourant le principal temple au cœur de la ville romaine. Ces dépôts sont implantés dans le comblement d'une carrière limitée au nord et à l'ouest par les portiques du temple<sup>363</sup>. Cette carrière a vraisemblablement permis l'extraction de blocs nécessaires à la construction des fondations du théâtre, et a été rebouchée à partir de 115 de notre ère. Au total<sup>364</sup>, ce sont dix-huit ensembles de céramiques qui ont été mis au jour, correspondant à 316 céramiques complètes, disposées dans les remblais de la phase finale de comblement de la carrière. La présence de rouelles, de monnaies, ainsi que d'éléments nombreux de statuaire détruite, marque les phases précédentes de dépôts. Les dépôts de céramiques s'implantent selon un axe ouest-est, sur trois ou quatre niveaux de comblement, séparés par des nivellements successifs. Les céramiques, issues presque exclusivement du répertoire des productions locales, sont intactes. Certaines ont pu comporter des liquides. L'ensemble des formes se place entre la fin du I<sup>er</sup> s. et le début du II<sup>e</sup> de notre ère. Les pots sont neufs et de finition peu soignée, la plupart de petite taille, voire miniatures, et ils sont regroupés par neuf ou par multiples de neuf. Ces dépôts peuvent avoir été installés lors de la consécration du sanctuaire au début du II<sup>e</sup> s. de notre ère. Ceci se déroule en parallèle avec les grands travaux édilitaires réalisés dans le centre-ville d'Alésia.

Là aussi, il s'agit d'une appropriation d'un espace profane (une carrière) qui est remblayé et sert d'appui à l'implantation de structures qui marquent l'agrandissement d'un sanctuaire. La situation et la charge symbolique de la carrière peuvent être toutefois ajoutées à l'interprétation particulière de ces ensembles. En effet, les phases de comblement des carrières, à l'image des fosses et des puits d'extraction ou autres structures en creux, sont régulièrement marqués par des pratiques particulières lors de leur fermeture, créant un lien physique avec les mondes souterrains. Ceci explique probablement pourquoi il est nécessaire de clore ces structures en réalisant une série d'offrandes.

Cette volonté d'agrandissement a nécessité le déplacement de la limite sacrée. Dans le

362 Fauduet et Rabeisen 1993 ; Rabeisen 1992.

363 Le front sud de la carrière est parallèle au mur nord du temple, à environ cinq mètres de celui-ci.

364 Les premiers dépôts ont été mis au jour dès 1907, alors que la carrière a été fouillée en diverses interventions, jusqu'en 1980.

cas de sites comme le temple de Mercure, Nuits-Saint-Georges et Allonnes, on suppose que la reconstruction est allée de pair avec une refondation par les prêtres ayant effectué une sacralisation de l'espace. Cette pratique semble moins évidente sur des sites où la reconstruction n'est marquée que par un déplacement de quelques mètres voire moins. Pourtant, on peut noter que dans le cadre du Puy de Dôme, un dépôt particulier a célébré la reconstruction du temple. A Halatte, la construction du mur de péribole, ou plutôt sa reconstruction, est également marquée par l'installation d'un dépôt particulier. Le même phénomène est signalé à Avenches lors de la construction de temples maçonnés.

Ainsi dans le cas de Gergovie, rien ne s'oppose à voir dans la dynamique de comblement des structures préaugustéennes le résultat de la sacralisation d'un espace dont l'utilisation précoce pourrait être à vocation domestique, voire artisanale. La même situation se retrouve à Montluçon, où la vocation cultuelle de la première phase d'occupation peut être mise en doute.

Ces différents indices plaident pour une présence assez importante de prêtres pouvant transférer un espace profane vers un statut sacré. Si la situation semble bien établie pour l'époque romaine, comme cela apparaît aussi bien à Pompéi<sup>365</sup> qu'à Rome<sup>366</sup>, où un espace peut être sacralisé sur une zone domestique, au contraire un espace sacré peut être rendu à l'espace profane, comme c'est le cas à Limoges<sup>367</sup>. Il est intéressant de constater que cette pratique d'accroissement de l'espace sacré était déjà courante à Corénte au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., lorsque la galerie monumentale entraîne la destruction de structures jouxtant la palissade du fossé d'enclos du sanctuaire. De même, les dépôts de fondations sont présents dans l'habitat<sup>368</sup> même si leur fréquence n'est pas aussi régulièrement établie.

Cette pratique est bien établie en Italie, avec notamment un dépôt en fosse du sanctuaire du Capitole, daté du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., ainsi que deux vases intacts découverts derrière les parois d'une citerne du Palatin (Hackens 1963, p. 90, note 2 et 3).

Il s'agit donc plus d'une discontinuité, d'une rupture dans la pérennité d'une frontière. Elle se marque davantage dans la forme que prennent ces limites, car s'il est bien établi que celles-ci peuvent s'agrandir (ou se réduire, comme dans le cas du Fâ de Barzan), elle peut aussi changer de forme générale.

---

365 Van Andringa 2009, p. 56-59.

366 Cicéron, *De domo sua*, 108-109.

367 Van Andringa 2008, p. 125 et 127.

368 Gransar et al. 1997 p. 561 : Les rites de fondation semblent attestés à partir de la présence récurrente de parure ou d'outils dont la localisation n'est jamais anodine : dans un trou de poteau de bâtiment, au fond d'une fosse ou d'un silo, au niveau de l'entrée ou à un angle d'un fossé d'enclos. « Ces pratiques sont censées protéger les structures et, par extension, l'intégralité du site et ses habitants. Le rite d'abandon ou de condamnation, qui s'exprime sensiblement de la même façon, est probablement destiné à s'assurer les bonnes grâces des divinités avant la fondation d'un nouvel habitat à quelque distance du précédent. »

### 3.3. Organisation générale

Les sanctuaires en Gaule puis en Gaule romaine montrent un certain nombre de similitudes qui permettent de supposer l'existence de modalités particulières de délimitation et d'organisation de l'espace, communes à la majorité des sites. L'évolution de ces principes révèle une grande modification dans la perception des utilisateurs et des constructeurs de ces ensembles architecturaux. Elle montre également un changement dans la perception de l'espace, avec une intervention plus ou moins marquée sur la topographie. Cette organisation détermine une hiérarchisation de l'aire sacrée.

#### 3.3.1. Géométrie

Les axes de construction des sanctuaires laténiens, d'après l'exemple de Corent, correspondent aux diagonales de l'enclos quadrangulaire (Poux 2011, p. 54). Appliquée aux plans des sanctuaires du nord de la Gaule, cette disposition semble bien correspondre à la technique utilisée pour le tracé des enclos (Poux et Demierre (dir.) en cours, chap.7.1.3). Cette méthode, formant majoritairement des angles aigus, est régulièrement reprise lors des premières phases d'occupation d'époque romaine (voir partie 2, p.239 sq.). Les plans de la plupart des sanctuaires sont modifiés à la fin du I<sup>er</sup> s. ou au début du II<sup>e</sup> s. de notre ère (supra, p.255). Il s'agit désormais de plans décrivant des angles droits, correspondant à une nouvelle organisation architecturale. Celle-ci témoigne vraisemblablement à la fois d'un changement des usages architecturaux et rituels qui atteignent ici leur dernier degré d'évolution, mais également d'une assimilation complète des pratiques d'évergétisme. Les nouveaux plans s'inspirent de modèles typiquement romains. Certains sont largement marqués par le décalage du temple à l'ouest de la cour, entraînant même parfois une modification du tracé du portique situé à l'arrière du temple<sup>369</sup>. Ceci a été particulièrement bien mis en évidence dans le cas du sanctuaire d'Allonnes<sup>370</sup>, qui semble s'appuyer sur le modèle des vastes sanctuaires à quadriportiques que l'on voit se développer à Rome à partir de la fin du I<sup>er</sup> s. Ces nouvelles caractéristiques associent l'aménagement d'exèdres le long des portiques, à l'exemple du temple de la Paix à Rome.

Un autre principe de construction s'appuie sur les préceptes de Vitruve qui montre que les sanctuaires romains sont organisés comme le corps humain, dont le centre correspond au nombril<sup>371</sup>. La forme générale est un cercle, ainsi qu'un carré<sup>372</sup>. Ce schéma, étudié et

369 Cf. Allonnes (Brouquier-Reddé et Gruel 2006), Alba, *les Bagnols* (Dupraz 2000), Avenches, sanctuaire du Cigognier (Bridel, Matter 2008), Ribemont-sur-Ancre (Brunaux et al. 2009), Nuits-Saint-Georges, *Les Bolards* (Pommeret 2001) ou encore Blicquy (Gillet, Demarez, Paridaens 2006).

370 Brouquier-Reddé, Gruel (dir.) 2006, p. 310 et Brouquier-Reddé, Gruel 2008, p. 147.

371 Vitruve, D.A, 3, 1, 3 : « Similiter vero sacrarum aedium membra ad universam totius magnitudinis summam ex partibus singulis convenientissimum debent habere commensus responsum. Item corporis centrum medium naturaliter est umbilicus. » (De la même façon, les composantes des édifices sacrés doivent présenter dans chacun de leurs détails une concordance proportionnelle parfaitement adéquate à la somme générale de leurs mensurations globales. Le centre du corps est naturellement au nombril. Traduction P. Gros 1990.)

372 Vitruve, D.A, 3, 1, 3 : « namque si homo conlocatus fuerit supinus manibus et pedibus pansis circinique conlocatum centrum in umbilico eius, circumagendo rotundationem utrarumque manuum et pedum digiti linea tangentur. Non minus

largement diffusé à partir des dessins de Léonard de Vinci, a été appliqué aux plans d'époque romaine dans le cadre de cette analyse (supra, fig.88 p.256 et fig.108 p.340). Il semble bien correspondre aux nouveaux modèles de plans qui se développent à partir du milieu du I<sup>er</sup> s., avec selon les cas une volonté de régularisation du plan, mais sans pour autant que cela occasionne une destruction et reconstruction globale – comme on peut l'observer à Blicquy. Le résultat, s'il approche du modèle, ne lui correspond pas strictement.

Le cœur du sanctuaire ainsi défini – le nombril constituant le centre du cercle – correspond à l'espace sacrificiel, soit un des espaces les plus importants de la pratique rituelle. C'est là que se situe à l'époque romaine l'autel et à l'époque laténienne – dans les sanctuaires du *Belgium* – une fosse interprétée comme un autel creux<sup>373</sup>. Malheureusement à Corent cette zone était recoupée par une structure post-antique, mais non à Gergovie ni non plus à Montluçon. Pour le premier, cet espace correspond à l'emplacement d'une base ; pour le second, le centre du sanctuaire a volontairement été conservé vide, les temples sont décalés de part et d'autre, au plus près des portiques, permettant ainsi la présence d'un nombre plus important de convives autour de l'espace où se déroule le sacrifice.

### 3.3.2. Topographie : adaptation et mise en scène

Le cas des sanctuaires arvernes permet de dévoiler une pratique architecturale qui illustre une profonde différence dans la perception de l'espace sacré. Si les Gaulois ont toujours montré un certain respect du terrain sur lequel ils implantent leurs structures sacrées, il n'en va pas de même à l'époque romaine. Les sanctuaires laténiens se distinguent par une adaptation au relief, les fossés prenant en compte la nécessité d'évacuer les eaux de pluie dans la majorité des cas et notamment à Corent (Poux et Demierre (dir.) en cours, chap. 3.1.2.1 ; partie 1). De même à Gergovie, les structures préromaines ont suivi le pendage général du site (supra, p.109). Sur ces deux sites, dès l'époque romaine, les structures de délimitation ont permis de rétablir une certaine horizontalité des sols. Ceci est particulièrement visible pour l'édification du temple nord de Gergovie (supra, p137), pour lequel le sol au nord montre une différence de près d'un mètre par rapport aux sols situés dans la cour. Ceci se retrouve de manière tout aussi importante aussi bien à Ribemont-sur-Ancre (Brunaux 1999, p. 183 et fig. 8), à Allonnes (Brouquier-Reddé ; Gruel 2004, p. 333) qu'à Jublains (Naveau 2006, p. 198). Pour cela, une partie des structures antérieures ou du substrat est décaissée dans la partie la plus haute et/ou des remblais sont rapportés sur la partie la plus basse. L'ensemble est contenu par les murs de délimitation qui font dès lors office de murs de terrasse<sup>374</sup>. Ceci révèle des interventions importantes à l'époque romaine, absentes des pratiques de construction laténiennes.

---

quemadmodum schema rotundationis in corpore efficitur, item quadrata designato in eo inuenietur. » (« de fait, si on couche un homme sur le dos, mains et jambes écartées, et qu'on pointe un compas sur son nombril, on touchera tangentiellement, en décrivant un cercle, l'extrémité des doigts de ses deux mains et de ses orteils. Mais ce n'est pas tout : de même que la figure de la circonférence se réalise dans le corps, de même on y découvrira le schéma du carré. Traduction P. Gros 1990. »)

373 Voir en dernier lieu Brunaux 2003, p. 23.

374 Voir par exemple la construction du mur nord d'Allonnes, Brouquier-Reddé, Gruel 2004, p. 336.

La topographie a été ponctuellement corrigée, mais la présence d'une pente importante a semble-t-il toujours été l'occasion d'une organisation particulière de l'espace sacré, véritable mise en scène de l'activité culturelle d'après une pratique déjà largement maîtrisée dès l'époque hellénistique en Grèce. On en trouve un exemple caractéristique à Delphes (Bommelaer 1991) mais c'est en Asie Mineure et plus particulièrement à Pergame que se trouve le modèle le plus flagrant (Martin 1987b, p. 114-115).

Ce type de programmes monumentaux, autorisant une mise en scène grâce à des systèmes de terrasses, a été appliqué sur plusieurs sites en Italie dès le II<sup>e</sup> s. av. J.-C., comme à Palestrina (Gullini 1983, p. 140-144), Praeneste (Gullini 1983, p. 145sq.), Tivoli (Gullini 1983, p. 177 sq.) Pietrabbondante, ou encore Terracina (Gullini 1983, p. 127-129). Ces ensembles ont pour but de « fondre les diverses structures en une conception unifiée et très étroitement associée à la topographie du site et à un vaste plan d'urbanisme. » (Martin 1987, p. 177). Ces programmes, permettant le développement des portiques et cryptoportiques tenant lieu de murs de soutènement, montrent une volonté de grandeur scénographique, impressionnant par l'échelle de ses masses de maçonnerie dominante. Le but de ces projets architecturaux est d'associer la fonction à l'apparence (Gullini 1983, p. 127-129 ; Ward-Perkins 1973, p. 52).

La même volonté se trouve sur les grands projets architecturaux de Gaule romaine. En tirant parti du système de pente, les architectes d'époque romaine ont pu mettre en place des programmes architecturaux monumentaux, dont le plus caractéristique semble être le temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme. L'étagement en plusieurs niveaux permet d'effectuer un contrôle des processions et du parcours rituel (Paillet, Tardy 2012), qui est assuré dès l'entrée de taille limitée. Le participant est autorisé à pénétrer dans le sanctuaire (limité par un mur propre alors que l'ensemble de la montagne semble sacralisé Dousteysier 2011 p. 43). Puis un premier palier ouvre sur une *cavea*. Le palier suivant permet de voir le trésor du sanctuaire, le dernier palier quant à lui ouvre sur l'esplanade où se situe l'autel, écrasé par la masse du temple. Cette organisation de l'espace permet un jeu scénique grâce aux diverses masses architecturales constituant le sanctuaire. Il marque également visuellement une certaine hiérarchisation des espaces, discutée plus loin.

Ces pratiques de constructions dénotent une perception différente de ces complexes, considérés désormais comme de véritables ensembles architecturaux. Ils répondent dès lors à de véritables programmes de construction qui engagent sur une durée plus ou moins importante à la fois un investissement financier et humain considérable. Ces programmes témoignent du caractère public et communautaire de ces ensembles.

### 3.3.3. Espace sacrificiel et hiérarchisation de l'espace cultuel

L'organisation des espaces sacrés peut être étudiée à partir d'un autre angle, en observant le fonctionnalisme dans l'architecture, thème appliqué notamment à l'architecture grecque<sup>375</sup>. Il faut toutefois préciser qu'il n'est pas possible en Gaule de mettre en lien l'organisation des sanctuaires avec les fonctionnements politiques autrement que sous forme d'hypothèse, l'absence de textes et l'état de conservation souvent limité des structures ne permettant pas d'obtenir les mêmes résultats qu'en Grèce ou en Italie<sup>376</sup>. Cependant, on peut constater que l'organisation interne des sanctuaires montre un certain nombre de divergences qui ne sont pas sans révéler les différences de fonctionnement des pratiques culturelles.

Les sanctuaires laténiens les plus anciens identifiés, dans le Belgium, montrent une relative absence de division de l'espace. Au centre, un autel permet de réaliser les sacrifices, entourés par d'autres fosses. Si ces fosses ne comprenaient effectivement aucun poteau, alors le sacrifice était visible depuis l'ensemble de l'espace interne de l'enclos. Or c'est dans cet espace environnant, sur les niveaux de sol, que sont déposés, pour un temps relativement long, les trophées d'armes avant leur rejet dans les fossés. C'est donc l'ensemble de l'espace interne qui est à l'usage des hommes et des dieux. Aucune hiérarchie n'est constituée, outre l'espace entourant la fosse centrale qui semble plus spécifiquement réservée au culte sanglant. Rien ne permet de dire si les banquets qui sont attestés en parallèle de ces pratiques se déroulaient au sein même de cet espace enclos ou si c'était là la vocation des esplanades entourant les enclos comme à Fesques (Ménier 1997).

Lorsque des poteaux sont installés dans les fosses périphériques, ceci a pu considérablement modifier le déroulement des pratiques, le sacrifice ne pouvant être vu que d'une partie très restreinte de personnes. Cette zone est dès lors visuellement découpée par rapport au reste de l'enclos et est réservée à un groupe restreint de privilégiés. Se pose alors la question de l'offrande d'armes, sous forme de trophée : leur « sacrifice », en les exposant aux intempéries, permet aussi de les montrer à toute personne autorisée à pénétrer dans l'enclos sacré. Ainsi, ces éléments peuvent-ils être considérés comme des sacrifices intermédiaires, offerts au nom de la communauté par ses représentants et défenseurs que sont les guerriers, alors que le sacrifice de bovidés, réservé à une population plus restreinte, non suivie de consommation collective, pourrait montrer la domination d'une élite aristocratique (qui peut être également guerrière) et illustrer sa mainmise sur le pouvoir religieux<sup>377</sup>.

A l'époque romaine, cette centralité est dans un premier temps conservée avec la transformation de la fosse centrale par un foyer (Van Andringa 2002, p. 96). Puis dès l'époque

---

375 « L'architecture grecque [...] est caractérisée par un double fonctionnalisme, c'est-à-dire la fonction rationaliste des espaces et le fonctionnalisme tectonique. » Bammer 1983, p. 272.

376 A. Bammer dans son article de 1983 fait ainsi un lien entre la perception et le découpage des espaces et les fonctionnements politiques des cités grecques (démocratie, oligarchie, etc.) Bammer 1983, p. 274.

377 A l'exemple du monde grec tel qu'il est décrit par A. Bammer : « On peut constater que depuis l'époque archaïque le domaine politique pénètre dans l'architecture religieuse. Les cultes et leur architecture deviennent de plus en plus importants pour l'identité des familles aristocratiques. Familles influentes, tyrans et rois monopolisent les cultes. » Bammer 1983, p. 276.

augustéenne – et plus généralement au début de notre ère – ces foyers sont remplacés par des bases de statues, et un autel est implanté devant le temple. Deux cas de figure sont possibles : le temple<sup>378</sup> est décalé vers l'ouest et la zone sacrificielle reste au même emplacement<sup>379</sup> ; ou alors la zone sacrificielle est décalée à l'ouest, au centre de la cour, comme cela paraît être le cas à Gournay-sur-Aronde et Ribemont-sur-Ancre. Dans le cas du temple sud de Gergovie, légèrement décalé à l'ouest par rapport aux aménagements augustéennes, il reste difficile de connaître le fonctionnement de ces premières structures, véritable temple ou abri d'un foyer. Toutefois dans ce dernier exemple l'élément interprété comme une possible base d'autel s'implante au centre d'un espace auparavant vacant.

Parmi les nouvelles structures constitutives du sanctuaire, le portique méditerranéen marque une division claire de l'espace dans les sanctuaires de l'époque romaine en Gaule. Cet élément, défini par Pline (*Lettres IX, 39,2*) comme étant à l'usage des visiteurs, est installé à la limite entre espace sacré et espace profane<sup>380</sup>. Il marque une zone intermédiaire entre la zone centrale du sanctuaire, l'espace sacrificiel, associé au temple – demeure de la divinité – la *cella* de ce dernier étant interdite aux visiteurs, ce dont témoigne cette mention de Vitruve : « Les autels des dieux doivent être tournés vers l'orient. Il faut qu'ils soient toujours moins élevés que les statues qui sont dans les temples, afin que ceux qui adressent à une divinité leurs vœux et leurs sacrifices reconnaissent, à la différence de leur hauteur, le degré de dignité qui appartient à chaque dieu. Or, le développement de leur hauteur doit être tel que Jupiter et les autres dieux du ciel en aient de forts hauts, Vesta et les divinités de la terre et de la mer de plus bas<sup>381</sup>. »

Le temple est donc la demeure du dieu, l'emplacement où est déposée la statue de culte qui assiste aux sacrifices et reçoit les prières (voir également Scheid 1995). Il constitue une représentation concrète de la hiérarchie du monde puisqu'il témoigne à la fois de la hiérarchie entre les dieux (Scheid 1999b), les statues et les temples des dieux principaux étant disposés sur le point le plus élevé. Il révèle de ce fait la suprématie des dieux sur les hommes, au sommet se trouvent les dieux. Le sanctuaire de manière global est représentatif de cette division du monde : sur le point le plus haut est implanté le temple, régulièrement avec un sol surélevé par rapport au sol de la cour<sup>382</sup>. Dans cette dernière peuvent circuler les hommes qui sont autorisés à entrer dans le sanctuaire.

Face au temple, le centre du sanctuaire est occupé par l'autel et est réservé aux prêtres et

378 Car il s'agit bien dès lors d'un temple en tant qu'abri pour la statue de culte.

379 Comme cela est le cas à Bennecourt par exemple, bien que ce transfert de l'emplacement du lieu de culte ait été réalisé à la phase précédente.

380 Outre le fait que sur la plupart des sanctuaires de Gaule romaine le mur arrière des portiques constitue le mur de péribole, le texte de Pline mentionne également que puisqu'une route traverse le sanctuaire de Cérès, les portiques sont construits en face de l'aire cultuelle (Scheid 1996, p. 255).

381 Livre 4, IX. On observe ici que dans le temple même une hiérarchisation des divinités est opérée par la disposition des statues. Le sanctuaire est une représentation de l'organisation du monde, illustrant à la fois l'ordre du monde des mortels, mais également des immortels.

382 Voir les exemples des temples de Gergovie, ou encore la présence d'un podium dans le cas des temples classiques.

officiants. L'espace l'entourant est vraisemblablement accessible aux personnes privilégiées qui peuvent assister au sacrifice, comme permet de le supposer le parcours contrôlé du temple du Puy de Dôme.

La dernière zone est celle réservée aux visiteurs. Le rôle de ces structures a déjà été discuté plus haut. Toutefois, si ces structures permettent de marquer la limite de l'espace sacré, elles autorisent également le suivi du déroulement des pratiques cultuelles – et notamment du sacrifice – à l'abri, les portiques n'étant que le prolongement couvert de la cour. Cette division de l'espace a déjà été soulignée par J. Scheid qui précise que « De cette manière on tirait les limites entre mortels et immortels dans le cadre plus général de la représentation des différents degrés des êtres. » (Scheid 1996, p. 255).

Si cette hiérarchie apparaît de fait sur la plupart des sanctuaires, elle est particulièrement visible dans ceux implantés sur des zones de pente, comme au Puy de Dôme ou encore à Tawern. Là, la masse du temple, domicile de la divinité, « écrase » intégralement par son échelle et sa masse toute personne qui pénètre dans le sanctuaire. La mise en place d'un parcours rituel, à l'exemple du sanctuaire de Delphes, permet d'atteindre au sommet l'autel, lieu de contact avec la divinité, mais également lieu privilégié où ne semblent admis que quelques participants. La hiérarchie sociale est ainsi illustrée, avec au sommet les prêtres qui peuvent réaliser les sacrifices, et autour d'eux les personnes qui ont été conviées à assister au sacrifice et à participer au banquet qui le suivra. A. Bammer soutient que les prêtres ont le contrôle sur l'appropriation et la distribution de la viande, cette dernière étant toujours issue d'un abattage en contexte de cérémonie sacrale (Bammer 1983 p. 281). Cette mainmise sur la viande devait leur conférer une influence politique et économique importante, illustrée par le fait que seules les personnes invitées à la cérémonie pouvaient y participer (Bammer 1983 p. 282).

Cette théorie, mise en relation avec les travaux récents sur le monde romain et surtout sur Pompéi (Van Andringa 2009, p. 197 sq.) semble également pouvoir être appliqué au rôle des prêtres romains, et par extension à ceux de Gaule romaine, comme le montre l'étude archéologique du sanctuaire de Jouars-Ponchartrin (Blin et Lepetz 2008, p. 231 sq.).



## 4. Les sanctuaires dans leur contexte géographique et historique

Dans le cadre d'une aire géographique aussi vaste que le Massif central, il est illusoire de chercher à proposer un unique discours, d'autant que cet espace ne correspond à aucune organisation politique ou religieuse aussi bien à l'époque laténienne que romaine. Cette étude, dont la problématique principale repose sur une réflexion concernant les modes d'organisation des sanctuaires, s'est appuyée sur quatre sites, issus de trois cités différentes (Lémovice, Biturige et Arverne). Comme l'ont déjà spécifié plusieurs chercheurs (Barral et Nouvel 2012, p. 156, Scheid 1991, p. 42), il n'est possible d'envisager le statut des sanctuaires que dans leur contexte institutionnel. Ainsi, de ce point de vue, il semble difficile de comparer les sanctuaires de Gergovie et Corent à celui de Montluçon. Les premiers sont implantés au cœur du territoire arverne et permettent de s'interroger sur le contexte politique gaulois. Au contraire sur le dernier l'on note l'absence de structure laténienne, mais également des lacunes dans les connaissances sur son environnement aux confins du territoire biturige<sup>383</sup> (fig. 110). Le sanctuaire de Tintignac quant à lui se distingue par une parure monumentale sans égal. Ainsi, à l'est du sanctuaire se développe un bâtiment formé de trois pièces reliées par une galerie. Dénommé « tribunal », cet édifice n'a pas fait l'objet de recherches récentes et reste de ce fait largement inexpliqué. Au sud de celui-ci, on, relève un bâtiment en hémicycle et accolé à l'est de ce dernier, un théâtre. Le premier (Maniquet 2004, p. 69 sq.) est composé d'un pavillon central relié à deux pavillons d'angle par une galerie en arc de cercle pourvu de cinq absides de chaque côté. Les murs et les sols de la pièce centrale sont couverts de dalles de marbre et chaque abside comportait un bloc interprété comme une base de statue. Au centre du pavillon central se trouvait probablement un autel ou une base de statue. L'environnement du site, largement inconnu, exclut toutefois la présence d'une ville (Maniquet 2004, p. 87). L'ensemble ne pouvait néanmoins être destiné à une communauté réduite. La richesse du bâtiment en hémicycle, sa forme particulière et la présence supposée d'au moins dix statues dont une plus importante (divinité ou empereur ?) lui confère assurément un statut public. Peut-être peut-on y voir un sanctuaire commun à l'ensemble de la cité des Lémovices, hors de son chef-lieu, à l'instar du sanctuaire du Puy de Dôme pour les Arvernes.

Afin de simplifier notre propos, nous concentrerons désormais notre propos sur le centre du territoire arverne, en nous focalisant sur les sites de Corent et de Gergovie.

---

383 Les éléments environnant le sanctuaire, interprétés comme des structures annexes au sanctuaire, pourraient tout autant participer d'une agglomération non encore définie.

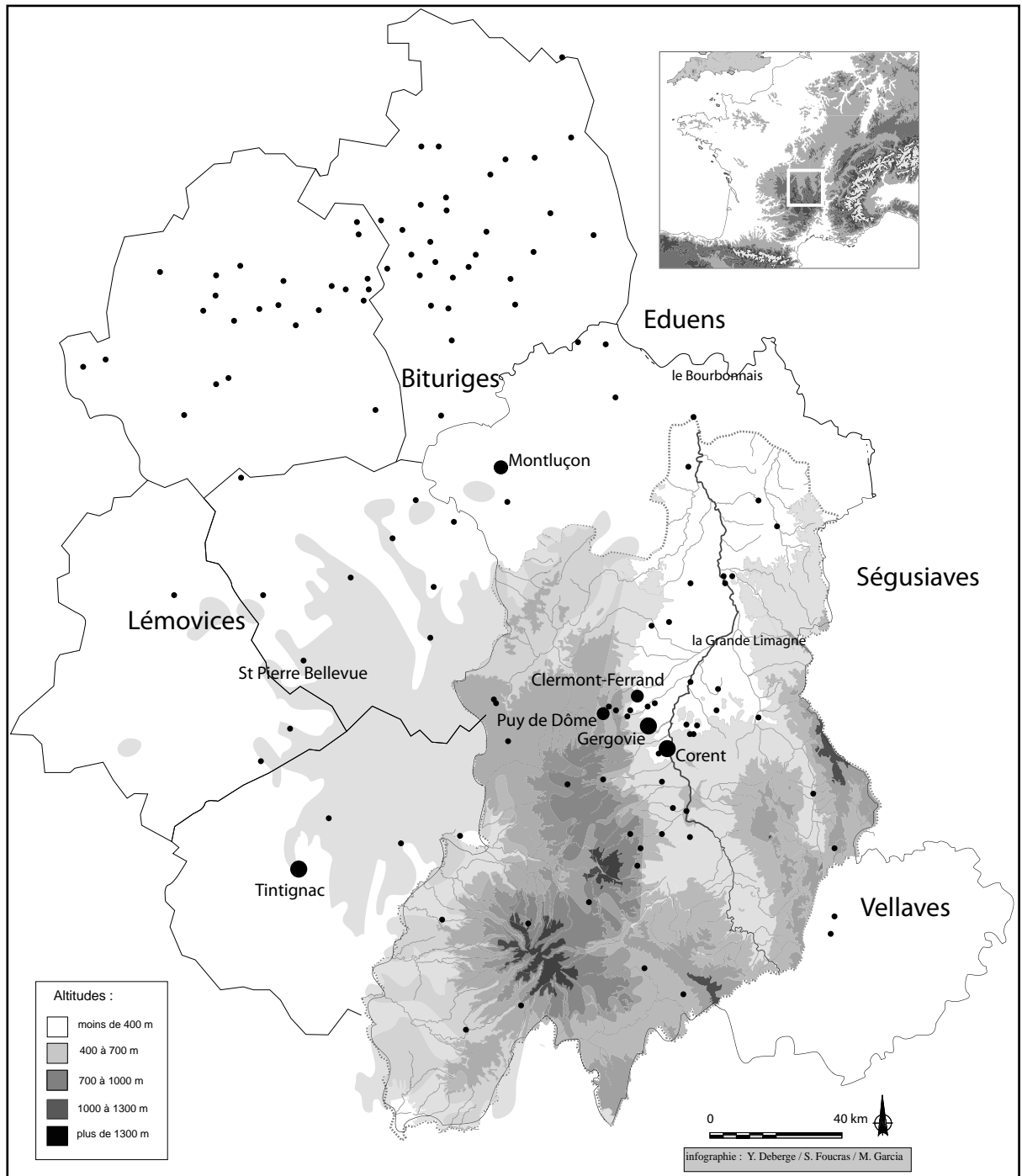


Fig. 107 : Exemples de bâtiments secondaires ou édicules

## 4.1. Organisation du territoire

L'implantation très précoce d'une agglomération de plaine à la Grande Borne témoigne d'une volonté de formation d'une entité sinon politique, du moins économique voire culturelle dès le III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Ce phénomène s'illustre par l'apparition à la même époque au sein des mobiliers, céramique notamment, d'une partie des caractéristiques du faciès régional du II<sup>e</sup> s. Lorsque le pouvoir semble stabilisé, il se déplace sur les sites de hauteur plus au sud. Là, l'expansion démographique de la fin de l'âge du Fer est associée au développement des cultures et de l'élevage. Ainsi, les études réalisées par l'Université de Clermont-Ferrand, s'appuyant sur une prospection intensive – à la fois pédestre et aérienne – ont montré une occupation importante de la Limagne des Buttes à l'époque impériale. En incluant notamment des études paléo-environnementales, elles ont aussi révélé le développement et le déplacement des habitats<sup>384</sup>, plus particulièrement sur le bassin de Sarliève et son paléo-lac (Trément et al. 2007, Trément et Dousteysier 2006-2007, Dousteysier 2011 et auparavant Vallat 2004). Ceci a permis de mettre en place un modèle d'évolution de l'occupation du sol dans la zone qui nous intéresse, à savoir l'espace compris entre le Puy de Dôme et le site de Corent (fig. 111 et 112). A partir du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., on observe une densification de l'habitat, ce qui constitue une véritable rupture dans l'occupation du bassin de Clermont-Ferrand. Cette dernière est marquée par le drainage progressif du paléo-lac, permettant de gagner du terrain disponible à la fois pour la construction ou l'exploitation. Les habitats se répartissent alors de manière équilibrée autour du lac. L'intensification de l'exploitation du milieu bien avant l'occupation de Gergovie est un mouvement général observé sur l'ensemble de la Limagne.

L'occupation reste dense à LT D2, une réorganisation foncière crée les conditions du développement de l'économie domaniale attestée dès le début du siècle suivant. Le parcellaire borné de La Tène finale dans le fond de la cuvette de Sarliève est considéré comme « un signe tangible de cette restructuration du paysage par des élites possédantes. » (Trément et Dousteysier 2003, p. 21).

La coexistence ou le déplacement des agglomérations arvernes à la fin de l'âge de Fer est un problème régulièrement soulevé. Depuis 1993 (Guichard *et al.* 1993), le modèle admis est celui d'un déplacement de l'habitat depuis Aulnat vers Corent, puis Gergovie et enfin *Augustonemetum*, en passant par Gondole, selon un processus que l'on observe en d'autres endroits en Gaule, comme dans le Centre-Est (Barral et Nouvel 2012, p.150 sq.). De nouvelles propositions ont vu le jour, suite à la reprise des recherches sur ces trois *oppida* et notamment

---

384 L'organisation spatiale dans le bassin de Clermont-Ferrand apparaît aujourd'hui de manière plus claire que dans la Carte Archéologique (CAG 63/1, p. 78), où les sites du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. étaient mal renseignés, et particulièrement les *villae*. On peut ajouter que lors du colloque de l'AFEAF de Clermont-Ferrand, la richesse de l'occupation du bassin clermontois a été présentée, soit sans aucun filtre chronologique autre que deuxième âge du Fer/gallo-romain (Dartevelle, Liabeuf et Rialland 2007), soit en diffusant une connaissance disproportionnée de certaines zones comme le bassin de Sarliève où la prospection et l'intervention archéologiques ont été importantes, contrastant avec le reste de la région (Trément et al. 2007), notamment au sud de Corent (Dousteyssier 2011, fig. 1, pl. I).

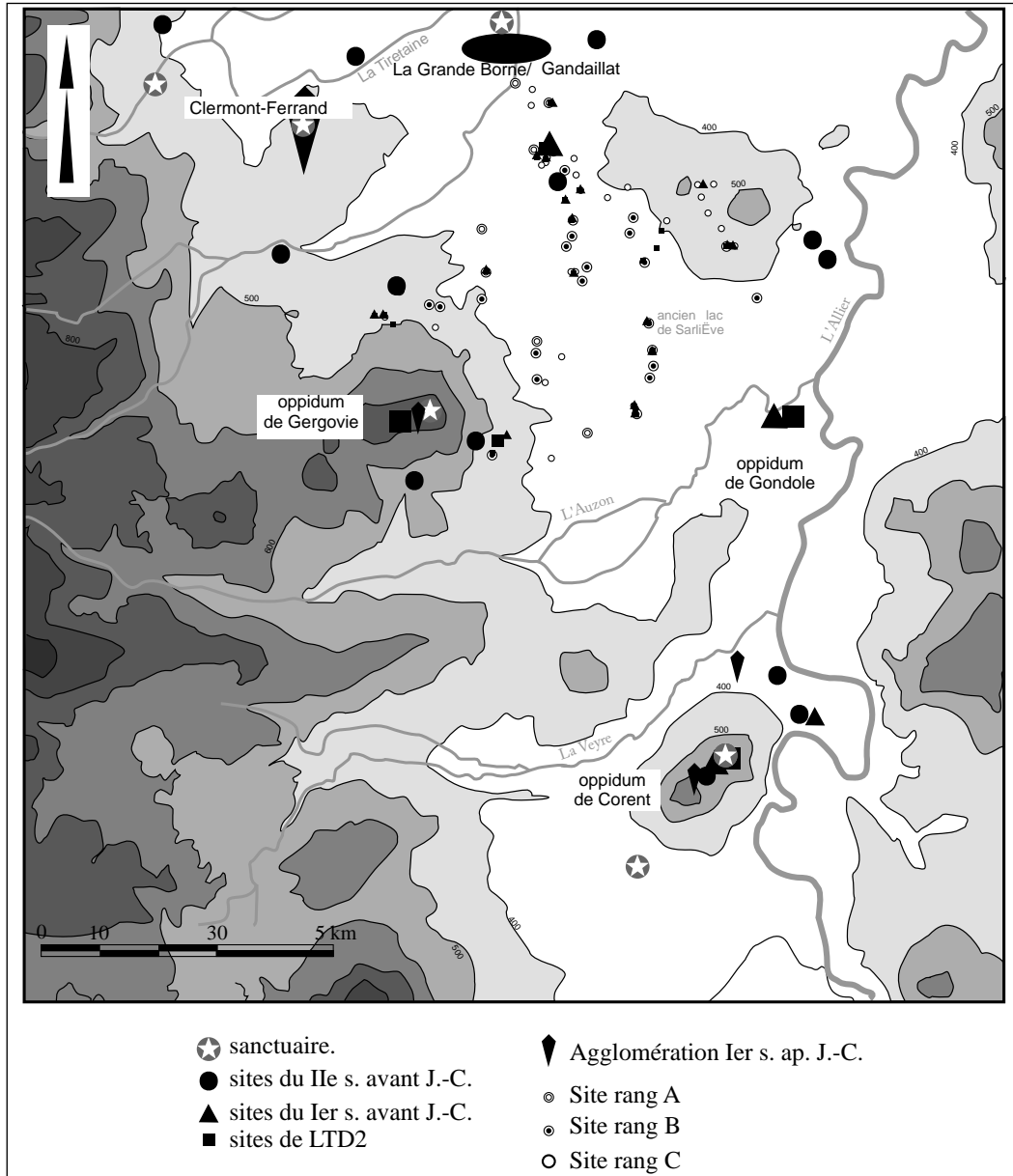


Fig. 108 : Application du schéma de Vitruve sur les plans des sanctuaires

sur Corent. Elles ont profondément modifié la perception de la chronologie<sup>385</sup>. Ainsi le sanctuaire de Corent, implanté vers 140-120 av. J.-C., perdure alors que l'habitat semble progressivement abandonné. Gondole, occupé entre 70/60 et 30/20 av. J.-C., ne paraît plus être un simple site de transition, mais se définit par une occupation riche, dense et calée sur plus d'un demi-siècle. Le site de Gergovie quant à lui est caractérisé par une occupation importante dès la Conquête. La présence de mobilier antérieur en position résiduelle dans la plupart des contextes pourrait permettre d'envisager une occupation légèrement antérieure à celle-ci, vers -60. Son abandon, qu'on estimait auparavant vers le changement d'ère (CAG 63/2, p. 290) a été réévalué récemment et serait davantage à placer vers la fin de l'époque augustéenne<sup>386</sup>.

385 Darteville et Mennessier-Jouannet 2009, Poux 2011 p. 236-241, Poux en cours.

386 Comme le confirme à la fois le mobilier issu d'une citerne dégagée à proximité de la porte ouest et celui de fosses distinguées au centre du plateau dans les années 1980 et dont l'étude a été reprise dans le cadre du PCR chronotypologie du

Au Haut Empire est créée *ex nihilo* une capitale de cité, à l'emplacement de la ville actuelle de Clermont-Ferrand (Dartevelle et Mennessier-Jouannet 2009, p. 294-295). Cette ville s'implante à quelque distance à l'ouest de l'Allier, dans un amphithéâtre naturel. Située au nord du plateau de Gergovie, sur la voie d'Agrippa reliant Lyon à Saintes, elle se développe potentiellement dès le début de l'époque augustéenne. La densité de l'habitat dans le bassin est alors supérieure à celle des phases précédentes et est caractérisée par la mise en valeur de l'ensemble du bassin. La répartition des habitats, divisés en classe A, B et C (Trément et al. 2003, p. 24) révèle une hiérarchisation des éléments permettant une organisation stricte du territoire. L'ensemble illustre un mouvement de conquête de nouvelles terres au cours du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., avec de très grandes *villae* espacées de deux ou trois kilomètres, délaissant les zones planes, et concentrées entre Gergovie et *Augustonemetum*. Il s'agit vraisemblablement d'un habillage à la romaine des sites antérieurs<sup>387</sup>. Les sites de rang inférieur, plus nombreux, s'intercalent et se trouvent à distance respectable des grandes *villae*. Elles couvrent tout le territoire, y compris les zones basses, sur un espace plus large. A ceci s'ajoute un réseau intercalaire de moyennes propriétés foncières où le mode de vie à la romaine est bien intégré<sup>388</sup>. Il s'agit d'un nouveau réseau qui se met en place au cours du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il reste très minoritairement fondé sur des implantations plus anciennes.

Ainsi, à LT D2 une division régulière du parcellaire se met en place, alors que le site de Corent domine l'ensemble de la région en tant que capitale. Cette organisation de l'espace ne semble pas évoluer au cours du temps, les sites principaux ponctuant cet espace perdurent, quelles que soient la ville et l'organisation de la ville-chef-lieu. Que la capitale soit située à Corent ou à *Augustonemetum*, le système de maillage du territoire n'est pas modifié.

## 4.2. Paysage sacré

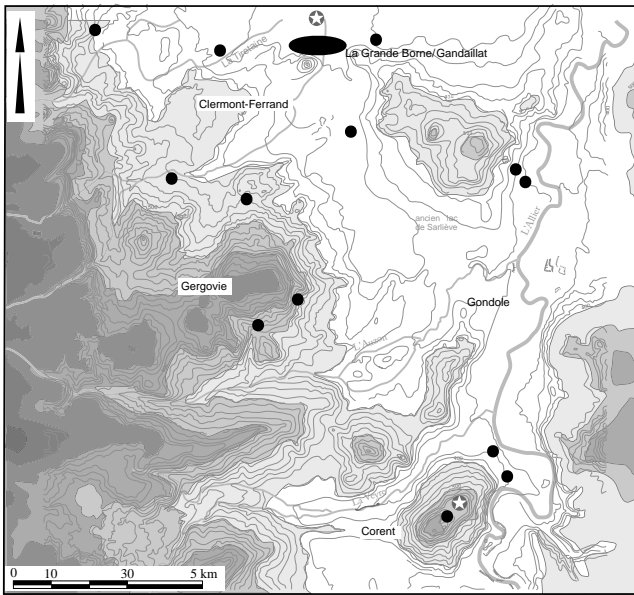
Il demeure périlleux, devant l'état actuel des connaissances de la géographie sacrée à l'époque laténienne en territoire arverne, de tenter d'y voir une organisation et une influence sur le territoire. A LT D1, si une occupation cultuelle peut être postulée aussi bien pour le site du Brézet (en bord de marécage – lieu de rassemblement et de banquets) que pour le sommet du Puy de Dôme (site de hauteur – dépôt de quelques offrandes), aucun site, hormis celui de Corent, ne peut être considéré comme un sanctuaire d'importance. Son rôle politique, assuré à la fois par le mobilier qui y a été mis au jour, par son association avec une large place libre de toute construction de près de 4000 m<sup>2</sup>, par sa proximité avec un édifice de rassemblement, permettant vraisemblablement la tenue de grandes assemblées, sa situation au centre d'une agglomération qui a montré une richesse rarement égalée en Gaule, en font un

---

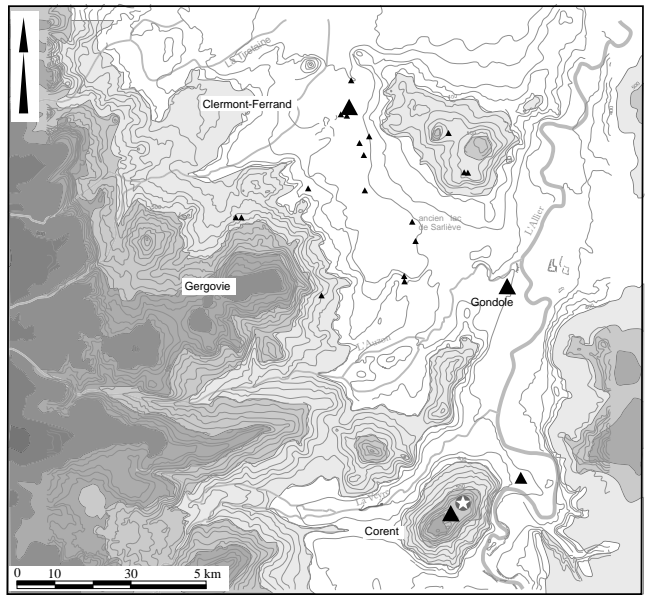
mobilier du second âge du Fer (Mennessier-Jouannet et Deberge en cours).

387 « Il ne s'agit donc pas d'une stratégie d'implantation de l'élite locale, mais seulement d'une continuité forte dans les occupations : l'élite se « romanise » mais ne change pas » (Dousteyssier 2011, p. 66).

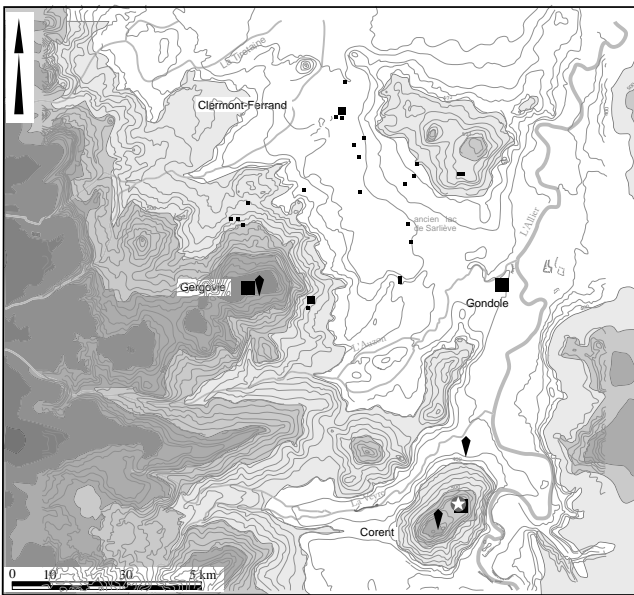
388 Notamment attesté par la présence de chauffage par hypocauste (Dousteyssier 2011, p. 71)..



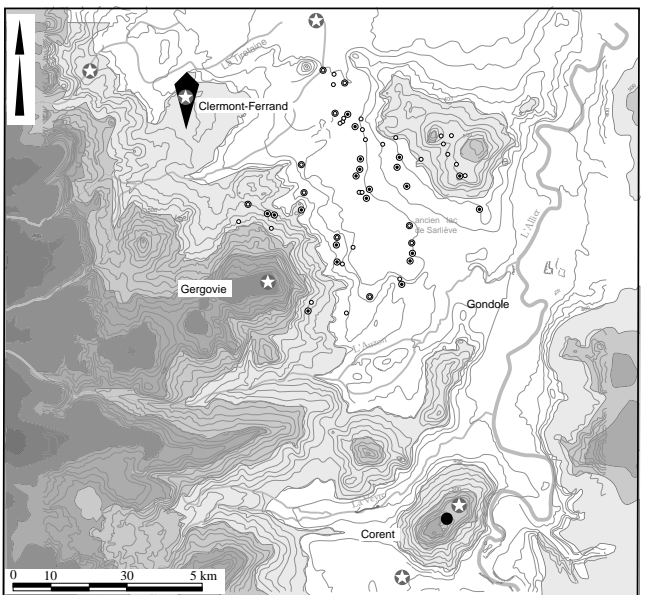
Bassin de Sarliève au IIe s. av. J.-C. (d'après Trément et al. 2007)



Bassin de Sarliève au Ier s. av. J.-C. (d'après Trément et al. 2007)



Bassin de Sarliève à LTD2 (d'après Trément et al. 2007)



Bassin de Sarliève au Ier s. apr. J.-C. (d'après Trément et al. 2007)

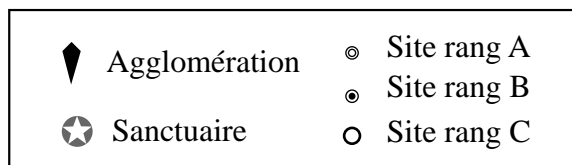


Fig. 109 : Plans comparés des sanctuaires de Delphes et du Puy de Dôme et similarité des cheminements internes.

grand sanctuaire, dont le rayonnement a dépassé au moins les limites du plateau, voire même celles du territoire arverne. Devant l'absence d'autres sites de cette importance sur le territoire, faute de connaissance ou faute d'existence, on ne peut que le considérer comme un sanctuaire hégémonique au sud du bassin clermontois.

Sa situation à l'époque romaine en Gaule est toutefois très différente. Si la présence d'un édifice de rassemblement dans sa proximité immédiate permet d'assurer son importance, sa parure monumentale, somme toute modeste, illustre malgré tout la perte de son rayonnement. La présence d'un sanctuaire au pied du plateau de Corent, à la Sauvetat, Grosmesniers, pose la question du lien culturel entre ce dernier et les édifices situés sur le plateau. Alors que la prospection aérienne a révélé la présence d'un péribole doublé en façade entourant un temple centré, il semble que ce soit une voie adjacente qui en justifie l'existence (Dousteyssier 2011, p. 178). Le sondage réalisé par M. Dacko et C. Mitton en 2011 ne permet pas d'assurer la connexion entre le haut et le bas du plateau. On ne peut toutefois l'exclure, dans un système de maillage et d'interconnexion entre sanctuaires. Ainsi il est probable que de nouveaux sanctuaires soient à distinguer dans la plaine, largement sous-équipée en terme de structure culturelle. On peut noter au contraire la possibilité d'un deuxième temple au centre du plateau de Gergovie. Cet édifice (« édifice à mosaïque »), dégagé dans les années 1940 par M. Labrousse (Labrousse 1948), de 10 m de côté environ, conserve un sol identique à celui de la *cella* du temple nord du sanctuaire est. Il est entouré de diverses fosses et fossés riches en mobilier qui peut être calé entre LT D2b et le changement d'ère. Sa situation au centre du plateau, à proximité d'une zone vraisemblablement à vocation publique – grands dallages et larges citernes – appuie cette hypothèse (Dacko et Garcia 2012).

Autour de la ville d'*Augustonemetum*, on peut observer que l'ensemble des points hauts est marqué par l'implantation d'un sanctuaire (fig. 112). Largement dominée par la silhouette du Puy de Dôme (1465 m d'altitude au sommet), où se trouvait le temple de Mercure, orienté vers la ville, cette dernière est également surplombée par le plateau de Chanturgue au nord/nord-ouest où un temple gallo-romain s'implante vraisemblablement dès le I<sup>er</sup> s apr. J.-C. ?) Le sanctuaire de Gergovie, qui s'installe à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. sur un des points le plus bas du plateau, surmonte lui aussi la ville au sud. Avec le temple du Brézet au nord-ouest et le sanctuaire de Chamalières à l'ouest<sup>389</sup>, le temple situé à Jaude constitue le centre d'un réseau culturel dominé visuellement par le temple de Mercure, plus éloigné, mais dont l'échelle et l'emplacement topographique permettent une visibilité exceptionnelle. W. Van Andringa, partant des exemples de Limoges, Trèves ou encore Avenches, rappelle la complémentarité entre le temple situé sur le forum, « destiné aux cultes qui incarnaient la nouvelle organisation municipale », et le sanctuaire situé à l'écart du centre urbain et consacré à des divinités

---

389 On pourrait également ajouter à cet inventaire le sanctuaire de Trémonteix, mais il est important de rappeler ici que ce dernier est davantage en lien avec la villa et ne semble pas pouvoir être mis en relation avec un réseau de sanctuaires à vocation publique. A ceci s'ajoute que ce site ne semble pas occupé avant le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. (Chuniaud 2011).

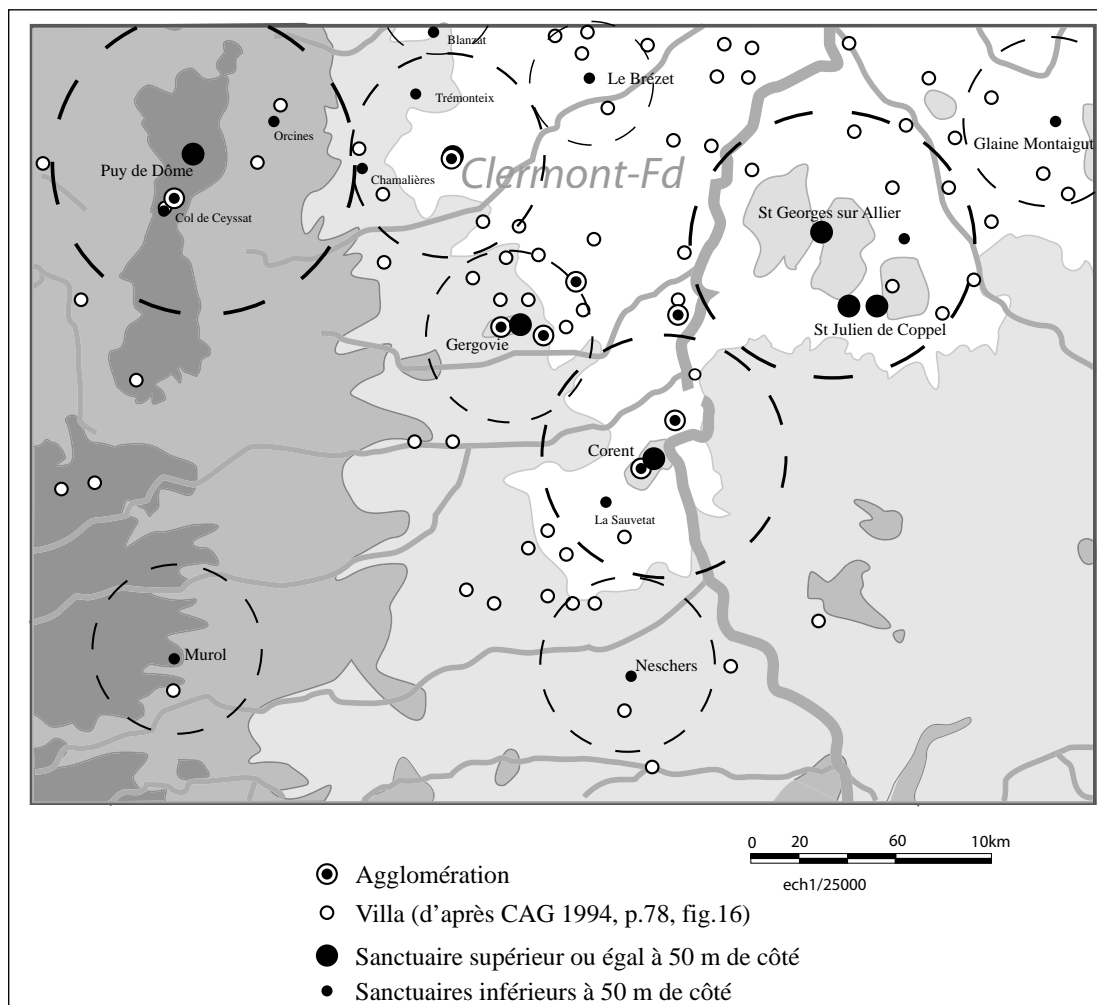


Fig. 110 : Les sanctuaires du Massif central dans le paysage sacré, d'après Fauduet 2010, pour les références des points, voir Fauduet 2010, p. 321 et 326)

destinées à la communauté urbaine implantée récemment (avec sans doute une majorité de dieux indigènes non assimilés au début de la période) (Van Andringa 2008a p. 126).

A ce groupe pourrait être ajouté le théâtre de Montaudou, sur la commune de Ceyrat, à 1,2 km du centre-ville (BSR Auvergne 2005, p. 116-119 ; 2006, p. 130-134 ; 2008 p.139). Cet ensemble serait daté du dernier tiers du I<sup>er</sup> s. de notre ère et serait associé à un temple à plan centré dont l'interprétation reste douteuse, en l'absence de plan complet (Le Barrier 2008). On note néanmoins quasi systématiquement en Gaule l'existence d'un sanctuaire à proximité des théâtres, sans pour autant que celui-ci soit à placer en haut de la *cavea* (Dumasy 2011, p. 194).

Comme pour le réseau d'habitat qui s'organise de manière progressive sur le territoire – à l'instar des agglomérations secondaires, formant un véritable maillage de l'espace de la cité (Tarpin 2009, p. 140), les sanctuaires arvernes semblent rythmer le territoire à intervalles réguliers, comme J. Scheid l'envisage déjà sur le territoire trévire (Scheid 1991). Ainsi si la ville d'*Augustonemetum* est entourée de sanctuaires, ces derniers, et notamment ceux de hauteur, semblent correspondre à un espace physique réduit, dans un environnement



géographique immédiat ou plus large, défini également par des systèmes de covisibilités. Les trois sanctuaires principaux qui entourent la ville, le Puy de Dôme, Blanzat et Gergovie, sont peut-être visibles depuis chaque autre sanctuaire, mais également depuis la butte de Clermont-Ferrand, où est supposé s'implanter le cœur de la cité, avec le *forum* ainsi que peut-être le temple principal, destiné au culte impérial.

Dans ce cadre, le cas de Gergovie reste un cas particulier. En effet, si géographiquement il est plus proche de Clermont-Ferrand que ne peut l'être le sanctuaire du Puy de Dôme, la plupart des auteurs ne l'incluent pas dans la couronne de sanctuaires fonctionnant en lien avec la ville (Dousteyssier 2011 p.17-19). Cette mise à l'écart s'explique probablement par les diverses interprétations du statut du site qui ont pu être avancées. Ainsi, l'implantation du site de Gergovie s'effectue suite à la disparition de Corent. L'habitat se déplace à la fois dans la plaine sous-jacente au plateau, mais également à *Augustonemetum*. Le site de Gergovie ne serait donc pour certains qu'une étape temporaire, en attendant la fin des travaux principaux liés à l'implantation de cette ville sous la volonté d'Auguste à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.<sup>390</sup>. L'emplacement de Gergovie, simple forteresse antérieure, serait donc choisi par les élites pour sa proximité avec la nouvelle capitale de cité, tout en évitant les inconvénients liés aux travaux. Les élites y auraient alors construit de riches demeures telle la villa Aucler, puis le site serait abandonné, sauf le sanctuaire qui conserverait en quelque sorte la mémoire culturelle du lieu. Si les datations de l'abandon du site à la fin de l'époque augustéenne ou au début du règne de Tibère pourraient appuyer cette hypothèse, ce n'est pas le cas des premières structures d'habitat du site – distinguées par exemple à l'emplacement du sanctuaire, mais également à proximité du rempart ouest — qui, au contraire, illustrent une habitation dense dès le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Autre élément contredisant cette vision de « quartier riche », la présence marquée de structures artisanales, notamment métallurgiques. Celles-ci sont implantées à l'un des points les plus bas du plateau, contre le rempart au sud, à l'époque augustéenne même, et vraisemblablement non antérieurement dans cette zone.

Le dernier argument confirmant l'autonomie réelle de Gergovie, qui fonctionnait comme une véritable ville, est le rempart. Celui-ci a en effet été monumentalisé à l'époque augustéenne. Si la datation des contreforts accolés contre le rempart reste encore incertaine et pourrait également être rattachée à l'époque impériale, la monumentalisation de la porte ouest (fouillée dès les années 1930, mais redégagée de manière plus importante par T. Pertlwieser entre 2006 et 2008) est bien assurée à l'époque augustéenne. Or la monumentalisation ou la construction d'un rempart ne peut se concevoir sans l'autorisation de l'empereur, ce qui ne convenait probablement pas à un simple logement temporaire, même pour une élite locale.

Une autre théorie a été avancée par Bertrand Dousteyssier (2011, p. 17-19). Il s'agit du caractère multipolaire de la ville d'*Augustonemetum*. Cette conception de centres multipolaires

---

390 Remy 1996, p. 24-25 ; Sauget *et al.* 1992, p. 198 ; CAG 63/1, p. 125. Voir en dernier lieu Dousteyssier 2011, p. 66.

serait issue de la tradition arverne de centres multipolaires justifiant la contemporanéité des oppida de Corent, Gondole et Gergovie à LT D2 (Poux 2011, p. 244). Il est intéressant de rappeler dans cette théorie d'une ville multipolaire, d'un espace de 165 hectares, Gergovie n'est pas inclus, contrairement aux sites de Blanzat et Montaudou. L'abandon du site dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. et son éloignement géographique déterminent en partie ce point de vue. Pourtant, si le site global ne peut être mis en lien avec le développement d'*Augustonemetum*, sauf pour en justifier l'abandon, ce n'est pas le cas du sanctuaire qui domine la capitale. Il est même monumentalisé vers le milieu du I<sup>er</sup> s., lors de la réorganisation urbaine (CAG 63/1, p. 127) et le développement des *domus* (Dousteyssier 2011, p. 11).

Cette organisation en plusieurs sanctuaires qui définissent un maillage territoire est attestée dans la cité trévire. A Trèves, un temple de forme classique, situé à proximité du sanctuaire de l'Altbachtal, au Herrenbrünchen, est dédié à Mars *Victor Augustus*. Il ne semble pas être pour autant le sanctuaire le plus important, mais uniquement celui de la colonie romaine. Le sanctuaire de *Lenus* Mars, découvert au Irminenwingert, est situé à l'extérieur de la ville puisqu'il est implanté de l'autre côté de la Moselle. C'est lui qui constitue le lieu de culte principal. Même si le sanctuaire principal ne se trouve pas obligatoirement sur le capitole (Scheid 2006, p. 40), les trévires ont toutefois appliqué la règle romaine de construire un temple dédié à Mars à l'extérieur de limites de la ville. Cette cité donc particulièrement intéressante pour notre propos puisqu'il est envisagé que le dieu du sanctuaire du Martberg ait pu jouer le rôle de dieu principal des Trévires (Scheid 2006, p. 41), du moins en 17 av. J.-C. Une analyse similaire a été réalisée en Bourgogne, et plus généralement en Gaule du nord-est, où là également un « réseau de sanctuaires gallo-romains » a été observé (Barral et Nouvel 2012, p. 156). Ce réseau s'appuie sur un ensemble de lieux de culte qui s'implantent dès le II<sup>e</sup> s. av. J.-C., et qui forment la base de l'organisation du territoire. Le même phénomène se retrouve sur la plupart des *oppida* où l'implantation des sanctuaires constitue les prémices du développement des agglomérations. Leur structuration « semble aller de pair avec la constitution des cités en Gaule. » (Fichtl, Metzler et Sievers 2000, p. 179). Le sanctuaire de Corent en constitue un parfait exemple pour l'époque gauloise, tout comme celui de Gergovie pour la période augustéenne. La fondation d'un sanctuaire apparaît comme un acte d'appropriation et de délimitation du territoire (Brunaux 2006, p. 90). Ce phénomène est parfaitement illustré par les sanctuaires de frontières.

### 4.3. Les sanctuaires dans leur contexte politique et civique

#### 4.3.1. Ville et sanctuaire

Le processus d'implantation des lieux de culte qui débute au III<sup>e</sup> s. va de pair avec un rapprochement topographique des espaces dédiés aux dieux et aux habitats humains. Ces derniers constituent « une conséquence de la formation d'une communauté<sup>391</sup> » (Tarpin 2000, p. 28). A La Tène finale, ce processus procède aussi d'un phénomène plus large de transfert des agglomérations de plaine vers les sites de hauteur de type *oppidum*<sup>392</sup>. Selon M. Tarpin, la création des *oppida* peut être rapprochée des phénomènes de la fondation des villes romaines. Il cite comme exemple la fondation par des Gaulois d'un *oppidum* à proximité de la future Aquilée (Tite-Live 39, 22 et 45) et suppose qu'« il y avait donc dans cette fondation suffisamment d'éléments de type méditerranéen pour qu'elle puisse être assimilée, par le vocabulaire officiel, à une fondation romaine. Au-delà du rituel de fondation, l'assimilation était sans doute renforcée par la similitude du fait urbain, et peut-être plus encore par la similitude d'organisation du territoire en une entité contrôlée par un centre urbain, et non plus éclatée en communautés éparses. ». La ville elle-même, en tant que regroupement d'une communauté constituée, avec sa délimitation rituelle et la concentration des moyens, est indissociable de l'existence d'un groupe humain, mais elle constitue une entité propre, distincte du territoire, pour laquelle le sanctuaire joue un rôle essentiel. S. Fichtl, J. Metzler et S. Sievers envisagent de concevoir « que les grands habitats se soient développés autour de leurs lieux de culte sans qu'ait prévalu l'idée d'une fondation urbaine » (Fichtl, Metzler et Sievers 2000, p. 184). Ainsi les sites de Corent et Titelberg constituent deux exemples de ces sanctuaires fondateurs, qui, par leur rôle communautaire, permettent le rassemblement d'un groupe humain étendu. Implantés sur des sites de hauteur faciles à défendre, lieux de représentation du pouvoir, ils forment un élément attractif pour l'implantation d'une population nombreuse dans un espace géographique limité. En outre, ils sont le théâtre d'échanges économiques qui augmentent, notamment grâce à la sacralité du lieu. Tous ces facteurs autorisent le développement d'agglomérations importantes. Au contraire, le site de Gergovie illustre le caractère juridique de l'installation d'un sanctuaire, partie intégrante d'une ville, dont il n'est pas un des éléments fondateur. Il est implanté suite à la présence d'un groupe humain, et non l'inverse. Le sanctuaire d'époque romaine, contrairement au sanctuaire d'époque gauloise, n'est pas un pôle attractif pour une installation humaine.

Alors que sur plusieurs territoires en Gaule romaine, on peut situer les sanctuaires dans leur

391 Voir également à ce propos la définition de Cicéron (*De Republica* 1, 26, 41) où Scipion évoque « le rassemblement d'une multitude d'individus, qui se sont associés en vertu d'un accord sur le droit et d'une communauté d'intérêts ».

392 Tarpin 2000, p. 29 : « Pour les érudits du temps, l'*oppidum* se caractérisait donc pas la manifestation de la puissance, à la fois par la capacité de défense et par l'accumulation de richesses. C'est la ville qui draine la fortune de la cité et la concentre sous forme de constructions publiques [...] c'est aussi l'endroit [...] où siège le pouvoir, où l'on rend la justice et où l'on enregistre les personnes et les biens sur les listes du cens. »

contexte politique et civique (Scheid 1991), il semble difficile en territoire arverne de faire de même, devant l'indigence des sources épigraphiques. En effet, force est de constater que les inscriptions, rares, ne donnent que peu d'informations sur la vie civile ou sur l'organisation de la ville d'*Augustonemetum*, sa date de fondation elle-même faisant encore l'objet de discussion<sup>393</sup>.

Ainsi, alors qu'un certain nombre d'hypothèses peuvent être avancées quant au fonctionnement de Corent comme élément fondateur de l'*oppidum* qui sera capitale (Poux et Demierre (dir.) en cours, chap. 7.1.2), et quant à son rôle politique et économique à La Tène, il est difficile d'en faire de même à l'époque romaine. Plusieurs comparaisons peuvent néanmoins être établies avec d'autres cités, même si quelques questions restent en suspens. En effet, Corent semble abandonné dès la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – gardons toutefois à l'esprit qu'une partie seulement de l'*oppidum* a été dégagée et qu'il est encore possible d'y découvrir des habitats romains – alors que la ville est désaffectée, seul le sanctuaire est conservé, sans que son activité ne semble importante. Or dès la fin du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., il est l'objet d'une forme de monumentalisation, et on lui adjoint alors un théâtre. Bien que cette association soit régulièrement attestée, elle apparaît, notamment en pays trévire, dans des agglomérations secondaires ou des *vici* (Belginum, Dalheim, etc. Scheid 1991, p. 52), mais le site de Corent n'est pas le lieu d'implantation d'une ville romaine. Alors qu'en pays trévire on souligne l'abandon des *oppida*, y compris de leurs sanctuaires, on note surtout le déplacement de leurs fonctions, y compris religieuses, dans des *vici* installés dans la plaine (Scheid 1991, p. 56). Si une agglomération se développe bien au pied du plateau de Corent sur le site du Bay aux Martres-de Veyre, jusqu'à présent aucun sanctuaire n'y a été dégagé, mais il faut reconnaître que son exploration a été plus que limitée (Romeuf 2000). Le site de hauteur conserve donc vraisemblablement sa fonction culturelle. Celle-ci semble même renforcée, avec la construction de l'édifice de spectacle, auquel il faut peut-être ajouter d'autres structures repérées à l'ouest du sanctuaire et susceptibles de former un grand ensemble cultuel (Poux en cours). Ainsi, si le site de Corent a bien perdu son pouvoir économique, déplacé aux Martres-de-Veyre avec l'apparition des activités de poterie, on ne peut assurer qu'il en soit de même avec le pouvoir administratif, bien que cela soit probable. Ce lien entre les deux sites semble établi dès le fonctionnement de l'*oppidum*, avec une occupation assez dense au pied du plateau, à proximité de la future agglomération romaine, sans doute aussi d'un port et d'une nécropole future agglomération romaine, sans doute aussi d'un port et d'une nécropole. La présence au sud, de l'autre côté du plateau, d'un autre sanctuaire de l'époque romaine, lui aussi assez monumental, révèle un ensemble qui pourrait être tout aussi multipolaire que celui d'*Augustonemetum*. Toutefois, le lien entre ces divers sites ne peut être confirmé car ceux de plaine restent très largement à explorer.

---

<sup>393</sup> CAG 63/1, p. 124, Darteville 2009, p. 294-295 : les auteurs envisagent une fondation à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., alors que la fouille d'un élément de voirie (Silvino 2011) révèle une occupation de cette voie à partir de Tibère, et une implantation de structures adjacentes dans le courant du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., voir Dousteysier 2011, p.11.

La question du statut du sanctuaire, d'après les catégories définies par F. de Polignac<sup>394</sup>, se pose alors. On distingue le sanctuaire urbain du suburbain et extra-urbain. Ces trois cas de figure en Gaule romaine soulèvent un certain nombre de problèmes lorsque l'habitat se déplace alors que les sanctuaires perdurent.

Les sanctuaires extra-urbains, comme nous l'avons vu, forment à l'époque romaine un maillage du territoire ; les sanctuaires urbains quant à eux forment le centre de la vie civique. A l'époque laténienne, les sanctuaires jouent un rôle fondateur et centralisateur pour le développement des *oppida*. Les sanctuaires de Corent, mais aussi du Titelberg ou du Martberg, constituent de véritables centres civiques à fonction politique, sans doute juridique, comme pourraient l'illustrer les expositions de corps à proximité de l'enclos extérieur de Fesques ou encore celui d'Acy-Romance<sup>395</sup>. Le sanctuaire de Corent peut quant à lui représenter l'expression du pouvoir aristocratique (Poux 2008). Toutefois, les statuts des sites ne semblent pas aussi figés. Ainsi à l'époque romaine, le statut du sanctuaire de Corent est-il transféré à un autre lieu lorsque la ville est abandonnée, ou le système est-il plus complexe ? Le problème essentiel se situe au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. En effet, à La Tène, le sanctuaire est associé à un lieu de rassemblement. Ce dernier est reconstruit entre le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. et le début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., assurant le statut exceptionnel du site. Celui-ci pourrait être perçu comme un *vicus*, si une trace d'occupation de l'époque romaine était attestée sur le plateau, ce qui n'est pas le cas. Il pourrait alors s'agir d'une ville-sanctuaire<sup>396</sup>. Même à considérer cette hypothèse, comment caractériser le site au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., lorsque la parure monumentale du sanctuaire est modeste, que le théâtre n'est pas encore reconstruit et que l'ensemble du site est abandonné ? Les structures qui seront dégagées lors des prochaines campagnes pourront peut-être apporter une réponse.

Le cas du sanctuaire de Gergovie est tout aussi fluctuant : sanctuaire urbain au changement d'ère, sa reconstruction à la fin du siècle, qui voit la mise en place définitive de deux temples, est organisée alors que la ville est abandonnée. Le sanctuaire devient de ce fait extra-urbain. C'est là peut-être un indice pour la définition de ces temples doubles, où une divinité du panthéon romain pourrait être associée à une divinité indigène, la situation du sanctuaire hors des limites de la ville romaine permettant cette association (Van Andringa 2008, p. 125).

---

394 De Polignac 1996, p. 37-38..

395 Il est intéressant dans le cas de Corent qu'un théâtre se soit implanté à proximité, puisqu'une hypothèse avancée est celle du rôle judiciaire de ces théâtres d'époque romaine dits « ruraux », notamment par M. Fincket et F. Tassaux (1992, p. 62).

396 Force est de constater que cette dénomination ne peut en réalité s'appliquer qu'à de rares sites, pour lesquels souvent seuls les lieux de culte ont été dégagés (Fincket et Tassaux 1992, p.47).

#### 4.3.2. Sanctuaire et politique

Les modifications que l'on observe sur l'occupation du territoire participent d'un changement global attesté sur l'ensemble de la Gaule, et caractérisé par un accroissement de la population. La fréquentation du site de Corent augmente très fortement à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., lorsque le plateau devient un *oppidum*, suite logique sans doute de facteurs d'ordre politique et sociologique. La défaite des Arvernes en -121 marque l'influence croissante de Rome et son contrôle sur la classe militaire. L'élargissement du pouvoir politique et religieux a favorisé la montée en puissance de nouvelles élites commerçantes aptes à mobiliser des ressources importantes. Ainsi lorsque César décrit la situation politique en -52, il souligne la présence d'un sénat oligarchique aux intérêts opposés (voir Verger 2009, p. 62). Cette situation contraste avec celle décrite par Posidonios : une monarchie cherchant l'appui populaire. L'espace de l'*oppidum*, lieu de concentration des diverses formes de pouvoir, rassemble également ces nouvelles pratiques sociales (Fernandez-Gotz 2012). Ces changements sont matérialisés à Corent par la reconstruction du sanctuaire au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Cette mutation architecturale est associée à l'apparition de nouvelles catégories de mobiliers, illustrant l'ouverture croissante des cérémonies au plus grand nombre sous la forme de banquet. Ceux-ci témoignent de la présence exacerbée de l'aristocratie et de sa capacité à centraliser et redistribuer les ressources économiques (Poux et Demierre (dir.) chap.7.5.2.2). Cette omniprésence de l'élite est soulignée par la masse de métal mis à contribution dans la construction, ainsi que par les armes, offertes individuellement ou sous la forme de trophée. Les jetons et monnaies sont les témoins de pratiques électorales et évergétiques. Ces dernières sont confortées par la présence à proximité de grandes places – suivies à Ribemont-sur-Ancre par l'érection d'un théâtre – qui permettent le rassemblement politique, judiciaire, et économique.

Le problème qui se pose à partir de la Conquête est la place et le statut qui ont pu être dévolus au sanctuaire de Corent à partir de l'organisation administrative de l'Empire. Le rôle religieux central de Corent, seul sanctuaire gaulois distingué, a-t-il pu être transféré au Puy de Dôme ou à la capitale multipolaire ? Peut-on considérer le sanctuaire du Puy de Dôme comme faisant partie intégrante de cette capitale ou fonctionne-t-il davantage pour l'ensemble de la cité ?

Dans ce paysage religieux, quelle peut avoir été la place d'un site comme celui de Gergovie, interprété tour à tour comme site temporaire, quartier riche de la capitale, ou véritable agglomération ? En outre, il est intéressant de noter la possible présence militaire, dont témoignent les centaines de clous de chaussure datées majoritairement de l'époque augustéenne, découvertes lors des prospections sur les pentes sud-ouest du plateau, au col des Goules (Leguet 2012, p. 80-83). D'un sanctuaire urbain, la monumentalisation se place désormais dans le cadre d'un sanctuaire extra-urbain dont la situation par rapport à Clermont-Ferrand n'a pu être anodine.

### 4.3.3. Le culte impérial

On ne peut évoquer le rôle politique des sanctuaires arvernes sans mentionner le culte impérial. Un forum est supposé avoir été implanté sur la butte de Clermont (CAG 63/1, p. 129-132), à l'emplacement de l'ancien jardin de l'évêché. Là, de nombreux éléments architecturaux ainsi que quelques éléments sculptés ont permis d'avancer l'hypothèse de la présence d'une place publique associée à un temple. En réalité, force est de constater que le seul élément qui permet d'affirmer la présence du culte impérial en Auvergne est l'inscription *augusto sacrum* qui a été découverte à Lezoux, sur une statue de Mercure (CIL XIII, 1514 ; Van Andringa 2002, p. 160). Toutefois, la présence d'un sanctuaire principal de forme classique dans la ville, assurant le fonctionnement civique et religieux d'une ville d'époque romaine, est nécessaire (Van Andringa 2002, p. 80). C'est d'ailleurs plus ou moins le cas de celui dégagé à Jaude, qui se présente sous la forme d'un temple à podium (CAG 63/1, p. 143 -151). L'existence d'un bassin en son sein en complique l'interprétation. Que ce temple soit ou non celui attribué à Vasso Galate, d'après une mention de Grégoire de Tours<sup>397</sup> (Histoire des Francs (I, 32)), il constitue néanmoins les seuls témoignages de structures cultuelles reconnues jusqu'à présent dans la capitale de cité. Un culte impérial ne peut en aucune façon y être situé. A ce propos, il est nécessaire de citer les travaux réalisés sur les sanctuaires d'Aquitaine, précisant le rôle des théâtres dans le culte impérial. Ainsi, si un théâtre a bien été découvert à proximité de Clermont-Ferrand, peut-être faut-il y voir le lieu de réalisation du culte impérial (Fincker et Tassaux 1992, p. 66-70). On ne peut pas, alors, ne pas s'interroger une nouvelle fois sur le statut du sanctuaire de Corent à la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère, ni sur celui du Temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme. Ils ont chacun montré leur rôle prééminent dans la formation de la cité arverne et possèdent tous deux un théâtre.

#### Conclusion

Ce travail a été l'occasion de se concentrer sur un nombre de sites restreint afin de tenter de comprendre les phénomènes de transformation que subissent les sanctuaires du Massif central entre le II<sup>e</sup> s. av. et le III<sup>e</sup> s. apr. J.-C. Il a permis de se concentrer à la fois sur l'évolution chronologique des structures, permettant d'observer le passage successif de pratiques religieuses gauloises aux pratiques plus romaines. Ces changements sont notamment perceptibles à travers l'apparition du temple et de son autel, le déplacement de l'espace sacrificiel et la hiérarchisation de l'espace sacré.

L'étude de l'implantation des sites a permis de démontrer la sacralité des sites gaulois, s'opposant au caractère davantage juridique du modèle romain<sup>398</sup>. Nous souhaitons dès lors insister sur la nécessité de revoir la documentation quant à l'implantation des sanctuaires. En effet, au terme de ce travail, il est clair qu'ils résultent moins d'une perdurance d'un espace

397 Péchoux 2008, p.236 suivant Fournier, voir en dernier lieu CAG 63/1 p.145 ; contra Dousteysier 2011, p. 45-47, qui place cette désignation davantage pour le puy de Dôme.

398 Cette réflexion ne porte en rien sur la piété des utilisateurs de ces sanctuaires, quelle que soit la période envisagée.

sacré que d'une véritable organisation du territoire. L'analyse de la disposition des bâtiments a permis d'ouvrir des pistes sur les modifications des plans, inspirés des modèles méditerranéens et des principes des architectes romains. Loin de s'appliquer à l'ensemble des sanctuaires, ces modèles témoignent d'une implication forte des élites dans leur diffusion.

Les évolutions architecturales illustrent également une perception différente des offrandes. Les Gaulois font preuve d'une sacralité exacerbée envers ces éléments. Ils constituent à la fois des objets offerts, mais également des restes sacrificiels, qui ne peuvent quitter l'enceinte sacrée. Cette considération est loin du caractère juridique que leur confèrent les Romains. En effet, la désacralisation des restes sacrificiels, mais également de l'espace sacré lui-même qui devient alors profane et public, peut tout à fait être envisagé. C'est selon ce mode de gestion des sites que se place l'organisation du territoire dès le début de l'époque augustéenne. Un possible maillage, qui permet une « couverture sacrée » du paysage, est alors établi. Il n'est pas uniquement défini le long des axes routiers (Péchoux 2008) au centre et autour de la capitale de cité, mais il concerne également les points de hauteur, et qui permet une « couverture sacrée » du paysage. Que ces éléments aient fonctionné selon un système hiérarchique semble très probable, quoiqu'impossible à démontrer dans un espace tel que le Massif central, où l'indigence des inscriptions marque la limite de la recherche.

Cette étude a également permis de pointer plusieurs problèmes concernant l'étude des sanctuaires, notamment leur caractérisation. Il est nécessaire de moduler les modèles et les diversifier, à l'exemple des autels creux, régulièrement considérés comme des éléments caractéristiques des sanctuaires gaulois, qui pourtant disparaissent dès le II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Leur absence ne signifie pas pour autant qu'il ne s'agit pas de sanctuaires.

Divers points mériteraient un approfondissement que l'état de la documentation du corpus ne permet pas, comme l'évolution et la signification des temples doubles ou temples à doubles *cellae*. Si le sanctuaire de Corent ne peut être considéré comme un modèle de cette forme architecturale qu'on retrouve à Rome de manière plus précoce, il n'en reste pas moins que c'est dans cette région qu'on retrouve cette forme le plus tôt en Gaule. Il n'est pas exclu qu'elle se soit développée grâce à une pratique d'un culte double à une période plus ancienne. Il serait nécessaire de mieux comprendre ces sites et leur stratigraphie pour en détailler l'évolution, travail qui ne peut se faire sans indice épigraphique fiable.

Il nous semble également important d'insister sur le fait que bien que la zone considérée soit assez large, l'échelle d'une cité n'est pas suffisante car il est nécessaire d'inclure à la fois des sites à occupation longue et ayant fait l'objet de fouilles extensives. Ce dernier point est une condition *sine qua non* si l'on veut pouvoir réfléchir à long terme sur l'organisation de l'espace. La plupart des sites – outre leur état de conservation – ne font l'objet que de sondages ponctuels qui ne permettent de distinguer ni un plan, ni une chronologie fiable.

La phase de romanisation, que l'on place régulièrement à LT D2b, représente également



une transition entre spécialistes, protohistoriens et antiquisants. De ce fait il n'est pas rare de voir un site gallo-romain fouillé uniquement jusqu'aux niveaux augustéens ou encore des sites dont la priorité a été donnée aux phases d'occupation laténiennes, dont les niveaux gallo-romains ne sont que peu ou prou publiés. Or si l'on veut pouvoir comprendre à quel moment l'autel creux s'est transformé en foyer puis en édifice construit à l'extérieur, il est important de se focaliser sur ces structures et ces phases de transition.

Le site du Brézet renseigne sur une pratique cultuelle dont le festin est la marque la plus prégnante, toutefois, il ne s'agit pas là *stricto sensu* d'un sanctuaire. Ceci nous oblige à l'heure actuelle à considérer Corent comme un modèle, alors qu'il pourrait tout aussi bien n'être qu'un cas particulier, à l'image du reste de l'*oppidum* qui se marque par son opulence qu'on ne retrouve que rarement en Gaule. Celle-ci semble marquer un statut particulier des Arvernes.

L'intérêt de cette étude réside dans l'approche d'un espace géographique restreint, que l'on choisit d'ouvrir aux connaissances du reste de la Gaule. En effet, les spécificités d'une région ne peuvent apparaître que si les sites sont confrontés aux autres. Elles sont gommées par la création de modèles. Une trop grande régionalisation au contraire limite l'intérêt de l'étude. Cette confrontation avait pour but de percevoir des particularismes, des pratiques régionales particulières. Ainsi, pour les Arvernes se pose clairement le problème de l'influence méditerranéenne avant la Conquête. Lors de la création de la Transalpine, les Arvernes prennent un statut particulier (Poux 2011). On constate que cette région, en terme d'importation – notamment les amphores – est très proche du monde méditerranéen. Mais ces affinités peuvent également s'observer sur les structures architecturales, aussi bien à l'époque laténienne que gallo-romaine. Corent est le seul site de Gaule à se caractériser de manière assurée par la présence d'un quadriportique, structure typiquement non gauloise, et qui fait de plus appel à une métrique qui semble suivre le pied dorique. Nous n'irons pas jusqu'à supposer que ce tracé a été établi par les druides selon des principes pythagoriciens, mais le lien avec la Grèce, visible dès l'époque gallo-romaine par l'orientation des temples vers l'est, alors que Vitruve précise que les temples romains doivent être orientés vers l'ouest, prouve que si l'influence de Rome a toujours été privilégiée dans les études, il conviendrait de vérifier ce qu'il en est de l'influence grecque. La même question peut se poser quant à la création du sanctuaire double qui existe à Rome, mais dont le développement en temple à deux *cellae* entourées d'une même galerie ne semble pas attesté ailleurs qu'en Gaule. Nous devons également nous interroger sur la forme des temples gallo-romains. En effet, le rôle de la galerie et sa forme générale, qui est celle d'un temple périptère tel qu'on n'en construit plus dans le monde romain, se rapprochent de ceux des temples helléniques.

# Bibliographie

---

## Liste des Abréviations :

BCH : Bulletin de Correspondance Hellénique  
Bull. Hist. Scient. Auv. : Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne  
C. Glotz : Cahier du centre G. Glotz  
CRAI : Compte Rendu des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres  
JRA : Journal of Roman Archaeology  
JRS : Journal of Roman Studies  
MEFRA : Mélanges de l'Ecole Française de Rome et Athènes  
RACF : Revue Archéologique du Centre de la France  
RAE : Revue Archéologique de l'Est  
RAO : Revue Archéologique de l'Ouest  
RAN Revue Archéologique de Narbonnaise  
RAP : Revue Archéologique de Picardie  
REA : Revue des Etudes Anciennes

## Sources littéraires

**Cicéron** : CICÉRON MARCUS TULLIUS – *The Speeches : Pro Archia Poeta ; Post reditum in Senatu ; Post reditum as Quirites ; De Domo Sua ; De Haruspicum responsis ; Pro Plancio*. Traduit et édité par Watts (N.H). London, Cambridge MA : Harvard university Press. 1961. 558 p. (Loeb classical library ; 158).

**Pausanias VII** : PAUSANIAS – *Description de la Grèce. Tome VII, Livre VII : l'Achaïe*. Texte établi par Casevitz (M.), traduit et commenté par Lafond (Y.). Paris : Les Belles Lettres, 2000, 261 p. (Coll. des universités de France. Série grecque ; 404).

**Pline, Lettres** : PLINE LE JEUNE – *Lettres, Tome III, livres VII-IX*. Traduit et édité par Guillemain (A.-M.). Paris : Les Belles Lettres, 1967, 190 p. (Coll. des universités de France).

**Pline, H.N.** : Pline l'ancien, *Histoire Naturelle* L, 28-25.

**Plutarque Numa** : PLUTARQUE – *Vies. Tome 1, Thésée, Romulus, Lycurgue, Numa*. Traduit et édité par Flacelière (R.), Chambry (E.) et Juneaux (M.). Paris : Les Belles Lettres, 1957, 243 p. (Coll. des universités de France).

**Plutarque Marcellus** : PLUTARQUE – *Vies. Tome V, Timoléon, Paul Emile, Pélopidas, Marcellus*. Traduit et édité par Flacelière (R.) et Chambry (E.). Paris : Les Belles Lettres, 1966, 258 p. (Coll. des universités de France).

**Polybe** : POLYBE – *Histoires*. Livre V. Paris : Les Belles Lettres, 1977, 352 p.

**Varron** : VARRON – *De Lingua Latina*. Traduit par Collart (J.). Paris : Les Belles Lettres, 1954, 308 p.

**Varron d'après Aulu-Gelle, N.A** : Aulu-Gelle – *Les nuits attiques*, tome 1, Livres I-IV. Texte établi et traduit par Marache (R.). Paris : Les Belles Lettres, 1967, 229 p. (Collection des universités de France).

**Vitruve, D.A 3** : VITRUVÉ – *De Architectura*. Livre III, texte établi, traduit et commenté par Pierre Gros. Paris : Les Belles Lettres, 1990, 221 p. (Collection des universités de France).

**Vitruve, D.A 4** : VITRUVÉ – *De Architectura*. Livre IV, texte établi, traduit et commenté par Pierre Gros. Paris : Les Belles Lettres, 1992, 215 p. (Collection des universités de France).

**Bibliographie générale**

- Exposition Chamalières 1980** : DUMONTET (M.) et ROMEUF (A.-M.) – Ex-voto gallo-romains de la Source des Roches à Chamalières. Musée Bargoin. Catalogue d'exposition, Clermont-Ferrand, 1980, 52 p.
- Actes du Colloque de Tours 1973** : *Pour une géographie sacrée de l'occident romain. Problèmes topographiques posés par l'implantation des sanctuaires*. Actes du Colloque de Tours. Tours : Université de Tours, 1973, 178 p. (*Caesarodunum* ; 8).
- Adam 2008** : ADAM (J.-P.) – *La construction romaine : matériaux et techniques* (cinquième édition). Paris : Ed. Picard, 2005, 368 p. (Grands manuels Picard).
- Agache 1978** : AGACHE (R.) – *La Somme pré-romaine et romaine, d'après les prospections aériennes à basse altitude*. Amiens, 1978, 512 p. (Société des Antiquaires de Picardie ; Mémoire 24)
- Allain 1966** : ALLAIN (J.) – Un dépotoir augustéen à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre). *RACF*, tome V, n°17, p. 3-17.
- Allain, Fauduet, Dupoux. 1987** : ALLAIN (J.), FAUDUET (I.), DUPOUX (J.) – Puits et fosses de la Fontaine des Mersans à Argentomagus. Dépotoirs ou dépôts votifs. *Gallia*, 45, 1987, pp. 105-114.
- Arcelin, Brunaux 2003a** : ARCELIN (P.), et BRUNAUX (J.-L.) (dir.) – *Cultes et sanctuaires en France à l'Age du Fer*. *Gallia*, 60, 2003, p. 1-268.
- Arcelin, Brunaux 2003b** : ARCELIN (P.), et BRUNAUX (J.-L.) – Sanctuaires et pratiques cultuelles. L'apport des recherches archéologiques récentes à la compréhension de la sphère religieuse des Gaulois. In : Arcelin (P.) et Brunaux (J.-L.) – *Cultes et sanctuaires en France à l'Age du Fer*. *Gallia*, 60, 2003, p. 243-247.
- Aucler 1862** : AUCLER (C.) – Notes sur les découvertes sur le plateau de Gergovie en juillet 1861. *Mémoires de l'Académie de Clermont-Ferrand*, 4, 1862, p. 191-195.
- Audollent 1902** : AUDOLLENT (A.) – Note sur l'Auvergne antique. I- Les fouilles du puy de Dôme (26 juillet- 22 août 1901). *C.R.A.I.*, 1902, p. 299-316 et 472.
- Audollent 1906** : AUDOLLENT (A.) – Note sur les fouilles du puy de Dôme. Mercure gréco-romain. *Bull. Hist. Scient. Auv.*, 26, 1906, p. 255-256.
- Audollent 1910** : AUDOLLENT (A.) – Clermont-Ferrand gallo-romain. In : *Mélanges littéraires publiés par la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand à l'occasion du centenaire de sa création (1810-19-10)*. Clermont-Ferrand, 1910, p. 103-153.
- Audollent 1923** : AUDOLLENT (A.) – Les tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 13, 1923, p. 275-328.
- Aupert 2010** : AUPERT (P.) avec la coll. de CHRISTEL (A.), CARPONSIN (C.), COLIN (J.-C.), GUSTAVE (S.) et al. – *Barzan II : le sanctuaire au temple circulaire (« Moulin-du-Fâ ») : tradition celtique et influences gréco-romaines*. Bordeaux : Ausonius, 2010, 470 p. (Aquitania ; suppl. 22) (Mémoires ; 24).
- Bammer 1983** : Bammer (A.) – Architecture et société en Asie Mineure au IV<sup>e</sup> siècle. In : *Architecture et société. De l'archaïsme grec à la fin de la République*. Actes du Colloque international organisé par le C.N.R.S. et l'École Française de Rome (Rome 2-4 décembre 1980). Rome : École Française de Rome, 1983, pp. 271-301. (Publications de l'École française de Rome, 66).
- Bataille 2008** : BATAILLE (G.) – *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*. Dijon : Ed. Universitaires de Dijon, 2008, 258 p. (Collection Art, Archéologie & Patrimoine).
- Bataille 2011** : BATAILLE (G.) – Principes d'évolution des ensembles de mobiliers métalliques issus de sanctuaires, dans le quart est de la Gaule entre les III<sup>e</sup> s. av – II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. In : Reddé et al. (dir.) 2011 : Reddé (M.), Barral (P.), Favory (F.), Guillaumet (J.-P.), Joly (M.), Marc (J.-M.), Nuninger (L.) et Petit (C.) (dir.) – *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule . Vol. 1* Glux-en-Glenne : Bibracte, 2011, p.655-662. (Bibracte ; 21).

- Barral et Guillaumet 2000** : BARRAL (P.) et GUILLAUMET (J.-P.) – Le processus d’urbanisation en pays éduen : un état de la question. *In* : Guichard (V.), Sievers (S.), Urban (O.H.) dir. – *Les processus d’urbanisation à l’âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse*. Actes du colloque des 8-11 juin 1998 (Glux-en-Glenne). Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2000, p. 65-72 (Bibracte ; 4).
- Barral et alii 2002** : BARRAL (Ph.), JOLY (M.), MOUTON (S.), VENAULT (S.) – Nouvelles données sur le sanctuaire de Mirebeau et son environnement. *Bulletin de l’AFEAF* 20, 2002, p. 23-27.
- Barral et alii 2003** : BARRAL (Ph.), NOUVEL (P.), POUX (M.), PERRIN (F.) – Sanctuaires et pratiques cultuelles : La France du Centre-Est. *In* : Brunaux(J.-L.), Arcelin (P.) (dir.) – Un état des questions sur les sanctuaires et les pratiques cultuelles de la Gaule Celtique. *Gallia* 60, 2003, p. 139-168.
- Barral (dir.) 2007** : BARRAL (Ph.) (dir.), BOSSUET (G.), KUHNLE (G.), MARC (J.-Y.), MOUGIN (P.), Arcay (D.), BATAILLE (G.), BLIN (S.), BRIDE (A.-S.), BURGEVIN (A.), CAMERLYNCK (C.), DABAS (M.), DUMONT (A.), FORT (B.), GUILLAUMET(J.-P.), JACCOTTEY (L.), JEUNOT (L.), JOLY (M.), MARMET (E.), MAZIMANN (J.-P.), MOUTON (S.), PICHOT (V.), SCHÖNFELDER (M.), THIVET (M.), VANNIÈRE (B.) – *Epomanduodurum*, une ville chez les Séquanes : bilan de quatre années de recherche à Mandeuve et Mathay (Doubs). *Gallia*, 64, 2007, p. 353-434.
- Barral et alii 2007** : BARRAL (PH.), DAUBIGNEY (A.), DUNNING (C.), KAENEL (G.), ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.) – *L’âge du Fer dans l’arc jurassien et ses marges ; dépôts, lieux sacrés et territorialité à l’âge du Fer*. Actes du XXIXe colloque international de l’AFEAF, Bienne (canton de Berne, Suisse), 5-8 mai 2005. Volume 2, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 339-891 (Annales Littéraires de l’Université de Franche-Comté ; 826) (Série Environnement, sociétés et archéologie ; 11).
- Barral et Nouvel 2012** : BARRAL (P.) et NOUVEL (P.) – La dynamique d’urbanisation à la fin de l’âge du Fer dans le centre-est de la France. *In* : Sievers (S.) et Schönfelder (M.) (éd.) – *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit – La question de la proto-urbanisation à l’âge du Fer*. Akten des 34. internationalen Kolloquiums der AFEAF vom 13-16 mai 2010 (Aschaffenburg). Bonn, 2012, p. 139-164 (Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte ; Band 16).
- Baratte 1998** : BARATTE (F.) – Quelques observations à propos de la vaisselle liturgique à l’époque romaine. *In* : *Profane et Sacré en pays Meldois. Protohistoire – gallo-romain*. AMA, Catalogue d’exposition, Musée Bossuet, Meaux, 1998, p. 95-97.
- Béal, Dupraz, Boucharlat 1989** : BÉAL (J.-C.), DUPRAZ (J.) et BOUCHARLAT (E.) – Architecture et urbanisme antiques d’Alba (Ardèche) : documents nouveaux. *RAN*, 22, 1989, p. 99-145.
- Béal 1994** : BÉAL (J.-C.) – Le sanctuaire des Basaltes à Alba-la-Romaine (Ardèche) et ses offrandes. *In* : Goudineau (Ch.), Fauduet (I.) et Coulon (G.) (dir.) – *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d’Argentomagus (8, 9 et 10 Oct.1992), Paris : Errance, 1994, p. 161-168. (Archéologie aujourd’hui).
- Bergquist 1967** : BERGQUIST (B.) – *The Archaic Greek temenos : a study of structure and function*. Lund : C. W. K. Gleerup, 1967, 136 p. (Skrifter utgivna av Svenska institutet i Athen. Series in 4 ; 13).
- Blin 2000** : BLIN (O.) – Un sanctuaire de vicus : Jouars-Ponchartrain (Yvelines). *In* : Van Andringa (W.) (dir.) – *Archéologie des sanctuaires en Gaule Romaine*. Publication de l’Université de St Etienne, 2000, p. 91-117 (Centre J. Palerne ; Mémoires XXII).
- Bloch 1961** : BLOCH (R.) – Les dépôts votifs et l’étude de la religion étrusque et Romaine. *Revue des Etudes Anciennes*, LXXIII, 1961, p. 96-100.
- Bois Sacrés 1993** : *Les Bois Sacrés*. Actes du colloque international de Naples. St Etienne, 1993 (Centre J. Bérard ; 10).
- Borgeaud 2003** : BORGEAUD (P.) – Religion romaine et histoire des religions : quelques réflexions. Actes du colloque *Wissowa 2002 : cent ans de religion romaine*, Genève, 15 et 16 février 2002. *Archiv für Religionsgeschichte*, 5, 2003, pp. 119-130.
- Bost (dir.) 2004** : BOST (J.-P.) (dir.) – *Temples ronds monumentaux de la Gaule romaine* (Journée d’étude 23 novembre 2002). *Aquitania*, 20, 2004, p. 5-124.

## Bibliographie

- Bouchareb 2011** : BOUCHAREB (A.) – Vitruve : temples et lumière. *Cahiers des études anciennes* [En ligne], XLVIII 2011, mis en ligne le 29 mai 2011. <http://etudesanciennes.revues.org/341>.
- Bouillet 1841** : BOUILLET (J.-B.) – Découvertes. *Tablettes de l'Auvergne*, 3, 1842, p. 332-333 et 644.
- Bouillet 1874** : BOUILLET (J.-B.) – Description archéologique des monuments celtiques, romains et du Moyen Age du département du Puy-de-Dôme, classés par arrondissements, cantons et communes. *Mém. Acad. Cl.-Fond.*, 16, 1874, p. 101-333.
- Bourgeois C. 1981** : BOURGEOIS (C.) (dir.) – Comptes rendus des fouilles. Thésée et Pouillé (Loir-et-Cher). Campagnes de fouilles 1977-1980. Le fanum, suite et fin. *RACF* 20, 1981, p.49-62.
- Bourgeois 1994** : BOURGEOIS (L.) – Le sanctuaire de Bennecourt (Yvelines) : structures et rituels du IIe s. av. J.-C. au IVe s. de notre ère. In : Goudineau (C.), Fauduet (I.) et Coulon (G.) (dir.) – *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (8, 9 et 10 Oct.1992). Paris : Errance, 1994, p.73-77. (Archéologie aujourd'hui).
- Bourgeois 1999** : BOURGEOIS (L.) (dir.) – *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain*. Paris : Maison des Sciences et de l'Homme, 1999, 224 p. (DAF ; 77).
- Boussahba 1992** : BOUSSAHBA (F.) – *Un site archéologique gallo-romain : le vicus de Voingt*. Mémoire de maîtrise inédite, Université de Clermont II, 1992, 106 p.
- Bradley 1991** : BRADLEY (R.) – Monuments and Places. In : Garwood (P.), Jennings (D.), Skeates (R.) and Toms (J.) – *Sacred and Profane*. Proceedings of a conference on archaeology, ritual and religion in Oxford, 1989. Oxford, 1991, p. 135-139 (Oxford Monography ; 32).
- Brandt, Slofstra 1983** : BRANDT (R. W) et SLOFSTRA (J.) (éd.) – *Roman and Native in the low countries. Spheres of interaction*. Oxford, 1983, 222 p. (BAR Int. Ser. 184).
- Bridel, Matter 2008** : BRIDEL (Ph.) et MATTER (G.) – Sanctuaire du Cigognier, théâtre antique et temples du Lavoëx : un cas particulier ? In : Castella (D.) et Meylan Krause (M.-F.) (dir.) – *Topographie sacrée et rituels : le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006. Bâle : Archéologie Suisse, 2008, p. 51-58 (Antiqua ; 43).
- Brogan, Desforges 1941** : BROGAN (O.), DESFORGES (E.) – Gergovia. *Archaeological Journal*, London, 1941, p. 1-37.
- Bommelaer 1991** : BOMMELAER (J.-F.), LAROCHE (D.) – *Guide de Delphes : le site*. Athènes. — Paris : Bocard, 1991, 278 p. (Sites et monuments ; 7).
- Brouquier-Reddé (dir.) 2006** : BROUQUIER-REDDÉ (V.), BERTRAND (E.), CHARDENOUX (M.-B.), GRUEL (K.), L'HUILLIER (M.-C.) (éd.) – *Mars en Occident*. Actes colloque international Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident, Le Mans, juin 2003, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006, 338 p.
- Brouquier-Reddé, Gruel (dir.) 2004** : BROUQUIER-REDDÉ (V.), GRUEL (K.) (dir.) – Le sanctuaire de Mars Mullo chez les Aulerques Cénomans (Allonnes, Sarthe), V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. — IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. : état des recherches actuelles. *Gallia*, 61, 2004, p. 291-396.
- Brouquier-Reddé, Gruel 2006** : BROUQUIER-REDDÉ (V.), GRUEL (K.) – Variations autour d'un plan type de sanctuaire. In : Brouquier-Reddé (V.), Bertrand (E.), Chardenoux (M.-B.), Gruel (K.), L'Huillier (M.-C.) (éd.) – *Mars en Occident*. Actes colloque international Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident, Le Mans, juin 2003, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006, p.135-154.
- Brun, Chartier et Pion 2000** : BRUN (P.), CHARTIER (M.) et PION (P.) – Le processus d'urbanisation dans la vallée de l'Aisne. In : Guichard (V.), Sievers (S.), Urban (O.H.) dir. – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse*. Actes du colloque des 8-11 juin 1998 (Glux-en-Glenne). Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2000, p. 83-96 (Bibracte ; 4).
- Brunaux 1984** : BRUNAU (J.-L.) – Les sanctuaires indigènes : tradition, perdurance. Actes du colloque Ethno-histoire et archéologie, Paris, 7 et 8 mai 1983, *Caesarodunum* XIX, 1984, p. 125-131.

## Bibliographie

- Brunaux 1986** : BRUNAU (J.-L.) – *Les Gaulois, sanctuaires et rites*. Paris : Errance, 1986, 154 p.
- Brunaux (dir.) 1991** : BRUNAU (J.-L.) (dir.) – *Les Sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*. Actes du colloque de St-Riquier (8 au 11 novembre 1990). Paris : Errance, 1991, 281 p. (Archéologie aujourd'hui) (Dossiers de protohistoire ; 3).
- Brunaux 1995** : BRUNAU (J.-L.) – Religion gauloise et religion romaine. La leçon des sanctuaires de Picardie. *Revue d'histoire ancienne. C. Glotz*, VI, 1995, p. 139-161.
- Brunaux 1996** : BRUNAU (J.-L.) – Chronologie et histoire : les lieux de culte dans la genèse du Belgium. *RAP* 3/4, 1996, p. 209-221.
- Brunaux 1997** : BRUNAU (J.-L.) – Les sanctuaires celtiques de Gournay et Ribemont-sur-Ancre, une nouvelle approche de la religion gauloise. *CRAI*, 1997, 2, p. 567-600.
- Brunaux 2000a** : Brunau (J.-L.) – Propriétés divines, possessions humaines, la fonction symbolique de l'enclos. *RAP* 1-2, 2000, p. 271-278.
- Brunaux 2000b** : BRUNAU (J.-L.) – Ribemont-sur-Ancre (Somme) : du trophée celtique au lieu de culte public gallo-romain. In : Van Andringa (W.) (dir.), *Table ronde sur l'Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*. Publications de l'Université de St Etienne 2000, p. 134-156. (Mémoires du Centre J. Palerne ; XXII)
- Brunaux (dir.) 2009** : BRUNAU (J.-L.) (dir.) – *Les temples du sanctuaire gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre*. St Germain-en-Laye : Ed. Commios, 2009, 319 p.
- Brunaux et alii 1985a** : BRUNAU (J.-L.), MÉNIEL (P.) et POPLIN (F.) – *Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*. 1985, 228 p. (*RAP* ; n° spécial 4).
- Brunaux et alii 1985 b** : BRUNAU (J.-L.), GOGUEY (R.), MÉNIEL (P.), GUILLAUMET (J.-P.) et RAPIN (A.) – Le sanctuaire celtique de Mirebeau. In : Bonnamour (L.), Duval (A.) et Guillaumet (J.-P.) (dir.) – *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône (VIIe-Ier siècle avant notre ère)*. Actes du VIIe colloque de l'AFEAF à Rully, 1983, Dijon, 1985, p. 76-111 (*Suppl. RAE* ; 6).
- Brunaux et Gruel 1987** : BRUNAU (J.-L.) et GRUEL (K.) (dir.) – *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*. Paris : Errance, 1987, 268 p. (Dossiers de Protohistoire ; 1).
- Brunaux et Rapin 1988** : BRUNAU (J.-L.), RAPIN (A.) – *Gournay II : boucliers et lances, dépôts et trophées*. Paris : Errance, 1988, 245 p. (*Revue Archéologique de Picardie. Numéro spécial*).
- Brunaux et Lambot 1991** : BRUNAU (J.-L.) ET LAMBOT (B.) – Le sanctuaire celtique et gallo-romain de St-Maur. In : Brunau (J.-L.) (dir.) – *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*. Actes du colloque de Saint Riquier (8 au 11 Novembre 1990), Paris : Errance, 1991, p 178-181.
- Brunaux et alii 1999** : BRUNAU (J.-L.) (et collaborateurs) – Ribemont-sur-Ancre (Somme). Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses. *Gallia*, 56, 1999, p.177-283.
- Brunaux et alii 2003** : BRUNAU (J.-L.), MALAGOLI (C.), LAMBOT (B.), BATAILLE (G.) – La France du Nord (Champagne-Ardenne, Île-de-France, Nord, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pas-de-Calais, Picardie). *Gallia*, 60, 2003, p. 9-73.
- Brunaux et alii 2009** : BRUNAU (J.-L.) (et collaborateurs) – *Les temples du sanctuaire gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre, Somme*. Saint-Germain-en-Laye : Éd. Commios, 2009, 1 vol., 319 p.
- Burkert 1987** : Burkert (W.) – Offerings in Perspective : Surrender, Distribution, Exchange In : Linders (T.) et Nordquist (G.) – *Gift to the gods*. Proceedings of the Uppsala symposium 1985, Uppsala 1987, p. 47-50 (*Boreas* 15).
- Cabuy 1991** : CABUY (Y.) – *Les temples gallo-romains des cités des Tongres et des Trévires*. Bruxelles, 1991, 364 p. (Publication Amphora ; 12).
- Cadoux 1984** : CADOUX (J.-L.) – Le sanctuaire gallo-romain de Ribemont-sur-Ancre, état des recherches en 1983. *Revue du Nord*, janv-mars 1984, t.LXVI, n°260, p.125-145.

## Bibliographie

- CAG 63/1** : PROVOST (M.), MENNESSIER-JOUANNET (Ch.) (dir.) – *Carte archéologique de la Gaule 63/1, Clermont-Ferrand*. Paris : Académie des inscriptions et Belles-Lettres, 1994, 290 p.
- CAG 63/2** : MENNESSIER-JOUANNET (Ch.), PROVOST (M.) (dir.) ; avec FOURNIER (G.), SAUGET (J.-M.), SAUGET-FIZELLIER (B.) et al. – *Carte archéologique de la Gaule : le Puy-de-Dôme : 63/2*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994, 375 p.
- Cancik, Rüpke 1997** : CANCIK (H.) et RÜPKE (J.) (éd.) – *Römische Reichsreligion und Provinzialreligion*. Tübingen : Mohr Siebeck, 1997, 318 p.
- Casevitz 1984** : CASEVITZ (M.) – Temples et sanctuaires : ce qu'apprend l'étude lexicologique. In : Roux (G.) (dir.) – *Temples et Sanctuaires*. Paris, 1984, p. 81-95 (Travaux de la Maison de l'Orient ; 7).
- Castagnoli 1984** : CASTAGNOLI (F.) – Il tempio romano : questioni di terminologia e di tipologia. *Papers of British School at Rome*, vol LII. New Series vol XXXIX, 1984, p. 3-20.
- Castella 1993** : CASTELLA (D.) – Un sanctuaire augustéen autour d'une sépulture à incinération à Avenches, Canton de Vaud (Suisse). In : Stuck (M.) (éd.) – *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*. (Internationale Fachkonferenz vom 18-20 Februar 1991 im Institut für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg – Universität Mainz), Mayence, 1993, p. 229-244 (Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz Bd ; 3).
- Castella 2008** : CASTELLA (D.) – “Mon père ce héros!”. Sanctuaires liés à des structures funéraires à Avenches et dans les provinces du nord-ouest de l'Empire. In : Castella (D.) et Meylan Krause (M.-F.) (dir.) – *Topographie sacrée et rituels : le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006 organisé par l'Association pour l'archéologie romaine en Suisse (ARS), le Site et Musée romain d'Avenches et Archéologie suisse. Bâle : Archéologie Suisse, 2008, 1 vol., p.103-120 (Antiqua ; 43).
- Castella, Meylan Krause 2008** : CASTELLA (D.) et MEYLAN KRAUSE (M.-F.) (dir.) – *Topographie sacrée et rituels : le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006 organisé par l'Association pour l'archéologie romaine en Suisse (ARS), le Site et Musée romain d'Avenches et Archéologie suisse. Bâle : Archéologie Suisse, 2008, 1 vol., 349 p. (Antiqua ; 43).
- De Caumont 1870** : de CAUMONT (A.) – *Abécédaire ou rudiments d'archéologie ; ère gallo-romaine*. Caen, 1870, 800 p.
- Cazanove 1991** : de CAZANOVE (O.) – Ex-voto de l'Italie républicaine : sur quelques aspects de leur mise au rebut. In : Brunaux (J.-L.) (dir.) – *Les Sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*. Actes du colloque de St-Riquier (8 au 11 novembre 1990). Paris : Errance, 1991, p. 203-214. (Archéologie aujourd'hui) (Dossiers de protohistoire ; 3).
- Cazanove 1992** : de CAZANOVE (O.) – Sanctuaires et ex-voto salutaires de l'Italie romaine. In : Landes (Ch.) (éd.) – *Dieux guérisseurs en Gaule Romaine*. Lattes, 1992, p. 107-115.
- Cazanove 1993** : de CAZANOVE (O.) – Suspension d'ex-voto dans les bois sacrés. In : *Les Bois Sacrés*. Actes du colloque international de Naples, 1993, p. 111-126. (Centre J. Bérard ; 10)
- Cazanove 1997** : de CAZANOVE (O.) – La plastique de terre cuite, un indicateur des lieux de culte (?). L'exemple de la Lucanie. *C.Glotz* 8, 1997, p. 151-169.
- Cazanove 2004** : de CAZANOVE (O.) – Un nouveau temple à Civita di Tricarico (Lucanie). *MEFRA*, t.116, 2004-1, p.249-291.
- Cazanove, Scheid 2003a** : de CAZANOVE (O.) et SCHEID (J.) (éd.) – *Sanctuaires et sources dans l'antiquité, les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte*. Table ronde du Collège de France, Centre C. Glotz, E.F.R. et Centre J. Bérard, Naples, 2003, 181 p. (Collection du Centre Jean Bérard ; 22)
- Cazanove, Méniel 2012** : de CAZANOVE (O.) et MÉNIEL (P.) (éd.) – *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*. Actes de la table-ronde de Dijon, 18-19 septembre 2009. Montagnac : M. Mergoïl, 2012, 263 p. (Archéologie et histoire romaine ; 24)

## Bibliographie

- Cazanove, Scheid 2003b** : de CAZANOVE (O.) et SCHEID (J.) (éd.) – Aux sources d'un colloque. In : de Cazanove (O.) et Scheid (J.) (éd.) – *Sanctuaires et sources dans l'antiquité, les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte*. Table ronde du Collège de France, Centre C. Glotz, E.F.R. et Centre J. Bérard, Naples, 2003, p. 1-6. (Collection du Centre Jean Bérard ; 22)
- Chaduc 1628** : CHADUC (L.) – *Table du cabinet des curiosités de Louis Chaduc*. 1628, B.M.U Clermont, ms 451, 132 figures.
- Charbonneau 1957** : CHARBONNEAU (G.) – Les ruines gallo-romaines des Puys-de-Voingt. *Gallia*, 15, 1957, p. 117-128.
- Chuniaud 2012** : Chuniaud (K.) – *Carnet de fouille : site archéologique de Trémonteix*. Reflets d'Ailleurs, Clermont-Ferrand 2012.
- Claval (dir.) 1985** : CLAVAL (J.-C.) – *Les lieux de culte antiques en Auvergne*. Catalogue de l'exposition « Les Sanctuaires Arvernes », Clermont-Ferrand : Ed. Volcans et C.E.R.A.A., 1985, 144 p.
- Coarelli 1983** : COARELLI (F.) – Architettura sacra e architettura privata nella tarda repubblica. In : *Architecture et société de l'archaïsme grec à la fin de la République romaine*. Actes du colloque international de Rome (2 — 4 déc. 1980). Rome 1983. p.191 à 217. (Collection de l'Ecole française de Rome ; 66)
- Coarelli 1989** : COARELLI (F.) – I luci del Lazio : la documentazione archeologica. In : *Les bois sacrés*. Actes du colloque international organisé par le centre J. Bérard et l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Naples, 23-25 nov. 1989, Naples 1993 (collection du centre J. Bérard ; 10).
- Coarelli 1994** : COARELLI (F.) – *Guide archéologique de Rome* [éd. française]. Paris : Hachette, 349 p. (Bibliothèque archéologique)
- Cohendy 1872** : COHENDY (M.) – Céramique arverne et faïence de Clermont. *Mem. Acad. Cl-Fd*, 14, 1872, p. 145-188.
- Collis 1980** : COLLIS (J. R.) – Aulnat and urbanisation in France. *The Archaeological Journal*, 1980, 137, p. 40-49.
- Collis 1983** : COLLIS (J. R.) – La stratigraphie du chantier sud d'Aulnat. In : Collis (J. R.), Duval (A.), Périchon (R.) (éd.) – *Le Deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*. 4<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 1980. Sheffield : Université de Sheffield ; Saint-Etienne : Centre d'études foréziennes, 1983, p. 48-56.
- Collis 1984** : COLLIS (J. R.) – Aulnat (Puy-de-Dôme) and urbanisation. The theoretical problems. *Etudes celtiques*, 1984, 21, p. 111-117.
- Collis, Duval, Périchon (dir.) 1983** : COLLIS (J. R.), DUVAL (A.), PERICHON (R.) – *Le deuxième Age du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*. Actes du 4<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand (1980). Sheffield : Université de Sheffield ; Saint-Etienne : Centre d'études foréziennes, 1983, 344 p.
- Collis, Krausz et Guichard 2000** : COLLIS (J.), KRAUSZ (S.) et GUICHARD (V.) – Les villages ouvertes en Gaule centrale aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s. av. J.-C. In : Guichard (V.), Sievers (S.), Urban (O.H.) dir. – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse*. Actes du colloque des 8-11 juin 1998 (Glux-en-Glenne). Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2000, p. 73-82 (Bibracte ; 4).
- Coppet 1992** : COPPET (ed.) – *Understanding rituals*. London, New York, 1992, 120 p.
- Coulton 1976** : COULTON (J. J.) – *The architectural development of the Greek stoa*. Oxford : Clarendon Press, 1976, 308 p. (Oxford Monographs on Classical Archaeology).
- Dacko, Garcia 2012** : DACKO (M.) et GARCIA (M.) – In : Sievers (S.) et Schönfelder (M.) (éd.) – *Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit – La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer*. Akten des 34. internationalen Kolloquiums der AFEAF vom 13-16 mai 2010 (Aschaffenburg). Bonn, 2012, p. 191-202 (Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte ; Band 16).
- Dartevelle, Caillat, Wittmann 2003** : DARTEVELLE (H.), CAILLAT (P.) et WITTMANN (A.) – Orcines, Puy-de-Dôme, sentier piétonnier sommital. BSR Auvergne 2003, p. 99-100.



## Bibliographie

- Dartevelle et Mennessier-Jouannet 2009** : Dartevelle (H.), Jouannet (C.), Arbaret (N.) – La capitale des Arvernes, une histoire en boucle. Les Gaulois sont dans la ville, Colloque de l'AFEAF, Bourges, 1-4 mai 2008, 35e Suppl. à la RACF, 2009, AFEAF 32, p. 293-315.
- Daugas, Raynal, Tixier 1983** : DAUGAS (J.-P.), RAYNAL (J.-P.), TIXIER (L.) – Variations du milieu physique et occupation du sol au second Age du Fer en Grande Limagne. In : Collis (J. R.), Duval (A.), Périchon (R.) (éd.) – *Le Deuxième Age du fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*. IV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 1980. Sheffield : Université de Sheffield, et Saint-Etienne : Centre d'étude foréziennes, 1983, p. 10-20.
- Deberge 2000** : DEBERGE (Y.) – Un puits à cuvelage en bois de La Tène finale au Brézet (Clermont-Ferrand). *RACF*, 2000, 39, p. 43-62.
- Deberge, Collis, Dunkley 2007** : DEBERGE (Y.), COLLIS (J.), DUNKLEY (J.) dir. avec les contributions de BALLUT (C.), HAJNALOVÁ (M.), LOUGHTON (M. E.) – *Le Pâtural, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme : un établissement agricole gaulois en Limagne d'Auvergne*. Lyon : Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 2007, 340 p. (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne ; 30).
- Deberge et alii, 2007** : DEBERGE (Y.), VERMEULEN (C.) et COLLIS (J.) – Le complexe de Gandaillat/La Grande Borne : un état de la question. In : Mennessier-Jouannet (Ch.) et Deberge (Y.) éd. – *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne*. Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003), Thème Régional. Lattes : Editions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, p. 267-290. (Monographies d'archéologie méditerranéenne)
- Deberge et alii 2009** : DEBERGE (Y.), CABÉZUELO (U.), CABANIS (M.), FOUCRAS (S.), GARCIA (M.), GRUEL (K.), LOUGHTON (M.), BLONDEL (F.) et CAILLAT (P.) – *L'oppidum arverne de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme)*. Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal : un premier bilan. *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 48 | 2009. URL : <http://racf.revues.org/1280>.
- Delarbree 1805** : DELARBRE (A.) – *Notice sur l'ancien royaume des Auvergnats et sur la ville de Clermont*. Clermont-Ferrand : Landriot, 1805 (an VIII), 256 p.
- DeLaine 2000** : DELAINE (J.) – Organising Roman building and space. In : Anderson JR (J.-C.) – *Roman Architecture and society*. *JRA* 13, 2000, p. 486-492.
- Delplace et alii 1986** : DELPLACE (C.), JOBIC (F.), MÉNIEL (P.) et RAPIN (A.) – Le sanctuaire de Digeon, commune de Morvilliers-saint-Saturnin (Somme). Relation préliminaire aux fouilles de 1983 à 1985. *RAP* 3/4, 1986, p. 83-117.
- Delplace 1987** : DELPLACE (C.) – Monnaies du sanctuaire de Digeon (Somme). In : Brunaux (J.-L.) et Gruel (K.) (dir.) – *Monnaies gauloises découvertes en fouilles*. Paris : Errance, 1987, p. 125-136. (Dossiers de Protohistoire ; 1)
- Delplace 1991** : DELPLACE (C.) – La zone culturelle de Morvilliers-Saint-Saturnin (Somme). In : Brunaux (J.-L.) (dir.) – *Les Sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*. Actes du Colloque de Saint-Riquier, Paris : Errance, 1991, p. 196-198. (Dossiers de Protohistoire ; 3)
- Demierre, Poux 2012** : DEMIERRE (M.) et POUX (M.) – Du cultuel au profane : essai d'analyse taphonomique et spatiale des petits mobiliers du sanctuaire de Coiret et ses abords. In : de Cazanove (O.) et Méniel (P.) (éd.) – *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*. Actes de la table-ronde de Dijon, 18-19 septembre 2009. Montagnac : M. Mergoïl, 2012, p.209-227. (Archéologie et histoire romaine ; 24)
- De Polignac 1984** : DE POLIGNAC (F.) – *La Naissance de la cité grecque. Cultes, espace et société, VIII<sup>e</sup> – VII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.* Paris : Ed. La Découverte, 1984, 191 p.
- De Polignac 2000** : DE POLIGNAC (F.) – Acy-Romance et le monde grec. Note de méthode. In : Verger (S.) (dir.) – *Rites et espaces en pays celtes et méditerranéen. Etude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance*. Rome : Ecole Française de Rome, 2000, p. 151-153. (Coll E.F.R. ; 276)
- Derks 1991** : DERKS (T.) – The perception of the Roman pantheon by a native elite : the example of votive inscriptions from Lower Germany. In : Roymans (N.) et Theuws (F.) (éd.) – *Images of the past. Studies in northwest Europe*. Amsterdam, 1991, p. 235-265.

## Bibliographie

- Derks 1992** : DERKS (T.) – La perception du panthéon romain par une élite indigène : le cas des inscriptions votives de la Germanie inférieure. *MEFRA*, 104, 1992-1, p. 7-23.
- Derks 1995** : DERKS (T.) – The Ritual of the vow in gallo-roman religion. In : Metzler (J.) et alii – *Integration in the Early Roman West. The role of culture and ideology*. Luxembourg, 1995, p. 111-127. (Dossiers d'Archéologie du musée national d'Histoire et d'Art 4).
- Derks 1998** : DERKS (T.) – *Gods, Temples and Ritual Practices, The transformation of religious ideas and values in roman Gaul*. Amsterdam : Amsterdam University Press, 1998, 325 p. (Amsterdam Archaeological studies ; 2).
- Derks 2002** : DERKS (T.) – Roman imperialism and the sanctuaries of roman Gaul. *JRA* 15, 2002, p. 451-545.
- Deschamps, Cousin 1887** : DESCHAMPS (G.) et COUSIN (G.) – Inscriptions du temple de Zeus Panamaros. *BCH*, 11, 1887, p. 373-391.
- Devauges 1973** : DEVAUGES (J.-B.) – Le fanum de Crain (Yonne). Fouille de sauvetage. Compte rendu. *RAE*, 92, 1973, p. 169-213.
- Deyts 1967** : DEYTS (S.) – *Sanctuaire et cultes des divinités des sources à l'époque romaine en Bourgogne*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Faculté de Lettres, Dijon, 1967.
- Deyts 1992** : DEYTS (S.) – *Images des dieux de la Gaule*. Paris : Errance, 1992, 159 p. (Collection des Hespérides).
- Deyts 1994** : DEYTS (S.) – Différents types de statuaire en pierre, offrandes et ex-voto, principalement dans le nord-est de la France. In : Goudineau (Ch.), Fauduet (I.) et Coulon (G.) (dir.) – *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (8, 9 et 10 Oct.1992), Paris : Errance, 1994, p. 153-160. (Archéologie aujourd'hui).
- Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 1999** : DONDIN-PAYRE (M.) et RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) (éd.) – *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire*. Paris : Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1999, 483 p. (Histoire ancienne et médiévale ; 53)
- Dondin-Payre, Raepsaet-Charlier 2006** : DONDIN-PAYRE (M.) et RAEPSAET-CHARLIER (M.-Th.) (éd.) – *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*. Bruxelles : Le Livre Timperman Université Libre de Bruxelles, Séminaire d'Histoire romaine et d'Epigraphie latine, 2006, 514 p.
- Dondin-Payre, Cribellier 2011** : DONDIN-PAYRE (M.) et CRIBELLIER (C.) – Un ex-voto oculaire inscrit trouvé au Clos du Détour à Pannes (Loiret), sanctuaire du territoire sénon. *RACF* [En ligne] Tome 50, 2011, mis en ligne le 16 janvier 2012. URL : <http://racf.revues.org/1694>.
- Dousteyssier, Ségard et Trément 2004** : DOUSTEYSSIER (B.), SÉGARD (M.) et TRÉMENT (F.) – Les *villae* gallo-romaines dans le territoire proche d'*Augustonemetum* – Clermont-Ferrand. *RACF* [En ligne], Tome 43, 2004, mis en ligne le 01 mai 2006. URL : <http://racf.revues.org/143>.
- Dousteyssier Trément 2006-2007** : DOUSTEYSSIER (B.) et TRÉMENT (F.) – Des « grands » et des « petits » *domini* ? « Grandes » et « petites » *villae* en Gaule Aquitaine. Le cas de la cité des Arvernes. *RACF* [En ligne], 45-46, 2006-2007, mis en ligne le 08 avril 2008. URL : <http://racf.revues.org/711>.
- Dousteyssier 2011** : DOUSTEYSSIER (B.) – *La cité des Arvernes (Ier-IIe siècles apr. J.-C.)*. Clermont-Ferrand : Illustoria. Lemme edit, 2011, 120 p.
- Drinkwater, Vertet 1992** : DRINKWATER (J.) et VERTET (H.) – 'Opportunity' or 'Opposition' in Roman Gaul ? In : Wood (M.) and Queiroga (F.) (éd.) – *Current research on the romanisation of the western provinces*. Oxford, 1992, p. 25-33. (B.A.R. International Series ; 575)
- Dubourdieu Scheid 2000** : DUBOURDIEU (A.), SCHEID (J.) – Lieux de culte, lieux sacrés : les usages de la langue. L'Italie romaine. In : Vauchez (A.) (dir.) – *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaire. Approches terminologiques, historiques et monographiques*. Actes de la table ronde organisée par l'Ecole Française de Rome les 2 et 3 juin 1997, Rome, 2000, p. 59-80. (Coll. Ecole française de Rome ; 273)

## Bibliographie

- Dulaure 1798** : DULAURE (J.-A.) – *Description des principaux lieux de France, contenant des détails descriptifs et historiques sur les Provinces, villes, bourgs...* 5<sup>e</sup> partie : Auvergne, Paris, 1789, 608 p.
- Dumasy 2011** : DUMASY (F.) – Théâtres et amphithéâtres dans les cités de Gaule romaine : fonctions et répartition. In : Fuchs (M. E.) et Dubosson (B.) (éd.) – *Theatra et spectacula : les grands monuments des jeux dans l'Antiquité*. Table ronde tenue à l'Université de Lausanne les 22 et 23 mai 2008. Lausanne : Université de Lausanne. Faculté des Lettres, 2011, p. 193-222 (Etudes de lettres ; 288).
- Dupraz 2000** : DUPRAZ (J.) – Sanctuaires et espaces urbains : Alba-la-Romaine, I<sup>er</sup> s. av. — III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (Ardèche). In : Van Andringa (W.) (dir.) – *L'Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*. St Etienne : Publications de l'Université de St Etienne, 2000, p. 47-72 (Mémoires du Centre J. Palerne ; XXII).
- Dupré Raventos, Ribichini, Verger 2008** : DUPRÉ RAVENTÓS (X.), RIBICHINI (S.), VERGER (S.) (éd.) – *Saturnia tellus. Definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*. Convegno internazionale di studi (Roma, 10-12 novembre 2004). CNR, Ecole Française de Rome, 2008, 724 p.
- Duval 1963** : DUVAL (P.-M.) – l'originalité de l'architecture gallo-romaine. In : *Le rayonnement des civilisations grecques et romaines sur les cultures périphériques*. VIII<sup>e</sup> Congrès International d'Archéologie Classique (Paris 1963), Paris : Ed. de Broccard, 1965, p. 41-44.
- Duval 1976** : DUVAL (P.-M.) – *Les dieux de la Gaule*. Nouv. éd. mise à jour et augm [1<sup>re</sup> éd. 1957]. Paris : Payot, 1976, 169 p. (Petite bibliothèque Payot ; 298)
- Duval 1989** : DUVAL (P.-M.) – *Travaux sur la Gaule* (1946-1986), vol. II. Rome : Ecole française de Rome, 1989, p. 1064-1070. (Collection de l'Ecole Française de Rome ; 116)
- Duval 1997** : DUVAL (P.-M.) – *Monnaies gauloises et mythes celtiques*. Paris : Hermann, 1997, 115 p.
- Estienne 1997** : ESTIENNE (S.) – Statues de dieux « isolées » et lieux de culte : l'exemple de Rome. *C. Glotz* 8, 1997, p. 81-96.
- Etienne 1991** : ETIENNE (R.) – Espaces sacrificiels et autels déliens. In : Etienne (R.) et Le Dinahet (M.-Th.) – *L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'antiquité*. Actes du colloque de Lyon 1988, Lyon : MOM, 1991, p. 75-85.
- Etienne, Le Dinahet 1991** : ETIENNE (R.) et LE DINAHET (M.-Th.) – *L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'antiquité*. Actes du colloque de Lyon 1988, Lyon : MOM, 1991, 346 p.
- Euzennat 1948** : EUZENNAT (M.) – *Le temple gallo-romain. Contribution à l'étude des sanctuaires indigènes de la Gaule romaine*. Diplôme d'Etudes Supérieures, Paris, 1948.
- Eychart 1969** : EYCHART (P.) – *Préhistoire et origines de Clermont*. Clermont-Ferrand : éd. Volcans, 1969, 1 vol., 372 p. (Thèse de l'université de Clermont-Ferrand).
- Eychart 1973** : EYCHART (P.) – Le sanctuaire de l'oppidum des Côtes près de Clermont. Actes du colloque *Pour une géographie sacrée de l'Occident romain, Caesarodunum*, 8, 1973, p. 90-101.
- Fauduet 1986** : FAUDUET (I.) – Cult and ritual practices at Argentomagus, Indre, France. In : *Pagan gods and shrines of the roman empire*. Oxford university committee for archaeology, 1986, p. 25-28.
- Fauduet 1993a** : FAUDUET (I.) – *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris : Errance, 1993, 1 vol., 160 p.
- Fauduet 1993b** : FAUDUET (I.) avec la collaboration de Rey-Vodoz (V.) et Cabuy (Y.) – *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule : les fanums*. Paris : Errance, 1993, 1 vol., 140 p.
- Fauduet 1994** : FAUDUET (I.) – Le sanctuaire des Mersans à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre). In : Goudineau (Ch.), Fauduet (I.) et Coulon (G.) (dir.) – *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (8, 9 et 10 Oct.1992), Errance, Paris, 1994, p. 174-182. (Archéologie aujourd'hui).
- Fauduet 2010** : FAUDUET (I.) – *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Nouvelle éd. revue et augmentée, Paris : Éd. Errance, 2010, 1 vol., 350 p. (Collection des Hespérides)

## Bibliographie

- Fauduet et Arcelin 1993** : FAUDUET (I.) et ARCELIN (P.) – *Les sanctuaires romano-celtiques de Gaule, base de données informatique*. Paris, 1993.
- Fauduet et Cléménçon 2003** : FAUDUET (I.) et CLÉMENÇON (B.) – Prospection thématique, Blanzat. La Reine. Sanctuaire des Côtes de Clermont. *BSR Auvergne*, Clermont-Ferrand, 2003, p. 108.
- Fauduet et Rabeisen 1993** : FAUDUET (I.) et RABEISEN (E.) – Ex-voto de bronze d'Argentomagus et d'Alésia : à propos des offrandes métalliques des sanctuaires gallo-romains. In : Arce (J.), Burkhalter (F.) (coord.) – *Bronces y religion romana*. Actes du XI Congrès International des Bronzes Antiques organisé à Madrid en mai-juin 1990, Madrid, 1993, p. 141-160.
- Faust 2002** : FAUST (S.) – Steindenkmäler aus dem Brunnen des gallo-römischen Tempelbezirks von Tawern, Kreis Trier-Saarburg. *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier*, 34, 2002, p. 39-46.
- Fercoq du Leslay 1996** : FERCOQ DU LESLAY (G.) – Chronologie et analyse spatiale à Ribemont. *RAP*, 3/4, 1996, p. 189-208.
- Fercoq du Leslay 2000** : FERCOQ DU LESLAY (G.) – L'apport des fossés de Ribemont-sur-Ancre à la chronologie et à l'interprétation du site. *RAP*, 1-2, 2000, p. 113-146.
- Fercoq du Leslay Lepetz 2008** : FERCOQ DU LESLAY (G.) et LEPETZ (S.) – Manger dans les sanctuaires : salaisons et viande fraîche à Ribemont-sur-Ancre. In : Lepetz (S.) et Van Andringa (W.) dir. – *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine, rituels et pratiques alimentaires*. Actes du colloque de Paris, Muséum d'Histoire Naturelle. Montagnac : M. Mergoïl, 2008, p. 201-206. (Protohistoire Européenne. Archéologie des plantes et des animaux ; 2).
- Ferdière 1994** : FERDIÈRE (A.) – Compte rendu de Goudineau (Ch.), Fauduet (I.) et Coulon (G.) (dir.) – Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine. *RACF*, 33-1, 1994, p. 191-192.
- Fernandez-Gotz 2012** : FERNANDEZ-GOTZ (M.) – Die Rolle der Heiligtümer bei der Konstruktion kollektiver Identitäten : das Beispiel der treverischen Oppida. *Archäologisches Korrespondenzblatt* 42, 2012, p. 509-524.
- Fiches, Van der Leeuw 1990** : FICHES (J.-L.) et VAN DER LEEUW (S.) – De la structuration et de l'analyse spatiales aux processus historiques. In : *Archéologie et espaces*. Actes des Xe rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire, Antibes, Octobre 1989, Juan-les-Pins, 1990, p. 503-512.
- Fichtl, Metzler et Sievers 2000** : FICHTL (S.), METZLER (J.) et SIEVERS (S.) – Le rôle des sanctuaires dans le processus d'urbanisation. In : Guichard (V.), Sievers (S.), Urban (O.H.) dir. – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse*. Actes du colloque des 8-11 juin 1998 (Glux-en-Glenne). Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2000, p. 179-186 (Bibracte ; 4).
- Finker et Tassaux 1992** : FINKER (M.) et TASSAUX (F.) – Les grands sanctuaires « ruraux » d'Aquitaine et le culte impérial. *MEFRA*, 104-1, 1992, p. 41-72.
- Foucras 2011** : FOUCRAS (S.) – *Animaux domestiques et faunes sauvages en territoire arverne*. Montagnac : M. Mergoïl, 2011, 1 vol., 241 p. (Archéologie des plantes et des animaux ; 3)
- Fournier 1935** : FOURNIER (P.-F.) – Les fouilles de Gergovie depuis le XVIIIe siècle jusqu'à la constitution du comité « Pro Gergovia. *Revue d'Auvergne*, 1935, 49, p. 153-169.
- Fournier 1954** : FOURNIER (P.-F.) – Nouvelles notes d'archéologie clermontoise. *Revue d'Auvergne*, 68, 1970, p. 69-101.
- Fournier 1956** : FOURNIER (P.-F.) – Les travaux de 1956 au sommet du puy de Dôme. *Bull. Hist. Scient. Auv.*, 76, 1956, p. 186-201.
- Fournier 1967** : FOURNIER (G.) – Découvertes celtiques et gallo-romaines à Aulnat, Gandaillat, Herbet, Sarliève. *Revue d'Auvergne*, 81, 1967, p. 253-286.
- Gairhos 2008** : GAIRHOS (S.) – Heiligtümer und städtische Siedlung in der *agri decumates*. Das Beispiel Rottenburg/Sumelocenna. In : Castella (D.) et Meylan Krause (M.-F.) (dir.) – *Topographie sacrée et rituels : le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006 organisé par l'Association pour l'archéologie romaine en Suisse (ARS), le Site et Musée

## Bibliographie

- romain d'Avenches et Archéologie suisse. Bâle : Archéologie Suisse, 2008, p. 205-216. (*Antiqua* ; 43)
- Garmage 1757** : GARMAGE (F.) – *Le Mercure de France*. janvier 1757, II, p.139
- Garwood et alii 1991** : GARWOOD (P.), JENNINGS (D.), SKEATES (R.) and TOMS (J.) (ed.) – *Sacred and Profane*. Proceedings of a conference on archaeology, ritual and religion in Oxford, 1989. Oxford : Oxford University Committee for archaeology, 1991, 171 p. (Oxford Monography ; 32)
- Garwood 1991** : GARWOOD (P.) – Ritual Tradition and the Reconstitution of Society. In : Garwood (P.), Jennings (D.), Skeates (R.) and Toms (J.) (ed.) – *Sacred and Profane*. Proceedings of a conference on archaeology, ritual and religion in Oxford, 1989. Oxford : Oxford University Committee for archaeology, 1991, p. 10-30. (Oxford Monography ; 32)
- Gendron et Gomez de Soto 1986** : GENDRON (C.) ET GOMEZ DE SOTO (J.) – Le sanctuaire pré-romain de Faye-l'Abbesse (Deux Sèvres). *Revue Aquitania*, suppl. 1, 1986, p. 89-95.
- Gillet, Demarez, Paridaens 2006** : GILLET (E.), DEMAREZ (L.) et PARIDAENS (N.) – Le sanctuaire de Blicquy « Ville d'Anderlecht » (Prov. Hainaut, Belgique), itinéraire d'une topographie religieuse dans la cité des Nerviens. In : Dondin-Payre (M.), Raepsaet-Charlier (M.-T.) (dir.) – *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoire civique dans l'Occident Romain.*, Bruxelles, 2006, p. 181-214.
- Gillet, Demarez, Paridaens 2006b** : GILLET (E.), DEMAREZ (L.) et PARIDAENS (N.) – Le sanctuaire de Blicquy « Ville d'Anderlecht » (Prov. Hainaut, Belgique). In : Brouquier-Reddé (V.), Bertrand (E.), Chardenoux (M.-B.), Gruel (K.), L'Huillier (M.-C.) (éd.) – *Mars en Occident*. Actes colloque international Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident, Le Mans, juin 2003, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 167-176.
- Ginouvés, Martin 1985** : GINOUVÈS (R.), MARTIN (R.) – *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. I, matériaux, techniques de construction, techniques et formes du décor*. Athènes et Rome : Ecole française d'Athènes, Ecole française de Rome, 1985, 307 p. (Collection de l'Ecole française de Rome ; 84/1)
- Ginouvés 1992** : GINOUVÈS (R.) – *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. Tome II. Eléments constructifs, supports, couvertures, aménagements intérieurs*. Rome : Ecole française de Rome/Ecole française d'Athènes, 1992, 352 p. (Collection de l'Ecole française de Rome ; 84/2)
- Ginouvés 1998** : GINOUVÈS (R.) ; avec la collab. de BOURAS (Ch.), COULTON (J.), GROS (P.) (et al.) – *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. III, espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*. Athènes et Rome : Ecole française d'Athènes, Ecole française de Rome, 1998. 357 p. (Collection de l'Ecole française de Rome ; 84/3).
- Giorgio 1983** : GIORGIO (G.) – Terrazza, edificio, uso dello spazio. Note su architettura e società nel periodo medio e tardo repubblicano. In : *Architecture et société. De l'archaïsme grec à la fin de la République*. Actes du Colloque international organisé par le Centre national de la recherche scientifique et l'Ecole française de Rome (Rome 2-4 décembre 1980). Rome : École Française de Rome, 1983. p. 119-189. (Publications de l'École française de Rome ; 66).
- Girard, Martha 1878** : GIRARD (P.) et MARTHA (J.) – Inventaires des Asclépieion. *BCH* 2, 1878, p. 419-445.
- Glinister 1997** : GLINISTER (F.) – What is a sanctuary. *C. Glotz*, VIII, 1997, p.61-80.
- Golosetti 2009** : GOLOSETTI (R.) — *Géographie du sacré du sud-est de la Gaule, de la protohistoire récente au Haut-Empire*. Thèse de doctorat, Aix-Marseille Université, Centre Camille Jullian, 2009.
- Gordon 1990** : GORDON (R.) – Religion in the roman empire : the civic compromise and its limits. In : Beard (M.) et North (J.) – *Pagan priests : Religion and Power in the ancient world*. London : Duckworth, 1990, p. 235-255.
- Gose 1972** : GOSE (E.) – *Der Gallo-römischen Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier*. Mayence, 1972. (Trier Grabungen und Forschungen VII).
- Goudineau, Fauduet et Coulon 1994** : GOUDINEAU (C.), FAUDUET (I.) et COULON (G.) (dir.) – *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (8, 9 et 10 Oct.1992), Errance, Paris, 1994, 204 p. (Archéologie aujourd'hui).

## Bibliographie

- Goudineau 2006** : GOUDINEAU (Ch.) (dir.) – *Religion et société en Gaule*. Paris : Errance, 2006. 222 p. Ouvrage édité à l'occasion de l'exposition « Par Toutatis ! La religion des Gaulois ». Exposition, 2006-2007, Lyon, Musée Gallo-Romain.
- Gransar et al. 2007** : GRANSAR (F.), AUXIETTE (G.), DESENNE (S.), HÉNON (B.), MALRAIN (F.), MATTERNE (V.) et PINARD (E.) – Expressions symboliques, manifestations rituelles et culturelles en contexte domestique au I<sup>er</sup> millénaire avant notre ère dans la Nord de la France. In : Barral (Ph.), Daubigny (A.), Dunning (C.), Kaenel (G.), Roulière-Lambert (M.-J.) (éds.) – *L'Âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges ; dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Bienne (canton de Berne, Suisse), 5-8 mai 2005. Volume 2, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 549-564. (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté ; 826) (Série Environnement, sociétés et archéologie ; 11)
- Grenier 1943** : GRENIER (A.) – Les fouilles de Gergovie : historique. *Gallia*, 1943, II, p. 71-82.
- Grenier 1958** : GRENIER (A.) – *Manuel d'archéologie gallo-romaine III — l'architecture, l'urbanisme, les monuments. Capitole, Forum, Temple, Basilique*. Paris, 1958, p. 450-451 et 464-469.
- Groh, Sedlmayer 2005** : GROH (S.) et SEDLMAYER (H.) – *Der norisch-römische Kultplatz am Frauenberg (österreich)*. Montagnac, Ed. Monique Mergoïl, 2005, 251 p. (Protohistoire Européenne ; 9)
- Groh, Sedlmayer 2007** : GROH (S.), SEDLMAYER (H.) (éd.) – *Blut und Wein. Keltisch-römische Kultpraktiken*. Montagnac : Monique Mergoïl, 2007, 192 p. (Protohistoire Européenne ; 10)
- Gros 1967** : GROS (P.) – Trois temples de la Fortune des Ier et IIe siècles de notre ère. Remarques sur l'origine des sanctuaires romains à abside. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 79, 1967, p. 503-566.
- Gros 1973** : GROS (P.) – Hermodoros et Vitruve. *MEFRA*, t. 85, 1, 1973, p. 137-161.
- Gros 1976** : GROS (P.) – *Aurea templa. Recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*. Rome : Ecole Française de Rome, 1976, 282 p. (BEFAR 231)
- Gros 1981** : GROS (P.) – Les temples géminés de Glanum. Etude préliminaire. *RAN*, 14, 1981, p. 125-158.
- Gros 1996** : GROS (P.) – *L'Architecture romaine du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire 1. Les monuments publics*. Les Manuels d'Art et d'Archéologie antiques, Paris : A. Picard, 1996, 504 p.
- Gruel 2005** : GRUEL (K.) – Étude comparée des découvertes monétaires sur quatre sanctuaires de la *Gallia Comata* : Allonnes (Sarthe), Bibracte (Nièvre), Les Bolards (Côte-d'Or), Mirebeau (Côte-d'Or). In : Haselgrove (C.), Wigg-Wolf (D.) (éd.) – *Iron Age coinage and ritual practices*. Mainz am Rhein : Akademie der Wissenschaften und der Literatur : P. von Zabern, 2005, p. 301-319. (Studien zu Fundmünzen der Antike ; 20)
- Guichard et al. 1993** : GUICHARD (V.), PION (P.), MALACHER (F.), COLLIS (J.) – A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux IIe et Ier siècles av. J.-C. *RACF*, 1993, 32, p. 25-55.
- Haffner 1995** : HAFFNER (A.) (éd.) – *Heiligtümer und Opferkulte der Kelten*. Stuttgart : K. Theiss, 1995, 121 p. (Archäologie in Deutschland. Sonderheft).
- Haffner et Von Schnurbein 2000** : HAFFNER (A.) et VON SCHNURBEIN (S.) (dir.) – *Kelten, Germanen, Römer im Mittelgebirgsraum zwischen Luxemburg und Thüringen*. Actes du colloque international zum DFG-Schwerpunktprogramm „Romanisierung« in Trier, 28-30 sept. 1998, Bonn 2000, 554 p. (Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte ; 5)
- Hackens 1963** : HACKENS (T.) – Favisae. In : *Etudes étrusco-italique. Mélanges pour le 25<sup>e</sup> anniversaire de la chaire d'étruscologie à l'Université de Louvain*. Louvain, Bibliothèque de l'université de Louvain Publications universitaires, 1963, p. 71-99. (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie ; 4/31)
- Hatt 1942** : HATT (J.-J.) – Découverte d'un village de la Tène III au terroir de Fontvielle, sur l'emplacement de la base aérienne d'Aulnat-Sud (Puy-de-Dôme). *Bull. Hist. Et Scient. D'Auvergne*, 1942, LXII, p. 31-48.
- Hatt 1943** : HATT (J.-J.) – Les fouilles de Gergovie : la campagne de 1942. *Gallia*, 1943, 1, 2, p. 97-124.

## Bibliographie

- Hatt 1947** : HATT (J.-J.) – Les fouilles de Gergovie : campagnes de 1943 et 1944. *Gallia*, 1947, 5, p. 271-300.
- Hatt 1989** : HATT (J.-J.) – *Mythes et dieux de la Gaule. I, Les grandes divinités masculines*. Paris : Picard, 1989, 286 p.
- Haselgrove 1984** : HASELGROVE (C.) – Romanisation before the conquest : Gaulish precedents and British consequences. In : Blagg (T.) and King (C.) (éd.) – *Military and civilian in Roman Britain*. Oxford, 1984. (BAR ; S130) p ??
- Hellmann 1998** : HELLMANN (M.-C.) – *l'architecture grecque*. Collection Le Livre de Poche, 44, Paris, 1998, 224 p.
- Helly 2000** : HELLY (B.) – Modèles géographiques et développement de l'urbanisation en pays grec. L'exemple de la Thessalie. In : Guichard (V.), Sievers (S.), Urban (O.H.) dir. – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse*. Actes du colloque des 8-11 juin 1998 (Glux-en-Glenne). Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2000, p. 13-25 (Bibracte ; 4).
- Henig, King 1986** : HENIG (M.) et KING (A.) (ed) – *Pagan gods and shrines of the Roman Empire*. Oxford, 1986, 265 p. (Oxford University Committee for Archaeology. Monograph ; 8)
- Hettner 1910** : HETTNER (F.) – Drei Tempelbezirke im Treverlande, *Trier Jahresberichte* III, 1910, p. 19-67
- Horne and King 1980** : HORNE (A.) and KING (A.) – Romano-Celtic temples in Continental Europe : a gazeteer of those with known plans. In : Rodwell (W.) (éd.) – *Temples, Churches and Religion : Recent Research in Roman Britain with a Gazetteer of Romano-Celtic Temples in Continental Europe*. Oxford, 1980, p.369-555 (BAR British Series ; 77).
- Jacomet 1982** : JACOMET (H.) – Le Puy-saint-Sandoux et ses abords. *Bull. C.E.R.A.A.*, 3, 1982, p. 45-55.
- Jobic 1986** : JOBIC (F.) – Le mobilier en bronze du sanctuaire de Digeon. *Revue Archéologique de Picardie*, fasc. 3/4, 1986, p. 99-107.
- Jobic 1998** : JOBIC (F.) – Le petit mobilier du sanctuaire de la Bauve. In : *Profane et Sacré en pays Meldois. Protohistoire – gallo-romain*. AMA, Catalogue d'exposition, Musée Bossuet, Meaux, 1998, p. 105-107.
- Jufer, Luginbühl 2001** : JUFER (N.), LUGINBUHL (T.) – *Répertoire des dieux gaulois, les noms des divinités celtiques connus par l'épigraphie, les textes antiques et la toponymie*. Paris : Errance, 2001, 132 p.
- Jullian 1926** : JULLIAN (C.) – *Histoire de la Gaule*. 8 livres, Paris : libr. Hachette, 1926, p ??.
- Keay et Terrenato 2001**: KEAY (S.) et TERRENATO (N.) (éd.) – *Italy and the west. Comparative issues in Romanization*. Oxford : Oxford books, 2001, 233 p.
- Koethe 1933** : KOETHE (H.) – Die keltischen Rund-und Vierecktempel der Kaiserzeit. *BRGK (Ber. Der röm.-germ. Kommission)* 13, 1933, p. 10-108.
- Krause 1999** : KRAUSSE (D.) – Romanization in the middle Rhine and Moselle region : new evidence from recent excavations in Luxembourg, Rhineland, Pfalz and Saarland. In : Creighton (J) (ed.) – *Roman Germany*. *JRA* suppl. Ser. 32, 1999, p.54-70.
- Krause 2000** : KRAUSSE (D.) – Die Genese eines gallo-römischen Heiligtums im Zentrum eines aufgelassenen *oppidums*. Befunde und Fund religiösen Charakters aus Wallendorf. In : Haffner (A.) et Von Schnurbein (S.) (dir.) – *Kelten, Germanen, Römer im Mittelgebirgsraum zwischen Luxemburg und Thüringen*. Actes du colloque international zum DFG-Schwerpunktprogramm „Romanisierung« in Trier, 28-30 sept. 1998, Bonn 2000, p. 383-396. (Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte ; 5)
- Krause, Duchniewski et Geldmacher 2000** : KRAUSSE (D.), DUCHNIEWSKI (B.) et GELDMACHER (N.) – Zur Entwicklung eines regionalen Siedlungszentrums von Frühlatènezeit bis spätrömische Zeit im nördlichen Treverergebiet. Ausgrabungsergebnisse in Wallendorf, Kr. Bitburg-Prüm. In : Haffner (A.) et Von Schnurbein (S.) (dir.) – *Kelten, Germanen, Römer im Mittelgebirgsraum zwischen Luxemburg und Thüringen*. Actes du colloque international zum DFG-Schwerpunktprogramm „Romanisierung« in Trier, 28-30 sept 1998, Bonn 2000, p. 7-21. (Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte ; 5)

## Bibliographie

- Krause 2006** : KRAUSSE (D.) – *Eisenzeitlicher Kulturwandel und Romanisierung im Mosel-Eifel-Raum : die Keltisch-Römische Siedlung von Wallendorf und ihr archäologisches Umfeld*. Mainz am Rhein : P. von Zabern, 2006, 1 vol. 423 p. (Römisch-Germanische Forschungen ; Bd. 63)
- Labrousse 1948** : LABROUSSE (M.) – Les fouilles de Gergovie : campagnes de 1945 et 1946. *Gallia*, 1948, 6, p. 31-95.
- Labrousse 1950** : LABROUSSE (M.) – Les fouilles de Gergovie : campagnes de 1947 et 1949. *Gallia*, 1950, 8, p. 14-53.
- Laizer 1822** : de LAIZER (M.) – *Antiquités de l’Auvergne*. Album de dessins réalisés par la Commission des Antiquités du Puy-de-Dôme dirigée par M. de Laizer entre 1822 et 1824. B.M.U. Clermont, ms. 828, 114 fig.
- Lallemant, 2007** : LALLEMAND (D.) – L’organisation du peuplement au nord du Massif central, le carrefour des Cités arverne, biturige et éduenne. In : Mennessier-Jouannet (C.) et Deberge (Y.) (éd.) – *L’archéologie de l’âge du Fer en Auvergne*. Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de l’AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1<sup>er</sup> juin 2003), Thème Régional. Lattes : Editions de l’Association pour le Développement de l’Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, p. 111-134. (Monographies d’archéologie méditerranéenne).
- Lallemant 2008** : LALLEMAND (D.) – *Le Département de l’Allier au Carrefour des Arvernes, des Bituriges et des Eduens, III<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles av. J.-C.* Thèse de Doctorat, Université de Paris I – Panthéon — Sorbonne, 2008.
- Lambert et Rioufreyt 1994** : LAMBERT (C.) et RIOUFREYT (J.) – Les sanctuaires d’Aubigné et d’Oisseau (72). Deux exemples d’architecture mixte. In : Goudineau (C.), Fauduet (I.) et Coulon (G.) (dir.) – *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d’Argentomagus (8, 9 et 10 Oct.1992). Paris : Errance, 1994, p. 95-98.
- Lambot 1989** : LAMBOT (B.) – Le sanctuaire gaulois et gallo-romain de Nanteuil-sur-Aisne, lieu-dit « Népellier » (Ardennes). *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 82, 1989, p. 33-44.
- Lambot 1999** : LAMBOT (B.) – Organisation spatiale et sociale du village gaulois d’Acy-Romance (Ardennes). In : Braemer (F.), Cleuziou (A.) et Coudart (S.) (dir.) – *Habitat et société*. Actes des XIII<sup>e</sup> rencontres internationales d’archéologie et d’histoire d’Antibes, 22-24 octobre 1998, Antibes : éd. APOCA, 1999, p. 383-403.
- La Ruelle de Beaumesnil 1780** : DE LA RUELLE DE BEAUMESNIL (P.) – *Antiquités et monuments anciens de l’Auvergne*. 1780, BN : département des Estampes, 31 p.
- Le Barrier 2008** : LE BARRIER (C.) – Sondage Ceyrat. Les abords du théâtre de Montaudou. Bilan Scientifique Régional, Service Régional de l’Archéologie, Auvergne, Clermont-Ferrand 2008, p. 139.
- Legrand d’Aussy 1795** : LEGRAND D’AUSSY (P.-J.-B.) – *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne*. Paris : Impr. Des Sciences et des Arts, 1795 (an III), 3 vol.
- Leguet 2012**: LEGUET (D.) – Les Goules. Bulletin de l’Association du site de Gergovie, 33, sept. 2012, p. 76-97.
- Lejars 1991** : LEJARS (T.) – L’apparition des grands sanctuaires au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. *Etudes Celtiques*, 28, 1991, p. 237-257.
- Lejars 1994** : LEJARS (T.) – *Gournay III. Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l’armement des celtes de La Tène moyenne*. Paris : Errance, 1994, 234 p.
- Lejars 1996** : LEJARS (T.) – Les armes en fer : une source d’information privilégiée pour l’étude du fonctionnement des sanctuaires celtiques. *MEFRA*, 108-2, 1996, pp. 607-630.
- Lepetz et Van Andringa (dir) 2008** : LEPETZ (S.) et VAN ANDRINGA (W.) (dir.) – *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine. Rituels et pratiques alimentaires*. Actes du colloque de Paris, Muséum d’Histoire Naturelle. Montagnac : M. Mergoïl, 2008, 305 p. (Protohistoire Européenne. Archéologie des plantes et des animaux ; 2)
- Le Roux, Guyonvarc’h 1986** : LE ROUX (F.), GUYONVARC’H (C.-J.) – *Les Druides*, Paris 1986, 448 p.



## Bibliographie

- Le Roux, Guyonvarc'h 1995** : LE ROUX (F.), GUYONVARC'H (C.-J.) – *La civilisation celtique*. Rennes 1995, 218 p.
- Lewis 1966** : LEWIS (M.-J.-T.) – *Temples in Roman Britain*, Cambridge University Press, 1966, 218 p.
- Liebbe 1898** : LIEBBE (M.) – Rapport sur des fouilles pratiquées dans l'Oise à Saint-Maur-en-Chaussée (commune de Briot). *BCTH*, 1898, p. 92-96.
- Magnan 1998** : MAGNAN (D.) – La Bauve, sanctuaire des Meldes. In : *Profane et Sacré en pays Meldois. Protohistoire – gallo-romain*. AMA, Catalogue d'exposition, Musée Bossuet, Meaux, 1998, p. 75-80.
- Mallay 1875** : MALLAY (A.) – Rapport 1873-1874 sur le sanctuaire du puy de Dôme. *Mém. Acad. Cl-Fd*, 17, 1875, p. 17-30.
- Malrieu 2005** : MALRIEU (A.) – Le rôle économique des sanctuaires romains : thésaurisation et investissement des fonds sacrés. *Topoi*, 12-13, 2005, p. 95-116.
- Maniquet 2004** : MANIQUET (C.) (dir.) – *Le sanctuaire antique des Arènes de Tintignac*. Limoges : Culture et Patrimoine en Limousin, 2004, 123 p.
- Maniquet 2008** : MANIQUET (C.) – Le dépôt cultuel du sanctuaire gaulois de Tintignac à Naves (Corrèze). *Gallia*, 65, 2008, p. 273-326.
- Mantel (dir.) 1997** : MANTEL (E.) (dir.) BARBET (P.), CANNY (D.), DELESTRÉE (L.-P.), DEVILLERS (S.), DILLY (G.), THUET-DUBOIS (A.), DUBOIS (S.), GUILLOT (H.), LEPERS (C.), MÉNIEL (P.), MAHÉO (N.), MERLEAU (M.-L.), MILLE (B.), MOESGAARD (Y.-C.) – *Le sanctuaire de Fesques, « Le Mont du Val aux Moines », Seine-Maritime*. Berck-sur-Mer, 1997, 359 p. (Nord-Ouest archéologie No thématique ; 8).
- Marion, Tassaux, Thierry 1992** : MARION (Y.), TASSAUX (F.), THIERRY (F.) – Le sanctuaire gallo-romain des Bouchauds (Charente). *Aquitania*, 10, 1992, p. 145-164.
- Marion 1998a** : MARION (S.) – Etablissements ruraux et sanctuaires : le problème de la reconnaissance du sacré dans les sociétés protohistoriques. In : *Profane et Sacré en pays Meldois. Protohistoire – gallo-romain*, AMA, Catalogue d'exposition, Musée Bossuet, Meaux, 1998, p. 29-31.
- Marion 1998b** : MARION (S.) – Un sanctuaire protohistorique à Meaux ? In : *Profane et Sacré en pays Meldois. Protohistoire – gallo-romain*, AMA, Catalogue d'exposition, Musée Bossuet, Meaux, 1998, p. 33-36.
- Margueron 1984** : MARGUERON (J.-C.) – Prolégomènes à une étude portant sur l'organisation de l'espace sacré en Orient. In : Roux (G.) (dir.) – *Temples et sanctuaires*. Lyon : Maison de l'Orient, 1984, p. 23-36. (Travaux de la Maison de l'Orient ; 7)
- Marquaire 1994** : MARQUAIRE (J.) – Le sanctuaire du Puy-Lautard (Creuse). *Travaux d'Archéologie Limousine* 14, 1994, p. 23-64.
- Martin 1942** : MARTIN (R.) – Les édifices de la bordure occidentale de l'agora d'Athènes. *Bulletin de correspondance hellénique* 66-67, 1942, pp. 348-359.
- Martin 1956** : MARTIN (R.) – *L'Urbanisme dans la Grèce Antique*. Paris : A. et J. Picard, 1956, 301 p.
- Martin 1987a** : MARTIN (R.) – *Architecture et urbanisme*. Paris : De Boccard, Rome : Ecole française de Rome, 1987. 624 p. (Publications de l'Ecole française de Rome ; 99)
- Martin 1987b** : MARTIN (R.) – Rôle des principes fonctionnels dans l'urbanisme de la Grèce antique. In : *Architecture et urbanisme*. Paris : De Boccard, Rome : École française de Rome, 1987, pp. 89-117 (Publications de l'École française de Rome ; 99).
- Martin 1987c** : MARTIN (R.) – Agora et forum. In : *Architecture et urbanisme*. Paris : De Boccard, Rome : École française de Rome, 1987, pp. 155-185. (Publications de l'École française de Rome ; 99)
- Martin-Kilcher 2007** : MARTIN-KILCHER (S.) – Brunnenfüllungen aus römischer Zeit mit Hirschgeweih, Tieren, Wertsachen und Menschen. In : Groh (S.), Sedlmayer (H.) (éd.) – *Blut und Wein. Keltisch-römische Kultpraktiken*. Montagnac : Monique Mergoïl, 2007, p. 35-54. (Protohistoire Européenne ; 10)

## Bibliographie

- Martin-Kilcher 2008** : MARTIN-KILCHER (S.) – Zwischen *Petinesca* und *Vitudurum* : Städtische Kultorte und Götter in der *civitas Helvetiorum*. In : Castella (D.) et Meylan Krause (M.-F.) (dir.) – *Topographie sacrée et rituels : le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006 organisé par l'Association pour l'archéologie romaine en Suisse (ARS), le Site et Musée romain d'Avenches et Archéologie suisse. Bâle : Archéologie Suisse, 2008, 1 vol., p. 247-264. (*Antiqua* ; 43)
- Martin-Kilcher 2009** : MARTIN-KILCHER (S.) – Hirschweihe. In : Martin-Kilcher (S.) et Schatzmann (R.) (dir.) – *Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen, die Regio Lindensis und die Alpen*. Bern : Verlag Bernisches Historisches Museum, 2009, p.178-182.
- Mathieu 1835** : MATHIEU (P.-P.) – Statue romaine découverte, en 1833, entre Veyre et Authezat avec une tête de Mercure. *Annales de l'Auvergne*, 8, 1835, p. 364-381.
- Mathieu 1855 à 1857** : MATHIEU (P.-P.) – Des colonies romaines [et des voies romaines] en Auvergne, et principalement de celles qui ont donné naissance à Clermont. *Annales de l'Auvergne*, 28, 1855, p. 81-162, 273-370, 429-481 ; 29, 1856, p. 281-410, 505-576 ; 30, 1857, p. 83-143, 153-218.
- Mattingly 1997** : MATTINGLY (D.) (éd.) – *Dialogues in Roman Imperialism. Power, discourse and discrepant experience in the Roman Empire*. *JRA* suppl. 23, 1997.
- Mehl 2002** : MEHL (V.) – Au plus près de l'autel, la Circumambulation au cours des sacrifices. *Revue des Etudes Anciennes*, t.104, 2002, p. 25-49.
- Méniel, Poplin 1985** : MÉNIEL (P.), POPLIN (F.) – Relation de l'homme et des animaux dans le gisement. In : Brunaux (J.-L.), Méniel (P.) et Poplin (F.) – *Gournay I, les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*. 1985, p.165-166. (RAP ; n° spécial 4).
- Méniel 1997a** : MÉNIEL (P.) – Les restes d'animaux et la définition des lieux de culte en Gaule septentrionale. *C.Glotz* 8, 1997, p. 171-180.
- Méniel 1997b** : MÉNIEL (P.) – La faune du sanctuaire de Fesques « Le Mont du Val aux Moines ». In : Mantel E. (dir.) – *Le sanctuaire de Fesques, « Le Mont du Val aux Moines », Seine-Maritime*. Berck-sur-Mer, 1997, p. 81-106. (Nord-Ouest archéologie No thématique ; 8).
- Méniel 2000** : MÉNIEL (P.) – Des os dans les fossés et des animaux dans les enclos : diversité des fonctions et limites des interprétations. *RAP*, 1-2, 2000, pp. 267-270.
- Méniel 2006** : MÉNIEL (P.) – Religion et sacrifice d'animaux. In : Goudineau (C.) (dir.) – *Religion et société en Gaule*. Paris : Errance, 2006, Ouvrage édité à l'occasion de l'exposition « Par Toutatis ! La religion des Gaulois ». Exposition, 2006-2007, Lyon : Musée Gallo-Romain, 2006, p. 165-175.
- Méniel 2008** : MÉNIEL (P.) – Les restes d'animaux de l'espace public de l'oppidum du Titelberg. In : Castella (D.) et Meylan Krause (M.-F.) (dir.) – *Topographie sacrée et rituels : le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006. Bâle : Archéologie Suisse, 2008, p. 167-174. (*Antiqua* ; 43)
- Méniel 2012** : MÉNIEL (P.) – Archéozoologie et sanctuaires : quelques développements récents. In : de Cazanove (O.) et Méniel (P.) (éd.) – *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*. Actes de la table-ronde de Dijon, 18-19 septembre 2009. Montagnac : M. Mergoïl, 2012, p.10-20. (*Archéologie et histoire romaine* ; 24)
- Menessier-Jouannet (dir.) 1999** : MENESSIER-JOUANNET (C.) (dir) – Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second âge du Fer en Auvergne : rapport annuel 1999. Mirefleurs : ARAFA, 1999.
- Menessier-Jouannet et Deberge (dir.) à paraître** : MENESSIER-JOUANNET (C.) et DEBERGE (Y.) (dir) – *Chronotypologie des mobiliers du Second Age du Fer en Auvergne*, à paraître, 2 vol.
- Mermet 1993** : MERMET (C.) – Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie). *Gallia*, 50, 1993, p. 95-138.
- Méténier 2012** : MÉTÉNIER (F.) – Le sanctuaire gallo-romain de Drevant (Cher) : état des connaissances et nouvelle approche archéologique des façades sud et est. *RACF* [En ligne]. Tome 50, 2011, mis en ligne le 16 janvier 2012. URL : <http://racf.revues.org/1653>.

## Bibliographie

- Metzler 2006** : METZLER (J.), GAENG (C.) (collab.), MÉNIEL (P.) (collab.) – Religion et politique : l'oppidum trévière du Titelberg (Luxembourg). In : Goudineau (C.) (dir.) – *Religion et société en Gaule : édité à l'occasion de l'exposition « Par Toutatis ! La religion des Gaulois »*. Lyon, Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, 30 juin 2006-7 janvier 2007. Paris : Errance, 2006, p. 190-202.
- Metzler 2006** : METZLER (J.) – Du Titelberg à Trèves. De l'oppidum gaulois à la ville romaine. In : Castella (D.) et Meylan Krause (M.-F.) (dir.) – *Topographie sacrée et rituels : le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006. Bâle : Archéologie Suisse, 2008, p. 155-166. (Antiqua ; 43)
- Metzler et al. 2000** : METZLER (J.), BIS (R.), GAENG (C.), MÉNIEL (P.) – Vorbericht zu den Ausgrabungen im Keltisch-römischen Heiligtum auf dem Titelberg. In : Haffner (A.) et Von Schnurbein (S.) (dir.) – *Kelten, Germanen, Römer im Mittelgebirgsraum zwischen Luxemburg und Thüringen*. Actes du colloque international zum DFG-Schwerpunktprogramm „Romanisierung« in Trier, 28-30 sept. 1998, Bonn 2000, p.431-445 (Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte ; 5).
- Metzler, Méniel, Gaeng 2006** : METZLER (J.), MÉNIEL (P.), GAENG (C.) – Oppida et espaces publics. In : Haselgrove (C.) (dir.) – *Les mutations de la fin de l'Âge du Fer : actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005*. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, 2006, p. 201-224. (Bibracte ; 12/4. Celtes et Gaulois : l'archéologie face à l'Histoire ; 4).
- Meylan Krause 2008** : MEYLAN KRAUSE (M.-F.) – Des dieux et des hommes. Cultes et rituels dans les sanctuaires d'Aventicum. In : Castella (D.) et Meylan Krause (M.-F.) (dir.) – *Topographie sacrée et rituels : le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006. Bâle : Archéologie Suisse, 2008, p. 59-78. (Antiqua ; 43)
- Mille 1998** : MILLE (P.) – Bois gorgés d'eau et artisanat. Les puits du sanctuaire gallo-romain du Clos du Détour (Loiret). In : *Actualités de la recherche sur le mobilier romain non céramique*. Actes du colloque, Chauvigny, 23-24 oct. 1998, p. 215-217.
- Mills 1983** : MILLS (N.) – Prospections dans la campagne d'Auvergne. In : Collis (J.), Duval (A.), Périchon (R.) éd. – *Le Deuxième Âge du fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines*. Actes du IV<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Clermont-Ferrand, 1980. Sheffield : Université de Sheffield, et Saint-Etienne : Centre d'étude foréziennes, 1983, p. 22-28.
- Mitton 2008** : MITTON (C.) – Les sanctuaires arvernes et vellaves hors des chefs-lieux de cités du Ier s. av. J.-C. au IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. : approche typologique et spatiale. *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 45-46, 2006-2007, mis en ligne le 08 avril 2008. URL : <http://racf.revues.org/680>.
- Mylius 1972** : MYLIUS (H.) – Zum Aufbau der Kutlbauten 38 und 6. In : Gose (E.) – *Der Gallo-römische Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier, Text*. Mainz, 1972, p. 251-277. (Trier Grabungen und forchungen ; Band VII)
- Naveau 1997** : NAVEAU (J.) (dir.) – *Recherches sur Jublains (Mayenne), et la cité des Diablinthes*. Rennes : Doc. Archéologiques de l'Ouest, 1997, 352 p.
- Naveau 2006** : NAVEAU (J.) – Le sanctuaire suburbain de Jublains (Mayenne) In : Brouquier-Reddé (V.), Bertrand (E.), Chardenoux (M.-B.), Gruel (K.), L'Huillier (M.-C.) (éd.) – *Mars en Occident*. Actes colloque international Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident, Le Mans, juin 2003, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 195-204
- Nickel, Thoma, Wigg-Wolf 2008** : NICKEL (C.), THOMA (M.), WIGG-WOLF (D.), avec les contributions de OELSCHLÄGEL (C.) et WUSTROW (Ch.) et la collaboration de HAFFNER (A.), von KAENEL (H.-M.) et WEGNER (H.-H.) – *Martberg : Heiligtum und Oppidum der Treverer . I , Der Kultbezirk : Die Grabungen 1994-2004*. Koblenz : Gesellschaft für Archäologie an Mittelrhein und Mosel : Direktion Archäologie Aussenstelle Koblenz, 2008, 1 vol., 692 p. (Berichte zur Archäologie an Mittelrhein und Mosel ; 14)
- Nickel 2012** : NICKEL (C.) – Die Spätkeltisch-frühromische Siedlung im oppidum auf dem Martberg (Lkr. Cochem-Zell, Rheinland-Pfalz) ein vorbericht. In : Schönfelder (M.) et Sievers (S.) (éd.) – *Die Eisenzeit zwischen Champagne und Rheintal – L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin*. 34. internationales Kolloquium der Association Français pour l'Étude de l'âge du Fer vom 13-16. Mai 2010 (Aschaffenburg). Bonn, 2012, p. 291-336 (Römisch-Germanisches Zentralmuseum: RGZM-Tagungen ; Bd. 14).

## Bibliographie

- Nouvel 2007** : NOUVEL (P.) – Sanctuaires, lieux de culte et occupation du territoire, l'exemple de la Bourgogne du Nord à la fin du Second âge du Fer. In : Barral (Ph.), Daubigny (A.), Dunning (C.), Kaenel (G.), Roulière-Lambert (M.-J.) – *L'Âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges ; dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer*. Actes du XXIX<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Bienn (canton de Berne, Suisse), 5-8 mai 2005. Volume 2, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, p. 777-796. (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté ; 826) (Série Environnement, sociétés et archéologie ; 11)
- Paillet, Tardy 2012** : PAILLET (J.-L.) et TARDY (D.) – Le sanctuaire de Mercure au sommet du puy de Dôme : le cadre architectural d'un circuit processionnel. In : de Cazanove (O.) et Méniel (P.) (éd.) – *Étudier les lieux de culte de Gaule romaine*. Actes de la table-ronde de Dijon, 18-19 septembre 2009. Montagnac : M. Mergoïl, 2012, p.197-207. (Archéologie et histoire romaine ; 24)
- Paridaens et al. 2008** : PARIDAENS (N.), GILLET (E.), PIGIÈRE, (F.) LAURENT (C.) et UDRESCU (M.) – Manger dans les sanctuaires : la cuisine de Blicquy « Ville d'Anderlecht ». In : Lepetz (S.) et Van Andringa (W.) dir. – *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine, rituels et pratiques alimentaires*. Actes du colloque de Paris, Muséum d'Histoire Naturelle. Montagnac : M. Mergoïl, 2008, p. 207-214. (Protohistoire Européenne. Archéologie des plantes et des animaux ; 2)
- Paris 1960** : PARIS (P.) – Un temple celtique et gallo-romain en forêt de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). *RAE*, 11, 1960, p. 164-175.
- Pasumot et Grivaud 1810-1813** : PASUMOT (M.), GRIVAUD (C.-M.) – *Dissertations et Mémoires sur différents sujets d'antiquités et d'histoire, notamment Description de quelques monuments antiques qui existaient aux bains du Mont d'Or*, d'après les manuscrits du feu Pasumot. Paris, 1810-1813, p. 1-25.
- Pechoux 2010** : PECHOUX (L.) – *Les sanctuaires de périphérie urbaine en Gaule romaine*. Montagnac : M. Mergoïl, 2010, 504 p. (Archéologie et Histoire romaine ; 18)
- Peghoux 1857** : PEGHOUX (A.) – Essai sur les monnaies des Arverni. *Annales de l'Auvergne*, 30, 1857, p. 223-288.
- Périchon 1992** : PERICHON (R.) – Le site archéologique d'Aulnat en Limagne d'Auvergne. *Plaquette de l'exposition du Musée d'Assier à Feurs*, mars 1992— août 1992, 31 p.
- Piette 1981** : PIETTE (J.) – Le sanctuaire de La Villeneuve-au-Châtelot (Aube). Etat des recherches en 1979. *Mémoires de la Société archéologique champenoise*, t. 2, 1981, p. 367-375.
- Piette 1995** : PIETTE (J.) – La Villeneuve-au-Châtelot (Aube). Le sanctuaire celtique des Grèves. In : *Fastes des Celtes anciens*. Catalogue de l'exposition de Troyes et Nogent-sur-Seine à l'occasion du XIX<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF. Ed. du Musée, 1995, p. 151-157.
- Piton, Dilly 1985** : PITON (D.) et DILLY (G.) – Le fanum des Châtelets de Vendeuil-Caply (Oise). *RAP*, 1985, 1-2, p. 25-47.
- Piton 1993** : PITON (D.) (dir.) – *Vendeuil-Caply*, Berck -sur-mer : Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle, 1993, 427 p. (Nord-Ouest Archéologie ; 5)
- Pommeret 2001** : POMMERET C. (dir.) – *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte d'Or)*. Dijon : SAE, 2001, 409 p. (Revue archéologique de l'est ; Supplément 16)
- Poux 2000** : POUX (M.) – Espaces votifs — espaces festifs. Banquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos. In : Brunaux (J.-L.) dir. – *Des Enclos, pour quoi faire ?* Actes de la table ronde de Ribemont-sur-Ancre (1999). *RAP* 2000, 1/2, p. 217-232.
- Poux 2004** : POUX (M.) – *L'âge du vin : rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*. Montagnac : M. Mergoïl, 2004. 1 vol. 637 p. (Protohistoire européenne ; 8)
- Poux 2008** : POUX (M.) – Du Nord au Sud : définition et fonction de l'espace consacré en Gaule indépendante. In : Dupré Raventos (X.), Ribichini (S.), Verger (S.) (éd.) – *Saturnia tellus. Definizioni dello spazio consacrato in ambiente etrusco, italico, fenicio-punico, iberico e celtico*. Convegno internazionale di studi (Roma, 10-12 novembre 2004). CNR, istituto di studi sulle Civiltà Italiche e del Mediterraneo Antico. CSICEscuela Espanola de Historia y Arqueologia en Roma, Ecole Française de Rome, 2008, p. 171-200.

## Bibliographie

- Poux 2011** : POUX (M.) – *Corent : voyage au cœur d'une ville gauloise*. Paris : Éd. Errance 2011, 1 vol., 283 p. Publ. à l'occasion de l'exposition éponyme, Lezoux, Musée départemental de la céramique, septembre 2010— septembre 2011.
- Poux 2011b** : POUX (M.) – Découverte exceptionnelle d'un édifice de réunion d'époque gauloise à Corent. *Dossiers d'Archéologie*, Hors-Série n°21, octobre 2011, p.54-55.
- Poux et alii, 2002** : POUX (M.), DEBERGE (Y.), FOUCRAS (S.), PASQUIER (D.), GASC (J.) - L'enclos cultuel de Corent (Puy-de-Dôme) : festins et rites collectifs. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 2002, 41, p. 57-110.
- Poux, Foucras 2008** : POUX (M.) et FOUCRAS (S.), avec la coll. de DEMIERRE (M.) et GARCIA (M.) – Banquets gaulois, sacrifices romains dans le sanctuaire de Corent. *In* : Lepetz (S.) et Van Andringa (W.) dir. – *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine, rituels et pratiques alimentaires*. Actes du colloque de Paris, Muséum d'Histoire Naturelle. Montagnac : M. Mergoïl, 2008, p. 165-186. (Protohistoire Européenne. Archéologie des plantes et des animaux ; 2)
- Poux, Vernet 2001** : POUX (M.) et VERNET (G.) – Sanctuaire Protohistorique, *L'Archéologue*, juin-juillet 2001, 54, p. 42-45.
- Poux, Demierre (dir.) en cours** : POUX (M.) et DEMIERRE (M.) (dir.) avec la collaboration de GARCIA (M.) et LAURANÇON (R.) *et alii – Corent, le sanctuaire, vestiges et rituels*. Paris : sous presse. 810 p. 2 vol. (Gallia suppl. ; XII).
- Pranyies 2011** : PRANYIES (A.) — Caves et celliers domestiques. *In* Poux (M.) (dir.) – *Corent : voyage au cœur d'une ville gauloise*. Paris : Éd. Errance 2011, p. 84-85.
- Profane et Sacré 1998** : *Profane et Sacré en pays Meldois. Protohistoire – gallo-romain*. AMA, Catalogue d'exposition, Musée Bossuet, Meaux, 1998.
- Quesné et De Vesly 1898** : QUESNÉ (V.) et DE VESLY (L.) – *Le Catelier de Criquebeuf-sur-Seine (Eure), mémoire sur l'exploration archéologique entreprise par MM. Victor Quesné et Léon de Vesly. (16 août 1898)*, Rouen, 1898, 38 p.
- Rabeisen 1992** : RABEISEN (E.) – Rites de dépôts en nombre : offrandes du temple d'Alésia et d'autres sanctuaires gallo-romains. *In* : Goudineau (Ch.), Fauduet (I.) et Coulon (G.) (dir.) – *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (8, 9 et 10 Oct.1992), Paris : Errance, 1994, p. 121-127 (Archéologie aujourd'hui).
- Reddé et al. (dir.) 2011** : REDDÉ (M.), BARRAL (P.), FAVORY (F.), GUILLAUMET (J.-P.), JOLY (M.), MARC (J.-M.), NUNINGER (L.) et PETIT (C.) (dir.) – *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*. Glux-en-Glenne : Bibracte, 2011, 2 Vol., 966 p. (Bibracte ; 21)
- René 1943** : RENÉ (L.) – Les fouilles des Fontaines — Salées en 1942. *Gallia*, T.1, fasc. 2, 1943, p. 27-70.
- Rémy 1996** : RÉMY (B.) avec la collaboration de Provost (M.) – Inscriptions latines d'Aquitaine (I.L.A.) : Arvernes. Bordeaux : IRAM (Institut de Recherche sur l'Antiquité et le Moyen âge), 1996, 214 p.
- Rémy 1999** : RÉMY (B.) – Religion populaire et culte impérial dans le sanctuaire indigène de Châteauneuf (Savoie). *RAN*, 32, 1999, p.31-38.
- Renfrew 1994** : RENFREW (C.) – The archaeology of Religion. *In* : Renfrew (C.) et Zubrow (E. B. W.) (ed.) – *The ancient mind. Elements of cognitive archaeology*. Cambridge 1994, p. 47-54 (New Direction in Archaeology).
- Rey-Vodoz 1991** : REY-VODOZ (V.) – Les offrandes dans les sanctuaires gallo-romains. *In* : Brunaux (J.-L.) – *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*. Actes du colloque de Saint Riquier (8 au 11 Novembre 1990), Paris : Errance, 1991, p. 215-220.
- Rey-Vodoz 2006** : REY-VODOZ (V.) – Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine. *In* : Dondin-Payre (M.) et Raepsaet-Charlier (M.-Th.) (éd.) – *Sanctuaires, pratiques culturelles et territoires civiques dans l'Occident romain*. Bruxelles : Le Livre Timperman Université Libre de Bruxelles, Séminaire d'Histoire romaine et d'Epigraphie latine, 2006, p.219-258.

## Bibliographie

- Rodwell 1980** : RODWELL (W.) (éd.) – *Temples, Churches and Religion : Recent Research in Roman Britain with a Gazetteer of Romano-Celtic Temples in Continental Europe*. Oxford, 1980, 585 p. (BAR British reports ; 77).
- Rolland 1968** : ROLLAND (H.) – Temple à double cella à Glanum. *RAN*, 1, 1968, pp. 93-99.
- Romeuf 1986** : ROMEUF (A.-M.) – Les ex-voto en bois de Chamalières (Puy-de-Dôme) et des Sources de la Seine (Côte-d'Or) : essai de comparaison. *Gallia*, 44-1, 1986, pp. 65-89.
- Romeuf 1986** : ROMEUF (A.-M.) avec la collab. de Romeuf (J.) – Le quartier artisanal gallo-romain des Martres-de-Veyre, Puy-de-Dôme. Lezoux : Impr. du Centre archéologique Duchasseint, 2000, 2 vol., 258 p., 458 p. de pl. (Les cahiers du Centre archéologique de Lezoux ; 2).
- Romeuf et Dumontet 2000** : ROMEUF (A.-M.), DUMONTET (M.) – *Les ex voto gallo-romains de Chamalières, Puy-de-Dôme : bois sculptés de la source des Roches*. Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme, 2000, 164 p. (Documents d'archéologie française ; 82).
- Roux 1965** : ROUX (G.) – Pausanias, le « Contre Arislogiton » et les « énigmes de Marmaria » à Delphes. *R.E.A.*, LXVII, 1965, p. 36-53.
- Roymans 1993** : ROYMANS (N.) – Romanisation and the transformation of a martial élite-ideology in a frontier province. In : Brun (P.), van der Leeuw (S.E.) et Whittaker (D.) (ed.) – *Frontières d'Empire*. Actes de la table ronde internationale de Nemours 1992, Nemours 1993, p. 33-50 (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile-de-France ; 5).
- Sanctuaires aquitains 1997** : *Les sanctuaires aquitains : recherches récentes*. (table-ronde, Bordeaux, 10 juin 1995), Bordeaux, 1997.P ???
- Sanctuaires et lieux de culte en Narbonnaise 2007** : Dossier : Sanctuaires et lieux de culte en Narbonnaise occidentale. Topographie religieuse et faits de culte : éléments de réflexion et d'orientation. *RAN*, 40, 2007, p. 9-196.
- Scheid 1985** : SCHEID (J.) – *Religion et piété à Rome*. Paris : La Découverte, 1985, 155 p.
- Scheid 1987** : SCHEID (J.) – Les sanctuaires de confins de la Rome antique. Réalité et permanence d'une représentation idéale de l'espace romain. In : *L'Urbs, espace urbain et histoire*. Rome, 1987, p.583-595 (Collection E.F.R. ; 98).
- Scheid 1990** : SCHEID (J.) – *Romulus et ses frères : le collège des frères arvaies, modèle du culte public dans la Rome des empereurs*. Rome : Ecole française de Rome, 1990, 806 p. (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome ; 275).
- Scheid 1991** : SCHEID (J.) – Sanctuaires et territoire dans la *Colonia Augusta Treverorum*. In : Brunaux (J.-L.) (dir.) – *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*. Actes du colloque de St Riquier (8 au 11 Nov. 1990). Paris : Errance, 1991, p. 42-57.
- Scheid 1995a** : SCHEID (J.) – Les espaces cultuels et leur interprétation. *Klio*, 77, 1995, p. 424-432.
- Scheid 1995b** : SCHEID (J.) – Les temples de l'Altbachtal à Trèves : un « sanctuaire national ». *C.Glotz*, 6, 1995, p. 227-243.
- Scheid 1996** : SCHEID (J.) – Pline le Jeune et les sanctuaires d'Italie. Observations sur les lettres IV, 1, VIII, 8 et IX, 39. In : Chastagnol (L.), Demougin (S.) et Lepelley (C.) (ed.) – *Splendidissima civitas. Etudes d'histoire romaine en hommage à F. Jacques*, Paris, 1996, p. 241-258.
- Scheid 1997** : SCHEID (J.) – Comment identifier un lieu de culte ? *C. Glotz*, VIII, 1997, p.51-59.
- Scheid 1999a** : SCHEID (J.) – Aspects de la municipalisation. Quelques réflexions générales. In : Dondin-Payre (M.) et Raepsaet-Charlier (M.-Th.) (éd.) – *Cités, municipales, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire*. Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1999., (Histoire ancienne et médiévale ; 53)
- Scheid 1999b** : SCHEID (J.) – Hiérarchie et structure dans le polythéisme romain. Façons romaines de penser l'action. *Archiv für Religionsgeschichte* 1-2, 1999, p.184-203.

## Bibliographie

- Scheid 2000a** : SCHEID (J.) – Réflexions sur la notion de lieu de culte dans les Gaules romaines. In : Van Andringa (W.) (dir.) – *Archéologie des sanctuaires en Gaule Romaine*. Publication de l'Université de St Etienne, 2000, p. 20-25. (Centre J. Palerne, Mémoires XXII)
- Scheid 2000b** : SCHEID (J.) – Les « inhumés » d'Acy-Romance vus de Rome. Réflexions sur la comparaison. In : Verger (S.) (éd.) – *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen, Etude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance*. Rome, 2000, p. 141-150. (Collection EFR ; 276)
- Scheid 2000c** : SCHEID (J.) – Pour une archéologie du rite. In: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 55e année, 3, 2000, p. 615-622.
- Scheid 2002a** : SCHEID (J.) – Religion romaine et spiritualité. *Archiv für Religionsgeschichte*, 5, 2003, pp. 198-209. (Actes du colloque *Wissowa 2002 : cent ans de religion romaine*, Genève, 15 et 16 février 2002).
- Scheid 2002b** : SCHEID (J.) – *La religion des Romains*. Paris : Armand Colin, 2002, 176 p. (Collection Cursus ; histoire de l'Antiquité)
- Scheid 2006** : SCHEID (J.) – Réflexions sur le Mars trévière. In : Brouquier-Reddé et al. (éd.) – *Mars en Occident*. Actes colloque international « Autour d'Allonnes (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident ». Le Mans, juin 2003, Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 35-44.
- Scheid et Svenbro 1997** : SCHEID (J.) et SVENBRO (J.) – Le comparatisme, point de départ ou point d'arrivée ? In : Boespflug (F.) et Dunand (F.) (dir.) – *Le comparatisme en histoire des religions*. Actes du colloque international de Strasbourg (18-20 sept. 1996), Centre de Recherche d'Histoire des Religions, Paris : Ed. du Cerf, 1997, p. 295-308.
- Scheid, Tassini et Rüpke 1998** : SCHEID (J.), TASSINI (P.) et RÜPKE (J.) – *Recherches archéologiques à la Magliana : commentarii fratrum arvalium qui supersunt : les copies épigraphiques des protocoles annuels de la confrérie arvale (21 av.-304 ap. J.-C.)*. Rome : Ecole française de Rome, Soprintendenza archeologica di Roma, 1998, 428 p. (Roma antica ; 4)
- Schollmeyer 2008** : SCHOLLMEYER (P.) – *Römische Tempel. Kult und Architektur im Imperium Romanum*. Mainz : Philipp von Zabern, 2008, 192 p.
- Schnitzler 1996** : SCHNITZLER (B.) – *Les sommets Vosgiens: un monde en marge. Cinq siècles de civilisation romaine en Alsace*. Strasbourg, 1996, p. 48-49. (Les collections du musée archéologique ; 4).
- Simenoni 1560** : SIMEONI FIORENTINO (G.) – *Dialogo pio et speculativo, con diverse sentenze latine e volgari*. Lyon : Guillaume Roville, 1560, 246 p.
- Sokolowski 1962** : SOKOLOWSKI (F.) – *Lois Sacrées des Cités Grecques : Suppléments*. Paris : De Brocard, 1962, 244 p. (EFA, travaux et mémoires des anciens membres étrangers de l'école et des divers savants ; 11)
- Sokolowski 1969** : SOKOLOWSKI (F.) – *Lois Sacrées des Cités Grecques*. Paris : De Brocard, 1969, 368 p. (EFA, travaux et mémoires des anciens membres étrangers de l'école et des divers savants ; 18)
- Svenbro 2005** : SVENBRO (J.) – La thusia et le partage. Remarques sur la «destruction» par le feu dans le sacrifice grec. In : Georgoudi (S.), Koch Piettre (R.), Schmidt (F.) – *La cuisine et l'autel : les sacrifices en questions dans les sociétés de la Méditerranée ancienne*. Turnhout : Brepols, 2005, p. 217-225 (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences Religieuses ; 124).
- Tardy, Paillet 2000** : TARDY (D.) et PAILLET (J.-L.) – Fouille programmée Orcines, Temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme. BSR Auvergne 2000, p. 139-141.
- Tardy, Paillet 2001** : TARDY (D.) et PAILLET (J.-L.) – Fouille programmée Orcines, Temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme. BSR Auvergne 2001, p. 128-129.
- Tardy, Paillet 2002** : TARDY (D.) et PAILLET (J.-L.) – Fouille programmée Orcines, Temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme. BSR Auvergne 2002, p. 123-124.
- Tardy, Paillet 2003** : TARDY (D.) et PAILLET (J.-L.) – Fouille programmée Orcines, Temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme. BSR Auvergne 2003, p. 118-119.

## Bibliographie

- Tarpin 2000** : TARPIN (M.) – Urbs et oppidum : le concept urbain dans l'Antiquité romaine. *In* : Guichard (V.), Sievers (S.), Urban (O.H.) dir. – *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer. Eisenzeitliche Urbanisationsprozesse*. Actes du colloque des 8-11 juin 1998 (Glux-en-Glenne). Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 2000, p. 27-30 (Bibracte ; 4).
- Tarpin 2009** : TARPIN (M.) – Organisation politique et administrative des cités d'Europe occidentale sous l'Empire. *In* : Cabouret-Laurieux (B.), Guilhembet (J.-P.) et Roman (Y.) (éd.) – *Rome et l'Occident : du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.* Colloque de la SOPHAU, Lyon, 15-16 mai 2009. Toulouse : Presses universitaires de Toulouse - Le Mirail, p. 127-146.
- Terouanne 1967** : TEROUANNE (P.) – Les sanctuaires d'Allonnes (Sarthe). *Gallia*, 1967, 25, t.1, p. 174-177.
- Thévenot 1968** : THEVENOT (E.) – *Divinités et sanctuaires de la Gaule*. Paris : Fayard, 1968, 245 p. (Résurrection du passé)
- Thoma 2000** : THOMA (M.) – Der gallo-römische Kultbezirk auf dem Martberg bei Pommern an der Mosel, Kr. Cochem-Zell. *In* : Haffner (A.) et Von Schnurbein (S.) (dir.) – *Kelten, Germanen, Römer im Mittelgebirgsraum zwischen Luxemburg und Thüringen*. Actes du colloque international zum DFG-Schwerpunktprogramm „Romanisierung« in Trier, 28-30 sept. 1998, Bonn, 2000, p.447-483. (Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte ; 5)
- Thomas 2002** : THOMAS (Y.) – . La valeur des choses. Le droit romain hors la religion. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 6, 2002. pp. 1431-1462.
- Tisserand 1980** : TISSERAND (G.) – Les Ex-voto du site de Flavier à Mouzon (08210). Historique du site. *Revue Archéologique de l'Est et Centre-Est*, t.31, 1980, p. 61-73.
- Tisserand 1981** : TISSERAND (G.) – Le sanctuaire de Flavier (Ardennes) à l'époque de La Tène. *In* : *L'âge du Fer en France Septentrionale*, 1981 p. 377-384. (*Mémoire de la société champenoise* ; 2).
- Toupet 2004** : TOUPET (Ch.) – Vers une géométrie des enclos quadrangulaires celtiques (à partir du cas des enclos de Bruyères-sur-Oise, Val d'Oise). *Bulletin Archéologique du Vexin Français* 36, 2004, p. 5-17.
- Toupet 2005** : TOUPET (Ch.) – Vers une géométrie des enclos quadrangulaires du deuxième âge du fer à partir du cas des enclos de Bruyères-sur-Oise (Val-d'Oise). *Bulletin de l'AFEAF*, 2005, p. 49-52.
- Trément et alii 2007a** : TRÉMENT (F.) (dir.), ARGANT (J.), BRÉHÉRET (J.-G.), CABANIS (M.), DOUSTEYSSIER (B.), FOURMONT (A.), FOURNIER (G.), LIABEU (R.), LOISON (G.), LÓPEZ-SÁEZ (J.-A.), MACAIRE (J.-J.), MARINVAL (P.), MENNESSIER-JOUANNET (C.), MILCENT (P.-Y.), PRAT (B.), RIALLAND (Y.), VERNET (G.) – Un ancien lac au pied de l'oppidum de Gergovie (Puy-de-Dôme) : interactions sociétés-milieus dans le bassin de Sarliève à l'Holocène. *Gallia*, 64, 2007, p. 289-351.
- Trément et alii, 2007b** : TREMENT (F.), CHAMBON (J.-P.), GUICHARD (V.), LALLEMAND (D.) – Le territoire des Arvernes : limites de cité, tropismes et centralité. *In* : Mennessier-Jouannet (C.) et Deberge (Y.) éd. - *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne*. Actes du XXVII<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1er juin 2003), Thème Régional. Lattes : Editions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, 2007, p. 99-110 (Monographies d'archéologie méditerranéenne).
- Tuffreau-Libre 1992** : TUFFREAU-LIBRE (M.) – La céramique dans les sanctuaires gallo-romains. *In* : Goudineau (Ch.), Fauduet (I.) et Coulon (G.) (dir.) – *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*. Actes du colloque d'Argentomagus (8, 9 et 10 Oct.1992), Paris : Errance, 1994, p. 128-137 (Archéologie Aujourd'hui).
- Vallat 2004** : VALLAT (P.) avec la collaboration de ALFONSO (G.) – La villa de Champ Madame dans le réseau d'occupation de la Limagne des Buttes. *In* : Alfonso (G.) et Blaizot (F.) dir., avec la collaboration de Combes (P.), Vallat (P.) et Wittmann (A.) – *La Villa gallo-romaine de Champ Madame à Beaumont (Puy-de-Dôme) : habitat et ensemble funéraire de nourrissons*. Lyon : Association Lyonnaise pour la Promotion de l'Archéologie en Rhône-Alpes, 2004, p.197-208 (Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne ; 27).



## Bibliographie

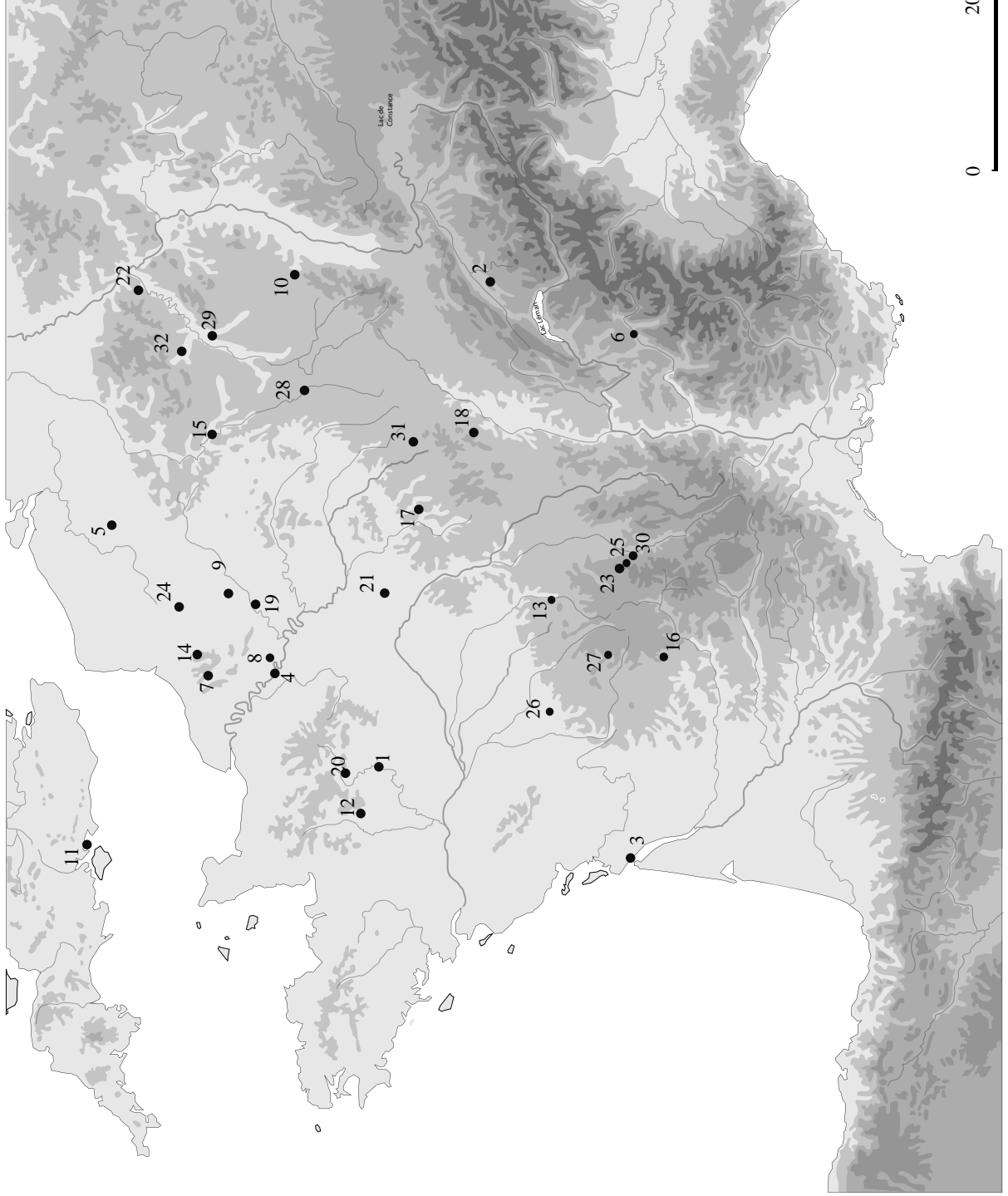
- Van Andringa 1999** : VAN ANDRINGA (W.) – Prêtrise et cité des Trois Gaules et les Germanies au haut empire. In : Dondin-Payre (M.) et Raepsaet-Charlier (M.-Th.) (éd.) – *Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire*. Paris : Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 1999, p. 425-446 (Histoire ancienne et médiévale ; 53).
- Van Andringa 2000a** : VAN ANDRINGA (W.) (dir.) – *L'Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*. St Etienne : Publications de l'Université de St Etienne, 2000, 210 p. (Mémoires du Centre J. Palerne ; XXII).
- Van Andringa 2000 b** : VAN ANDRINGA (W.) – Introduction. In : Van Andringa (W.) (dir.), *Archéologie des sanctuaires en Gaule Romaine*. Publication de l'Université de St Etienne, 2000. (Centre J. Palerne, Mémoires XXII), p. 8-15.
- Van Andringa 2002** : VAN ANDRINGA (W.) – *La religion en Gaule romaine. Piété et politique (Ier-IIIe siècle apr. J.-C.)*. Paris : Éd. Errance, 2002, 335 p. (Collection des Hespérides).
- Van Andringa 2008a** : VAN ANDRINGA (W.) – Sanctuaires et genèse urbaine en Gaule romaine. In : Castella (D.) et Meylan Krause (M.-F.) (dir.) – *Topographie sacrée et rituels : le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes*. Actes du colloque international d'Avenches, 2-4 novembre 2006 organisé par l'Association pour l'archéologie romaine en Suisse (ARS), le Site et Musée romain d'Avenches et Archéologie suisse. Bâle : Archéologie Suisse, 2008, p. 121-136 (Antiqua ; 43).
- Van Andringa 2008 b** : VAN ANDRINGA (W.) – La cuisine du sacrifice en pays gallo-romain. In : Lepetz (S.) et Van Andringa (W.) dir. – *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine, rituels et pratiques alimentaires*. Actes du colloque de Paris, Muséum d'Histoire Naturelle. Montagnac : M. Mergoïl, 2008, p. 27-42 (Protohistoire Européenne. Archéologie des plantes et des animaux ; 2).
- Van Andringa 2008c** : VAN ANDRINGA (W.) (ed.) – *Sacrifices, marché de la viande et pratiques alimentaires dans les cités du monde romain. Meat : sacrifice, trade and food preparation in the Roman Empire*. Turnhout : Brepols, 2008, 287 p.
- Van Andringa 2009** : VAN ANDRINGA (W.) – Quotidien des Dieux et des hommes : la vie religieuses dans les cités du Vésuve à l'époque romaine : Rome : Ecole Française de Rome, 2009, 404 p. (Bibliothèque de l'Ecole Française d'Athènes et de Rome ; 337).
- Vauchez 2000** : VAUCHEZ (A.) (dir.) – *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaire. Approches terminologiques, historiques et monographiques*. Actes de la table ronde organisée par l'Ecole Française de Rome les 2 et 3 juin 1997, Rome, 2000, 436 p. (Coll. Ecole française de Rome ; 273).
- Vatin 1969** : VATIN (C.) – Informations. *Gallia*, 27, 1969, 312-335.
- Vatin 1969** : VATIN (C.) – Ex-voto de bois gallo-romains à Chamalières. *Revue Archéologique*, 1969, p. 103-114 ;
- Vendryies 1948 (1997)** : VENDRYIES (J.) – *La religion des Celtes*. Rennes : Coop Breizh, 1948, réédition 1997.
- Verdier 1963** : VERDIER (H.) – Le sanctuaire de Rajat (Puy-de-Dôme). *Gallia*, 21, 1963-2, p. 241-247.
- Verger 2000** : VERGER (S.) (éd.) – *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen, Etude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance*. Rome : Ecole Française de Rome, 2000, 356 p. (Collection EFR ; 276)
- Verger 2009** : VERGER (S.) – Société, politique et religion en Gaule avant la Conquête. Eléments pour une étude anthropologique. In : Cabouret-Laurieux (B), Guilhembet (J.-P.) et Roman (Y.) (éd.) – *Rome et l'Occident : du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.* Colloque de la SOPHAU, Lyon, 15-16 mai 2009. Toulouse : Presses universitaires de Toulouse - Le Mirail, p.61-84.
- Vernant 1987** : VERNANT (J.-P.) – Formes de croyances et de rationalité en Grèce ancienne. *Archives des sciences sociales des religions*, 63/1, 1987, pp. 115-123.
- Vernet et alii 2005** : VERNET (G.), ARNAUD (P.), BLAIZOT (F.), DEBERGE (D.), LOUGHTON (M.), MENNESSIER-JOUANNET (C.), MILCENT (P.-Y.), OLIVIER (F.), VERNET (B.) – Le Brézat, Rue Georges Besse, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Rapport final d'opération de fouille archéologique, inédit. INRAP/SRA Auvergne, 2005, 2 Tomes.

## Bibliographie

- De Vesly 1902** : DE VESLY (L.) – *Exploration archéologique de la forêt de Rouvray (Seine Inférieure). La divinité des fana gallo-romains, fouilles de 1902*. Extrait du *Bulletin de la Société libre d'émulsion du Commerce et de l'Industrie de la Seine Inférieure* (Exercice. 1902), Rouen, 1903, 40 p.
- De Vesly 1909** : DE VESLY (L.) – *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*. Rouen, 1909, 171 p.
- De Vezeaux de Lavergne 1999** : DE VEZEAUX DE LAVERGNE (E.) – *Le sanctuaire gallo-romain de Mazamas à St Léomer (Vienne)*. Paris : Ed. De Boccard, 1999, 234 p. (Gallia Romana ; 3).
- Veyne 1967** : VEYNE (P.) – Autour du commentaire de Pline le Jeune. *Latomus*, 1967, p. 723-751.
- Veyne 1983** : VEYNE (P.) – « Titulus Praelatus » : offrande, solennisation et publicité dans les ex-voto gréco-romains. *R.A.*, 1983, p. 281-300.
- Veyne 2000** : VEYNE (P.) – Inviter les dieux, sacrifier, banqueter. Quelques nuances de la religiosité gréco-romaine. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55e année, N. 1, 2000, p. 3-42.
- De Vries 1988** : DE VRIES (J.) (éd.), JOSPIN (L.) (trad.) – *La Religion des Celtes*. Paris : Payot, 1988 [Nouv. éd.], 275 p. (Histoire Payot).
- Wilson 1975** : WILSON (D. R.) – Romano-Celtic temple architecture. *The Journal of the British Archaeological Association* vol. XXXVIII, 1975, p. 3-27.
- Ward-Perkins 1941** : WARD-PERKINS (J. B.) – The pottery of Gergovia in relation to that of other sites in central and southwestern France. *Archaeological Journal*, 1941, p. 37-87.
- Ward-Perkins 1973** : WARD-PERKINS (J.) – The cryptoportico : a practical solution to certain problems of Roman urban design. In: *Les cryptoportiques dans l'architecture romaine*. Actes du Colloque de Rome (19-23 avril 1972). Rome : École Française de Rome, 1973. p. 51-56. (Publications de l'École française de Rome ; 14)
- Webster 1997** : WEBSTER (G.) – A negotiated syncretism : readings on the development of Romano-Celtic Religion. In : Mattingly (D.) (ed.) – *Dialogues in Roman Imperialism. Power, discourse and discrepant experience in the Roman Empire*. *JRA suppl.* 23, 1997, p. 165-184.
- Woimant 1993** : WOIMANT (G.-P.) – Le sanctuaire antique de Champlieu (Commune d'Orrouy, Oise). *Revue Archéologique de Picardie* 1/2, 1993, p. 63-198.
- Woimant 1995** : WOIMANT (G.-P.) – *Carte archéologique de la Gaule. L'Oise. Pré-inventaire Archéologique*. Paris : Ed. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1995, 570 p.
- Wood et Queiroga 1992** : WOOD (G.) et QUEIROGA (F.) (éd.) – *Current research on the Romanization of the western provinces*. Oxford : Tempus Reparatum, 1992. (BAR ; 575)
- Woolf 1992** : WOOLF (G.) – The unity and diversity of romanisation. *Journal of Roman Archaeology*, 5, 1992, p. 349-352.
- Woolf 1997** : WOOLF (G.) – Beyond Romans and natives. In : Gosden (C.) (éd.) – *Culture, Contact and colonialism*. *World Archaeology* 28-3, 1997, p. 339-350.
- Woolf 2000** : WOOLF (G.) – Urbanization and its discontents in early Roman Gaul. In : Fentress (E.) (éd.) – *Romanization and the city. Creation, transformation and failures*. Proceedings of a Conference held at the American Academy in Rome to celebrate the 50<sup>th</sup> anniversary of the excavations at Cosa, 14-16 May, 1998, *JRA suppl.* 38, 2000, p. 115-131.

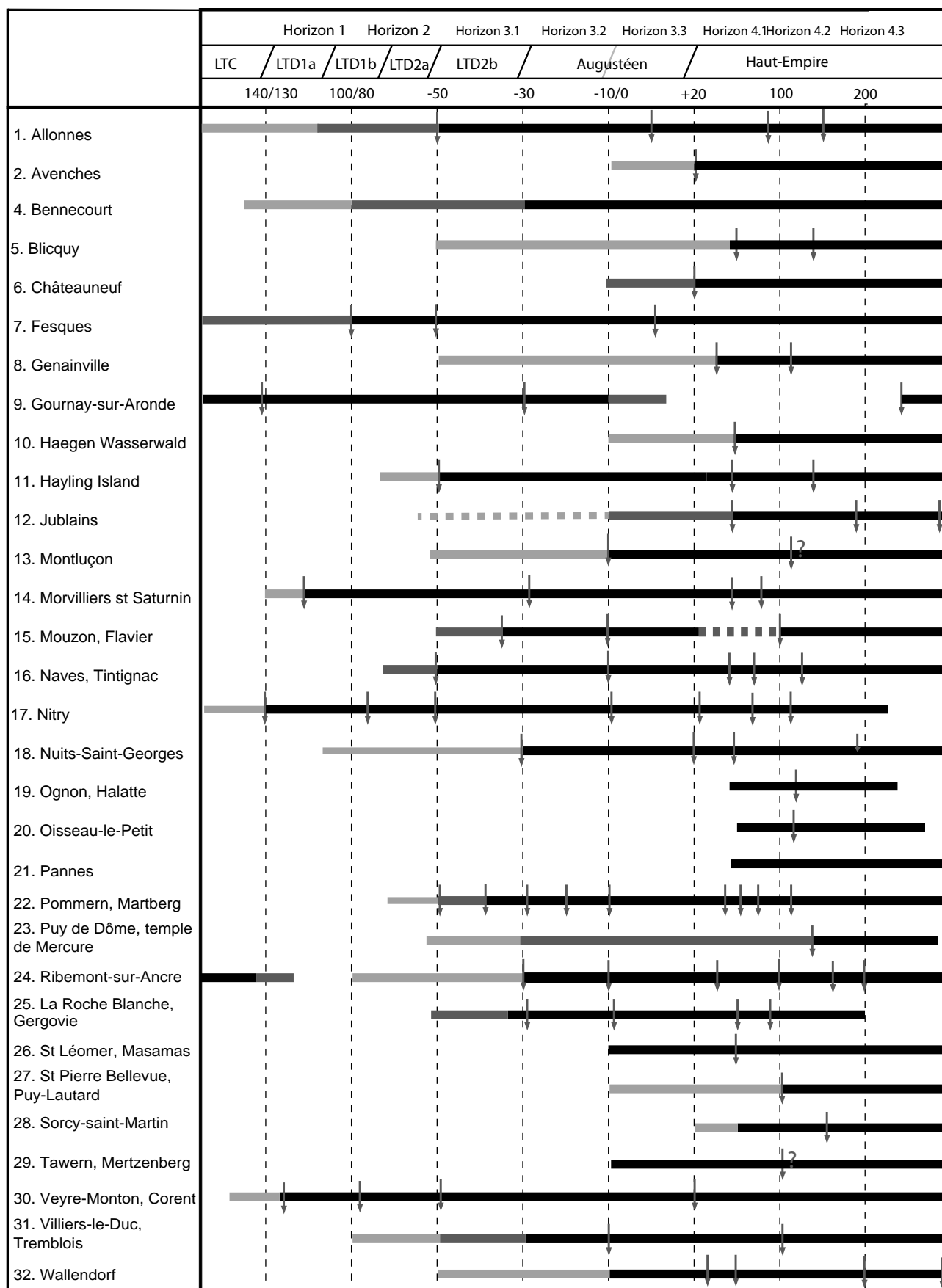
## Annexes

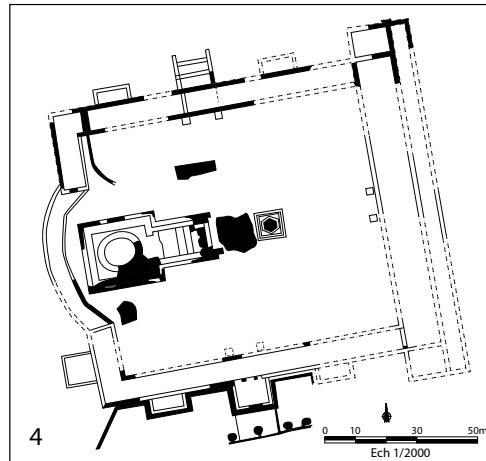
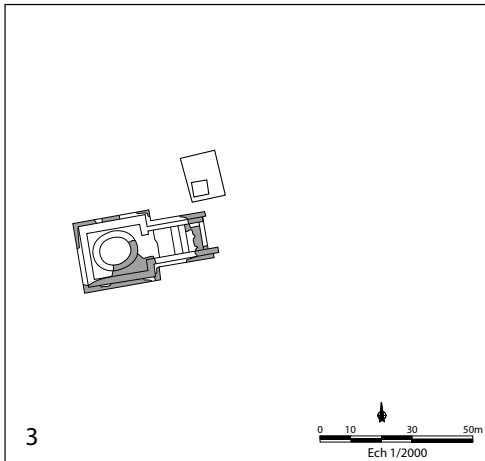
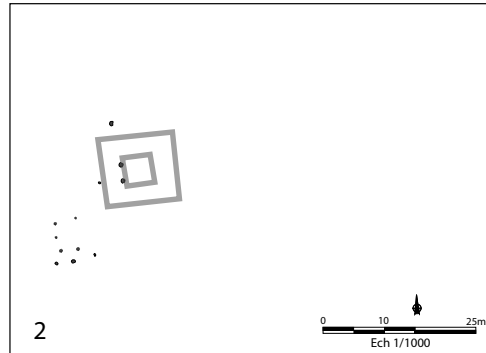
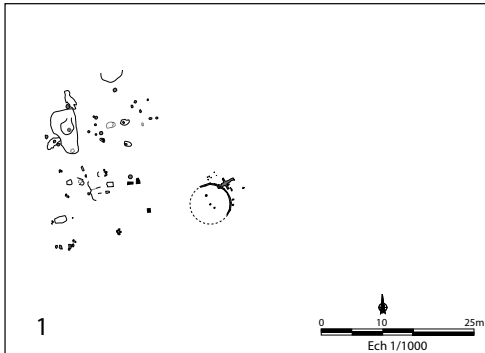
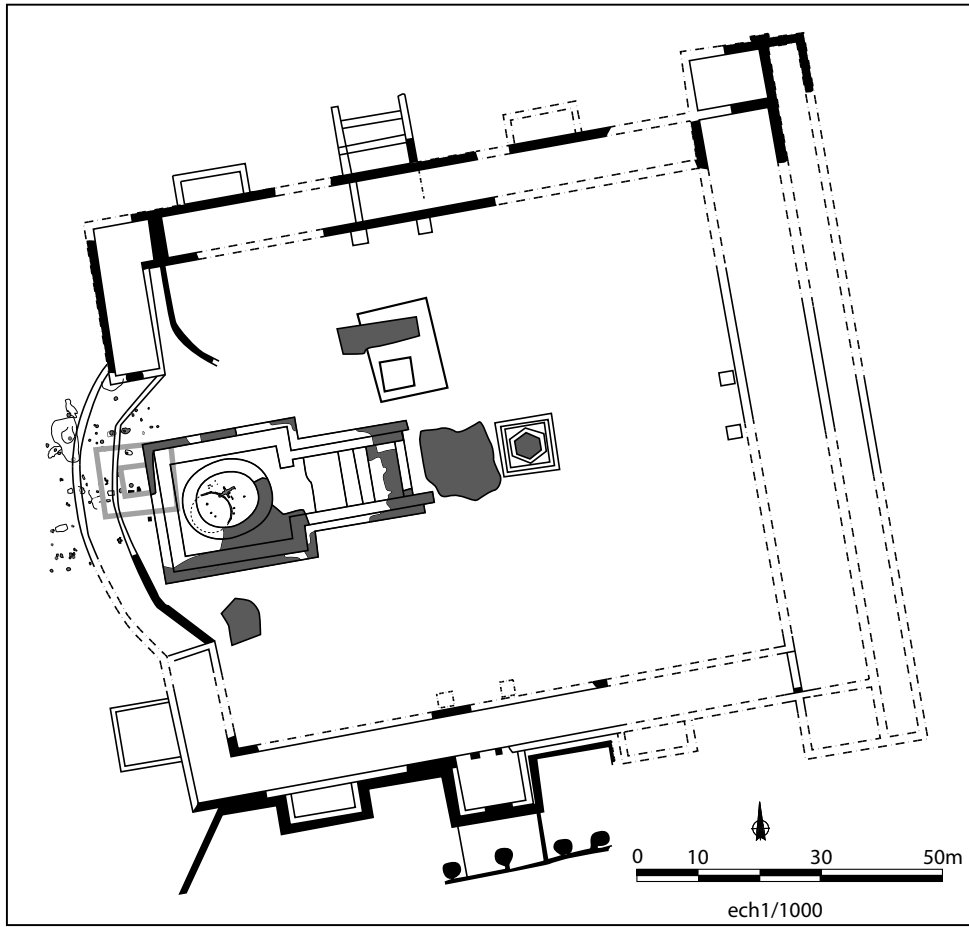
- Pl. I : Allonnes, plan général et par phases, d'après Brouquier-Reddé et Gruel 2004.
- Pl. II : Avenches, En Chaplix. Dénomination des espaces. In : Castella 2008, p. 104.
- Pl. III : Avenches, En Chaplix. Sanctuaires. In : Castella 2008, p. 105.
- Pl. IV : Barzan, le Fâ, d'après K. Robin in Fauduet 2010 et P. Aupert 2010.
- Pl. V : Barzan, le Fâ, d'après K. Robin in Fauduet 2010 et P. Aupert 2010.
- Pl. VI : Bennecourt, d'après Bopurgeois 1999.
- Pl. VII : Blicquy, d'après Gillet, Demarez, Paridaens 2006.
- Pl. VIII : Châteauneuf, d'après Mermet 1993.
- Pl. IX : Fesques, d'après Mantel 1997.
- Pl. X : Genainville, d'après Mitard 1993.
- Pl. XI : Gournay-sur-Aronde, d'après Brunaux 1985.
- Pl. XII : Haegen Wasserwald, d'après *Gallia*, 32, 1974, p. 397, fig. 34.
- Pl. XIII : Hayling Island, d'après King, Soffe 1994, p. 47
- Pl. XIV : Jublains, In Naveau 1997.
- Pl. XV : Morvilliers-saint-Saturnin, d'après Delplace 1991.
- Pl. XVI : Flavier, d'après Tisserand 1981.
- Pl. XVII : Nitry, Champagne, d'après Nouvel 1997, plan général et phases 2 à 4.
- Pl. XVIII : Nitry, Champagne, d'après Nouvel 1997, plan des phases 5 à 8.
- Pl. XIX : Nuits-saint-Georges, les Bolards, d'après Pommeret et al. 2001.
- Pl. XX : Ognon, forêt de Halatte, d'après Durand 2000.
- Pl. XXI : Oisseau-le-Petit, d'après Lambert et Rioufreyt 1994, p. 98.
- Pl. XXII : Orcines, Temple du Puy de Dôme, d'après Exposition sanctuaires arvernes 1985, p. 16.
- Pl. XXIII : Orcines, Temple du Puy de Dôme, d'après CAG 63/2, p. 217-233.
- Pl. XIV : Pannes, d'après V. Renart 1997, in Mille 1998.
- Pl. XV : Pommern, Martberg, plan général, d'après Nickel, Thoma et Wigg-Wolf 2008.
- Pl. XVI : Pommern, Martberg, phases 1, 5, 9 et 10, d'après Nickel, Thoma et Wigg-Wolf 2008.
- Pl. XVII : Ribemont-sur-Ancre, plan général, d'après Brunaux et al. 1999 et Brunaux et al. 2009.
- Pl. XVIII : Ribemont-sur-Ancre, phases 1 à 4, d'après Brunaux et al. 1999 et Brunaux et al. 2009.
- Pl. XIX : Ribemont-sur-Ancre, phases 5 à 8 d'après Brunaux et al. 2009.
- Pl. XXX : St Léomer, Mazamas, d'après Vézeaux de Lavergne 1999.
- Pl. XXXI : Puy-Lautard, d'après Marquaire 1994.
- Pl. XXXII : Sorcy-saint-Martin, d'après *Gallia* 1970, p. 295, fig. 24.
- Pl. XXXIII : Tawern;, Metzenberg, d'après Faust 2002, p. 41.
- Pl. XXXIV : Villiers-le-duc, St Germain le Rocheux, le Tremblois, d'après Paris 1962, fig. 59 et *Gallia* 1972 p. 445, fig. 5.
- Pl. XXXV : Wallendorf, d'après Krausse 1999, p.54-70.



1. Allonnes, la Tour aux Fées
2. Avenches (Su.)
3. Barzan, le Fâ
4. Bennecourt, Butte du Moulin à vent
5. Blicquy (Be.)
6. Châteauneuf les Boissons
7. Fesques, le Mont au Val de Moine
8. Genainville
9. Gourmay-sur-Aronde, Le Parc
10. Haegen, Wasserwald
11. Hayling Island (Angl.)
12. Jublains
13. Montluçon, les Hauts de Buffon
14. Morvilliers-saint-Saturnin, Digeon
15. Mouzon, Bois de Flavier
16. Naves, Tintignac
17. Nitry, Champagne
18. Nuits st Georges, Les Bolards
19. Ognon, Forêt de Halatte
20. Oisseau-le-Petit, Les Busses
21. Pannes, Clos du détour
22. Pommern, Martberg (All.)
23. Puy de Dôme
24. Ribemont-sur-Ancre, Le Champ Crezette
25. La Roche-Blanche, Gergovie
26. St Léomer, Masamas
27. St Pierre-Bellevue, Puy-Lautard
28. Sorcy St Martin
29. Tawern, Metzzenberg (All.)
30. Veyre-Monton, Corent
31. Villiers le Duc/St Germain le Rocheux, Tremblois
32. Wallendorf (All.)

Annexes





## Allonnes, La Tour aux Fées (Sarthe)

---

RO : K. Gruel et V. Brouquier-Reddé

Année de réalisation des travaux : 1953 puis 1994-2010

Chronologie : LTB2-C2 à IIIe s.

Surface estimée de l'aire sacrée : 11 000 m<sup>2</sup>

Nombre de phases : 7

Bibliographie : Fauduet et Arcelin 1993, fiche n° 257 ; Gallia Informations XV, 1957, p.203-210 ; XVII, 1959, p. 335 ; XX, 1962, p.425 ; XXV, 1967, p.174-177 ; XXVII, 1969, p. 243-244 ; 38, 1980, p.387-388 ; 39, 1981, p. 342-343 ; Terouanne 1967 ; Brouquier-Reddé et Gruel 2004 ; Gruel 2005 ; Brouquier-Reddé (dir.) 2006.

Le site se trouve à 5 km du Mans. Plusieurs vestiges antiques forment un grand ensemble, notamment de grands thermes, le sanctuaire des Perrières, une quarantaine de puits et le sanctuaire de Mars Mullo. Ce dernier a été fouillé dans les années 1955-1979 par P. Térouanne et depuis 1994 par K. Gruel et V. Brouquier-Reddé.

Le sanctuaire est installé sur un coteau près d'un confluent de la Sarthe, au-dessus d'un lieu de culte de La Tène finale (un porte-guide en bronze, une fibule La Tène I (entière et fermée) et des objets en fer, dont peut-être une épée pliée). Des vestiges de maçonnerie ont été reconnus dès le XIX<sup>e</sup> siècle.

Il s'agit de deux sanctuaires romains superposés. Sous le complexe gallo-romain, un premier lieu de culte est attesté par la présence d'armes pliées de La Tène, associées à des monnaies gauloises et à des structures en creux visibles à l'arrière du temple.

### **Etat 1 à 3a La Tène (Etat 1 : Fin V<sup>e</sup> s. La Tène A ; Etat 2 : La Tène B2/ début La Tène C1)**

Un ensemble de structures en creux (trous de poteaux et fosses) à l'ouest du temple circulaire, démonté lors de l'édification de l'édifice 1. Les divers niveaux d'occupation sont représentés par un ensemble de dépôts d'armes découverts dans les remblais ainsi que de monnaies (soit plus de 150 objets laténiens, majoritairement des armes, et 541 monnaies gauloises).

Cet état peut être découpé en deux phases, sur la base du mobilier métallique, une phase 2a calée à la fin du IV<sup>e</sup> s. ou au début du III<sup>e</sup> s. (LTB2/début LTC1), et une phase 2 b datée du III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. (fin LTC1/LTC2).

Un édifice circulaire (édifice 8) de 6 m de diamètre, sous la *cella* circulaire, il s'agit de neuf trous de poteaux circulaires de petites dimensions. Au centre, un trou de poteau, ainsi que quatre trous de poteau formant un porche à l'est.

Une palissade d'orientation nord-sud (édifice 20) sur sablières et poteaux barre l'ensemble de la zone et mesure au moins 40 m de longueur. Elle se situe approximativement sous le portique ouest de la phase monumentale. Ses poteaux sont espacés d'environ un mètre.

L'édifice 8 est recouvert par l'édifice 5. Il s'agit de quatre sablières qui se croisent sur un poteau, alors qu'un deuxième poteau marque la longueur de la sablière ouest.

Sous l'angle de l'édifice 10, un bâtiment circulaire de 6 m de diamètre (édifice 15). Ses limites sont définies par une empreinte circulaire arasée de 0,20 m de large, ainsi que par une série de poteaux formant un cercle concentrique d'un intervalle d'un mètre. Les deux bâtiments de plan circulaire semblent être les bâtiments les plus anciens.

L'édifice 10 est une structure rectangulaire sur sablière, au nord de l'édifice 1.

### **Etat 3a (deuxième tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., LTD2a)**

A l'ouest des structures en creux, un bâtiment sur poteaux est implanté ;

Découvertes dans les remblais, des monnaies permettent de caler cette phase entre 70 et 50 avant notre ère.

### **Etat 3 b milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C./début I<sup>er</sup> apr. J.-C.**

L'édifice 1a n'est que partiellement conservé, sous la forme de deux trous de poteau circulaire d'un diamètre de 0,70 m recoupés par les murs de l'état postérieur, ainsi qu'une fosse (ou trou de poteau) à l'intérieur de l'édifice.

## **Etat 4, Tibère-Claude**

L'ensemble de la zone est nivelée avec des couches de remblai dans lesquelles se trouve le mobilier des états 1 à 3. L'édifice 1a est démonté et remplacé par l'édifice 1 b, bâtiment à plan carré avec une galerie de 11,70 m de côté, avec une cella de 5,80 m, les murs de la cella sont larges de 0,85 m pour 0,65 m pour ceux de la galerie.

## **Etat 5 90-160 après J.-C.**

A la fin de l'état 4, dès la fin du I<sup>er</sup> s., un véritable programme de reconstruction est planifié. Le temple est édifié, puis le sol de la cour ; la construction du portique en marque la dernière étape.

### **Horizon 5a, 80/90 après J.-C.**

Le deuxième temple est construit. Cette phase marque la réalisation des travaux de gros œuvre. Le temple s'implante sur un podium de 31,2 m par 12,40 m en façade et 19,90 m à l'arrière. La cella est ronde, de 12,40 m de diamètre, pour une hauteur restituée de 17,50 m et est entourée par une galerie carrée. Cet ensemble est précédé à l'est par un porche de 11 m de profondeur dont les escaliers (de 19 marches) sont limités par des murs d'échiffre. La façade est du temple est vraisemblablement tétrastyle, alors que ses autres faces sont hexastyles.

### **Horizon 5 b, 90/110 après J.-C.**

Après l'achèvement du gros œuvre, un remblai de construction est installé. Il recouvre l'aire de travail inférieur

### **Horizon 5c, 110/130 après J.-C.**

Travaux de finition du temple, l'édifice 6 est construit par les artisans afin de travailler les métaux.

### **Horizon 5d, 120/140 après J.-C.**

Le temple (édifice 3) est désormais achevé ; l'édifice 6 est démonté.

### **Horizon 5e, 140/160 après J.-C.**

Construction du portique et des niveaux de la cour.

Le portique est de plan rectangulaire, de 115 x 94 m. Constitué par un mur plein et un mur interne faisant office de stylobate, il est régulièrement interrompu par des exèdres périphériques, et formait une abside hémisphérique encadrant le temple. Le stylobate du portique a conservé deux emplacements de colonne, permettant d'observer que le rythme des colonnes devait être régulier, avec un entraxe moyen de 3,36 m, soit 26 colonnes au nord, au sud et à l'ouest et 25 colonnes à l'est.

A l'est, une entrée monumentale axiale est précédée d'un portique de façade de 4,40 m de largeur s'appuyant contre le péribole et présentant des pavillons d'angle. On peut noter que cette branche du portique est plus large (10,20 m) que les autres branches du quadriportique (6,60 pour les portiques



nord et sud rectilignes). A l'ouest, la galerie en arc de cercle est plus étroite, alors que la déclivité de 1,4 m entre le nord et le sud est compensée par la présence de quelques marches, de part et d'autre de la section en hémisphérique. Un niveau de béton de sol implanté sur un radier a pu être distingué dans les portiques.

Au centre de la galerie nord, une entrée secondaire. Là, entre le bas et le haut de l'escalier nord, on note une différence de près de 4 m. Il présente 24 marches, sur 9 m de large, il s'agit d'un possible porche tétrastyle avec fronton décoré. Le porche est aligné par rapport aux façades des exèdres, soit une profondeur de 11,5 m.

Six exèdres sont disposées symétriquement au nord et au sud, où elles se présentent sur une profondeur de 4,5 m. Les exèdres médianes sont plus importantes. Au sud, l'exèdre (A), dont la profondeur est doublée (9 x 11 m), et forme en façade trois baies grâce à l'implantation de deux colonnes. Au nord, l'exèdre sert à l'implantation de l'escalier. Au sud de l'exèdre semi-circulaire du portique ouest, une exèdre (C), similaire à l'exèdre sud (A), n'a pas conservé de parallèle au nord, créant une certaine asymétrie.

Au sud de l'exèdre (A), six puisards (creusés jusqu'au sable à plus de 10 m de profondeur) permettent de récolter l'eau pluviale acheminée par des canalisations ainsi que par divers drains sous le portique nord (le dénivelé entraînant l'eau vers le nord).

Dans la cour, un important remblai nivelle les abords du temple. Un radier sert à l'installation d'un niveau de sol dans la cour. Situé à un niveau légèrement plus bas que le niveau de sol des portiques. Ce remblai crée une terrasse artificielle de près de 120 m de côté au nord dont le mur de péribole constitue le mur de soutènement.

Une fontaine hexagonale est construite dans l'axe du temple, de 3,5 x 4,3 m. Il s'agit d'un radier surmonté de lits de tuiles liées au mortier de tuileau, formant une structure de forme hexagonale qui est entourée par une maçonnerie de même forme. L'ensemble est ceinturé par un aménagement quadrangulaire plus ou moins parementé construit en blocs de grès.

A 10 m à l'est du mur d'échiffre sud du temple, une base d'une structure rectangulaire B1, de 1,2 x 2,40 m a été interprétée comme le soubassement d'une offrande (autel ou statue).

Une autre base (B2) a pu être relevée dans la partie orientale de la cour. Il s'agit d'une base d'une grande statue (traces des points d'ancrage métalliques).

## **Etat 6 : 150 après J.-C./milieu du IV<sup>e</sup> s.**

La fréquentation de l'horizon 6 se situe autour du puisard, avec un sol en bois. Cette zone est très intensément occupée sans qu'on en connaisse la raison particulière.

Cette fréquentation est datée entre 150 après J.-C. et le milieu du IV<sup>e</sup> s. On remarque une abondance du mobilier daté de la fin du II<sup>e</sup> s. et du III<sup>e</sup> s., puis la quantité de mobilier se réduit.

## **Etat 7 fin du III<sup>e</sup> s./début du IV<sup>e</sup> s.**

Cet horizon marque la destruction du sanctuaire à quadriportique à la fin du III<sup>e</sup> s. ou au début du IV<sup>e</sup> s. Un foyer (marqué par la présence de divers points de feu) situé dans la galerie du portique, dont un au sud est daté vers 330. Cette couche d'incendie est recouverte par la couche de démolition des structures. La fermeture du site s'accompagne d'une récupération immédiate d'une partie des matériaux.

## Avenches, en Chaplix (Vaud, Suisse)

RO : D. Castella

Année de réalisation des travaux : 1987 à 1992

Surface fouillée :

Surface estimée de l'aire sacrée :

Chronologie : augustéen au IV<sup>e</sup> s.

Nombre de phases : 2

Bibliographie : Castella 1993 ; Fauduet et Arcelin 1993, fiche n° 599 ; Rey-Vodoz 1992, p. 10-11 ; Castella et Flutsch 1990 ; Castella et Meylan-Krause 2007.

Il s'agit d'un complexe funéraire et culturel suburbain situé à 500 m au Nord-est de la ville d'Avenches/*Aventicum*. Il est constitué de deux aires culturelles en bordure d'une voie et probablement intégré dans le domaine d'une villa (repéré par prospection aérienne).

De l'autre côté de cette voie, une nécropole des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles et deux enclos funéraires avec un mausolée du début du I<sup>er</sup> siècle, ont été mis au jour. Le temple succède à l'aménagement d'une sépulture mais un premier péribole est attesté à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Ce dernier sera déplacé pour laisser place à l'aménagement d'une voie mais son orientation restera fidèle à celle déterminée au départ.

### **Etat 1, antérieur au sanctuaire : Etat augustéen**

Sanctuaire Nord : Un fossé quadrangulaire de 23,5 x 23 m, de 0,8 m de profondeur pour 1,4 m de large. L'entrée est placée à l'Est, avec une interruption de 2,5 m de large. Une levée de terre a pu jouter le fossé, avec une palissade externe. Ce fossé du mobilier assez pauvre qui se concentrait plus spécifiquement autour de l'entrée, et contenait notamment un fragment de frontal de bœuf avec une cheville osseuse laissant penser à l'exposition d'un bucrane.

Sous le sol de la *cella*, une structure antérieure qui correspond au noyau du sanctuaire. Il s'agit d'une sépulture à incinération. La crémation a été effectuée *in situ*. La fosse possède un diamètre de 23 cm pour 32 cm de profondeur, les ossements sont ceux d'un individu adulte femme avec un fragment de radius d'enfant. Autour de la sépulture, quelques trous de poteau forment un édicule. Beaucoup de matériel se trouvait sous la *cella* du *fanum*, toutefois il n'est pas possible de définir s'il était en lien ou non avec la sépulture.

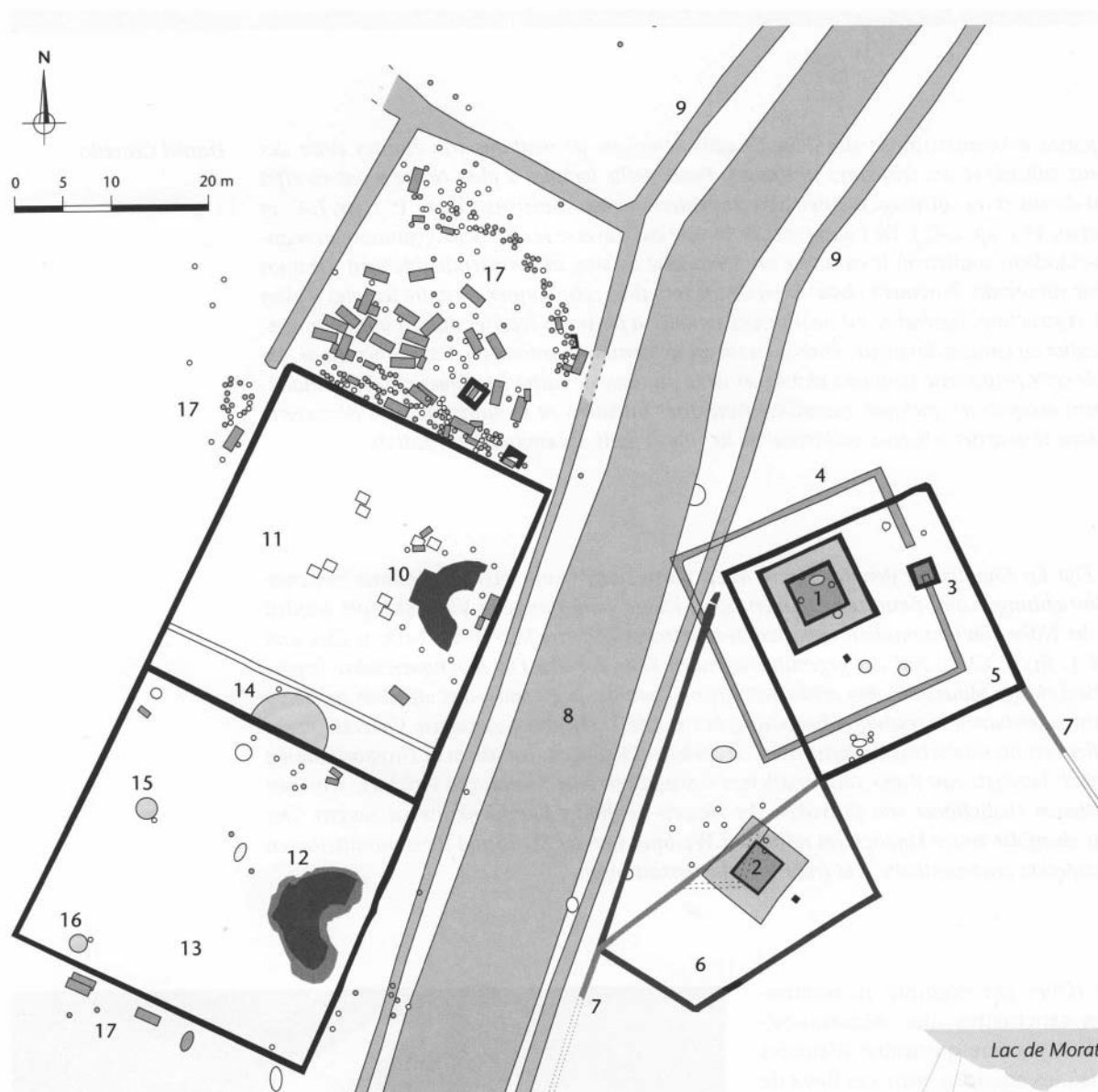
La datation est estimée autour de 15/10 av. J.-C. à 25/30 apr. J.-C., d'après le mobilier associé, soit cinq fibules, un pendentif en bronze, une poignée de coffret, ainsi que quatre céramiques brûlées, ainsi que des coupes et de la faune variée.

### **Etat 2 : Tibère au IV<sup>e</sup> s.**

Sanctuaire Nord : Vers 25-30 après J.-C., la zone est complètement remaniée : le fossé est comblé et le *temenos* est délimité par un mur de clôture maçonné.

L'édicule de la sépulture devient un petit *fanum* gallo-romain en matériaux légers avec un plan quadrangulaire concentrique de 9,7 x 9,5 m. La *cella* mesure 5,15 x 5 m. Son sol est en terre battue sur radier de galets. Les murs est et ouest du péribole sont plus larges, peut être pour porter une plus grande partie du poids du toit, à deux pans qui couvrirait à la fois la *cella* et la galerie. Ce péribole est déplacé de quelques mètres par rapport au fossé antérieur, afin de permettre le passage de la voie de circulation, mais en conserve l'orientation et les dimensions.

Dans le temple nord, une centaine de monnaies ont été découvertes dans une couche postérieure à



la sépulture et sous le sol de la *cella*, permettant de dater la construction du temple après 25/30 de notre ère.

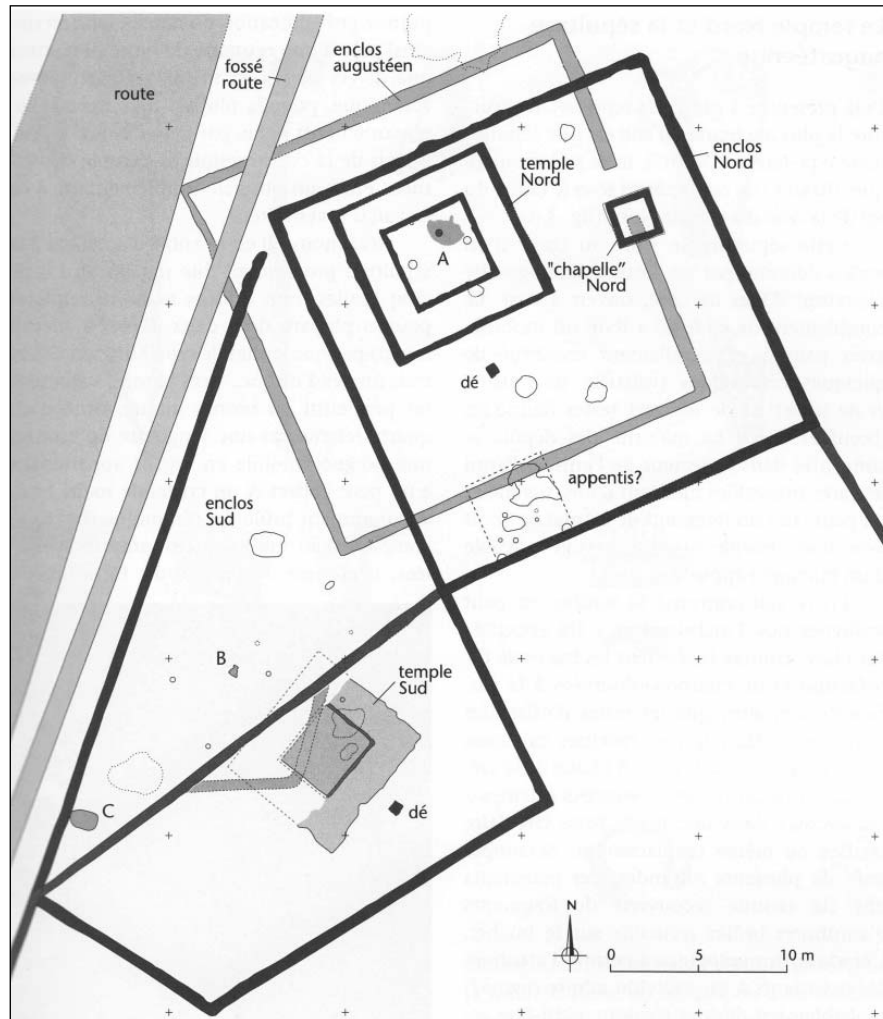
Après le milieu du I<sup>er</sup> siècle après, à l'est du *fanum* une petite chapelle sans galerie est construite. Diverses autres structures apparaissent dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s.

**Sanctuaire Sud** : Organisation de l'espace avec enclos à ciel ouvert.

Un deuxième *fanum* de plan rectangulaire de 8,5 x 7,5 m est construit. Il présente une *cella* de 4,3 x 3,7 m avec un sol de gravier sans hérissos, délimitée par des parois de bois sur sablières basses, sans solin.

Le sol de la galerie repose sur un radier de galets et de pierres calcaires, qui a pu supporter un sol de terre battue ou encore un plancher. La colonnade ou paroi extérieure du déambulatoire, également en bois, n'a pas laissé de trace.

Deux dépôts en fosse ont été dégagés. Le premier se situe à 3,20 m de la façade est du temple sud. Il s'agit d'un amas métallique de 250 clous, d'un meuble en bois, de deux fibules et de restes humains brûlés. Le deuxième dépôt se trouve à une dizaine de mètres à l'ouest du temple. Il comprend des tessons d'amphores et de céramique, l'absence de restes humains permet de supposer qu'il ne s'agissait pas



d'une structure funéraire.

Une petite fondation carrée se trouve en position axiale et pourrait être interprétée comme un autel.

La construction a pu se dérouler dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., à partir du règne de Claude mais sans doute pas avant la fin du règne de Tibère.

Les diverses offrandes et monnaies témoignent d'une intense fréquentation du sanctuaire au I<sup>er</sup> s. Ces dépôts se poursuivent jusqu'au IV<sup>e</sup> s.

## Barzan, le Fâ (Charente-Maritime)

---

RO : P. Aupert, K. Robin

Année de réalisation des travaux : 1923-26 ; 35-39 ; 1995-1997 ; 2007-2008

Surface estimée de l'aire sacrée : 10000 à 12000 m<sup>2</sup>

Chronologie : La Tène finale – fin IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Nombre de phases : 3

Bibliographie : K. Robin, in Fauduet 2010, p.152-153.

Le site du Fâ, sur la commune de Barzan, a été découvert dès le début du XVIII<sup>e</sup> s., suivi de plusieurs découvertes au cours du XIX<sup>e</sup> s., toutefois les recherches archéologiques ne débutent qu'au début du XX<sup>e</sup> s. Les photographies aériennes des années 1970 ont permis de mieux cerner l'environnement de ce sanctuaire, qui semble s'inscrire au sein d'une véritable agglomération, en situation excentrée. Le sanctuaire se trouve en situation élevée et plusieurs voies sont orientées en sa direction.

Une première occupation du site est attestée dès la fin du Premier âge du Fer, vers -500 ; puis un deuxième état au début du Second âge du Fer, à La Tène A-B2 (Ve/IVe s. av. J.-C.)

### Etat 1 (1.3): La Tène finale

**Structures :**

**Délimitation :**

Une enceinte fossoyée de forme trapézoïdale a été distinguée, de 120 x 108 x 135 x 106 m, soit 13 635 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'un fossé en U, dont l'ouverture est de près de 11,50 pour une profondeur de 4,40 m pour une largeur au fond de près de 2 m. Son creusement semble établi à la fin du III<sup>e</sup> s. ou au début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

**Structures internes au sanctuaire :**

L'intérieur de l'enclos est occupé par une couche noire qui recouvre le substrat, dont l'origine reste en cours d'étude. Cette couche marque la phase intermédiaire entre l'état 1 et 2. Cette couche contenait toutefois du mobilier, métallique et céramique, pouvant être daté du V<sup>e</sup> s.

### Etat 2 : I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

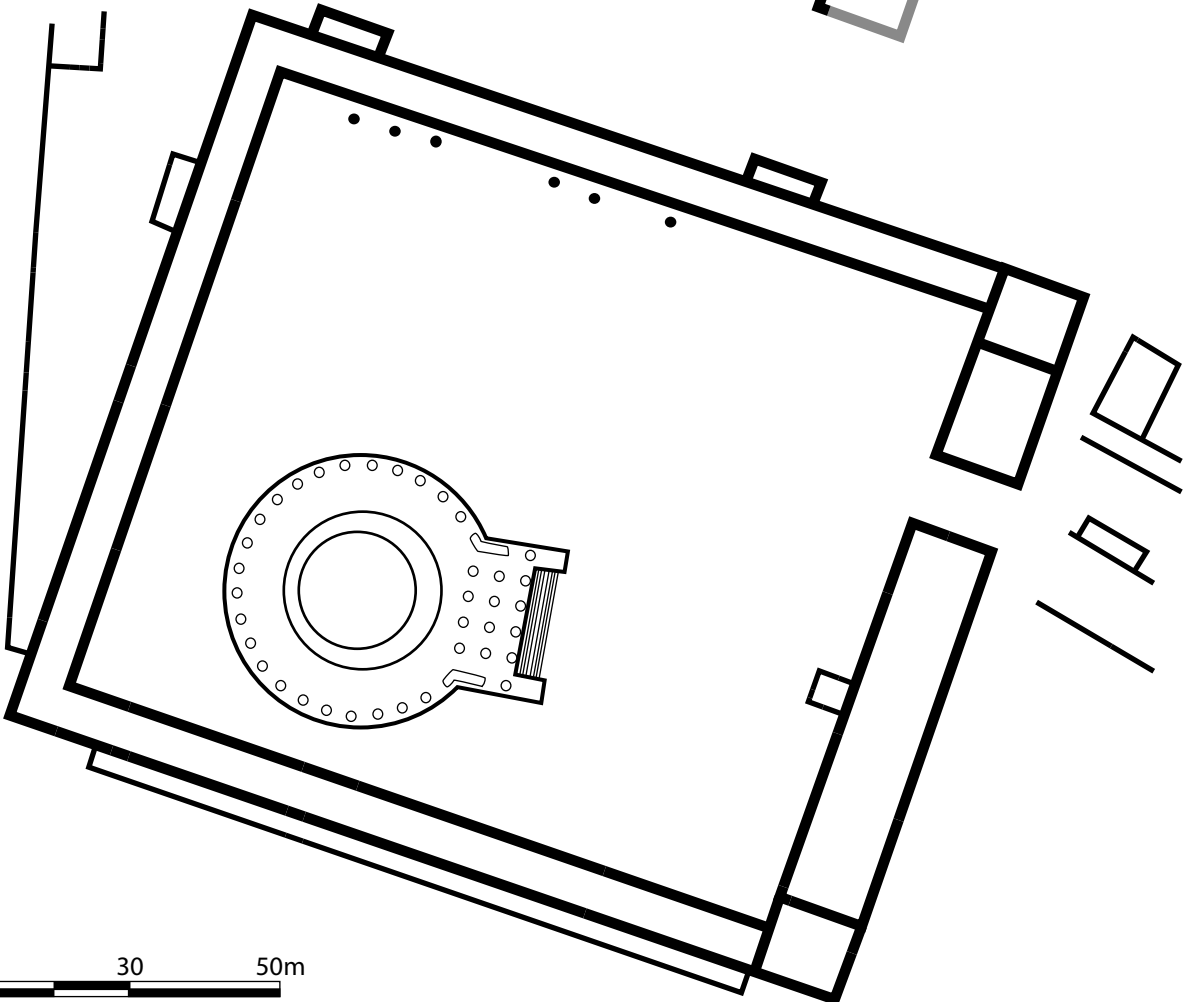
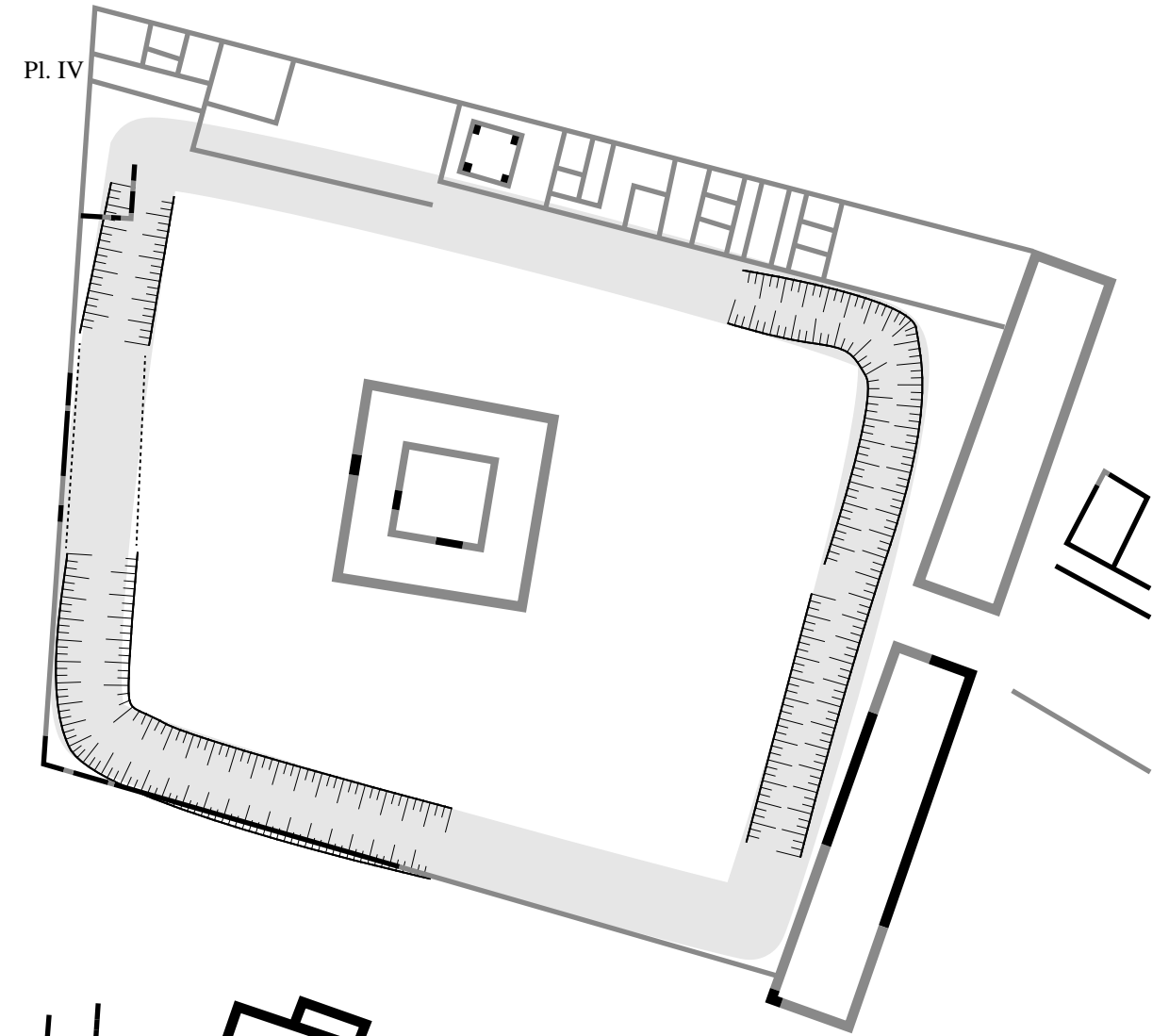
**Structures :**

**Délimitation :**

Un nouvel espace culturel est délimité en tenant compte de l'enceinte fossoyée antérieure, qu'il englobe. De forme trapézoïdale, cette nouvelle limite est marquée par un mur maçonné qui enclos un espace de plus de 14 800m<sup>2</sup>. Cette structure, fouillée que partiellement, a été largement reconnue par photo aériennes, qui montrent qu'il se raccorde au nord à une série de pièces qui forment la limite nord de l'espace sacré. Le mur lui-même se présente sur une largeur de 0,6-0,7 m en élévation. Cet ensemble architectural est mis en place à l'époque flavienne.

Les salles nord : d'une largeur de 13 m environ, elles peuvent mesurer jusqu'à 27,4 m de longueur (pour la plus grande, la salle c). En dehors des salles les plus à l'ouest, elles semblent border au sud par un portique ouvrant sur la cour.

Pl. IV



0 10 30 50m

ech1/1000

### **Structures internes au sanctuaire :**

Trois tronçons de murs laissent supposer la présence d'un temple de plan centré, qui serait axé vers l'arrivée de la voie Est plutôt que par rapport à l'axe du sanctuaire. Cet ensemble semble avoir fonctionné dès la première moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

## **Etat 3 : II<sup>e</sup> s apr. J.-C.**

Le sanctuaire fait l'objet d'un vaste remaniement, avec la construction d'un grand temple circulaire et celle d'un quadriportique de délimitation.

### **Structures :**

#### **Délimitation :**

La forme du mur de péribole est redessiné et devient un rectangle de 122 par 106,5 m environ, soit une surface de moins de 13 000 m<sup>2</sup>. Un portique est adossé à ce mur sur ses quatre faces, la façade est étant plus large que les autres. La limite sud est décalée de 8 à 13 m au sud de la limite précédente. L'orientation générale de l'ensemble architectural est décalé de 14°, sans doute dans le but de s'aligner avec le système viaire mis en place.

Le portique montre une largeur d'environ 5,60 m sauf à l'est, où il se développe sur 10,20 m. Dans les angles nord-est et sud-est, des pièces coupent le portique de façade. Ce dernier est recoupé au centre par un système d'entrée repéré uniquement en photo aérienne.

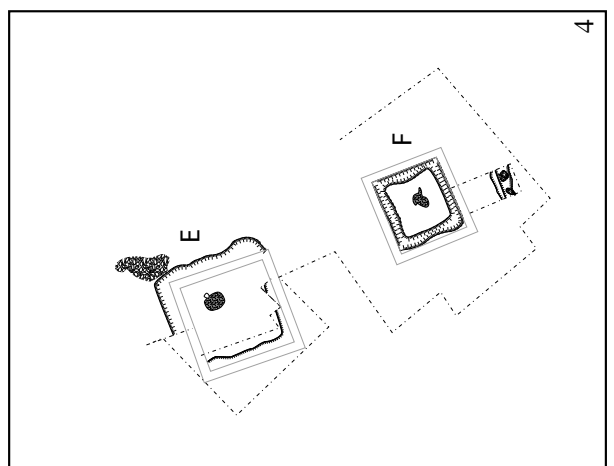
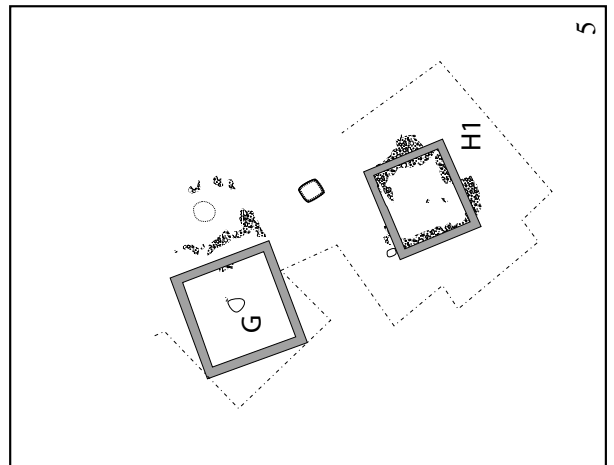
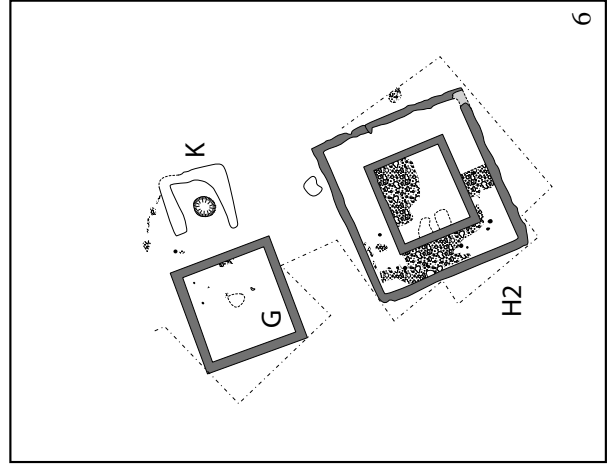
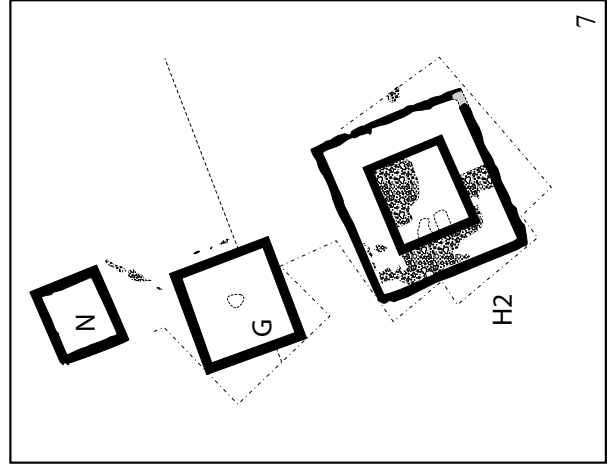
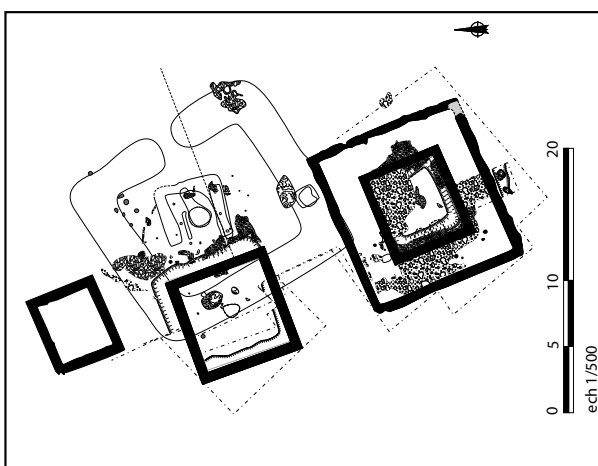
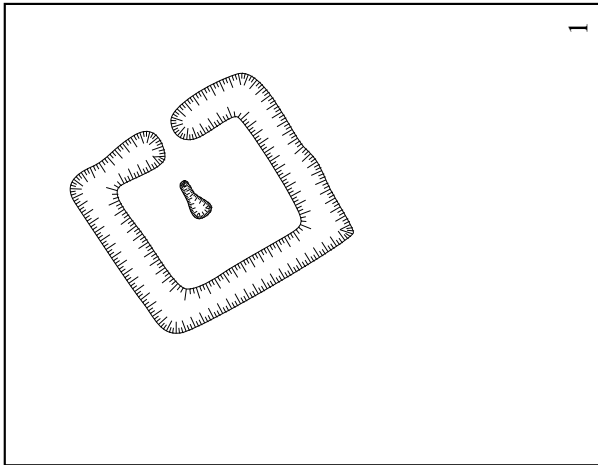
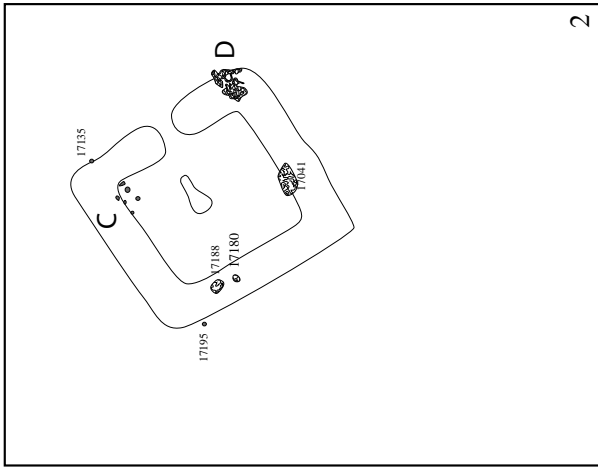
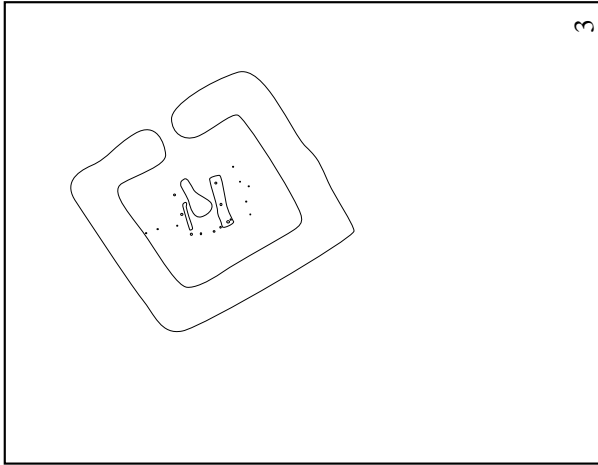
La zone sud et ouest du sanctuaire reçoit un remblai important, de près de 2,30 m d'épaisseur, alors que la partie nord pourrait avoir été décaissée, afin de compenser le pendage naturel de la cour.

### **Structures internes au sanctuaire :**

Décalé dans la moitié sud de la cour, un temple circulaire sur podium est implanté. Ceci n'est sans doute pas pour conserver l'édifice antérieur situé plus au nord, qui a été démonté et remblayé, comme le reste de la cour.

Ce temple comporte un podium circulaire massif portant une colonnade à sa périphérie et une cella ronde au centre. Cette cella ouvre à l'est et 12 pilastres en couvrent les murs. On accède au temple par un porche rectangulaire en excroissance sur le podium et précédé par un escalier. La cella est entourée de 23 colonnes, auxquelles s'ajoutent les angles du pronaos et les 4 x 3 colonnes du pronaos. La cella est délimitée par un mur de 2,70 m de large, forme un diamètre externe de 20,80 m et est entouré par un anneau externe de 35,50 m. Ce temple serait édifié au début du II<sup>e</sup> s.

Dans la cour, au sommet du remblai, a pu être distingué un sol de terre battue.





## Bennecourt, Butte du Moulin à Vent (Yvelines)

RO : L. Bourgeois

Année de réalisation des travaux : 1982 à 1988

Chronologie : II<sup>e</sup> s. avant J.-C. — IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Nombre de phases : 7

Bibliographie : Fauduet et Arcelin 1993, fiche n° 82 ; bourgeois 1994 ; bourgeois 1999.

Le site du sanctuaire domine le confluent de la Seine et de l'Epte, près de la frontière des Ebuovices, à la limite de la commune de Limetz-Villez, au sommet d'un promontoire crayeux orienté nord-ouest/sud-est. Deux fortifications celtiques sont connues dans les alentours mais aucune structure n'a été reconnue aux abords de l'ensemble cultuel. Une villa qui ne semble pas en relation avec lui, a été explorée en contrebas.

La fouille non extensive et concentrée sur la zone centrale du sanctuaire ne permet pas de démontrer l'absence ou la présence d'une structure fossoyée de contour.

Un sanctuaire primitif est matérialisé par un enclos quadrangulaire dont le fossé a livré du matériel de la fin du II<sup>e</sup> et du début du I<sup>er</sup> siècle av. notre ère.

Une vaste fosse au centre, sera recouverte par un bâtiment sur poteaux. A la suite du comblement du fossé, des dépôts ont été effectués vers les années 50 avant notre ère.

### **Etat 1 (Phase Ia La Tène moyenne ?)**

#### **Structures :**

##### **Délimitation :**

L'état initial du sanctuaire est représenté par un enclos quadrilatère aux angles arrondis orienté nord-est/sud-ouest, de 16,6 x 14,8 m pour une largeur de 3 m de large et 1 m de profondeur. Au milieu de la branche est, une interruption sur 1 m de longueur du fossé permet d'y accéder. Le fossé présente un profil en V très ouvert.

Le comblement semble avoir été volontaire et rapide, par plusieurs ensembles de remblais limoneux avec quelques vestiges épars, notamment des colluvionnements naturels.

##### **Structures internes au sanctuaire :**

Les niveaux de circulation sont composés d'un conglomérat de petits silex émoussés.

L'espace enclos se compose uniquement d'une fosse circulaire d'1 m de diamètre pour une profondeur de 0,40 m et son accès sommairement creusé dans le substrat, d'1,5 m de longueur pour 0,60 m de largeur. La fosse, curée au cours du Haut-Empire, n'a livré aucun élément pour en comprendre l'usage.

Puis un creusement ovaire long d'1 m permettait d'accéder à la fosse centrale par quatre degrés sommairement aménagés dans le substrat calcaire.

**Mobilier :** La majorité provient du fossé d'enclos, réutilisé à plusieurs reprises et ne contenant de ce fait que du mobilier résiduel. Il s'agit d'armes (entrée de fourreau, une croisée d'épée et un crochet de ceinture de LTC1 et de LTC2), de nombreuses fibules, parmi lesquelles des exemplaires de La Tène moyenne ainsi que quelques éléments plus anciens (IV<sup>e</sup> s.), une faune nombreuse (20 000 restes) avec notamment du porc du mouton et du chien, issus de pratiques de consommation.

## Etat 2 : occupation antérieure à notre ère. (Phase Ib et c)

### Structures :

Ic : Un curage postérieur permet un aménagement du fossé avec un profil plus étroit et en auge, associé à l'installation d'une levée de terre parallèle au fossé. Ce dernier est comblé rapidement par des déblais surmontés d'un épandage continu de mobilier.

### Structures internes au sanctuaire :

Cette phase marque la construction du Bâtiment B2 et la palissade associée. C'est un petit bâtiment couvrant le dispositif central, de forme trapézoïdal de 3,52 x 3,54 m, bordé au nord et au sud par trois trous de poteau. La rangée sud se trouve dans la tranchée de 5 à 9 cm de profondeur, orientés comme le bâtiment. Une cloison a pu être distinguée entre les poteaux.

Plusieurs segments de palissade semblent isoler le bâtiment par rapport à son environnement. Au sud, un alignement de piquets, faisant un coude à angle droit pour rejoindre l'angle sud-ouest du bâtiment. Au nord, 3 piquets forment un autre alignement qui gagne le bord du fossé.

**Mobilier :** Les deux premiers états du sanctuaire montrent un mobilier homogène d'environ 25 000 fragments datés de La Tène moyenne à La Tène finale.

La fin du comblement de Ic : comblé par le talus extérieur et surmonté par un épandage continu de mobilier provenant du nettoyage de mobilier à l'intérieur et extérieur du fossé.

### Phase Id

La fin de cette phase est marquée par une fermeture volontaire du site (phase Id). On observe un remplissage de la fosse et des fossés. Le bâtiment B2 et la palissade sont démontés. L'abandon de cet état du sanctuaire a été suivi d'un nettoyage soigneux.

Les vestiges semblent provenir d'un nettoyage de l'espace central et d'amas disposés à l'extérieur du fossé puis basculés dans le fossé à la phase Id. Puis lorsque le comblement s'est tassé, des couches de nivellement supplémentaires ont été étalées sur le fossé et scellent les niveaux laténiens.

Véritable fermeture volontaire. L'ensemble des structures est démonté.

## Etat 3 (Phase Ie)

Après la Conquête, l'activité reprend de manière discrète.

Face ouest et un espace au sud montre une succession de foyers et de remblais cendreux. Possible un bâtiment sud face au fossé. Chaque angle de l'enclos est matérialisé, notamment avec des poteaux et un crâne de brebis qui est entouré d'un empierrement, et des épandages de mobilier.

Dans un deuxième temps, la face ouest du fossé et un petit espace au sud du sanctuaire laténien montrent une succession de foyers et de remblais cendreux. Il est possible qu'un petit bâtiment se superpose à la face ouest du fossé mais cette zone a connu quelques perturbations.

### Structures :

### Structures internes au sanctuaire :

Des poteaux et un empierrement implanté autour d'un crâne de brebis signalent les angles externes du fossé comblé, sur lequel est installé un épandage de mobilier.

### Mobilier :

A la fin du siècle, deux édifices en bois sont bâtis, se superposant à des foyers des années -40/-15.

## Etat 4 (Phase II) Auguste-Tibère

A l'époque augustéenne, le sanctuaire est bien structuré. Des foyers sont installés sur des chapes d'argile se superposent aux témoins de combustion antérieurs. Ces éléments marquent le centre de deux petits bâtiments quadrangulaires sur soles enterrées.

### Structures :

### Temples Bâtiment E et F

Les deux bâtiments édifiés suivent la même orientation mais ne sont pas alignés.

Le bâtiment E, de 9,4 m de côté, est centré sur les témoins de combustion. Un important foyer s'implante non au centre de l'édifice mais à l'emplacement du foyer 17188 avec dépôt de fibules de l'époque précédente.

Le bâtiment F présente un radier de craie sur lequel s'implante une plaque de foyer. Il s'agit d'un bâtiment de 5,6 x 5,9 m environ, sur fossés à profil en U d'une largeur de 0,9 m environ.

#### Structures intérieures autres :

Deux traces de poteaux arrachés au fond d'une tranchée pourraient marquer la présence d'une palissade au sud du bâtiment F.

**Mobilier :** La destruction, potentiellement par un incendie, est datée à l'époque tibérienne. Les fragments sont balayés depuis l'intérieur du bâtiment en clayonnage. Le sol n'est pas aménagé mais contient un foyer.

## **Etat 5 (Phase III) Claude à Hadrien**

3a : récupération et curage soigneux de ma tranchée de fondation précédente puis comblement de l'ensemble par un cailloutis de rognons de silex, puis un remblai sableux est apporté sur l'ensemble

#### **Structures :**

##### **Délimitation :**

Le péribole est désormais matérialisé par une palissade implantée dans un fossé en profil en V qui enciint un espace d'un hectare, avec des poteaux espace de plus d'un mètre. Face à l'entrée des temples, un portique en pierre forme une façade pour le monument, de 48 x 6,5 m. Maçonné sur ses faces est, nord et sud, à l'ouest il se trouve sous la forme d'une série de fosses.

##### **Structures internes au sanctuaire :**

Temples La phase 3 b est marquée par la reconstruction en pierre des temples.

Le bâtiment H1 possède un sol en craie damée, la cella est en maçonnerie. Le bâtiment est non fondé, de 6,7 x 7,4 m.

A la phase 3 b, le bâtiment G s'implante suivant le bâtiment précédent E, bien que les structures ne se superposent pas strictement, après le démontage des soles du bâtiment antérieur et le creusement de nouvelles tranchées de fondations. Le démontage des structures précédentes s'accompagne du remblai des sablières sur l'ensemble de la zone. Il s'agit d'un bâtiment de 8,4 x 8,6 m, avec des murs de 0,7 m de large. Le sol est en craie damée, avec au centre une fosse qui pourrait représenter l'emplacement d'une base de statue ou d'un autel.

Peu après 13 de notre ère, les cellae augustéennes en petit appareil se présentent sous la même forme qu'à la phase précédente. L'emprise du sanctuaire laténien est matérialisée par des aménagements annexes, avec des creusements qui perturbent alors la face sud de l'enclos, ainsi que d'un cheminement sur le pourtour de la fosse centrale comblée.

Aux abords du bâtiment, une fosse quadrangulaire a été implantée dans le fossé laténien. Elle se situe à équidistance des deux temples et le sol qui l'entoure est un niveau très organique.

Trois sols superposés montrent la présence d'un trottoir d'orientation nord-sud contre la paroi est du bâtiment G. Un sol en calcaire est implanté autour de l'autel creux de l'état I.

## **Etat 6 (Phase IVa) première moitié du II<sup>e</sup> s. (après 119 de notre ère)**

### **Délimitation :**

Un mur de pierre remplace la palissade de péribole. Cette enceinte est très érodée par les labours et n'a été que partiellement reconnue. Son entrée principale se situe au centre de la face sud et se présente sous la forme d'une large allée d'accès avec un porche bordé par un petit bâtiment en pierre sèche.

### **Structures internes au sanctuaire :**

Une grande campagne de travaux est réalisée aux II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s. Il s'agit d'importants réaménagements.

Au milieu du II<sup>e</sup> s., un grand nivellement des abords des temple est organisé. Une terrasse est implantée entre les bâtiments G et H1 de la phase précédente, de 10 à 60 cm d'épaisseur, entraînant le nivellement de la zone cultuelle centrale. Au bâtiment H1 est ajoutée une galerie sans fondation, de 12,8 x 13,1 m, créant un espace de circulation de 2,4 m autour de la cella conservée. Une série de trous de poteaux dans le sol de la galerie, comblés lors de la pose d'un nouveau sol de craie damée suit en parallèle le podium. Contre le mur est, un bassin en mortier hydraulique.

Le temple sud est converti en temple gallo-romain avec l'adjonction d'une galerie, ainsi que l'aménagement d'un podium dans la cella et l'installation d'un autel extérieur.

Une construction est centrée sur la fosse centrale laténienne dont le négatif a été soigneusement curé et entamé sur 3 côtés et formant ainsi une sorte de banquette pour une structure en bois. Il s'agit du bâtiment K de 5,50 x 5,15 m est une tranchée en forme d'auge, creusée dans la terrasse. Le comblement comporte un bloc parallélépipédique avec des traces d'usure. Le bâtiment se trouve autour de la fosse centrale de l'état I, qui est curée lors de cette phase. Un cheminement de craie se trouve à proximité.

## **Etat 7 (Phase IVc) milieu II<sup>e</sup> – III<sup>e</sup> s.**

L'implantation de la terrasse entraîne la destruction du bâtiment K autour de l'autel. Le bâtiment nord fait désormais 6,2 x 5,6 m, sans sol construit. Sa construction est placée avant le troisième quart du II<sup>e</sup> s.

Dans le dernier quart du III<sup>e</sup> s., un petit bâtiment carré (L) est établi sur une nouvelle terrasse formée de remblais à proximité du temple nord. Cette terrasse occulte les derniers témoins de l'organisation du site à l'époque gauloise.

Au IV<sup>e</sup> s., l'ensemble est détruit et les matériaux sont récupérés. La présence de creusets témoigne de la refonte des objets en verre et en bronze.

Une fréquentation cultuelle ponctuelle est attestée par la présence de monnaies, de bijoux dans des fosses et les bâtiments qui sont détruits vers 380.

Des traces d'effondrements et de récupération de matériaux sont perceptibles à partir de cette époque mais d'abondants dépôts témoignent d'une activité qui se maintient pendant le IV<sup>e</sup> avant l'abandon définitif à la fin du siècle.

## Blicquy, Ville d'Anderlecht (Belgique)

RO : E. Gillet

Année de réalisation des travaux :

13 000 m<sup>2</sup>.

Chronologie : LTD2-IVe s. apr. J.-C.

Surface estimée de l'aire sacrée :

Nombre de phases : 3 phases.

Bibliographie : Gillet, Paridaens, Demarez, 2006 ; Paridaens et al. 2008.

A la fin de l'Age du bronze, une cinquantaine d'ares est occupée par un ensemble de tombes à incinération de type « champ d'urnes ». Près de 35 tombes ont été identifiées.

Aucun vestige n'a pu être rattaché à l'occupation du premier âge du Fer.

### **Etat 1 LTD2**

Pour la fin du deuxième âge du Fer, de nombreux objets en fer et en bronze ont été découverts à l'emplacement de la nécropole de l'âge du Bronze. Ces objets sont des pièces d'harnachement (mors de chevaux, anneaux passe-guide, appliques, bandage et moyeux, clavettes, ainsi que de nombreuses pièces d'armement (fragment de lames, fourreaux d'épées, crochets de ceinture, fers de lance, couteaux et une hache. A ceci s'ajoute de la faune (plusieurs dépôts).

Cette zone, aux limites non strictement définies, a subi des perturbations par l'implantation des structures romaines mais également par des pillages.

La majorité des pièces proviennent de la couche liée à la destruction du site et des labours. La localisation de nombreux dépôts sous le sol d'occupation montre qu'il s'agit d'un véritable rituel d'enfouissement et non d'une aire de rejet ou d'épandage.

Certaines épées présentent des traces de torsion. Sur ce site, il ne s'agit pas de relégation dans des fosses dépotoirs mais d'un ensemble de dépôts ponctuels, constitués par de petits lots d'objets soigneusement disposés, sans traces d'amoncellement. L'ensemble paraît témoigner d'un rituel d'enfouissement suivant un rituel de torsion d'offrandes sélectionnées, cette pratique étant particulièrement visible sur les épées.

Les quelques trous de poteau mis au jour ne permettent pas de restituer un bâtiment spécifique. Un bâtiment sur poteaux peut être restitué mais il pourrait tout aussi bien s'agir d'une structure de l'Age du bronze.

### **Etat 2 LTD2b 50/30 avant J.-C.**

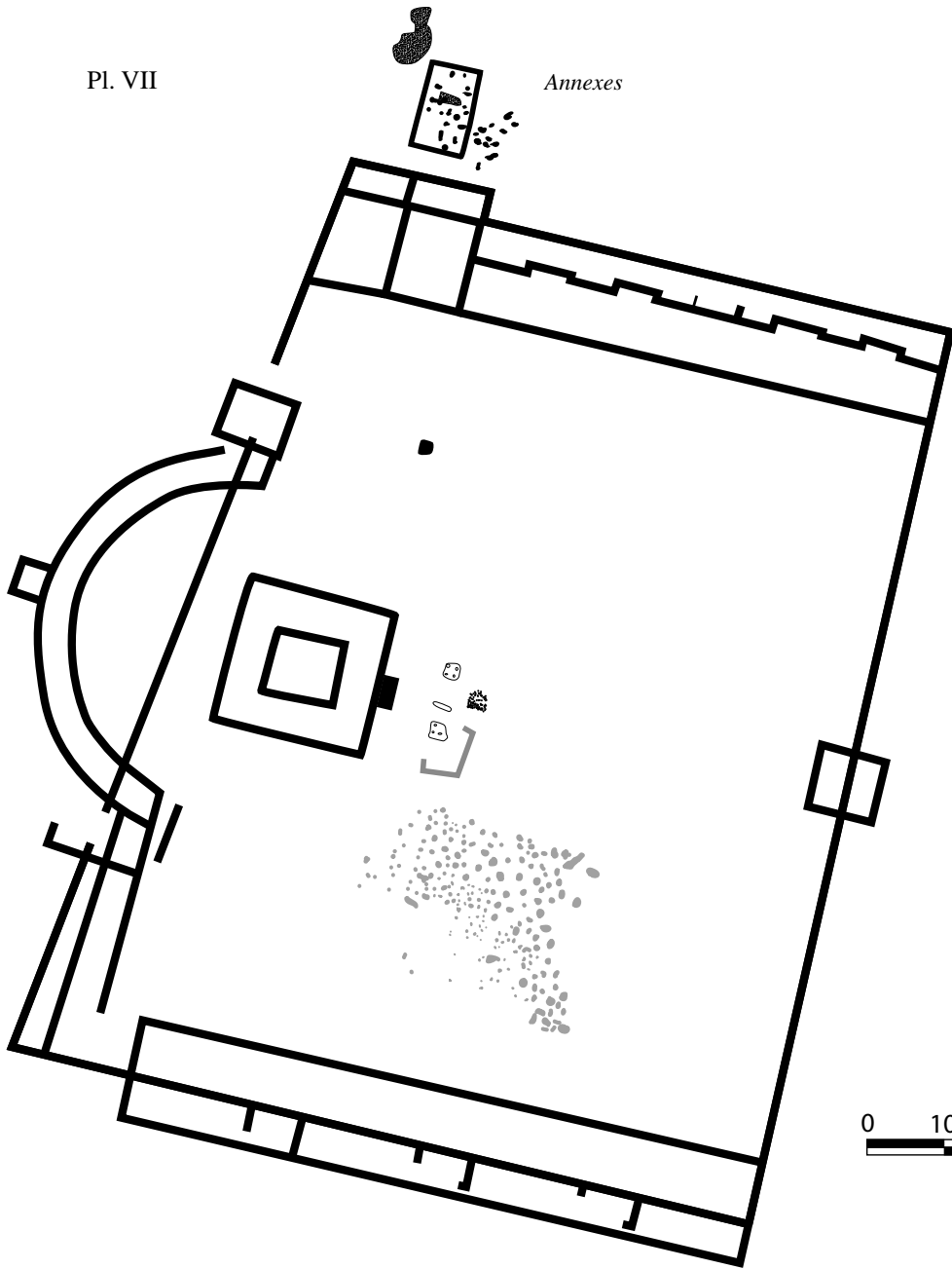
Un dépôt d'ossements humains a été relevé, ainsi qu'un dépôt monétaire constitué exclusivement de potins. Cet ensemble se situe au Sud-ouest du temple de la phase suivante.

Les restes humains ne représentent que 5 % d'un individu et ne conservaient aucune connexion, témoignant d'un dépôt secondaire avec manipulations post-mortem. La datation 14C donne une fourchette large comprise entre 200 et 50 avant J.-C. Les potins Nerviens découverts dans la fosse voisine seraient datés entre 50 et 30 avant J.-C. Quelques armes miniatures postérieures au milieu du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. ont été découvertes dans le même secteur.

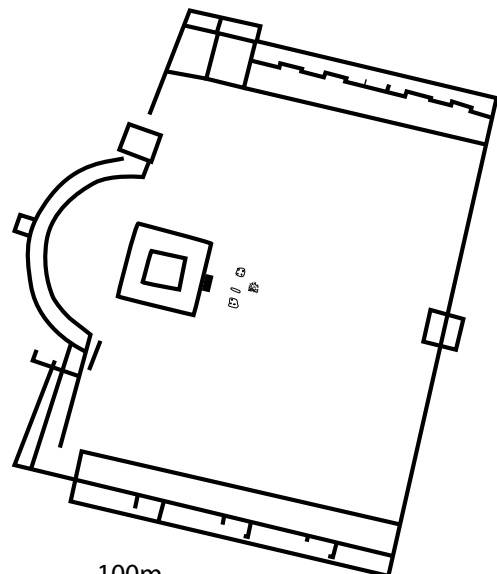
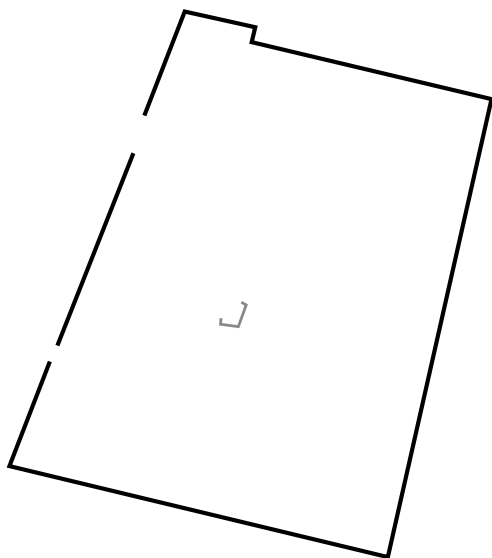
Le dépôt ne semble pas en association avec le temple mais il est possible qu'il appartienne au rituel de fondation et/ou consécration d'un espace ou d'un bâtiment non identifié.

Pl. VII

Annexes



0 10 30 50m  
ech1/1000



0 20 60 100m

ech1/2000

## Etat 3, I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

### Structures :

#### Délimitation :

Le mur d'enceinte est de forme trapézoïdale, de 124 x 81 x 119 x 99 m. Le côté ouest, le plus long, il est renforcé par des contreforts d'1 x 0,5 m de côté, disposés tous les 4 m. Ce mur est vraisemblablement contemporain du premier édifice culturel, d'après les blocs mis en œuvre.

#### Structures internes au sanctuaire :

Temple : Il s'agit de la fondation d'un bâtiment quadrangulaire de 6,6 x 5,45 m, très mal conservé, recoupé par le temple, sans mobilier, sans mortier, construit sur pans de bois avec des hourdis de torchis sur fondation de pierres sèches.

La construction se place entre la période augustéenne au plus tôt, et dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. après J.-C.

#### Autres :

Dans la première moitié du I<sup>er</sup> s., un bois sacré est implanté, l'aménagement est réalisé en parallèle aux premières phases d'aménagement du sanctuaire. Il s'agit d'un ensemble de 120 trous de poteaux au sud-est du temple de l'état 4. Des poteaux allant jusqu'à 0,90 m de diamètre étaient implantés dans des fosses d'1,60 m de diamètre maximum.

Les dimensions, la présence de traces de compression, ainsi que leur absence de plan régulier et de recoupement entre les structures attestant leur juxtaposition, permet de les interpréter comme un bois sacré, avec des arbres ou des mâts nus et sans branches, qui auraient pu être ornés superficiellement et/ou support d'offrandes (hypothèse appuyée par la présence de nombreuses fiches en fer).

L'étude des fibules et des monnaies témoigne d'une fréquentation importante du site au début du I<sup>er</sup> s. de notre ère.

## Etat 4, deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. ou début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Cette phase marque la mise en place d'un programme monumental

### Structures :

#### Délimitation :

L'aire sacrée couvre environ 85,5 ares.

A l'est est installé un bâtiment d'entrée de 9 x 10 m avec deux pièces, à cheval sur le péribole. Le mur de péribole est vraisemblablement doublé d'une colonnade côté cour sur 3 de ses côtés. Au Nord et au Sud, il s'agit d'un double portique de près de 60 m de long. La galerie nord se trouve fait 13 m de large et est formée de trois murs parallèles. Le mur le plus au nord constitue le mur de péribole primitif, le mur central est légèrement plus large et comprend 4 niches de 5 x 1 m. Deux murs perpendiculaires au centre pourraient montrer la présence d'une seconde entrée. Le mur sud a pu recevoir des bases de colonnes dont ne subsistent que les tranchées de récupération.

La galerie sud est plus large (14 m), et plus longue (83 m). Le mur nord a pu supporter une colonnade ; le mur central comporte trois exèdres de 6 x 3 m, alors que le mur sud doit appartenir à une phase de construction différente.

La galerie ouest, à l'ouest du temple, forme une structure circulaire de 3,50 m de large d'un diamètre de 50 m environ. Son mur extérieur comporte des contreforts, le mur interne, aux fondations plus légères, pouvait soutenir une colonnade. Au centre, une exèdre de 4 x 5 m, plus ou moins dans l'axe du temple. Les limites de l'hémicycle sont marquées par des pièces. Au sud de cet hémicycle, une galerie est adossée au mur de péribole, alors qu'au nord le mur de péribole ne présente aucune structure parallèle, sauf un aqueduc qui a pu être suivi sur près de 800 m de longueur.

Au nord-ouest du temple, à l'extrémité nord de l'hémicycle, une pièce de 10,5 x 7,5 m où ont été retrouvés un petit bassin et de nombreux fragments de marbre. Le bassin est alimenté par un aqueduc et possède un système d'évacuation souterraine dirigé vers l'ouest.

Dans l'angle nord-ouest, un bâtiment se situe dans le prolongement de la galerie nord, de 13 x 11 m de côté, avec au centre une fondation circulaire d'un diamètre supérieur à 1 m. Il pourrait s'agir de la base d'un pilier ou d'un autel. Les fondations importantes de ce bâtiment et la présence de contreforts témoignent d'un édifice important à l'élévation conséquente. A cette pièce est accolée une petite pièce au nord, de 9 x 3 m, aux fondations plus légères.

A l'ouest, accolé également à cette grande pièce, un espace trapézoïdal de 16 x 7,5 x 9 m, où ont été mises au jour deux fosses. La première est circulaire et peu profonde, avec un dolium dans l'angle, vraisemblablement une structure de stockage ; la deuxième se situe au centre (F03.09.182). Cet ensemble a été interprété comme un espace lié à la préparation et consommation de repas. A proximité, a été dégagé une *culina*.

### **Structures internes au sanctuaire :**

#### Temple :

La période flavienne/début du II<sup>e</sup> s., voit la destruction de la simple cella et la construction du grand temple à galerie.

Le temple comprend une cella de 8,90 à 9,20 m de côté par 9,80 à 9,20 m, soit une moyenne de 9 x 9,50 m, entouré par une galerie de 4 m de large, soit un bâtiment de 19,7 à 20,10 par 20,80 m. Le bâtiment est orienté nord-ouest/sud-est, avec un accès à l'est.

Les quelques traces de poteaux découverts dans la cella ne permettent de former un bâtiment et aucun des murs n'est conservé, seules en subsistent les tranchées de récupération.

Fosses : Trois fosses ont été distinguées devant le temple. Elles se situent devant la façade, de part et d'autre de l'axe temple-entrée.

Deux d'entre elles présentent à leur base des traces négatives de quatre trous de poteaux. Ces trous de poteaux pouvaient soutenir une couverture de protection ou un plancher en bois pour protéger le mobilier conservé dans ces structures en creux. Les fosses ont sans doute été nettoyées et ne conservaient aucun mobilier sauf quelques esquilles d'os, des fragments de tessons et de tuiles.

Bois sacré : Le comblement secondaire des poteaux provient de l'arrachage des poteaux à l'époque flavienne ou au II<sup>e</sup> s., lorsque l'espace redevient un espace pastorale. Ce nettoyage de l'aire sacrée est fait en parallèle de l'aménagement du grand sanctuaire.

Voies de circulation : Deux axes majeurs ont pu être distingués, le premier n'est que très partiellement conservé et conduisait depuis le bâtiment d'entrée vers le temple.

Le deuxième est constitué de plusieurs tronçons de dalles de calcaire. Au sud-est du temple, il a pu être suivi sur près de 24 m de long sur une largeur de 1,60 m. Il permet d'accéder depuis le temple vers le portique méridional. Ce parcours est balisé de trois monuments, fondations monumentales en calcaire disposées à intervalles de 8 m. La présence de bases similaires (quadrangulaire, en calcaire fin, ainsi que des bases avec du matériel de récupération) permet de supposer la présence d'un système de circulation identique pour circuler depuis le temple vers le portique nord.

Ces diverses fondations en calcaire peuvent être interprétées comme des socles de statue, de colonne, de stèle ou encore d'autel.

**Mobilier** : Une fosse conservait un dépôt sacrificiel *in situ*, il s'agit de la fosse (F03.09.182) situé dans la pièce au nord. Il s'agit d'une fosse allongée de 2 x 1,45 m, présentant un comblement supérieur constitué de mobilier détritique daté du II<sup>e</sup> s. Ce dernier scelle plusieurs couches de faune reposant sur le fond plat dans la fosse, mêlée à de la cendre et des petits clous, sur une épaisseur totale de 0,20 m. Cette association d'ossements calcinés et cendre a été interprétée comme les restes d'un bûcher. Parmi les restes osseux, les mâchoires témoignent de la présence de plusieurs individus incomplets. Dans l'ensemble, il s'agit à 80 % de bœuf (un squelette d'un jeune mâle), ainsi que de caprinés et deux oies.



Ces restes appuient l'hypothèse d'un repas cérémoniel et/ou dépôt consécutif d'un sacrifice ou d'une crémation.

Le mobilier du sanctuaire est très riche, comprenant à la fois des statuettes et deux petits masques en bronze. On note également plusieurs fragments d'inscription, notamment sur une plaque de marbre dont un fragment avec ]vit, qui marque le changement de type d'offrande vers le milieu du Ier s., en parallèle de la romanisation des cultes et des pratiques religieuses avec l'abandon définitif de l'offrande de type militaire alors qu'est adoptée la pratique romaine *votum* et du don.

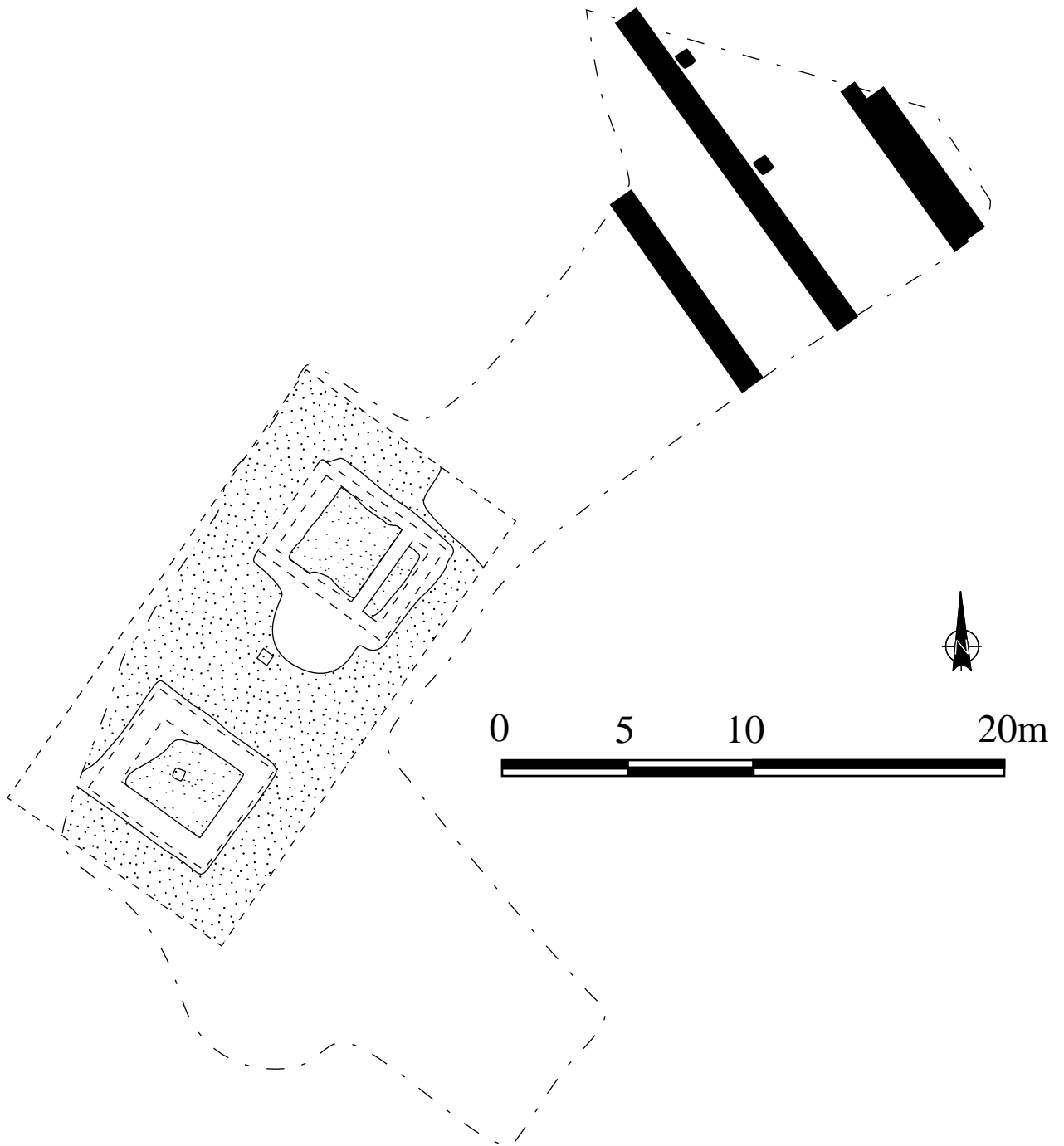
### **Structures externes au sanctuaire :**

Un secteur artisanal a été distingué au nord du sanctuaire, à 3 m de sa limite nord. Il s'agit d'un ensemble de bâtiments comprenant un four, un bâtiment ainsi que des fosses détritiques.

Le bâtiment est rectangulaire fait 7 x 11,25 m de côté. Au centre de la pièce, une fosse de 3,10 x 1,20 par 0,70 m de profondeur constitue un cellier. A l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, 31 structures ont pu être reliées au fonctionnement de structures de cuisson dont une quinzaine de fours.

Deux fosses au nord-ouest du bâtiment montrent un comblement de diverses couches de charbon, associant des fragments de TCA, de faune (notamment un certain nombre d'ossements de volaille), et de céramique. Cette dernière présente une majorité de vaisselle culinaire et un nombre très réduit de vaisselle fine. Ce bâtiment a donc été interprété comme une *culina*, avec une occupation de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s et première moitié du III<sup>e</sup> s.

D'autres structures ont été distinguées à proximité du sanctuaire, notamment des thermes et un théâtre. Au nord du sanctuaire, un secteur artisanal a été dégagé. Il s'agit d'un bâtiment isolé avec un cellier, situé à proximité de l'aqueduc, présentant des structures de cuisson. La proportion des céramiques liée à la préparation ainsi que la présence de déchets osseux plaide pour une activité d'alimentation.



## Châteauneuf, Chante-Grue (Savoie)

---

RO : C. Mermet

Surface fouillée : 200 m<sup>2</sup>

Chronologie : Fin I<sup>er</sup> s. av. J.-C./IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Surface estimée de l'aire sacrée : 200 m<sup>2</sup>

Nombre de phases : 2

Bibliographie : Fauduet et Arcelin 1993, fiche n° 414 ; Mermet dans Gallia 1982, p.424-425 ; Mermet 1993 ; Rémy 1999.

Le sanctuaire est intégré dans une agglomération implantée près du territoire des Medulli, dans la cité de Vienne, dans la Combe de Savoie, au pied du théâtre et à proximité de thermes. L'agglomération a pu être en partie dégagée par des fouilles de sauvetage entre 1978 et 1986, elle s'étend sur une superficie d'au moins quatre hectares.

Il s'agit d'un temple à double cella dont ne subsistent des murs uniquement leurs fondations et qui occupe un rectangle de béton de 20,4 x 10,2 m. Les cellae sont disposées symétriquement par rapport à une inscription dédicatoire. Les murs sont en petit appareil et leurs faces extérieures sont revêtues d'enduits peints sur fond rouge.

### Etat 1 : fin I<sup>er</sup> s. avant notre ère

La cella Nord a probablement existé dès la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., en matériaux périssables. Elle mesure 4,9 x 3,4 m et est divisée en deux pièces par un mur qui délimite un petit vestibule à l'est.

### Etat 2 : début I<sup>er</sup> s. de notre ère (fin du règne d'Auguste ou début de celui de Tibère)

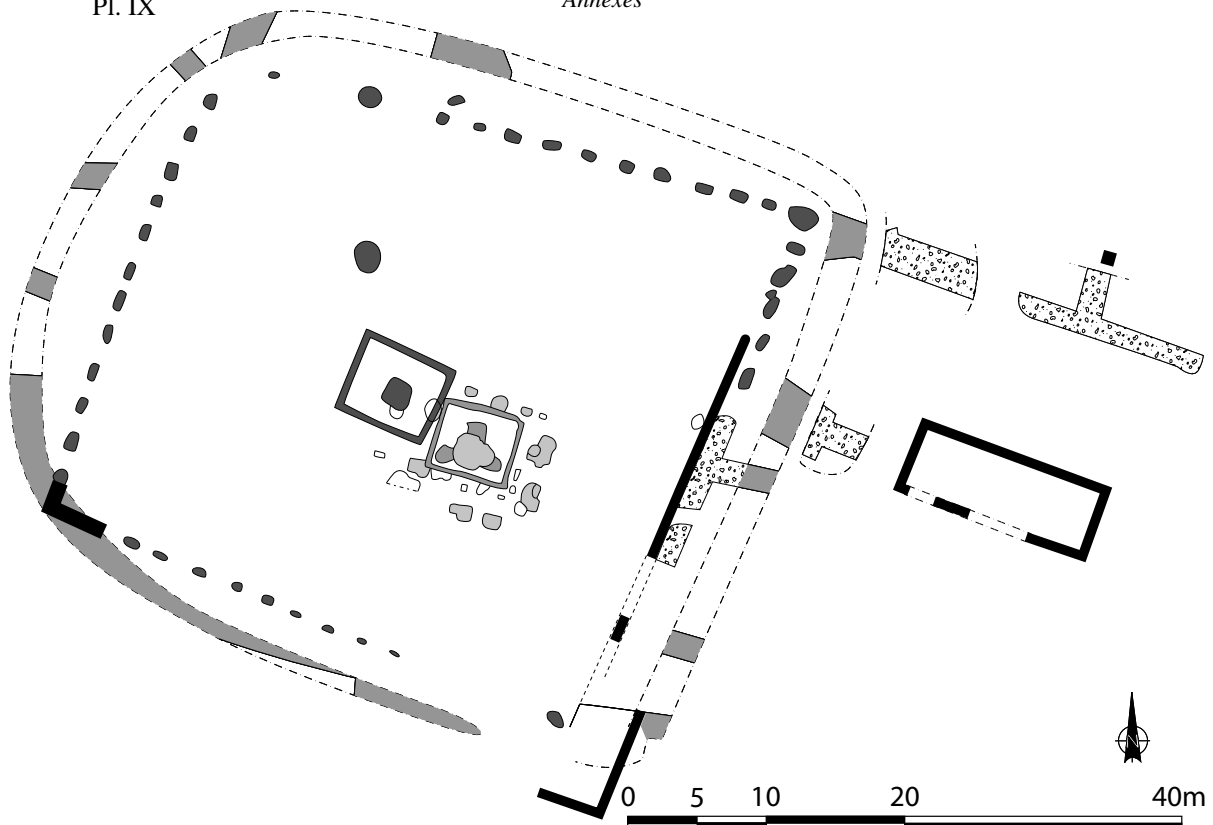
Une seconde cella est ajoutée au sud, ainsi qu'une galerie au début du I<sup>er</sup> siècle, parallèlement à la pose d'un sol bétonné (comme l'atteste la dédicace installée lors de cette phase, ce qui date la construction du sanctuaire à la fin du règne d'Auguste ou du début de celui de Tibère). Cette deuxième cella est plus petite (3,8 x 3 m) et ne comportait qu'une pièce. Sa construction est légèrement différente. C'est là que se trouvait le dépôt de fondation, dans une fosse, comprenant une hache marteau miniature en fer et deux monnaies (as de Vienne et de Nîmes).

Aucun mur ne marque la limite de la galerie. Il semble le toit reposait sur une série de piliers en bois placés sur le pourtour extérieur, aucun élément de colonnade en pierre n'ayant été retrouvé. L'existence du toit se déduit de la présence des enduits peints qui nécessitaient une protection contre les intempéries, ainsi que la présence d'un sol en béton.

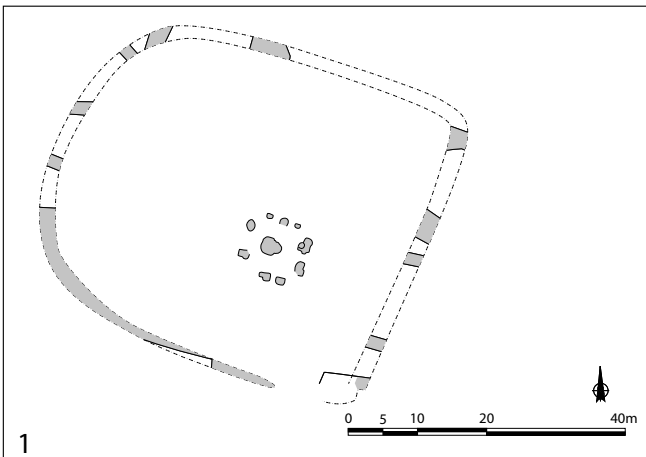
Il est possible que le sanctuaire ait été détruit dès la fin du siècle, à la suite d'une inondation. Quelques traces d'occupation du II<sup>ème</sup> s. ont été reconnues et à son emplacement un bâtiment à abside a été édifié au cours du IV<sup>ème</sup> s.

Le site est particulièrement intéressant pour son inscription dédicatoire, et surtout ses soixante-dix-sept graffitis. Parmi ceux-ci, 59 ont été écrits sur l'enduit peint (qui évoquent des cultes à Mercure et Maia, à l'empereur et à Rome) et 18 ont été gravés sur des tuiles. Tous ont été réalisés entre la fin du règne d'Auguste ou le début de celui de Tibère et la fin de l'époque flavienne.

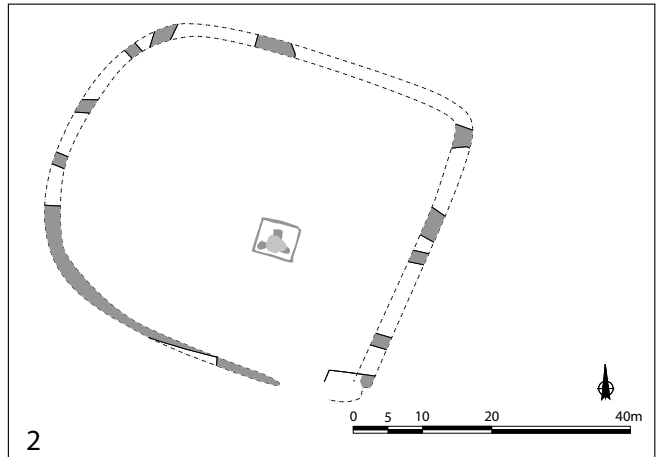
Le mobilier est surtout issu de la couche de destruction : en particulier une aile de caducée ou de pétase, une petite tortue en bronze, huit monnaies d'Auguste à Domitien, des tessons du I<sup>er</sup> siècle.



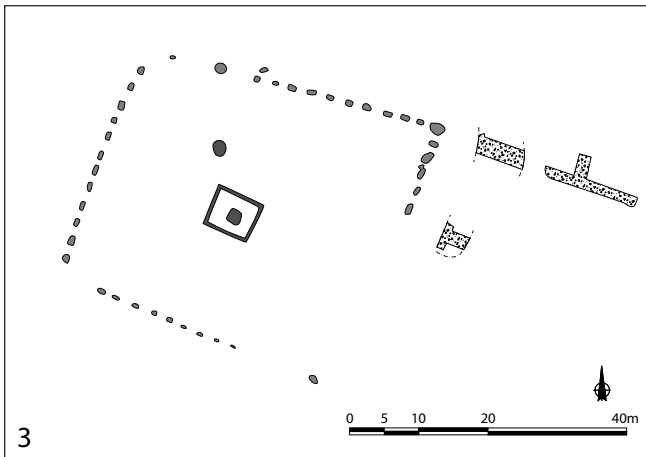
ech 1/500



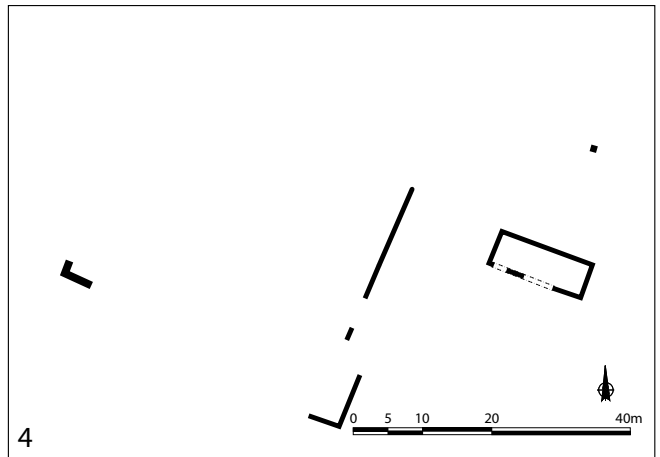
1



2



3



4

## Fesques, Le Mont au Val de Moine (Seine Maritime)

RO : E. Mantel

Année de réalisation des travaux : 1992-1995

Chronologie : III<sup>e</sup> s. avant J.-C./II<sup>e</sup> s. après J.-C.

Surface estimée de l'aire sacrée : 2000 m<sup>2</sup>

Nombre de phases : 4

Bibliographie : Mantel et al. 1997

Le sanctuaire se compose de deux enclos délimité par des fossés concentriques curvilignes, dont le plus grand délimite un espace d'environ 10 ha. Entre les deux fossés, une série de fossés, dont certains contenaient des paires de pieds humains avec des quelques cas une partie des jambes plus ou moins verticales. Les corps ont vraisemblablement été suspendus, tournés vers l'enclos central.

Six phases ont été distinguées, malgré une stratigraphie complexe. Le mobilier est riche et abondant.

### **Etat 0 : mise en place du sanctuaire (courant III<sup>e</sup> s. avant J.-C.)**

Aucune structure ne peut être mise en relation avec cette phase, toutefois la présence d'un mobilier essentiellement métallique daté de La Tène ancien ou du début de La Tène moyenne, composé de fibules, bracelets et armes, permet aux auteurs d'avancer une possible fondation du sanctuaire dans le courant du III<sup>e</sup> s.

### **Etat 1, 1<sup>er</sup> état perçu du sanctuaire (La Tène C2-D1), fin du III<sup>e</sup> s.-début du II<sup>e</sup> s. avant J.-C.**

#### **Structures :**

##### **Délimitation, enceinte périphérique :**

Vaste enclos de dix hectares dont le contour est marqué par un fossé érodé (St 1), il a pu être suivi sur une longueur d'environ 1300 m, pour une profondeur conservée variant de 0,10 à 0,50 m et une largeur pouvant atteindre 1,80 m. Il semble avoir fonctionné dans un premier comme un fossé ouvert. Trois interruptions semblent constituer autant de systèmes d'accès vers l'intérieur de l'enclos. Son comblement supérieur montrait une quantité non négligeable de restes osseux dont une large majorité provient de jeunes vaches et bœufs. A cette faune étaient associés des restes humains sans connexion anatomique. On peut également mentionner quelques éléments fragmentés d'armement et autres éléments de parure datés de La Tène moyenne. Aucune mutilation ni bris rituels ne sont toutefois observés.

Sur les zones décapées à l'extérieur du St. 1, des séries de fosses et trous de poteau témoignent de pratiques d'exposition. Dans vingt-six de ces fosses, des restes de corps humains, dont quinze avec des paires de pieds en place. Le nombre d'individus total estimé à plus d'une centaine. Leur étude a permis de spécifier que les corps ont été suspendus jusqu'à leur dislocation. Les premières expositions sont datées à partir du début de LTD1, soit vers le dernier quart du II<sup>e</sup> s. avant notre ère.

##### **Délimitation, zone centrale :**

Au sommet de l'éperon, un enclos fossoyé ST 250 de 50 x 44 m est implanté, pour une superficie de près de 2000 m<sup>2</sup>. Le fossé est à profil en V, d'une largeur de 2,20 m pour une profondeur de 0,60 m. Son comblement est celui d'un fossé ouvert, avec un niveau inférieur constitué de la gélifraction des parois, avec quelques fragments d'armes (épées, fer et talon de lance) et quelques restes humains. La quantité de ces éléments est toutefois faible. Les niveaux médians résultent de rejets alimentaires associant

faune et gobelets en céramique qui proviennent de l'intérieur de l'enclos. Le niveau supérieur témoigne de rejets par blocs mêlant faune, céramique et éléments d'armement et quelques parures. Les pièces d'armement présentent des traces de bris qui pourraient être fortuit.

Le mobilier montre une forte activité culturelle sur une période assez longue de LTC2 à LTD1, alors que celui récupéré en surface associe quelques objets à des monnaies qui témoignent d'une fermeture de la structure dans les décennies suivant la conquête.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

Au centre de cet enclos, un ensemble de fosses organisées autour d'une fosse centrale de taille plus importante, St 318. Les fosses latérales sont interprétées, par analogies avec les sanctuaires picards, comme des fosses à offrande et des trous de poteaux délimitant un « temple ».

La fosse centrale 318 est plus ou moins ovale, de 2,5 sur 2,90 m. Elle semble avoir subi divers creusements lui ayant conféré une forme polylobée.

Ces structures ne présentant pas de liens stratigraphiques, il est possible qu'elles participent à plusieurs phases de réaménagement de la zone centrale. La fosse centrale a pu fonctionner seule puis a été entourée de fosses, elles mêmes réutilisées par la suite pour l'implantation d'un bâtiment au-dessus de l'autel, formant un édifice octogonal associant des bas-côtés à trois poteaux avec deux façades à pans coupés.

## **Etat 2, (La Tène D1-D2) I<sup>er</sup> s. avant J.-C./ 50 avant J.-C**

Divers réaménagements sont organisés avant la Conquête sans qu'une datation précise ne puisse leur être rattachée.

#### **Structures :**

##### **Délimitation, enceinte périphérique :**

La grande enceinte ST 1 est comblée au plus tard vers le début de LTD1. Il est possible que le fossé ST 60 qui lui est parallèle le remplace dès cette phase, constituant alors un élargissement de la zone périphérique, intégrant alors dans l'espace du sanctuaire les aménagements liés aux expositions et fonctionnant à la phase antérieure.

##### **Délimitation, zone centrale :**

Au sommet de l'éperon, le péribole fossoyé 250 est encore fonctionnel et vraisemblablement visible, bien que déjà en grande partie comblé.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

Au centre est aménagé un bâtiment rectangulaire de 5,80 par 5,50 m, soit une superficie interne de 24 m<sup>2</sup>. Au centre, l'« autel creux » St. 318 est conservé mais subit probablement des modifications (St. 317-319). Il ne subsiste de ce bâtiment que sa tranchée de fondation St. 300, large de 0,3 à 0,4 m. Elle conserve un profil en auge, à fond plat et bords droits, avec une profondeur variant de 0,4 à 0,5 m. Cette structure recoupe quelques structures antérieures, notamment St. 304-313-321 et 324. La récupération intégrale des matériaux ne permet pas d'en faire une restitution, bien que l'hypothèse d'un bâtiment léger en bois pisé et torchis soit avancée. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'une palissade, voire même un fossé ouvert. La présence de clous et quelques fragments de torchis semblent toutefois exclure cette dernière possibilité.

**Mobilier :** Le mobilier du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. a été découvert majoritairement dans des contextes remaniés. Il s'agit d'objets de parure, des monnaies républicaines ainsi que des monnaies gauloises.

### **Etat 3 Restructuration du sanctuaire (La Tène D2b-époque augustéenne).**

#### **Structures :**

##### **Délimitation, enceinte périphérique :**

Les structures de délimitation semblent conservées depuis la phase précédente.

##### **Délimitation, zone centrale :**

Le fossé d'enclos St. 250 est définitivement comblé. Un nouveau péribole est construit, de forme trapézoïdale, de 42 x 32 m. Il s'agit d'un alignement d'une soixantaine de poteaux (St. 500 à 544) intégralement inclus dans l'enceinte fossoyée antérieure. Sa superficie est désormais de 1400 m<sup>2</sup>. L'ensemble définit potentiellement un portique dont la ligne extérieure n'a pas été conservée. Les trous de poteau sont plus ou moins rectangulaires, de 0,6 à 0,8 m de côté pour une profondeur conservée de 0,5 m. Ils présentent un entre-axe de près de 2,5 m. Certains conservaient encore leurs calages de blocs.

##### **Structures internes au sanctuaire :**

L'autel antérieur St. 318 et son bâtiment St. 300, décentrés, sont abandonnés et de nouveaux aménagements sont implantés au centre du nouveau péribole. Une fosse centrale St. 302 remplace 318. De forme plus ou moins carrée, elle mesure de 1,8 à 2 m de côté et comprend un fond plat et des parois abruptes, pour une profondeur conservée de 0,8 m. Le bâtiment St. 301 qui l'entoure est similaire au bâtiment antérieur 300 qu'il remplace, bien que ses dimensions soient légèrement supérieures (7 x 6,1 m, soit une superficie interne de 30 m<sup>2</sup>). Il n'en subsiste là encore qu'une tranchée de fondation en auge large de 0,5 m pour une profondeur de 0,4 à 0,7 m. La présence en certaines zones d'une rigole permet d'y restituer un mur à pans de bois reposant sur une sablière basse. Une couverture de tuiles semble attestée.

Le puits St. 563 pourrait avoir été creusé lors de cette phase, sans confirmation.

**Mobilier :** Des restes de volaille et de petit gibier, découverts dans la tranchée de St. 301 et dans les fosses St. 319 et 320 semblent marquer une modification des pratiques. Ces restes sont associés à de la céramique du I<sup>er</sup> s. Les dépôts de parure perdurent, ainsi que ceux de monnaies.

### **Etat 4 Haut-Empire**

Dans le courant de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. de notre ère, une nouvelle reconstruction intervient.

#### **Structures :**

##### **Délimitation, enceinte périphérique :**

L'existence du fossé St. 60 est désormais assurée sur plus de 1300 m linéaires. Le mobilier découvert dans son comblement confirme son fonctionnement.

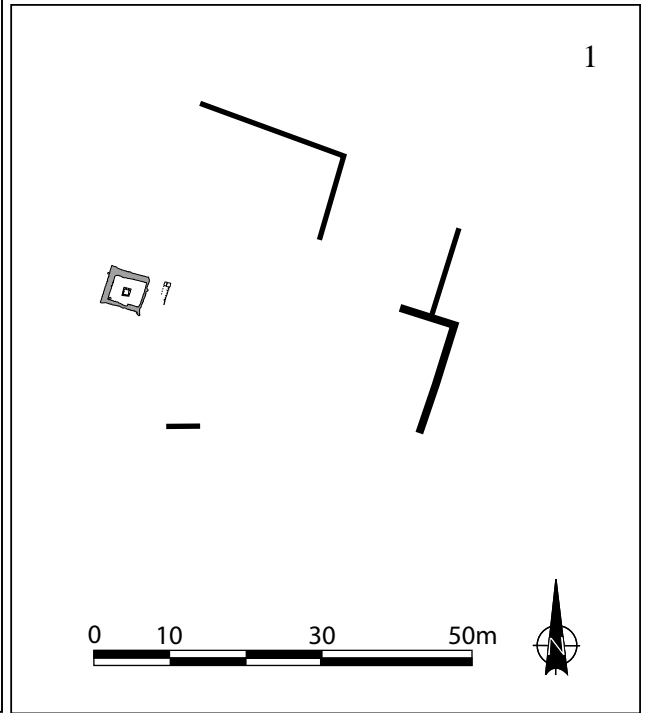
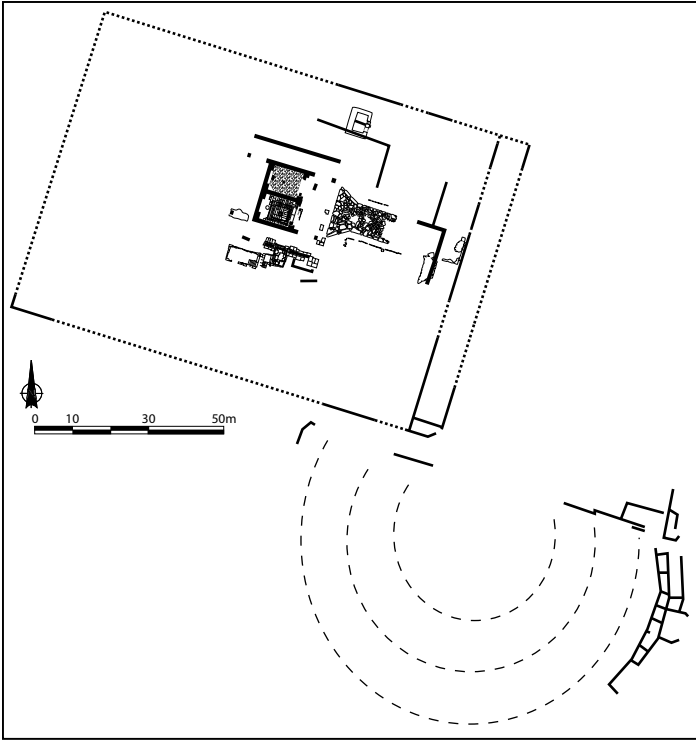
##### **Délimitation, zone centrale :**

L'alignement de trous de poteau est démonté et remplacé par une structure maçonnée St. 240. Il n'en subsiste qu'un lambeau de fondation dans l'angle ouest de la ST 250. Il s'agit d'une semelle de rognons de silex maçonné, d'une largeur d'un mètre qui se superpose au tracé du portique antérieur.

##### **Structures internes au sanctuaire :**

Lors de cette phase, la fosse centrale 302 a pu subsister, de même que le bâtiment 301 qui l'entoure, sans que cela ne puisse être assuré. Il est également possible qu'un temple ait été construit dans l'angle sud du péribole, mais l'état de conservation associé à des fouilles ponctuelles ne permet pas de l'assurer. La présence du temple serait suggérée par l'existence d'une plate-forme aménagée volontairement par la réalisation d'un nivellement important de la pente à cet emplacement.

Le sanctuaire semble abandonné au début ou dans le courant du II<sup>e</sup> s. de notre ère.





## Genainville, Les Vaux de la Celle (Val d'Oise)

RO : H. Mitard

Chronologie :

I<sup>er</sup> s. av. J.-C. — VI<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Surface estimée de l'aire sacrée : 8500 m<sup>2</sup>

Nombre de phases : 2 phases gallo-romaines

Bibliographie : Mitard 1993 ; *Gallia* 1961, 19-2, p. 293-295 ; *Gallia* 1963, 21-2, p. 349-353 ; *Gallia* 1965, 23-2, p. 304-308 ; *Gallia* 1967, 25-2, p. 219-221 ; *Gallia* 1970, 28-2 ; *Gallia* 1972, 30-2 ; *Gallia* 1975, 33-2 ; *Gallia* 1977, 35-2 ; *Gallia* 1979, 37-2 ; *Gallia* 1981, 39-2 ; *Gallia* 1983, 41-2 ; *Gallia* 1986, 44-2, p. 278. Vermeersch 2012.

Lors de l'ouverture du chantier en 1960 (après des fouilles par un architecte en 1936 portant sur le théâtre, un petit pavillon et un grand bat), les murs sont encore conservés sur 3 m de hauteur (bien qu'il soit possible de les restituer sur 8 m de hauteur).

Le site est occupé dès la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. avant J.-C. et est détruit vers 275 puis est réoccupé au IV<sup>e</sup> s. puis au VI<sup>e</sup> s.

### **Occupation antérieure**

Une nécropole protohistorique, associant inhumation et incinération, est datée d'après le mobilier associé du V<sup>e</sup> s. Elle est implantée dans la zone est de l'emprise du sanctuaire, recouverte par le dallage du II<sup>e</sup> s. de notre ère.

### **Etat 1 : occupation antérieure à notre ère.**

Une couche argileuse noire en place, très grasse, incluant un empierrement, a été rencontrée sur toute la longueur fouillée et est manifestement destinée à stabiliser le sol. Cet empierrement détermine deux niveaux chronologiques distincts, d'après le mobilier recueilli. Au-dessous ont été découverts des tessons de technique gauloise uniquement, en assez grand nombre, des fragments osseux, parfois calcinés, quelques silex taillés et utilisés. Cette couche pourrait témoigner d'une fréquentation des lieux antérieure à la présence romaine.

### **Etat 2 : *fanum*.**

Le deuxième niveau chronologique déterminé par l'empierrement contient des tessons de technique romaine datable de l'époque Auguste-Tibère.

Une autre couche présentant un contenu semblable a été rencontrée dans la cella sud, sur toute l'étendue de la galerie ouest, ainsi que hors des limites du temple vers l'ouest et dans la partie nord de la zone extérieure Est.

#### **Structures :**

##### **Délimitation :**

Les restes d'un mur, sous le niveau du sol du second état, pourraient être interprétés comme ceux du péribole : au nord-ouest du temple, il s'agit de deux sections d'un mur (X) orienté est-ouest et nord-sud, reliés par un angle légèrement obtus. Sa section est, connue sur 13 m de longueur, doit passer sous la voie dallée, avant de reprendre une orientation vers l'ouest. La section du mur V, au sud de l'angle Sud-est du temple, pourrait en constituer la suite, de même que la section de mur nord-sud U à l'ouest du Temple. On aurait ainsi un tracé sensiblement rectangulaire de près de 41 x 41 m.

**Le mobilier** a été mis en relation avec le fanum et la fréquentation du sanctuaire primitif. Il s'agit d'une statue acéphale, 106 monnaies, dont les plus anciennes sont gauloises, quelques céramiques indigènes, ainsi que des perles.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

**Temple(s)** : La fouille a montré la présence de vestiges de constructions antérieures, dont ceux d'un *fanum*. Ses fondations ont été dégagées sous le dallage de la *cella* sud du temple du II<sup>e</sup> s. Elles forment un rectangle de 4,2 m de long sur 3,40 m de large à l'intérieur. Les faces extérieures des murs sud et est ont été recoupées par la construction du temple ; les murs ouest et nord, intacts, ont à ce niveau 0,80 m d'épaisseur (dimensions extérieures restituées : 5,80 x 4,90 m).

Un sondage a permis de retrouver des restes de fondations dont il ne subsistait que deux grosses pierres accolées donnant une épaisseur de 0,70 m et une rangée de pierres plus petites sur 3 m de longueur, correspondant au côté est. Il pourrait s'agir des restes du mur est de la galerie du *fanum*, qui serait alors d'une largeur d'environ 3,10 m. C'est la même distance que l'on constate entre le mur sud et une structure observée à la base du mur E du temple, en débord de 40 cm, sur pratiquement toute sa longueur. Il pourrait alors s'agir là du radier de fondations du mur sud de la galerie du *fanum*, réemployé comme fondation du mur du temple.

Sensiblement au centre de la *cella* du *fanum*, une petite fosse rectangulaire peu profonde, au fond bien régulier et tasse, est remplie d'une couche de sable sur une dizaine de centimètres d'épaisseur et bordée de pierres délimitant un espace d'environ 90 x 70 cm. Il pourrait s'agir des restes d'un aménagement destiné à supporter la statue.

Deux monnaies de Claude datables de 41-42 provenant du sondage devant l'entrée de la *cella* du temple et de la galerie sud permettent, entre autres mobilier, de caler la construction de ces structures vers le milieu du I<sup>er</sup> s.

Le *fanum* reconnu sous la *cella* sud du Temple se serait trouvé décalé vers le sud d'environ 5 m par rapport à une ligne médiane est-ouest. On pourrait voir là un indice pour l'hypothèse d'un second *fanum* au nord du premier, dont la présence aurait en effet nécessité un tel décalage.

#### **Structures intérieures autres :**

A l'est des vestiges précédemment décrits, se trouve un autre groupe de murs antérieurs aux aménagements du II<sup>e</sup> s. Deux sections de mur en équerre (S) de même orientation que ceux du Temple et du *fanum*, et dont l'une, de section Est, passe sous la voie dallée ; la face est comportait encore un enduit blanc ; la section fait 15,40 m de longueur, la section nord en retour 8 m. Sur la face nord de la section nord, à 4 m de l'extrémité ouest de celle-ci, se greffe perpendiculairement un autre mur (R), plus mince : 0,60 m environ, dont la longueur atteint 15 m puis il s'interrompt de manière incertaine.

A l'extérieur Est et nord-ouest, à 8,20 m du mur J, un mur qui pourrait être en lien avec les structures sous la *cella*.

### **Etat 3 Début du II<sup>e</sup> — III<sup>e</sup> s. de notre ère.**

Le site comprend alors, d'une part le sanctuaire proprement dit avec le temple et ses aménagements dans une aire sacrée entourée d'un péribole ; d'autre part les autres édifices : le théâtre, le Grand Collecteur, et plusieurs bâtiments à usage d'habitation.

#### **Structures :**

##### **Délimitation :**

L'aire sacrée est limitée par un mur péribole dont l'essentiel du tracé est reconnu. Son côté est occupé par un portique. Il s'agit d'un mur de 0,60 m d'épaisseur, qui détermine un rectangle d'orientation identique au temple. Son côté sud a été distingué grâce à des sondages successifs qui permettent de le restituer sur 111 m de longueur. Côté nord, il a été dégagé sur une vingtaine de mètres aux abords du bâtiment secondaire VIII, distant de 4 m, et confère à l'aire sacrée une largeur de 77 m. Dans l'angle

sud-est, le sol intérieur se situe à environ 1 m plus bas que le sol extérieur aménagé le long du mur du théâtre ; il est bien marqué par une voie dallée qui enserre les fondations d'un petit bâtiment (B.S. IX). L'angle nord-ouest n'a pu être étudié. Les éléments de datation permettent de caler cette structure au II<sup>e</sup> s. ou au milieu du III<sup>e</sup> s. de notre ère.

Il est possible qu'une galerie constitue le côté ouest du péribole, hypothèse qui repose essentiellement sur la grande quantité de tuiles découvertes près de l'angle Sud-ouest, à l'extérieur.

#### Le Portique est :

Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire très allongé dont ne subsistent que le hérisson de fondations, des pans de murs effondrés et quelques éléments d'architecture épars. Les murs ouest et Est (M et M2) donnent au bâtiment une largeur extérieure de 10,90 m, à l'intérieur de 8,70 m, pour une longueur estimée de 75 m environ. Mur Ouest : plusieurs blocs et fragments sculptés d'architecture ont été découverts près des extrémités nord et sud du mur ouest. Les puissantes fondations supportaient initialement une série de piliers alternant avec des baies voûtées (et non pas une colonnade), piliers ornés de colonnes engagées mi-ornées, mi-lisses, d'une hauteur estimée à 7,5 m. Mur Est est construit en petit appareil. Il devait être revêtu d'enduits peints de couleurs variées : jaune, rouge, vert, jaune brun, noir. Certains fragments attestent un décor géométrique. Un sol a pu être observé à l'intérieur du monument, un niveau plat et dur de calcaire pulvérulent reposant sur un lit de fragments calcaire.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

##### Le temple :

Il s'agit d'un bâtiment à deux *cellae*, de 6,80 m de large. Au fond de chaque *cella*, une niche quadrangulaire de 3,5 environ. Dans la *cella* nord, devant la niche, se trouve un socle de 1,3 x 0,7 m. Au centre de la *cella*, deux fosses sont bordées de blocs avec un dépôt de monnaies de Tétricus.

Le temple fait 28 m de côté, avec un corps central de 17 x 11,50 m (soit une galerie de 4,25 m). La façade du temple était en grand appareil, récupéré à l'époque mérovingienne. Le mur est terminé par un pilier à chaque extrémité, formant des arcs/baies voûtées, dont un conservé sur 1,88 m de largeur.

Dans la *cella* sud, un sol de dalles, avec un dépôt monétaire (TPQ donné par 16 monnaies de Tétricus).

Dans la galerie nord, des foyers, auxquels sont associés des objets et des monnaies. Dans la galerie sud, deux niveaux d'occupation ont été distingués, ainsi que des foyers tardifs (dont un associé à une monnaie de Posthume).

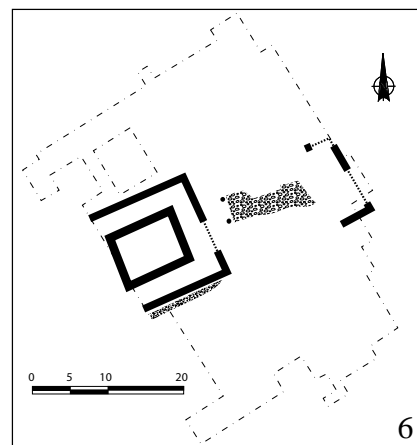
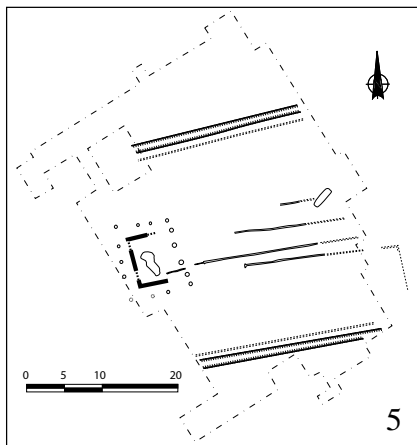
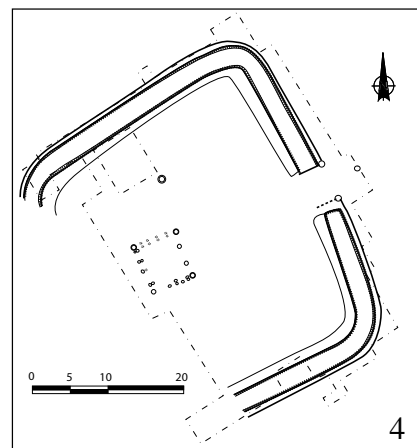
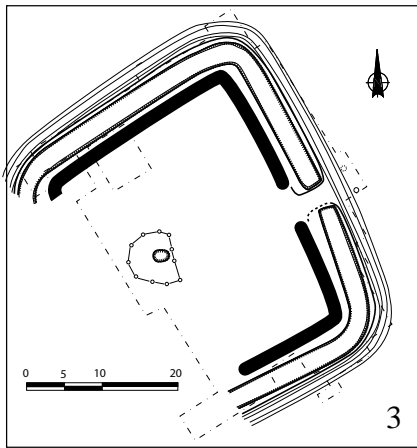
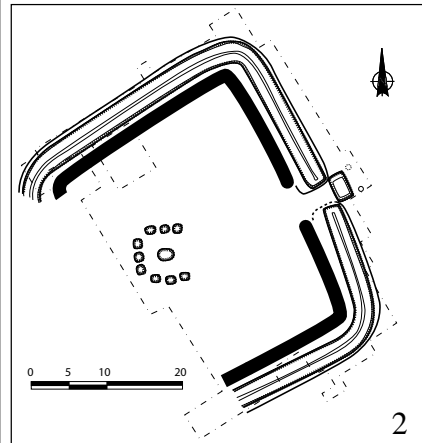
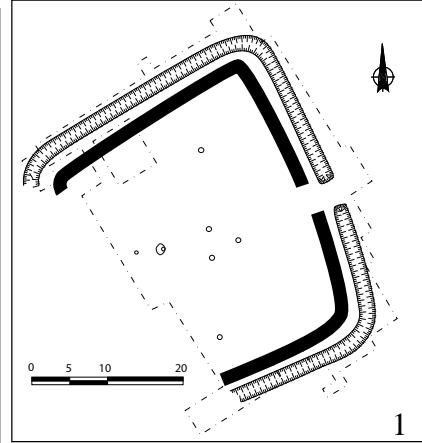
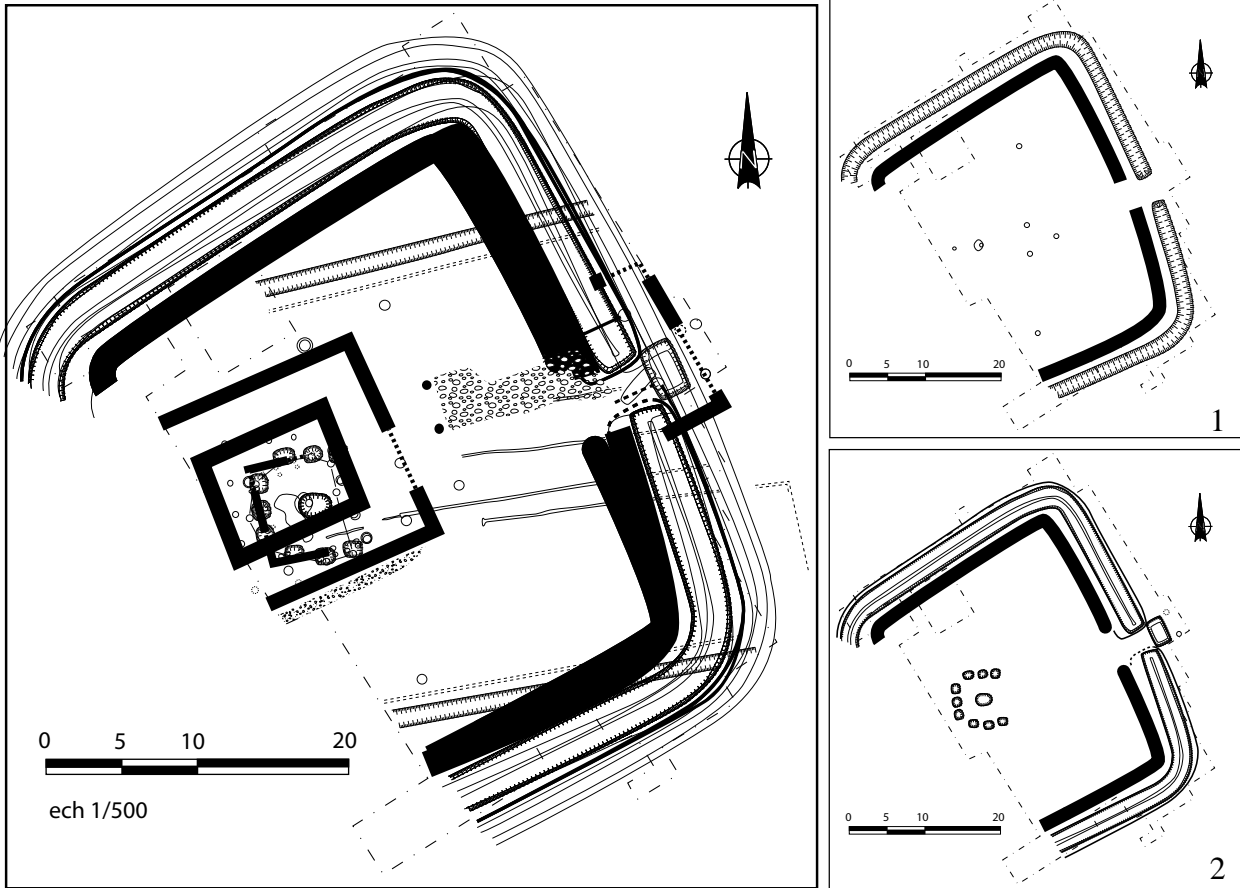
Contre le mur sud est accolé un nymphée avec des bas-reliefs au-dessus du bassin (un personnage masculin et féminin), dont le mur forme une alternance de niches et d'enduits peints. Le nymphée est constitué par deux bassins. Dans le bassin principal, auquel on accédait par des escaliers situés dans son angle sud-est, ont été découvertes 75 monnaies.

Dans la zone ouest, une vingtaine d'ex-voto, ainsi qu'une statue acéphale, un personnage assis en tailleur et tenant un animal ainsi qu'une stèle à deux faces. A ces éléments s'ajoutent des céramiques du II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s., ainsi que des monnaies des Antonins à Constantin.

Une voie dallée d'une largeur de 7,30 m, avec des bordures de pierres dressées, elle s'élargit devant le temple pour atteindre 13,9 m. Au centre, six blocs taillés peuvent correspondre à l'emplacement d'une structure particulière. A l'extrémité est de la voie dallée, un mur d'enceinte perpendiculaire se poursuit sous la voie.

Au sud du nymphée, un petit bâtiment de 5,10 m de longueur intérieure.

Au nord-est du mur nord, un édifice, bâtiment secondaire VIII, où a été découverte une tête de tôle en bronze datée de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s., ainsi que de nombreuses sculptures architecturales, deux têtes sculptées dont un homme barbu.



## Gournay-sur-Aronde, Le Parc (Oise)

RO : J.-L. Brunaux

Année de réalisation des travaux : 1975 à 1984 ?? Surface fouillée :

Surface estimée de l'aire sacrée :

Chronologie : III<sup>e</sup> s. av. J.-C. - IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Nombre de phases : 6

Bibliographie : Fauduet et Arcelin 1993, fiche n°68 ; Brunaux et alii 1985 b ; Brunaux 1984 ; Brunaux 1995 ; Brunaux 1996 ; Brunaux 1997 ; Brunaux et Arcelin 2003, p. 59-60.

Il se situe dans la cité des Bellovaques, dans une zone frontière avec les Ambiens et les Viromanduiens. Il s'agit d'un oppidum de plaine couvrant une centaine d'hectares. Le site est occupé dès la fin du Néolithique, avec une occupation plus forte aux périodes laténienne et gallo-romaine. Ce site est implanté à mi-pente d'un versant sur une zone marécageuse qui à l'époque comportait un étang.

Un enclos cultuel d'une quarantaine de mètres apparaît dès La Tène. Des offrandes et des activités sacrificielles ont été observées sur une durée de plus de deux siècles, elles commencent lors de la construction d'un sanctuaire au milieu du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. : édifice ovalaire sur poteaux de bois, au-dessus d'une fosse qui avait servi au dépôt d'animaux sacrifiés. L'édifice carré qui le remplace à La Tène III est brûlé au moment où débute la Guerre des Gaules. Après une période de « fermeture » volontaire, un *fanum* est bâti au même emplacement au début du règne d'Auguste ou peu avant. Après un hiatus durant le Haut-Empire, un dernier temple orienté différemment, est construit au début du IV<sup>e</sup> siècle ou au milieu de ce siècle d'après les monnaies retrouvées dans le radier et dans une fosse à un angle de la cella.

### **Etat 1 : première moitié III<sup>e</sup> s avant J.-C.**

Structures :

#### **Délimitation :**

Dans les années 280-260, l'enceinte sacrée du sanctuaire s'étend sur environ 1500 m. Le plan est un rectangle aux angles arrondis. Il s'agit d'un enclos de forme carrée (45 x 38 m) dont il ne reste que 3 côtés. Le côté est est entièrement conservé, mesurant 45 m, avec au milieu une entrée de 3 m.

### **Etat 2 : première moitié III<sup>e</sup> s avant J.-C.**

Structures :

#### **Délimitation :**

L'enclos possède deux états, le premier de La Tène ancien (La Tène B) où il consiste en un simple fossé ; puis à la fin de La Tène B2 où ont lieu des aménagements : parois boisées, ainsi qu'installation d'une palissade le long du fossé, mais à l'extérieur. On creusa un fossé devant la palissade, dit fossé périphérique.

La mise en évidence de deux poteaux situés dans le fossé principal (Lejars, 1994, p. 103) permet de restituer un véritable bâtiment construit sur huit poteaux et enjambant les deux fossés. La taille de ces supports laisse imaginer un bâtiment conséquent qui pouvait comporter un étage et qui, sous cette forme, se prêtait mieux à accueillir la masse des armes, des éléments de char, des crânes de bovidés et d'humains qui a été découverte de part et d'autre dans le fossé.

### **Structures internes au sanctuaire :**

Au centre de l'enclos, un complexe de neuf fosses entoure une dixième plus grande. L'ensemble est géométriquement ordonné. Au centre, une grande fosse ovale de 3,4 x 2 m de profondeur. Les neuf fosses sont relativement cylindriques, groupées trois par trois sur les côtés sud, ouest et nord. L'ensemble des fosses ont eu le même remplissage, ces structures ont dû restées ouvertes assez longtemps. La fosse centrale est interprétée comme un autel creux. Les fosses périphériques pouvaient servir pour le dépôt provisoire d'armes. Une de leurs fonctions est de marquer au sol les contours de l'autel.

Etat 3: deuxième moitié III<sup>e</sup> s.

#### **Structures :**

La nécessité d'un abri protégeant l'autel n'apparaît qu'à la deuxième moitié du III<sup>e</sup> s. Les poteaux sont installés dans les fosses périphériques.

### **Etat 4 : I<sup>er</sup> s. av. J.-C.**

Dans le courant du II<sup>e</sup> s., de profonds réaménagements sont effectués : reconstruction de la palissade et du porche d'entrée, reconstruction de l'édifice protégeant l'autel, en modifiant sensiblement son orientation et en changeant sa forme, il devient quadrangulaire. On ajoute aussi trois murs en torchis (au S, O et N), ce qui le ferme, ainsi que la colonnade de bois.

### **Etat 5 Tibère/Claude premier tiers du I<sup>er</sup> s. de notre ère**

Au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., un temple est édifié à l'emplacement exact du précédent, mais il est de plan carré. Il abrite toujours la fosse centrale. Il est possible qu'il ait été entouré d'une galerie légère s'appuyant contre les parois dont on ne retrouve aucune trace.

### **Etat 5 b -60**

Une période de fermeture volontaire du sanctuaire au milieu du I<sup>er</sup> siècle (vers - 60) avec incendie du temple et des palissades des enclos, rebouchage volontaire et contemporain des deux fossés, nettoyage scrupuleux des sols.

### **Etat 6**

La reconstruction ne s'effectuera que dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, vers -30, avec la construction d'un nouveau temple qui possède son propre enclos. L'orientation est un peu différente même s'il se situe au même emplacement que les structures précédentes. Il s'agit d'une véritable cella fermée sur trois côtés et ouverte à l'est par une colonnade, entourée par une légère et étroite galerie côté Sud, Nord et Ouest. Les murs sont en torchis, sur des solins de pierres. Il est détruit au début de notre ère.

### **Etat 7**

A la fin du IV<sup>e</sup> siècle, un *fanum* est construit, sous la forme de deux rectangles inscrits. La cella mesure 7,5 x 9 m et sa galerie n'est connue que sur le côté Est où elle s'étend sur 14 m de long. Peut être y accédait-on par un escalier.

## Site : Haegen, Wasserwald

---

RO : Direction des antiquités historiques

Année de réalisation des travaux : 1971-1975

Surface fouillée : 1200 m<sup>2</sup>

Surface estimée de l'aire sacrée 1130 m<sup>2</sup>

Chronologie : I<sup>er</sup> – III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Nombre de phase : 2

Bibliographie : Schnitzler 1996, p 48-49 ; Informations archéologiques, Gallia, 1972, t. 30, fasc. 2, pp. 408-412 ; F. Pétry, Informations archéologiques, Gallia, 1974, t. 32, fasc. 2, pp. 396-397 ; Informations archéologiques, Gallia, 1976, t. 30, fasc. 2, pp. 401.

Le site de Wasserwald est connu depuis 1860 et 1910 comme un site caractéristique des sites de la culture des sommets vosgiens. Une petite enceinte avait alors été mise au jour, où se trouvait notamment un bas-relief incomplet de Mercure. L'importance du nombre de structures dégagées permet d'y envisager la présence d'une agglomération d'époque gallo-romaine.

### Etat 1 I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Le démontage des murs de la *cella* a permis la découverte dans le blocage de pierres de tessons de céramique datés de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. La *cella* elle-même ne semble édifée qu'à la fin du I<sup>er</sup> s. ou au début du II<sup>e</sup> s. Un premier bâtiment semble avoir été installé sur des blocs de substrat et des blocs à mortaise, avec alors une position plus centrale, dans les carrées IV A9, A10, B9, B10, C9 et C10, là où se trouvait la majorité des monnaies augustéennes. Dans la partie ouest a été notée la présence d'une ligne de blocs qui pourraient avoir servi de soubassement à un bâtiment léger.

### Etat 2 fin I<sup>er</sup> s., début II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

#### Structures :

Le secteur fouillé comprenait une partie coudée du « chemin du village » ainsi qu'une petite enceinte circulaire. Le chemin a été dégagé sur une soixantaine de mètres. Il est bordé par deux puissants murs en pierres sèches construits avec des blocs irréguliers, à une distance de 3 m pouvant atteindre dans certains coudes entre 4 et 9 m.

Le sanctuaire s'installe sur un substrat très inégal formant des bosses de bombement et des creux.

#### Délimitation :

Un mur périphérique de pierres sèches formant un quadrilatère irrégulier de 39 m (ouest) x 30 m (nord) x 35 m (est) x 31 m (sud). L'enclos s'ouvre au sud, plus ou moins en face de l'entrée la *cella*.

Le lien avec la voie qui longe le sanctuaire à l'est et au nord reste incertain.

#### Structures internes au sanctuaire :

Temple(s) : Simple *cella* rectangulaire 5,70 x 6,90 m extérieur aux murs de pierre, en position décentrée, près de l'angle nord-est de l'aire sacrée, conservé au maximum sur trois ou quatre assises. Au sud, une porte de 1,40 m du côté de l'habitat situé sur le plateau. Sur le seuil et à proximité immédiate de l'entrée ont été découvertes des monnaies du II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s.

#### Mobilier :

De manière générale, le niveau de la cour a livré un mobilier abondant, calé entre la fin du I<sup>er</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s., parmi lequel :

A moins de 2 m au sud de la *cella*, divers fragments sculptés.

Entre 4 et 6 m au sud du bâtiment, un sondage a permis la découverte d'un petit autel votif en grès rose anépigraphe, associé à deux monnaies, peut être de Domitien. Un autre fragment d'autel a été découvert dans un autre sondage à l'ouest-sud-ouest. Ce second petit autel porte une inscription avec la mention de NARIVS.

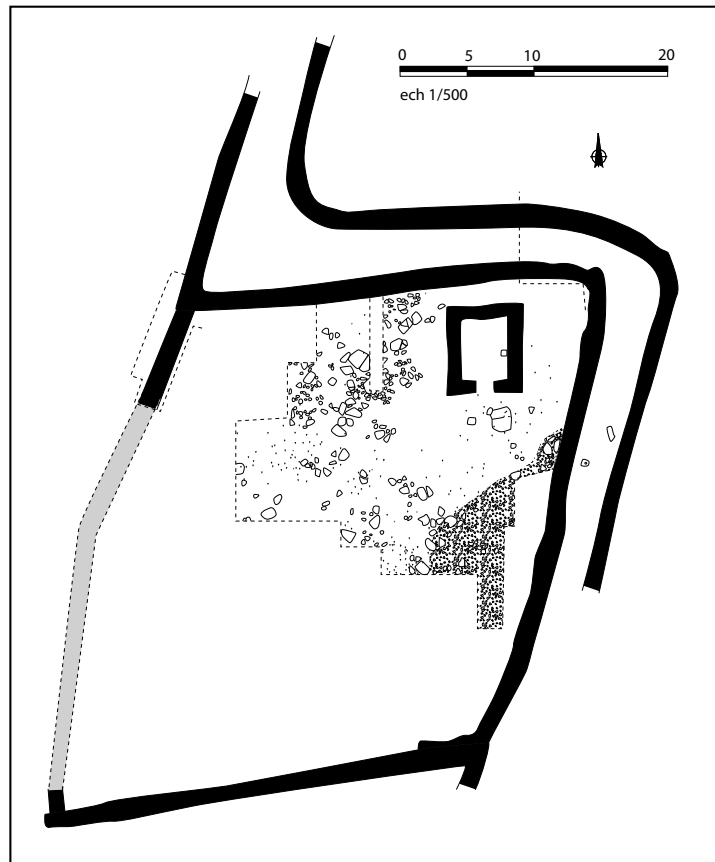
Céramique: un dépôt votif de godets en terre cuite (neuf éléments) de la sigillée et de la céramique commune datée entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s.

Plus de 3300 monnaies, majoritairement romaines, mais quelques monnaies plus anciennes également, tel un denier républicain et deux potins gaulois ont été découvertes. Les monnaies de l'époque augustéenne sont assez bien représentées, tout comme celle de l'époque antonine.

Une tête de divinité (?) sculptée en ronde bosse se trouvait à 3,20 m au sud de la *cella*. Une figurine de déesse mère en terre cuite blanche, deux fibules, une lame de couteau en bronze et un couteau en fer, une perle côtelée en verre bleu, un silex et une bague à intaille sont à ajouter à cet inventaire.

Le mobilier atteste ainsi une occupation du site dès le I<sup>er</sup> s. et se prolonge jusqu'au III<sup>e</sup> s.

Pl. XII





## Hayling Island (Angleterre)

---

RO : A. King et G. Soffe

Année de réalisation des travaux : 1976 à 1982.

Chronologie : milieu I<sup>er</sup> s. av. J.-C., III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Surface fouillée : 1700 m<sup>2</sup>

Surface estimée de l'aire sacrée : 620 à 1700 m<sup>2</sup>

Nombre de phases : 3

Bibliographie : King, Soffe 1994.

Ce site est important aussi bien par son apport sur l'évolution d'un sanctuaire entre l'âge du fer et l'époque romaine, mais également par le nombre d'objet qui renseignent sur la nature des offrandes.

Repéré en 1826, le site est partiellement dégagé au tournant entre le XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s., sans que sa destination religieuse ne soit distinguée.

A partir de 1976, A. King, G. Soffe et R. Downey lancent un programme de recherche associant prospection aérienne, pédestre et fouille. La fouille s'est poursuivie jusqu'en 1982, mettant au jour à la fois un sanctuaire romain mais également un sanctuaire de la fin de l'âge du fer.

Le site se trouve sur une éminence sur la partie septentrionale de l'île de Hayling, sur le littoral du Sud-est du Hampshire, en face de l'île de Wight.

### Etat 1 : milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., milieu I<sup>er</sup> s. après. J.-C.

#### Structures :

##### Délimitation :

Un grand enclos marque la limite de l'espace sacré, sous la forme d'un fossé étroit et de trous de poteaux. Cette clôture est entourée d'un fossé de drainage. Ce fossé présente quelques lacunes, notamment au centre de sa branche est où se situe l'entrée principale. Au sud de cette entrée, l'extrémité du fossé est marquée par la présence d'une grande fosse rectangulaire de 1,5 x 1,2 m présentant au sommet de son remplissage une meule.

##### Structures internes au sanctuaire :

Au centre de la cour, un bâtiment circulaire marqué par une série de fossés qui doivent correspondre à plusieurs phases de construction. Plusieurs trous de poteaux s'implantent dans le fossé intérieur qui a pu servir à l'implantation d'une cloison en torchis et clayonnage. Le bâtiment est orienté à l'est grâce à deux grands trous de poteaux qui forment une sorte de porche. Au centre, une fosse de 2,7 par 1,8 m, comblé par du sédiment riche en mobilier (céramique, faune, fragments de fibules, monnaies celtiques, un fragment de miroir)

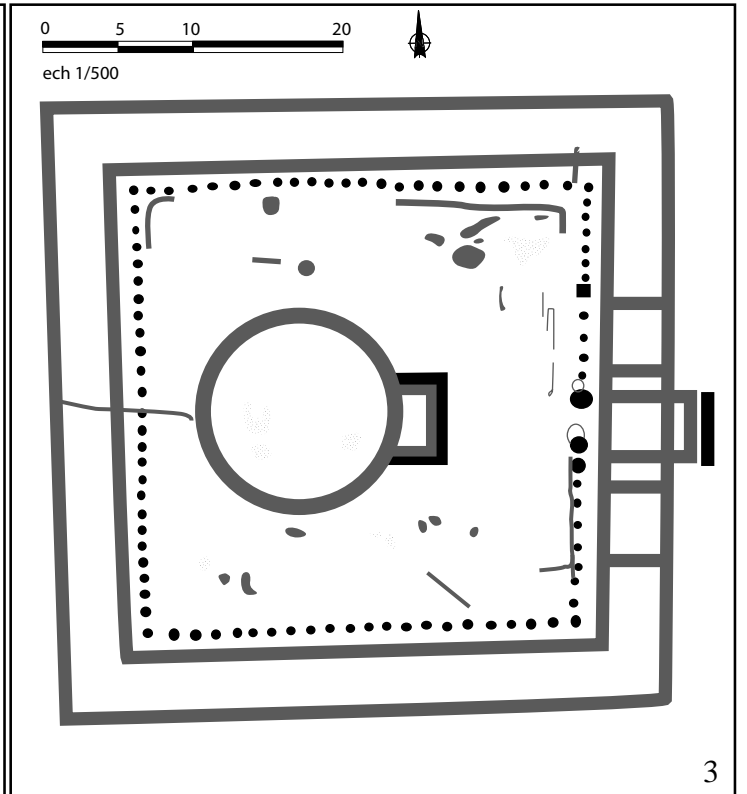
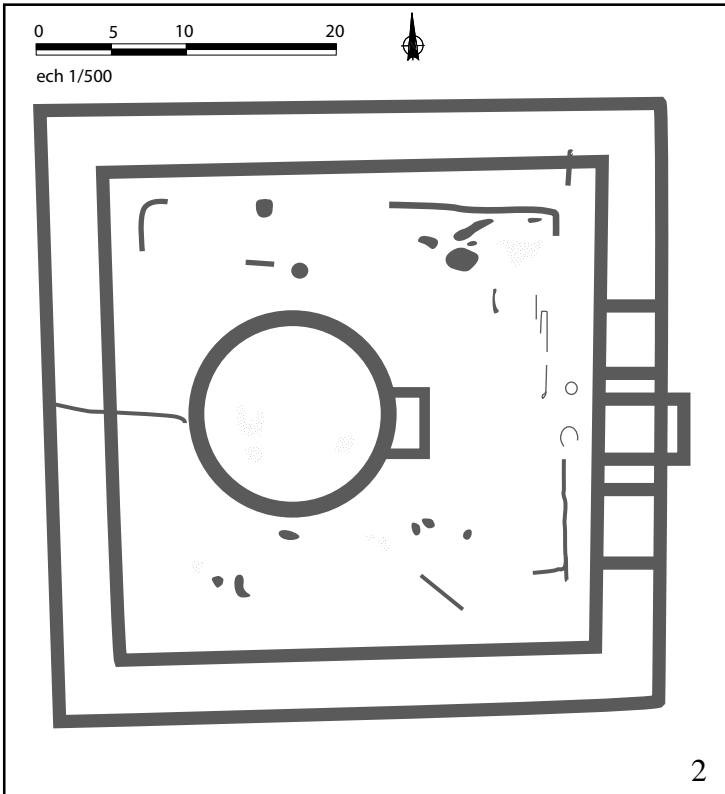
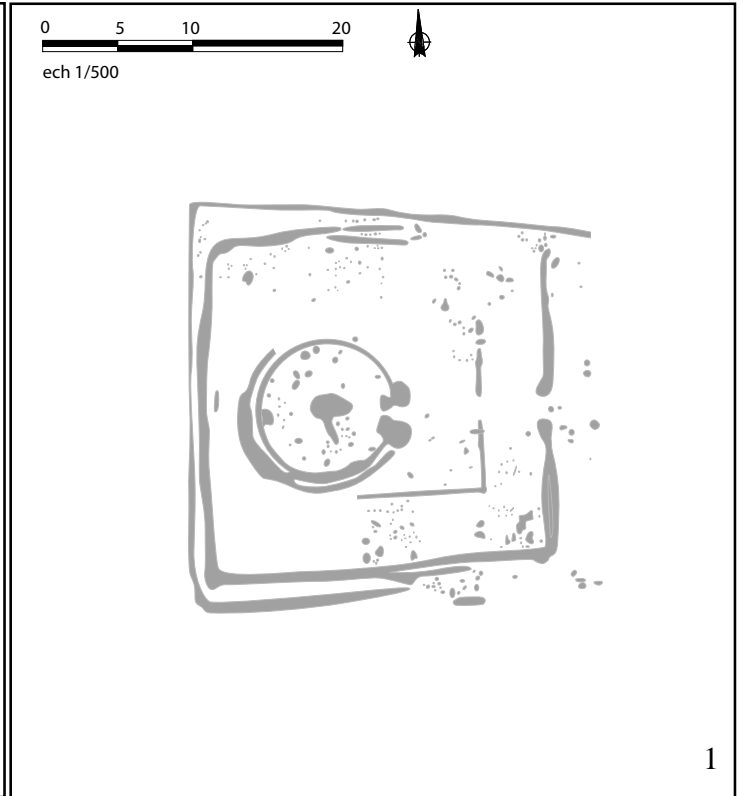
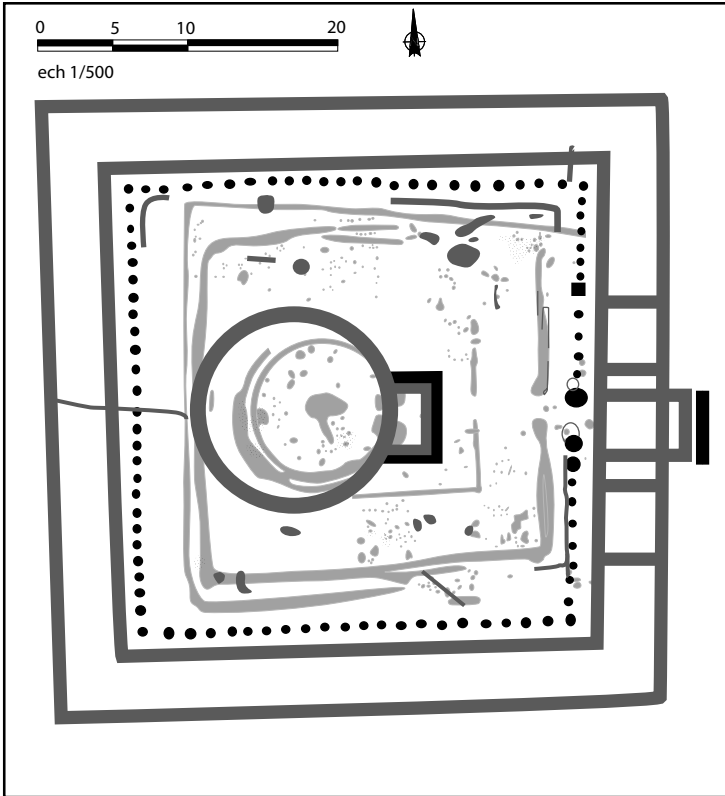
##### Structures intérieures autres :

A l'est du temple, dans la cour, un enclos trapézoïdal, qui en est raisonnablement contemporain. Il s'agit d'une clôture sur poteaux carrés et planches plantées verticalement dans une tranchée.

**Mobilier :** La plupart des offrandes a été découverte dans la zone entre la clôture et la limite extérieure de l'enclos de délimitation, avec notamment une concentration à l'est, surtout dans l'angle sud-est où se trouvent un ensemble de trous de piquet, qui ne forme pas de plan cohérent, et des aires de

Ce site présente une quantité importante de mobilier, daté du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. au II<sup>e</sup> s. apr. J.-C. et retrouvé sur l'ensemble de la zone.

On relèvera notamment la présence de pièce d'harnachement, de pièce de char, d'armement (on peut



noter la présence d'un ensemble de fers de lance au nord-est du porche de la *cella*, dont certains ont été mutilés), de parure (fibule, bracelet et bagues en bronze, perles en ambre mais aussi fragments de miroirs à manche), ainsi que de nombreuses monnaies celtiques, de la céramique, de la faune (caprinés et porcs), et quelques restes humains erratiques.

## Etat 2 : Deuxième moitié du I<sup>er</sup> s.

L'ensemble édifié en bois a du continuer de fonctionner après la conquête de l'année 43 pendant deux décennies avant d'être détruit. Le site est alors nivelé pour permettre l'installation d'un nouvel ensemble monumental en pierre. Le temple était couvert de tuiles et ses murs présentaient un enduit rouge à l'extérieur et polychrome à l'intérieur.

### Structures :

**Délimitation** : La limite de l'espace sacré est marquée par un mur double qui entoure le temple. Le mur intérieur a pu se présenter sous la forme d'un simple stylobate soutenant une colonnade. L'ensemble formait une galerie au sol gravillonné. Dans l'angle nord-ouest, une canalisation en pierre devait acheminer l'eau depuis la cour.

Des trous de poteaux de petite taille ont été relevés au nord et au sud de l'entrée et le long du côté nord de la galerie adossée au péribole, mais ils ont été recoupés par les alignements de poteaux de la phase suivante.

L'entrée a reçu un aménagement complexe en deux pièces latérales, deux pièces plus petites et un hall. Les traces de niveaux de sol permettent de distinguer que l'accès à l'intérieur de ces pièces latérales pouvait se faire directement depuis l'extérieur du sanctuaire. Deux grands trous de poteaux se trouvaient de part et d'autre de l'allée gravillonnée à l'ouest de l'entrée.

### Structures internes au sanctuaire :

Temples Au centre, une fondation circulaire de 13,8 m de diamètre constitue la *cella*, précédée d'un petit pronaos à l'est en face de l'entrée.

Des traces de feu ont été relevées à l'intérieur de la *cella* dans le secteur sud-ouest. Des dalles ont également été retrouvées.

Structures intérieures autres : la *cella* est reliée de son porche à l'entrée est par une allée de graviers. Deux aires calcinées ont été trouvées à l'intérieur de la cour.

**Mobilier** : le mobilier a été trouvé en grand quantité, à l'exemple de la phase précédente, sur l'ensemble de la zone, et partiellement de chaque côté de l'allée conduisant au temple. Il s'agit là aussi d'un nombre important de restes de faune, ainsi que de la céramique, et autre mobilier métallique tel que le sanctuaire de l'âge du Fer en comportait, à l'exception des éléments d'armement et de harnachement.

## Etat 3 : début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

### Structure de délimitation :

Le hall d'entrée est modifié par l'adjonction de fondations à l'avant. Des trous de poteaux remplis de silex ont vraisemblablement été creusés sur tout le pourtour du portique dans les années 120 apr. J.-C. ou plus tard.

### Structures internes au sanctuaire :

Temples : le pronaos est agrandi ou réaménagé avec l'adjonction d'une nouvelle fondation. Un podium est ajouté vraisemblablement en même temps que la transformation en portique de la structure de délimitation.

L'activité semble cesser au début du III<sup>e</sup> s. On assiste alors à une récupération des matériaux. Une fréquentation de la fin du III<sup>e</sup> s. et du début du IV<sup>e</sup> est attestée par des dépôts de monnaies dans les remblais.

## Jublains, la Fortune (sanctuaire suburbain)

RO : J. Naveau  
Chronologie : I<sup>er</sup>-IV<sup>e</sup> s. de notre ère

Surface estimée de l'aire sacrée : 5800 m<sup>2</sup>  
Nombre de phases : 2

Bibliographie : Naveau 1997 ; Naveau 2006 ; Fauduet et Arcelin n°243.

Vaste sanctuaire bâti à l'extrémité Nord de l'agglomération de *Noviodunum*, il s'agit du sanctuaire suburbain du chef-lieu de la cité des Aulerques Diablintes. Découvert en 1825, il a été étudié aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s.

Il est relié au théâtre par deux rues qui font partie du réseau de la ville. Des thermes et le forum sont inscrits entre ces deux axes. Une des rues traversant Jublains, menant du théâtre au sanctuaire (voie A), s'infléchit à l'approche de ce dernier pour en prendre l'orientation et vient aboutir à son extrémité sud. Il est séparé de la ville par une nécropole

Le sanctuaire présente une déclivité de 2%, suivant une pente d'orientation nord-ouest/sud-est.

### **Occupation antérieure**

Le niveau antérieur aux constructions maçonnées a livré un mobilier de l'âge du Fer, qui ne peut être mis en lien avec aucune structure, sauf un fossé de palissade de La Tène finale, reconnu sur une longueur de 32 m. Il s'agit d'une vingtaine de fragments de céramiques décorées. Quelques armes en fer proviennent des fouilles anciennes, ainsi qu'une épée pliée et une pointe de lance à douille dans les fouilles récentes. L'ensemble de ce mobilier montre une datation allant de La Tène ancienne ou début de La Tène moyenne, ainsi que des éléments de la fin de l'âge du Fer. Ces niveaux ont volontairement été évités par la fouille, qui s'est arrêtée au niveau de construction du sanctuaire d'époque romaine.

Les premières structures observées n'ont pas de liens stratigraphiques directs. Il s'agit d'un empiérement de sol constitué de gravillons et petits galets, ainsi qu'une chaussée à l'est du sanctuaire, probable continuité d'une voie de la ville. Le mobilier associé est daté jusque dans la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. Ces aménagements sont oblitérés lors des travaux qui voient la construction des portiques de délimitation à partir de la fin du règne de Néron.

Lors de cette première phase d'occupation, les sols des portiques ne semblent pas recevoir de pavement particulier, ou il n'en subsiste aucun indice. Des sols de mortier seront mis en place à partir du II<sup>e</sup> s., voire à la fin de ce siècle.

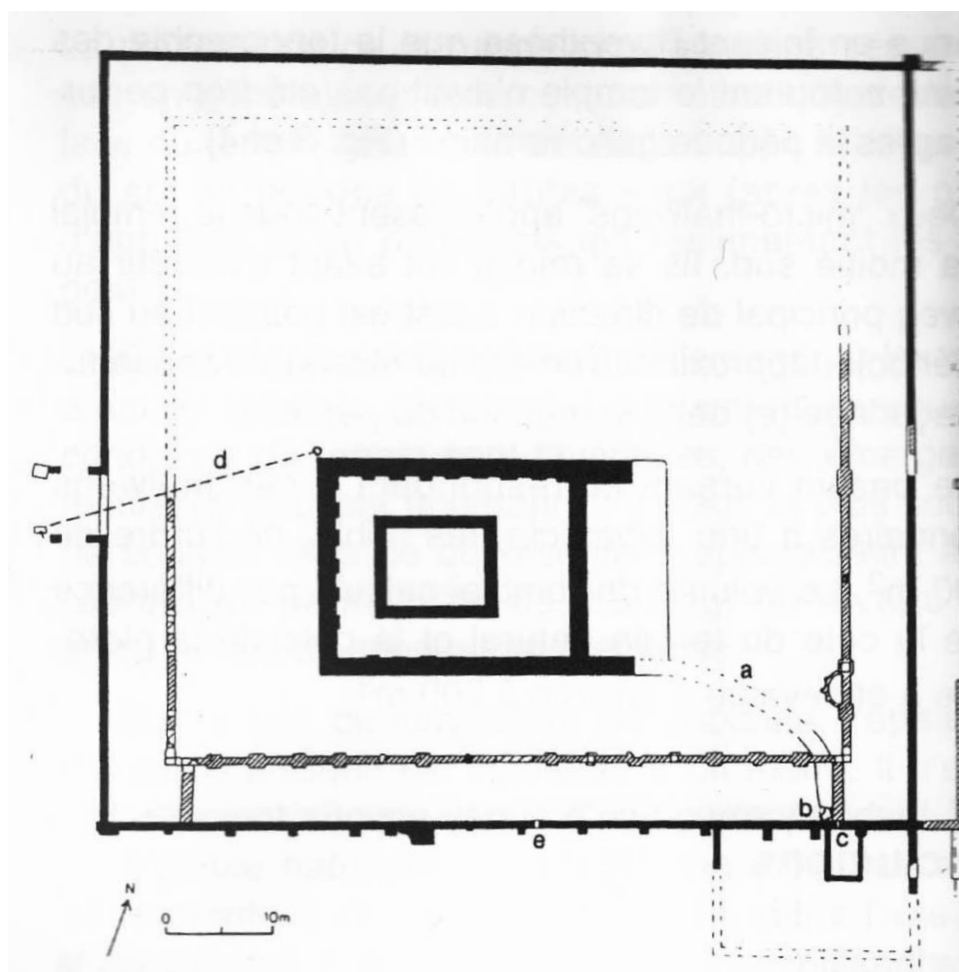
### **Epoque impériale**

#### **Structures :**

##### **Délimitation :**

Le sanctuaire est clos par un péribole de plan presque rectangulaire de 73 x 78 x 74 x 78 m, interrompu par une entrée à l'est et une à l'ouest, larges de 5 m. L'entrée est se situe au centre du portique contrairement à l'entrée ouest qui est décalée pour s'aligner avec la galerie nord du temple. Un autre accès au sud comprend des escaliers.

Le portique intérieur est limité par un mur continu englobant des soubassements de colonnes. Sa largeur est constante de 6,2 m. Un portique extérieur s'implante côté ouest, d'une largeur totale de 4,45 m. Il se trouve en contrebas par rapport au niveau intérieur du sanctuaire. L'existence d'une colonnade extérieure est attestée par un dé de grès supportant des fragments de base. Dans son premier



état, le sol du portique est en terre, le mortier n'y apparaît pas avant la fin du II<sup>e</sup> s. de notre ère. Les derniers niveaux de remblais rapportés pour entretenir le sol ne sont pas antérieurs à la fin du III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup> (cf. monnaies). Malgré son traitement architectural, la colonnade face à l'entrée ne devait pas être un passage obligé.

Pour construire le sanctuaire, l'aplanissement du terrain est obtenu par l'écrêtement de la roche à l'angle du péribole. Ailleurs, le terrain est couvert d'un remblai (présence de contreforts le long du mur sud), qui s'appuie contre le mur de péribole et semble rapporté en une seule phase, liée à des travaux sur le mur du portique. L'angle nord-ouest du péribole n'a pas de fondations et est posé directement sur le granite. Le volume de terre rapportée est estimé à 3000 m<sup>3</sup>. Dans ce remblai se trouvent en plusieurs endroits des lits de charbon de bois, provenant de foyers épandus. Les niveaux d'occupation succédant à ce niveau sont souvent pauvres, la fréquentation du site n'est visible que dans la stratification abondante des entrées, où des couches de piétinement alternent avec des réfections de sols. L'épaississement des murs et l'existence de contreforts montrent que le nivellement du sanctuaire était prévu lorsqu'on a construit le péribole, ce qui est confirmé par la prise en compte de systèmes d'évacuation des eaux.

L'entrée occidentale forme un porche fortement saillant, long de 6,35 m, et menant le long d'une voie prolongeant la voie B. Ce porche s'ouvre vers l'extérieur par deux gros socles, puis prend aspect d'un couloir, alors que ses murs latéraux sont interrompus en leur milieu par deux larges ouvertures. Les murs sont ornés d'enduits peints. Diverses recharges des niveaux de sol ont été observées, dont des couches riches en mobilier, parmi lequel de la céramique, des fibules, un ex-voto en forme d'yeux, des phalères, boutons, feuilles de laurier en bronze, ainsi que des ossements animaux et des huîtres. Les objets les plus récents ne sont pas antérieurs au premier quart du II<sup>e</sup> s., mais la majorité des céramiques, datées de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s., sont en position résiduelle. L'élément le plus ancien de ce porche

est une fosse carrée, d'un diamètre important (1,5 m par 0,6 de profondeur).

Des graffiti ont été incisés à la pointe sèche sur des enduits peints noirs situés sur la façade extérieure du portique est, au sud de l'entrée. Ces éléments sont difficiles à lire.

### **Structures internes au sanctuaire :**

#### Temple

Implanté dans la moitié sud de la cour, le temple dessine un rectangle de 33,20 par 20,50 m. Sa *cella*, de 11,70 x 9,70 m est entourée d'une galerie, prolongée par des escaliers à l'est. La largeur de la galerie est constante sauf à l'est où son élargissement permettrait d'y voir la présence d'un vestibule. L'ensemble s'installe sur un podium. Son sol est fait de planches au I<sup>er</sup> s. qui ne seront remplacées par du marbre qu'à partir du II<sup>e</sup> s. La construction aurait débuté vers 66-68, ce que semble indiquer un dépôt de monnaies de Néron découverte en fondations, et se serait achevé beaucoup plus tard, au plus tôt au milieu du II<sup>e</sup> s.

Structures intérieures autres : le temple est relié au portique par une canalisation voûtée, prenant naissance à l'extrémité sud du podium. Elle aboutie vers l'angle sud-est du portique dans le puits accolé au mur sud du péribole. Cet ensemble semble postérieur à l'aménagement des portiques et du remblai de la cour, ainsi qu'au temple. A 10,60 m du puits, une structure demi-circulaire a été interprétée comme une possible fontaine, située entrée deux colonnes du portique.

Sur l'autre face du péribole, une construction est accolée à la face sud du mur dans le dernier quart du III<sup>e</sup> s. ou au début du IV<sup>e</sup>. Il s'agit d'un bâtiment de 19,50 par 13 m. Un second bâtiment perpendiculaire lui est contigu. De 17 x 7 m, il comprend une pièce-bassin à hypocauste accolée au mur de péribole. Sa construction n'est pas antérieure à 120 de notre ère.

Des structures foyères ont été distinguées sous la galerie du temple. Sous l'angle nord-ouest, une couche très charbonneuse et riche en restes de repas, os et huîtres a été relevée. D'autres strates charbonneuses à l'intérieur du remblai général ont servi à niveler le site. Dans la maçonnerie de blocage qui comble le *podium*, une couche porte la trace d'un petit foyer à l'est de la *cella*. D'autres feux appartiennent à la phase d'utilisation de la *cella*. Un foyer dans angle sud-est du portique, sur le sol en mortier, consiste en une véritable structure aménagée en pierres plates, entourée par une couche de cendres. Un fait comparable peut être mentionné dans angle sud-ouest, d'un diamètre total de 2,8 m environ. Le sol en mortier du portique présente un alignement de zones brûlées et est couvert d'une fine couche de cendres, entre l'angle sud-ouest et l'entrée ouest.

Au pied du gradin du temple, une surface de mortier peut représenter un autel.

Mobilier :

L'abondance relative des offrandes (fibules et bagues miniatures...)

Sept fragments de lames en fer dont une pliée. Une épée provient des niveaux de La Tène. Mobilier céramique de La Tène au II<sup>e</sup> s., Aucun mobilier spécifique en céramique. 31 = armement. Tout comme pour la céramique, le mobilier montre une datation assez haute, à La Tène ancienne voire moyenne.

Mobilier métallique pouvant se rapporter à un état antérieur à l'édification du sanctuaire gallo-romain : quarantaine de pièces mais que quelques unes dans niveaux préromains.

### **Abandon du site**

Monnayage montre une fréquentation au moins jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> s.

# Morvilliers-saint-Saturnin, Digeon, La mare aux Joncs (Somme)

---

RO : C. Delplace

Année de réalisation des travaux : 1983 et 1984

Chronologie : II<sup>e</sup> s. av. J.-C. — IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Nombre de phases : 4 phases.

Bibliographie : Delplace 1991 ; Fauduet et Arcelin 1993, fiche n° 59 ; Gallia 1989-1, p.262-264 ; 43, 1985, p. 483-484 ; Delplace et alii 1986 ; Delplace 1987 ; Arcelin et Brunaux 2003, p. 62-63.

A la limite occidentale de la Somme, la zone des sanctuaires se présente sur une légère éminence par rapport au tracé de la voie romaine, en limite du plateau picard, dominant le cours de la Bresle. L'ensemble des vestiges s'étend sur environ 50 hectares.

Redécouvert dans les années 1970 par des prospections aériennes de F. Vasselle et menacé par les travaux agricoles et les recherches clandestines, le site a fait l'objet de fouilles programmées partielles en 1983 et 1984.

Ce sanctuaire gallo-romain est bâti à l'emplacement d'un sanctuaire celtique de La Tène III, perturbé ultérieurement, le site cultuel a été fréquenté jusqu'au III<sup>ème</sup> siècle au moins. Des tombes mérovingiennes ont été creusées dans la *cella* du temple 1, fréquenté vraisemblablement au III<sup>ème</sup> siècle d'après le mobilier éparpillé, effaçant toute trace d'occupation antérieure.

## Etat 1

Une palissade simple de 15 m de coté environ semble installée en premier lieu, puis deux fossés sont implantés autour. Il n'est pas possible de préciser s'il s'agissait de fossés d'implantation palissade ou de fossés ouverts. Une série de trous de poteau est recoupée par les structures postérieures.

**Mobilier :** le mobilier récolté dans le fossé postérieur montre une occupation dès le II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

## Etat 2

### Structures :

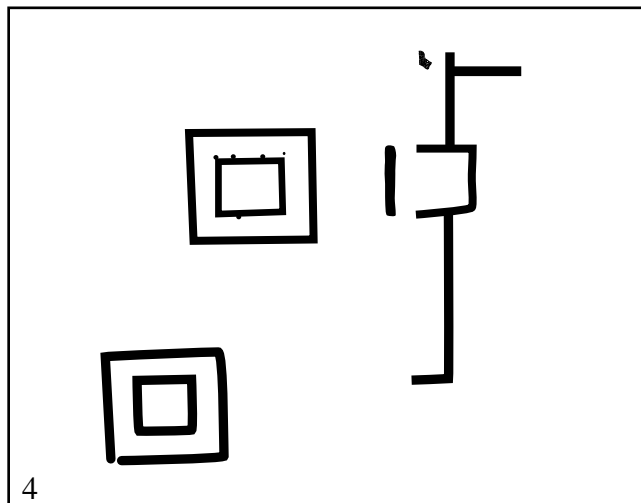
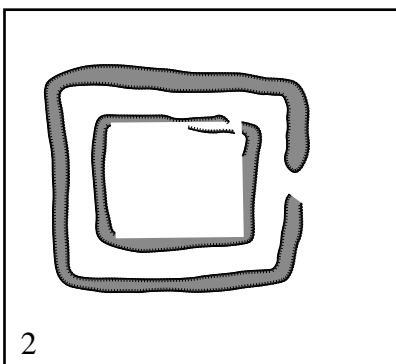
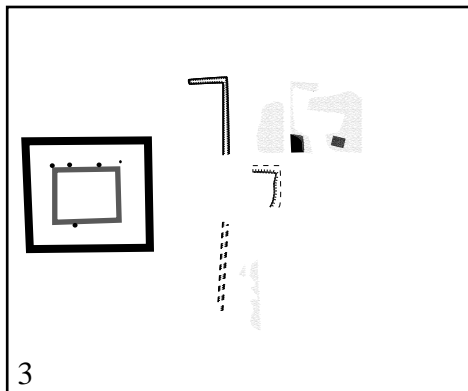
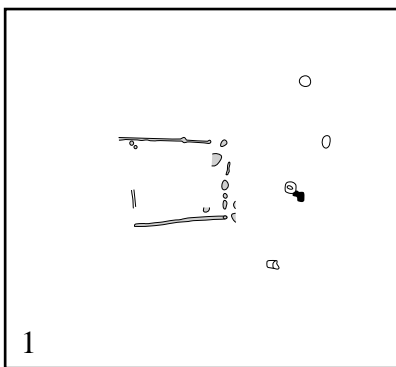
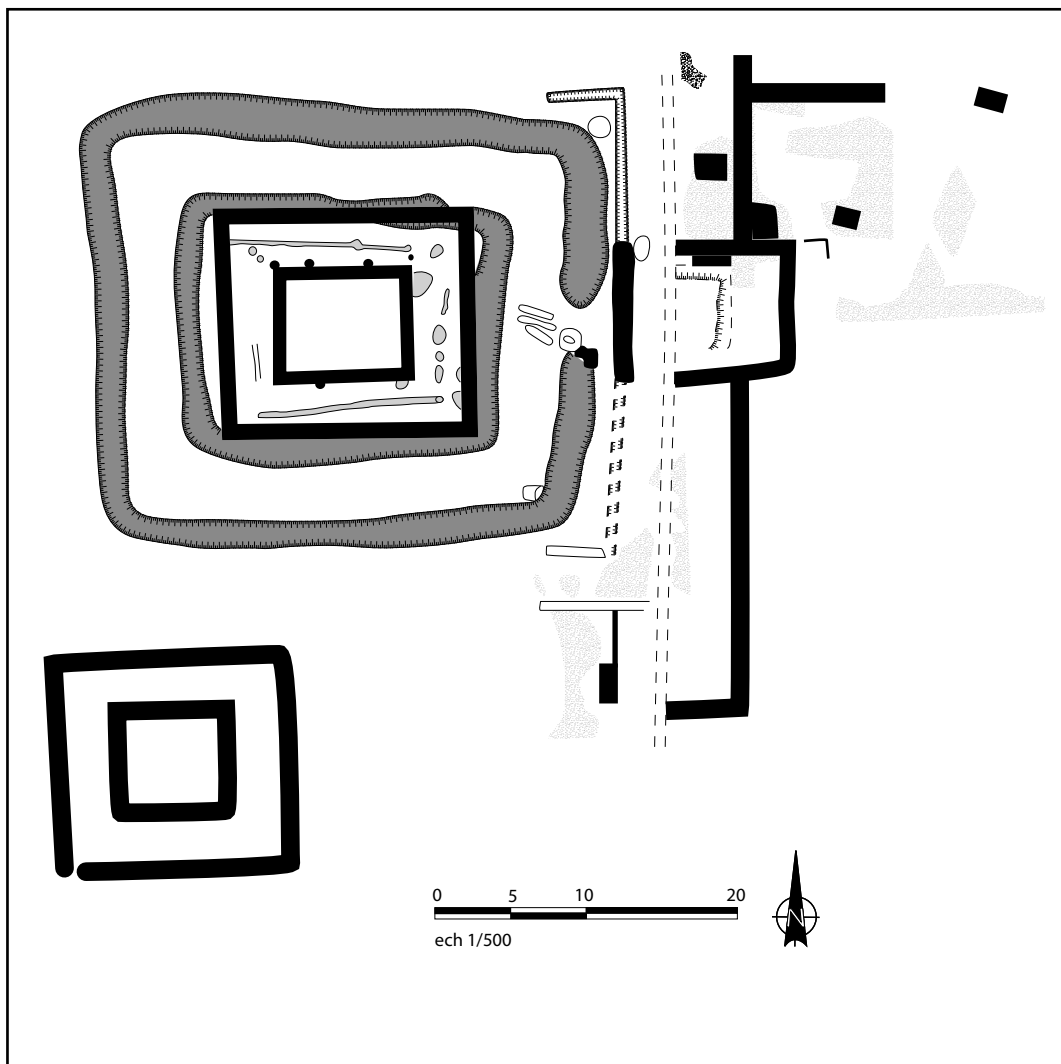
Deux fossés sont implantés autour de la palissade de la première phase.

Le fossé intérieur forme un rectangle de 18 x 15 m avec un fond boisé. Le fossé extérieur est ouvert à l'est et formait un rectangle de 28 x 31 m environ. L'ensemble a été largement perturbé, quelques armes ont été retrouvées en place, datées entre le milieu du II<sup>e</sup> et le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., mais l'ensemble du matériel montre une fréquentation jusqu'en plein I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Le fossé intérieur est recoupé par la fondation extérieure d'un *fanum*. Son implantation a recoupé ou remplacé diverses phases intermédiaires, notamment une série de trous de poteau, des sablières et des fosses vidées. Une fosse conservait un dépôt monétaire des environs de la Conquête.

### Mobilier :

Le matériel en fer attribuable à la période gauloise se compose de fragments de fourreaux d'épées laténiennes, d'éléments d'umbos de boucliers, de fers de lances ou de javelots, de ceinturons d'épées, de fibules, d'outils et notamment des petits couteaux et des haches miniaturisées. La conservation de certains fourreaux suppose la présence de lambeaux de sols en place qui devaient être protégés lors



0 5 10 20 40m  
ech 1/1000



du fonctionnement du sanctuaire. Le matériel le plus abondant est monétaire, en effet plus de 6000 monnaies gauloises ont été mises au jour.

Dans les fossés notamment, a été recueilli du mobilier qui s'échelonne principalement de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. au milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. (armes) et dont les éléments les plus récents appartiennent au I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

### Etat 3

Le lieu de culte gaulois a laissé la place, assez tôt, à un important lieu de culte public gallo-romain voué au culte impérial, comme l'atteste une inscription. On peut distinguer deux temples ainsi qu'un système complexe d'enceinte environ 30 m de côté. Toute la zone entourant ce complexe sur fondation de craie était riche d'offrandes en bronze.

#### **Structures de délimitation :**

Le premier aménagement est composé de rognons de silex tassés et étroitement imbriqués parfois sur deux couches, noyés dans du limon argileux. Ce radier de silex est limité à l'ouest par un fossé rectiligne traversant toute l'aire. Il est en liaison avec une construction en bois comme le montrent deux trous de poteau. Le deuxième radier du secteur nord-est semble contemporain de l'alignement de silex du secteur ouest. Entre ces deux secteurs, un fossé.

Côté nord, un alignement perpendiculaire à l'entrée, de même largeur, contre lequel s'appuie une nouvelle fondation en craie qui se développe à plus de neuf mètres de distance et constitue la limite du premier péribole. La même disposition pourrait se retrouver au sud et à l'est.

L'ensemble du matériel lié à ces structures est daté des années 30 av. J.-C. à 70 apr. J.-C. Aucune monnaie romaine n'a été retrouvée dans le premier radier. Le deuxième radier se situerait plutôt entre 40 et 70 apr. J.-C.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

Les temples : Peu d'éléments subsistent, le temple est très fortement arasé. Il s'agit d'un bâtiment de 16,7 x 15,3 m, sur fondations en silex, avec une *cella* de 9,25 x 7,75 m.

### Etat 4

La phase monumentale se situe dans le dernier tiers du I<sup>er</sup> s. ou au début du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C., comme le montrent les nombreux éléments architecturaux et les inscriptions.

#### **Structures :**

##### **Délimitation :**

Le radier de la phase précédente est entaillé par la construction du sanctuaire sur fondations de craie pilée et silex de craie, ainsi qu'un mortier de sol en *opus signinum*. Au centre, un système d'entrée, de 7,5 x 6,5 m intra muros avec une structure large d'un mètre en moyenne, comporte quelques fragments d'enduits peints. A 2,5 m de distance à l'ouest de l'entrée, un nouvel alignement de craie, des fondations d'un mur de « façade », avec un retour vers l'ouest. Cette structure remplace un alignement antérieur.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

Les temples : Le temple central est vraisemblablement conservé alors qu'un petit *fanum* à galerie périphérique simple sur des fondations en craie (15 m de côté environ) est implanté dans la deuxième phase, au sud-ouest du premier, sur le tracé présumé du mur de péribole sud.

#### **Mobilier :**

Les fouilles ont dégagé un matériel abondant parmi lesquels des fragments architectoniques (bases, éléments de colonnes et d'entablement) ainsi que des fragments appartenant à quatre inscriptions distinctes.

## Mouzon, Bois de Flavier (Ardennes)

---

RO : G. Tisserand

Surface estimée de l'aire sacrée : 900 m<sup>2</sup>

Chronologie : milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. — fin IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Nombre de phases : 6

Bibliographie : Fauduet et Arcelin 1993, fiche n° 514 ; Rey-Vodoz 1991, Tisserand 1980 et 1981 ; Gallia Informations 33, 1975, p. 389-391 ; 35, 1977, p.394-395 ; 37, 1979, p. 408-410 ; 41, 1983, p. 360.

Le sanctuaire domine la vallée de la Meuse près de la voie menant à Trèves, sur un territoire des Trévires qui sera ensuite sous l'influence des Rèmes. Plusieurs phases ont été reconnues entre le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le IV<sup>ème</sup> siècle de notre ère.

Le site se situe dans le bois de Flavier, à trois kilomètres au Sud-est de Mouzon, en limite du département des Ardennes et de la Meuse. Il s'agit d'un sanctuaire de frontière où s'échelonnent des temples de la fin de La Tène à la fin du Bas-Empire. Il présente un certain nombre d'ex-votos qui sont des reproductions miniatures d'armes et de boucliers.

Les fouilles de la *cella* ont mis au jour deux édifices antérieurs à la période augustéenne, dans l'angle N-E du péribole, une petite *cella* augustéenne et en face, dans l'axe Sud-est/nord-ouest, une interruption où une sorte de dallage peut correspondre à une entrée. Quatre phases peuvent être distinguées.

### Etat 1 :

La fondation serait datée de la période 54-49 av. J.-C. par une monnaie trévine.

Le premier édifice est constitué d'une série de trous de poteau plus ou moins alignés, de diamètre et de profondeur diverse, d'un foyer où restaient des cendres, et des fragments d'huîtres ainsi que des os de volatiles et des coquilles d'œufs. La restitution du bâtiment est incertaine et incomplète.

### Etat 2 :

Le bâtiment en bois est vite remplacé par un édifice en pierres sèches de 5 m de long, orienté. L'ensemble forme un rectangle avec de grosses dalles parementées uniquement sur la face extérieure. Le mur Ouest a été démantelé, le mur Est a disparu. Sa construction est estimée vers les années 40 avant notre ère.

### Etat 3

Sous Auguste, il devient un édifice complexe avec *cella* de 4,1 x 4,35 m à soubassements de pierres et superstructures de bois, entourée d'un mur de péribole. La *cella* présente à l'avant et à l'arrière un dallage elliptique de 7,5 m de diamètre extérieur. Le reste du site est recouvert d'un pavage de dalles. L'occupation de cet édifice se prolonge jusqu'à 70-80 apr. J.-C.

### Etat 4

Après un hiatus, au début du II<sup>e</sup> siècle l'ensemble est recouvert par une longue esplanade accessible dans l'axe du nouveau temple. Le premier édifice est remplacé par un temple maçonné, entouré d'une enceinte avec portique. La *cella* fonctionne avec un mur de galerie (repéré uniquement à l'ouest). Un mur de péribole a été dégagé au sud et à l'est. Une colonnade ionique lui est adossée au sud.

### Etat 5

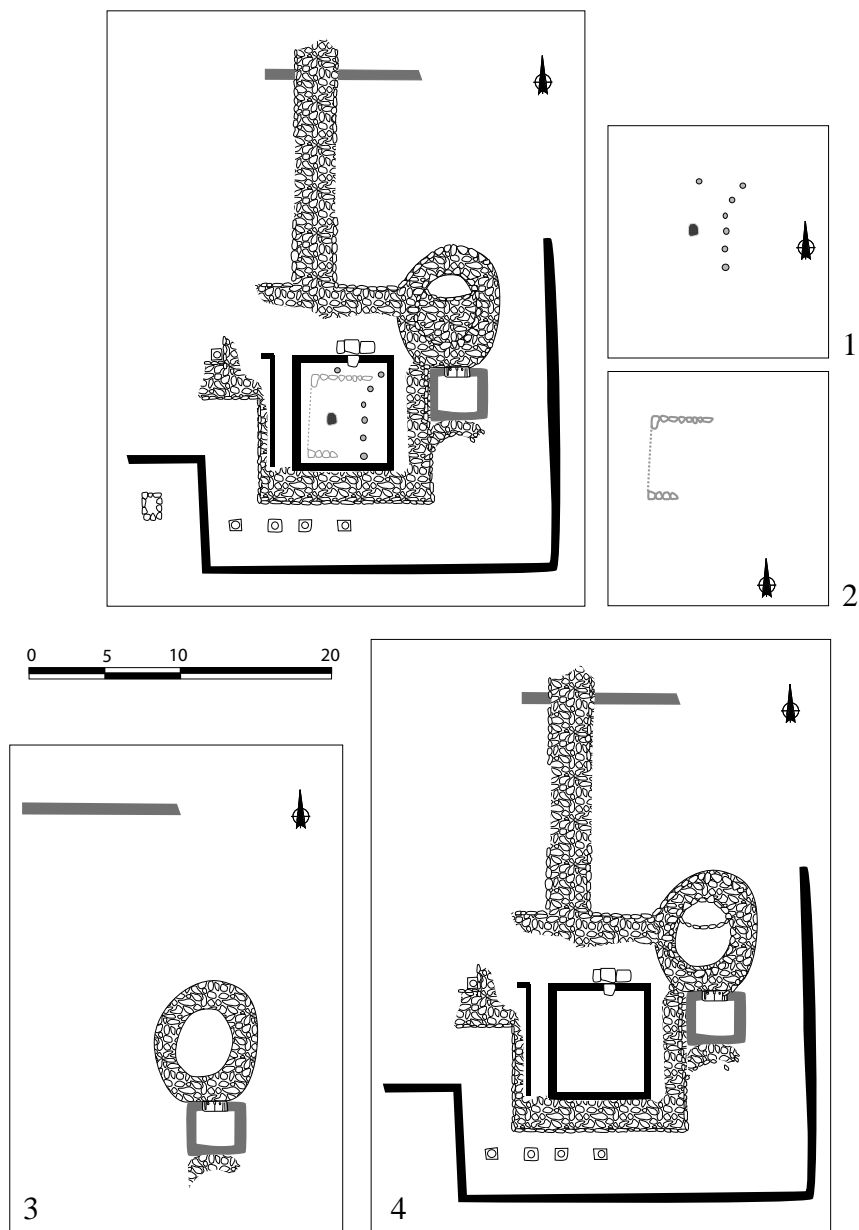
Au III<sup>ème</sup> s., l'ordre toscan remplace l'ordre ionique.

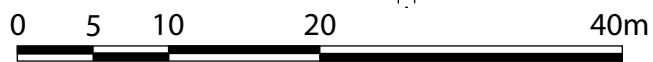
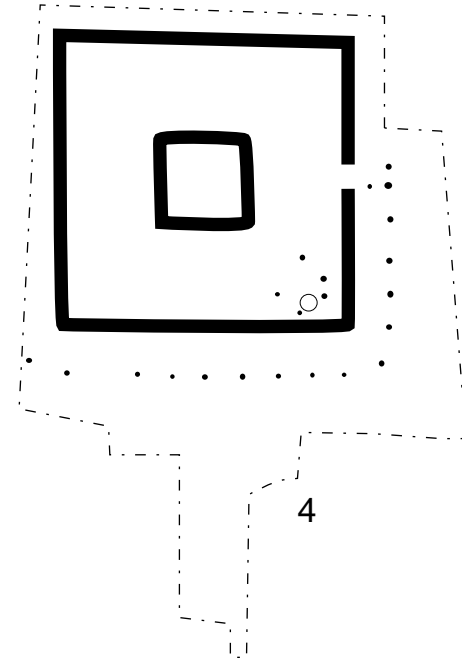
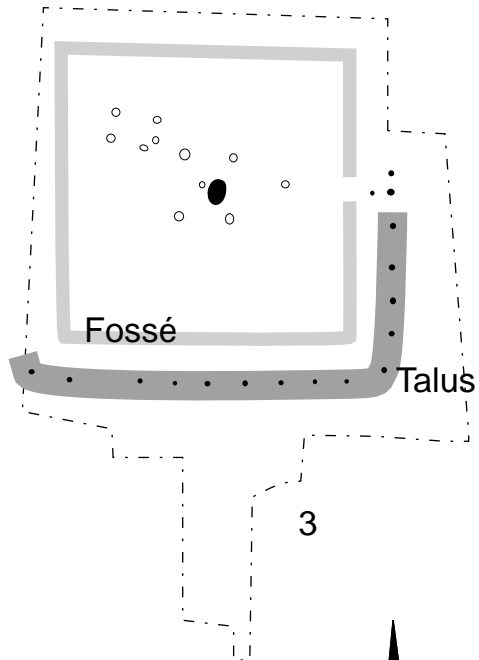
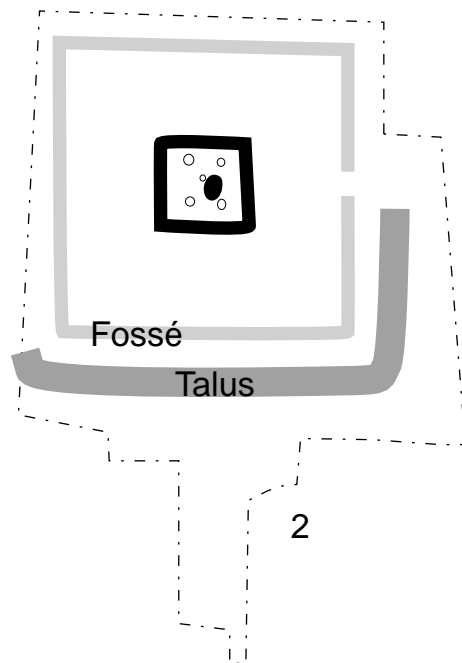
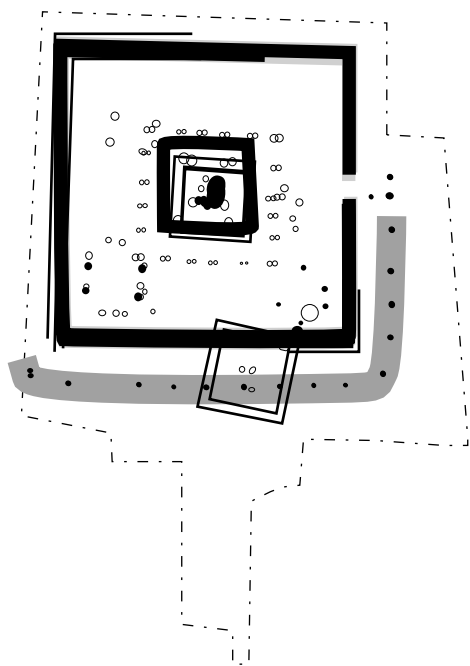
### Etat 6

Au IV<sup>ème</sup> s., le dallage intérieur de la *cella* est refait. La décoration varie.

L'aire cultuelle fonctionne jusqu'à la fin du IV<sup>ème</sup> siècle.

Pl. XVI





ech 1/500

## Nitry, Champagne (Yonne)

---

Année de réalisation des travaux : 2001

Surface fouillée : 850 m<sup>2</sup>

Chronologie : milieu du II<sup>e</sup> s. avant n.e/début du V<sup>e</sup> s.

Surface estimée de l'aire sacrée : 380 m<sup>2</sup>

Nombre de phases : 8

Bibliographie : Nouvel 2007

### Etat 1 : LTC2

La première phase d'occupation est marquée par la mise en place d'une série de fosses oblongues dont certaines ont reçu des dépôts de céramique ou d'objets métalliques datés de La Tène C2. Cet ensemble semble correspondre à une nécropole.

### Etat 2 : milieu du II<sup>e</sup> s av. J.-C.

#### Structures

##### Délimitation

Les structures mises en place dès le milieu du II<sup>e</sup> s. recoupent la nécropole de la phase précédente. Le sanctuaire prend dès lors sa forme qu'il conservera jusqu'à la fin du I<sup>er</sup> s. de notre ère, à savoir une enceinte quadrangulaire de 19,3 m de côté avec une entrée à l'est. Dans sa première phase, il s'agit d'un enclos marqué par un fossé doublé d'un talus sur lequel peut s'implanter une palissade, avec une interruption à l'est au milieu de laquelle un trou de poteau est installé.

##### Structures internes au sanctuaire :

Temples Au centre, un autre enclos fossoyé, de plus de 6 m de côté encercle un bâtiment sur quatre poteaux et un foyer.

**Mobilier :** le fossé est comblé progressivement par de la céramique, de la faune, ainsi que du mobilier métallique. Ce mobilier est relativement abondant et provient du nettoyage de la surface interne de l'enclos.

### Etat 3 LTD2a

#### Structures

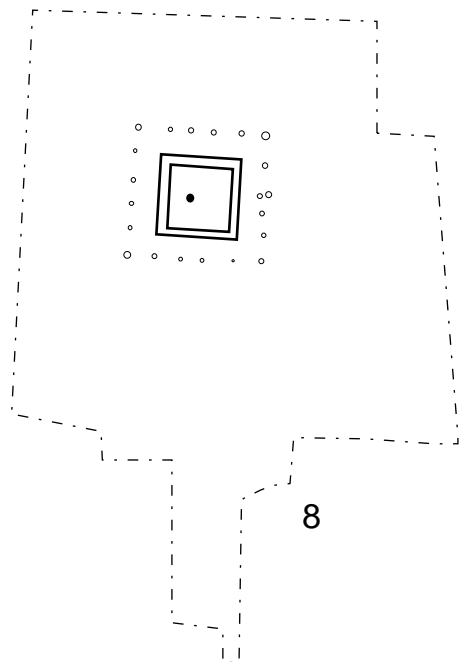
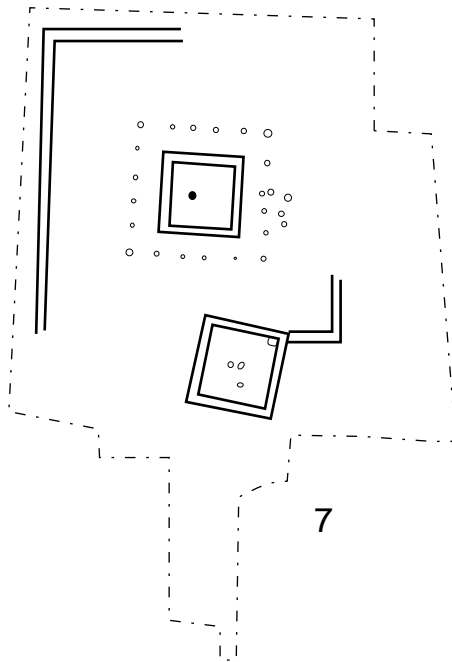
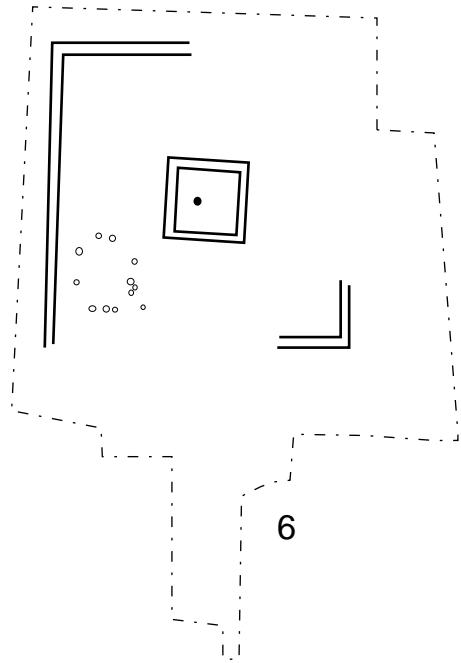
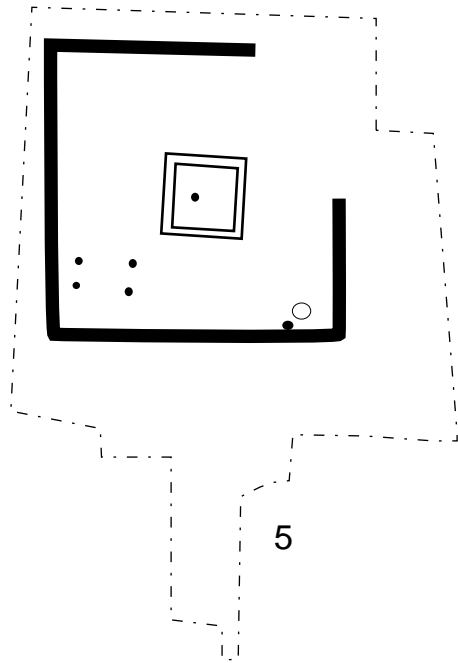
##### Délimitation

Lors de la phase 3 calée entre le milieu II<sup>e</sup> s. et la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., un fossé de contour délimite un espace carré de 19,3 m de côté. Il est doublé par un talus sur lequel s'implante une palissade. Une interruption du fossé de contour marque la présence d'une entrée au milieu du côté est, ainsi que la présence de poteaux.

##### Structures internes au sanctuaire

Au centre de l'espace enclos, l'enclos central disparaît alors que le bâtiment sur quatre poteaux est reconstruit. Un bâtiment annexe s'implante dans l'angle nord-ouest, sur quatre poteaux.

**Mobilier :** le fossé est comblé progressivement par de la céramique, de la faune, ainsi que du mobilier métallique. Ce mobilier est relativement abondant et provient du nettoyage de la surface interne de l'enclos.



## Etat 4 LTD2b

### Structures

#### Délimitation

Lors de la phase 4 calée entre le milieu II<sup>e</sup> s. et la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., un fossé de contour délimite un espace carré de 19,3 m de côté. Il est doublé par une palissade. Une interruption du fossé de contour marque la présence d'une entrée au milieu du côté est, ainsi que la présence de poteaux.

#### Structures internes au sanctuaire

Le bâtiment central est démonté et est remplacé par l'enclos fossoyé.

Un bâtiment annexe s'implante dans l'angle sud-est, avec à l'intérieur une fosse à déposition est implantée dans l'angle sud-est, avec à sa base deux céramiques, des épaules de porc, une serpe ne fer ainsi que des meules.

**Mobilier :** le fossé est comblé progressivement par de la céramique, de la faune, ainsi que du mobilier métallique. Ce mobilier daté jusqu'à l'époque augustéenne, est relativement abondant et provient du nettoyage de la surface interne de l'enclos.

## Etat 5 Tibère/Claude 1<sup>er</sup> tiers du I<sup>er</sup> s. de notre ère

#### Délimitation

Le fossé de pourtour est conservé et finit d'être comblé par le mobilier provenant du nettoyage de la surface interne de l'enclos.

#### Structures internes au sanctuaire

Le bâtiment central est reconstruit sur le même plan mais en pierre. Au centre, une statue de culte.

Un bâtiment annexe sur quatre poteaux s'implante dans l'angle sud-ouest.

## Etat 6

#### Délimitation

Le fossé est remplacé par un mur maçonné de mêmes dimensions.

#### Structures internes au sanctuaire

Le bâtiment central de la phase antérieure est conservé.

Le bâtiment annexe maçonné dans l'angle nord-ouest est modifié et est désormais construit sur huit poteaux.

## Etat 7 Flaviens/dernier tiers du I<sup>er</sup> s. de notre ère.

#### Délimitation

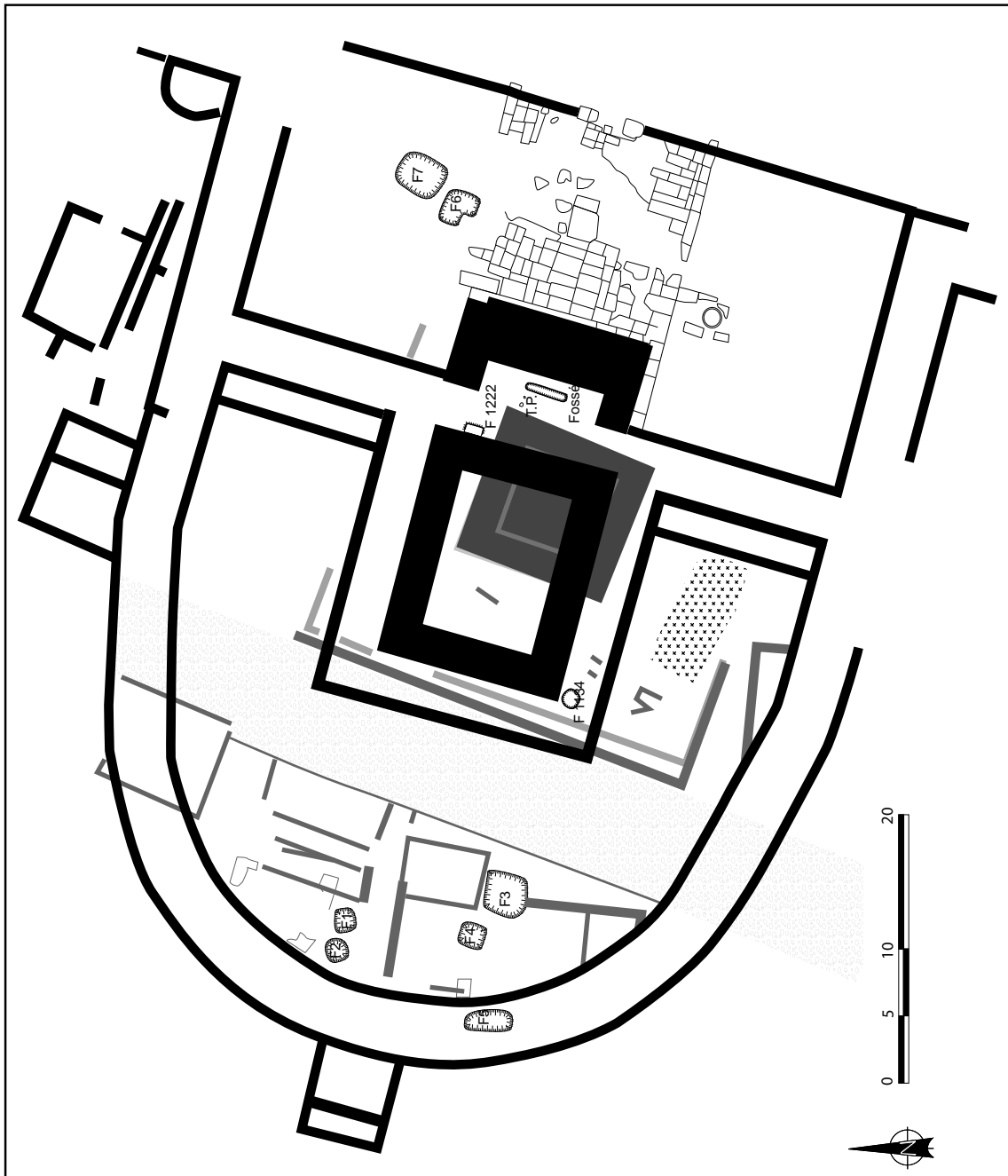
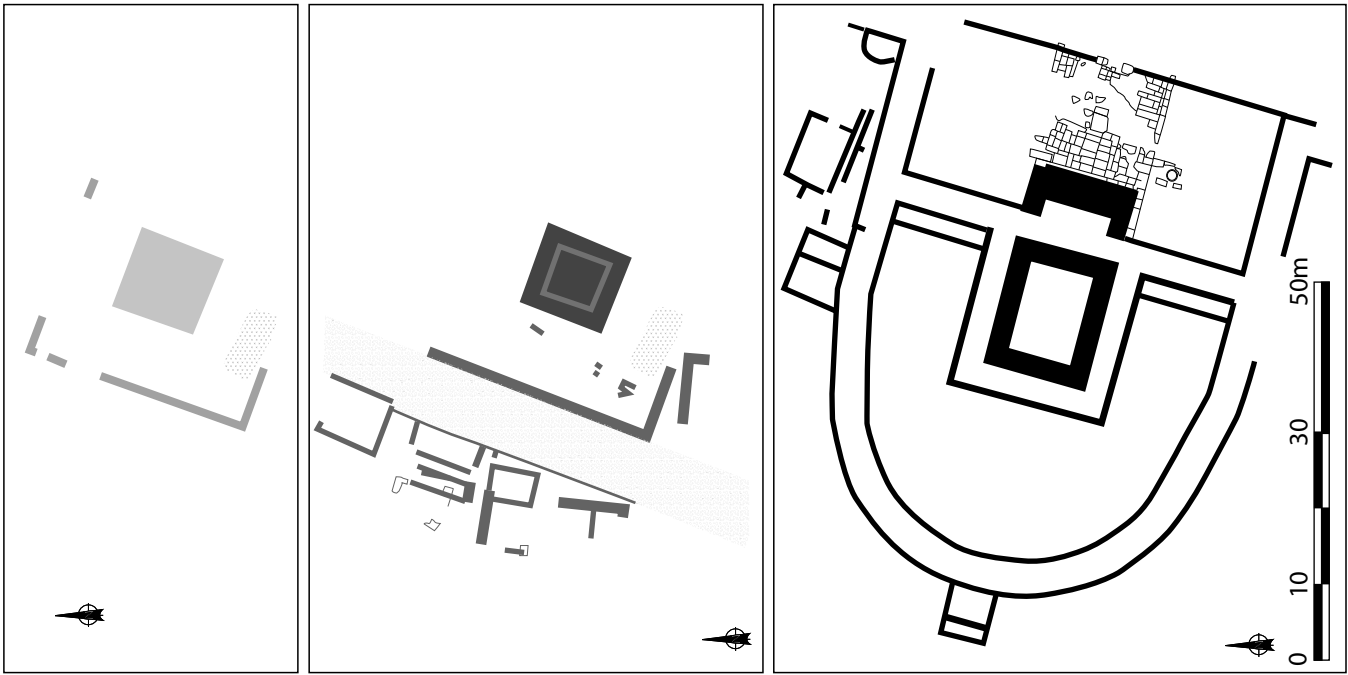
Le mur de délimitation de la phase précédente est conservé.

#### Structures internes au sanctuaire :

Une galerie délimitée par des poteaux en matériaux périssables est ajoutée au bâtiment central en pierre alors qu'un bâtiment annexe maçonné est implanté sur la limite sud.

## Etat 8

Le mur de pourtour ne semble plus fonctionner mais le bâtiment central de la phase antérieure est conservé.





## Nuits-Saint-Georges, Les Bolards (Côte-d'Or)

RO : C. Pommeret

Chronologie : fin I<sup>er</sup> s. av. J.-C. — IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Surface estimée de l'aire sacrée : 900 à 4830 m<sup>2</sup>.

Nombre de phases : 4

Bibliographie : Pommeret et al. 2001 ; Fauduet et Arcelin 1993, fiche n° 450 ; Fauduet et Pommeret 1985 ; Arcelin et Brunaux 2003.

Implanté dans une petite agglomération près de la frontière des Lingons, ce sanctuaire jouxte un quartier d'habitat mal connu, en bordure d'une voie à l'ouest. Les *fana* s'installent sur un sanctuaire préromain (La Tène D1) dont les vestiges n'ont été reconnus que ponctuellement. Deux temples à plan centré successifs précèdent la construction d'un vaste temple sans galerie au cours de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle. Un *mithraeum* a été bâti au Sud au cours de la phase du III<sup>e</sup> siècle.

Les remblais ont livré du mobilier du Haut-Empire essentiellement ; les monnaies du IV<sup>e</sup> s. restent localisées dans certains secteurs, notamment près du *mithraeum* voisin, qui était fréquenté à cette époque.

### **Etat 1**

Les structures de l'état 1 ne sont que des éléments isolés, bien datés mais sans plan cohérent. Diverses fosses peuvent appartenir à une phase précoce du site.

La fosse 1182 a été découverte sous la *cella* du grand temple et se présente sur un diamètre de 0,60 m pour une profondeur d'1 m. Elle contient un important dépôt de céramiques (2000 tessons issus de 108 récipients dont six complets) dans un sédiment cendreux. Ce dépôt votif est daté de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. ou du début du I<sup>er</sup> s. avant n. è.

Diverses fosses oblongues et des trous de poteau peuvent faire partie d'un enclos fossoyé. La fosse de forme oblongue (ou fossé) contenait neuf monnaies, ainsi que des céramiques et des amphores, ainsi que deux bracelets et de la faune.

### **Etat 2 LTD2b/première moitié du règne d'Auguste**

L'installation du sanctuaire fait suite à un nivellement partiel de la zone.

#### **Structures :**

##### **Délimitation :**

Son péribole est visible à l'Ouest, au Sud et au Nord. Seul le mur ouest (mur 27) est complet, sur une longueur de 30 m. Ce muret de péribole en pierre pourrait se substituer à une palissade antérieure qui englobe l'aire de répartition des structures fossoyées.

##### **Structures internes au sanctuaire :**

Temple : Le premier temple est construit à la fin de l'Indépendance. Il présentait un sol en terre battue, avec des murs en pisé sous forme de clayonnage. La *cella* n'a laissé aucune trace, sauf celle de terre battue. Aucun mur n'a pu être distingué et la construction semble se placer à la fin de l'Indépendance.

La structure est détruite volontairement au début de notre ère.

Autres : à l'intérieur du péribole un sol rubéfié en argile, un sol de cailloutis, ainsi que des couches de terre plus ou moins épaisses.

L'aire sacrée est composée par un sol de terre battue comprenant des recharges. Un premier niveau semble avoir été nettoyé, semble-t-il par le feu, et ne contient aucun mobilier. Il précède l'installation d'un nouveau niveau de sol. Le premier niveau pourrait fonctionner avec le premier *fanum* et le second correspondre au second *fanum*. Dans la cour, les traces de foyers superposés ainsi que des aménagements.

**Mobilier** : Le mobilier est assez important pour cette phase, notamment de la céramique, dix monnaies, deux fibules à ressort protégé et une fibule pseudo-LTII.

### Etat 3 (début de notre ère jusqu'à Néron)

Les vestiges sont plus structurés, sur une étendue plus importante mais sont fortement bouleversés par des structures postérieures.

#### Structures :

##### Délimitation :

Son mur de péribole est construit en moellons avec une technique très soignée. Une voie sépare la zone cultuelle d'une zone d'habitat et d'artisanat.

**Structures internes au sanctuaire** : Un second *fanum* est superposé au temple précédent dès le début de notre ère, de plan carré centré et construit en bois et en pisé. Ses murs comportaient des enduits peints. Le sol de la *cella* est surélevé par rapport à la galerie et était construit en mortier.

La reconstruction du temple s'accompagne de l'établissement d'un nouveau sol, lui aussi nettoyé par le feu. Une dizaine de monnaies ont été découvertes sur ce sol.

**Mobilier** : Le *fanum* a livré un matériel bien daté ainsi que de nombreux ex-votos. Le mobilier résiduel est nombreux.

##### Structures externes au sanctuaire :

Ces éléments sont implantés en même temps que la voie 37 qui marque la limite ouest du sanctuaire. A l'ouest de celle-ci, des structures d'habitat, qui se répartissent sur quatre secteurs séparés par des rues ou des ruelles. Les zones B et C témoignent de plusieurs phases de construction.

Le secteur B est un ensemble articulé autour d'un foyer bien agencé, composé de plusieurs niveaux superposés et d'une aire d'argile brûlée, ainsi que de murets. Il est possible qu'une galerie ouvre sur la rue, permettant de l'interpréter comme une boutique. Toutefois, aucun outil ni instrument ne subsiste, vraisemblablement récupéré lors de l'abandon de l'édifice. La présence d'une concentration de céramiques sigillées pourrait laisser penser à la présence d'un véritable dépôt, un doute demeure donc quant à l'interprétation de cette zone comme boutique ou en tant que lieu public.

Le secteur C quant à lui présente une zone artisanale dans sa zone ouest.

Dans une première phase, deux constructions excavées, édifiées avec des moellons maçonnés. Le parement interne de la première structure (1 x 1,40 x 0,70 m de profondeur) présente un enduit de revêtement. Contre le mur nord, trois marches. Il semble s'agir de structures en lien avec l'activité artisanale adjacente, soit des citernes ou de petits bassins. L'activité artisanale se trouve sous la forme de trois fours à usage métallurgique. Il s'agit de structures de petite taille, probablement des fours de refonte. A la phase 2, un bâtiment est édifié. Il comporte des enduits peints et est interprété comme un atelier en lien avec les fours.

Au total, trois phases ont été distinguées, au cours desquelles une activité artisanale est assurée.

## Etat 4

### Structures :

#### Délimitation :

L'édification de l'ensemble monumental a nécessité un nivellement général et un apport de remblais divers qui ont livré du mobilier dont des fibules.

Tout cet ensemble était clos. A l'est, un mur rectiligne se prolonge au nord et au sud par un péribole. Il forme une galerie de 3,80 m de large, qui décrit un tracé relativement rectiligne sur 30 m puis se développe en hémicycle à l'ouest. L'entrée dans la galerie du péribole se faisait à l'est. Aucun sol n'a été retrouvé.

Deux murs parallèles délimitent une galerie de 3,80 m de large de près de 168 m de long. Rectiligne sur 33 m au nord et au sud, ils forment à l'ouest un demi-cercle légèrement outrepassé. L'accès se faisait par les extrémités est. Dans l'axe du temple, à l'ouest, une exèdre carrée ouvrait sur la galerie. Contre le parement nord du mur de péribole, trois salles qui font partie d'un ensemble qui se prolonge vers le nord et l'ouest. Dans les salles 1 et 2, des fosses dépotoirs ont livré un mobilier intéressant dont des ex-voto et des colombes en pierre pouvant provenir d'un lieu de culte situé au nord-ouest du grand sanctuaire.

Le mur interne de la galerie est rectiligne sur 11 m de long au nord et au sud, pour une largeur de 0,90 m. Il conserve en place une série de grosses dalles de 0,65 m de 0,8 à 1,40 m, qui ont du servir à l'implantation de bases de colonnes. Le sol de la galerie, préservé sur 27 m de longueur, est constitué de graviers noyés dans du mortier de chaux et repose sur un hérisson. Aux extrémités est de la galerie, les murs marquent au nord un retour vers le nord et au sud un retour vers le sud. Il semble que les murs de retour soient des installations complémentaires et des modifications postérieures dans l'entrée dans la galerie. Au nord, l'exèdre semi-circulaire conservait son sol de graviers noyé dans du mortier. Là se trouvaient un épingle en bronze, un style, une clochette, un fragment d'édicule en terre blanche de l'Allier.

Dans l'axe général du sanctuaire, une exèdre carrée de 6,80 m de longueur et 6,48 m de large a été dégagée, avec un mur intermédiaire. Son état de conservation ne permet pas d'en définir la fonction. Dans le secteur de l'hémicycle, un vase à offrandes (deux monnaies, et un squelette d'oiseau) intact et le pied maintenu dans un niveau de terre battue, dans l'angle sud-est.

#### Structures internes au sanctuaire :

Temple : Sous Claude-Néron à l'emplacement même des deux temples précédents, est édifiée la *cella* rectangulaire orientée Nord-Ouest, sud-est qui représente le cœur du grand sanctuaire. Hors d'œuvre, sa longueur est de 16,84 m pour une largeur de 13,90 m, pour des murs de plus de 2,60 m de large. La *cella* est entourée sur trois côtés par une galerie de 3 m de large qui se prolonge perpendiculairement vers le sud et le nord pour rejoindre les structures du péribole, et était précédée à l'est par un pronaos. Des escaliers à l'est permettaient d'y accéder.

Le temple est précédé à l'est par une grande esplanade organisée en trois cours fermées. Au centre, face à la *cella*, se trouvait un grand autel à libations. D'une superficie de 220 m<sup>2</sup> (15,9 x 13,8 m), cette cour est dallée. Mieux conservées dans la partie ouest, ces dalles de calcaire sont rectangulaires ou trapézoïdales, soigneusement taillées et ajustées, de dimensions variables (de 1 à 2 m de long par 0,5 par 1,25 m de large, d'une épaisseur de 0,15 à 0,30 m), installées sur un lit de graviers. Certaines dalles comportaient des traces d'usure.

A 5,30 m du massif de fondation du pronaos, une fondation carrée de 2,25 m de côté pourrait former le soubassement d'un autel.

Cette cour est entourée de deux cours rectangulaires au nord et au Sud de 300 m<sup>2</sup> environ. Les sols de ces cours étaient gravillonnés et comportaient sur deux côtés une canalisation enterrée, assurant l'écoulement des eaux. Ces canalisations n'avaient aucun lien avec celles de la cour dallée. Aucun dispositif particulier ne sépare les cours les unes des autres, seul le dallage se trouve en surplomb par rapport aux sols des cours latérales. A la limite nord et sud de ce dallage, des canalisations creusées dans les dalles et couvertes, permettaient d'évacuer l'eau vers l'est. Les cours latérales sont symétriques et

de dimensions pratiquement identiques. La cour nord a une superficie de 295 m<sup>2</sup> environ pour 303 m<sup>2</sup> au sud (respectivement 14,80 x 19,96 m au Nord pour 14,78 x 20,50 au sud). On accédait à ces cours en venant de la galerie adossée au péribole par des entrées situées dans les angles nord-est et sud-est par quelques marches de 2,50 m de large.

Dans la cour nord, deux niveaux de sol ont pu être relevés. Il s'agit de deux niveaux de graviers, le dernier servant d'implantation à un sol en terre battue. Le niveau de démolition recouvrant le dernier niveau de sol comprenait une quantité importante de mobilier, dont des fragments architecturaux et sculptés, associés à de la céramique et 80 monnaies (As de Nîmes à Arcadius).

Dans la cour sud, de construction similaire à la cour nord, se trouve un puits situé à 2,50 m du bord sud de la cour dallée, à proximité de l'angle sud-est du pronaos, et entouré d'un dallage prolongeant celui de la cour centrale. Il présente un diamètre de 1,20 m, de forme cylindrique sur 4 m de profondeur puis son diamètre décroît jusqu'à 0,70 m au fond. Sa profondeur totale est de 6,40 m.

Son comblement comprend de nombreux éléments issus de la démolition du sanctuaire. On remarque notamment la présence de fragments de tegulae, de débris de coquilles en calcaire à entroques (niche), des clous de chaussure et treize monnaies s'échelonnant du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C., débris de colonnes, plaques de calcaire, morceaux de tuf, faune, un pilier en pierre avec personnage en relief, une tête du dieu Cernunnos, avec deux fragments appartenant à une stèle représentant des têtes de déesses-mères diadémées, de la faune (omoplate bœuf), des fragments d'une stèle aux trois divinités.

La fouille de la cour donne un mobilier disparate, avec comme dans la cour nord, un mobilier important dans le remblai de démolition. On note la présence de plus de 100 monnaies, du I<sup>er</sup> au IV<sup>e</sup> s., des petits objets en bronze, dont vingt clochettes, la plupart autour du puits, ainsi que des statuettes en terre blanche.

L'accès à la cour se faisait par un porche large de 2 m, aménagé dans le mur de péribole Est, dans l'axe de symétrie du temple.

Sept fosses d'enfouissement ont été distinguées, elles contiennent toute du mobilier issu de phase de construction, reconstruction ou démolition du sanctuaire, et sont comblées d'éléments architecturaux (blocs taillés ou simples moellons). Les fosses 1 et 2 ont détruit toute la partie sud du secteur B de la période II. Les fosses 3 et 4 ont détruit les zones situées au sud de la salle 2 et salle 1 (atelier) du secteur C.

## Ognon, forêt d'Halatte (Oise)

---

RO : M. Durand

Année de réalisation des travaux : 1873 — 1996 à 1999

Chronologie : milieu I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. au milieu V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Surface fouillée : 40 % du site

Surface estimée de l'aire sacrée : 1600 m<sup>2</sup>

Nombre de phases : 3

Bibliographie : Durand 2000, pp. 93-142.

Le sanctuaire se situe sur le territoire (modeste) des *Sulbanectes*, entourés de puissants voisins comme les *Bellovaques*, les *Suessiones*, les *Meldes*, et les *Parisii*

Le site fut découvert en 1825 puis fouillé partiellement en 1873 ; il fait l'objet entre 1996 et 1999 de fouilles préventives suite aux destructions liées à divers pillages du site.

Il s'implante sur une pente douce dans le sens sud-ouest/nord-est, dans un paysage ouvert. Aucun point d'eau n'a été rencontré sur le site, ni canalisation, tuyaux ou drains. Les structures ne sont pas strictement orientées mais montrent un décalage de 13°. Les prospections montrent la présence d'un espace construit cernant le sanctuaire d'assez près, il s'agit d'un habitat dispersé, et le site ne peut être mis en relation directe avec une agglomération.

Le sanctuaire ne présente aucune fondation antérieure à la Conquête. Il s'agit d'une création du I<sup>er</sup> s. de notre ère.

### Structures :

#### Délimitation :

Mur de péribole : Il s'agit d'un enclos trapézoïdal de 42,20 m pour les grands côtés par 34,50 m pour le petit côté situé à l'Est. Le mur est édifié en pierre sèche et terre et devait se présenter sur une hauteur de 1,8 m minimum, chapeauté par un niveau de tuiles. Son épaisseur varie de 0,6 à 0,8 m, et il a subi diverses réfections. Les auteurs présumant qu'il s'agissait au départ d'une clôture en bois dont aucune trace n'a pu être observée.

Le mur est érigé dans la première moitié du II<sup>e</sup> s. Cette datation est basée sur la présence dans son angle sud-est, à l'extérieur du sanctuaire, d'un « dépôt de fondation » constitué de deux gros vases, issus d'une production locale. Le vase 1 contient un humérus de poulet, un squelette de taupe ainsi qu'une monnaie très usée (possible Domitien émis entre 81 et 96 qui a pu circuler vers 110/115).

Fossés : Des fossés entourent le mur à l'ouest et au sud, aucune trace claire n'a été observée à l'Est et il est supposé au nord, au vu des anomalies de terrain, mais aucune vérification dans ce secteur n'a été réalisée. D'une largeur de 3 m environ pour une profondeur de 0,9 / 1 m, ils ont connu plusieurs modifications. Leurs bords ne sont ni appareillés, ni cuvelés et ont pu, d'après les auteurs, servir à l'évacuation des eaux fluviales. Régulièrement curés, ils ont toutefois piégé un abondant matériel archéologique dans leur fond, qui est scellé par des limons sableux issus du ravinement des bords. Au sud, le fossé se situe à une distance variant de 1,5 à 2 m de distance du mur. A l'ouest, il longe de près le mur de péribole ouest. Les fossés ouest et sud ne se rejoignent pas, ils s'interrompent près de 2 m avant l'angle du mur.

Le fossé ouest, dans la partie méridionale, a été remanié. Le fossé paraît antérieur au mur de pierre, peut être contemporains d'une palissade remplacé par les murs de pierre, mais a été réaménagé après 170/80-220 comme l'atteste le mobilier découvert dans le fossé.

**Structures internes au sanctuaire :**

Le Temple, n'est pas centré et rectangulaire, de 16,25 par 15,10 m. Le mur est a disparu, ainsi qu'une partie de la structure sud. La *cella* est de 7,90 x 8,80 m extra muros, entourée par une galerie de 3,10 m de large. Les murs de la galerie sont couverts d'enduits peints blanc-crème identiques sur les parois internes et externes de la galerie.

La galerie nord, seule ayant conservé un niveau de conservation suffisant pour y réaliser des observations d'ordre stratigraphique, présentait trois horizons différents.

Deux petites pièces sont adossées contre le mur de péribole, la première dans l'angle sud-est et le deuxième au centre du péribole sud.

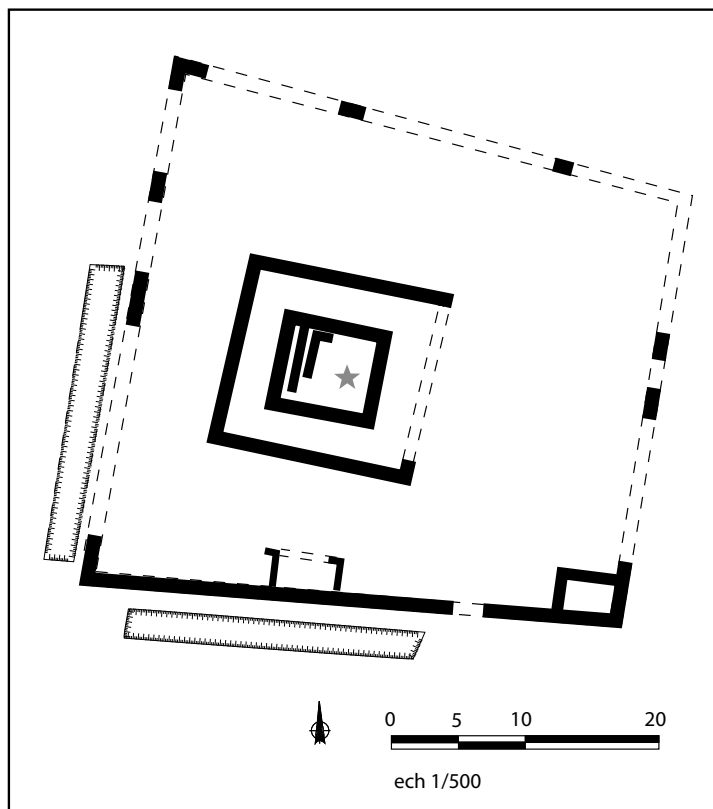
Les murs est-ouest sont orientés à 103° est par rapport au nord.

**Mobilier :** Dans la *cella*, une tête humaine isolée ainsi qu'une céramique. Considéré comme dépôt de fondation initial, cet ensemble se trouve dans l'axe médian est-ouest de la *cella*, sous les niveaux potentiel de circulation du temple. Il s'agit de la tête d'un homme d'une quarantaine d'années, décapité au niveau de l'axis (geste qui aurait pu intervenir aussi bien post-mortem qu'être la cause du décès). Les deux premières vertèbres cervicales étant conservé en connexion, le crâne a été prélevé lorsque le corps n'était pas encore décharné. La tête est associée à une céramique commune, datée du milieu à la fin du Ier s. apr. J.-C. Cet ensemble pourrait constituer un dépôt de fondation de l'époque claudienne ou néronienne.

De l'autre côté de la *cella*, entre le mur ouest et la structure 2, un dépôt monétaire constitué de sept monnaies gauloises a été découvert.

Au total, c'est près de 363 ex-voto en pierre et métal, 1127 monnaies, 40 fibules, de nombreux objets en bronze et en os ainsi qu'un important mobilier céramique qui ont été découverts au sein de ce sanctuaire.

Pl. XX



## Oisseau-le-Petit, Les Busses (Sarthe)

Année de réalisation des travaux : 1984  
Chronologie : milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. – III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Surface estimée de l'aire sacrée : 550 m<sup>2</sup>  
Nombre de phases : 2

Bibliographie : Gallia 1985, vol. 43/2, p.461-463 ; Fauduet et Arcelin 1993, fiche n° 251 ; Lambert et Rioufreyt 1994 ; Bouvet 2001, p.384-387.

Le sanctuaire se situe en limite de la Sarthe et de l'Orne. Il est implanté sur un carrefour routier, au pied d'un oppidum à la frontière des Diablintes et des Esuviens. Reconnu dès le XIX<sup>e</sup> s. (1836), puis repéré par photo-aérienne, le sanctuaire a fait l'objet de nouvelles recherches, plus ou moins de sauvetage, depuis 1984. Il fait partie d'un ensemble plus vaste d'une centaine d'hectares comprenant entre autres deux autres temples, un théâtre et des thermes. Un réseau de voies bordées de structures atteste de la présence d'une agglomération.

### Structures :

#### Délimitation :

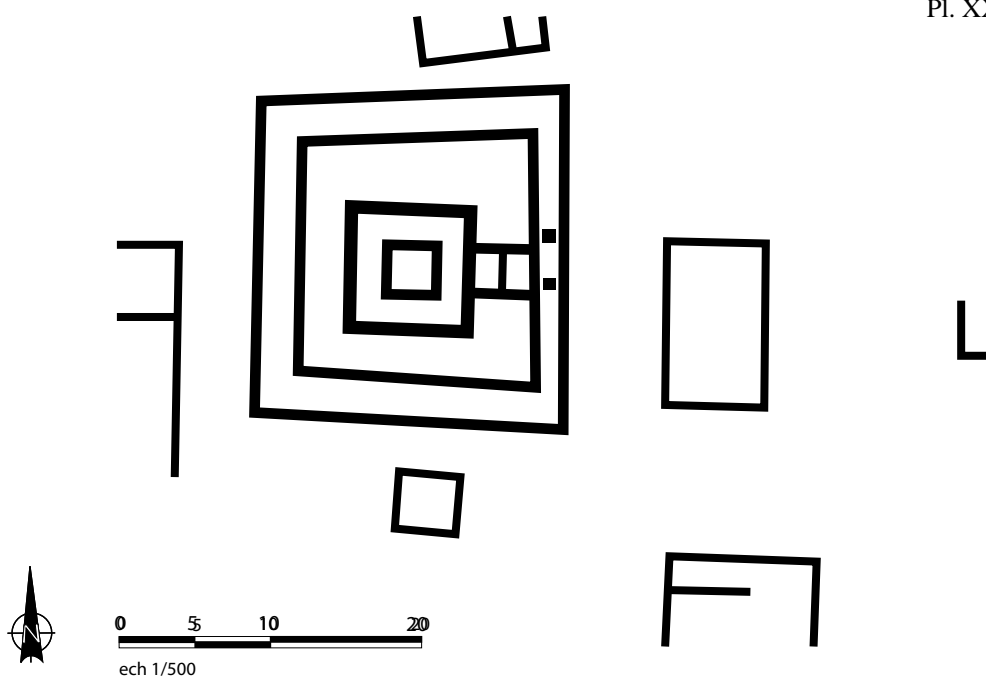
Une enceinte de forme trapézoïdale (22 x 25 m) à portique adossé délimite l'espace. Il est large d'environ 2,2 m sauf côté Est, face à l'entrée où il ne mesure que 1,5 m.

#### Structures internes au sanctuaire :

##### Temples

Le temple est constitué d'une *cella* carrée de 3,9 m de côté, entourée d'une galerie de 9 m de côté, large de 1,6 m. Il est installé sur un soubassement de 0,5 à 0,7 m de hauteur et est précédé d'un perron. Les murs de la galerie se retrouvent sur une épaisseur de 0,9 m et sont plus larges que les murs de la *cella*, épais de 0,55 m. Les sols de la *cella* et de la galerie sont en béton lissé, surélevé par rapport au sol damé du péribole. Les murs intérieurs de la *cella* comportent des enduits peints blanc et noir, et à

Pl. XXI



l'extérieur du mortier rose et de l'enduit blanc.

Structures intérieures autres :

La cour est dallée avec des plaques de calcaire.

L'accès au temple se fait par une structure bordée de deux murs, de 4 x 3,3 m, plaquée sur la face Est. Il semble s'agir d'une salle d'accueil ou d'un vestibule, vraisemblablement couverte, reliant la galerie du temple et le portique adossé au péribole.

La datation de la construction du sanctuaire a été réalisée grâce au mobilier (notamment une monnaie de Claude scellée dans le sol de la *cella* et archéométrie sur *tegulae*) et se place vers 55 apr. J.-C, alors que le portique ne semble édifié qu'au II<sup>e</sup> s. Toutefois ce dernier n'a été fouillé que très partiellement.

Le site semble abandonné au III<sup>e</sup> s.



# Orcines, Le Temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme

---

RO : Alluard, Audollent, Paillet et Tardy

Année de réalisation des travaux : 1872-1874, 1902-1906 ; 1956 ; 2001-2004

Surface estimée de l'aire sacrée : 3120 m<sup>2</sup>

Chronologie : LTD2 ? — IV<sup>e</sup> s.

Nombre de phases : 3 ?

Bibliographie : CAG 63/2, p.212-245 ; Dartevelle, Caillat et Wittmann 2003 ; Tardy et Paillet 2003 ; Tardy et Paillet 2002 ; Tardy et Paillet 2001 ; Tardy et Paillet 2000 ; Paillet et Tardy 2012.

## ***Contexte géographique et géologique***

Le puy de Dôme se trouve à 15 km à l'ouest de Clermont-Ferrand. Il s'agit d'un volcan explosif en sommeil depuis environ 12 000 ans. Comme tous les volcans de la chaîne des Puys, il repose sur un plateau granitique et est majoritairement constitué de domite. Il s'agit d'un ancien dôme de lave, haut de 55 m et large de deux kilomètres à sa base. Son sommet culmine à 1465 m. Situé au sud du sommet, le temple y est ainsi abrité des vents d'ouest.

Ce temple se trouve sur la voie entre Lyon et Saintes par Clermont (entre le col de Cessat et Clermont-Ferrand), à proximité d'une agglomération située au pied de la colline et qui constitue un relais pour les pèlerins souhaitant se rendre au sanctuaire.

## ***Historique des recherches***

Pliny l'ancien 34,18, mentionne que Zénodore, un sculpteur grec travaillant pour Néron, a réalisé une statue colossale en bronze de Mercure pour la cité des Arvernes. De nombreuses hypothèses ont voulu situer cette statue au sommet du Puy de Dôme, là où se trouve le temple de Mercure Dumias. De fait, dès le XIX<sup>e</sup> s. il a fait l'objet d'un grand nombre de recherches.

Découvert en 1872, lors de la construction de l'observatoire, il fut fouillé à la charnière du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> s. En 1872, les fouilles sont dirigées par E. Alluard, puis sont poursuivies par les Monuments Historiques. En 1873-74, la responsabilité des fouilles est assurée par T. Massin, puis en 1902, 1903 et 1906 par A. Audollent et G. Ruprich-Robert, inspecteur des Monuments Historiques.

Quelques observations furent réalisées lors de l'aménagement du relais hertzien en 1956 qui entraîna la destruction de la partie nord du sanctuaire.

A partir de 2001, un programme de mise en valeur du site par le Conseil Général du Puy-de-Dôme a permis la reprise de l'étude du monument. Une équipe du CNRS-IRAA s'est alors chargée de l'étude des éléments architecturaux mais également a mis en place une fouille, afin de vérifier les plans et les datations du bâtiment. Un programme pluriannuel a donc été initié par J.-M. Paillet et D. Tardy. Lors de la découverte d'un dépôt particulier, P. Méniel, J.-P. Guillaumet et G. Bataille ont rejoint l'équipe. En 2003, la fouille s'est concentrée sur le pronaos et la galerie nord ; en 2004 sur le secteur ouest du pronaos, sous le mur M1. Des sondages ponctuels dans les exèdres et sur la terrasse orientale ont été réalisés en parallèle. L'étude n'est pas encore publiée mais des résumés sont accessibles dans les BSR de la région Auvergne.

En parallèle, en 2003, la réalisation d'une tranchée pour l'installation d'un sentier piétonnier donne lieu à une surveillance de travaux. De la céramique ainsi que de la faune sont ainsi mis au jour. La céramique montre deux phases occupation dans cette zone : deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et I<sup>er</sup> s. apr. J.-C./première moitié II<sup>e</sup> s. Aucun mobilier laténien ni de la deuxième moitié du II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> s. n'a été observé au sein de ce mobilier. Les restes de faune montrent la présence d'au moins vingt chevaux,



appartenant tous au même groupe.

## **Etat 1 : Occupation antérieure au sanctuaire romain LT D2.**

La réalisation d'une tranchée de surveillance a montré la présence de mobilier céramique daté de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., auquel seraient associés les restes de faune montrant la présence de chevaux, toutefois aucune structure n'a pu être mise en relation avec ces éléments.

Une fréquentation datée de l'époque laténienne a été avancée dès les découvertes anciennes, sur la foi du mobilier découvert. Aucune structure n'a pu être rattachée à ce premier horizon d'occupation, qui a livré un mobilier riche et varié qui permet de supposer la présence d'une première fréquentation culturelle dès la fin de l'Indépendance.

Le mobilier se constitue d'armes, avec un nombre considérables de fer de lances, mais aussi d'épées dont certaines ont été l'objet de mutilations volontaires. On note également la présence d'un « torque à tampons » et de fibules. Ces dernières, associées aux éléments d'amphores républicaines (Dr 1A et 1 B) permettent d'assurer une datation pour ce premier horizon à LT D2, datations confortées par les quelques découvertes céramique.

On peut toutefois souligner que certaines armes permettent un rattachement chronologique à LTB, et que quelques fibules sont datées à La Tène moyenne. Ces éléments ne permettent pas à eux seuls s'assurer une pratique culturelle régulière mais pourraient être les témoins d'une fréquentation ponctuelle du site pour le dépôt d'offrandes.

## **Etat 2-3 : milieu du I<sup>er</sup> s apr. J.-C. et deuxième quart du II<sup>e</sup> s.**

L'ensemble du site comprend un temple principal dans une enceinte, entouré de cinq monuments et aménagements divers, dans un espace de 4000 m<sup>2</sup>. La présence de l'ensemble de ces bâtiments, dont la plupart ne peuvent être interprétés de manière certaine, ne permet pas d'assurer que le sanctuaire se limitait à l'espace enceint autour du temple. Toutefois, aucune organisation ni aucun lien ne pouvant être démontrés pour ces éléments, il ne conviendra pas de les considérer comme partie intégrante du sanctuaire, mais plutôt comme des structures annexes dont la fonction nous échappe encore.

Le sanctuaire en lui-même se présente sous la forme d'une succession de niveaux permettant d'accéder à une terrasse artificielle où se développait le temple principal. Ce dernier est un bâtiment de 36 m de long, avec une *cella* de 16 m de côté flanquée d'une galerie sur ses trois côtés au sol bétonné et d'un pronaos avec six colonnes, bordé de part et d'autre de pièces carrées. L'entrée est à l'est. Le côté sud de la *cella* est occupé par un portique à exèdres de 3 m de diamètre, formant une sorte de cryptoportique.

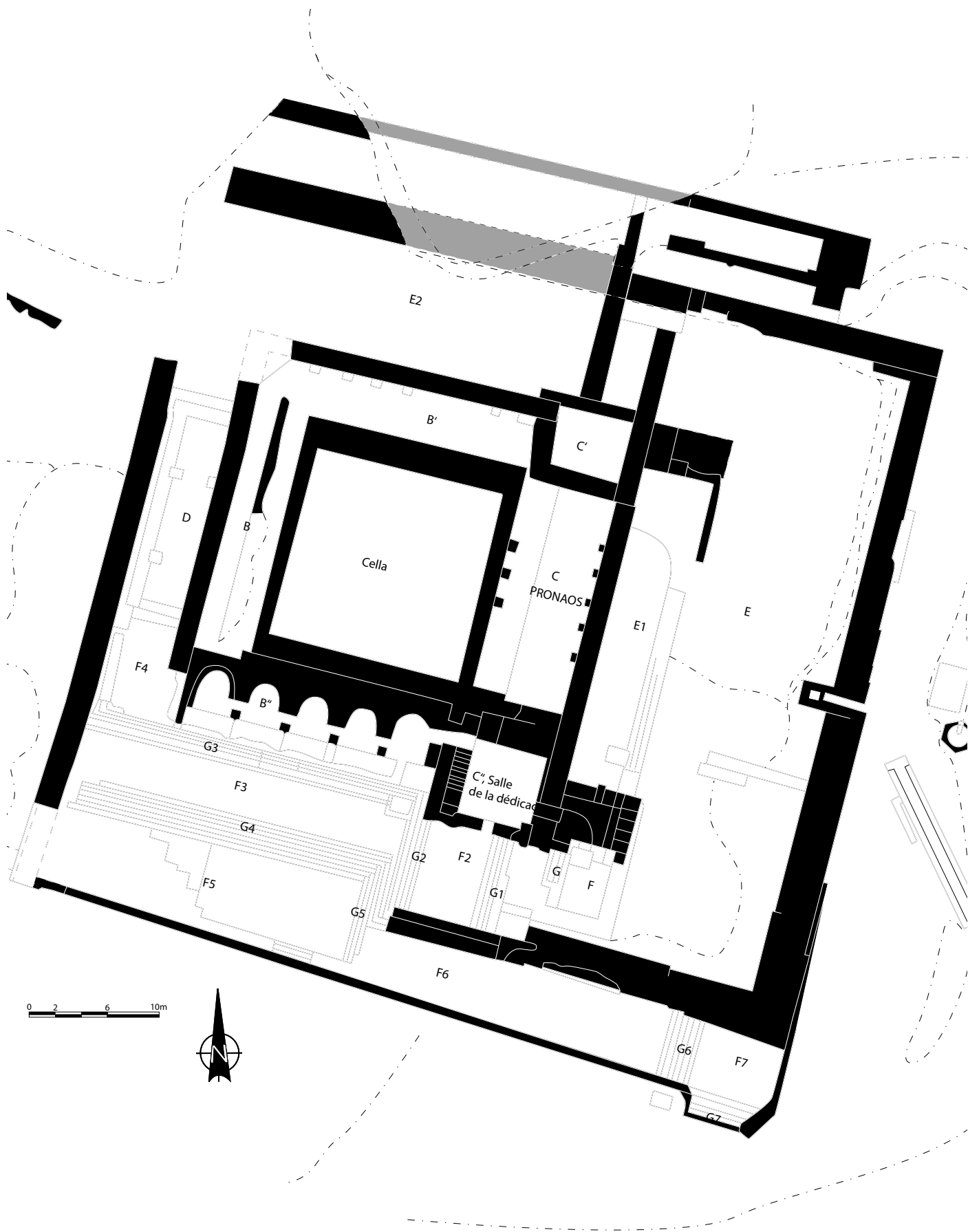
Un bâtiment interprété comme un deuxième temple est présent sur le flanc est du volcan, 50 m en contrebas. Il possède une *cella* rectangulaire qui ouvre sur un portique. Un porche est présent à l'est où se situe l'entrée. Ce bâtiment pose un problème d'interprétation. Il pourrait s'agir effectivement d'un temple, au vu du mobilier découvert à proximité. Toutefois, rien ne s'oppose pour y voir un système d'entrée monumental.

Les fouilles du XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. ont mis au jour un nombre important d'inscriptions permettant d'attribuer le temple à Mercure Dumias (CIL XIII, 1522), ainsi que des bancs avec des dossiers taillés dans la pierre, associés à une masse considérable de petits objets.

### **Structures :**

#### **Délimitation :**

Le sanctuaire du puy de Dôme est essentiellement composé d'un temple qui représente 32 % environ de l'espace global. S'agissant d'un site avec une topographie particulièrement difficile, avec une pente à près de 30 %, le mur de clôture fait surtout office de mur de soutènement aux terrasses permettant d'accéder au temple. L'ensemble crée un ensemble architectural cohérent. Le bâtiment interprété comme un second temple, situé au sud et en contrebas du temple principal, pose le problème de l'enceinte



sacrée. Toutefois aucune fouille ne s'est attachée à rechercher un mur d'enclos pour cet ensemble.

Au total, le mur sud a été dégagé sur près de 52 m. Le mur est est épais (3,75 m à 3,50 m au nord) et était décoré de quatorze pilastres à double ressaut. Le mur qui limitait la terrasse au nord se présentait sur près de 3,4 m de large. Le seul accès ménagé dans ce mur se situe dans l'angle Sud-est du sanctuaire, par une série d'escaliers.

### **Structures internes au sanctuaire :**

L'espace interne est occupé par un temple accessible par un système de terrasses. Les escaliers et paliers occupent l'ensemble de la zone sud.

#### Temple

Dans la zone centrale du sanctuaire, mais décalé à l'ouest, un temple de 32 m de côté environ (en excluant les escaliers).

La *cella*, de 15 x 15 m intérieur, présente des murs de 2,5 m de large au nord et au sud (contre les poussées du terrain) et d'1,5 m à l'est et l'ouest. Elle se prolonge à l'avant sous la forme d'un vestibule avec deux avant-corps symétriques. Le côté sud de la *cella* est occupé par une série de 5 exèdres en demi-cercle de 3 m de diamètre (permettant de contre-butter la poussée de la pente), avec des piliers. Ces exèdres forment un cryptoportique, chaque exèdre correspondant à une cave.

La *cella* est entourée par une galerie de 4 m de large à l'ouest et au nord, qui revient au sud au niveau supérieur du cryptoportique. L'ensemble forme ainsi une galerie sur 3 côtés avec une façade classique à l'est ouvrant sur une terrasse artificielle de 52 x 24 m. Le pronaos est encadré de deux salles de 6,20 x 5,80 m, situées dans le prolongement des galeries. La salle sud comporte une fenêtre ouverte au sud sur les terrasses inférieures. Dans cette salle, communément appelée « salle à la dédicace », ont été découverts divers objets dont des statuettes, des fragments de bas-relief, des dédicaces (dont celle à Mercure Dumias) ainsi que diverses offrandes (fers de lance, etc.). Depuis cette pièce, on accède par un escalier au niveau inférieur de la galerie sud, dans le cryptoportique (appuyant l'hypothèse d'un cryptoportique et non d'exèdres ouvertes sur les terrasses). Cette salle a été interprétée comme une salle de stockage des trésors.

Le vaste pronaos ouvre à l'est sur un escalier par une ligne de piliers dont trois étaient conservés lors de leur découverte, et 3 autres peuvent être restitués (formant un temple hexastyle). Cet escalier monumental est encadré par deux massifs d'échiffre et permet d'accéder au temple depuis la terrasse.

Dans la galerie nord, des vestiges ténus de constructions antérieures au grand temple ont été distingués. A l'ouest, un mur arasé formé de deux parements semble constituer la fondation d'une élévation en matériau périssable. A l'est, un alignement de blocs pourrait constituer un seuil (d'après l'usure des blocs). Les murs de la *cella* sont construits en petit appareil qui reçoit un placage de grand appareil.

La fouille du pronaos et de la galerie nord a mis en évidence la présence de dés porteurs de lambourdes d'un plancher, installés sur des maçonneries qui longent les murs périphériques. Ceci permet d'avancer l'hypothèse que dans une première phase, l'ensemble des galeries et du pronaos devaient fonctionner avec un plancher.

Des blocs attestent la présence d'un monument antérieur construit en arkose et trachite, alors que le monument du II<sup>e</sup> s. est intégralement construit en arkose. Ces blocs se trouvent sur une couche de mortier qui scelle le niveau de construction du mur de la *cella*. Certains ont été mis en relation avec d'autres découverts lors des fouilles anciennes et sans lien avec le reste du bâtiment, parmi lesquels un chapiteau du troisième tiers du I<sup>er</sup> s. et mis en relation avec les tambours découverts dans l'alignement nord. Les tambours de colonnes doubles en pierre marbrière dont des éléments identiques se trouvent dans l'alignement sud. On note également la présence de blocs en remploi, il s'agit de colonnes retaillées sur le même plan afin de servir de support.

Au sud, un deuxième alignement de quatre tambours dont trois identiques qui appartiennent à une élévation géminées, ainsi qu'un chapiteau toscan en arkose correspondant aux blocs de l'autre alignement ont été dégagés. Le lit d'attente de l'alignement sud est parfaitement plan.

L'ensemble de ces éléments permet de postuler la présence d'un platelage reposant sur ces deux alignements et permettant l'installation d'une machine pour monter les murs de la *cella*.

#### Le dépôt particulier (favissa ?)

Diverses couches comblent l'espace entre les alignements et sur une couche homogène s'installe le dépôt, au cours des premières étapes de construction du mur sud du pronaos. Ce dépôt, mis en place dans un coffrage de bois clouté, est constitué de restes de consommation et de vaisselle cassée. Le mobilier montre un TPQ céramique en 140 et les monnaies en 125-135 apr. J.-C. Il n'est lié à aucune couche d'occupation ou d'abandon. Le lien stratigraphique entre le dépôt et la fondation du mur de la *cella* permet de placer la construction du temple dans le deuxième quart du II<sup>e</sup> s.

La faune (Foucras 2010, p. 214-215) comprise dans ce dépôt se compose de plus de 20 000 restes osseux qui ont été rejetés. Cette concentration d'ossements est majoritairement composée d'os de jambons en connexions anatomiques. L'étude des restes animaux, menée par P. Méniel, témoigne de l'importance faite au porc qui représente 84 % des mammifères domestiques et jusqu'à 97 % dans l'amas, avec une sélection des membres postérieurs (pieds et jambons).

Les oiseaux sont bien présents, particulièrement dans l'amas qui en compte plus de 2 000 restes : les gallinacés dominent l'échantillon, le coq en particulier, puis le pigeon et le canard, alors que les passériformes (merle ou grive) sont anecdotiques.

En dehors de cet amas principal, d'autres restes animaux ont été mis au jour. Les autres espèces y sont mieux représentées mais demeurent minoritaires : les caprinés, le bœuf et les autres mammifères comptent moins d'une dizaine de restes.

Les restes de poissons sont également nombreux et complètent un faciès alimentaire de qualité, déjà illustré par une sélection d'animaux jeunes et des quartiers de choix.

Il peut s'agir d'un dépôt de fondation. Le faciès même de l'ensemble et la volonté de le conserver dans l'espace sacré lui confère un caractère particulier.

#### Structures intérieures autres :

##### **Les terrasses**

La façade du temple ouvre à l'est sur une terrasse artificielle de 52 x 24 m. Cet espace était pavée de grandes dalles et était longée par un caniveau menant à un égout H. L'accès au temple depuis la terrasse se fait par un escalier monumental encadré par deux massifs d'échiffre. Le vaste *pronaos* ouvre sur cet escalier. Depuis la terrasse, des escaliers avec des paliers permettent d'accéder aux niveaux inférieurs.

**Cheminement** (voir plan) L'accès au sanctuaire se fait depuis l'angle sud-est, par un premier petit palier F7, accessible par un escalier G7. Depuis F7, le pèlerin emprunte l'escalier G6 permettant d'accéder au long palier de 27 m de long par 4 à 6 m de large, F6.

Depuis l'extrémité ouest de ce palier, il est possible d'accéder en direction de l'est aux niveaux supérieurs ou alors à l'ouest à un palier inférieur F5 qui est fermé par l'escalier G5 à l'est et G4 au nord. Ces deux éléments, perpendiculaires, forment une *cavea*. Au nord, G4 mène au palier F3 (28 x 3 m) au même niveau que le niveau supérieur de F6. Il est longé au nord par quelques marches (G3) entaillées par un long caniveau provenant d'un large bassin situé à l'ouest.

G5 est poursuivi dans sa moitié nord par l'escalier G2, menant au palier F2 (4,20 m), puis à l'escalier G1 (7 m de long), puis au palier F1 (2,20 m de long). Ces derniers permettent de passer devant la fenêtre de la salle carrée ou salle à la dédicace. Puis l'escalier G donne accès au palier F qui est connecté à la grande terrasse artificielle E devant le temple.

Une deuxième terrasse, E2, a été aménagée au nord du temple. Suivie sur près de 15 m lors des premières fouilles, elle est aujourd'hui détruite.

##### **Bâtiments environnant**

Cinq autres bâtiments complètent cet ensemble, principalement localisés à l'est du temple. L'ensemble de ces structures a été dégagé lors des fouilles anciennes.

A 6 m au sud de la terrasse du temple, un bassin hexagonal en blocs de domite, de 1,40 m de côté en moyenne, construit en grand appareil afin de récupérer les eaux de pluie. A côté du bassin, un bâtiment rectangulaire de 3 x 2 m. Des fondations en arkose et grand appareil de domite délimitent un autre bâtiment rectangulaire de 6,5 x 3,85 m. Ces trois bâtiments semblent former un ensemble de constructions indépendantes au pied du temple.

Sur le flanc est du volcan, à 50 m en contrebas du temple, un possible temple secondaire a été dégagé par A. Audollent. Il s'agit d'une salle rectangulaire de 9 x 5,60 m extérieur environ prolongé et ouverte à l'est par un porche de la même longueur pour une largeur de 1,85 m. A proximité et dans ce bâtiment, ont été retrouvés des bases de colonnes ainsi que des fragments de corniches et d'un fronton triangulaire.

A 25 m à l'ouest du temple, quatre angles d'un bâtiment de 8 x 4 m ont été dégagés.

Ces structures semblent montrer que le temple était entouré d'un ensemble plus complexe de bâtiments, qui peuvent avoir également une fonction cultuelle. Le dégagement incomplet et ancien de ces structures ne permet malheureusement pas de pousser plus loin l'interprétation.

## Mobilier

Plusieurs inscriptions ont été mises au jour lors des fouilles anciennes, à la fois sur du marbre, du bronze, ainsi que sur des céramiques. Datées du I<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s., elles nous assurent que le culte était rendu à Mercure. Une dédicace en bronze, située dans la salle carrée, a été distinguée sur une plaque en bronze de 6,5 x 3,4 cm et porte le nom de Mercure Dumias. A ceci s'ajoutent diverses statuettes représentant la divinité, en bronze, ainsi qu'une déesse-mère.

Divers éléments d'architecture ont été découverts, notamment des éléments de toiture dont deux fragments de plaques de recouvrement en plomb. A ceci s'ajoutent des fragments d'autel (devant les exèdres et un autour du temple) ainsi que des bancs en pierre. Un petit mobilier conséquent a également été découvert.

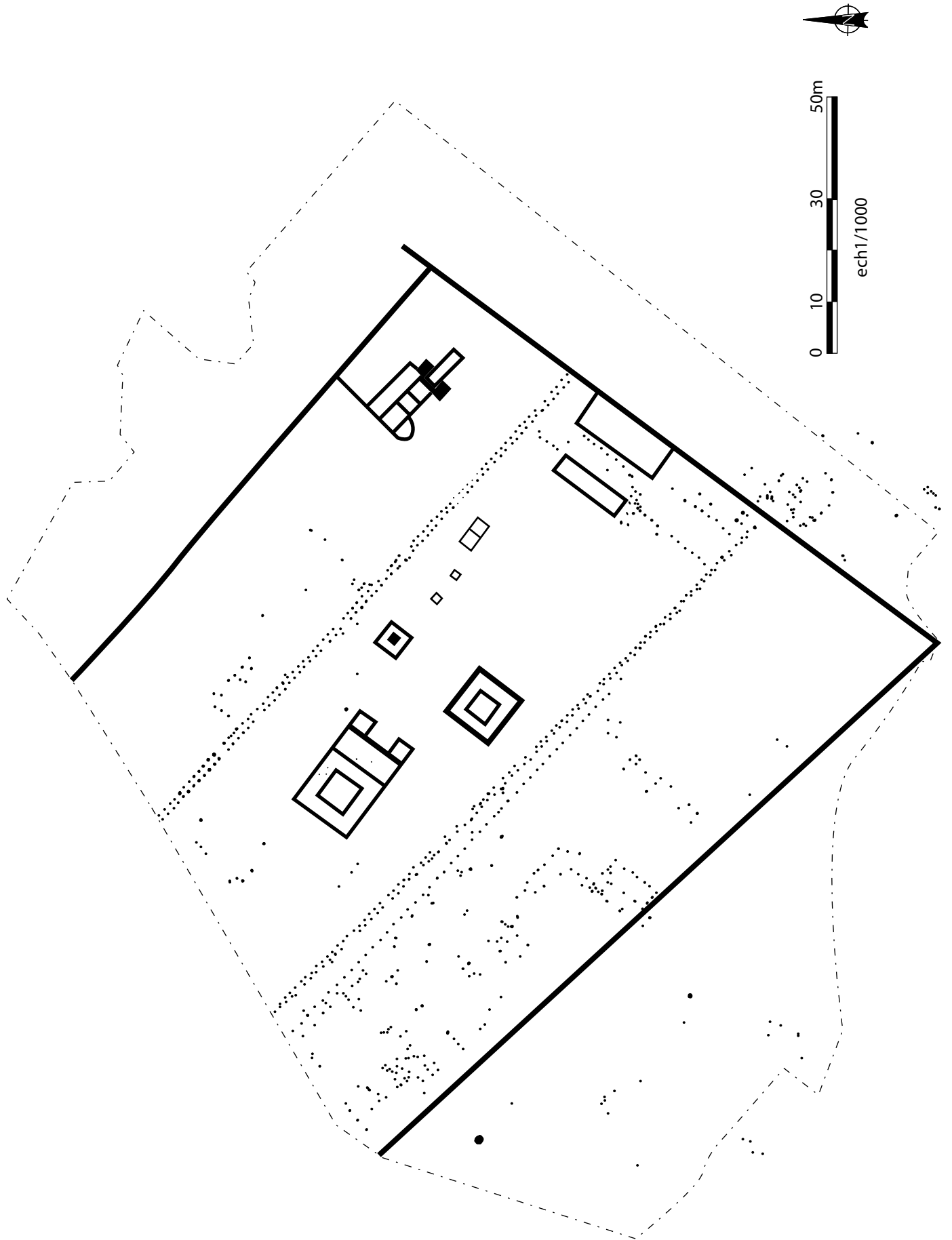
Un nombre important de monnaies qui s'échelonnent d'Auguste au V<sup>e</sup> s., couvrant pratiquement l'ensemble des empereurs semblent attester une fréquentation du site tout au long de l'antiquité. A noter, lors de la construction de la tour hertzienne, la découverte d'un dépôt monétaire exceptionnel de près de 800 monnaies dont seulement 212 ont pu être conservées et étudiées. Il semble s'agir d'un dépôt dans une céramique, avec des monnaies datées d'Auguste à Titus (pour celles étudiées).

Un nombre important de céramique (de La Tène finale, céramiques sigillées, céramiques communes, quelques amphores et une lampe à huile), ainsi que quelques fragments de verre, de l'armement (pointes de flèches, lames de glaive, fers de lance), de la quincaillerie et des bijoux (bague, fibules, une intaille avec une représentation de Mercure) ont également été découverts.

## Conclusions

Le sommet du puy de Dôme semble avoir été fréquenté – d'après le mobilier – dès La Tène finale sans qu'une occupation stable ou à caractère cultuel ne puisse être avancée. Le temple, construit sur un grand podium accessible par des terrasses et des escaliers, a pu être construit dès le milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. d'après la présence de blocs architecturaux, cependant il n'obtient sa forme définitive actuellement visible qu'au II<sup>e</sup> s. Seul le plan est connu pour le bâtiment qui semble occupé jusqu'au IV<sup>e</sup> s. Aucune preuve n'existe de la présence de la statue colossale de Mercure élaborée par Zénodore.

Un prieuré s'installe dans la *cella* du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> s.





## Pannes, Clos du détour (Loiret)

---

R.O : V. Renard (AFAN)

Chronologie : milieu I<sup>er</sup> au milieu III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Surface estimée de l'aire sacrée : environ 3 ha.

Nombre de phases : 3 phases

Bibliographie : Dondin-Payre et Cribellier 2011 ; Rapport AFAN 1997 inédit

Le site a été dégagé en 1996-1997 à l'occasion d'une fouille préventive précédant la construction de l'A77. Il semble avoisiner le tracé d'une voie antique. Repéré auparavant en prospection aérienne et pédestre, sous la forme d'un sanctuaire quadrangulaire (220 x 130 m) encerclant au moins 3 temples de type *fanum* et un balnéaire

**Délimitation** : Il s'agit d'un mur qui délimite un espace de 220 x 130 m (non intégralement dégagé, mais repéré par prospection aérienne).

L'espace interne est subdivisé par des alignements de trous de poteau formant trois travées.

### Structures internes :

#### 1<sup>ère</sup> Phase :

Temple F53 : au moins trois états. Le premier avec *cella* et galerie. La *cella* présente des murs plus étroits que la galerie et ne forme pas un carré strictement régulier, le mur sud-est étant légèrement oblique.

#### 2<sup>ème</sup> Phase :

Temple F53 un « pronaos » est ajouté. Il s'agit d'une salle de 13 x 5 m environ

#### 3<sup>ème</sup> Phase :

Temple F53 : deux fondations plus ou moins carrées, de taille légèrement différentes, sont adjointes au nord (4 x 3,5 m) et au sud (4 x 3 m) de la façade est du temple, formant deux structures latérales, massifs d'échiffre ou bases.

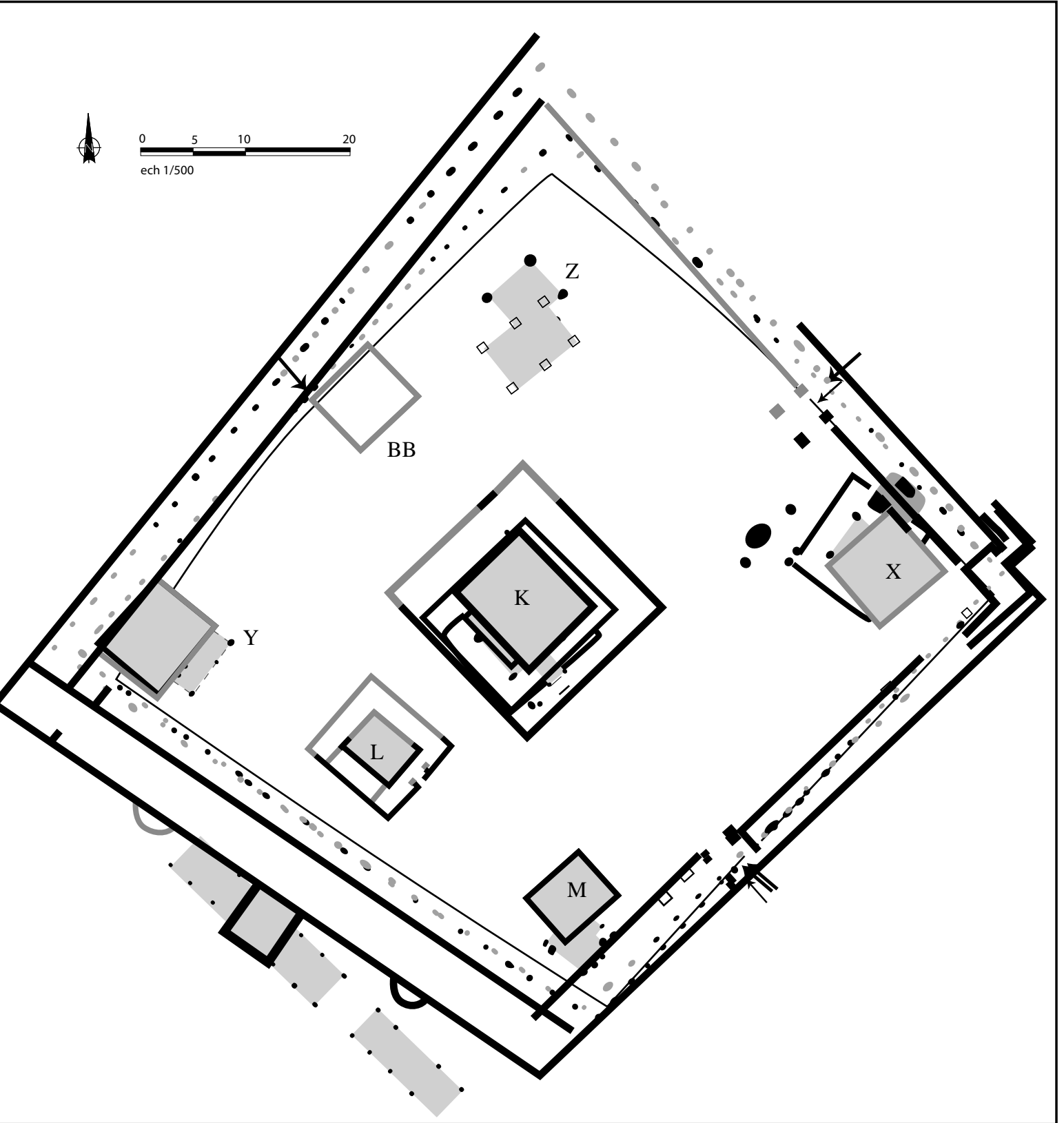
#### Mobilier :

Une fosse est accolée au mur sud-est du péristyle du « grand » *fanum*, le plus grand des trois temples. Cette fosse de 1,5 x 1,40 m, peu profonde (0,24 m), a été creusée à l'angle des murs sud-est et nord-est, côté interne du temple. Elle était comblée d'une couche unique de limon argileux contenant des petits fragments de calcaire, terres cuites architecturales et mortier, ainsi que divers objets : 38 perles tubulaires en pâte de verre, un élément d'applique en bronze et un ex-voto oculaire. Il semble que cette fosse était destinée à conserver du mobilier cultuel et des offrandes.

Une autre fosse située contre le mur sud-ouest de la *cella* du même temple, a livré divers objets remarquables dont une poignée de coffre en alliage cuivreux à décor zoomorphe, une fine plaque d'argent pliée et une monnaie de Tétricus.



0 5 10 20  
ech 1/500



## Pommern, Martberg, Allemagne

---

RO : M. Thoma, C. Nickel

Surface fouillée : 6000 m<sup>2</sup>

Surface estimée de l'aire sacrée : 3400 à 5150 m<sup>2</sup>

Chronologie : LtD2-IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Nombre de phases : 12

Bibliographie : Thoma 2000 ; Nickel, Thoma et Wigg-Wolf 2008.

### Etat 0 : La Tène finale.

Cette phase pose le problème de l'interprétation ; sa fonction cultuelle est mal assurée. De petites fosses avec peu de céramiques se distinguent de fosse de La Tène finale, qui comprennent une quantité non négligeable de mobilier. Deux fosses conservaient des squelettes de porc, qui pourraient être datées de La Tène finale. Une de ces fosses se trouve hors de la limite de péribole de la phase suivante, recoupée par la palissade 3. L'autre se situe dans l'angle nord de l'enclos. Dans son comblement, associé au squelette, des céramiques miniatures. Dans cette zone, aucun bâtiment postérieur ne sera installé, cet espace a pu avoir une signification particulière puisqu'elle est protégée de toute construction. C'est aussi dans cette zone qu'à la phase 10c seront déposés les vases miniatures.

Une autre fosse peut être rattachée à cette phase, sous le futur temple L.

#### Structures :

##### Délimitation :

Aucune structure de délimitation n'a été relevée pour cette phase d'occupation du site. Il peut s'agir davantage d'un lieu sacré, lieu de dépôt particulier que d'un véritable sanctuaire.

**Mobilier :** de manière générale, le mobilier issu des structures est peu précis pour la chronologie et ne permet pas toujours d'assurer le caractère culturel des structures.

### Etat 1 : LTD2b ?

Cette phase est marquée par la présence de quelques trous de poteaux qui forment des bâtiments assez similaires à ceux distingués dans la zone d'habitat adjacente.

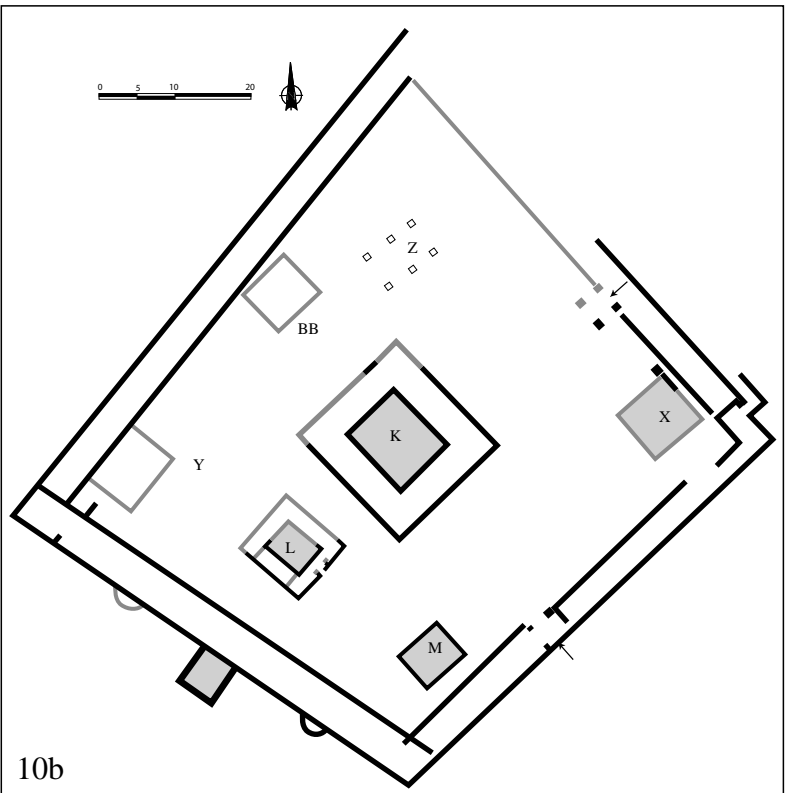
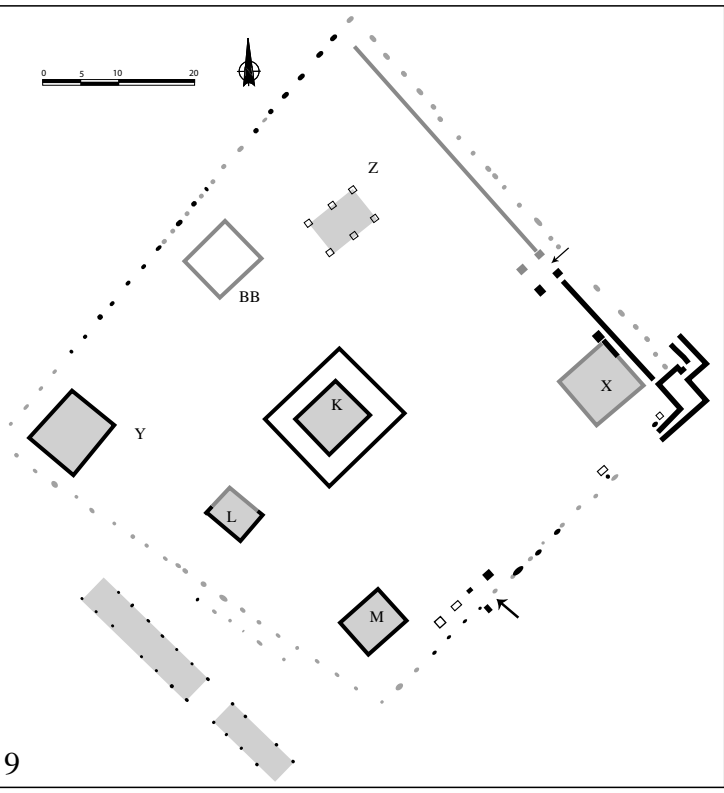
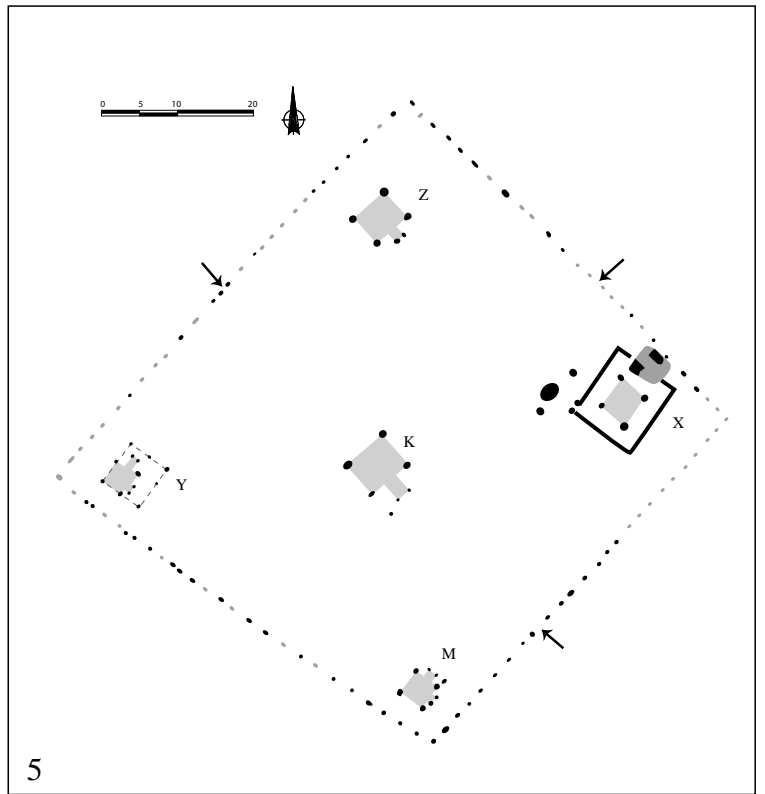
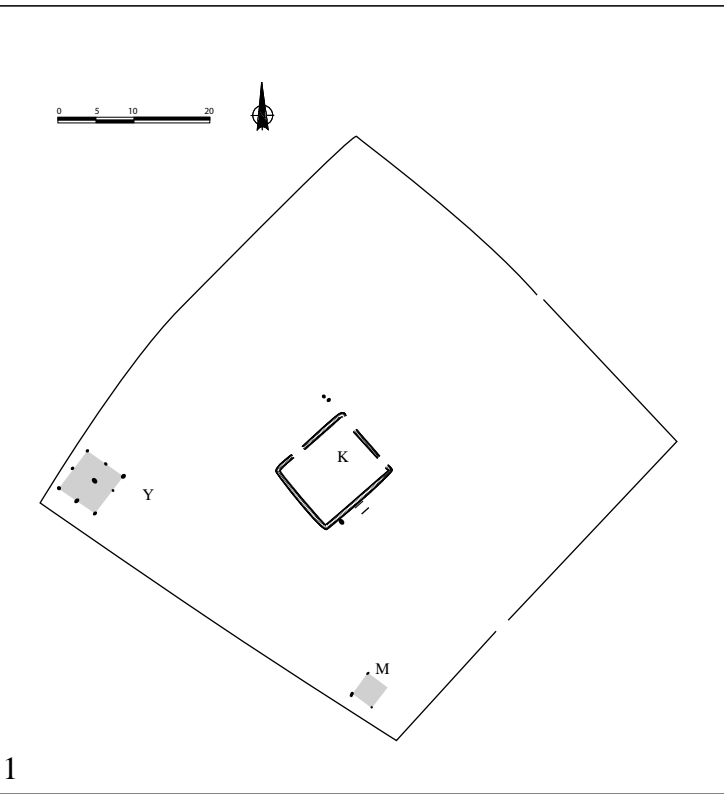
#### Structures :

##### Délimitation :

La première structure de délimitation est un fossé étroit servant à l'implantation d'une palissade étroite, formée davantage par des planches que des poteaux. Une entrée permettait d'accéder à l'intérieur de cet enclos, au centre de la branche nord-est mais aussi vraisemblablement au centre de la branche sud-est.

##### Structures internes au sanctuaire :

Le plus ancien des bâtiments semble être le bâtiment situé dans l'angle S, établi sur quatre poteaux. La fosse sous le bâtiment L peut être à rattacher à cette phase plutôt qu'à la précédente. A proximité de la palissade délimitant le sanctuaire, le bâtiment X1 a pu être édifié lors de cette phase ou de la phase suivante. Le bâtiment Y1 s'implante dans l'angle ouest. Au centre de cet espace, la structure K est marquée par la présence d'un enclos fossoyé, qui dans sa première phase de fonctionnement est un fossé ouvert, dont l'accès se faisait par un pont implanté sur sa branche sud-est. Un grand poteau est implanté



au sud de cette structure, et à sa proximité ont été retrouvé un grand nombre de monnaies.

**Mobilier :** le mobilier de cette phase comprend des fibules datées de LTD1 mais surtout de LTD2, notamment une fibule à coquille datée de LTD2b, ainsi qu'une knickfibel dans les niveaux supérieurs.

La majorité des monnaies (datées entre LTD2a et le début de LTD2b) de cette phase provient des bâtiments K1 et Y1 ; une fibule de LTD2b provient du fossé de palissade.

## **Etat 2 : LTD2b.**

### **Structures :**

#### **Délimitation :**

L'enclos est réédifié, il s'agit du fossé de palissade 2.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

Les bâtiments internes ne sont pas modifiés par rapport à la phase précédente. Le fossé du bâtiment K a pu servir à l'implantation d'une paroi en matériau périssable, mais ces données ne sont pas claires.

**Mobilier :** Les monnaies découvertes dans le bâtiment Y1 sont datées entre LT D2a et le début de LTD2b.

## **Etat 3 LTD2b ?**

### **Structures :**

#### **Délimitation :**

La palissade remplace la palissade précédente. Ses angles sont plus ouverts et la palissade est stabilisée par des poteaux plus profonds. Les entrées n'ont pas pu être distinguées avant leur modification dans une deuxième phase, lorsqu'elles sont agrandies, aussi bien au nord-est qu'au sud-est.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

Les bâtiments internes ne sont pas modifiés, sauf peut être X1. La fosse L a pu être comblée lors de cette phase.

## **Etat 4 LTD2-changement d'ère.**

Il s'agit plus ou moins d'une phase d'abandon du sanctuaire. L'angle est du bâtiment K1 est recoupé par l'angle sud d'un nouvel enclos qui recoupe la palissade 3 de la phase précédente. Il est possible que les bâtiments Y1 et M1 fonctionnent toujours mais ceci ne peut être déterminé avec précision. Situé à l'intérieur du nouvel enclos, le bâtiment X1b a pu être entouré d'une tranchée alors que ses poteaux sont conservés, mais cette modification a pu se dérouler à la phase suivante.

Ce nouvel enclos a pu délimiter un camp romain, ce pour lequel plaide le profil du fossé, ou encore un lieu de rassemblement. Son comblement comprenait des scories, de la céramique tournée, quelques fragments d'amphores, une fibule de La Tène finale, ainsi que des monnaies datées entre LT D2a et le début de LTD2b.

## **Etat 5 changement d'ère**

### **Structures :**

#### **Délimitation :**

L'enclos est reconstruit avec de véritables poteaux, formant l'alignement de poteaux 1, qui sont reliés horizontalement par des planches ou un mur en torchis. Aucune entrée n'a pu être distinguée.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

L'ensemble des bâtiments internes sont reconstruits. Les petits bâtiments sur petits poteaux sont remplacés par des bâtiments plus grands avec un porche-entrée formé de deux poteaux projetés à l'avant du bâtiment.

Le bâtiment M2 présente désormais une entrée au nord-est et une autre au sud-est. Le comblement des trous de poteaux montre la présence d'argile brûlée ainsi que de la chaux. Le bâtiment Y2 présente lui aussi deux porches-entrée. Un nouveau bâtiment est édifié, Z1, lui aussi avec un porche-entrée au sud-est, mais il est possible qu'il ne soit édifié qu'à la phase 6. A l'est, le bâtiment X1 est transformé en X2 avec l'adjonction d'une tranchée l'entourant sur ses quatre faces, avec une entrée au nord-est. Il est possible qu'une entrée secondaire ait permis depuis l'angle sud-ouest d'accéder à un foyer situé à l'ouest du sanctuaire et encadré de deux gros poteaux. Au centre du sanctuaire, le bâtiment K2 comprend lui aussi un porche-entrée sur deux poteaux qui recoupe le fossé d'enclos de sa première phase de construction. Au sud du bâtiment, un gros poteau isolé.

**Mobilier :** Les monnaies qui proviennent de la destruction du bâtiment M2 permettent un calage chronologique à Tibère et celles issues de Z1 à Néron.

## Etat 6 première moitié du I<sup>er</sup> s.

### Structures :

#### Délimitation :

Les poteaux sont implantés au même emplacement qu'à la phase précédente mais des entrées sont installées au nord-ouest et au sud-est.

#### Structures internes au sanctuaire :

Les structures internes restent identiques à la phase précédente, sauf le temple Y3 qui est agrandi, et comprend quatre poteaux auxquels est adjointe une entrée au sud-est.

**Mobilier :** le mobilier change, daté plus clairement après Auguste.

## Etat 7 première moitié du I<sup>er</sup> s.

Lors de cette phase, la taille des bâtiments augmente de manière globale.

### Structures :

#### Délimitation :

Le nouveau péribole est une nouvelle fois constitué d'un alignement de poteaux (3) qui marque une augmentation de la surface enclose. L'entrecolonnement des poteaux augmente proportionnellement. Des entrées sont attestées au nord-est et sud-est, et supposée au sud-ouest et Nord-ouest, bien que dans ce dernier cas la proximité de BB2 permet de nuancer ce propos.

#### Structures internes au sanctuaire :

Les bâtiments M et Z subissent peu de changements. Dans l'angle ouest, Y3 est agrandi et comportent deux entrées, suivant la forme qu'avait Y2. A l'est, la tranchée de X2 est comblée, les poteaux de X1b sont arrachés et X3 est construit, avec un foyer central ovale et 4 poteaux. Dans une deuxième phase, le foyer est transformé en four. Au centre, le temple K3 comporte deux porches-entrée, avec un poteau isolé au sud. Au nord-ouest, le bâtiment BB2 est construit avec un véritable porche d'entrée au sud-est.

## Etat 8 deuxième moitié du I<sup>er</sup> s.

### Structures :

#### Délimitation :

L'alignement de poteaux est identique à l'alignement 3. Il comprend des entrées attestées au nord-est et sud-est, et supposées au sud-ouest et nord-ouest. Dans une deuxième phase, il subit quelques

réparations

Parallèlement à la branche sud-ouest, un alignement de trous de poteaux pourrait former un bâtiment extérieur mais sa partie sud a été détruite par les structures postérieures. D'autres bâtiments se développent plus au sud-est dans une phase postérieure.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

Dans une première phase, les bâtiments Y5, Z2 et X4 subissent la même modification, leur côté sud-est ne comporte désormais plus d'entrée-porche. Les poteaux sont déplacés et intégrés dans le mur du bâtiment. Les bâtiments X4 et Y5 sont de forme et échelle identique et comportent un foyer central. Y5 comporte un four en argile. Il ne s'agit vraisemblablement pas de temples mais de structures protégeant une activité centrée sur le foyer. Le bâtiment M3 est reconstruit sur des poteaux et comprend une entrée-porche au nord-est, bien que ses poteaux semblent très éloignés du mur. Le bâtiment K4 comporte deux entrées, dans le comblement de ses trous de poteaux, on note la présence d'enduits peints. Le bâtiment BB2 ne subit aucun changement. Dans une deuxième phase ou à la phase 9, dans l'angle Est, X4 est transformé en X5 avec une tranchée servant de base pour l'implantation d'une sablière. Deux trous de poteaux au sud-est forment une entrée. Entre les bâtiments M et Y, deux lignes parallèles pour l'implantation de sablières forment le bâtiment L1. De la même manière au nord-ouest, une sablière marque la présence d'un bâtiment BB3.

### **Etat 9 II<sup>e</sup> s.**

Cette phase marque la reconstruction du sanctuaire en pierres

#### **Structures :**

##### **Délimitation :**

La structure de délimitation de cette phase est la même que celle réparée à la phase précédente. Au sud et au nord-ouest, il s'agit toujours d'une structure sur poteaux mais la branche nord-est est édifiée en pierre. Au Nord-est et au Sud-est, des bases de pierre s'implantent au même emplacement que les entrées précédentes et pourraient former une structure d'entrée. Des bases (B) pourraient témoigner de la présence d'une galerie interne. Les bâtiments externes fonctionnent encore au cours de cette phase.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

Les poteaux de M3 et K4 sont arrachés, leurs trous de poteaux sont comblés par des blocs de pierre. Le seul véritable temple de forme gallo-romaine est K4, les autres bâtiments sont de simples structures quadrangulaires. Le bâtiment BB4 n'apparaît que sur les plans élaborés au XIX<sup>e</sup> s. Z3 est construit sur six bases en pierres. Il semble s'agir d'un bâtiment ouvert et couvert. **Mobilier :** dans le bâtiment BB4, des flacons miniatures sont datés du II<sup>e</sup> s.

### **Etat 10 III<sup>e</sup> s.**

Cette phase est peu claire et a été subdivisée en trois sous-phases.

#### **Etat 10a**

#### **Structures :**

##### **Délimitation :**

L'alignement de poteaux 4 est démonté et est remplacé par un véritable mur. Au sud-ouest, le mur est doublé pour former une galerie avec à l'arrière et une pièce (A) et de part et d'autre de celle-ci des absides. Une cave avec une citerne et un escalier d'accès sont construits dans l'angle nord du péribole.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

Temples Le bâtiment K6 est reconstruit. Les fondations précédentes sont reprises et recreusées. Le bâtiment M5 suit la même évolution mais il ne comprend pas de galerie. Il n'est pas assuré que les bâtiments BB4, Z3 et Y6 perdurent lors de cette phase mais aucune information ne subsiste sur leur date

de démolition. Le bâtiment X6 est réduit et devient X7.

### **Etat 10 b**

#### **Délimitation :**

Le péribole est agrandi et atteint ses dimensions maximales

#### **Structures internes au sanctuaire :**

Structures intérieures identiques à 10a. L'entrée de la cave est fermée. Une grande fosse d'extraction d'argile est creusée en parallèle du mur nord-ouest, l'argile a pu servir au nivellement de la zone. Au cours des fouilles du XIX<sup>e</sup> s. avait été relevé un pendage vers le nord-ouest et une phase de nivellement avait été postulée par les fouilleurs d'alors, sans que cette hypothèse ne puisse aujourd'hui être vérifiée.

### **Etat 10c**

#### **Structures :**

#### **Délimitation :**

Dans l'angle Nord-ouest, la galerie est transformée en une grande salle J dans laquelle ont été découvertes un nombre considérable de céramiques miniatures. La cave est comblée dans la première moitié du IV<sup>e</sup> s. Dans ce remblai, de nombreuses pattes avant de porcs. Sur ce comblement est installé un niveau d'argile permettant de circuler.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

Très peu de changements peuvent être notés à l'intérieur du sanctuaire. Une galerie est ajoutée au bâtiment M6, lorsque la galerie du péribole est détruite. Le bâtiment K6 est relié au péribole nord par un mur qui pourrait être le mur de fond d'un théâtre. Au centre, la pièce AA pourrait en constituer le bâtiment de scène. Le bâtiment X7 est détruit.

### **Etat 11 III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.**

#### **Délimitation :**

Le péribole est abandonné. L'espace du sanctuaire est divisé en plusieurs espaces.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

Temples Le bâtiment M6 est relié à une cour au nord-ouest, M7. Entre le bâtiment L2 et M6, un bâtiment sur poteau est installé à l'emplacement des concentrations de monnaies de La Tène finale et I<sup>er</sup> s. Le bâtiment J est détruit et au sud de son emplacement sont creusées diverses fosses qui comprennent des dépôts de vases miniatures. Angle sud du péribole est recoupé par l'installation de divers bâtiments qui n'ont vraisemblablement aucune fonction culturelle.

Au IV<sup>e</sup> s., le bâtiment K est définitivement détruit et au V<sup>e</sup> s. il n'y a plus aucune trace d'activité.



## Ribemont-sur-Ancre, Le Camp Crezette (Somme)

RO : Ferdière, Cadoux puis J.-L. Brunaux

Année de réalisation des travaux : 1966 à 2009

Surface estimée de l'aire sacrée : Prospection R.

Agache : site se poursuit jusqu'à la rivière de l'Ancre (au sud), sur un rectangle d'une cinquantaine d'ha. Le site s'organise selon un même axe s'alignant sur les thermes, le théâtre et le temple.

Chronologie : III<sup>e</sup> s. av. J.-C. — seconde moitié du IV<sup>ème</sup> s. apr. J.-C. Nombre de phases : 7

Bibliographie : Fauduet et Arcelin 1993, fiche n° 60 ; Fercoq du Leslay 1996 ; Fercoq du Leslay 2000 ; Brunaux 2000 ; Brunaux et alii 1999 ; Arcelin et Brunaux 2003, p. 64-66 ; Brunaux et alii 2009.

Situé sur le versant Nord de la Vallée de l'Ancre, à 14 km au Nord-est d'Amiens, il s'agit d'un site où l'occupation semble établie sans discontinuité apparente du début du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. jusqu'à la seconde moitié du IV<sup>ème</sup> s. apr. J.-C. Une fouille y est réalisée depuis les années 1960, aidée par les prospections aériennes, pédestres et géophysiques, permettant d'estimer la superficie du site à près de 70 hectares. Le site s'installe sur un système de terrasses.

### **Etat 1 : occupation antérieure à notre ère. III<sup>e</sup> s. av. J.-C.**

#### **Structures :**

##### **Délimitation :**

Le site est choisi au III<sup>e</sup> s., avec l'implantation de l'enclos principal sur le versant nord de la Vallée de l'Ancre, mais non au point le plus élevé. Le sol est sur une croupe qui s'incline vers sud, l'est et le nord. L'agglomération s'installe sur le versant nord, plus de la moitié du site se trouve sur une pente assez prononcée. Les structures laténiennes s'implantent sans modification de la topographie, ce qui n'est pas le cas à l'époque gallo-romaine.

La fondation du site semble liée au déroulement d'une bataille vers 260 av. J.-C., et le site permet l'offrande du butin, ainsi que rendre un honneur funéraires aux guerriers morts.

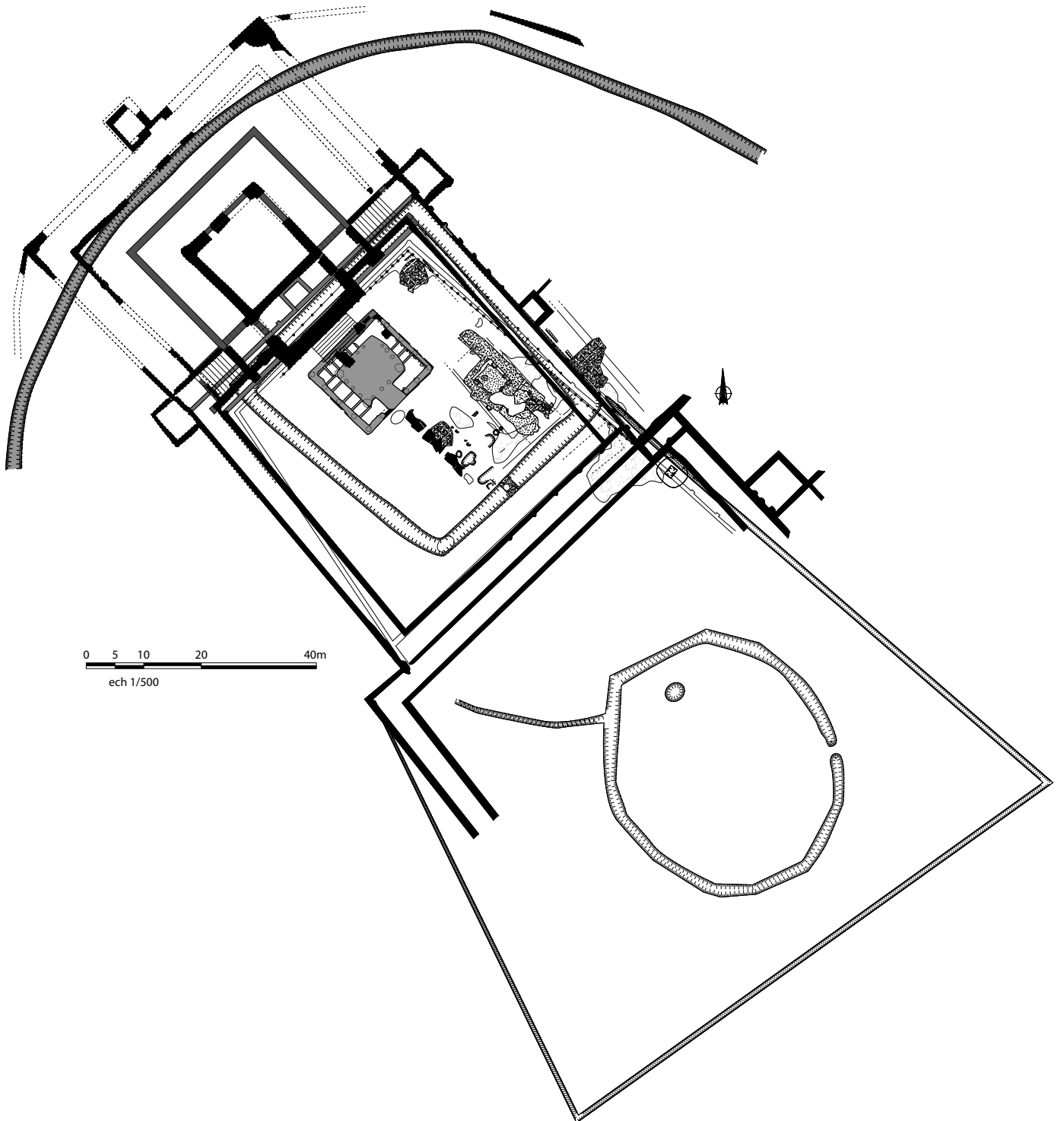
Le sanctuaire laténien se compose d'un enclos de plan quadrangulaire, d'une quarantaine de mètres de côté, précédé vers l'est par une esplanade légèrement trapézoïdale, trois fois plus vaste (parvis) au sein duquel se trouve un enclos polygonal.

Ces deux espaces fermés sont eux-mêmes enclos par une vaste enceinte, de plan circulaire. Côté est, le sanctuaire ouvre sur une série d'au moins trois immenses espaces de plusieurs hectares de superficie, chaque fois de plan trapézoïdal.

Le creusement des fossés intervient dès le début du III<sup>e</sup> s.

Enclos carré domine l'ensemble par sa situation topographique et naturelle. Dans une première phase, du III<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s., il ne comporte que trois branches, de 47,5 m de côté, le fossé ouest n'étant ajouté que dans une phase postérieure, à LT D2, à l'emplacement vraisemblable d'un talus. Seule la branche est de cet enclos a été intégralement dégagée. Il semble avoir fonctionné au départ comme une structure ouverte, puis sert par la suite à l'implantation d'une palissade.

A ce fossé s'ajoute à la fin de LT D1 (voire dès LT C2) une structure extérieure de 4,5 m de large, dénommé le « charnier ». Ses limites sont des fantômes de parois définissant une structure quadrangulaire sur sablières basses. Il s'agit d'un épandage de restes sur une épaisseur pouvant aller jusqu'à 30 cm. Il s'agit d'ensembles anatomiques plus ou moins étendus, avec des connexions strictes ou lâches. L'ensemble comprend près de 20 000 ossements humains, soit plus de 120 individus. Deux hypothèses



sont envisagées à ce propos, celle de J.-L. Brunaux privilégiant l'effondrement de corps décharnés suspendus, alors que H. Duday y voit plutôt une zone de rejet de cadavres encore souples. Dans le charnier, la présence d'armes montrant une certaine homogénéité typologique témoigne d'un apport lors d'un événement ponctuel. Ces restes se retrouvent de part et d'autre du fossé, formant une bande quadrangulaire de près de 12 m de large. L'état de conservation de ces restes montre que le secteur bordant et couvrant le fossé a été protégé contre les intempéries, les piétinements humains et l'action des animaux dès la mise en place des dépôts. A ceci s'ajoute des traces de sablières et de charbon, associés à des effets de parois créés par des accumulations et alignements de matériel.

Les petites terrasses formées pour s'adapter au pendage du terrain sont perceptibles de chaque côté du fossé, notamment sous le charnier. Ces terrasses sont parallèles ou perpendiculaires aux côtés de l'enclos. Il s'agit de traces d'éléments architecturaux comme des sablières basses. Ces traces encadrent la bande englobant le fossé (deux bandes limitrophes où se trouvent les sols avec les dépôts).

L'ensemble de ces éléments (conservation des sols, présence de dépôts, établissements de terrasses planes et traces de sablières) permet de supposer la présence d'un bâtiment en matériaux périssables ayant protégé la zone sur une période assez longue, sans pour autant empêcher une sédimentation naturelle. Puis l'effondrement du bâtiment en constitue une protection définitive. L'hypothèse avancée pour ce bâtiment est celle d'une grande halle couvrant à la fois le côté oriental, ainsi qu'au moins une partie des côtés nord et sud. Il s'agirait d'un bâtiment à trois nefs, dont l'espace central, de 5 m de largeur, recouvre le fossé, alors que les nefs latérales se développent de part et d'autre, sur près de 3 m de large, formant un bâtiment de 11 m de large pour une hauteur maximale de 9 m au centre. Son sol se trouverait à 2 m de hauteur par rapport au sol et sa paroi extérieure serait un mur plein en matériaux périssables, protégeant l'ensemble des animaux et permettant l'exposition des dépouilles.

L'autre hypothèse possible est qu'un simple remblai mais cela ne prendrait pas en compte la durée de mise en place des dépôts et les nombreuses manipulations qu'ils ont subi.

L'enclos est un lieu sacré et un lieu de trophée, et non une divinité honorée régulièrement comme à Gournay-sur-Aronde. L'ensemble est hiérarchiquement organisé, avec au centre de l'enclos carré un possible bois sacré, et aux quatre angles de l'enclos des « autels creux » ou puits d'un mètre de profondeur et d'une trentaine de cm de diamètre où étaient déversés les cendres des squelettes après leur manipulation.

De chaque côté du fossé, un long portique où des corps et des armes étaient exposés pendant une longue période. Puis le lieu est abandonné et préservé.

L'enclos carré est un fossé ouvert avec un bâtiment le bordant.

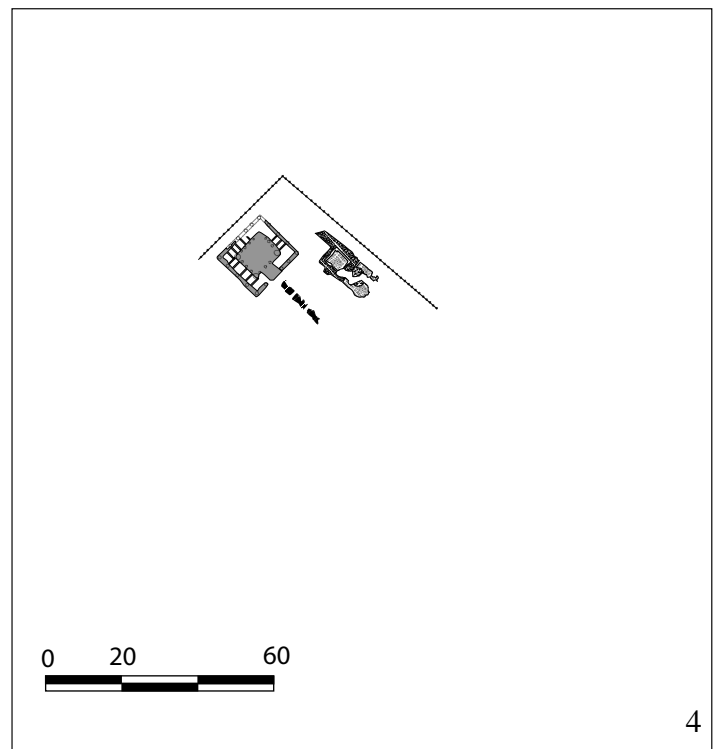
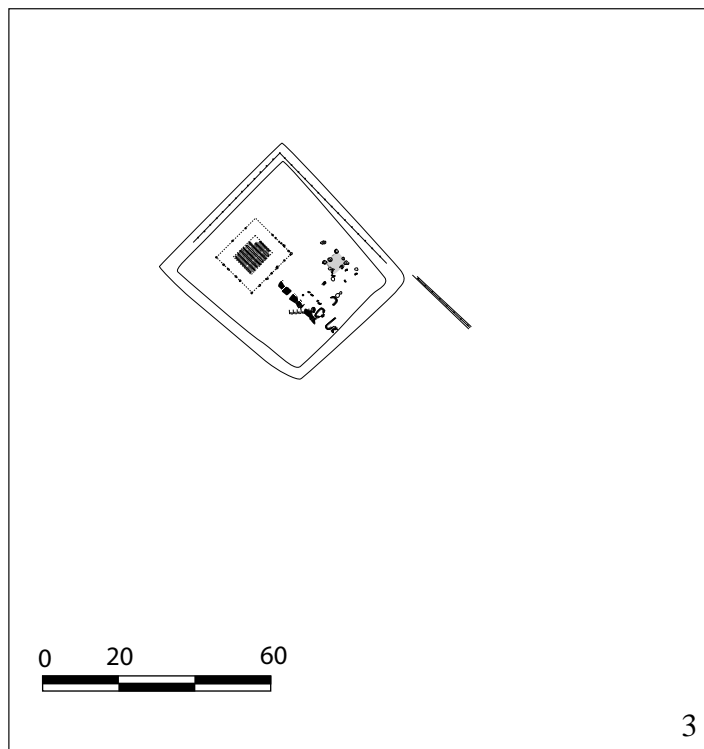
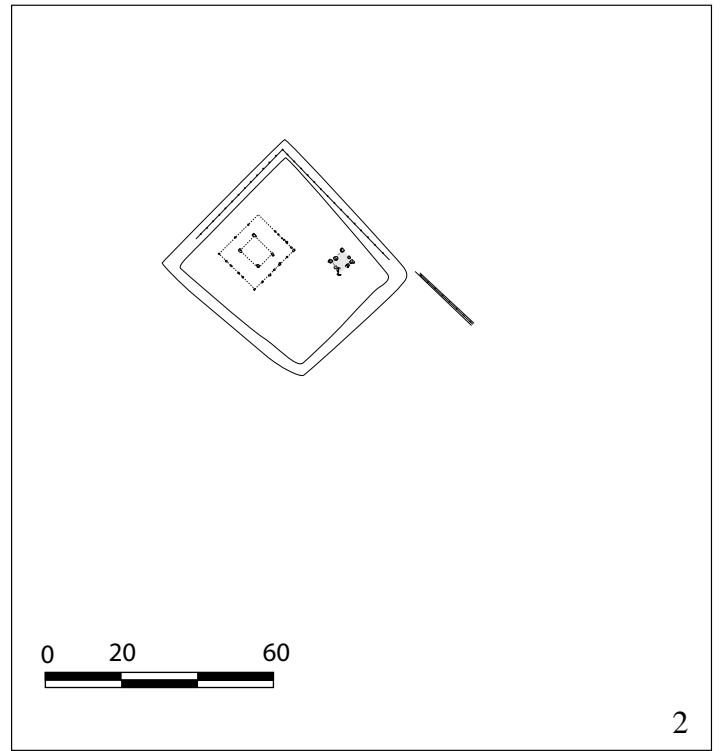
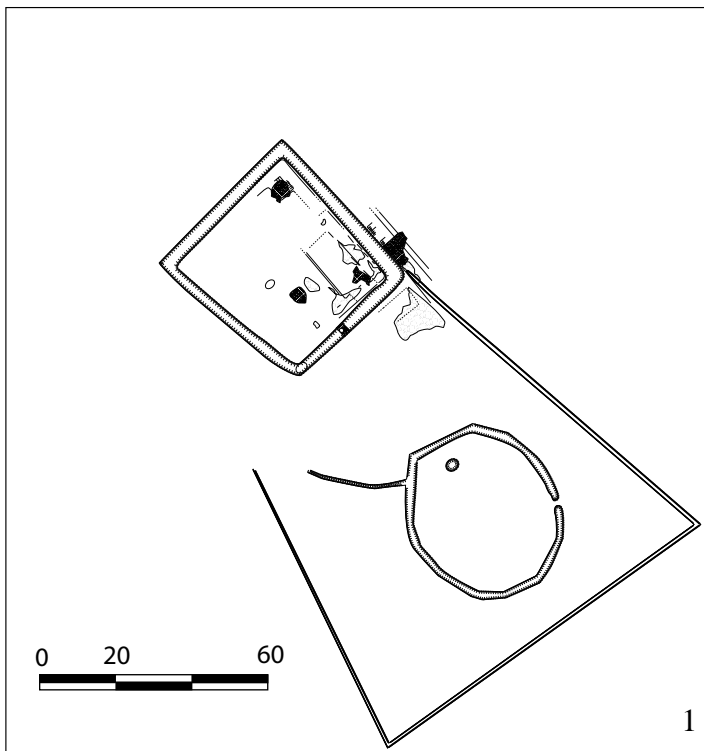
Enclos trapézoïdal n'a pu être intégralement dégagé, sa branche nord est constitué par la face sud de l'enclos précédent. Le comblement de son fossé comprend des objets métalliques comme de grands éléments d'orles ainsi que d'autres éléments de boucliers. La présence d'une céramique abondante marque une certaine différence avec l'enclos carré dans lequel elle est relativement absente. Cet enclos est postérieur à l'enclos carré mais contient du mobilier synchrone. Le matériel provenant du fossé est assez différent de celui des niveaux profonds de l'enclos carré. Le mobilier métallique est assez abondant, tout comme les ossements d'animaux qui peuvent constituer les restes de sacrifice ou encore des reliefs de festin.

Cet enclos, de près de 7500 m<sup>2</sup>, devait permettre la tenue de rassemblements importants. Le mobilier distingué dans son angle nord montre une fréquentation jusqu'au I<sup>er</sup> s.

Enclos polygonal, situé au centre de l'enclos trapézoïdal, n'a conservé aucun niveau de sol à l'intérieur. Il s'agit d'un fossé à profil en V et fond plat de 0,3 m de large, comblé définitivement à LT D2

Au sein de cet enclos, une fosse de 3,5 m de diamètre pour 2 m de profondeur, avec un comblement en diverses couches cendreuse où on trouve une abondance d'ossements animaux et de céramiques, mais aussi des armes et des ossements humains. Lui est accolé un foyer ainsi qu'un ensemble de fosses et de trous de poteau.

Le mobilier du remplissage du fossé montre qu'il s'agit d'une structure ancienne, avec la présence



d'armes synchrones de celles découvertes au sein de l'enclos carré, soit datées de la fin du IV<sup>e</sup> s. (LTB2). Le fossé sert à l'implantation d'un mur en torchis. Une interruption du fossé à l'est marque la présence d'une entrée d'un mètre de large.

Le démontage minutieux de l'ensemble a entraîné le recreusement du fossé pour récupérer les sablières. Puis on y rejette l'ensemble des restes humains et métalliques qui ont pu être exposés à proximité sur les sols ou sur la palissade, soit près de 300 ossements humains et 200 éléments d'armement s'apparentant à une quarantaine d'individus, ainsi que des stèles. Ces éléments témoignent d'un traitement funéraire particulier, avec une exposition des corps laissés accessibles uniquement aux oiseaux et non aux mammifères.

L'enclos circulaire est démonté immédiatement après son usage, puis son emplacement est marqué par des stèles. L'enclos carré a connu une utilisation brève d'une ou deux décennies mais ses éléments architecturaux sont conservés, bien qu'aucune présence humaine ou animale ne puisse y être observée pendant près de deux siècles.

Aucune activité ne peut être distinguée jusqu'à l'époque augustéenne, sauf dans le comblement de l'enclos trapézoïdal, où quelques armes ainsi que des restes de consommation témoignent d'activités collectives au cours du II<sup>e</sup> s. et au début du I<sup>er</sup>.

Enclos elliptique : Il est possible que l'ensemble de ces enclos soit inscrit dans une structure elliptique de 5 ha de superficie, marqué par un fossé de 5 m de large pour 2 m de profondeur, reconnu sur près de 150 m de longueur, à profil en V et fond en cuvette, dont le mobilier est antérieur au II<sup>e</sup> s. de notre ère, mais a pu fonctionner dès l'époque laténienne.

## **Etat 2 : Un hiatus puis retour de l'activité dans le dernier quart I<sup>er</sup> av. J.-C.**

La présence romaine est marquée par la présence de monnaies et d'éléments de harnachement datés du début du dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

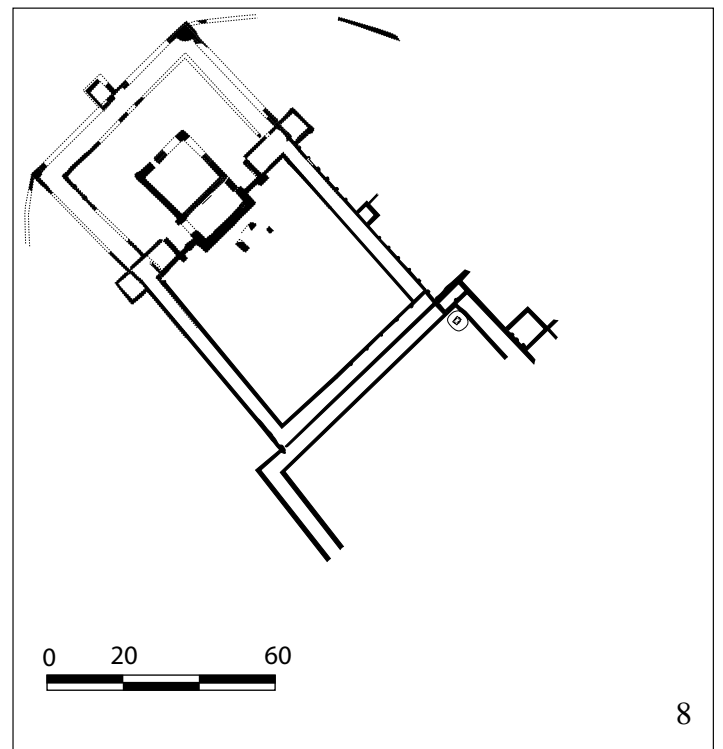
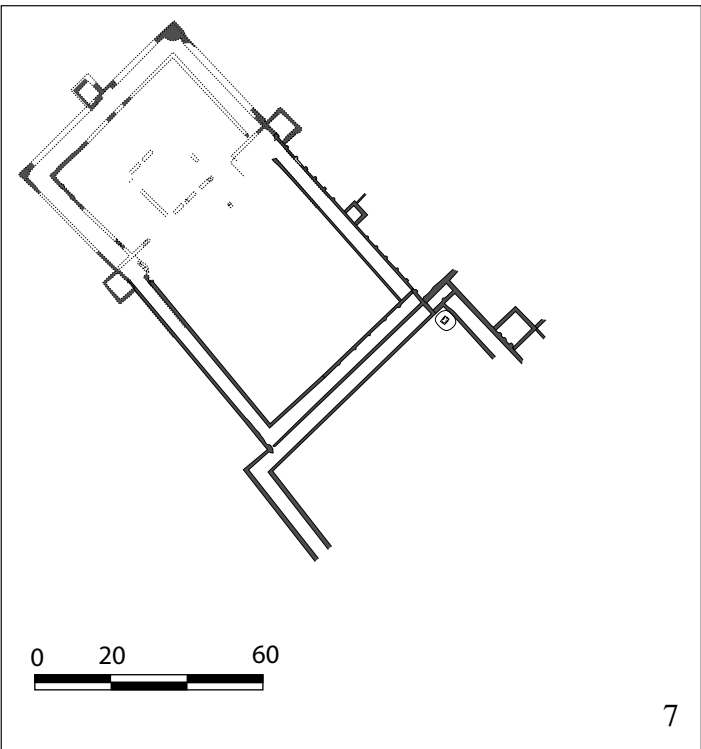
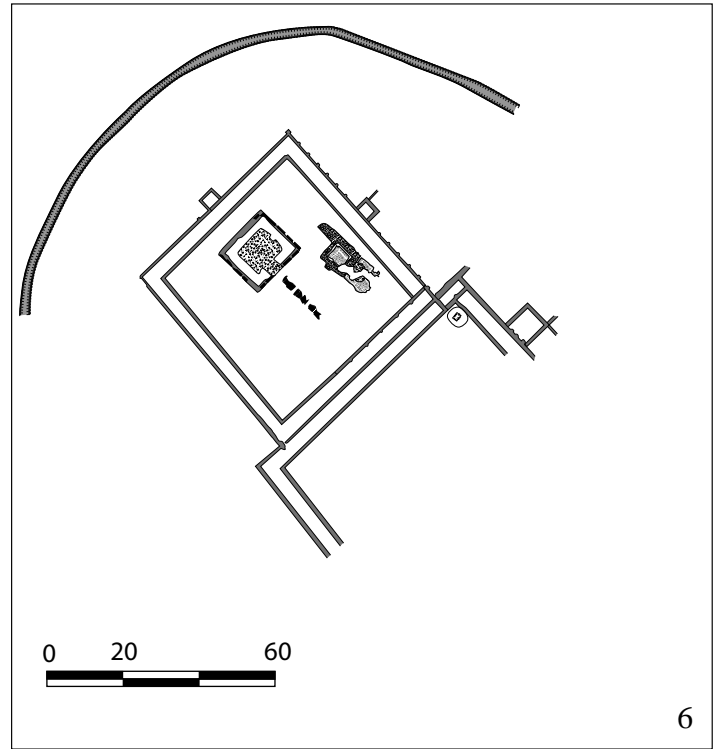
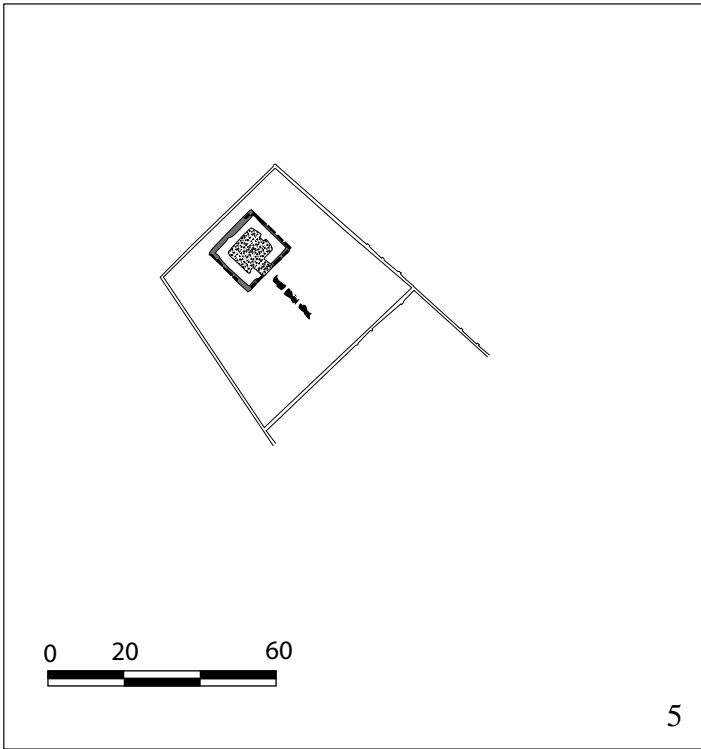
Dès -30, un premier nivellement crée une vaste zone plane, d'abord pour l'espace sacré et l'esplanade puis la cour du grand temple. Les travaux portent sur l'espace sacré où se trouve une certaine déclivité vers l'Est. Le côté ouest est creusé et les matériaux sont versés dans l'angle nord-est de l'enclos sacré, où la pente est la plus importante. Lors de ces travaux, les ossuaires et offrandes anciennes sont déplacées, les fossés d'enclos sont rebouchés avec du mobilier montrant une datation du comblement définitif à la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Les vestiges de La Tène moyenne sont recouverts par une couche de remblais qui comporte du charbon datable des années -40, -30. La fermeture du monument gaulois a été soignée et méticuleuse. L'emplacement de l'enclos est nivelé pour permettre l'installation d'un nouveau lieu de culte. Entre le sol de la cour dans l'angle nord et le sol naturel, on note une différence de près de 8 m, d'où la nécessité de contreforts, disposés à l'intérieur de l'angle du mur, en forme de ¼ de cercle. Le début des travaux consiste en la construction d'un premier temple, suivie par de nombreuses réfections et agrandissements, et ce jusqu'au Bas-Empire. Le complexe est organisé en deux enclos matérialisés par une imposante clôture, avec un espace sacré où se trouvent deux temples, et une esplanade. Autour, une vaste enceinte circulaire.

### **Délimitation**

Le système de clôture connaît jusqu'à quatre phases de construction et modification, qui ne correspondent pas forcément aux phases de modification de la structure centrale. L'édifice est installé à l'intérieur de l'enclos palissadé en reprenant le tracé de l'ancien fossé.

Dans cette première phase, la palissade entourant le premier temple, reprenant le tracé de l'enclos précédent et s'implantant dans son remplissage, montre un certain décalage avec la palissade remplaçant l'enclos trapézoïdal. Il s'agit d'alignements de trous de poteau situés à 1 voire 1,3 m de distance.

L'esplanade est restaurée au début de notre ère, sans que l'on ait d'information sur l'utilisation de cet espace, qui a pu servir comme à l'époque précédente de lieu pour les rassemblements et les repas.



## Structures internes au sanctuaire :

### Temples

Le centre de l'enclos sacré est réservé à l'installation de l'autel et le temple (Ed 15) se trouve derrière celui-ci. Son plan est rectangulaire, avec des dimensions extérieures de 14 x 15 m, dont il ne reste que les fondations, matérialisées par une vingtaine de blocs de grès imposants, parfaitement alignés et disposés tous les 0,3 à 2 m. Leur face supérieure est plane et ils servaient vraisemblablement de support pour le calage de sablières basses.

Son centre (*cella*) est constitué d'un massif de craie blanche damée formant un rectangle de 8,2 x 6 m, d'une vingtaine de centimètres de hauteur, découpé de lanières dans le sens Nord-Sud, pour huit sablières de section carrée. Ces sablières constituent une assise de réglage tout en servant d'isolement pour les murs en pans de bois. Ce massif de craie marque une construction centrale à plancher surélevé. La construction date des années -30 et est entièrement en bois.

### Structures intérieures autres

A la même période un autre temple est construit à l'est (Ed 14). Ce temple a un plan carré de petites dimensions, de 4,5 m de côté, sans galerie. Il s'agit d'une simple *cella* ouvrant par une colonnade en bois sur l'aire-autel. La construction est entièrement en bois, basée sur sept fosses pour l'installation de poteaux, reliés par des sablières basses.

## Etat 3 sanctuaire augustéen

Aux environs du début de notre ère, le sanctuaire est conçu comme un vaste ensemble réoccupant l'emprise de l'enceinte de l'époque gauloise, c'est-à-dire un espace sacré utilisé par les prêtres et un espace pouvant recevoir les participants au culte.

Une reconstruction en pierre est réalisée rapidement, dès les premières décennies du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

Le temple est aussi reconstruit : la craie damée est largement utilisée pour asseoir le sol du temple ainsi que l'aire de circulation périphérique. Il forme toujours un carré de 5 m de côté. Ses parois sont sur sablières de bois.

## Structures

### Délimitation

Les palissades antérieures sont réaménagées et s'alignent désormais pour former un seul ensemble. Il s'agit d'une palissade sur armature de poteaux situés dans des fosses séparées de 2 à 2,5 m. La présence d'alignements de clous plaiderait pour la présence de poteaux ou planches les reliant horizontalement

### Structures internes au sanctuaire

#### Temple

Le premier temple en bois est entièrement démonté. Le plan reste le même mais le matériau change : les blocs de grès et le massif de fondations sont noyés dans une couche de craie damée sur laquelle est placée une colonnade porteuse ; son sol est plus haut que celui de la galerie. La construction sur pan de bois de la phase précédente est abandonnée et remplacée par des fondations circulaires aux angles, les murs sont renforcés par des poteaux enfoncés sur les bords du socle de craie entre les colonnes. Des enduits peints proviennent de la *cella*.

La galerie est appuyée sur un épandage de craie, une colonnade repose sur des fûts de colonnes en craie blanche.

#### Structures intérieures autres

L'édifice 14 b, un sol appareillé de plan approximativement carré, de 8 m de côté. A l'intérieur, un carré d'environ 5 m formé par une bande de lacune de craie de 0,4 m de large, correspondant à des traces de sablière.

Un chemin de craie venant de l'ouest est en connexion directe avec l'aire de craie formant une aire-

autel.

L'aire autel est de même superficie que le bâtiment (environ 30 m<sup>2</sup>), il s'agit d'un épandage de craie, parfois assez épais. Dans la zone centrale, des traces de feu.

## Etat 4 milieu I<sup>er</sup> s.

### Structures

#### Délimitation

La palissade marquant le péribole est remplacée par un mur plein.

La clôture connaît une nouvelle phase d'aménagement, avec un mur de 0,60 m de large, avec des contreforts réguliers. Au nord, le mur reprend le tracé de la palissade de la phase précédente, sur des fondations assez puissantes. Cette clôture n'est pas antérieure au milieu du I<sup>er</sup> s. et est probablement détruite au début du dernier quart du I<sup>er</sup> s.

La construction de ce mur se fait en parallèle de la réfection de la colonnade de temple Ed.15.

#### Structures internes au sanctuaire

##### Temple

L'édifice 15 subit quelques remaniements, notamment au niveau de sa galerie qui prend la forme de murets de quelques dizaines de centimètres de hauteur soutenant une colonnade implantée sur des bases quadrangulaires disposées tous les 2 m environ. Chaque face du temple reçoit six colonnes. Les murs intérieurs comportent des peintures murales.

Cette phase voit l'utilisation de nouveaux matériaux, notamment des tufs non gélifs ainsi que des calcaires tendres.

##### Structures intérieures autres

L'édifice 14 b est conservé tel qu'à la phase précédente.

Une allée sacrée dallée de pierre calcaire qui se trouvait dans l'axe médian de la cour et conduisait jusqu'au temple est également conservée.

## Etat 5 (phase IV ?)

Au début du II<sup>e</sup> s., un essor monumental se déroule avec notamment la construction du théâtre et des thermes.

### Structures

#### Délimitation

Le péribole est remplacé par deux quadriportiques, qui reprennent le tracé de la palissade. La cour sacrée et l'esplanade Sud couvrent un hectare. Ils sont inclus dans une enceinte fossoyée elliptique de trois hectares. Ces deux quadriportiques s'étendent sur plus de 500 m de long. Leurs murs de fond comportent des peintures murales de panneaux rouges séparés par des candélabres, représentatifs du III<sup>e</sup> style pompéien, daté du milieu du I<sup>er</sup> siècle. Les sols des galeries ne sont pas dallés. Aux portiques sont accolés des exèdres.

Le quadriportique autour de « espace sacré présente une longueur totale de 200 m, connu uniquement en fondation.

#### Structures internes au sanctuaire

Temples : Dans une première phase, l'édifice 15 est conservé tel qu'il a été modifié à la phase précédente.

Structures intérieures autres : dans l'angle de la cour de l'esplanade, un puits (Pt 34) dont le rebouchage est contemporain de la destruction du portique 3. Ce puits témoigne des aménagements hydrauliques du sanctuaire depuis l'époque flavienne. Il s'agit d'une structure à section quadrangulaire 1,4 x 2 m par



40 m de profondeur, qui reçoit un parement soigné jusqu'à 6 m de profondeur. Ce point d'eau se trouve à proximité de l'entrée de l'aire sacrée.

## Etat 6

Un nouveau nivellement est organisé à la fin du Haut Empire afin d'édifier la cour du grand temple. Il s'agit de travaux plus importants que précédemment, afin de créer un espace plan et le surélevé par rapport au niveau de l'espace sacré existant. Il s'agit d'un remblai massif de plus de 4000 m<sup>3</sup> soutenu par les murs du portique. L'ensemble des travaux se font suivant un véritable programme architectural, et de manière plus ou moins contemporaine, même si les travaux ont pu connaître une durée assez longue. Ces travaux comprennent la fondation du temple et son podium, la décoration du temple, la réalisation d'importantes terrasses, l'édification de nouveaux portiques et leur raccord aux portiques antérieurs.

Cet essor s'intensifie dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. avec un vaste mouvement de monumentalisation et de décoration. Les deux quadriportiques, le théâtre et les thermes sont conservés mais adaptés. Le théâtre est transformé en amphithéâtre. Les thermes sont complétés par un deuxième complexe thermal.

Pour la construction du temple, d'énormes travaux de terrassements ont dû être effectués, afin de créer une terrasse artificielle de 50 x 50 m à l'ouest de la cour précédente ainsi qu'un podium de trois mètres de haut par 32 m de côté.

### Structures

#### Délimitation

Le quadriportique de la cour sacrée devient un triportique ouvrant sur un autre triportique encadrant le nouveau temple. Ce dernier est décalé à l'ouest, ce qui sous-entend une redéfinition de l'espace sacré.

Les portiques de la cour sont édifiés en dernier (quatre monnaies de Marc Aurèle et Antonin-le-Pieus dans les derniers niveaux de construction).

#### Structures internes au sanctuaire

##### Temples

L'ancien temple devient une plate-forme pour le nouvel autel. Le nouveau temple à l'allure d'un temple pseudo-périptère prostyle, de 26,35 x 17,25 m. Il semble être hexastyle et d'ordre corinthien, avec un escalier de 12,4 x 5 m en façade dont ne subsistent que les deux premières marches. Il est installé sur un podium élargi de 32,5 x 31,5 m. Ses murs servent de soutènement pour les remblais.

La construction du temple se fait en plusieurs étapes. L'édifice 15 est démonté et à l'arrière est construit un nouveau temple. La *cella* conserve une partie du portique et de l'exèdre nord-ouest (Ex. 11), pendant sa construction puis ces éléments sont démontés lorsque le temple Ed. 16 est édifié et servent de remblai pour la construction du pronaos du temple.

La décoration du temple est caractéristique de la fin du II<sup>e</sup> s.

Une citerne est installée au pied de l'escalier du temple, suppléant voire remplaçant le puits de la phase précédente.

##### Structures intérieures autres

L'édifice 15 est démonté mais son emplacement est respecté, vraisemblablement transformé en aire-autel. Les matériaux des murs sont récupérés mais les murets de la colonnade sont utilisés comme murs de terrassement pour soutenir le podium de l'aire-autel. Un nouveau sol dallé est installé.

L'allée processionnelle est implantée à l'emplacement de la plate-forme de l'aire-autel. Un grand autel les remplace. Il s'agit d'une fondation quadrangulaire de 3,5 x 2 m à l'extrémité de l'allée, au pied de l'escalier du temple.

6 autres fondations de 2 x 3 m ont pu servir à l'implantation de statues.

## **Mobilier**

Dans les remblais de la *cella*, des monnaies de la deuxième moitié du II<sup>ème</sup> s.

Ce programme architectural est achevé à la fin du II<sup>ème</sup> s. avec la construction d'un triportique sur la terrasse du temple. L'ensemble est détruit vers 280.

## **Etat 7**

Les fondations du podium sont reprises avant l'installation de la colonnade. Une partie du mur de soutènement du podium est reconstruit.

Le sol de la cour est légèrement surélevé par rapport au sol de la cour de la phase précédente.

Au Bas-Empire, un important remblai autour du podium, sur l'aire-autel. Le pronaos est détruit, ainsi qu'une partie du portique à la fin du III<sup>e</sup> s. puis le chantier de reconstruction s'implante directement sur les décombres.

Pour la reconstruction, le maximum d'éléments a été récupéré pour reconstruire pratiquement à l'identique. Le sanctuaire fonctionne jusqu'au IV<sup>e</sup> siècle.

## Saint-Léomer, Mazamas (Vienne)

---

RO : de Vézeaux de Lavergne

Surface estimée de l'aire sacrée : 1000 à 2100 m<sup>2</sup>

Chronologie : Fin I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – IV<sup>e</sup> apr. J.-C.

Nombre de phases : 2

Bibliographie : Fauduet et Arcelin 1993, fiche n° 326 ; De Vezeaux de Lavergne 1999.

Il s'agit d'un sanctuaire à la limite du territoire des Bituriges. Il comprend au départ un temple en pierres sèches, vraisemblablement de la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Deux temples à pronaos sont bâtis à l'ouest du petit temple au cours du I<sup>er</sup> siècle et l'enceinte est agrandie pendant la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. Le premier sanctuaire est un *fanum* avec une façade à l'Est.

### Etat 1 : troisième tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

#### Structures :

##### Délimitation :

Le mur d'enceinte, de forme rectangulaire, de 34 x 31 m, est un dispositif percé par un passage axial.

##### Structures internes au sanctuaire :

Temples Le mur d'enceinte entoure un temple à plan centré, un deuxième édifice rectangulaire du côté Sud de la cour ainsi qu'un édifice circulaire entre deux édifices rectangulaires.

##### Structures intérieures autres :

Les fondations des murs de la *cella* sont des blocs de pierre dure de petites dimensions. Dans les fondations ont pu être relevés de trous de poteau de 0,3 m de diamètre environ. L'espace intérieur mesure 3,1 m de côté hors d'œuvre. Cet espace pouvait être surélevé par rapport à l'espace autour.

Tout autour de la *cella*, un hérisson de cailloux bruts de ramassage formait un trottoir de 1,66 m de large légèrement surélevé par rapport au sol extérieur. Cet empièchement s'interrompt parallèlement aux murs de la *cella*, contre des fondations également parallèles à celles de la *cella*, mais plus étroites (0,36 m). L'ensemble mesure 7,3 m intérieur et 8 m hors d'œuvre. Plusieurs trous de poteau alignés ont été relevés dans les fondations, il semble s'agir d'un mur bas formant une balustrade entre les poteaux. Les murs devaient être construits en pisé.

La construction rectangulaire annexe est très érodée, sans doute à cause du décaissement volontaire de la partie Sud pour l'aplanissement de l'esplanade. Le bâtiment mesure hors d'œuvre 2,8 par 3,9 m. Ses fondations mesurent 0,35 m de large.

La destruction est attestée par une couche d'incendie datée du milieu du I<sup>er</sup> s.

## Etat 2 : milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

L'ensemble du sanctuaire est reconstruit, les structures précédentes sont détruites et l'implantation d'une esplanade a nécessité l'aplanissement de l'espace au sud. Elle voit la construction de temples classiques géminés, entourés par un péribole dont l'emplacement diverge légèrement de la phase précédente et les dimensions permettent désormais d'en doubler la superficie.

### Structures :

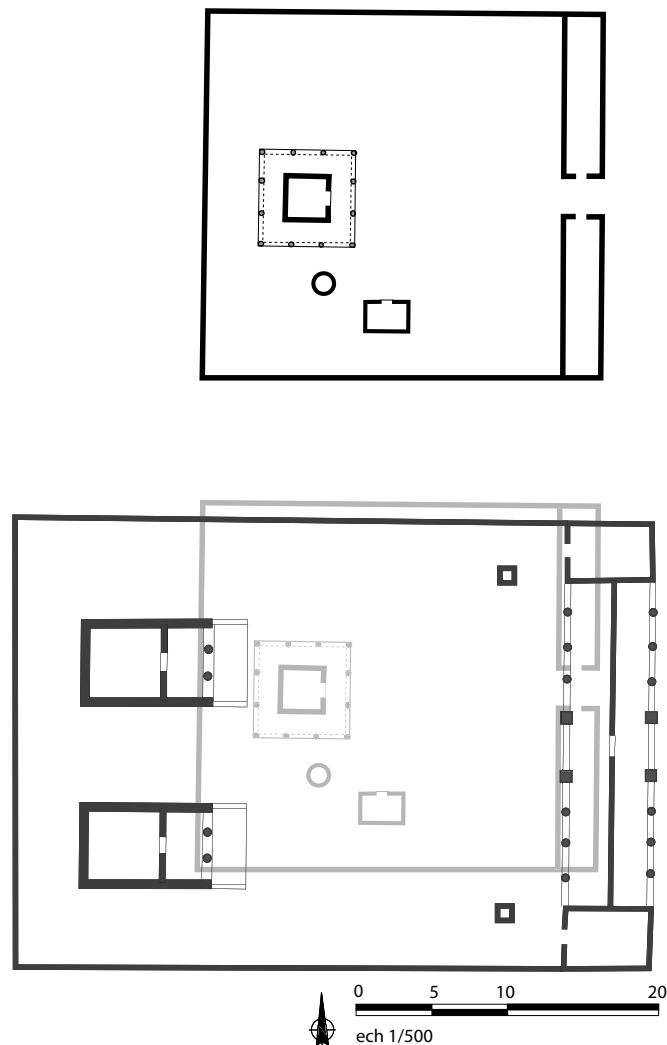
Le mur de péribole se présente désormais un espace de 54 x 39 m et présente un dispositif d'entrée à l'Est avec un portique intérieur ouvrant sur l'esplanade des temples.

### Structures internes au sanctuaire :

#### Temples

Les deux temples jumeaux présentent une *cella* carrée et un vestibule, sur un podium rectangulaire de 7,62 x 11,49 m. L'accès se fait par une volée d'escaliers.

Pl. XXX



## St-Pierre-Bellevue, Puy-Lautard (Creuse)

---

RO : J. Marquaire  
Chronologie : I<sup>er</sup> s. – IV<sup>e</sup> s.

Surface estimée de l'aire sacrée : 945 m<sup>2</sup>  
Nombre de phases : 2

**Bibliographie** : Fauduet et Arcelin 1993, fiche n° 347 ; Marquaire 1994.

Le sanctuaire se trouve sur un plateau et est entouré sur environ un hectare de traces d'occupation antique.

Le plan présente un *fanum* à double *cellae* et galerie commune associé à une cour entourée d'un portique à l'Est. L'entrée se trouve à l'est. L'occupation est attestée dès la première moitié du I<sup>er</sup> siècle, il s'agit alors d'un simple enclos quadrangulaire. La construction du temple avec l'adossement des portiques semble achevée au début du II<sup>e</sup> s.

### Etat 1

Dans une première phase, à laquelle aucune structure ne semble pouvoir être clairement rattachée, il est supposé que le sanctuaire n'était caractérisé que par un simple enclos dont les structures de la phase 2 reprendraient le tracé.

A proximité du centre de la cour, un sondage a permis de distinguer une fosse avec un dépôt de céramiques ainsi que des monnaies du I<sup>er</sup> s.

### Etat 2

#### Structures :

##### Délimitation :

L'enclos est constitué des trois portiques entourant une cour de 600 m<sup>2</sup> environ.

Les portiques Sud et Nord présentent un mur aveugle vers l'extérieur du sanctuaire et ouvrent sur la cour par une colonnade. Le portique Est est double, avec une colonnade ouvrant sur la cour et une deuxième ouvrant sur l'extérieur. Entre elles, un mur, ouvert par deux portes au Nord et Sud. Les murs devaient être recouverts d'enduits peints. L'enclos était utilisé à la fois comme lieu de passage pour accéder au *fanum* mais aussi de lieu de dépôts d'offrandes.

##### Structures internes au sanctuaire :

Temples : Le temple est rectangulaire, de 27,54 x 11,83 m. Les deux *cellae* sont rectangulaires, d'environ 5,3 x 4,7 m. La galerie est large de 3 m environ. Les murs goutteraux mesurent 0,55 m de large pour 0,6 m pour les murs des *cellae*. Quelques fragments d'enduits peints étaient encore en place à la base des murs, conservés sur 0,2 à 0,3 m de hauteur.

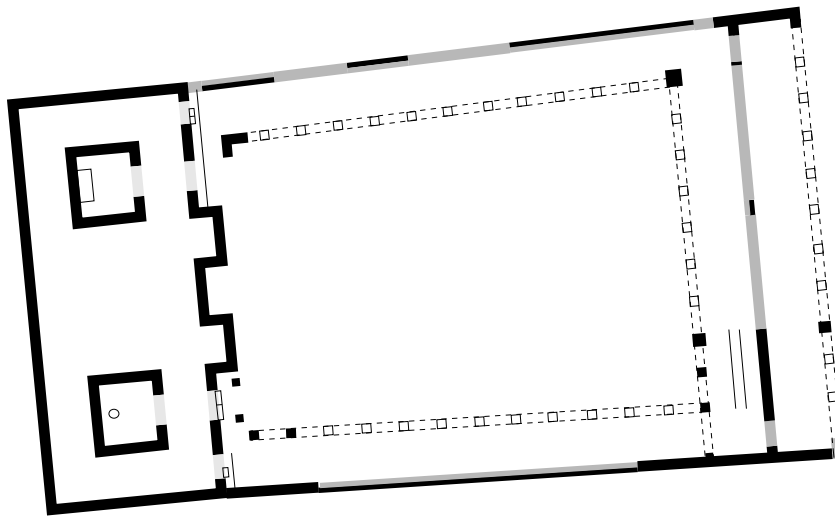
Le sol du temple est surélevé de 0,25 m par rapport au niveau de la cour. Il est en *opus spicatum*. Des réfections du sol ont été réalisées en béton de tuileau là où l'usure était importante, définissant un couloir de circulation.

Deux autels sont restitués à l'intérieur des *cellae*, mais il semble davantage s'agir de bases de statue. Dans la *cella* sud, cette base était octogonale. Elle a pu recevoir des panneaux sculptés avec les représentations d'Apollon, Neptune et Fortuna. Au nord, la base, adossée contre le mur, était maçonnée. A proximité a été découverte une tête de statue féminine dans du granit local.

Structures intérieures autres :

On accédait au temple par quatre portes ouvertes dans le mur Est. Deux ouvrent face aux seuils des *cellae* et les deux autres plus étroites ouvrent dans le portique de la cour. Devant la porte en face de la *cella* nord, une structure maçonnée pourrait être interprétée comme une base d'autel.

Pl. XXXI



0 5 10 20  
ech 1/500



## Sorcy St Martin, la côte Saint-Jean (Meuse)

RO : R. Marguet et F. Godont puis Humbert

Année de réalisation des travaux : 1967-1970.

Chronologie : milieu du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. – IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Surface estimée de l'aire sacrée : non renseigné.

Nombre de phases : 2

Bibliographie : Fauduet et Arcelin 1993, fiche n° 500 ; Gallia 26-2, 1968, p.380-382. Gallia 28-2, 1970, p.294-296. Gallia 30-2, 1972, p.360-361. Gallia 32-2, 1974, p.347-348. Gallia 32-2, 1984, p.347-348

Le sanctuaire est édifié près d'une source bordée de bâtiments divers. Deux phases sont attestées entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> siècles et le site est fréquenté jusqu'au IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

### **Etat 1, milieu I<sup>er</sup> s. — milieu II<sup>e</sup> s.**

#### **Structures :**

**Délimitation** : Un mur à l'ouest a pu être distingué mais n'a été suivi que partiellement, avec un « seuil » dégagé sur près de 15 m.

#### **Structures internes au sanctuaire :**

Temples : Temple B : de 14,40 x 13,10 m, avec une *cella* de 6,90 x 5,90 m, construit avec des moellons lié par un mortier de terre.

Temple C, au sud, est de construction similaire au temple B, de 14,40 x 13,20 m. Ses murs sont épais de 0,70 m, avec des fondations de 0,90 m, avec des traces d'enduit rouge, brun et jaune. La *cella* mesure 5,70 x 4,40 m.

Puits : englobée par la suite dans la construction du temple A, d'un diamètre de un mètre pour une profondeur de 47,80 m, cette structure a été remblayée à l'aide de moellons. On y a découvert six fibules en bronze, un petit vase en bronze et deux monnaies (un Dupondius d'Auguste à l'autel de Lyon et un as d'Agrippa).

### **Etat 2 milieu II<sup>e</sup> s.-fin IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.**

#### **Structures :**

**Délimitation** : aucune structure de délimitation n'a pu être rapprochée de cette phase, et la citerne située au sud est située hors de l'emprise supposée du premier péribole, plaidant pour un agrandissement de l'espace sacré.

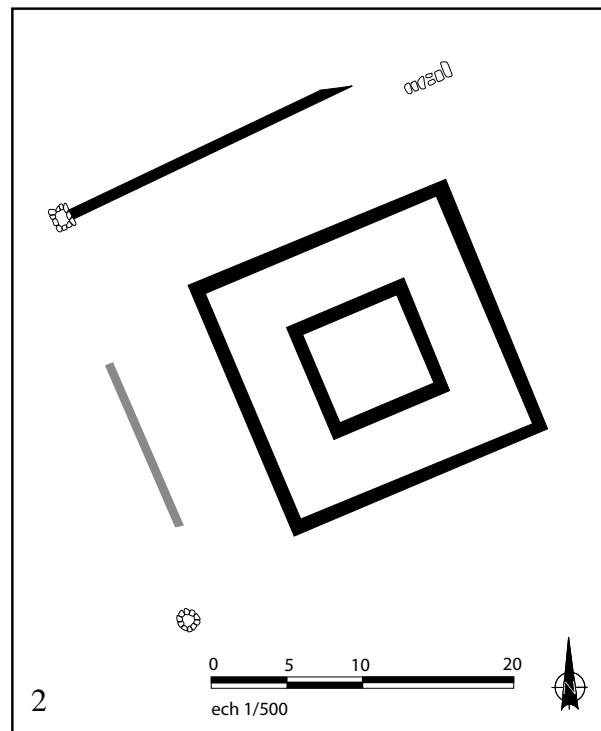
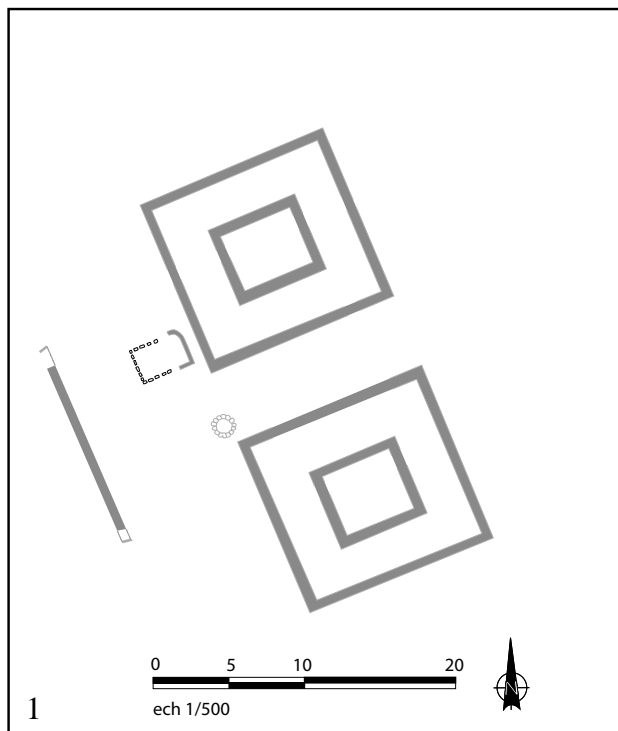
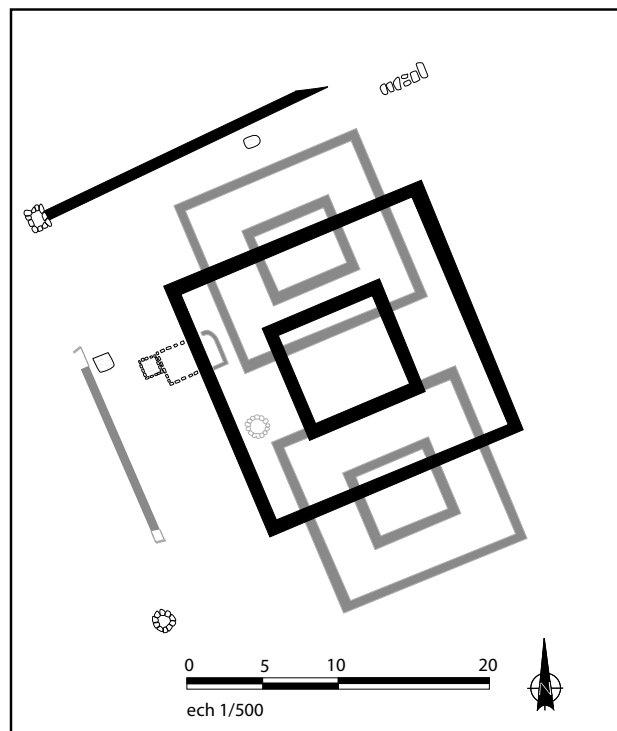
#### **Structures internes au sanctuaire :**

Temple (A) : de forme irrégulière, de 19,80 x 19,90 x 18,90 x 19,10 m de côtés, avec des murs larges de 0,90 m, conservés jusqu'à 1,30 m de haut. La *cella* mesure 9,10 x 8,50 m avec des murs d'épaisseur équivalente à ceux de la galerie, soit un espace de circulation de 4,50 m.

Autres : Dans l'angle sud-est du temple, sous le mur de galerie, une ouverture dont les parois sont constituées de pierres dressées et le fond de dalles plates. Il pourrait s'agir du captage d'une source (située aujourd'hui à une cinquantaine de mètres).

Foyer : plusieurs foyers ont été découverts au nord et à l'ouest des temples.

Puits : Situé à 10,50 m de l'angle nord-ouest du temple A, il est de section carré, de 0,65 m de côté





et construit en pierres sèches. Profond de 2,45 m, il conservait une poterie et de nombreux tessons de LTIII, ainsi qu'une monnaie des Leuques au sanglier. Une rigole de profil trapézoïdal aboutit à ce puits (citerne ?), elle est parallèle au temple et distante de 8,50 m du mur nord du temple A.

Un deuxième puits a été mis au jour dans la cour dallée à l'ouest du temple A. De forme cylindrique, en pierres sèches, ayant conservé en partie sa margelle qui était à l'origine quadrangulaire. D'une profondeur de 4,50 m pour un diamètre moyen de 0,84 m, il conservait des céramiques, des récipients en bois, une bouteille métallique, un vase cylindrique en plomb, plaque de ceinturon en bronze à décor mouluré, serpette de vigneron, chandelier en fer, anses de récipients en bronze et fer ainsi qu'un sesterce très usé de Trajan.

Voies de circulation : A l'ouest du temple A a été dégagée une cour grossièrement pavée où une couche fine a été distinguée sur près de 40 m<sup>2</sup> dans laquelle ont été découvertes plus de 180 monnaies, pour la majorité des petits bronzes datés du IV<sup>e</sup> s., ainsi que plusieurs fibules, des fragments de bijoux en bronze et de nombreuses épingles en os.

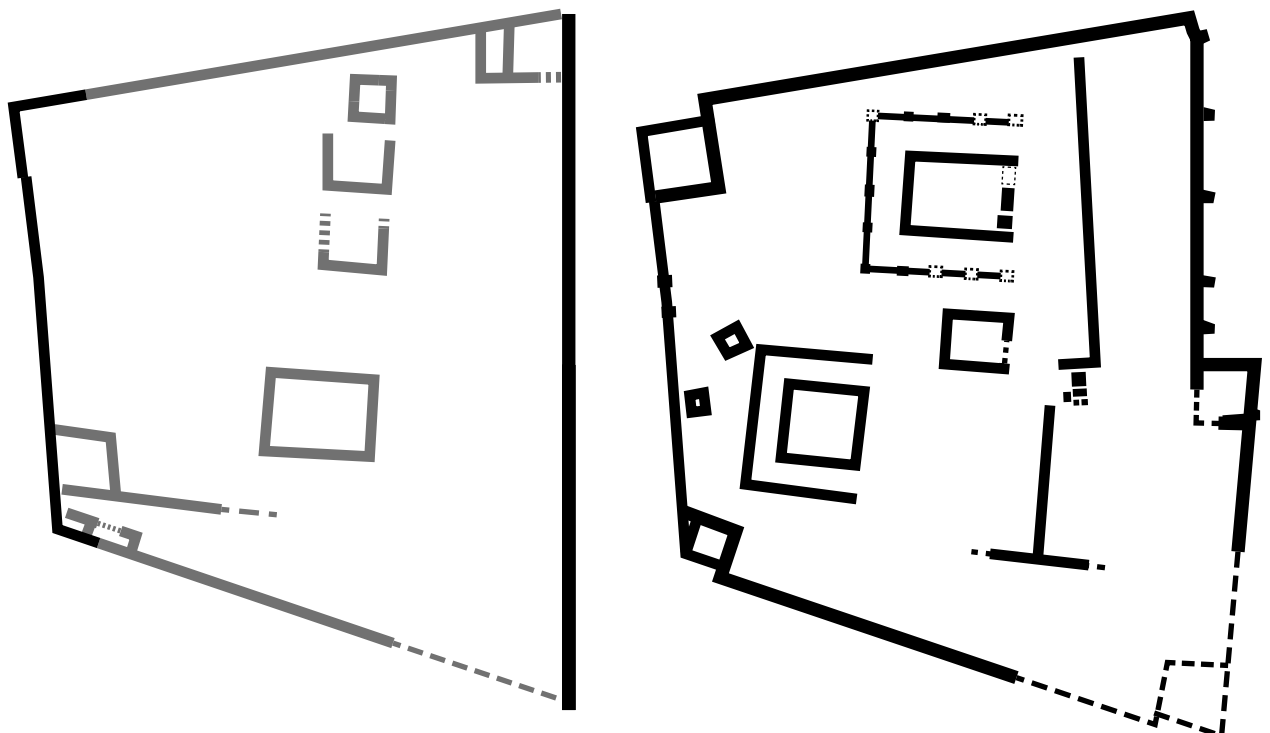
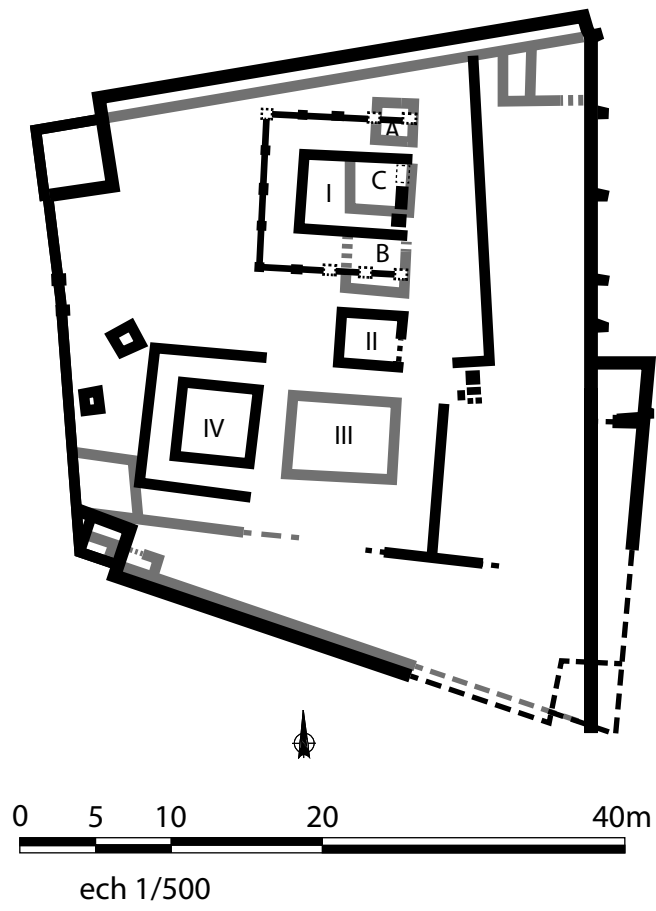
**Mobilier** : Au nord du temple, le niveau de démolition montre la présence de plaques de couverture en calcaire, ainsi que des moulures de marbre de diverses origines, des enduits peints à motifs végétaux, des fragments de sculpture ornementale, des monnaies, dont la majorité de l'époque de Constantin et quelques objets en fer, bronze et os. La céramique présente dans cette couche est datée du IV<sup>e</sup> s.

Dans les déblais de démolition, ont été découverts de nombreuses épingles, aiguilles, perles, anneaux et fragments de bronze, ainsi qu'environ 70 monnaies s'échelonnant du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> s., auxquelles s'ajoute plusieurs fragments de petites statues dont une tête interprétée comme celle d'Apollon.

Dans l'angle nord-ouest du temple A, un acrotère représentant Apollon (d'inspiration hellénique mais de facture locale) auquel s'adaptent plusieurs tuiles faîtières.

### **Etat 3 post-antique**

Une nécropole importante (30 tombes en 1967) s'est implantée autour et dans le temple. Des sarcophages de type mérovingien en pierres sèches, mais sans mobilier associé, sont associés à deux charniers situés un à l'intérieur du temple et l'autre à proximité de l'angle extérieur sud-est.



## Tawern, Metzenberg (All.)

---

RO : S. Faust  
Chronologie : début I<sup>er</sup> s./IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Surface estimée de l'aire sacrée : 1300 et 1600 m<sup>2</sup>  
Nombre de phases : 2 phases

Bibliographie : Faust 2002, p. 39-46. Fauduet et Arcelin 1993, fiche n° 553.

Le site se trouve à 16 km de Trèves, implanté sur une colline surplombant la ville de Tawern, le sanctuaire domine la vallée. Implanté sur deux terrasses, un mur trapézoïdal enceint un ensemble de sept temples qui ont été édifiés en plusieurs phases.

### Etat 1

Il s'agit de cinq bâtiments (III, II, B, C et A) alignées sur le bord de la terrasse supérieure, entouré par un enclos trapézoïdal (35,8 x 46 x 37,5 x 27). Dans l'angle sud du mur de péribole, une double pièce, ainsi que dans l'angle nord, peut être l'angle ouest et dans l'angle sud du mur de la terrasse.

Le temple III est le plus grand, de 7,6 m par 5,9 m.

Le bâtiment A est le plus petit, de 3,1 m de côté.

Le temple II, interprété davantage comme une chapelle, est de taille assez réduite, de 3,9 x 4,5 m.

### Etat 2

L'enclos trapézoïdal est reconstruit (38 x 49 x 37,5 x 31). Au nord-ouest, il est décalé de près d'un mètre alors qu'au sud-est le nouveau mur est implanté juste derrière l'ancien.

Quatre des bâtiments de la phase 1 ont été détruits pour permettre la construction des bâtiments de la phase 2, seul le temple/chapelle II est conservé. Les pièces situées dans les angles du mur de péribole sont détruites. Une pièce est conservée ou construite dans l'angle ouest, alors qu'une pièce de 4,4 x 4,6 m remplace des structures précédentes dans l'angle sud, en partie à cheval sur le mur de terrasse antérieur.

Le temple III est alors remplacé par un temple à galerie avec une *cella* quadrangulaire, temple IV. La *cella* conservait un décor d'enduit peint avec un décor végétal avec des petits oiseaux. Les chapiteaux sont corinthiens.

Le temple I recouvre les édifices A, B et C. Il s'agit d'une *cella* rectangulaire de 5,7 x 7,5 m entourée sur 3 de ses côtés est ne comportait pas de galerie.

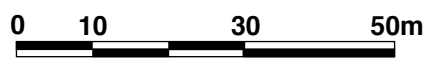
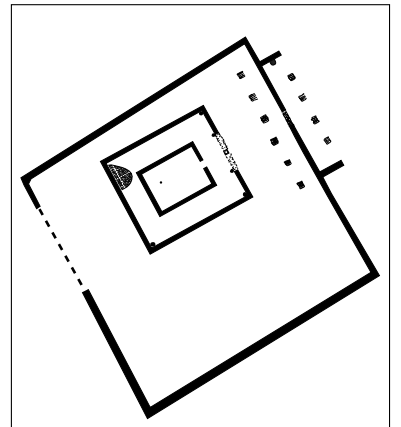
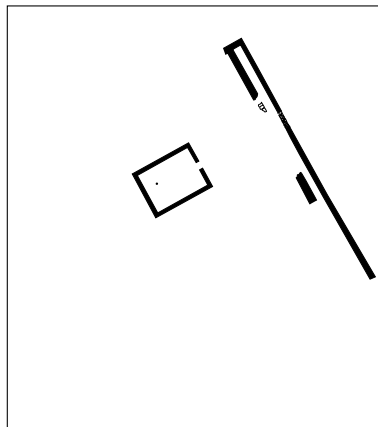
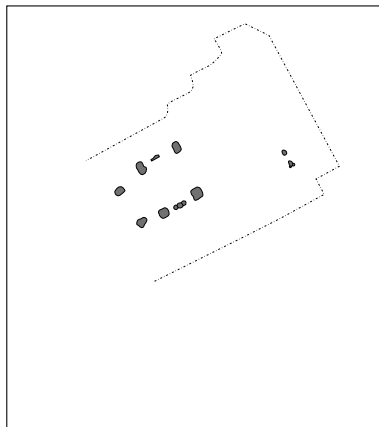
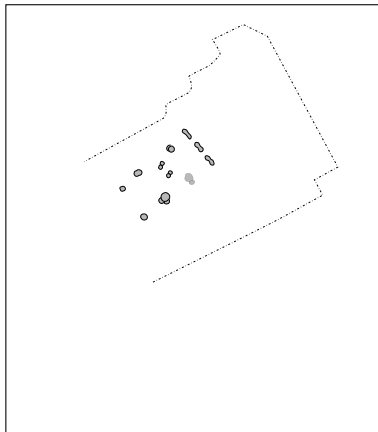
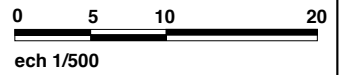
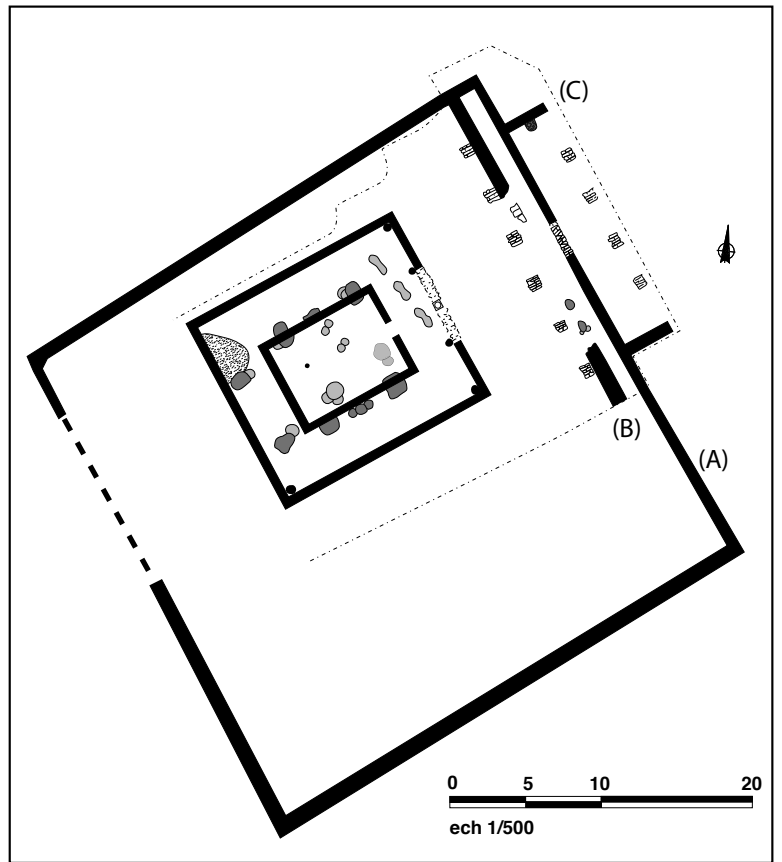
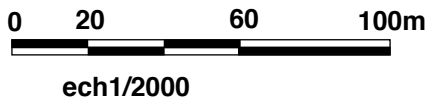
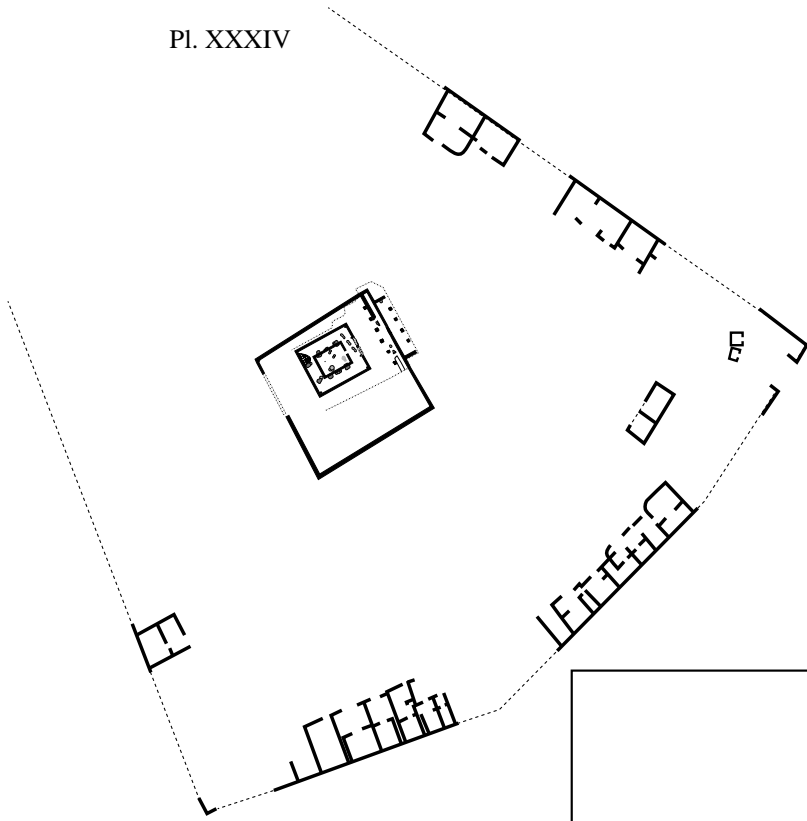
La fin de la fréquentation du sanctuaire est marquée par le rejet des nombreux objets dans le puits situé derrière le temple IV. Il s'agit d'une structure quadrangulaire de 1,1 m de côté pour environ 15 m de profondeur. Le mobilier rejeté compte notamment des fragments d'inscription et des éléments de sculpture, ainsi que quelques monnaies datées de 383/402 apr. J.-C. Un autel comporte une inscription à Mercure.

Le comblement supérieur contient des blocs de pierre, des éléments architecturaux et un peu de mobilier. A noter à 5 m de profondeur une tête de Mercure.

#### Mobilier :

Le mobilier du sanctuaire couvre une fourchette large, du début du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. au IV<sup>e</sup> s.

Parmi les nombreuses monnaies, on compte trois celtes, dix républicaines ou datées du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., 114 du I<sup>er</sup> s. de notre ère, 70 du II<sup>e</sup> s. et 396 du III<sup>e</sup> s. (dont 107 datées entre 270 et 280 et 84 monnaies émises vers 268/274).



ech1/1000

# Villiers-le-Duc/St-Germain le Rocheux, Le Tremblois (Côte d'Or)

---

RO : R. Paris et R. Joffroy

Année de réalisation des travaux : 1983 et 1984

Surface estimée de l'aire sacrée : 1298 m<sup>2</sup> (ou 22 650 m<sup>2</sup>)

Chronologie : II<sup>e</sup> s. av. J.-C. — IV<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Nombre de phases : 4 phases.

Bibliographie : Paris 1960 ; Paris 1962 ; Gallia Informations 1960, 18/2, p.339-343 ; Gallia Informations 1962, 20/2, p.431-482 ; Gallia Informations 1964, 22/2, p.313-315 ; Gallia Informations 1968, 26/2, p.487 sqq ; Gallia Informations 1972, 30/2, p.445-446.

## Etat 1

### Structures :

**Délimitation** : Aucune structure de délimitation n'a été clairement identifiée pour cette phase.

### Structures internes au sanctuaire :

Sous la *cella*, quatre gros trous de poteau plus ou moins circulaires (1 à 1,75 m de diamètre, profondeur 0,45 à 1,10 m), flanqués de trous semi-circulaires moins profonds destinés à recevoir vraisemblablement de contreforts (T1 et T2). Deux autres trous peu profonds vers le centre et trois autres alignés à l'est devaient porter des poteaux intermédiaires, formant ainsi le premier temple sur poteaux en bois (T1, T2, T3, T4, T7 et T8) et avant-toit en façade.

Sous la *cella* du temple, le sol III reposait sur le rocher naturel et contenait des tessons, monnaies (gauloises et petit bronze d'Auguste) et annelets en bronze.

## Etat 2

### Structures :

### Délimitation :

La structure de délimitation de cette phase est supposée au même emplacement que lors des phases maçonnées, principalement le mur (A). La présence de deux trous de poteau à proximité de la façade laisse penser aux auteurs qu'il s'agissait d'un système d'entrée en lien avec cet état 2 du site, alors dans l'axe du péribole.

### Structures internes au sanctuaire :

Un ensemble de trous de poteau remplace les trous de poteau précédents, le bâtiment s'agrandit, porté par six gros poteaux et deux plus petits intermédiaires, formant un bâtiment plus grand que le précédent mais correspondant à la même forme architecturale.

## Etat 3 Auguste, début I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

### Structures :

#### Délimitation :

La structure de délimitation de cette phase est supposée au même emplacement que lors de la dernière phase maçonnée. La façade est fermée par un double mur (A) et (B). Le premier est mur de moellons avec de larges portes dans l'axe des portes du temple. Le mur B recoupe les trous de poteaux antérieurs. L'entrée dans le mur A est désaxée et implantée en face de l'entrée du temple.

#### Structures internes au sanctuaire :

Au début du I<sup>er</sup> s. de notre ère, le premier bâtiment en bois fut remplacé par un édifice en pierre qui ne comportait sans doute qu'une *cella*.

Le sol intermédiaire II était formé d'une épaisse couche de sable jaune et contenait des monnaies, fibules, stylets, miroir... Les monnaies sont des petits bronzes d'Auguste, des As de Nîmes et de grands bronzes de Domitien.

#### Structures intérieures autres :

Pendant cette phase un bâtiment est implanté de l'axe de l'entrée, à l'est de la cour et riche en offrandes variées comme faune, céramiques, monnaies, un lot très abondant de fibules en fer en oméga (500) et en bronze de divers autres modèles. Ce bâtiment cesse d'être en usage au II<sup>e</sup> s.

## Etat 4 : milieu II<sup>e</sup> (Trajan ?)

### Structures :

#### Délimitation :

Dans son dernier état, la cour est fermée par un mur de moellons (A) avec de larges portes dans l'axe des portes du temple.

Contre le mur de péribole s'appuie une colonnade à l'intérieur et à l'extérieur. Il s'agit de poteaux en bois posés sur des bases de hérisson de pierres imbriquées.

La façade extérieure a ses extrémités nord et sud fermées par deux petits murs en retour (murs C-C). Contre le mur nord, un foyer fait de dalles de pierres a été mis au jour, avec des cendres entassées dans l'angle des murs. A 1 m de ce foyer, un crochet de crémaillère en fer ainsi que différents silex de briquet.

La façade de ce portique est constituée de deux murs parallèles, A et B. Ce dernier est plus large et bâti sur des assises débordantes, alors que A est implanté sur un hérisson

Le mur B est antérieur aux bases de la galerie et constitue la phase 3 du sanctuaire augustéen.

Les deux trous de poteau TA et TB se trouvent sur le tracé du mur B et témoignent de l'existence d'une clôture légère de type palissade ou clayonnage que B a remplacé.

#### Structures internes au sanctuaire :

Temples Vraisemblablement vers le milieu du II<sup>e</sup> s., un second temple remplace le précédent. La *cella* de 5,50 x 7,50 m (dimensions intérieures), était entourée par des murs pleins, formant une galerie de 16 x 14 m et ouvrait à l'Est. La galerie quant à elle comportait deux passages de part et d'autre d'une colonne centrale. Les murs étaient couverts d'enduits peints et la toiture constituée de dalles de pierres.

Le sol de la *cella* (sol I) est constitué par un béton de chaux sur un épais hérisson. Il comprenait des monnaies, notamment des bronzes de Constantin.

**Mobilier** : Une grande quantité d'objets a été mise au jour sur la façade orientale, sur une largeur de 4 à 5 m. Il s'agit de centaines de fragments de sculpture, provenant de personnages debout, associés à quelques ex-voto médicaux (bras, genoux, jambes) ainsi que deux plaquettes en bronze estampillées représentant des yeux. A ceci s'ajoute un nombre important d'objets divers comme des fibules, des

fragments en terre cuite, clochettes, anneaux en bronze, monnaies, céramiques fines et grossières, et au moins 200 boucles et fibules en oméga en fer.

**Structures externes au sanctuaire :**

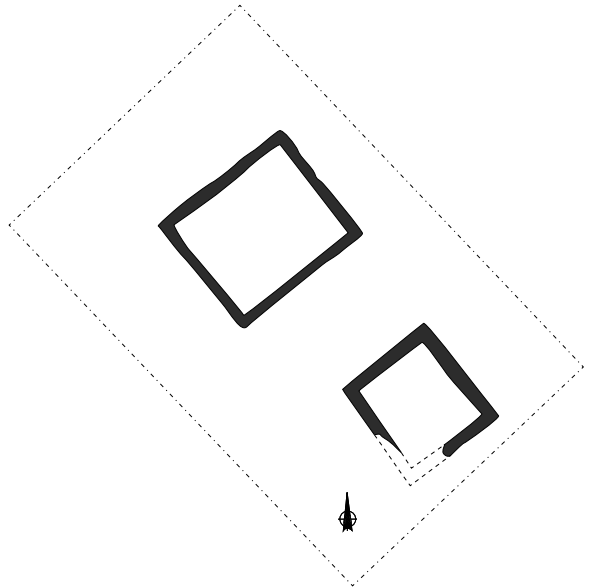
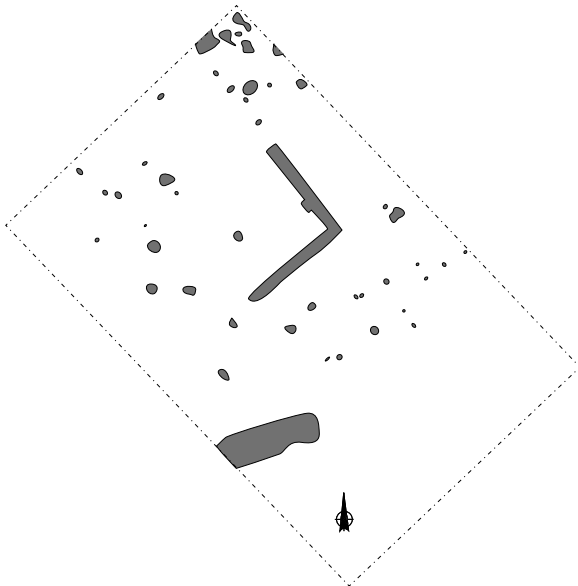
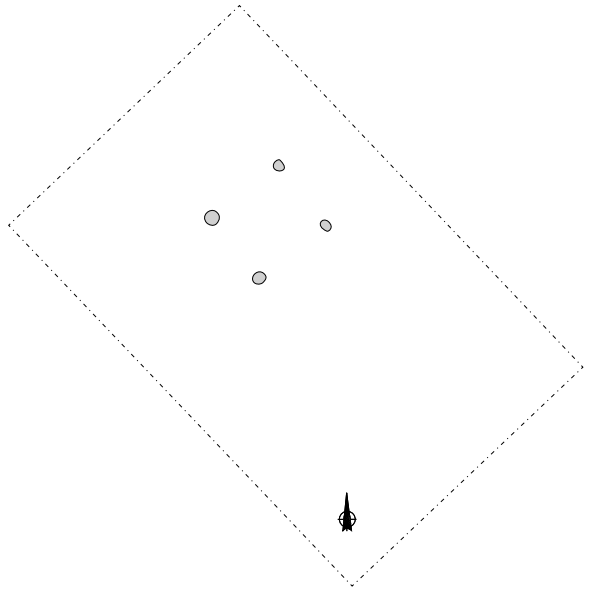
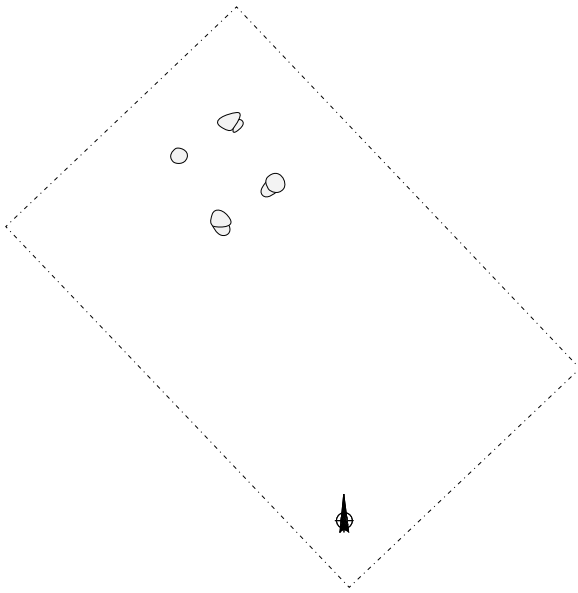
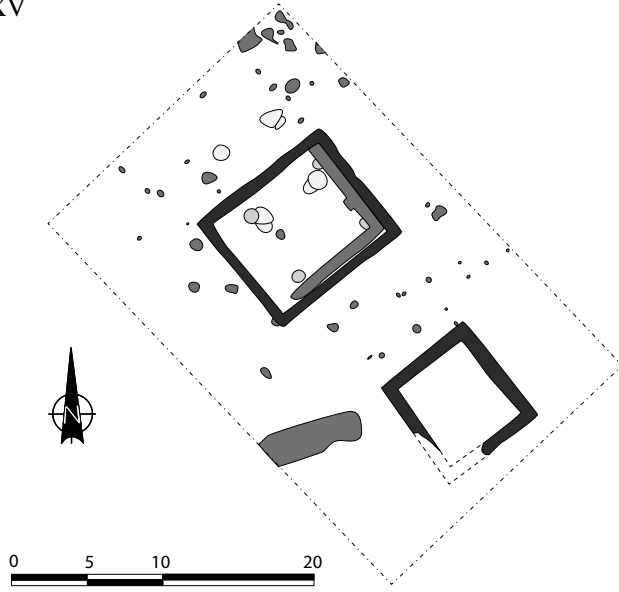
Diverses explorations ont été menées autour du sanctuaire et ont mis au jour un grand ensemble de bâtiments encadrés par un mur d'enceinte.

Ces bâtiments sont en pierres mais de nombreux trous de poteau témoignent d'une phase de fonctionnement antérieure. Les bâtiments, d'un nombre considérable, sont formés d'une pièce rectangulaire couverte, d'une superficie de 20 à 30 m<sup>2</sup>, appuyée contre le mur d'enceinte, avec souvent une petite cave dans l'angle. À l'avant, un espace rectangulaire non couvert pouvait faire office de cour, d'une superficie de 15 à 30 m<sup>2</sup>.

Au sein de ces bâtiments, un mobilier important a pu être mis au jour, comme des monnaies, des bijoux (bagues et fibules), ce qui a permis les inventeurs de rattacher cet ensemble au fonctionnement du sanctuaire.

L'enceinte elle-même n'est pas quadrangulaire mais semble comporter cinq côtés, la partie nord-ouest n'ayant pu être distinguée. La longueur de son axe est supérieure à 200 m.

Au centre se trouve le sanctuaire proprement dit.





## Wallendorf (All.)

---

Surface fouillée : 700 m<sup>2</sup>

Surface estimée de l'aire sacrée : limites non distinguées

Chronologie : fin I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Nombre de phases : 4

Bibliographie : Krausse 2006, p. 203-219 ; Krausse 1999, p. 54-70.

Le sanctuaire se trouve sur un Oppidum de La Tène finale. Il s'agit d'un plateau de 40 ha., avec une fortification de La Tène finale, daté de la fin du II<sup>e</sup> s/début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. qui a pu s'installer sur un rempart antérieur.

Sur l'ensemble de l'aire fouillée, des trous de poteaux, des fosses et des structures enterrées témoignent d'une occupation intermittente. Parmi celles-ci, des structures de La Tène ancienne datée du V<sup>e</sup> et début du IV<sup>e</sup> s. contrastent avec le vide apparent de La Tène moyenne. De nouvelles structures apparaissent au début du I<sup>er</sup> s avec une majorité de mobilier daté de LTD1, puis dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s., le mobilier devient rare pour réapparaître à la fin du règne d'Auguste et sous Tibère. L'augmentation du nombre de découvertes coïncide avec l'installation d'un sanctuaire romain au sommet de la colline.

### Etat 1 : occupation antérieure à notre ère.

**Bâtiment 1 :** Le plus ancien bâtiment de présente sur 5,5 m de côté et est installé sur quatre poteaux, détruits à l'époque de Tibère pour implanter une structure plus large là aussi sur quatre poteaux. Puis un bâtiment sur sablières est édifié sur sablières de 8 m de côté, qui semble détruit dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. Il est remplacé par un bâtiment en pierres de 9 x 10 m au IV<sup>e</sup> s.

**Bâtiment 2 :** Un deuxième bâtiment est implanté parallèlement au premier, au sud-est, dans le courant des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. A l'extérieur de l'enclos sacré, plusieurs fondations de longs bâtiments rectangulaires ont été fouillées, comparables aux maisons en lanière des *vici*, ces structures ne sont pas antérieures au II<sup>e</sup> s.

Ces deux bâtiments ont été interprétés comme des temples en s'appuyant sur la présence de monnaies, fibules et rouelles, qui ne donnent toutefois aucune indication sur le nom de la divinité. Les monnaies romaines et de la fin de l'époque celtique ont été trouvées dans le premier bâtiment en bois, ainsi que les fibules romaines et d'autres objets votifs.

A proximité du sanctuaire, un four à céramique, ainsi que des traces de l'artisanat du métal, un puits, qui peuvent soit être en lien avec le sanctuaire ou témoigner de la présence d'une véritable agglomération.

Sur le plateau, de nombreuses monnaies de LTD2 ont été découvertes « sacrifiées » au sommet du plateau, qui pourraient attester une occupation du sanctuaire dès LTD2.

Dans un trou de poteau du premier bâtiment, treize monnaies romaines (plus ancienne est un As de Nîmes daté de 20/10 av. J.-C. et la plus récente est un As de Tibère daté entre 22 et 30 de notre ère) ont été découvertes. Les monnaies se trouvent dans le comblement des structures, lors de la destruction de l'édifice dans les années 30. Dans un trou de poteau au sud, une Distelfibel datée du milieu du règne d'Auguste ou du début du règne de Tibère. D'après les auteurs, le bâtiment pourrait de ce fait avoir été érigé vers -55, au début de LTD2b et être détruit vers +30.

La phase 1 pourrait être divisée en deux phases, avec les monnaies les plus anciennes au Nord-Est du bâtiment, avec les As augustéen. La présence de monnaies plus anciennes (Leuques, Rèmes, Trévires) découvertes sur l'oppidum pourrait témoigner d'une occupation de l'oppidum plus tôt, dès LTD1, ce qui serait étayé par la présence d'une fibule de Nauheim au centre du temple 1.



## **Résumé**

### **Les sanctuaires romano-celtiques du Massif Central : organisation et évolution architecturale**

Basée sur l'étude et la présentation précise de quatre sites cultuels situés dans le Massif Central que sont Corent, Gergovie, Montluçon et Tintignac, cette étude tente d'explicitier le développement architectural et fonctionnel des sanctuaires en Gaule du III<sup>e</sup> s. av. au III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.

Concentrée à la fois sur la forme, la fonction et l'organisation dans l'espace de l'ensemble des structures constitutives des lieux de culte, l'analyse s'appuie également sur les types de mobiliers et leur gestion. Afin de comprendre les phénomènes de romanisation des pratiques religieuses en Gaule et plus spécifiquement chez les Arvernes, les sanctuaires du Massif Central sont confrontés à plus d'une trentaine de sites cultuels répartis sur l'ensemble de la zone celte romanisée.

**Mots clefs :** Sanctuaire, pratique culturelle, romanisation, temple, temple double, autel, arverne, péribole, citernes, portique, enclos.

#### **Summary:**

### **The romano-celtic sanctuaries from Massif Central : organization and architectural development.**

Based on the study of four sacred places (Corent, Gergovie, Montluçon and Tintignac) located in the French region of Massif Central, the purpose of this research is to analyse the architectural and functional development of the sacred areas in Gaul dating from the III<sup>rd</sup> century B.C to the III<sup>rd</sup> c. A.D.

Focusing on shape, function and organization of the features, the analysis relies also on the different kind of artefacts and their management in the sacred area. The four sanctuaries of Massif Central are confronted to more than thirty other sacred places spread all over the Romanized Celtic zone in order to understand the romanisation of religious behaviours in Gaul and more precisely in the Arvernes area.

**Key words:** Sacred areas, cultural behaviour, romanisation, temple, double temples, altar, arvernes, périboles, cisterns, porticos, enclosure. (Traduction E. Roger)

#### **Zusammenfassung:**

### **Die römisch-keltischen Heiligtümer im Massif Central : Organisation und architektonische Entwicklung.**

Basierend auf der Untersuchung und der Präsentation von vier Kultplätzen des Massif Central (Corent, Gergovie, Montluçon und Tintignac), ist der Zweck dieser Arbeit die architektonische und funktionale Entwicklung von Heiligtümern in Gallien vom 3. Jahrhundert vor Christus bis in das 3. Jahrhundert nach Christus darzustellen.

Unter besonderer Beachtung stehen die Form und die Funktion der Befunde sowie deren Organisation im Raum. Die Analyse basiert auf verschiedenen Fundgattungen und deren Behandlung.

Um die Romanisierung des religiösen Verhaltens in Gallien, bzw. im Territorium der Arverner besser zu verstehen, wurden mehr als 30 weitere Heiligtümer aus dem romanisierten keltischen Gebiet den Heiligtümern aus dem Massif Central gegenübergestellt.

**Schlüsselwörter :** Heilige Plätze, kultisches Verhalten, Romanisierung, Tempel, Doppeltempel, Altar, Arverner, Peribolos, Zisternen, Portikus, Umfriedung. (Traduction J. König)